JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME VII.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BORÉ, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER, HASE, JACQUET, JAUBERT, STAN. JULIEN, S. MUNK, QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, SILVESTRE DE SACY, DE SLANE, STAHL, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME VII.

18949
2/4/06

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXIX.

PJ
4
J5
sér. 3
t. 7-8

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1839.

NOTICE

Sur la vie et les ouvrages de Masoudi,

par M. Quatremère.

On sera peut-être étonné que je choisisse pour objet de ce travail un ouvrage auquel un savant distingué, M. Deguignes le père, a consacré jadis une notice assez étendue, insérée dans le premier tome du recueil des Notices et extraits des manuscrits. Personne à coup sûr n'estime plus sincèrement que moi les profondes et lumineuses recherches de M. Deguignes sur les différentes branches de l'histoire de l'Orient; mais, dans cette circonstance, soit que ce respectable académicien, distrait par des occupations plus importantes, n'eût pas eu le temps d'étudier assez à fond l'ouvrage qu'il se proposait de faire connaître au public, soit que le désordre qui règne dans la rédaction du tra-

vail de Masoudi, et les détails fabuleux que l'auteur a plus d'une fois entremêlés dans sa narration, eussent inspirés à M. Deguignes quelques préventions peu favorables, il est certain que la notice publiée par lui ne m'a jamais paru complétement satisfaisante; et j'ai pensé que des détails nouveaux, qui auraient pour but de faire mieux apprécier le mérite d'un écrivain judicieux et de passer en revue les nombreuses matières traitées ou esquissées dans son ouvrage, ne sauraient paraître entièrement superflus.

Abou'lhasan-Ali, fils de Hosaïn, fils d'Ali, et surnommé Masoudi المسعودى, appartenait à la famille d'Abd-allah-ben Masoud [1]. Si l'on en croit un écrivain arabe[2], Masoudi était natif du *Magreb*, c'est-à-dire de l'Afrique. Mais, comme l'a fait observer M. le baron Silvestre de Sacy [3], cette assertion paraît peu exacte, et il vaut mieux s'en rapporter au témoignage de l'historien Abou'lmahâsen, qui fait naître notre auteur dans la contrée de l'Irak. En effet, cette opinion est appuyée sur l'autorité de Masoudi lui-même, qui, en plusieurs endroits de ses ouvrages[4], atteste expressément que l'Irak était sa patrie, mais qu'il avait été longtemps absent de ce pays, et avait résidé dans l'Égypte et la Syrie; enfin, il assure qu'il avait vu le jour dans la ville de Bagdad [5].

[1] *Kitab-alfehrest*, man. ar. 874, fol. 210 *r*.

[2] Idem, *ibid.*

[3] *Crestomathie arabe*, 2e édit. t. I, p. 354.

[4] *Kitab-altenbih*, man. ar. de Saint-Germain, n° 337, fol. 30 et 223 *v*. *Moroudj*, t. I, fol. 191 *v*.

[5] *Moroudj-aldheheb*, man. d'Outrais, t. I, fol. 192 *r*.

Nous ignorons l'époque précise de la naissance de Masoudi; et cet historien qui, dans ses divers ouvrages, parle souvent de lui-même, et prend soin de rappeler dans quelle année il écrivait, ne dit pas un mot qui puisse nous faire connaître ou conjecturer quel âge il avait lorsqu'il rédigeait ces différents travaux. Les biographes arabes qui, en général, ne paraissent pas avoir bien connu, ni apprécié à leur juste valeur les compositions de cet historien, se sont mis peu en peine de rechercher les circonstances de sa vie, et ne nous ont donné sur ce sujet que des renseignements peu nombreux et extrêmement incomplets. Ainsi, tout ce que nous pouvons soupçonner, relativement à l'époque de la naissance de Masoudi, ne saurait avoir rien de précis, et nous devons nous borner à croire que cet événement eut lieu vers la fin du IIIe siècle de l'hégire.

Il paraît que notre historien, dès son enfance, avait une extrême passion pour l'étude, et acquit sur les sciences, la philosophie, la littérature, la géographie et l'histoire, des connaissances aussi étendues que solides. Lorsque l'on parcourt ses ouvrages, on est vraiment stupéfait en songeant sur quelles matières diverses il avait écrit, et combien de questions importantes et difficiles se trouvaient résolues dans ses nombreuses productions. Son érudition, pour le temps où il vivait, paraît avoir été immense; non-seulement il avait lu et médité tous les ouvrages qui concernaient les Arabes, mais il avait

embrassé dans ses vastes recherches l'histoire des Grecs, des Romains, et de toutes les nations orientales, soit anciennes, soit modernes. Les opinions religieuses des juifs, des chrétiens, des hérétiques, des musulmans, des mages, des idolâtres, lui étaient également familières, et l'on pourrait assurer, sans crainte d'être démenti, que, chez les Arabes, aucun écrivain n'a jamais réuni au même degré que Masoudi une érudition presque universelle. On est vraiment étonné, et l'on éprouve en même temps un sentiment pénible, lorsque l'on voit dans les ouvrages de notre historien, l'indication de tant de points curieux et importants, qu'il annonce avoir traités avec les développements les plus lumineux, et sur lesquels les écrivains postérieurs, ceux du moins qui se trouvent sous nos yeux, ont gardé le plus profond silence. Aussi l'on peut dire avec vérité que l'histoire de l'Orient était beaucoup mieux connue de Masoudi qu'elle ne l'a été dans les siècles suivants; que ses ouvrages si pleins de faits, si instructifs, ont été beaucoup trop négligés par ses successeurs ingrats, qui auraient souvent beaucoup mieux fait de le prendre pour guide dans leurs recherches, que d'aller, sur la foi de chroniqueurs ignorants et sans critique, dénaturer l'histoire, la dépouiller des détails qui lui auraient donné de la vie et du mouvement, et nous transmettre, au lieu d'une narration véridique et piquante, des abrégés secs, décharnés et dépourvus de tout intérêt.

Non content de puiser dans les livres une érudition solide, Masoudi, dont l'active curiosité voulait tout embrasser, résolut d'aller visiter par lui-même une partie des contrées et des peuples qui étaient les objets de ses travaux. Dans cette vue, il entreprit, à plusieurs époques de sa vie, des voyages longs et pénibles; lui-même prend soin de nous apprendre qu'il avait passé une partie de sa vie dans la Syrie et l'Égypte [1]. L'an 303 de l'hégire, il se trouvait dans la ville d'Istakhar, l'ancienne Persépolis [2]. Ailleurs, parlant des renseignements qu'il avait recueillis sur l'histoire et les dogmes religieux des Perses, il ajoute : « Voilà ce que jai trouvé dans « les annales de ce peuple, ouvrage que j'ai eu oc- « casion de lire pendant mon séjour dans la province « de Fars et dans celle de Kerman [3]. »

La même année (303), il visita l'Inde, et séjourna dans la ville de Kanbaïah كنبايه [4]; l'année suivante [5] il était dans la contrée de *Saïmour*, qui faisait partie du continent de l'Inde. Il parle des marchands arabes qu'il avait vus dans cette région [6]. Il avait visité l'île de Sérendib (Ceylan); il avait même poussé plus loin ses investigations savantes, car il atteste expressément qu'il avait parcouru, entre autres mers, celle de la Chine, celle de Kolzoum,

[1] *Tenbih*, fol. 223 *r*.
[2] *Kitab-altenbih*, man. de Saint-Germain 337, fol. 64 *v*.
[3] *Moroudj-aldheheb*, t. I, fol. 106 *v*.
[4] *Ibid*. fol. 49 *r*.
[5] *Ibid*. fol. 94 *r*.
[6] *Ibid*. fol. 76 *r*.

c'est-à-dire la mer Rouge [1]. Il ajoute qu'il avait traversé deux fois la mer des Zindjs [2], la première en partant de la ville de Sahar, capitale de la province d'Oman, en compagnie de plusieurs patrons de barques de Siraf, et la seconde fois, en 304, lorsqu'il fit voile de l'île de Kanbalou, c'est-à-dire Madagascar, pour retourner dans la contrée d'Oman. Revenu de cette excursion lointaine, il voulut connaître et explorer la mer Caspienne. S'étant embarqué à Abiskoun, port de la province de Djordjan, il alla aborder sur les côtes du Tabarestan, et visita, dans plus d'une direction, les rivages de ce lac immense [3]. L'an 314 de l'hégire, il se trouvait en Palestine, dans la ville de Tibériade [4]. L'an 332, à l'époque où eut lieu une crue extraordinaire du Nil, Masoudi avait séjourné tantôt à Antioche, tantôt sur les frontières de la Syrie [5]. Deux ans après, au mois de dhou'lhidjah, notre auteur résidait dans la ville de Damas [6]. Au moment où il écrivait son dernier ouvrage, je veux dire en 345, il prend soin de nous instruire que, depuis très-longtemps, il était absent de l'Irak, et habitait l'Égypte et la Syrie [7]. Il se trouvait à Fostat l'an 336 [8]; il y était encore

[1] *Moroudj*, t. I, fol. 45 *v*.
[2] *Ibid.* fol. 45 *r*.
[3] *Ibid.* fol. 53 *v*.
[4] *Tenbih*, fol. 185 *v*.
[5] *Moroudj*, t. I, fol. 40 *v*.
[6] *Tenbih*, fol. 112 *r*.
[7] *Ibid.* fol. 223 *v*.
[8] *Moroudj*, t. II, fol. 343 *v*.

l'an 344, lorsqu'un affreux tremblement de terre se fit sentir à la fois en Égypte et en Syrie [1]. Ce fut dans la même ville de Fostat qu'il composa l'ouvrage que je viens d'indiquer, et qui porte pour titre *Kitab-altenbih, etc.* [2]. Il en avait écrit un exemplaire l'an 344; mais, l'année suivante, il y fit des corrections et des additions nombreuses. Ce travail, que l'on peut regarder comme le chant du cygne, était à peine terminé, que Masoudi cessa de vivre, car les biographes orientaux s'accordent à placer en l'année 545, la mort de notre historien. Il est probable qu'il mourut dans la capitale de l'Égypte, et qu'il n'eut pas la consolation de revoir la province où il avait pris naissance. Nous ignorons si Masoudi poussa sa carrière jusqu'à un âge très-avancé, ou si ses longs travaux littéraires, en affaiblissant sa constitution, hâtèrent le terme de sa carrière.

Après avoir rassemblé sur la vie de Masoudi quelques détails malheureusement trop incomplets, je dois maintenant parler de ses nombreux ouvrages. Le plus important de tous, celui qui, par son étendue ainsi que par la multiplicité des objets curieux qui s'y trouvaient traités, mériterait au plus haut point l'attention des amateurs de l'histoire, était sans contredit celui qui avait pour titre *Akhbar-alzeman* اخبار الزمان (les Histoires du temps). Mais ce vaste répertoire, auquel l'auteur renvoie perpétuellement ses lecteurs, et qui paraît avoir été une sorte

[1] *Tenbih*, fol. 35 *r*.
[2] *Ibid.* fol. 224 *v*.

d'encyclopédie, effraya sans doute la paresse des compilateurs orientaux, car on ne le trouve presque jamais cité dans les ouvrages arabes ou persans dont j'ai eu occasion de faire usage [1]. On peut supposer que ce livre étant trop volumineux, et par suite trop cher, pour trouver place dans la plupart des bibliothèques particulières, les copistes hésitèrent à transcrire un ouvrage qui ne leur offrait qu'une chance de bénéfice fort incertaine, et que les exemplaires étant devenus peu communs, ne se trouvèrent pas à la disposition des écrivains qui auraient été le plus tentés d'y chercher les trésors d'érudition qu'il renfermait infailliblement : et cette circonstance peut expliquer, ce me semble, l'espèce d'oubli où tomba, chez les Arabes, une production aussi estimable. De nos jours, il paraît que les copies de cet ouvrage sont excessivement rares, même dans les bibliothèques les plus importantes. Au rapport du voyageur Burckhardt [2], il en existe à Constantinople, dans la bibliothèque de Sainte-Sophie, un exemplaire incomplet, qui se compose de vingt gros volumes in-4°; et la table des chapitres, transcrite en tête du livre, semble indiquer qu'il manque à cette collection au moins dix volumes. La Bibliothèque du roi possède de cet ouvrage, un fragment qui contient l'ancienne histoire de l'Égypte. Ce morceau fut traduit en

[1] Makrizi cite cet ouvrage dans sa Description de l'Égypte, article de la ville de Aïlah (man. ar. 797, fol. 146 *r.*).

[2] *Travels in Nubia*, pag. 527.

français par Pétis-de-la-Croix; et deux exemplaires de cette version existent à Paris, l'un dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, réunie aujourd'hui à celle du roi, et le second à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Le second ouvrage de Masoudi, et qui a pour titre *Kitab-alaousat* كتاب الاوسط, et que l'auteur indique comme ayant formé le complément du premier, paraît avoir été un travail extrêmement important, et dans lequel se trouvaient traités et discutés les points les plus curieux de l'histoire, la géographie, la philosophie, les sciences. Malheureusement cet ouvrage, peut-être par les mêmes motifs que j'ai exposés en parlant de l'*Akhbar-alzeman*, semble être resté tout à fait inconnu aux écrivains postérieurs, et je n'en ai jamais rencontré une seule citation. Il ne paraît pas qu'aucun exemplaire ait jamais passé en Europe; probablement les copies en sont très-rares, même dans l'Orient.

Masoudi, ayant sans doute reconnu que ces grands ouvrages, par leur masse énorme, et peut-être même par le désordre de leur rédaction, rebutaient les lecteurs, et n'obtenaient pas le succès et la réputation auxquels ils avaient tant de droits, résolut d'écrire un ouvrage beaucoup moins volumineux, qui, en présentant aux Orientaux un abrégé succinct d'histoire universelle, offrît, pour ainsi dire, un sommaire des ouvrages précédents de l'auteur; et renvoyant perpétuellement les lecteurs à ces importants répertoires, dût plutôt exciter que satis-

faire leur curiosité, et leur inspirât un désir bien naturel d'aller puiser à la source une foule de renseignements précieux. Dans ce but, Masoudi composa le traité qui fait l'objet de cette notice, et qui a pour titre *Moroudj-aldheheb-ou-maadin-aldjewâhir* مروج الذهب ومعادن الجواهر. Il paraît que l'auteur, qui était plein de son sujet, et qui n'avait, pour ainsi dire, qu'à abréger ce qu'il avait dit ailleurs avec plus d'étendue, écrivit cet ouvrage avec une extrême rapidité; car dans les nombreux passages où il prend soin d'indiquer l'époque précise où chaque chapitre fut rédigé, il ne désigne partout qu'une seule date, celle de l'année 332 de l'hégire.

Il est probable que cet ouvrage, qui avait l'avantage d'offrir beaucoup de choses dans un volume de peu d'étendue, obtint, parmi les lecteurs arabes, une partie du succès que l'auteur s'était promis, car c'est à peu près le seul des nombreux traités de Masoudi, qui ait été souvent cité, commenté, loué ou réfuté; aussi les exemplaires se sont-ils répandus en grand nombre dans l'Orient, et ne sont pas rares dans nos bibliothèques d'Europe. L'auteur, satisfait sans doute du débit de son livre, et encouragé par les suffrages de ses lecteurs, entreprit, quelques années après, de refaire son travail, et en publia une seconde édition, revue avec soin, et augmentée à peu près du double. Mais comme, suivant toute apparence, la première édition avait été fort répandue, et se trouvait dans le plupart des collections, on ne jugea pas à propos de faire

une nouvelle dépense pour se procurer le même ouvrage, quoique sensiblement amélioré. D'ailleurs, Masoudi n'ayant survécu que de peu d'années à la rédaction de ce nouveau travail, n'eut pas le temps d'en multiplier les exemplaires. Aussi, la première édition paraît avoir seule conservé la vogue, et la seconde révision n'obtint que peu de succès. En effet, les historiens orientaux postérieurs à Masoudi, ne semblent pas avoir eu sous les yeux ce nouvel ouvrage; et leurs citations sont toujours empruntées à la première édition. Outre ces ouvrages historiques, l'auteur en avait composé une foule d'autres, dans lesquels il avait discuté quantité de questions, aussi variées que curieuses. Lui-même a pris soin de rappeler, par de nombreuses indications, les titres de ces diverses productions. Voici les titres de ces ouvrages, tels que je les ai recueillis dans les livres de Masoudi lui-même :

1° Traité des principes des religions : المقالات في أصول الديانات[1].

2° *Kitab-alistibsar fi-wasf-akawil alnas fi 'limamah* كتاب الاستبصار في وصف أقاويل الناس في الامامة (le Livre de la réflexion, et Exposé des différentes opinions relatives à l'imamah). Cet ouvrage, que l'auteur cite ailleurs sous le simple titre de *Kitab-alistibsar* (le Livre de la réflexion[3]), discutait une

[1] Masoudi, *Moroudj*. t. I, fol. 39 *r*. 217 *r*. et 394 *v*. — *Kitab-altenbih*, fol. 93 *r*.

[2] *Moroudj*, t. I, fol. 217 *r*.

[3] *Ibid*. fol. 457 *v*.

question bien importante aux yeux des musulmans, et qui avait été l'objet de bien des controverses à l'époque où écrivait l'auteur, celle de savoir à qui, des nombreux prétendants à la dignité suprême, devait appartenir légitimement le titre d'imam ou de khalife. Ce livre offrait aussi des détails étendus sur les différentes sectes de kharedjis ou d'hérétiques, que le musulmanisme avait vues naître. Masoudi avait consacré à l'histoire et aux dogmes de ces mêmes sectaires un écrit spécial intitulé : *Kitab-alamsar-almohkim li-firek-alkhawaridj* كتاب الامصار المحكم لفرق الخوارج (le Livre des contrées, dans lequel sont jugées les différentes sectes de Kharedjis [1]). Un autre ouvrage, dont l'objet se trouve indiqué d'une manière claire et précise, avait pour titre : *Kitab-alibanah fi-osoul-aldianah* [2] كتاب الابانة في اصول الديانة (le Livre de l'exposition, concernant les principes de la religion). L'ouvrage intitulé, *Kitab-alsafwah* كتاب الصفوة, (le Livre de la sincérité), offrait une discussion approfondie des dogmes professés par les différentes sectes musulmanes [3]. L'auteur, passant en revue les différentes opinions relatives à l'âme, déclare qu'il avait examiné cette question dans un livre intitulé : *Kitab-sirr-alhaïah* كتاب سر الحياة (Livre du secret de la vie [4]). Il cite encore le même traité, en parlant des diverses

[1] *Moroudj*, t. I, fol. 457 *v*.
[2] *Ibid.* fol. 39 *r*.
[3] *Ibid.* fol. 217 *r*. et 396 *v*.
[4] *Ibid.* fol. 99 *r*. 235 *v*. et 182 *r*.; *Kitab-altenbih*, fol. 90 *r*.

idées qui régnaient chez les anciens Arabes relativement à la transmigration des âmes [1]. A cette occasion, il indique un autre traité, dont il était auteur, et qui avait pour titre : *Kitab-aldaawi-alschaniah* كتاب الدعاوى الشنيعة (le Livre des opinions extravagantes [2]). Un ouvrage intitulé, *Tabb-annofous* طب النفوس (la Médecine des âmes [3]), offrait, entre autres objets, une discussion sur ce qui a rapport aux songes. Un autre traité avait pour titre : *Kitab-albeian fi-asmâ-alaïmmah ou ma kalat alimamiiah* رسالة البيان فى اسماء الايمة وما قالت الامامية (Traité de l'exposition, concernant les noms des imams et les opinions que soutiennent les différentes sectes d'imamis [4]). Un ouvrage intitulé, *Kitab-alnihi ou alkemal* كتاب النهى والكمال (le Livre de l'intelligence et de la perfection), était consacré, au moins en partie, à l'explication de ce qui concerne les songes [5]. Celui qui avait pour titre, *Alkitab-alwâdjib fi-lforoud-allawazim* الكتاب الواجب فى الفروض اللوازم (le Livre essentiel, concernant les obligations indispensables [6]), offrait la discussion de plusieurs points importants de jurisprudence religieuse. Un ouvrage intitulé, *Hadaïk-alhazar* حدايق الازهار (les Parterres de fleurs), donnait des détails circonstanciés sur

[1] *Moroudj.* t. I, fol. 226 *r.*
[2] *Id. ibid.*
[3] *Ibid.* fol. 182 *r.* 235 *r.*
[4] *Tenbih*, fol. 163 *v.*
[5] *Moroudj.* t. I, fol. 235 *r.*
[6] *Ibid.* fol. 396 *v.*

l'histoire et les vertus des descendants de Mahomet [1]. Dans un ouvrage intitulé, *Kitab-almebadi ou altarakib* كتاب المبادى والتراكيب (le Livre des principes et des composés), l'auteur exposait, entre autres objets, l'influence du soleil et de la lune [2]. Un ouvrage ayant pour titre, *Kitab-alzoulaf* كتاب الزلف (le Livre de la dévotion), contenait des détails approfondis sur l'union de l'âme et du corps, les différentes qualités qui distinguent l'âme [3].

Un autre ouvrage avait pour titre : *Kitab-khazaïn-aldin ou sirr-alalemin* كتاب خزاين الدين وسر العالمين (le Livre des trésors de la religion et du secret des mondes [4]). L'auteur indique un autre traité, qui avait pour titre, *Akhbar-Masoudiiat* الاخبار المسعوديات [5], et dans lequel, à l'article de Ommaiah-ben-Salt, il exposait, entre autres objets, pourquoi les Koraïschs avaient adopté l'usage d'employer, dans leurs écrits, la formule باسمك الهمّ «En votre nom, ô Dieu!» Un autre ouvrage était intitulé : *Wasl-almedjalis* وصل المجالس (la Réunion des conférences [6]). Un autre intitulé : *Fonoun-almaârif ou ma-djera fi'ldohour-alsawalif* فنون المعارف وما جرى فى الدهور السوالف (Branches diverses des sciences et récit de ce qui est arrivé dans les temps passés [7]). Un autre avait

[1] *Moroudj*, t. I, fol. 394 *r*.
[2] *Ibid.* fol. 250 *v*.
[3] *Ibid.* fol. 99 *r*. 119 *v*. 141 *r*. et 182 *r*.
[4] *Kitab-altenbih*, fol. 63 *v*. 93 *r*. et 220 *v*.
[5] *Ibid.* fol. 142 *v*. et 183 *v*.
[6] *Ibid.* fol. 183 *v*.
[7] *Ibid.* fol. 86 *v*. et 88 *r*.

pour titre : *Kitab-almesaïl* (*fi*) *l'ilel-fi-lmedhahib ou al-milel* كتاب المسايل العلل فى المذاهب والملل (Livre des questions sur les causes qui ont produit les religions [1]). Le livre intitulé : *Kitab-alkadâïa ou altedjarib* كتاب القضايا والتجارب (le Livre des faits et des expériences [2]). Masoudi indique encore, comme composés par lui : *Kitab-alistirdja* كتاب الاسترجاع ; *Kitab-alrous-alsebïah min-alsiasah almoloukiah* كتاب الروس السبيعية من السياسة الملوكية (Livre des chapitres soixante-dixièmes, sur la politique des rois), autrement *fi anwa-alsiâsat-almedeniah* فى انواع السياسات المدنية (sur les diverses branches de la politique [3]). Enfin, il donne des détails sur un grand ouvrage qu'il se proposait d'écrire [4]; mais sans doute la mort l'aura empêché de réaliser ce projet.

Un savant respectable, M. Silvestre de Sacy [5], étonné du nombre et de la variété des productions littéraires de Masoudi, a cru pouvoir admettre que ces traités n'étaient pas réellement des ouvrages séparés, mais qu'ils formaient des chapitres de la seconde édition du *Moroudj-aldheheb*; mais il me serait impossible de souscrire à cette opinion. En effet, dans tous les passages que je viens d'indiquer, l'auteur atteste formellement que ces traités, plus ou moins volumineux, constituaient des ou-

[1] *Kitab-altenbih*, fol. 90 *r*.
[2] *Moroudj*, t. I, fol. 65 *v*. et 475 *v*.
[3] *Ibid*. fol. 182 *r*. et 217 *r*.
[4] *Id*. t. II, fol. 344 *r*.
[5] *Notices des manuscrits*, tome VIII, page 166.

vrages spéciaux, qu'il distingue avec soin de ses deux grands recueils, l'*Akhbar-alzeman* et le *Kitab-aousat*. Enfin, ils se trouvent, pour la plupart, indiqués dans le *Moroudj-aldheheb*. Par conséquent, leur existence était bien antérieure à la rédaction de la seconde édition de cet ouvrage, avec lequel ils n'ont rien de commun.

Parmi tant de traités importants, mais qui, comme je l'ai dit, sont presque tous perdus pour nous, le seul qui doive ici attirer notre attention est celui qui a pour titre : *Moroudj-aldheheb ou mâadin-aldjewahir* مروج الذهب ومعادن الجواهر (les Prairies d'or et les mines de pierreries). Ce livre, du moins la première édition, la seule qui soit sous nos yeux, se compose de cent vingt-neuf chapitres, dont je donnerai plus bas les titres, et dans lesquels se trouvent discutées, avec plus ou moins d'étendue et de détails, une foule de questions d'histoire naturelle, de philosophie, d'histoire. On se tromperait cependant, si l'on s'atttendait à trouver sur tous ces objets des expositions approfondies. Un pareil plan aurait demandé un ouvrage d'une bien plus grande étendue; et l'auteur, comme je l'ai dit plus haut, n'avait entrepris ce traité que pour donner à ses lecteurs, dans un livre peu volumineux, un aperçu clair et sommaire des faits recueillis et discutés avec toute l'étendue que les sujets pouvaient comporter, dans les traités spéciaux que l'auteur avait précédemment livrés au public. Ainsi, il faut le dire, en lisant le livre qui est

l'objet de cette notice, on éprouve souvent un sentiment pénible, lorsqu'on voit les matières sur lesquelles il se contente de glisser légèrement, attendu qu'il les avait traitées à fond dans ses autres ouvrages, et qui sont, pour la plupart, des objets de la plus haute importance, sur lesquels nous chercherions vainement des détails tant soit peu satisfaisants dans cette foule d'écrivains orientaux entassés dans nos bibliothèques.

L'ouvrage, tel que nous l'avons, offre dans sa brièveté quantité de faits curieux et instructifs : mais il n'y faut pas toujours chercher cette régularité de plan, cet ordre méthodique, qui ajoutent tant de prix au mérite intrinsèque d'un livre. On y voit souvent des traces qui indiquent la rapidité, on pourrait même dire la précipitation avec laquelle l'auteur écrivait; et, en effet, il est presque incroyable, si l'historien ne l'attestait partout avec une sorte de coquetterie, qu'un pareil livre ait été composé dans le cours d'une année. Ce qui explique un peu cette prodigieuse facilité de rédaction, c'est que l'ouvrage, sur beaucoup de points, n'offre pas de recherches nouvelles, et ne présente, en général, qu'un abrégé des autres productions de l'auteur. Masoudi, homme profondément instruit, doué d'une vaste mémoire, ayant lu prodigieusement, observé avec soin la nature et les hommes, dans le cours de ses longs voyages, s'est plus attaché à instruire ses lecteurs, en mettant sous leurs yeux des faits curieux et peu connus, qu'à classer

ces renseignements dans un ordre scrupuleusement exact. Il règne même dans sa narration un défaut presque absolu de méthode, qui est tout à fait remarquable, et qui ne permettrait pas de confondre un ouvrage de Masoudi avec celui de tout autre historien. L'auteur, rempli de son sujet, dominé sans doute par une imagination vive, se hâte de répandre les trésors que lui fournissait en abondance sa vaste érudition, sans trop s'embarasser si les faits étaient toujours mis à leur place, et si la transition d'un sujet à un autre était toujours bien naturelle. On est souvent surpris de voir l'écrivain passer brusquement de la Chine ou de l'Inde jusqu'au fond de l'Afrique, revenir ensuite sur ses pas, et entremêler sa narration de digressions de tout genre, qui n'ont souvent qu'un faible rapport avec le sujet traité par l'auteur. Mais ce désordre, qui forme quelquefois un défaut choquant, est du moins compensé par les faits curieux que Masoudi a consignés dans ses écrits, et que l'on est bien aise de trouver, même dans une place où ils ne devraient pas se rencontrer. Dans ce cas, le critique le plus sévère, même en blâmant l'auteur, ne peut s'empêcher de lui savoir bon gré d'offrir ainsi des renseignements instructifs que souvent on ne rencontrerait pas ailleurs.

La connaissance que j'avais acquise des qualités et des défauts qui distinguent Masoudi m'a fait reconnaître pour une production de cet écrivain un ouvrage estimable qui est depuis longtemps

entre les mains du public; je veux parler du livre intitulé, *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans,* traduites de l'arabe par l'abbé Renaudot. En lisant cet ouvrage, on est vivement frappé du désordre qui règne dans la narration, de la manière peu naturelle avec laquelle sont rapprochés des faits curieux, mais qui appartiennent à des régions fort éloignées les unes des autres; en sorte qu'il est fort difficile de voir dans cet amalgame un peu informe le récit d'un ou de plusieurs voyageurs. On observe que les deux marchands dont les noms se trouvent indiqués en plusieurs endroits, ne sont nullement désignés comme les auteurs de la narration, mais seulement comme des hommes véridiques, qui, ayant parcouru une grande étendue de pays, et observé avec soin les particularités propres à chaque contrée, formaient des témoins respectables, sur l'autorité desquels l'écrivain anonyme avait cru devoir appuyer une partie des détails consignés dans son ouvrage. Or, comme je viens de le dire, ce désordre dans la narration des faits est un caractère distinctif des productions littéraires de Masoudi. D'un autre côté, cet écrivain, lorsqu'il parle des Indes et de la Chine, invoque souvent le témoignage de ces mêmes marchands, prétendus auteurs de l'ouvrage traduit par l'abbé Renaudot. Enfin, si l'on compare ces relations avec l'ouvrage qui fait l'objet de cette notice, on y trouvera de nombreuses pages parfaitement identiques, et où les mêmes faits sont

racontés absolument dans les mêmes termes. On peut donc supposer que les deux narrations des voyageurs arabes ne sont autre chose qu'un fragment d'un des ouvrages de Masoudi. Toutefois, il faut observer que dans les deux relations les détails sont plus nombreux, et disposés dans un autre ordre que ceux qui se trouvent réunis dans le *Moroudj-aldheheb*. Il est donc naturel de croire que le récit des prétendus voyageurs formait une partie ou de la seconde édition du *Moroudj* ou de l'*Akhbar-alzeman*, ou de quelque autre ouvrage de Masoudi. Il est même remarquable qu'une idée à peu près analogue s'était présentée à l'esprit d'un historien célèbre, mais qui n'était nullement orientaliste. Le Dr Robertson, dans ses recherches sur l'Inde, soupçonna que les Relations des voyageurs arabes pouvaient avoir fait partie d'un ouvrage dans le genre de celui de Masoudi. Voulant mettre mes lecteurs à même de vérifier l'exactitude de mes assertions, je vais donner ici le résultat de la comparaison que j'ai faite du morceau publié par l'abbé Renaudot, avec l'ouvrage de Masoudi, tel qu'il existe dans nos bibliothèques. Je dois avertir que cette collation a été faite sur le manuscrit apporté de Constantinople, et qui, seul des livres de la Bibliothèque du roi, nous a offert, jusqu'à ce moment, le texte entier du *Moroudj-aldheheb*. Les pages 1-7 répondent aux folios 65 *r. et v.* et 66 *r.* du tome Ier; les pages 15 et suiv. au fol. 67 *r.;* les pages 20 et suiv. aux fol. 75 *r.* et *v.* 76 *r.* et *v.;* les pages 50 et suiv. aux

fol. 59 *r.* et suiv.; la page 61, au fol. 60 *r.;* les pages 62 et 63, aux fol. 62 *v.* 63 *r.;* les pages 63 et suiv. aux fol. 61 *r.* et suiv.; la page 72, au fol. 62 *v.;* la page 73, au fol. 71 *v.;* la page 75, au fol. 67 *r.* 66 *r.;* la page 77, au fol. 34 *r.;* la page 78, au fol. 32 *v.;* la page 79, aux fol. 33 et suiv.; les pages 86 et suiv. au fol. 60 *r.* et *v.;* les pages 93 et 94, au fol. 64 *r.* et *v.;* la page 99, au fol. 94 *r.;* la page 113, au fol. 173 *r.;* la page 117, au fol. 65.

En rendant justice au savoir et au zèle de Masoudi, je ne veux pas toutefois dissimuler les reproches qu'on peut lui adresser avec quelque justice. Sans doute, l'ouvrage que nous avons sous les yeux, renferme sur l'histoire ancienne des peuples de l'Orient et de ceux de l'antiquité, bien des assertions qui ne sauraient soutenir l'examen d'une critique judicieuse. Les renseignements qu'il donne sur plusieurs pays reculés présentent, à coup sûr, plus d'un fait douteux ou évidemment faux. Enfin, les explications de plusieurs phénomènes naturels ne sont pas toujours conformes aux principes d'une saine physique; mais ces défauts paraîtront moins choquants si l'on se reporte en esprit au siècle où a vécu Masoudi, au pays où il avait pris naissance. Les Arabes, doués d'une imagination vive et bouillante, n'ont jamais eu en partage cette persévérance dans les recherches, ce calme, ce génie investigateur, qui sont absolument nécessaires pour observer la nature et surprendre ses secrets. D'un

autre côté, Masoudi, voulant s'instruire de l'histoire des différents peuples, avait dû consulter leurs écrivains, interroger leurs traditions. Or ces peuples avaient conservé sur leurs origines des narrations merveilleuses, et absolument fausses. Masoudi s'est donc cru obligé de consigner dans ses écrits sur l'ancienne histoire de la Perse, de l'Égypte, etc. les récits qu'il avait recueillis dans les narrations écrites ou orales des habitants de ces différentes contrées. S'il n'avait pas transcrit scrupuleusement ces récits, il est probable que ses ouvrages auraient été décriés comme contenant des fables étranges, et que l'auteur se serait vu attaqué de toute part, comme un écrivain ennemi de la vérité, et qui ne méritait aucunement la confiance des lecteurs. Quant aux faits qui concernent des pays éloignés, quoique Masoudi, ainsi que je l'ai dit plus haut, eût pris la peine, pour s'instruire lui-même et instruire ses lecteurs, d'entreprendre des voyages longs et pénibles qui l'avaient mis à portée de voir beaucoup par lui-même, et de rectifier une foule d'opinions fausses ou hasardées, cependant, malgré son zèle ardent et éclairé, il n'avait pas pu tout observer par ses propres yeux. Il avait dû naturellement, et sur un grand nombre d'objets, s'en rapporter au témoignage de ces marchands arabes que l'amour du gain ou la curiosité entraînaient continuellement jusqu'aux extrémités du monde alors connu. Or on sent bien que ces hommes ne possédaient pas tous, au même degré, la bonne foi,

le talent de l'observation, la connaissance des langues étrangères, et tant d'autres qualités qui sont absolument nécessaires pour quiconque veut entreprendre un voyage dont les résultats puissent devenir éminemment utiles à la science. On peut bien supposer que ces hommes cédaient plus d'une fois au désir d'orner leur narration de circonstances merveilleuses, de donner plus d'intérêt aux périls qu'ils avaient courus, en mêlant à leurs récits des contes de génies, de magiciens, d'îles enchantées; que, soit ignorance, soit prévention, soit faute d'un séjour suffisamment long, ils présentaient souvent sous un jour faux l'état, les productions, les institutions des pays éloignés où leur goût aventureux les avait conduits, et dénaturaient l'histoire des peuples au milieu desquels ils avaient vécu, et qui, à raison de leur titre d'infidèles, leur paraissaient peu dignes d'occuper sérieusement l'attention de musulmans zélés.

Masoudi, se trouvant donc obligé, le plus souvent, de puiser dans les relations écrites de ces voyageurs, ou de recueillir de leur bouche les détails dont il avait besoin, n'a pu se garantir sans doute de plus d'une erreur, et a été contraint d'insérer dans son histoire plus d'un fait ou faux ou incertain, mais pour lequel il n'avait aucun moyen de vérification.

Le *Moroudj-aldheheb* a été, dans tous les temps, pour les écrivains orientaux, une mine précieuse et abondante, où ils ont puisé une partie de leur

érudition; tous les historiens, même les plus exacts et les plus célèbres, l'ont mis plus ou moins à contribution. Mais aucun peut-être n'en a fait un usage plus fréquent que le Schérif-Édrisi, vulgairement et bien improprement nommé *Géographe de Nubie.* On peut se convaincre facilement que cet écrivain, dans une foule d'endroits, n'a fait que copier Masoudi, et que les faits qu'il lui a empruntés ne font pas la partie la moins instructive de son traité de géographie. Un historien profondément instruit, Ebn-Khaldoun, a plus d'une fois cité Masoudi, et a pris à tâche, en plusieurs endroits, de censurer et de réfuter les assertions de son prédécesseur[1]. Ebn-Khaldoun a quelquefois raison; quelquefois aussi sa critique est sévère, et même injuste. D'ailleurs, quand il aurait toujours trouvé en faute son devancier, on pourrait seulement conclure que Masoudi était homme, par conséquent sujet à se tromper, et que l'historien africain, vivant à une époque plus récente, pouvant profiter du progrès des lumières, avait eu sur plusieurs points des avantages qui avaient manqué à Masoudi.

Parmi les savants de l'Europe, quelques-uns ont vanté le mérite de notre historien; d'autres, au contraire, l'ont jugé avec une rigueur qui a quelque chose de peu équitable. Reiske atteste[2] que, se trouvant à Leyde, il avait commencé à faire des

[1] *Prolégomènes*, fol. 12 *r.* et *v.* 13 *v.* 14 *r.* et 65 *v.*

[2] *Prodidagmata ad Hagjii-Khalifæ tabulas*, p. 235; *Miscellanea medica*, pag. 11.

extraits du *Moroudj-aldheheb*, mais que bientôt il abandonna ce projet, rebuté par les fables qui remplissent le livre.

Un abrégé du *Moroudj-aldheheb* fut rédigé par un historien arabe nommé *Schatibi*, c'est-à-dire natif de la ville de Xativa[1].

La Bibliothèque du roi possède plusieurs manuscrits de l'ouvrage de Masoudi. Le seul qui soit réellement complet, a été, depuis quelques années, apporté de Constantinople. Il se compose de deux volumes de format in-8°. Le premier comprend 473 feuillets; le second, 359. Cet exemplaire, qui est fort récent, a été écrit par deux mains différentes. Les 271 feuillets du premier volume sont d'une même écriture. A partir de là, jusqu'à la fin de l'ouvrage, tout est d'une autre main; cette dernière partie a été écrite par un Africain nommé Mohammed ben-Ahmed-Bouderi, qui acheva son travail, le samedi, 25e jour du mois de ramadan, l'an 1120 de l'hégire (1708 de notre ère). Le n° 598 des manuscrits arabes contient un exemplaire imparfait de l'ouvrage de Masoudi. Il y manque une partie de la préface; et le volume se termine au chapitre qui concerne les peuples de l'Afrique (fol. 178 du manuscrit ci-dessus indiqué). Il se compose de 137 feuillets, format petit in-4°, et a été copié en Syrie, dans la ville de Safad, par un écrivain nommé Ibrahim, fils d'Abou'lyaman, l'an 974 de l'hégire.

[1] *Prodidagmata ad Hagjii Khalifæ tabulas*, pag. 235.

Le manuscrit 599 est du même format.

Le manuscrit 599 A, qui fut copié en Egypte pour le consul Maillet, est de format in-fol. Il contient 984 pages, et paraît contenir l'ouvrage entier. Mais M. Silvestre de Sacy a observé avec raison qu'une partie de ce volume n'appartenait point au *Moroudj-aldheheb*. En effet, les soixante-onze premiers feuillets contiennent un fragment étranger à l'ouvrage qui fait l'objet de cette notice, et ont été écrits par un copiste ignorant ou peu scrupuleux, d'après un autre ouvrage. Ce n'est qu'au *verso* du soixante et onzième feuillet que commence le *Moroudj-aldheheb*. On voit que, dans cet exemplaire, il manque les trente premiers chapitres, et la plus grande partie du trente et unième. Cette lacune comprend les cent cinquante-sept premiers feuillets, et une partie du cent cinquante-huitième du manuscrit de Constantinople. On sera sans doute curieux de connaître quel ouvrage a fourni au copiste ce long morceau dont il s'est servi pour déguiser l'état imparfait de l'exemplaire qu'il avait sous les yeux, et pour compléter d'une manière si peu judicieuse le manuscrit dont Maillet lui avait ordonné la transcription. Ce long fragment qui contient l'ancienne histoire de l'Égypte, et qui a si peu de rapport avec le reste du volume, n'est pas, du moins, étranger à Masoudi; car, ainsi que je m'en suis assuré par un examen attentif, ce n'est autre chose que ce fragment de l'*Akhbar-alzeman*, dont j'ai parlé plus haut, et dont, comme je

l'ai dit, plusieurs exemplaires se trouvent dans nos bibliothèques.

ADDITION

AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

Masoudi (*Moroudj*, man. 598, fol. 54 *v.*) nous apprend que, dans l'année 304, il pénétra dans la contrée de Moultan, et que, vers la même époque, il arriva dans la ville de Mansourah, située sur les bords du fleuve Sind (l'Indus). L'auteur (t. I, fol. 173 *v.*) citant un fait contenu dans le *Akhbar-al-zeman*, dit qu'il se trouvait dans la première partie (فن) des trente dont se composait l'ouvrage. Nowaïri, dans une note marginale de son Histoire des khalifes abbassides (man. ar. 645, fol. 44 *v.*), parlant du khalife Moti, s'exprime en ces termes : « Ce fut sous son règne, que Masoudi composa son ou- « vrage historique intitulé, *Moroudj-aldhebeb* مروج الذهب, « qui fut terminé au mois de Djoumada premier, de l'an « 334. » Ebn-Beïtar (t. II, fol. 117 *v.*) cite, comme un ouvrage de Masoudi, un traité des poisons كتاب السموم.

MÉMOIRE

Sur l'organisation intérieure des écoles chinoises,
par M. Bazin aîné.

Il existe dans l'ouvrage intitulé, *Kîa-phao-tsiouen-tsi*, (Collection complète des joyaux de famille), un règlement d'études et de discipline, à l'usage des écoles primaires, composé par un lettré de la province de *Kiang-nin* (Nan-king), vers l'an 1700, sous le règne de l'empereur Kang-hi.

Le règlement de Chi-tching-kin (c'est le nom de l'auteur) présente un tableau fidèle de la constitution intérieure d'une école chinoise, et ne contient pas moins de 100 articles. Morrison, qui en a donné un extrait, a traduit 44 articles de ce règlement. On se rappelle que le travail du sinologue anglais éveilla, dans le temps, la curiosité du public, et fixa l'attention des sinologues [1]; mais ce qu'on ignore aujourd'hui, c'est que les 56 articles omis par Morrison sont précisément ceux qui se rapportent aux objets généraux de l'enseignement, à la distribution des matières dans la classe supérieure et dans la

[1] En 1823, M. Fulgence Fresnel, qui cultivait alors les études chinoises, mit en français le travail de Morrison et le publia dans le Journal asiatique (cahier de novembre 1823). Voyez les Mélanges asiatiques de M. Abel-Rémusat, t. II, p. 180 et suiv.

classe inférieure, à l'explication des textes, à la composition et aux méthodes.

Les progrès de la philologie chinoise, progrès dont nous sommes tous redevables à l'enseignement de M. le professeur Stanislas Julien, et les moyens de critique mis à notre disposition, ne permettent pas que le travail curieux et instructif de Morrison reste incomplet. J'ai cru devoir le reprendre, déterminé surtout par cette considération, qu'un règlement d'école résume parfaitement un système pédagogique.

Afin de réunir sur un sujet grave et qui est maintenant à l'ordre du jour, un plus grand nombre de documents précis, j'ai recherché dans les traités faisant partie de la même collection, ceux des paragraphes qui ont de l'analogie avec quelques-uns des articles du règlement d'études et de discipline; je les ai rapprochés et j'ai pris la liberté de joindre au texte, en forme de notes et d'éclaircissements, ces petits paragraphes, après les avoir analysés. J'aurais pu, sans m'écarter beaucoup de la marche suivie par la plupart de ceux qui ont écrit sur l'instruction publique, composer un long mémoire, et traiter dans le même ordre les principales questions relatives à l'enseignement; mais outre qu'on ne trouve pas toujours dans les traités originaux les équivalents de nos formes et de nos divisions analytiques, et que d'ailleurs l'organisation générale de l'instruction [1]

[1] L'organisation générale de l'instruction publique a varié beaucoup depuis l'époque où vivait Confucius. On trouve, sur le régime

dans le céleste empire diffère essentiellement de l'organisation européenne, j'ai pensé que je devais m'astreindre rigoureusement aux divisions chinoises et au classement des matières, tel qu'il est établi par les auteurs.

Aux personnes qui n'entreverraient pas l'utilité de ce petit travail, je dirai que si l'on s'est formé depuis longtemps, et si l'on se forme encore, des habitudes et des méthodes du peuple chinois, en matière d'éducation, des idées notoirement fausses, il importe de les rectifier; que s'il existe des préjugés sans fondement, si l'on présente comme un obstacle au progrès de l'intelligence et au développement de l'esprit chez les Chinois, je ne sais quel mode imaginaire d'éducation, imposé comme un joug et maintenu par des règlements inflexibles, un système extravagant, d'après lequel les élèves seraient obligés d'apprendre par cœur les caractères des *Sséchou* (livres classiques) sans les comprendre, et qui pis est, sans qu'on les leur expliquât, il importe de

extérieur des écoles, des documents pleins d'intérêt dans la xe section du *Wen-hien-thong-khao* de Ma-touan-lin, dans le *Ko-tchang-tiao-li* (Code des examens publics et des concours), et dans le *Mou-kan-tiao-li* (Recueil des règlements et des lois pénales, concernant les maîtres et les examinateurs). Le P. Hyacinthe Bitchourinski a publié récemment, à Saint-Pétersbourg, un mémoire sur l'organisation des écoles publiques en Chine; j'ai lu un extrait de ce mémoire dans un journal français, et je crains bien que le travail de l'archimandrite russe n'ait le sort de tous ceux dont l'intérêt se fonde uniquement sur des chiffres de statistique; or on sait maintenant ce que valent les chiffres de statistique, surtout dans les livres chinois.

mettre en lumière des documents authentiques qui démontrent ce qu'il y a de réel, d'irréfléchi ou d'exagéré dans cette opinion.

Après tout, la discussion n'est définitivement close parmi les savants sur aucun des principes fondamentaux de l'éducation chinoise; il reste encore des questions à éclaircir et des problèmes à résoudre; par exemple, il existe quelque part à la Chine (il faudra savoir où), un principe qui frappe de stérilité tous les perfectionnements scientifiques et arrête les progrès des générations futures; car la science, telle que nous la possédons en Europe, avec sa prévoyance et ses innombrables applications, n'est pas encore née dans le royaume du Milieu, et vraisemblablement ne pourra jamais y naître, tant que l'institution des concours subsistera dans sa forme actuelle, c'est-à-dire, tant que les candidats heureux formeront avec les mandarins une véritable aristocratie politique [1].

[1] Ajoutez à cela que les maîtres et les examinateurs qui professent *littéralement, exclusivement* les dogmes politiques, religieux, philosophiques, etc. auxquels Confucius a cru devoir se restreindre, s'imaginent être en possession de la vérité absolue; d'où il suit que les hommes d'une intelligence vraiment supérieure n'ont, en dernière analyse, aucune chance d'arriver par les concours à la réputation et aux emplois. Celui qui reste en deçà de la philosophie, de la politique ou de la science de Confucius est par le fait convaincu d'incapacité; c'est un candidat qui n'a pas fait une étude approfondie des King et des livres classiques; celui qui veut aller au delà est taxé sur le champ d'hétérodoxie (*I-touan*); c'est un candidat indigne, aux termes des statuts du Ko-tchang-tiao-li, d'exercer aucune fonction publique. Toutes les chances d'avancement sont donc en faveur de la médiocrité.

Or l'organisation intérieure des écoles chinoises touche à cette grave question. Quand on pénètre plus avant dans l'examen des faits de détail, quand on trouve chez des Asiatiques un règlement d'école si habilement développé, avec une concordance des parties si harmonique, et une gradation des études si bien entendue, que l'on peut opposer ce règlement aux statuts européens du même genre; quand il n'y a rien dans les méthodes, rien dans le mécanisme et les procédés grammaticaux de l'idiome qui fasse obstacle aux progrès de l'intelligence, on s'étonne avec raison que les Chinois n'aient jamais pu jusqu'à présent nous atteindre dans les sciences, malgré tant de faits observés graduellement et tant de découvertes successives, et l'on est forcé de rechercher la cause de cette immobilité, non dans les méthodes d'enseignement, qui sont fort bonnes à mon avis, mais dans le *dogmatisme* littéral et invariable de la philosophie; non dans la langue, fait d'institution primitive qui a pris chez les Chinois, par le système d'écriture le plus compliqué de l'univers, de si larges et de si beaux développements, mais dans l'instinct dominateur des mandarins lettrés, et dans la compression lourde et pesante qu'ils exercent sur tous les esprits.

RÈGLEMENT
D'ÉTUDES ET DE DISCIPLINE
À L'USAGE DES ÉCOLES PUBLIQUES.

ORDRE DES ÉTUDES.

ARTICLE Ier.

Tous les matins, dès la pointe du jour, les élèves, grands et petits, devront se rendre promptement à l'école et s'y livrer à la lecture des livres.

La première partie de la matinée ou la cinquième veille (entre trois et cinq heures du matin), est regardée par les Chinois comme le temps le plus favorable aux études. (*Tou-chou-sin-fa*, ou Principes de lecture, fol. 33 *v.*) Un petit manuel d'hygiène recommande aux écoliers qui, en jetant de grand matin les yeux sur un livre, ne distinguent pas bien les caractères, d'attendre pour lire la lumière du jour.

ART. II.

En entrant dans la salle, ils salueront d'abord le saint homme Khong (Confucius), et ensuite leur maître. Nul ne s'en dispensera, quel que soit d'ailleurs son âge.

Ils doivent saluer Confucius parce que Confucius est le plus grand et le plus saint instituteur des temps passés ; *leur maître*,

parce que le maître est le représentant de Confucius. Un usage différent a lieu, quand l'élève entre *pour la première fois* à l'école. Le maître alors s'agenouille devant une tablette sur laquelle sont inscrits les noms de Confucius, de Mencius ou de quelques sages de l'antiquité; puis il invoque pour son nouvel élève la protection de ces grands philosophes. L'élève qui était resté à genoux pendant cette cérémonie, se lève, croise les bras sur sa poitrine et se prosterne devant son maître.

Avant Confucius, on offrait des sacrifices aux esprits, on rendait des honneurs aux anciens sages et aux instituteurs des premiers temps. Le *Wen-hien-thong-khao* de Ma-touan-lin (ch. x) contient le détail des cérémonies religieuses pratiquées par les empereurs dans les écoles publiques.

* ART. III.[1]

Arrivé à sa place, l'écolier devra sur-le-champ :

1° Lire une leçon nouvelle, 讀生書

2° L'apprendre par cœur, 熟生書

3° La réciter de mémoire, 背書

4° Discuter son sujet, 理書 c'est-à-dire rechercher le sens et l'esprit de la leçon.

5° Enfin la réciter de nouveau, 再背書 en l'expliquant et en la commentant.

Dans les petits traités de lecture, on insiste particulièrement

[1] Les articles marqués d'un astérisque sont ceux qui n'ont pas été traduits par Morrison.

sur la nécessité de *discuter le sujet*, ou d'expliquer le sens des caractères.

ART. IV.

Le repas du matin achevé, les élèves s'exerceront à tracer des caractères ; ceux de la seconde division copieront des morceaux choisis de littérature.

ART. V.

Vers midi, les élèves devront relire les textes précédemment expliqués et les réciter, après les avoir appris par cœur. Pendant ce temps, les petits écriront des caractères d'une signification opposée.

En Chine, l'éducation de l'enfant commence à l'instant où il peut répondre, c'est-à-dire à l'instant où il peut affirmer ou nier. Dès que l'enfant peut affirmer ou nier, on lui apprend à nommer les objets et à compter depuis un jusqu'à dix, depuis dix jusqu'à cent, depuis cent jusqu'à mille, depuis mille jusqu'à dix mille (*San-tseu-king*, f. 4 *v.*) ; enfin on lui apprend à diviser et à classer les existences par catégories. Or, comme l'esprit et la matière sont les deux abstractions qui résument toutes les existences, il faut nécessairement qu'un bon écolier sache reconnaître le signe de l'esprit et le signe de la matière ; dans le langage des Chinois, le mot *vivant* (*ho-tseu*), et le mot *mort* (*ssé-tseu*) ; dans le nôtre, le verbe et son attribut ; il faut en outre qu'il établisse le rapport des signes entre eux, et qu'il forme des familles de caractères. Cette prescription est l'objet de l'article 45 ci-après.

Quant à l'exercice recommandé par l'article qui précède, il est tout à fait spécial aux Chinois ; son utilité dérive de la structure même de leur langue philosophique, fondée en grande partie sur le dualisme qui se retrouve dans la littéra-

ture et la poésie, où il sert à constituer les parallélismes et les antithèses.

Les élèves écrivent donc des caractères comme ceux-ci :

教	*kiao* enseigner.	學	*hio* apprendre.
教	*kiao* instruire (par des préceptes).	化	*hoa* instruire (par des exemples).
變	*pien* génération.	化	*hoa* corruption.
鬼	*koueï* mauvais génie.	神	*chin* bon génie.

Les caractères 教 *kiao*, enseigner, et 學 *hio*, apprendre, forment le composé 教學 *kiao-hio*, qui signifie *éducation*; les caract. 教 *kiao*, instruire par des préceptes, et 化 *hoa*, instruire par des exemples, forment le composé 教化 *kiao-hoa*, qui signifie *conversion*, *etc.*

L'avantage particulier que les élèves retirent de cet exercice est l'intelligence exacte des quatre livres classiques, parce que les auteurs et les commentateurs des *Sse-chou* se sont servis d'un nombre assez considérable de ces mots composés, appelés par les Chinois 對子 *toui-tseu*.

ART. VI.

Après le dîner, les élèves, lisant un texte nouveau, devront :

1° Ouvrir (fendre) le sujet;

2° Le reprendre une seconde fois;

3° Et enfin commencer l'explication du texte.

Ouvrir un sujet, 破題 *pho-ti.* On ouvre un sujet de la même manière qu'on ouvre, en le brisant, un objet matériel pour voir ce qu'il renferme. A cet effet, il est nécessaire que l'écolier observe (en supposant qu'il ait un chapitre à ouvrir) sur quel paragraphe de ce chapitre, sur quelle phrase de ce paragraphe et sur quel mot de cette phrase, il doit insister de préférence, saisir ensuite ce qu'il y a d'essentiel dans l'idée principale. Les modèles d'exercice, à l'usage des écoles, comme le *Tsou-hio-iu-ling-long,* le *Ming-wen-siao-ti-kiaï,* indiquent avec soin les endroits où il faut fendre le sujet.

Reprendre son sujet, 承題 *tchhîng-ti.* L'écolier doit revenir sur l'idée principale qu'il a trouvée, mais qu'il n'a pu saisir qu'imparfaitement.

Commencer l'explication, 起講 *khi-khiang.* L'écolier passe de l'examen de l'idée principale à l'examen des idées accessoires, rapproche dans son esprit la proposition directe de la proposition inverse, et discute son sujet.

ART. VII.

Depuis l'heure de midi jusqu'au soir, ils reliront les textes qu'ils auront *discutés* les jours précédents,

et les réciteront de mémoire, après les avoir lus. Ils reconnaîtront ensuite les caractères du texte qu'ils devront étudier le lendemain. Après avoir terminé cette tâche, les élèves pourront quitter l'école.

ART. VIII.

Les exercices des écoliers devront être appropriés aux différentes parties de la journée. La tâche du matin terminée, l'écolier ira prendre son repas; on ne souffrira pas qu'il s'arrête en chemin, ni qu'il marche avec trop de précipitation.

INSTRUCTION MORALE DU SOIR.

ART. IX.

Tous les soirs, avant que le maître congédie les écoliers, les uns chanteront une section d'une ode du *Chi-king* (Livre de vers), les autres raconteront un trait d'histoire ancienne. Le maître examinera devant eux les grands faits de l'antiquité ou des temps modernes, mais surtout ceux qui lui paraîtront les plus faciles à saisir, les plus touchants et les plus propres à porter les élèves à la pratique du bien.

Il leur ordonnera ensuite de les exposer, les leur développera pour que les écoliers se fassent l'application des bons exemples. Le maître interdira sévèrement les propos libres et les paroles qui blessent les mœurs.

Dans nos écoles chrétiennes, et particulièrement dans les

écoles protestantes de l'Allemagne, on commence toujours et l'on termine la journée par une prière ou un verset chanté en chœur; chez les Chinois, où la religion a fait place à la philosophie, on chante solennellement les odes du *Chi-king*. Du reste, une pratique semblable subsistait depuis longtemps dans les écoles publiques, à l'époque où Confucius vint opérer sa réforme. Il est dit dans le *Li-ki*, chapitre intitulé, *Neï-tsé* (Règles domestiques), fol. 90 *r.* que les *écoliers chantaient* autrefois, comme aujourd'hui, les odes du *Chi-king*, avec cette différence, que la danse, qui faisait alors partie de l'éducation publique, se trouvait mêlée à cet exercice. C'était en dansant que les écoliers chantaient l'ode appelée *Tcho*, écrite pour perpétuer le souvenir de la délivrance de la Chine par Wou-wang; c'était en dansant qu'ils chantaient les odes à la louange du fils héréditaire de Wen-wang. (*Li-ki, loc cit.*)

Ainsi la forme extérieure de cette *instruction* a changé. On a supprimé la danse, qui, de symbolique et religieuse qu'elle était dans l'origine, n'est plus à présent qu'une obscénité. L'enseignement est devenu plus philosophique, sans perdre son caractère moral. Aujourd'hui le maître *examine les faits* et discute la valeur des préceptes ou des exemples. On ne se borne plus au chant.

ART. X.

Avant de quitter l'école, l'élève saluera d'abord le saint homme Khong (Confucius), et ensuite son maître.

ORDRE A SUIVRE EN CONGÉDIANT LES ÉCOLIERS.

ART. XI.

A la sortie, si l'école est nombreuse, on formera deux divisions. On fera partir d'abord les élèves

qui demeurent le plus loin de l'école, et ensuite ceux qui demeurent plus près, ou bien on renverra les plus jeunes les premiers et les plus âgés ensuite. Ils iront directement chez eux, et ne devront point s'arrêter en chemin pour faire des parties de jeu.

DEVOIRS DES ÉCOLIERS RENTRANT AU LOGIS.

ART. XII.

En rentrant au logis, ils salueront les esprits domestiques, puis leurs ancêtres, et immédiatement après leur père et leur mère, leurs oncles et leurs tantes.

DEVOIRS DES ÉCOLIERS RENTRÉS AU LOGIS.

ART. XIII.

Si, rentré au logis, l'élève trouve un parent ou un hôte dans la salle de réception, après avoir salué les esprits domestiques et les tablettes de ses ancêtres, il se tiendra dans une posture régulière, inclinera sa tête devant l'hôte d'une manière respectueuse, et l'appellera par son nom d'honneur; il devra ensuite croiser les mains sur sa poitrine, faire une révérence profonde et inviter l'hôte à s'asseoir. Il aura soin de répondre attentivement aux questions qui lui seront adressées. On ne souffrira pas qu'il s'abandonne à la vivacité de son âge et

parle beaucoup, ou que, par excès de timidité, il aille se cacher dans un coin de la maison.

ART. XIV.

L'écolier au logis lira tous les soirs, à la lueur d'une lampe; s'il arrive que dans les mois d'été, la chaleur devienne excessive, il pourra interrompre ses lectures du soir, pour les reprendre en automne, quand le temps est rafraîchi.

ART. XV.

L'écolier doit aimer son livre; il faut qu'il l'enveloppe d'une toile bleue, et qu'en lisant, il le tienne à deux mains. Quand il l'emportera, il aura soin de le préserver de tout dommage.

GRADATION DES LECTURES.

ART. XVI.

Parmi les écoliers qui étudient les livres, il en est beaucoup aujourd'hui qui commencent leurs lectures par le *Ta-hio* (la Grande étude); ils lisent ensuite le *Tchong-yong* (l'Invariable dans le milieu), puis le *Lun-iu* (le Livre des sentences); et finissent par Meng-tseu (*Mencius*) : c'est uniquement pour passer des livres les plus courts aux livres les plus étendus. Mais les arguments du *Ta-hio* et du *Tchong-yong* ont une grande profondeur; les chapitres en sont longs, et de plus, les mêmes phrases présen-

tent souvent une grande accumulation de particules et d'adverbes.

Ici l'auteur du règlement cite pour exemples deux phrases tirées du premier chapitre du *Ta-hio;* dans la première la particule 而 *Eûl*, et dans la seconde l'adverbe 先 *Sien*, se trouvent répétés un grand nombre de fois.

Quand un écolier commence ses études, je sais qu'il est d'usage que le maître lui donne à lire des choses difficiles; mais moi, dans mon humble opinion, j'aime mieux que l'écolier commence ses lectures par le *Lun-iu*, parce que les chapitres et les paragraphes du *Lun-iu* sont courts, faciles à diviser et faciles à distribuer aux élèves. Après avoir lu le *Lun-iu*, il lira *Meng-tseu*, de telle sorte, que quand il étudiera le *Ta-hio* et le *Tchong-yong*, il éprouvera moins de peine et saura venir à bout des difficultés.

Cet ordre et cette gradation devront être suivis par tous les élèves qui commenceront à expliquer les livres.

Cet article bouleverse l'ordre des lectures généralement usité dans les écoles; mais il ne faut pas croire, pour cela, que l'auteur du règlement soit un grand novateur en fait de pédagogie; car la gradation qu'il propose et qui lui semble plus rationnelle est établie dans le *San-tseu-king*, petit traité élémentaire composé sous les Song, par un élève du célèbre commentateur Tchou-i.

ART. XVII.

Les élèves qui auront à lire des livres ponctués devront s'arrêter aux petits cercles qui marquent la division des phrases. Il vaut mieux lire un petit nombre de phrases avec soin, qu'un grand nombre avec légèreté. L'essentiel est que l'écolier les lise plusieurs fois de suite.

ART. XVIII.

En lisant les livres, l'écolier s'attachera principalement à reconnaître les caractères. Quand l'écolier saura reconnaître les caractères, il ne sera pas nécessaire que le maître les lui enseigne, l'écolier pourra lire seul.

PRONONCIATION.

ART. IX.

En lisant à haute voix, les écoliers prononceront les mots et les phrases clairement et avec noblesse; ils liront méthodiquement, sans ajouter ni retrancher un seul mot de la leçon; ils ne devront pas non plus intervertir l'ordre des caractères. Ce n'est qu'en lisant le même texte un grand nombre de fois, que les écoliers peuvent acquérir une belle prononciation.

MÉTHODE POUR ÉTUDIER ET RÉCITER LES LEÇONS.

ART. XX.

En étudiant sa leçon, l'écolier devra d'abord fixer le sens de chaque caractère, conformément au commentaire de Tchou-hi, et se borner à une paraphrase générale du texte. S'il comprend clairement le sens et la force des expressions, il n'aura pas de peine à les graver dans sa mémoire; le maître alors pourra lui ordonner d'expliquer. Si son explication manque d'exactitude, il devra la recommencer. Je crois qu'en suivant cette méthode, l'écolier pourra parvenir à l'intelligence du texte.

Cet article a évidemment pour objet de conserver les dogmes communs, ou l'orthodoxie 正學 *tching-hio*, et démontre,

1° Que toute liberté d'interprétation, ou ce qui revient au même, toute opinion hétérodoxe 異端 *i-touan*, est sévèrement proscrite, comme on le voit d'ailleurs par la constitution des examens et des concours;

2° Que dans les *Ssé-chou* (Livres classiques), la plupart des mots ont un sens traditionnel et consacré qu'un commentaire seul peut faire connaître;

C'est ainsi que les mots *humanité, justice, honnêteté, prudence, etc.* ont acquis un sens qui diffère du sens primitif, et surtout du sens que les Européens attachent à ces mots; car dans le langage des *Ssé-chou, l'humanité* n'est autre chose que la commisération; *la justice,* la haine du vice; *l'honnêteté*, le

respect intérieur et extérieur; *la prudence*, le sentiment du vrai, etc. etc.;

3° Enfin, que le commentaire de *Tchou-hi*, sur ces anciens livres, est un commentaire officiel.

ART. XXI.

La lecture des livres exige le concours simultané des yeux, de l'esprit et de la bouche.

L'élève doit se prémunir contre les distractions.

ART. XXII.

Quand on étudie sa leçon, il ne s'agit pas de la lire un nombre de fois déterminé; l'élève doit s'arrêter dès qu'il la sait. Si la leçon est difficile, tant qu'il ne la sait pas, l'élève ne doit pas s'arrêter, lors même qu'il l'aurait lue plusieurs centaines de fois.

ART. XXIII.

En étudiant leurs leçons, les écoliers devront lire à voix basse; on ne leur permettra pas de lire à haute voix.

ART. XXIV.

Les écoliers réuniront les textes qu'ils auront lus, et réciteront de mémoire ceux qu'ils auront étudiés à fond pendant les trois jours précédents. Ils devront les joindre ensemble avec un fil et ne pas les détacher.

ART. XXV.

En récitant leurs leçons, les écoliers devront avoir une prononciation claire, agréable et noble; ils éviteront de manger des mots, en parlant avec trop de précipitation.

ART. XXVI.

Si les écoliers sont nombreux, ils tireront au sort, avec de petites baguettes de bambou, l'ordre suivant lequel ils devront réciter leurs leçons; les écoliers ne se presseront point et ne s'assembleront point tumultueusement autour du maître.

ART. XXVII.

Après avoir lu un volume tout entier dans l'espace d'un jour; après avoir paraphrasé tous les chapitres de ce volume et les avoir récités sans s'être trompé d'un seul mot, si l'écolier, prenant au hasard vingt ou trente phrases du même volume, se trouve en état de les réciter en les expliquant, il pourra, dans ce cas, mais dans ce cas seulement, passer à l'étude d'un nouveau livre.

Devant le texte de cet article et devant les prescriptions que renferment les articles 3, 6, 16, 17, 20, 21 et 22, doivent disparaître les préjugés qui avaient cours relativement à la méthode pédagogique des Chinois. On va voir tout à l'heure que les maîtres cultivent plus l'intelligence que la mémoire des élèves.

PRINCIPES DE CALLIGRAPHIE.

* ART. XXVIII.

Pour tracer des caractères, l'écolier prendra d'abord son pinceau et le trempera dans l'eau; il ne devra pas commencer à écrire de gauche à droite.

* ART. XXIX.

Après avoir trempé son pinceau dans l'eau, l'écolier devra broyer l'encre sur sa pierre, avec aisance et conformément aux règles établies; il aura soin de ne point tacher ses doigts; il s'abstiendra soigneusement de jeter de l'eau ou de l'encre sur son écritoire ou sur sa pierre à broyer.

* ART. XXX.

En écrivant, l'écolier se tiendra droit sur son siége; il ne devra se pencher ni à droite ni à gauche.

* ART. XXXI.

En écrivant, les écoliers observeront le plus grand silence, et prêteront l'attention la plus profonde; on ne souffrira pas qu'ils tachent avec de l'encre ou salissent les modèles, ni qu'ils écrivent des caractères sur la table; ils ne devront pas non plus essuyer leurs pinceaux sur leurs écritoires.

ART. XXXII.

En écrivant des caractères avec le pinceau, les écoliers devront connaître l'ordre et la position des traits.

On devra former d'abord les traits qui se trouvent à gauche, puis ceux qui se trouvent à droite; ou bien on commencera par les traits qui sont dans le milieu, et on finira par ceux qui sont sur les côtés; ou bien encore on commencera par ceux qui sont en haut, et l'on finira par ceux qui sont en bas. (*Note de l'auteur du règlement.*)

ART. XXXIII.

En écrivant, les écoliers devront, d'une part, reconnaître les caractères, de l'autre, les former avec le pinceau.

ART. XXXIV.

En écrivant avec le pinceau, ils imiteront les formes correctes du dictionnaire Tching-yun; ils n'apprendront ni les formes cursives, ni les caractères vulgaires, sous peine d'échouer plus tard dans les examens publics.

Sous peine d'échouer, etc. Tel est le véritable motif de l'article. Les Chinois n'attachent pas d'ailleurs une très-grande importance à l'art calligraphique. Un auteur dit : « Quel rare « mérite y a-t-il à faire une composition littéraire, *à tracer « des caractères avec élégance,* 寫好字 à peindre « un tableau, à jouer aux échecs? Toutes ces choses ne sont

« que de l'adresse et de la mécanique. » (Voyez, au surplus, l'article 85 ci-après.)

ART. XXXV.

Chaque jour l'écolier détachera une feuille de son cahier d'exemples. Après qu'il aura calqué tous les caractères qui se trouvent sur cette feuille, il relira la leçon qu'il aura apprise le jour même. Le maître devra tracer ensuite, avec un pinceau rouge, quatre ou cinq des caractères qui se trouvent sur l'exemple, et ordonner à l'écolier de les reconnaître. Si l'élève peut reconnaître ces caractères, s'il se souvient en outre de la leçon qu'il a apprise, il ne commettra pas d'erreur plus tard, quand il composera sur un sujet littéraire.

On donne d'abord aux enfants de grandes feuilles écrites ou imprimées en caractères rouges, assez gros. Ils ne font que couvrir les traits d'une couleur noire avec leurs pinceaux, pour s'accoutumer à les former. Lorsqu'ils ont appris à former ces gros caractères, on leur en donne d'autres plus petits et qui sont noirs. En appliquant sur les feuilles de l'exemple une autre feuille blanche de leur papier, qui est transparent, ils y calquent les traits sur la forme de ceux qui sont dessous. (Davis's, *Eugraphia sinensis*.)

ART. XXXVI.

Quand l'écolier calquera une feuille d'exemples, si son écriture est défectueuse, le maître se servira d'un pinceau rouge pour corriger les caractères. Il enseignera à l'élève comment et de quelle manière il pourra parvenir à former des caractères exacts.

Il ne souffrira pas que l'écolier fasse la moindre faute en écrivant.

ART. XXXVII.

Chaque cahier d'exemples contiendra trente feuilles qui serviront aux exercices des écoliers pendant un mois; les élèves ne devront ni déchirer ni jeter les feuilles de leurs cahiers.

ART. XXXVIII.

Après avoir copié un cahier tout entier, si l'élève a calqué régulièrement et reconnu tous les caractères, sans commettre aucune faute, il pourra prendre alors un nouveau cahier d'exemples.

RESPECT DU AUX CARACTÈRES ÉCRITS.

ART. XXXIX.

Si l'écolier aperçoit à terre des feuilles de papier sur lesquelles se trouvent des caractères écrits, il devra les ramasser avec soin pour les brûler ensuite; il s'abstiendra d'essuyer la table ou d'éponger de l'eau sale avec ces feuilles; il ne devra pas s'en servir pour faire des enveloppes.

L'origine de la civilisation se confond, dans les idées chinoises, avec celle de l'écriture. C'est par l'invention des caractères, disent-ils, que les rites prirent naissance; que les relations morales qui existent entre les hommes commencèrent à se multiplier; que les lois devinrent invariables, etc. Telle est la cause de la haute vénération dont l'écriture est l'objet. (Voyez la préface du Dictionnaire de Morrison, 1re part. p. 1.)

EXPLICATION DES TEXTES.

ART. XL.

Chaque jour, pendant les exercices de lecture, on accoutumera les élèves à s'examiner intérieurement et à profiter des bons exemples. Le maître, en expliquant, dira à l'écolier : « Cette phrase vous « concerne-t-elle? Ce chapitre vous offre-t-il un mo- « dèle à suivre? » Distinguant d'une part ce qu'il faut imiter, de l'autre ce qu'il faut éviter, le maître discutera, sous ces deux rapports, les traits d'histoire ancienne et les préceptes moraux; il tâchera de produire une vive impression sur l'esprit de ses élèves, et s'ils commettent un autre jour quelque faute, il les réprimandera d'après les préceptes tirés du texte qu'ils auront expliqué.

L'exercice recommandé par l'article qui précède a deux objets principaux, la culture morale et la culture intellectuelle des élèves.

La culture morale, parce que l'instituteur fait un choix, un triage parmi ces traits historiques, et qu'en général l'exercice roule sur les *cinq états* de la condition humaine, et sur les devoirs qui naissent des rapports des hommes entre eux, comme les devoirs du père et du fils, du roi et du ministre, du mari et de la femme, etc. ou bien encore sur les règles particulières de l'éducation. Par exemple, il est de précepte à la Chine que le père, à défaut du père, la mère doit choisir pour ses enfants un bon voisinage. Le maître qui veut faire comprendre aux élèves l'utilité de ce précepte, lit une anecdote célèbre, le trait de la mère du philosophe Mencius, qui changea trois fois de domicile à cause de son fils, et

comme le règlement lui enjoint de *développer le précepte et de discuter l'exemple*, il prend occasion de cette lecture pour démontrer que les scènes bouffonnes et plaisantes que l'on voit dans les cimetières et sur les places de marché, ne valent pas les rites des écoles où l'on enseigne la morale et les lettres, etc.

La culture intellectuelle, parce que sans la connaissance de ces traits historiques que les Chinois appellent *Kou-ssé*, le style moderne (et particulièrement le style poétique) devient tout à fait inintelligible. Citons un exemple. La lecture des drames, comme on le verra plus tard, n'est pas interdite aux écoliers. Je suppose donc qu'un étudiant chinois lise le passage suivant tiré du drame *Teou-ngo-youen* :

« L'une ressemble à Tcho-chi; l'autre ressemble à Meng-« kouang..... Votre unique désir est de briser les liens qui « vous attachaient à votre premier mari. Quoi! lorsque la « terre de son tombeau est encore humide, vous songez à « serrer dans votre armoire les habits d'un nouvel époux! « N'avez-vous donc pas entendu parler de cette femme qui, « dans l'endroit où elle s'était retirée pour garder le deuil, fit « tomber, par ses cris de douleur, les longues murailles de la « ville? Vous souvenez-vous de celle qu'un homme voulut « séduire pendant qu'elle lavait de la gaze, et qui aima mieux « se jeter dans la rivière que de céder à ses instances? Vous « souvenez-vous encore de celle qui, sur la montagne où elle « regardait au loin son mari, fut métamorphosée en une « pierre insensible? O douleur! ô honte! comment une femme « peut-elle outrager de la sorte la piété, la vertu, etc.? »

Que pourra comprendre l'étudiant à la lecture de ce passage, s'il ne connaît pas l'aventure de Tcho-chi, la vie de Meng-kouang, etc.? Tout morceau de littérature qui contient des allusions historiques est une véritable énigme, dont la connaissance des Kou-ssé donne le mot, et c'est précisément à cause de cela que l'on insiste sur cette étude particulière.

ART. XLI.

En écoutant l'explication du maître, l'écolier devra éviter les distractions et prêter une oreille attentive; il ne devra pas détourner ses regards du maître, ni s'occuper d'idées étrangères au sujet de l'explication.

ART. XLII.

En lisant un livre précédemment expliqué, l'élève apportera dans cette lecture toute la contention d'esprit dont il est susceptible; il devra *discuter minutieusement son sujet et approfondir le sens de chaque paragraphe. Quand il comprendra clairement et saura par cœur le sens d'un paragraphe, il pourra lire alors le paragraphe suivant.* L'écolier ne devra jamais s'écarter de cette méthode.

ART. XLIII.

Si le sens d'une leçon ne se trouve pas suffisamment expliqué dans le livre, *l'écolier devra demander au maître tous les éclaircissements dont il aura besoin.* On ne souffrira pas qu'un élève conserve des notions imparfaites ou confuses.

ART. XLIV.

En expliquant à haute voix, l'écolier devra comprendre à fond son sujet; si son explication n'est pas suffisamment claire, *le maître exigera qu'il recommence l'explication du texte précédent.*

ANALYSE GRAMMATICALE.

ART. XLV.

En composant des phrases à forme symétrique ou antithétique, l'écolier devra diviser les mots par familles, et en former deux classes distinctes; il saura reconnaître le ton égal et les tons inégaux, les particules et les mots qui ont une signification propre, les noms et les verbes. L'écolier ne devra faire aucune faute d'analyse.

La forme symétrique ou antithétique d'une phrase, constitue le parallélisme, l'opposition, le contraste ou la corrélation. Cette figure, si commune, que Prémare la regarde comme le caractère propre de la langue chinoise « *Hoc scili-* « *cet linguæ sinicæ proprium est,* » prend sa source dans le dualisme dont j'ai déjà parlé, ou, ce qui revient au même, dans les symboles de l'*Y-king*.

Je suppose qu'un élève ait à analyser la phrase suivante :

家	*kia* famille.	晏	*ngan* tard.	觀	*kouán* observer.
之	*tchi* not. gén.	可	*kho* pouvoir.	朝	*tchhao* matin.
興	*hing* prospérité.	以	*i* part. aux.	夕	*si* soir.
替。	*thi* ruine.	識	*chi* reconnaître.	之	*tchi* not. gén.
		人	*jin* homme.	早	*tsào* de bonne heure.

EN FRANÇAIS :

« En observant à quelle heure un homme se lève et à « quelle heure il se couche, on peut prévoir pour lui un « avenir heureux ou malheureux. »

L'écolier devra reconnaître d'abord les mots d'une signification opposée: 朝 *tchao*, matin, et 夕 *si*, soir; 早 *tsao*, de bonne heure, et 晏 *ngan*, tard; 興 *hing*, prospérité, et 替 *thi*, ruine; puis les verbes corrélatifs 觀 *kouân*, observer, et 識 *chi*, reconnaître; le verbe facultatif 可 *kho*, pouvoir, la particule auxiliaire 以 *i*, qui, placée après 可 *kho*, conserve au verbe 識 *chi*, reconnaître, le sens actif, etc.

* ART. XLVI.

Avant d'*ouvrir* un sujet pour le reprendre et l'expliquer ensuite, l'écolier, usant de toutes les facultés de son esprit, doit s'appliquer à la lecture et à l'étude de l'*argument*.

Dans tous les livres à l'usage des écoles, chaque section est précédée d'un argument ou sommaire que les Chinois appellent *Ti-mo*.

COMPOSITIONS.

ART. XLVII.

Si l'écolier veut apprendre par cœur des morceaux de littérature, le maître choisira ceux qui ont été composés par les anciens. Il s'attachera de préférence aux morceaux clairs et faciles, et rejettera ceux qui seraient hors de la portée de son élève. On lira pour chaque genre de style deux chapitres différents, et le jour fixé pour les compositions, les écoliers tâcheront d'imiter la forme et le style de ces deux chapitres. Ceux qui auront lu avec fruit les bons modèles de la littérature classique, pourront facilement composer sur un sujet quelconque.

Les Chinois ont, comme nous, des *excerpta* ou recueils de morceaux choisis, sous le double rapport de la morale et du style. La grande Chrestomathie en seize volumes, intitulée, *Kou-wen-tché-i*, contient un choix des meilleurs morceaux de la langue, rangés par ordre de temps et de date, depuis la dynastie des Tcheou jusqu'à la dynastie des Ming. La Chrestomathie en dix volumes, intitulée, *Kou-wen-hou-tchou*, renferme quelques morceaux composés sous la dynastie actuelle (*Koue-tchao-wen*). Les ouvrages que les auteurs de ces recueils mettent le plus souvent à contribution, sont ceux de *Tso-khieou-ming* et de *Ssé-ma-tsien*.

ART. XLVIII.

Le maître choisira pour les commençants, des sujets de composition simples, clairs, faciles à com-

prendre et faciles à développer; puis il leur ordonnera de les traiter par écrit. Si un écolier ne peut pas traiter son sujet, il faudra qu'il l'explique de nouveau et le commente d'un bout à l'autre, puis recommence sa composition. Quand l'élève aura traité trois fois le même sujet, la matière sera épuisée.

Comme les articles qui suivent ne renferment que des prescriptions disciplinaires, on peut énumérer maintenant les objets généraux et les divers degrés de l'instruction publique chez les Chinois.

Le chapitre XXVI du *Ko-tchang-tiao-li*, en fixant les programmes des examens publics et des concours, distingue trois degrés dans l'instruction. Ces trois degrés sont résumés fidèlement et constatés par les trois examens publics établis pour le baccalauréat, la licence et le doctorat.

Le premier, appelé *Soui-kao*, examen annuel qui confère le grade de *Sieou-tsaï*, bachelier, porte sur les principaux objets dont se compose l'instruction primaire, et ces objets sont:

1° La morale;

2° La langue chinoise, comprenant le *Kou-wen*, ou style antique, et le *Kouan-hoa*, la langue commune. Le patois des provinces (*Hiang-tan*) est sévèrement proscrit dans les écoles;

3° La lecture;

4° L'écriture appelée *Kiaï-hing-chou*[1], et les exercices calligraphiques, conformément aux quatre-vingt-douze règles tracées par les maîtres;

5° L'interprétation exacte des quatre livres classiques (*Ssé-chou*), conformément au commentaire de Tchou-hi;

[1] Genre d'écriture exigé dans les examens pour les compositions écrites.

[2] Voyez M. Davis's, *Eugraphia sinensis*, *Transactions of the royal asiatic Society*, vol. I, part. 1, p. 304.

6° L'art de la composition en Kou-wen et en Kouan-hoa;
7° Les rites;
8° Et le chant.

L'examen de capacité ou de maturité appelé *Ko-kiu*, est une épreuve qui ne confère aucun grade, mais constate la capacité requise pour subir le second examen.

Le second examen, appelé *Hiang-chi*, confère le grade de Kiu-jin, licencié, et le troisième, appelé *Hoeï-chi*, celui de Tsin-ssé ou docteur.

L'instruction supérieure se constate par les épreuves des concours. Le premier concours, appelé *Tien-chi*, confère le titre de « membre du collége impérial des Han-lin, » et le second, appelé *Tchao-kao*, celui de Tchoang-youen.

Le premier examen a lieu dans le district; le second dans la province, et le troisième, dans la capitale de l'empire. Le premier concours est ouvert dans le palais impérial, hors de la présence de l'empereur, et le second, dans le palais impérial, en présence de l'empereur.

RÈGLES CONCERNANT LES REPAS.

ART. XLIX.

En sortant de l'école pour prendre son thé ou son repas, chaque élève s'en ira et reviendra de son côté; on ne souffrira pas que les écoliers se donnent des rendez-vous, ou se concertent ensemble pour faire des parties de jeu.

ART. L.

Quand un élève sortira pour prendre son thé ou ses repas, il devra rentrer promptement à l'école et reprendre sa tâche; on ne souffrira pas qu'il joue longtemps au logis.

ART. LI.

Quand il rentrera à l'école, après avoir pris son repas, on lui permettra de se promener çà et là dans la salle, pendant un quart d'heure ou une demi-heure au plus; il devra se remettre ensuite au travail.

BALAYAGE DE L'ÉCOLE.

ART. LII.

Tous les matins les élèves qui arriveront de bonne heure à l'école devront, chacun à leur tour et au jour fixé, arroser la salle et la balayer; ils brûleront ensuite des parfums devant la tablette de Confucius.

ART. LIII.

Pendant la classe, si un écolier se trouve forcé de satisfaire aux nécessités de la nature, on lui permettra de sortir quatre ou cinq fois, si c'est pour un petit besoin; si c'est pour un grand besoin, il ne pourra sortir qu'une fois.

RÈGLES CONCERNANT LES RITES ET LES CÉRÉMONIES.

ART. LIV.

Le premier et le quinzième jour de chaque lune, avant d'entrer à l'école, les élèves arrivés les premiers se salueront respectivement, et attendront

sur le seuil de la porte ceux de leurs camarades qui arriveront les derniers; puis ils se rangeront en ordre, défileront deux à deux devant la tablette de Confucius, et feront trois salutations profondes. Cet exercice aura pour but d'habituer les élèves à la pratique des rites et des cérémonies.

ART. LV.

Le premier et le quinzième jour de chaque lune, le maître, prenant quelques traits de piété filiale ou de respect envers les frères aînés, les expliquera et les développera clairement; il ordonnera ensuite aux élèves de s'approprier les exemples, afin de les imiter, et de graver profondément dans leur esprit le souvenir des belles actions. L'avantage que les élèves peuvent retirer de cet exercice n'est pas à dédaigner, mais il faut que le maître, en enseignant, ne craigne pas la fatigue.

J'ai publié moi-même dans le Trésor domestique un petit traité divisé en dix sections. Les sujets en sont clairs, faciles à expliquer et faciles à comprendre. On peut le donner aux élèves pour qu'ils le suivent avec soin, et en fassent l'objet de leurs études. (*Note de l'auteur du règlement.*)

OBLIGATIONS DES ÉCOLIERS PENDANT LES JOURS DE CONGÉ.

ART. LVI.

Pendant les jours de congé, les élèves recevront au logis les instructions de leur père et de leur

mère; les rendez-vous seront interdits; l'écolier ne devra pas sortir pour aller jouer au loin avec des camarades; il ne devra pas non plus les amener au logis pour faire des parties de jeu.

ART. LVII.

A l'école, les élèves écouteront chaque jour les enseignements de leur maître, liront les livres, composeront sur des thèmes donnés, et s'exerceront à la pratique des rites; au logis, ils écouteront les instructions de leur père et de leur mère, de leurs oncles, de leur frère aîné et des personnes âgées.

ART. LVIII.

S'il arrive que le père, la mère, ou les supérieurs d'un élève enseignent quelques préceptes ou commencent une instruction, les élèves devront sur-le-champ baisser la tête, écouter attentivement, et recevoir avec une entière soumission d'esprit les conseils qui leur seront donnés; ils ne se permettront point de critiquer les discours des personnes âgées, d'argumenter contre elles ou de faire des objections; on ne souffrira pas non plus qu'ils répondent brusquement et sans avoir réfléchi.

ART. LIX.

Les élèves auront un extérieur grave et réservé; ils ne devront point injurier les parents de leurs camarades, ni les livrer à la dérision; faire des rap-

ports ou se mêler des affaires secrètes des *appartements intérieurs;* ils n'arrêteront point leurs regards sur les femmes ni sur les filles.

ART. LX.

Si les élèves fréquentent de mauvaises sociétés ou contractent des liaisons coupables avec des hommes vicieux, il arrivera qu'entraînés par le mauvais exemple, ils ne tarderont pas à se pervertir; ils se livreront au mal, haïront le bien, et jusqu'à la fin de leurs jours, nuiront à la société. Ce mal est sans remède; il faut que l'élève cherche tous les moyens de s'en préserver.

Il s'en préserve par la fréquentation des bonnes sociétés. Tchou-hi, dans le *Siao-hio,* veut que l'étudiant s'approche des sages, comme on s'approche des fleurs qui répandent un agréable parfum, et qu'il fuie les méchants comme on fuit les serpents et les insectes venimeux.

ART. LXI.

Dans l'éducation des enfants, on doit songer, avant toutes choses, à la propreté. Les élèves prendront soin de leurs écritoires; il ne faut pas que la poussière s'amasse sur les pierres à broyer, ni que les pinceaux séjournent dans l'encre. Les écoliers tiendront leur livre à trois pouces de leur corps; on ne leur permettra ni de le frotter, ni de le gâter, ni de le ployer sur les angles; ils laveront leurs mains deux fois par jour, et ne répandront pas d'eau sale sur leur livre.

ART. LXII.

A l'école, les élèves auront chacun un siége, mais ils ne pourront pas recevoir, assis, les ordres de leur maître; ils ne devront pas s'agiter sur leur siége, ni changer de place avec leurs camarades.

RÈGLES CONCERNANT L'INTRODUCTION FURTIVE DES OUVRAGES FRIVOLES, ETC.

ART. LXIII.

Les objets dont on doit faire usage dans l'école, se borneront :

1° Aux livres d'étude;
2° Aux cahiers d'exemples;
3° Aux pinceaux;
4° A l'encre;
5° A la pierre à broyer.

Tout livre frivole est un obstacle aux bonnes études; on ne permettra pas que l'élève introduise furtivement dans l'école un livre inutile; on ne souffrira pas non plus qu'il apporte en cachette de l'argent, des jouets ou des mets superflus.

OBLIGATIONS DES ÉLÈVES A L'ÉCOLE ET HORS DE L'ÉCOLE.

ART. LXIV.

Les élèves, soit qu'ils parlent, soit qu'ils agissent, observeront toujours les règles de la politesse; ils

ne tiendront pas le langage bas et trivial des marchés et des puits publics, et n'imiteront pas les manières ignobles des gens qu'on y rencontre.

ART. LXV.

L'écolier doit être humble, doux et obéissant; on ne souffrira pas qu'il traite ses camarades avec rudesse, ou qu'il s'abandonne aux mouvements de la colère.

ART. LXVI.

L'écolier conservera sur son siége une attitude grave et circonspecte; il n'écartera pas les cuisses, ne croisera pas ses jambes, et ne se penchera ni à droite ni à gauche.

ART. LXVII.

Les écoliers, assis les uns à côté des autres, ne devront point s'entretenir tête à tête, se parler à l'oreille, se tirer par les habits, ni se donner des coups de pied. Le maître interdira les éclats de rire et le bourdonnement des voix.

ART. LXVIII.

Les écoliers marcheront dans les rues tranquillement et d'un pas ferme et assuré; ils ne devront ni frétiller, ni sautiller, ni faire des gambades; ils s'abstiendront de jeter des briques et de lancer des tuiles, d'insulter les grandes personnes, de taquiner ou d'effrayer les enfants; dans la foule, les écoliers

qui ne se connaîtront pas, ne causeront pas entre eux.

ART. LXIX.

En marchant ensemble, les écoliers n'iront point bras dessus, bras dessous, regardant à droite et à gauche; ils ne devront ni courir, ni sauter, ni pousser des cris en jouant; ils ne devront pas non plus discuter avec chaleur *sur les affaires politiques*.

ART. LXX.

Quand l'écolier rencontrera, chemin faisant, une personne âgée ou un membre de sa famille, il devra s'arrêter aussitôt, incliner sa tête, croiser les mains sur sa poitrine et faire une révérence profonde. Il ne faut pas que l'écolier salue son supérieur avec précipitation, ou qu'il évite sa présence par la fuite. Si la personne qui passe lui adresse une question, il doit répondre sans hésiter, mais avec respect, et attendre que la personne soit passée pour se remettre en marche.

ART. LXXI.

En marchant avec un élève plus âgé que lui, il prendra la droite et cédera le côté d'honneur à son compagnon; mais avec son père, sa mère, ses supérieurs ou des personnes âgées, il devra toujours marcher derrière.

ART. LXXII.

La conversation de l'écolier devra être facile et polie, simple et naturelle comme la vérité; il ne marmottera pas d'une manière stupide ou confuse; il ne mentira point; il parlera à voix basse et sans s'échauffer; on ne souffrira pas qu'il discute vivement et avec bruit, qu'il se vante ou apprête à rire.

ART. LXXIII.

La révérence de l'écolier doit être aisée, régulière, profonde et arrondie; il la fera sans indécision, précipitation ni roideur.

ART. LXXIV.

L'écolier, debout, doit être tranquille et ferme sur ses jambes; il ne s'appuiera pas sur une hanche, à la manière des boiteux.

ART. LXXV.

Quand l'écolier se lèvera pour saluer, il faudra que son maintien soit grave, sérieux, et que ses gestes expriment le respect; il ne devra pas néanmoins avoir un air bas et rampant.

RÈGLES CONCERNANT LA TOILETTE ET LES VÊTEMENTS.

ART. LXXVI.

L'écolier fera sa toilette avec la plus grande décence; il ne devra être ni paresseux ni lent à s'habiller.

ART. LXXVII.

Ses vêtements, son bonnet et sa chaussure devront être unis et simples, mais propres, comme il convient à un lettré; on lui interdira les broderies et les ornements de luxe.

ART. LXXVIII.

L'écolier devra ménager avec soin ses vêtements, son bonnet et sa chaussure; il ne devra ni les salir, ni les gâter, ni les déchirer.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE CONTRE LE FEU.

ART. LXXIX.

En hiver, quand les écoliers apportent des brasiers à l'école, ils ne doivent ni jouer avec le feu ou les cendres, ni brûler aucun objet; les élèves ne s'approcheront point du brasier, et ne se presseront point autour du feu, dans la crainte de brûler leurs vêtements.

ART. LXXX.

A l'école, tous les élèves seront placés par rang d'âge.

ART. LXXXI.

Lorsqu'une personne viendra visiter l'école, tous les élèves descendront de leurs siéges, formeront la haie et salueront l'étranger. Quand on les dispensera du salut de cérémonie, ils feront chacun une révérence, puis retourneront tranquillement s'asseoir à leur place.

Si l'étranger interroge les élèves, ceux-ci devront répondre tour à tour; si l'étranger ne leur adresse aucune question, les écoliers s'abstiendront de parler en sa présence, de chuchoter avec leurs voisins, de rire ou de faire du bruit.

DEVOIRS DES ÉCOLIERS EN L'ABSENCE DU MAITRE.

ART. LXXXII.

S'il arrive que le maître reçoive une invitation des parents d'un de ses élèves, ou soit obligé de sortir pour affaires, les écoliers observeront, en son absence, les règles et les usages de l'école; ils liront les textes qu'ils auront précédemment étudiés; ils ne devront point descendre de leurs siéges, appeler leurs camarades, sauter dans la salle; ils ne devront point non plus se dire des injures, ou faire des

parties de jeu; les grands n'insulteront pas les petits; on ne se battra point; on ne brisera point les pinceaux, les écritoires ou autres objets servant aux études.

SÉVÈRE INTERDICTION DU JEU, ETC.

ART. LXXXIII.

Les écoliers n'apprendront point de choses dont on ne peut retirer aucun avantage, comme les jeux de cartes ou de dés. Ils ne joueront ni au volant, ni au ballon, ni aux échecs; ils ne nourriront point d'oiseaux ni de quadrupèdes, ni de poissons, ni d'insectes. Ils n'apprendront point à jouer sur des instruments à vent ou à cordes, ni à chanter en s'accompagnant de ces instruments. De pareilles occupations sont interdites comme inutiles; non-seulement elles mettent obstacle aux bonnes études, mais elles disposent le cœur à la dissipation et aux voluptés; les maîtres doivent les proscrire avec la plus grande sévérité.

ART. LXXXIV.

Le jeu, dont l'argent est le mobile, doit être par-dessus toute chose sévèrement interdit aux écoliers; il fatigue l'esprit, provoque la colère, fait que l'élève gaspille le temps et néglige ses études. Rien n'est plus préjudiciable que le jeu. Cette habitude vicieuse, contractée dans la jeunesse, amène infail-

liblement, dans l'âge mûr, la dissolution de la famille et la perte du patrimoine.

ART. LXXXV.

Quoique le kin (instrument de musique) et les échecs, l'art de peindre les caractères et le dessin, soient des choses bonnes en elles-mêmes, elles sont cependant un obstacle aux devoirs essentiels de l'écolier; c'est à cause de cela que le maître doit les proscrire.

ART. LXXXVI.

Les nouvelles obscènes, les comédies licencieuses, les livres écrits en *Siao-choue* (c'est-à-dire les romans), et les chansons rustiques, partagent l'attention et nuisent beaucoup aux études. Les ouvrages de ce genre ne doivent jamais tomber sous les yeux des écoliers.

ART. LXXXVII.

Les compositions poétiques font les délices des hommes qui ont acquis une grande réputation littéraire; mais le jeune écolier qui se livre à la versification néglige ses études principales.

ART. LXXXVIII.

Les liaisons amicales qui donnent naissance aux allées et venues, aux causeries familières, aux rendez-vous, aux reconduites, sont encore un obstacle

aux études sérieuses. Les maîtres et les élèves ne doivent pas mettre cet avis en oubli.

ART. LXXXIX.

Le choix des aliments doit être abandonné aux convenances personnelles. Le sage n'a pas à s'en occuper, ainsi que cela est recommandé dans le *Lun-iu*.

ART. XC.

En mangeant, l'écolier doit s'accoutumer à la mastication complète des aliments; il ne doit pas avaler gloutonnement, ni chercher dans la partie la plus reculée du plat les morceaux qui lui conviennent; il ne doit pas non plus manger à moitié un morceau et le remettre ensuite sur le plat.

ART. XCI.

Si les écoliers sont admis à un banquet, ils commenceront par demander respectueusement la permission de s'asseoir. Une fois assis, ils ne promèneront point leurs regards à droite et à gauche; ils ne coudoieront point leurs voisins; ils ne s'agiteront pas sur leurs chaises; ils ne parleront point trop haut et ne babilleront point. Les écoliers ne lèveront point leur tasse, ni leurs bâtonnets; ils ne boiront point sans observer les convives, afin que leurs mouvements coïncident avec ceux des autres; ils ne mangeront pas à pleine bouche; ils ne boiront pas à longs traits; enfin, ils ne répandront ni leur

vin, ni leur bouillon. Toutes ces choses sont des infractions aux rites et à la bienséance.

ART. XCII.

Lorsque les convives se mettront à table, l'écolier devra se tenir à l'écart par humilité et se placer après les autres; il ne devra pas s'asseoir sur une chaise élégamment ornée.

ART. XCIII.

Les écoliers ne boiront pas beaucoup de vin, afin que, dans la conversation, ils ne parlent pas d'une manière déraisonnable, et ne s'écartent pas des règles et des usages de la société.

ART. XCIV.

Si les écoliers veulent sortir du logis, ils salueront d'abord leur père et leur mère, et leur demanderont respectueusement la permission de sortir. En rentrant à la maison, ils salueront encore leur père et leur mère, et leur demanderont respectueusement la permission de rentrer.

ART. XCV.

Si les écoliers restent au logis pour y prendre du divertissement, ou bien s'ils s'en éloignent pour faire une commission, ils devront envoyer un domestique prévenir respectueusement le maître de

leur absence, et lui demander une permission pour un temps déterminé. Ils ne chercheront point de prétextes et ne diront point de mensonges pour se soustraire à l'étude.

RÉCOMPENSES.

ART. XCVI.

Quand les écoliers profitent des instructions; quand ils se conforment aux règlements de l'école, apprennent bien leurs leçons, écrivent bien leurs copies, le maître peut prononcer leur éloge ou leur donner des bâtons d'encre ou des pinceaux d'honneur, afin de stimuler leur zèle et d'engager les autres à les imiter.

PUNITIONS.

ART. XCVII.

A l'égard de ceux qui ne profitent pas des instructions, qui contreviennent aux règlements, qui récitent mal leurs leçons ou tracent mal les caractères, on les reprendra d'abord deux ou trois fois; s'ils ne se corrigent pas, on les obligera de se mettre à genoux à leur place, afin de leur faire honte. Si cela ne réussit point, on les fera mettre à genoux à la porte de la classe, ce qui est une grande humiliation pour eux; enfin, si tous ces moyens sont infructueux, on en viendra à les frapper; mais on se gardera bien de leur infliger ce châtiment après

leur repas, dans la crainte de les rendre malades, ou de les frapper avec violence sur le dos, de peur de les blesser.

HONORAIRES DU MAITRE.

ART. XCVIII.

Les honoraires (*cho-sieou*) du maître doivent être payés aux époques fixées par l'usage. On ne cherchera ni prétextes ni moyens dilatoires pour tromper le maître. Chaque jour l'écolier lui présentera du thé ou du riz; mais il ne faut pas qu'on offre au précepteur une trop grande quantité d'aliments; que chacun en donne à sa guise, ce sera toujours assez. Quant aux cadeaux qui se font aux vingt-quatre *tsieï-ling* (quinzaines de jours) de l'année; quant au vin, aux fruits, etc. il sera loisible d'en donner ou de n'en pas donner : chacun suivra ses facultés. On ne doit pas permettre que l'écolier, au logis, tourmente ses parents pour obtenir de pareils cadeaux.

IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION.

ART. XCIX.

Ceux qui lisent les livres apprennent à connaître, dès l'âge le plus tendre, les préceptes de la raison, et se mettent en état de suivre avec distinction, dans l'âge mûr, l'honorable carrière des lettres et des emplois publics. L'éducation des enfants est donc, de toutes les bonnes choses, celle qui inté-

resse le plus la société. Cependant on voit tous les jours des parents stupides, qui ont des enfants et ne leur apprennent point à lire; on voit des enfants stupides qui ont des livres et qui n'en font point usage. Qu'arrive-t-il de là? que les caractères s'abrutissent et se dépravent. Les hommes qui se livrent au mal, violent les lois et finissent par encourir les châtiments publics, sont ceux qui n'ont point étudié dans leur enfance. Mais combien il est rare que ceux qui savent lire les livres, et comprennent à fond les maximes qu'ils renferment, pervertissent leurs voies! Je sais que les travaux de l'agriculture ne souffrent pas de retard; il serait à désirer toutefois que les cultivateurs eux-mêmes envoyassent chaque année leurs enfants à l'école, vers la dixième lune, et ne les rappelassent qu'au printemps, vers la troisième : par ce moyen, *leurs enfants pourraient achever leurs études* (litt. *devenir des hommes*) *en quatre ou cinq ans.*

On peut induire de là que trois années d'études dans une école publique, mais trois années consécutives, suffisent à un élève pour acquérir l'instruction du premier degré. Celui qui *reçoit de l'éducation* (les Chinois disent exactement comme nous 受教者), devient un homme, 成人 *tchhing-jin;* celui qui n'en reçoit pas, vit et meurt sans être individuellement pour quelque chose dans l'histoire du monde, 成空 *tchhing-khong*, il est annihilé..

DEVOIRS DES MAITRES.

ARTICLE C ET DERNIER.

Ceux qui se chargent de l'éducation des enfants (litt. *ceux qui deviennent précepteurs d'hommes*) doivent être doués de la plus haute sagesse. Puisqu'ils enseignent (les livres), il faut qu'ils se bornent aux devoirs de leur état, donnent aux écoliers les explications nécessaires, avec zèle et activité. C'est ainsi que les précepteurs peuvent accumuler des bienfaits, augmenter le nombre de leurs bonnes actions, et acquérir des droits à la vénération des familles. Mais il s'est élevé, dans ces derniers temps, une classe de maîtres d'école, qui joignent à leurs fonctions la pratique de la médecine; les uns tirent les sorts et vendent des horoscopes; les autres écrivent des placets pour le public, ou font l'office d'entremetteurs et de courtiers. Toutes ces occupations, étrangères aux études, partagent leur attention et les obligent à des déplacements. Comment trouveraient-ils le temps d'enseigner? Cette conduite est préjudiciable aux intérêts des écoliers, qui ne peuvent pas achever leurs études; elle est encore préjudiciable aux intérêts des maîtres, qui perdent leur réputation et finissent par être méprisés de ceux qui les emploient.

NOTICE

Sur un monument arabe conservé à Pise,
par M. J. J. Marcel.

Je me suis chargé de faire hommage à la Société asiatique, au nom de notre collègue M. de Villeneuve, du dessin ci-joint, contenant la représentation de trois inscriptions koufiques, et du monument sur lequel ces inscriptions sont placées. En faisant cette présentation, je crois devoir offrir au conseil quelques détails sur ce monument singulier, sur l'explication que j'en ai donnée, et sur les conjectures que cette explication elle-même m'a suggérées.

M. de Villeneuve, qui a été mon élève dans l'étude des langues orientales, me fit part, à l'époque où il recevait mes leçons, et où il voyait chez moi plusieurs alphabets koufiques de différents genres, qu'il se rappelait avoir vu à Pise, dans un de ses voyages précédents en Italie, un monument portant des inscriptions, dont les caractères lui semblaient analogues à ceux dont je lui donnais le tableau. Sur le désir que je lui témoignai de connaître ce monument, il me fit la promesse d'en prendre des calques, au premier voyage qu'il ferait de nouveau en Italie. Parti au mois d'avril dernier, il s'est hâté de remplir sa promesse, dont le

résultat est le dessin que j'ai l'honneur d'offrir en son nom à la Société asiatique.

Ce monument est un hippogryphe de bronze, ayant de hauteur une brasse et un tiers (177 centimètres 1 tiers), sur deux brasses de longueur (1 mètre 16 centimètres). Il est placé sur un piédestal, en marbre de diverses couleurs, décoré des armes de Pise, et est posé isolément à l'angle gauche d'une galerie latérale du cimetière nommé *Campo-Santo*, à Pise.

Cet hippogryphe a la tête et les ailes d'un aigle; les appendices (*barbigli*), qui se trouvent sous le bec, ressemblent à ceux d'un coq; il a les quatre pattes semblables à celles d'un chien; on remarque sur les épaules et sur les cuisses quelques figures d'animaux divers, tels qu'un chat, un aigle, un lion, etc.

Les trois inscriptions koufiques qui donnent quelque intérêt à ce monument, sont placées, la première et la dernière, sur chacune de ses ailes; la seconde décore sa poitrine.

Inscription n° 1.

بَرَكَةٌ كَامِلَةٌ وَنِعْمَةٌ سَابِغَةٌ وَ

Inscription n° 2.

غِبْطَةٌ كَامِلَةٌ وَسَلَامَةٌ دَائِمَةٌ وَعَافِيَةٌ

Inscription n° 3.

كَامِلَةٌ وَسَعَادَةٌ وَغِبْطَةٌ لِصَاحِبِهِ

Traduction.

« Benedictio excelsa, et favor jucundus, et — « Fortuna undique tuta, et conservatio perpetua et « incolumitas — perfecta; et felicitas, et perpetuitas « (sit) domino ejus. »

OBSERVATIONS.

1° Quelques-uns des mots que renferment ces trois inscriptions, qui se suivent, de manière à n'en former qu'une seule, pourraient être lus et traduits d'une manière différente de celle que je viens de présenter. Moi-même, à la première inspection, j'avais lu également كَامِلَةٌ (*perfecta*), le second mot de la première inscription, le deuxième de la seconde, et le premier de la troisième. Un examen plus réfléchi des formes différentes de quelques-uns des éléments de ces mots, m'a porté à lire différemment les deux premiers, et j'y ai été engagé surtout par la considération qu'il est peu probable que les Arabes aient pu, dans une inscription aussi courte, répéter trois fois le même adjectif, appliqué à des substantifs différents. Au reste, le mot que j'ai lu كَامِحَةٌ pourrait également se lire كَامِخَةٌ (*superans*, *superbiens*), et offrir un sens non moins convenable.

2° Le quatrième mot de la première ligne pré-

sente aussi des variantes dans sa lecture. Je l'avais d'abord lu سَامِكَةٌ (*præstans, permanens, firma, solida*), tandis que M. de Villeneuve croyait y lire le mot شَامِلَةٌ (*circumdans, complectens*); mais j'ai fini par reconnaître que la forme extraordinaire qui précède le ة était, non un ك ni même un ل, mais un ح; et que le mot سَامِحَةٌ, que me donnait cette lecture, convenait d'autant plus à cette place, que, suivant l'usage souvent suivi par les Arabes dans leurs inscriptions, il donnait une rime plus analogue à celle du second mot du premier membre de phrase كَامِحَةٌ. J'ajouterai que si l'on persiste à vouloir prendre pour un ل la lettre que, dans ce mot, j'ai cru être un ح, on peut aussi le lire سَامِلَةٌ (*bene se habens, optimo statu fruens*).

3° Le second mot de la seconde inscription a été lu par moi كَامِيَةٌ, de préférence au premier mot de la troisième inscription, avec lequel il a des formes presque identiques, parce que, dans la seconde, les deux dernières lettres de ce mot sont de la même hauteur, tandis que, dans le premier mot de la troisième, la lettre à laquelle j'ai conservé la valeur du ل excède de beaucoup, par la tête, le ة qui le suit, comme le ل excède en effet le ة dans l'écriture arabe ordinaire.

Au reste, quelles que soient les variantes que

l'on suive dans la lecture de cette triple inscription, le sens en est toujours le même : c'est un vœu en faveur de celui à qui doit appartenir l'objet sur lequel l'inscription est tracée. On trouve des inscriptions de même genre sur des vases, des armes, etc.; et notre savant collègue M. Reinaud, dans son important ouvrage sur les antiquités orientales du cabinet de M. de Blacas, a rapporté plusieurs monuments où des inscriptions pareilles sont tracées. M. de Mure et M. Frœhn en ont publié de même nature; et moi-même, je possède dans mon cabinet deux miroirs magiques et deux vases, sur lesquels des inscriptions à peu près semblables sont tracées.

Il est à regretter que cette inscription ne nous offre pas le nom du prince pour lequel ce monument a été construit; nous aurions pu y asseoir nos conjectures sur les circonstances qui ont pu amener à Pise une pièce évidemment fabriquée dans l'Orient. Les souvenirs des habitants ne nous aideront pas beaucoup à expliquer cette énigme : suivant la tradition la plus répandue dans la ville, les Pisans, à leur retour de la conquête des îles Baléares, auraient transporté cet hippogryphe dans leur cité. Ainsi, d'après cette hypothèse, l'hippogryphe serait de construction mauresque, et un trophée enlevé par l'Italie aux Maures d'Espagne. Ce transport aurait, dit-on, eu lieu à l'époque même où on jetait les fondements de la magnifique cathédrale de Pise (*il Domo*). De là vient une autre tradition : celle-ci prétend qu'on trouva l'hippogryphe

en creusant les fondations d'une aile ajoutée à cet édifice. Quoi qu'il en soit de la vraisemblance de l'une ou de l'autre tradition, ce qui paraît certain, c'est qu'après que le *Dôme* fut achevé, l'hippogryphe fut placé au sommet d'une des flèches (*comignoli*) élevées au levant. Depuis ce temps, l'hippogryphe a non-seulement été un ornement de la cathédrale, mais encore il a servi de texte aux radotages des contes les plus fabuleux du vulgaire. C'était, disaient les uns, une idole adorée par les Arabes; suivant les autres, cette statue servait d'oracle; elle vomissait du feu de sa bouche, et on alla même jusqu'à assurer qu'on avait trouvé dans son ventre des matières combustibles. Au reste, cette statue est creuse, ce dont on a pu s'assurer, soit par son poids, soit par l'ouverture qu'a laissée la rupture de sa queue, qui manque entièrement, et qui avait, suivant quelques-uns, la forme d'un serpent.

L'hippogryphe resta sur son trône aérien jusqu'à l'an 1828. A cette époque, le conservateur du *Campo-Santo*, M. Lazinio, qui avait fait du cimetière un musée des arts, et à qui les antiquaires doivent tant de reconnaissance, conçut le projet de réunir cette antiquité à celles qu'il rassemblait dans son musée, afin de l'offrir d'une manière facile et plus commode à l'examen des observateurs. Après plusieurs instances faites au magistrat communal, et secondé par le chevalier Bruno Scorzi, il obtint la permission de descendre le monument du sommet où il était perdu pour l'observation, en faisant sur-

tout valoir pour motif la crainte que son exposition à cette hauteur ne le rendît plus destructible à l'intempérie des saisons. Ce fut alors que, par ses soins, l'hippogryphe fut placé dans l'endroit où on le voit maintenant, sur le piédestal dont on lui doit aussi la construction.

Aux hypothèses présentées ci-dessus, me serait-il permis d'en ajouter deux autres? Elles me sont inspirées par l'observation du monument lui-même, dont la partie supérieure représente un aigle, animal dont l'effigie ne se trouve dans aucun des monuments mauresques de l'Espagne, tandis que dans l'Orient, sur les médailles des Ortokides, nous voyons représenté l'aigle, soit simple, soit à deux têtes. Il serait alors possible qu'au lieu d'avoir été enlevé aux îles Baléares, l'hippogryphe ait été réellement transporté de l'Orient, par les Pisans, à l'époque des croisades.

Mais, il me semble aussi qu'une autre origine peut être attribuée à ce monument. On n'a pas oublié qu'à l'époque de ses guerres si opiniâtres et si acharnées contre les papes Grégoire IX et Innocent IV, l'empereur Frédéric II avait appelé auprès de lui des troupes musulmanes [1], et qu'il les ré-

[1] Frédéric II semblait par ses mœurs et la manifestation de ses opinions plutôt musulman que chrétien : il fut publiquement accusé au concile de Lyon, en 1245, de liaisons intimes avec les princes mahométans, de participation à leurs mœurs et à leurs croyances; d'avoir un harem, des gardes musulmanes. Déjà, dans ses lettres adressées à tous les princes chrétiens en 1239, le pape Grégoire IX l'avait excommunié, en formulant contre lui l'accusation d'avoir blasphémé à la diète de Francfort, et d'y avoir dit, devant

pandit dans plusieurs villes de l'Italie, dont elles formaient les garnisons les plus redoutables[1]. Ne serait-il pas présumable que cet hippogryphe à tête d'aigle, réunissant ainsi l'insigne de l'empire germanique à des inscriptions votives en caractères arabes, fût un hommage rendu par la garnison musulmane de Pise, à l'empereur allemand qui la tenait à sa solde? On expliquerait alors et tout le monument lui-même, et son enfouissement, dû à la haine des habitants pour ces étrangers, lorsqu'enfin ils furent expulsés de l'Italie.

Du reste, j'abandonne cette dernière conjecture à la critique des orientalistes, la trouvant tout aussi vraisemblable que les premières hypothèses, et la croyant d'autant mieux admissible, qu'elle rend un meilleur compte du monument[2].

toute l'assemblée, « que le monde entier avait été trompé par trois « fameux imposteurs, Moïse, Jésus et Mahomet, mettant encore le « second au-dessous des deux autres, etc. »

[1] Cette colonie musulmane occupait principalement la ville de *Luceria*, qui lui doit son nom actuel de *Nocera delli pagani;* mais ses détachements ont fourni des garnisons pour toutes les villes de l'Italie septentrionale qui tombaient au pouvoir de Frédéric II.

[2] Voyez, au surplus, les quatre intéressants mémoires de notre honorable collègue M. le colonel Fitz-Clarence (M. le comte de Munster) sur l'emploi des mercenaires mahométans dans les armées chrétiennes, *Journal asiatique*, première série, tome X, page 65, et tome XI, pages 33, 106 et 172.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 14 décembre 1838.

Il est donné lecture d'une lettre de M. de Macedo, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lisbonne, par laquelle il adresse à la Société un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Discurso lido na Academia real das sciencias de Lisboa.* Lisbonne, 1838, in-4°. Les remercîments de la Société seront adressés à M. de Macedo.

M. Pickering écrit de Boston pour adresser au conseil un exemplaire d'un ouvrage dont il est l'éditeur, et qui a pour titre, *Narrative of the Shipwreck of the American ship Mentor.* Boston, 1836, in-12. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Pickering.

M. Cahen fait hommage à la Société du tome IX de sa traduction de la Bible avec le texte hébreu en regard. Les remercîments de la Société soront adressés à M. Cahen.

M. d'Avezac, secrétaire de la Société de géographie, écrit au conseil pour lui transmettre le tome Ier et la troisième partie du tome VIII du Journal de la Société de géographie. M. d'Avezac fait en même temps hommage au conseil de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Relation des Mongols ou Tartares, par Jean du Plan de Carpin.* Paris, 1838, in-4°. M. d'Avezac, présent à la séance, reçoit les remercîments du conseil, et M. Eyriès est prié de vouloir bien faire un rapport verbal sur la publication de M. d'Avezac.

Le secrétaire communique au conseil une lettre de M. Kowalewsky, adressée de Casan à M. Jacquet, et qui con-

tient des renseignements curieux sur la littérature mongole. On arrête que le secrétaire demandera à la famille de M. Jacquet l'autorisation de faire paraître dans le Journal de la Société tout ou partie de cette lettre.

M. le comte de Lasteyrie demande qu'une commission soit nommée pour examiner les titres littéraires de M. Kowalewsky et pour le proposer, s'il y a lieu, comme membre honoraire de la Société. MM. de Lasteyrie et E. Burnouf sont nommés membres de cette commission.

BIBLIOGRAPHIE.

Kitab Wefeyat el-Aiyan, ou *Vies des hommes illustres, d'Ibn-Khallikan* [1].

Le Dictionnaire biographique d'Ibn-Khallikan est un de ces ouvrages de la littérature arabe qui ont été jugés avec une égale faveur par les nationaux et par les savants de l'Europe. Il renferme les notices de plus de huit cents personnages les plus remarquables de l'islamisme, et il offre des faits et des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. L'auteur s'y montre profondément versé dans l'histoire et la littérature de sa nation; il y fait preuve d'un esprit de critique rare chez un musulman, et il y laisse apercevoir qu'aucun genre des connaissances de son temps ne lui fut étranger.

Le travail de M. Tydeman intitulé : *Specimen philologicum*

[1] Paris, 1838-39. Imprimerie de MM. Firmin-Didot. Le texte arabe formera 8 livraisons de 160 pages chacune; le prix de la livraison est de 10 francs. Les deux premières sont en vente.

exhibens conspectum operis Ibn-Chalikan; l'article de M. de Sacy dans la Biographie universelle (t. XXI, page 156, au mot *Ibn-Khilkan*), et les notes de MM. Hamaker, de Hammer et autres orientalistes, ont déjà fait connaître la vie de ce célèbre historien et le mérite de son ouvrage. On a reconnu que la publication du texte ou même d'une traduction de ce beau livre serait de la plus haute importance pour la science; mais que de difficultés s'opposaient à l'exécution d'une si grande entreprise! Au milieu d'une foule de variantes présentées par les manuscrits, il fallait démêler le vrai texte de l'auteur; il fallait vérifier les dates, fixer l'orthographe des noms propres, corriger les passages altérés par des copistes sans instruction, et rétablir les fragments de poésie, transcrits, en général, d'une manière peu exacte; on sait d'ailleurs combien la poésie arabe, rapportée même correctement, est difficile à entendre.

Pour surmonter de tels obstacles il ne suffisait pas d'avoir à sa disposition un grand nombre de manuscrits de cet ouvrage; l'éditeur devait se trouver à portée d'une riche collection de manuscrits orientaux, comme celle de la Bibliothèque du roi, où il pût, non-seulement vérifier dans les auteurs originaux les fréquentes citations faites par Ibn-Khallikan, mais encore, puiser dans d'autres ouvrages, une foule de renseignements indispensables. Mais, avant tout, il devait se faire une idée générale de l'organisation civile et religieuse des pays musulmans, et posséder une teinture de leurs sciences; la jurisprudence et les traditions ne devaient pas lui être étrangères; une parfaite connaissance du système grammatical des Arabes lui était indispensable; il lui fallait savoir la prosodie et avoir étudié d'une manière spéciale la poésie; des connaissances dans la géographie et les mathématiques mêmes lui étaient nécessaires; et il devait surtout s'être bien familiarisé avec l'histoire des musulmans, et avoir feuilleté les ouvrages les plus importants de leur littérature.

En entreprenant de donner une édition critique des Vies des hommes illustres, l'éditeur avait senti combien

était difficile la tâche qu'il s'était imposée; il avait depuis longtemps reconnu tous les obstacles qui s'opposaient à une parfaite intelligence du texte d'Ibn-Khallikan, et il craignait de ne pouvoir acquérir toutes les connaissances nécessaires pour réussir dans un semblable travail. Ce furent les conseils de nos orientalistes les plus distingués, l'approbation de l'illustre M. de Sacy, ses paroles encourageantes qui portèrent l'éditeur à donner suite à ses recherches et à tenter enfin une entreprise qui semblait d'abord au-dessus de ses forces; il comptait d'ailleurs sur la bienveillance de son vénéré maître, toujours prêt à l'aider de ses hautes lumières; il espérait jouir pour longtemps des secours de cette puissante intelligence qui n'abordait les difficultés que pour les résoudre. Plein de confiance dans un tel appui, l'éditeur osa mettre son projet à exécution; rien ne paraissait lui manquer, soutenu comme il l'était par le chef des orientalistes.

Déjà M. de Sacy avait vu la première partie de ce travail; l'éditeur comptait lui en présenter dans peu de mois la suite, quand les lettres orientales furent plongées dans le deuil. Privé désormais d'un tel secours, il ne lui restait plus qu'à redoubler d'application et de travail; et étant embarqué dans cette entreprise, il lui fallait continuer à suivre la route que son illustre maître lui avait indiquée. Il a donc réuni tous ses efforts pour donner une édition exacte du biographe arabe; mais il craint d'y laisser encore à désirer. Il doit cependant faire connaître à quelles sources il puise maintenant les renseignements qui lui manquent; car il tient à prouver qu'à défaut de talent il fait son travail avec conscience.

Pour la vérification des faits et des dates, l'éditeur a consulté principalement le *Kamil* d'Ibn-al-Athîr, le *Mirat ez-Zeman* d'Ibn ed-Djewzi, les ouvrages d'Aboul-Mehasin et de Macrizi, Hadjj-Khalifa, etc.

Les listes généalogiques ont été vérifiées toutes les fois que cela a été possible, dans le *Kitab el-Aghani*, l'*Ensab el-Arab*, les lexiques de Djewhari et de Firouzabadi, et le Traité sur l'orthographe des noms propres, par Dhehebi.

On a vérifié les renseignements bibliographiques à l'aide du Dictionnaire de Hadjj-Khalifa. Pour les renseignements sur les poëtes et les littérateurs, l'éditeur a consulté le *Kitab el-Aghani*, le *Kitab el-Fihrest*, le *Scherh Schewahid el-Moghni* de Soyouthi, le *Yetîmet ed-Dehr* de Thaalebi, le *Kherîda* d'Imad ed-Dîn, le *Mesalik-el-Absar, etc.*

La vie des docteurs, des lecteurs, des traditionnaires, etc. a été éclaircie à l'aide de différents ouvrages, tels que les *Thabekat el-Fokehâ*, *Thab. el-Korrâ*, *Thab. el-Mohaddithîn*, *Thab. as-Schafeïn*, *etc.*

L'histoire des compagnons de Mahomet a été revue dans le *Siret er-Resoul*, le *Siër as-Selef*, le *Telkih* d'Ibn-ed-Djewzi, et le *Kitab el-Mearif* d'Ibn-Kotaîba.

On a vérifié les traditions au moyen du grand recueil de Bokhari et du *Mischkat el-Mesabîh.*

L'Histoire des Visirs par Fekhr ed-dîn, l'Histoire des Atabeks et celle des Seldjoukides n'ont pas été négligées.

Les ouvrages sur les dogmes de la religion musulmane ont été mis à contribution, ainsi que les traités qui exposent les points de différence entre les quatre rites orthodoxes.

Les fragments de poésie cités par Ibn-Khallikan ont été vérifiés au moyen des *Diwans* nombreux que possède la Bibliothèque du roi, ainsi que du *Yetima* et du *Kherîda.*

Enfin les épreuves sont lues par notre confrère, M. Reinaud, professeur d'arabe, ce qui offre une nouvelle garantie de la correction du texte.

L'éditeur a eu à sa disposition environ douze copies différentes de l'ouvrage d'Ibn-Khallikan. Ce nombre de manuscrits lui a été de la plus grande utilité pour reconnaître le texte original; il est cependant résulté de cet accroissement de richesses une source d'embarras dont il est bon de rendre compte. On croit démêler, au milieu de tant de copies, plusieurs rédactions différentes, lesquelles peuvent s'élever au nombre de quatre ou cinq.

La première représente bien certainement le texte primitif de l'ouvrage, mais c'est un texte fort incomplet quand

on le compare avec celui qui est offert par la grande majorité des manuscrits, et qui est, sans aucun doute, *la seconde édition* du recueil, et faite par l'auteur même; on le reconnaît jusqu'à la dernière évidence par les additions dans lesquelles l'auteur parle souvent de lui-même, de ses anciens professeurs et maîtres, des nouveaux faits qu'il vient d'apprendre; tout, jusqu'au style, prouve que ce travail émane aussi d'Ibn-Khallikan. La troisième rédaction ne se rencontre que dans deux manuscrits, lesquels ne sont cependant pas toujours d'accord entre eux; on y remarque de nouveaux articles, d'autres qui ont été considérablement abrégés, ou bien refondus en renfermant des additions. Il ne paraît pas que cette rédaction soit l'ouvrage de l'auteur lui-même: les articles ajoutés sont tantôt du genre de ceux qu'il disait dans sa préface ne pas vouloir admettre dans son recueil; tantôt ils ne renferment que des rêveries mystiques; souvent aussi on y remarque de graves erreurs dans les noms propres, les faits et les dates : ces articles sont, du reste, presque toujours dépourvus d'intérêt, et on doit les regarder comme l'ouvrage de quelque musulman plus dévot qu'instruit. Quant aux articles originaux qui ont été seulement retouchés, ils ont souffert plus ou moins de l'inhabileté du nouveau rédacteur; des suppressions faites mal à propos, des transpositions inutiles et des additions mal placées, voilà ce qu'on rencontre dans cette édition. Ainsi, pour donner un exemple du peu de jugement avec lequel ces changements ont été opérés, il suffira de dire que dans un des articles originaux, Ibn-Khallikan cite un fragment de poésie dans lequel il trouve une grande ressemblance, pour les idées, avec une autre morceau qu'il rapporte ensuite; et en effet l'analogie en est frappante. Que fait le nouveau rédacteur? il place entre ces deux morceaux un morceau de son choix qui coupe le sens et ne répond nullement à l'intention d'Ibn-Khallikan. Souvent encore il est en contradiction avec lui-même, et il reproduit quelquefois les mêmes passages en les attribuant chaque fois à un auteur différent. Il est impossible de supposer que ce soit là

le travail d'Ibn-Khallikan, écrivain si remarquable par son exactitude; il faut le considérer seulement comme une mauvaise compilation et le travestissement d'un bon ouvrage; c'est, en un mot, un *pseudo-Ibn-Khallikan.*

La quatrième rédaction n'est représentée que par un seul manuscrit; les articles y sont abrégés et retouchés, et l'auteur n'y parle plus à la première personne. Ces altérations continuent à se rencontrer pendant à peu près les cent premières notices biographiques, ensuite reparaît presque intact le texte de la seconde rédaction, la seule authentique, la seule qu'un éditeur doive adopter.

Pendant que le texte s'imprime, l'éditeur s'occupe de faire la traduction de la partie qui a déjà paru; il s'attache, dans des notes, à éclaircir les questions historiques, à rétablir les omissions de l'auteur, à expliquer les expressions difficiles et les allusions aux usages et aux mœurs de l'orient. A la fin de la traduction sera placé un index complet des noms propres, ainsi que les notices biographiques des personnages dont il est fait mention par Ibn-Khallikan, mais auxquels il n'a pas consacré un article particulier. Cette partie sera disposée par ordre alphabétique, et on y trouvera aussi l'explication de plusieurs termes qui se rencontrent très-souvent dans la traduction, tels que les mots *Imam, Traditionnaire, Rawi, Tabi, Jurisconsulte, Collége, Katib, Scheïkh, etc.;* enfin, rien ne sera négligé pour rendre ce travail, sinon complet, du moins utile à toutes les classes des orientalistes.

M. G. DE S.

M. Garcin de Tassy a consacré, il y a quelques mois, un article à la Grammaire turque de Lumley Davids, et il a fait connaître les marques d'intérêt que plusieurs souverains ont données à la mère de l'auteur, une mort prématurée l'ayant enlevé au monde savant peu de temps après la publication de son ouvrage. Nous trouvons aujourd'hui dans les jour-

naux anglais, la traduction d'une lettre que cette dame recommandable vient de recevoir du pacha d'Égypte. Nous croyons faire plaisir aux lecteurs du Journal asiatique en la reproduisant ici :

« Honorable, intelligente et estimable Mme Davids ! Mon ami « sincère, son excellence le colonel Campbell, élevé de rang « et de dignité, consul général à Alexandrie pour l'illustre gou- « vernement d'Angleterre, m'a envoyé un excellent ouvrage « enseignant à traduire l'anglais en turc et le turc en anglais ; « surprenante preuve d'habileté de l'auteur qui a ainsi mon- « tré, quoique presque encore dans l'enfance, une connais- « sance approfondie de toutes les subtilités de la science gram- « maticale. J'ai lu ce livre avec un grand plaisir ; mais j'y ai « appris avec peine que son estimable auteur, après avoir « atteint la perfection ici bas, était monté au ciel. Le monu- « ment qu'il a laissé de ses progrès dans les sciences solides « et de ses heureuses tentatives, doit accroître notre regret « pour sa perte, mais être en même temps une source de con- « solation pour vous. Si, par la bénédiction du Très-haut, cette « lettre vous parvient, elle sera un témoignage de ma sincère « considération envers vous. »

21 jumazî ulevel 1254 (10 août 1838).

MUHAMMAD ALÎ.

JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1839.

LE COMBAT DE BEDR,

Épisode de la vie de Mahomet,

Par M. A. Caussin de Perceval.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La puissance de Mahomet a eu de bien faibles commencements; le petit combat de Bedr l'a fondée. Ce fait mérite donc notre intérêt à cause de ses résultats. Les auteurs musulmans se sont plu à en rapporter les détails avec un soin minutieux, et ces détails réunis forment un des épisodes les plus dramatiques de la vie du législateur guerrier de l'Arabie. Le récit que j'en présente ici pourra offrir quelque attrait aux lecteurs qui ont déjà une idée suffisante de l'histoire arabe, pour connaître les principaux personnages qui jouent un rôle dans cette scène. Je l'ai rédigé d'après les documents que m'ont fournis Aboulféda, le *Kitâb el-aghâni* [1], et surtout

[1] Vol. I, fol. 241 à 246, et 253 à 255.

Ibn-Héchâm [1], que j'ai suivi presque pas à pas, en conservant tous les traits de sa narration, qui m'ont paru propres à peindre les mœurs de l'époque.

LE COMBAT DE BEDR.

Depuis son arrivée à Médine, Mahomet avait fait, soit en personne, soit par ses officiers, plusieurs incursions sans résultat contre les Coraichites, dont les persécutions l'avaient obligé à quitter la Mekke. Dans la dernière seulement de ces entreprises, il y avait eu du sang répandu et du butin rapporté. Abdallah, fils de Djahch, envoyé avec huit musulmans vers Nakhla, afin de reconnaître ce que faisaient les Coraichites, avait rencontré une de leurs petites caravanes, faiblement escortée, et l'avait pillée. Deux Mekkois avaient été faits prisonniers, et le chef de l'escorte, nommé Amrou ben el-Hadhrami, allié de la famille d'Abdchems, avait perdu la vie dans le combat.

Cela s'était passé dans le mois de radjab, l'un de ceux dont les Arabes, païens ou musulmans, respectaient la sainteté privilégiée. Ce fut à cette occasion que Mahomet, pour répondre aux reproches des Coraichites, sur cette violation d'un mois sacré, commise d'ailleurs sans son ordre, et pour donner

[1] *Sirat*, manuscrit n° 629 de la Bibliothèque royale, fol. 109 et suiv.

à la fois à cet acte une improbation et une excuse, publia ce verset du Coran :

« On t'interrogera au sujet du combat qui a eu « lieu dans le mois sacré. Réponds : Il est mal d'a- « voir combattu dans ce temps ; mais ceux qui op- « posent l'incrédulité à la parole divine, qui cherchent « à faire abjurer aux fidèles leur religion, qui les « ont forcés à sortir de la cité sainte, dont ils étaient « habitants, ceux-là ont commis un bien plus grand « mal aux yeux de Dieu. L'idolâtrie est pire que le « meurtre [1]. »

Bientôt après, l'attention de Mahomet fut éveillée par une nouvelle qui offrait aux musulmans l'espoir d'obtenir un avantage considérable et de faire éprouver à leurs ennemis un immense préjudice.

Les Coraichites faisaient, chaque année, deux grandes expéditions commerciales, l'une d'été, l'autre d'hiver. C'était, dit-on, Hâchem, fils d'Abd-ménâf, qui avait institué cet usage [2] lorsqu'il était investi des fonctions nommées *rifâda* et *sicâya* [3]. Cette année, le soin de conduire en Syrie une de ces expéditions avait été confié à Abousofyân, fils de Harb. A la tête d'une caravane de mille chameaux chargés de précieuses marchandises, il revenait, en ce moment, vers la Mekke, et avait sous

[1] *Coran*, II, 213.

[2] *Sirat*, 20 *v*.

[3] Elle consistaient à fournir de l'eau et à donner des repas aux pèlerins pendant tout le temps du pèlerinage. Voyez M. de Sacy, *Notices des man.* t. IV, p. 551.

ses ordres une escorte de trente à quarante guerriers, parmi lesquels on comptait plusieurs hommes de marque, tels que Makhrama, fils de Naufel (de la famille des Zohris), et Amrou, fils d'Elâs, qui, depuis, conquit l'Égypte.

Au commencement du mois de ramadhân, Mahomet apprit l'arrivée de cette caravane dans le Hedjâz et forma aussitôt le projet de l'enlever. Il réunit les musulmans et leur dit : « Voici une caravane qui rapporte de Syrie à la Mekke de « riches marchandises appartenant aux Coraichites. « Allons la surprendre ; peut-être est-ce un butin que « le ciel nous destine. »

Une partie des musulmans s'empressa de répondre à cet appel. Les autres se déterminèrent à ne point quitter Médine, dans la confiance que le nombre de leurs compagnons qui s'offraient à exécuter l'entreprise, était suffisant pour qu'ils pussent s'emparer de la caravane sans combat. Mahomet se mit en route à la tête de trois cent quatorze hommes, dont quatre-vingt-trois émigrés de la Mekke, ou Mohâdjeriens, et deux cent trente et un Médinois ou Ansârs [1]. On portait devant lui deux drapeaux noirs, l'un, appelé *ocâb* العقاب, était entre les mains d'Ali, fils d'Aboutâleb, l'autre dans celles d'un Médinois. Le *liwa,* ou étendard principal, qui

[1] Tels sont les nombres indiqués par le *Sirat,* fol. 132 et 128 *v.* Suivant Aboulféda et l'*Aghâni* (I, 254), la troupe de Mahomet se composait de trois cent treize hommes, dont soixante-dix-sept Mohâdjeriens, et deux cent trente-six Ansârs.

était blanc, fut donné à Mossab, fils d'Omaïr, fils de Hâchem [1], le drapeau des Ansârs, à Saad, fils de Maâdh, et le commandement de l'arrière-garde, à Caïs, fils d'Abousassaa, de la famille de Nadjâr.

Les trois cent quatorze musulmans n'avaient pour montures que soixante-dix chameaux, c'est-à-dire un chameau pour trois ou quatre personnes, qui montaient l'animal tour-à-tour. Ainsi, Mahomet alternait avec Ali et Marthad; son oncle Hamza, avec Zeïd, fils de Hâretha, Aboukebchè et Aneça [2]; son beau-père Aboubekr, avec Omar et Abderrahmân, fils d'Auf. Néanmoins la petite troupe musulmane avait encore avec elle trois chevaux dont les noms ont été conservés : c'étaient Baredjè, appartenant à Micdâd, fils d'Amrou, de Behrâ; Yaçoun, à Zobèïr, fils d'Awwam, et Sèïl, jument de Marthad, fils d'Aboumarthad, de Ghani. Mais, suivant l'usage des Arabes dans leurs courses guerrières, on conduisait ces chevaux à la main, afin de réserver leur vigueur pour l'occasion.

Cependant Abousofyân, en entrant dans le Hedjâz, avait pris un chemin qui, passant entre Médine et la mer, menait la caravane à Bedr, lieu où se tenait un marché très-fréquenté. Il avait eu

[1] C'est-à-dire, de Hâchem, fils d'Abdménâf, fils d'Abdeddâr. La famille d'Abdeddâr avait aussi à la Mekke la garde du *liwa*. Il ne faut pas confondre le Hâchem dont il est ici question avec l'aïeul de Mahomet, Hâchem, fils d'Abdménâf, fils de Cossaï.

[2] Tous trois étaient des affranchis de Mahomet. Aneça était Abyssin, et Aboukebchè, Persan; quant à Zeïd, il était Arabe de la tribu de Kelb.

la précaution d'envoyer des espions recueillir des nouvelles. Lui-même il prenait des informations auprès de tous les voyageurs qu'il rencontrait. Instruit, par un heureux hasard, du projet de Mahomet et de sa sortie de Médine, il dépêcha en toute hâte à la Mekke, Damdam, fils d'Amrou, homme de la tribu de Ghifâr, dont il acheta les services à prix d'argent. Il le chargea de recommander aux Coraichites d'accourir promptement et en forces à la défense de leur caravane, et poursuivit sa route, agité de vives inquiétudes.

Trois jours avant l'arrivée de Damdam à la Mekke, Atika, fille d'Abdelmottalib, fit un rêve qui l'alarma. Elle envoya chercher son frère Abbâs et lui dit : « J'ai fait, cette nuit, un rêve qui me donne « à craindre quelque catastrophe prête à tomber « sur les Mekkois; mais ne publie pas ce que je « vais te raconter. — Voyons ce que c'est, dit Ab- « bâs. — Il m'a semblé voir arriver un homme « monté sur un chameau. Il s'est arrêté au val d'Ab- « tah, et s'est écrié : Perfides, mettez-vous en cam- « pagne d'ici à trois jours et courez à votre perte. « Le peuple s'assembla autour de lui et le suivit « jusque dans l'enceinte du temple, où il entra. Là, « il cria de nouveau : Perfides, mettez-vous en cam- « pagne d'ici à trois jours et courez à votre perte. « Puis, il gravit avec son chameau la montagne « d'Aboucoubaïs, et parvenu au sommet, il répéta « son cri menaçant, prit un quartier de rocher et le « lança contre la Mekke. La pierre roula au pied

« du mont, s'y brisa et se divisa en éclats, qui al-
« lèrent frapper toutes les maisons de la ville. —
« Certainement, dit Abbâs, voilà une vision pro-
« phétique : il ne faut point la divulguer; garde-toi
« d'en parler à qui que ce soit. »

A peine sorti de chez sa sœur, Abbâs rencontra Wèlîd, fils d'Otba, qui était son ami. Il lui communiqua, sous la condition d'une discrétion profonde, le récit du rêve de sa sœur. Wèlîd le confia à son père Otba, celui-ci à d'autres : bientôt ce fut le sujet de toutes les conversations.

Le lendemain matin, Abbâs alla accomplir les tournées sacrées, *tawâf*, autour de la Caaba. Aboudjahl, fils de Hechâm, était assis dans le parvis avec plusieurs de ses parents, causant du rêve d'Atika. Il dit à Abbâs : « Père de Fadl, quand tu auras fini « les tournées, viens nous parler un instant. »

Abbâs ayant terminé son acte de dévotion, s'approcha du groupe et s'assit. « Enfants d'Abdelmot-
« talib, dit ironiquement Aboudjahl, depuis quand
« avez-vous une prophétesse dans votre famille? —
« Que signifie cela? répondit Abbâs. — Je veux
« parler de la vision d'Atika. — Quelle vision? —
« N'est-ce pas assez que, parmi vous, enfants d'Abd-
« elmottalib, les hommes se fassent prophètes? Faut-
« il que les femmes aussi s'attribuent le don de
« prophétie? Il a été annoncé à Atika, dans son
« rêve, que nous nous mettrions en campagne sous
« trois jours. Eh bien! nous allons attendre trois
« jours. Si la prédiction se vérifie, à la bonne heure ;

« mais si les trois jours se passent sans que rien « nous oblige à prendre les armes, alors nous vous « donnerons un brevet constatant que vous êtes, « parmi les Arabes, la famille des imposteurs par « excellence. »

Abbâs, déconcerté, ne trouva rien de mieux à répondre que de nier la vision de sa sœur, et le groupe se dispersa. Le soir, toutes les femmes de la famille d'Abdelmottalib se réunirent chez Abbâs et l'assaillirent de reproches. « Voilà ce que c'est, « lui disaient-elles, que d'avoir laissé ce scélérat « d'Aboudjahl poursuivre de ses invectives des « hommes de votre maison[1]; maintenant il attaque « aussi les femmes. Toi qui as entendu ses propos « outrageants, comment as-tu eu la pusillanimité « de les souffrir? — C'est vrai, j'ai eu tort, répon- « dit Abbâs; je n'ai rien su lui riposter; mais, j'en « jure par Dieu, je le provoquerai sur ce sujet, et « s'il recommence à parler d'une manière blessante, « je vous donnerai satisfaction. »

Le matin du troisième jour depuis le rêve d'Atika, Abbâs, plein d'un ressentiment que les discours des femmes avaient monté au plus haut point, et bien décidé à réparer sa faiblesse, se rendit au parvis du temple, où il espérait trouver Aboudjahl; en effet, il l'aperçut. Il se dirigea aussitôt vers lui, dans l'intention de provoquer de sa part une nouvelle insulte, et de l'en faire repentir. Aboudjahl était un homme vif; sa physionomie était hardie,

[1] Allusion à Mahomet.

son regard ferme, sa langue bien affilée. Au moment où Abbâs s'approcha de lui, il s'élança vers la porte du temple et disparut en courant.

« Qu'a-t-il donc? se dit Abbâs à lui-même; que « Dieu le maudisse! Aurait-il peur de moi et se « douterait-il que je viens lui chercher querelle? » En disant cela, il suivit les pas de son adversaire.

La cause de la sortie précipitée d'Aboudjahl était qu'il avait entendu une voix, dont l'oreille d'Abbâs n'avait pas été frappée, la voix de Damdam, fils d'Amrou, le Ghifârite. Ce messager d'Abousofyân, arrivé à l'instant, était dans le vallon voisin du temple, monté sur son chameau. En signe de désolation, il avait coupé les oreilles de l'animal, tourné la selle sens devant derrière et déchiré ses vêtements; et il criait de toutes ses forces : « Coraichites, à la caravane! à la caravane! Mahomet « veut enlever vos riches marchandises. A peine « pourrez-vous arriver à temps pour les défendre. « Au secours! vîte, au secours! »

Cette alarme fit oublier à Abbâs ses intentions hostiles contre Aboudjahl, et préoccupa également celui-ci. Les Coraichites firent à la hâte leurs préparatifs de départ. « Mahomet, disaient-ils, croit « qu'il aura bon marché de cette caravane comme « de celle d'Amrou ben el-Hadrami; mais, par Dieu! « nous lui ferons voir qu'il se trompe. »

L'exaltation des Mekkois produisit une sorte de levée en masse. Ceux qui ne pouvaient marcher en personne fournissaient un remplaçant. La seule

famille d'Adi ben Caab, soit pour garder la ville, soit qu'elle n'eût point de marchandises dans la caravane, resta dans ses foyers; mais tous les personnages marquants d'entre les Coraichites prirent les armes, excepté Aboulahab qui, se trouvant indisposé, envoya à sa place Elâssi, fils de Hechâm, de la famille de Makhzoum. Elâssi, après avoir perdu au jeu, contre Aboulahab, toutè sa fortune, avait joué et perdu aussi sa liberté. Ses parents, sollicités de le racheter, avaient répondu : « Nous ne « donnerions pas pour lui un poil de chameau. » Elâssi était devenu ainsi l'esclave de son vainqueur, et avait été employé par lui comme ouvrier forgeron. Aboulahab, en cette occasion, lui promit la liberté, s'il revenait.

Omeyya, fils de Khalaf, homme illustre de Coraich, et déjà avancé en âge, avait aussi annoncé l'intention de se faire remplacer, à cause de sa corpulence qui le rendait peu propre à la guerre. Tandis qu'il était assis dans l'enceinte du temple, Ocba, fils d'Aboumouaït, se présenta à lui, tenant en main une cassolette garnie de charbons allumés et de parfums. Il la plaça devant lui : « Omeyya, lui dit-« il, parfume-toi, car tu es une femme. » Cet affront détermina Omeyya à partir avec l'armée coraichite, qui se mit promptement en marche au-devant de la caravane.

Cette armée avait cent chevaux, et se composait d'un millier de soldats. Dans son chemin, elle passa auprès d'un camp d'Arabes de la tribu de Ghifâr. Le

chef de ces Arabes, nommé Khoufâf, fils de Rahda, ayant offert aux Coraichites un secours d'hommes et d'armes, ils le remercièrent et répondirent : « Pour combattre des guerriers, nous sommes assez « forts ; si nous combattons contre Dieu, ainsi que « le prétend Mahomet, aucun secours humain ne « pourrait nous être utile. » Pleins de confiance dans leur nombre, les Mekkois continuèrent ainsi leur marche, en se dirigeant vers Bedr.

Les musulmans étaient sortis de Médine le 8 [1] du mois de ramadhân. Ils avaient d'abord traversé le défilé nommé *Nakb elmédinè,* qui les avait conduits à Elakîk ; puis ils avaient passé successivement à Dhou'lholaïfa, à Soukhaïrât elyèmâm, à Seyyâlè, à Yèchoukè et au puits de Rauhha. Jusque-là, ils avaient suivi le chemin direct de Médine à la Mekke. Parvenu à quelque distance au-dessus de Rauhha, au lieu nommé Mounsaraf, Mahomet laissa sur la gauche la route de la Mekke, et s'en éloigna obliquement par la droite, dans l'intention de gagner Bedr. Après avoir franchi une vallée nommée Rahcân et le défilé de Safrâ, il arriva devant la bourgade de Safrâ, située entre deux montagnes.

De là, il envoya à la découverte, vers Bedr, deux de ses gens, Basbas, fils d'Amrou, et Adi, fils d'Abouzagbâ. Tous deux appartenaient à la tribu alors païenne de Djohaina, dont ils s'étaient séparés en embrassant l'islamisme. Le premier s'était affilié

[1] Aboulféda et l'*Aghâni* disent le 3 de ramadhan.

aux Bènou Sâëda, le second aux Bènou Nadjâr, familles de Médine. Mahomet ayant ensuite demandé le nom de la montagne au pied de laquelle il se trouvait, et des Arabes qui l'habitaient, on lui répondit que la montagne s'appelait *Moukhzi* [1], et ses habitants les *Bènou'nnar* [2]. Il trouva ces noms de mauvais augure, et ne voulant pas, pour cette raison, s'arrêter en cet endroit, il passa outre, prit sur la droite du village de Safrâ, et alla faire halte dans la vallée de Dhafirân.

Là, Mahomet apprit que les Coraichites s'étaient mis en campagne pour protéger leur caravane contre son attaque. Aussitôt il tint conseil avec ses compagnons, et leur communiqua l'information qu'il venait de recevoir. Il avait lieu de craindre que la perspective d'un combat qui n'avait pas été prévu, et qu'il faudrait soutenir contre un ennemi bien supérieur en nombre, n'ébranlât le courage des musulmans. Aboubekr, se levant le premier, exprima sa ferme résolution d'obéir, dans cette circonstance, à tous les ordres qu'il plairait au prophète de donner. Omar, fils de Khattâb, parla ensuite et témoigna avec énergie les mêmes sentiments. Après eux Miedâd, fils d'Amrou, se leva et dit : « Prophète, conduis-nous où Dieu t'ordonne de nous « conduire. Nous n'imiterons pas les enfans d'Israël, « qui disaient à Moïse : *Va, toi et ton seigneur, com-* « *battez ensemble contre l'ennemi; pour nous, nous res-*

[1] C'est-à-dire : « qui attire la confusion. »
[2] « Enfants du feu. »

« *tons ici.* Mais nous te dirons : Va, toi et ton sei-
« gneur, combattez l'ennemi, nous le combattrons
« avec vous. »

Mahomet le remercia et donna des éloges à son zèle. Les trois personnages qui venaient de parler étaient des émigrés de la Mekke, et ce que Mahomet voulait surtout connaître, avant d'adopter un parti, c'était les dispositions des Ansârs ou Médinois, qui en l'invitant à venir chercher un refuge parmi eux, lui avaient, à la vérité, juré de le défendre[1], mais non de sortir de leur ville pour prendre l'offensive contre ses ennemis. Il insista donc pour qu'on lui donnât des avis. Les Médinois devinèrent sa pensée, et Saad, fils de Maâdh, leur chef principal, prit la parole au nom de tous : « Cette demande, dit-il, « paraît s'adresser particulièrement à nous Ansârs. « — Oui, en effet, dit Mahomet. — Prophète de « Dieu, continua Saad, nous croyons à la vérité de « ta mission ; nous avons fait serment de t'obéir : « conduis-nous donc où tu le jugeras à propos. « Quand tu voudrais nous mener au milieu des flots « de la mer, nous y marcherions à ta suite. » Mahomet satisfait, s'écria : « Hé bien ! marchez donc « en avant avec moi, et réjouissez-vous, car nous « enlèverons la caravane, où nous battrons l'armée « coraichite. J'en ai la promesse du ciel. »

A l'instant il donna l'ordre du départ. Après avoir passé au lieu nommé Debbè, il laissa sur sa

[1] Second serment d'Acaba. (*Vie de Mahomet*, p. 28, traduction de M. Noël Desvergers.)

droite le mont Hannân et alla camper à quelque distance de Bedr. Ses deux émissaires Basbas et Adi étaient de retour. Ils s'étaient rendus avec toute la célérité possible à Bedr, dont une famille de Djohaïna habitait le territoire. Ayant arrêté leurs chameaux auprès d'un puits, pour s'y rafraîchir, ils avaient entendu la conversation de deux femmes, dont l'une réclamait de l'autre le payement d'une dette. La débitrice disait à la créancière : « Je te payerai « lorsque j'aurai fait quelques bénéfices avec les gens « de la caravane qui doit arriver ici demain ou « après-demain. — C'est vrai, » avait ajouté un troisième interlocuteur, qui était Medjdi, fils d'Amrou, chef de la tribu de Djohaïna. Enchantés d'avoir recueilli ces mots, Basbas et Adi s'étaient hâtés de rejoindre Mahomet. Ils croyaient n'avoir point été remarqués; mais Medjdi les avait aperçus.

Comme ils venaient de quitter Bedr, Abousofyân lui-même, précédant sa caravane, y arriva en reconnaissance. Il s'adressa à Medjdi et lui dit : « As-« tu vu quelque étranger rôder par ici? — Je n'ai vu « personne de suspect, répondit Medjdi, excepté « cependant deux voyageurs montés sur des cha-« meaux. Ils ont fait halte au pied de cette colline, « et ont puisé de l'eau dans ce puits; après quoi ils « sont partis. » Abousofyân court au pied de la colline et reconnaît l'endroit où les chameaux s'étaient arrêtés. Il y trouve leur crottin, l'éparpille, et l'examinant avec attention, il y voit des noyaux de dattes. « Par Dieu! s'écrie-t-il, c'étaient des chameaux de

« Yathrib (Médine)[1]. » Averti, par cet indice, que des musulmans étaient venus épier sa marche, il retourne promptement vers sa caravane, et changeant son itinéraire, il évite Bedr, qu'il laisse sur sa gauche, et se rapproche de la mer. Il côtoie le rivage en pressant le pas, et parvient à se mettre hors de la portée des musulmans; puis il continue tranquillement sa route, après avoir envoyé à l'armée des Coraichites un exprès pour les informer que leur caravane ne court plus de danger, et les engager à reprendre le chemin de la Mekke.

Les Coraichites s'étaient avancés jusqu'à Djohfa où ils avaient dressé leurs tentes pour passer la nuit. L'un d'eux, Djouhaïm, fils de Salt, descendant de Mottalib, eut une vision qu'il raconta ainsi à ses compagnons : « J'étais entre la veille et le sommeil. « Il m'a semblé voir paraître un cavalier, menant « avec lui un chameau. Il s'est écrié : Otba est « mort! Cheiba est mort! Abou'lhikam est mort! il « a nommé encore plusieurs personnes. Ensuite, ou- « vrant d'un coup de sabre la gorge de son cha- « meau, il l'a lancé au milieu de notre camp, dont « toutes les tentes ont été marquées du sang qui « jaillisait de sa blessure. » Aboudjahl, qui était désigné dans ce rêve comme une des victimes desti-

[1] Les dattes, étant fort communes à Médine, étaient la nourriture habituelle des hommes et des chameaux. D'autres animaux domestiques, les chiens, par exemple, étaient aussi accoutumés à en manger, comme on peut le voir par un trait cité dans le Mémoire de M. Perron, *Journal asiatique*, cahier de novembre 1838, p. 455.

nées à périr bientôt, car son véritable nom était Abou'lhikam, tourna ce récit en ridicule et dit : « Allons, voici encore un prophète, cousin de Ma- « homet. » Cependant le rêve de Djouhaïm ne laissa pas de faire impression sur quelques esprits.

Le message d'Abousofyân arriva sur ces entrefaites. Une partie des Coraichites était disposée à écouter le conseil de retourner à la Mekke. Aboudjahl s'opposa énergiquement à la retraite. « Non, « dit-il, il ne faut point retourner à la Mekke avant « de nous être rafraîchis à Bedr, et d'y avoir passé « trois jours à donner des festins, à boire du vin, à « entendre les concerts des musiciennes; afin que « tous les Arabes parlent de notre campagne, et con- « servent à l'avenir une haute idée de nous. » Akhnas, fils de Charîk, descendant de Thakîf, mais affilié à la famille mekkoise de Zohra, voyant que l'avis d'Aboudjahl prévalait, s'adressa aux Zohris, parmi lesquels il jouissait de beaucoup de considération, et leur dit : « Enfants de Zohra, vous êtes sortis de « la Mekke pour aller défendre vos marchandises et « votre parent Makhrama, fils de Naufel. Maintenant « que le ciel les a tirés du péril, regagnez vos foyers; « ne vous exposez pas inutilement et repoussez les « instigations de cet homme. » Dociles à la voix d'Akhnas, les Zohris se retirèrent. Tous ceux des parents de Mahomet qui n'avaient point embrassé l'islamisme, ou qui n'en faisaient pas profession ouverte, étaient dans l'armée coraichite, entre autres Tâlib, fils d'Aboutâlib, frère aîné d'Ali. Quelqu'un lui

ayant dit : « Nous savons bien, enfants de Hâchem, « que vos vœux sont pour Mahomet, quoique vous « vous soyez mis en campagne avec nous, » Tâlib, piqué de ce propos, abandonna l'armée et partit avec les Zohris.

Tous les autres Coraichites, entraînés par les discours d'Aboudjahl, continuèrent leur marche en avant et allèrent camper au pied de la colline d'Akankal. Au delà de cette colline, dans la direction du nord, est la vallée de Bedr, nommée *Yalyal*. Bedr et ses puits sont situés au bas du coteau septentrional de cette vallée, c'est-à-dire du côté le plus rapproché de Médine.

Tandis que les Coraichites étaient derrière les monticules au midi de Bedr, Mahomet se trouvait sur les collines au nord de la vallée. Accompagné d'Aboubekr, il sortit de son camp pour chercher des nouvelles. Il rencontra un vieil Arabe et lui demanda s'il avait appris quelque chose des Coraichites ou de Mahomet et de sa troupe. « Faites-moi « d'abord connaître qui vous êtes, dit le vieillard. « — Parle le premier, nous parlerons ensuite. — Est-« ce bien convenu? — Oui. — Hé bien! j'ai appris « que les musulmans sont sortis de Médine tel jour, « et que les Coraichites sont partis de la Mekke tel « jour. Si les informations que l'on m'a données sont « exactes, et si mes conjectures ne me trompent pas, « Mahomet doit être, en ce moment, très-près d'ici, « et les Coraichites doivent être à Akankal. Mainte-« nant, parlez; qui êtes-vous? — Nous sommes des

« gens de Ma. — Mais de quel Ma? est-ce de Ma en « Irâk? » Mahomet et Aboubekr, sans lui répondre, s'éloignèrent rapidement.

La nuit était venue. Mahomet, rentré dans son camp, chargea Ali et Zobeïr d'aller, avec quelques soldats, faire une reconnaissance à Bedr. Ils revinrent vers le matin, ramenant avec eux deux hommes qui étaient tombés entre leurs mains, et les conduisirent à Mahomet. Le prophète, en ce moment, était occupé à faire sa prière. On questionna en sa présence les prisonniers, sans qu'il prît part d'abord à l'interrogatoire. Ils dirent qu'ils étaient des serviteurs attachés à l'armée coraichite, et qu'ils avaient été envoyés à Bedr pour chercher de l'eau. On se refusait à les croire, dans l'espoir qu'ils appartenaient à la caravane d'Abousofyân; car les musulmans ignoraient que la caravane avait changé de route, et que désormais, hors de leur atteinte, elle cheminait en sûreté vers la Mekke. On frappa donc les prisonniers afin de leur arracher l'aveu qu'on désirait. Pour échapper à ces violences, ils dirent enfin : « Nous sommes de la caravane; » on cessa alors de les maltraiter.

Mahomet, ayant fini sa prière, se prosterna deux fois et prononça le sélâm; puis, se tournant vers ses officiers, il leur dit : « Vous avez frappé ces hommes « lorsqu'ils disaient la vérité, et vous les avez laissés « tranquilles lorsqu'ils ont menti. Oui, ce sont des « serviteurs de l'armée coraichite. Prisonniers, « ajouta-t-il, où sont les Mekkois? — Là bas, der-

« rière cette colline dont on aperçoit d'ici le som-
« met, à l'autre côté de la vallée. — Sont-ils nom-
« breux? — Oui. — Combien sont-ils? — Nous ne le
« savons pas. — Combien, chaque jour, égorgent-ils
« de chameaux pour leur consommation? — Un jour,
« neuf, un jour, dix. — En ce cas, leur nombre est
« de neuf cents à mille hommes. Et quels sont les
« personnages marquants qui se trouvent dans l'ar-
« mée? — Otba, et son frère Cheiba, Aboul-Bakhtari,
« Naufel, fils de Khouwaïled [1], Aboudjahl, Omeyya,
« fils de Khalaf, Noubaïh, fils de Hadjâdj, son frère
« Mounabbeh et autres. — Allons, dit Mahomet en
« s'adressant à ses officiers, la Mekke a envoyé
« contre nous tous ses enfants les plus chers. »

Il importait également aux musulmans et aux Coraichites d'arriver les premiers à Bedr, pour se rendre maîtres de l'eau. Un orage éclata au midi de la vallée. Quelques gouttes de pluie seulement tombèrent sur le terrain que les musulmans avaient à parcourir, et favorisèrent leur marche en raffermissant le sol qui était de nature sablonneuse; au contraire, des torrents d'eau inondèrent l'espace que les Coraichites devaient franchir. La terre, profondément détrempée, devint impraticable pour eux; et ils n'avaient pu encore quitter Akankal, lorsque Mahomet arriva à Bedr.

Il fit arrêter sa troupe auprès du premier puits qui s'offrit à lui. Un de ses compagnons, nommé Houbâb, fils de Moundher, lui dit : « Prophète de

[1] Frère de Khadidjé, première femme de Mahomet.

« Dieu, est-ce un commandement exprès du ciel « qui t'a déterminé à nous placer en ce lieu? dans ce « cas, nous ne devrions point songer à nous en écar- « ter d'un pas; ou bien, est-ce d'après tes lumières « privées, de ton propre mouvement, que tu as choisi « cette position? — Je l'ai choisie, répondit Maho- « met, de mon propre mouvement. — Hé bien! ajouta « Houbâb, cette position n'est pas bonne. Allons « nous établir plus en avant, auprès du puits le plus « rapproché de l'ennemi. Nous mettrons tous les « autres puits à sec, et nous formerons près du nôtre « un bassin que nous remplirons, de manière à « avoir de l'eau en abondance tandis que l'ennemi « en manquera. — Tu as raison, dit Mahomet; » et il s'empressa de suivre cet avis.

Quand l'opération fut achevée, Saad, fils de Maâdh, pria Mahomet de permettre qu'on lui construisît une cabane pour le mettre à couvert des traits. « On tiendra, lui dit-il, les chevaux sellés et « bridés près de cette cabane; et si le ciel veut que « nous ayons le dessous dans le choc que nous allons « avoir à soutenir, tu monteras à cheval et tu rejoin- « dras nos frères : car il est resté à Médine des mu- « sulmans qui n'ont pas moins d'affection que nous « pour toi, prophète de Dieu. S'ils avaient pensé « que ta vie dût courir quelque danger, ils auraient « tous voulu t'accompagner et combattre pour ta dé- « fense. » Mahomet, touché de ce discours, accepta la proposition, et ses soldats lui construisirent à la hâte une cabane où il devait se placer pendant le combat.

Le lendemain matin, la terre étant séchée, les Coraichites s'ébranlèrent. Mahomet les aperçut de loin, qui franchissaient le sommet des collines et commençaient à descendre vers la vallée. A cette vue, il s'écria : « O mon Dieu ! voici les idolâtres qui « s'approchent, pleins d'orgueil et d'arrogance, pour « te faire la guerre, et accuser ton apôtre d'impos- « ture. Seigneur, envoie-moi ton secours que tu « m'as promis. »

Ensuite il mit ses soldats en ordre de bataille. Comme il les faisait aligner avec une flèche sans pointe qu'il tenait à la main, il trouva Sewâd, fils d'Irya, qui sortait un peu hors du rang, et lui donna sur le ventre un coup de sa flèche, en lui disant : « Aligne-toi donc, Sewâd. — Tu m'as fait mal, pro- « phète de Dieu, dit le soldat; et, d'après les lois « divines que tu nous as apportées, j'ai droit à des « représailles contre toi. — Hé bien! venge-toi, » répliqua Mahomet, en ouvrant son vêtement et présentant son ventre. Sewâd, au lieu de lui rendre le coup qu'il avait reçu, passa ses bras autour de son corps et lui baisa la poitrine. « Nous sommes, lui « dit-il, dans un moment où la mort est sous nos « yeux. Je vais peut-être périr. J'ai voulu, avant d'être « séparé de toi pour toujours, que ma peau touchât « la tienne. »

Après avoir donné aux musulmans les mots : *Ahad, Ahad*[1], pour signe de ralliement et de reconnaissance dans la mêlée, Mahomet leur adressa

[1] « Il est unique, il est unique (Dieu). »

cette recommandation : « Je sais que parmi les Corai-« chites il en est plusieurs qui ont pris les armes « contre nous, malgré eux et à contre-cœur, tels que « les enfants de Hâchem et quelques autres. Que « ceux d'entre vous qui rencontreront des enfants de « Hâchem ne les tuent donc pas! épargnez Aboul-« Bakhtari, et surtout mon oncle Abbâs. — Hé quoi! « dit Abou-Hodaïfa, l'un des émigrés de la Mekke, « nous tuerons nos pères, nos frères, nos amis, et « nous épargnerons Abbâs? par Dieu! si je le ren-« contre, je lui ferai avaler mon sabre. » Ce propos hardi parvint aux oreilles de Mahomet, qui dit à Omar : « Père de Hafs, oserait-on massacrer l'oncle « du prophète de Dieu? » Omar répliqua : « Abou-« Hodaïfa est un faux musulman. Je vais lui trancher « la tête. » Mahomet s'y opposa. Abou-Hodaïfa se repentit presque à l'instant des paroles qu'il avait prononcées. Il disait depuis : « La crainte des suites « de ma faute ne me laisse pas un instant de tran-« quillité; je ne pourrai l'expier que par le mar-« tyre. » Il le trouva quelques années plus tard à la journée de Yèmâma [1].

Toutes ces dispositions étant prises, Mahomet entra avec Aboubekr dans la cabane préparée pour lui.

Cependant les Coraichites continuaient à descendre le coteau. Ils détachèrent en avant un cavalier bien monté, nommé Omaïr, fils de Ouahb, pour

[1] Journée dans laquelle fut défait et tué l'imposteur Moçaïlama. Voyez Aboulféda, *Annales*, vol. I, p. 213.

reconnaître les forces de l'ennemi. Omaïr lança son cheval vers les musulmans, qui se tenaient serrés et immobiles, décrivit un cercle autour d'eux et rejoignit l'armée mekkoise. « Ils ne sont qu'au « nombre d'environ trois cents, dit-il : mais arrêtez-« vous un instant et attendez-moi; je vais retourner « voir s'il n'y en a pas d'autres embusqués dans quel-« que endroit. » A ces mots, il repartit au galop, parcourut la vallée à droite et à gauche, et revint vers les siens : « Non, dit-il, il n'y a point d'embuscade; « mais la contenance de ces gens-là est ferme et in-« trépide. Ils n'ont de ressource qu'en leur courage « et leurs armes : je suis assuré que pas un d'eux ne « périra sans avoir tué au moins un d'entre nous; « et si nous devons perdre autant d'hommes que « nous avons d'ennemis en face, nous n'aurons qu'à « gémir sur notre victoire même. Au reste, voyez « quel parti vous voulez prendre. »

Ce discours jeta de l'hésitation parmi les Mekkois. L'un d'eux, Hakim, fils de Hizâm, voyant cette disposition des esprits, s'approcha d'Otba, fils de Rabia, et lui dit : « Père de Wélid, tu es le princi-« pal chef des Coraïchites; personne n'a sur eux une « influence plus grande que la tienne. Voici pour « toi une occasion de leur rendre un service impor-« tant et d'acquérir une renommée impérissable. — « Comment cela? répondit Otba. — Détermine-les à « reprendre le chemin de la Mekke, et charge-toi de « payer le prix du sang de ton allié et protégé Am-« rou ben el-Hadrami, le seul homme dont nous

« ayons à venger la mort sur les compagnons de « Mahomet. — J'y consens. Oui, je payerai au frère « ou aux enfants d'Amrou le prix de son sang et des « marchandises qui lui ont été enlevées. Mais va « trouver de ma part Aboudjahl et tâche de le per- « suader; je crains qu'il ne s'oppose encore à la re- « traite et qu'il n'en détourne les autres. »

Otba s'adressant ensuite à ceux qui l'entouraient : « Coraichites, dit-il, maintenant que votre caravane « est sauvée, que gagnerez-vous à attaquer Mahomet « et ses compagnons, parmi lesquels vous comptez « tant de compatriotes? Si vous leur ôtez la vie, qu'en « résultera-t-il pour vous-mêmes? que vous ne pour- « rez plus vous regarder entre vous, sans que vos « yeux ne rencontrent le meurtrier d'un frère, d'un « cousin, d'un allié, d'un ancien ami. Croyez-moi « donc, retournons à la Mekke, et laissons Mahomet « se tirer d'affaire, comme il le pourra, avec le reste « des Arabes. »

Tandis qu'Otba parlait ainsi, Hakim était allé trouver Aboudjahl; celui-ci venait de revêtir sa cuirasse. En entendant la communication que Hakim était chargé de lui faire, il s'écria : « Par Dieu! la « vue des ennemis a fait refluer le sang dans les « poumons d'Otba [1]. Non, il ne faut pas nous retirer « avant que Dieu décide la querelle entre nous et « Mahomet. Je sais quelle est la pensée d'Otba; il « voit que les musulmans ne seront qu'une bouchée

[1] انتفخ سحره, c'est-à-dire, *il a peur.*

« pour nous; il craint pour son fils Abou-Hodaïfa « qui est parmi eux, et c'est là ce qui lui dicte cette « lâche proposition. » Puis Aboudjahl dit à Amir ben el-Hadrami, frère du mort : « Voici devant tes « yeux les meurtriers de ton frère, réclame la ven- « geance qui lui est due. » Amir se découvrit la tête et cria de toutes ses forces : « Vengeance à Amrou! « vengeance à Amrou! »

Ce cri réveilla l'ardeur belliqueuse des Coraichites. Les esprits s'échauffèrent et l'attaque fut résolue; Otba lui-même céda à l'entraînement général. Quelqu'un lui ayant rapporté les paroles d'Aboudjahl, il dit : « Le fanfaron verra bientôt au- « quel de lui ou de moi l'aspect de l'ennemi fait « refluer le sang vers les poumons. » Il demanda ensuite un casque, et comme il ne s'en trouvait pas d'assez large pour sa tête, qui était très-grosse, il roula un manteau autour de son front et marcha aux premiers rangs.

L'armée mekkoise fit halte dans la vallée, en face et à peu de distance des musulmans. Bientôt l'engagement commença par les efforts de quelques cavaliers Coraichites qui essayèrent d'aller prendre de l'eau au bassin, et parmi lesquels était Hakim, fils de Hizâm. Mahomet ordonna qu'on les laissât approcher. Lorsqu'ils furent au bord même du bassin, il fit lancer sur eux une grêle de traits. Tous périrent, à l'exception de Hakim, qui but et s'échappa, comme par miracle, grâce à la rapidité de son cheval, nommé Wédjîh. Dans la suite, il embrassa l'isla-

misme; et quand il voulait faire un serment énergique, se rappelant toujours le danger qu'il avait couru en cette occasion, il disait : « Je prends à « témoin le Dieu qui m'a sauvé à la journée de « Bedr. »

Un autre Coraichite osa renouveler isolément la tentative périlleuse qui venait d'être funeste à ses compagnons. C'était Aswad, fils d'Abdelaçad, de la famille de Makhzoum, homme d'un caractère violent et passionné. « Je jure, dit-il, que je boirai à « ce bassin, ou que je le détruirai, ou que je perdrai « la vie. » Hamza, fils d'Abdelmottalib, qui se faisait remarquer entre les musulmans par une touffe de plumes d'autruche placée sur sa poitrine, s'avança aussitôt pour le repousser, et du premier coup de sabre qu'il lui porta, il lui abattit une jambe. Aswad, tombé par terre et baigné dans son sang, se traîna vers le bassin pour y boire et accomplir son serment. Il parvint à s'y plonger et y reçut le coup de la mort de la main de Hamza.

Ensuite Otba, accompagné de son frère Cheiba et de son fils Wèlid, sortirent des rangs et défièrent les musulmans au combat singulier. Trois jeunes guerriers se présentèrent. « Qui êtes-vous? leur de- « mandèrent les tenants? — Nous sommes des An- « sârs. — Ce n'est pas à vous que nous voulons avoir « affaire. » Puis l'un des Coraichites cria : « Mahomet, « envoie contre nous des hommes de notre tribu. » A cet appel, Mahomet dit : « Va, Obeida, fils de « Hârith; va, Hamza, fils d'Abdelmottalib; va, Ali,

« fils d'Aboutâlib. » Les trois musulmans désignés s'offrirent à l'instant aux champions ennemis. Ceux-ci renouvelèrent leur question : « Qui êtes-vous? » Hamza répondit : « Je suis Hamza. » Ali dit : « Je suis « Ali; » Obeida : « Je suis Obeida. — A la bonne « heure, dirent les Coraichites, vous êtes dignes de « vous mesurer avec nous; vous êtes nos pairs; c'est « vous que nous voulions. »

Obeida, qui était le plus âgé des trois musulmans, se plaça en face d'Otba; Hamza devant Cheiba, Ali devant Wèlîd, et le combat commença. Dès le premier choc, Hamza et Ali tuèrent chacun leur adversaire. Otba fut grièvement blessé par Obeida; mais celui-ci eut la jambe coupée, et resta étendu par terre. Hamza et Ali, s'élançant sur Otba, l'achevèrent à coups de sabre et emportèrent leur compagnon Obeida.

Alors la masse des Coraichites se mit en mouvement et fit une attaque générale. Le prophète ordonna aux siens de demeurer fixes à leur poste, et de repousser l'ennemi à coups de flèches jusqu'à ce qu'il commandât la charge. Tandis que les musulmans combattaient ainsi en se tenant sur la défensive, Mahomet, placé dans la cabane avec son beau-père Aboubekr, adressait à Dieu les plus ferventes prières. « Seigneur! disait-il, accomplis les « promesses que tu m'as faites. Si tu laisses périr « cette petite troupe de fidèles, tu ne seras plus « adoré sur la terre. » Il répétait ces paroles, les mains levées vers le ciel. Son manteau tomba :

Aboubekr le lui remit sur les épaules et le tint par derrière, en lui disant : « Assez, prophète, Dieu ne « manquera pas à ses promesses. »

Tout à coup, saisi d'un léger tremblement, Mahomet eut une espèce de défaillance. Mais bientôt revenant à lui-même, il s'écria : « Réjouis-toi, Abou- « bekr, voici que Dieu nous envoie son secours, « j'aperçois l'ange Gabriel tenant la bride de son « cheval. » A ces mots, il sort de la cabane, exhorte ses soldats et enflamme leur zèle par l'espoir des récompenses célestes. « Quiconque d'entre vous, « leur dit-il, combattra vaillamment aujourd'hui et « mourra de blessures reçues par devant, ira en « paradis. » En ce moment, un musulman, nommé Omaïr, fils de Hammâm, se trouvait près de lui et tenait dans sa main quelques dattes qu'il mangeait. « Quoi! s'écria-t-il, il ne faut, pour entrer en paradis, « qu'être tué par ces gens-là ? » Aussitôt, jetant ses dattes et tirant son sabre, il s'élance contre les Coraichites, en renverse plusieurs et se fait tuer.

Un autre musulman, Auf, fils de Hârith, demande à Mahomet : « Quelle action peut obtenir de Dieu « un sourire de contentement? — Celle du guerrier « qui s'enfonce dans les rangs ennemis sans autre « armure que sa foi. » A l'instant le soldat se dépouille de sa cuirasse, se précipite vers les Mekkois, pénètre au milieu d'eux et tombe percé de coups.

Enfin, Mahomet ramasse une poignée de cailloux, et la jette contre les Coraichites, en criant : « Que

« leurs faces soient couvertes de confusion! Musul-« mans, chargez! »

Le choc fut sanglant. Les Mekkois ne purent longtemps le soutenir; leurs plus braves guerriers succombèrent. Au fort de la mêlée, le musulman Maâdh, fils d'Amrou, rencontra Aboudjahl, et, d'un coup de sabre, lui coupa la jambe au-dessous du genou. Ikrima, fils d'Aboudjahl, accourut pour venger son père; il frappa Maâdh et lui abattit le bras gauche. Maâdh continua à combattre, traînant derrière lui son bras encore attaché à son côté par un lambeau de peau; puis, gêné par ce membre pendant, il se l'arracha lui-même en mettant le pied dessus. Maâdh vivait encore sous le califat d'Othman, plus de vingt années après la journée de Bedr. Aboudjahl, renversé, fut percé de plusieurs autres blessures par Mouawidh, fils d'Afrâ, et laissé pour mort.

Au milieu des Mekkois, qui pliaient de toutes parts, Aboul-bakhtari cherchait à fuir, monté sur un chameau, emmenant en croupe un de ses amis. Il fut atteint par un musulman nommé Moudjaddir, fils de Ziâd. Mahomet avait ordonné de respecter les jours d'Aboul-bakhtari en reconnaissance de ce que celui-ci l'avait souvent protégé à la Mekke contre les insultes de ses compatriotes, et avait été l'un des auteurs de la dissolution de la ligue formée contre les enfants de Hâchem et de Mottalib. « Rends-toi, « lui crie Moudjaddir; le prophète nous a défendu « de te tuer. — Grâce aussi pour mon compagnon.

« — Non; le prophète n'a commandé d'épargner que « toi. — Hé bien! pas de grâce pour moi-même. Je « ne veux pas que les femmes de la Mekke disent « de moi que j'ai abandonné mon ami pour sauver « ma vie. » Aussitôt il attaque Moudjaddir en récitant ce vers improvisé :

L'homme de cœur ne livre point son compagnon; il meurt ou se sauve avec lui [1].

Après une courte lutte, Aboul-bakhtari tomba, victime de sa générosité.

Autour de la cabane où Mahomet était rentré, un détachement d'Ansârs, commandé par Saad, fils de Maâdh, était resté pour faire la garde, de peur que la sûreté du prophète ne se trouvât compromise. Mahomet voyait de loin ses soldats victorieux s'occuper plus à faire des prisonniers qu'à massacrer les vaincus. Il remarqua un air de mécontentement sur la figure de Saad, qui se tenait à la porte de la cabane, les yeux tournés vers le champ de bataille. « Il me semble, Saad, lui dit-il, que tu n'ap- « prouves pas ce que font nos frères. — C'est vrai, « répondit Saad; voici le premier avantage que Dieu « nous accorde sur les idolâtres. J'aimerais mieux « les voir détruire en grand nombre dès aujourd'hui, « que de les voir ménager. »

[1] لن يسلم ابن حرة زميله
حتى يموت او يرى سبيله

Les vainqueurs commençaient à revenir à leur camp, les uns chargés de butin, les autres traînant avec eux des prisonniers. Le Coraichite Omeyya, fils de Khalaf, qui n'avait pu fuir, était avec son fils Ali dans un endroit isolé, où il n'espérait pas échapper longtemps aux regards. Il vit passer Abderrahmân, fils d'Auf, qui, autrefois, à la Mekke, avait été son ami intime. Abderrahmân portait en ce moment plusieurs cuirasses dont il avait dépouillé des ennemis morts. Omeyya l'appela : « Protège-nous, lui « dit-il; notre rançon vaudra mieux que ces cui- « rasses. » Abderrahmân jetant son butin, prit par la main Omeyya et son fils, et marchant entre eux deux, il les conduisit vers le camp. Le premier musulman qui se présenta à eux fut Bélâl l'Éthiopien, affranchi d'Aboubekr, et *moueddin*[1] du prophète. Omeyya avait fait souffrir d'indignes traitements à Bélâl, lorsque celui-ci était à la Mekke; souvent il l'étendait à la renverse, à l'ardeur d'un soleil brûlant, et lui plaçant une énorme pierre sur l'estomac, il lui disait : « Tu resteras là jusqu'à ce que tu abjures « la religion de Mahomet. »

A la vue de son bourreau, Bélâl s'écria : « Omeyya, « fils de Khalaf! la tête de l'idolâtrie! Que je meure « s'il ne meurt pas! — Oserais-tu, dit Abderrahmân, « toucher à mon prisonnier? — Que je meure s'il ne « meurt pas! — Entends-tu ce que je te dis, fils d'une « négresse? Il est sous ma protection. — Que je

[1] Ou *mouezzin*, crieur, chargé d'annoncer l'heure de la prière.

« meure s'il ne meurt pas! répéta Bélâl; à moi, mu-
« sulmans! voici la tête de l'idolâtrie, Omeyya, fils
« de Khalaf! » On s'attroupe; un cercle étroit et menaçant se forme autour des deux prisonniers et d'Abderrahmân, qui cherche en vain à les défendre. Bientôt les sabres sont tirés; Omeyya et son fils sont hachés en morceaux.

« Que Dieu pardonne à Bélâl, dit tristement Ab-
« derrahmân; il est cause que j'ai perdu mes cui-
« rasses et la rançon de mes prisonniers. »

Un des premiers soins de Mahomet après la victoire, fut de s'assurer si Aboudjahl, le plus ardent de ses ennemis, était au nombre des morts. « Cher-
« chez-le, dit-il; vous le reconnaîtrez, s'il est néces-
« saire, à une cicatrice qu'il porte au genou. Quand
« nous étions jeunes tous deux, nous eûmes, un jour,
« une dispute pour une place dans un repas donné par
« Abdallah, fils de Djodhân. Je le poussai, il tomba
« et se fit à un genou une blessure dont il a toujours
« conservé la marque. » Abdallah, fils de Massoud, musulman qu'Aboudjahl avait insulté et maltraité à la Mekke, le trouva et le reconnut. Aboudjahl avait encore un souffle de vie. Abdallah lui mettant le pied sur la gorge, lui dit : « Hé bien! ennemi de
« Dieu, te voilà donc confondu! — Hé! pourquoi?
« répondit le mourant, vous avez tué un homme, et
« voilà tout. A qui la victoire? — A Dieu et à son
« prophète, » reprit Abdallah en lui donnant le dernier coup.

Ainsi périt Aboudjahl à l'âge de près de soixante-

dix ans [1]. Abdallah lui trancha la tête et la porta à Mahomet : « Voici, lui dit-il, la tête de l'ennemi de « Dieu, Aboudjahl. — Tu jures que c'est bien elle ? « — Oui, je le jure. » Alors Mahomet se prosterna et rendit grâces au ciel.

Le combat de Bedr avait eu lieu dans la matinée du vendredi dix-septième jour du mois de ramadhân, de la seconde année de l'hégire. Le succès obtenu par les musulmans, malgré l'infériorité de leur nombre, fut attribué au secours d'une légion d'anges annoncé par le prophète. Divers récits accueillis religieusement confirmèrent cette opinion. Un Arabe idolâtre, de la tribu de Ghifâr, rapporta qu'étant placé, avec un de ses cousins, sur une montagne qui dominait Bedr, dans l'intention de voir auquel des deux partis resterait l'avantage, et de se mêler aux vainqueurs pour piller, un nuage épais s'était approché d'eux; que, du sein de ce nuage, ils avaient entendu sortir des hennissements de chevaux et une voix qui disait : « Avance, Haïzoum [2]. » Il ajoutait que son cousin, subitement frappé au cœur, était tombé sur la place, et que lui-même avait failli mourir de saisissement.

Un musulman raconta que, poursuivant un Mekkois, le sabre à la main, il avait vu tout à coup la

[1] Aboulféda, *Vie de Mahomet*, 40. Si cependant le fait cité plus haut par Mahomet, était véritable, on devrait en conclure qu'Aboudjahl n'était pas beaucoup plus âgé que Mahomet, qui avait cinquante-cinq ou cinquante-six ans à l'époque de la journée de Bedr.

[2] Nom du cheval de l'ange Gabriel.

tête du fuyard rouler à terre, sans que son sabre l'eût atteint. Il avait reconnu qu'une autre main que la sienne, la main invisible d'un être céleste, avait tué son ennemi.

Quelques-uns assurèrent même avoir distingué clairement les anges à leurs turbans blancs, dont un bout flottait sur leurs épaules, tandis que Gabriel, leur chef, avait le front ceint d'un turban jaune.

Enfin, plusieurs versets du Coran, que Mahomet donna depuis à ses disciples, achevèrent de leur inspirer la conviction que les anges avaient combattu pour eux[1].

De tous les guerriers musulmans, ceux qui avaient déployé le plus de valeur dans cette affaire mémorable étaient Ali et Hamza. Ibn-Hechâm, qu donne la liste nominative de toutes les victimes de cette journée, compte neuf hommes tués par Hamza, onze tués par Ali, et trois ou quatre autres tombés sous les coups de tous deux.

Le combat de Bedr coûta la vie à soixante-dix individus de l'armée coraichite, et dans ce nombre se trouvaient vingt-quatre des personnages les plus importants de la Mekke, plusieurs d'entre eux parents ou alliés de Mahomet. Les musulmans perdirent seulement quatorze des leurs, six émigrés et huit Médinois.

Mahomet ordonna de jeter dans le puits auprès duquel il avait pris position tous les cadavres des ennemis. Quand on traîna le corps d'Otba pour l'y

[1] Voyez notamment la sourate VIII, verset 9.

précipiter avec les autres, son fils Abou-Hodhaïfa, présent à ce spectacle, se troubla et changea de couleur. Mahomet s'en aperçut. « Le sort de ton « père t'émeut, lui dit-il. Ta foi serait-elle ébranlée? « — Non, répondit Abou-Hodaïfa. Je sais que mon « père a mérité son sort; mais mon père était un « homme sage, modéré, vertueux : j'espérais que « ses qualités mêmes l'attireraient à l'islamisme. En « le voyant ainsi mort dans l'idolâtrie, je ne puis « m'empêcher de m'affliger. — C'est bien, reprit « Mahomet; ce sentiment t'honore. »

Ensuite Mahomet s'approcha du puits, et apostrophant les cadavres qui y étaient entassés, il s'exprima en ces termes : « Otba, fils de Rabia, Cheiba, « fils de Rabia, Omeyya, fils de Khalaf, Aboudjahl, « fils de Hechâm (il les nomma ainsi presque tous), « indignes compatriotes d'un prophète, vous m'avez « traité d'imposteur, d'autres ont cru à ma mission; « vous m'avez chassé de ma patrie, vous vous êtes « armés contre moi, d'autres m'ont accueilli et ont « pris ma défense. Dieu a-t-il accompli les menaces « qu'il vous avait faites par ma bouche? Pour moi, « j'ai vu se réaliser les promesses que j'en avais « reçues. — Eh quoi! prophète, lui dirent les mu- « sulmans qui étaient près de lui, tu parles à des « morts? — Sachez, leur répliqua-t-il, qu'ils m'en- « tendent aussi bien que vous, s'ils ne peuvent me « répondre. »

Soixante-dix prisonniers étaient tombés entre les mains des musulmans. De ce nombre étaient Abbâs,

Okba, fils d'Abou-Mouaït, Nadhr, fils de Harith. Ils étaient tous garrottés et réunis auprès de la cabane. Pendant la nuit qui suivit le combat, Mahomet était en proie à l'insomnie. On lui dit : « Prophète de « Dieu, qu'est-ce qui t'empêche de goûter le repos? « — C'est, répondit-il, que j'entends mon oncle « Abbâs gémir dans ses liens. » Il commanda de le délier et s'endormit.

Le lendemain, il donna ordre de rassembler et de lui présenter tout ce qui avait été enlevé à l'ennemi. Chacun s'empressa d'apporter devant lui les objets qu'il avait recueillis. De vives discussions s'élevèrent alors sur le partage. Ceux qui avaient fait le butin disaient : « Il est à nous. » Ceux qui ne s'étaient occupés qu'à combattre et à poursuivre les Mekkois répondaient : « Sans nous, vous n'auriez rien pris. » Enfin, les Ansârs qui avaient gardé Mahomet réclamaient leurs droits, en disant : « Nous aurions pu « également combattre avec les uns, ou piller avec « les autres, si l'intérêt de la sûreté du prophète ne « nous eût retenus ici. »

Afin de terminer ces débats, Mahomet déclara que le butin appartenait à Dieu et que son prophète en disposerait. En attendant, il le mit sous la garde d'Abdallah, fils de Caab, Médinois de la famille de Nadjâr.

Deux courriers furent expédiés pour répandre parmi les Arabes le bruit de la victoire remportée par l'islamisme sur l'idolâtrie. Abdallah, fils de Rewâha, poëte distingué parmi les Ansârs, fut

chargé d'annoncer cette nouvelle aux habitants de la partie méridionale du Hedjâz, ou contrée supérieure, *Alia* العالية ; Zeïd, fils de Hâretha, l'un des affranchis du prophète, partit pour aller la proclamer à Médine et dans le Hedjâz septentrional ou inférieur, *Sâfila* السافلة.

Enfin, le troisième jour depuis son arrivée à Bedr, Mahomet, sans songer à poursuivre la caravane qui avait trop d'avance, se mit en route pour retourner à Médine, avec ses soldats, ses prisonniers et les dépouilles de l'armée coraichite.

Le premier endroit où il s'arrêta fut une colline située près de Nâzia. Là il répartit le butin par portions égales entre tous les musulmans qui l'avaient accompagné dans cette expédition. Dans le lot qu'il s'attribua à lui-même était le fameux sabre Dhoulfécâr, dont, par la suite, il fit présent à Ali.

Mahomet avait laissé malade à Médine sa fille Rokayya, mariée à Othmân, fils d'Affân, et avait permis à Othmân et à Ouçâma, fils de Zéïd, son affranchi, de rester auprès d'elle pour la soigner. Rokayya mourut pendant l'absence de son père. Othmân et Ouçâma venaient de lui rendre les derniers devoirs, lorsque, passant sur la grande place Mossalla, consacrée aux prières solennelles, ils virent le peuple rassemblé autour d'un homme qui criait : « Les ennemis sont défaits. Otba est mort, Cheiba est « mort, Aboudjahl est mort. » Cet homme était Zéïd, fils de Haritha ; Ouçâma, reconnaissant son père, accourt près de lui : « Ce que tu dis est-il bien vrai?

« demande-t-il. — Oui, répond Zéïd, j'en prends « Dieu à témoin. »

L'heureuse nouvelle circule de bouche en bouche, et les Médinois, transportés de joie, sortent en foule pour aller au-devant du prophète. Ils le rencontrèrent à Rauha. Mahomet et sa troupe, après avoir reçu leurs félicitations, continuèrent leur route et gagnèrent Safra.

Obeida, qui avait perdu une jambe dans son combat singulier avec Otba, et que ses compagnons avaient transporté jusque-là, y mourut des suites de sa blessure. Ce fut aussi près de Safra, au lieu nommé Othaïb, que fut mis à mort, par ordre de Mahomet, le Coraichite Nadhr, fils de Harith, l'un de ses ennemis personnels les plus acharnés. Nadhr[1], qui avait voyagé en Perse, et qui était instruit dans les antiques légendes de l'Orient, s'était attaché à jeter du ridicule sur la prédication de l'apôtre arabe. Lorsque celui-ci annonçait aux Mekkois les vérités du Coran, et racontait les histoires des prophètes antérieurs, Nadhr disait aux auditeurs : « Ce sont là « des rêveries renouvelées des anciens. » Mahomet le fit décapiter par Ali.

Il nourrissait encore un profond ressentiment contre un autre prisonnier, Ocba, fils d'Abou-Mouaït. Dans le temps où il avait commencé à proclamer sa doctrine à la Mekke, se trouvant, un jour, dans le temple, il avait été assailli par Ocba, qui

[1] Voyez, sur Nadhr, M. Quatremère, *Nouveau Journal asiatique*, t. XVI, p. 507; — M. Reinaud, *Monuments musulmans*, t. I, p. 53.

lui avait jeté son turban autour du cou et s'était mis à le serrer avec tant de force, qu'il l'eût peut-être étranglé, si Aboubekr, accourant, n'eût saisi l'agresseur par les épaules et ne l'eût obligé à lâcher prise. En passant à Irk ezzabya (عرق الظبية), le prophète commanda à Assim, fils de Thâbit, de trancher la tête à Ocba. Celui-ci, au moment de recevoir le coup mortel, s'écria : « Qui recueillera mes enfants « après moi? — Le feu de l'enfer, » répondit Mahomet. Cette parole fit donner aux enfants d'Ocba le surnom de *Sibyat ennar*, enfants du feu [1].

Les autres prisonniers n'eurent qu'à se louer de l'humanité de Mahomet. Il prit les devants et arriva à Médine un jour avant eux, afin de leur épargner la vue de son entrée triomphante ; ensuite, lorsqu'on les lui amena, il les fit délivrer de leurs liens et leur distribua des logements, en recommandant d'avoir pour eux tous les égards dus au malheur. Les musulmans auxquels ils étaient confiés remplirent fidèlement ses intentions. Prenant avec eux leurs repas ordinairement composés de dattes et de pain, ils offraient aux prisonniers le pain qui était l'aliment le plus recherché, et se contentaient eux-mêmes des dattes.

Le premier fuyard qui revint à la Mekke, après le désastre de l'armée coraichite, fut Haïçoumân, fils d'Abdallah. Aux questions qu'on s'empressa de lui adresser, il répondit : « Otba est mort, Cheiba

[1] M. Quatremère, *Nouveau Journal asiatique*, t. XVI, p. 507. — *Aghani*, I, fol. 4. 5.

« est mort; Aboulhikam est mort; » il nomma ainsi successivement tous les principaux Coraichites qui avaient été tués. A cette nouvelle, la consternation se répandit dans la ville. Quelques personnes cependant ressentirent une joie secrète; c'étaient des individus de la famille de Hâchem, qui étaient musulmans au fond du cœur, ainsi qu'Abbâs, chef de cette famille, mais qui, comme Abbâs lui-même, n'avaient point osé jusqu'alors manifester leur attachement à l'islamisme, par crainte des persécutions de leurs compatriotes idolâtres.

Ce même jour, Abourâfé, serviteur d'Abbâs et affranchi de Mahomet, était sous une tente dressée dans le parvis du temple, occupé à façonner des flèches, en présence d'Oumm el-fadl, épouse d'Abbâs. Aboulahab, dont le remplaçant, Elâssi, avait été tué par Ali, vint s'asseoir près de cette tente. Adossé contre l'une des cordes qui la maintenaient, il s'entretenait, avec quelques autres Coraichites, de la déroute de leur armée. Moghaïra, fils de Hârith, parut en ce moment. Il arrivait de Bedr, où il avait combattu. « Approche, lui-dit Aboulahab, et donne-« nous des détails. — Que vous dirai-je? répliqua « Moghaïra. Nous avons rencontré les ennemis; ils « nous ont mis en fuite; ils nous ont tué ou pris au-« tant de monde qu'ils ont voulu. Plusieurs de nos « compagnons assurent avoir vu dans la mêlée, « montés sur des chevaux pommelés qui semblaient « ne pas toucher la terre, des guerriers vêtus de « blanc, dont la force était irrésistible. — Par Dieu!

« c'étaient les anges, » dit Abourâfé, soulevant un coin de la tente et montrant sa tête.

Aboulahab furieux le frappe à la figure. Abourâfé se jette sur lui et le frappe à son tour. Mais bientôt, trahi par sa faiblesse, il est renversé; et son adversaire, le tenant sous ses genoux, continue à le maltraiter sans pitié. A cette vue, la femme d'Abbâs saisit un pieu et s'élance sur Aboulahab, en s'écriant : « Tu profites de l'absence du maître pour « battre le serviteur! » En même temps, elle lui décharge sur la tête un coup vigoureux qui lui fait une large blessure.

Aboulahab s'enfuit. A peine rentré dans sa maison, il fut atteint de la maladie nommée *adècè* عدسة [1], et mourut sept jours après.

Les autorités de la Mekke défendirent aux familles qui avaient perdu, à la journée de Bedr, quelques-uns de leurs membres, de se livrer aux lamentations d'usage appelées *nahb* (نحب) ou *nauh* (نوح), de peur que ces témoignages éclatants de douleur ne devinssent un sujet de triomphe pour les musulmans. On convint aussi de ne point se hâter de faire des offres pour le rachat des prisonniers, afin de ne pas augmenter par trop d'empressement l'exigence des vainqueurs.

Néanmoins, dans l'espace de six semaines environ, les prisonniers furent rachetés; les rançons étaient de mille à quatre mille drachmes, suivant la fortune de chacun. Abbâs, l'oncle de Mahomet, qui était

[1] Espèce de variole. Voyez le *Camous* turc.

très-riche, fut soumis au taux le plus élevé. Quelques-uns des prisonniers étaient notoirement pauvres et chargés de famille : Mahomet leur accorda la liberté sans rançon, sous la promesse de ne jamais servir ses ennemis contre lui.

Tel est le récit que donne Ibn-Héchâm du combat de Bedr et des circonstances qui l'ont précédé et suivi. Un jeune historien plein de talent, dans un ouvrage qui doit lui assurer un rang distingué parmi les écrivains de notre époque [1], a cru pouvoir attribuer à la peur l'espèce de défaillance momentanée qu'éprouva Mahomet pendant que les musulmans soutenaient le premier choc de l'ennemi, et de laquelle il sortit en proclamant l'arrivée d'un secours céleste. Mahomet a donné trop de preuves de fermeté d'âme et de courage guerrier, en maintes occasions, pour qu'on doive supposer qu'il en a manqué en celle-ci. Il me semble plus naturel de ne voir dans cette sorte de crise qu'un de ces accès réels ou simulés de tremblement et de faiblesse dans lesquels il tombait parfois; ce qui a induit quelques auteurs chrétiens à prétendre qu'il était sujet au mal caduc. Ces accès passaient aux yeux des musulmans pour une manière dont le prophète recevait l'inspiration [2]; et, en effet, ils étaient toujours suivis de l'annonce d'une révélation du

[1] *Histoire d'Espagne*, par M. Rosseuw Saint-Hilaire, t. II, p. 13.
[2] D'Ohsson, I, 87.—Reinaud, *Mon. mus.* I, 196.—Ocklay, I, 376.

ciel : d'où l'on serait assez porté à conclure qu'ils étaient simulés. Au reste, il est difficile de se prononcer à cet égard. Comme les auteurs musulmans fournissent très-peu de détails sur ces crises de leur prophète, l'on me saura peut-être gré d'en rapporter ici un exemple que j'ai rencontré dans Ibn-Héchâm, et que je crois peu connu.

Des bruits injurieux pour l'honneur d'Aïcha, épouse chérie de Mahomet, circulaient parmi les musulmans. Mahomet lui-même était en proie au soupçon. Il se rend à la maison d'Aïcha, la trouve pleurant avec sa mère et son père Aboubekr. Il l'interroge en leur présence, l'exhorte au repentir, si elle est coupable, et lui promet le pardon de Dieu. « En ce moment le prophète fut saisi d'une « de ces défaillances que le ciel lui envoyait de temps « à autre. On l'enveloppa dans son manteau et on « lui mit un coussin sous la tête. Pour moi (c'est « Aïcha qui parle), je n'éprouvai, à cette vue, au- « cune crainte, aucune inquiétude; je savais que « j'étais innocente et que Dieu ne pouvait me con- « damner. Mais mon père et ma mère, dans quelles « transes ils étaient! je crus qu'ils allaient mourir « de crainte que le ciel ne confirmât l'accusation « portée contre moi. Après quelques instants, le « prophète revint à lui; il essuya son front couvert « de gouttes de sueur, quoique nous fussions en « hiver, et me dit : Réjouis-toi, Aïcha, Dieu vient de « me révéler ton innocence. — Merci, dis-je; et le « prophète, sortant aussitôt de ma maison, récita

« aux musulmans les versets du Coran qu'il venait « de recevoir du ciel et qui me justifiaient [1]. »

Ce passage montre que les défaillances de Mahomet n'étaient pas très-rares, et que ses disciples étaient accoutumés à les regarder comme un état pendant lequel le prophète se trouvait en communication avec le ciel. Ce pouvait être, en tous cas, un moyen pour donner de l'autorité à ses prétendues révélations.

Du combat de Bedr date l'institution de la première loi portée par Mahomet relativement au butin conquis sur l'ennemi. L'exemple des actes du prophète, qui a servi de règle à ses successeurs, a beaucoup laissé à leur arbitraire, comme on le verra par quelques détails dans lesquels je vais entrer.

Mahomet avait senti la nécessité de prévenir des dissensions semblables à celles qui s'étaient élevées entre ses compagnons, après la victoire. Au retour de la campagne de Bedr, il publia le chapitre du Coran intitulé le *butin* [2], qui est rempli d'allusions aux différentes circonstances de cette expédition. Le premier verset de ce chapitre : « On t'interrogera au « sujet du butin; réponds : Il appartient à Dieu et à « son prophète, » lui attribua d'une manière générale la libre disposition de toutes les dépouilles de l'ennemi. On a vu que, cette fois, il les avait distribuées par portions égales [3] entre tous les soldats;

[1] *Sirat*, fol. 194.
[2] الانفال. Sourate VIII.
[3] عن بوآء et على السواء. *Sirat*, fol. 118 et 124.

lui-même n'en avait retenu qu'une part semblable à celle des autres. Mais par le verset 42e : « Sachez « que la cinquième partie du butin est due à Dieu, « au prophète, à ses parents, aux orphelins, aux « pauvres, etc., » il régla qu'à l'avenir le quint, *khoums*, serait prélevé pour lui-même, pour sa famille et pour les indigents.

En l'an 4 de l'hégire, lorsque les juifs nommés Benou-Nodhaïr se rendirent à lui par capitulation, et lui abandonnèrent leurs terres et leurs armes, il décida que le butin fait sans combat appartenait tout entier au prophète, qui en donnait ce qu'il voulait et à qui il voulait. En conséquence, il distribua leurs biens aux membres de sa famille et aux émigrés de la Mekke, sans rien donner aux Médinois, excepté à deux pauvres soldats, Aboudoudjâna Simak et Sahl, fils de Hounaïf. Il fit confirmer aussitôt cette décision par le ciel. Dans le chapitre du Coran intitulé *l'assemblée* [1], il est dit : « Le butin que Dieu « vient d'accorder à son apôtre, vous ne l'avez dis- « puté ni avec vos chevaux, ni avec vos chameaux... « Les dépouilles des juifs, habitants de ce pays, ap- « partiennent à Dieu et à son envoyé; elles doivent « être distribuées à ses parents, aux indigents.... aux « pauvres émigrés qui ont été chassés de leur patrie... « Recevez ce que le prophète vous donne et abste- « nez-vous de prétendre à ce dont il vous prive [2]. »

L'année suivante, dans le partage des biens, des

[1] الحشر. Sourate LIX.

[2] Versets 6, 7, 8.

femmes et enfants enlevés à la tribu juive des Benou-Coraïzha, Mahomet, usant d'un privilége qu'il attacha à sa qualité d'envoyé céleste, choisit d'abord pour lui-même la belle Rihâna; ensuite, pour la première fois, il préleva le quint de Dieu, *khoums*, et forma des lots qu'il fit tirer au sort [1]. La troupe musulmane qui avait combattu les Benou-Coraïzha comptait trente-six chevaux, à chacun desquels deux lots de butin furent assignés; chaque fantassin eut une part, et chaque cavalier trois parts, une pour lui et deux pour son cheval.

Mahomet voulait sans doute par là encourager les musulmans à se former une cavalerie. Les chevaux n'étaient pas communs alors chez les Arabes des villes; on en trouvait en plus grand nombre parmi les Bédouins, et surtout dans le Nadjd. Mahomet envoya quelquefois en faire des achats pour lui dans cette contrée [2].

Après la soumission de Fadak et la conquête de Khaïbar, au commencement de la septième année de l'hégire, les biens des habitants de Fadak, qui s'étaient rendus à discrétion sans combat, furent déclarés propriété particulière du prophète. Il choisit pour lui-même, parmi les prisonnières de Khaïbar, Safiya, fille du principal chef du pays, et répartit les autres entre ses soldats.

Quant aux terres de Khaïbar [3], les deux portions

[1] *Sirat Ibn-Hechâm*, fol. 182.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* fol. 205.

nommées *Chikk* et *Nata*, composant ensemble la vallée de *Souraïr*, furent divisées en lots et tirées au sort entre les musulmans qui avaient été du voyage de Hodaïbiya, soit qu'ils eussent été présents ou non à l'expédition de Khaïbar. Mahomet eut lui-même un lot dans ce tirage.

La portion appelée *Coutaïba*, autre vallée qui reçut depuis la dénomination de *Ouadi Khâss*, fut réservée comme le quint de Dieu, pour le prophète et ses parents, pour les orphelins et les pauvres, enfin, pour la subsistance des femmes de Mahomet et des hommes dont l'entremise avait amené la reddition de Fadak.

Il fut permis aux habitants de Fadak et aux juifs de Khaïbar de rester sur les territoires de ces villes, comme fermiers, soumis à donner aux musulmans propriétaires la moitié de tous les produits du sol.

Le nombre des musulmans entre lesquels les terres et les prisonniers de Khaïbar furent partagés était de quatorze cents; ils avaient deux cents chevaux. On divisa la conquête en dix-huit cents lots; Chaque homme eut un lot, et chaque cheval en eut deux : ce qui faisait trois lots pour le cavalier.

C'est d'après ce qui avait été pratiqué par le prophète, en ces diverses occasions, que se sont établis chez les musulmans les usages relatifs au partage du butin.

Indépendamment des droits des fantassins et des cavaliers ainsi fixés, Mahomet et, à son exemple, ses successeurs accordèrent souvent des avantages par-

ticuliers à quelques soldats. Ainsi Mahomet, le jour où il distribua le butin de Khaïbar, fit une distinction entre ceux de ses compagnons qui avaient des chevaux de pur sang, et ceux qui avaient des chevaux de demi-sang [1]. Il donna aux premiers quelque chose hors part, afin d'encourager la propagation de la race pure.

De même, le calife Omar, après la victoire de Câdeciyè et la répartition des dépouilles des Persans entre les soldats musulmans, fit donner des portions additionnelles provenant du quint de Dieu, à ceux qui savaient par cœur des fragments du Coran. Amrou, fils de Madi Carib, et Bechr, fils de Rabia, s'étant présentés pour participer à cette distribution supplémentaire, le général Saad, fils d'Abouwakkâs, leur demanda ce qu'ils savaient du livre saint. Ils répondirent qu'ayant toujours été occupés à faire la guerre, ils n'avaient pas eu le temps d'apprendre le Coran par cœur, et qu'ils n'en avaient retenu que les mots : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux.* Le général ne leur donna rien, et à cette occasion, Amrou fit ce vers :

يُعطى السويّةَ من طعنٍ له نفذٌ
ولا سويةَ اذ يعطى الدنانيـــر

On nous admet au partage égal quand il y a des coups de lance à recevoir; mais il n'y a plus d'égalité quand il s'agit de recevoir de l'or [2].

[1] عرّب العَرْباء من الخيل وهجّن الهُجن. *Sirat*, fol. 205.
[2] *Aghani*, vol. III, fol. 342 v.

Omar allouait aux cavaliers dont les chevaux étaient de race pure une paye plus forte qu'aux autres. On raconte, à ce sujet, que, dans une expédition en Arménie, son général Selmân, fils de Rabia, inspectant les chevaux d'après ses ordres, pour fixer le taux de la paye, dit à Amrou, fils de Madi Carib : « Ton cheval est de race bâtarde. » Amrou, mécontent d'être rangé dans la classe des cavaliers les moins favorisés, se retira en disant : « Un bâtard en a reconnu un autre [1]. »

Sous les premiers califes et jusqu'à une époque que je ne saurais fixer, la portion de butin attribuée au cavalier continua à être triple de celle du fantassin : ainsi l'on voit, après la bataille de Câdeciyè, chaque cavalier musulman recevoir, pour sa part des dépouilles de l'ennemi, la valeur de six mille drachmes, et chaque fantassin celle de deux mille seulement [2]. Mais il paraît que, dans la suite, peut-être lorsque la cavalerie musulmane fut devenue très-nombreuse, on réduisit la portion du cavalier à deux lots, au lieu de trois [3].

[1] *Sirat*, fol. 7.
[2] *Aghani*, III, 342 *v*.
[3] D'Ohsson, vol. V, p. 80.

ÉPISODE DE VIÇVAMITRA,

Traduit du sanscrit par M. Jacquet.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le noble descendant d'Ikchvakou, Daçaratha, roi d'Ayôdhyâ [1], reçoit la visite du pieux solitaire Viçvâmitra, qui a obtenu, par plusieurs siècles d'austérités religieuses, de passer de l'ordre des Kchatriyas dans celui des Brahmanes. Après avoir exercé, par l'irrésistible force de sa sainteté, le pouvoir de la création; après avoir fait trembler les Dêvas, l'irascible pénitent s'est retiré dans un *âçrama* [2] ou asile de solitaires. Les sacrifices qu'il a offerts aux Dieux ont été troublés par

[1] La moderne *Aoude*.

[2] Les Indiens admettent généralement que le mot *âçrama* signifie *exempt de fatigue*, ou plutôt *éloignant la fatigue* : on lit néanmoins, dans un passage du Ier livre du Râmâyana, *âçramah çramanâçanah;* cette étymologie présentée sous la forme d'un jeu de mots est beaucoup plus exacte. Obligé de traduire souvent ce mot dans des passages où il ne peut être paraphrasé, je me suis décidé à le rendre par le mot *ermitage*, qui a déjà été employé dans ce sens par d'autres traducteurs; je dois néanmoins faire observer que l'expression sanskrite ne répond pas exactement à l'expression française; car les *âçramas* sont des lieux retirés dans lesquels se tiennent, sous la direction d'un saint pénitent, des assemblées religieuses, espèces de sociétés constituées en dehors de la grande société indienne; les *âçramas* sont ordinairement très-peuplés, et dans l'énumération de leurs habitants, on est souvent étonné de trouver confondues les sectes dont l'orthodoxie est la plus sévère, et celles qui sont considérées comme enseignant les dogmes les plus impies.

deux Râkchasas ou mauvais génies, nommés Soubâhou et Mârîtcha, sur lesquels les imprécations des sages n'ont aucun pouvoir : il sollicite le roi Daçaratha d'envoyer son fils Râma combattre les deux Asouras; il promet une victoire assurée au jeune héros. Le roi d'Ayodhyâ, également effrayé par cette demande et par le caractère irascible de celui qui la lui adresse, supplie Viçvâmitra de ne point lui enlever le plus cher de ses quatre fils, pour l'entraîner, si jeune encore, à un combat dans lequel il doit succomber. Viçvâmitra, *dont la colère fait briller les yeux comme la flamme du sacrifice*, reproche au roi ses paternelles inquiétudes; Vasichṭha, le *pourôhita* ou prêtre de famille de Daçaratha, le presse d'accomplir cette parole donnée à Viçvâmitra, lors de son arrivée : « Je ferai ce que tu désires. » Cédant aux exhortations de Vasichṭha, Daçaratha confie Râma et son jeune frère Lakchmana aux soins de Viçvâmitra, devenu leur gouverneur spirituel. L'illustre pénitent et les jeunes princes se rendent à l'*âçrama*, dont les hôtes sont inquiétés par les deux terribles démons.

Râma, après avoir tué la monstrueuse Râkchasî Tâdakâ, la mère de Soubâhou, reçoit de Viçvâmitra des armes divines douées de la puissance des Dêvas dont elles portent le nom, les unes offensives, les autres propres à la défense. Arrivé à son lieu de retraite, Viçvâmitra commence son sacrifice; les Râkchasas se présentent sous une forme terrible, pour l'effrayer dans l'accomplissement de son œuvre; mais ils sont tués par les deux fils de Daçaratha. Les sages qui habitent l'*âçrama*, invitent Râma à les accompagner à un sacrifice que doit bientôt accomplir Djanaka, le roi de Mithilâ; Râma et son frère se rendent à leurs vœux : ils partent sous la conduite de Viçvâmitra, qui leur raconte les légendes mythologiques relatives aux contrées qu'ils traversent. Après avoir été présentés au roi de Viçâlâ, Soumati (ou Pramati, suivant une autre leçon), les deux princes continuent leur marche vers Mithilâ. Avant d'arriver à cette ville, ils aperçoivent un ermitage, et apprennent de Viçvâmitra que c'est le lieu

de retraite de l'illustre pénitent Gôtama. Son épouse Ahalyâ avait été séduite par Indra, revêtu de la forme d'un solitaire; Gôtama avait prononcé une terrible imprécation contre son épouse infidèle; elle avait été réduite en cendres et ne devait reprendre sa première forme que lorsque le regard de Râma l'aurait purifié. Râma entre dans le lieu de retraite de Gôtama, et aussitôt Ahalyâ est visible à tous les yeux. Les fils de Daçaratha embrassent respectueusement ses pieds, et Ahalyâ, purifiée par Râma, présente aux deux frères l'offrande hospitalière, l'*arghya*. Après avoir reçu son épouse pure de tout péché, Gôtama se retire avec elle dans son ermitage, et y reprend le cours de ses austérités religieuses. Les jeunes princes, accompagnés de Viçvâmitra, arrivent à Mithilâ où ils sont reçus avec respect par le roi Djanaka et son prêtre de famille, Çatânanda, fils du pénitent Gôtama et d'Ahalyâ. Viçvâmitra fait au roi et à Çatananda le récit des aventures des deux descendants d'Ikchvakou : après ce récit commence l'épisode dont je présente ici la traduction.

I.

Lorsqu'il eut entendu ces paroles du sage Viçvâmitra, les poils hérissés de joie [1], Çatânanda, cet illustre brahmane aux grandes austérités [2], le véri-

[1] Ces mots, qui ne sont pas assez détachés des épithètes dans la version anglaise, font allusion à un des signes extérieurs par lesquels se manifeste le plus spontanément, suivant les Indiens, ce sentiment de joie intérieure qui se répand au dedans de nous-mêmes et pénètre tous nos organes : ils attribuent également cet effet et à l'inspiration qui élève et excite l'âme, et aux jouissances matérielles qui satisfont le corps et le mettent en bonne disposition.

[2] Ici se présentaient dans le texte deux de ces épithètes dont j'ai

table fils de Gôtama, dont la splendeur est un reflet du feu de sa pénitence, fut ravi, par la présence de Râma, dans une profonde admiration.

Ayant considéré les deux jeunes princes assis devant lui, Çatânanda parla ainsi à Viçvâmitra, le meilleur des pénitents, qui se reposait à l'aise :

Dis, ô le plus illustre entre les sages! ma glorieuse mère, après avoir subi sa longue pénitence, a-t-elle été par toi présentée à ce fils de roi?

Ma noble et glorieuse mère a-t-elle accueilli Râma digne de cet honneur, avec une offrande de fleurs et de fruits faite à l'intention de toutes les créatures?

Dis, ô illustre brahmane! Râma a-t-il été instruit de cette vieille aventure de ma mère, de cette odieuse déception dont usa le Dêva?

Dis aussi, vénérable pénitent, fils de Kouçika, le bonheur soit avec toi! ma mère, aussitôt après son entrevue avec Râma, s'est-elle présentée à mon père? et mon père a-t-il, ô fils de Kouçika! accueilli avec un sentiment affectueux ma mère purifiée par sa longue pénitence?

parlé plus haut, que le sens de la phrase n'appelle point, mais dont il s'enrichit comme d'un luxe d'ornements qui s'y applique et s'en détache avec une égale facilité. Je n'ai pu traduire constamment ces épithètes d'un usage si fréquent par les mêmes expressions; j'ai néanmoins employé tous mes soins à varier le moins possible, et seulement lorsque les exigences du style m'en faisaient une nécessité, ces expressions qui toutes représentent bien imparfaitement les formules poétiques du texte sanskrit; j'ai le plus souvent traduit l'épithète de *mahâtêdjas* par *illustre*, interprétant le mot *têdjas* dans le sens de *gloire*, *illustration*, plutôt que dans celui d'*énergie* ou de *feu*.

Dis encore, fils de Kouçika! Râma, ce glorieux prince, a-t-il reçu les respects de mon père? arrive-t-il ici honoré de l'offrande hospitalière de ce vénérable brahmane?

Ces paroles entendues, Viçvâmitra, le grand pénitent, répondit à Çatânanda, habile dans l'art du discours, lui-même non moins habile:

On n'a manqué à aucun devoir, ô le premier entre les sages! ce qu'il convenait de faire, je l'ai fait; au solitaire a été réunie son épouse comme Rênoukâ au descendant de Bhrigou.

Après avoir entendu les paroles du sage Viçvâmithra, l'illustre Çatânanda adressa ce discours à Râma :

Sois le bienvenu, chef des hommes! tu arrives sous d'heureux auspices, descendant de Raghou, puisque tu accompagnes Viçvâmitra, l'invincible maharchi;

Car ce brahmarchi, revêtu d'un immense éclat, qui a accompli, par la vertu de sa pénitence, des actions auxquelles on ne peut même atteindre par la pensée, tu le sais, prince au bras puissant, Viçvâmitra est la suprême voie.

Il n'est pas, ô Râma! de plus fortuné que toi sur la terre; sur toi veille le fils de Kouçika, qui a allumé le feu d'une grande pénitence.

Écoute; je vais raconter quelle est la puissance et quels sont les exploits du généreux fils de Kouçika; apprends-le de mon récit.

Ce brahmane a été longtemps un roi dévoué à ses devoirs, vainqueur de ses ennemis, instruit

dans la loi, possédant une science accomplie, et faisant sa joie du bonheur de ses sujets.

Il y eut un fils de Pradjâpati, nommé Kouça, qui fut maître de la terre; fils de Kouça fut le puissant, l'équitable Kouçanâbha; fils de Kouçanâbha fut le prince célèbre sous le nom de Gâdhi, et fils de Gâdhi fut ce grand sage, l'illustre Viçvâmitra.

L'illustre Viçvâmitra étendit sa protection sur la terre, et roi, exerça son royal pouvoir pendant plusieurs milliers d'années.

L'illustre Viçvâmitra, un jour, assembla une armée, et entouré de ce cortége, parcourut la terre.

Visitant, dans sa marche, les villes, les contrées, les fleuves, les grandes montagnes et les lieux de retraite, le prince arriva à l'ermitage de Vasichtha; c'était un lieu ombragé d'arbres et de plantes grimpantes, aux fleurs variées, fréquenté par de nombreuses troupes d'animaux sauvages, visité par les Siddhas et les Tchâranas, embelli de la présence des Dêvas, des Dânavas, des Gandarvas et des Kinnaras, peuplé de biches apprivoisées, peuplé de volées d'oiseaux; il était toujours rempli de sages à l'âme exaltée, liés par de grands vœux, accomplis dans l'exercice de la pénitence, resplendissants comme des feux glorieux. semblables à Brahmâ, n'ayant de nourriture que l'eau ou le vent, ou bien ne prenant d'autre aliment que des fruits et des racines, domptés par leurs propres efforts, vainqueurs de leur colère, vainqueurs de leurs sens; on y voyait encore briller de toutes parts des Richis, des Bâlakhilyas, des

Vaikhânasas, et d'autres êtres qui avaient élevé au-dessus de toutes leurs pensées celle de la prière et du sacrifice.

Tel, et comme un autre monde de Brahmâ, apparut l'ermitage de Vasichṭha au plus illustre de ceux qu'on salue par des cris de victoire, au magnanime Viçvâmitra.

II.

Ému d'une joie suprême à la vue du sage, Viçvâmitra, ce puissant guerrier, s'inclina avec respect devant Vasichṭha, le meilleur de ceux qui murmurent la prière.

Sois le bienvenu! avec ces mots l'accueillit Vasichṭha dont l'âme est grande; le bienheureux Vasichṭha lui fit présenter un siége.

Et lorsque le sage Viçvâmitra se fut assis, le pieux pénitent lui fit, suivant l'usage, une offrande de fruits et de racines.

Ayant reçu cette offrande des mains de Vasichṭha, le plus noble des princes, l'illustre Viçvâmitra le salua des mots : tout est-il prospère?

Vasichṭha répondit au plus noble des princes : Tout est prospère, et pour ces hôtes pieux des forêts, et pour ces jeunes brahmanes qui s'instruisent dans la pénitence et dans le sacrifice.

Puis le meilleur de ceux qui murmurent la prière,

le fils de Brahmâ, le grand pénitent Vasichṭha adressa ces questions au roi Viçvâmitra qui se reposait à l'aise :

Et pour toi, tout est-il prospère? ô roi juste, dévoué à la loi! étends-tu ta protection sur tes sujets, comme c'est le devoir des rois?

Tes serviteurs sont-ils bien entretenus? sont-ils dociles à tes ordres? tes ennemis sont-ils tous abattus? ô toi qui est la perte de tes ennemis!

Es-tu heureux dans tes armées, dans tes trésors, dans tes alliés, chef des hommes, qui consumes tes ennemis! Es-tu heureux dans tes fils et tes descendants? ô toi qui es pur de tout péché!

Heureux en toutes choses, répondit avec modestie à Vasichṭha l'illustre prince Viçvâmitra.

Après s'être longtemps entretenus de pareils discours, émus d'une joie suprême, ces deux hommes d'une éminente vertu conçurent l'un pour l'autre une mutuelle affection.

A la fin de cet entretien, ô descendant de Raghou, le bienheureux Vasichṭha adressa, en souriant, ces paroles à Viçvâmitra :

Je désire rendre les devoirs de l'hospitalité à cette armée et à toi-même, prince puissant qui n'as pas d'égal : sois favorable à ce désir.

Daigne agréer les soins respectueux que je t'offre; le plus noble des hôtes, ô roi! tu dois être accueilli avec distinction.

A ces paroles de Vasichṭha, le roi Viçvâmitra, aux généreuses pensées, répondit ainsi : Déjà, véné-

rable pénitent, tu as satisfait à ces devoirs envers moi par les paroles consacrées de l'hospitalité, par l'offrande des fruits et des racines, seuls aliments connus dans ton ermitage, par celle de l'eau à laver les pieds et de l'eau à purifier la bouche, et par ta présence qui apporte le bonheur.

Honoré de tous les soins de l'hospitalité par toi qui mérites ma vénération, savant brahmane, je vais partir. Adoration à toi! regarde-moi d'un œil favorable.

Ainsi parla le roi; mais Vasichṭha qui ne respire que justice, dont les pensées sont généreuses, encore et encore le convia.

Ainsi soit, répondit enfin à Vasichṭha le fils de Gâdhi; soit fait comme tu le désires, ô bienheureux, le plus illustre entre les sages!

A ces paroles du roi, Vasichṭha, le meilleur de ceux qui murmurent la prière, appela la vache tachetée, pure de tout péché : Viens vite, Çabalâ, viens et écoute ma parole.....

.....

Je veux accomplir les devoirs de l'hospitalité envers ce râdjarchi et l'armée qui l'entoure, en leur offrant une nourriture somptueuse; donne-la moi, Çabalâ!

A ma prière, ô vache divine, qui de tes mamelles fais couler tous les biens, verse au gré de chacun tout ce que les six saveurs ont de plus exquis.

Vite, ô Çabalâ! répands en abondance une nourriture composée des substances savoureuses qui sa-

tisfont la faim et la soif, de tous les sucs que peuvent exprimer la langue et les lèvres.

III.

Pressée par ces paroles de Vasichṭha, Çabalâ, qui répand tous les biens, prodigua à chacun les aliments qu'il désirait:

Des cannes à sucre, des rayons de miel, des grains rôtis, l'enivrant mâirêya, le délicieux âçava, des boissons exquises, et des substances nutritives de toute espèce.

Là, des amas élevés, comme des montagnes, d'aliments chauds et de riz préparé, des mets délicats, des assaisonnements, et de grands bassins chargés de lait caillé.

Et par milliers des vases de sirop, et des plateaux tout remplis de pâtes de sucre, de liqueurs agréables et diverses.

Ainsi fut somptueusement traitée par Vasichṭha l'armée entière de Viçvâmitra : elle était satisfaite, et il n'y avait que des hommes joyeux et bien repus.

Lorsqu'enfin, joyeux et bien repus, furent Viçvâmitra le râdjarchi et aussi ses ministres et ses conseillers, et aussi ses serviteurs, ses guerriers, ses éléphants,

Ému d'une suprême joie, il adressa ces mots à Vasichṭha : Par toi qui mérites ma vénération, ô

brahmane, j'ai été accueilli avec une généreuse hospitalité.

Écoute; j'ai une parole à te dire, ô toi qui es habile dans l'art de la parole : Qu'au prix de cent mille génisses Çabalâ me soit donnée;

Car c'est un joyau, bienheureux pénitent, et les joyaux sont la part des princes : ainsi donne-moi Çabalâ; de droit elle m'appartient, ô toi qui as reçu une double naissance!

Ainsi sollicité par Viçvâmitra, le plus illustre entre les sages, le bienheureux Vasichṭha, qui ne respire que justice, répondit au dominateur de la terre :

Ni au prix de cent mille génisses, ô roi, ni au prix de cent mille milliers de génisses, ni pour des monceaux d'argent, je ne donnerai Çabalâ.

Je ne puis consentir, prince vainqueur de tes ennemis, à ce qu'elle soit séparée de moi : l'éternelle Çabalâ est mon orgueil, celui d'un pénitent maître de son âme.

En elle reposent l'offrande aux dieux, et l'offrande aux ancêtres, et l'aliment de la vie, et le feu consacré, et l'offrande à toutes les créatures, et le sacrifice crématoire, et les invocations Swâhâ et Vachaṭ, et toutes les parties de la science; en elle reposent toutes ces choses, n'en doute pas, ô râdjarchi!

Elle est réellement tout mon bien, et la source de ma joie : par toutes ces raisons, ô roi, je ne te donnerai point Çabalâ.

Ému par les paroles de Vasichṭha, Viçvâmitra,

habile dans l'art du discours, prononça ces mots empreints d'une violente irritation :

Quatorze mille éléphants, avec leurs chaînes et leurs colliers d'or, avec des aiguillons d'or pour les conduire, je te les donne.

Huit cents chars recouverts d'or, chacun traîné par quatre chevaux blancs, avec les freins et les ceintures de grelots, je te les donne.

Onze mille coursiers, des contrées qui nourrissent les plus généreux, nés de races, pleins de vigueur, je te les donne, illustre pénitent.

Et encore cent mille milliers de génisses tachetées de couleurs variées, brillantes de jeunesse; je te les donne; que Çabalâ me soit donnée!

Quoi que tu puisses désirer, de l'or ou des joyaux, ô le meilleur des brahmanes, tout, je te le donne; que Çabalâ me soit donnée!

A ces paroles du sage Viçvâmitra, le bienheureux pénitent répondit : Non, à aucun prix, ô roi, je ne donnerai Çabalâ;

Car elle est mon joyau, elle est ma richesse, elle est tout mon bien, et elle est ma vie.

Elle est pour moi l'acte religieux de la nouvelle et de la pleine lune, et les sacrifices, et les dons qui les accompagnent; elle est pour moi encore toutes les autres cérémonies religieuses.

Tous mes actes de piété, n'en doute pas, ô roi, ont en elle leur principe. Quel besoin d'un long débat? je ne donnerai pas la vache qui de ses mamelles fait couler tous les biens.

IV.

Comme Vasichṭha, ce sage, refusait de céder Çabalâ, vache qui donne tous les biens, le roi Viçvâmitra la lui ravit violemment.

Entraînée par ce prince à l'âme ardente, Çabalâ affligée, mouillée de larmes, affaiblie par la douleur, se livrait à ses réflexions :

Suis-je donc délaissée par Vasichṭha, ce sage à l'âme élevée, que; malheureuse et accablée de douleur, me ravissent les guerriers de ce roi?

Quelle offense a été par moi commise envers ce maharchi qui retient son âme dans la méditation, que, m'ayant connue dévouée et pure de tout péché, il m'abandonne, lui qui est juste?

Lorsqu'elle eut ainsi réfléchi, elle gémit à plusieurs reprises; puis d'un mouvement plein de puissance, elle s'élança vers Vasichṭha.

Renversant les serviteurs du roi pressés par centaines, elle courut, rapide comme le vent, jusqu'aux pieds du sage à l'âme élevée.

Versant des larmes et poussant des mugissements, Çabalâ se tint devant Vasichṭha; elle prononça ces paroles d'une voix qui était comme le retentissement du tonnerre :

Pourquoi, ô bienheureux fils de Brahmâ, suis-je donc ainsi délaissée par toi, que les guerriers du roi m'entraînent loin de ta présence?

Ému par cette plainte, le brahmarchi adressa ces

paroles à Çabalâ, dont l'âme était en proie à la douleur, qui était affligée comme une sœur :

Non, je ne t'abandonne pas, Çabalâ; non, tu n'as envers moi commis aucune offense; si ce roi te ravit, c'est que, puissant, il cède au délire que lui inspire sa force.

Et ma force, je le sais, n'est pas égale à celle d'un roi tel que Viçvâmitra; car c'est un roi puissant, c'est un kchatriya, c'est le dominateur de la terre.

Vois, cette armée est au complet; partout des éléphants, des chevaux, des chars, des gens de pied, partout des étendards : c'est là ce qui le fait plus puissant que moi.

Ainsi dit Vasichṭha; l'éloquente Çabalâ répondit respectueusement ces paroles au brahmarchi brillant d'un éclat que rien n'égale :

Aux kchatriyas, ont dit les sages, n'appartient pas la force; plus forts sont les brahmanes; la force du brahmane est divine, ô brahmane, et supérieure à la force du kchatriya.

Tu disposes d'une puissance infinie; il n'existe pas de plus puissant que toi : Viçvâmitra possède une grande force, mais terrible est ton énergie.

Commande, illustre pénitent, et revêtue de ta force de brahmane, je détruis cette armée, l'orgueil de cet impie.

Pressé par ces paroles : Crée une armée, dit enfin le glorieux Vasichṭha, une armée qui anéantisse l'armée ennemie.

Aussitôt, nés d'un mugissement de Çabalâ, les Pahlavas, répandus par centaines, détruisent, sous les yeux de Viçvâmitra, son armée tout entière.

Mais violemment irrité et les yeux tressaillants de colère, le roi détruisit les Pahlavas, accablés de tous ses traits.

Lorsqu'elle eut vu les Pahlavas exterminés en foule par Viçvâmitra, Çabalâ créa encore les farouches Çakas mêlés aux Yavanas.

La terre était au loin couverte de ces Çakas mêlés aux Yavanas, brillants, doués de grandes forces, semblables aux filaments dorés du lotus, armés d'épées et de haches acérées, couverts de vêtements de couleur d'or; par ces guerriers comme par des feux ardents fut consumée l'armée ennemie tout entière.

Alors Viçvâmitra, au courage ardent, lança sur eux ses traits; aussitôt furent jetés dans le trouble les Yavanas, les Kâmbôdjas et les Varvaras.

V.

Lorsqu'il les vit éperdus, épouvantés par les traits de Viçvâmitra, Vasichṭha s'écria : Crée tous ces guerriers d'un seul effort, ô toi qui répands tous les biens!

Des mugissements de Çabalâ naquirent les Kâmbôdjas, brillants comme le soleil; de ses mamelles

furent produits les Varvaras, agitant des armes dans leurs mains; de ses parties génitales, les Yavanas; de ses voies excrétoires, les peuples nommés Çakas; et de ses pores, les Mlêtchhas Hârîtas et les Kirâtakas.

Aussitôt, ô descendant de Raghou! fut anéantie par ces guerriers l'armée entière de Viçvâmitra, et les gens de pied et les éléphants, et les chevaux et les chars.

A la vue de cette armée anéantie par le magnanime pénitent, entraînés par la fureur, cent fils de Viçvâmitra, diversement armés, se précipitèrent sur Vasichṭha, le meilleur de ceux qui murmurent la prière; poussant de ses narines un son terrible, le puissant richi les consuma tous.

En un instant furent réduits en cendres par le magnanime Vasichṭha les fils de Viçvâmitra, avec leurs chevaux, leurs chars et leurs guerriers.

Lorsqu'il les eut vu tous exterminés avec son armée, Viçvâmitra, ce prince dont la gloire avait été grande, fut saisi d'un sentiment de confusion.

Semblable à l'océan dont le mouvement est arrêté, au serpent dont les dents sont rompues, au soleil subitement dépouillé de sa lumière, après avoir vu périr ses fils et ses guerriers, malheureux, semblable à l'oiseau dont on a brisé les ailes, ayant perdu toute son armée et tous ses efforts, il tomba dans le mépris de lui-même.

Un fils lui restait, il le destina à la royauté par

cet ordre : Protége la terre, c'est le devoir des kchatriyas; et il se retira dans les forêts.

Il alla sur le penchant de l'Himavat fréquenté par les Kinnaras et les Ouragas, et là, pour se concilier la faveur de Mahâdêva, il entretint le feu d'une grande pénitence.

Lorsque se fut écoulé quelque temps, le maître des Dêvas, qui a un taureau dans son étendard, qui apporte l'accomplissement des désirs, vint visiter Viçvâmitra, l'illustre guerrier.

Pourquoi cette pénitence, ô roi? dis-moi ce que tu prétends; je suis celui qui accorde les dons; le don que tu désires, fais-le-moi connaître.

Ainsi parla le Dêva; Viçvâmitra, le grand pénitent, s'étant incliné, adressa ces paroles à Mahâdêva :

Si tu es satisfait, ô Mahâdêva qui es pur de péché, accorde-moi le Vêda des armes avec ses divers corps de science, avec ses dogmes, avec ses mystères.

Les armes connues des Dêvas, des Dânavas, des Richis, des Gandharvas, des Yakchas et des Râkchasas, que ces armes se révèlent à moi, ô toi qui es pur de péché!

Que ce désir, Dêvadêva, s'accomplisse par ta faveur! — Ainsi soit! dit le maître des Dêvas; et lorsqu'il eut dit ces mots, il retourna au ciel.

Ayant reçu les armes désirées du maître des Dêvas, Viçvâmitra, ce puissant guerrier, ému d'une grande joie, se livra tout entier à l'orgueil.

Croissant en forces, comme l'océan au temps de sa plénitude, il se représentait déjà anéanti Vasichṭha, le meilleur des richis.

Le prince vint à l'ermitage du brahmane, lança les traits divins ; et aussitôt, par le feu de ces traits fut consumée la forêt, séjour de la pénitence (Tapôvana); ainsi la nommait-on.

Lorsqu'ils virent lancés les traits du sage Viçvâmitra, saisis d'effroi, les pénitents s'enfuirent par centaines de tous côtés.

Agités par la frayeur, et les disciples de Vasichṭha et les biches et les oiseaux se dispersèrent par milliers vers tous les points.

En un instant l'ermitage du magnanime Vasichṭha fut vide, fut sans bruit et semblable à un désert.

Et cependant Vasichṭha s'écria à plusieurs reprises : Ne craignez rien ; comme le soleil dissipe la brume, je vais anéantir le fils de Gâdhi.

Ainsi dit le meilleur de ceux qui murmurent la prière, l'illustre Vasichṭha ; puis il adressa à Viçvâmitra ces paroles empreintes de colère :

Cet ermitage longtemps florissant, puisque tu l'as détruit, puisque telle a été ton impiété et ta folle audace, un instant encore, et tu ne seras plus.

VI.

Ainsi provoqué par Vasichṭha : Viens, viens donc! s'écria, brandissant le trait d'Agni, Viçvâmitra qui a une grande force.

Ayant levé le daṇḍa de brahmane, terrible comme celui de Kâla, le bienheureux Vasichṭha dit ces paroles, agité par la colère :

Oui, je marche à toi, vraie race de kchatriya! déploie tout ce que tu as de forces; car je vais, fils de Gâdhi, abattre l'orgueil que te donne cette arme.

Vois ce que vaut ta force de kchatriya, et ce que vaut ma force de brahmane, grande, ma force de brahmane, divine, ô le plus vil des kchatriyas!

L'arme du fils de Gâdhî, le trait terrible d'Agni était lancé; il fut abattu par le daṇḍa de brahmane, comme par l'eau la violence du feu.

Furieux, le fils de Gâdhî lança le trait de Varouna, le trait de Roudra, le trait d'Indra, le trait de Paçoupati, le trait d'Iça, et le trait de Manou, le Môhana, le trait des Gandharvas, le Swâpana, le Djrĭmbhana, le trait de Madana, le Sâmtâpana et le Vilâpana; il lança le Sôchana terrible, le trait inévitable Vadjra, le pâça de Brahmâ, le pâça de Kâla et le pâça de Varouma, le Paînâka, cette arme aimée de Çiva, les éclairs Souchka et Ardra, le trait et le daṇḍa des Piçâtchas, le trait Krâontcha, le tchakra de Dharma, le tchakra de Kâla, et le tchakra de Vichnou, et le mathana de Vâyou, et le trait des

Hayaçiras; il lança encore les deux Çaktis, la massue Kankâla, le grand trait des Vidyâdharas, le trait terrible de Kâla, le redoutable Triçoûla, et la chaîne Kâpâla; il lança toutes ces armes, ô descendant de Raghou!

Toutes ces armes, ce fut vraiment un prodige, le fils de Brahmâ, Vasichṭha, le meilleur de ceux qui murmurent la prière, les anéantit avec son daṇḍa.

Ainsi tombées impuissantes, le fils de Gâdhi lança le trait de Brahmâ : voyant ce trait levé, les Dêvas précédés par Agni, les Dêvarchis, les Gandharvas et les Mahôragas, furent frappés de terreur; les trois mondes furent épouvantés par le jet de cette arme.

Cette arme de Brahmâ, cette arme si terrible, douée qu'elle est de l'énergie de Brahmâ, avec son daṇḍa de brahmane, Vasichṭha l'anéantit entièrement.

Du magnanime Vasichṭha, lorsqu'il anéantit cette arme, l'aspect était terrible, effrayant; les trois mondes en étaient troublés.

De tous les pores du magnanime pénitent jaillissaient, comme des rayons, des traits de flamme enveloppés de fumée.

Le daṇḍa de brahmane, que soutenait sa main, était flamboyant, semblable au daṇḍa de Yama, semblable au feu du temps destructeur tourbillonnant dans la fumée.

Les sages réunis glorifièrent alors Vasichṭha, le

meilleur de ceux qui murmurent la prière : Tu as une force qui n'est point vaine, ô brahmane! domine par ton énergie le feu de ta colère.

Viçvâmitra, ce prince puissant, est humilié par toi, ô brahmane : grâce, ô le meilleur de ceux qui murmurent la prière! que les mondes soient délivrés de la crainte!

Ainsi supplié, le grand, le glorieux pénitent rentra dans le calme. Cependant, abattu par l'affliction, Viçvâmitra prononça ces paroles en soupirant :

Misérable force que la force du kchatriya! la force, c'est la force que donne l'énergie brahmanique : pour anéantir toutes mes armes, il a suffi d'un daṇḍa de brahmane!

Oui, j'ai tout bien considéré; je veux, calmant mes sens et mon esprit, embrasser une grande pénitence, une pénitence qui me fasse brahmane.

VII.

L'âme en proie à la douleur, poursuivi par le sentiment de son humiliation, soupirant, puis soupirant encore au souvenir de sa funeste lutte contre le magnanime pénitent, il se retira avec sa royale épouse dans la région méridionale; et là, résigné, se nourrissant de fruits et de racines, il se livra à la plus austère pénitence.

Cependant des fils lui naquirent, uniquement attachés aux devoirs religieux et à la vertu; c'étaient

Havichyanda, Madhouchyanda, Drïḍhanêtra et Mahâratha.

Lorsque furent révolues mille années, Brahmâ, le grand ancêtre des hommes, adressa ces paroles flatteuses à Viçvâmitra, riche de tant d'austérités.

(Ici s'arrête le manuscrit de M. Jacquet.)

OBSERVATIONS

Sur le sens figuré de certains mots qui se rencontrent dans la poésie arabe.

Au nombre des difficultés qui s'opposent à la parfaite intelligence de la poésie de toutes les nations musulmanes, il faut mettre en première ligne l'emploi de certains mots dans un sens métaphorique : de là surgit pour l'étudiant un grand embarras, car il est porté à assigner à ces mots leur sens propre, et alors le vers dans lequel ils se trouvent est inintelligible; ou bien, après des efforts, souvent infructueux, pour deviner la pensée que le poëte a voulu exprimer, le lecteur demeure convaincu qu'il est impossible de la saisir. C'est surtout chez les poëtes regardés par les littérateurs arabes comme modernes, c'est-à-dire, chez ceux qui ont vécu postérieurement au premier siècle de l'hégire, qu'on reconnaît ce goût passionné pour le langage métaphorique. Dans la description de l'objet de leur affection, ils se complaisent à prodiguer des

termes parfaitement clairs pour eux, mais incompréhensibles pour le lecteur européen. De ces expressions, il en est que tout étudiant a dû remarquer, car elles se présentent presque à chaque page des livres qui traitent de l'histoire littéraire des Arabes. Dans les vers suivants, tirés en grande partie d'ouvrages inédits, on verra des exemples de l'emploi figuré de certains mots qui se rencontrent très-souvent, et en comparant les différents passages dans lesquels ils se trouvent, on parviendra à reconnaître la signification que les poëtes leur ont assignée.

Hariri a dit dans sa seconde séance (édition de M. de Sacy, page 25), فامطرتْ لؤلؤاً من نرجس « elle « a versé des perles d'un narcisse. » Cela signifie que cette personne a versé des larmes; mais quel rapport y a-t-il entre l'œil et le narcisse? Le vers suivant fournira la réponse à cette question.

الورد في الخدود غضّ

ونرجس العيون ذابلُ

Les roses qu'on voyait dans ses joues étaient fraîchement épanouies; les narcisses de ses yeux languissaient.

C'est donc entre les yeux remplis de langueur, et la fleur du narcisse dont la tête penche mollement sur sa faible tige, que le poëte a trouvé un point de ressemblance : cela lui a suffi; il ne balance pas de créer une métaphore qui pourra seulement être comprise d'un peuple chez lequel l'idée de *langueur* et celle de *faiblesse* peuvent s'exprimer par le même

mot. Par une analogie semblable, on dit : قلبى اضعف من عينيك « Mon cœur est plus faible que vos yeux ; » c'est-à-dire : Mon cœur ne peut résister à tes regards langoureux.

Un mot qui se rencontre très-souvent dans la poésie, c'est عذار *idhar*, par lequel on désigne cette partie de la têtière de la bride qui passe sur la joue du cheval; il est employé aussi pour signifier *la joue;* mais ce mot a encore une signification intermédiaire, savoir : *le duvet qui vient de naître sur les joues.* C'est surtout dans ce dernier sens que les poëtes l'emploient, comme le lecteur s'en apercevra par les exemples suivants (mais il sera bon de le prévenir d'avance que la question à laquelle ces exemples donneront lieu, ne sera traitée qu'à la fin de cet article) :

اعشقُ ما كنتُ يومَ قالوا
بدا على خدّه العذار
وصار فى روض وجنتَيْه
آسٌ وورد وجلّنار

La plus grande passion que j'ai jamais éprouvée fut dans ce jour où l'on me dit : L'*idhar* a paru sur sa joue, et le myrte, la rose et la fleur du grenadier, se montrent dans le jardin de sa figure.

La rose et *la fleur du grenadier* se comprennent; elles représentent la couleur des joues et des lèvres : mais pourquoi *le myrte?* un autre passage va nous l'expliquer :

واخضرّ فى صدغَيْه آسُ عـــذاره
واحمرّ فى وجناته الـــتـــفـــاح

Le myrte de son *idhar* verdoyait, et les pommes de ses joues rougissaient.

Le myrte signifie donc la même chose que l'*idhar*, c'est-à-dire, *la barbe de la joue;* mais la verdure de l'*idhar* est une expression fort singulière qui aurait besoin d'éclaircissements : la comparaison des extraits suivants pourra les fournir :

قُلْ فى اخضرار عذاره وقـوامـــه
خلع الربيعُ على غصون الـبـــان

En parlant de sa taille et de la verdure de sa joue, dis que c'est le printemps qui a revêtu de feuillage les branches du saule.

[On sait que les poëtes comparent la taille mince et flexible de l'objet de leur amour à un saule.]

وتكاد الشمس تـشـبـهـــه
ويكاد القمر يحـكـيـــه
كيف لا يخضر عـــارضـــه
ومياه الحسن تـســقـيـــه

Le soleil lui ressemble presque (par son éclat); la lune aussi paraît lui ressembler.

Comment sa joue ne verdirait-elle pas, arrosée comme elle l'est des eaux de la beauté?

Comme l'herbe bien arrosée pousse avec abondance, on lui compare le duvet qui naît sur les joues[1]; il semble aussi que les poëtes y ont vu une ressemblance entre les couleurs, ce qui est moins naturel; cependant on a comparé l'*idhar* à une violette :

اضاف الى فوادى السقمَ لمّـــا
اضاف الى شقيقته البـــنـــفـــسجَ

En unissant la violette à l'anémone, il a uni une maladie à mon cœur!

La maladie désigne ici *l'amour*, et l'anémone représente les joues vermeilles, comme on voit par ce vers :

ومَنْ عجب انني خُدلتُ بخـــدّه
وليس سوى خال بها وشقيـــق

Qui s'étonnera que j'aie été trompé par cette joue, quand il ne s'y trouvait qu'une petite tache de beauté et une anémone?

Le poëte joue ici sur la double signification des mots, car le dernier hémistiche de ce vers peut signifier aussi : *quand il ne s'y trouvait qu'un oncle maternel et un frère.* Encore un exemple :

[1] Dans les écrits des soufis et de quelques poëtes persans, on rencontre l'expression خط سبزه, qui a le même sens que العذار المخضرّ. Pour eux, les traits de la figure humaine sont des emblèmes des plus profonds mystères.

فالخدّ وردٌ واللواحظ نرجس
والثغر نَوْرٌ والعذار بنفسج

Les joues sont des roses, les yeux des narcisses, les dents des marguerites, et l'*idhar* une violette.

C'est donc une espèce de ressemblance entre la couleur de l'*idhar* et celle de la violette qui a autorisé l'emploi de cette métaphore.

La barbe qui naît sur la joue est encore désignée par le mot عقرب *scorpion;* les vers suivants en fournissent des exemples :

همّت تقبّله عقارب صدغه
فاستلّ ناظره عليها خنجرا

Les scorpions de ses joues voulaient lui embrasser la bouche, mais ses yeux dégaînèrent contre eux la lame perçante (de leurs regards).

دَبَّ العذارُ بخدّه وانثنى
عن لثم مبسمه البرود الاشنب
لا غَرْوَ أَنْ حَسِيَ الردى في لثمه
فالريق سمٌّ قاتلٌ للعقرب

L'*idhar* glissait doucement sur sa joue (c'est-à-dire, poussait sur sa joue en s'étendant), mais il évita d'approcher cette bouche si fraîche et si reluisante.

Il ne faut pas s'étonner qu'il ait craint d'y trouver le trépas, puisque la salive est un poison mortel aux scorpions.

يحذر القلبُ منه عقربَ صدغ
قد سعَتْ فوق سالِفٍ فضّيّ

Mon cœur l'a craint à cause du scorpion qui rampait sur sa joue argentée.

Il paraît donc que la croissance lente de la barbe sur la joue, croissance désignée par les verbes سعى et دب, rappelait aux poëtes la marche traînante du scorpion, et qu'ensuite ils ont employé le mot *scorpion* pour signifier le *favori*.

Le lecteur vient de voir l'*idhar* comparé à l'herbage verdoyant; dans les vers suivants il sera assimilé au basilic odorant, dont l'équivalent en arabe désigne aussi une espèce d'écriture, ce qui donne occasion aux poëtes de jouer sur le double sens du mot :

كتب العذار بليقة مسكيّة
في خدّه سطرًا من الريحان

L'*idhar* a tracé avec un tampon de musc (noir) un trait de *rihan* (l'écriture ainsi nommée) sur cette joue (blanche).

يا قلمَ الريحان في خدّه
يبرى فوادى جلّ من قد براك

O plume qui as tracé sur sa joue cette écriture *rihan* qui tourmente mon cœur! puisse celui qui t'a taillée être glorifié!

Le mot نمل *fourmi*, s'emploie pour désigner les petites taches noires qui naissent sur la figure, et

qu'on regardait comme des taches de beauté; ainsi on lit dans un poëme :

لو لم يكن من عسل ريقُه
ما دبّ في عارضه النملُ

Si sa bouche n'était pas un rayon de miel, la fourmi ne ramperait pas sur sa joue.

Comme les allusions à l'écriture et à la grammaire sont accueillies avec faveur par les Arabes, même quand elles se rencontrent dans la poésie, on trouve l'*idhar* comparé à la lettre *lam* ل à cause de sa forme, et à la lettre *noun* ن pour la même raison; dans ce dernier cas, la petite tache sur la joue est censée représenter le point diacritique :

كتب الجمال على صحيفة خدّه
نونًا واعجمها بنقطة خاله

La beauté a écrit un *noun* sur la tablette de sa joue, et elle y a mis un grain de beauté pour lui servir de point diacritique.

Voici encore une allusion grammaticale :

لام العذار اطالت فيك تسهيدى
كانها لغرامى لامُ توكيد

Le *lam* de l'*idhar* a prolongé mon insomnie (c'est-à-dire, la beauté de tes traits m'a empêché de dormir); on dirait

qu'il remplit les fonctions *de lam de corroboration*, pour donner plus de force à ma passion.

Comme l'on a comparé l'*idhar* à la lettre *lam* ل, on compare aussi la taille d'une jeune personne à la lettre *élif* ا; or, le *lam* et l'*élif* réunis forment la particule *la*, qui en français signifie *non* : les amateurs des pointes ont ici beau jeu, et ils n'ont pas manqué de profiter de cette occasion favorable; mais il est inutile de citer encore des exemples de ces futilités. Je ne dois cependant pas oublier l'expression خلع العذار « se laisser emporter par ses « passions, se dépouiller de toute pudeur, » et qui se disait originairement du cheval qui se débarrasse de sa bride et s'emporte.

Les passages que je viens de rapporter donnent lieu à une question très-grave : pourquoi trouve-t-on si souvent chez les poëtes musulmans tant de morceaux dans lesquels ils dépeignent l'objet de leur amour sous des attributs qui ne sont pas ceux du sexe féminin? J'ai longtemps hésité à aborder cette question; j'aurais préféré la laisser indécise; mais elle se serait présentée de nouveau, à propos de plusieurs passages de ma traduction du dictionnaire biographique d'Ibn-Khallikan : j'ai donc pensé qu'il vaudrait mieux la traiter tout de suite, que d'en remettre l'examen à une époque future.

J'ai observé que plus les mœurs des musulmans subissaient l'influence de la civilisation, plus il était regardé comme inconvenant de faire des allusions au sexe, soit dans la conversation, soit dans les

écrits. Il devenait donc nécessaire de dépeindre l'objet aimé, en employant des adjectifs et des verbes du genre masculin (on sait que la seconde et la troisième personne du verbe arabe ont chacune une forme particulière pour le genre féminin); ce changement de genre est même permis dans certains cas par le génie de la langue arabe. Ce que la jalousie des mœurs avait exigé, et que le bon ton avait adopté, fut ensuite confirmé par l'assentiment public. Encore aujourd'hui, au Caire, dans les morceaux chantés par les musiciens qui parcourent les rues, il faut employer le genre masculin toutes les fois qu'il y est question d'amour; autrement la morale publique s'en formaliserait, et le chanteur s'exposerait à une sévère punition pour avoir manqué à la décence et enfreint un règlement de police. Le poëte musulman a donc été obligé de se conformer à cette règle posée par l'opinion générale, mais il a donné toute extension à la permission qu'on lui laissait d'employer le genre masculin pour les adjectifs et les verbes; il a osé employer des attributs qui ne conviennent qu'au sexe masculin.

Une autre circonstance qui a beaucoup contribué à amener ce changement, ce fut l'exemple des hommes qui par la sainteté de leur vie avaient mérité la vénération publique; quand ils consacraient leurs talents poétiques à dépeindre les transports de l'amour divin, de cette passion ardente qui ravit l'âme de la créature par la contemplation des perfections qui se trouvent réunies dans l'au-

teur de son existence, ils cherchaient à éloigner de leurs descriptions toute pensée sensuelle. Ils ont exclu de leurs poésies ce qui pourrait rappeler la femme; et, sentant l'impossibilité de généraliser en quelque sorte la beauté, ils ont pris pour modèles les seuls objets qui leur restaient. Les liaisons qu'ils ont décrites ne furent pas toujours le fruit de leur imagination : elles paraissent avoir existé quelquefois; des hommes doués des mœurs les plus pures, des docteurs, zélés observateurs de la loi, des juges honorés de l'estime universelle n'ont fait aucun secret de ces inclinations; ils ont même composé et publié des vers qui paraissent extrêmement suspects, et, cependant, ces mêmes personnes se seraient effarouchées d'un récit que nous regarderions seulement comme un peu libre. La connaissance de faits semblables porte toujours le lecteur à admettre facilement les récits des voyageurs sur l'état moral de l'Orient, et à juger avec sévérité des circonstances qui le frappent d'abord comme contraires aux bonnes mœurs : mais on ne doit pas oublier que tout étranger qui visite un pays, même européen, est fort exposé à se former une opinion défavorable d'après quelques faits particuliers; il est toujours trop enclin à généraliser. Quand il s'agit d'apprécier la moralité d'un peuple oriental, les difficultés sont encore plus grandes : malgré un long séjour chez eux, l'Européen reste presque isolé, exclu de la société intime des indigènes, il ne peut juger que d'après ce qu'il voit; et l'on sait que dans toutes

les grandes villes, sans exception, on est exposé à rencontrer des exemples de la turpitude la plus révoltante : c'est là ce qui frappe l'étranger plus que tout le reste, et lui donne aussitôt une opinion défavorable de toute une nation. S'il s'en rapporte aux indigènes, il s'expose à être trompé quelquefois, mais aussi il apprend leur manière d'envisager certaines choses sur lesquelles il aurait porté un jugement tout autre que le leur.

Dans le cas actuel, ils lui auraient dit *que ces poésies qui, au premier aspect, choquent la morale, renferment nécessairement un sens mystique, et que ces liaisons étaient de pure amitié.* Cela paraît en effet la solution de la question, et elle rend raison de circonstances qui autrement seraient inexplicables; car comment supposer que des hommes remarquables par leur piété fassent étalage de penchants dépravés? Comment se fait-il que les livres traitant les sujets les plus graves renferment souvent des vers qui, pris à la lettre, blessent la religion et les mœurs?

En admettant ce principe, on admet aussi les abus qui en sont presque une conséquence nécessaire; alors tout s'explique, même jusqu'aux récits des voyageurs et aux faits racontés par des historiens arabes et persans. Si l'on refuse de le reconnaître, on sera obligé de tout condamner sans exception, et une pareille décision ne paraît ni juste ni philosophique.

M. G. DE S.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 décembre 1838.

Par l'auteur : *De l'origine et de la formation des différents systèmes d'écritures orientales et occidentales*, par M. G. PAUTHIER. Août 1838.

Par l'auteur : *Notice historique et littéraire sur M. le baron Silvestre de Sacy, lue à la séance générale de la Société asiatique, le 25 juin* 1838, par M. REINAUD. Paris, librairie orientale de Mᵉ veuve Dondey-Dupré. 1838. 2ᵉ édition, corrigée.

Par l'auteur : *La Bible*, traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard; avec des notes philologiques, géographiques et littéraires, par S. CAHEN. Tom. IX ; les Prophètes, tom. IV, Isaïe.

Par l'auteur : *Notice sur Rabbi Saadia Gaon et sa version arabe d'Isaïe, et sur une version persane manuscrite de la Bibliothèque royale; suivie d'un extrait du livre* Dalalat al-Hayirin, *en arabe et en français, sur les métaphores employées par Isaïe et par quelques autres prophètes;* par Salomon MUNK. Paris, 1838. 112 pag.

Par l'auteur : le huitième volume des *Mille et une nuits*, publié par M. HABICHT. 1 vol. in-12 : 1838.

Par l'auteur : *Chrestomathie mongole.* Texte et traduction en russe, par M. Joseph-Étienne KOWALEWSKY. 2 vol. in-8°.

Par l'auteur : *A narration of the Shipwreck, captivity and sufferings of Horace Holden and Benj. H. Nute.* Fourth edition. 1836.

Par M. Paul Sawélieff : *Sur l'instruction publique en Chine*, par le R. P. Hyacinthe. Saint-Pétersbourg, 1838; 73 pages in-8° (en russe).

Notice sur un passage du géographe arabe Ahmed-ibn-Kâtib, relativement à la prise de la ville de Séville par les Russes en l'an 844; nouvelle preuve servant à constater l'identité des Russes et des Normands, par M. Sawélieff. Saint-Pétersbourg, 1838, 8 pp. in-8° (en russe).

Notice sur les manuscrits arabes, persans et turks appartenant à l'université impériale de Moscou, par M. Pétroff. Saint-Pétersbourg, 1837, 7 pag. in-8° (en russe).

La colonne Alexandrine. Deux pièces de poésie en turk et en persan, avec une traduction russe; par Mirza Djafer Toptchibachen, professeur à l'université de Saint-Pétersbourg. *Ibid.* 1835, in-4°.

Par l'auteur : *Relation des Mongols ou Tartares, par le frère Jean du Plan de Carpin, de l'ordre des Frères Mineurs, légat du saint-siége apostolique, nonce en Tartarie pendant les années* 1245, 1246, 1247. Première édition complète, publiée d'après les mss. de Leyde, de Paris et de Londres, et précédée d'une Notice sur les anciens voyages de Tartarie en général, et sur celui de Jean du Plan de Carpin en particulier; par M. d'Avezac, des sociétés géographiques de Paris, de Londres et de Francfort, et de la Société asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande etc. Paris, librairie géographique d'Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, 23; librairie orientale de Dondey-Dupré, rue Vivienne, 2. 1838. In-4°, 392 pag.

Par les éditeurs et rédacteurs :

The Journal of the royal geographical Society of London. Volume the third, 1833. Part I.

The Journal of the royal geographical Society of London. Volume the second, 1832. Second edition.

The Journal of the royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, n° IX.

Par l'auteur : *A key to the Naskhi, or persi-arabic Alphabet*, by professor D. Forbes.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE À M. JACQUET, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS, PAR M. KOWALEWSKY.

Monsieur,

Si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, ce n'est pas un oubli de ma part, veuillez bien le croire, je vous prie; mais c'est que je ne l'ai reçue qu'après six mois de date. Je suis on ne peut pas plus reconnaissant à M. le conseiller Erdmann de m'avoir mis en relation avec un savant tel que vous, Monsieur, dont les écrits m'ont inspiré la plus haute considération. Vous attachez trop d'importance à l'envoi des livres mongols que j'ai eu l'avantage de vous expédier, car mon unique désir est de contribuer au progrès de la science autant que mes faibles moyens peuvent me le permettre.—Nos libraires, sans contredit, ne sont en connexion ni avec les Chinois de Pékin, ni avec les Mongols. Les livres sacrés bouddhiques sont échangés quelquefois, à Kiakhta, pour des fourrures russes; mais les Chinois ne les apportent sur nos frontières que comme marchandise et les vendent très-cher. En voici un exemple : *Ouligheroun dalaï*, ouvrage connu, que nos Bouriats achètent ordinairement, à Kiakhta, de 25 à 30 fr., se vend à Pékin 8 ou 10 fr. Lors de mon voyage en Chine, chez les Mongols, et parmi les Bouriats et les Toungouses, j'ai eu l'occasion de rassembler un assez grand nombre de manuscrits et de livres imprimés, tant pour l'université de Casan, que pour moi et mes amis. Je suis fâché de ce que mes nombreuses occupations ne m'aient pas permis jusqu'à présent de publier le catalogue de ma propre collection, surtout celui des manuscrits mongols. — Outre cela, étant en relation avec les Calmouks du Volga, j'ai acquis peu à peu des ouvrages fort curieux, même dans leur propre idiome,

et qui ne se trouvent ni chez les Bouriats, ni chez les Mongols. Mon but actuel est de parvenir à juger, d'après les annales, les mémoires historiques, et en général, d'après les compositions originales, dans quel état se trouve la littérature nationale des tribus mongoles. Je voudrais pouvoir profiter de ces trésors littéraires en publiant l'histoire de la littérature de ces peuples, et mon Dictionnaire mongol en 4 vol. qui va paraître incessamment. Mais revenons à la bibliographie mongole dont vous me parlez dans votre lettre. Malgré tous mes efforts, je n'ai pu me procurer que fort peu d'ouvrages bouddhiques en langue sanskrite, quoique anciennement ils aient été réimprimés à Pékin, à l'usage des Lamas. C'est en vain que j'ai tâché de découvrir quelques livres sanskrits chez nos Bouriats : ils n'en ont point, personne ne sachant en faire usage. Ils font en général beaucoup plus de cas des traductions thibétaines de livres sacrés, destinés au culte religieux et à la médecine. Cependant j'ai été bien heureux de faire l'acquisition de quelques dictionnaires sanskrits en manuscrit avec une traduction thibétaine, comme ceux de *Ieghi dandja* et *Nakdoun tarbo*, et un troisième sans titre. Ils sont tous fort curieux pour ceux qui étudient le bouddhisme des livres mongols, dans lesquels on rencontre beaucoup de mots sanskrits souvent dénaturés ou rapprochés de la prononciation mongole. J'ai engagé un savant Lama à traduire en mongol le *Nakdoun tarbo*, ouvrage qui se trouve maintenant dans ma bibliothèque, et que je me propose de faire imprimer avec une traduction latine. *B'kagyour et S'tangyour*, ces deux principaux recueils de livres bouddhiques, sont en entier traduits en chinois, en mandjou et en mongol, ce dont j'ai fait mention dans les notes du second volume de ma Chrestomathie, ainsi que dans le Dictionnaire encyclopédique publié à Saint-Pétersbourg par le libraire Pluchart. Nos missionnaires à Pékin sont depuis peu en possession du *B'kahgyour* chinois, mais je ne suis pas d'avis que l'on ne puisse se procurer autrement le *B'kahgyour* et le *S'tangyour*

qu'avec la permission du Bogdokhan. Il est vrai que les premières traductions de ces ouvrages ont été imprimées, comme édition stéréotype, aux frais de l'empereur de la Chine, et même, à présent, le gouvernement les distribue comme preuve de bienveillance aux courtisans, aux khoutoukhtas, aux temples et aux monastères. Cependant, à Pékin, il se trouve beaucoup d'imprimeries particulières qui publient le *B'kahgyour* et le *S'tangyour,* tantôt complet et tantôt en volumes séparés, selon le désir des bouddhistes. Outre cela, chaque temple mongol et bouriat a sa propre imprimerie où l'on réimprime les livres thibétains et mongols pour la plupart religieux. Je connais plusieurs particuliers qui, par piété, sacrifient des sommes considérables pour les planches de l'imprimerie, et les font garder dans les temples. Ceux qui veulent avoir des exemplaires d'un ouvrage quelconque, les reçoivent sans difficulté pour une modique offrande au temple. Une des principales parties du *B'kahgyour,* connue sous le nom de *Vinaya,* est traduite en mongol. J'en possède quelques fragments qui expliquent les différents rites religieux, concernant principalement la consécration et l'installation des prêtres bouddhiques. Vous n'ignorez assurément pas, Monsieur, que Benjamin Clough a traduit *the Ritual of the Priesthood* en 1834, ouvrage qui constitue une partie du *Vinaya.* J'ose avancer, sans trop de présomption, que le mien, en langue thibétaine et mongole, est plus complet. L'original est gardé en secret chez les lamas supérieurs. Je conviens que la plus grande partie de la littérature roule sur la religion, mais elle renferme tant d'idées philosophiques, qu'il serait très-utile de les développer, surtout si nous envisageons le bouddhisme comme une secte philosophique qui, dans le courant des siècles, s'est transformée imperceptiblement en religion, en conservant toutefois beaucoup de son ancienne forme. Examinez le *Youm* même dans ses trois formes; que de philosophie vous y trouvez! Les *Bodhi-mours,* écrits après le *B'kahgyour,* présentent une quantité de raisonnements philosophiques, avec toute la dialectique propre à l'esprit d'un peuple

civilisé. — D'après votre désir, j'ai écrit aux personnes de ma connaissance qui habitent les steppes kalmoukes, pour tâcher de vous procurer le *Goh tchikitou* ainsi que d'autres romans. J'attends bientôt de chez les Bouriats l'envoi de *Minghi djamtso* et *Tokbar loa :* ces deux livres ne coûtent pas moins de 60 fr. sur les lieux mêmes. Si vous désirez faire l'acquisition de ces ouvrages, veuillez m'en informer promptement. Dans dix-huit mois, notre mission se transporte à Pékin, de sorte que, par ce moyen, je puis avoir au meilleur marché tout ce qui pourrait vous convenir.....

Recevez, Monsieur, etc.

J. É. Kowalewsky.

Càsan, 3 novembre 1838.

BIBLIOGRAPHIE.

Anthologie sanscrite, par M. Christian Lassen, professeur à l'Université de Bonn [1].

On en est encore réduit, il est vrai, à des conjectures ou à quelques documents isolés sur les antiques migrations qui, de l'Inde, se sont répandues sur notre continent et y ont apporté, à la suite de grandes révolutions, des éléments divers qui plus tard seulement devaient, en se fondant, constituer les sociétés européennes; mais on peut déjà saluer avec espoir l'heure où sera complétement reconnue cette vieille fraternité des nations à qui la science moderne a donné le nom de famille indo-germanique, et où les origines de l'antiquité païenne elle-même seront éclaircies. Cependant,

[1] *Anthologia sanscrita, Glossario instructa, in usum scholarum*, edidit Chr. Lassen, professor Bonnensis, etc. Bonnæ, 1838, in-8°; apud Kœnig et Van Borcharen.

comment résoudre les moindres questions sur les constitutions de ces colonies primitives, sur la formation et le développement des mythologies orientales en rapport avec le polythéisme gréco-romain, sur les méditations métaphysiques de l'Orient, en rapport avec la philosophie des Grecs; enfin, sur les grands monuments de l'art et de la poésie, si l'on se borne à quelques ouvrages de la littérature sanscrite, publiés seulement en partie, et connus en Europe depuis peu d'années?

Grâce à cette caste savante qui, dans l'Inde, ne s'est pas éteinte malgré les invasions étrangères, beaucoup de sources authentiques sont conservées : c'est un vaste champ pour l'activité intellectuelle de notre époque, qui a pris pour tâche l'investigation critique des faits, soit de la nature, soit de l'histoire. Ces trésors inappréciables, qu'elle sera fière d'ajouter à son patrimoine de science, elle doit les acquérir par de patientes études; la linguistique est ici son premier secours, et précède même les pas de la critique dans ce dédale d'écrits et de traditions; plus tard seulement peut venir l'appréciation historique et philosophique du Nouveau-Monde, qui n'a pas de l'or à donner à ses conquérants, mais des idées.

L'Angleterre, qui se trouvait sur le terrain, a lu, grâce à ses sociétés savantes, les premières pages des livres brahmaniques; aussi l'Inde a trouvé dans les Jones, les Wilson, les Colebrooke, des interprètes dignes d'elle et de l'Europe à qui ils s'adressaient; mais, préoccupés de leurs intérêts industriels et commerciaux, de leurs systèmes compliqués de colonisation, les Anglais semblent avoir transmis aux nations du continent, avec les premières données, le soin de pousser plus loin les études nouvelles. La France, qui a pris si glorieusement pour elle les études musulmanes, a aussi payé son tribut au génie des Indous. Mais c'est surtout l'Allemagne qui a recueilli avec enthousiasme tout ce qu'elle a pu savoir des bords du Gange. Tandis que ses penseurs écoutaient avec respect, et méditaient les premiers mots

connus de la philosophie indienne, une foule de savants se mirent à cultiver le plus beau et le plus ancien des idiomes de l'Inde, le sanscrit, qui ne craint pas de s'appeler lui-même le *parfait*, et l'intérêt s'accrut encore quand les rapports de cette langue et des langues savantes de l'Europe ne fut plus une simple hypothèse.

Sans pouvoir suivre ici presque d'année en année les progrès que la philologie allemande a fait faire à ces recherches si attrayantes, il suffit de citer les essais que fit Bopp pour introduire dans la grammaire sanscrite plus d'ordre et de clarté d'après la méthode européenne, en même temps qu'il fournit, dans quelques épisodes du Mahâbhârata, une matière suffisante de travail à ses prosélytes. S'il reste encore beaucoup à faire, si la syntaxe n'a pas encore reçu de base, la route est du moins battue. Les hommes qui entreprirent d'exploiter l'Inde ont toujours reconnu combien le défaut de livres élémentaires était propre à retarder l'extension de ces études. Un de ces livres manquait même à l'Allemagne, puisque la publication d'Othmar-Franck, qui date de 1814, était plutôt un spécimen d'une des épopées indiennes. M. Christian Lassen qui, depuis plus de quinze ans, parcourt avec une infatigable ardeur les différentes branches de la littérature indienne, a senti ce besoin, et vient de donner au public une Anthologie sanscrite qui satisfait à toutes les exigences du premier enseignement.

Cette anthologie renferme des morceaux d'une difficulté graduée, des notes qui prouvent la vaste érudition de l'auteur, et un lexique sanscrit-latin qui suffit à la traduction des textes, et prépare les commençants à se servir plus tard d'un travail plus étendu. Un autre mérite de ce recueil, c'est la nouveauté de la plupart des fragments qu'il contient, et que M. Lassen a recueillis pendant un séjour à Londres. On y lit des fables d'un style simple, et qui souvent prennent le ton de la légende ou de la nouvelle : les unes se rattachent à une histoire de vingt-cinq démons ou génies; les autres, qui plus tard auront servi de modèle au Touti-nameh des

Persans, surtout dans sa première forme, sont des contes faits par un perroquet, mais avec l'esprit que l'Orient prête aux animaux en général.

On a dit avec raison que l'Inde était la patrie de la fable (ce que les Allemands appellent *Thier-Fabel*); de nouveaux documents viendront sans doute tous les jours confirmer ce fait; mais déjà, aujourd'hui, sans parler de pareils apologues, ou même de l'Hitopadesa, l'extrait le plus célèbre du Panchatantra, on peut l'appuyer du témoignage de l'épopée : le Mahâbhârata contient des parties didactiques, où les animaux interviennent comme acteurs intelligents; ainsi, dans la première division du poëme appelé *Livre du commencement* (*Adiparvan*), un ministre met en scène plusieurs animaux, et surtout le chacal, pour instruire son maître dans les ruses de la politique. Ce passage, dont M. Lassen a donné le texte dans son livre, nous a semblé trop intéressant pour ne pas le faire connaître ici par une traduction aussi fidèle qu'il est possible.

L'ASTUCE DU CHACAL,

Épisode du Mahâbhârata.

« Dis-moi, en vérité, comment on peut se défaire d'un en-
« nemi par la flatterie, par des présents, par divers moyens,
« ou encore par le bâton. »

Ainsi parlait le roi Dhritarâschtra; son ministre Canica lui répondit :

« Écoute, ô grand prince! ce que fit l'habitant d'une forêt,
« un chacal, qui savait pénétrer le sens des livres de la pru-
« dence. »

Un chacal, doué de sagesse, plein d'expérience dans les affaires, vivait en bonne compagnie avec un tigre, une souris, un loup et un ichneumon. Ils aperçurent dans la forêt une gazelle vigoureuse, marchant à la tête d'un grand troupeau; n'ayant pu alors s'en emparer, les amis tinrent con-

seil. « Elle a déjà manqué plus d'une fois d'être prise par « toi-même, ô tigre! dit le chacal; mais, grâce à la vitesse de « sa course et à sa finesse, la jeune gazelle t'a toujours échappé. « Maintenant, que la souris, pendant son sommeil, aille lui « ronger les pieds; puis que le tigre, à son tour, la saisisse; « alors nous en ferons tous curée de grand cœur. » Ils l'exécutèrent d'un accord unanime, ce conseil du chacal; la souris rongea les pieds de la gazelle, le tigre vint ensuite la terrasser. Le corps de l'animal était étendu par terre, sans mouvement; le chacal le vit, et après s'être baigné, il accourut, en disant : « Salut; je me charge de garder le butin. » A ces mots, tous se rendirent au fleuve; le chacal resta là seul, attentif, tout occupé de ses desseins. Le tigre, fier de ses forces, sort de l'eau, et revient sur ses pas; apercevant le chacal encore absorbé dans ses pensées : « Qu'as-tu à « t'affliger? lui dit-il, ô toi, le plus grand des sages! Tu es pour « nous le conseiller par excellence. Dépeçons la chair, puis « reprenons notre course. » — « Animal aux griffes redouta- « bles, dit le chacal, apprends de moi quel discours a tenu « la souris sur ton compte : « Pitié, que cette grande force du « roi des quadrupèdes! C'est moi aujourd'hui qui ai tué la « gazelle. Après s'être confié en mon bras puissant, il tire va- « nité de son exploit; eh bien! puisqu'il en est si glorieux, « je ne fais aucun cas de son festin. » — « Instruit à temps « qu'elle tient ce langage, répartit le tigre, je ne me fie dé- « sormais qu'à mes propres forces; j'irai chasser seul les hôtes « des forêts; là, il ne manquera pas de chairs à dévorer. » A ces mots, il prit la route des bois.

Vers le même temps arriva la souris; le chacal s'approcha aussitôt d'elle, et lui dit : « Écoute, souris, à ton grand bon- « heur, ce qu'a dit l'ichneumon : « Je ne touche pas à la chair « de la gazelle; fi d'un pareil poison! mais je veux man- « ger la souris. Ainsi, que ton excellence profite du conseil. » A cette nouvelle, bien épouvantée, elle alla se blottir dans un trou. Vers le même instant paraît le loup, qui avait achevé de se baigner. Dès son arrivée, le chacal lui adresse

ces paroles : « Malheur à celui contre qui s'irrite le roi des « quadrupèdes ! il va venir ici avec ses petits ; agis en con- « séquence. » Ainsi sommé par le chacal, l'animal carnassier fit un grand saut et décampa.

Survient encore l'ichneumon. Voici, ô grand prince ! ce que lui dit le chacal : « Ceux qui ont compté sur leurs forces « ont été vaincus, et sont partis ; pour toi, accepte un com- « bat singulier ; puis mange la chair à ta guise. — Puisque « tu as vaincu des héros comme le tigre, le loup, même la ma- « ligne souris, ta seigneurie l'emporte en vaillance : je ne puis « donc lutter avec elle. » Ainsi dit l'ichneumon, puis il se retira.

Débarrassé de tous ses compagnons, ajoute le ministre Canica, le chacal, ne se tenant plus de joie, put manger seul la gazelle : ce fut le prix de son adresse.

C'est par de semblables moyens qu'un roi pourrait facilement accroître sa puissance, écartant l'homme timide par la crainte, le héros par de flatteuses prières, l'homme cupide par de riches présents, comme le faible par la violence.

Après ce court, mais curieux épisode, on lit dans l'Anthologie un fragment d'un des Pourânas, contenant les aventures du solitaire Kandou ; narration piquante, d'une simplicité antique, d'une douce fraîcheur, et qu'avaient déjà fait connaître dans une traduction, Chézy à la France, et l'illustre G. de Schlegel à l'Allemagne. Après un extrait du poëme didactique de Calîdâsa sur les saisons, vient une comédie en deux actes : l'Arrivée d'un filou. Le livre est terminé par quelques hymnes tirées du Rig-Véda, comme spécimen des plus anciens monuments de la langue sanscrite.

Tous ceux qui s'intéressent aux progrès des études orientales auront la plus grande reconnaissance pour le célèbre indianiste qui, en faveur de ceux qui entrent dans la carrière, a fait trève quelques instants à ses importantes recherches. On sait avec quel empressement M. Lassen a fait connaître, dans les dernières années, de nouveaux textes

sanscrits, entre autre la fameuse idylle Gita-Govinda. Ses excursions sur d'autres sujets n'ont pas été moins heureuses; une grammaire du pracrit devenait nécessaire, puisque ce dialecte est la langue de certains passages du drame: M. Lassen a donné à cet effet un ouvrage complet tiré des écrivains indigènes. Digne émule de M. Eugène Burnouf, dont la réputation est aussi européenne, il a déjà jeté du jour sur le déchiffrement de l'écriture cunéiforme et sur l'ancienne langue des Perses; une saine critique, appuyée sur une érudition consciencieuse, est le caractère de ses écrits sur ces matières, comme de son travail sur l'Ombrien des Tables Eugubines. Quand, dans ses leçons à l'université de Bonn, il aborde la grammaire des langues indo-germaniques, il unit encore à beaucoup de sagacité une méthode réservée et rigoureuse. Accordons notre sympathie à ces hommes qui, à l'étranger, comprennent la portée des études sur l'Orient, et concourent puissamment à leur propagation.

F. N.

Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène, par M. J. Saint-Martin; ouvrage posthume, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Un volume in-8° de xxiii et 296 pages; avec une planche lithographiée. Paris, 1838; Imprimerie royale.

Ce volume est le premier des trois ouvrages posthumes de M. Saint-Martin, choisis, en 1833, par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, pour être imprimés aux frais du Gouvernement, et dont la publication est confiée à trois membres de l'Institut, MM. Hase, Félix Lajard et E. Burnouf. Des portions de ces recherches composées en 1817, avaient été communiquées à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en 1818; mais des travaux plus importants ayant empêché l'auteur de les mettre au jour, cet

ouvrage était encore inédit, lorsqu'une mort prématurée vint frapper M. Saint-Martin.

Dans cet ouvrage, M. Saint-Martin prouve jusqu'à l'évidence que le nom de Mésène désignait, chez les anciens, la partie méridionale de la Babylonie, et qu'il n'y eut jamais deux pays appelés de ce nom; que l'origine de cette dénomination est orientale, que la ville de Spasini-Charax doit sa fondation à Alexandre le Grand, et qu'elle porta d'abord le nom de ce prince; que, bâtie en 325, elle fut relevée, plus d'un siècle après, par Antiochus le Grand, roi de Syrie, et enfin, qu'elle fut rétablie une troisième fois par Spasinès, prince arabe, qui lui donna son nom, et qui fonda le royaume de la Mésène, 129 avant J. C., pendant les troubles qui suivirent la mort d'Antiochus Sidètes, roi de Syrie. M. Saint-Martin nous fait ensuite connaître le nom et l'époque de neuf rois de la Mésène, sur onze dont parlent, mais confusément, les historiens anciens; et il fixe la destruction de ce royaume par les Perses, à l'an 389 de J. C., après une durée de 518 ans.

Pour cette partie de son ouvrage, M. Saint-Martin a tiré de grands secours de la science numismatique. Nous terminerons cette analyse bien imparfaite de l'ouvrage de M. Saint-Martin, en reconnaissant qu'il contient des détails aussi neufs qu'intéressants sur la géographie de la Babylonie, et qu'on y trouve résolues avec une grande sagacité plusieurs difficultés qui se trouvent dans les auteurs grecs et latins; en un mot, il ne peut qu'ajouter à la réputation de son auteur. M. Félix Lajard, chargé spécialement de la publication de ce morceau historique, l'a enrichi de plusieurs notes très-intéressantes, dans lesquelles il a rectifié quelques légères erreurs, et a signalé des découvertes récentes qui pouvaient confirmer ou détruire quelques assertions de M. Saint-Martin. M. Lajard a placé en tête du volume un avertissement, et l'éloge de M. Saint-Martin, lu en 1836, dans la séance publique de l'Académie des inscriptions, par l'illustre M. de Sacy. Il a eu soin d'ajouter à l'ouvrage une ample table des

matières. La partie du public qui prend intérêt aux travaux d'érudition doit des éloges à M. Lajard pour le zèle avec lequel il s'est acquitté des fonctions d'éditeur, et doit désirer que le grand ouvrage de M. Saint-Martin sur les Arsacides, ainsi que sa traduction de l'Histoire d'Arménie, par Jean Catholicos, paraissent bientôt, grâce encore aux soins de M. Félix Lajard.

C. D.

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1839.

TABLE GÉNÉRALE

D'un Ouvrage chinois intitulé 算法統宗 *Souan-fa-tong-tsong*, ou TRAITÉ COMPLET DE L'ART DE COMPTER (Fourmont, n° 350), traduite et analysée par M. Éd. BIOT.

Le *Souan-fa-tong-tsong* est une collection de règles pratiques de calcul, comme l'indique son titre, et jusqu'ici cet ouvrage est le seul traité un peu étendu qui se présente, comme l'œuvre des Chinois mêmes, de manière à nous permettre d'apprécier le degré réel de leurs notions mathématiques. D'après la préface, l'édition possédée par la Bibliothèque du roi est de l'an 1593, sous Wang-ly, un des derniers empereurs Ming.

Déjà, en mai 1835, j'ai été admis à insérer dans le Journal des savants une note de trois pages sur cet ouvrage; elle se trouve à la fin d'un article de

mon père sur une histoire de Napier, le célèbre inventeur des logarithmes. Dans cette note j'ai donné des explications assez étendues sur une figure ou tableau triangulaire, insérée page 3 du sixième cahier du *Souan-fa-tong-tsong*, laquelle, d'après le texte même, est un véritable triangle arithmétique analogue à celui de Pascal, et renfermant le développement successif des puissances du binome jusqu'à la sixième. Pascal n'a fait connaître son triangle arithmétique que vers l'an 1665. Napier, qui a eu une idée semblable, vivait au commencement du XVIIe siècle, et le *Souan-fa-tong-tsong* étant daté de l'an 1593, l'antériorité des Chinois, pour cette notion du développement des premières puissances, se trouve parfaitement constatée. Une note mise en marge du tableau, dans le texte chinois, atteste même que cette figure se retrouve sans explication dans un ancien ouvrage, attribué à un docteur *Ou-chi*: mais ce nom très-commun en Chine ne peut donner aucune date précise. Il n'y a rien de semblable dans le *Tcheou-py*, ancien ouvrage qui remonte aux Tcheou et contient l'exposé des travaux astronomiques de Tcheou-kong. Mais entre Tcheou-kong, qui vivait au XIIe siècle avant notre ère, et le règne des Ming, il s'est écoulé près de vingt-huit siècles, et l'ouvrage d'Ou-chi cité par le *Souan-fa-tong-tsong* nous parviendra peut-être un jour mêlé à quelque compilation.

J'ai joint à la note accueillie dans le Journal des savants un exposé général des notions mathéma-

tiques les plus avancées que j'avais pu trouver dans le *Souan-fa-tong-tsong*, telles que la mesure exacte de la pyramide et du cône, ainsi que des troncs de cône et de pyramide, le rapport $\frac{22}{7}$ de la circonférence au diamètre, la résolution des équations du deuxième degré, et la résolution par tâtonnement des équations numériques du troisième et du quatrième degré. J'ai fait observer que d'après la date de l'ouvrage on ne pouvait affirmer qu'une partie de ces notions n'eussent pas été transmises aux Chinois par les Arabes et les Hindous, et que même on trouvait dans le texte le terme singulier de sable du Gange (*heng-ho-cha*) employé pour désigner des nombres d'ordres très-élevés, ainsi qu'un exemple de la multiplication par réseau des Arabes. J'ai terminé en rappelant qu'aucun de ces problèmes n'était noté en lettres algébriques, et que la découverte de la notation algébrique, cette clef de l'analyse, était tout européenne et due au Français Viete.

Des considérations analogues sur le même ouvrage chinois ont été présentées par M. Libri dans le premier volume de son Histoire des sciences mathématiques, publié pour la première fois en août 1835, d'après la date de sa préface, et, conséquemment, trois mois après l'insertion de ma note au Journal des savants. La seconde publication de ce premier volume, rendue nécessaire par l'incendie de la première édition, vient d'avoir lieu en 1838. M. Libri a joint à son premier exposé la traduction d'un des problèmes du sixième cahier, lequel se

résout par une équation du second degré et donne lieu à l'extraction d'une racine carrée.

Depuis mon premier travail j'ai eu occasion de parcourir souvent le *Souan-fa-tong-tsong* pour chercher dans ses exemples des documents originaux, et j'ai fini ainsi par le traduire presque tout entier; mais en parcourant tous les problèmes de calculs usuels dont cet ouvrage se compose, je n'ai trouvé aucune nouvelle notion mathématique un peu importante que je n'eusse pas indiquée dans ma note de mai 1835, à l'exception seule de la notion des nombres pyramidaux et triangulaires, que, par mégarde, j'avais oublié de citer. D'après ce résultat, il me semblerait peu utile de publier ma traduction, car elle ne présenterait qu'une suite d'applications de règles pour la plupart élémentaires. Je penserais différemment si l'on pouvait reconnaître de quelle époque précise date le premier usage de ces règles en Chine : cette date serait un fait extrêmement curieux à constater pour l'histoire de l'esprit humain. Mais jusqu'ici on voit seulement dans le *Tcheou-py*, au XIIe siècle avant notre ère, la connaissance des propriétés du carré de l'hypothénuse, et du rapport 3 à 1 de la circonférence au diamètre; ensuite on manque de documents.

D'après la préface jointe à l'édition donnée sous les Ming, la base première du *Souan-fa-tong-tsong* est un ouvrage très-ancien, divisé en neuf chapitres distincts, désigné par ce nom même, les *Neuf Tchang* ou *chapitres*, et attribué à un contemporain d'Hoang-

ty. Les titres de ces neuf chapitres sont rapportés à la page 1 du premier cahier du *Souan-fa-tong-tsong*, et ils sont employés textuellement comme titres dans le classement de ses diverses parties; mais ils sont assez vagues, comme les titres ordinaires des livres chinois, ou se rapportent uniquement à des opérations pratiques. Ils ne rappellent aucune idée théorique. Sous ce même titre, un extrait de l'ouvrage intitulé *les Neuf Tchang* se retrouve au quinzième cahier d'une édition très-volumineuse du *Y-ly* qui porte le nom de Tchu-hy, célèbre ministre du XIIe siècle de notre ère. Je dois à la complaisance extrême d'un illustre membre de la Société asiatique d'avoir pu consulter cette édition. Le quinzième cahier est intitulé *chou sou* 書數 et rattaché comme appendice au *Y-ly;* il contient en trente-quatre pages plusieurs des questions qui se lisent dans les dix premiers cahiers du *Souan-fa-tong-tsong*. Tchu-hi a certainement revu et commenté le texte du *Y-ly*, tel qu'on l'a dans cette édition; mais peut-être, d'après le mode de compilation successive adopté généralement par les Chinois, on pourrait douter que tous les cahiers supplémentaires aient été annexés par Tchu-hi lui-même au texte et à son commentaire. On pourrait craindre que cette addition n'ait été faite postérieurement dans les réimpressions récentes[1]. Ce qui est

[1] Dans le bel ouvrage dit: *Tse-king-tou*, ou Figures explicatives des King, on peut remarquer une figure composée de points ronds

plus évident par la préface même du *Souan-fa-tong-tsong* actuel, c'est que la première compilation mathématique qui en fait la base est fort ancienne, et a été augmentée successivement par l'insertion de nouvelles questions, comme le *Pen-tsao-kang-mou* actuel, qui dérive, suivant la tradition, d'un ouvrage primitif attribué à l'antédiluvien Chin-nong. Cette augmentation successive a produit naturellement la confusion qui se reconnaît dans l'édition du *Souan-fa-tong-tsong* des Ming que possède la Bibliothèque royale.

Le *Souan-fa-tong-tsong* peut donc seulement nous donner l'état positif des connaissances mathématiques des Chinois au XVIe siècle de notre ère, à une époque où les notions plus ou moins exactes des Hindous et des Arabes s'étaient depuis longtemps mêlées, par les relations commerciales ou religieuses et même par l'invasion des Mongols, avec les notions des naturels. En attribuant à Tchu-hi l'insertion de l'extrait des *Neuf Tchang* dans son édition du *Y-ly*, on peut faire remonter au XIIe siècle de notre ère la plupart des notions que présente le *Souan-fa-tong-tsong* : car cet extrait renferme tout le détail de l'extraction des racines carrées et cubiques, la théorie des proportions, et des cubages d'ouvrages en terre qui nécessitent la connaissance de la mesure

assemblée en triangle; le nombre des points compris dans chaque ligne parallèle, depuis le sommet, croît suivant la progression du triangle arithmétique; mais cette progression peut représenter aussi la série des nombres naturels, et le *Tse-king-tou* est du XVIIIe siècle.

des solides. Mais encore il est constant qu'avant le XIIe siècle il y avait eu un échange fréquent de connaissances entre les Hindous et les Chinois, puisque le bouddhisme s'était propagé rapidement en Chine depuis le Ier siècle de l'ère chrétienne jusqu'aux Thang. Au surplus, quand on ferait remonter les notions indiquées dans le *Souan-fa-tong-tsong* au XIIe siècle de notre ère, cette époque est moderne; et pour faire apprécier l'état des connaissances chinoises à cette époque moderne, il me suffira au moins aujourd'hui de publier la table de l'ouvrage, telle que je l'ai analysée, après avoir traduit l'ouvrage lui-même presque complétement. J'ajouterai quelques explications nécessaires aux titres de diverses questions dont le sens littéral est vague et peu clair, et j'aurai soin d'indiquer, pour les problèmes un peu élevés, si la marche suivie dans la solution est une marche de tâtonnement ou si elle est fondée sur une méthode rigoureuse. Je peux rappeler ici qu'aucune méthode semblable ne se voit dans la résolution des équations supérieures au deuxième degré, et je n'ai pas été plus heureux à cet égard, en parcourant un magnifique ouvrage que m'a bien voulu prêter un illustre membre de la Société asiatique, et dont la première édition remonte, d'après la préface, au temps des Thang. Les problèmes qui y sont rapportés conduisent généralement à des équations du troisième et du quatrième degré : mais la solution ne présente que la racine réelle, sans tenir compte des imaginaires, et toute l'explication

annexée montre seulement que l'équation se vérifie en y introduisant les nombres de la solution. Au fait, pour croire que les Chinois ont jamais possédé une théorie réelle des sciences exactes, il faudrait démentir les assertions constantes des Parennin, des Gaubil, des Verbiest, et de tant d'autres hommes distingués qui se sont succédé, au XVIIIe siècle, dans les missions de la Chine. Le peuple chinois est complétement pratique et matériel. Les jésuites lui avaient apporté nos méthodes européennes : mais depuis leur expulsion, les renseignements les plus positifs qui nous viennent par la voie de Canton et de Pékin, ainsi que les ouvrages nouveaux qui ont paru en Chine, démontrent que dans ce pays éminemment stationnaire les sciences exactes n'ont pas fait un seul pas nouveau en avant.

La Bibliothèque royale possède trois exemplaires du *Souan-fa-tong-tsong*. Le premier est le n° 350 collection de Fourmont : deux autres sont classés sous les n°s 159 et 160 nouvelle collection. Le texte est identique dans les trois exemplaires. La date de la préface est la même; néanmoins la pagination du n° 159 est différente, et il est ainsi d'une édition distincte. J'avertis que j'ai traduit la table que l'on va lire sur l'exemplaire n° 350, et les renvois de pages que j'ai joints à chaque article correspondent à ce même exemplaire, ainsi qu'à celui qui a le n° 160.

SOUAN-FA-TONG-TSONG,

OU

TRAITÉ COMPLET DE L'ART DE COMPTER.

Nouvelle édition, parfaitement revue. (*Date de la préface*: 1593.)

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

DÉDICACE DE L'ÉDITEUR *PIN-KUE*.

Représentation du dragon impérial.

De la page 7 à la page 10. — PRÉLIMINAIRES. — Exposition générale du sujet. — Tableaux mystiques, dits Ho-tou et Lo-chou. — Les tableaux de Fou-hi rendus faciles. — Quatre tableaux intitulés : le grand Sommet ou le grand Pôle, les deux Figures, les quatre Figures, les huit Koua. — Explication des nombres du Lo-chou. — Figures des neuf Palais et des huit Koua (par Wen-wang). — Combinaison facile des mesures primitives pour toutes choses, dérivées du Hoang-tchong, et du ton musical institué par Hoang-ti.

CAHIER I.

P. 1 *r.* et *v.* — Paroles philosophiques des anciens sages (*en vers*). — Principes fondamentaux de la science du calcul. — Titres des neuf chapitres d'un ouvrage ancien, désigné par le nom de *Kieou-tchang* (les neuf chapitres), lequel sert de base à l'ouvrage actuel. — Explication de ces titres.

P. 2 et 3. — Dans l'étude du calcul, il faut chercher patiemment. — Explication des principaux termes employés dans la numération.— Exposition générale des termes usités.

P. 3 et 4.—Nombres.— Deux sortes de caractères, de 1 à 10, les uns réguliers, les autres vulgaires. (*On en voit la représentation dans la grammaire de M. A. Rémusat.*) — Grands nombres. (*Ordres d'unités décimales au-dessus de l'unité simple.*) — Petits nombres. (*Ordres d'unités décimales au-dessous de l'unité simple.*) *M. Morrison a tiré de ce passage du* Souan-fa-tong-tsong *les développements qu'il a donnés sur la numération chinoise, dans son Dictionnaire anglais-chinois, à l'article* weights and measures.

P. 4. — Mesures de longueur. — Mesures de capacité.— Mesures de poids. — Mesures de superficie.

P. 5. — Poids de diverses matières. (*L'élément primitif est le* tsun *cube; le* tsun *est le dixième du pied.*)

Ibid. — Monnaie en métal et en papier. — Subdivisions.

Ibid. — Pour établir le rang des unités dans la caisse à calcul (le *souan-pan*), placez à gauche le nombre fondamental (*sur lequel on opère*), placez à droite le nombre opérateur (*par lequel on opère*). — Explication.

P. 6. — Disposition des nombres ou des boules de la caisse à calcul, pour faire une opération.

P. 7. — Combinaison des neuf *nombres simples* par eux-mêmes. (*Table de multiplication.*)

P. 8. — Vers didactiques sur la division par les neuf nombres d'*un seul chiffre.*

P. 9. — Ce que c'est que l'opération *yn* (*multiplication par un seul chiffre*); ce que c'est que l'opération *ching* (*multiplication par un nombre de plusieurs chiffres*). Explication.

Ibid. — Explication de la division par les neuf *nombres d'un seul chiffre.*

Ibid. — Explication de l'opération appelée *chang-chu* (division examinée, *poussée aux décimales*).

P. 10. — Explication de l'opération *kia, ajouter* (*multiplication en ajoutant; le multiplicateur commence par l'unité*).

P. 10. — Explication de l'opération *kien, retrancher* (*division en retranchant*).

Ibid. — Explication de l'opération *yo fen*, réduction des fractions.

Ibid. — Explication de l'opération *thong fen*, permutation des fractions.

P. 10 *v.* et 11. — Explication des opérations où l'on multiplie des quantités de nature différente et où l'on divise des quantités analogues; où l'on multiplie des quantités différentes et analogues, où l'on divise des quantités différentes et analogues (*proportions*).

P. 11. — Explication de la méthode pour résoudre un carré égal (*extraction de la racine carrée*). — Explication de la méthode pour résoudre un carré droit, c'est-à-dire *un cube* (*extraction de la racine cubique*).

Ibid. — Explication des opérations dites : doubler et prendre la moitié.

P. 12. — Vers didactiques pour disposer les rangs des unités. — Explication du sens de cette disposition. — Exposition générale de la disposition des rangs.

P. 13. — De la pose du nombre fondamental ou fixe, et du nombre opérateur.

P. 14. — Exemple pour la division. — Observation.

CAHIER II.

P. 1. — Pour les commençants, figure de la caisse à calcul, et manière de s'en servir.

P. 1 à 7 *v.* — Multiplication par les neuf nombres. — Huit questions. (*Opération où le multiplicateur est un nombre d'un seul chiffre.*)

P. 8 à 14 *v.* — Division par les neuf nombres. — Neuf questions. (*Opération où le diviseur est un nombre d'un seul chiffre.*)

P. 14 à 21 *r.* — Multiplication générale. — Huit questions. (*Multiplication dans laquelle le multiplicateur a plus d'un chiffre.*)

P. 21 à 28 *v.* — Division générale.—Dix questions. (*Division dans laquelle le diviseur a plus d'un chiffre.*) — Vers didactiques. — Cet article comprend la méthode de la division de rencontre ou division à vue, par le nombre d'un seul chiffre, plus la méthode du retour à l'origine ou de la vérification.

P. 28 à 31 *v.* — Opération où l'on ajoute (*kia*). — Quatre questions. (*Multiplication dans laquelle le multiplicateur commence par le chiffre* 1; *alors on sépare le multiplicateur en deux parties. Pour le chiffre* 1, *on écrit simplement le multiplicande au rang voulu, et l'on multiplie séparément par les chiffres inférieurs du multiplicateur*).

P. 31 à 34. — Opération où l'on retranche (*kien*).—Trois questions. (*Division dans laquelle le diviseur commence par le chiffre* 1).

P. 34 à 35.—Division examinée.— Deux questions. (*Division poussée aux décimales.*)

P. 35 à 37.—Réduction des fractions.— Quatre questions.

P. 37 *v.* — Multiplication des fractions. — Une question.

Ibid. —Comparaison des fractions. — Une question. (*Réduction au même dénominateur.*)

P. 38 à 39 *v.* — Permutation des fractions. — Sept questions. — (*Ces explications relatives à l'emploi des fractions sont fort courtes; mais l'on sait que depuis une époque très-ancienne les Chinois ont généralement fait usage de la division décimale, pour les quantités au-dessous ou au-dessus de l'unité. L'ancienneté de cet usage en Chine est fort remarquable, tandis qu'actuellement même les fractions décimales ne sont pas apprises dans les écoles de l'Inde.* Voyez le *Madras Journal*, 1834, art. *Éducation of the natives.*)

P. 40 à 44. — Partage entre divers. (*Règles de proportions.*)

P. 44 à 46. — Opérations où l'on multiplie des quantités de nature différente, et où l'on divise des quantités semblables. — Cinq questions. (*Règle de proportions.* $a : b :: a' : x$; a' et a étant de même nature, on peut dire $x = \frac{a'}{a}$ multiplié par b ou $x = a' \times b$ divisé par a.)

P. 46 *r.* — Opérations où l'on multiplie des quantités semblables et où l'on divise les quantités de nature différente. — Une question. (*Règle de proportion.*)

P. 46 *v.* — Opérations où l'on divise des quantités semblables et différentes.—Une question.

P. 47 *r.* — Opérations où l'on multiplie et divise des quantités semblables. — Une question.

P. 47 à 48. — Estimation des titres et proportions dans les alliages de métaux. — Six questions.

CAHIER III.

P. 1. — Mensuration des champs, 1er chapitre (*de l'ouvrage ancien intitulé* Kieou-tchang, *les neuf chapitres*).

Ibid. — Tableau complet des mesures de longueur.

P. 2. — Figure de l'instrument pour mesurer les longueurs. (*Roulette dans laquelle s'enveloppe une corde.*)

P. 3. — Neuf figures relatives à la mesure des figures carrées et rondes.

P. 3 à 13. — Figures de toutes les espèces. — Soixante-neuf figures. — Vingt questions. — *Ici se trouve en note la valeur* $\frac{22}{7}$, *pour le rapport de la circonférence au diamètre.*

P. 14 à 16. — Explication des figures carrées et rectangulaires qui en enveloppent d'autres. — Manière de trouver leur surface. — Quatre figures.

P. 17 à 20. — Mensuration des champs (au moyen de leurs dimensions en longueur et largeur). — Huit figures.

P. 20 v. — Exposition des notions sur la mesure des figures carrées et rondes.

P. 21 à 28. — Autres figures supposées de forme diverse. — 22 figures. — (*Autres questions relatives à la mesure des surfaces.*)

P. 28 *v.* — Cas où les dimensions données comprennent des fractions. — Six questions.

P. 30. — Évaluation de la cote des contributions correspondantes à chaque canton.

P. 31. — Explication des divers systèmes de mesures agraires (*meou*).

CAHIER IV.

Sur les grains et les monnaies, 2e chapitre (*de l'ouvrage ancien* Kieou-tchang).

P. 1. — Nombres proportionnels pour les divers prix des denrées.

P. 1 à 3. — Sur les grains, le riz, le blé, l'or. — Huit questions.

P. 3 à 4. — Sur les vivres destinés pour l'administration, et sur le déchet admis dans le transport. — Trois questions.

P. 4 à 10. — Calculs relatifs aux mesures de capacité, aux magasins et fosses souterraines (*silos*). — Seize questions.

P. 10. — Règle pour le mesurage du sel en tas séparés. — Une question.

P. 10 à 19 *v.* — Système des balances et poids. — Quatorze questions.

P. 19 *v.* — Règles pour le fondage du fer et du cuivre en minerai. — Trois questions.

P. 20 *v.* — Système des mesures de longueur. — Neuf questions.

P. 23 *v.* — Des fractions de mesures principales relatives aux diverses matières vendables. — Trois questions.

CAHIER V.

Sur la décomposition et le partage, 3e chapitre (*de l'ouvrage ancien* Kieou-tchang).

P. 1 à 5. — Répartition proportionnelle entre plusieurs individus. — Dix questions.

P. 5 *v.* à 7. — Partage dans la proportion de 4 à 6. — Cinq questions.

P. 7 à 8. — Partage dans la proportion de 2 à 8. — Trois questions.

P. 8 à 9. — Partage dans la proportion de 3 à 7. — Quatre questions.

P. 9 *v.* — Partage où l'on prend la moitié (*dans la proportion de* 1 *à* 2).—Trois questions.

P. 10 *v.* à 14. — Partage en diminuant les parts proportionnellement au rang. — Dix questions.

P. 14 *v.* à 16. — Partage où il s'agit de quantités fractionnaires. — Quatre questions.

P. 16 *v.* à 21. — Partage en augmentant ou diminuant par moitié. — Huit questions.

P. 21. — Partage *de l'argent dépensé* proportionnellement aux prix *des denrées achetées.* — Quatre questions.

P. 23 à 25. — Répartition de l'argent proportionnellement aux prix faibles et forts. — Trois questions.

P. 25. — Chanson des échanges, par l'homme immortel (*Sien-jin, le saint* des Tao-sse). — Sept questions.

P. 29. — Cas où il s'agit de choses dont on ne sait pas le nombre total. — Trois questions. — (*Ces questions sont de cette forme : on demande un nombre tel qu'en divisant par* 3, *il reste* 2 ; *par* 5, *il reste* 3 ; *par* 7, *il reste* 2.)

CAHIER VI.

Sur le petit et le large, ou sur l'étendue, 4e chapitre (*de l'ouvrage ancien Kieou-tchang*).

P. 2. — Méthode pour résoudre les carrés réguliers (*extraire les racines carrées*).

P. 3. — Tableau primitif pour établir la méthode de résolution des carrés réguliers. (*Tableau du triangle arithmétique pour la formation des puissances*).

P. 4 à 7. — Figure représentant le carré, l'angle, le coin. (*Figure représentant les parties dans lesquelles se décompose le carré d'un nombre comprenant des dizaines et des unités. Le carré est le carré des dizaines; l'angle est le produit des dizaines par les unités; le coin est le carré des unités.*) — Cinq questions.

P. 7 *v.* — Figure représentant le carré d'un nombre com-

posé de centaines, de dizaines et d'unités (*ce carré contenant une fois le carré* (*des centaines*); *4 angles* (*2 fois le produit des dizaines par les centaines, plus 2 fois le produit des centaines et dizaines par les unités*); *2 coins* (*le carré des dizaines et le carré des unités*). — Deux questions.

P. 8. — Résolution générale des carrés réguliers. — Deux questions.

P. 9. — Extraction et résolution des carrés réguliers avec l'addition d'une longueur (*avec une différence entre les deux côtés*). — Une question. — (*Elle est représentée par l'équation* $x(x+a)=s$. *On extrait la valeur de* x *par tâtonnement en la décomposant en dizaines et unités et sans résoudre l'équation.*)

P. 10. — Résolution des carrés avec l'addition d'une longueur (*avec une différence entre les deux côtés*). — Quatre questions. — (*Même titre que l'article précédent, et questions également représentées par l'équation* $x(x+a)=s$. — *Le texte paraît tiré d'un autre ouvrage. La valeur de* x *est donnée, 1° par une méthode de tâtonnement, sans résoudre l'équation; 2° telle qu'elle résulte de la résolution directe* $x=-\frac{a}{2}\pm\sqrt{s+\frac{a^2}{4}}$.)

P. 12 *v.* — (*Problème où l'on donne la*) somme de la longueur et de la largeur (*d'un champ rectangulaire, plus sa surface*). — Une question.

P. 13 *v.* — (*Problème où l'on donne la*) différence de la longueur et de la largeur (*d'un champ rectangulaire, plus sa surface*). — Une question.

P. 14 *v.* à 17. — Du rond régulier (*ou cercle*) (*de la surface du cercle*). — Trois questions (*où l'on convertit un carré donné en une figure circulaire*).

P. 17. — Conversion des fractions dans la résolution des carrés. — Une question. — (*Le nombre est composé d'une partie entière, plus d'une partie fractionnaire.*)

P. 17 *v.* à 21. — Figure (*des nombres*) carrés, circulaires et triangulaires. — Trois questions. — (*On donne le nombre des points compris dans ces figures. — On demande leur périmètre.*)

Appendice. — Trois questions. — (*On donne le périmètre des figures. — On demande le nombre de points qu'elles comprennent.*)

P. 21. — Examen et représentation de la résolution des carrés en leurs éléments primitifs.

P. 21 *v.* — Figure d'un carré avec l'addition d'une longueur (*un côté excédant l'autre*). — Une question. — (*Le rectangle primitif est décomposé en ses diverses parties.*)

P. 22. — Figure de l'opération dans laquelle (*étant donnée*) la différence de la largeur et de la longueur, on cherche leur somme, et réciproquement. — Deux questions.

P. 24. — Résolution des carrés dans le cas de la réduction d'une longueur (*dans le cas où l'on donne la somme des deux côtés du rectangle et sa surface; en opérant, on retranche successivement de cette somme*). — Figure.

Ibid. — (*Autre*) figure (*analogue exposant la méthode inverse avec la réduction d'une longueur*).

P. 25. — (*Étant donné*) un carré ou un cercle, chercher la ligne transversale (*la diagonale ou le diamètre*).

Ibid. — Résolution des carrés avec l'addition d'une longueur en réduisant la somme. — Figure. — Une question. — (*Ici on donne la somme des contenances de deux carrés et la différence de leurs côtés. Tous ces titres sont assez obscurs, mais ils s'expliquent par le détail même de l'opération.*)

P. 27. — Les trois carrés réunis, grand, moyen, petit. — Une figure. — Une question. — (*On donne la somme des contenances des trois carrés et la différence de leurs côtés.*)

P. 28 à 33. — Résolution des carrés droits (*des cubes*). (*Extraction des racines cubiques.*) — Quatre questions.

P. 33. — Règle pour le rond droit (*la sphère*). (*Expression inexacte du volume de la sphère.*) — Deux questions.

P. 34. — Règle pour la résolution des carrés droits (*des cubes*). — Quatre questions.

P. 36. — Règle pour la résolution des carrés droits (*des cubes*) avec l'addition d'une longueur. — Trois questions. — (*Trois problèmes qui sont représentés par les équations suivantes :* $(x+q)\,x^2=A$; $(x+q)^2x=A$; $x^0\,(x-q)=A$.)

P. 37. — Règle pour la résolution des carrés ou figures numériques où l'on multiplie deux fois (*où le carré est multiplié par lui-même.—Extraction de la racine 4e*).—Une question.

P. 39. — Figure représentant la résolution d'un cube décomposé en ses diverses parties. Le cube *fang*, l'angle *lien*, le coin *iu*. (a *étant les dizaines de la racine et* b *les unités, on* $a(a+b)^3 = a^3 + 3a^2b + 3ab^2 + b^3$. a^3 *est le cube* (*fang*); b^3 *le coin, et les deux termes intermédiaires sont les angles.*) — Une question.

P. 40. — Étant donné du riz, chercher les dimensions du magasin ou de la caisse (*qui pourra le contenir*). — Neuf questions. — (*Problèmes indéterminés. L'auteur se donne les dimensions du magasin.*)

P. 44 à 48. — Division des champs. Tableau de diverses figures et de leurs contenances. — Dix-huit questions. — (*Ces figures comprennent le carré, le rectangle, le triangle rectangle, le trapèze à côté perpendiculaire aux bases.*)

P. 48. — Champs en pointe (*en forme de triangle isocèle*). Leur contenance et leur figure. — 3 figures. — Quatre questions. — (*Problèmes de lignes proportionnelles.*)

P. 52. — Champs en trapèze (*les deux côtés étant obliques*). Leur contenance et leur figure. — 1 figure. — Deux questions. — (*Problèmes de lignes proportionnelles.*)

P. 53 *v.* — Champs en forme annulaire. Leur contenance et leur figure. — 2 figures. — Deux questions.

P. 54. — Champs en forme circulaire. Leur contenance et leur figure. — 1 figure. — Deux questions.

P. 56. — Segments avec la flèche et la corde. Leur figure. — 3 figures. — Onze questions.

CAHIER VII.

Mesurage des ouvrages. 5e chapitre (*du* Kieou-tchang).

P. 1. — Travaux en terre dure pour le creusement d'une rivière, d'un canal, d'un bassin. — Quatre questions.

P. 3. — Cubage des tours en terre battue et maçonnerie. — Cinq questions.

P. 5. — Cubage des murs en terre ou maçonnerie. — Cinq questions.

P. 7. — Des constructions en pointe à base carrée (*pyramide à base carrée*). — Deux questions.

P. 8. — Des constructions en pointe à base carrée, et en forme de tour ronde (*ceci comprend le cône*). — Trois questions.

P. 9. — Des levées ou digues en terre. — Une question.

P. 9 *v.* — Creusement des canaux et rigoles. — Une question. — On a mêlé dans le texte sept questions (*sur un autre sujet*). (*Ces sept questions sont dans le genre du problème des courriers.*)

P. 12 à 15. — Des objets entassés en pointe. — 2 figures. Dix questions. — (*Nombres pyramidaux; progression arithmétique; séries sommées exactement et d'après une formule.*)

P. 15 *v.* — Sur le cubage des terres remuées. — Une question.

P. 16. — Sur la mesure des bois débités. — Trois questions.

Du payement égal de l'impôt. 6e chap. (*du* Kieou-tchang).

P. 17 à 26. — Vingt-sept demandes et réponses. (*Règles de proportions.*)

CAHIER VIII.

Du plus et du moins. 7e chapitre (*du* Kieou-tchang).

P. 2. — Excédant et déficit. — Six questions. — (*Problèmes de la forme suivante : plusieurs hommes ont acheté plusieurs choses; si chaque homme avait déboursé* 5 *onces, il y aurait sur la somme dépensée réellement un excédant de* 6 *onces; si chaque homme avait déboursé* 3 *onces, il y aurait déficit de* 4 *onces. On demande le nombre d'hommes et la dépense totale.*)

P. 4. — Deux excédants ou deux déficits. — Quatre questions. — (*Problèmes semblables aux précédents, où l'on donnait,* 1° *un excédant,* 2° *un déficit. Ici on donne ou deux excédants ou deux déficits.*)

P. 6. — Cas où l'on a excédant, puis égalité, ou bien un déficit, puis une égalité. — Six questions.

P. 10 *v.* — Vers didactiques (*qui commencent par*) prendre

de l'argent et acheter des denrées. — 3 pièces de vers. — Cinq questions. — (*Problèmes analogues.*)

P. 13. — Calcul exact des mesures. 8e chapitre (*de l'ouvrage intitulé* Kieou-tchang).

P. 14. — Vers didactiques ou chansons pour les problèmes où il n'y a que des quantités de deux espèces différentes. — Deux questions.

P. 16. — Vers didactiques pour les problèmes où il y a des quantités de trois espèces différentes. — Cinq questions.

P. 20. — Vers didactiques pour les problèmes où il y a des quantités de quatre espèces différentes.—Deux questions.

(*Tous ces problèmes sont des problèmes de proportions.*)

P. 22. — De la figure en équerre. 9e chapitre (*de l'ouvrage intitulé* Kieou-tchang).

P. 23. — Représentation de la figure en équerre (*triangle rectangle*).

P. 23. — Exposé des termes et combinaisons relatifs à la figure d'équerre. (*La première partie de ce chapitre, jusqu'à la page* 37, *roule sur les combinaisons diverses de ce problème : étant donnée la somme ou la différence des deux côtés d'un triangle rectangle, plus un de ces côtés, trouver les deux autres.*)

P. 25. — Recherche du crochet (*la base*), de la jambe (*la hauteur*), de la corde (*l'hypothénuse*).

P. 27 à 36. — Inscrire un carré; inscrire un cercle (*dans un triangle rectangle*). — 13 figures. — Vingt questions. — (*Le problème du bambou brisé par le vent, page* 33, *se retrouve dans le* Brahmegupta.)

P. 37 à 42. — Observation des îles en mer. Recherche de la hauteur; recherche de la distance. — 5 figures. — Sept questions. — (*Dans la question page* 38 *on calcule la hauteur d'un arbre ou signal accessible. Pour cela on s'éloigne du pied de l'arbre d'une distance qu'on mesure. On plante un jalon ou signal, on se recule assez pour aligner en visant au moyen d'un tube creux le signal et le sommet de l'arbre. La hauteur de l'œil étant estimée quatre pieds, la hauteur de l'arbre se déduit de la similitude des triangles rectangles. — La question*

page 39 *présente un procédé de nivellement élémentaire. On dresse un jalon de* 3,6 *pieds. On se recule de deux pieds; on dresse un autre jalon de* 3 *pieds. L'œil de l'homme vise, et détermine un point qui se trouve sur le prolongement de la ligne menée par les deux jalons. On mesure la distance de ce point et du premier signal. La hauteur du point se calcule encore par la similitude des triangles rectangles.* — *Dans les deux dernières questions, pages* 41 *et* 42, *on montre comment on calcule la distance et la hauteur d'un objet inaccessible. Pour cela, d'après le texte, dans la première question, on dresse deux signaux chacun de dix pieds et écartés de quinze pieds. Au premier signal, on recule de cinq pieds, et l'œil de l'homme étant supposé à quatre pieds de hauteur, aligne le signal et l'objet. Ensuite, au second signal, on recule de huit pieds, de manière à aligner en visant le sommet du signal et l'objet.* — *Dans la seconde question, on établit un signal de trente pieds : on recule de six cents pieds, et on établit un signal ou jalon de trois pieds. Les deux signaux étant ainsi écartés, l'œil de l'homme aligne leurs sommets et le point éloigné; puis on recule de cinq mille pieds; on établit encore le signal de trente pieds, et à six cent vingt pieds en arrière, en posant le second signal ou jalon, l'œil de l'homme aligne encore les sommets des deux signaux et le même point éloigné.* — *Dans ces deux questions, la hauteur et la distance de ce point se déduisent toujours de la similitude des triangles rectangles; mais le procédé est très-imparfait.*)

(*Les cahiers* IX, X *et* XI *contiennent des problèmes ou exemples classés sous les titres déjà cités des divers chapitres de l'ouvrage* Kieou-tchang. *Cette partie du* Souan-fa-tong-tsong *est nouvelle et a été compilée par l'éditeur.*)

CAHIER IX.

Sur la mensuration des terres. — Sept questions.

Vers didactiques. — Cinq questions (*l'énoncé est en vers. Ces vers ont été faits par l'éditeur.*)

Extrait de l'ouvrage intitulé *Fong-sy-ou.* — Une question.
Extrait de l'ouvrage intitulé *Choang-tao.* — Une question.
Sur les grains et monnaies. — Treize questions.
Vers didactiques. — Huit questions (*l'énoncé est en vers*).
Extrait du *Si-kiang-yue.* — Trois questions.
Extrait du *Mey-ky-tsing.* — Une question.
Extrait du *Choui-sien-tseu.* — Une question.

CAHIER X.

Sur la décomposition et le partage. — Vingt-neuf questions.
Vers didactiques. — Vingt-quatre questions (*l'énoncé est en vers*).
Extrait du *Si-kiang-yue.* — Trois questions.
Extrait du *Tche-kou-tien.* — Une question.
Extrait du *Choui-sien-tseu.* — Une question.
Sur l'étendue. — Quinze questions.
Vers didactiques. — Huit questions (*l'énoncé est en vers*).
Extrait du *Si-kiang-yue.* — Six questions.
Extrait du *Tchu-ma-ting.* — Une question.
Sur le mesurage des ouvrages. — Trois questions.
Vers didactiques. — Deux questions (*l'énoncé est en vers*).
Extrait du *Si-kiang-yue.* — Une question.
Sur le payement légal de l'impôt. — Vingt-quatre questions.
Vers didactiques. — Dix questions (*l'énoncé est en vers*).
Extrait du *Si-kiang-yue.* — Deux questions.
Extrait du *Fong-sy-ou.* — Une question.
Extrait du *Tche-kou-tien.* — Une question.

CAHIER XI.

Sur le plus et le moins. — Treize questions.
Vers didactiques. — Neuf questions (*l'énoncé est en vers*).
Extrait du *Si-kiang-yue.* — Deux questions.
Extrait du *Lang-tao-cha.* — Une question.
Extrait du *Tche-kou-tien.* — Une question.
Sur le calcul exact des mesures. — Quatre questions.
Vers didactiques. — Une question (*l'énoncé est en vers*).

Extrait du *Si-kiang-yue.* — Trois questions.
Sur la figure d'équerre. — Dix questions.
Vers didactiques. — Quatre questions (*l'énoncé est en vers*).
Extrait du *Si-kiang-yue.* — Six questions.
Les questions extraites des ouvrages cités sont mêlées entre elles dans chaque cahier, ce qui ne m'a pas permis de citer les pages.

CAHIER XII.

Appendice contenant des méthodes diverses. (*Toute cette partie est nouvelle et remplie de notions empruntées aux étrangers. On y trouve des problèmes sur la figure d'équerre; le mode de multiplication et de division des Arabes; un grand nombre de carrés et de ronds magiques, dont quelques-uns sont inexacts; des figures divinatoires représentant la main avec des nombres placés sur chaque phalange des doigts.*)

Ici se termine la table du *Souan-fa-tong-tsong*. Pour lire cet ouvrage, il est très-utile de bien étudier d'abord le vocabulaire explicatif des termes placé aux pages 2 et 3 du premier cahier. Sans cette précaution on risquerait d'être souvent embarrassé si l'exposé de la solution ne conduisait pas au sens véritable. Dans les opérations, le caractère *chi* 實, littéralement : *plein, somme* ou *masse*, équivaut à nos termes de *multiplicande*, de *dividende*, et désigne aussi le nombre dont on extrait la racine. Le caractère *fa* 法, littéralement : *méthode, règle* ou *système*, équivaut à nos termes de *multiplicateur*, de *diviseur*. Je propose de traduire ordinairement le premier par *nombre masse*, et le

second par *nombre opérateur* ou *facteur*, si l'on ne veut pas les traduire successivement par les dénominations différentes employées dans notre langue pour les diverses opérations de l'arithmétique.

Je m'étais d'abord proposé de joindre à la traduction de cette table deux tableaux représentant l'extraction des racines carrées et cubiques suivant la disposition indiquée dans le *Souan-fa-tong-tsong ;* ils auraient servi pour expliquer certaines locutions du texte qui embarrassent à la première vue et qui se rapportent à la position particulière des nombres dans la disposition de l'opération. Suivant cette disposition, le nombre dont on veut extraire la racine, le nombre *chi* 實 (masse ou somme), s'écrit au milieu de la feuille : à gauche est la place destinée aux chiffres de la racine; à droite est la place où s'écrivent les chiffres ou unités de cette racine successivement trouvés, et où ils sont soumis aux diverses opérations d'élévation à la puissance voulue et de multiplication par lesquelles se forment les nombres successifs qu'on retranche du nombre total *chi*. Les chiffres écrits à cette place de droite se désignent sous le nom de *hia-fa* 下法 (le facteur inférieur ou secondaire), comme cela est expliqué page 2 du sixième cahier. J'ai craint que l'explication complète de ces deux tableaux d'extraction des racines ne me conduisît trop loin pour les limites de cette notice analytique.

Je finirai par quelques mots sur les vers rimés qui se lisent en tête des principaux paragraphes de l'ouvrage et contiennent l'énoncé succinct des diverses règles ou manières d'opérer. Ces vers ne se trouvent point dans l'extrait des *Neuf tchang* inséré au quinzième cahier du *Y-li* de Tchu-hi, et ont été composés par Pin-kue, le compilateur de l'édition donnée sous les Ming. Ils ont été faits pour faciliter la mémoire des commençants; mais ils sont généralement peu clairs, par excès de concision. Cet usage des vers rimés existe, comme on le sait, dans les livres élémentaires, le *San-tseu-king* et le *Sse-tseu-king,* qui servent à la première étude des caractères dans les écoles chinoises. Il se retrouve aussi dans une petite uranographie du temps des Souy intitulée *Pou-tien-ko* (Chemin du ciel), et que j'espère publier prochainement avec la traduction de Gaubil. D'un autre côté on sait que les traités hindous sur les mathématiques sont écrits en vers: tels sont le *Lilawati* et le *Brahmegupta.* De là on pourrait inférer que les Chinois ont pris cet usage des Hindous; mais déjà ils connaissaient la rime dès les xe et xie siècles avant notre ère, lors de la composition des chants rimés du *Chi-king;* et la même idée a pu naître simultanément dans la Chine et dans l'Inde, ces deux grands centres de civilisation ancienne.

SWAYAMBARA,

Épisode du Mahâbhârata[1], traduit du sanscrit par M. Pavie.

Vaisampâyana dit :

Ensuite les cinq frères Pândavas, éminents parmi les hommes, partirent pour voir Draôpadî et le pays où allait se passer la grande fête. Ces héros terribles à l'ennemi s'étant acheminés avec leur mère, virent sur la route des brâhmanes qui allaient réunis en grand nombre; et ces brâhmanes, ô roi! dirent aux fils de Pândou déguisés en brahmatchâris : Où allez-vous et d'où venez-vous?

Youdhichthira dit :

Sachez que nous sommes frères, ô vous les plus excellents des deux fois nés : partis d'Ekatchakra, nous faisons route seuls, en compagnie de notre mère.

Les brâhmanes dirent :

Allez aujourd'hui même chez les Pântchâliens, dans la résidence du roi Droupada; là se célèbre un grand et somptueux swayambara. Partis en caravane, c'est là même que nous nous rendons; car

[1] *Mahâbhârata*, t. I, v. 6925 et *sqq*.

une bien belle solennité, vraiment merveilleuse, va y être célébrée. La fille du magnanime Droupada Yadjnaséna, née du milieu de l'autel, et dont les yeux sont pareils à la feuille du lotus, jeune fille délicate et belle, aux formes irréprochables, à l'esprit intelligent, Draôpadî est sœur du redoutable Dhrichtadyoumna, l'ennemi de Drôna. Couvert d'une armure de fer, le glaive en main, portant l'arc et les flèches, ce héros aux grands bras est né dans un feu bien allumé, lui qui a l'éclat de la flamme [1]. Sa sœur est Draôpadî aux formes irréprochables, à la taille élancée, et qui exhale à la distance d'un mille un parfum pareil à celui du lotus bleu; et cette fille de roi qui a atteint l'époque du swayambara, nous allons la voir, ainsi que la fête divine.

Des rois et des fils de rois qui sacrifient d'après le Véda et distribuent de riches présents, des brâhmanes appliqués à la lecture des livres saints, purs, magnanimes, fidèles à leurs vœux; des princes jeunes et beaux, habiles à diriger un char, exercés dans la pratique des armes, venus de pays divers, se réunissent de tous côtés. Et là, dans le but d'obtenir la victoire, ces souverains distribueront bien des présents, de l'argent, des vaches, de la nourriture et des mets délicats de toute espèce. Après avoir reçu tous ces dons, vu le swayambara

[1] Dans l'*Adivansa* (p. 89, v. 2438), on lit : « Ensuite Dhrichtha-« dyoumna naquit du feu, dans l'œuvre du sacrifice; puis ce héros « ayant saisi l'arc pour tuer Drôna, alors sur cet autel même naquit « aussi la belle Krichnâ. »

et joui du spectacle de la fête, nous irons là où nous appellent nos devoirs. Des mimes, des bardes, des danseurs, des chanteurs, ceux qui célèbrent les exploits des vainqueurs, des lutteurs vigoureux, arrivent en foule de leurs pays. Lorsque vous aurez satisfait votre curiosité, vu la fête et reçu votre part des présents, alors, ô jeunes gens magnanimes! vous vous en retournerez avec nous. En vous voyant entrer dans la lice, vous qui êtes beaux et ressemblez tous les cinq à des dieux, peut-être Krichnâ choisira l'un de vous pour époux. Ton frère que voici, favorisé par la fortune et doué de beauté, pourra, lui qui a des bras puissants, gagner par cette lutte, de grandes richesses.

Youdhichtira dit :

Nous aussi, ô brâhmanes, nous irons tous en votre compagnie voir cette grande et magnifique solennité, ce swayambara de la jeune fille.

Vaisampâyana dit :

Après ces paroles, les fils de Pândou allèrent, ô Djanamedjaya! vers les Pântchâliens du sud bien gardés par le roi Droupada; puis, chemin faisant, ces héros pândavas virent le mouni Dwaïpâyana, magnanime, pur, exempt de péchés. Lui ayant témoigné leur respect comme ils le devaient, et ayant reçu de lui un accueil hospitalier, quand la con-

versation fut achevée, congédiés par le solitaire, ils partirent pour la résidence de Droupada. D'agréables forêts, de beaux lacs s'offraient à leurs regards; et séjournant çà et là, les héros marchèrent à petites journées, étudiant le Véda comme des brahmatchâris, purs, ayant des manières douces et des paroles agréables. A la longue les fils de Pândou arrivèrent au pays des Pântchâliens. Après avoir vu la ville et le camp du roi, ils établirent leur domicile chez un potier, et recueillirent l'aumône aux environs, toujours réfugiés dans la manière de vivre des brâhmanes : aussi personne du pays ne sut que ces héros y étaient arrivés.

Or Yadjnaséna avait toujours eu ce désir : Je donnerai ma fille au Pândava qui porte une aigrette (Ardjouna); mais il n'a jamais manifesté sa pensée; et le roi du Pântchâl, ô Djanamedjaya! recherchant le fils de Kountî, a fait faire un arc très-fort, impossible à ployer, et il a fait faire aussi une machine élevée en l'air, et à cette machine il a attaché le but.

Droupada dit :

Celui qui, ayant tendu cet arc et traversé l'appareil avec des flèches armées de fer, frappera le but, celui-là obtiendra ma fille.

Vaisampâyana dit :

Ainsi le roi Droupada proclama le swayambara,

et, à ces mots, tous les princes s'avancèrent ensemble, ô Bhârata! Les Richis magnanimes, désireux de voir la cérémonie; les fils de Kourou, avec Karna, ayant à leur tête Douryôdhana, et les brâhmanes éminents par leurs vertus venus de pays divers, s'approchèrent à la fois. Ensuite, respectueusement saluées par Droupada, les troupes de rois s'échelonnèrent sur les échafauds, avides de voir le swayambara, et après eux tous les citoyens de la ville, avec le bruit d'une mer agitée.

Arrivés sous la constellation du Dauphin, les princes entrèrent en une belle place unie, hors de la ville, au nord-est. Alors resplendit l'enceinte, complétement environnée de maisons, défendue par des clôtures et des fossés, ornée de portes et d'arcs de triomphe, embellie par un rang de gradins qui en fait le tour, confusément animée par des centaines d'instruments de toute espèce, parfumée d'aloès sur tous les points, ruisselant d'eau de sandal, décorée de festons en guirlandes, dominée tout autour par des palais d'une éclatante blancheur, aux sommets pareils à ceux du Kailâsa : traçant des signes dans l'atmosphère, couronnés de dômes élégants, ceints de filets d'or, enrichis de perles, mines de diamants, ayant des escaliers faciles à monter, garnis de grands siéges et de beaux ameublements, couverts à leur sommet de riches tentures, rafraîchis par un air imprégné du plus fin aloès, réfléchissant les rayons du soleil, très-nombreux, parfumés d'odeurs qui s'exhalent à une

grande distance, ouvrant à la fois cent larges portes, décorés de couches et de trônes, revêtus dans toutes leurs parties de métaux sans nombre, ils étincellent à leur sommet comme les pics de l'Himalaya.

Là, sur des trônes de diverses espèces, prirent place tous ces princes revêtus de beaux ornements, animés de jalousie l'un contre l'autre; là on vit assis les lions des rois, parfumés d'huile d'aloès, grands en puissance et en vertus, doués de qualités éminentes, pleins de bienveillance, amis des brâhmanes, protecteurs attentifs de leurs royaumes, et chers à tout le monde à cause de leurs belles actions bien accomplies. Puis, sur les échafauds, par milliers, de toutes parts vinrent s'asseoir les habitants pour voir Krichnâ. Les fils de Pândou prirent place aussi, en compagnie des brâhmanes, et ils admirèrent la prospérité sans égale du roi des Pântchâliens.

Cependant, ô roi! l'assemblée, pendant bien des jours, s'accrut, enrichie de dons précieux, embellie de mimes et de danseurs; mais cette multitude agréable à voir étant ainsi réunie, au seizième jour, voici qu'après avoir pris le bain, richement vêtue, parée de toutes ses pierreries, et posant sur sa tête une couronne d'or enrichie d'ornements, au milieu de l'enceinte descend Krichnâ, ô Bhârata! Un prêtre pur, habile dans les prières de ceux qui préparent le sôma, sacrifia au feu avec le beurre clarifié, qu'il répandit tout à l'entour, selon le rite du Véda, et après avoir rendu la flamme propice et salué les

brâhmanes par des bénédictions, il fit préparer tous les instruments de musique; puis le silence se rétablit, et Drichtadyoumna, ô roi! prenant sa sœur par la main, selon le rite, s'avance dans l'enceinte quand les tambours bruyants se sont tus; et là, d'une voix retentissante comme la foudre, il fait entendre cette excellente parole affable et pleine de sens :

Voici le but de l'arc, voici les flèches. Écoutez-moi, maîtres de la terre assemblés! Vous devez faire passer par le trou de cet appareil cinq flèches aiguës volant dans l'air. Celui qui accomplira cette grande œuvre, doué d'ailleurs de noblesse, de beauté et de vigueur, celui-là, aujourd'hui même, aura pour épouse ma sœur Krichnâ que voici. Je ne parle point en vain.

Après avoir dit ainsi, le fils d'Yadjnasena, s'adressant à sa sœur Draôpadî, lui fit, par leur nom, leur généalogie et leurs œuvres, l'énumération [1] des rois assemblés; puis il ajouta : Ceux-ci et d'autres en grand nombre, rois de pays divers, kchatryas princes parmi les hommes, venus ici à cause de toi, ô bienheureuse! s'efforceront, en employant toute leur énergie, de frapper ce but pour t'obtenir par la victoire; et celui qui l'atteindra, celui-là choisis-le pour époux dès aujourd'hui, ô toi qui es belle!

Ces princes, parés d'ornements et de pendants d'oreilles, jeunes et jaloux l'un de l'autre, songeant en eux-mêmes à leur propre force et à l'arc qu'il

[1] L'énumération des rois est passée jusqu'aux quatre derniers padas, qui complètent le sens.

faut tendre, s'élancèrent tous ensemble en levant leurs armes. La beauté, la vigueur, la noblesse, comme aussi la disposition guerrière, la fortune, la jeunesse, tout cela les enflamme d'orgueil; ils sont aveuglés par l'élan de la passion, comme les rois des éléphants ivres aux montagnes de l'Himalaya. Ils jettent l'un sur l'autre un œil d'envie; leurs corps tremblent, agités par l'amour. Krichnâ pour moi seul, s'écrient-ils en se levant rapidement de leurs trônes; et ces Kchatryas venus à la fête, rassemblés là dans le désir d'obtenir Krichnâ par la victoire, resplendissaient comme les troupes des dieux rassemblés au swayambara de Dourgâ, fille du roi de Parvata. Blessés par les flèches de Kâma, les rois descendus dans l'arène avec des cœurs partis vers Draôpadî se mirent à se haïr à l'occasion de cette jeune fille, même ceux qui étaient amis.

Alors arrivèrent sur leurs chars les troupes des Dieux, les Roudras, les Adityas, les Vasous et les deux Aswines, les Sâdhyas et tous les Marouts, ayant à leur tête Yama et Kouvéra; les Daityas, les Souparnas, les serpents Mahôragas, les Richis des Dieux, les Gouhyakas, serviteurs de Kouvéra; les Tcharanas, bardes des dieux; Vichnou, les mounis Nârada et Parvata, et les chefs des Gandharvas avec les Apsaras. Là aussi Balarâma et le dieu Krichna, les Vrichnis et les Andhakas, placés selon leur rang, regardèrent du haut du ciel, ainsi que les chefs de la famille de Yadou et les principaux d'entre eux soumis à Krichna leur maître.

A la vue de ces princes pareils à des éléphants en amour, de ces rois des éléphants dont le nombre dépasse des millions, et qui semblent des feux couverts de cendres, Krichna, chef des héros de Yadou, resta pensif; puis il fit voir à son frère Râma, tout en les louant, Youdichthira, Bhîma, Ardjouna, avec les deux frères jumeaux Sahadéva et Nakoula; et, après les avoir regardés lentement avec attention, Râma, satisfait, reporta son regard sur Krichna; mais les héros, fils et petits-fils de rois, animés l'un contre l'autre par la colère, et dont les yeux, l'esprit, l'être tout entier, se tourne vers Draôpadî, ne virent point ces dieux. Leurs lèvres sont serrées et leurs prunelles rouges comme le cuivre. Les trois princes aux grands bras et les jumeaux magnanimes sentirent aussi, à la vue de Draôpadî, leurs cœurs blessés par les flèches de Kâma.

Alors le ciel rempli par la foule tumultueuse des Richis des Dieux et des musiciens célestes, et dans lequel les Souparnas, les Nâgas, les Asouras et les Siddhis se plaisent à faire leur séjour, fut ému d'un parfum céleste, inondé d'une pluie de fleurs divines, et ébranlé par le retentissement de grands tambours guerriers. Le ciel fut encombré de chars, et il s'y fit un grand bruit de flûtes et de tambourins.

Enfin tous les rois déploient leur énergie pour le but dont Krichnâ est le prix. Karna, Douryôdhana, Çalya, roi de Madra; Asvatthâman, fils de Drôna; Nikrâtha, Sounîtha, Vakra, les chefs de Ka-

linga, de Banga, de Poundra et de Paoundra; les princes de Vidéhara et de Yavana, et d'autres fils et petits-fils de rois de pays divers, gouvernant eux-mêmes des états, princes aux yeux de lotus; tous ces rois donc, ornés d'aigrettes, de colliers, de bracelets et d'anneaux, héros aux bras puissants, doués d'énergie et de vertu, fiers de leur force et de leur vigueur, essayant l'un après l'autre, ne purent, même par la pensée, tendre cet arc énorme. Ces vaillants souverains, honteusement déjoués par cet arc solide et robuste, épuisés par tant d'efforts, debout sur le sol, cessèrent enfin, malgré l'énergie et le degré d'adresse dont chacun aide sa force; et ils demeurèrent hors d'haleine, sans éclat, privés de leurs aigrettes et de leurs colliers, qui jonchèrent le sol. Un grand cri s'éleva parmi ces guerriers dépouillés de leurs ornements par les efforts faits pour tendre l'arc démesuré, et le cercle des rois épuisés perdit l'amour que Krichnâ avait fait naître.

A la vue de tous ces rois abattus, Karna, le meilleur des archers, s'avance; il lève rapidement l'arc, puis le faisant ployer sous la corde, y adapte aussitôt les flèches; et les fils de Pândou, exercés eux-mêmes dans la pratique de cette arme, apercevant Karna, ne doutent pas que le but ne soit atteint et renversé à terre par le fils du soleil, accomplissant ainsi cette promesse dictée par la passion, lui qui surpasse en éclat Agni, Sôma et Arka.

Mais, dès qu'elle voit Karna, Draôpadî s'écrie à

haute voix : Je ne choisis pas le Soûta[1]; et, portant son regard vers le soleil son père, qui souriait avec rage, Karna abandonna l'arc vibrant.

Tous les Kchatryas ayant ainsi cessé la lutte de tout côté, le vaillant roi de Tchédi, puissant et pareil à Yama, le sage et magnanime Çiçoupâla, fils de Damaghôcha, saisit l'arc et tomba à terre sur ses deux genoux; puis le robuste et vigoureux Djarâsandha, roi de Magadha, s'approcha de l'arme terrible et se tint debout, immobile comme une montagne; mais, ébranlé par l'arc, il tomba aussi sur les genoux; puis s'étant relevé, il se retira dans ses états. Ensuite Çalya, roi de Madra, plein de force et d'énergie, saisit et releva l'arc à son tour; mais il fut aussi renversé sur les genoux.

Or, l'assemblée étant ainsi jetée dans la confusion et les rois plongés dans un morne silence, le fils de Kounti, Ardjouna, voulut tendre l'arc et y adapter la flèche, lui qui est un vaillant guerrier.

Vaisampâyana dit :

Lorsque les rois cessèrent d'essayer à tendre l'arc, alors se leva du milieu des Brâhmanes le noble Ardjouna. Les chefs des deux fois nés poussèrent un cri, en agitant les peaux d'antilope qui leur servent de siéges, dès qu'ils virent s'avancer ce

[1] Karna, fils du Soleil, *Sourya*, et de *Kounti*, mère des Pândavas, avant son mariage, appartenait à la caste mêlée des Soûtas, issus d'un Kchatrya et d'une Brahmanî.

prince égal en splendeur à l'étendard d'Indra. Les uns restèrent stupéfaits; les autres se livrèrent à la joie; mais d'autres encore, habiles et pénétrants, se dirent mutuellement : Cet arc, que les plus habiles archers, Kchatryas célèbres dans le monde, doués de grandes forces et voués à l'art de lancer des flèches, n'ont pas tendu, comment un être sans expérience dans la pratique des armes, encore dans l'âge de la faiblesse, pourra-t-il venir à bout de le faire ployer, ô deux fois nés! Les Brâhmanes vont à juste titre servir de risée à tous les rois dans cette œuvre qui ne sera pas menée à fin et follement entreprise. Est-ce par orgueil, par arrogance ou par irréflexion qu'il s'est avancé pour courber cet arc réservé aux plus dignes.

D'autres Brâhmanes dirent :

Non, nous ne serons pas tournés en ridicule; non, nous n'agissons pas avec légèreté; non, nous ne devons pas encourir dans le monde la haine des rois. Quelques-uns ajoutèrent : Ce jeune homme florissant, aux mains semblables à celles du roi des serpents Ananta, aux robustes épaules, aux grands bras, solide comme l'Himalaya, frémissant dans sa marche comme un lion, aussi puissant qu'un roi des éléphants animé par la passion, certes il est à la hauteur de l'entreprise et proportionné à la force qu'elle réclame; il est capable d'un grand effort, et s'il était impuissant pour cette œuvre, il ne se pré-

sentirait pas; et elle n'existe pas dans les mondes, cette œuvre, quelle qu'elle soit (qui serait au-dessus de ses forces), ni non plus il n'existe parmi les hommes mortels une chose impossible aux Brâhmanes.

Se privant de nourriture ou se nourrissant d'air, mais recueillant les fruits (de leurs austérités), et liés par des vœux sévères, même quand ils sont faibles, les Brâhmanes ont encore, par leur propre éclat, une force terrible. Non, un Brâhmane ne doit pas être méprisé, qu'il pratique des œuvres pour ce monde ou pour l'autre, quelle que soit, facile ou difficile, importante ou minime, l'œuvre à laquelle il s'applique. Le Mouni Parasourâma, fils de Djâmadagni, a vaincu les Kchatryas dans le combat, et l'Océan sans fond a été avalé par le Mouni Agasti, qui a l'éclat de Brahma. A cause de ces choses, écriez-vous tous : Que ce jeune Brahmatchâri saisisse l'arc au plus vite; et les meilleurs des deux fois nés dirent : Oui, que cela soit ainsi. Or, tandis que les Brâhmanes agitaient ces divers discours, Ardjouna se tint auprès de l'arc, immobile comme une montagne. Alors, après avoir tourné autour de l'arme, il s'inclina respectueusement vers l'assemblée, avec un salut de la tête pour le dieu Siva, maître bienfaisant; puis reportant sa pensée sur le dieu Krichna, Ardjouna saisit cet arc que les princes Roukma, Sounîtha, Vakra, Karna, Douryôdhana, Çalya et Çalva, rois parmi les archers, lions parmi les hommes, n'ont pu tendre, même en y employant les plus

grands efforts. Ardjouna donc, le plus fier des héros, fils d'Indra, put ployer l'arc sous la corde, en un clin d'œil, et saisit les cinq flèches; puis il frappa le but, qui tomba à l'instant même sur la terre, percé de part en part; et alors, dans le ciel, il y eut un cri de joie, et dans l'assemblée un grand retentissement. Le dieu qui tue les ennemis, Indra, fit pleuvoir des fleurs divines sur la tête du héros victorieux; les Brâhmanes, par milliers, agitèrent leurs vêtements; tous, sans distinction, poussèrent de tous côtés de grands cris, et là aussi tomba sur tous les points un nuage de fleurs. Les musiciens firent retentir les instruments de cent espèces; les chanteurs, les bardes, les panégyristes aux accens harmonieux célébrèrent ce triomphe.

A la vue du vainqueur, Droupada, qui dompte ses ennemis, fut satisfait, et désira, ainsi que son armée, l'alliance avec Ardjouna (inconnu sous son déguisement); mais comme le tumulte augmentait toujours, Youdichtira, attaché à ses devoirs et à la justice, se retira au plus vite dans sa demeure avec les deux héroïques jumeaux Sahadéva et Nakoula. Cependant, ayant aperçu le but atteint et regardé le vainqueur, semblable à Indra, Krichna prit une guirlande de fleurs ornée de festons d'argent et s'approcha du fils de Kounti avec un sourire; et prenant celle qu'il venait de gagner dans la lice, salué par les Brâhmanes, Ardjouna, qui avait accompli une œuvre inimaginable, sortit de l'enceinte, suivi de son épouse.

Vaisampâyana dit :

Le roi Droupada se disposant à donner la princesse à ce Brâhmane, la colère enflamma ces souverains, qui se regardaient l'un l'autre. Après nous avoir traités sans respect et foulés aux pieds, il veut donner à ce Brâhmane Draôpadî, la plus excellente des femmes. L'arbre qui a été ébranlé doit tomber au temps des fruits : tuons donc ce méchant prince, qui nous traite sans égard; car il ne mérite pas par ses qualités la considération due à la vertu, ni le respect que le Véda prescrit envers les vieillards; tuons-le donc avec son fils, ce Droupada qui s'écarte de ses devoirs et se montre hostile aux rois. Après nous avoir tous convoqués, après nous avoir fait un accueil hospitalier, à nous rois des hommes, et nous avoir présenté un repas digne des Kchatryas, à la fin il nous insulte! Dans cette assemblée de rois qu'on prendrait pour autant de dieux, n'a-t-il donc pas pu voir un roi qui valut ce Brâhmane? Non, les Brâhmanes n'ont aucun titre à une cérémonie de ce genre; le swayambara est pour les Kchatryas, ainsi dit le texte bien connu de l'écriture. Ainsi donc, si c'est la jeune fille (qui a commis cette faute), d'aucune manière elle ne peut rester vivante, et après l'avoir jetée dans le feu, ô princes! retournons dans nos états; mais si c'est un Brâhmane qui, par inadvertance ou par cupidité, nous a insultés de la sorte, jamais, en aucun cas, il ne peut être mis à mort par les rois de la terre; car

au Brâhmane appartiennent notre royaume, notre vie, nos richesses, la fortune de nos fils et de nos petits-fils, comme aussi tout ce dont la nôtre se compose; mais, grâce à la crainte du mépris et à la fidélité à garder la loi, jamais dans d'autres swayambaras une telle conduite n'a été signalée.

Après ces paroles, ces rois puissants, guerriers aux bras de massue, voulant, dans leur exaltation, tuer Droupada, se précipitèrent en foule, le glaive à la main; mais les voyant en grand nombre armés dans un but hostile fondre sur lui tous furieux, le roi des Pântchâliens, tremblant, alla se mettre sous la protection des Brâhmanes; et vers les deux fils de Pândou aux longues flèches, égaux en forces, invincibles, il se sauva comme vers de terribles éléphants.

Alors se ruèrent tous ensemble les rois, tenant leurs armes levées, la main garnie du cuir qui la garantit de la vibration de l'arc, avides de tuer, animés de rage contre les deux fils de Pândou, Ardjouna et Bhîma. Mais Bhîma aux actions merveilleuses et terribles, doué d'une force athlétique et égal au dieu qui lance la foudre, Bhîma arracha un arbre de ses deux mains et le renversa comme ferait le roi des éléphants; puis, guerrier terrible, saisissant cet arbre, qui devient dans ses mains un bâton comme serait le bâton redoutable de Yama, il se tint auprès du roi des Pântchâliens, lui le héros aux bras longs et robustes. En voyant ce que venait de faire son frère, Ardjouna aux pensées

plus qu'humaines, aux actions inimaginables, Ardjouna resta stupéfait, et, mettant de côté toute crainte, il se tint là aussi l'arc à la main, lui dont les exploits sont dignes d'Indra; en voyant ce que venaient de faire Ardjouna et son frère, le dieu Krichna aux pensées plus qu'humaines, aux actions inimaginables, s'adressant alors à Balarâma, dont la force est terrible, lui dit ces paroles : Ce guerrier qui se balance en sa marche comme le roi des lions et tend le grand arc rien qu'avec la paume de la main, à n'en pas douter, c'est Ardjouna, si je suis bien Vâsoudéva, ô Balarâma! et celui qui, ayant arraché l'arbre en un instant, s'est mis rapidement à assaillir ces rois, en est-il maintenant sur la terre un autre que Bhîma au ventre de loup capable de faire une telle chose dans le combat? Cet autre qui était là auparavant, guerrier aux grands yeux de lotus, à la taille élancée, à la démarche de lion, calme en son maintien, à la figure cuivrée, au nez fin, bien taillé et gracieusement incliné, cet autre qui est parti, c'était, sans aucun doute, Youdichthira; et les deux beaux jeunes hommes pareils aux Kartikéyas, c'étaient, à mon avis, Sahadéva et Nakoula, les deux frères jumeaux : car j'ai appris que les fils de Pândou et leur mère ont été sauvés de l'incendie de la maison de laque.

Balarâma, pareil à un nuage sans pluie, se réjouit et dit à son frère Krichna : Je suis content d'avoir vu la sœur de mon aïeule sauvée avec ses fils, les chefs de la famille de Kourou.

Vaisampâyana dit :

Agitant en l'air leurs peaux d'antilopes et leurs vases de bois, les Brâhmanes s'écrièrent : Il n'y a pas de crainte à avoir, combattons nos ennemis! Et à ces Brâhmanes qui parlaient ainsi, Ardjouna dit en souriant : Restez spectateurs de la lutte et tenez-vous à nos côtés, tandis que moi, avec des centaines de flèches ailées aux pointes recourbées, je les dompterai comme on dompte par des prières les serpents en colère. A ces mots, saisissant l'arc qui a gagné l'épouse et la dot, le vigoureux Pândava, accompagné de son frère Bhîma, se tint dans l'arène, immobile comme une montagne : mais dès qu'ils virent les Kchatryas terribles dans la mêlée, ayant à leur tête Karna, ils s'élancèrent sans crainte comme deux éléphants contre des éléphants; et les rois, devenus cruels par l'ardeur qui les pousse à se battre, dirent cette parole : On a vu tuer le Brâhmane qui s'exposait volontairement dans la mêlée. Après avoir ainsi parlé, les rois coururent aussitôt sur les Brâhmanes, et Karna, dont la splendeur est grande, s'élança contre Ardjouna dans la lice. De même qu'un éléphant avide de combattre se rue contre un éléphant à cause d'une femelle, ainsi le puissant roi de Madra, Çalya, courut sur Bhîmaséna, tandis que Douryôdhana et tous les autres, confondus avec les Brâhmanes, répondaient aux attaques de ceux-ci par des coups ménagés.

Ensuite Ardjouna ayant tendu l'arc gigantesque,

perça de ses flèches acérées le fils du soleil, Karna, qui s'élançait à sa rencontre; et mis hors de lui par ces flèches aiguës à la piqûre brûlante, qui se succèdent rapidement, Karna s'acharne à la poursuite d'Ardjouna. Ainsi ces deux guerriers impossibles à décrire, habitués à trouver la victoire facile, combattirent pleins de rage, avides de se vaincre l'un l'autre. A chaque coup la parade; vois, vois ma grande force : ainsi ils s'interpellent mutuellement par des paroles héroïques. Mais reconnaissant la force sans égale sur la terre des deux bras d'Ardjouna, Karna, fils du soleil, continua de lutter avec passion, et relançant avec rapidité les flèches qu'Ardjouna a déjà employées contre lui, il s'écria à haute voix pour narguer la troupe ennemie.

Karna dit :

Je suis content, ô chef des Brâhmanes! de me mesurer avec toi qui as des bras vigoureux, infatigable héros, victorieux par le glaive et la flèche. Es-tu donc vraiment le dieu habile à tirer l'arc, Krichna ou son frère Râma, ô toi le plus vertueux des Brâhmanes? es-tu donc Indra ou l'impérissable Vichnou? Réfugié dans cette valeur héroïque pour te dérober aux regards, après avoir revêtu la forme d'un Brâhmane, je le crois, tu viens combattre avec moi; car, en vérité, personne autre qu'Indra, aucun homme, si ce n'est le Pândava qui porte une aigrette, ne peut m'affronter dans ma colère.

Comme il parlait ainsi, Ardjouna lui répondit : Je ne suis point le dieu de l'arc, ô Karna! je ne suis point le majestueux Râma, mais bien un Brâhmane supérieur aux guerriers et à ceux qui savent se servir de toutes les armes[1], un Brâhmane affermi par les préceptes de son Gourou dans la pratique de l'arme de Brahma et d'Indra. Me voilà debout dans l'arène pour te vaincre; sois ferme, ô héros!

Vaisampâyana dit :

A cette réponse, Karna Radhéya cessa le combat : l'éclat de Brahma est invincible, pensa en se retirant ce puissant guerrier.

Ensuite, dans un autre combat singulier, les deux vaillants héros Çalya et Bhîma, tous deux vigoureux et brillant dans les combats par la science et la force, se défient l'un l'autre comme deux éléphants courroucés, et s'attaquent mutuellement avec les poings et les genoux. Les deux combattants se saisissent brusquement par une lutte où ils s'attirent et se repoussent, se rejettent l'un l'autre en arrière ou en avant; et ils se blessent avec les poings. Alors retentit le bruit épouvantable des coups qu'ils se portent, se frappant par des chocs mutuels, qui résonnent en tombant comme une pluie de pierres.

[1] Il y a ici, sur Çastra et Astra, un jeu de mots impossible à rendre. *Çastra*, arme, peut être mis avec l'intention de faire comprendre *çâstra*, loi, écriture sacrée, qui est la science et l'arme, *astra*, du Brâhmane; car l'*arme de Brahma* est la malédiction.

Quelque temps ils se harcelèrent ainsi tous les deux dans ce combat; enfin Bhîma ayant enlevé son ennemi tout d'une pièce dans ses deux bras, le fit rouler au milieu de l'arène, lui le meilleur des fils de Pândou, demeuré fidèle aux Brâhmanes.

Dans cette circonstance, Bhîmaséna, le plus terrible des hommes, fit une chose digne d'admiration : ennemi puissant, il ne tua point le puissant Çalya étendu à ses pieds.

Çalya étant ainsi renversé par le Pândava et Karna vaincu par la crainte, troublés aussi par la frayeur, tous les rois environnèrent Bhîma, et d'une voix ils s'écrièrent : O vous éminents en vertus! vous deux chefs des Brâhmanes, faites connaître en quel lieu vous êtes nés, et aussi où vous habitez; car qui peut défier au combat Karna, fils du soleil, si ce n'est Râma, Drôna et le Pândava qui porte l'aigrette; si ce n'est Krichna, fils de Dévakî, ou Kripa Saradvata, qui donc peut lutter dans le combat contre Douryôdhana? Et enfin ce roi de Madra, le plus brave des héros, qui donc, si ce n'est Baladéva ou l'athlétique Bhîma au ventre de loup, ou le valeureux Douryôdhana, qui donc pourrait le faire rouler dans la poussière de l'arène? Que l'on fasse cesser ce combat dans lequel se trouvent mêlés des Brâhmanes; car toujours les Brâhmanes doivent être l'objet de la garde des rois, même quand ils ont commis des fautes, en toutes circonstances. Comment, après avoir reconnu les égards qu'on leur doit, pourrions-nous encore combattre avec joie?

Vaisampâyana dit :

A la vue de cet exploit de Bhîmaséna, le dieu Krichna, devinant les deux fils de Pândou, arrêta la colère de ces rois et les calma par cette pensée : Draôpadî a été obtenue légitimement. S'étant donc retirés du combat, les rois habiles dans la mêlée, princes éminents, s'en allèrent dans leurs royaumes, tout stupéfaits. Cette assemblée a eu lieu dans le but spécial des Brâhmanes, et ce sont des Brâhmanes qui ont eu le choix du swayambara, pensèrent-ils; et en parlant ainsi se dispersèrent les rois réunis à la fête, contrebarrés dans leurs vues par des Brâhmanes qui demeurent sur des peaux de bêtes fauves; tandis que Bhîma et Ardjouna, arrivés dans des circonstances difficiles, isolés de la foule serrée des habitants, assaillis par les ennemis, mais suivis par leur épouse Krichnâ, brillèrent alors comme à la pleine lune Tchandra et Sourya brillent, délivrés des nuages qui les couvraient.

Cependant Kounti, mère des Pândavas, interprétait diversement l'absence de ses fils; et comme ils n'arrivaient pas, l'heure où l'on apporte l'aumône approchant, elle se dit : Pourvu que ces héros n'aient pas été tués par les fils de Dhritarachtra qui les auraient reconnus, ou par des Rakchasas qui fascinent, ennemis bien redoutables et bien puissants. Le conseil donné par Vyasa a eu lui-même un résultat contraire à son attente.

Dominée par l'amour de ses enfants, Kounti se

livrait à ces pensées; mais comme en un jour pluvieux, aussi sombre que la nuit et tout enveloppé de nuages, le soleil, vers une heure avancée du soir, se dégage enfin des vapeurs qui l'entourent, ainsi Ardjouna avec les Brâhmanes entra dans la demeure du solitaire Bhârgava.

Vaisampâyana dit :

Étant donc allés dans la demeure de Bârghava, après avoir gagné la princesse fille de Yadjnaséna, les deux magnanimes Pândavas, très-contents, dirent : Voilà une aumône. Or Kounti, qui a quitté sa maison pour vivre en ascète, répondit sans tourner la tête : Partagez, réunis tous ensemble; puis apercevant devant elle Draôpadî : Quelle parole criminelle ai-je proférée? s'écria-t-elle. Effrayée par la crainte d'avoir agi contre ses devoirs, entourant d'égards cette Draôpadî si célèbre, elle lui prit les deux mains et dit à Youdhichthira.

Kounti dit :

Cette fille du roi Droupada étant déposée entre mes mains par tes deux frères, comme cela devait être, mon fils, aussi ai-je dit par inadvertance, réunissez-vous et partagez. Peut-il se faire que cette parole, prononcée à l'instant, soit vaine? Oh! dis, toi le meilleur des petits-fils de Kourou, parle, afin qu'une conduite contraire à la loi ne soit pas imposée

à la fille du Pântchâlien et qu'elle ne soit pas entraînée hors de ses devoirs.

Vaisampâyana dit :

Ainsi interpellé par sa mère, le prince fécond en conseils réfléchit quelques instants, et ayant consolé Kounti, le chef des Pândavas parla en ces termes à son frère Ardjouna : Par toi, Phalgouna, la fille d'Yadjnaséna a été gagnée; par toi aussi la fille des rois sera illustrée; allume le feu nuptial, ô toi qui domptes tes ennemis! et prends sa main selon la loi védique.

Ardjouna dit :

Ne me rends point complice d'une action contraire à la justice, ô roi! Ceci paraît une chose illégale et opposée au devoir. Épouse-la d'abord, toi, seigneur; puis Bhîma aux grands bras, aux actions surhumaines; puis moi ensuite; Nakoula après moi, et enfin Sahadéva à la course rapide. Bhîma, moi et les deux jumeaux, voilà l'ordre, ô roi! dans lequel la jeune fille doit être épousée. Ce qui, dans cette circonstance, doit être fait selon la justice et ce qui est digne de louange, cela fais-le après y avoir réfléchi, et fais aussi ce qui peut être agréable au roi de Pântchâla : nous sommes tous soumis à ton autorité.

Vaisampâyana dit :

Se conformant à cette parole de leur frère Ardjouna, parole pleine d'affection et de fidélité, les fils de Pândou fixèrent leurs regards sur la Pântchâlienne, et à la vue de Krichnâ, célèbre par sa beauté, et qui portait elle-même les yeux sur eux, ils se regardèrent l'un et l'autre, et quoique assis à leurs places, tous déjà ils la possédaient dans leurs cœurs : et comme ils considéraient tous Draôpadî à l'éclat incomparable, l'amour agitant leurs sens pénétra vite en eux; car une beauté digne d'amour a été placée dans la Pântchâlienne par le dieu créateur, beauté supérieure à toute autre, et qui ravit le cœur de tous les êtres.

Celui qui connaît le mieux les signes, le fils de Kounti, Youdichthira roi des hommes, se rappela alors toute la prédiction de Dwaipâyana, et il dit à ses frères qui s'alarmaient chacun en son cœur : Draôpadî sera notre femme à tous, elle qui est belle.

Vaisampâyana dit :

En entendant cette parole de leur frère aîné, tous les fils de Pândou aux qualités éminentes se mirent à réfléchir en eux-mêmes sur le sens qu'elle renfermait.

Cependant le maître des Yadavas, Krichna, désireux d'aller trouver les chefs de la famille des Kourous, se rendit avec Balarâma, fils de Rohinî,

vers la demeure de Bhârgava, où se tenaient les princes héroïques. Là, étant entré avec son frère, Krichna vit le fils de Pândou aux longs et grands bras, Youdichthira, qui n'a jamais eu d'ennemis; il était assis et avait fait ranger autour de lui, par ordre d'âge, ses frères éclatants comme la flamme. Alors s'étant approché du fils de Kounti, le meilleur de ceux qui s'attachent à la justice, le dieu dit : Je suis Krichna; et il pressa affectueusement les deux pieds de Youdhichthira, l'ami de Vichnou; après lui, Balarâma fit la même chose; et à la vue de ces deux divinités, les petits-fils de Kourou se réjouirent. Enfin les deux chefs de Yadou pressèrent aussi poliment les pieds de la sœur de leur père, ô roi des Bhâratas!

Youdichthira regardant Krichna, lui souhaita du bonheur et dit : Quoi! te voilà Vasoudéva? Certes c'est par ta protection que nous vivons cachés ici; et tu sais que nous y sommes! Krichna répondit en souriant : Même quand il se cache, ô roi! le feu se trahit : excepté le puissant fils de Pândou, quel autre que toi accomplit de tels exploits parmi les hommes? Grâce au destin, vous êtes délivrés de ce feu terrible, ô fils de Pândou redoutables à vos ennemis! Grâce au destin, ce pécheur, fils de Dhritarachtra et ses conseillers n'ont pas réussi dans leur dessein. Que le bonheur vous soit accordé; croissez et prospérez dans cette retraite, comme des feux bien nourris, et que personne, même parmi les rois, ne

sache que vous êtes ici jusqu'à ce que vous soyez allés au camp.

Prenant congé des fils de Pândou, le dieu à la fortune impérissable partit bien vite avec Baladéva.

Vaisampâyana dit :

Cependant le fils du roi des Pântchâliens, Dhrichtadyoumna, suivit les traces des fils de Pândou, qui allaient vers la demeure de Bhârgava : ignorant quels sont ces hommes, les ayant observés avec attention dans tous leurs mouvements, il se glissa dans la demeure de Bhârgava. Au soir donc, Bhîma qui dompte ses ennemis, Ardjouna et les deux magnanimes jumeaux, après avoir été chercher l'aumône, la déposèrent aux mains de Youdhichthira, eux qui sont riches en vertus. Alors Kounti, dont les discours sont justes, dit à la fille de Droupada cette parole placée à propos : Après avoir pris la part qui est permise, ô bienheureuse ! fais d'abord une offrande, puis donne l'aumône aux Brâhmanes; à ceux qui ont faim, à ceux qui sont réfugiés tout autour de nous, à ceux-là donne aussi; puis ce qui restera, partage-le bien vite; une huitième partie sera pour moi, et l'autre pour toi; mais donne, ô bienheureuse ! une double part à Bhîma; car il est égal en force au roi des Nâgas; car ce héros au teint cuivré, jeune et fortement constitué, est toujours d'un grand appétit.

Cette fille de roi au visage riant, écoutant les

sages paroles de Kounti avec une crainte respectueuse, fit, en vertueuse épouse, ce qui lui avait été prescrit, et tous mangèrent de cette nourriture.

Sahadéva à la course rapide prépara sur la terre un lit de longues herbes, et chacun s'étant étendu selon la disposition de sa couche, les héros dormirent sur le sol. La tête des Pândavas fut tournée vers l'étoile Canopus; puis Kounti se plaça à la suite, et entre leurs pieds dormit Krichnâ. Elle dormit sur la dure, sur un lit d'herbes, avec les fils de Pândou, dont les pieds lui servaient d'oreiller, et là cependant la douleur n'entra pas même dans sa pensée, et elle ne sentit aucun mépris pour les chefs des Kourous (cachés sous ce déguisement de Brahmatchâris). Alors ces héros, qui commandent aux armées et savent des histoires variées, parlèrent d'armes divines, de chars, d'éléphants, de poignards, de massues et de haches. Leurs mémorables victoires furent aussi entendues par le frère de leur épouse, et tout le monde put voir Draôpadî couchée à leurs pieds.

Or, désireux de raconter en détail à son père toute la conduite des Pândavas et les histoires dites par eux pendant la nuit, Dhrichtahyoumna retourna bien vite vers Droupada. Le roi des Pântchâliens avait le visage abattu, lui qui ne connaissait pas les Pândavas, et il questionna son fils avec sollicitude. Où sont allés les vainqueurs, et quelles gens ont emmené ma fille? N'a-t-elle point été gagnée par un Çoudra, par un Vaisia dégradé, ou bien par un

étranger? Une marque déshonorante n'est-elle point appliquée sur son front? La guirlande de fleurs n'est-elle pas tombée dans le cimetière? Est-ce un héros de la même caste que nous, ou bien un homme d'une caste inférieure? Quelque pied ignoble ne souille-t-il point mon front par suite du déshonneur fait aujourd'hui à Krichnâ? ô mon fils! Peut-être aussi suis-je grandement illustré par quelque prince fameux qui s'est uni à ma famille? Dis-moi en vérité, ô prince magnanime! quel est celui qui a gagné ma fille aujourd'hui. Les fils du chef de la famille des Kourous, descendant de Vitchitravîrya, subsistent peut-être encore! et peut-être est-ce Ardjouna qui a, dans la fête de ce jour, tendu l'arc et renversé le but.

NOTICE

De l'ouvrage persan qui a pour titre *Moudjmel-attawarikh*, مجمل التواريخ, «Sommaire des histoires,» (man. pers. de la Bibliothèque du roi, n° 62), par M. QUATREMÈRE.

L'ouvrage qui fait l'objet de cette Notice a pour auteur un écrivain dont le nom m'est absolument inconnu. Suivant ce qu'il nous apprend lui-même[1], il était petit-fils de Mohalleb ben Mohammed ben Schadi, auquel il attribue une compilation

[1] Man. persan 62, fol. 223 *v*.

historique. Lui-même avait rédigé [1] un ouvrage qui malheureusement ne nous est pas parvenu, et dans lequel il rapportait en détail l'histoire de la famille des Barmécides, depuis son origine jusqu'à sa destruction. Enfin nous savons qu'à différentes époques il visita les tombeaux des prophètes Daniel [2], Ezéchiel et Jonas [3], ainsi qu'une ancienne forteresse [4] de la Perse, et un édifice antique situé dans la Babylonie [5]. Il indique partout [6] l'année 520 de l'hégire (de J. C. 1126) comme ayant été l'époque de la composition de son livre. Il dit ailleurs [7] qu'au moment où il écrivait, Behram le Gaznévide régnait encore. Toutefois il paraît qu'il vécut jusqu'à un âge fort avancé; car il cite un fait qui eut lieu l'an 589 de l'hégire [8]. Tels sont les faibles renseignements que j'ai pu recueillir sur la personne de notre auteur.

L'ouvrage qui nous occupe renferme un abrégé chronologique de l'histoire universelle, jusqu'au VIe siècle de l'hégire. Il offre, en ce genre, une foule de documents précieux puisés dans des sources authentiques, et mis en œuvre avec une critique judicieuse. L'histoire de Perse, qui ouvre le volume,

[1] Man. persan 62, fol. 223 *v.*
[2] *Ibid.* fol. 289 *v.*
[3] *Ibid.* fol. 292 *v.*
[4] *Ibid.* fol. 45 *r.*
[5] *Ibid.* fol. 32 *v.*
[6] Fol. 263 *v.* 271 *r.*
[7] Fol. 264, 271 *r.* 277 *v.*
[8] Fol. 348 *r.*

paraît avoir été l'objet favori des recherches de l'auteur. A portée de consulter sur cette matière une foule de livres, dont plusieurs n'existent plus, ou du moins n'ont point passé en Europe, il a réuni en un seul corps tout ce qu'ils offraient de plus certain et de plus intéressant. Si dans quelques endroits son récit est un peu trop abrégé, c'est que le plan de son travail lui faisait une loi de la brièveté. D'ailleurs il nous apprend lui-même qu'il se proposait de traiter ailleurs l'histoire de Perse avec tous les développements dont elle était susceptible[1], et il nous avertit de ne considérer son ouvrage que comme un sommaire dans lequel il passe en revue les principaux faits[2]. Enfin la géographie, cette science si nécessaire pour quiconque veut étudier l'histoire avec fruit, ne devait pas être négligée par notre écrivain; aussi s'en est-il occupé avec le plus grand soin, et nous lui devons à ce sujet des renseignements aussi curieux que circonstanciés, et qui sont d'autant plus précieux que l'auteur, aux connaissances puisées dans les livres, avait joint ses propres observations, et qu'il paraît avoir vu par lui-même beaucoup de lieux et de monuments dont il nous donne la description.

Mais il est temps de le laisser parler lui-même, et de rapporter ici une partie de la préface, dans laquelle il expose le contenu de son ouvrage, et

[1] Manuscrit persan n° 62, fol. 34 *v.*, 38 *v.*, 39 *v.*, 65 *v.*, 67 *v.*, 68 *v.*

[2] *Ibid.* fol. 27 *v.*

fait connaître les sources dans lesquelles il a puisé. Après les formules usitées chez les écrivains musulmans, après avoir célébré les louanges de Dieu et de Mahomet[1], l'auteur continue en ces termes :

« Dans tous les temps, des hommes sages et sa-« vants se sont plu à recueillir et à consigner dans « leurs ouvrages les révolutions du globe, les mer-« veilles du monde, l'histoire des prophètes, des « rois, et les événements qui ont eu lieu dans les « différentes contrées. Mohammed ben Djerir Ta-« bari, en rédigeant une histoire universelle, s'est « peu étendu sur la vie des rois de Perse, qui ont « régné sur le quatrième climat, et qui ont été les « plus puissants souverains de l'univers. Tout ce « qu'il en dit se réduit à quelques détails abrégés « qui se trouvent épars dans sa chronique; mais « l'histoire des rois, des Kosroës, et des héros de « l'antiquité, nous est connue par d'autres ouvrages, « où chacun de ces grands hommes a son article « particulier qui offre les développements les plus « circonstanciés. Les premiers écrivains ont mis à « contribution les livres des Persans, et n'ont laissé « aucun prince dont ils n'aient détaillé les actions, « tant en vers qu'en prose. Chacun d'eux s'est atta-« ché à rehausser le prix de son travail en parant son « ouvrage de belles peintures et d'ornements du meil-« leur goût. Pour moi, j'ai voulu réunir *ex professo*, « et en abrégé, dans ce recueil tout ce qui concerne « la chronologie des rois de Perse, leur généalogie,

[1] Man. persan 62, fol. 3 *r.* et suiv.

« leur vie et leurs actions; j'y ai consigné tout ce « que j'ai lu dans les différents ouvrages écrits sur « cette matière, tels sont : le *Schah-nameh* de Fer- « dousi, qui est un livre fondamental, et les autres « poëmes, composés à son imitation par différents « savants, savoir : le *Gherschasf-nâmeh* گرشسف نامه « (le Livre de Gherschasf)[1], le *Feramerz-nâmeh* « فرامرز نامه (Histoire de Feramerz)[2], le *Bahman-* « *nameh* (Histoire de Bahman)[3], et celle de *Kousch-* « *pil-dendan* کوش پیل دندان (Kousch à la dent d'élé- « phant)[4]. J'ai consulté les ouvrages écrits en prose « par Abou'lmouvaïad, de la ville de Balkh, tels que « l'Histoire de Neriman, Sam, Kaï-kobad, Afrasiab, « celle de *Lohrasf* لهراسف, *d'Agousch-Wahadan* آغش « وهادان[5], de *Kaï-Scheken* کی شکن[6]. J'ai mis à con-

[1] Cet ouvrage se trouve parmi les manuscrits persans apportés de l'Inde par le savant Anquetil-Duperron, et qui sont actuellement déposés à la Bibliothèque royale (voyez *Zend-Avesta*, tom. I, part. I, pag. DXXXVI).

[2] Feramerz était fils de Rustem (*ibid.* fol. 33 *v.*, 59 *v.*).

[3] Voyez *ibid. loc. laud.* L'historien nous apprend que le *Bahman-nameh* a pour auteur Iranschan, fils d'Abou'lkhaïr (*Moudjmel-attawarikh*, fol. 60 *v.*).

[4] Voyez *Moudjmel-attawarikh*, fol. 28 *r.* et *v.*, 58 *v.* Ce héros était neveu de Gherschasf et florissait sous le règne de Zahak.

[5] Ce nom est effacé dans le manuscrit; mais je l'ai restitué d'après deux passages de notre auteur. Ce héros était roi du Ghilan (fol. 33 *v.* et 59 *v.*). Nous lisons dans un passage de notre auteur (fol. 253 *r.*) que les princes du Ghilan descendaient d'Agousch-Wahadan, qui avait régné sur cette contrée du temps de Keï-Khosrew, souverain de la Perse (fol. 33 *v.*).

[6] Dans un passage de notre historien, ce nom est écrit *Keï-Beschin* کی بشین et *Keï-Schiken* کی شکن. On y voit que ce héros était aïeul de Lohrasf (fol. 19 *r.* et *v.*, 32 *r.* et *v.*).

« tribution la Chronique de (Ebn) Djerir (Tabari), les « Vies des Rois سير الملوك, rédigées par Ebn-almou- « kaffa از گفتار و روايت ابن المقفع; le Recueil « de Hamzah ben Hasan Isfahani, qui contient les « renseignements fournis par Mohammed, fils de « Djéhem le Barmécide; Zadouïah, fils de Scha- « wiah, de la ville d'Isfahan; Mohammed, fils de « Behram; Hescham, fils de Kasem, et Mousa, « fils d'Isa; la Chronique des Rois (de Perse)..... « تاريخ پادشاهان, que Behram, fils de Merdan-schah, « mobed de la ville de Schapour, بهرام ابن مردانشاه « موبد شابور, a apportée de Perse, et qu'il a tra- « vaillée avec tout le soin dont il était capable [1]. « Quoique tous ces ouvrages s'accordent peu entre « eux, pour les raisons que nous dirons ailleurs, « j'ai réuni tous les renseignements que j'ai pu re- « cueillir, afin que mes lecteurs aient sous les yeux « la totalité de ce qu'ont écrit les auteurs originaux. « J'ai seulement retranché les longueurs qui tiennent « à la poésie ou à l'abondance d'une prose élé- « gante. Il m'eût été facile de transcrire les vers de « Ferdousi, Asadi, et autres, ainsi que la prose « d'Abou'lmouwaïad. Mais l'essentiel, dans une his- « toire ou une chronique, est d'extraire les ouvrages « composés sur cette matière, et d'éclaircir tout ce « qui peut paraître louche. J'ai rarement employé « des phrases poétiques et des expressions prover- « biales et scientifiques. Si j'ai quelquefois transcrit

[1] L'auteur cite ailleurs (fol. 25 *r.*) le *Pirouz-nameh* ou *Firouz-nameh.*

« un vers, c'est qu'il passait pour excellent, et que « la citation s'adaptait parfaitement au passage.

« Dans la première partie de mon ouvrage j'ai « donné la suite chronologique des prophètes, des « rois, des khalifes et des sages, jusqu'au moment « où j'écris. J'ai indiqué, à l'article de chaque roi, « les prophètes que son règne a vus naître, les géné- « raux et les guerriers qui ont fleuri à la même « époque, les monuments qu'a laissés chacun de ces « princes, son caractère et ses actions. J'ai exposé « la durée de l'empire des rois de Perse, et toutes « les traditions que m'ont offertes, à leur sujet, les « mémoires que j'ai eus sous les yeux, la généalogie « des Turcs et des Indiens, la chronologie des rois « grecs anciens et modernes پادشاهان روم ويونان, « celle des rois des Koptes et des enfants d'Israël; « l'Histoire chronologique des rois arabes de la fa- « mille de Lakhm établis dans l'Irak, de ceux de « Gassan, en Syrie; ceux d'Himiar, dans le Yémen, « et ceux des Bénou-Kendah; la suite des princes « arabes postérieurs à l'islamisme, des khalifes et « des sultans, jusqu'à ce jour. A l'article de chaque « personnage j'ai indiqué, d'une manière succincte, « ses surnoms, son portrait, et le lieu de sa sépul- « ture. J'ai intitulé cet ouvrage : مجمل التواريخ والقصص « (Abrégé de Chronologie et d'Histoire).

« Les événements du règne des rois de Perse « sont les seuls que je me sois proposé de raconter « tout au long, attendu que ce pays est situé au mi- « lieu de l'univers, qu'il est le point où viennent se

« réunir les souverains de différentes contrées, qu'il « forme un quart du monde habitable, qu'il a été « le berceau du genre humain, et ensuite le siége « des rois du quatrième climat; que parmi les autres « portions du globe, telles que la Chine, l'Inde, le « pays des Zendjes, celui des Arabes, des Grecs et « des Turcs, au midi, au nord, à l'orient et à l'oc- « cident, aucun pays n'est comparable à l'Iran[1]; et « qu'enfin, en lisant l'histoire de la Perse, on s'ins- « truira sur l'état, la position, les particularités et « les merveilles des autres contrées. Je me suis peu « étendu sur ce qui concerne les prophètes, et je « me suis borné à quelques détails clairs et intelli- « gibles. La partie de mon ouvrage qui va jusqu'à « l'histoire des rois de Perse se compose de vingt- « cinq chapitres, rangés dans l'ordre suivant :

« Le premier chapitre traite de la chronologie et « des différentes opinions qui règnent sur ce sujet.

« Le deuxième expose la suite chronologique des « prophètes.

« Le troisième, celle des rois de Perse.

« Le quatrième, celle des sages et de quelques « rois.

« Le cinquième, celle des rois arabes et des aïeuls « du prophète.

« Le sixième, celle des khalifes orthodoxes.

« Le septième, celle des rois et des sultans, jus- « qu'à l'époque où a été rédigé ce livre.

[1] Il y a ici quelque chose d'effacé dans le manuscrit. J'ai restitué par conjecture هيچ چون.

« Le huitième contient l'histoire de Kaïoumors, « et se divise en quatre sections, dont la première « offre le récit du mobed Behram; la seconde, celui « de Hamzah-Isfahani; la troisième, un autre extrait « du même auteur, et la quatrième, les renseigne- « ments donnés par (Ebn) Djerir (Tabari), et d'autres « écrivains.

« Le neuvième chapitre, qui se partage en sec- « tions, contient la suite et l'histoire des rois de « Perse; la première de ces sections présente la gé- « néalogie de ces princes; la seconde, la durée du « règne de chacun d'eux, avec le détail de leurs « actions et des édifices construits par leurs ordres; « dans la troisième on expose l'opinion de Hamzah- « Isfahani, relativement à la chronologie des Sassa- « nides, et l'on en prouve l'inexactitude d'après Isa, « fils de Mousâ الكسرمتى (lisez الكسروى *Kesrawi*).

« Le dixième chapitre indique les prophètes, les « mobeds, les généraux et les hommes célèbres de « tout genre qui ont vécu sous le règne de chacun « des rois de Perse.

« Le onzième, la généalogie des différentes tribus « de Turcs, et l'histoire de leur établissement dans « les contrées orientales de l'Orient.

« Le douzième, l'histoire des rois des Indiens, « avec leur généalogie et leur chronologie.

« Le treizième, l'histoire chronologique des an- « ciens rois grecs پادشاهان يونان.

« Le quatorzième, l'histoire abrégée des empe- « reurs romains ملوك روم.

« Le quinzième traite de l'ère des Coptes.

« Le seizième indique l'ère des enfants d'Israël; « donne l'histoire abrégée de leurs rois et de leurs « sages.

« Le dix-septième contient la chronologie des rois « arabes, et se divise en cinq sections; dans la pre- « mière on offre la généalogie des Arabes descendus « de Kahtan, et le détail de leur dispersion à l'é- « poque de l'inondation de Arem سيل العرم; la se- « conde, la suite des princes Lakhmides, de la « famille d'Azad, établis dans l'Irak; la troisième, « la suite et l'histoire des descendants du Kahtan, « des Himiarites du Yémen et des Tobbas; la qua- « trième, la suite et l'histoire des princes Gassa- « nides, de la famille de Djefnah, établis en Syrie; « la cinquième, les rois de la tribu de Kendah.

« Le dix-huitième chapitre offre, en abrégé, l'his- « toire des prophètes, avec leur généalogie et la « durée de leur vie.

« Le dix-neuvième contient, en abrégé, la généa- « logie et la vie de Mahomet, et l'histoire chrono- « logique des khalifes, jusqu'au règne de Mostar- « sched, inclusivement.

« Le vingtième, l'histoire des sultans qui ont régné « du temps des différents khalifes.

« Le vingt-unième présente les surnoms des rois « de Perse, ceux des différents souverains de l'O- « rient, de quelques princes de l'Inde, des princes « arabes, grecs et africains, ceux des prophètes, des « khalifes et des sultans.

« Le vingt-deuxième offre l'indication et la des-
« cription des tombeaux et des mausolées des pro-
« phètes, des rois et des khalifes.

« Le vingt-troisième offre la mesure de la terre,
« l'indication des mers, des montagnes, des fleuves;
« la description des climats, la figure du globe, avec
« celle des villes de la Mecque, de Médine, de Jé-
« rusalem, et du temple de la Kabah.

« Le vingt-quatrième, la description des villes
« fondées depuis l'islamisme, avec le détail des ac-
« croissements successifs qu'elles ont éprouvés.

« Le vingt-cinquième contient des traits isolés qui
« constatent la gloire et l'excellence de l'islamisme[1].

« Je puis me rendre ce témoignage, que j'ai lu
« avec une application extrême une foule de mo-
« numents historiques, et que j'ai mis dans mes re-
« cherches toute l'exactitude possible. Sans parler
« de mon travail sur les rois de Perse, ce recueil
« chronologique forme un ouvrage bien connu et
« très-instructif; je n'y ai rien avancé que je n'aie
« lu dans quelque écrivain auteur, et j'ai tâché qu'il
« s'y glissât peu d'erreurs. Si pourtant mes lecteurs
« y découvrent quelque faute, ils m'excuseront sans
« doute, en considérant que j'ai eu pour seuls garants
« des traditions antiques. J'ai recueilli tout ce que
« j'ai trouvé, et je n'ai fait que supprimer les or-
« nements de style, retrancher ces traductions de
« passages arabes, qui sont aujourd'hui si fort à la

[1] Ce dernier chapitre manque entièrement dans le manuscrit que nous avons sous les yeux.

« mode, et abréger les descriptions trop verbeuses. « Une circonstance particulière me fit naître l'idée « d'entreprendre cet ouvrage. Un jour que je m'en- « tretenais avec quelques personnes sur les actions « des rois de Perse, l'un des principaux et des plus « célèbres personnages de l'empire, qui se trouvait « en ce moment dans la ville d'Asad-abad, m'adressa « une foule de questions, attendu qu'il était naturel- « lement instruit et qu'il avait remarqué mon goût « pour la lecture et les conversations savantes. Je « lui répondis ce qui me vint à l'esprit, et dans « l'instant, à l'issue du repas, j'écrivis sur cette ma- « tière deux ou trois feuilles; mais au bout de peu « de temps j'anéantis cet essai, et je me dis à moi- « même que, voulant faire un livre qui pût passer « à la postérité, je devais y mettre plus de réflexion, « et m'appliquer de tout mon pouvoir à le rendre « utile et instructif. En conséquence je me décidai « à entreprendre cet ouvrage, et je le commençai « l'an 520 de l'hégire, sous le khalifat de l'imam « Mostarsched, sous le règne du sultan Abou'lhareth « Sinjar, fils de Mélik-schâh, qui a désigné pour son « successeur au trône le sultan Abou'lkasem Mah- « moud, fils de Mohammed. »

D'après le témoignage formel de notre auteur on voit clairement que l'ouvrage qui nous occupe était destiné à servir d'introduction à un grand travail sur l'histoire de la Perse. L'auteur a soin de nous avertir (fol. 27 *v.*) que le livre qui est sous nos yeux ne doit être considéré que comme un

sommaire فهرست, et l'on ne peut douter que l'écrivain n'ait exécuté son plan dans toute son étendue; car, dans tous les passages de sa préface où il fait mention de ses recherches sur la Perse, il parle toujours au passé, et indique expressément que sa tâche était alors entièrement achevée. Je regrette beaucoup que cet ouvrage ne se trouve pas dans nos bibliothèques; sans doute il nous eût offert une foule de détails curieux sur les révolutions d'un empire justement célèbre. Toutefois je suis persuadé que l'on doit attacher peu d'importance à tout ce que racontent les écrivains arabes et persans sur l'ancienne histoire de l'Asie, et qu'il vaut mieux, sur cette matière, s'en rapporter au témoignage des auteurs grecs et latins.

Après ces observations préliminaires, nous allons passer à l'examen des différents chapitres dont se compose l'ouvrage. Dans le premier, qui, comme nous l'avons dit, est consacré à des réflexions sur la chronologie, l'auteur s'exprime en ces termes [1] : « Il « faut savoir qu'il existe, relativement à la chronolo- « gie, une foule de traditions opposées les unes aux « autres, et que chaque nation, chaque secte, a, sur « cet objet, son système particulier; en sorte qu'on « ne parviendra jamais à concilier ces opinions con- « tradictoires et à découvrir la vérité. Voici ce que « dit à ce sujet l'astronome Abou'lmaschar : Les chro- « nologies sont en général entièrement inexactes; « d'abord parce que les erreurs sont inévitables

[1] Fol. 8 v. et suiv.

« lorsqu'il s'agit d'une longue suite d'années; ensuite « parce que, les ouvrages chronologiques passant « dans une langue étrangère, il s'y glisse des va- « riantes et des fautes produites par la négligence « des traducteurs. Par exemple, les Juifs sont peu « d'accord entre eux sur le temps qui s'est écoulé « depuis Adam et les autres prophètes. En effet « l'exemplaire de la Bible qui est entre les mains « des Samaritains diffère, pour le langage, de celui « que possèdent les Juifs.

« D'un autre côté les Persans ne sont pas moins « inexacts dans leur chronologie; suivant eux, après « la mort de Kaïoumors, le monde resta sans roi un « peu plus de cent cinquante ans, jusqu'au moment « où régna Houschhendj-Pischdad, le même que « Houscheng. Ils supposent aussi un interrègne d'un « nombre indéterminé d'années, à l'époque où Afra- « siab fit la conquête de l'Iran, et enfin un troisième, « qui suivit la mort de Zab (fils de) Tahmasp; car « ils prétendent qu'à cette époque, et jusqu'au mo- « ment où Kaï-kobad monta sur le trône, l'univers, « pendant une longue suite d'années, fut en proie « aux troubles; mais ils ne sauraient déterminer de « combien fut cet intervalle. Ils ignorent également « quelles mains leur enlevèrent et leur rendirent « l'empire, et de quelle manière se passèrent ces « grands événements; ils ne sont nullement d'accord « entre eux sur la durée du règne de leurs souve- « rains; suivant quelques-uns, Kaï-kobad occupa le « trône un peu plus de cent vingt ans; et suivant

« d'autres, l'espace de dix années seulement. Voici « ce qui a donné naissance à des traditions si oppo- « sées : lorsque Alexandre eut achevé la conquête « de l'Iran, ce prince, qui avait une jalousie secrète « contre les savants et les mobeds de cette contrée, « les fit venir tous à la fois, et rassembla tous leurs « livres ; il fit traduire ceux de ces livres qu'il jugea « à propos, et ces versions furent envoyées en Grèce « par Aristote, après quoi Alexandre livra aux flam- « mes tous les monuments de la littérature persane, « et fit périr les prêtres et les sages, en sorte qu'il « ne resta plus personne qui fût versé dans quel- « que branche de connaissance, et que l'étude des « sciences et de l'histoire fut totalement anéantie.

« Pendant le règne de la dynastie des Aschkaniens, « une suite continuelle de troubles empêcha de don- « ner beaucoup d'attention à la littérature, et il ne « parut qu'un petit nombre de mauvais ouvrages. « Mais Ardeschir (fils de) Babek, étant monté sur « le trône, voulut que l'on fixât la chronologie de « son règne, et montra beaucoup de goût pour les « sciences. A la voix du prince, les mobeds se ras- « semblèrent et écrivirent une foule d'ouvrages. Les « successeurs d'Ardeschir suivirent en cela son « exemple. Aussi la chronologie des Sassanides est- « elle la plus exacte de toutes celles qui existent.

« D'un autre côté Hamzah-Isfahani s'exprime en « ces termes : Je me suis beaucoup appliqué à fixer « la chronologie des princes Sassanides, et aucun « travail ne m'a donné plus de peine, attendu qu'il

« règne sur ce sujet des opinions tout à fait contra-
« dictoires. Un long espace de temps a effacé les
« événements de la mémoire des hommes, et je n'ai
« vu aucun ouvrage historique où la chronologie s'y
« trouvât d'accord avec celle dont je parle. Ainsi
« les juifs, en suivant l'autorité du Pentateuque,
« comptent, depuis la naissance des hommes jus-
« qu'à l'époque de l'hégire, un intervalle de quatre
« mille quarante-deux ans et trois mois, tandis que
« les chrétiens, sur la foi de l'Évangile, supposent
« un espace de cinq mille neuf cent soixante-treize
« années et trois mois : différence qui tient aux ex-
« pressions de la langue hébraïque. Les Persans
« پارسیان, d'après le livre intitulé *Abesta* آبستا[1], où
« Zerduscht a consigné les principes de leur reli-
« gion, assurent positivement que depuis Kaiou-
« mors, le père des hommes, et le même qu'Adam,
« jusqu'à la fin du règne de Iezdedjerd, il s'est écoulé
« un laps de quatre mille cent quatre-vingts années
« deux mois et dix-neuf jours. Suivant quelques-
« uns, les pyramides d'Égypte ont été bâties à une

[1] C'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de la leçon ابستا *Aïsta* que présentent deux passages de notre auteur (fol. 15 *v.* et 60 *r.*). Dans ce dernier endroit on lit que Zerduscht présenta à Guschtasp le livre intitulé *Bestak*, qui porte chez les Persans les noms de *Abesta* et *Vousta*, کتاب بستاق که ایشان آبستا و وستا خوانند. Je n'ai pas balancé à écrire *Abesta* et *Vousta*, au lieu de آبستا et دستا. Je lis *Vousta* et non pas *Vesta*, attendu que la prononciation de ce mot est déterminée en deux endroits d'un bon dictionnaire persan que j'ai sous les yeux (manuscrit persan 187, fol. 212 *r.*, 274 *r.*).

« époque où la constellation de l'aigle était de trois « degrés dans le signe de l'écrevisse ; or, d'après les « calculs astronomiques, l'intervalle depuis ce mo- « ment jusqu'aujourd'hui est d'environ trente mille « ans.

« Il n'existe pas de moindres différences dans la « manière de compter les années. En effet les Grecs, « les Coptes, les Syriens et les Persans se règlent « sur le cours du soleil, tandis que les Indiens, les « Arabes, les juifs, les chrétiens et les musulmans « suivent le cours de la lune ; d'une autre part les « années solaires, au bout d'un certain temps, exi- « gent une intercalation, attendu qu'il faut compter, « tous les quatre ans, un jour de différence. »

Les six chapitres suivants, ainsi que nous l'avons annoncé, contiennent la suite chronologique des prophètes, des rois, des khalifes, etc. jusqu'à la cinq cent vingtième année de l'hégire. Nous allons donner ces tables dans leur entier :

CHAPITRE II.

Depuis l'époque d'Adam, le père des hommes, il s'est écoulé	6,917 ans.
Depuis la naissance d'Edris	5,229
Depuis le déluge de Noé	4,175
Depuis la mission de Houd	4,175 [1]
Depuis celle de Sâleh	3,294
Depuis la naissance d'Ismaël	3,208

[1] Je crois qu'il y a ici une faute, et que le copiste a répété, par mégarde, le nombre précédent.

Depuis celle d'Isaac..... 3,174 ans.
Depuis celle de Jacob..... 3,114
Depuis l'élévation de Joseph..... 2,976
Depuis le départ de Moïse à la tête des enfants d'Israël..... 2,789
Depuis le règne de David..... 2,227
Depuis la fondation du temple par Salomon. 2,179
Depuis la naissance de Jésus..... 1,136
Depuis son ascension au ciel..... 1,093
Depuis la naissance de Mahomet..... 569
Depuis sa mission..... 529
Depuis sa fuite de la Mecque à Médine..... 520

CHAPITRE III. (Des rois de Perse.)

Depuis le règne de Houschhendj-Pischdad.. 5,490
Depuis celui de Tahmourath..... 5,420
Depuis celui de Djemschid..... 4,570
Depuis celui d'Afridoun..... 3,201
Depuis celui de Minotcheher..... 2,791
Depuis celui de Kaï-Kobad..... 2,500
Depuis celui d'Alexandre..... 1,437
Depuis celui d'Ardevan, le dernier des princes appelés *Molouk-Tawaïf*..... 956
Depuis celui de Behram-Gour..... 730
Depuis celui de Kobad, fils de Firouz..... 624
Depuis celui d'Anouschirwan..... 596
Depuis celui de Iezdegherd, fils de Schehriar. 495
Depuis la mort de ce prince et la destruction de l'empire de Perse..... 474

CHAPITRE IV. (Des rois de Grèce, etc.)

Depuis le règne de Bakht-alnasar (Nabuchodonosor), le destructeur de Jérusalem..... 1,700
Depuis Zerduscht, l'auteur du livre fondamental de la religion des Persans..... 1,772

Depuis l'époque d'Hippocrate..... 1,417 ans.
Depuis l'époque d'Hipparque, ايرجس, l'auteur des Observations astronomiques..... 1,269
Depuis le règne d'Auguste..... 1,154
Depuis l'époque de Belinas, auteur des Talismans[1]..... 1,029
Depuis celle de Ptolémée, auteur de l'Almageste..... 972
Depuis l'époque de ceux qui se renfermèrent dans la grotte, اصحاب الكهف..... 873
Depuis l'époque où le peintre Mâni (Manès) parut en Chine..... 856
Depuis le règne de Constantin..... 821
Depuis l'époque de l'hérésiarque Nestorius.. 675
Depuis celle de Mazdak et le commencement de sa secte..... 623

CHAPITRE V. (Rois arabes et ancêtres du prophète.)

Depuis le règne de Himiar, fils de Saba..... 3,544[2]
Depuis celui d'Abrahah ذو المنار..... 2,949
Depuis celui du Tobba Asad-Abi-Kerib..... 1,589
Depuis celui de Schemer ben-Hassan..... 1,264
Depuis celui de Noman ben-Mondhar..... 718
Depuis celui de Dhou-Nawas..... 664
Depuis celui de Noman, qui fut tué[3] par Abreviz (Perviz)..... 643

Ancêtres du prophète.

Depuis l'époque de Maad ben-Adnan..... 1,736
Depuis celle de Nasr ben-Kenanah-Koraïsch. 1,436

[1] Voyez M. Silvestre de Sacy, *Notices des Manuscrits*, tome IV, pag. 107 et suiv.
[2] Je lis سه, *trois*, au lieu de يه que présente le manuscrit.
[3] Je lis قتيل au lieu de قبيل.

Depuis celle de Kosaï ben-Kelab..... 816 ans.
Depuis celle de Hâschem ben-Abd-Menaf... 716
Depuis la naissance d'Abd-almotaleb, l'aïeul du prophète..... 668
Depuis celle d'Abd-allah, son fils..... 597

CHAPITRE VI. (Khalifes.)

Depuis l'inauguration d'Abou-Bekr..... 508
Depuis celle d'Omar..... 505
Depuis celle d'Othman..... 495
2 mois et quelques jours.
Depuis celle d'Ali..... 485

Khalifes de la famille d'Omaïah.

Depuis l'inauguration de Moawiah..... 479
Depuis celle de Yezid, son fils..... 460
Depuis celle d'Abd-allah, fils de Zobaïr, dans l'Irak et le Hedjaz..... 456
Depuis celle d'Abd-elmelik, fils de Merwan.. 447
Depuis celle de Walid, fils d'Abd-elmelik... 434
Depuis celle de Soleïman, fils d'Abd-elmelik. 424
Depuis celle d'Omar, fils d'Abd-elaziz..... 421
Depuis celle de Yezid, fils d'Abd-elmelik.... 415
Depuis celle de Hescham, fils d'Abd-elmelik. 411
Depuis celle des deux frères Walid et Ibrahim, fils de Yezid..... 394
Depuis celle de Merwan, fils de Mohammed, le dernier des princes de cette famille..... 393

Khalifes abbassides.

Depuis le moment où Abou-Moslem, dans le Khorasan, jeta les fondements de la puissance des descendants d'Abbas..... 392
Depuis le règne de Saffah-Abou'labbas..... 388
Depuis celui de Mansour-Abou-Djafar..... 384

Depuis celui de Mahdi..... 362 ans.
Depuis celui de Hâdi..... 351
Depuis celui de Reschid-Haroun..... 327
Depuis celui de Mamoun..... 322
Depuis celui de Motasem..... 302
Depuis celui de Wâthek..... 292
Depuis celui de Moutawakkel..... 287
Depuis celui de Montasir..... 272
Depuis celui de Mostaïn..... 271
Depuis celui de Motezz..... 264
Depuis celui de Motamed..... 263
Depuis celui de Motaded..... 241
Depuis celui de Moktafi..... 233
Depuis celui de Moktader..... 224
Depuis celui de Kâher..... 199
Depuis celui de Râdi..... 198
Depuis celui de Mottaki..... 191
Depuis celui de Mostakfi..... 187
Depuis celui de Moti..... 186
Depuis celui de Taï..... 158
Depuis celui de Kâder..... 141
Depuis celui de Kaïm..... 98
Depuis celui de Moktadi..... 53
Depuis celui de Mostadher..... 34
Depuis le commencement du règne de Mostarsched..... 8

CHAPITRE VII. (Rois, sultans, etc.)

Depuis le commencement de la dynastie des Samanides..... 233
Depuis le règne d'Ismaïl, fils d'Ahmed..... 225
Depuis celui d'Ahmed, fils d'Ismaïl..... 219
Depuis celui de Nasr, fils d'Ahmed..... 189
Depuis celui de Nouh, fils de Nasr..... 177
Depuis celui d'Abd-elmelik, fils de Nouh..... 170

Depuis celui de Mansour, fils de Nouh..... 133 ans.
Depuis la destruction de la dynastie des Samanides..... 130

Depuis l'époque où commença la dynastie des descendants de Bouïah..... 200
Depuis le règne d'Ali-Bouïah..... 182
Depuis celui d'Abou-Hosaïn..... 170
Depuis celui de Fena-Khosrèv..... 147
Depuis celui de Mansour..... 137
Depuis la mort de Fena-Khosrou..... 117
Depuis celle de Schah-Khosrev..... 111
Depuis l'époque où le sultan Mahmoud, fils de Subukteghin, fit son entrée dans la ville de Reï et anéantit la puissance des princes du Deïlem..... 100
Depuis l'époque de l'élévation de la famille de Mahmoud..... 136
Depuis la mort de Mahmoud, fils de Subukteghin..... 109
Depuis celle de Masoud..... 91
Depuis celle de Maudoud..... 82
Depuis celle d'Ali..... 81
Depuis celle d'Abd-erreschid..... 79
Depuis celle de Farruk-zad..... 72
Depuis celle d'Ibrahim..... 29
Depuis celle de Masoud..... 11
Depuis celle de Melik-Arslan..... 9
Depuis le commencement du règne de Behram-schah jusqu'aujourd'hui..... 9

Depuis les commencements de la famille de Seldjouk..... 89

Depuis la mort du sultan Togrul.....	63 ans.
Depuis celle du sultan Alp-Arslan.....	54
Depuis celle du sultan Melik-schah.....	35
Depuis celle du sultan Barkiarok.....	21
Depuis celle du sultan Mohammed.....	9
Depuis l'époque où le sultan Mahmoud monta sur le trône, dans la ville d'Isfahan.....	8
Depuis l'époque où les drapeaux victorieux du sultan Abou'lhareth-Sindjar, fils de Melik-schah, entrèrent dans l'Irak, et où ce prince désigna pour son successeur au trône le sultan Mahmoud, fils de Mohammed.....	7

Le huitième chapitre[1], qui contient l'exposé des diverses traditions relatives à Kaïoumors, a été traduit en français par le savant Anquetil-Duperron et inséré par lui dans ses notes sur le *Boun-dehesch*[2].

« Les *Aschkaniens* اشكانيان[3] régnaient sur diffé-
« rentes provinces, ce qui leur a fait donner le nom
« de *Molouk-tawaïf* ملوك طوايف (Rois des cantons).
« Suivant le récit de Behram, mobed de Schapour,
« cette dynastie fut composée de dix-huit princes,
« dont voici la généalogie : Aschak, fils de Dara et
« petit-fils de Darab, اشك بن دارا بن داراب ; Aschak,
« fils d'Aschkanan, اشك بن اشكانان ; Schapour, fils
« d'Adran et petit-fils d'Aschak, شابور بن ادران بن
« اشك (al. شابور بن اشك) ; Behram, fils de Scha-
« pour, بهرام بن شابور ; Balasch, fils de Behram,

[1] Fol. 15 et 16.
[2] *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 352-354, note 2.
[3] Fol. 21 *r.* et *v.*

« بلاش بن بهرام ; Hormuz, fils de Balasch, هرمز بن
« بلاشى ; Nerseh, fils de Balasch, نرسه بن بلاش ; Fi-
« rouz, fils de Hormuz, فيروز بن هرمز ; Balasch, fils
« de Firouz, بلاش بن فيروز ; Khosreh, fils de Wa-
« ladan, خسره بن والادان ; Balaschan بلاشان ; Arde-
« van, fils de Balaschan, اردوان بن بلاشان ; Ardevan
« le Grand, fils d'Aschkanan اردوان بزرك اشكانان ;
« Khosreh, fils d'Aschkanan, خسره بن اشكانان ; Beh-
« Afrid, fils d'Aschkanan, به افريد بن اشكانان ; Ba-
« lasch, fils d'Aschkanan, بلاش بن اشكانان ; Nersi,
« fils d'Aschkanan, نرسى بن اشكانان ; Ardevan le
« Petit, *Akdem*, اردوان كوجك آقدم. Chez quelques
« historiens, deux ou trois de ces princes portent
« d'autres noms. Suivant l'auteur de la Vie des rois,
« سِيَر الملوك, le nom d'Ardevan s'écrit *Adrevan*
« اذروان. Le mot آقدم signifie *le dernier*. Au rapport
« du même écrivain, voici la généalogie de ce
« prince : Adrevan, fils de Boudasf, fils d'Ascheh,
« petit-fils d'Adrevan, fils d'Ascheh, fils d'Aschkan.
« Par le second Adrevan, il entend ici Ardevan sur-
« nommé *le Grand*.

« Suivant un autre récit[1], les *Rois des provinces*
« ملوك طوايف se succédèrent au nombre de onze.

« L'historien que nous citons insère dans sa liste
« quelques noms qui diffèrent de ceux qu'on vient
« de voir; tels sont les noms de Godarz le Grand
« كودرز الاكبر, Godarz le Jeune كودرز الاصغر, Vidjen

[1] Fol. 39 *v.* et 40.

« وجن, etc. Nous allons donner, d'après Behram, « les années du règne de ces princes :

Aschak, fils de Dara, régna	10	ans.
Aschak, fils d'Aschkanan	20	
Schapour, fils d'Aschak	60	
Behram, fils de Schapour	15	
Balasch, fils de Behram	11	
Hormuz, fils de Balasch	19	
Nerseh (نوشه), fils de Balasch	40	
Hormuzd	17	
Balasch, fils de Firouz (فرود)	12	
Khosrev (بن فلازان)	40	
Balaschan	24	
Ardevan, fils de Balaschan	13	
Ardevan le Grand, fils d'Aschkan (اشكان)	23	
Khosrev, fils d'Aschkanan	15	
Afrid, fils d'Aschkanan	15	
Balasch, fils d'Aschkanan	30	
Nersi (نوسى), fils d'Aschkanan	20	
Ardevan le Petit	31	

« La dynastie des Aschkaniens subsista l'espace « de quatre cent onze ans; et tous les princes de « cette famille tiraient leur origine de Dara, fils de « Darab.

« La dynastie des Sassanides eut pour fondateur « Ardeschir-Babekan[1]. Suivant une tradition, Sassan « était fils de Bahman. Celui-ci ayant laissé le trône « à sa fille, Sassan, indigné de ce choix, se retira « dans un pays lointain, et, cachant avec soin sa « naissance, il acheta quelques brebis, qu'il s'occu-

[1] Fol. 21 v.

« pait à faire paître. Il mourut dans l'Hindoustan, « et laissa un fils, qui, comme lui, s'appelait Sassan. « Ce nom se perpétua sans interruption parmi ses « descendants, jusqu'à la cinquième génération. Tous « ceux de cette famille vécurent dans l'indigence, « et subsistèrent du métier de berger jusqu'au mo- « ment où Babek, roi d'Istakhar, eut un songe que « je rapporterai ailleurs. Ce prince, ayant fait venir « Sassan de la montagne où il gardait ses troupeaux, « lui fit épouser sa fille, de laquelle naquit Arde- « schir. Babek, qui redoutait les Aschkaniens, n'osant « pas avouer la généalogie de l'enfant, le fit passer « pour son fils. Suivant l'Histoire chronologique des « rois [1], Ardeschir eut pour père Babek, fils de « Sassan. L'auteur de la Vie des rois سير الملوك trace « en ces termes la généalogie d'Ardeschir : Arde- « schir, fils de Babek, fils de Sassan, fils de Fanek « فانك, fils de Mahounes مهونس, fils de Sassan, fils « de Bahman, fils d'Esfendiar. Dans le livre qui con- « tient les portraits des rois sassanides, كتاب صورت « پادشاهان بنى ساسان [2], Ardeschir est représenté « avec une tunique پيراهن ornée de pièces d'or, un

[1] Le texte porte اندر تاريخ. Je ne doute pas qu'il ne s'agisse ici de l'Histoire chronologique des rois de Perse, تاريخ پادشاهان, composée par le mobed Behram.

[2] Cet ouvrage, où le costume de ces princes était décrit d'après les portraits conservés dans le trésor des rois de Perse, fut rédigé l'an 113 de l'hégire, et traduit du persan en arabe pour le khalife Hescham, fils d'Abd-elmelik (voyez le passage de Masoudi dont la traduction a été donnée par M. Silvestre de Sacy, dans les *Notices des Manuscrits*, tom. VIII, pag. 165 et 166).

« caleçon شلوار bleu de ciel, une couronne verte et « or سبز درزر [1], et tenant à la main une lance toute « droite.

« Ce prince [2] employa trente années à faire la « guerre aux *Rois des provinces* ملوك طوايف. Dans cet « espace de temps, il fit un grand nombre d'expé- « ditions contre les villes des provinces de Pars et « d'Ahwaz. Dans la ville de *Kedjaveran* كجاوران, située « à peu de distance de la mer, et qui prit dans la « suite le nom de Kirman, il défit *Heftwad* هفتواد « et ses fils, qui s'étaient élevés à un haut degré de « puissance [3]. Il réduisit, les armes à la main, une « foule de princes, et couronna tous ses exploits « par la mort d'Ardevān, le plus puissant des Rois « des provinces, et auquel on donne le surnom « d'*Akdem* آقدم. Ardeschir l'ayant tué de sa propre « main au milieu d'un combat, but le sang de ce « prince, et appuya les pieds sur son cou après lui « avoir fait courber la tête en bas [4]. Ce fut en ce

[1] Au lieu de ces mots, سبز درزر, que présente le manuscrit, je crois qu'il faut lire بر سر, et traduire « une couronne verte sur « la tête. »

[2] Fol. 41 *r.* et *v.*

[3] Suivant l'auteur, le nom de *Kirman* dérive d'un ver, كرم, à l'influence duquel Heftwad devait sa puissance. On peut voir cette fable racontée tout au long dans le *Schah-nameh* (man. de Otter n° III, fol. 362 et suiv.).

[4] Des écrivains que j'ai consultés, notre auteur est le seul qui attribue à Ardeschir cet excès de férocité. Tabari (man. persan 63, fol. 195 *r.*), Mirkhond (*Mémoire sur diverses antiquités de la Perse*, pag. 277), Khondémir (man. de Saint-Germain 104, fol. 57 *r.*), se contentent de dire qu'Ardevan fut tué dans le combat. Suivant

« moment qu'Ardeschir reçut le titre de *schahin-schah* « (roi des rois). A cette époque, on voyait réunis « auprès de ce prince, en qualité de vassaux, dix-« sept rois, dont chacun avait sous ses drapeaux un « corps de dix mille braves. Si l'on en croit l'histo-« rien Hamzah, quatre-vingt-dix d'entre les rois des « provinces périrent par les armes d'Ardeschir, qui « depuis ce moment ne rencontra plus d'obstacle à « l'accomplissement de ses projets. La bataille contre « Ardevan se livra dans les environs de la ville de « Nehavend, où ce prince avait fixé sa résidence. « Ce récit s'accorde peu avec celui de l'auteur du « *Schah-nameh*, ainsi que nous le dirons ailleurs.

« Ardeschir-Babekan régna quatorze ans et dix « mois, ou, suivant quelques écrivains, quatorze « ans et six mois. Ce prince, depuis le moment de « son avénement au trône, donna le modèle d'un « gouvernement sans reproche, et s'attacha à suivre « les règles d'une justice parfaite à l'égard des « hommes en place, des soldats et de tous les sujets « de l'empire. Son testament jouit d'une réputation « méritée. Ce prince, en même temps qu'il fondait « des villes, s'appliquait à faire fleurir les sciences, « et excitait les savants à publier de nouveaux ou-« vrages, attendu qu'il n'existait plus dans l'Iran au-« cun monument de la littérature antique, tous

Ferdousi (man. de Otter, fol. 361 *r.*), Ardevan ayant été blessé et fait prisonnier fut conduit devant Ardeschir, qui le fit mettre à mort par la main du bourreau; mais ensuite, loin d'insulter le corps de son rival, il lui fit faire des funérailles magnifiques.

« ayant été livrés aux flammes ou envoyés en Grèce « par ordre d'Alexandre. Parmi les villes qui doivent « leur fondation au monarque sassanide, on distingue « celle qu'il appela : 1° *Noud-Ardeschir* نود اردشير, « et qui porte aujourd'hui le nom d'*Ardeschir* اردشير; « 2° *Hormuzd-Ardeschir* هرمزد اردشير, aujourd'hui « *Souk-alahwaz* سوق الاهواز[1] (le Marché d'Ahwaz); 3° « celle qu'il appela *Ardeschir-Khoreh* اردشير خوره[2], « située dans la province de Pârs, et connue main- « tenant sous le nom de *Pirouz-abad* پيرو زآباد; elle « portait primitivement celui de *Gour* كور. Ce mot, « aussi bien que celui de *Kared* كارد, désigne une mon- « tagne où l'on a pratiqué des excavations دو نامست « از كوه كنده, et non pas un tombeau destiné à re- « cevoir les morts; car, à cette époque, les Persans « avaient des chambres sépulcrales ناوس, mais ne con- « naissaient pas les mausolées كور; 4° *Hen-Ardeschir* « هن اردشير, ville située sur la rive du *Didjleh-al-Awar* « دجله العوار (lis. *al-Awrâ* العورآء), dans la province « de سيستان ومصر (je lis ميسان وبصره *Misan* et *Bas-* « *rah*), et qui porte aujourd'hui le nom de *Bahman-* « *Schîr* بهمن شير; 5° *Forat-Misan* فرات ميستان; 6° « *Toster* تستر, ville du Khouzistan, la même que « *Schouschter* شوشتر; 8° *Ramhormuzd-Ardeschir* « رامهرمزد اردشير, appelée aussi *Ramez* رامز. De ce « nombre sont encore plusieurs villes dispersées « dans différentes provinces, telles que *Vehescht-* « *Ardeschir* وهشت اردشير, *Beh-Ardeschir* به اردشير,

[1] Tabari (man. persan 63, fol. 195 *r.*).

[2] *Ibid.* fol. 194 *v.*

« *Astad-Ardeschir* استاد اردشير, et *Hormuzd-Ardeschir* « هرمزد اردشير. Cette dernière était composée de « deux villes, dans l'une desquelles habitaient les « marchands, et dans l'autre, les personnages d'un « rang distingué. La première portait, en langage « pehlvi, le nom de *Haboudjestan ou Adjaz* هبوجستان « واجاز, qui, altéré par la prononciation arabe, a « formé celui de *Souk-alahwaz*. L'autre ville s'ap- « pelait *Houmschir* هومشير. A l'époque de l'invasion « des Arabes, celle-ci fut détruite de fond en comble; « Souk-alahwaz continua d'exister, et subsiste en- « core aujourd'hui sous le nom de *Akwaz* اهواز, dé- « nomination qui comprend tout le canton, quoi- « qu'il ne reste plus aucun vestige de l'ancienne « ville. *Ten-Ardeschir* تن اردشير, place située sur le « rivage de la mer, fut ainsi nommée de la struc- « ture de ses murailles, composées alternativement « d'une assise de terre et d'une assise de corps hu- « mains. Ardeschir fit rassembler, pour cet effet, « dans la province de Pars, de la Chaldée سواد « et de la ville de Madaïn, tous ceux des habitants « qui s'étaient révoltés contre lui ou qui lui avaient « donné de graves sujets de plainte. Il vit terminer la « fondation de toutes ces villes, et donna à chacune « le nom de Dieu et le sien : quelques-unes sub- « sistent encore aujourd'hui; le plus grand nombre « est en ruines, et l'on n'est pas d'accord sur leurs « noms. C'est Ardeschir qui fit conduire vers diffé- « rents points les eaux de la rivière d'Isfahan; il fit « également creuser le canal du Khouzistan, le ca-

« nal oriental, que l'on appelait *Ardeschir-Babekan*, « et exécuter d'autres travaux importants. Ce prince « mourut dans la ville d'Istakhar.

« Schapour[1], fils d'Ardeschir, eut, dit-on, pour « mère une fille d'Ardevan, le dernier roi des pro- « vinces. Ardeschir, ayant découvert l'origine de cette « princesse, et sachant que, d'accord avec son frère, « elle avait tenté de l'empoisonner, la remit à son « vizir, avec ordre de la faire périr. Elle était alors en- « ceinte, et, arrivée dans la maison du vizir, elle « mit au monde un fils, auquel le ministre donna « nom de *Schahpour* شاه پور, c'est-à-dire fils du roi. « Lorsque cet enfant fut grand, il le présenta devant « Ardeschir, qui, à sa vue, sentit les mouvements « de la tendresse paternelle, et le reconnut pour « son fils. Dans le Livre des portraits, ce prince est « représenté avec une tunique پيراهن bleu de ciel, « un caleçon d'étoffe rouge وشى سرخ, une couronne « de la même couleur, et tenant à la main une lance.

« Schapour[2] régna trente ans et quinze jours, ou, « suivant d'autres, trente ans et vingt-huit jours[3]. Il « fit la guerre à Dizen ضيزن, prince arabe qui habi- « tait sur les terres des Romains, et qui se renferma « dans une place forte, où il se défendit contre Scha- « pour, jusqu'au moment où sa fille, étant devenue « éperdûment amoureuse du roi de Perse, lui livra « la ville. Dizen fut mis à mort, et sa fille devint

[1] Tabari, fol. 22 *r.*

[2] Fol. 42 *v.* et 43 *r.*

[3] Suivant Tabari (man. pers. 63, fol. 200 *v.*), trente et un ans.

« épouse de Schapour, qui, bientôt après, la fit tuer « également. Le *Schah-nameh* de Ferdousi place cet « événement sous le règne de Schapour, *Dhou'laktaf* « ذو الاكتاف, et donne au prince arabe le nom de « *Taïr* طاير. Mais l'auteur de la Vie des rois attribue « le fait à Schapour, fils d'Ardeschir [1]. Quoi qu'il en « soit, ce prince, à l'exemple de son père, suivit, « dans toute sa conduite, les règles d'une équité « parfaite, et mit beaucoup de zèle à élever de « nouveaux édifices. Il fit construire l'aqueduc de « *Schouschter* شوشتر شاذروان, qui est regardé comme « une des merveilles du monde. On lui doit égale- « ment la fondation d'un grand nombre de villes, « telles que *Schabour* شابور, *Nischabour* نيشابور, « *Schâdschabour* شاد شابور [2], *Beh-an-Andiou-Schabour* « به ان انديو شابور, *Schabour-Khowast* شابور خواست, « *Balasch-Schabour* بلاش شابور, *Pirouz-Schabour* پيروز « شابور, Nischabour, de la province de Khorasan. « Suivant d'autres, cette ville doit sa fondation à « Schapour, qui était général سپهبد sous le règne « d'Afridoun. Il est possible que le prince sassanide « ait agrandi cette ville, en y ajoutant de nouveaux « bâtiments. Il fonda aussi une autre Nischabour, « que l'on appelle aujourd'hui *Beschaour* بشاور (peut- « être *Schapour* شابور). Schâd-Schapour, située dans « le canton de Misan ميسان, porte, chez les Naba-

[1] Telle est aussi l'opinion de Tabari (man. pers. 63, f. 198 *v.*); Mirkhond (*Mémoire sur diverses antiquités de la Perse*, pag. 287).

[2] Voyez Tabari, fol. 199 *r.*; voyez aussi *Notices des Manuscrits*, tom. II, pag. 326.

« tiens, le nom de *Viha* ويها. Pirouz-Schapour fait « partie de l'Irak, et se nomme aujourd'hui *Anbar* « انبار. *Beh-an-Andiou-Schapour*, autrement *Djendiou-* « *Schapour* جنديو شابور, est située dans le Khouzis- « tan. *Andiou*, en langue pehlvie, est le nom d'An- « tioche, et les mots *Beh-an-Andiou* به ان انديو « signifient : elle vaut mieux qu'Antioche از انطاكيه « بهترست. Schapour donna à cette ville la figure d'un « échiquier. Au centre aboutissaient huit rues, qui « communiquaient à un égal nombre de portes. Ce- « pendant, à cette époque, le jeu d'échecs n'était « point encore connu. Cette ville, aujourd'hui en « ruines, n'est plus qu'un village dont les maisons « sont éparses. Dans ce siècle on avait l'usage de « donner aux villes la forme de différents objets ; « ainsi, Schousch reçut la figure d'un épervier, « Schouschter, celle d'un cheval, et le château de « *Tabrak* قلعه طبرك, celle d'un scorpion, figure qu'il « conserve encore aujourd'hui. Schapour mourut « dans la province de Pars, à Istakhar, capitale du « royaume.

« Hormuzd, fils de Schapour [1], eut pour mère « Koud-zadeh, fille de Mehrek-Nouschizad [2]. Ce « prince ressemblait parfaitement à son aïeul Arde- « schir, si ce n'est qu'il ne montra pas autant d'ha- « bileté dans la science du gouvernement. Dans le « Livre des portraits, il est représenté avec une tu- « nique d'étoffe rouge, un caleçon vert, une cou-

[1] Fol. 22 *r.* et *v.*

[2] Voyez Tabari, fol. 200 *v.*; Mirkhond, pag. 291.

« ronne verte et or, une lance dans la main droite, « un bouclier dans la gauche, et assis sur un cha- « meau. Hormuzd régna deux ans [1], ou, suivant « d'autres, une année et deux mois. Ce prince fit « bâtir la ville de *Daskereh-almelik* دسكره الملك, « dont il jeta les fondements sous le règne de son « père, et qui fut achevée dans l'espace de ces deux « années. Au rapport de Tabari [2], Hormuzd, ayant « reçu de son père le gouvernement du Khorasan, « fut ensuite dénoncé à ce prince, comme assem- « blant des troupes dans le dessein d'envahir la « couronne. Dès qu'il eut appris cette nouvelle, il « se coupa une main, qu'il mit dans une corbeille, « et l'envoya à son père, en lui disant : Je suis inno- « cent de ce qu'on m'impute, et pour empêcher le « roi de former à mon égard de pareils soupçons, « je me suis rendu incapable de monter sur le trône. « En effet, suivant une loi établie chez les Perses, « un prince, estropié de quelque membre, ne pou- « vait prétendre à la couronne. Mais Schapour, « affligé du sort de son fils, transgressa la coutume, « et s'écria : C'est toi qui es mon successeur, quoique « tu aies perdu la moitié d'un membre.

« Behram, fils de Hormuzd [3], régna trois ans trois « mois, et, suivant d'autres, trois jours de plus. Ce « prince est représenté avec une tunique rouge, un « caleçon de la même couleur, une couronne bleue

[1] Fol. 43 *r.* et *v.*

[2] Man. persan 63, fol. 201 *r.*

[3] Fol. 22 *v.* et 43 *v.*

« et ornée de peintures, une lance dans la main « droite, et dans la gauche une épée sur laquelle « il est penché.

« Behram second, fils de Behram[1], régna dix- « sept ans, ainsi que l'assurent unanimement tous « les historiens. Ce prince était passionné pour la « chasse; un jour qu'il se livrait à cet exercice, la « violence du vent lui ayant fait tomber sur la tête « une pièce de bois qui soutenait un rideau, il « mourut de cet accident. Behram, sur le portrait « qui le représente, paraît vêtu d'une tunique d'é- « toffe rouge et d'un caleçon vert, ayant sur la tête « une couronne bleue, surmontée de deux pointes « شرفه en or. Il est assis sur un trône; de la main « droite, il tient un arc tendu بر زه كرده, et de la « gauche, trois flèches.

« Behram, troisième du nom et frère du précé- « dent, portait le surnom de *Sagan-schah* سكان شاه[2]. « Le mot *Sagan* désigne la province de Seïstan. A cette « époque, l'usage voulait qu'un roi de Perse, lorsqu'il « choisissait un de ses fils pour son successeur, lui « donnât le titre de roi de telle ou telle ville; et ce « prince, au moment où il recevait la couronne, « prenait le titre de *Schahin-schah*[3] (roi des rois).

[1] Fol. 22 *v.* et 43 *v.*

[2] Dans l'Hist. d'Agathias (p. 134 et 135), on lit Σεγάνσαα. Dans celle d'Ammien Marcellin (*Hist.*, p. 209, éd. Vales.), les habitants de la province désignée ici sont nommés *Segestani*, et représentés comme des hommes extrêmement belliqueux. V. Agathias, p. 135.

[3] Dans l'Histoire d'Ammien Marcellin (pag. 210), ce mot est écrit *Saansaan*.

« Behram Behramian (Behraman) بهرم بهرامیان « (fils de Behram) régna quarante ans et quatre « mois[1]; mais cette assertion paraît extrêmement fau- « tive; car Ferdousi, dans le *Schah-nameh*, ne donne « à ce prince que quatre mois de règne. Le mobed « Behram est le seul écrivain qui fasse mention de « quarante années; j'ai copié son récit, me réser- « vant à le rectifier dans la troisième partie de cet « ouvrage. On n'a conservé le souvenir d'aucun édi- « fice construit par les ordres de ce prince, et je « n'ai pas trouvé le moindre détail sur son règne. « Il mourut dans la province de Pars. On le repré- « sente vêtu d'une tunique bleue et d'un caleçon « rouge, assis sur un trône et s'appuyant sur une « épée; sa couronne, qui est verte, est surmontée « de deux pointes en or.

« Narseh[2], autrement Narsi, fils de Behram, et « frère de son prédécesseur, occupa le trône sept ans; « suivant d'autres, neuf ans, et suivant quelques- « uns, sept ans et cinq mois. Je n'ai trouvé aucun « détail sur son règne. Il mourut aux environs de « la province Pars. Ce prince, sur son portrait, a une « tunique d'étoffe rouge et une tunique d'étoffe bleu « de ciel; il est debout, la tête ceinte d'une couronne « rouge, et les deux mains appuyées sur une épée.

« Hormuzd, fils de Narsi[3], régna l'espace de sept « ans et cinq mois, ou, suivant d'autres, treize ans.

[1] Fol. 44 *r.*
[2] Fol. 23 *r.* et 44 *r.*
[3] Fol. 23 *r.* et 43 *r.*

« Parmi les édifices construits par ordre de ce prince, « on distingue un bourg situé dans la banlieue de « Ram-Hormuzd روستای ناحیهٔ رامهرمزد, et auquel il « donna le nom de *Bihischt-Hormuzd* بهشت هرمزد. « Ce bourg fait partie du territoire de *Aïdedj* ایدج, « et la ville de Ram-Hormuzd est encore aujour- « d'hui dans un état florissant. Hormuzd mourut « dans la province de Pars; ce prince est représenté « vêtu d'une tunique d'étoffe rouge et d'un caleçon « bleu, ayant sur la tête une couronne verte, et « s'appuyant avec les deux mains sur une épée.

« Schapour[1], fils de Hormuzd[2], fut surnommé par « les Arabes, *Dhou'laktaf* ذو الاكتاف, parce que ce « prince, après avoir tué une multitude infinie de « leurs compatriotes, voulant rendre les autres in- « capables d'aucun ouvrage, leur fit percer les « épaules, et passer dans ces ouvertures des cercles « de fer. Chez les Persans, il portait le nom de « *Schapour-Houieh-Senba* شابور هويه سنبا. Sa mère le « portait encore dans son sein lorsque son père, « sur le point de mourir, fit poser la couronne sur « le ventre de la princesse. Suivant l'accord una- « nime de tous les écrivains, Schapour occupa le « trône l'espace de soixante-douze ans; ce prince, « dès son bas âge, donna l'exemple d'une conduite « pleine de sagesse; quant à sa haine contre les « Arabes, elle provenait, si l'on en croit l'auteur du

[1] Fol. 23 *r.*, 44 *r.* et *v.*, 45 *r.*

[2] Le texte porte پسر ابن, *petit-fils;* mais je crois qu'il y a une faute et qu'il faut lire seulement un des deux mots.

« *Pirouz-nameh* پیروز نامه, de ce que ce prince avait « lu dans les instructions de Djamasp, qu'il sortirait « de l'Arabie un prophète qui anéantirait la religion « de Zerduscht. Après avoir fait un grand massacre « de ce peuple, Schapour marcha vers la Mecque « et le Hedjaz. Kosaï ben Kelab, vieillard plein de « prudence, et l'un des aïeuls du prophète, vint à « la rencontre du roi avec les principaux du pays. « Schapour leur ayant demandé ce qu'il fallait penser « de cette prédiction, Kosaï lui fit cette réponse : « Si la chose n'arrive pas, il ne faudra voir dans tout « cela qu'une rumeur vaine et mensongère ; mais si, « au contraire, la prédiction doit avoir son effet, et « qu'elle soit dans les décrets divins, personne ne « saurait en empêcher l'accomplissement. Le roi « trouva cette réponse fort sage, et fit présent à « Kosaï d'une robe magnifique ; après quoi, laissant « en repos les Arabes, il marcha vers le pays des « Romains, déguisé en ambassadeur ; mais ayant été « arrêté, on l'enferma dans la peau d'un âne, et « l'empereur fit de grands dégâts sur les terres de « l'Iran. Enfin Schapour, ayant été délivré par une « jeune fille rentra dans ses états, et défit complé- « tement les Romains. Suivant une autre narration, « s'étant échappé du camp de ceux-ci, il arriva de- « vant la ville de *Kend-Neschabour* كند نشابور, et « pénétra heureusement dans cette place ; quoi qu'il « en soit, Schapour se servit des Romains eux- « mêmes pour réparer les ravages qu'ils avaient « commis dans son royaume, et relever les édifices

« renversés par leurs mains. Il fit bâtir sur la fron-
« tière du Khouzistan un pont qui subsiste encore,
« et dont l'architecte fut un Romain nommé *Andi-*
« *meschek* اندیمشك, qui s'était trouvé au nombre
« des prisonniers. Il fonda la ville de *Kerkhah* كرخه,
« et fit pratiquer un chemin souterrain par lequel
« un homme à cheval pouvait passer, et qui condui-
« sait à Kend-Neschabour. On lui doit aussi la cons-
« truction d'un grand nombre de forteresses; tel est,
« entre autres, le château de Azan, appelé aussi
« *Mobedan* (ازان) جمله قلعه ازان و انرا موبدان گفته اند,
« où il fit bâtir des arsenaux et des palais extrême-
« ment vastes; c'était là que résidaient ses enfants
« à l'époque où le pays fut envahi par les Romains.
« Il existe encore aujourd'hui dans ce château des
« ruines du palais de ce prince; elles portent le nom
« de *Schapouri*, et je les ai vues de mes propres yeux.
« Ce prince tint sa cour, l'espace de trente années,
« dans la ville de Kend-Neschapour, jusqu'au mo-
« ment où il eut réparé tous les ravages causés par
« les Grecs, et terminé tous les travaux dont je viens
« de parler. Suivant le récit de Hamzah, les mu-
« railles de Djend-Neschapour (Kend-Neschapour),
« étaient construites moitié de terre, moitié de bri-
« ques cuites; et tout ce que les Romains avaient
« détruit, Schapour le fit rebâtir par leurs mains,
« en briques et en chaux. Il fonda aussi la ville de
« *Barzakh-Schapour* برزخ شابور, que l'on appelle au-
« jourd'hui *Okbarah* عكبره, et tout près de Schousch,
« celle de *Khorch-Schapour* خرّه شابور, qui, suivant

« mon opinion, ne doit pas être confondue avec « *Ker-Khareh*. Dans le voisinage de cette ville, il en « avait fait bâtir une autre; mais les habitants s'étant « révoltés contre lui, il y envoya ses éléphants, et « la fit tellement raser, qu'il n'en subsista plus le « moindre vestige.

« Dans un bourg voisin de *Harvan* حروان, on « construisit, par ordre de Schapour, un pyrée, « qu'il nomma *Saroud-Schadran* سرود شادران, et pour « l'entretien duquel il assigna un grand nombre de « domaines situés sur le territoire de Khan-Lendjan « خان لنجان. Au rapport de Hamzah, il vint à la « cour de Schapour un personnage nommé Ader- « bad, qui, en présence du roi, se fit verser sur la « poitrine du plomb fondu, sans en éprouver aucun « mal. La même chose arriva à Zerduscht, ainsi « que je l'ai rapporté plus haut. Schapour mourut « dans la ville de *Tischefoun* طيشفون, ou, comme « j'ai lu dans un ouvrage ancien, *Tisefoun* طيسفون « (Ctésiphon), qui, ainsi que je l'ai déjà dit, avait « sa fondation à Zab. Le portrait de Schapour le re- « présente vêtu d'une tunique d'étoffe rose et d'un « caleçon rouge, assis sur un trône, tenant à la « main une hache de bataille, ayant la tête ceinte « d'une couronne bleu de ciel et or, avec des dessins « de différentes couleurs, surmontée de deux pointes « en or, et ayant la figure d'une lune peinte sur son « extrémité supérieure. »

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 février 1839.

On lit une lettre de M. H. Laurens, professeur de philosophie à Montauban, par laquelle il annonce au conseil qu'il va prochainement publier une traduction nouvelle de Job et des Psaumes, faite d'après l'hébreu.

Le secrétaire de la Société communique au conseil une lettre adressée par M. le général Court à M. Jacquet. Cette lettre est renvoyée à la commission du Journal.

M. Garcin de Tassy communique au conseil des fragments d'une lettre de M. d'Abbadie sur l'état des études amhariques. Cette lettre est renvoyée à la commission du Journal.

M. E. Burnouf fait, au nom de la commission nommée dans une des dernières séances, son rapport sur les titres littéraires de M. E. Kowalewsky, et propose de le nommer membre honoraire de la Société. Le conseil adopte les conclusions de ce rapport, et M. Kowalewsky est nommé membre honoraire.

M. de Slane fait son rapport sur la proposition faite par lui au conseil de limiter à cinquante le nombre des membres honoraires. Cette proposition est adoptée; mais, comme elle doit entraîner une modification du règlement de la Société, le conseil arrête qu'elle sera soumise à l'assemblée générale des membres de la Société.

M. Mohl donne une seconde lecture du règlement sur les publications de la Société, qui avait été présenté et discuté dans une des dernières séances. Ce règlement est adopté par

le conseil, qui procède immédiatement à la nomination de la commission instituée par ce règlement. Cette commission est formée, pour l'année 1839, du président, des deux vice-présidents, du secrétaire, et de MM. de Slane, Mohl et Stahl.

M. Stahl fait un rapport verbal étendu sur le premier volume de la traduction et de l'édition d'Hippocrate par M. E. Littré, membre de la Société. M. Stahl reçoit les remercîments du conseil pour cet intéressant rapport.

M. Stahl fait encore deux rapports, l'un sur le nouvel ouvrage publié par M. de Hammer sous le titre de *Mahmud Schebisteri's Rosenflor des Geheimnisses*, en persan et en allemand; Pesth, 1838; in-4°; et l'autre sur la *Grammaire celto-bretonne*, par M. Le Gonidec, nouvelle édition; Paris, 1839. Ce dernier rapport est renvoyé à la commission du Journal.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'éditeur. *Œuvres complètes d'Hippocrate*, traduction nouvelle, avec le texte grec en regard, par M. E. Littré; tome Ier; Paris, 1839; in-8°.

Par l'auteur. *Geschichte der osmanischen Dichtkunst* von Hammer-Purgstall; vierter band; in-8°.

Par l'auteur. *Mahmud Schebisteri's Rosenflor des Geheimnisses*, persich und deutsch herausgegeben, von Hammer-Purgstall; Pesth und Leipzig, 1838; in-4°.

Par l'auteur. *Méthode de l'enseignement des langues, appliqué au grec ancien et moderne*, par Étienne Marcella; première partie, contenant les primitifs du grec ancien et moderne rapprochés de la nature et comparés à ceux du sanscrit, à la langue chinoise et à plusieurs autres langues européennes et asiatiques; Paris, 1838.

Par la Société de géographie. *The Journal of the Royal*

geographical society of London; volume the first; London; in-8°.

Par l'auteur. *Lettre sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, de l'époque du petit Tobba, etc.*, par M. PERRON. (Extrait du Journal asiatique.)

Par la famille de l'auteur. *Examen critique de l'ouvrage intitulé :* Die Altpersischen Keilinschriften von Persepolis, etc., *von D. Christian Lassen*, par M. E. JACQUET. (Extrait du Journal asiatique.)

Par les éditeurs et rédacteurs. Plusieurs numéros du *Journal de Smyrne*, de l'*Écho de l'Orient* et du *Journal arabe-turc de Candie.*

La première Lettre de M. Fresnel sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme a été publiée en dehors du Journal asiatique. Ceux des abonnés qui voudraient ne pas laisser la série incomplète pourront se procurer cette première Lettre à la librairie de Benj. Duprat, rue du Cloître Saint-Benoît, n° 7. (In-8°. 3 fr. 50 cent.)

MM. Gaume frères, libraires éditeurs des Œuvres complètes des Pères de l'Église (édition conforme en tout à celle des Bénédictins), ont l'honneur d'adresser à MM. les membres de la Société asiatique qu'ils ont un exemplaire *du Dictionnaire heptaglotte de Castell*, parfaitement conservé.

Le prix est de 200 fr. Adresser *franco* rue du Pot-de-Fer, n° 5.

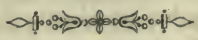

JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1839.

ESSAI

Sur la langue pehlvie, par M. le Dr Müller.

AVERTISSEMENT.

Il y a déjà plusieurs mois que la commission du Journal avait arrêté que l'Essai de M. Müller serait inséré dans le recueil de la Société; mais les retards qu'ont entraînés la gravure et la fonte du caractère pehlvi, dont le conseil avait décidé qu'il serait fait usage pour l'impression du travail de M. Müller, n'ont pas permis à la commission de le publier plutôt. Elle a l'espérance que l'auteur, dont la juste attente n'a pas été satisfaite aussitôt qu'il le désirait, appréciera les motifs d'un retard qu'il n'a pas dépendu de la commission d'abréger. Les personnes qui s'occupent des langues anciennes de la Perse sauront sans doute gré à la Société asiatique d'avoir contribué autant qu'il était en elle, par la gravure d'un caractère pehlvi, à la publication d'un travail qui jette déjà un grand jour sur un dialecte très-peu connu.

Mais c'est un devoir pour ceux qui ont fréquenté M. Müller pendant son séjour à Paris de déclarer que, sans les généreux encouragements que ce savant a reçus du prince royal de Bavière, il n'eût jamais eu le loisir de rassembler les matériaux d'un travail qui a exigé de lui de longues et fatigantes recherches.

E. B.

I.

ALPHABET.

Avant d'entrer dans la discussion des éléments de la langue pehlvie et des rapports qui la lient, d'un côté aux langues ariennes, et de l'autre aux langues sémitiques, il est indispensable de dire quelques mots sur l'alphabet de cette langue tel que l'immortel Anquetil l'a exposé. (*Zend-Avesta*, tom. II, pag. 424, pl. VIII.)

Si dans cette occasion, comme plus tard encore, nous sommes souvent forcés de nous éloigner de ses vues, nous n'entendons nullement offenser les mânes glorieux de cet homme célèbre; nous avouons franchement au contraire que c'est son travail qui a rendu le nôtre possible; et, si nous avons eu le bonheur de pouvoir étendre ou corriger son œuvre, c'est une conséquence nécessaire des immenses progrès que la philologie comparée a faits de nos jours, surtout par l'explication du zend. En nous appropriant les expressions par lesquelles M. E. Burnouf

termine l'avant-propos de son Commentaire sur le Yaçna (pag. xxxvj), au sujet d'Anquetil, nous professons en même temps la reconnaissance que nous devons à ce savant lui-même, qui, par ses travaux sur le zend, a frayé la route pour l'explication des dialectes persans postérieurs, et qui, par ses conseils, a bien voulu encourager nos efforts.

TABLE D'ANQUETIL.

NUMÉROS D'ORDRE.	FIGURES EN PEHLVI.	FIGURES EN ZEND.	VALEURS.
1			A E
2			B
3			T
4			DJ
5			KH
6			D
7			R
8			Z
9			S

NUMÉROS D'ORDRE.	FIGURES EN PEHLVI.	FIGURES EN ZEND.	VALEURS.
10			SCH
11			GH
12			F
13			K
14			G
15		....	L
16			M.
17			N
18			V
19			H
20			I
21			TCH
22			P
23			J
24			Â

La table d'Anquetil représente les caractères pehlvis dans l'ordre de ceux du zend. Le célèbre philologue danois feu M. Rask a déjà signalé[1] quelques inexactitudes dans les valeurs qui sont assignées à plusieurs lettres. En reproduisant les remarques de M. Rask, nous y ajouterons quelques observations nouvelles.

1° M. Rask a raison de dire que la seconde figure du *b*, ١ (n° 2), est fausse, et que ce caractère exprime le *v*. L'erreur d'Anquetil, si l'on peut appeler cela une erreur, vient de ce que les Parses prononcent souvent le pehlvi d'après la manière persane : or le ١ pehlvi, correspondant au ب zend, se change dans quelques circonstances en ب dans le persan moderne; par exemple ١٧٣٣ (lisez ראט), *ventus*, en zend باسوا, en persan moderne باد.

2° La même remarque s'applique à la première figure du *d*, ٣ (n° 6), qui est le *t* ordinaire, et que les Persans, comme M. Rask le fait observer justement, prononcent plus mollement à la fin des mots. Nous prenons pour exemple le mot même que nous avons cité tout à l'heure (١٧٣٣, باد), et nous ajoutons que le même changement du *t* en *d* se trouve aussi au milieu des mots, par exemple ٣٧٣٤ (lisez מאטק), persan ماده. Plus tard, quand nous parlerons de la permutation que subissent

[1] *Journal asiatique*, t. II, p. 143.

les lettres pehlvies en persan, nous traiterons plus amplement tout ce sujet.

3° M. Rask poursuit : « Son second *z*, ﻩ (n° 8), « est pareillement faux ; c'est la même chose que ce « qu'il présente plus loin, sous le n° 23, comme « ayant la valeur du *zh* ou du *j* français ; mais en « cet endroit-là même la figure est inexacte : il faut « supprimer le premier trait, et cette lettre doit « ressembler à l'*e* latin. » Cela est juste. Le signe pehlvi ﻩ ne représente jamais autre chose que le *p*, comme en zend. Si vous retranchez la première moitié de ce signe, il vous reste un trait qui ressemble, comme le dit M. Rask, à un *e* latin minuscule ; et ce trait ne se trouve jamais isolé, mais seulement lié avec les lettres ﻩ (א), ﻝ (ר), ﻭ (ו), ﻭ (ד) ou ﻭ (ג) qui le précèdent, et il exprime alors le ﻩ (צ[1]) ou ﻩ (ז) ; par conséquent

[1] Nous n'exprimons pas ﻩ (zend ﻩ, persan moderne چ), dans notre transcription hébraïque, par un ג, parce que nous employons déjà le caractère ג pour désigner le ﻭ (ג) et le ﻭ (ג); il serait par conséquent désagréable à l'œil de voir trop souvent répété le même signe. D'ailleurs nous pouvons invoquer l'autorité des juifs persans, qui, s'ils écrivent le persan avec des caractères hébreux, remplacent le چ par un צ, il est vrai, avec un petit trait en haut ; mais, puisque c'est seulement pour le distinguer du ص et du ض arabes, nous pouvons nous dispenser de mettre cette barre diacritique, vu que ces articulations arabes n'existent pas en pehlvi. On peut même ajouter que les Arabes, en transcrivant des mots persans, emploient, pour exprimer le چ, soit le ج, soit quelquefois le ص : par exemple چغانيان se trouve sous la forme جغانيان

ں doit être lu אץ ou אז

ں	רץ	רז
ں	יץ	יז
ں	דץ	דז
ں	גץ	גז

Il faut remarquer que les deux derniers signes sont extrêmement rares.

Quant à la valeur du ژ (*j* français) qu'Anquetil attribue à cette lettre, elle n'a rapport qu'aux mots persans dans lesquels on trouve un ژ au lieu d'un ز (ز); en persan même il y a fluctuation entre ز et ژ, de sorte qu'on écrit indifféremment زند et ژند.

4° M. Rask enlève la valeur de *h* à la lettre ه (n° 19), et il explique la cause pour laquelle Anquetil, et avant lui les destours parses ont regardé le ه comme exprimant non-seulement le ק, ainsi qu'en zend, mais aussi l'*h* : « C'est, dit-il, sans doute « parce que dans le pehlvi le *k* termine beaucoup « de mots qui, dans le parsi, finissent par un *h*. »

Étendons encore ce que Rask remarque. Non-seulement des mots, qui en persan et en parsi

et صغانيان ; les Béloutches sont nommés البلوص par Abulféda (édit. de la Société asiat. de Paris, p. 334); la ville de Barôtch, dans l'Inde, l'ancienne Barygaza, la patrie d'un destour célèbre parmi les Parses, s'écrit aussi بروص. Voyez le *Marâçid-alittilâ*, v. بروج ويقال بروص بالصاد المهملة.

finissent par un *h*, ont en pehlvi un *k* à la fin, mais aussi une foule de mots persans, qui finissent par une voyelle longue, se trouvent en pehlvi écrits, outre la voyelle longue, avec un *k*. Or on peut demander si, dans les deux cas, le *k* ne représente pas une véritable lettre, mais sert seulement ou pour exprimer la terminaison *ah*, ou pour faire articuler plus fortement la prolongation. C'est l'avis des destours; mais nous croyons pouvoir démontrer positivement qu'à une certaine époque de la langue, le *k* a été véritablement prononcé.

Cela est prouvé d'abord par les mots que les Sémites ont reçus anciennement des Persans, et dans lesquels le ڭ pehlvi est représenté par un ق et par un ك en arabe, ou par un ܩ et par un ܟ en syriaque, de sorte que le mot ڭيڭ (lisez ניזק) est exprimé en syriaque par ܢܝܙܟܐ, et en arabe par نيزك (d'où dérive le *verbum denominativum* نزك); ڭ٣٧ڭ (lisez פרואנק), par ܦܪܘܢܩܐ en syriaque, par فرانق en arabe, où il est assez remarquable que les Arabes, qui d'après le génie de leur langue ne peuvent aimer les mots trop longs, ont préféré sacrifier le و du milieu, qui est radical, plutôt que le ك final et servile. Il est vrai cependant qu'ils ont pu compenser en quelque sorte le *vav* par le *dhamma* sur la première consonne. Que le mot خندق (d'où vient le nom de Candie) soit un mot persan, c'est ce qui a été remarqué plusieurs fois. Le ق final

est exactement le ڢ pehlvi qui donne au participe la signification d'un adjectif.

Le mot ܒܐܪܟ (lisez באארק) est écrit en syriaque ܚܘܦܐ; il en est de même du mot ܪܘܣܛܐܩ (lisez רוסטאק, proprement ܪܘܡܣܛܐܩ, *contrée où il y a un fleuve*), en arabe رستاق, qui, sous cette forme, est repassé en Perse, quoiqu'on y trouve encore la forme véritablement persane روستا.

ܐܦܣܛܐܩ (lisez אפסטאק, probablement *id quod constitutum est*, le texte), s'écrit en arabe ابستاق, en syriaque ܐܒܣܬܐܩ; la forme persane est, comme on sait, ابستا ou اوستا.

Le nom du Kosti, ܩܘܣܛܝܩ (lisez קוסטיק), est transcrit par les Syriens ܩܘܣܛܝܩ; le mot ܒܪܩ (lisez ורק) s'écrit en arabe برق, tandis qu'on dit en persan بره, etc.

Une autre preuve se trouve dans les noms propres géographiques, qui, dans toutes les parties du monde, conservent toujours quelque chose de la prononciation antique. Or il n'est pas rare de trouver des mots avec un ق à la fin, où en persan moderne on devrait attendre un ه, par exemple دروازق, دورق, جرمق (à côté duquel se trouve encore la manière d'écrire جرمی, ܓܪܡܩ, nom d'une contrée qui nous donnera peut-être plus tard l'occasion de faire quelques remarques curieuses). Mais prenons un nom qui nous intéresse aussi sous un autre rapport;

je parle de l'*Irak*, que je n'hésite pas à rattacher à la racine *aryya*, *airya*. Écoutons d'abord Yakout, dans le *Marâçid-alittilâ*, *v.* عراق :

وسمّى عراقا لانّ اسمها بالفارسيّة ايران (sic) فعرّبتها العرب فقالوا العراق

« Cette contrée fut nommée Irak parce que son « nom persan est ايران, que les Arabes ont arabisé « et qu'ils prononcent alors Alirak. »

Chacun voit facilement que la seconde lettre doit être un *yâ* : le mot serait alors ايران ; mais de quelle manière un Arabe serait-il tenté de substituer un ق à un ن? Il est hors de doute qu'il faut lire ايراه, et Yakout lui-même élève cette conjecture à la certitude, en disant à l'article ايراهستان :

ايراهستان بكسر الهاء وسكون السين والتا مثناة من فوقها نقطتان والف ونون وهو اسم لسعف (lisez لسيف) كورة اردسمر حره (lisez اردشير خره) من ارض فارس وكل ساحل فاسمه بالفارسيّة ايراه وبه سميّت العراق لقربه (lisez لقربها) من البحر وغربيه (lisez وعرّبته) العرب يقلبوا الهمزة عينا والهاء قافا فقال (فقالوا) العراق

« Irahiçtân. — C'est le nom du littoral de la pro- « vince Ardeschir-khora, dans le Farsistan; et tout « littoral se nomme *irâh* en persan : de là a été nommé « l'Irak, parce qu'il est près de la mer. Les Arabes ont

« arabisé ce nom en changeant le *hamzah* en *aïn* et « le *ha* en *kâf*, et ils disent par conséquent *el-Irâk*. »

Sans nous arrêter à la signification de *littoral* que Yakout donne au mot ايراه, et qui ne se trouve dans aucun dialecte persan, nous remarquons, pour la substitution de l'*aïn* à l'*alef*, que les Arabes ont en général la coutume de gutturaliser les lettres d'un mot étranger, si elles en sont susceptibles, comme s'ils en voulaient masquer l'origine exotique; c'est pour cela qu'on trouve عباداں pour اباداں, خندق pour كنده, ضحاك pour دهاك, etc. Maintenant, si nous rétablissons le mot ايراه, que Yakout dit être la forme persane du mot عراق, en caractères pehlvis, nous aurons (lisez אירא), ce qui reviendrait à une forme supposée zende, *Airyaka*, et signifierait absolument la même chose que (lisez אירא), c'est-à-dire Irân, du zend *Airyana*. Il est bon d'observer comment la même racine, avec des suffixes différents, est devenue le nom propre de différentes provinces, toutes comprises, il est vrai, dans le grand empire persan. Ainsi nous avons Ariane pour l'Iran en grand ou pour la province Arran [1], Airyama (עילם) pour le Khouzistan, Irak pour deux autres provinces qui formaient le noyau de l'empire des Sassanides [2].

[1] Voyez M. Burnouf, *Inscriptions cunéiformes*, p. 150; *Commentaire sur le Yaçna*, t. I, p. lxij, notes et éclaircissements.

[2] Peut-être pourrait-on mentionner ici quelques noms propres d'hommes, comme (lisez אזידאאק), s'il est permis de

Mais revenons à notre sujet. Une troisième preuve de notre thèse, c'est que, même encore en persan moderne, si un affixe se joint à cette terminaison pehlvie en *k*, qui a disparu en persan ou est devenue un ه, le *k* originaire reparaît. Ainsi de بنده, on forme بندگی et بندگان, de نیا, نیاگان. Nous verrons plus tard la cause pour laquelle le ك est ici devenu un گ. A cela on peut encore ajouter que, dans beaucoup de mots, le *k* pehlvi s'est conservé irrégulièrement en parsi et en persan moderne, comme il arrive dans l'histoire de toutes les langues, où quelques cas individuels résistent complétement à une loi générale. Parmi les mots de cette catégorie, je range par exemple le parsi

l'identifier avec celui de l'Astyages des anciens, qui est appelé *Ajdahak* par les Arméniens (Schröter, *Thesaurus*, p. 20) et دهاك (arabisé ضحاك) par les Persans modernes, avec un *k* final, quoique dans le mot اژدها, qui en dérive évidemment, le *k* ait été rejeté. Nous n'établissons nullement une identité de personne, mais seulement un rapport de nom; car il nous paraît assez vraisemblable, comme Niebuhr (*Kleine historische Schriften, über die Arm. Uebers. des Euseb.* p. 207) l'a pensé, que ce nom a été commun à plusieurs personnes. Ferazdac (فرزدق) me paraît de même être un nom persan, qui se décompose facilement en ن لوم (פראז), ce qui correspond à la particule zende *frâ*, et ן-ן, le zend *dâo*, par exemple dans les compositions *hudâo* ן-ן-ן (אודאק), *dujdâo* ן-ן-ן (דושדאק). Ferazdak serait alors *fradâo*, *multiscius*. Nous aurons encore très-souvent l'occasion de signaler un grand nombre d'emprunts que les Arabes ont faits aux Persans avant l'islam, de sorte qu'on ne doit pas être étonné de trouver un poëte arabe portant un nom persan.

(هتا), le persan تاريك, qui, d'après l'analogie de (كستى) وادم يو, devrait être تارى, comme on dit encore en curde, puis نزديك, بزشك, etc. Dans d'autres mots, les deux formes coexistent, comme dans يك et son correspondant, dont nous parlerons plus tard, شيره et شيرك, زوزك et زوزه, سوزاك et سوزا, etc.

5° Une autre remarque de M. Rask porte sur la première figure du *kh* d'Anquetil, س (n° 5), dont il dit qu'elle se présente rarement, ou même ne se trouve jamais dans les manuscrits pehlvis. Je pense qu'il faut modifier cette opinion. Le groupe س (או) représente véritablement, d'un côté, le *hu* ou *hv* zend, de l'autre côté, le هو, خو ou خ parsi et persan.

Zend.	Pehlvi.	Persan.
[illegible]	س	خور, هور (אור)
	س [illegible] س	خراسان (אוראסאנן)
[illegible]	س [illegible]	

Nous examinerons plus tard les rapports des gutturales dans les dialectes persans. Il nous suffit de faire remarquer ici que la figure de ce groupe se décompose facilement en deux parties; l'une représentant la simple aspiration ه (א), l'autre le *vav* ا (ו). Le signe zend est évidemment le même, et, comme il n'est pas possible de l'expliquer d'après

le système zend lui-même, il faut nécessairement recourir au pehlvi, quand même il n'y aurait pas d'autres indices qui nous forcent à rattacher l'écriture zende, sinon au système pehlvi, du moins à un système sémitique dont le pehlvi dérive immédiatement. Ainsi, pour ne pas quitter la lettre qui nous occupe en ce moment, non-seulement le ﺳ, mais aussi l'autre gutturale ﺣ et les voyelles de la classe dont *alef* est le représentant, sont des développements du ﺍ (ﺃ). La même remarque s'applique aux autres *matres lectionis*.

M. Burnouf (*Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, pag. lxxiij) a déjà entrevu la possibilité de regarder le ﺳ comme un groupe, sans s'expliquer davantage; peut-être avons-nous touché la vérité. Je ne pense pas devoir omettre ici le rapprochement que le même savant a fait entre le mot zend *qâthra* et le nom de la montagne Χοάθρας, d'où il résulte évidemment que cette articulation *q* a véritablement été pour l'oreille grecque une combinaison de l'aspiration avec une voyelle de la classe *vav*, et c'est précisément ce que nous avons montré dans la forme même du caractère. Nous sera-t-il permis d'ajouter que cette prononciation distincte des deux éléments a subsisté jusqu'à l'époque de l'islam? Dans le *Hamâça*, pag. 364, le mot خوارزم se trouve dans un vers sous la forme de خُوَارزم ou خُوَاءرزم. S'il peut y avoir quelque doute sur la variante qui se présente pour le quatrième caractère, la pre-

mière partie du mot est mise hors de contestation par le mètre, qui demande les syllabes *khŭwâ*. Or comme ce poëme remonte à la première époque de l'invasion arabe en Perse, époque où l'écriture persane moderne n'était pas encore établie, il faut certainement admettre que l'oreille arabe était frappée par deux voyelles dans la syllabe خوا, et non par une seule, comme cela a lieu dans la prononciation moderne, dans laquelle le و de cette combinaison n'est qu'un signe orthographique et n'a pas d'existence par lui-même comme son; mais il existe virtuellement en ce qu'il modifie la voyelle précédente, à laquelle il communique, comme s'expriment les grammairiens persans, l'*odeur* d'un *dhamma*. C'est pour cela qu'il est appelé *vavi ichmâm* ou *vavi ma'dûlah* (cf. *Borhani-qatî*, pag. 8).

Si jusqu'ici nous avons un peu modifié les vues de Rask, en général, cependant, nous nous sommes trouvés d'accord avec ce savant; mais il nous reste encore à éclaircir d'autres points de l'alphabet pehlvi qu'il n'a pas touchés.

1° ا (n° 24). Cette lettre a exactement la forme de l'*â* long zend, et c'est probablement pour cela même que les destours lui ont donné la même signification en pehlvi et qu'ils ont été suivis par Anquetil et par Rask. Mais maintenant s'élève la question de savoir pourquoi il y aurait deux formes de l'*â* long, puisque déjà le ا (א), comme *mater lectionis*, remplit cette fonction qu'on attribue à la

lettre ﺳ? Comme Rask, dans la transcription des caractères pehlvis en caractères persans modernes qu'il a annexée à son mémoire, exprime le ﺳ par آ, on pourrait croire qu'il l'a regardé comme une lettre initiale. Alors certainement on pourrait admettre la possibilité d'un tel signe. Mais cela est contredit formellement par les mots dans lesquels ce caractère se trouve, non-seulement au commencement, mais aussi à la fin, et plus souvent encore à cette place qu'à l'autre. Nous croyons être tout à fait dans notre droit en changeant la lecture et en regardant le ﺳ comme une combinaison du ﺩ et du ﻳ, de sorte que l'on aurait omis les points diacritiques du groupe ﺩﻳ, chose extrêmement vraisemblable, si l'on considère l'habitude où sont les Parses de mettre ces signes aussi peu que possible. Ils auront à la fin oublié eux-mêmes ce qu'ils voulaient désigner. Mais la chose devient évidente si l'on s'en rapporte à l'étymologie et à la correspondance des sons avec le zend et le parsi. Il est connu que dans le persan moderne les voyelles *û* et *âi* ont une certaine affinité; du moins dans beaucoup de cas elles s'appellent l'une l'autre, par exemple فرمودن, فرمايم. La même chose se trouve déjà en pehlvi, (פרמוט) et (פרמאישנן). Or il n'est pas rare de voir la terminaison *u* du zend remplacée précisément par le caractère qui nous occupe, par exemple dans les mots suivants :

	Zend.	Pehlvi.	Parsi.
Naçus.	[illegible]	(נסאי)	نسای
Bâzu.	[illegible]	(באזאי)	

Une classe de mots plus convaincante en faveur de notre lettre est celle où l'*i* ou l'*y* se trouve véritablement dans les mots zends ou parsis correspondants. Ainsi [illegible], par lui-même, est le pronom démonstratif de la proximité, *ceci*. Or ce qui correspond en zend à cette forme est *aêm* (en sanscrit *ayam*), qui se combine avec les éléments *a* + *i*, en parsi [illegible] (*è*); en persan moderne c'est avec plus de développement, این, ou sans l'*n*, dans les mots, ایدر (درین), ایدون, زیرا, c'est-à-dire از این را, etc. Il faut se garder de comparer notre pronom [illegible] avec le persan آن, parce que, d'abord, cet آن se trouve en pehlvi sous la forme analogue [illegible] (אנן); et puis la signification en est diamétralement opposée, c'est-à-dire qu'il représente le pronom démonstratif de l'éloignement. En appuyant fortement sur la signification, on trouvera le sens de quelques combinaisons où [illegible] entre comme élément constitutif, par exemple [illegible] (זקאי מן); [illegible] (מן) est la préposition sémitique מִן quant à la forme et au sens. [illegible] est le pronom démonstratif d'éloignement qui équivaut au persan آن. La valeur littérale serait

donc *ille hic à*, et le sens véritable qui en résulte évidemment est *d'autres que* ou *un autre que* : ainsi on dit : [illegible] « Un autre que Zo-« roastre. »

Une autre combinaison dans laquelle notre pronom [illegible] me paraît entrer, c'est [illegible]. Les Parses prononcent maintenant *tchiamtcha*, parce qu'ils auront donné au second caractère les deux points en bas pour en faire un *î* (ج), et après un *î* ils n'ont pas coutume, comme nous l'avons déjà remarqué, de prononcer le *k*. Mais, puisque de cette manière le mot ne peut absolument être expliqué, et que dans les textes les points diacritiques du second caractère ne sont jamais formellement écrits, prenons la liberté, qui dans ce cas, doit toujours nous être réservée, d'ajouter les points qui résultent d'une analyse consciencieuse du mot. D'abord remarquons que la valeur du mot est de généraliser la notion précédente, comme à peu près le latin *cumque*, et qu'il correspond à la particule zende [illegible] (M. Burnouf, *Yaçna*, pag. 56). Or dans le mot pehlvi, il y a évidemment un parallélisme exprimé par le double [illegible], qui est le zend [illegible], *que —que*. Le [illegible], au milieu, n'a pas d'autre signification que celle du mot persan [illegible], qui en dérive. Le sens de [illegible], *hic*, nous est connu. Par conséquent nous aurions jusqu'ici *et.....simul et hic*. Ce qui manque est évidemment le pronom opposé, celui de l'éloi-

gnement; et, en effet, si nous donnons à la première lettre du second mot, qui est dépourvue de points diacritiques, le signe qui en fait un *d* (ڈ), nous aurons ڈو, qui est le πλαδειασμός de ڈو (*ille*), altération qui est assez fréquente en pehlvi, par exemple ڈ۱۳ (ומאנן) et ڈ۱۳, etc. La phrase serait alors complète : *illeque simul hicque*, version qui est recommandée non-seulement par le sens, mais aussi par la formation analogue de l'expression ڈوسڈ, *alius*, que nous avons examinée tout à l'heure. La cause pour laquelle on fait alterner ici le *d* avec le *z* me paraît devoir être cherchée dans le ڈ précédent, de sorte qu'on aurait voulu éviter la cacophonie qui devait résulter nécessairement du concours de deux lettres de même organe, *tchazak*.

Un autre mot où ce signe ش se trouve, est اش (ואי), qui correspond au zend *vayô*, *vayi*, où nous trouvons exactement les deux éléments *a* et *i*, dont le trait ش est composé d'après notre conjecture. Dans les transcriptions parsies, il est une fois exprimé par وا, il est vrai, mais plusieurs fois, d'une manière plus conforme à notre opinion, par وی et وای. Quant au mot zend, il est rendu par *oiseau* dans la traduction d'Anquetil; mais les documents pehlvis nous donnent un sens beaucoup plus vraisemblable de ce *vâi*, qui est toujours invoqué à côté de ces puissances primordiales auxquelles les

Parses aiment à donner le nom solennel de *qadhâta*, et avec lesquelles un oiseau ne semble pas très-bien associé. Nous croyons faire plaisir au lecteur en examinant de plus près le passage du *Boundehesch* où le mot est formellement expliqué, sans qu'Anquetil ou ses Parses en aient seulement soupçonné le véritable sens. Il se trouve au commencement, pag. 147. (*Cod.* VII, supplément; tom. II, pag. 344 de la traduction du *Zend-Avesta.*)

Le premier mot, , se compose de deux parties : la première est (אץ), le zend *hatcha*, le persan از; la seconde, (שאן), est le suffixe pronominal de la troisième personne du pluriel, comme en persan شان.

(מאאן) est le persan ميان.

(טנאיק) est écrit ailleurs, peut-être plus régulièrement, (טנאאק), d'où dérive le persan تنها, *solus*. Le à la fin est un affixe, qui fait d'un adjectif un substantif, de sorte que le mot signifie *solitudo*. Anquetil n'en a pas tenu compte et a traduit *seul*.

(בוט) est le persan بود.

(איט) est le mot sémitique (de l'hébreu יש) et signifie *est*.

[illegible] dérive du מן (من) sémitique avec le sens de *quod*.

[illegible] est de même un mot sémitique avec la terminaison [illegible] (ند) de la troisième personne du pluriel et la prosthèse d'un [illegible] *dj*, si fréquente en pehlvi avant les verbes tirés de la souche sémitique. Ce qui reste, la racine [illegible] (מן), est, d'après le penchant de la langue pehlvie à substituer un *n* à un *l* ou un *r*, un équivalent de la racine [illegible], qui signifie, comme dans les langues sémitiques מלל, [illegible], *parler*, et plus spécialement *nommer*. Je remarque encore que les mots qui signifient *dicunt*, *dicitur*, *dicit* ([illegible]), précédés des mots [illegible] *est quod*, servent spécialement à introduire un nom propre ou un terme technique.

La traduction de notre passage serait donc la suivante : *Inter eos solitudo fuit, est (ista) quam Vâi dicunt.* Comparons maintenant la traduction d'Anquetil : *Earum in medio solus fuit*, c'est-à-dire Ahriman *est iste quem malum dicit.* Nous avons déjà parlé de la méprise qui lui a fait traduire *solus* pour *solitudo*. Quant à la signification de *malus* qui est attribuée à [illegible], il est impossible de trouver un seul passage dans tous les monuments pehlvis qui en prouve la justesse. Pour ce qui concerne *earum*, Anquetil le rapporte au mot *tenebræ*. Or, en latin et en français, ce mot est bien au pluriel, mais

pas du tout en pehlvi. Il me paraît impossible de mettre en concordance le suffixe pluriel ان (شان) avec le substantif singulier ou qui précède immédiatement. Toute l'exposition nous force à penser aux deux agents de la création ou du moins à leurs mondes respectifs. « Entre Ormuzd et Ahriman, » ou bien « Entre le « monde d'Ormuzd et celui d'Ahriman, il y eut une « solitude qu'on appelle *Vâi.* » Il me semble que cette correction de la traduction d'Anquetil n'est pas dépourvue d'intérêt, parce qu'elle introduit une notion cosmogonique qui paraît être ignorée complètement des Parses actuels. Je ne crains pas d'ajouter que tout le *Boundehesch*, surtout le commencement, qui est une des parties les plus difficiles, recevra un jour nouveau de l'examen dont nous venons de donner un essai.

Je ferai encore une remarque sur le mot اس. Non-seulement la lecture que nous avons proposée, mais aussi le sens que nous venons de développer pour ce mot, me paraissent être confirmés par le composé (אנדרואי), qui se trouve aussi écrit *añdarvâê* ou *añdarwâê* en parsi, ce qui pourrait encore confirmer notre lecture du mot pehlvi, si quelque doute restait après tout ce que nous avons allégué. Ce mot, dont la première partie est le zend *añtarĕ* et le persan اندر, signifierait le *vâi intermédiaire* (*das Zwischenvâi*). Il est employé à peu près dans le même sens que le sanscrit *antarikcha*, à la

page 164 du *Boundéhesch* (traduction d'Anquetil, *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 363) : c'est le nom de la demeure des oiseaux, comme l'eau est celle des poissons et la terre celle des animaux; page 208 du même livre (traduction d'Anquetil, pag. 412), le אנדרואי י רושנן, *le resplendissant Andarvâi*, est l'espace où se meuvent le soleil, la lune et les étoiles. Dans les deux passages, Anquetil a traduit *les nuées*, ce qu'on peut maintenant facilement modifier en disant que le mot signifie tout l'espace compris entre le ciel supérieur (سپهر) et la terre, comme le mot simple est employé pour désigner l'espace entre le monde d'Ormuzd et celui d'Ahriman. J'ajoute que Neriosengh, dans sa traduction sanscrite du livre parsi intitulé *Minokhered* (*Mainyu khard*), a rendu le mot *añdarvâê* (man. 10, suppl. pag. 376) par आकाश[1].

[1] La même signification nous donne le moyen de rétablir le sens d'un passage du Boundehesch qui n'est pas bien rendu par Anquetil. Il s'agit (*Cod.* VII, suppl. pag. 169; *Zend-Avesta*, II, pag. 369 de la traduction) de la source Ardouisour, dont une partie va dans l'Océan pour le purifier, l'autre se répand sur la terre en *rosée* qui rafraîchit toutes les créations d'Ormuzd et *détruit la sécheresse de l'atmosphère* (Andarvâi) :

אושקש אנדרואי בנא זקטרוניט

Anquetil traduit : « Les nuées (qui se forment de cette eau) « détruisent la sécheresse. » Sans parler de la parenthèse qu'Anquetil a ajoutée, et dont il n'y a pas de trace dans le texte,

Le dernier mot ayant le caractère س que nous examinerons est اس; nous l'avons choisi parce qu'il nous donnera l'occasion d'expliquer un point de la grammaire persane qui, à ce que nous sachions, n'est point encore résolu. Évidemment ce اس est la même chose que le persan moderne را; et cette identité pourrait bien suggérer des doutes sur la

je ferai observer que, d'après la syntaxe pehlvie, il est impossible de prendre سوزاس comme sujet de la phrase. Anquetil se trouvait forcé de commettre cette irrégularité seulement à cause de la signification fausse qu'il attribuait au mot سوزاس; car il y aurait eu un non-sens à traduire «(cette eau) détruit la sécheresse des nuées.» Ceux qui compareront ma traduction du commencement du passage avec celle d'Anquetil trouveront encore une autre différence, en ce que j'y ai mis *la rosée*. Elle s'y trouve effectivement; et le vague de la traduction d'Anquetil ne se justifie nullement par le texte, qui est assez clair, comme on le verra quand nous en traiterons plus au long. Dans le *Nâm-çitâyisni*, le سوزاس est énuméré, parmi les œuvres d'Ormuzd, après les étoiles et le vent, et avant le feu, l'eau et la terre. Le traducteur parsi de ce passage ne l'a pas compris: *bât andar u âw* (*Cod.* VI, fonds, p. 22); *bât andar ôi âw*, etc. (*Cod.* VIII, supplément, p. 194); واد اندر وآتش الخ (*Cod.* V, fonds, p. 437), ce qui ne donne pas de sens. Anquetil a bien remarqué le mot, mais il l'a traduit, d'après sa coutume, *les nuées*. Ce dernier passage même confirme la justesse de notre explication, car quoi de plus naturel que de nommer, avant le feu, l'eau et la terre, l'élément de *l'air*, ou du moins l'atmosphère, avec la notion duquel celle de l'air paraît se confondre, et après le vent, qui est le véritable maître de l'atmosphère : तस्यान्तरिक्षस्य वायुरधिपतिः ? (Voyez le Commentaire sur les Sambhitas du Yadjurvêda, dont je dois la communication à la complaisance de M. Poley.)

justesse de notre lecture; mais remarquons d'abord que dans la langue persane l'*alif* à la fin est souvent écrit pour la diphtongue ای, et même celle-ci se trouve, dans la plupart des cas, coexistante avec l'autre, par exemple خدا et خدای. Cette dernière forme est même plus ancienne, et la première seulement est tronquée, comme nous le prouverons positivement plus tard. Cela pourrait déjà faire soupçonner que را est de même une corruption de رای; mais certainement aussi cette possibilité ne doit pas nous suffire. Poursuivons. Le لس pehlvi n'a pas tout à fait la même signification que le را persan, ou du moins la même étendue de valeur, en ce qu'il ne marque pas ordinairement le datif ou l'accusatif simplement, mais *à cause de* ou *au sujet de,* c'est-à-dire qu'il s'emploie dans le cas où le را persan fait la fonction de حرف سببیت ou حرف غایت وغرض, comme s'expriment les grammairiens persans. Cette remarque nous rapproche beaucoup du point d'où l'on peut arriver à une étymologie de ce mot; car, s'il est difficile d'expliquer un signe grammatical qui ne présente qu'un simple rapport, qu'une certaine dépendance dans laquelle se trouve une idée vis-à-vis d'une autre, comme c'est le cas du datif et de l'accusatif, il est aisé au contraire de rattacher un mot qui signifie *cause* à une racine nominale ou verbale. Or nous verrons plus tard que la syllabe *âi* à la fin des mots peut être une permutation de la syllabe *ath,* de sorte

que لد nous mènerait à la racine *rath*, qui est extrêmement féconde dans nos dialectes, et qui produit, par une autre opération que nous expliquerons plus tard, le mot راه, avec lequel notre لد (لدو) serait alors en rapport de parenté, et pour l'étymologie et pour le sens. Il est facile de voir comment de la notion de *chemin* on a fait l'idée de *cause* : c'est absolument la même figure que *wegen* en allemand. Mais ce qui confirme au plus haut degré notre thèse, c'est que dans le persan se trouve encore réellement ce mot, sous sa forme et avec sa signification antiques. Personne, je pense, ne doutera que برای, qui est le mot persan employé pour exprimer *à cause de*, ne soit identique avec لد ; et il est assez curieux de voir comment la langue, lorsque la particule لد, tronquée en را, a perdu sa valeur intensive et a essuyé ce qu'on pourrait appeler le تجريد, a su conserver l'ancien mot avec la plénitude de sa signification, en y ajoutant une particule, et par cela même, le cachet d'un substantif.

Nous avons dit que لد ne marque pas ordinairement en pehlvi le régime simple; nous ajoutons ici que les Parses modernes et Anquetil lui-même ont méconnu ce fait et ont troublé par là le sens de beaucoup de passages. Prenons un exemple. On trouve souvent dans les livres pehlvis la proposition suivante :

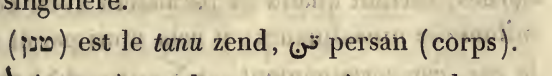

(*Khurchîd-nyaich*, *Cod.* V, fonds, pag. 2; Patet, *Cod.* VII, supplément, pag. 298, etc.)

(אט), bien que dérivé du zend *âat*, signifie en pehlvi *si* (اگر).

est le suffixe pronominal de la première personne singulière.

(טנן) est le *tanu* zend, تن persan (corps).

(רובאנן) est le persan روان, zend *urvan*, dont il est dérivé du cas oblique *urvâněm*, comme c'est l'usage.

(בנא) est une particule qui correspond au persan به.

(אפאיט), ou plus régulièrement, correspond au parsi اوايد et au persan باید (*decet*).

(דאבון) est un thème verbal dérivé d'une racine sémitique que nous retrouverons dans la suite de ce mémoire. représente l'infinitif (*dare*); , la première personne singulière (*do*).

Anquetil (*Zend-Avesta*, t. II, p. 36 et ailleurs) traduit : « Si j'ai fait quelque faute pour laquelle « il faille livrer *mon corps et mon âme*, je les livre, « etc. »

Cette traduction est tout à fait conforme à la tradition moderne des Parses. Voyez le commenta-

teur persan de ce passage du *Khurchîd-nyaich* (*Cod.* V, à la fin, sans pag.) :

معنی آنست اگر حاجت افتد که تن وجان فدای
دین باید کردن بکنم از قوت اعتقاد وصلاح خویش

Mais il est toujours nécessaire d'éviter, autant qu'il est possible, les explications des docteurs modernes, surtout quand ils paraissent avoir cédé aux influences musulmanes; et cela nous paraît être ici le cas, car certainement فدای جان کردن est beaucoup plus une idée islamitique que parse. Et de quelle manière un Parse sacrifierait-il le ۱۳۱۲ (روان), qui ne veut pas dire simplement la *vie*, mais bien ce qui constitue et le cœur et l'intelligence? Mais traduisons le passage d'après l'explication que nous avons donnée de لس, nous verrons surgir un sens beaucoup plus conforme aux idées religieuses des Parses : « S'il me faut donner le « corps pour l'âme (pour sauver l'âme), je le donne- « rai. » Nous trouverons cette traduction confirmée si nous remontons à une tradition plus ancienne, c'est-à-dire à celle qui est conservée dans les traditions parsies. Dans quelques documents, il est vrai, la traduction n'offre que la construction pehlvie تن روان را (*Cod.* XII, supplément, pag. 323), *tan ruã râ* (*Cod.* VIII, supplément, pag. 325); mais elle est beaucoup plus complète et précise dans le *Cod.* XII, supplément, p. 318 : اگر تن اج روانرا

بايد دادن بخرسندها بـــدهم. Nous voyons ici l'*âme* séparée du *corps* par la préposition اج (از) et le را ajouté au mot. Or ceci confirme pleinement le sens que nous attribuons au اسد pehlvi en général, et spécialement dans ce passage.

J'ajoute encore un passage du même manuscrit où se trouve le راى précédé de la préposition په (persan به), avec la singulière tautologie d'un را ajouté aux mots : فلان پراى كسان را ياو[1] كسان پراه فلان را « Un tel au sujet des autres hommes, ou « les hommes au sujet d'un tel. » On voit qu'ici راه alterne avec راى, ce qui rentre tout à fait dans ce que nous avons dit sur l'identité d'origine de ces mots.

2° Une autre lettre dont nous croyons être en droit de changer l'acception est le ڢ. M. Rask a remarqué qu'elle manque dans la table d'Anquetil, et qu'elle doit y être rétablie puisqu'elle se trouve assez souvent dans les textes pehlvis. Mais, quant à sa prononciation, il ne paraît pas avoir conçu de doute; il la nomme l'*o* pehlvi et l'exprime par un ع dans sa transcription. Cette valeur d'*o* lui a été évidemment donnée parce que l'*o* zend s'écrit par le même signe. Mais alors quel serait le système des voyelles pehlvies? Il faut remarquer, avant tout, que le ڢ ne se trouve que dans un nombre très-circonscrit de mots; dans tous les autres cas, on

[1] ياو ou اياو est le يا persan.

emploie le *vav* pour exprimer l'*o*; car ce sont les *matres lectionis*, précisément comme dans les langues sémitiques, qui désignent les voyelles :

ו ־ ע

ו י א

Comment pourrait-on faire entrer encore un [illegible] dans cette série complète en elle-même? Et ce qui ajoute encore à nos doutes, c'est que, dans la supposition que [illegible] soit véritablement un *o*, il est impossible d'expliquer un seul mot dans lequel se trouve ce caractère, soit par les langues sémitiques, soit par les langues ariennes. Prenons des exemples et cherchons à trouver des mots équivalents dans les langues de la même famille ou dans le pehlvi lui-même; peut-être parviendrons-nous à assigner au caractère [illegible] sa véritable valeur.

[illegible], pluriel [illegible], signifie indubitablement *mas*, *mares*. Or quel peut être l'équivalent de ce mot? Je ne trouve rien dans la famille arienne, mais bien en sémitique le mot זכר, qui a absolument la même signification. Or ici le [illegible] remplacerait le ר.

[illegible], *izte*. Je ne parle pas ici de l'étymologie de ce mot; il me suffit de dire qu'il alterne quelquefois avec [illegible] (גרמן); mais la syllabe [illegible] n'appartient pas à la racine; c'est un affixe très-fréquent en pehlvi, qui sert, soit pour cacher la nudité des

thèmes, soit pour déterminer le mot d'une certaine manière. Ici le ح remplacerait un ا, c'est-à-dire un ר, comme dans l'exemple précédent.

ربط. C'est un mot très-souvent employé et d'une signification tout à fait constatée; c'est *post*, et il correspond toujours au zend *paçtcha* et au persan پس. Les Parses actuels lisent *hao*. A quel mot d'une autre langue rattachera-t-on ce *hao?* Je pense que cela est impossible. Mais essayons de donner au ح la valeur trouvée précédemment, nous aurons אאר, ce qui, d'après la fluctuation des sons gutturaux en pehlvi, revient au mot אחר, bien connu des Sémites (*aliud, post, postea*). J'ai dit que les Parses prononcent maintenant *hao*, et en cela ils méconnaissent non-seulement le dernier caractère, mais encore les deux gutturales qui précèdent. Je vais montrer que plus anciennement la tradition était plus pure pour le dernier cas, quoiqu'elle paraisse contredire la valeur que nous avons assignée au ح. Je trouve en parsi le mot آخو ou *âkhô*, qui ne peut être autre chose que ربط. Par exemple, dans le *Patet* d'Aderbad Manserspand (*Zend-Avesta*, t. II, pag. 30), une énumération de certains péchés finit par les mots گناه از گناه ـ اور اخو گناه *gunâh ĕj gunâh awarè âkhô gunâh* (*Cod.* XII, suppl. pag. 327). Anquetil traduit : « Le péché Ez, le péché Évéré, « le péché Akhô. » Quant au premier péché, Anquetil conjecture que c'est le péché d'avarice. Je

ne m'y arrêterai pas, parce que c'est seulement la consonnance de اژ (*ĕj*) avec آژ (*âj*) qui a fait dire cela à Anquetil. Nous traduisons tout simplement *peccatum ex peccato*, c'est-à-dire la récidive; et ceci est confirmé par la paraphrase indienne qu'Anquetil a eu le soin de rapporter. Pour le péché Évéré, il me paraît impossible de l'admettre, parce que les manuscrits ne séparent pas ce mot, comme tous les autres noms de péchés, ni ne l'accompagnent de l'appellatif *gunâh;* et, outre cela, la paraphrase indienne, du moins la seconde (recommencer le crime après avoir fait pénitence), coïncide tout à fait avec l'explication de l'Ez. Quant à la première partie, elle est tout à fait incohérente avec ce qui suit. Mais je demande ce qui nous empêche de prendre le mot اور (id est ابر) dans son sens propre de *supra, sur, outre?* Quant à *akhô*, nous sommes forcés de le prendre comme équivalent de ܐܚܪ; du moins dans toute la langue il n'y a pas d'autre mot, à ma connaissance, qui puisse lui être comparé pour la forme et pour la signification; qui, d'après la paraphrase indienne, est « faire d'autres péchés « différents des précédents. » Ce n'est pas le sens ordinaire de ܐܚܪ, *post*, mais bien celui du sémitique אחר. En persan moderne, il y a un rapport semblable d'acception dans le mot دیگر, qui originairement était *alter, alius*, d'où s'est développé le sens de *une autre fois, puis*. Le tout serait alors : « la récidive, outre tous les autres péchés; » et cette

addition complète d'une manière très-juste la confession, parce qu'ainsi aucun péché ne pourra se trouver exclus ou omis par négligence.

Si cette conjecture est admise, le commencement de la section s'explique très-facilement : *în añd âkhô pâo gunâh nâm*, ou ینند آخو پایه گناه نام چون مند رخت الخ. La traduction d'Anquetil, « Telle est la mesure, telle est la racine des péchés, » ne se justifie ni par un sens conséquent ni par la signification des mots. Dans l'énumération des péchés, il n'y a ni mention de la mesure ni de l'origine (ou racine) des actions mauvaises; mais seulement leur nom. Nous traduisons : « Ce sont les « noms des péchés d'un autre degré. » Je remarque seulement la manière d'écrire ۳پاو (*pâo*), où le troisième caractère doit être lu évidemment avec la valeur qu'il a isolément, ou plutôt comme ۱, avec lequel il est quelquefois confondu par des copistes inexacts. Pour le premier mot, dans l'écriture arabe, il faut lire اینند; l'*alif* aura été oublié par le copiste, à cause du dernier trait du chiffre ۳ qui précède.

Un autre passage se trouve dans le manusc. XII, supplément, pag. 182 : جان با باد آمیخته شود واخو با مینوان روان بهشت شود. (J'ai pris dans le même manuscrit, page 492, la correction با باد au lieu de با بـا, et celle de روان au lieu de ردان. Ici la glose donne même l'explication روانـه et شتاب.) Dans notre supposition, le sens est le suivant :

« L'âme (animale [1]) se mêle à l'air, et puis elle « s'en va tout de suite avec les célestes dans le « Behescht [2]. »

[1] جان est, dans le passage même, distingué d'une manière formelle du روان, qui est moralement imputable et passible de la récompense du Behescht ou des peines du Doujakh; tandis que le جان, purement élémentaire, retourne immédiatement dans les éléments, et puis dans le Behescht : زیرا که او هیچ گناه در تن نکرده است, où il est réservé jusqu'à la résurrection. On serait tenté de comparer ces paroles, quoique avec les distinctions nécessaires, avec celles de Manès dans son Trésor, cité par Evodius (*Augustin. Opp.* édit. Bened. VIII, p. 27, *de fide contra Manich.*) : « (Anima) suo purissimo aëri miscetur, ubi penitus ablutæ animæ « adscendunt ad lucidus naves, » etc.

[2] Je n'insiste pas sur l'explication des derniers mots que je viens de donner, et j'avoue que, dans la supposition que la glose mentionnée soit correcte, il serait plus régulier de lire ببهشت au lieu de بهشت, ce qui d'ailleurs n'est pas une correction trop hardie et pourrait facilement être admis. Mais ce qui me fait douter de l'exactitude de la glose, c'est que l'autre leçon, ردان, à laquelle la glose n'est pas applicable, donne un sens très-satisfaisant. Seulement il faut se permettre un moyen que j'ai tenté quelquefois dans des passages parsis ou persans; c'est de retraduire littéralement le texte en pehlvi, et de le traiter alors comme s'il était original. Notre phrase serait en pehlvi la suivante :

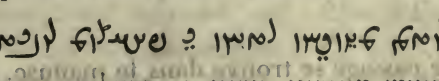

אאר רוטמן מינויאנן רטאנן י פאאלום רוביט

Ce qui signifierait : « Et puis elle s'en va avec les célestes, les « maîtres excellents; » c'est-à-dire les éléments, qui dans leur pureté sont *mainyu* et *ratû*. En zend, on dirait : *mat mainyabyô ratubyô vahistaêibyô*. La signification de مینو, pris même isolément, comme *élément*, a déjà été revendiquée pour le persan de l'*Ulémâ-i-Islam* par M. le baron Silvestre de Sacy, dans ses remarques intéressantes sur ce livre (*Journal des savants*, février 1832, pag. 85).

Or, si cette identité du mot آخر avec [illegible] est admise, elle nous donne une preuve assez forte pour la lecture des deux gutturales qui commencent le mot; mais elle paraît contredire ce que nous avons avancé sur la valeur du [illegible]. Il faut nécessairement admettre que le mot [illegible] ne vivait plus dans la langue parsie et qu'il a été introduit dans la traduction seulement d'après la manière dont on le lisait dans le pehlvi; et cette manière d'admettre des mots pehlvis, même avec une fausse lecture, dans le parsi, n'est pas du tout une simple supposition : outre que nous montrerons jusqu'à l'évidence, dans une section spéciale consacrée à plusieurs formes analogues, que le nom des Mehestans, qui figure tant de fois dans Anquetil et qui est employé par les Parses eux-mêmes, n'est qu'un malentendu sur un mot très-connu, nous en prendrons un autre que nous pourrons examiner isolément. Le mot [illegible] (מהנצינימנ) dérive, pour la forme et pour le sens, du thème zend [illegible] (cf. M. Burnouf, *Observations sur la Grammaire comparée de M. Bopp*, pag. 37); et quoique par cette étymologie la lecture du mot pehlvi [illegible], comme מרנץ soit suffisamment assurée, cependant les

On voit maintenant clairement d'où est venue la traduction [illegible]; car les Parses ayant oublié la signification primitive de [illegible], qui est incontestablement le zend *vahista*, le prennent toujours pour *paradis*, quelquefois à contresens.

Parses, en prenant ce mot, l'ont mal lu par un *vav :* ainsi on trouve [illegible] traduit ou plutôt transcrit par *maraôdjinîdhâr* (*Cod.* V, supplément, n° cardé du *Seroschyescht,* au commencement), et *maraotchinîdhâr* (*Cod.* V, fonds, *ibid.*), *marôtchinîdâr* (Minokhered, *Cod.* X, supplément, pag. 377), et en caractères arabes par مروچنی‌دار (*Cod.* XII, supplément, pag. 353). De même, s'il se trouve des formes comme زرتشت نوتر (*Cod.* XII, supplément, pag. 318) ou زرتشتی (*Cod.* XII, supplément, pag. 663), on ne peut les expliquer que par une erreur produite par l'orthographe pehlvie.

Nous revenons à notre lettre ל. Le mot [illegible] (فردا), lu d'après nous, serait מאאר, par conséquent ce serait évidemment le sémitique מחר : [illegible].

[illegible] est la particule prohibitive *ne, mâ* en zend. Transcrite comme nous le proposons, elle nous donnerait אר, qui ne se trouve pas, il est vrai, dans les langues sémitiques avec la même consonne, mais bien sous la forme אל, ce qui n'affaiblirait pas notre raisonnement, parce qu'en pehlvi les lettres *r* et *l* ne sont pas encore nettement distinguées, chose très-concevable dans une langue qui vient seulement de gagner le *l*, qui, comme on sait, n'existe pas encore en zend.

Si nous ajoutons encore que le ר est figuré à peu près sous la forme du ל dans les manuscrits hébreux des juifs persans, et plus anciennement dans les inscriptions de Kirmanschah, nous croi-

rons avoir rempli notre tâche à la satisfaction des savants.

II.

HOMONYMIE DES LETTRES. — SONS GUTTURAUX.

Une grande difficulté dans la lecture du pehlvi est causée par l'homonymie de quelques lettres, c'est-à-dire par les cas où deux sons sont exprimés par un seul signe. Cependant cette homonymie ne se rencontre pas aussi fréquemment qu'Anquetil l'a cru; et nous avons déjà signalé, dans l'examen de sa table, la cause qui lui a fait considérer, par exemple, ʊ comme exprimant *p*, *b* et *j*; ʊ, *t* et *d*; ʊ, *k* et *h*, etc.; mais il n'en est pas moins vrai qu'il nous reste quelques points que nous devons soumettre à un examen plus approfondi.

Prenons d'abord le grand Schiboleth du pehlvi, le signe ʊ. Quoique nous soyons parvenus à lui ôter son homonymie à la fin des mots, il lui reste encore la double valeur de *n* et de *v* pour le commencement et le milieu; et cependant nous croyons être en état de faire disparaître cette difficulté, avec une attention consciencieuse, par l'analyse et la comparaison linguistique. Je ferai ici une remarque qui nous servira encore pour d'autres cas; c'est que la langue pehlvie a déjà perdu cette vie développée que nous admirons dans les langues primitives; que la variété des changements à l'intérieur des mots a

cessé, de sorte que chaque mot se présente dans la langue avec un caractère d'immobilité presque absolue, et comme cristallisé; et il devient possible de le prendre, dans l'écriture même, comme un ensemble qui se distingue parfaitement de tous les autres. La lecture une fois trouvée, elle lui reste pour tous les monuments; et même on pourrait dire, en thèse générale, que, n'arrivât-on pas même à la lecture, la signification lui serait facilement assignée et assurée. Mais je pense que nous ne serons presque jamais obligés de recourir à cette extrémité. Si l'on faisait l'objection qu'il résulte de là une confusion de plusieurs mots, je répondrai d'abord que la loi de la formation des racines, en persan, exclut d'ordinaire l'une ou l'autre possibilité de lire; par exemple, si nous trouvons مرم, il faut nécessairement lire מורם, parce que מגרם est impossible. De même ש-ו-ק-פ ne pourrait jamais être lu שקנפט au lieu de שקופט. Une autre classe de mots, où une des deux lectures est exclue, est formée par ceux où l'une ou l'autre pourrait bien exister en persan, mais où elle n'existe pas, par exemple مگم (ممود), qu'on ne pourrait pas lire גמגט ou ומגט, parce que ni ومند ni ممند n'existent.

Ainsi il se trouve une certaine économie dans la langue qui abrège beaucoup notre travail; ou plutôt on devrait dire : parce que cette économie se trouve dans la langue, les Parses ont pu désigner les deux sons par une seule lettre sans

nuire trop gravement à l'intelligence; et il faut bien remarquer que l'intelligence du pehlvi a toujours subsisté, jusqu'à un certain point, chez les Parses, et qu'ils ont même employé cette langue dans les compositions écrites jusqu'à une époque très-moderne. Si ces écrits peuvent être reconnus tout de suite comme modernes, ce n'est certainement pas à cause de la confusion des lettres, mais plutôt à cause des formes persanes, qui y sont mêlées, et qui sont étrangères au pehlvi.

Un second moyen est l'existence du parsi ou pazend, qui, en excluant les mots sémitiques, a conservé la plupart des mots pehlvis d'origine arienne sous une forme changée d'après des lois assez constantes et que nous établirons dans la suite. Il y a des traductions parsies faites sur des originaux pehlvis; en outre il y a une quantité innombrable de passages parallèles, comme cela est inévitable dans une littérature liturgique et religieuse. A l'aide de tous ces moyens on peut assigner facilement à un mot pehlvi son correspondant parsi, qui ne se prête à aucune amphibologie d'écriture, et qui est traité alors d'après les lois générales de la comparaison linguistique.

Un dernier moyen capital, c'est qu'il s'est conservé une tradition écrite de la prononciation de la plupart des mots sémitiques et des mots ariens qui se sont le plus altérés dans le persan moderne [1].

[1] Cette tradition se trouve conservée dans les monuments suivants :

Nous respecterons toujours cette tradition; elle sera toujours notre premier point de départ et elle nous rendra des services inestimables. Mais il arrive quelquefois qu'elle est en contradiction avec elle-même ou qu'elle ne présente pas la possibilité d'une comparaison avec les langues voisines : dans ce cas une sage critique, nous l'espérons, guidera nos efforts, et le résultat trouvé nous justifiera par l'évidence.

Parcourons maintenant quelques exemples pour donner la vraie leçon du 1. ויין est lu et bien lu וינשנן, et non ניושנן, parce que c'est le persan بين (*vîn* en parsi). Maintenant cette valeur reste invariable partout où la racine ויי se trouve avec une

1° Le manuscrit XVII, supplément, contient un vocabulaire pehlvi dont chaque mot est accompagné de la transcription en caractères zends. Anquetil l'a donné presqu'en entier dans le *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 476 et suivantes;

2° Le vocabulaire d'anciens mots persans à la fin du *Farhang-i-Djihângîrî* (فصل مشتمل بر لغات زند و پازند ووستا), qui sont incorporés, mais éparpillés au milieu des mots persans modernes, dans le *Borhân-i-qâti*. La transcription est en caractères arabes et plus assurée encore par l'ordre alphabétique et l'épellation (ضبط). C'est en général la même tradition que celle du vocabulaire précédent, seulement tantôt augmentée, tantôt diminuée, et avec quelques variantes assez remarquables. Notre confiance dans ce manuscrit est augmentée notablement, puisque son auteur est probablement le savant Ardeschiri-Nushirvân, qui a composé le *Farhang-i-djihângîrî* pendant qu'il était à la cour du grand schah Akbar, à cette époque si remarquable par son mouvement politique, religieux et littéraire.

3° Les cent premières pages du Vendidad, dans le manuscrit I du fonds, sont accompagnées d'une glose persane, et outre cela

terminaison verbale ou de participe (par exemple [illegible], (*vînâ*, بينا); car aucune confusion n'est possible.

[illegible] et [illegible] ne seront pas lus דאינפט et מאופט, ce qui donnerait des mots inexplicables, mais דאיופט et מאנפט, d'après la tradition, qui est appuyée par l'étymologie zende *danghèus paitis* et *nĕmânô paitis*, et par les dérivés parsis *dihivaṭ* (ou *dèhivaṭ* ou دهيوود) et *mãnavat*. De même [illegible] et [illegible], une fois trouvés comme correspondants des mots zends *hudâo* et *dujdâo*, ne se liront plus אנדאק et דנשדאק, mais אודאק et דושדאק.

Nous allons donner quelques exemples où nous abandonnons la tradition.

encore, pour tous les mots un peu difficiles, d'une transcription en caractères zends.

4° On peut encore compter le vocabulaire zend-pehlvi (Anquetil, *Zend-Avesta*, t. II, p. 433 et suiv.). Quoique dans le manuscrit d'où Anquetil l'a tiré il n'y ait pas de transcription, on ne peut guère douter que la prononciation n'ait été écrite par Anquetil sous la dictée des Parses. Cela me paraît être manifeste par quelques méprises où Anquetil a rendu, sous la rubrique du pehlvi, le mot persan moderne en arabe (ce qui serait inconcevable s'il avait lu lui-même), mais très-facile à expliquer en supposant que, le Parse dictant la prononciation et la signification, Anquetil a introduit la valeur du mot au lieu de la transcription. Par exemple, p. 437, on trouve, comme équivalent du mot zend *anguhê*, le mot *dounia* (دنيا), qui n'est pas pehlvi, mais persan, ou plutôt arabe; page 469, *paiti* rendu par *bala* (بالا), ce qui est la traduction persane du pehlvi [illegible]; page 470, *peretu* rendu par *poul* (پول), au lieu de [illegible] (*vadarg* en parsi); page 471, *har* (هر), au lieu de [illegible], etc.

𐬨𐬀𐬥 signifie le *fils* et est lu *boman* dans la traduction d'Anquetil. (Vocabulaire, *Cod.* XVII.) Le mot n'est pas arien. Dans les langues sémitiques, nous n'en trouvons l'équivalent qu'en lisant le signe 𐬥 comme *n* et non pas comme *v;* car le mot est בן (le 𐬀 est le suffixe déjà mentionné). Or cette comparaison nous donnerait déjà le droit de regarder בנמן comme la véritable lecture; mais une autre tradition vient encore la confirmer, puisque le glossaire du *Farhang-i-djihângîrî* la donne explicitement : بمن با اول مفتوح بثانی زده و میم مکسور پسر باشد وآنرادیس نیز نامند (lisez پُس id est 𐬨𐬀𐬥); et, afin qu'il ne reste aucun doute sur la seconde lettre, je remarque que le mot est rangé sous la lettre *nun*, et l'on sait que notre *Farhang* classe les mots d'après le second caractère. Le *Borhân-i-qâti*, qui copie les mots anciens du *Farhang-i-djihângîrî*, mais souvent très-fautivement, a بخمین, où du moins la première partie du mot est sans altération.

𐬀𐬨𐬌𐬥 (œil) est lu *aïoman;* c'est évidemment le sémitique עין; par conséquent nous lisons אינמן.

𐬨𐬀𐬨𐬌𐬥 est lu *bopachman;* comme le simple 𐬨𐬌𐬥 est prononcé *napachman* par les Parses et que cette lecture seule donne la véritable origine, נפש, nous lisons aussi בנפשמן.

Voilà pour le 𐬥 initial et médial. Quand ce caractère doit terminer un mot, ou plutôt quand un mot finit, soit par un *vav*, soit par un *nun*, il n'y a

aucune confusion possible. Voici de quelle manière on est arrivé à cette distinction :

Si un mot doit se terminer par un *vav*, il est toujours accompagné d'une consonne, savoir :

1° ܘ. Par exemple ܣܛܘܒܘ (סטוב), de la racine zende ܣܛܘ, persan ستو, *reverentia, metus ;* ܣܪܘܒܘ (סרוב), de ܣܪܘ, *vox.*

2° ܕ. Surtout quand une consonne est rejetée, par exemple ܒܘܕܗܐ, du zend *baodha.*

3° Dans les autres cas, c'est un ܘ ; par exemple ܦܛܘܩ (פטוק).

Maintenant, pour qu'on ne dise pas que le ܐ est devenu médial et qu'il se prête par conséquent à une double lecture, je remarque que, dans le premier cas, le *n* est impossible, parce qu'il aurait dû être changé en *m*, et alors le mot serait écrit ܣܛܘܒܘ. Dans le dernier cas, le ܘ aurait été changé ܕ. Pour les exemples du deuxième numéro, ils sont très-rares; et, une fois qu'on a trouvé une lecture comme ܒܘܕܗܐ, بوى, il n'y a plus de confusion possible.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, pour lui et ses composés, c'est ܐܘ (אאו), zend *ahu*, qu'il faut noter; ܪܘܫܐܘ (רושאאו), ordinairement abrégé en ܪܘܫܘ, etc.

D'après ce que nous venons de dire, on aurait pu se dispenser d'indiquer spécialement si l'on veut lire *n* à la fin, et l'on fait cela en effet pour ܡܢ (מן)

comme préposition (מן, من) et comme affixe des noms [illegible] (ידמן), [illegible] (אינמן), etc. Mais, dans les autres cas, on a été plus loin et l'on a redoublé le ן pour lui donner la valeur de *n*: ceci, par exemple, arrive dans la terminaison ן (אן), qu'on trouve écrite, du moins dans les copies faites avec le plus de soin, ן, comme [illegible] (מלכאאנן), *reges;* [illegible] (מרטומאנן), *homines;* ן (אנן), *ille*, آن. Peut-être sera-t-on en droit de regarder ce redoublement, non-seulement comme un signe orthographique, mais comme un véritable signe acoustique pour exprimer un son analogue à celui de ان en parsi; mais cela serait toujours difficile à prononcer. De même on trouvera la syllabe *ûn* régulièrement écrite, à la fin, par trois ן; par exemple [illegible] (פראַרונן), *probitas* (*frârûñ* en parsi); [illegible] (איטונן), *sic*, *èdûñ* ايدون; [illegible] [1] (קונן); et la syllabe *în* par ان, par exemple [illegible] (אפנינן), *âfrîti;* [illegible] (סימינן), *argenteus*. Si le copiste, dans ces trois derniers cas, omet, comme cela arrive, le dernier trait, et qu'il écrive ן-ן-ן pour *ân*, *ûn*, *în*, le mot restera toujours le même et ne se prêtera à aucune amphibologie; mais dans les autres cas le redoublement est de rigueur, comme dans le mot [illegible] (le

[1] Anquetil (*Zend-Avesta*, t. II, p. 512) le traduit par *encrier;* mais ce n'est pas cette signification du mot نون qu'il faut prendre, mais bien l'autre de *nuni*.

pronom מַן, מַן, pour le distinguer de la préposition מִן, מִן, מִן), ainsi qu'après le מ de l'infinitif.

אזיטונטנן *videre.*

רמיטונטנן *jacere.*

ורטיטנן *vertere.*

Nous verrons tout à l'heure la cause pour laquelle les Parses ont insisté ici sur le redoublement du ו.

En effet le signe ו, en combinaison avec des lettres finales, a encore un autre rôle à jouer. Il se trouve d'abord ordinairement après un *t* final : (קריניט), (דאט), ou (אוראשיט). Rien, dans les langues voisines, n'indique la possibilité d'un *n* ou d'un *v;* et si nous ajoutons que toujours, si le mot est augmenté par une terminaison, le signe ו disparaît, par exemple , il deviendra manifeste que, loin d'avoir une valeur phonétique par lui-même, il ne sert qu'à modifier le son du *t* à la fin des mots. On sait que la même lettre souffre aussi, en zend, une certaine modification à la fin, qui est indiquée par une queue (ـع); et, en effet, dans un rouleau lithographié à Bombay où il se trouve un alphabet zend et pehlvi, on voit le ـع représenté par . En persan moderne, le د final, après une voyelle, comme au milieu entre deux voyelles, devrait tou-

jours être changé en la sifflante correspondante ﺯ; du moins c'est l'avis des meilleurs grammairiens (voyez Lumsden, *Persian gramm.* tom. I, pag. 25, 26; *Borhân-i-qâti,* pag. 4); et les plus anciens manuscrits l'observent religieusement, comme celui de l'Histoire de Tabari de la Bibliothèque du roi. (Voy. l'avertissement de M. Dubeux à sa traduction du Tabari, pag. xxx.) Seulement il reste à savoir de quelle manière on doit concevoir la modification du ﺩ par un ﺍ; si c'est un simple adoucissement, comme le regardent les Parses, qui l'expriment par un *d,* ou une aspiration, comme on l'a présumé pour le ﻫ zend, ou enfin une sibilation, comme dans le persan moderne. La question me paraît insoluble. Il est peut-être superflu de remarquer que le *n* sert aussi, dans d'autres langues, à adoucir la *tenuis*, comme en grec moderne *nt* remplace notre *d*. La même manière de désigner le *d* et d'autres lettres douces dans des noms étrangers a été remarquée par feu M. Reuvens dans les papyrus démotiques (voy. les Lettres à M. Letronne sur les papyrus bilingues, etc. du musée de Leyde, p. 74); mais ce qui cause plus d'embarras, c'est qu'on voit le petit trait recourbé (la Lettre n° 4) d'abord placé au-dessus du *k* pour former un *γ*, ensuite au-dessus du *t* pour former un *δ*, enfin au-dessous du *s* de l'alphabet hiératique de M. Champollion pour former un *ζ*.

Ce même ﺍ se trouve ajouté au ﻱ final, de sorte

qu'on doit écrire les exemples que nous avons cités plus haut [illegible], [illegible], etc. Si quelquefois Anquetil ou les Parses ont lu cette terminaison *uban* au lieu de *ûb*, ils ont eu tort, puisqu'au pluriel ou ailleurs, si une syllabe s'ajoute à la fin des mots, ce ۱ disparaît, par exemple [illegible] (סרובאנן), etc. Probablement ce ۱ signifie ici que la dernière lettre, qui est comme le *fulcrum* du *n* précédent, doit être prononcée plus mollement que le *b* ordinaire, se rapprochant du *vav*; de même qu'on trouve dans le parsi une fluctuation entre خوب et خوو, خسرو et خسروب. C'est absolument la même chose que dans le cas précédent; et il paraît que c'est une loi générale, ou du moins qui tend à devenir générale, dans les dialectes persans, que les articulations deviennent plus faibles à la fin des syllabes; d'où il suit immédiatement que ۱۳ et ۱۱, s'ils viennent à se placer avant une terminaison et par conséquent s'ils commencent la syllabe, regagnent leur valeur forte et naturelle.

Nous ferons encore quelques observations sur le ن. En lui-même il ne fait pas difficulté; réuni à un [illegible], il perd souvent son premier trait, sans causer d'ambiguïté; mais, comme ce n'est que négligence du copiste, nous ne l'employons pas ainsi. Réuni à un [illegible], il devrait être [illegible], et on le trouve sous cette forme; mais plus souvent les copistes l'ont contracté en [illegible], ce qui est aussi le signe de [illegible],

comme nous l'avons remarqué. Dans ce cas, c'est seulement la comparaison linguistique qui détermine la lecture, par exemple [illegible] doit être lu *apaït* et non *azaït*, puisque ce mot revient au parsi اوايد et au persan بايد; [illegible], *apnîn* et non *aznîn*, puisque c'est آفرين, *âfrî*.

Nous allons nous occuper maintenant du ه (א), qui représente les sons gutturaux dans leurs divers degrés, א, ה, ח. Quoiqu'il paraisse que les Parses ont désigné anciennement le ח par un ه avec un point en haut, cependant il n'en reste presque pas de traces dans nos manuscrits qui sont assez modernes. Il serait difficile de décider si dans la langue pehlvie, il y avait cette confusion de gutturales qui existait, par exemple, dans les dialectes galiléen, sabéen et hiérosolymitain; mais il est bien évident que, dans la formation de la langue qui précéda le persan moderne, il y avait une fluctuation de gutturales, de sorte que nous trouvons le même mot, en lui-même ou dans différentes dérivations, passant par toute l'échelle ou par deux degrés de la série des gutturales.

Ainsi nous voyons le *h* du nom Ahurô s'affaiblir en *spiritus lenis* dans اورمزد, se conserver dans هورمزد, et se condenser dans *Khurmuzda*, le premier des trente-trois Tœgris chez les Mogols, qui, d'après les recherches de M. Schmidt (*Forschungen im Gebiet der Bild. der Völker Mittelasiens*, p. 148), est le même que le Hormuzd du système parse.

Le mot *har* s'est délayé en *ar* dans le mot *Alburz* البرز, en pehlvi [illegible] ou [illegible], dont la première partie est bien le *harām* qui se trouve dans le passage du *Mitrayecht* cité par M. Burnouf (*Yaçna*, tom. I, éclaircissements, pag. lxvj), dérivé du mot hébreu הר, avec l'épithète *bĕrĕzaṭ*, qui en pehlvi se transforme en [illegible], ou avec la terminaison *în*, [illegible] (comme dans برزين مهر). Voyez aussi le *Vendidad*, pag. 486, édition lithographiée, et la traduction pehlvie dans le manuscrit I, fonds, pag. 823. Le *Minokhered* parsi, pag. 321, conserve encore l'aspiration zende *harburz*. Le même mot *har* se trouve dans les noms d'autres montagnes, comme dans celui d'*Aprasin*, ce qui n'est qu'une faute de copiste qu'Anquetil a mal à propos introduite dans la traduction du *Boundehesch*, en y ajoutant encore du sien. La seconde partie du mot est partout écrite [illegible], sans exception. Pour la syllabe qui commence, on trouve, il est vrai quelquefois, du moins dans le manuscrit unique de la Bibliothèque du roi, simplement un [illegible]; mais dans le passage classique (*Zend-Avesta*, tom. II, pag. 365; *Cod.* VII, supplément, pag. 166) on écrit [illegible], ce qui est tout simplement *mons Persicus;* et ce qui suit ne laisse pas de doute sur la signification de ce mot.

[illegible]

« Montem Arpârçîn vocant montem Persidis. »

Le dernier mot nous est déjà connu. [illegible] (קוף) revient au persan moderne کوه, et alterne avec un autre mot, [illegible] (גר), qui dérive du zend *gairi;* par exemple, la même montagne est nommée, p. 190, [illegible] : c'est une tautologie comme *il monte Gibello* des Siciliens, qui s'explique par l'oubli du mot ancien. [illegible] est exactement le *pârç* des inscriptions cunéiformes (cf. M. Burnouf, pag. 86) et le پارس des Persans actuels. Si Anquetil écrit (*Zend-Avesta*, tom. II, pag. 364) *Paresch*, il a tort; le manuscrit porte clairement [illegible] et non [illegible], ici (*Cod.* p. 165) comme partout ailleurs. Je remarque seulement encore que dans un passage du *Zend-Avesta* (tom. II, pag. 399; *Cod.* pag. 196) la montagne est appelée tout simplement [illegible], ce qui confirme notre explication.

Un affaiblissement pareil se trouve, en persan moderne, dans le mot شهر, qui devient شار et même شر, et dans plusieurs mots semblables.

Le mot [illegible] (אוזוארש, *huzvaresch*, nom de la langue pehlvie) me paraît de même appartenir à cette classe. Il se sépare tout naturellement en [illegible] (או), qui équivaut au *hu* zend (εὖ), et [illegible], qui est la forme pehlvie pour *zaothra* (sacrifice), et doit être prononcé par conséquent *zahr,* mot où l'aspiration s'est vocalisée, dans la prononciation actuelle, comme dans l'exemple précédent. Remarquons que le même affaiblissement se trouve aussi dans la

première syllabe, qui est devenue *ou* au lieu de *hou*, comme on le voit dans le passage suivant du manuscrit VII, fonds, pag. 106 : نه در کلام مانثر ونه در ازوارش ونه در کلام بزرکان دین ونه در کتابهای اهل فرس [1]. Cela explique aussi la forme زوارش; du moins il me paraît très-vraisemblable que l'auteur du *Kitâb-elfehrest*, cité par M. Quatremère (*Journal asiatique*, mars 1835, pag. 256), en parlant d'un alphabet زوارش, a désigné le pehlvi. Non-seulement l'identité des mots زوارش et ازوارش le prouve, mais aussi les deux mots qui sont allégués se trouvent dans notre langue : le بسرا, qui remplace گوشت, est le pehlvi [illegible], et لهما, pour نان, est [illegible].

Un fait analogue de ce changement de *hu* en *u* et de sa suppression totale se trouve dans le mot زبان, qui vient du pehlvi ۱۳۳۳ (אזוואנן), dérivé lui-même du zend *hizva*. Évidemment l'*i* zend a été ici changé en *u*, à cause de l'assonance avec le *vav* dans la syllabe suivante.

D'autres fluctuations se trouvent dans *tukhm* (۳۱۴), *tûm* : توم et دجه, دهه et هیچ, ایچ et هنیرث et خنرس, خوزستان et اهواز, خاك et هاك, هجیر et هجیر (cf. Lumsden, *Gram. of the pers. lang.* pag. 44).

[1] Ce passage est assez curieux, parce qu'il nous montre la série complète des langues ariennes. Le langage du *munthra* est le zend, l'*uzvaresch* le pehlvi, la langue *des chefs de la religion* le parsi, et enfin la langue du *peuple de la Perse* le persan moderne. Un peu plus loin, dans le même traité, on lit : پهلوی که ازوارش گویند.

Le mot zend *hvarë*, comme on sait, s'écrit en persan moderne هور et خور. A cette racine je rattache les deux mots [illegible] et [illegible] (אוראסאנן et אורוראנן), qui en pehlvi désignent l'orient et l'occident. Or, quoique le premier mot s'écrive régulièrement, en parsi, avec l'aspiration condensée خراسان, on trouve cependant pour le second l'affaiblissement اوروران dans le manuscrit XII, suppl. pag. 592 : تشتر خراسان سپاهود ستویش اوروران سپاهود ونتت نیمروز سپاهود هفتورنگ اواختر سپاهود[1] ce qui est pris du *Boundehesch* (*Cod.* VII, suppl. pag. 152; *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 349) :

[illegible]

« Taschter est le commandant de l'orient, Çatvîs « celui de l'occident, Venand celui du midi, Hafto- « reng celui du nord. »

Par là nous pouvons expliquer et corriger un passage assez curieux de Masudi (*Kitâb ettanbîh*, etc. *Notices et extraits*, tom. VIII, pag. 146) où il est dit que les Nabatéens divisent la terre habitable en quatre parties, l'est خراسان, l'ouest جزيران, le nord تاجيز, le midi يمترون. M. de Sacy, par une conjec-

[1] Le *vav* surmonté d'un cercle semblable au *djezma* présente en parsi un *vav* mobile.

ture évidente, a déjà changé le يمترون en نيمروج ou نيمروز, *le midi.* Il nous reste à expliquer les autres mots. خراسان, dans le sens d'*est,* est prouvé par le passage pehlvi et parsi[1]; تاجيز a seulement de faux points; mettez باختر, vous aurez la forme aphérétique pour اباختر, ce qui est la même chose que اواختر et qui signifie, comme [illegible] en pehlvi et *apâkhdhara* en zend (cf. M. Burnouf, *Yaçna,* éclaircissements, pag. cxj), le *nord.* Quant au dernier mot, جزيران, il faut d'abord réfléchir que, de la manière dont [illegible] est devenu خراسان, le mot [illegible] trouve son correspondant en خروران, ce qui n'est pas beaucoup éloigné du nom de جزيران que donne Masudi à l'*ouest,* et qui le devient encore moins si l'on emploie la substitution habituelle d'un *b* au lieu d'un *v,* ce qui nous donne la forme خربران.

Un autre mot, qui donne lieu à des observations intéressantes, c'est le zend *ahu,* qui s'écrit en pehlvi [illegible] ou, avec l'affixe [illegible], [illegible] (אאואנן), ce qui correspondrait à une forme zende *ahvana.* Cette forme se trouve toujours dans la traduction des mots *ahûm vahistĕm* (la demeure excellente), en pehlvi [illegible]. Quant à l'épithète pehlvie qui exprime le zend *vahista,* nous en traiterons bientôt; ici je remarque seulement que l'aspiration du mot pehlvi s'est fortement condensée en parsi,

[1] Comparez encore le *Farhang-i-djihângîrî,* dans la préface : بفرس قديم خراسان مشرق را ميگويند.

où l'on écrit *aqãn*, *akhãn*, اخوان, اخن et même خوان. Or maintenant on ne peut guère douter que de là vienne le mot persan خان (comme dans la formule خان ومان), خون ou خن [1], et d'une manière plus développée خانه [2].

Nous avons déjà eu occasion de citer, pour un autre fait, le mot *khuçrûb*, خسرو, dans lequel le *hu* zend, س pehlvi, est élevé en parsi à la forte aspiration *kh*. La même chose est arrivée à l'adjectif خُرّم, que je trouve écrit هورم dans l'*Afergan Rapitvan*, avec la glose خرم, et ailleurs souvent *hurâm;* de sorte qu'on ne peut pas douter que le mot ne soit composé de *hu*, bien, et de la racine *râm*, *delectari*. Le mot *hunar* (εὐανδρία) s'écrit aussi *qanar*

[1] Cf. *Farhang-i-djihângîri*, *v.* خن : خَن با اول مفتوح خانه‌را گویند وآنرا خان وخون نیز نامند.

[2] Comme ce même mot zend *ahu* signifie aussi *maître* (M. Burnouf, *Yaçna*, I, p. 50), on en pourrait peut-être faire dériver le mot assez curieux خونکار ou خوندکار, sur lequel M. de Sacy (Lettre à M. Boré, *Journal asiatique*, juin 1835, pag. 572) a fait des remarques ingénieuses. اهو, avec la terminaison وند (ۀۀ), formerait اهوۀۀۀ *ahuvand*, qui serait devenu خواند ou خوند, comme اهوان *ahvan* est devenu خوان ou خون. Un autre adjectif, formé du même mot avec un affixe de la même signification اهومند *ahuumand*, correspond au zend *ahamat*, et est spécial pour désigner la fonction royale, comme راتومند *ratumand*, zend *ratumat*, pour la fonction sacerdotale. Voyez le Commentaire pehlvi du Vispered, p. 7 de l'édition lithographiée. *Khondcar* signifierait alors l'*homme à l'œuvre majestueuse*.

ou *khanar* en parsi. Ne pourrait-on pas faire dériver de là le titre de Χαναράγγης que Procope (*de Bello Persico*, lib. I, chap. v) explique par στρατηγός [1]?

[1] Le passage de Procope est ainsi conçu : Παρελθὼν δὲ τῶν τις ἐν Πέρσαις λογίμων, ὄνομα μὲν ΓΟΥΣΑΝΑΣΤΑΔΗΣ, ΧΑΝΑΡΑΓΓΗΣ δὲ τὸ ἀξίωμα (εἴη δ'ἂν ἐν Πέρσαις στρατηγὸς τοῦτό γε) κ. τ. λ. La même épithète se trouve répétée au chapitre VI : Καὶ τόν μεν Γουσαναστάδην κλείνας τὸν ΑΔΕΡΓΟΥΔΟΥΝΒΑΔΗΝ ἀντ' αὐτοῦ καλεστήσατο ἐπὶ τῆς τοῦ Χαναράγγου ἀρχῆς, τόν δε Σεόσην ΑΔΡΑΣΤΑΔΑΡΑΝΣΑΛΑΝΗΝ εὐθὺς ἀνεῖπε. Δύναται δὲ τοῦτο τὸν ἐπὶ ἀρχαῖς τε ὁμοῦ καὶ στρατιώταις ἅπασιν ἐφεστῶτα. Quel est donc ce titre d'*adrastadaransalan*? Peut-être m'approuvera-t-on si je le transcris en pehlvi et en parsi par ارتیشتاران سالار *arathistârân çâlâr*, ارتیشتاران سالار, ce qui signifie le *chef de l'ordre guerrier*, du zend *rathaéstâo*, ou, d'après une autre déclinaison, *rathaéstârem* (cf. M. Burnouf, *Observations sur la Grammaire comparée de M. Bopp*, pag. 35). *Adergudunbad* est tout simplement آدر گده بد, *chef du Pyrée*. Quant au nom *gusanastad*, je ne puis m'empêcher de le regarder comme گوشان استاد, *chef des intendants royaux*, en supposant que le mot گوشان soit susceptible de la signification d'*ὦτα βασιλέως*. Il est vrai que je ne trouve ni dans le parsi, ni dans le pehlvi, exactement la même acception du mot *oreille* pour désigner une charge de cour; mais une conception au moins analogue s'offre à nous dans le commentaire pehlvi du *Khorchîd nyaich* (*Cod.* V, fonds, p. 16), où les épithètes de Mithra *hazaghra gaosô* et *baêvare tchachman* sont expliquées de la manière suivante : « Quant à l'épithète *ayant mille oreilles*, elle veut dire que mille Izeds lui (à Mithra) sont attribués, qui disent à Mithra : Entends ceci et entends cela; puis l'épithète *ayant dix mille yeux* signifie que Mithra est accompagné de dix mille Izeds qui lui disent : Vois ceci et vois cela. » Or, si un Ized appariteur a pu être appelé گوش, گوش, l'application du même mot à un serviteur du roi ne me paraît pas être forcée. Quant à l'explication pehlvie elle-même, elle présente une grande ressemblance avec le magnifique passage du *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 12, où il est dit qu'avec le soleil levant des centaines, des milliers d'Izeds apparaissent.

Le son et le sens en approchent beaucoup; et, quant à la syllabe *αγγης*, elle est évidemment le formatif ܢ ou ان, avec cette modification de la nasale pure en nasale palatale, que l'on trouve déjà en zend, dans les mots *qèñg, çtreñg* (M. Burnouf, *Yaçna*, I, mot. éclaircissements, pag. CXXXIX).

Mais nous ne nous contenterons pas seulement de signaler la fluctuation des gutturales, nous chercherons à établir des règles par lesquelles on puisse reconnaître, du moins pour un certain nombre de cas, si le signe ܐ est seulement *mater lectionis* ou s'il est une gutturale, et jusqu'à quel degré.

Si ܐ se trouve à la fin des mots, la comparaison philologique montrera toujours que c'est la voyelle *â* :

ܐܪܝܐ (אריא), *leo*, اوما
ܕܟܝܐ (דקיא), *purus*, وحما
ܛܠܒܐ (טלבא), *adeps*, اوحما

et une foule d'autres mots semblables, avec l'*alef* emphatique pris des langues araméennes. Pour les mots ariens, cette terminaison est excessivement rare, ܓܝܬܐ en zend *gaêtha*, گیتی.

Si ܐ, au milieu d'un mot arien, se trouve entre deux consonnes, il est *alef*, c'est-à-dire *â* long :

ܕܐܬܐ (דאט), *dâta*.
ܪܐܡ (ראם), *râm*.
ܢܡܐܢܐ (מאנן), *nĕmâna*.

Si l'on veut exprimer l'aspiration *ah* ou *akh*, on redouble le ه et l'on écrit هه :

بهر, (באאר) هه‌ر
تاخت, (טאאט) ته‌خت
چهر, (צאאר) چه‌ر

Pour les mots sémitiques on trouve quelquefois la même manière d'écrire, comme مه‌ح, מחר; mais ordinairement on omet le redoublement, tel que له‌م, לחם, ce qui tient peut-être à ce que les Persans ont reçu ces mots dans un état galiléen ou nabatéen, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est-à-dire dépourvus de la prononciation emphatique des gutturales.

De même qu'ici ه après un autre ه désigne une aspiration, il a le même rôle après toute autre voyelle : اه sera alors *ah*, يه *ih;* seulement l'aspiration sera plus forte avant une consonne forte, plus faible avant une consonne faible; par exemple, d'après l'analogie de تاخت *takht*, lisez آميخت *amikht*, آموخت *amukht*, تخمه *tukhmak*, هتخشان *hutukhchân* (en parsi *hutukhsân* هتخشان); mais plus doucement avant *r* (comme بهر, هه‌ر) : چيهر *tchihr* (*tchithra*), سپهر *çpihr* (سپهر), پول *puhr* (پول).

Si le ه est au commencement du mot, c'est à la

comparaison des langues à décider : ܗܘܪ *hur* (*hvarĕ*), ܐܗܪܡܢ *ahrman* (اهرمن), ܗܬ *hât* (*hâtô*[1]), ܗܬܘ, אה(ח)פרונטנן (ـــــــــــ), ܐܢܒܡܢ, אנבמן (צנב), ܐܡܝܐ אה(ח)טיא (חץ), ܐܡܪ, אה(ח)מרא (ـــــــــــ).

[1] Si Anquetil (*Zend-Avesta*, t. I, 2e part. p. 74) a fait dériver de ce mot le persan *had*, mesure, borne, il a eu tort, et M. Burnouf (*Yaçna*, tom. I, pag. 107) a rejeté justement la signification qui était assignée par Anquetil au terme zend, en vertu de cette étymologie. Le mot *had* n'est évidemment autre chose que l'arabe حد, qui a passé en Perse. On chercherait vainement ce mot dans le véritable parsi.

LETTRES
sur la
Numismatique arabe.

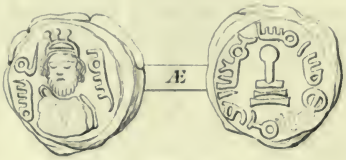

Cabinet du Roi.

Cab^t de M^r le Mis de Lagoy.

Dembour.

MONNAIES
Frappées en l'année 30 de l'Hégire

(1re Lettre.)

LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut de France.

I.

Monsieur,

Vous m'avez gracieusement permis de recourir à vos lumières toutes les fois que dans l'étude de la numismatique musulmane je me trouverais arrêté par des faits dont l'appréciation définitive revient de droit au successeur de l'illustre Silvestre de Sacy. Vous avez daigné m'encourager et me promettre un bienveillant secours, sans lequel je ferais souvent fausse route en cherchant à suivre de bien loin les traces des Tychsen, des Adler, des Castiglioni, des Marsden et des Frœhn; je profiterai donc avec une vive reconnaissance de la permission que vous avez bien voulu m'accorder, et j'aurai l'honneur de vous adresser successivement plusieurs lettres sur les origines de la numismatique arabe. Heureux si je puis contribuer à rendre un

peu plus complets les documents que nous possédons déjà sur ce sujet intéressant.

Je viens dès aujourd'hui vous soumettre, je n'ose pas dire mon opinion, mais bien mes doutes sur un point fondamental que l'on pouvait croire depuis longtemps éclairci, et qu'un savant piémontais, M. Gianantonio Arri, membre de l'Académie royale de Turin, a remis tout récemment en discussion. C'est à vous, monsieur, qu'il appartient de juger en dernier ressort cette question de doctrine; et si je défends mal l'opinion qui me paraît bonne, vous écouterez avec l'indulgence du maître les réflexions du disciple.

Il s'agit d'une formule que les plus anciennes monnaies des khalifés offrent fréquemment, et sous trois formes différentes; soit مما امر به, soit امر به, soit enfin امـــر simplement. Remarquons d'abord avec Castiglioni que l'usage de cette formule n'est pas exclusivement propre aux monnaies, et que l'on pourrait au besoin citer bon nombre de monuments qui la présentent. Je me bornerai à mentionner ici l'inscription cufique de la mosquée de Cordoue rapportée par M. le comte Alexandre de Laborde dans son magnifique ouvrage sur l'Espagne (t. II, description de l'Andalousie, p. 10 et 11), et celle des tours de Diarbekr publiée par Niebuhr (*Voyage*, t. II, pl. XLIX). Dans l'inscription de Cordoue, le nom d'Almostanser-Billah, qui a ordonné à son chancelier Djafar d'élever la mosquée, est accompagné de la formule امر بعمله, et le nom du direc-

teur des travaux, Djaâfar, se trouve précédé de cette autre formule, على ايدى, *sous la direction de.*

Voyons ce que les auteurs ont dit jusqu'ici de la formule مما امر به.

Tychsen rapporte l'ordre dont il est question à la fabrication même de la monnaie, mais il suppose qu'il faut sous-entendre الخليفه lorsqu'il s'agit d'un personnage autre que le khalife lui-même. Dans le cas de l'inscription de Diarbekr, la formule مما امر بعمله est rendue par Adler et Fræhn de la manière suivante : *De eo quod jussit construi.* Étendant cette leçon à la formule مما امر به que nous trouvons sur les monnaies cufiques, ils concluent qu'il faut traduire ces trois mots par *ex his quæ cudi jussit* ou *jussus est,* selon que le verbe est pris à l'actif ou au passif. Castiglioni, Marsden traduisent de la même manière. En résumé, tous sont d'accord sur ce point que la formule en question a trait à la pièce qui la porte et à celui qui l'a fait frapper.

Cette interprétation ne paraissait pas devoir soulever de contestation, lorsque M. l'abbé Arri, en écrivant pour les Mémoires de l'Académie royale de Turin (t. XXXIX, année 1836) un travail plein d'érudition sur bon nombre de monnaies cufiques inédites, a profité de la rencontre de la formule مما امر به pour examiner longuement la valeur du sens attribué jusqu'à ce jour à cette formule; puis pour chercher à démontrer qu'avant lui tout le monde s'est trompé, et que le véritable sens diffère en tout de celui que l'on avait généralement admis.

Je vais rapporter successivement tous les raisonnements sur lesquels M. Arri appuie sa théorie, et je m'efforcerai de lui disputer le terrain pied à pied; puis enfin, à l'aide d'une charmante monnaie publiée mais *incomprise* par Adler et Marsden [1], j'espère établir qu'il faut de toute nécessité revenir au sens le plus simple, le plus naturel, c'est-à-dire à celui que vous-même, monsieur, vous avez adopté.

M. Arri, après avoir rappelé le sens admis par ses devanciers, s'exprime ainsi : « Verùm quùm « nullus unquam dubitaverit quin chalifarum numi, « ii nempè in quibus ipsorum tantummodo nomen « ac tituli leguntur, eorum voluntate ac jussu in lu- « cem prodierint, hinc fit ut saltem hisce in numis « frustranea ac vana dicenda sit formula illa de jussu « numi cudendi exposita. Igitur in primis quæren- « dum est utrùm in numis chalifarum voces illas « aliâ possimus ratione declarare. »

Si c'était là l'unique raison qui nécessitât la recherche d'un sens nouveau pour la formule مما امر

[1] Marsden a donné (*Num. orient. illustrata*, pl. XVII, fig. ccc) une excellente figure d'une pièce en tout semblable à celle du cabinet du Roi dont je parlerai plus loin; mais ne s'étant pas aperçu du renversement de la légende, ce savant orientaliste a dû renoncer à l'expliquer. Je transcris le passage de son livre relatif à cette monnaie :

« A seventh is much more obscure than the preceding, not only « in the representation of the human figure (if such were intended) « but in the legends also, which although in a state of complete « preservation, are to me inexplicable, with the exception of the words في سنة, *in annò*, and a third that may be read خمس 5. »

به, elle serait bien faible. Rappelons-nous le mode d'émission des monnaies de l'empire romain : la fabrication des espèces de cuivre dépendait du sénat; il fallait pour la commencer un *senatûs-consultum;* c'était là un fait patent, connu de tout le monde, incontesté : et cependant il n'y a pas un seul sesterce, demi-sesterce ou as du haut empire qui ne porte les deux lettres S. C., *senatûs-consulto,* indices de l'autorité à laquelle appartenait la fabrication de ces espèces, indices par conséquent tout aussi inutiles que les mots مما امر به, s'ils sont relatifs à l'émission de la monnaie.

Si l'on m'objectait ici qu'il ne s'agit pas sur les monnaies romaines d'un ordre, mais d'une espèce de consentement du sénat, je répondrais en citant la précieuse monnaie de Richiaire, roi des Suèves, publiée par M. Mionnet, et qui porte la légende formelle IVSSV RICHIARII REGES (*sic*) au revers de l'effigie d'Honorius, accompagnée de la légende impériale. Voilà, il faut en convenir, une pièce qui, à la langue près dans laquelle les légendes sont écrites, a une bien grande analogie avec la plupart des pièces arabes qui présentent la formule مما امر به.

Suivons M. Arri.

« Præcipua difficultas in eo est sita quòd vox ما « vulgo ad res vel inanimatas vel ratione destitutas « a grammaticis coarctetur, ita ut مما (من ما) nihil « aliud sonare videatur nisi : ex illo quòd. »

C'est là une vérité grammaticale qu'il demeurera,

je crois, impossible d'infirmer. Je suis loin malheureusement de posséder à fond l'arabe littéral; mais, sans même posséder à fond l'arabe vulgaire, j'ai assez d'habitude de parler cette langue pour ne pouvoir en aucune façon admettre que le mot ما puisse se rapporter à Dieu considéré comme être animé.

Remarquons ici que les légendes des monnaies arabes sont de deux classes bien distinctes; les légendes religieuses, extraites du Coran, et par suite du style le plus relevé; puis les légendes nominales, et par suite, du style vulgaire, à la portée de tout le monde. Ce principe une fois admis, il devient difficile de croire que le mot ما reçoive, dans la légende vulgaire d'une monnaie courante, un sens tout à fait exceptionnel, et si difficile à saisir, qu'un seul orientaliste jusqu'ici aurait eu le bonheur d'y parvenir. Je dis *exceptionnel,* car M. Arri, pour étayer son raisonnement, cite des versets des surates XCI et XCII, où le mot ما doit bien, en essence, se rapporter à Dieu, mais *à la lettre* doit se traduire par *ce que;* je n'en veux pour preuve que le premier des versets cités (sur. XCI, v. 5) : والسما وما بنيها. Je ne puis traduire ceci que de la manière suivante : « Par le ciel et ce qui l'a créé. » Très-certainement, si Mahomet eût voulu désigner explicitement Dieu par le mot ما de sa phrase, il n'eût pas commencé par nommer le ciel; il eût dit : والله والسما التى بنيها. Ici Mahomet parle aux yeux pour pénétrer jusqu'à l'esprit; c'est le ciel qu'il montre

pour arriver à ce qui l'a créé, à Dieu, en un mot. Même remarque pour les versets suivants (sur. XCI, v. 6, 7); والارض وما طحيها ; ونفس وما سويها, et (sur. XCII, v. 3) وما خلق الذكر والانثى.

D'ailleurs ces deux surates sont écrites en prose rimée, et le cadre d'un membre de phrase peut devenir étroit lorsque l'auteur en écrit six de suite à double rime constante, comme cela a lieu dans la surate XCI.

En définitive, je ne pense pas qu'il soit possible de traduire, comme le fait le savant piémontais, par *cœlum* et *qui fabricavit illud*, mais bien par *per cœlum* et *quod fabricavit illud*. Ainsi des autres versets cités.

Je poursuis.

« Itaque prima formulæ illius vox مما optimè ver-
« titur *a quo* vel *ex quo* (Deo). »

La préposition من est essentiellement positive; elle équivaut à la seule particule latine *ex* et à notre particule française *de*. Celle-ci peut comporter trois sens différents : elle est partitive, et alors son équivalent arabe est من; elle est relative, et alors elle se rend par عن; ou enfin elle indique le lieu, et alors elle est reproduite par ب. Un Arabe ne dira jamais سمعت منك ان, mais bien سمعت عنك ان.

Donc le mot contracté مما se compose d'une particule positive, من, et d'une particule pronominale qui ne saurait représenter qu'un objet inanimé. Il faut donc traduire littéralement par *de ce que*, *ex eo quod*.

Continuons notre analyse comparative. M. Arri ajoute :

« Quùmque nullam involvat difficultatem vox امر « quæ revocata ad vim quam voci امير tribuimus, « significat emiratum tenuit — jussit — imperavit. « (Illam scilicet exercuit potestatem quam ipse ti- « tulus innuit.) »

Le sens vulgaire du verbe امر est *ordonner*, et non *être émir*. Je doute fort que l'on puisse citer de nombreux passages où le mot امر recevrait tout naturellement ce sens étendu. D'ailleurs admettons un moment que le mot امر ait la valeur كان اميرا, que penserons-nous d'une phrase telle que celle-ci (je cite une légende prise pour exemple par M. Arri) : مما امر به الامير عبد الملك بن يزيد, qui devient alors l'équivalente de celle-ci : مما كان اميرا به الامير عبد الملك بن يزيد. Le mot الامير, qui précède le nom d'Abdallah ben-Iezid, n'est-il pas suffisant pour exprimer que ce personnage était émir? A quoi sert l'autre? Si la seule intention de celui qui a fait frapper la pièce était de marquer qu'il tenait sa puissance de Dieu, n'était-il pas tout naturel, puisqu'il s'agissait de la légende vulgaire, d'y parler comme tout le monde et d'écrire simplement بامر الله الامير عبد الله بن يزيد.

Le mot الله est sacré. Tout bon musulman ne saurait le prononcer assez souvent; et voilà que le chef de la religion, le vicaire du prophète, le khalife lui-même, aurait torturé sa langue habituelle pour éviter d'écrire le mot الله. Cela est-il probable?

Donc امر ne peut signifier que *jussit* ou *jussus est*, suivant qu'on voudra prendre le verbe dans le sens actif ou dans le sens passif.

Poursuivons.

« Restat ut in significationem vocis به inquira-
« mus. Hæc porro jure redditur *cum eo* (vel *ipso*)
« aut *per eum* aut *in eo* (Deo), quem disertum sen-
« sum præbet in numis iis Abbasidicis, qui vocibus
« لله و به inscripti sunt. Ex quibus consequitur for-
« mulæ nostræ voces ما et به de Deo, uti dictum
« est, exponendas esse. »

Certainement, dans l'exemple cité, به veut parfaitement dire *par lui* (Dieu). Si nous lui donnons ici le même sens (et notons que c'est le seul régulier, en admettant qu'il s'agisse de Dieu, puisque *avec lui* serait dans ce cas nécessairement rendu par معه)[1], voilà la même valeur donnée aux particules من et ب dans la même phrase; car *a quo* et *per eum* sont bien identiques. La traduction de به par *in eo* n'est pas plus naturelle que par *cum eo*. Nous sommes donc, en dernière analyse, amenés à ne pouvoir traduire mot à mot que par : *de ce qu'il a ordonné* (ou été ordonné) *de le faire*; car ici encore il faut bien remarquer la manière dont le verbe امر se construit avec ses régimes directs et indirects : on dit امر احدًا بشى. Pas de particule

[1] Lorsqu'il s'agit d'objets inanimés, notre préposition *avec* se rend bien par ب; ainsi l'on dira correctement كتب بالقلم; mais dès qu'il s'agit d'un être animé, l'emploi de ب pour *avec* devient plus que rare.

adjonctive au régime direct, qui est un objet animé; mais toujours l'affixe ب au régime indirect, c'est-à-dire à la chose ordonnée, à l'action qu'on ordonne d'accomplir. La formule امر بعمله, relative à la mosquée de Cordoue, me servira d'exemple, et je n'en donnerai pas d'autre, parce qu'il est aussi concluant que possible.

M. Arri, rapportant ensuite d'une manière rapide les événements de la révolution qui en 130 et 131 de l'hégire mit les Abbassides sur le trône des Ommiades, montre que l'émir Abou-Moslem, gouverneur du Khoraçan, se trouvait tellement souverain de fait, qu'il n'avait à demander à personne la permission de faire frapper la monnaie en son nom. Par suite du raisonnement relatif aux pièces des khalifes avec la formule مما امر به, il conclut que pour Abou-Moslem lui-même cette formule ne peut pas concerner l'ordre de frapper la monnaie qui la porte, puisqu'elle n'apprenait rien à personne. Il ajoute que M. Fraehn, admettant toujours que le verbe امر est au passif, reconnaît ici qu'il ne peut être question d'un ordre du khalife, mais peut-être bien de Dieu; et cette dernière concordance d'opinion sur un fait isolé donne à M. Arri la conviction entière qu'il ne peut être question de l'ordre de frapper la monnaie; en conséquence il traduit la légende de la monnaie d'Abou-Moslem, conçue en ces termes : بسم الله مما امر به ابو مسلم امير, « In nomine Dei a quo imperavit, « cum ipso Abou-Moslem emir; » tandis que d'après

l'analyse grammaticale il y a réellement et il ne peut y avoir que « In nomine Dei; ex eo quod jussit « fieri Abou-Moslem emir. »

Je m'abstiendrai de suivre plus longtemps pas à pas M. Arri dans la discussion par laquelle il s'efforce de soumettre à son système d'interprétation les légendes assez embarrassantes où la formule مما امر به se trouve intercalée entre le nom du khalife et celui de son fils. Rejetant toujours la possibilité de trouver sur les monnaies la mention d'un ordre de les frapper émané du khalife lui-même, il ajoute que les mots مما امر به ne peuvent en aucune façon concerner un ordre donné par le fils du khalife, puisque quelquefois le fils nommé en société avec le khalife est encore dans la plus tendre enfance. Ainsi il cite Mohammed-Amyn, fils d'Errachyd, qui, à peine âgé de trois ans, se trouve compris dans la légende suivante d'une pièce de l'année 172 :

محمد رسول الله الخليفة الرشيد مما امر به محمد بن
امير المومنين

De l'impossibilité où se trouvait alors Mohammed-Amyn de donner l'ordre de battre monnaie, M. Arri conclut que la légende précitée doit être ponctuée et traduite ainsi qu'il suit : « Mohammed « est legatus Dei; chalifa est Rachid ab illo a quo « imperavit cum eo; Mohammed est filius emiri « credentium; » tandis qu'il est tout simple de traduire : « Mohammed est legatus Dei; chalifa est

« Rachid; ex eo quod jussit fieri Mohammed filius « emiri credentium. »

Reste maintenant à se rendre compte de la présence d'un ordre qui devait émaner d'un enfant incapable de le donner. Le droit de fabriquer des espèces d'or et d'argent était réservé aux khalifes; mais l'enfant qu'ils désignaient pour leur successeur y participait aussitôt. Chez les Grecs, le fils de l'empereur une fois proclamé *Auguste*, avait droit d'effigie sur les monnaies de l'état, quelque jeune qu'il fût. Il est facile de s'en convaincre par la seule inspection des monnaies d'Héraclius en société avec son fils Héraclius Constantin. Chez les khalifes, les mêmes droits devaient se manifester par des moyens analogues. Pouvoir ordonner la fabrication de la monnaie d'or et d'argent, c'était avoir l'autorité suprême. Qu'y a-t-il donc d'étrange à ce que ce pouvoir ait été constaté en toutes lettres sur les monnaies? Le khalife régnant venait-il à désigner un de ses fils pour son successeur, le droit d'ordonner l'émission des espèces d'or et d'argent lui était dévolu, qu'il pût ou non en faire usage, dans toute l'acception du mot. N'est-il pas alors tout naturel de voir cette prérogative de la souveraineté constatée sur les monnaies; et les officiers monétaires n'étaient-ils pas certains de plaire à leur maître futur en accolant à son nom la formule indicative de la toute-puissance?

Donc, en résumé, la traduction donnée par M. Arri pour la légende précitée est moins simple,

moins naturelle que celle que presque tout le monde avait adoptée jusqu'ici; donc elle ne doit pas lui être préférée.

Quelquefois, sur les monnaies des Abbassides, la formule dont nous venons de nous occuper est écourtée et réduite à امر به; d'autres fois il n'en reste plus que le seul mot امر. Dans le premier cas, M. Arri admet que l'absence du mot بما témoigne suffisamment que le personnage qui a fait frapper la pièce était un personnage secondaire; qu'on ne pouvait plus affirmer qu'il tenait sa puissance immédiatement de Dieu; en un mot, que ce n'était plus un souverain par la grâce de Dieu. Cependant nous avons vu que به, rapporté à Dieu, ne pouvait signifier *cum eo*, mais seulement *per eum :* l'absence du mot بما ne ferait donc rien au sens, et il y aurait également ici une indication précise d'une autorité émanant de Dieu seul.

M. Arri donne enfin pour exemple de la formule simple امر une pièce très-remarquable déjà publiée par M. Castiglioni (pl. I, fig. 7), sur laquelle celui-ci lisait بسم الله الامير هشام بن عمرو بالموصل. Sur l'exemplaire de M. Arri, il y a très-certainement امر الامير هشام بن عمرو بالموصل, qu'il traduit ainsi que nous par « Jussit el-emir-Hecham ben-Amrou « in-Moussoul, » avec cette différence, qu'il attribue au verbe *jussit* le sens *fuit emir,* tandis que nous n'y voyons que *jussit.* J'ai déjà fait voir l'étrangeté d'une phrase ainsi conçue : « Fuit emyr Emir-He- « cham ben-Amrou in-Moussoul; » aussi me borne-

rai-je à une seule observation que me suggère le passage suivant : « Felicius enim ac saniori viâ « grammaticæ consultum itur, dit M. Arri, voces « امر et بالموصل consociando, quam inter eas defec- « tum prætexendo verborum, ex. gâ. *jussit cudi hunc « fals in-Mossoul.* » La langue arabe n'admet pas facilement le rejet du régime indirect loin du verbe auquel il est lié; et si le sens proposé par M. Arri était le véritable, très-certainement la légende serait écrite ainsi : امر بالموصل الامير هشام بن عمرو. Donc, ici encore, le système de M. Arri me paraît en défaut.

Voilà pour trois mots une discussion bien longue et bien fatigante, monsieur; aussi je me hâte de la terminer en exposant le meilleur de tous mes arguments, argument de bronze, et qu'il sera, je crois, difficile d'éluder. Il existe au cabinet du Roi et dans la riche collection numismatique de M. le marquis de Lagoy deux pièces qui, je l'espère, trancheront définitivement la question relative à la formule بما امر به.

Ces deux pièces sont semblables, à cela près que sur celle du cabinet du Roi la légende du revers est rétrograde, par une incorrection de gravure dont les exemples sont fréquents sur les monnaies grecques et romaines. Ces deux jolies pièces se complétant l'une par l'autre, je n'ai pu me dispenser d'en joindre les figures à cette lettre. Au droit, on voit un buste de face, fortement barbu, revêtu du costume impérial tel que le portent Héraclius et les

princes de sa famille, mais ayant sur la tête un diadème orné d'une gerbe de pierreries au lieu d'une croix. A droite et à gauche, on lit : في سنة ثمنين, *in anno* 80. Au revers, paraît dans le champ une figure analogue au Φ placé sur des degrés des monnaies frappées en Palestine par les premiers khalifes Ommiades, monnaies dont je vous demande la permission de vous entretenir prochainement. Autour on lit : بسم الله هذا امر به النعمن « In nomine Dei *hoc* jussit fieri El-naâmen. »

Est-il possible d'expliquer ces mots formels هذا امر به avec le système de M. Arri? Leur explication n'est-elle pas au contraire simple et immédiate, si l'on admet qu'il s'agit de la monnaie, et pourrait-on admettre autre chose?

Ces deux pièces curieuses ont été frappées dans l'année 80 de l'hégire, et par conséquent sous le khalifat d'Abd-el-malek; elles l'ont été par un personnage nommé El-naâmen. Mais quel était ce personnage? Ce ne peut être ni un gouverneur de l'Égypte, puisqu'en 80 ce poste était occupé par Abd-el-aziz ben-Merouan, frère du khalife Abd-el-malek, ni un gouverneur de l'Irak, puisqu'en 80 El-hedjadj ben-Iousef en remplissait les fonctions. Malheureusement les livres me manquent, et je ne pourrais parvenir à connaître la véritable position de cet El-naâmen en 80. Je n'ajouterai plus qu'un seul mot, c'est qu'El-macyn mentionne, vers l'année 61 (c'est-à-dire dix-neuf ans seulement avant l'émission de notre pièce), un certain El-naâmen

ben-Bassr-el-medynii, gouverneur de Koufah, que le khalife Yazid révoqua de ses fonctions et remplaça par Abd-allah ben-Zaïd pendant la guerre qu'il fit au prétendant El-Haçan ben-Aly, en faveur duquel la population de Koufah s'était prononcée. C'est à vous encore, monsieur, qu'il appartient d'éclaircir ce point historique, et de nous fixer définitivement sur l'origine de ces jolis petits monuments arabes.

Veuillez, etc.

Fr. de Saulcy,
Capitaine d'artillerie.

P. S. Cette lettre était rédigée lorsque j'ai eu la vive satisfaction de rencontrer à Paris M. l'abbé Arri, qu'une publication des plus importantes amène en France. Il m'a donc été permis de causer avec ce savant du point philologique que je viens de discuter. Je suis heureux de pouvoir exprimer ici à M. Arri toute la reconnaissance que je ressens pour la bienveillance avec laquelle il a constamment accueilli mes objections, en me pressant lui-même de faire paraître mon travail. Si, en définitive, nous ne sommes pas demeurés d'accord sur tous les points, nous avons au moins constaté la nécessité d'examiner sérieusement la question. Espérons qu'elle attirera l'attention des orientalistes, et que bientôt nous verrons surgir d'autres opinions qui amèneront sans doute à une solution complétement satisfaisante.

Metz, 10 janvier 1839.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 mars 1839.

M. le ministre des affaires étrangères transmet au conseil un manuscrit berbère dont M. W. Hodgson, de Washington, fait hommage à la Société. Les remercîments du conseil seront transmis à M. Hodgson et au ministre des affaires étrangères.

MM. Dulac et J. Pharaon écrivent au conseil pour lui faire hommage des deux premières livraisons de leurs Études sur les législations anciennes et modernes. Les remercîments de la Société seront adressés aux auteurs.

M. Scipion Marin, sur le point de partir pour l'Abyssinie avec l'expédition que doit y envoyer le pacha d'Égypte, écrit au conseil pour lui offrir de faire telles recherches que la Société jugera convenable de lui indiquer.

M. E. Marcella écrit au conseil pour lui demander que sa méthode systématique d'enseignement appliquée au grec ancien et moderne soit l'objet d'un examen fait dans le sein du conseil. La méthode de M. Marcella et le mémoire manuscrit qui l'accompagne sont renvoyés à l'examen de M. Stahl.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 mars 1839.

Par M. le ministre des affaires étrangères. Un manuscrit berbère que lui a adressé M. W. Hodgson, de Washington.

Par l'auteur. *Hammer's Gemäldesaal*, vierter Band. In-8°.

Par MM. les conservateurs de la Bibliothèque royale. *Première lettre des conservateurs de la Bibliothèque royale à M. le ministre de l'instruction publique.*

Par l'auteur. *Mémoire sur l'organisation intérieure des écoles chinoises*, par M. Bazin aîné.

Par l'auteur. *Notice sur un monument arabe conservé à Pise*, par M. J. J. Marcel.

Par les éditeurs et rédacteurs :

Journal de l'Institut historique; 52e livraison. Novembre.

Bulletin de la Société de géographie; 2e série, tome IX, n° 61. Janvier.

LETTRE DE M. D'ABBADIE A M. GARCIN DE TASSY.

Monsieur,

Vous fûtes si obligeant pour moi en me prêtant des livres lorsque j'écrivais mon essai sur la langue euskarienne, que je me permettrai de vous choisir pour mon correspondant, aujourd'hui surtout que j'ai quelques nouvelles qui pourront intéresser la Société asiatique.

Je ne vous rendrai pas compte de mes travaux sur les langues de l'Afrique orientale, parce que j'en ai déjà parlé à M. Jomard dans une lettre destinée à être communiquée à la Société de Géographie. Je crois avoir démontré que le groupe de langues *Amharñă, Ilmormă, Somāliad, Chahay,*

Tăltăl, etc. dérive immédiatement de la famille sémitique, sans en avoir cependant tous les caractères. La langue *Hhăbăbi* jusqu'ici inconnue, doit être placée à côté de celle du Tōgray (ትግሬ), qui est elle-même un dialecte de l'ancienne langue d'Éthiopie, dont l'affinité avec la langue himyarique vient d'être démontrée par le voyage du lieutenant Wellstead. Vous savez que l'éthiopien a trois *h* dont les orientalistes ont été assez embarrassés ; car si le *hoi* (ሀ) est le ه arabe, et si le *haut* (ሐ) paraît se rapporter au ح, on ne sait que faire du *harm* (ኀ) ; d'autant plus que les Abyssins prononcent ces trois lettres de la même manière. Je suis fort tenté de croire que ce dernier caractère fut approprié à un *h sui generis*, encore familier aux habitants du Tōgray, et que je vous ferai entendre à mon arrivée à Paris. Le *dăbtăra* qui traduisait les évangiles dans la langue du Tōgray, sous les yeux des missionnaires anglais, a inventé pour cet *h* la nouvelle lettre ሕ. De même, ne sachant ce que veut dire l'*aïn* éthiopien (ዐ), il a inventé le caractère ኣ comme modification de l'*alph* éthiopien. Les Abyssins usent fort largement de cette facilité d'inventer des lettres nouvelles. Dans le pays de *Chăwă*, où l'on écrit la langue *Ilmormă*, ou langue des *Gallas*, on a inventé une nouvelle lettre dérivée du *r* (ር) éthiopien, pour une consonne particulière qui tient le milieu entre le *d* et le *r*, et ressemble au *d cérébral* de la langue du Guzerati.

Vous n'apprendrez pas sans intérêt que la grammaire *Amharña* (ou Amharique) du R. M. Blumhardt sera bientôt publiée en Angleterre, avec un vocabulaire d'environ six mille mots. Cet ouvrage ravivera, je l'espère, les études éthiopiennes un peu négligées depuis Ludolf. Maintenant que nos relations avec l'Orient sont devenues beaucoup plus actives, il nous conviendrait je crois de faire pour l'Abyssinie ce que nous avons fait pour d'autres langues orientales, c'est-à-dire d'y envoyer un jeune savant, avec mission spéciale d'y

copier et traduire des manuscrits, en s'aidant du secours des savants du pays. Si l'un de vos confrères voulait se consacrer à cette utile mission, je m'offrirais à le conduire avec moi dans le nouveau voyage que je compte entreprendre en Éthiopie. Cette fois je voyagerais en connaissance de cause, de manière à dépenser beaucoup moins que par le passé. Si aucun de vos amis ne se trouvait libre de profiter de ma proposition, je vous prierais d'en faire part aux savants d'Angleterre et d'Allemagne, par le Journal asiatique ou toute autre voie.

Enfin j'ai à vous communiquer une nouvelle qui peut être de la plus haute importance pour la littérature arabe. Un habitant de l'intérieur de l'Yémen a formé une bibliothèque arabe de *six cents* manuscrits sur l'histoire de l'Arabie méridionale. Le possesseur de cette belle collection est aujourd'hui dénué de toutes ressources et cherche à la vendre. Si MM. les conservateurs de la Bibliothèque royale voulaient profiter de cette occasion, qui me semble unique, je leur donnerais, dès mon arrivée à Paris, tous les détails que j'ai appris à ce sujet.

Au sortir de ma quarantaine, je compte me rendre à Rome, où je recevrais de vos nouvelles avec plaisir. Je pense y passer plus d'un mois avant de retourner en France. Je vous donnerai alors quelques termes de marine usités par les Arabes, après avoir vérifié si, comme je le crois, ils ne se trouvent pas dans les lexiques.

Recevez, Monsieur, etc.

A. Th. d'Abbadie.

Quarantaine de Malte, 24 janvier 1839.

LETTRE DE M. D'ABBADIE À M. JOMARD.

Malte, 16 janvier 1839.

Monsieur,

De retour de mon voyage en Abyssinie, et n'ayant pas encore eu le loisir nécessaire pour coordonner mes nombreuses observations, je m'empresse de vous en envoyer un sommaire.

Moussawwou' (مُصَوّع) fut le premier théâtre de mes études; on y parle une langue sémitique distincte de l'arabe et du dialecte du Tigray; j'en ai formé un vocabulaire. D'après mes notes sur les mœurs et coutumes des Hhabāb, qui demeurent aux environs, je crois pouvoir prouver leur origine arabe. Quelques phénomènes météorologiques observés par moi à Massawwa' paraissent se lier d'une manière curieuse, d'après la théorie géologique de M. Élie de Beaumont, à la configuration du continent voisin.

Après un séjour de deux mois dans cette île commerçante, j'ai abordé le continent africain par la route ordinaire qui conduit de *Hharckickou* à H'alay. Le pays intermédiaire est habité par les Chohou, dont une seule tribu, celle des Hasaorta, était connue des Européens. J'ai recueilli quelques traditions curieuses sur l'origine de ces tribus errantes, et, d'après un vocabulaire raisonné de leur langue, j'ai pu établir son affinité lointaine avec la souche sémitique. Après un long séjour dans le Tigray, où je commençai l'étude de la langue *amharñā*, je me rendis à Gōndăr peu de temps avant la saison des pluies. Là, par le secours de cette dernière langue, je commençai l'étude de la *bouche ilmorma* (*afān ilm'ōrma*), ou dialecte commun aux nombreuses peuplades gallas qui habitent l'Afrique centrale. Mon frère, qui m'avait accompagné jusque-là, sans s'effrayer de la diminution de nos ressources pécuniaires, voulut rester à Gōndăr. Après

la saison des pluies, il a dû partir pour le Damot et, de là, pour le pays des Gallas, afin de vérifier l'exactitude des curieux renseignements que nous avions obtenus sur les sources du Nil blanc. Mon frère m'avait aidé dans toutes mes recherches; et comme il s'était habitué aux observations astronomiques, je lui ai laissé la plupart de mes instruments.

De Gōndăr, j'allai visiter les montagnes du Sōmēn, dont la hauteur avait donné lieu à de vives discussions entre les partisans de Bruce et ceux de Salt. Le mont Bwahit doit avoir au moins 4000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le 8 juillet, ce mont était couvert de grêle qui ne fondait pas sous un vent piquant du nord dont la température, à huit heures du matin, était de 6,6 centigrades. D'après les gens du pays, les monts Fazan et Haï sont encore plus élevés que le mont Bwahit. Ma mesure hypsométrique fut faite au moyen d'un thermomètre fort délicat, et l'eau employée était de la grêle fondue.

J'ai fait des mesures semblables à Gōndăr, H'alaï et sur plusieurs autres points de l'Abyssinie. Je regrette d'avoir été obligé d'employer l'eau bouillante pour ces observations; mais mon baromètre fut cassé dès le début du voyage : je crois qu'il est très-difficile de transporter ce dernier instrument en Abyssinie.

Ayant suivi une route nouvelle d'Adwa à Moussawwou', je me rendis de ce dernier lieu à Mokha, où j'étudiai la langue des Somālis. Dans ce vocabulaire, un quart des mots est identique avec l'*ilmorma*, ce qui prouve la connexion des deux dialectes. La tradition somāli me confirma celle des Gallas que j'avais recueillie à Gōndăr, et d'après laquelle tous ces peuples seraient issus du sud de l'Arabie.

J'emmène en France un Galla et un Abyssin qui conversent avec moi chacun dans sa langue. Leur présence servira en outre à confirmer mes remarques sur l'ethnographie de l'Afrique orientale, déduites des formes physiques de ses habitants.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que M. Dufey, l'un des deux Français qui voyageaient en Abyssinie avant nous, est sorti du Choa par une route nouvelle, celle de Tadjoura. Il doit arriver en Égypte sous peu. . . . . .

Vous avez sans doute entendu parler de l'expédition envoyée par le pacha d'Égypte à la découverte des sources du Nil blanc, etc.

Agréez, Monsieur, etc.

A. Th. d'Abbadie.

BIBLIOGRAPHIE.

امثال العرب Arabum Proverbia *vocalibus instruxit, latine vertit, commentario illustravit et sumptibus suis edidit* G. W. Freytag. T. I. Inest a Meidanio collectorum proverbiorum pars prior. Bonnæ ad Rhenum, 1838-39, in-8°, pp. 756.

S'il est vrai que le génie d'un peuple se retrouve dans ses expressions proverbiales, il est essentiel de bien connaître la signification et la portée de celles que nous ont laissées les anciens Arabes, avant d'entreprendre de se faire un jugement sur le caractère de cette intelligente nation. Mais le recueil de proverbes par ordre alphabétique formé vers la fin du v° siècle de l'hégire par Aboul-Fadl Ahmed Meïdani, a encore un plus grand titre à notre attention, puisque ce livre nous a conservé les plus anciens débris d'une langue sœur de l'hébreu, et que le commentaire du compilateur offre une foule d'anecdotes, de traits de mœurs et d'histoire qui mettent le lecteur à même de se former une plus juste idée du caractère des descendants d'Ismaël que ne le ferait peut-être un ouvrage traitant spécialement ce sujet.

Il serait inutile de citer ici les savants qui se sont occupés de ce recueil, et qui ont entrepris (et malheureusement jusqu'à présent sans résultat) de donner à l'Europe une édition du texte ou une traduction de cet ouvrage. Il suffira de rappeler seulement les doctes travaux de Pococke, de Schultens et de M. Quatremère. Parmi les difficultés qui s'opposent à une telle publication, il faut mettre en première ligne la grande étendue du commentaire de Meïdani, lequel renferme aussi des discussions grammaticales, souvent oiseuses, des citations d'anciens poëtes, en général peu faciles à entendre, et des locutions qui, elles-mêmes, auraient souvent besoin d'un commentaire. L'impression d'un ouvrage aussi considérable entraînerait nécessairement de grands frais. M. Freytag a donc cherché un moyen qui le dispensât de donner le texte du commentaire arabe, tout en conservant ce qui s'y trouve d'important et d'utile. Pour atteindre ce but, il a adopté un plan qu'il est important de faire connaître; le savant éditeur dit dans son prospectus qu'il se propose : 1° de « donner le recueil de Meïdani avec les « voyelles et une traduction fidèle autant que possible et « pourtant intelligible même pour ceux qui ne connaissent « pas l'arabe ; 2° donner, le plus brièvement possible, ce que « le commentaire de Meïdani contient de plus intéressant en « notes grammaticales, critiques, historiques et poétiques ; « tout ce qui peut servir à l'intelligence des proverbes, ou « avoir quelque mérite particulier ; de plus, extraire des « œuvres de Scharef-aldin, Zamakchari et autres écrivains, « et ajouter de mon propre fonds tout ce qui peut être de « quelque importance pour l'intelligence des proverbes.

« Les vers des poëtes qui seront cités dans le cours de « l'ouvrage ont besoin d'être munis de voyelles et suivis d'une « explication métrique, et souvent d'une explication néces- « saire à leur intelligence ; j'ai suivi généralement en cela le « plan adopté par Schultens.

« 3° Quoique la collection de Meïdani soit très-riche, puis- « qu'elle contient au delà de six mille proverbes, il manque

« pourtant à ce recueil un certain nombre de proverbes, tant « anciens que modernes (nombre qui d'ailleurs n'est pas pe- « tit, comme on peut déjà le voir par le recueil des proverbes « égyptiens de *Burkhardt*, Londres, 1830); j'ai résolu de « joindre à la collection de Meïdani tous les proverbes anciens « et modernes que j'ai pu recueillir. Les ressources en ma- « nuscrits que je dois à l'obligeance de mes amis, tant Alle- « mands qu'étrangers, m'ont mis en état de le faire. J'ai donc « lieu d'espérer que cette collection pourra être nommée com- « plète autant que possible.

« 4° Pour faciliter l'usage de ce livre, j'ai jugé à propos « de le terminer par deux index : l'un arabe, l'autre latin.

« 5° Enfin, j'ai ajouté au tout un traité sur les proverbes « arabes, et sur les écrivains qui les ont recueillis et com- « mentés. »

En suivant le plan qu'il vient d'indiquer, M. Freytag a réussi à faire connaître, dans ce premier volume, une portion considérable du travail de Meïdani. Nous possédons actuellement quatorze lettres des vingt-huit dont se compose ce dictionnaire des proverbes. En examinant ce nouvel ouvrage du savant professeur de Bonn, on ne saurait s'empêcher de le regarder comme indispensable pour toute personne qui cultive la littérature arabe; le philosophe le parcourra avec intérêt, l'étudiant avec profit. Ce livre obtiendra, n'en doutons pas, un accueil favorable, digne tout à la fois de son auteur et de son éditeur.

M. G. DE S.

TABERISTANENSIS ANNALES *ex cod. ms. Berolinensi arabice edidit et in latinum transtulit* J. G. L. KOSEGARTEN. — Gryphisvaldiæ, 1831-8, t. I, pp. 296; t. II, pp. 308.

Un des traits les plus caractéristiques que présentent les anciens monuments de la littérature arabe consiste en une

certaine formule qu'ils portent tous en tête, et qu'on nomme *isnad* اسناد (appui) : c'est l'exposition de la voie par laquelle chaque morceau de poésie et chaque récit ont été transmis sous la forme de traditions orales à celui qui les rapporte en dernier lieu. Aux premiers temps du khalifat, le littérateur ou l'historien faisait précéder tout passage qu'il citait d'une introduction ainsi conçue : *J'ai appris ce qui suit d'un tel, qui l'avait entendu dire à un tel, lequel le tenait d'un tel,* etc. ; ainsi le *rawi* qui rapportait des vers anciens ou des anecdotes historiques, le critique qui expliquait les principes de la rhétorique et de la grammaire, et le docteur qui enseignait les dits et faits de Mohammed, avaient toujours soin d'indiquer les personnes par la bouche desquelles ces morceaux avaient passé pour arriver jusqu'à eux. Plus tard on s'avisa de mettre par écrit ce qu'on avait appris par cœur; mais on préféra cependant toujours l'enseignement de vive voix à celui que des livres seuls pouvaient offrir : il y avait même des auteurs qui récitaient de mémoire leurs propres ouvrages, sans se soucier de leur donner un mode de publication mieux adapté à leur conservation. Ainsi, le *Mowatta* ou recueil des traditions servant de base aux doctrines de Malik (auteur d'un des quatre rites orthodoxes), ne paraît pas avoir été mis par écrit par lui-même.

On pourra donc poser en principe que tous les plus anciens ouvrages de la littérature arabe, en y comptant même le Koran, ont été conservés plus ou moins longtemps sans le secours de l'écriture. Ainsi la *Sonna,* qui forma plus tard des ouvrages volumineux, les anciens poëmes, tels que les *Moallaka* et le *Diwan* de la tribu de Hodaïl, tout, jusqu'à l'histoire, a eu pendant quelque temps une existence bien précaire. Il a donc fallu l'emploi de l'*isnad* comme garantie de l'authenticité des renseignements transmis de vive voix, et comme moyen de juger de l'exactitude de ces renseignements ; car si le nom d'une personne dont la véracité était suspecte se trouvait dans la chaîne des autorités sur lesquelles une tradition reposait, cela suffisait pour infirmer

cette tradition. Ce fut ainsi que Bokhari et autres, en discutant avec soin la crédibilité des témoignages fournis par les différents *rawi*, parvinrent à former des recueils d'une autorité irrécusable pour les musulmans orthodoxes, et dont une grande partie pourra soutenir l'examen d'une critique européenne.

Le même mode de transmission employé pour des faits purement historiques avait ses inconvénients et ses avantages; rien de plus fastidieux pour un lecteur que de rencontrer à chaque pas une longue série de noms propres, ne servant souvent qu'à amener un fait peu important ou un second récit du même événement : mais aussi, chose bien importante, on pouvait juger de l'exactitude des renseignements par le caractère des personnes qui les avaient fournis, et l'on possédait aussi le récit avec les paroles mêmes de l'auteur, qui avait été, en général, contemporain ou témoin des faits qu'il raconte.

Ce fut dans le IIIe siècle de l'hégire qu'une grande partie des traditions qui circulèrent chez les musulmans fut recueillie et mise par écrit; le *Sahih* de Bokhari et les Annales de Taberi furent composée vers la même époque. L'auteur de ce dernier ouvrage, Abou-Djafer Mohammed bin-Djerîr[1] Taberi, naquit à Amol, en Thaberistan, l'an 224 (A. C. 838-9), et mourut à Baghdad en 310 (A. C. 922). Doué des connaissances les plus profondes et les plus variées, il eut assez de confiance dans ses propres talents pour ne pas accepter aveuglément les doctrines d'aucune des sectes orthodoxes de son temps; il jugea donc par lui-même toutes

[1] Ibn-Khallekan, dans sa notice sur Moafa bin Zekeriyya Nehrewani Djeriri, المعافى بن زكرياء النهروني الجريري, fixe l'orthographe de ce dernier nom ainsi, الجريري بفتح الجيم وكسر الراء, et il ajoute que ce personnage reçut ce surnom parce qu'il était partisan des doctrines particulières de Mohammed bin-Djerir Taberi. Ce Moafa portait aussi le sobriquet d'*Ibn-Terara*, lequel mot s'écrit de ces deux manières, طرارا ou طرارة.

les questions relatives aux rites et à la jurisprudence, et il fut compté, par conséquent, au nombre des docteurs auxquels on donne le titre de *Modjtehid.*

Il composa un commentaire très-étendu et fort estimé sur le Koran; mais l'ouvrage qui a contribué le plus à sa réputation, c'est son *Tarîkh el-Molouk* (Annales des rois), lequel paraît avoir formé au moins douze gros volumes, commençant à la création du monde et finissant à l'an 302 de l'hégire (914 de l'ère chrétienne). De cette vaste compilation, la partie qu'on doit regarder comme la plus importante est celle qui traite de l'histoire du khalifat. En effet, ce livre devient alors un recueil de relations, fournies le plus souvent par les témoins des événements qui s'y trouvent consignés; il nous offre une collection de dépositions authentiques arrangées par ordre chronologique : ce n'est pas une histoire telle que nous l'entendons, mais il renferme les matériaux les plus abondants et les plus précieux qu'on puisse désirer pour en faire une[1]. C'est à cette source que les écrivains plus récents vinrent tous puiser, et c'est là seulement que nous pourrons espérer de trouver les détails qui nous manquent encore sur la dynastie des Omeiyades. Les langues persane et turque possèdent des traductions de cet ouvrage[2]; traductions abrégées, il est vrai, car l'*isnad* y est supprimé partout, et les différents renseignements sur un même sujet y sont réunis ou resserrés dans un seul récit. Les traducteurs en ont donc été en même temps les rédacteurs; ils ont donné à l'ouvrage de Taberi une nouvelle forme; mais on pourrait

[1] On voit que le compilateur n'a pu s'occuper de l'histoire littéraire de sa nation, et qu'il a omis les notices obituaires des écrivains et des hommes distingués. Ibn el-Athîr, en adoptant un autre mode de rédaction pour son *Kamil*, ou corps *complet* d'histoire, a évité un défaut qu'on a reproché à Taberi. Voyez le Dictionnaire bibliographique de Hadjj-Khalifa, à l'article علم رجال الاحاديث.

[2] La rédaction persane a été traduite en français avec une grande exactitude par M. Dubeux. On sait que la première partie de ce travail important vient d'être publiée.

peut-être douter de la perfection d'un tel travail, qui nécessite non-seulement des connaissances étendues, mais un esprit de critique, et ce jugement, ou bon sens, qui n'a pas été, malheureusement, la qualité distinctive de beaucoup d'écrivains musulmans, sans parler de ceux d'autres nations. Ces nouvelles éditions, d'une desquelles il fut fait plus tard une nouvelle version en arabe, et le grand nombre d'*epitomes* d'histoire universelle composés postérieurement, firent du tort à l'ouvrage original; car la conséquence inévitable des *epitomes* est de nuire aux anciens documents et d'en précipiter la perte. C'est ainsi qu'on cessa de tirer des copies de ces annales, dont les exemplaires se dépareillèrent à un tel point qu'il ne s'en trouve plus aujourd'hui de complets dans aucune bibliothèque connue. On rencontre à Oxford, à Paris et à Berlin quelques volumes isolés de cette chronique, mais le recueil entier ne se trouve nulle part. La Bibliothèque royale de cette dernière ville possède trois parties de cet ouvrage: 1° la cinquième qui commence à l'accession d'Abou Bekr au khalifat, et se termine à la bataille de Kadesiyia, l'an 15 de l'hégire, et renfermant ainsi l'espace de quatre années; 2° la dixième partie, qui offre l'histoire des Omeiyades, depuis l'an 71 jusqu'à l'an 99; 3° la douzième, qui traite des premiers khalifes Abbasides, et donne le récit de ce qui se passa depuis l'an 131 jusqu'à 159. Les deux volumes maintenant publiés par M. Kosegarten renferment une portion considérable du texte de la *cinquième* partie; un troisième volume terminera le travail, et fera vivement désirer la publication de la dixième et de la douzième partie, à défaut de l'ouvrage entier.

Le morceau suivant, extrait de la portion déjà publiée, pourra servir à faire connaître la manière adoptée par Taberi, et aidera à juger de l'intérêt et de l'importance de l'ouvrage. Mais, pour comprendre ce dont il s'agit, le lecteur doit savoir que le khalife Omar avait écrit à son général Saad bin Abi-Wekkas en lui ordonnant de choisir parmi ses Arabes un certain nombre d'hommes distingués par leur naissance,

leur talent et leur figure, afin de les envoyer auprès de Yezdeguerd, roi de Perse, afin de l'inviter à l'islamisme. Voici maintenant le récit que Taberi donne de cette entrevue :

« *Sorri*[1] *m'a écrit les renseignements suivants, qu'il tenait* « *de Schoaib, qui les avait reçus de Seif, lequel les avait appris* « *d'Amr, auquel ils avaient été communiqués par Schabi :*

« Le roi dit alors (à son interprète) de leur faire ces de- « mandes : Qui vous a amenés ici ? quel motif vous a poussés « à nous faire la guerre et à vous acharner contre notre pays ? « Est-ce parce que nous vous avons laissés reprendre des forces « pendant que nous étions occupés ailleurs, que vous vous « êtes enhardis à nous attaquer ? Alors Noman bin Mokarrin « (un des ambassadeurs) s'adressa à ses compagnons et leur « dit : Si vous voulez, je répondrai pour vous ; mais si un « autre veut prendre la parole, je la lui cède volontiers. — « Mais parle toi-même, répliquèrent ses compagnons. Puis, « s'adressant au roi, ils lui dirent : La parole de cet homme « est la nôtre. — Noman parla donc ainsi : Dieu, dans sa misé- « ricorde envers nous, nous a envoyé un prophète pour nous « diriger vers le bien et nous le prescrire, pour nous faire « connaître le mal et nous défendre de le pratiquer, et pour « nous promettre, si nous répondions à son invitation, le bon- « heur dans cette vie et dans l'autre. Ce prophète n'invita à sa « doctrine aucune tribu sans qu'elle ne se partageât en deux « parties, dont l'une se rapprocha de lui tandis que l'autre s'en « éloigna ; et ce furent seulement les hommes favorisés qui en- « trèrent dans la religion qu'il enseignait. Pendant un temps, « il demeura ainsi, Dieu l'ayant voulu ; mais ensuite il nous « ordonna de prendre les devants et d'attaquer les Arabes qui « résistaient à son appel : lui-même en donna l'exemple. « Nous agîmes (contre les récalcitrants), et lui aussi il agit « contre eux. Tous entrèrent alors dans son parti ; les uns « malgré eux, mais ils en furent heureux après ; les autres

[1] Voyez *Thaberist. an.* t. II, p. 276 et suiv.

« vinrent de bon gré, et ils reçurent un surcroît de bonheur [1]. « Ensuite, il nous fit connaître à tous l'avantage qu'avait la « religion qu'il apportait sur l'état d'hostilité et de misère « dans lequel nous avions vécu. Il nous ordonna alors de « commencer par les peuples de notre voisinage, et de les « inviter à (la doctrine de) la justice. Ainsi donc, nous vous « invitons à embrasser notre religion, religion qui approuve « tout ce qui est bon et qui flétrit tout ce qui est mal : si « vous refusez, il a ordonné d'employer la force. Ou bien « acceptez une condition plus supportable que de subir la « force des armes : payez le tribut. Si vous ne le voulez « pas, il vous faut choisir la guerre. Consentez à adopter « notre religion, et nous laisserons avec vous le livre de « Dieu, et nous vous imposerons la condition de juger se- « lon les ordonnances qu'il renferme. Alors nous nous « en retournerons, et ce sera à vous-même d'administrer « votre pays. Si vous voulez vous garantir contre nous par le « payement d'un tribut, nous l'accepterons et nous vous « prendrons sous notre protection ; sinon, nous vous ferons « la guerre. — Yezdeguerd dit alors ; Je ne connais pas sur « la terre un peuple plus misérable, plus petit et plus pauvre « que vous. Pour nous débarrasser de vous, nous vous con- « cédons les villages dans les plaines sur la frontière; n'atta- « quez donc pas la Perse et n'espérez pas tenir tête contre « elle. Si votre démarche est le résultat d'un projet qui doit « nécessairement nuire à vous-mêmes, gardez-vous de rien « entreprendre contre nous, ou vous serez cruellement dé- « trompés [2]. Si c'est le besoin qui vous pousse, nous vous

[1] Je soupçonne qu'au lieu de فازداد يعرّفنا, il faut lire فازداد ثم يعرّفنا; car il semble que le verbe فازداد est en parallélisme avec le verbe précédent فاغتبط.

[2] Pour rendre exactement la pensée exprimée par le texte arabe il a fallu employer ici une périphrase; en voici du reste une traduction latine aussi littérale que possible : « Quod si consilium pe-

« accordons des vivres jusqu'à ce que l'abondance revienne « dans votre pays ; nous traiterons vos chefs avec honneur ; « nous vous habillerons et nous établirons sur vous un roi « qui vous gouvernera avec bonté. — (A cette réponse) tous « se turent, quand Mogheira bin Zorara bin Nebbasch Osaidi « (un autre des envoyés) se leva et dit : Ici sont, ô roi ! « des chefs et des princes des Arabes ; remplis de noblesse, « ils se respectent devant ceux qui ont l'âme noble, car il n'y « a que les âmes généreuses qui respectent et honorent ceux « qui leur ressemblent. (Ces envoyés) n'ont pas exposé tout « ce dont ils ont été chargés, et ils ne t'ont pas répondu sur « tout ce dont tu as parlé : en cela, ils ont bien agi ; cette con- « duite (pleine de retenue) était la seule qui convenait à des « hommes comme eux. Réponds maintenant à moi, qui vais « tout te déclarer, et que ces personnes en soient témoins. « Tu nous as appliqué des termes dont tu ne sais pas appré- « cier la justesse : pour ce que tu as dit de notre pauvreté, « (j'avoue) qu'il n'a jamais existé des gens plus pauvres que « nous ; quand nous souffrions la faim, c'était bien autre chose « qu'une faim (ordinaire) ; nous mangions des scarabées, des « grillons, des scorpions et des serpents, et nous regardions « cela comme une nourriture (naturelle) ! Pour toute habi- « tation, nous avions seulement la terre nue, et nous ne nous « vêtissions que du poil et de la laine que nous filions (nous- « mêmes). Notre religion était de nous entr'égorger, et de « faire des incursions les uns sur les autres ; et tel d'entre « nous enterrait sa fille vivante pour qu'elle ne consommât « pas la nourriture dont nous autres hommes seuls étions « dignes : notre état passé fut tel que je te le décris. Mais « Dieu nous envoya un homme connu [1], d'une famille con- « nue, et dont la figure et la naissance nous fussent connues : « (un homme) dont le pays est le plus excellent de nos pays,

« riculosum (vobis) accidit, (cavete) ne decipiat (illud) vos (ita ut) « contra nos (agatis). »

[1] C'est de Mahomet qu'il parle.

« dont la considération est plus grande que la nôtre, dont la « famille est la plus noble parmi nous, et dont la tribu est la « première de nos tribus. Dans toutes les situations, il avait « l'âme meilleure que nous, aimant plus que nous la vérité « et la douceur. Il nous invita à une chose que personne « n'accepta d'abord, si ce n'est un de ses amis, devenu plus « tard son successeur [1]. Il parla, et nous lui répondîmes; il « dit des vérités, et nous des mensonges; mais il ne disait « rien alors que Dieu n'ait confirmé depuis en l'imprimant « dans nos cœurs et en nous portant à suivre cette doctrine. « Cet homme fut intermédiaire entre nous et le maître de « l'univers; sa parole fut la parole de Dieu, son ordre en fut « l'ordre, et il nous dit : Voici la parole de votre seigneur : « *Je suis le Dieu unique; je n'ai point d'associé (à ma personne)*; « *je fus avant l'existence de toute chose, et tout périra excepté* « *moi. J'ai créé tout, et tout doit revenir à moi. Ma miséricorde* « *vous a atteints, et j'ai envoyé cet homme pour vous diriger* « *dans la voie qui vous sauvera de ma vengeance quand vous* « *serez morts; (je l'ai envoyé) afin que je vous donne pour de-* « *meure ma maison, la maison de salut.* — Alors nous décla- « râmes qu'il était venu avec la vérité de la part de la vérité « (éternelle). — *Quiconque vous suit en ceci*, nous dit-il en- « core de la part de Dieu, *aura les mêmes avantages que vous,* « *ainsi que les mêmes obligations; imposez un tribut sur celui qui* « *rejette (ma religion), et protégez-le alors contre toute injure* « *que vous repousseriez loin de vous-mêmes; s'il refuse encore,* « *combattez-le; car la sentence sur vous sera que je ferai entrer* « *dans mon paradis celui d'entre vous qui sera tué, et à celui de* « *vous qui restera sauf, je donnerai, dans la suite, la victoire sur* « *ceux qui l'attaqueront.* Maintenant (ô roi!) choisis : ou le « tribut payé de ta propre main et avec humilité [2], ou bien « l'épée, ou bien, encore, sauve-toi en te faisant musulman. « — Comment, dit le roi, est-ce à moi que tu fais de sem-

[1] Il désigne ici le khalife Abou-Bekr.

[2] Ceci est pris du Koran, sur. IX, vers. 29.

« blables propositions? S'il n'était pas défendu de tuer des « ambassadeurs, je vous ferais mourir tous. Je n'ai rien à « vous accorder! »

On sait qu'à la suite de cette entrevue la guerre reprit de nouveau, et Yezdeguerd mourut assassiné comme Darius, après avoir perdu, comme lui, le trône de la Perse.

En terminant cette notice, je m'empresse de rendre justice à la correction du texte donné par le savant éditeur, ainsi qu'à l'exactitude de sa traduction. On pourrait peut-être donner à quelques passages une interprétation un peu différente de la sienne, mais alors il serait difficile de décider entre son critique et lui.

L'éditeur promet de donner à la fin de son troisième volume les notes critiques, historiques et géographiques qui seront nécessaires à l'intelligence du texte; il serait fort à désirer qu'il y joignît aussi un index des noms propres; cette addition rendrait son beau travail encore plus utile.

M. G. DE S.

Historia Iemanæ sub Hasan Pascha, quam e cod. man. Bib. Lugd. Bat. edidit Antonius RUTGERS, theol. doc. et LL. OO. prof. in Acad. Lugd. Bat. 1838; in-4° de 231 pages.

Le pays de l'Yémen, ou l'Arabie Heureuse, a éprouvé de fréquentes convulsions politiques, bien que sa position isolée semblât devoir lui assurer la tranquillité : soumise tour à tour à la domination des princes indigènes, des Persans et des Abyssiniens, cette province a ensuite subi le joug des sectateurs de Mahomet; alors les Ziyadites, les Solaihides, les Nedjjahides et d'autres petites dynasties s'emparèrent successivement du pays. Plus tard, l'autorité ottomane y prit pied, et tantôt victorieuse, tantôt frappée d'impuissance, elle continua à influer, pendant ces derniers siècles, sur les destinées de l'ancien royaume des *Tobba*.

L'histoire de ces événements nous est maintenant assez bien connue, grâce au zèle infatigable de nos orientalistes : M. Johannsen, en donnant, dans son *Historia Iemanæ*, une analyse et des extraits de l'Histoire de la ville de Zebîd, par Saif-el-Islam ar-Rebi, a fait connaître d'une manière assez détaillée l'histoire de l'Yemen depuis la domination musulmane jusqu'à l'an 901 (1495-1496). L'illustre M. de Sacy a fait imprimer dans le tome IV des Notices et extraits une analyse admirablement faite de quatre ouvrages qui traitent des événements dont l'Yemen a été le théâtre depuis l'an 428 (1036-1037) jusqu'à 983 (1575)[1]. M. de Hammer, dans son histoire de l'empire ottoman, a fourni de nouveaux renseignements, et M. Rutgers, dans le volume qu'il vient de publier, fait connaître la situation de ce pays pendant l'expédition de Hasan Pascha, qui s'y rendit en l'an 988 (1580), pour le soumettre de nouveau à l'autorité ottomane, et qui déploya beaucoup d'activité et d'adresse en subjuguant successivement les différents partis qui déchiraient cette province. Le général turc acheva heureusement sa tâche vers l'an 994 (1585-1586). C'est donc l'histoire d'une période de six ans qui fait le sujet de l'ouvrage arabe qui a servi de base au travail de M. Rutgers; l'auteur, qui se nommait Amir ar-Roami (عامر الرعامى), était contemporain des événements qu'il raconte; il y prit même une certaine part; ainsi son récit mérite assez de confiance. Le style de son ouvrage est en général diffus, quelquefois prétentieux; ce qui a porté le savant éditeur à en donner seulement une traduction latine, rédigée d'une manière resserrée, mais reproduisant tout ce qu'il y a d'important à connaître. Cette partie de son travail forme sept chapitres et remplit 120 pages; le reste se compose d'une préface et de notes qui renferment des illustrations historiques et géographiques, de longs extraits du texte

[1] M. de Sacy a fait une traduction française de ces quatre ouvrages; ce travail, encore inédit, se trouve au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi.

arabe, etc.; on y remarque aussi un certain nombre d'observations et d'éclaircissements dus à la plume de M. Weyers, et dans lesquels ce jeune savant fait preuve d'une grande connaissance de la langue arabe et de sa littérature.

Avant de terminer cette notice, il sera bon de faire remarquer comment M. Rutgers entend l'expression حَيَّ عَلَى خَيْرِ العَمَلِ qui fait partie de l'*Idhan*, ou appel à la prière, selon la formule suivie par les Schiites; l'éditeur la lit ainsi : حَيَّ عَلِيٌّ خَيْرُ العَمَلِ, et il la traduit : *Salutatio Alii optimum est quod possit præstari.* Il est difficile de savoir pour quelle raison M. Rutgers a rejeté l'acception généralement reçue de cette phrase sacramentale; jusqu'à présent, tous les orientalistes ont cru que ces mots voulaient dire : *Accourez à l'œuvre excellente!* ce qui paraît en être le véritable sens; on pourra d'ailleurs faire la remarque que l'*Idhan* renferme une autre expression analogue à celle-ci; la parole حَيَّ عَلَى الصَّلَاةِ signifie, sans contredit : *Accourez à la prière!* et on ne saurait la traduire par *Salut à la prière!* L'auteur du Kamous dit expressément حَيَّ عَلَى الصَّلَاةِ اى هَلُمَّ واقبل. En adoptant même la leçon de M. Rutgers, on ne pourrait guère attribuer à ces mots le sens qu'il leur assigne; d'après cela, M. Rutgers aurait dû peut-être citer l'autorité qu'il a prise pour guide en traduisant ce passage; car on est en droit d'exiger d'un auteur les motifs qui l'ont décidé, toutes les fois qu'il rejette une opinion généralement reçue.

M. G. DE S.

A Grammar of the hindoustani language; followed by a series of grammatical exercises for the use of the Scottish naval and military Academy; by James R. Ballantyne. Edinburgh, 1838; grand in-8° de 78 pages.

M. Ballantyne est neveu du feu colonel James Michael, professeur au collége d'Haileybury. Dès l'âge de dix-huit ans, il avait acquis à un degré remarquable la connaissance de plusieurs langues de l'Asie, et c'est ainsi qu'il mérita d'être élevé aux fonctions de professeur au collége naval et militaire d'Édimbourg, collége pour les élèves duquel il a publié la grammaire que j'annonce. Ce petit traité est, je crois, le premier ouvrage de M. Ballantyne; mais il faut espérer que ce ne sera pas le dernier, et que ce jeune savant continuera à nous faire part des fruits de ses études. La grammaire hindoustani dont il s'agit ici me paraît fort bonne; seulement j'ignore pourquoi M. Ballantyne, après avoir séparé avec juste raison les noms masculins en deux déclinaisons, n'en a pas fait de même pour les féminins. Cette division est nécessaire et tout à fait naturelle. La première déclinaison des noms féminins se compose des mots terminés par une lettre quelconque; la seconde, des mots terminés par un *yé*. Du reste, le traité de M. Ballantyne n'offre rien de particulier. Il est difficile, en effet, d'écrire quelque chose de neuf sur cette matière quand on ne veut pas l'approfondir; car il existe un grand nombre de grammaires hindoustani en latin, en hollandais, en portugais, en français, en anglais, dont quelques-unes sont bonnes et assez complètes. Toutefois, si on voulait s'en donner la peine, il y aurait encore un travail fort intéressant à faire sur cet utile idiôme, en le considérant dans tous ses dialectes et dans ses rapports avec le sanscrit et le persan.

Les thèmes qui terminent le traité et lui servent d'appendice, sont au nombre de vingt. Ils sont tous précédés des règles auxquelles ils se rapportent, règles pour lesquelles ils

sont à la fois des exercices et des exemples. Ils sont rédigés dans le genre de ceux de la Grammaire anglaise de Cobbett et de l'Introduction à la Syntaxe latine de Mair. Les mots hindoustani y sont donnés dans leur forme absolue : c'est à l'élève de leur attribuer la désinence et la place convenables. Des thèmes ainsi disposés ne se trouvent dans aucune autre grammaire hindoustani.

G. T.

ERRATA POUR LE NUMÉRO DE FÉVRIER.

Page 168. Au lieu de غصّ, lisez غضّ.

Page 171. Au lieu de خدلت, lisez خذلت.

Page 177, ligne 5. Lisez : Ils ont pris pour modèles les seuls objets qui restaient à leur disposition. Les détails dans lesquels ils sont entrés ne furent pas toujours le fruit de leur imagination ; ils paraissent avoir existé quelquefois. Des docteurs, d'ailleurs zélés observateurs de la loi, etc.

Page 178, premier alinéa. Lisez : Dans le cas actuel, on lui aurait dit *que ces poésies, qui au premier aspect choquent la morale, renferment un sens mystique, et que ces relations étaient de pure amitié.* Cela paraît être en effet la solution de la difficulté, etc.

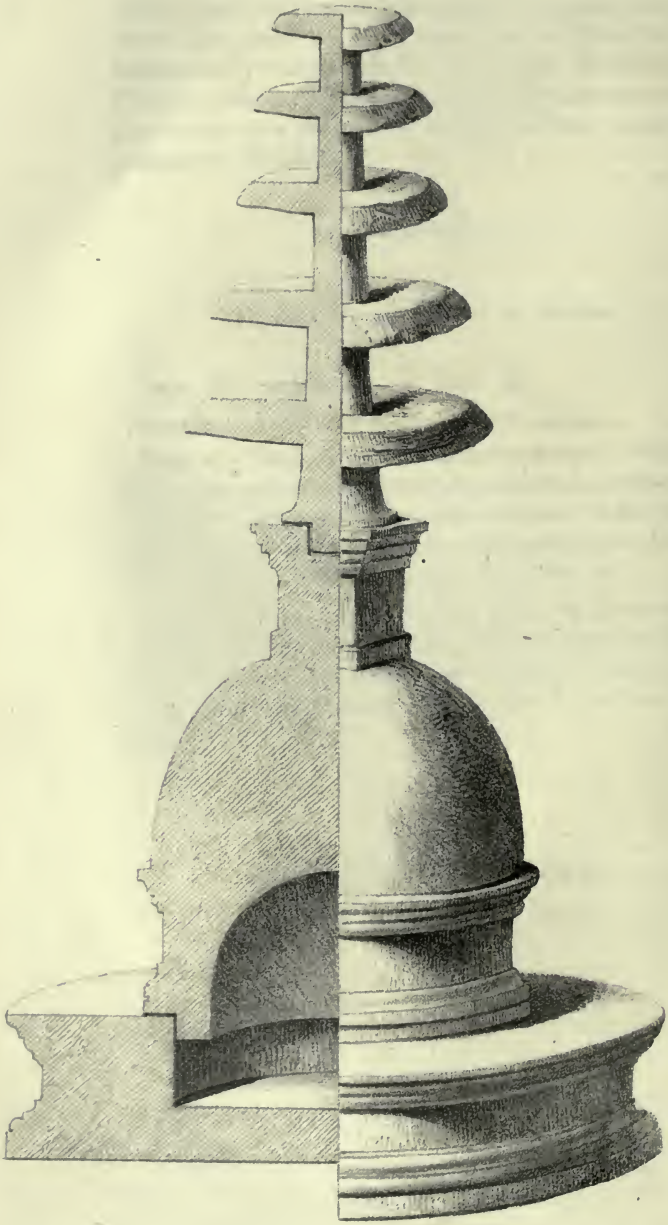

Lith: de C. Adrien

Lith. de C. Adrien.

Lith. de C. Adrien

Lith. de C. Adrieni

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1839.

MÉMOIRE

Sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par M. le Dr Honigberger.

(Suite.)

Il serait intéressant de réunir au récit des découvertes faites par M. Honigberger aux environs de Djelalabâd celui des explorations dirigées sur le même point par M. Masson, pendant l'année suivante, et d'associer ainsi leurs travaux dans la même notice et dans les mêmes éloges, comme ils se sont réellement associés dans leur rencontre en présence des mêmes monuments et dans le secours qu'ils se sont mutuellement prêté, à l'honneur de leur caractère et à l'avantage de la science, pour assurer le succès de leurs communs efforts. On ne possède malheureusement sur les recherches suivies, dans cette partie de l'Afghanistan, avec tant

de zèle et de succès par le voyageur anglais, que quelques extraits incomplets de sa correspondance avec le capitaine Wade et le colonel Pottinger : il s'était proposé de communiquer à la Société asiatique de Calcutta un rapport étendu sur les plus importantes découvertes qu'avait procurées l'ouverture des *topes* de *Tchchârbâgh* et de *Hiddâh*[1]; mais le temps qu'il devait consacrer à la rédaction de cette notice a sans doute été employé avec un zèle aussi recommandable, peut-être avec moins d'utilité réelle pour la science, à recouvrer quelques nouveaux monuments de l'ancienne civilisation ou des anciennes croyances de cette contrée. C'est d'ailleurs pour moi le sujet d'un regret bien plus vivement senti que M. Masson ne se soit pas encore décidé, comme il en avait eu l'intention, à publier en un petit volume accompagné d'un atlas les divers résultats de ses nombreuses explorations[2]; et c'est un regret par-

[1] La position précise de *Hiddah* m'est inconnue; c'est vraisemblablement le nom d'un *garhi* situé à peu de distance de *Tchehârbâgh*. La détermination de ce point me paraît être d'une grande importance, parce que j'ai des motifs de croire que le nom de *Hiddah* conserve, sous une forme légèrement altérée, celui d'une ville célèbre dans les premiers siècles de notre ère, celle de *Hirah* حيرة (*Hi-lo* des auteurs chinois) ou *la ville du crâne*, qui empruntait son nom à une précieuse relique de Bouddha. Je reviendrai sur ce sujet dans la suite de cette notice.

[2] Ce volume devait être intitulé *An account of the topes of Afghanistan;* l'atlas, dès l'année 1834, c'est-à-dire dans la seconde année des recherches entreprises par M. Masson, était déjà composé de plus de quarante planches. Des circonstances particulières, indépendantes de la volonté de M. Masson, son séjour même dans l'Afghanistan qui l'éloignait du lieu où eussent dû être imprimées et

tagé par toutes les personnes qui savent qu'aucun soin n'avait été négligé par ce voyageur pour donner la plus grande exactitude possible à ses descriptions et à ses dessins; que toutes les circonstances des fouilles avaient été notées jour par jour, tous les objets qu'elles avaient rendus à la lumière minutieusement décrits, et enfin tous les monuments explorés, dessinés à la même distance avec le secours d'une chambre claire, de manière à en reproduire avec certitude et les proportions individuelles et les dimensions relatives. Il est facile de concevoir ce qu'un pareil rassemblement de faits eût donné d'autorité aux considérations que l'auteur se proposait d'y joindre sur le caractère général et la destination antique de ces monuments, ainsi que sur les questions de géographie et d'histoire que leur existence pouvait intéresser. Réduit aux extraits des lettres de M. Masson publiés à Calcutta[1], je ne puis qu'indiquer, et seulement d'une manière incomplète, quelques-uns des principaux résultats des fouilles de *Hiddâh*. Ce grand domaine de l'antiquité, qui s'étend aux environs de Djelalabâd, entre le *Kâbouldirân* et le *Sefid kôh*, ne sera donc entièrement restitué à la science que lorsque M. Masson aura communiqué au public la notice des recherches archéologiques qu'il y a exécutées.

gravées sa notice et les planches qui y appartenaient, paraissent l'avoir déterminé à différer la publication de cet intéressant travail jusqu'à son retour en Europe.

[1] *Journal of the Asiatic Society of Calcutta*, t. IV, p. 233.

Ce voyageur, après avoir exploré les antiquités de *Peichaver*, se rendit à Djelalabâd par la voie de *Cheikan* et d'*Abkhanou*. Il visita d'abord la plaine arrosée par le *Sourkhâb*, reconnut tous les lieux où existaient encore des ruines de topes et fit un dénombrement exact de ces monuments, recueillant leurs noms et relevant leurs positions. Le nombre de ceux qui ont été fouillés dans cette vallée est, suivant lui, de dix à *Dêronteh*, de sept à *Tchehârbâgh*, et de quatorze à *Hiddâh*. Cette statistique des topes s'accorde d'une manière satisfaisante avec les indications fournies par M. Honigberger, qui représentent plus de trente de ces monuments rassemblés dans un espace de trois ou quatre lieues. M. Masson commença aussitôt son œuvre et la continua avec persévérance pendant plus de deux mois. Ses travaux furent récompensés par les plus heureux succès : des sept topes de *Tchchârbâgh*, de l'ouverture desquels on pouvait difficilement se promettre de grands résultats, à en juger par leur médiocre apparence, quatre lui présentèrent de précieux dépôts, dont l'un est surtout intéressant par le type des médailles qui en font partie. A *Hiddah*, M. Masson ne fut pas moins heureux : des quatorze topes qu'il y explora, presque tous lui payèrent également leur tribut de médailles et d'objets précieux; mais un surtout dépassa la mesure de ses espérances par l'incomparable richesse des trésors qu'il lui livra, par le nombre et la valeur archéologique des médailles qui y étaient déposées, et entre

lesquelles se trouvaient cinq médailles d'or impériales d'une parfaite conservation, éléments de synchronisme qui semblaient avoir été préparés à l'usage de la science européenne. M. Masson décrit ainsi, dans une lettre adressée au colonel Pottinger, les découvertes faites dans le tope de *Hiddah :*

« Au nombre des objets trouvés dans ce monu-
« ment est une jolie petite boîte d'or dont le cou-
« vercle est orné de pierres précieuses et surmonté
« d'une belle gemme bleue ; elle a été autrefois rem-
« plie d'un parfum liquide dans lequel le musc do-
« minait. Cette boîte était close dans une plus grande
« en argent, qui était accompagnée d'une autre pe-
« tite boîte également en argent contenant quatre
« médailles des Sassanides, une ou deux gemmes et
« une substance onctueuse. Le tout était contenu
« dans une boîte de fer doré, et cette boîte était
« elle-même renfermée dans un grand vase de cuivre
« aussi très-proprement doré, qui était à moitié
« rempli d'un liquide mêlé de terre et imprégné
« d'oxyde de cuivre ; ce vase contenait en outre cent
« quatre-vingt-trois médailles d'argent des Sassa-
« nides, deux médailles d'or probablement indiennes
« et trois autres de cuivre d'un type connu. Dans la
« boîte de fer doré étaient déposées trois médailles
« romaines en or, une de Marcien et deux de Léon ;
« et dans la boîte d'or enfin deux autres médailles
« impériales du même métal appartenant à Théo-
« dose [1]. Dans le vase de cuivre se sont encore

[1] M. Masson avait communiqué à M. J. Prinsep les légendes de

« trouvés deux anneaux en or, dont l'un portant une « pierre gravée qui représente une tête de roi (une « autre pierre gravée se trouve parmi les gemmes « non montées), et de plus un grand nombre d'an- « neaux en argent unis, ainsi que divers débris d'or- « nements. C'est, en résumé, le plus riche butin « que j'aie encore fait dans les topes ouverts jusqu'à « ce jour. »

De tous ces précieux objets, les seuls dont nous possédions une esquisse, d'ailleurs très-imparfaite, sont les médailles d'argent que M. Masson attribue aux Sassanides, mais qui ne paraissent réellement pas appartenir à cette dynastie, bien qu'elles soient évidemment une imitation de sa monnaie : elles portent d'un côté une *tête de roi* avec le buste, accompagnée d'une légende circulaire en caractères inconnus et très-imparfaitement gravés, et au revers le type très-grossièrement exécuté de l'*autel de feu* gardé par *deux doryphores*, sans la moindre trace de légende. Le principal caractère qui distingue ces médailles de celles des derniers Sassanides, qui ont à peu près la même forme et la même épaisseur, c'est moins encore l'écriture inconnue de leurs lé-

ces cinq médailles impériales, à la découverte desquelles il attachait un grand prix; mais la promesse qu'il faisait en même temps d'un rapport détaillé sur les fouilles de *Hiddah*, promesse qui n'a pas été remplie, a engagé M. J. Prinsep à différer, et par suite à supprimer l'usage de cette note. Il est probable que la plus grande partie des objets provenant de l'exploration des topes de l'Afghanistan par M. Masson est aujourd'hui déposée au musée de l'*East India House*.

gendes, dont nous trouvons de meilleurs modèles sur d'autres médailles, et qui est absolument différente du pehlvi, que la tête royale représentée imberbe sur toutes ces pièces sans exception, tandis que les princes sassanides sont figurés avec la barbe torse des Mèdes et couverts d'une simple tiare garnie d'un seul rang de perles, tandis que les descendants de *Papek* sont tous couronnés de la tiare crénelée surmontée d'un globe. J'exposerai ailleurs les motifs que j'ai de croire que ces médailles sont celles des dynastes *Tochares* et *Hephtalites*, qui ont longtemps dominé sur les contrées situées entre l'Inde et la Perse, et que ces légendes nous offrent des specimens de l'écriture nationale des *Tochares*. Je n'insiste pas ici sur quelques autres explorations de topes faites par M. Masson dans la même partie de l'Afghanistan, parce que je rassemblerai dans les pages suivantes les notions dispersées dans ses divers rapports, notions sans doute bien insuffisantes, mais les seules que nous ayons jusqu'à présent recueillies sur les nombreux monuments du même genre qui existent encore dans les montagnes et les vallées du haut Afghanistan, et qui sont restés inconnus à M. Honigberger comme aux autres voyageurs.

Le docteur Gerard, qui a aussi visité les environs de Djelalabâd avec les mêmes espérances, mais non pas avec le même succès que M. Honigberger et M. Masson, a consigné le résultat de ses observations dans une notice où des hypothèses historiques sans spécialité ou sans vraisemblance ont trop sou-

vent usurpé la place qu'eussent dû occuper les faits. Je ne puis en emprunter que quelques remarques sur l'aspect des topes de cette localité. Ces monuments sont généralement petits, si on les compare à celui de *Mânikyâla;* la plupart ont trente, quarante-cinq, à peine cinquante pieds de hauteur, et seulement de quatre-vingts à cent dix pieds de circonférence. Le docteur Gerard attribue leur état de dégradation ou même de ruine complète à la nature des matériaux dont ils sont construits, et qui ne consistent qu'en gros blocs de silex et en grandes masses de pierres poreuses ou calcaires liées par un ciment de terre argileuse. De semblables constructions devaient bientôt s'écrouler et s'affaisser en monceaux de ruines. La forme, les proportions et la décoration extérieure de chacun de ces monuments le distinguent plus ou moins sensiblement de ceux qui l'entourent; mais les grandes lignes en sont généralement les mêmes, et ils reçoivent de cette circonstance un caractère générique d'ailleurs absolument distinct du type des monuments semblables qui existent au delà de l'Indus. La plus considérable des différences que le docteur Gerard reconnaisse entre ces deux variétés locales de topes, c'est que le puits ouvert au centre du massif, de sa base à son sommet, dans les monuments de *Mânikyâla* et d'*Ousmân khatîr,* et dans lequel sont resserrées les cellules de dépôt, n'existe pas dans les monuments des environs de Kaboul et de Djelalabâd, où il semble être remplacé par

la construction intérieure en forme de tope qui a été si souvent décrite. Ces observations sont en grande partie fondées; je remarquerai seulement que le docteur Gerard eût dû faire, dans son jugement sur la construction de ces massifs, une exception en faveur des trois monuments le *Saurkh tôp*, le *Khachteh tôp* et le *Tôp i amîr khâïl*, et que la comparaison qu'il a établie entre les *topes* du Pendjab et les *bourdj* de l'Afghanistan me paraît manquer de justesse, en ce qu'elle ne s'applique pas aux mêmes parties dans ces divers monuments. Ces remarques trouveront leur place et leur entier développement dans la suite de cette notice.

Le docteur Gerard a non-seulement eu l'occasion d'examiner à Kaboul les collections formées par M. Honigberger dans le cours de ses laborieuses explorations, mais il a encore profité des utiles avis dont ce voyageur l'a aidé dans son projet d'explorer lui-même les topes des environs de Kaboul, projet qui a été suivi avec plus d'ardeur que de persévérance. Le tope sur lequel le docteur Gerard dirigea ses premières recherches, qui devaient rester les seuls effets de son zèle, est situé à quatre lieues à l'est de Kaboul[1], dans une vallée à laquelle il emprunte le nom de *Bourdj i yakh dereh zîr minâreh*

[1] Mohan Lal, qui parle dans une de ses lettres de ce tope et des fouilles qui y ont été exécutées, le place à six milles au sud-est de Kaboul. Il paraît persuadé que si l'on eût ouvert le tope à son sommet, on eût obtenu de cette direction de travaux des résultats plus satisfaisants : il est permis de douter de la justesse de cette opinion.

i Tcheker برج يخ دره زير منارهٔ چكر (Tour de la vallée de glace, située au-dessous de la colonne de Tcheker). De ces diverses indications, qui m'ont été fournies par M. Honigberger, on peut induire que le monument s'élève sur la même pente de montagnes et à quelques centaines de pas plus loin que le tope de *Tcheker i bâlâ*, le premier dont se fût avisée la curiosité archéologique de ce voyageur. Le *bourdj i yakh dereh* a trente pieds de hauteur et est construit de larges blocs de pierre liés par un ciment calcaire. Le docteur Gerard, dirigé par les avis et profitant de l'expérience de M. Honigberger, fit ouvrir le monument à la base : le sixième jour fut mis à découvert un autre tope pour ainsi dire enveloppé dans le massif du premier; le jour suivant les ouvriers, dont le travail était incessamment pressé par l'impatience du voyageur anglais, pénétrèrent au centre de cette nouvelle construction et découvrirent dans la cellule qui y était ménagée cinq lampes de terre cuite remplies de fragments solides et blanchâtres que Mohan Lal désigne comme ceux d'os humains, mais dans lesquels on pourrait reconnaître, avec beaucoup plus de vraisemblance, des fragments de la matière résineuse trouvée sous la même forme et en même quantité dans le *bourdj i kemri* [1]. Le docteur Gerard,

[1] C'est sans doute par erreur et en confondant les travaux du docteur Gerard avec ceux de MM. Masson et Honigberger, que Mohan Lal fait mention, dans une note communiquée à la Société asiatique de Calcutta, de plusieurs monuments explorés par les

dont toutes les espérances avaient été frustrées par un résultat aussi mince, et même, suivant lui, aussi ridicule, suspendit les travaux commencés, et le moment de son départ approchant, ne songea plus à les reprendre. Tels sont du moins les renseignements qui m'ont été communiqués par M. Honigberger, à qui un des ouvriers du docteur Gerard, en l'informant que les fouilles n'avaient pas été poussées jusqu'au sol, proposa de les continuer sous sa direction. Près de quitter lui-même la ville de Kaboul, M. Honigberger n'eut point le temps nécessaire pour poursuivre des travaux si avancés, mais qui avaient peut-être déjà produit tout ce qu'ils devaient produire. Aussi l'ouverture du *bourdj i yakh dereh* n'eût-elle été d'aucune utilité pour la science, si M. Honigberger n'eût observé, avec son exactitude accoutumée, la forme insolite de la construction intérieure, remarquable par une élégance de style dont elle offrait le premier exemple. Elle a été représentée en coupe sur une des planches jointes à cette notice [1].

Je ne puis mieux terminer ce rapport sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par M. Honigberger qu'en indiquant rapidement quelques-unes de celles qui ont manqué au succès complet de ses recherches et dont il n'a pas dé-

soins du premier voyageur aux environs de Kaboul, et dans lesquels auraient été recueillies, outre des fragments d'os, des perles calcinées.

[1] Voyez la pl. III.

pendu de son zèle de leur assurer le mérite, ainsi que d'en acquérir les avantages à la science : le défaut de temps ou des difficultés matérielles contre lesquelles tous ses efforts ont été impuissants ont pu seuls l'empêcher de profiter des nombreuses occasions qu'il a rencontrées dans le cours de son voyage d'enrichir sa collection par l'ouverture de nouveaux topes. Il ne saurait être certainement sans intérêt de recueillir des notions exactes, qui ne l'ont été jusqu'ici par aucun voyageur, sur quelques-uns de ces monuments remarquables, qui ne seront d'ailleurs bien connus que lorsque M. Masson les aura décrits, explorés et dépouillés des trésors qu'ils renferment; mais le domaine exploité par ce courageux voyageur est si vaste et si riche, et il annonce une intention si décidée de l'étendre encore par une excursion dans l'ancienne Sogdiane, qu'on doit craindre que plusieurs années ne suffisent pas à ses persévérantes recherches, et que la connaissance de leurs résultats ne se fasse encore longtemps attendre; aussi ne devons-nous négliger aucun des renseignements isolés que nous pouvons emprunter aux notes des voyageurs qui ont rapidement traversé cette contrée, moins encore les indications plus précises et plus étendues des personnes qui y ont fait, comme M. Honigberger, un long séjour, et qui y ont pour ainsi dire multiplié leurs observations par le moyen d'une correspondance étendue.

Pendant que ce voyageur dirigeait les fouilles de

Dêronteh, il apprit, par le rapport de plusieurs habitants de Djelalabâd, que des monuments semblables à ceux qu'il explorait, mais de plus grandes dimensions, existaient aux environs de Peichawer et dans les montagnes de la tribu des *Khaiber*, et, ce qui appela surtout son attention, que dans la partie du *Sefîd kôh* qui sépare ce dernier canton de celui de Djelalabâd, et dans un lieu que je suppose, avec toute vraisemblance, être celui que M. Court désigne par le nom de *Pîchboulak*[1], s'élevait un de ces topes, remarquable moins encore par la magnificence de sa décoration extérieure que par ses immenses proportions, qui dépassaient celles de tous les monuments semblables connus dans le haut et le bas Afghanistan. La précision des détails prévenait le soupçon d'exagération. M. Honigberger, dont l'intérêt était vivement excité par cet avis, résolut de ne rien négliger pour en tirer tous les avantages qu'il pouvait s'en promettre. La nécessité de surveiller les fouilles de *Dêronteh* ne lui permettait pas de se rendre lui-même chez les *Khaiber* et à Peichawer pour vérifier les récits qui lui avaient été faits; il choisit donc à Djelalabâd un homme de confiance, lui fit prendre le costume de *fakîr*,

[1] *Conjectures sur les marches d'Alexandre dans la Bactriane.* Le docteur Gerard, qui fait dans son mémoire mention des mêmes monuments, et sans doute d'après les communications de M Honigberger, le place dans les gorges du défilé de *Khaiber*, ce qui est précisément la position des ruines de *Pîchboulak*. Ce monument, suivant lui, l'emporte de beaucoup par ses proportions sur le plus considérable des topes de *Mânikyâla*.

plaça un certain nombre d'ouvriers sous sa direction et lui donna les instructions qui devaient le diriger dans l'exploration du tope colossal situé dans le canton des *Khaiber*. Mais à peine cette petite troupe fut-elle entrée dans les montagnes qu'occupe cette tribu, signalée même entre les Afghanistans par la hardiesse de ses brigandages, qu'elle fut, sans respect pour l'habit de son chef, complétement dépouillée; ce ne fut qu'après ces préliminaires, sans doute autorisés par l'usage, que les *Khaiber* consentirent à recevoir des explications sur les projets de leurs voisins de la vallée de Djelalabâd. Lorsqu'ils apprirent que ces gens avaient reçu la mission de faire des fouilles dans le principal tope de leur contrée, ils se récrièrent vivement, comme si tous leurs droits de propriété eussent été lésés par cette prétention. Les *akçakâl* se consultèrent et déclarèrent qu'ils ne souffriraient point qu'on enlevât le trésor sans les indemniser de cette perte par des avantages pécuniaires considérables. L'émissaire de M. Honigberger s'informa des *akçakâl* quel était le trésor auquel ils faisaient allusion; ceux-ci lui répondirent avec étonnement: « Eh quoi! « ne sait-on pas, de Kaboul jusqu'à Peichawer, qu'Is- « kender de Roum, sur qui soit la miséricorde de « Dieu! après avoir conquis ce pays, a déposé dans « ce tope un *lakh d'achrefi*[1]? Pouvez-vous nier que « ce ne soit pour enlever ce trésor que vous venez

[1] L'*achrefi* est une pièce d'or dont le poids égale à peu près celui d'un ducat de Hollande.

« faire des fouilles dans le tope? mais, par Dieu, « celui qui l'ouvrira nous comptera des roupies. » En vain l'émissaire protesta que ce point important d'histoire n'était pas aussi bien connu à Djelalabâd que dans le *Sefîd kôh*, il fut obligé de convenir successivement que le fait était possible, qu'il était probable, et enfin qu'il était certain, puisqu'il avait pour autorité la tradition constante des *Khaiber*[1]. Ce fut donc sur cette donnée qu'il entra en négociation avec les *akçakâl* pour fixer les conditions auxquelles les *Khaiber* consentiraient à laisser explorer le tope colossal situé dans leurs montagnes. Après de longues discussions, on arrêta enfin, d'un commun accord, les termes d'un projet de traité qui fut rédigé par les *Khaiber* et remis au délégué de M. Honigberger pour être porté à sa ratification. Les droits de chaque partie contractante avaient été nettement stipulés et garantis dans cet acte, dont les principales clauses étaient les suivantes : les *Khaiber* s'engageaient à ne point troubler M. Honigberger dans l'exploration du tope, à condition qu'il leur délivrât d'avance une

[1] On doit croire que cette tradition a depuis longtemps cours dans l'Afghanistan, et qu'elle y a été reçue à la même époque que toutes celles qui se rapportent à *Iskender*, car on lit dans l'*Ayîn akberî* (description des cantons de *Souvad* et de *Badjôr*) : « Au temps « de Mîrzâ Ouloûghbêg (1450), la tribu de *Sulthân* qui se prétend « issue de la fille de Sulthân Iskender Zu'lkarneïn, vint de Kaboul « et prit possession de ces cantons. Iskender, disent les gens de cette « tribu, a laissé des trésors à Kaboul sous la garde de quelques « personnnes de sa famille, et leurs descendants qui ont conservé « leurs titres généalogiques, habitent encore aujourd'hui les parties « montagneuses de la contrée. »

somme de mille roupies; tous les objets trouvés dans le tope, et en particulier le *lakh d'achrefi*, devaient être remis à M. Honigberger; les *Khaiber* offraient de lui livrer en otage, pour sûreté de l'exécution du traité, plusieurs enfants d'*akçakâl*. M. Honigberger refusa, comme on peut facilement le croire, sa ratification à l'œuvre diplomatique de son agent, et lui permit de poursuivre cette négociation en son nom et pour son propre compte, s'il le jugeait convenable. Il ne doutait pas en effet que les fallacieuses conditions des *Khaiber* ne couvrissent le dessein de quelque nouvelle trahison, et que, dépourvus du courage ou de l'intelligence nécessaire pour dépouiller le monument du trésor qu'ils supposent y être déposé, ils ne fussent gens à s'emparer par violence des objets précieux découverts dans les fouilles, et à compromettre, pour satisfaire leur cupidité, la liberté de leurs enfants laissés en otage. Or c'était là un gage dont un *Khaiber* seul pût ne pas être embarrassé.

De semblables obstacles n'attendaient pas à Peichaver les ouvriers que M. Honigberger y avait envoyés sous la direction du même émissaire, et il eût d'ailleurs suffi, pour les prévenir, de lettres de jussion que M. Honigberger avait obtenues du khan de Peichawer, qui se trouvait en ce moment à Djelalabâd. Les autorités de la contrée s'empressèrent, au reçu de ces lettres, de faciliter par tous les moyens, au détachement d'ouvriers envoyé de Djelalabâd, l'exploration des topes situés aux envi-

rons de la ville. Les fouilles furent immédiatement ouvertes dans le plus grand de ces monuments; mais les ouvriers, après quinze jours d'efforts soutenus, n'étaient pas encore parvenus au centre du massif, lorsque M. Honigberger, pressé par l'approche de son départ, eut le regret de devoir les rappeler[1]. Ils ne lui rapportèrent, de ces pénibles travaux, que deux doigts en marbre noir qui avaient appartenu à une statue de grandeur plus que naturelle dont d'autres débris s'étaient également rencontrés mêlés aux matériaux et employés dans la construction du monument. Cette circonstance peut autoriser la conjecture que ce tope, en apparence un des plus anciens de ceux qui existent aux environs de Peichawer, avait été, à une époque incertaine, reconstruit avec les débris d'un autre tope, lequel avait dû s'élever, dans les âges précédents, sur le même emplacement. J'essaierai de justifier complétement cette conjecture dans la suite de ce travail. Il m'est d'ailleurs impossible de décider si ce tope est le même que celui dont M. Masson fait mention dans une lettre adressée au docteur Gerard, et dans lequel ce dernier aurait découvert des statues d'un admirable travail, précieux élément de détermination, ajoute M. Masson, qui ne laissera vraisemblablement aucun doute sur la destination

[1] M. Honigberger pense que M. le général Court, ayant peu de temps après conquis sur les Afghans la province de Peichawer, n'aura point négligé de profiter d'aussi favorables circonstances pour continuer les travaux de fouilles que lui-même avait dû abandonner.

antique du monument. Ces détails si incomplets et si insuffisants sont les seuls que nous possédions sur une découverte annoncée comme si importante; ils nous laissent ignorer absolument quelle était la place occupée par ces statues, si elles faisaient partie de la décoration extérieure du tope ou si elles étaient déposées dans une cellule intérieure. C'est encore un point sur lequel il faudra attendre les éclaircissements de M. Masson, à défaut de ceux que le docteur Gerard a négligé de donner.

Entre les monuments du même genre qui s'offrirent à l'observation de M. Honigberger dans son voyage de Djelalabâd à Boukhara, il en a surtout remarqué deux de très-grandes dimensions et d'une forme très-large, situés l'un près de l'autre, immédiatement sous les murs de la ville de Balkh. Ils appelèrent son attention par une particularité de leur construction qui était encore nouvelle pour lui; ils n'étaient point formés d'assises de pierres comme tous ceux que le voyageur avait rencontrés dans l'Afghanistan, mais d'un massif de grandes briques très-dures liées par des couches de ciment. Leur état de conservation était remarquable. M. Honigberger n'eut pas de peine à reconnaître que ces topes avaient déjà été explorés, et, à en juger par les apparences, à une époque déjà ancienne. Dans leur sommet s'ouvraient plusieurs cellules assez spacieuses et absolument vides dont il ne put reconnaître la destination. L'un d'eux était percé à sa base d'une grande ouverture de forme régulière,

qui le traversait dans toute sa largeur, espèce de galerie dans laquelle on entrait d'un côté du monument pour en sortir à l'autre extrémité. Il y aurait eu peu à espérer de nouvelles fouilles dans des topes qui paraissaient avoir déjà été visités et complétement spoliés par des explorateurs experts dans ce genre de travail. Un voyageur ne peut d'ailleurs avoir à Balkh d'autre sollicitude que celle de sa sûreté personnelle et ne doit attendre aucune protection du gouvernement de Mir-Mourad-beg, heureux seulement d'échapper à son attention : aussi M. Honigberger ne songea-t-il point à poursuivre l'exploration des deux monuments.

Quelque temps après son arrivée à Boukhara il apprit, dans le cours d'une conversation où il recueillait des renseignements sur l'état actuel du Mawaralnahar, qu'aux environs de Samarkand se voyaient des ruines très-étendues, dans lesquelles les gens de la contrée découvraient fréquemment des *bout*. Les renseignements qu'il demanda et qu'il obtint sur ces ruines ne lui permirent pas de douter qu'il n'existât encore à peu de distance de Samarkand un certain nombre de *bourdj* semblables à ceux de Balkh, et que les ruines au milieu desquelles ils s'élevaient ne rendissent de temps à autre à la lumière non-seulement des médailles, mais encore des statues et des inscriptions. Cette dernière indication ne doit être cependant reçue qu'avec défiance, à moins qu'il ne s'agisse d'inscriptions koufiques. M. Honigberger conçut le dessein de

partir pour Samarkand afin d'examiner ces ruines et d'y faire des fouilles sous la protection du gouverneur, qu'il espérait se concilier par des présents; mais quelques Boukhares de ses amis, à qui il confia ce projet, l'en détournèrent, l'assurant qu'aucune entreprise ne pouvait être entourée de plus de dangers, et que persister à l'exécuter n'était qu'assurer sa perte. Déterminé par ces avis et par la crainte de manquer l'occasion de la caravane d'Orenburg, M. Honigberger renonça à son aventureux dessein et ne quitta Boukhara que pour retourner en Europe.

(*Ici s'arrête le manuscrit de M. Jacquet.*)

LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut de France.

II.

Monsieur,

En prononçant dans la discussion philologique et numismatique tout à la fois qui a fait le sujet de ma première lettre, vous m'avez donné gain

Pl. 1

2.me Lettre.

Pl. 2.

de Saulcy.

Deschaux, Metz.

2me Lettre.

de cause : certes il y aurait là de quoi flatter grandement mon petit amour-propre, si je n'avais eu à défendre contre un seul l'opinion de tous. Le succès de ce premier pas dans mes études orientales m'a peut-être donné trop de confiance en mes propres forces, puisque aujourd'hui je redescends dans l'arène de la discussion seul contre tous. Contre tous, non, je me trompe; car vous vous êtes occupé naguère du sujet que j'aborde aujourd'hui, et renonçant pour le moment à publier vous-même les résultats que vous aviez obtenus et auxquels je suis parvenu de mon côté, vous m'avez généreusement fait l'entier abandon de *notre* découverte, en m'engageant fortement à la poursuivre et à la faire connaître.

Jamais, je puis vous l'assurer, je n'éprouvai de jouissance plus vive que lorsqu'en examinant avec vous le carton des monnaies bilingues arabo-grecques du cabinet du roi, je reconnus que nous étions d'accord sur le compte de ces curieuses monnaies. Cette fois j'avais quelque droit de m'enorgueillir, puisque je m'étais rencontré avec un si habile arabisant sur une route nouvelle et dont jusqu'ici l'accès avait été interdit à tous les numismates. Toutefois il n'y eut entre nous qu'une simple conversation, beaucoup trop rapide pour que je pusse vous développer toutes mes idées sur les monnaies bilingues arabo-grecques, qui méritent cependant l'examen le plus sérieux. C'est donc le sujet de cette conversation que je vais reprendre, avec un peu

plus d'ordre, dans cette seconde lettre. Puisse-t-elle mériter encore votre approbation, et je m'estimerai véritablement heureux.

Le propre de toute question scientifique à la solution de laquelle on ne peut procéder avec une rigueur mathématique, est de laisser le champ libre à la controverse. Aussi, quelque puissantes que soient les autorités qui pensent avoir prononcé en dernier ressort sur tel ou tel point en discussion, il arrive quelquefois qu'un fait inobservé, en se réunissant à la masse des faits connus, en change forcément le caractère et fait naître une autre opinion, qui, du reste, peut elle-même subir plus tard des modifications.

Si j'insiste sur cette vérité, c'est que je viens combattre des opinions sanctionnées par des hommes dont les noms sont à eux seuls une puissance, des hommes tels que Sestini, Eckhel, Marchant, Adler et Castiglioni. Il ne me sera pas difficile, j'espère, d'établir qu'ils n'ont pas touché du doigt la vérité; mais arriverai-je aussi aisément à prouver que moi-même je ne me trompe pas? Voilà ce que je n'ose espérer. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il s'agit d'une vérité historique, on doit la poursuivre avec courage, fût-on convaincu qu'on ne parviendra qu'à soulever un coin du voile qui la cache.

Quiconque s'est occupé de rassembler une suite monétaire byzantine a pu rencontrer des pièces de cuivre portant tout à la fois une légende grecque et une légende arabe. Ces monnaies bilingues ont de-

puis trente ans au moins exercé la sagacité des numismates, et les attributions qu'ils ont proposées tour à tour, se trouvant fondées sur des observations plus ingénieuses que solides, sont tombées les unes après les autres sous les coups de la critique, de telle sorte que la question est à peu près aussi neuve aujourd'hui que lorsqu'elle fut examinée pour la première fois par l'illustre Sestini.

Avant de tenter à mon tour une classification des monnaies bilingues arabo-grecques, je ne puis me dispenser de rappeler succinctement les diverses attributions émises jusqu'ici, et de faire ressortir, autant que faire se pourra, les motifs qui m'empêchent de les accepter.

Dans les suites byzantines visitées par Sestini se trouvaient trois pièces de cuivre qui présentaient les types suivants :

1° ΔΑΜΑΣΚΟΣ. Un empereur debout.

R. L'indice monétaire M surmonté d'un P; à gauche le mot ANO (*sic*); à droite cinq étoiles superposées; entre les jambages du M un Ω; enfin à l'exergue ΔΑΜΑ [1].

2° ΛΕΟ. Même type d'un empereur debout.

R. Légende arabe et l'indice monétaire M surmonté du monogramme du Christ.

3° ΔΑΜΑCKOC. Même type d'un empereur debout.

[1] Cette description me paraît devoir être inexacte. Il serait trop long d'énumérer ici les raisons qui me portent à le croire.

R. Même légende arabe et même type qu'au revers de la pièce précédente.

Ces trois pièces excitant vivement l'intérêt du savant numismate, il essaya de débrouiller les légendes arabes et d'assigner une origine probable à ces monnaies. La rencontre du mot ΛΕΟ lui parut un trait de lumière, et pourtant ce fut ce prétendu trait de lumière qui l'égara complétement. Préoccupé de la pensée que ces monnaies étaient des monnaies impériales byzantines, Sestini en conclut que le mot ΛΕΟ désignait un empereur Léon, et une fois cette hypothèse admise, il lui fallut chercher un personnage auquel ce nom pût convenablement s'appliquer. Depuis le règne d'Héraclius la Syrie tout entière, et par conséquent Damas, étant tombée au pouvoir des khalifes, il devenait assez difficile d'établir qu'un empereur grec eût pu frapper monnaie en son nom dans cette ville. Toutefois Théophane ayant conservé la mémoire d'une expédition militaire de Léon Khazare, fils de Constantin Copronyme, qui essaya vainement de reconquérir la Syrie, Sestini ne douta plus que les pièces en question ne fussent précisément de Léon Khazare, et la légende arabe devint claire pour lui. Il en lut correctement les deux premiers mots, et, faisant plier le troisième à son opinion formée à l'avance, il vit dans cette légende les mots ضـــرب دمشق خازر «Frappée à Damas. Khazare.» Dès lors plus de doute pour lui : une de ses savantes lettres fut consacrée à répandre cette découverte, et cha-

cun admit, sur la parole du maître, l'interprétation qu'il venait de publier. Personne ne se récria sur ce que le style de ces monnaies était évidemment plus ancien que celui des espèces monnayées vers le règne de Léon Khazare, tandis qu'il était identique avec le style des monnaies émises par les princes de la famille d'Héraclius.

Eckhel, le premier, en appela du jugement de Sestini. Il lui parut étrange qu'on eût inscrit sur les monnaies courantes un surnom, pour ne pas dire un sobriquet, tel que celui de Khazare donné à Léon, par les Grecs, en souvenir de l'origine barbare de sa mère. En conséquence, tout en conservant l'attribution de Sestini, Eckhel annonça que le troisième mot de la légende arabe avait été mal lu et qu'il devait y avoir حضر, *lion*, ce mot devenant, à l'aide d'un calembourg, l'équivalent du mot ΛΕΟ placé à la droite de l'effigie impériale. Ce fut là la première modification que subit l'opinion de Sestini.

Vint ensuite Marchant, qui, sans s'inquiéter de la valeur des mots arabes, étudia la question sous une autre face, et déclara avec raison qu'il était impossible de ne pas faire remonter l'origine des pièces bilingues de Damas à un siècle au moins avant le règne de Léon Khazare, parce qu'elles étaient évidemment calquées sur les monnaies qu'il attribuait à Justinien Rhinotmète, et que des faits sans réplique, des faits matériels, puisés dans l'étude des surfrappes, m'ont forcé de restituer à l'empe-

reur Héraclius. Marchant, ayant réuni plusieurs de ces pièces plus ou moins bien conservées, crut voir à son tour un T dans la croix d'un labarum surmonté d'un aigle, qu'il prit pour une *cigogne* ou un *chameau;* et, regardant cette prétendue lettre T comme faisant suite au mot ΛΕΟ, il conclut, sans être arrêté par les pièces qui portaient en réalité ΛΕΦ, qu'il fallait toujours lire ΛΕΟΤ, et par conséquent voir dans ce mot une abréviation du nom de Léonce, dont le régne coïncide avec l'époque à laquelle le khalife Abdou'l-malik ordonna l'émission de monnaies purement arabes. Ce fait, qui se passait dans la deuxième année du règne de Léonce et dans la soixante-seizième de l'hégire, amena Marchant à regarder les pièces en question comme des imitations maladroites des espèces impériales de Léonce et frappées par l'ordre du khalife Abdou'l-malik. Alors la lettre φ se trouvait dans le mot ΛΕΦΤ par une simple substitution de lettre due à l'ignorance du graveur. Enfin, suivant Marchant, ces monnaies n'avaient été fabriquées que dans les premiers moments qui suivirent l'ordre du khalife, et avaient bientôt fait place à des monnaies de style arabe pur, dont il offrait un échantillon extrait des planches de Niebuhr. Toute cette théorie est fort ingénieuse sans doute, mais elle croule bien vite lorsqu'on a sous les yeux les autres pièces d'origine analogue qu'il m'a été permis d'étudier. Il en est en effet qui portent en toutes lettres, comme les pièces impériales, la date ANO XVII, avec le pré-

tendu nom ΛΕΟΤ de Léonce II; puis d'autres qui, à droite de l'effigie impériale, offrent le mot entier ΔΑΜΑCΚΟC, tandis qu'à gauche on voit encore le T de la légende reconstruite par Marchant, isolé cette fois, mais toujours surmonté de l'aigle. Enfin ces pièces, copiées sur des impériales frappées à Constantinople, ne sont pas extrêmement rares, tandis que les modèles que les officiers monétaires du khalife auraient voulu copier sont encore à trouver et resteront toujours introuvables.

Après Marchant est venu Castiglioni, qui, dans son magnifique ouvrage sur les monnaies cufiques du musée de Milan, reproduit la pièce à la légende ΔΑΜΑCΚΟC (pl. XVI, fig. 30). Proposant à son tour la leçon خالد, *Khaled*, pour le troisième mot de la légende arabe du revers, il admet que ce mot n'est autre chose que le nom de quelque haut personnage arabe chrétien dévoué à Léon Khazare, et qui prit le parti de ce prince dans la ville de Damas lors de l'incursion de l'armé romaine en Syrie.

Les autres auteurs adoptent la leçon qui leur convient le mieux, mais ne se donnent pas la peine d'en chercher une meilleure. Ainsi Adler (*Coll. nov.* n° CVI) reproduit la pièce à la légende ΔΑΜΑCΚΟC, qu'il donne à Léon Khazare, en lisant, avec Sestini, خازر, *Khazare*.

Schiepati (*Descr. di alc. mon. cuf. del Museo di S. di Mainoni*, p. 124, n° 77) donne à Léon Khazare la pièce à la légende ΛΕΟ, en lisant comme

Adler et Sestini, mais il réfute l'opinion de Marchant, en signalant l'erreur commise par celui-ci au sujet du prétendu T de la légende.

Enfin Marsden (pl. XVII, n° CCCIV) donne encore la même pièce et se borne à exprimer ses doutes sur le sens du troisième mot de la légende arabe, qu'on peut lire, suivant lui, خالر, aussi bien que خازر ou خزر.

Je viens de suivre les différents numismates qui se sont occupés des pièces bilingues de Damas, et, ainsi que vous le voyez, monsieur, nous ne trouvons chez eux que l'incertitude et, je tranche le mot, l'erreur.

Je pourrais résumer de même l'histoire des attributions données successivement aux monnaies bilingues frappées dans les autres villes de la Syrie et classées en masse à Léon Khazare; mais nous n'y trouverions que les mêmes incertitudes. Il vaut donc mieux que je vous soumette enfin l'attribution que je propose; car, après avoir fait tous mes efforts pour démolir l'édifice élevé par mes devanciers, il faut bien que j'essaie d'en élever un autre sur des bases plus solides.

Je vais donc m'attacher à suivre l'histoire seule, en évitant les hypothèses; puis, si je parviens à démontrer que des faits historiques découle tout naturellement une attribution rationnelle, j'aurai rempli la tâche que je me suis imposée, et je passerai à la description de toutes les pièces bilingues arabo-grecques que j'ai rencontrées. En les

énumérant, j'aurai soin de rappeler les diverses opinions émises par les auteurs sur celles de ces pièces qui ont déjà été publiées.

Héraclius occupait le trône de Constantinople lorsqu'au fond de l'Arabie se forma l'orage qui devait porter les coups les plus funestes à son empire. Mahomet, homme d'un génie entreprenant, guerrier et législateur tout à la fois, Mahomet entraînant par sa puissante éloquence l'âme ardente de ses frères, Mahomet venait de rêver la création d'un empire et d'une religion dont il se posait en maître et en pontife. A cet empire il fallait des provinces; à cette religion il fallait des sectateurs, et la ville du prophète, comme un volcan qui déborde, allait lancer sur le monde la lave qui devait en changer la face.

Héraclius s'était établi en Syrie dès l'année 629 pour diriger en personne la guerre contre Chosroës. Il avait enfin triomphé de ce redoutable ennemi, et les Perses, refoulés par delà l'Euphrate, avaient courbé le front devant l'empereur des Grecs, qui bientôt allait fuir lui-même devant les soldats de l'islamisme.

En 631 Mahomet mourut, et Héraclius, qui avait établi momentanément à Émèse le siége de son empire, crut sans doute qu'avec lui l'effervescence des provinces arabiques venait de tomber, et que la nouvelle religion, qu'il avait vue poindre avec in-

différence, était morte au berceau. Erreur fatale que des désastres sans nombre allaient bientôt signaler!

Abou-Bekr avait succédé à Mahomet comme prince et comme prêtre; il lui était réservé de porter les premiers coups au colosse grec. Par ses ordres (en 633) Khaled se rue sur la Palestine à la tête d'une armée fanatisée. A la nouvelle de cette invasion inattendue, Héraclius semble se réveiller et vient à Damas pour prendre des mesures capables d'arrêter le torrent qui envahit son empire. Une armée est levée en toute hâte et marche au devant des Arabes. Sur ces entrefaites (634) Abou-Bekr meurt et Omar lui succède. Bosra et nombre de villes tombent devant le nouveau khalife [1]. Bientôt l'armée grecque, sous les ordres de Théodore, frère d'Héraclius, est mise en déroute. Le commandement des troupes chrétiennes est donné à Baane et à Théodore le Sacellaire, qui sont battus à leur tour. Dmaas est prise, le 30 août 634, par Amrou, Abou-Obeida et Khaled, après une campagne de six mois, qui, pour les Arabes, avaient été six mois de triomphe. Dès le printemps Héraclius avait quitté Émèse pour se transporter à Antioche, où il attendait avec anxiété l'issue de cette guerre. A la nouvelle de la prise de Damas, «Adieu la Syrie,» dit-il, et il s'enfuit à Constantinople.

[1] Cedrenus, page 125, D. *Καὶ ἀντ' αὐτοῦ κρατεῖ Οὔμαρος ὃς παρέλαβε Βόστραν τὴν πόλιν καὶ ἄλλας πολλὰς. . . . Ἡράκλιος δὲ ἀπελπίσας καταλιμπάνει τὴν Συρίαν. . . . καὶ ἐπὶ Κωνσταντινούπολιν ἀπῄει.*

A partir de ce moment les places fortes de la Syrie sont enlevées successivement. En 635 toute la Phénicie est soumise[1], pendant que d'un autre côté l'Égypte est occupée par un seconde armée musulmane. Héliopolis se rend à Abou-Obeida, tandis qu'Émèse, étroitement bloquée, achète une trève d'un an. Omar conduit lui-même son armée victorieuse dans la Palestine, et la ville sainte lui ouvre ses portes en mai 637[2]. Émèse capitule à son tour. Enfin la Syrie entière est conquise.

Pendant la vingt-huitième année du règne d'Héraclius (638), son fils Héraclius Constantin vient à la tête d'une armée tenter un dernier effort contre les Arabes; il est battu dans la plaine de Passène, et sa défaite détermine la chute d'Antioche, dont Jezid s'empare le 21 août 638. Héraclius Constantin se réfugie alors à Césarée : il y rassemble une nouvelle armée de quarante mille hommes, et essuie bientôt une seconde défaite. Ce fut là le coup de grâce de la domination grecque en Syrie, et de ce moment tous les pays compris entre l'Euphrate et l'extrémité de l'Égypte furent soumis aux Arabes[3].

L'année suivante (639) la Mésopotamie tout en-

[1] Cedrenus, p. 426, B. Τῷ κε' ἔτει..... παρέλαβον δὲ καὶ τὴν Δάμασκον, καὶ τὰς χώρας τῆς Φοινίκης, καὶ οἰκίζουται ἐκεῖ.

[2] Cedrenus, *ibid.* Τῷ κς' ἔτει στρατεύει Οὔμαρος κατὰ Παλαιστίνης, καὶ παραλαμβάνει λόγοις τὴν ἁγίαν πόλιν.... Τούτῳ τῷ ἔτει ἀπολύει Οὔμαρος τὸν Ἰαὶ εἰς Συρίαν, καὶ ὑπέταξε πᾶσαν τοῖς Σαρακηνοῖς.

[3] Cedrenus, p. 429, D. Τῷ κη' ἔτει παρέλαβον οἱ Ἄραβες τὴν Ἀντιόχειαν· καὶ ἐπέμφθη Μαυΐας ὑπ' Οὐμάρου στρατηγὸς, καὶ Ἀμηρᾶς πάσης τῆς ὑπὸ τοὺς Σαρακηνοὺς χώρας ἀπ' Αἰγύπτου ἕως Εὐφράτου.

tière succomba sous les armes d'Amrou ben-Saïd[1]. Enfin en 640 la Perse elle-même devint province musulmane.

Je viens de rappeler rapidement la marche victorieuse des Arabes; étudions maintenant le caractère moral de cette conquête rapide. Il ne sera pas sans intérêt, je pense, de vérifier si l'habitude que l'on a prise de peindre les conquérants sous les couleurs les plus odieuses, en les traitant sans examen comme des hommes féroces et fanatiques, exterminant sans pitié leurs ennemis, et regardant comme leurs ennemis tous ceux qui refusaient d'embrasser leur religion; voyons, dis-je, si ce parti pris est bien légitime et si l'on a le droit de juger ainsi les Arabes.

Ce n'est pas sans dessein que j'ai cité en note les propres paroles de Cedrenus; car j'y ai trouvé deux fois une expression qui n'est pas sans importance, tombant de la plume d'un Grec, d'un homme à qui naturellement les conquérants devaient être odieux.

Édesse ne subit le joug que fort tard, puisque les Arabes attaquèrent l'empire en 633 et que cette ville ne se rendit qu'en 640. Ἰὰδ παραλαμβάνει τὴν Ἔδεσαν λόγοις, dit Cedrenus, de même qu'il dit qu'en 637 Οὔμαρος παραλαμβάνει λόγοις τὴν ἅγιαν πόλιν. Voilà deux villes qui parlementent et se laissent

[1] Elmacyn. — Cedrenus, p. 429. D., attribue cette conquête à Iézid : Τῷ κθ' ἔτει παραλαμβάνει Ἰὰδ τὴν Ἔδεσαν λόγοις, τὴν δὲ Κωνσταντειαν πολέμῳ, ὁμοίως καὶ τὸ Δάρας. . . . Καὶ οὕτω παρέλαβεν Ἰὰδ πᾶσαν τὴν Μεσοποταμίαν.

prendre par des discours et des promesses. Les Arabes observaient donc la foi jurée; leurs promesses étaient donc tenues religieusement à l'égard de ceux qu'ils prenaient à composition. Il y a loin de là, ce me semble, à ce qui serait arrivé si le sabre eût été le seul argument des Arabes. Quelle ville eût pensé à capituler? Toute foi religieuse que l'on persécute n'enfante-t-elle pas des martyrs? Et les chrétiens de Syrie eussent-ils ainsi lâchement renié leur foi religieuse? Cela ne peut pas être. Il y a là un fait moral qu'il importe d'éclaircir, et nous l'aurons éclairci quand nous aurons vu quelles étaient ces promesses, quels étaient ces discours, qui, au dire de Cedrenus lui-même, suffisaient pour faire ouvrir les portes des villes. Interrogeons donc tour à tour les historiens grecs et arabes, et nous trouverons des faits nombreux dont l'appréciation nous mettra à même de juger sainement le caractère de la conquête.

Voyons d'abord ce que nous dit El-Macyn. En l'an 13 de l'hégire Amrou assiégeait Gaza; le gouverneur de la place parlementa et lui fit demander ce qu'il voulait. Amrou lui répondit : « Notre maître « nous ordonne de vous faire la guerre si vous ne « recevez pas notre loi. Soyez des nôtres; devenez « nos frères, adoptez nos intérêts et nos sentiments, « et nous ne vous ferons point de mal; ou, si vous « ne le voulez pas, payez-nous un tribut annuel « avec exactitude tant que vous vivrez, et nous com- « battrons pour vous contre tous ceux qui voudront

« vous nuire ou qui seront vos ennemis de quelque « façon que ce soit, et nous vous garderons fidèle « alliance. Si vous refusez encore, il n'y aura plus « entre vous et nous que l'épée, et nous vous ferons « la guerre jusqu'à ce que nous ayons accompli ce « que Dieu nous commande. »

En l'an 15 de l'hégire (636) Abou-Obeida et Khaled vinrent, par les ordres d'Omar, camper devant Émèse, dont ils commencèrent le blocus. Bientôt la ville se rendit à composition et accepta les offres qu'Amrou avait faites aux habitants de Gaza, c'est-à-dire qu'elle s'engagea à payer un tribut annuel pour obtenir la sûreté des biens, des personnes et de la foi religieuse.

Peu de temps après Abou-Obeida obtint aux mêmes conditions la reddition de Chalcys.

Enfin lorsqu'en 637 Omar entra dans Jérusalem, il accorda aux habitants une lettre de sûreté dont voici les premiers mots : « Au nom du Dieu clé- « ment et miséricordieux. Omar mande aux habi- « tants de la ville d'Ailia qu'ils sont en sûreté en « ce qui concerne leurs personnes, la personne de « leurs enfants et de leurs femmes, leurs biens et « leurs églises, qui ne seront ni démolies ni profa- « nées. »

Voilà qui est formel, et nous sommes maintenant fixés sur la nature des conventions en vertu desquelles les villes chrétiennes se soumettaient aux musulmans. Ces conventions étaient sacrées pour le khalife Omar, et nous en avons une preuve dans

la conduite qu'il tint à Jérusalem. Étant entré avec le patriarche Sophrone dans la sainte basilique, pour y visiter les lieux vénérés par les musulmans eux-mêmes, il y était lorsque l'heure de la prière vint à sonner; le patriarche engageant Omar à réciter sa prière dans le temple chrétien, celui-ci refusa et ne voulut prier que lorsqu'il fut dehors et sous le portique de l'église de Constantin. Interrogé sur le motif qui l'avait guidé dans cette circonstance, il répondit qu'il n'avait pas voulu prier dans une église des chrétiens, parce qu'à coup sûr les musulmans s'en fussent emparés pour leur culte, par la seule raison que le khalife y avait fait sa prière. Omar demanda ensuite au patriarche de lui désigner un emplacement où il pourrait faire bâtir une mosquée. Plus tard enfin il témoigna le même respect pour l'église de Bethléem : il pria dans le lieu même où était né Jésus-Christ, et donna de sa main, au patriarche, une lettre de sauve-garde portant défense aux musulmans de prier dans cette église autrement que l'un après l'autre.

Si peu après le culte des chrétiens fut soumis à des persécutions, ce fut à l'instigation des juifs de Jérusalem, dont la haine du nom chrétien voulut profiter de la bonne foi des musulmans. Laissons parler ici Cedrenus, p. 431, B., dont l'assertion nous suffira.

Τῷ δευτέρῳ ἔτει (deuxième année du règne de Constant II) ἤρξατο Οὔμαρος οἰκοδομεῖν τὸν ναὸν Ἱε-

ρουσαλὴμ, καὶ οὐχ ἵστατο τὸ κτίσμα· τηθομένου δὲ τὴν αἰτίαν, εἶπον οἱ Ἰουδαῖοι, καὶ κατήγαγον τὸν σταυρὸν τὸν ὄντα ἐπάνω τοῦ ναοῦ τοῦ ὄρους τῶν Ἐλαιῶν, καὶ οὕτω συνέστη αὐτῶν ἡ οἰκοδομή· διὰ ταύτην τὴν αἰτίαν πολλοὺς σταυροὺς κατήγαγον οἱ μισόχριστοι.

De ce qu'Omar, dans cette circonstance, fit abattre plusieurs croix, πολλοὺς σταυρούς, et non toutes les croix, comme le dit Le Beau, n'est-il pas tout simple de conclure que jusque-là les croix avaient été respectées, et qu'alors même il ne les proscrivit pas toutes? car Cedrenus n'eût pas manqué de le dire et de se servir du mot πάντας au lieu du mot πολλούς.

Enfin le même Cedrenus raconte, à la date de l'année première du règne de Léon l'Isaurien, que le khalife Omar ben-Abdou'l-âziz ordonna à ses sujets chrétiens d'apostasier; qu'il exempta du tribut annuel ceux qui se laissèrent persuader (καὶ τοὺς μὲν πειθομένους ἀτελεῖς αὐτῶ ἐποίει) et fit punir ceux qui refusèrent (τοὺς δὲ μὴ πειθομένους ἀνῄρει), de telle sorte que *plusieurs* chrétiens lui durent la palme du martyre (ὅθεν καὶ πολλοὺς μάρτυρας ἀπειργάσατο). Il décida de plus qu'à l'avenir un chrétien ne pourrait témoigner en justice contre un musulman, et finit par écrire à l'empereur Léon pour l'engager à apostasier lui-même.

Ce passage est précieux, mais il a besoin d'être discuté. Il en résulte clairement, d'abord, qu'avant l'année première du règne de Léon (717) les kha-

lifes n'avaient encore imposé par la force leur religion à personne, et que le payement du tribut avait suffi jusqu'alors aux chrétiens pour conserver le libre exercice de leur foi, puisqu'à cette époque les apostats furent exemptés de ce tribut annuel. Cedrenus ajoute qu'Omar extermina ceux qui refusèrent d'embrasser l'islamisme, ce qui fit *plusieurs* martyrs. Le mot πολλούς est en contradiction palpable avec la phrase qui précède, et la phrase qui suit n'est pas moins contradictoire; car, si tous les chrétiens demeurés fidèles à leur foi eussent été martyrisés, à quoi bon l'édit qui les privait du droit de témoigner contre un musulman. En définitive ce passage ne prouve qu'une seule chose, c'est que les premières rigueurs exercées contre les chrétiens le furent dans la première année du règne de Léon l'Isaurien, c'est-à-dire en 717.

A l'aide des faits incontestables que je viens de citer, et auxquels j'aurais pu facilement ajouter beaucoup d'autres faits analogues, nous sommes arrivés à pouvoir apprécier les relations qui jusqu'en 717 au moins subsistèrent entre les Arabes conquérants et les chrétiens devenus sujets des khalifes. Je crois donc avoir constaté que les Arabes, en prenant l'autorité souveraine, acceptèrent l'obligation de protéger les chrétiens soumis qui consentaient à leur payer un tribut annuel.

Maintenant interrogeons encore l'histoire et cherchons-y des faits qui, concurremment avec celui que je viens d'établir, nous permettent enfin d'a-

border la question que je me suis proposée, celle de l'origine probable des monnaies de cuivre bilingues arabo-grecques.

Ouvrons le traité des monnaies d'El-Makrizy : nous y lisons[1] qu'avant Mahomet la monnaie usuelle des Arabes était d'or et d'argent. Ils recevaient les pièces d'or en circulation dans l'empire, et ces pièces d'or étaient grecques. Quant aux monnaies d'argent, elles étaient de deux espèces : les drachmes dites *alsauda* (noires, c'est-à-dire usées) et de bon poids, et les drachmes antiques dites *Tibériennes*.

De même El-Macyn dit formellement, d'après Abou-Djaâfar-el-Thabary, qu'avant Abdou'l-Malik les Arabes ne se servaient que de pièces d'or grecques et de pièces d'argent persanes.

El-Makrizy ajoute[2] que lorsqu'en 76 de l'hégire Hedjadj ben-Iousef reçut du khalife Abdou'l-Malik l'ordre de frapper des monnaies, il se crut obligé,

[1] Édition de Tyschen (Rostok, 1797), page 3 : وكانت نقود العرب فى الجاهلية التى تدور بينها الذهب والفضّة لا غير ترد اليها من الممالك دنانير الذهب قيصرية من قبل الروم ودراهم فضة على نوعين سودا وافية وطبرية عتقا فضربها وقدمت مدينة رسول الله صلعم

[2] *Ibid.* page 12 : وبها بقايا من الصحابة رضوان الله عليهم اجمعين فلم ينكروا منها سوى نقشها فان فيه صورة وكان سعيد بن المسيب رحمه الله يبيع بها ويشترى ولا يعيب من امرها شيئا

avant de leur donner cours, d'en envoyer aux compagnons de Mahomet qui vivaient encore, afin qu'ils pussent les examiner et dire si elles leur paraissaient convenables. L'un d'eux, Saïd ben-Mosaïb, s'en étant servi sans scrupule, fit connaître ainsi son approbation.

Chacun sait que ce qui décida le khalife Abdou'l-Malik à fabriquer des monnaies purement arabes, fut l'altercation qu'il eut avec l'empereur grec à propos d'une lettre qu'il avait écrite à ce prince, et qui, commençant par ces mots : قل هو الله احد « Dis : il est le seul Dieu, » était en outre datée de l'année de l'hégire et contenait le nom du prophète. Le monarque chrétien se scandalisa grandement de la présence de ces formules musulmanes, et répondit aussitôt au khalife que, s'il ne se dispensait à l'avenir de les employer dans ses lettres, lui, chrétien, mentionnerait le prétendu prophète, sur les monnaies d'or impériales, d'une manière qui serait peu agréable aux Arabes[1].

L'empereur, dont la susceptibilité eût pu se montrer un peu moins présomptueuse, ne réussit qu'à irriter Abdou'l-Malik, qui sur-le-champ assembla ses officiers et tint conseil avec eux sur ce qu'il avait à faire en cette conjoncture. Jezid ben-Khaled ben-Jezid lui conseilla de frapper monnaie lui-même et

[1] Édition de Tyschen (Rostok, 1797), page 13 : وقال ان لم تتركوا هذا والا ذكرنا نبيكم فى دنانيرنا بما تكرهون.

de détruire les monnaies impériales. Ceci fut aussitôt exécuté [1], et celui que le khalife chargea de fabriquer les espèces à mettre en cours fut un juif originaire de la ville de Tayma et nommé Somaïr.

Résumons les faits précédents. D'abord il paraît à peu près certain, d'après l'assertion d'El-Makrizy, que les premières monnaies purement arabes furent frappées, vers l'année 76 de l'hégire, par le khalife Abdou'l-Melik, en haine de l'empereur des Grecs [2]. Adler, le premier, a fait remarquer la coïncidence de cette assertion avec celle de Théophane, qui,

[1] Édition de Tyschen (Rostok, 1797), page 13 : فعظم ذلك على عبد الملك واستشار الناس واشار عليه يزيد بن خالد بن يزيد بضرب السكّة وترك دنانيرهم ففعل وكان الذى ضرب الدراهم رجل من يهود تيما يقال له سمير.

[2] Il est vrai que cet historien mentionne des monnaies qui auraient été frappées par les Arabes sous les prédécesseurs d'Abdou'l-Malik. Mais, comme d'un côté El-Makrizy est le seul écrivain qui en parle d'une manière d'ailleurs peu précise, et que de l'autre les circonstances qui accompagnèrent la détermination d'Abdou'l-Malik et la mise à exécution de ses ordres semblent prouver que la fabrication des monnaies arabes, commencée par lui, était une véritable innovation, j'ai pensé devoir adopter ici l'opinion émise par El-Macyn. Toutefois je me hâte d'ajouter que les cabinets numismatiques contiennent de très-belles pièces sassanides, munies de portions de légendes arabes, telles que بسم الله, عمر, et que ces pièces semblent confirmer ce qu'El-Makrizy raconte des monnaies frappées par l'ordre du khalife Omar. Au reste il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les Arabes eussent fabriqué eux-mêmes des imitations des pièces d'or grecques et des pièces d'argent persanes, qui, chez eux, formaient le numéraire en circulation avant le khalifat d'Abdou'l-Malik.

dans sa Chronographie, raconte que Justinien II ayant refusé de recevoir du khalife Abdou'l-Malik le tribut annuel que celui-ci voulait lui payer en espèces d'or d'un type tout à fait nouveau et inusité, il en résulta une guerre qui ne fut pas favorable aux chrétiens.

Évidemment l'émission de monnaies ordonnées par Abdou'l-Malik était une nouveauté, puisque le ministre de sa volonté dans cette circonstance, Hedjadj ben-Iousef, fut obligé de consulter les amis de Mahomet pour savoir si les pièces frappées par lui leur paraissaient bonnes à mettre en circulation.

Ce fut un juif que l'on chargea du soin de diriger la fabrication des monnaies, très-probablement parce que les Arabes eux-mêmes étaient alors plus guerriers qu'artistes, et se seraient fort mal tirés de cette besogne [1].

Enfin il n'est nullement question, dans tous ces passages, de la monnaie de cuivre, de la monnaie du peuple, qu'il fallait pourtant songer d'abord à créer; car, pas plus alors qu'à présent, le morceau de pain de chaque jour ne se payait avec des monnaies d'or ou d'argent. La monnaie du pauvre, voilà celle que toute puissance qui vient de naître se hâte de répandre : la monnaie du riche ne vient qu'en seconde ligne.

[1] Remarquons ici que toujours les musulmans ont manifesté une grande répugnance pour le métier de monnayeur. Chez eux les Arméniens et les juifs ont été de tout temps, et maintenant encore sont en possession de ces fonctions lucratives.

Que conclure de tout ceci?

Que, puisque de toute nécessité il fallait une monnaie de cuivre pour satisfaire aux premiers besoins du peuple, cette monnaie existait;

Que, puisque avant l'émission des monnaies purement arabes, les espèces d'or et d'argent en circulation étaient des monnaies grecques et persanes, ou des imitations de celles-ci, et que de plus la monnaie vulgaire de cuivre ne pouvait évidemment affluer des confins de l'empire grec ou de la Perse vers les provinces conquises par les musulmans en assez grande quantité pour subvenir aux besoins des populations de ces provinces, il fallait nécessairement qu'il y eût sur place une fabrication d'espèces de petite valeur ou de cuivre;

Que, puisque ces pièces devaient avoir cours aussi bien chez les Arabes que chez les chrétiens, elles devaient arriver promptement à être munies de légendes mixtes et équivalentes, dont partie serait intelligible pour les uns, et partie pour les autres;

Que, puisque les Arabes furent obligés d'avoir recours à un juif pour diriger la première fabrication des monnaies musulmanes pures, décrétée par un khalife, les monnaies émises sur place antérieurement à cette fabrication n'étaient pas frappées par les Arabes;

Qu'enfin, puisque les pièces d'or adoptées par les Arabes jusqu'au décri des espèces impériales, prononcé par Abdou'l-Malik, n'étaient autres que les

pièces impériales grecques, et par conséquent marquées aux types du christianisme, il n'y a rien d'étonnant à ce que les chrétiens tributaires aient commencé par frapper des monnaies purement grecques de cuivre, en y plaçant librement des types chrétiens. Mais que bientôt ces monnaies, répandues parmi les classes arabes les moins éclairées, durent porter des légendes arabes, et qu'enfin, quand les exigences des vainqueurs devinrent plus grandes, il fallut y inscrire des formules religieuses de l'islamisme.

Toutes ces conclusions probables sont, je crois, légitimées par la présence des monnaies bilingues arabo-grecques, qui, sauf meilleur avis, doivent être regardées comme des espèces frappées par les chrétiens, pour avoir cours tout à la fois parmi le peuple musulman et le peuple chrétien. Leur fabrication commença donc vraisemblablement peu de temps après la conquête, et finit vers l'an 76 de l'hégire, lorsque Abdou'l-Malik décida que les monnaies de son peuple seraient désormais arabes et musulmanes pures. Dans une prochaine lettre je m'occuperai des monnaies de cuivre émises par Abdou'l-Malik à cette époque.

Maintenant, ai-je deviné juste, monsieur? Voilà ce dont je n'ose me flatter, mais ce dont je serai convaincu si la solution que je propose aujourd'hui s'accorde avec celle que vous avez adoptée.

Il ne me reste plus maintenant, pour terminer cette lettre déjà bien longue, qu'à donner la des-

cription de toutes les pièces arabo-grecques qui sont venues à ma connaissance, et dont l'étude me semble confirmer pleinement l'attribution que je viens d'établir d'une manière sinon incontestable du moins rationnelle.

Je classerai toutes ces monnaies par atelier monétaire, en remarquant une fois pour toutes que le plus grand nombre est évidemment calqué sur les monnaies impériales de la famille d'Héraclius, monnaies dont un long séjour de ce prince avait dû répandre un grand nombre en Syrie au moment où les Arabes s'en emparèrent; de sorte que, le peuple étant accoutumé aux types de ces monnaies, il devenait tout naturel de les perpétuer autant que possible, c'est-à-dire de ne les modifier que par les additions qu'il était impossible d'éviter.

DAMAS.

Presque toutes les monnaies frappées à Damas ont le même caractère et le même style. En un mot leur fabrique varie fort peu. Toutes sont marquées de l'indice monétaire M. Elles sont évidemment copiées sur les monnaies de cuivre d'Héraclius, offrant à l'avers l'empereur debout et appuyé sur une longue croix de la main droite, tandis qu'il soutient de la main gauche un globe crucigère. Sur les pièces héracliennes, la légende qui accompagne cette effigie est : Εν τουτω νικα, et l'on conçoit que cette légende, qui n'était plus de mise à Damas sous les khalifes, ait dû disparaître et faire place à d'autres.

Je passe à l'examen détaillé des monnaies de Damas.

ΛΕΟ, empereur debout, tenant une longue croix et le globe crucigère, à sa droite un oiseau au-dessus d'un objet en forme de T, que les uns ont pris pour une lettre, et les autres pour la partie supérieure d'un étendard.

R. Indice monétaire M, surmonté d'un monogramme du Christ, dont la partie inférieure est recourbée à droite et à gauche en forme d'omega; entre les jambages de l'M un C renversé, et au-dessous une barre, ou un I également renversé; à droite et à gauche : ANO (*sic*) XVII; à l'exergue : ΔΑΜ pour Δαμασκος (Fig. 1 et 2).

Donnée par Marchant, lettre 1re, fig. 1 et 2; mais avec la date tronquée[1]. Mêmes types avec quelques légères différences; style plus incorrect (fig. 3).

J'ai entre les mains plusieurs exemplaires de cette monnaie; ils portent tous la date ANO XVII, ainsi que le mot ΛΕΟ.

Théophane (page 380) nous apprend qu'après la vaine tentative de Léon Khazare contre les Arabes, ceux-ci, ayant rejeté son armée hors de la Syrie, châtièrent les cités de Damas et d'Émèse, dont

[1] Schiepati cite, sans en donner la figure, une pièce du musée Mainoni qui porte au droit la même effigie impériale et le nom ΛΕΟΝ rétrograde. Le revers offre l'indice M; à droite le mot ANNO; au-dessus et au-dessous des légendes arabes illisibles. Quant au chiffre de la date, le métal ayant fui sous le coin, cette date n'a pas été reçue par le flaon.

probablement les populations chrétiennes s'étaient émues à la venue de leurs co-religionnaires. Cela ne prouve pas du tout que Léon parvint à s'emparer de ces deux places; car Théophane n'eût pas manqué de le dire expressément. D'ailleurs cet écrivain est le seul qui mentionne ce fait historique.

Marchant donne cette pièce à Léonce II, parce que, suivant lui, il est impossible d'en faire descendre la fabrication jusqu'à Léon Khazare, et en cela il a parfaitement raison.

D'abord la date anno XVII ne peut convenir au règne de l'empereur Léonce, car Léonce n'a régné que deux ans. Léon Khazare, né le 25 mai 750, déclaré empereur par son père, Constantin Copronyme, dès l'année suivante, resta seul maître du trône le 14 septembre 775, et mourut le 8 septembre 780, à l'âge de vingt-neuf ans. Il n'avait que dix-huit ans en 768, lorsqu'il comptait la dix-septième année de son règne. L'expédition qu'il envoya en Syrie eut lieu en 778 : donc la date anno XVII ne peut concerner Léon Khazare. Elle ne peut non plus concerner Léon l'Isaurien, puisque pendant toute la durée de son règne les musulmans furent maîtres et bien maîtres de Damas. Donc le mot ΛΕΟ ne désigne pas un empereur grec.

Mais pouvons-nous découvrir celui qu'il désigne? c'est ce que je ne me flatte pas de faire.

Remarquons cependant que le quatrième khalife, Ali ben-Abou-Thaleb, régna de l'année 35 à

l'année 40 de l'hégire, c'est-à-dire de 656 à 661. Or l'empereur Constant II occupait alors le trône de Constantinople, et Constant, ayant commencé à dater son règne à partir de 641, en comptait la dix-septième année en 657, première année du khalifat d'Ali. De plus, Ali reçut des Arabes le surnom de *Lion de Dieu victorieux*, اسد الله الغالب, surnom qui se répandit chez tous les peuples voisins, et changea suivant la langue de ces peuples, mais en représentant toujours la même idée (d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*). Voilà, il faut en convenir, de bien singulières coïncidences, que je suis tenté d'admettre comme expliquant jusqu'à un certain point les monnaies en question. C'est du reste une interprétation que j'adopte en désespoir de cause, et que je vous soumets, monsieur, sans une entière conviction et sans y attacher une grande importance.

En admettant que ces monnaies soient les premières frappées à Damas à l'avénement du khalife Ali, les suivantes auraient été émises dans les années postérieures. Probablement la présence d'une date relative au règne de l'empereur grec éveilla la susceptibilité des musulmans, car nous allons voir que cette date est remplacée par une légende arabe, qui constate cette fois l'autorité des princes arabes.

ΛΕΟ; même type de l'empereur debout.

R. Même indice monétaire surmonté du monogramme du Christ; à droite le mot ضرب, *a été*

frappé; à l'exergue دمشق, *à Damas;* à gauche جايز, *permis, qui peut passer* (du verbe radical جاز, *passer*) (fig. 4, 5, 6).

Voilà le mot que les auteurs ont interprété de tant de façons différentes, ramené à la seule signification que les lettres puissent comporter.

La pièce suivante (fig. 7) est celle sur laquelle le mot ΛΕΟ est remplacé par le mot ΛΕΦ, et que Marchant a publiée le premier (Lettre première, fig. 4). J'avoue que j'ai vainement cherché à me rendre compte de la présence de cette lettre Φ; aussi je ne me hasarderai pas à tenter une explication de la légende dont elle fait partie.

L'analogue du n° 6 est donné par Marsden (pl. XVII, n° CCCIV).

Schiepati (*Descr. di alc. mon. cuf. del Mus. di S. di Mainoni*, pag. 124, n° 77) donne l'analogue du n° 4. Il lit خزر, *Khazar*, comme Sestini, Tanini et Adler, et attribue conséquemment la pièce à Léon Khazare.

Les monnaies de Damas que je considère comme les plus récentes sont celles qui offrent exactement le même type que le n° 4, à cela près que le mot ΛΕΟ est remplacé par le mot ΔΑΜΑCKOC (fig. 8, 9). Dans l'hypothèse que j'ai admise, ces pièces seraient postérieures à la première année du khalifat d'Ali, ou plutôt à la chute de son autorité et à la rébellion de Moaviah, resté maître de Damas.

ÉMÈSE.

A l'avers un empereur debout, avec les mêmes attributs que sur les pièces de Damas.

R. L'indice monétaire M; entre ses jambages un Δ; à droite et à gauche EMHCIC; à l'exergue le mot arabe طيّب, *bon* (fig. 10).

Cette pièce, publiée déjà par Castiglioni (pl. XV, fig. v), est donnée par lui à Léon Khazare, et regardée comme frappée à Émèse au moment de l'expédition malheureuse de ce prince.

Le flaon de l'exemplaire que je donne ici est épais, et sa fabrication est en tout semblable à celle des pièces de Damas; mais les types sont trop fortement altérés pour qu'il soit possible de reconnaître si la légende arabe des deux pièces suivantes était inscrite sur celle-ci.

Effigie impériale debout; à droite le mot KAΛON, *bon;* à gauche la formule بسم الله, *au nom de Dieu.*

R. Indice monétaire M surmonté du monogramme du Christ accosté de deux signes en forme de Z; entre les jambages du M un C renversé; à droite et à gauche EMECIC; à l'exergue طيّب, *bon* (fig. 11, 12).

Remarquons ici le premier exemple d'une légende identique arabe et grecque : d'un côté KAΛON, de l'autre son équivalent طيّب. Qu'y avait-il de plus naturel que d'inscrire sur la monnaie qu'elle

était bonne à recevoir, comme sur les pièces de Damas on avait inscrit جايز, *qui peut passer?* Cette explication me paraît indubitable, par cela seul qu'elle est d'une extrême simplicité.

Nous voyons ici une formule religieuse des musulmans, بسم الله, à côté d'une croix; mais il n'y avait rien dans cette formule qui fût en opposition directe avec la foi chrétienne, puisque les chrétiens eux-mêmes se servaient de cette formule appliquée au Père, au Fils et au Saint-Esprit ne faisant qu'un seul dieu.

Ces deux pièces sont d'une fabrique moins grecque, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que celle du n° 10, et ce fait, joint à la présence de la formule بسم الله, me force à regarder les pièces 11 et 12 comme postérieures à la pièce 10.

Marsden (pl. XVII, fig. CCCII) a figuré une pièce analogue au n° 12, sauf que le type du revers est renversé. Celle qu'il donne sous le n° CCCIII est identique avec mon n° 12.

Le savant anglais commet une erreur en lisant le mot arabe placé à l'exergue du revers soit صليب, *croix*, soit حلب, *Alep*. L'inconvenance de la seconde leçon surtout eût dû lui sauter aux yeux; car il était difficile d'expliquer la présence sur la même pièce des noms d'Émèse et d'Alep.

L'atelier monétaire d'Émèse nous présente un second type bien distinct, qui peut-être fut employé concurremment avec celui que je viens de décrire; car les nombreux exemplaires que j'ai eus entre les

mains présentent tous les passages successifs de la fabrique des premières pièces de Damas avec la date ANNO XVII, et sans mélange de légendes arabes, à la fabrique des pièces aux flaons minces d'Émèse avec la formule بسم الله. En voici la description :

A l'avers un buste impérial coiffé d'un diadème surmonté d'une croix, et tenant le globe crucigère [1]; à gauche ΚΑΛΟΝ, *bon;* à droite حمص, *à Émèse.*

R. Indice monétaire M, représenté cette fois par un *m* cursif; au-dessus une étoile accostée de deux anneaux ou de deux signes en forme de Z; à droite et à gauche EMICHC ou EMHCHC; à l'exergue طيّب, *bon* (fig. 13, 14, 15).

Le savant conservateur du musée numismatique de Milan, M. Cattaneo, a le premier publié une monnaie de ce genre. Il y a lu, avec Assemani, بمصر, *à Mesr* (en Égypte), et, disséquant d'après la méthode du P. Hardouin le mot ΚΑΛΟΝ, il en a tiré la phrase Καισαρ αυτοκρατορ Λεον, ou simplement Καισαρ Λεον, qui s'accordait à merveille avec l'idée préconçue que cette pièce devait appartenir à Léon Khazare.

Castiglioni, en reproduisant cette pièce (pl. XV, fig. 4), a rétabli la vraie leçon حمص, *à Émèse;*

[1] Je vous prie de remarquer, monsieur, que ce buste, aux croix près, est identique avec le buste que présentent les jolies monnaies arabes de l'année 80 de l'hégire dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans ma première lettre.

mais s'est trompé à son tour sur le mot arabe de l'exergue, qu'il a lu ضرب, *a été frappée*, bien que le second caractère soit lié au troisième et ne puisse par conséquent être pris pour un ر. Du reste Castiglioni admet pleinement l'attribution de M. Cattaneo, et traduit comme lui le mot ΚΑΛΟΝ.

ANTARADUS.

Me voici arrivé à une rare monnaie, que je n'ai pu malheureusement étudier que sur les excellentes planches de Marsden.

Ce savant numismate donne (planche XVII, figure cccv) une monnaie parfaitement analogue, quant aux types, aux dernières pièces émésiennes que je viens de décrire.

A l'avers paraît le même buste impérial, à droite duquel se lit le mot ΚΑΛΟΝ; à gauche un mot arabe que la légende du revers m'a fait deviner, et qui n'est que بطردوس, *à Tardous* (vulgairement Tortose, nom arabe d'Antaradus, ville située sur la côte de Phénicie, devant l'île d'Aradus).

R. Indice monétaire M; au-dessus une croix accostée de deux signes en forme de Z; à droite et à gauche ΑΝΤΑΡΟΥ, pour Ανταραδου; à l'exergue le mot طيّب, équivalent du ΚΑΛΟΝ grec, et que Marsden lit encore حلب *Alep*.

Je ne pense pas qu'il soit possible de conserver la moindre incertitude sur l'attribution que je propose pour cette jolie monnaie; et, afin de ne pas

donner lieu au reproche qu'on pourrait m'adresser d'avoir fait concorder la figure avec mon opinion, je me borne ici à renvoyer à la figure même de Marsden.

HÉLIOPOLIS.

A l'avers deux effigies impériales debout : celle de droite, qui est la plus âgée, tient une croix appuyée à l'épaule droite et a le globe crucigère sur la main gauche; l'effigie de gauche tient simplement une croix à l'épaule; entre leurs deux têtes une croix.

R. Indice monétaire M surmonté d'une croix; entre ses jambages un Є renversé; à droite et à gauche ΗΛΙϹΠΟΛΕ, pour Ηλιουπολεος; à l'exergue بعلبك, *Baâlbek*, nom arabe d'Héliopolis (fig. 16, 17).

Cette pièce, déjà décrite par Adler (*Coll. nov.* n° cv), a été depuis reproduite par Castiglioni (pl. XV, fig. 6) et citée par Marchant (Lettre XXII), d'après M. Cattaneo. Le premier la donne à Léon Khazare et à Constantin, son fils, et lit دمشق, *Damas*, à l'exergue. Castiglioni, en admettant l'attribution d'Adler, exprime des doutes sur la traduction de l'exergue. Quant à la légende grecque Ηλιουπολεος, il croit y reconnaître les mots ANANEO, pour ANNO NEO (ou ανανεωσις), des pièces d'Héraclius, avec la légende εν τουτω νικα. Enfin Marchant voit encore sur cette monnaie Léonce II et un jeune César, son fils, non cité dans l'histoire. Je n'insisterai pas sur ces différentes attributions,

qui n'ont plus besoin d'être discutées; il me suffira de faire observer qu'évidemment ces pièces sont des copies des pièces de bronze d'Héraclius et d'Héraclius Constantin, et qu'elles ont dû être frappées peu de temps après le règne de ces princes.

TIBÉRIADE.

A l'avers trois effigies impériales debout portant chacune un globe crucigère.

R. L'indice monétaire M surmonté du monogramme du Christ; au-dessous un C; à gauche THBEPIAΔO, pour Τιβεριαδος, à droite طبريه, *Tabarieh*, nom arabe de Tibériade (fig. 18).

Cette pièce, publiée pour la première fois par M. Cattaneo, est attribuée par lui à Héraclius. Castiglioni (pl. XVI, fig. 9) l'a reproduite en faisant remarquer que l'exemplaire qu'il avait sous les yeux différait de celui de M. Cattaneo, en ce qu'au lieu de Τιβεριαδος il y avait Τηβαριαδος, comme sur celui que je viens de décrire. Castiglioni adopte la classification proposée par M. Cattaneo, et, en conséquence, admet que ces pièces ont été frappées entre 623 et 638 de l'ère vulgaire, ou 4 et 16 de l'hégire. Je ferai observer qu'il y a nécessairement ici une erreur de date; car Baâlbek fut prise par Abou-Obeida en 635, année 14 de l'hégire.

Cette pièce est effectivement calquée sur les pièces à trois effigies de l'empereur Héraclius, et je crois bien faire, pour constater cette identité,

de donner ici les figures de deux analogues frappées en Chypre bien peu de temps avant la conquête de cette île par les Arabes, et qui n'ont encore été figurées dans aucun ouvrage (fig. 19, 20[1]). Très-probablement celles qui nous occupent sont les premières monnaies de cuivre frappées à Tibériade par les chrétiens tributaires.

La suivante (fig. 21) diffère de la pièce n° 18 en ce que le nom grec de Tibériade n'est représenté que par les deux lettres TH, tandis que le nom arabe est écrit en entier. Cette pièce est d'ailleurs frappée sur un flaon très-mince et d'une mauvaise fabrique.

J'arrive enfin à une troisième monnaie de Tibériade, dont les types sont tout à fait d'accord avec ceux de Damas.

A l'avers paraît un empereur debout; à gauche l'aigle, placé sur l'extrémité d'un étendard militaire. Le revers est exactement semblable à celui de la pièce 18 (fig. 22).

Cette monnaie me paraît contemporaine de celles de Damas avec le nom entier Δαμασκος.

CHALCYS.

Je ne connais jusqu'ici qu'une seule monnaie qui appartienne à cette ville.

[1] Feu Cousinery avait placé une de ces deux pièces dans l'une des planches demeurées inachevées qu'il devait joindre à un travail sur les monnaies de la famille d'Héraclius.

A l'avers paraît un empereur debout, comme sur les monnaies de Damas; à droite et à gauche des traces insaisissables d'une légende arabe, qui sans doute contenait le nom قنسرين, *Kennesryn*, de Chalcys.

Au revers l'indice monétaire M, représenté par un caractère cursif; au-dessus une croix; à droite et à gauche le nom rétrograde XAAC, qui semble se répéter de chaque côté; à l'exergue un mot illisible, où l'on remarque cependant les lettres ..OMA.... (fig. 23).

Je n'ose lire ici le nom du fameux khalife Omar, le plus humble des khalifes, et je laisse à de plus habiles que moi le soin de deviner le mot dont nous retrouvons les traces. Il est fort à regretter que cette monnaie soit dans un fâcheux état de conservation. Espérons que quelque jour un meilleur exemplaire viendra lever tous les doutes que peut présenter encore l'attribution de cette pièce à Chalcys.

INCERTAINES.

Les pièces que je vais actuellement décrire sont d'une attribution douteuse, quant à la localité qui peut les revendiquer; mais elles appartiennent sûrement à la série des monnaies de cuivre frappées par les chrétiens de Syrie depuis la conquête de cette province par les Arabes et avant le khalifat d'Abdou'l-Malik. Leur défaut de conservation m'a empêché de déterminer leur origine particulière, et je dois me

borner à faire des vœux pour que les numismates entre les mains desquels pourraient se trouver des analogues bien conservés prennent la peine de les faire connaître. Tout porte à croire que cette série monétaire est nombreuse, et il serait fort intéressant de connaître tous les monuments qui s'y rattachent.

1° A l'avers un empereur debout, tenant la longue croix et le globe crucigère; à droite une légende composée de lettres grecques très-barbares, qui semblent néanmoins former le mot ΤΡΕΠΟ, peut-être pour Τριπολεος?

Au revers l'indice monétaire M surmonté d'une croix; entre les jambages un C renversé; à droite, à gauche et à l'exergue trois mots arabes que l'état de la pièce me met dans l'impossibilité de reconstruire (fig. 24).

2° Trois effigies impériales, comme sur les monnaies de Tibériade.

R. L'indice monétaire M surmonté du monogramme du Christ; entre les jambages du M un Δ; à gauche un mot grec incertain qui peut se lire AXE; à droite et à l'exergue deux mots arabes illisibles pour moi. Je ne sais à quel nom de ville peuvent se rapporter les trois lettres AXE, si toutefois ce sont bien ces lettres-là que porte la pièce (fig. 25).

3° Deux effigies impériales tenant chacune une croix; entre leurs têtes une croix; dans le champ, au milieu et sur les côtés des lettres très-barbares qui semblent former le mot ΛΑΤΗΚΙ, qui se rap-

proche du nom arabe de Laodicée. Je me hâte de dire que rien n'est plus douteux que cette lecture.

R. L'indice monétaire M surmonté d'une croix et ayant entre ses jambages un A; à droite et à gauche des restes de lettres grecques qu'il est impossible de rassembler pour y trouver un sens (fig. 26).

4° Effigie impériale isolée des pièces de Damas, d'Émèse et de Tibériade; à droite et à gauche des lettres grecques qui me paraissent sans suite et inintelligibles.

R. L'indice monétaire M, représenté par une lettre cursive; au-dessus une étoile, comme sur les pièces d'Émèse; à droite et à gauche les lettres ΑΦΑ. ΑΝΑ. L'ensemble de ces lettres nous offre quelque analogie avec le nom d'Apamée, devenu la Famieh des Arabes. Le voisinage d'Apamée et d'Émèse expliquerait parfaitement la ressemblance des types de cette pièce avec ceux des monnaies d'Émèse (fig. 27).

Voilà, monsieur, toutes les richesses numismatiques que j'avais à vous signaler. Veuillez accueillir avec indulgence les idées que j'ai cru devoir vous soumettre, et vous aurez acquis un nouveau titre à la reconnaissance de votre tout dévoué serviteur.

INDICATION DES CABINETS DANS LESQUELS SE TROUVENT CELLES DES MONNAIES BILINGUES DÉCRITES DANS CETTE LETTRE QUI NE FONT PAS PARTIE DE MA COLLECTION.

N°s 1, 2, 9, 15, 16, 18, 22, 27, cabinet du roi.
N° 23, cabinet de M. le marquis de Lagoy, à Aix.
N°s 24, 25, cabinet de M. Faure, à Villefranche-sur-Saône.
N° 14, cabinet de M. Desaint, à Saint-Quentin.
N°s 19, 20, cabinet de M. Soleirol, à Metz.

Nota. L'explication du mot ΛΕΟ que j'avais cru pouvoir hasarder doit être abandonnée, parce qu'elle se trouve en contradiction avec les faits historiques. En effet, la ville de Damas, ainsi que me l'a fait observer M. Reinaud, fut, pendant le khalifat d'Ali, le siége du prétendant Moaviah; et celui-ci, très-certainement, aussitôt qu'il eut usurpé le titre de khalife, ne permit pas que l'on fabriquât, dans la ville où il résidait, des monnaies portant le nom de son rival. Le mot ΛΕΟ des pièces de Damas est donc condamné à rester encore sans interprétation. Pour ma part, je reconnais humblement mon insuffisance et je laisse à de plus habiles le soin de débrouiller cette énigme.

F. DE SAULCY.

Metz, 15 janvier 1839.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 12 avril 1839.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. Cirier, homme de lettres.

William Platt.

M. Lewchine, conseiller d'état, écrit au conseil en envoyant son ouvrage écrit en russe sur les Kirghiz-Kaïssak.

M. Hogdson écrit du Népal pour remercier la Société de l'envoi de la médaille d'or qu'elle lui a offerte; M. Prinsep, en envoyant au conseil cette lettre, annonce que l'état de sa santé l'oblige à revenir pour quelque temps en Europe.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 avril 1838.

Par l'auteur. *Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycérinus*, traduit de l'anglais et accompagnés de notes par Ch. Lenormant; Paris, 1839; in-4°.

Par l'auteur. *Cours d'histoire ancienne*, professé à la faculté des lettres, par M. Ch. Lenormant. — Introduction à l'Histoire de l'Asie occidentale; Paris, 1838; in-8°.

Par l'auteur. *Recherches sur l'origine, la destination chez les anciens, et l'utilité actuelle des hiéroglyphiques d'Horapollon*, thèse pour le doctorat, par Ch. Lenormant; Paris, 1838.

Par l'auteur. *Quæstiones cur Plato Aristophanem in convivium induxerit, tentavit* Carolus LENORMANT; Parisiis, 1838; in-4°

Par l'éditeur. *Kitab Wafayat al-Aiyan,* ou *Vies des Hommes illustres de l'islamisme,* en arabe, par Ibn Khallikan, publiées par le baron MAC-GUCKIN DE SLANE; tome I, partie II; Paris, 1839; in-4°.

Par l'auteur. *Historia Jemanæ sub Hasano-Pascha quam e codice ms. arabico bibliothecæ academiæ Lugduno-Batavæ,* edidit atque annotatione et indice geographico instruxit Antonius RUTGERS; Lugd. Bat. 1838; in-4°.

Par l'auteur. *Gemäldesaal der Lebensbeschreibung grosser muslimischer Herrscher der ersten sieben Jahrhunderte der Hidschret,* von HAMMER-PURGSTALL; V Band, 1838; in-8°.

Par l'auteur. *Glossario de vocabulos portuguezes derivados das linguas orientaes de africanas, excepto a arabe,* por D. Francisco de P. LUIZ; Lisboa, 1837; in-4°.

Par M. Guerrier de Dumast. *Société catholique Nancéienne pour l'alliance de la foi et des lumières.* — Règlement constitutif, suivi du discours d'ouverture et précédé de considérations sur les rapports actuels de la science et de la foi; brochure in-8°; Nanci, 1838.

Par l'auteur. *Iets over Job Ludolf, den Beroemden Beoefenaar der Ethiopische letterkunde en geschieden is, ter gelegenheid der uitgave en vertaling van twee, door hem opgestelde ethiopische brieven,* door H. E. WEIJERS. 1838.

Par l'auteur. *Notice sur la vie et les ouvrages de Masoudi,* par M. QUATREMÈRE.

Par l'auteur. *Le Combat de Bedr,* épisode de la vie de Mahomet, par M. A. CAUSSIN DE PERCEVAL.

Par l'auteur. *Fragments sur l'histoire politique et littéraire de l'ancienne république de Raguse et sur la langue slave,* par M. Antoine DE SORGO; in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Jahrbücher der literatur,* vier and achtzigster Band; October, November, Dezember. Wien, 1838.

Bulletin de la Société de géographie; 11e série, tome XI, n° 62.

Journal de l'Institut historique; 5e année, 53e livraison; décembre 1838.

Plusieurs numéros du *Journal de Smyrne*, l'*Écho de l'Orient*, le *Moniteur ottoman*, le *Journal turco-grec de Candie*, et le *Journal du Caire*.

LETTRE DE M. BARBE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Merguy, le 9 mars 1838.

Monsieur,

Ayant fait récemment un voyage par terre de Moulmein à Merguy, j'ai recueilli des renseignements et pris des informations que je prends la liberté de vous communiquer, vous autorisant à en faire l'usage que vous jugerez à propos.

La province de Ténassérim est comprise entre les 12 et 17-40 degrés de lat. nord, 97-30 et 98-30 long. est. Ses bornes sont le *Thoun-gin* au nord, la même rivière et une chaîne de montagnes à l'est, la mer et Thacoupa au sud, et la Salouine à l'ouest.

Le Thoun-gin prend sa source au 16-5 lat. nord et 99-5 long. Après avoir parcouru dans la direction du nord-ouest une étendue de 100 milles, il reçoit au 17-38 lat. et 97-56 long. les eaux du Mé-nioun, qui prend sa source au 19-40 lat. et 99-55 long. Le Thoun-gin se décharge dans la Salouine au 17-22 lat. et 97-20 long.

La Salouine arrose une partie de la province de Chine, le Yun-nan. Son cours est vers le sud jusqu'au 21-30 lat. et 98-5 long.; elle se dirige alors vers le sud-ouest, jusqu'au 19-32 lat. et 96-58 long.; elle suit son cours vers le sud,

jusqu'au 19-5 lat.; alors elle se dirige vers le sud-est, jusqu'au 18-40 lat. et 97-40 long.; elle poursuit son cours au sud jusqu'à Martaban, où une de ses branches se dirige à l'ouest, ce qui forme le canal entre cette place et l'île du Phula-gyeoun[1]; l'autre branche se décharge dans le golfe du Martaban, à Kakémi (Amherst).

Les rivières les plus considérables que ce fleuve reçoit dans sa course sont le Nangkha, Noudjouann, Ghyenn et Attaran. Le Nangkha prend sa source au 17-5 lat. et 98-3 long.; il se décharge dans la Salouine au 21-30 lat. et 98-8 long. Le Noudjouann, au 16-58 lat. et 98-23 long.; il se décharge dans la Salouine au 20-26 lat. et 97-38 long. Les sources du Ghyenn sont connues sous les noms d'Again et de Coundran. La première est au 16-58 lat. et 98-3 long.; celle de Coundran se trouve au 16-8 lat. et 98-25 long. Ces deux ruisseaux se réunissent au 16-38 lat. et 98-3 long., prennent le nom de Ghyenn, qui se décharge dans la Salouine au 16-15 lat. et 97-40 long. L'Attaran prend sa source auprès des Trois-Pagodes[2] 15-45 lat. et 98-25 long. Son cours est vers le nord-ouest; il se décharge dans la Salouine quelques milles au-dessous du Ghyenn. Les autres principaux fleuves qui arrosent cette province sont ceux de Yé, Thavaï, Goulpia et du Ténassérim. Le Yé prend sa source dans les montagnes du Chammaha, au 15-15 lat. et 98 long.; il se dirige à l'ouest, passe au pied de la ville du même nom, au 15-3 lat. et 97-55 long., et se décharge dans la mer au 15-3 lat.

[1] Cette île, qui est située vis-à-vis Moulmein, a 18 milles du nord au sud et 10 de l'est à l'ouest. Son sol est propre à la culture du riz, dont elle rapporte jusqu'à 150 pour 1. Le canal qui la sépare de Martaban n'est navigable que pour les bateaux.

[2] On ne voit dans cette place que trois amas de briques qui sont les restes de trois pagodes bâties par les Birmans et les Siamois, pour perpétuer le souvenir d'un traité de paix qu'ils conclurent dans cet endroit, après une guerre assez longue qu'ils venaient d'avoir entre eux. Ils en bâtirent chacun une, et la troisième fut élevée par les deux peuples.

et 97-48 long. Le fleuve de Thavaï prend sa source au 14-58 lat. et 99-55 long. Il reçoit les eaux du Canandat et du Mandat, et se décharge dans la mer au 13-15 lat.

Les montagnes situées au nord et à l'est de la province sont en général assez élevées; quelques-unes ont 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le tek (*tectona grandis*) s'y trouve en abondance. Plus facile à travailler que le chêne, il est cependant d'une plus longue durée employé dans la construction des navires.

Les rochers sont le granit, le granit orbiculaire, roche calcaire, micaschistes, quartz, schiste talqueux, schiste argileux, silex, jaspe, mica foliacé, mica pulvérulent, granit décomposé, granit grenu, argile schisteuse, argile limoneuse, quartz-schisteux et micassé, schiste-micassé.

Le seul minéral qu'on trouve sur la côte est l'étain; il y est aussi abondant qu'il l'est dans la presqu'île de Malaca, et, si on ne l'exploite pas, c'est parce que la main-d'œuvre est à un prix exorbitant. La compagnie a plusieurs fois avancé de l'argent aux Chinois pour travailler aux mines; mais les dépenses étaient si considérables qu'ils n'ont pu poursuivre leur entreprise. On trouve dans quelques ruisseaux des paillettes d'or, mais elles sont si rares qu'elles ne suffiraient pas pour payer les personnes employées à les recueillir. Pendant mon voyage sur la côte j'ai examiné jusqu'au plus petit ruisseau que j'ai eu occasion de trouver sur ma route; dans le plus grand nombre j'ai trouvé de l'étain, mais pas un grain d'or. J'avais d'abord pris pour ce métal quelques paillettes ayant un éclat métalloïde joint à une couleur jaune, mais qui, examinées avec plus de soin, je vis n'être que du mica lamellifore.

On trouve plusieurs sources d'eau chaude, dont les unes ont jusqu'à 196 degrés (Fahrenheit); telle est celle du Poulau; l'eau jaillit par une dizaine de petites sources auprès du ruisseau du même nom. Là se rencontrent des amas de cailloux, dont ceux qui se trouvent à la surface sont noirs et paraissent volcanisés; leur intérieur est cependant grisâtre, d'où

il paraît que leur couleur n'est que l'effet de la chaleur ou bien de la vapeur de l'eau. Les pierres qui se trouvent à l'endroit où coulent ces sources sont couvertes d'une substance blanche que je crois être la magnésie. Auprès de ces sources, il y en a deux autres beaucoup plus considérables, dont la température n'est élevée qu'à 194 degrés; l'atmosphère se trouvait alors à 94.

Les arbres dont on retire de plus grands avantages sont les suivants : *Aindzi* (dipterocarpus grandiflora), *Ssaïngaun* (lopea odorata), *Tanembinn* (artocarpus), *cunini* (sterculia). On extrait par incision, de ces arbres, une huile qu'on emploie pour faire des torches; on s'en sert aussi pour la peinture. Il découle de quelques-uns une espèce de résine qui porte le nom de *damar*, dont on se sert pour goudronner les bateaux. Le *coulloa* (certera manghas) donne un fruit dont les Birmans extraient l'huile dont ils s'oignent les cheveux. L'*annébenn* (fagrea fragrans) est un arbre d'un beau jaune. Le *Kiébenn* (sendonis merguina) est un arbre d'un beau rouge, connu sous le nom d'*acajou de Pinang* : le bois de ces deux arbres est employé pour faire des meubles. Le *Tséguébenn* est le sapan. Le *kiongbein* (bois de fer), le *kalambè* (santal) se trouvent en grande quantité auprès des forêts où croît le sapan. C'est un grand arbre de couleur jaunâtre; il est d'une qualité bien inférieure à celui de Siam. Son odeur n'est sensible que lorsqu'il est presque pourri. Les Birmans en employent le bois pour brûler les cadavres des chefs de pagodes ainsi que ceux des personnages considérables. Le *nio* est un arbrisseau qui atteint la hauteur de 12 à 15 pieds, feuilles grandes, fleurs blanches. Il donne un fruit de la forme d'une pomme, assez bon à manger, et que les esculapes birmans recommandent comme tonique. Son bois est employé à teindre en rouge, et sa couleur ne perd jamais rien de son éclat. Le *Gno-houi* est la racine d'une plante sarmenteuse, volubile, dont on se sert pour teindre la soie en jaune. Cette couleur est très belle, mais elle finit par disparaître.

Les principaux fruits du pays sont les bananes, oranges, pamplemousses, mangoustans, mangues, jacs, papaï, dourians, etc. Le dourian atteint la hauteur de 50 à 60 pieds; écorce lisse, feuilles éparses, discolores, ovales, indentées, sommet aigu, veines pennées avec impair; fleurs caulinaires, pédonculées, pendantes et rassemblées en paquet de deux, trois et même plus; fleur enfermée dans une carpelle qui s'ouvre en deux par une rupture naturelle; corolles, cinq, insérées dans un calice monophylle, denté, resserré à son orifice, et renflé au milieu; pistil monogyne, supérieur, libre, position centrale; ovaire uniloculaire, persistant et prenant de l'accroissement. (Fruit.) Stigmate unique, longitudinal; étamine composée de filets, six ou sept, soudés entre eux en un faisceau. Le fruit est couvert d'un péricarpe hérissé de pointes et qui, parvenu à une grande maturité, s'ouvre par lui-même. Chaque loge renferme un ou plusieurs fruits, dont la chair est molle et couleur de lait. Ce fruit, qui est très-chaud, est regardé par les naturels et même par bien des Européens comme le meilleur des Indes, tandis que d'autres, se laissant intimider, sont loin de partager leur goût. Le dourian, comme le mangoustan, ne croît guère au delà du 14° degré de latitude.

Le royaume birman renferme beaucoup de plantes qui nous sont inconnues. Le P. Joseph d'Amato, missionnaire italien, avait, pendant l'espace de trente ans, employé ses moments de loisir à l'étude de la flore du pays. Il est à regretter que son manuscrit se soit perdu pendant les troubles qui ont bouleversé la Birmanie, de 1824 à 1826; cet ouvrage aurait rempli la lacune qui existe sur la phytologie de ce royaume.

Les animaux sauvages qui peuplent cette province sont les éléphants, tigres royaux, tigres noirs, panthères, léopards, bisons, rhinocéros à deux et à une corne, tapirs, ours, singes de plusieurs espèces, parmi lesquels on distingue l'orang-outang, le gibbon; loris, cerfs, chevreuils, buffles, bœufs, etc. La famille des sciourins est très-variée.

On trouve plus de deux cents espèces d'oiseaux. Les serpents sont moins connus ici qu'ils ne le sont dans la presqu'île de Malaca. Les plus venimeux sont le *Cobra-Capella* et le *Cobra-Manila*. Les crocodiles sont très-nombreux, surtout dans les rivières situées entre Thavaï et Mergui.

Les buffles sont les seuls animaux employés à la culture des terres et au transport des fardeaux.

La côte abonde en poissons, dont les plus estimés sont les soles, pamples, mango, etc.

La mousson du S. O. commence vers la fin d'avril, mais elle n'est bien formée qu'à la fin de mai : c'est à cette époque que commencent les pluies. La quantité d'eau tombée en 1837 est de 203 pouces. Celle du N. E. commence en octobre ; mais les vents sont variables pendant ce mois et le suivant. Les ouragans les plus dangereux ont lieu ordinairement dans le mois de juin ; ils sont aussi quelquefois dangereux en octobre et novembre. Il est rare de voir sur cette côte ces tourbillons connus sous le nom de *trombes*, qui sont très-fréquents dans le détroit de Malaca, et qu'on parvient facilement à faire disparaître par un coup de canon dirigé sur la colonne, qui, divisant l'air, fait dissiper la masse d'eau qu'elle avait pompée.

La province de Ténassérim ne renferme qu'une population de 95,000 âmes. Le manque de bras se fait particulièrement sentir de Moulmein à Tavaï, et il est à regretter que les Birmans qui sont sur la côte ne veuillent cultiver que ce dont ils ne peuvent absolument se passer. Il serait à désirer que la compagnie prît quelques moyens pour engager les Chinois qui émigrent en si grand nombre dans ses possessions du détroit, à venir se fixer ici, où le terrain est fertile et où les vivres sont d'un prix bien inférieur à ce qu'ils sont à Syncapour. On a déjà parlé d'appeler des cultivateurs de l'Indoustan : ce peuple travaille beaucoup et se contente d'un petit profit. Si on peut réussir à les attirer sur la côte Ténassérim, on pourra alors s'adonner à la culture du coton des îles et du café, auxquels le sol paraît convenir.

On a proposé au gouvernement de faire venir des Européens pour cultiver cette province. Je doute qu'il adopte ce plan ; car je ne vois pas ce qui pourrait payer leurs dépenses. Supposé même que le terrain fût assez fertile, je ne crois pas qu'il leur fût possible de travailler dans un climat où la température est si élevée ; car si le thermomètre descend à 56° pendant les nuits de novembre, décembre et janvier, il s'élève pendant le jour, à la même époque, à 90° et quelquefois au-dessus.

Les revenus de Merguy et de Thavaï couvrent les dépenses de ces places. Il n'en est pas de même de Moulmein : la compagnie essuie une perte annuelle de neuf lacs de roupies : cependant les revenus augmentent chaque jour, et il est probable que dans quelques années ils seront plus que suffisants pour subvenir aux dépenses.

La province de Ténassérim est gouvernée par un *commissioner* qui dépend immédiatement de Calcutta, quoique les troupes relèvent de Madras. Il a plusieurs *assistants* nommés par le Gouvernement, mais entièrement dépendants de lui. Il visite de temps à autre Thavaï et Merguy, où il juge les affaires qui sont hors de la compétance des *assistants*, ainsi que les appels de leur sentence. Dans les cas criminels, il convoque un jury composé de gens appartenant à la classe de l'accusé. Chaque tribunal a aussi un juge du pays, qui décide sur les cas peu importants, et dont la sentence peut être cassée par le *résident* ou *assistant*. Les principaux villages sont gouvernés par un naturel, qui reçoit un appointement de 50 roupies par mois. Les chefs des petits villages ont le dixième des revenus qu'ils perçoivent.

La nomination des naturels aux postes inférieurs est un effet de la politique de l'honorable compagnie, qui non-seulement lui concilie l'affection des peuples soumis, mais qui pourra, en cas de guerre, avoir les plus heureux résultats, par l'espoir que pourront avoir les chefs ennemis de conserver leur emploi.

Les forces qui gardent la province sont composées de

deux régiments, l'un européen, l'autre de cipayes, et d'une compagnie de canonniers européens. Ces troupes sont commandées par le plus ancien des colonels des deux régiments, qui a le titre de brigadier. Le chef-lieu de cantonnement est Moulmein. Ces troupes sont entièrement à la disposition du *commissioner*.

Les revenus de la province proviennent des impôts mis sur les articles suivants : riz, tek, ivoire, écailles, salanganes, cardamome, sapan, etc. La ferme d'opium et de liqueurs rapporte le plus de revenus à la compagnie. Le jeu était une autre source de produit; mais il a été aboli en conséquence des vols commis par les personnes adonnées à ce vice. Il serait à désirer qu'on en fît autant pour l'opium, car ses effets sont beaucoup plus pernicieux à la société que ne le sont ceux du jeu. Les Chélong, espèce de nomades qui restent la plus grande partie de l'année sur leurs bateaux, payent une taxe annuelle de 12 roupies par famille. Ce petit peuple, dont la physionomie et la langue indiquent suffisamment qu'il est un mélange de Malais, Siamois et Birmans, porte à Merguy les produits des îles voisines, qui sont l'écaille, les perles, la cire, les bêches-de-mer et les nautiles. Les Carians, qui sont une peuplade sauvage répandue sur la côte, payent à peu près le même tribut. Ce sont eux qui fournissent le cardamome, l'ivoire, la cire, les cornes de rhinocéros et le sésame.

La compagnie perçoit un revenu de 14,000 roupies sur les îles où l'on trouve les nids d'hirondelles. Les personnes employées à les recueillir reçoivent la troisième partie des nids, dont le prix leur est payé en argent, à raison de 150 roupies la visse[1]. Une personne hardie et qui connaît les lieux gagne quelquefois de 30 à 40 roupies par jour. Ces oiseaux choisissent les endroits les plus escarpés pour y déposer leurs nids : il arrive assez souvent que les personnes qui les recueillent sont les victimes de leur témérité.

[1] La visse est 45 onces.

Le prix de cet objet, à Merguy, est, pour la première qualité, 200 roupies la visse ; deuxième qualité, 100 roupies ; troisième qualité, 60 roupies.

Le carret est assez abondant dans l'archipel de Merguy, ainsi que dans les îles Thérésia, Nangkabret et Djamboulann : celui de l'archipel est le plus estimé ; son écaille est de couleur rougeâtre et blanchâtre. Celui des autres îles est plus pesant, de couleur brune, mais moins transparent que l'autre : son prix, première qualité, 30 roupies la visse ; deuxième qualité, 20 roupies ; troisième qualité, 15 roupies.

Le prix de l'ivoire est, première qualité, 6 roupies la visse ; deuxième qualité, 4 roupies ; troisième qualité, 3 roupies ; quatrième qualité 2 roupies. La quantité qu'on peut s'en procurer à Merguy, chaque année, est de 500 à 600 visses.

Les îles Andaman, ainsi que l'archipel, abondent en mollusques connus sous le nom de *Bicho-de-Mar*, qui sont un mets délicieux pour les Chinois. On en distingue de trois sortes : noires, rouges et blanches. Les premières se vendent 200 roupies les 100 visses ; les deuxièmes, 40 roupies ; les troisièmes, 30.

Les nautiles sont aussi un manger très-délicat pour les Chinois : leur prix est 40 roupies les 100 visses.

Les Portugais ont été les premiers Européens qui se soient établis sur cette côte ; ils étaient en possession de Syriam vers le commencement du XVIIe siècle. Mais leur envie de s'étendre dans l'intérieur leur fit commettre des injustices qui firent ouvrir les yeux aux Birmans. La ville de Syriam fut prise ; les principaux employés furent mis à mort, et les autres Portugais, ainsi que leurs familles, furent conduits dans le nord de l'empire. Les chrétiens de Mong-la et de Chandaroua sont leurs descendants ; quoique mêlés de sang birman, leurs cheveux, leur teint, et surtout leurs yeux, décèlent assez leur origine. Les Anglais établirent, vers le milieu du même siècle, des comptoirs à Syriam, Prome et Ava ; mais les Hollandais, qui s'étaient fixés quelque temps avant sur la côte, les firent chasser du royaume : bientôt

après, ils furent obligés eux-mêmes d'abandonner le poste. Le pavillon anglais flotta pour la première fois dans l'île Negrais en 1686; un ambassadeur fut envoyé à Ava en 1695.

Après le traité de Danoubiou, M. C. fut envoyé à Ava pour conclure un traité de commerce. Il se soumit à tout ce que les ministres exigèrent de lui, et consentit même à être reçu à l'audience du roi un *kodau*, qui est le jour où ceux qui sont admis devant sa *majesté* sont censés se présenter pour demander pardon de leurs fautes. Il ne dépendait que de lui de régler les formalités avec lesquelles le *résident* devait être reçu; les troupes étaient encore en partie dans l'empire, et il n'y a pas de doute qu'il lui aurait été très-facile de prévenir les contestations qui eurent lieu lors de la réception du colonel Burney qui, montrant plus de courage que lui, ne voulut pas se soumettre aux bassesses qu'on voulait lui imposer. Il est certain que s'il eût été le premier envoyé à Ava, il aurait obligé la cour de renoncer à des usages auxquels ils avaient perdu tout droit par les revers qu'ils venaient d'essuyer. Dans ce moment il n'y a pas de *résident* à Ava; le présent roi ne voulant point reconnaître le traité de Danoubiou, ne se soucie pas de voir auprès de lui le représentant de son vainqueur. Il est cependant probable que la compagnie ne voudra pas céder sur un point d'où dépend la tranquillité, non-seulement de la province de Ténassérim, mais encore celle d'Arracan et de Chattégam.

Pendant le séjour que fit Suffren dans les Indes, il vit l'avantage que retirerait la France d'avoir une colonie sur cette côte, surtout si la guerre venait à éclater avec l'Angleterre. Il partit avec l'intention de proposer au gouvernement d'y former un établissement; mais il paraît que les troubles qui désolèrent la patrie quelque temps après empêchèrent de mettre ce projet à exécution.

Voilà, Monsieur, les renseignements que je puis vous donner dans ce moment sur ce pays. J'ai décrit une assez grande quantité de mammifères et d'oiseaux de la côte Ténassérim, que j'aurai le plaisir de vous envoyer plus tard;

ainsi que quelques curiosités pour le musée. Si mes facultés pécuniaires me le permettaient, je pourrais faire une collection d'animaux.

Agréez, etc.

BARBE,

Missionnaire apostolique.

BIBLIOGRAPHIE.

Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycérinus, traduits de l'anglais et accompagnés de notes par Ch. LENORMANT, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; suivis d'une *Lettre sur les inscriptions de la grande pyramide de Gizeh*, par M. le docteur LEPSIUS, secrétaire dirigeant de l'Institut archéologique de Rome; brochure in-4° de 50 pages, avec 2 planches lithographiées. Paris, Leleux, 1839.

C'est une chose peu encourageante à constater pour ceux qui s'occupent d'études sérieuses que, dans ce siècle où l'on se montre si avide de connaissances historiques, on fasse si peu attention aux découvertes qui peuvent servir à reculer les bornes connues de l'histoire. Pourtant tel est le sort qui, du moins en France, semble réservé aux études hiéroglyphiques. Depuis la mort de l'illustre Champollion, dans tous les pays de l'Europe on poursuit avec ardeur l'application des doctrines de ce savant aux légendes hiéroglyphiques qui couvrent le plus grand nombre des monuments égyptiens. L'auteur des *Éclaircissements sur le cercueil du roi Mycérinus* est un de ces savants infatigables qui ont su appliquer avec le plus de bonheur les principes exposés par Champollion. Dans un article inséré au *Journal des Débats*, dans le mois

de décembre dernier, M. Ch. Lenormant a déjà fait connaître aux lecteurs français l'importante découverte faite en 1837, par une société d'explorateurs anglais, dans la troisième pyramide de Gizeh. Il s'agit d'un monument qui remonte à une époque tellement reculée que l'imagination s'effraie en pensant que deux planches mutilées aient pu traverser tant de siècles pour arriver jusqu'à nous ! L'opuscule anglais que M. Ch. Lenormant s'est proposé de traduire est peu de chose par lui-même; ce qui offre infiniment plus d'intérêt, ce sont les notes pleines d'érudition et remplies de remarques neuves et curieuses que le traducteur a ajoutées à la notice de M. Birch. En effet, l'opuscule anglais ne donne que les détails de la découverte du cercueil du roi Mycérinus et un essai d'interprétation des inscriptions hiéroglyphiques tracées sur ce monument. On apprend par ces détails que la momie royale avait été arrachée par les Arabes de la caisse dans laquelle elle était enfermée. On a retrouvé les os confondus avec les débris des bandelettes et du cercueil sur un tas de décombres.

Nous passons à l'examen des notes. La première, A, a pour objet les inscriptions hiéroglyphiques qui couvraient les pyramides à l'extérieur. On ne peut révoquer en doute que ces inscriptions n'aient existé; plusieurs témoignages anciens en font foi. Même on doit regarder le revêtement extérieur des pyramides comme contemporain de l'époque de leur construction, malgré l'absence de toute décoration dans l'intérieur. Les découvertes récentes établissent la certitude que les Égyptiens avaient déjà inventé le système de l'écriture hiéroglyphique à l'époque à laquelle remonte la construction de ces immenses monuments.

Dans la note D, l'auteur essaye, par des calculs souvent très-plausibles, toujours ingénieux, de déterminer la date du règne de Mycérinus, quatrième Pharaon de la quatrième dynastie. Pour arriver à ce résultat, M. Lenormant remonte depuis la conquête de l'Égypte par Cambyse, 525 ans avant notre ère, jusqu'aux premiers rois de la quatrième dynastie.

De semblables calculs chronologiques, quand il s'agit de l'appréciation d'une antiquité aussi reculée, sont plus ou moins sujets à l'erreur. On n'a des synchronismes de l'histoire d'Égypte que jusqu'au xe siècle avant notre ère, pour l'histoire des Hébreux, et seulement jusqu'au VIIe pour l'histoire grecque. La date de l'avénement au trône de la vingt-deuxième dynastie peut être assez rigoureusement fixée par un synchronisme avec le règne de Roboam, fils de Salomon. Sesonchis Ier, chef de cette dynastie, monte sur le trône vers l'an 980 avant J. C. La chronologie de Manéthon, telle que la présente M. Lenormant, en s'aidant, tantôt des listes de rois de l'Africain, tantôt de celles d'Eusèbe, s'accorde à un an près avec ces données. A partir de cette date, les calculs deviennent de moins en moins certains, à cause des énormes discordances qu'on remarque dans les listes conservées dans la chronographie de George le Syncelle. D'après une supputation établie sur des bases de calcul que, certes, on ne taxera pas d'exagération, l'auteur arrive, pour la fin du règne de Mycérinus, à l'an 4136 avant J. C. « On « comprend, du reste, ajoute M. Lenormant, combien un tel « résultat est incertain, même en admettant l'authenticité de « la chronologie de Manéthon, puisque nous ne possédons « de cette chronologie que des extraits discordants. Les doutes « raisonnables ne pourraient cesser que si l'on découvrait un « canon complet des rois d'Égypte, pareil à celui dont le « musée de Turin possède les fragments. »

La note G traite des étoffes de laine retrouvées parmi les débris de la momie de Mycérinus. On voit par le témoignage d'Hérodote et d'autres historiens que les Égyptiens avaient la laine en horreur. M. Lenormant regarde la présence de bandelettes de laine dans la sépulture de Mycérinus comme un indice d'extrême antiquité, l'emploi des étoffes de laine ayant dû être antérieur aux prescriptions de ne porter que des vêtements de lin. En effet, à l'exception du tombeau de Mycérinus et d'un puits des pyramides d'où M. Lenormant a vu retirer, sous ses yeux, une momie enveloppée dans une

étoffe de laine, aucune sépulture égyptienne n'avait encore offert des étoffes de cette nature. Les rois auteurs des pyramides sont accusés d'impiété envers les dieux; les récits populaires attribuent la construction de la grande pyramide au berger Philitis, et on sait que les Égyptiens affectaient un souverain mépris pour les bergers. Ces récits, comme le remarque l'auteur, n'avaient peut-être d'autre cause que le souvenir de l'imperfection du système religieux en Égypte à l'époque des règnes de ces Pharaons; car si Mycérinus est cité comme un roi très-pieux, Chéops ou Suphis, auteur de la grande pyramide, est un contempteur des dieux (son nom, dans lequel entrent les idées d'*impureté*, d'*impiété*, expliquerait peut-être ce récit), et cependant il a écrit un livre sacré très-estimé des Égyptiens.

La note L est une des plus importantes. L'auteur établit, par des rapprochements philologiques, que les noms *Chéops, Chembés, Saophis, Suphis,* attribués au monarque enterré dans la grande pyramide, sont des variantes qui toutes peuvent être ramenées à une seule source. M. Lenormant entre dans des développements étendus pour prouver que le roi Chéops a dû régner à une époque extrêmement reculée. Il accorde la préférence à la chronologie de Manéthon sur l'autorité d'Hérodote, dans lequel, en effet, il n'existe pas de trace de chronologie. En plaçant, d'après Hérodote, Chéops peu avant Sabacon, prince de la vingt-cinquième dynastie, on ne trouve dans les listes de Manéthon, qui correspondent à cette époque, aucun nom analogue à celui de Chéops. Diodore, qui a dû suivre deux récits différents, embrouille les faits en parlant de deux invasions éthiopiennes, tandis que l'histoire ne semble en avoir connu qu'une seule. Ne pourrait-on pas reconnaître dans le conquérant éthiopien *Actisanés*, le tyran *Achthoes* ou *Achthus*, premier souverain de la neuvième dynastie ? Dans ce cas, ce serait Diodore qui aurait transposé des événements, en confondant ensemble les récits d'Hécatée d'Abdère et d'Hérodote, comme le remarque d'ailleurs M. Lenormant. Quoi qu'il en soit, qu'on admette, d'a-

près les raisonnements de l'auteur, un récit des mêmes événements rapporté deux fois par Diodore, ou qu'on voie dans ce passage la transposition d'un fait ancien à une époque plus récente, il nous semble bien démontré que la chronologie de Manéthon doit être préférée au récit d'Hérodote.

Les arguments sur lesquels M. Lenormant s'appuie pour fixer l'extrême antiquité des pyramides sont de plusieurs sortes : 1° Le style de ces monuments, qui se distingue complétement de celui dont on faisait usage à l'époque où il faudrait placer la construction des pyramides, si on admettait la suite des rois telle qu'elle est donnée par Hérodote. 2° Ces immenses tombes mystérieuses, dépourvues de décorations à l'extérieur, auraient-elles succédé au goût d'orner les tombeaux des rois de bas-reliefs et de peintures, goût qui a dominé certainement jusqu'à la vingtième dynastie ? 3° Admettrait-on que ces gigantesques monuments auraient été construits à l'époque de la décadence de la monarchie égyptienne ? 4° Quand la monarchie égyptienne se relève, sous les rois saïtes de la vingt-sixième dynastie, les monuments sont scrupuleusement imités des modèles laissés par les rois immédiatement antérieurs ; aucun monument de la vingt-sixième dynastie ne présente la moindre analogie avec les pyramides. 5° Les pyramides, étant des monuments élevés dans un but d'orgueil individuel, doivent avoir été achevées chacune par un seul monarque. La longueur des règnes des princes de la quatrième dynastie, auxquels les historiens attribuent la construction des pyramides, s'accorde de la manière la plus satisfaisante avec l'idée d'une entreprise longue et difficile. 6° D'un autre côté, les règnes des Pharaons, entre le VIIIe et le XIIe siècle avant J. C., paraissent en général avoir été trop courts pour avoir suffi à des travaux aussi gigantesques. 7° La simplicité des inscriptions est un argument qui nous paraît concluant pour attester la haute antiquité du tombeau de Mycérinus. Le nom de ce roi, comme celui de Suphis, n'occupe qu'un seul cartouche, tandis que, même avant la quinzième dynastie, on sait, par

des monuments contemporains, que les Pharaons faisaient usage du double cartouche. Ces cartouches deviennent plus compliqués encore sous la domination des rois Lagides, et arrivent enfin à renfermer des titres de toute espèce sous l'empire romain. Et pourtant, malgré la simplicité des légendes qui couvrent le cercueil de Mycérinus, l'écriture sacrée se montre déjà complétement fixée, ce qui donne une grande valeur au témoignage de Platon, quand il dit que les arts avaient flori en Égypte depuis *dix mille ans*. M. Lenormant interprète fort ingénieusement la pensée du philosophe grec, en démontrant qu'on ne doit pas la prendre au pied de la lettre, mais que le nombre dix mille est mis là pour un nombre indéterminé.

Y aurait-il encore des incrédules pour contester la lecture du nom de *Menkaré* (Mycérinus), d'après le principe de renversement des signes hiéroglyphiques ? Ce principe a déjà été posé par Champollion, dans sa grammaire égyptienne; M. Birch n'a pas hésité à l'adopter dans la question dont il s'agit. Si on lisait le nom royal d'après l'ordre des caractères, on obtiendrait *Remenka;* mais en rejetant la première syllabe à la fin, cela fait *Menkaré, Mencherés* dans Manéthon, *Moscherés* dans Ératosthène, et enfin *Mycérinus* dans Hérodote. Si ce principe de renversement des caractères ne reposait que sur une observation isolée, on pourrait peut-être la révoquer en doute; mais M. Lenormant cite d'autres exemples de noms royaux lus au moyen de ce principe de renversement des caractères. Par suite de ces lectures, nous voyons fixée la lecture de plusieurs nouveaux cartouches qui donnent les noms de *Mairé*, le *Marrus* ou *Mœris* des historiens, de *Noufirkaré, Nephercherès*, septième roi de la quatrième dynastie, de *Schafré* et de *Sephré*, dans lesquels l'auteur reconnaît le *Chéphren* d'Hérodote et le *Séphrés* de Manéthon, deuxième roi de la cinquième dynastie. Enfin M. Lenormant produit un cartouche qui peut se prêter à une double lecture : *Phiops* ou *Apapus*. Or *Phiops*, en égyptien, signifie un *serpent*, et *Apop* est le nom du *serpent monstrueux*

combattu par les dieux. Tous ces exemples nous paraissent des arguments en faveur de ce système de renversement dans la lecture des noms. Les Égyptiens semblent avoir tenu à produire un effet pittoresque, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans les groupes des caractères hiéroglyphiques. D'ailleurs, comme le remarque M. Lenormant, le disque du soleil entrant dans la composition du nom de *Menkaré*, le respect pour le symbole divin a dû engager les Égyptiens à le mettre en tête du cartouche. Quelles étaient les lois précises d'après lesquelles ces renversements avaient lieu? C'est ce que les études postérieures nous apprendront peut-être un jour.

A la fin des notes de M. Lenormant est imprimée une lettre de M. Lepsius, jeune savant allemand, qui a déjà publié des travaux importants sur les études hiéroglyphiques. On y trouve des détails fort curieux sur la découverte faite par le colonel Vyse, de légendes hiéroglyphiques dans l'intérieur de la grande pyramide de Gizeh. Ces légendes sont tracées au pinceau sur des blocs de pierre employés dans la construction, et paraissent avoir servi à indiquer dans la carrière la destination ultérieure de ces blocs. Il résulte de la lecture des cartouches qu'il est possible de reconnaître parmi ces caractères, que c'est réellement le nom du roi *Suphis* ou *Chéops* (*Schoufo*) qui se lit sur les parois intérieures de la grande pyramide. Mais indépendamment de ce nom, on trouve un second cartouche que M. Lepsius lit *Nouschouf*, et qu'il rapproche du nom d'*Anoÿphis*, dixième roi de la liste d'Ératosthène. M. Lenormant conserve quelques doutes à l'égard de ce rapprochement, et préfère ne voir dans ce second cartouche qu'une variante du nom de *Schoufo*, variante comme on en rencontre dans les noms royaux de la dix-huitième dynastie. Par quelle raison, en effet, le nom d'un roi antérieur de plusieurs années à Chéops aurait-il pu être inscrit à côté de celui de ce Pharaon? M. Rosellini, à son tour, avait cru pouvoir reconnaître dans ce second cartouche, qu'il lisait *Senschoufou*, le frère de Chéops, *Chéphren*, et son successeur immédiat. Pour qu'une telle hypothèse fût

admissible, il faudrait croire peut-être que les deux Pharaons, nommés l'un et l'autre *Suphis* par Manéthon, eussent occupé le trône conjointement. M. Léon de Laborde a publié un bas-relief d'Ouadi-Magara, cité par M. Lenormant, et sur lequel se trouvent réunis les cartouches de *Schoufo* et de *Nouschouf*.

J. DE WITTE.

Der Telezkische See und die Teleuten im oestlichen Altai, von G. O. Helmersen. Saint-Pétersbourg, 1838; 110 pages, une carte et deux vues lithographiées.

C'est le récit d'un voyage que l'auteur entreprit en 1834 pour explorer le lac appelé par les Mongoux *Altyn Nor*, par les Russes *Telezkoje Osero*. M. de Helmersen nous donne à cette occasion des renseignements historiques, géographiques et ethnographiques d'un assez grand intérêt pour la connaissance de cette partie de l'Asie.

Babylon and Persepolis, by James Claudius RICH, edited by his widow. London, Duncan et Malcolm, 1839. In-8°.

Cet ouvrage contient les mémoires suivants :

1° Introduction, par l'éditeur, traitant de l'histoire de Babylone avant et après sa destruction;

2° Journal de l'expédition de M. Rich à Babylone (publié pour la première fois);

3° Mémoire sur les ruines de Babylone, par M. Rich (ce mémoire a paru d'abord dans les Mines de l'Orient, et plus tard à Londres séparément);

4° Sur la topographie de Babylone, par Rennel (réimprimé de l'*Archeologia*);

5° Second mémoire sur Babylone, par M. Rich (réimprimé d'après l'édition de Londres, 1818, in-8°);

6° Appendice au second mémoire, relatif à des antiquités babyloniennes (avec une gravure en cuivre);

7° Voyage de M. Rich à Persépolis (inédit; avec quinze planches d'inscriptions cunéiformes);

8° Appendice général de l'éditeur.

Madame Rich a rendu un véritable service à la science en publiant les inscriptions copiées par M. Rich. Les planches sont des *fac-simile* des dessins originaux, et reproduisent non-seulement les inscriptions, mais aussi toutes les notes que M. Rich y a ajoutées. Plusieurs de ces inscriptions n'avaient jamais été copiées, et fournissent des matériaux nouveaux à l'étude de la Perse ancienne.

Le Livre des Rois, par Abou'l-Kasim Firdousi, publié, traduit et commenté par M. Jules Mohl. (Collection orientale.) Paris, Imprimerie royale, 1838; in-fol.

Histoire de la littérature hindoui et hindoustani, par M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut. Tome Ier. Paris, Impr. royale, 1839; in-8°.

Ce volume, qui est imprimé sous les auspices du Comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, se trouve chez MM. Benjamin Duprat, Constant Potelet et Me Ve Dondey-Dupré, au prix de 15 fr.

JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1839.

LA RECONNAISSANCE D'ARDJOUNA,

Fragment du Gôharana[1].

SOMMAIRE.

Les cinq frères Pândavas, vaincus au jeu par Douryôdhâna et les autres Kourous, ont été obligés de fuir, avec serment de ne pas porter les armes pendant douze ans. Après bien des aventures ils sont arrivés, sous des noms supposés, à la cour de Virata, roi de Matsya, et là ils occupent, ainsi que leur épouse commune Draôpadî, divers emplois d'un ordre inférieur. Douyrôdhana, effrayé de l'idée que, les douze ans étant bientôt passés, les ennemis peuvent reparaître plus redoutables, envoie de tout côté des espions, qui ne découvrent aucune trace des princes fugitifs. Les Kourous tiennent conseil avec leur allié le roi des Trigartiens : il s'agit d'enlever les riches troupeaux de Virata. L'expédition se fait avec un plein succès; mais Virata, qui a pu apprécier les Pandous, malgré leurs noms supposés et l'humilité de

[1] *Mahâbhârata*, vol. II, vers 1149 et suiv.

leurs fonctions, les emmene avec lui, sans les connaître encore, à la poursuite de l'ennemi. Les Trigartiens sont battus; cependant les troupeaux restent encore au pouvoir des Kourous, qui forment un corps d'armée séparé. Ardjouna, lui seul d'entre les Pandous, n'a pu, à cause de son déguisement, qui le fait prendre pour un eunuque danseur, marcher avec ses frères; on l'a laissé au milieu des femmes; mais il n'attend qu'une occasion favorable pour reparaître sur le champ de bataille : d'ailleurs les douze années d'exil sont accomplies.

C'est donc la reconnaissance d'Ardjouna par le fils du roi dont il devient le cocher qui fait le sujet du passage suivant, extrait du long épisode dont le titre est *Gôharana*, Enlèvement des vaches.

FRAGMENT DU GOHARANA.

I.

Vaisampâyana dit :

Le roi de Matsya ayant atteint les Trigartiens, dans le but de reprendre ses troupeaux, Douryôdhana s'élança, suivi de ses compagnons, contre le roi vainqueur. Bîchma, Drôna, Karna, Kripa, guerrier habile, Açwatthaman, Saôbala, Dou'çâsana et les autres chefs de l'armée des Kourous avaient rejoint les bergers de Matsya et entraînaient le butin avec une irrésistible rapidité. Ils chassaient devant

eux soixante mille vaches, en les enveloppant de tout côté de la masse compacte de leurs chars; et comme ces guerriers massacraient aussi les gardiens des troupeaux, ce fut un bruit effroyable dans cette terrible et confuse mêlée. Le chef des bergers, glacé de frayeur, monta au plus vite sur son char, et se rendit vers la ville, tout troublé, en criant autour de lui. A peine entré dans les murs, il va droit à la demeure du roi, et, sautant à bas du siége, il pénétra vite dans le palais pour donner la nouvelle; mais là se rencontra l'orgueilleux fils de Virata, nommé Bhoûmimdjaya, et ce fut à lui qu'il raconta tout le désastre des bergers et des troupeaux.

Soixante mille vaches sont enlevées par les Kourous; lève-toi, prince glorieux, et va reprendre ce précieux butin. O fils de roi! pars au plus vite! pars toi-même, si tes intérêts te sont chers; car le roi protecteur de la terre n'a rien confié ici à ta garde; car le roi ton père fait ton éloge dans l'assemblée, et il dit : Mon fils est en tout semblable à moi! c'est un héros; c'est un habile archer; c'est un guerrier courageux. Qu'elles soient donc vraies ces paroles prononcées par le roi ton père! Fais revenir les troupeaux, triomphe des Kourous, consume leurs armées par l'éclat terrible de tes flèches; armé de l'arc, déchire les troupes ennemies par une grêle de traits au talon d'or, à la pointe aiguë et recourbée, comme le conducteur d'une bande d'éléphants pique la troupe qu'il dirige. Fais re-

tentir au milieu des ennemis l'arc, luth résonnant, qui a sa corde aussi, et se soutient par le nœud qui le fait ployer, dont le corps est le bois recourbé, te le son le sifflement de la flèche. Qu'on attelle à ton char tes chevaux blancs éclatants comme l'ivoire, et qu'on y déploie ta bannière où brille un lion d'or. Que les flèches dont la base est d'or et la pointe brillante, lancées par ta main, obscurcissent le soleil et arrêtent la marche des rois. Après avoir défait tous les Kourous, comme le dieu qui lance la foudre défit les Asouras, reviens alors plein de gloire dans ta capitale; car tu es, toi, fils du roi de Matsya, la ressource suprême du royaume, comme pour les fils de Pandou, l'héroïque et victorieux Ardjouna. Ainsi, ô prince! tu es en vérité le dernier espoir de ceux qui habitent ce royaume: qu'aujourd'hui donc tous les Matsyens voient se réaliser leur attente.

Interpellé au milieu des femmes par ces paroles faites pour donner le courage, Bhoûmimdjaya, ainsi flatté, au fond de son sérail, fit entendre cette réponse.

II.

Bhoûmimdjaya dit :

A l'instant même je m'élancerais, l'arc en main, sur les traces des vaches, si quelqu'un habile à manier un char pouvait me servir de cocher; mais

je ne sais quel est l'homme capable de cet office. Voyez donc au plus vite quel serait le cocher qui pût convenablement m'accompagner dans cette sortie. Il y a vingt-huit jours, un mois, je crois, que s'est livré un grand combat, et là a péri mon cocher. Trouvez-moi donc un autre homme qui sache conduire les chevaux et le char, et, empressé de signaler mon zèle, je déploierai ma grande bannière, je me plongerai à travers cette armée ennemie, masse compacte d'éléphants, de chevaux et de chars; héros puissant, vainqueur des Kourous par l'éclat brûlant de mes flèches, je ramènerai les troupeaux. Douryôdhana, Bhîchma, Karna, Kripa, Drôna et son fils, tous ces héros à la fois ayant fui, saisis de frayeur, devant moi, comme les Dânavas devant le dieu qui lance la foudre, en un instant je ferai revenir les vaches volées par l'ennemi. Profitant d'un instant favorable, les Kourous ont emmené nos troupeaux; mais qu'y a-t-il d'impossible pour moi? car je n'étais pas là quand ce désastre a eu lieu. Et tous ces Kourous ensemble, voyant éclater ma valeur, se demanderont si ce n'est pas Ardjouna lui-même qui les harcèle ainsi.

Vaysampâyana dit :

Ardjouna (caché sous le nom de Vrihannala et le déguisement d'un eunuque danseur) entendit le fils de Virata parler de la sorte, et comme il avait passé le temps fixé par le vœu, il s'adressa à son

épouse bien-aimée, la fille de Droupada, la Pantchâlienne délicate née de l'autel, femme véridique et sincère, qui se plaît à être agréable à son époux, et lui, qui connaît toute chose, joyeux de ce qu'il vient d'entendre, il dit en secret à Draôpadî :

Va de ma part, ô toi qui es belle, et dis en parlant de moi au fils de Virata : Celui-ci a été jadis le cocher favori d'Ardjouna; il est robuste, plein d'une expérience acquise dans de grandes batailles, et il saura conduire ton char.

Le discours prononcé par le fils du roi au milieu de ses femmes, et dans lequel il se vantait d'être l'égal d'Ardjouna, la Pantchâlienne (cachée sous le nom de Sairindhrî) n'avait pu le supporter. Cette pieuse femme s'approcha donc du prince, et d'une voix douce, un peu émue par la pudeur, elle lui dit :

Ce jeune homme à la large poitrine, au visage gracieux, qu'on appelle Vrihannala, a été jadis le cocher d'Ardjouna ; il est l'élève et l'égal de ce héros magnanime dans l'art de lancer les flèches; je l'ai vu autrefois, quand j'étais au service des fils de Pandou. Lorsque l'incendie dévora la forêt Khândava, ce fut lui qui prit en main les rênes des chevaux d'Ardjouna; et avec lui pour cocher, Ardjouna triompha de tous les êtres habitants de cette forêt; car il n'y a pas de conducteur de char qui puisse être comparé à ce Vrihannala.

Le fils du roi répondit :

Ainsi tu connais ce jeune homme, ô Sairindhrî, et tu sais que ce n'est pas un eunuque; mais je ne puis moi-même aller dire à ce Vrihannala : Hâte-toi d'atteler mes chevaux.

Draôpadî reprit :

Ta jeune sœur que voici, docile aux volontés de son frère, voudra bien, ô héros, se charger de ce message; car, si tu le prends pour cocher, assurément les Kourous seront vaincus, et tu reviendras bien vite, ramenant devant toi les vaches reconquises.

A ces mots le prince dit à sa sœur : Va, ô toi qui es belle, amène ici Vrihannala. Et sur cet ordre de son frère, elle se dirigea en toute hâte vers l'habitation des danseurs, où le Pândava aux grands bras vivait sous un déguisement.

III.

Vaisampâyana dit :

Envoyée par son frère, elle courut, la jeune fille aux guirlandes d'or, à la taille fine comme le milieu de l'autel, aux yeux de lotus, aux formes délicates

et gracieuses; elle courut, la célèbre fille du roi, d'un pas docile, les cheveux relevés en mèches, portant une ceinture ornée de pierreries; la princesse protégée par la fortune traversa, l'œil baissé, la demeure des danseurs, comme l'éclair traverse la nue; pareille à la femelle de l'éléphant qui va vers l'éléphant, elle aborda Ardjouna, la charmante jeune fille à la taille élancée, aux formes irréprochables; enfant vénéré du roi de Matsya, joyau précieux au cœur de son père, comme Lakchmî l'est au cœur d'Indra; gracieuse fille aux longs yeux, renommée par sa beauté, elle aborda Ardjouna, et lui, voyant la princesse au pas ferme, au teint clair et animé, il lui dit: Quel objet t'amène ici, belle femme aux yeux de gazelle, au collier d'or? pourquoi viens-tu en courant? pourquoi ton visage paraît-il ainsi inquiet? dis-le moi vite, ô jeune fille.

Ayant donc vu cette fille de roi aux grands yeux, avec laquelle sa profession lui donnait des rapports intimes, Ardjouna lui dit en souriant : Quel est l'objet de ta venue? Et s'approchant du prince déguisé, la fille de Virata lui dit avec confiance, au milieu de ses compagnes : Nos troupeaux sont enlevés par les Kourous, ô Vrihannala! Mon frère, armé de l'arc, veut se mettre en marche pour les reconquérir. Son cocher a été tué naguère dans un combat; il n'a personne qui soit en état de conduire son char; et comme il était préoccupé de la recherche d'un cocher, la Sairindhrî lui a vanté ton habileté dans la connaissance des chevaux: Tu as

été jadis, dit-elle, le cocher favori d'Ardjouna; c'est grâce à ton habileté que ce héros a triomphé de la terre. Ainsi, ô bon Vrihannala! conduis le char de mon frère; nos vaches enlevées par l'ennemi sont déjà bien loin; et si tu n'agrées pas la demande que je te fais, ainsi invité par lui avec amitié, j'en perdrai la vie.

A ces mots rapportés par sa compagne docile aux volontés de son frère, Ardjouna, qui consume ses ennemis et dont l'éclat est immense, courut vers le fils de Virata; et tandis qu'il s'élançait en toute hâte, ainsi qu'un éléphant furieux, la princesse aux longs yeux le suivit, comme la femelle de l'éléphant suit son petit.

Or, dès qu'il aperçut de loin Vrihannala, le fils du roi lui dit : C'est par toi, remplissant alors près de lui les fonctions de cocher, qu'Ardjouna a su dompter le feu dans l'incendie de la forêt Khândava et qu'il a triomphé de toute la terre? Elle m'a parlé de toi avantageusement, la Sairindhrî; car elle connaît les fils de Pândou. Ainsi donc va, Vrihannala, attelle mes chevaux; car je vais combattre les Kourous, impatient de reprendre les troupeaux. Jadis tu as été le cocher favori d'Ardjouna, et c'est par ton secours que le héros Pândava a dompté la terre.

A ces paroles de Bhoûmimdjaya, Vrihannala répondit : Quelle peut être ma capacité pour conduire un char au front de la bataille? Chanter, danser, faire résonner les divers instruments, voilà,

ô prince! ce que je puis pour ton service; mais conduire un char, comment serait-ce mon affaire?

Le prince répondit :

Vrihannala, que tu sois musicien ou que tu sois danseur, monte à l'instant sur mon char et prends en main les rênes de mes excellents chevaux.

Le Pândava déguisé, héros terrible à ses ennemis, et qui connaît toutes les ruses, fit cette scène simulée en face de la sœur du prince; puis il jeta sur ses épaules et ceignit la cuirasse, et à cette vue les femmes aux grands yeux, esclaves du palais, se mirent à rire; mais, tandis qu'il se livrait à ces folies, le prince attacha lui-même autour du corps de Vrihannala la précieuse armure. Lui-même, il prit la cuirasse magnifique et étincelante, et déployant sa bannière ornée d'un lion, il la donna au nouveau cocher. Les arcs d'un grand prix, les flèches nombreuses et brillantes, il les enleva aussi; puis partit sur son char, conduit par Vrihannala.

Alors la sœur du prince et les jeunes filles du palais dirent à leur compagnon : Vrihannala, rapporte à la Pantchâlienne des tissus aux riches couleurs, des étoffes fines et souples, quand tu auras vaincu, dans la mêlée, les Kourous rassemblés sous les ordres de Bhîchma et de Drôna.

Ainsi dirent les jeunes filles toutes à la fois, et le héros, dont la voix retentit comme le roulement de la foudre, répondit en souriant : Si le prince

que voici est vainqueur dans la mêlée, je rapporterai des étoffes magnifiques et divines.

Ayant ainsi parlé, Ardjouna lança les chevaux de Bhoûmimdjaya, la face tournée vers les Kourous, entourés de divers étendards et de bannières. Or, quand elles virent le fils du roi assis sur son char, avec Vrihannala pour compagnon, les femmes, les jeunes filles et les brahmanes fidèles à leurs vœux s'inclinèrent avec respect, et les femmes dirent : Le bonheur qui fit triompher jadis, dans l'incendie de la forêt, Ardjouna à la démarche de taureau, qu'il accompagne aujourd'hui Vrihannala et le prince dont il guide le char dans leur attaque contre les Kourous.

IV.

Vaisampâyana dit :

Étant donc sorti de la cité royale, le fils de Virata, libre de toute crainte, dit à son cocher : En avant du côté où sont les Kourous! Victorieux de tous ces guerriers assemblés, prêts à nous disputer le butin, et maître en un instant des vaches qu'ils ont prises, je ramènerai les troupeaux vers la ville.

Aussitôt le fils de Pandou anima les bons chevaux, et, excité par ce lion des guerriers, les coursiers, plus rapides que la tempête, s'élancent avec impétuosité, comme s'ils eussent volé dans l'air,

tout ornés de franges d'or. Après quelques instants de marche, le prince et son cocher, redoutables à leurs ennemis, aperçurent la formidable armée des Kourous. Alors Ardjouna s'avance rapidement vers le cimetière (où lui et ses frères ont caché leurs armes); et là paraît aux yeux des deux guerriers l'acacia mystérieux et les corps d'armée disposés en attaque. Ces troupes puissantes étincelaient comme les vagues de l'Océan. Le prince les voit s'agiter dans l'espace comme une forêt aux arbres sans nombre, et la poussière, s'élevant sous les pas de l'armée, qui se déploie comme un serpent, obscurcit la vue.

Or quand il aperçut cette masse formidable d'éléphants, de chevaux et de chars que guident et protégent Karna, Douryôdhana, Kripa, Bhîchma, le prudent Drôna et son fils héroïque, Bhoûmimdjaya sentit un frisson de terreur dans tous ses membres; et, glacé d'épouvante, il dit à son cocher.

Bhoûmimdjaya dit :

Je n'ose attaquer les Kourous; vois, mes cheveux se hérissent. Ce serait un combat terrible, dans lequel sont réunis bien des héros; un combat difficile à soutenir pour des dieux mêmes. Non, je ne puis faire face à cette armée sans fin; je ne veux pas me jeter au milieu des rangs formidables des Kourous, masse impénétrable de chars, d'éléphants et de chevaux, au milieu de laquelle flottent con-

fusément tant d'étendards et de bannières. Mon âme inquiète est comme troublée à la vue de cette armée, qui renferme Drôna, Bhîchma, Kripa, Karna, Vivinçati, les plus célèbres d'entre les Kourous; Douryôdhana, le plus vaillant de ceux qui combattent sur des chars, et tous ces brillants héros renommés dans les batailles. A l'aspect de ces nombreux fils de Kourous rangés en ordre d'attaque et bien armés, tous mes poils se sont hérissés de terreur et la faiblesse s'est emparée de mes esprits.

Vaisampâyana dit :

Ainsi, par une stupidité digne d'un homme de naissance vile et d'un faux brave, Bhoûmimdjaya, fils de roi, se lamente lâchement en face d'Ardjouna. Mon père, dit-il, est parti contre les Trigartiens, et il m'a laissé dans la solitude; il a emmené avec lui toute l'armée de Matsya; je n'ai pas même ici mes gardes! Seul et sans secours, je ne puis, faible enfant peu habitué aux fatigues de la guerre, attaquer ces nombreux héros faits au métier des armes. Retourne vers la ville, ô Vrihannala!

Vrihannala (Ardjouna) dit :

La frayeur te donne un air misérable, capable d'augmenter la joie de l'ennemi; et cependant les Kourous n'ont encore accompli, dans la bataille, aucun exploit. Tu m'as dit toi-même : — Mène-moi

contre les Kourous! — et moi, je t'ai mené en effet là où flottent leurs nombreuses bannières. Je veux te lancer au milieu de ces pillards, vautours avides qui viennent combattre sur la terre, ô grand prince! Après avoir promis avec jactance aux femmes, aux hommes mêmes, de te conduire en vrai guerrier, lancé sur le champ de bataille, quoi! tu ne voudrais plus combattre! Si, sans avoir reconquis les troupeaux, tu retournes dans la ville, tu seras la risée des hommes et des femmes assemblés; et moi, appelé à l'office de cocher d'après les recommandations de la Sairindhrî, je ne puis, sans avoir repris le butin, revenir dans la ville. Après avoir été ainsi vanté par la Sairindhrî et appelé par ta voix, comment n'attaquerais-je pas tous ces Kaôravas! Courage donc!

Bhoûmimdjaya dit :

Que les ennemis nombreux enlèvent à leur gré les troupeaux de mon père, que les femmes, que les hommes aussi se rient de moi, ô Vrihannala! je n'ai que faire dans la mêlée. Que mes vaches s'en aillent! ma capitale, la ville de mon père est déserte! — J'ai peur!

A ces mots il sauta à bas du char, le prince aux riches pendants d'oreilles; pressé par la frayeur, il fuit, perdant avec l'esprit tout sentiment d'honneur, abandonnant ses flèches et son arc.

Vrihannala dit :

La fuite n'est pas le devoir que les héros ont transmis au Kchatrya! Il vaut mieux mourir dans le combat que de fuir épouvanté.

Vaisampâyana dit :

Après ces paroles Ardjouna se précipite du haut du char et se met à poursuivre le fils du roi, qui fuyait devant lui; et comme dans l'agitation de sa course il secouait sa longue tresse de cheveux et ses vêtements d'un blanc pur, on ne reconnut pas positivement Ardjouna dans celui qui s'élançait la chevelure flottante. Parmi les soldats ennemis, il y en eût qui sourirent à la vue de cette forme bizarre; et les Kourous, l'ayant aperçu qui poursuivait rapidement le jeune prince, s'écrièrent: Quel est cet être caché sous un déguisement, comme le feu sous la cendre? Il y a en lui de l'homme, et en lui aussi il y a de la femme. C'est comme l'image d'Ardjouna qui se trahit sous cette apparence impuissante : ce sont bien là sa tête et son cou, ses deux bras de massue! C'est là un de ses exploits; ce ne peut être un autre qu'Ardjouna; car, comme est Indra parmi les immortels, tel est ce guerrier parmi les hommes. Celui qui s'est jeté seul sur nos traces, qui serait-ce en ce monde, si ce n'est Ardjouna! Et le fils de Virata, resté oisif dans la ville, où aucun soin ne l'occupe, ce doit être lui qui est sorti pour

combattre, par témérité de jeunesse et non par vrai courage. Ardjouna, caché sous un déguisement, a été choisi pour cocher par ce jeune prince, qui s'est aventuré hors de sa ville; puis, à notre vue, la peur s'est emparée de lui; il a fui, et Ardjouna s'élance sur ses pas pour l'arrêter. Telles sont les conjectures que font tous les Kourous, sans arriver toutefois à une solution certaine, touchant ce fils de Pândou, qui paraît de loin à leurs yeux caché sous un déguisement. Cependant, après avoir poursuivi le prince qui fuit devant lui, à cent pas de là Ardjouna le saisit brusquement par les cheveux, et ainsi arrêté dans sa course, le fils du roi de Matsya poussa un cri de douleur, et se lamenta misérablement.

Bhoûmimdjaya dit :

Écoute, ô belle Vrihannala [1], à la taille délicate, tourne les chevaux vers la ville, car celui qui vit peut seul jouir des biens de la fortune. Je te donnerai cent *nikchas* d'un or pur, et neuf beaux diamants de lapis-lazuli rehaussés d'un métal précieux et jetant un grand éclat; un char dont les montants seront dorés, avec son attelage de chevaux bien dressés, et dix éléphants dans toute leur force : laisse-moi fuir, ô Vrihannala!

[1] Bhoûmimdjaya parle au féminin à Ardjouna parce que celui-ci se fait passer pour eunuque.

Vaisampâyana dit :

Le héros Pândava accueillit par un sourire les offres et les lamentations du prince éperdu; il le ramena près du char, puis dit à ce fils de roi, que la frayeur rendait fou : Si tu n'oses toi-même attaquer l'ennemi, prend les rênes en main et je combattrai les Kourous. Protégé par mon bras puissant, marche contre leur armée qu'il ne fallait pas mépriser; masse terrible de soldats, soutenus par des héros célèbres. N'aie donc pas peur, ô fils aîné de roi, car tu es Kchatrya! Pourquoi donc, chef des hommes, perdrais-tu la tête dans la mêlée? C'est moi qui vais combattre et arracher tes troupeaux des mains des Kaôravas! Quand nous serons engagés dans cette masse de chars terrible et difficile à aborder, sois ferme, ô prince! c'est moi qui combattrai l'ennemi.

Par ces paroles, l'invincible Ardjouna chercha pendant quelques instants à ranimer le courage du fils de Virata; puis, saisissant le jeune prince éperdu, accablé par la terreur, il le plaça malgré lui sur le devant du char.

V.

Vaisampâyana dit :

Quand ils aperçurent debout sur le char ce combattant en habits d'eunuque, et le fils du roi remonté prés de lui, conduisant les chevaux vers l'arbre mystérieux[1], les Kourous réunis sous les ordres de Bhîchma et de Drôna tremblèrent de frayeur que ce ne fût Ardjouna. Or, Drôna, qui a donné à tous ces héros ses excellentes leçons dans la pratique des armes, voyant le découragement des troupes, et des symptômes extraordinaires, s'écria : Il souffle des brises chaudes et violentes qui font pleuvoir du sable; le ciel est tout couvert d'une obscurité couleur de cendre ; il apparaît des nuages sombres, mystérieux présages; des armes de toute espèce sortent du fourreau; de terribles images de Çiva se meuvent avec bruit à l'horizon enflammé ; les chevaux versent des larmes, les bannières tremblent sans qu'on les agite; d'autres prodiges du même genre se laissent voir en grand nombre, effrayants aussi. Soyez fermes, ô guerriers! la terreur se répand dans l'armée! Il faut veiller à sa

[1] En se retirant dans la forêt les Pândavas avaient caché leurs armes dans une enveloppe qui figurait un cadavre, et suspendu ce faisceau à un acacia au milieu d'un cimetière, afin qu'aucun guerrier ne se hasardât à les toucher, sous peine d'être impur et déchu de sa caste.

propre défense et disposer les troupes en ordre d'attaque. Détournez le désastre qui nous menace, et songez à sauver le butin. Ce combattant arrivé là en habits de femme, à n'en pas douter c'est le prince Ardjouna, le plus habile d'entre les guerriers! Cet homme en habits de femme, c'est Kirîti, c'est le fils de la Ganga, prince qui porte sur sa bannière le singe, ennemi des forêts du roi de Lanka; c'est le héros qui a le nom d'un arbre, le fils d'Indra qui brise les montagnes! Après nous avoir vaincus, il emmènera les troupeaux qui sont en notre pouvoir. C'est Ardjouna l'invincible, c'est Savyasâtchî, la terreur de ses ennemis; ni les Souras, ni les Asouras tous ensemble ne le feraient reculer du champ de bataille! Éprouvé par la détresse pendant son exil dans la forêt, élève d'Indra dans la pratique des armes, animé par la colère qui le domine, il est, dans la mêlée, l'égal du dieu dont il a reçu les leçons. Non, ô Kaôravas! je ne vois personne qui puisse lui tenir tête; car on raconte que le dieu Çiva, caché sous la forme d'un montagnard, a été satisfait de la manière dont cet Ardjouna l'a combattu dans les monts Himalaya.

Karna dit :

Toujours, ô maître! tu fais retentir à nos oreilles les louanges d'Ardjouna, et cependant il ne l'emporte ni sur moi ni sur Douryôdhana!

Douryôdhana dit :

Si c'est là Ardjouna, ô fils du soleil ! mon but est atteint ; les Pândavas sont découverts, et ils retourneront errer pendant douze ans encore au milieu de la forêt[1]. Si cet homme aux habits d'eunuque n'est pas celui que nous craignons, mes flèches bien acérées le feront rouler dans la poussière du champ de bataille.

Ces paroles du fils de Dhritarâchtra furent applaudies comme une pensée héroïque par Bhîchma, Drôna, Kripa et Açwatthaman.

VI.

Vaisampâyana dit :

Ardjouna s'était approché de l'acacia qui recèle ses armes, et donnant ses ordres au fils de Virata, jeune homme novice encore dans les combats, il lui dit : Va vite où je t'indique, ô prince, et prends les arcs ; car tes armes que voici ne résisteraient pas à ma force, quand je porterai des coups violents aux éléphants et aux chevaux, quand, par des attaques multipliées, je mettrai l'ennemi en déroute. Ainsi donc, Bhoûmimdjaya, monte sur cet acacia

[1] D'après leurs conventions les Pândavas s'étaient engagés à retourner pour douze années encore dans la forêt, s'ils prenaient les armes avant le temps fixé.

aux larges rameaux, c'est dans le tronc de cet arbre que les Pândavas ont déposé leurs arcs. Là sont cachées les flèches et les armures divines des héros Youdhichthira, Bhîma, Ardjouna, Sahavéda et Nakoula; là est l'arc tout puissant d'Ardjouna, l'arc *gândîva,* qui en vaut cent mille et recule les limites des royaumes; que rien ne fatigue; arc immense, grand comme le palmier du désert, ami et conseiller du prince, choisi entre toutes les armes; fléau qui répand la mort parmi les ennemis. C'est un arc divin tout enrichi d'or, doux à la main, long et sans défaut dans tout son bois, rehaussé d'ornements, lourd à porter, terrible à affronter et admirable à voir. Tels sont les arcs puissants et solides des cinq Pândavas.

VII.

Bhoûmimdjaya dit :

A cet arbre est suspendu, dit-on, un cadavre; et moi qui suis fils de roi et Kchatrya, comment pourrais-je le toucher de la main sans être souillé? Il ne me convient point de détacher cet objet, à moi qui suis de la caste guerrière, noble et fils de roi, toujours attaché aux observances religieuses et à la récitation des Mantras. Le contact de ce corps me rendrait impur comme l'être immonde qui porte les cadavres sur le bûcher. Et comment

pourrais-tu, ô Vrihannala! me faire accomplir une action si contraire aux lois de ma caste.

Vrihannala dit :

Tu ne seras point déchu; tu resteras pur, ô fils de roi! Ce sont des arcs, et il n'y a pas là de cadavre. Toi, héritier du roi de Matsya, attentif à observer tes devoirs, comment te ferais-je faire une action digne de blâme?

Vaisampâyana dit :

Déterminé par ces paroles, le fils de Virata saute à bas du char et monte librement sur l'acacia, tandis que le héros Pândava, resté dans le char, le dirige encore de la voix : Descends au plus vite du haut de l'arbre les arcs qu'il recèle; arrache rapidement leur enveloppe. Et lui, après avoir tiré du creux de l'arbre les arcs richement ornés des cinq guerriers, il les dégage des feuilles qui les couvrent et les dépose auprès d'Ardjouna tous ensemble. Puis, du milieu des quatre autres, il délie le *gândîva,* qu'il aperçoit dans ce faisceau. Étalés au grand jour, ces arcs étincelants comme le soleil jettent un éclat qu'on prendrait pour celui d'autant d'astres à leur lever; et quand il les vit étendus devant lui, pareils à des serpents qui se gonflent, le fils de Virata resta un instant immobile d'effroi : enfin il prit dans ses bras ces armes lumineuses et énormes, et dit à Ardjouna :

VIII.

Bhoûmimdjaya dit :

Cet arc excellent, sur lequel sont semés cent points d'or qui valent des millions de *souvarnas*, à qui est-il? Cet arc excellent sur le revers duquel sont peints en or des éléphants tout armés, à la courbure bien arrondie et facile à tenir à la main, à qui est-il? Cet arc excellent, dont la surface d'un or pur est embellie çà et là de figures d'insectes, à qui est-il? Cet arc excellent, sur lequel étincellent trois images du dieu du jour avec son armure, et dont l'éclat est celui de la flamme, à qui est-il? Et cet autre, tout semé de scarabées d'or aussi, embelli de pierreries et d'ornements précieux, à qui est-il? Et ces mille flèches de fer empennées, armées d'une pointe d'argent, et renfermées dans un carquois d'or; ces grandes flèches aux plumes de vautour, très-aiguës, d'un jaune foncé, bien égales, toutes de fer, à qui sont-elles, ô Vrihannala? A qui cet arc brun, qui porte pour emblème cinq tigres; qui fait briller dix flèches sur lesquelles sont peintes des oreilles de sanglier? A qui sont aussi ces fortes et longues flèches qui représentent la moitié du disque de la lune; armes au nombre de sept cents, qui se repaissent du sang de la blessure? A qui sont ces flèches bien garnies à leur base de plumes de perroquet, dont les pointes, faites de fer, jaunes

et dorées, sont aiguisées sur la pierre? A qui ce long glaive divin, capable de supporter de grands coups, terrible à l'ennemi qu'il menace, dont la lame est acérée des deux côtés; ce glaive enfermé dans sa gaîne de peau de tigre, à la poignée chargée de peintures d'or; arme démesurée, entourée d'anneaux sonores, au fourreau immense couvert d'ornements? A qui ce *khanga* divin, à la poignée d'or, à la lame étincelante; à qui ce khanga brillant, enfermé dans un étui de peau de bœuf? A qui ce cimeterre irrésistible, à la garde d'or, dont les coups sont terribles, dont la lame couleur d'or repose dans une gaîne d'ivoire? A qui ce glaive jaune, agréable à l'œil, qui reflète la lumière du ciel, caché dans une gaîne d'or, semblable à un feu étincelant? Ce poignard de même couleur, fait en forme de coutelas, lourd à la main et dont le tranchant n'offre pas une tache; à qui est-il, ce poignard d'acier brun, tout couvert de petits points d'or? Cet autre, tacheté du venin des serpents, capable de traverser le corps d'un guerrier et de résister aux plus rudes assauts; ce glaive, la terreur de l'ennemi, à qui est-il? Réponds avec sincérité à mes questions, ô Vrihannala! car une grande stupeur s'est emparée de moi à la vue de ces armes gigantesques.

Vrihannala dit :

Le premier que tu m'as montré, c'est le *gândîva* d'Ardjouna, l'arc qui dompte les armées ennemies,

célèbre dans les trois mondes ; arme qui commande à toutes les autres, enrichie d'or. Ce fut là l'arme suprême, le *gândîva* d'Ardjouna, que cent mille arcs vulgaires ne vaudraient pas; source de triomphes, qui rendit le Pândava victorieux des dieux et des hommes! objet d'étonnement quand il lance ses fléches multipliées; souple à la main, intact dans toutes ses parties, il est vénéré des Dévas, des Dânavas et des Gandharvas depuis un temps immémorial. — Jadis il a été porté par Brahma pendant mille ans; puis il passa entre les mains de Pradjâpati; Indra l'a possédé quinze cent quatre-vingt-cinq ans, Yama cinq cents ans, et Varouna tout un siècle. Ardjouna, à son tour, l'a eu en son pouvoir pendant soixante-cinq ans. Cet arc si beau, robuste et divin, arme excellente, respectée des Souras et des mortels, fait toute la force d'Ardjouna, auquel Varouna l'a donné. Cet autre, à la courbure bien arrondie, à la poignée d'or, est celui à l'aide duquel Bhîmaséna a soumis tout l'orient de la terre. Cet autre encore, si gracieux à la vue, sur lequel sont peints des insectes, c'est l'arc excellent du roi Youdhichthira. Celui qui porte trois soleils d'or et resplendit comme la flamme, ô fils de Virata! appartient à Nakoula. Enfin ce dernier, tout couvert de scarabées d'or aussi, c'est l'arme de Sahadéva, le fils de Mâdrî.

Ces mille flèches empennées, aiguës comme des couteaux, ce sont celles d'Ardjouna, et la piqûre en est terrible comme la morsure du serpent : elles

sont, dans la mêlée, un feu dévorant; leur vol est rapide sous la main du héros qui détruit les troupes ennemies marchant en ordre d'attaque. Ces autres que voici, solides et longues, terminées par un croissant, ce sont les flèches acérées et exterminatrices de Bhîmaséna. Celles-ci encore qui sont jaunes, faites d'or à leur base et aiguës à la pointe, sortent de ce carquois qui a cinq tigres pour emblème, et c'est celui de Nakoula. Avec cet arc et ces traits, il a dompté tout l'occident de la terre, et ces armes sont celles du prudent fils de Mâdrî. Au sage Sahadéva appartiennent ces flèches étincelantes, auxquelles rien ne résiste, couvertes de riches peintures. Enfin ces autres que tu vois, aiguës, solides, longues et jaunes, d'or à leur base et séparées en trois pointes, ce sont les grandes flèches d'Youdhichthira.

Ce glaive si long, acéré des deux côtés, et si solide qu'aucun coup ne le brise, appartient à Ardjouna. Dans la gaîne de peau de tigre est le grand glaive de Bhîmaséna, arme divine qui résiste à des chocs violents et jette l'effroi dans les rangs ennemis. Cette dague fertile en exploits, au fourreau couvert de peintures, à la poignée d'or, est celle d'Youdhichthira chef des descendants de Kourou, roi de la justice. Dans cette gaîne d'ivoire, où sont peints des héros, repose le *kanga* solide et inaltérable de Nakoula; le cimeterre de Sahadéva, si large et si robuste, capable de résister à des coups terribles, est celui que tu vois enfermé là, dans un fourreau de peau de vache.

IX.

Bhoûmimdjaya dit :

Voici bien les armes dorées et étincelantes des magnanimes fils de Pândou, aux exploits rapides; elles brillent là devant nous; mais où donc est le prince Ardjouna et Youdhichthira, héritier de Kourou; où sont Nakoula, Sahadéva et Bhîmaséna? Depuis que ces cinq héros au grand cœur, qui triomphent de tous leurs ennemis, ont perdu au jeu leur empire, on n'en a plus entendu parler : où donc est la Pantchâlienne Draôpadî, que la renommée proclame la perle des femmes? Elle aura suivi dans la forêt ses cinq époux ruinés par les dés!

Ardjouna dit :

Moi, je suis Ardjouna! Le conseiller de ton père, Kanka, c'est Youdhichthira : Bhîmaséna est ce Ballava qui fait dans le palais l'office de cuisinier; celui qui soigne les chevaux, c'est Nakoula; Sahadéva est préposé à la garde des troupeaux; et la Sairindhrî, c'est Draôpadî à l'occasion de qui ont été tués Kitchaka et les siens!

Bhoûmimdjaya dit :

Les dix noms que j'ai entendu donner à Ar-

djouna, explique-moi-les, si tu veux que j'ajoute foi à tout ce que tu viens de me dire!

Ardjouna dit :

Eh bien! je te les expliquerai, ces dix noms par lesquels tu m'as entendu désigner; prête l'oreille, fils de Virata! Attentif à mes paroles, écoute-moi jusqu'au bout avec recueillement; ces noms sont : Ardjouna, Phâlgouna, Djichnou, Kirîti, Çwétavâhana, Bîbhatsou, Krichna, Vidjaya, Savyasâtchi, Dhanamdjaya.

Bhoûmimdjaya dit :

Explique-moi donc, ô Ardjouna, pourquoi tu portes chacun de ces noms : si tu me fais connaître les motifs de toutes les dénominations que j'ai entendu appliquer à ce héros, alors je serai forcé d'ajouter foi à tes paroles.

Ardjouna dit :

Vainqueur de tous les peuples, j'ai emporté toutes leurs richesses; je me tiens au milieu des trésors de la fortune, c'est pour cela qu'on me nomme Dhanamdjaya (qui conquiert les richesses). Comme après avoir attaqué dans la mêlée des ennemis terribles et redoutables, je ne retourne jamais au camp sans les avoir vaincus, de là m'est venu le nom de Vidjaya (victorieux). Des chevaux blancs, couverts de harnais d'or, traînent mon char quand

je vais au combat, voilà la cause du surnom de Çwétavâhana (traîné par des chevaux blancs). C'est sous les dernières étoiles de la constellation Phâlgounî que je suis né, au revers de l'Himalaya, de là m'est venu le nom de Phâlgouna. Jadis, quand je soutins une lutte contre les chefs des Dânavas, le dieu Indra me donna une aigrette qui brille sur mon front comme le soleil, telle est l'origine du nom que Kirîti (qui porte l'aigrette). Jamais il ne m'arrive de faire dans le combat une action blâmable, à cause de cela les mortels et les immortels m'ont donné le titre de Bibhatsou (celui qui blâmerait une mauvaise action). Comme je puis indistinctement tendre l'arc *gândîva* avec l'une ou l'autre de mes deux mains, les dieux et les hommes m'ont surnommé Savyasâtchi (qui tend l'arc des deux mains). Aux quatre extrémités de la terre, ma couleur est rare, et j'accomplis des actions sans tache, de là m'est venu le nom d'Ardjouna (blanc). Je suis difficile à aborder et à combattre; je descend d'Indra, telle est l'origine du surnom de Djichnou (victorieux et aussi nom d'Indra) que l'on me donne au ciel et sur la terre. Le dernier de mes noms est Krichna, et mon père me l'a donné par tendresse, à cause de la couleur foncée de mon corps, lorsque j'étais enfant.

Vaisampâyana dit :

Alors le fils de Virata dit à son tour à Ardjouna :

J'ai deux noms, Bhoûmimdjaya et Outtara. Grâce au ciel, je te vois! sois le bienvenu, ô Dhanamdjaya! héros aux yeux ardents, aux grands bras, aux mains pareilles à celles d'Ananta roi des serpents! Les paroles que je t'ai naguères adressées sans te connaître, pardonne-moi-les. Tu as jadis accompli de si merveilleux, de si difficiles exploits, que déjà ma frayeur est passée, et ta présence me cause une joie extrême.

X.

Bhoûmimdjaya dit :

Monté sur le char précieux, et prenant en mains les rênes des chevaux, j'irai de bon cœur, sur ton ordre, vers la partie de l'armée ennemie qu'il te plaira d'aborder.

Ardjouna dit :

Je suis satisfait, fils de roi, de ce que tu n'as plus peur; je vais, ô guerrier, chasser cette foule assemblée contre toi; sois ferme, et tu vas voir comme, en combattant les Kaôravas, je jetterai dans leurs rangs une immense épouvante. Suspends vite au char ces cinq carquois, et prends seulement ce large khanga en forme de coutelas, enrichi de ciselures d'or.

Empressé d'obéir aux ordres d'Ardjouna, Bhoûmimdjaya prit les armes indiquées, et se hâta de les lui remettre. Le Pândava reprit : Je vais attaquer les Kourous, et reprendre tes troupeaux par la victoire. La flèche lancée par la corde du *gândîva*, qui jette le trouble dans les esprits, et qui, animée par ma colère, résonne comme le cercle de la roue et les tambours guerriers, changera pour toi ce char, du haut duquel je te protége, en une ville tout ornée d'arcs de triomphe, défendue de toutes parts par des soldats portant des tridents et des carquois, et le char sur lequel je me tiens armé du *gândîva*, ne peut être la proie des troupes ennemies. Bannis ta frayeurs, ô fils de Virata !

Bhoûmimdjaya dit :

Je n'ai plus peur d'eux ; je sais que tu es inébranlable dans le combat ; je sais que tu es dans la mêlée l'égal de Krichna et du dieu Indra lui-même. Mais cette pensée me jette encore dans un grand trouble, et dans ma lenteur à comprendre, je ne puis arriver à deviner par quel changement tu as pu descendre à l'état d'eunuque, toi qui, sous ta forme véritable, te trahis par des signes bien connus ! Il me semble, quand tu m'apparaîs sous ces habits de femme, voir marcher le Dieu armé du triple dard, le Dieu maître suprême des Gandharvas, ou celui auquel on offre cent sacrifices !

Ardjouna dit :

C'est par obéissance à mon frère aîné que j'accomplis ce vœu de bien des années et les obligations qui en résultent; je ne suis point un eunuque, ô fils de roi, mais un guerrier soumis et attaché à ses devoirs; sache, ô prince, que le temps de ces observances est passé.

Bhoûmimdjaya dit :

Ta venue est pour moi une grande faveur, aussi je ne m'arrête point à de vaines discussions, car les eunuques n'ont rien qui te ressemble, ô le meilleur des hommes. Avec toi pour compagnon j'irais attaquer les dieux eux-mêmes : ma frayeur est entièrement passée; dis, que faut-il que je fasse? Je prendrai en mains les rênes des chevaux, portant le carnage parmi les chars ennemis; car j'ai appris dans les livres de la tradition l'art du cocher. Ma science à guider les chevaux est égale à celle de Dâvouka, cocher de Krichna, et de Mâtali, cocher d'Indra. Ce cheval attelé à la droite du timon ne laisse pas sur la terre une trace visible : il est léger comme le Sougrîva de Krichna. Cet autre, si beau, attelé à la gauche, je le tiens pour égal en vitesse à Mégapouchpa, coursier du même dieu. Celui-ci, dont le harnais est doré, placé à l'arrière près du char, ne le cède point en rapidité à Çaivia, et son compagnon de gauche, cheval intrépide, attelé à

l'arrière, ne serait pas devancé par Balâhaka lui-même. Ce char est digne de te porter quand tu tiens en main ton arc, et tu es digne aussi, je le crois, de combattre du haut de ce char.

Vaisampâyana dit :

Alors ayant délié les bracelets de ses deux bras, il ceignit la double armure d'or aux brillantes peintures. Ses longs cheveux noirs qu'il avait laissé croître par suite du vœu pour se déguiser, il les releva avec un ruban blanc, puis ce guerrier pur, maître de ses sens, fit face à l'ennemi. Du haut de son char, il appliqua sa pensée à chacune de ses armes, et ses armes, toutes ensemble, portant la main à leur front, dirent au prince Ardjouna : Nous sommes des serviteurs dévoués en tout à ta personne, ô fils de Pandou! Le prince salua et serra ses armes dans ses bras, en disant : Vous êtes à jamais l'objet de mes pensées en ce monde!

Ensuite, rempli de joie, il prit ses armes, et, de son arc tendu rapidement, il lança une flèche, et le sifflement de la corde retentit avec un bruit terrible. La terre en fut ébranlée comme par la chute d'une montagne renversant une autre montagne, et un grand vent souffla de tous les points de l'espace; il tomba une flamme ardente, et l'horizon ne put rivaliser de clarté avec elle; le ciel fut ébranlé, et pareil au figuier sacré qui laisse tomber les drapeaux dont il est orné; et par ce bruit retentissant

comme le tonnerre d'Indra, les Kourous connurent qu'Ardjouna avait tendu son arc du haut de son char.

Bhoûmimdjaya dit :

Toi seul, ô le plus brave des fils de Pandou! comment pourras-tu vaincre dans le combat ces guerriers nombreux, habiles à manier toutes les armes; tu es sans compagnon, ô Ardjouna, et les Kourous ont là leur armée; pour moi j'ai peur, ô héros, car je me tiens devant toi.

N'aie pas peur, répondit Ardjouna avec un rire bruyant, lorsque je combattis jadis les puissants Gandharvas dans Ghôchayâtrâ, quel compagnon, quel aide avais-je alors? Dans la forêt Khandava, quel compagnon avais-je quand j'attaquai la troupe formidable des Dévas et des Dânavas? Quel compagnon était près de moi quand je fis face, pour la cause du roi des dieux, aux intrépides Paôlômas bien armés. Quand je résistai contre tant de rois au Swayambara de la Pantchâlienne, quel compagnon secondait mes efforts? Après avoir vaincu Drôna, maître de tous les Kourous, les dieux Indra, Kouvéra, Yama, Varouna et Pâvaka jusqu'à Krichna lui-même, Vichnou, et Siva armé du trident, comment ne combattrai-je pas ces hommes! Lance vite les chevaux, et bannis toute inquiétude de ton esprit.

Théodore Pavie.

LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.

III.

Monsieur,

Le hasard vient de me mettre sur la voie d'une petite découverte numismatique si complétement inattendue, que je m'estime heureux de pouvoir la publier sous votre bienveillant patronage. Je désire bien vivement qu'elle puisse vous en paraître digne; car je crains de regarder comme plus important qu'il ne l'est réellement le fait nouveau que je viens aujourd'hui soumettre à votre examen.

Quoi qu'il en soit, ce fait ne restera pas isolé, car j'ai déjà la certitude qu'il doit conduire à la classification à peu près certaine de toute une série de charmantes petites monnaies d'or et de cuivre, jusqu'ici dédaigneusement qualifiées de *barbares*. Mais avant d'entreprendre cette classification, qui ne peut être basée que sur la réunion de beaucoup plus de matériaux que je n'en possède encore, je

crois devoir prendre date, en mettant au jour le fait qui servira de clef de voûte à l'édifice en miniature que j'espère être bientôt à même d'élever.

Depuis que, grâce à vos bons conseils, je me suis sérieusement occupé des monnaies bilingues arabo-grecques, frappées avant le khalifat d'Abdou'l-Malek, dans les villes de la Syrie, j'ai acquis la certitude que quelques pièces, classées, par une sorte d'habitude routinière, parmi les impériales byzantines, devaient recevoir une autre attribution plus rationnelle : dès lors je me suis décidé à reprendre avec persévérance l'étude de toutes les monnaies prétendues barbares, émises dans le voisinage du règne d'Héraclius, et qui se trouvent encore groupées parmi les espèces impériales de ce prince et de sa dynastie. Vous allez voir, Monsieur, comment cette revue m'a tout d'abord offert un résultat beaucoup plus heureux que je n'eusse osé l'espérer.

Il existe, dans les cabinets numismatiques, de rares quinaires d'or qui portent au droit deux effigies impériales, semblables à celles d'Héraclius père et d'Héraclius Constantin, sauf pourtant que les diadèmes de ces deux effigies ne sont pas ornés d'une croix, mais bien d'un trèfle de pierreries, exactement comme sur la monnaie de cuivre frappée par l'émir el-Naâmen, dans l'année 80 de l'hégire. Au revers de ces quinaires d'or se voit une espèce de croix placée sur des degrés, mais différant des croix ordinaires en ce que la branche supérieure est supprimée, en sorte que cette croix se

termine à la traverse formée par les deux bras. De chaque côté se lisent des caractères latins bien nets, bien intelligibles, pris isolément, mais qui, dans leur ensemble, ne forment aucun sens apparent.

C'est précisément l'impossibilité où l'on s'est vu jusqu'ici de traduire ces caractères latins qui a valu aux singulières petites monnaies qui les portent la qualification de barbares.

Un de ces quinaires faisant partie de la suite byzantine de M. Soleirol, j'avais vainement tenté de le déchiffrer, parce que j'étais préoccupé de la pensée que ses légendes devaient concerner les deux Héraclius. J'avais donc fini par renoncer à les interpréter, et par rejeter, comme ne méritant pas une sérieuse attention, cette petite pièce, dont enfin aujourd'hui j'entrevois la valeur et l'origine.

En reprenant l'étude de toutes les espèces héracliennes *barbares*, je dus naturellement examiner de plus près le quinaire en question, et je fus frappé de suite de la ressemblance parfaite des deux effigies de cette pièce avec celle de la monnaie arabe d'el-Naâmen. Quand, ensuite, j'eus bien constaté que la croix n'était défectueuse que par une volonté évidente du graveur, je commençai à présumer que cette petite pièce pourrait bien être d'origine musulmane, toute latine qu'elle était relativement aux légendes.

Je fis tous mes efforts pour saisir le sens de ces légendes; mais je fus encore obligé d'y renoncer, parce que le flan, se trouvant trop petit, n'avait

pu recevoir une empreinte entière, et que, par suite, je ne pouvais étudier que des phrases nécessairement tronquées.

J'eus alors un souvenir confus d'une pièce de cuivre du petit module, et tout à fait analogue, que j'avais eue naguère entre les mains, et je me mis à sa recherche. Ma bonne étoile voulut que ce petit monument fût à Metz, et je ne tardai pas à l'y découvrir dans une collection d'impériales romaines. Je reconnus, à ma grande satisfaction, que la légende était complète du côté de la croix, et je m'empressai d'acquérir cette pièce. Aussitôt rentré dans mon cabinet, j'essayai de débrouiller la légende que j'avais sous les yeux; mais je n'y pus réussir tant que je m'obstinai à chercher des mots écrits directement. L'idée me vint enfin que peut-être cette légende était rétrograde, et dès lors je lus immédiatement les mots suivants : MVSEFNASIR-AMIRA.

Certes mon étonnement fut grand, et je dus relire plusieurs fois pour être bien convaincu que je ne me trompais pas, et que la légende était bien celle que je viens de transcrire. J'avais donc sous les yeux une pièce musulmane à légende latine, contenant des noms et des titres arabes, avec leur orthographe arabe pure; car il est évident que cette légende n'est autre chose que celle-ci : MVSE F(*ilius*) NASIR AMIR A; simple transcription latine de la phrase arabe موسى ابن ناصر امير *Moussa-ebn-Nasser-émir.*

Je ne suis point encore en mesure de préciser avec toute certitude la valeur de la dernière lettre de la légende latine ; cependant je crois être sûr que cette lettre est l'initiale du mot AFRICÆ : c'est, du reste, ce que j'espère parvenir à fixer sous peu.

Quoi qu'il en soit, voici la description complète de la pièce de cuivre que j'ai si heureusement rencontrée. Au droit, deux effigies de taille différente, avec des diadèmes surmontés d'un trèfle de pierreries ; en légende rétrograde, NOMENϽV...OϽSI. Dans le champ, près de l'épaule de la plus grande effigie, une étoile.

Revers, MVSEF NASIRAMIRA. Espèce de croix sans tête sur trois degrés.

La légende du droit est, à n'en pas douter, une phrase religieuse dans le genre de la formule musulmane بسم الله *bismi'llahi*, au nom de Dieu.

Voyons maintenant à quelle époque il faut rapporter cette charmante monnaie, qui semble destinée à faire la contre-partie des dinars, aujourd'hui bien connus, d'Alfonse III, fils de Sanche, frappés à Tolède, en 1186, avec des formules pieuses du christianisme, inscrites en langue arabe.

D'abord on doit présumer que cette pièce et ses analogues, calquées sur les espèces impériales d'Héraclius et de son fils, sont d'assez peu postérieures à l'époque de leur règne. Mais il n'y a là cependant qu'une présomption ; car, plusieurs siècles plus tard, les princes ortokides de Maredyn imitèrent les types des impériales byzantines, et l'on connaît

entre autres, une belle pièce de cuivre de Cothb-ed-dyn-Aïl-Ghazy qui offre les effigies très-reconnaissables d'Héraclius et de son fils.

Heureusement l'emploi d'une légende latine nous ramène nécessairement vers le berceau de l'islamisme. Je dis nécessairement, parce qu'à coup sûr, de la part des Arabes, une concession telle que l'emploi de la langue des peuples qu'ils avaient subjugués ne put avoir lieu que dans les premières années de leurs conquêtes. Leur idiome sacré, l'idiome du Coran, ne devait pas tarder à prendre une suprématie absolue; et, une fois les vaincus habitués à la langue de leurs maîtres, la leur propre devait promptement disparaître des monnaies. En résumé, il y a là clairement un fait analogue à celui que l'on observe sur les pièces bilingues arabo-grecques de Syrie; c'est-à-dire que les Arabes, pour accréditer les espèces frappées par leur ordre (mais très-probablement fabriquées par des artistes choisis parmi les vaincus), permirent à ces artistes d'y inscrire des légendes intelligibles pour les habitants du pays. Ce fut donc une concession dictée par une sage politique.

Reste à déterminer la véritable origine de ces pièces, et c'est ce que je crois pouvoir faire, d'une manière sinon incontestable, du moins plausible.

En se laissant guider par le style et la fabrique de la petite monnaie de cuivre décrite plus haut, on est convaincu qu'elle a été frappée dans une province tout récemment arrachée à l'empire grec,

dans une province où des pièces impériales byzantines avaient cours à la venue des Arabes. Or ce ne peut être une province asiatique ; car nous connaissons aujourd'hui trop bien les espèces qui furent frappées avant le khalifat d'Abdou'l-Malek, et depuis ce khalifat, pour qu'il puisse y avoir le moindre doute à cet égard. La monnaie en question tient tout à la fois de la fabrique africaine et italienne, fabrique qu'il est facile d'étudier sur les monnaies héracliennes de Carthage et de Rome. C'est donc au delà de l'Égypte, en partant de Damas, la métropole des khalifes Ommiades, que nous devons chercher la contrée dans laquelle fut émise cette monnaie.

Je vais maintenant rapporter, le plus brièvement qu'il me sera possible, les faits historiques qui me font croire que les pièces de ce genre ont été fabriquées en Afrique par les émirs-el-Moghreb, ou émirs d'Occident.

Lorsque l'Égypte entière eut été soumise par Amrou-ben-Alâss, général du khalife Omar (638 J. C.); lorsqu'Alexandrie elle-même eut reçu le joug arabe, les vainqueurs ne s'arrêtèrent pas là, et la conquête de l'Afrique fut résolue. Le gouverneur de l'Égypte, Abdou'-llah-ben-Saïd, tenta le premier cette conquête et pénétra fort avant dans le Moghreb dans l'année 27 de l'hégire. Après cette expédition, plusieurs armées furent envoyées successivement en Afrique; mais leurs succès, longtemps entravés par les dissensions que suscita, parmi les musulmans,

la succession au khalifat, ne furent définitifs que sous Yezid-ben-Maouiah (mort en 64 de l'hégire, novembre 683 de J. C.). Après Yezid, Maouiah-ben-Yezid et Merouan se succédèrent si rapidement sur le trône, que leur règne, d'ailleurs fort agité, ne put en rien favoriser les conquêtes occidentales.

En 65, Abdou'l-Malek-ben-Merouan obtint le khalifat, et devint le paisible possesseur de l'empire. Sous lui Carthage fut prise et rasée (79 de l'hégire et 698 de J. C.), et la Mauritanie succomba sous les armes arabes, à l'exception de quelques points maritimes occupés par les Goths d'Espagne, et des montagnes où les Qabaïl ou Berbères se défendirent avec acharnement contre les musulmans, comme ils se défendent aujourd'hui contre les chrétiens. Les troupes d'Afrique étaient alors sous les ordres de Hassan-ben-el-Naâman, qui parvint à battre les Qabaïl et à s'emparer de quelques-uns de leurs chefs, dont il envoya les têtes à Abdou'l-Malek. Un immense butin accompagnait ces tristes trophées : il excita la cupidité d'Abdou'l-Aziz, frère du khalife et gouverneur d'Égypte depuis l'année 65 de l'hégire. Ce prince s'empressa de retirer à Hassan-ben-el-Naâman le commandement des troupes, qu'il transmit à Mousa-ben-Naser. Non content de cette destitution qui ne remplissait pas son but, Abdou'l-Aziz dépouilla de ses biens le malheureux Hassan, qui ne conserva de sa conquête que la gloire de l'avoir accomplie. Du reste, le choix de son successeur, Mousa-ben-Naser, fut bientôt pleinement justifié.

Nommé en 83 (702 de J. C.)[1] commandant de toutes les troupes réunies en Afrique, avec le titre d'émir-el-Moghreb, Mousa étendit la domination arabe sur plusieurs nouvelles provinces, et parvint à se faire des alliés dévoués des Qabaïl jusqu'alors intraitables. Maître de la Mauritanie entière, Mousa-ben-Naser, après avoir chassé les Grecs d'Hippone qu'ils avaient conservée, et les Goths d'Espagne de Tanger et Ceuta, derniers points qu'ils occupaient sur la côte d'Afrique, résolut de leur enlever l'Espagne elle-même. Une première expédition fut tentée sous les ordres de Tharik-ben-Zyad, lieutenant de Mousa, en l'année 91 de l'hégire. Elle partit de Ceuta, dura peu de jours et n'aboutit qu'à enlever un riche butin que Tharik rapporta à Tanger. L'année suivante (92), une expédition beaucoup plus puissante eut lieu sous les ordres du même Tharik. Rodric, roi des Goths, courut au-devant des Arabes; il fut tué dans la bataille qu'il leur livra près de Cadix, sur les bords du Guadalète, et son armée fut dispersée. Dès lors l'Andalousie reçut le joug musulman.

[1] D'Herbelot (*Bibliothèque orientale*) dit que Mousa-ben-Naser ne fut envoyé en Afrique par Abdou'l-Aziz qu'en 89, et par ordre de Oualid-ben-Abd-el-Malek. Marlès (*Histoire de la domination des Arabes en Espagne*) donne à cet évènement la date de 83, avec beaucoup plus de vraisemblance. Il dit que le khalife Abdou'l-Malek approuva le choix que son frère Abdou'l-Aziz avait fait de Mousa-ben-Naser, et lui conféra le titre d'Émir-el-Moghreb. Or, Abdou'l-Malek étant mort en 86, il faut, pour que ce fait soit exact, que Mousa ait été nommé avant 86. D'ailleurs El-Macin dit positivement que Abdou'l-Aziz mourut en 86.

Pendant que Tharik prenait possession de cette province, Mousa-ben-Naser soumettait, de son côté, la Sardaigne et la Corse. Aussitôt qu'il apprit les succès de son lieutenant, l'envie entra dans son âme, et la haine qu'il conçut contre son rival de gloire fut la cause première de sa propre perte. Il laissa son fils Abdou'l-Aziz à Cairoan, et, emmenant avec lui ses deux autres fils, Merouan et Abdou'l-Aâla, il se hâta de passer en Espagne, et commença par mettre le siége devant Merida. Comme le siége traînait en longueur, Mousa manda à son fils Abdou'l-Aziz de le rejoindre au plus tôt avec tout ce qu'il pourrait réunir de troupes disponibles. Abdou'l-Aziz accourut, et Merida se rendit (93 de l'hégire et 712 de J. C.).

Cependant Tharik, maître de Tolède, accomplissait sa mission glorieuse et continuait à soumettre les pays environnants. Mais ses victoires ne purent le mettre à l'abri des coups que lui réservait la haine jalouse de Mousa-ben-Naser. Brutalement destitué par l'émir-el-Moghreb, Tharik fut jeté dans les fers. Mais le khalife, instruit de cet acte de rigueur que rien ne justifiait à ses yeux, le désapprouva formellement et donna l'ordre à Mousa de rendre sur-le-champ à Tharik son commandement et ses honneurs. Mousa fut forcé d'obéir, et Tharik, sentant que désormais l'un des deux devait perdre l'autre, songea à se prémunir contre la nouvelle disgrace qu'il redoutait. Aussi, pendant que Mousa transmettait au khalife Oualid-ben-abd-el-Malek les rapports les plus

pompeux sur la brillante conquête que les armes musulmanes achevaient sous ses ordres, Tharik, de son côté, envoyait à Damas le détail de ses opérations, et accusait Mousa de distraire à son profit une partie du butin enlevé sur les Goths. C'était prendre le khalife par son côté faible; et comme, d'ailleurs, les dépêches de Mousa-ben-Naser contenaient toujours des incriminations contre Tharik, le khalife sentit que l'inimitié de ces deux généraux devait tourner promptement au préjudice de la conquête; en conséquence il leur expédia l'ordre de se rendre à Damas pour y rendre compte de leur conduite en Andalousie.

Tharik partit le premier, et reçut du khalife un accueil assez bienveillant pour qu'il dût se rassurer pleinement sur les suites de sa querelle avec Mousa. Celui-ci, qui ne quittait l'Espagne qu'à regret, ne se pressa pas d'obéir. Les prétextes de retard lui manquèrent bientôt, et il fallut, bon gré mal gré, songer au départ. Il se décida donc à laisser à son fils Abdou'l-Aziz le gouvernement provisoire de l'Andalousie, plaça son second fils Abdou'l-Aâla à Tanger, avec le titre d'émir-el-Moghreb, et donna à son troisième fils Merouan le gouvernement de Cairoan. Ces dispositions prises, il se mit en route pour la Syrie et y arriva avec tous ses trésors en 96 de l'hégire (février 715).

Le khalife était alors dangereusement malade; son frère Suleïman-ben-abd-el-Malek, désigné pour lui succéder, envoya un exprès au-devant de Mousa

pour le prévenir de la mort prochaine et inévitable du khalife, et l'inviter à attendre que cet événement fût accompli pour entrer à Damas. Le motif de cette démarche était facile à deviner; mais Mousa eut la maladresse de se refuser à comprendre l'espèce d'ordre que le futur khalife venait de lui transmettre : il poursuivit donc sa route et n'arriva à Damas que très-peu de jours avant la mort d'Oualid.

Ce prince reçut les deux généraux, les interrogea longuement sur l'Espagne et sur leurs démêlés; mais la mort ne lui laissa pas le temps de prendre une décision.

Suleïman n'eut pas plutôt reçu le titre de khalife, qu'il se vengea cruellement de la désobéissance de Mousa. Il le fit aussitôt jeter en prison, le condamna à être ignominieusement battu de verges, et à payer une amende qui devait absorber toutes ses richesses.

Pendant que cet illustre général était si rigoureusement traité en Syrie, son fils Abdou'l-Aziz étendait ses conquêtes en Espagne; il soumettait la Lusitanie, s'emparait de Pampelune et demeurait maître de tout le pays jusqu'aux Pyrénées. L'annonce de ces nouveaux triomphes partit bientôt pour Damas avec un immense trésor, fruit de la campagne qui venait de se terminer. Suleïman accueillit avec faveur les envoyés d'Abdou'l-Aziz. Mais il avait une implacable haine à assouvir : il fit donc repartir aussitôt les envoyés de l'émir d'Espagne, avec ordre de le déposer et de le mettre à mort. Cet ordre fut exécuté (97 de l'hégire et 715 de J. C.), et la tête d'Abdou'l-

Aziz fut apportée au khalife, qui eut la lâche cruauté de la mettre sous les yeux de Mousa et de lui demander s'il la reconnaissait.

Épuisé par la douleur, Mousa-ben-Naser ne tarda pas à suivre son fils au tombeau.

Telle est, en peu de mots, l'histoire de Mousa-ben-Naser, émir-el-Moghreb, auquel il est impossible de ne pas attribuer la petite pièce de cuivre dont j'ai plus haut donné la description. Très-probablement elle a été frappée en Afrique, soit à Cairoan, soit à Tanger. Je regarde cette monnaie comme africaine, parce que je ne vois aucune raison plausible qui puisse faire supposer qu'elle ait été frappée en Sardaigne. Quant à l'Espagne, le style des monnaies attribuées en toute certitude aux rois goths est parfaitement connu, et ne présente pas la moindre analogie avec les espèces byzantines sur lesquelles la pièce musulmane en question est évidemment calquée. C'est donc dans un pays où les espèces impériales avaient un cours habituel, que celle-ci a été frappée, et tout semble prouver que c'est bien en Afrique, puisque Carthage ne succomba qu'en 79 de l'hégire (698 de J. C.), et que, quatre ans après, Mousa-ben-Naser était émir-el-Moghreb.

J'espère être bientôt en mesure de décrire une série de pièces analogues frappées par des émirs d'Afrique, successeurs de Mousa-ben-Naser, et probablement leur lecture viendra confirmer l'attribution nouvelle que je viens de proposer.

Quant au quinaire d'or qui faisait partie de la

suite byzantine de M. Soleirol, et que je possède aujourd'hui, ses légendes sont trop incomplètes pour être déchiffrables. Je n'y puis démêler que le nom MVSI; mais la présence de ce nom suffit pour ne pas laisser de doute sur l'origine de la pièce. Veuillez agréer, Monsieur, etc.

F. DE SAULCY.

Metz, 15 février 1839.

Æ

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. RICHENET.

Macao, 4 avril 1806.

Monsieur, bien-aimé et honoré confrère[1],

J'attendais, pour vous donner quelques détails de ma mission dans ce pays, que je fusse arrivé à

[1] La Société asiatique doit la communication du voyage de M. Richenet à M. Dubois, supérieur des missions étrangères à Paris, qui a bien voulu mettre à notre disposition le manuscrit même de l'auteur. Nous le reproduisons sans aucun changement autre que la suppression de quelques pages qui se rapportent aux affaires de la mission, espérant que nos lecteurs verront avec plaisir le journal

ma destination, et que j'eusse vu un peu l'état des choses; car j'avais surtout intention de vous donner quelque relation édifiante de ce que j'avais observé dans les chrétientés, les particularités, les fruits des administrations, les conversions, etc., sachant que ce sont les articles qui vous intéresseraient particulièrement, et peut-être uniquement. Mais tout est changé; il n'y a plus d'apparence que je parvienne, ni même que je fasse aucune autre tentative pour parvenir à ma première destination. Il paraît que je resterai ici, ou à Canton, pour gérer la procure de nos missions. N'ayant plus d'espérance de pouvoir, comme je le désirais, vous écrire en missionnaire, il faut au moins, pour acquitter ma promesse, vous écrire en voyageur, et vous donner quelques détails de mon expédition manquée vers Pékin, et de ce qui l'a précédée à Canton [1].

. . . . . Nos Messieurs de Pékin, fatigués de ces longueurs, et désirant plus ardemment que jamais que nous arrivassions, pour les soulager d'une partie de leur fardeau, se déterminèrent enfin à demander immédiatement à l'empereur la per-

du dernier voyage qu'un missionnaire français ait entrepris en Chine avec la permission de la cour de Pékin, et dans lequel ils trouveront le récit simple et exact de ses observations. I. M.

[1] Ici suivent des détails sur les raisons d'un séjour fort prolongé que M. Richenet fut obligé de faire à Canton, en attendant qu'il reçût la permission d'aller à Pékin. Il suffit de mentionner qu'il partit de Gravesend le 1er mai 1800, arriva à Macao le 22 février 1801, se rendit sur-le-champ à Canton, et y resta plusieurs années avant de pouvoir partir pour l'intérieur. I. M.

mission pour notre entrée. Le *tsong-tou* de Canton venait d'être disgracié et rappelé; on n'avait plus à craindre de le désobliger. Ladite permission fut accordée sans aucune difficulté. Lorsque nous en fûmes informés, notre procureur avait enfin surmonté les obstacles qu'on lui avait opposés; mais comme, pour nous introduire, il lui eût fallu encore des formalités qui eussent pris bien du temps, nous fûmes fort aises de la démarche de Pékin, pour n'avoir pas à faire une plus longue épreuve de patience.

La permission impériale fut accordée le 3 décembre 1804. On nous en avertit aussitôt par une lettre particulière, que nous reçûmes le 3 mars 1805. Mais, comme cette lettre était venue par une voie secrète, par conséquent de contrebande, nous ne pouvions pas en parler aux Chinois. Ce ne fut que vingt-deux jours après, le 25 mars, que nous fûmes informés, par les mandarins, de l'ordre qu'avait reçu le tsong-tou, de nous faire partir promptement. On nous demanda, en même temps, de donner le plus tôt possible, une liste du contenu de toutes les caisses que nous aurions à porter, ainsi que du nom, etc., des domestiques que nous voudrions avoir avec nous. L'empressement que l'on mettait dans cette réquisition nous faisait croire qu'en peu de jours nous pourrions être expédiés. Mais comptez sur de la promptitude de la part des Chinois, lorsqu'il n'y a pas de piastres à gagner! Jusqu'alors nous n'avions osé faire ouvertement

aucun préparatif; mais, sans le faire paraître, nous en avions néanmoins fait une bonne partie, de sorte qu'en deux ou trois jours nous fûmes en état de donner la liste, qu'on nous demandait. Les interprètes des mandarins étaient revenus plusieurs fois nous presser, nous harceler de la donner incessamment, et malgré cet importun empressement, lorsqu'ils l'eurent reçue, ils furent plus de quinze jours à tergiverser, ainsi que le chef des *hanistes* (marchands chinois qui ont le privilège exclusif de commercer avec les Européens), avant que de la communiquer aux mandarins.

Enfin, le 21 avril, on nous avertit que le tsong-tou avait fixé le lendemain pour nous donner l'audience d'usage en pareil cas. Le billet qui nous donnait cet avertissement portait que nous ferions les saluts *à l'européenne* devant son excellence. C'est, je crois, la première fois qu'il ait été fait mention de cet article dans ces sortes d'avertissements. On n'en disait rien d'abord, et ensuite il y avait presque toujours quelques disputes, les hanistes et les interprètes prétendant (conformément, sans doute, au désir des mandarins) que les Européens fissent les trois prostrations à la chinoise devant le tsong-tou, et les Européens communément s'y refusant. Je crois que nous sommes redevables à un commis, qui était dans nos intérêts, que ladite clause ait été exprimée pour nous.

Nous convînmes avec les interprètes que nous partirions le lendemain, vers les neuf heures; et

le lendemain, dès les six heures, j'entends hurler à la porte de la factorerie. C'étaient les crieurs du mandarin, chargé de nous conduire. Déjà il était à la porte, et les interprètes avec lui. Ceux-ci nous pressent, nous talonnent, pour nous faire préparer et partir promptement. Forcés en quelque sorte par les importunités, nous partons à sept heures trois quarts, quoique je fusse bien persuadé que c'était trop tôt. Nos porteurs de palanquins vont avec une vitesse étonnante. Arrivés au palais, un peu après huit heures, on nous conduit dans une petite salle, qui paraît destinée pour pareilles circonstances. Dans cette salle est une grande idole, que l'on avait cachée par un tapis fort mauvais. Auprès était une table, avec un tapis de drap rouge et neuf, non sur la table, mais devant, suivant la manière chinoise : aux côtés, deux larges tabourets, puis après ceux-ci, de chaque côté, quatre larges fauteuils tout de bois, avec un morceau de drap (semblable à celui de la table) sur le dossier, et un mince coussin sur le siége. Devant cette salle est une petite cour, ornée de plusieurs lanternes. Plusieurs mandarins, entre autres deux fort élégants et à prétentions, qui sont de la maison du tsong-tou, viennent nous voir, examiner notre costume, nos manières, nous faire quelques questions à ce sujet, etc. Un des deux élégants nous parle de quelques missionnaires qu'il a vus à Pékin, et nous prie de leur faire ses compliments quand nous les verrons. On nous apporte du thé : il faut

en prendre parce que c'est l'étiquette, quoique je ne me soucie guère du thé fait à la chinoise. A neuf heures et demie viennent plusieurs hanistes. Après quelque temps de conversation avec eux, le chef nous prend à part, nous propose et nous donne comme nécessaire de fléchir un genou devant le tsong-tou, ainsi que les derniers missionnaires portugais ont fait. Pour éviter toute discussion avec lui, nous éludons de répondre *ad rem*, ne promettant et ne refusant rien, mais bien résolus à nous en tenir à la manière française de saluer. Enfin, à onze heures et demie, on nous annonce qu'on nous attend. Aussitôt les hanistes sortent et disparaissent. Trois interprètes nous conduisent jusqu'à la porte : un seul entre avec nous, au son de trois coups de canon. La salle, ou plutôt la cour où nous entrons, fait partie de la salle d'audience. Au milieu est une belle allée élevée, le long de laquelle sont postées deux files de soldats. De chaque côté de cette allée, il y en a deux autres, dont celles près des murs sont couvertes, et les deux autres ainsi que celle du milieu non couvertes. Entre l'allée du milieu et les deux allées découvertes, il reste un grand espace. C'est par une de ces allées de côté, non couvertes, que l'on nous conduit. Le tsong-tou est assis vis-à-vis de la grande allée, sous un avant-toit fort élevé, qui forme plus spécialement ce que l'on peut appeler la salle. Cette salle, entièrement ouverte dans toute sa largeur, est assez agréable en été,

mais il ne ferait pas bon y avoir une longue audience quand il fait froid. A quelque distance du tsong-tou, à deux ou trois degrés plus bas que lui, il y avait quelques mandarins assis, un plus grand nombre debout, et beaucoup de domestiques un peu plus bas. Le tsong-tou était habillé fort simplement, et assis sur un fauteuil fort ordinaire. Tout ce qui le distinguait, c'est qu'il était au milieu, et de quelques degrés plus élevé que les autres. Lui seul avait en face la grande allée; les autres mandarins étaient placés vis-à-vis les uns des autres. L'interprète nous conduisit vis-à-vis le tsong-tou, à une douzaine de pas de distance de lui. Nous fîmes notre inclination, et l'interprète se prosterna, frappant la tête sur le pavé. Nous répondîmes debout à quelques interrogations, notre nom, notre âge, comment se portait notre roi, si les nouvelles d'Europe étaient bonnes. Après quatre ou cinq minutes que durèrent ces interrogations et les réponses, on nous conduisit de côté, à quelques pas plus bas, et l'on apporta de larges coussins assez minces, sur lesquels on nous invita de nous asseoir. Nous nous y plaçâmes le moins mal que nous pûmes. Pour n'avoir pas l'air barbare, il aurait fallu croiser les jambes, à la manière tartare; mais nous n'avions pas fait cet apprentissage. Nous fûmes passablement embarrassés de cette posture, et sûrement on ne manqua pas d'apercevoir que nous l'étions. Aussitôt que nous fûmes assis, on présenta au tsong-tou une écuelle de porcelaine, et l'on

nous en apporta aussitôt à chacun une semblable; on n'en servit à aucun des mandarins. C'était un potage de lait, je crois, avec du sucre, et probablement un peu de farine, car il était un peu épais. Il était tiède. Je ne soupçonnai pas d'abord que ce potage fût du lait, sachant que les Chinois n'en font pas usage, et en ont même une espèce de mépris. Mais, considérant ensuite que les Tartares en font usage, et que ce tsong-tou était Tartare, je ne doute pas que ce ne fût réellement du lait. Quoi qu'il en soit, je le trouvai excellent. Ce confortatif venait fort à propos; mon estomac commençait à se sentir que notre déjeuner avait été trop tôt, et trop pressé. Aussitôt qu'on nous eut servi ce potage, le tsong-tou but ou fit semblant de boire le sien, ayant les yeux constamment sur nous. Lorsqu'il eut cessé de boire, nous le saluâmes d'une inclination de tête, et bûmes à notre tour. Il envoya deux fois l'interprète pour nous faire quelques questions, si nous savions bien l'astronomie, etc. Un instant après qu'il eut reçu nos réponses, nous nous levâmes (à l'invitation de l'interprète), et retournâmes devant lui. Il demanda si nos habits chinois étaient prêts, et nous recommanda de les prendre promptement. J'ajoutai à mes réponses que nous désirions partir le plus tôt possible. Nous le saluâmes, et nous nous retirâmes par l'allée opposée à celle par laquelle nous étions entrés, et trois décharges de canon annoncèrent la fin de la cérémonie. Ces canons sont placés dans

une vaste cour, d'où l'on entre dans la salle d'audience dont je viens de parler. La porte principale est à l'extrémité de la grande allée. Je présume que personne n'entre ou ne sort par cette porte et cette allée que le tsong-tou et les personnes à grands titres. Quoique nous comprissions les questions que nous faisait le tsong-tou, nous n'étions pas assez au fait de la langue pour répondre en chinois; d'ailleurs on nous avait recommandé de ne pas faire connaître que nous en savions quelque chose : l'interprète nous rendait en anglais lesdites questions du tsong-tou, et je donnais nos réponses dans la même langue. Chaque fois que l'interprète avait à parler au tsong-tou, il faisait une prostration.

Quelques jours après nous prîmes le costume chinois. Le 2 mai nous fûmes informés officiellement que notre départ était fixé au 10 du même mois; et nous apprîmes verbalement que le mandarin qui devait nous accompagner était celui qui était déjà chargé de conduire des présents que le gouvernement et la compagnie anglaise envoyaient à Pékin, avec des lettres à l'empereur et aux principaux ministres d'État. Les petits mandarins sont toujours fort aises d'être envoyés avec les missionnaires, parce que, lorsqu'ils sont arrivés à Pékin, ils sont communément élevés de quelques degrés, si les missionnaires n'ont pas à se plaindre d'eux. Celui-ci n'était pas du dernier rang : il avait déjà rempli quelques postes, il avait de l'expérience et

aurait fort désiré de pouvoir remplir ces deux commissions à la fois. Il ne tarda pas à venir nous voir, nous dit qu'il avait parlé aux *ta-yen*, c'est-à-dire aux grands mandarins, pour les prier de le charger de nous conduire, et qu'il espérait que nous serions contents d'aller avec lui. Après quelque conversation, au lieu de lui faire servir simplement une tasse de thé, suivant la manière chinoise, nous fîmes préparer une table à l'européenne, avec plusieurs sortes de confitures, de pâtisseries, du vin de Madère, de la liqueur etc., de sorte que le thé n'était que l'accessoire. Dès le premier abord, il s'était montré fort aisé, fort jovial; mais à table, quoiqu'il bût fort peu, il développa, je crois, tout entier, son ton de bon vivant. Après plusieurs expressions du plaisir qu'il avait de faire connaissance avec nous, il but un peu de la liqueur qu'on lui avait servie, puis prit nos verres les uns après les autres, mélangea notre liqueur avec la sienne, et nous engagea à boire tous ensemble ce mélange, en signe de l'union, de la fraternité, qui devait subsister à jamais entre nous. Je vis alors, pour la première fois, une assez singulière manière de ménager les mouchoirs de poche. Les Chinois qui prennent du tabac ont toujours un petit mouchoir de couleur (outre le mouchoir blanc pendu à la ceinture), qu'ils gardent toujours plié, et ne font que l'ouvrir, sans le déplier, pour s'en servir. Ce mandarin, qui prenait abondamment de tabac portugais, avait un de ces dégoûtants chiffons; mais,

soit qu'il fût trop sale, soit qu'il voulût l'épargner, de temps en temps il se tournait vers son homme *portefeuille*, qui, entendant le signal, tirait de son carton un morceau de papier, probablement préparé *ad hoc*, qu'il lui donnait pour se moucher. Quand les mandarins sortent de chez eux, ils ont communément, parmi leur nombreux cortège, un domestique qui porte à la main, ou sous le bras, un large portefeuille, marche toujours près du palanquin, et dans les maisons se tient debout derrière son maître.

Quoiqu'on eût fixé notre départ, et que ce mandarin nous assurât qu'il partirait bientôt, nous apprîmes d'ailleurs que sûrement il tarderait encore longtemps. De plus il nous fit entendre, et quelques autres renseignements nous confirmèrent, qu'à cause de quelques pièces qu'il était chargé de conduire, notamment de grandes glaces, il ferait route par terre le plus qu'il pourrait, afin d'éviter les rivières qui n'admettent que de très-petites barques, et qu'au lieu de chariots, il se servirait toujours de porteurs, pour tous ses effets. Ces circonstances, un long retard, et le voyages de terre, ne nous accommodaient nullement. Il nous était recommandé de Pékin de tâcher d'aller par eau le plus que nous pourrions, parce que cette voie est moins fatigante et moins dispendieuse. Nous représentâmes en conséquence que nous n'étions pas assez forts pour supporter la fatigue du voyage de terre, surtout dans cette saison de chaleur; que

nous désirions ardemment aller par eau. Le tsong-tou répondit qu'on nommerait un autre mandarin pour nous conduire.

Vers la fin de mai, le chef des hanistes reçut une note qui lui enjoignait de voir si nous étions prêts, et quel jour nous pourrions partir. Informés de cela, nous allons chez lui. Nous ayant demandé quel jour nous voulions partir, sans attendre la réponse, il prend son almanach, pour voir quel était le jour le plus heureux pour se mettre en voyage. Il trouve que c'était le 10 de juin. Il nous exalte beaucoup la bonté de ce jour, et nous exhorte fort à le prendre. Nous lui faisons entendre que nous ne faisons aucun cas de l'almanach, que nous désirons partir promptement, que tout jour nous est indifférent. Il recommence ses éloges du 10 de juin. Crainte de l'offenser inutilement par plus de discussion, nous répliquons que nous n'avons aucune répugnance à partir ledit jour; que, puisqu'il le détermine ainsi, nous nous tiendrons prêts. Néanmoins le mandarin pour nous accompagner n'était pas encore nommé, et l'on ne se pressait pas de le nommer. Malgré l'heureux sort attaché au 10 de juin, on aurait sûrement tergiversé encore quelque temps, si les mandarins n'avaient été stimulés par l'anecdote dont je vais parler. Je profitai du long délai que nous éprouvions pour faire quelques promenades en ville, et plusieurs dans la campagne. Après avoir été si longtemps renfermé dans le petit espace alloué aux Européens,

je trouvais ces courses délicieuses. Outre l'avantage de prendre de l'exercice, la considération d'aller où les autres Européens ne pouvaient aller rendait ces petites excursions plus attrayantes. Mais quoiqu'étant habillé exactement comme les Chinois, la tête rasée comme eux, et accompagné de véritables Chinois, on me reconnaissait aisément partout; et mon costume n'empêchait pas que je n'entendisse fréquemment crier : *fan-kouei*, *fan-kouei*, c'est-à-dire, diables d'étrangers. C'est ainsi que, dans ce vestibule du *royaume du milieu* (vous savez que c'est le nom que les Chinois donnent à leur empire), l'on appelle journellement les Européens, ou plutôt quiconque n'est pas Chinois. Cette dénomination ou épithète a tellement passé en coutume, que plusieurs de ceux qui nous la donnent paraissent le faire sans malice. Les Chinois sont tellement soupçonneux et défiants, que, quoique je fusse *enchinoisé* à l'extérieur, et devenu en quelque sorte demi-Chinois, par l'ordre de l'empereur, qui m'appelait à la cour, on ne se souciait pas que je visse la ville de Canton. Je m'en doutais; c'est même en partie pour cela que je me pressai de la voir, avant qu'on pensât à me le défendre. Dans les deux excursions que j'y fis, je ne trouvai aucune opposition. Seulement j'entendis quelquefois dire, à voix basse : Voilà un *fan-kouei*. Mais, la troisième fois que je voulus y entrer (c'était par une autre porte), les mots *fan-kouei* se firent entendre par centaines, et l'on m'arrêta. Dans le moment, là

foule autour de moi fut considérable. Ce fut en vain que je représentai que, puisqu'on ne voulait pas que j'entrasse, j'allais m'en retourner. Il fallut attendre dans le corps de garde, qui est près de la porte, que l'on eût averti le *fou-yuen* (gouverneur de la province) de mon attentat. Ce mandarin donna ordre au *quan-tche-fou* (gouverneur de la ville), de voir de quoi il s'agissait. Je proposai d'aller moi-même au tribunal de quel mandarin l'on jugerait à propos; mais pour cela il fallait entrer dans la ville, et c'est ce que l'on ne voulait pas. Le quan-tche-fou préféra venir avec son cortége ordinaire dans l'endroit où j'étais retenu comme prisonnier, pour examiner cette grande affaire. Ce ne fut pas sans peine que ses satellites lui ouvrirent passage à travers des milliers de curieux, qui se pressaient autour de la maison et dans toute la rue, pour tâcher de voir cet animal singulier appelé *fan-kouei*, et accoutré à la chinoise. On grimpait aux fenêtres, on montait partout où l'on pouvait, pour voir une telle curiosité. Le quan-tche-fou fut bientôt convaincu que mon délit n'était pas fort grave. Néanmoins il me recommanda de ne pas y retomber. Il ordonna à un officier et quelques soldats de me conduire aux factoreries, et d'avertir de l'affaire le chef des hanistes, pour lui enjoindre sans doute de veiller à ce que je ne péchasse plus. Il paraît, par les questions qu'il me fit, ou plutôt qu'il fit à mon domestique, qui me servait d'interprète (quoiqu'il ne sût

que la langue chinoise), qu'il craignait que mon but, en allant en ville, ne fût de présenter au *fou-yuen* quelques pétitions, quelques plaintes. Ce fou-yuen est extraordinairement rigide, ou exact, par conséquent très-redouté. Il surveille tout par lui-même, souvent *incognito*. Il a puni beaucoup de mandarins délinquants. Il a annoncé qu'il était prêt à recevoir, sans formalités, toutes plaintes, toutes représentations qu'on aurait à lui faire.

Quoi qu'il en soit de cette petite aventure, peu agréable en elle-même, elle ne fut pas inutile à nos vues, car dès le lendemain on nomma un mandarin pour nous conduire à Pékin.

Vous me sauriez peut-être mauvais gré de finir cet article sans vous dire un mot de ce que j'ai pu observer dans les deux excursions libres que j'ai faites à Canton, ville dont tant d'Européens visitent les portes et les murs, sans pouvoir y entrer. Il y a peu de chose à en dire. Mais il faut au moins vous faire une petite mention de l'horloge d'eau, que j'y ai vue. Cette horloge est à un second étage (les seconds étages, en Chine, sont extrêmement rares) d'une grande maison, qui fait face à une grande rue. Voici ce que j'en ai vu : un vase, ou maçonnerie élevée de quelques pieds, et sans ouverture apparente; plus bas et tout à côté, une autre maçonnerie semblable, un peu moins grande, et qui a un trou extrêmement petit, d'où il sort de l'eau d'une manière presque imperceptible. Cette eau coule, par une petite rigole, dans un

autre vase plus petit, qui est placé un peu plus bas. Dans ce dernier vase, qui est de fer, est une règle graduée, placée perpendiculairement, et qui indique l'heure. Le Chinois qui me conduisait, me dit qu'à chaque heure, c'est-à-dire chaque seconde heure européenne, car les heures chinoises en valent deux des nôtres, l'on met dehors, pour le public, une petite planche avec des caractères qui indiquent l'heure. Vous m'excuserez de ne pas vous donner une explication plus claire. Je n'ai pu en avoir aucune; et, comme je n'ai pu voir l'intérieur, l'idée que j'ai de cette construction n'est qu'une conjecture. Je comptais retourner avec quelqu'un qui pût me donner de meilleures informations, mais.....

Outre cette horloge, et la situation avantageuse d'un grand *miao* (temple), qui domine sur toute la ville, et où je m'arrêtai pour me reposer et me rafraîchir, je n'ai rien vu de remarquable dans cette ville. J'ai vu le dehors de tous les tribunaux (c'est le nom que l'on donne à la résidence des mandarins qui sont en place). Celui du tsong-tou, celui du fou-yuen, et deux autres, ont de vastes enclos attenants, plantés en partie de grands arbres. La forme de tous les tribunaux chinois est à peu près la même. J'ai passé par deux rues, larges et assez belles; mais la plupart sont étroites, et quelques-unes fort misérables. Quelques-uns des monuments (les Européens qui ont écrit sur la Chine, les appellent communément, mais impro-

prement, arcs de triomphe) me parurent assez beaux, parce que c'étaient les premiers que je voyais. Depuis j'en ai vu de pareils et de plus beaux. Ils sont communs dans toutes les villes de la Chine, même dans plusieurs villages, et sur quelques chemins. Ceux de Canton n'ont rien de remarquable.

Quoique les Européens n'aient la liberté de parcourir que le quartier où sont les factoreries, et quelques rues adjacentes, où ils peuvent acheter les petits articles de détail dont ils ont besoin, j'avais, avec M. Dumazel, longtemps avant que d'être habillés à la chinoise, parcouru plusieurs fois tout le faubourg. Nous faisions ces petites excursions dans la saison où, n'y ayant pas de vaisseaux, on surveille un peu moins le peu d'étrangers qui peuvent rester, et qui sont en général plus pacifiques que les marins. Comme M. Dumazel avait toujours quelques phrases chinoises prêtes pour amuser et faire rire ceux qui nous abordaient, et auraient pu nous molester, ou empêcher d'avancer, nous trouvions peu d'obstacles. Un jour nous hasardâmes de visiter le faubourg de l'Est, qui, étant séparé, et plus éloigné des factoreries, est de plus difficile accès. Nous nous attendions à être bientôt arrêtés. Contre notre espérance, nous longeâmes les murs de la ville, pendant plus d'une demi-heure, à travers une population qui paraissait nombreuse, mais fort misérable, et nous nous trouvâmes à la campagne, sans avoir rencontré la

moindre opposition. Enhardis par ce succès, nous quittâmes les murs, nous en éloignant de plus d'une demi-lieue, pour parcourir les hameaux et les collines que nous apercevions. Ces collines sont toutes remplies de sépultures. Nous y rencontrâmes beaucoup de personnages bien habillés, quelques-uns en chaises à porteurs. Nous en fûmes d'abord un peu étonnés, sachant que ce n'est pas l'usage des Chinois de faire des promenades. Nous apprîmes ensuite que ce jour était un jour particulier, où ils ont coutume de visiter les sépultures de leurs ancêtres, et que ceux que nous avions rencontrés étaient des dévots conduits par la piété filiale. Nous imaginâmes qu'on nous avait crus guidés par la même dévotion, et que c'est à cette considération qu'on nous avait laissés passer si tranquillement. Parvenus au nord de la ville, toujours à environ une demi-lieue de distance, nous fûmes accostés par un jeune homme boiteux que nous sûmes bientôt être tailleur. Il commença par nous étaler le peu de mots anglais qu'il savait. « Vous ne savez pas le chemin des factoreries, nous dit-il; n'ayez pas peur, je vous y conduirai : » et il nous répétait sans cesse : « N'ayez pas peur. » Quelque temps après nous rencontrâmes un autre jeune homme, que le tailleur arrêta, et qui, après quelques mots de conversation entre eux, se retourna, et tous les deux se retrouvèrent bientôt avec nous. Je commençai aussitôt à soupçonner quelque mauvaise intention. Le nouveau venu, s'approchant de temps en temps

par derrière pour tâter les poches de nos habits, ne me laissa aucun doute à cet égard. Les cris répétés du tailleur : « N'ayez par peur, je vous conduirai aux factoreries, » loin de me rassurer, ne servaient qu'à confirmer mes raisons de craindre. Je communiquai mon inquiétude à M. Dumazel, et nous pensâmes aux moyens de nous défaire de tels compagnons. Je tirai de ma poche, le plus secrètement que je pus, une petite boussole, et je vis que le chemin que nous suivions était très-opposé à la direction des factoreries, de la situation desquelles je pouvais juger à peu près par les murs et quelques tours de la ville que nous apercevions. Je compris que ces fripons voulaient sûrement nous conduire jusqu'à quelque maison de leur connaissance, où ils trouveraient de leurs semblables, pour les aider à nous dépouiller, et peut-être nous laisser entièrement nus, ainsi qu'il est arrivé à quelques Européens. (Il est rare que les Chinois tuent ceux qu'ils veulent voler.) Considérant que le danger était évident, nous retournâmes brusquement sur nos pas, malgré les cris de nos ennemis, et les démonstrations qu'ils firent pour nous en empêcher. Je me mis à agiter mon parasol, pour les empêcher de m'approcher. Heureusement ils n'avaient ni parasol, ni bâton, et leur mine annonçait trop peu de vigueur pour que nous les redoutassions beaucoup, tandis qu'ils seraient seuls. Nous prîmes le premier sentier de traverse, qui nous parut conduire vers la ville; mais, comme il nous

fallait passer par la cour d'une métairie qui se trouvait sur ce chemin, les fripons coururent devant, pour engager les gens à nous empêcher de passer. Heureusement ils ne trouvèrent personne de leur aloi. On nous cria seulement que ce n'était pas le chemin. Nous fîmes semblant de ne pas entendre; nous continuâmes, et bientôt nous nous trouvâmes dans une jolie bourgade, bien peuplée, dont les dernières maisons étaient à peu de distance du faubourg nord-ouest. Dès lors nos inquiétudes cessèrent. Les fripons nous avaient suivis jusque dans cette bourgade. Voyant leur espérance trompée, l'un d'eux s'approcha doucement de M. Dumazel par derrière, lui arracha son parasol, et s'enfuit bien vite, ainsi que son compagnon. Nous fûmes bientôt dans le faubourg; nous le traversâmes tranquillement, puis nous nous trouvâmes dans un quartier connu. Nous arrivâmes aux factoreries, six heures après les avoir quittées, ayant fait entièrement le tour de la ville.

Un jeune officier français, ayant été informé de cette excursion, conçut un grand désir de faire un pareil tour. Je lui en exposai la difficulté et les dangers, lui faisant observer que c'était comme par hasard que nous avions réussi, et n'avions pas éprouvé de plus grand désagrément. Aucune raison ne put arrêter sa curiosité. Quelques jours après, il partit seul avec un gourdin à la main; il alla par le même chemin que nous avions pris, mais il ne fut pas à la moitié du faubourg est, qu'il se vit

entouré d'une quinzaine de garnements qui l'arrêtèrent, lui enlevèrent tout ce qu'il avait dans ses poches, déchirant une partie de ses vêtements pour le mieux fouiller. Et lui, fort content d'en être quitte pour cela, et de retourner sur ses pas.

Quoique j'aie parcouru à peu près toutes les parties de Canton, tant *intra muros* qu'à l'entour, je ne puis prétendre former un aperçu tant soit peu exact de sa population. Il est certain que la manière ramassée dont vivent communément les Chinois fait qu'un petit espace, de pauvres petites cabanes, contiennent souvent un grand nombre d'individus. Malgré cela je ne puis croire que l'évaluation de deux millions d'habitants, que nos géographies européennes donnent à Canton, ne soit pas exagérée d'environ la moitié. La ville *intra muros* n'est pas considérable. Quoique nous ayons employé six heures dans l'excursion dont je viens de parler, nous aurions certainement pu faire le tour des murs en moins de deux heures. Entre ces murs il y a une montagne et d'autres terrains considérables, où il n'y a pas de maisons. J'ai passé par une longue ruelle formée par de petits murs de terre, où je n'ai vu que quelques misérables cabanes, et en fort petit nombre. Quelque bien peuplés que soient les quartiers principaux et les grandes rues, il me semble difficile d'y supposer plus de deux ou trois cent mille habitants. La partie de Canton qui me paraît la plus considérable, est le faubourg à l'extrémité duquel sont les factoreries euro-

péennes. Je suis persuadé que sa population est plus nombreuse que *intra muros*. Les milliers de barques qui sont sur la rivière, sans en sortir, et dont les familles qui les possèdent n'ont pas d'autres habitations, forment sans doute un article qui n'est pas indifférent dans le calcul de la population; mais, malgré cela, je le répète, il me semble que le nombre de deux millions est fort exagéré, et n'a pu être donné que par des Chinois, qui ont coutume d'amplifier extraordinairement aux étrangers ce qui regarde leur nation. Je crois, par la même raison, que tout ce que j'ai lu dans les écrivains européens, au sujet de la population de la Chine, notamment dans l'histoire de l'Ambassade anglaise, par sir George Staunton, qui porte cette population à trois cent trente-trois millions pour la Chine propre seule, sans la Tartarie, est grandement au-dessus de la réalité. Au reste, sir George indique lui-même qu'il ne fait pas grand fond sur cette évaluation, quoiqu'elle lui ait été communiquée par des documents qui ont une apparence d'authenticité. Mais en voilà bien assez sur cet article.

Je vous ai dit qu'aussitôt après l'aventure peu agréable où je fus arrêté à la porte de la ville, et examiné par le gouverneur, on avait nommé un mandarin pour nous conduire à Pékin. Dès le lendemain de sa nomination, qui fut le 7 juin, il vint nous faire visite. Il nous fit entendre qu'on lui avait recommandé de partir incessamment : mais

en même temps il nous dit qu'il avait encore quelque chose à arranger; qu'au reste il se hâterait, et ne tarderait pas. Nos barques arrivent près des factoreries. Le 11 nous embarquons nos effets, comptant nous embarquer nous-mêmes le lendemain ou le surlendemain. Le mandarin demande encore du délai, et promet d'être prêt le 22. Pour l'engager à se hâter, et plus encore à cause de la circonstance suivante, nous nous embarquons le 19. Un missionnaire italien qui était entré secrètement, quelques semaines auparavant, pour se rendre dans la province du Chansy, venait d'être arrêté, et on le ramenait à Canton. Nous ne l'avions pas vu. Il était parti de Macao, et avait pris une rivière détournée, afin de ne point passer par Canton; mais son guide avait été souvent chez nous, et peu de temps avant son départ, il nous avait remis plusieurs effets, que nous nous étions chargés de porter à Pékin, pour les envoyer ensuite au Chansy. Nous avions peur que, lorsque ce missionnaire et son conducteur seraient arrivés aux prisons de Canton, nous ne fussions interrogés à leur sujet. Nous étions bien aises d'être partis, ou au moins embarqués et censés partis avant leur arrivée; ce fut principalement ce qui nous détermina à nous éloigner un peu de Canton en attendant notre mandarin. Nous nous arrêtâmes près du premier village, à une lieue. Ce village s'appelle *Fa-ty*, c'est-à-dire terre de fleurs, parce qu'il est tout rempli de jardins, bien tenus, pour

fleurs, petits arbres curieux, et autres plantes que l'on vend à Canton.

Le gouvernement nous fournit deux barques, et une pour le mandarin chargé de nous conduire. Ces barques ne sont pas élégantes, mais suffisamment commodes, couvertes de nattes assez épaisses pour garantir de la pluie, autant ou plus longues qu'un vaisseau ordinaire à deux mâts, et formant, outre l'habitation des bateliers, deux ou trois chambres, selon que l'on juge à propos de mettre ou d'ôter les cloisons. Ces barques ne sont que pour la rivière de Canton. Ensuite nous devons en prendre d'autres, mais à notre compte. Le gouvernement donne à chacun quatre-vingt-cinq taels, c'est-à-dire environ sept cents francs pour tout le voyage. Le mandarin qui nous accompagne est traité de même. Cette somme, qui était peut-être suffisante pour les frais de voyage, lorsque les premiers missionnaires furent envoyés à Pékin, fait à peine maintenant la cinquième partie de la dépense nécessaire. Les hanistes ont coutume de donner au mandarin quelques centaines de piastres pour supplément. Nous avions six personnes à notre service, y compris un marchand chrétien de Pékin, que nous avions engagé à nous accompagner, pour être notre intendant, notre factotum. Il n'y en avait que trois sur la liste du gouvernement. Notre intendant, son domestique particulier, et un jeune homme, fils de notre cuisinier, n'étaient pas inscrits. Comme il a fait, toutefois, seize ou dix-huit

fois cette route, il est beaucoup plus entendu et a beaucoup plus d'expérience qu'aucun de nos domestiques. D'ailleurs il a du monde, bonne prestance, se présente bien, et parle de même. Il connaît et est connu aux douanes, et partout où nous avons quelque chose à faire. Il est important d'avoir un homme pareil pour ces sortes de voyage pour n'être pas dupé et archidupé, et afin d'être conseillé, dirigé dans les formalités du décorum. Il est même nécessaire d'avoir une espèce de factotum, dans lequel on mette ou l'on paraisse mettre confiance, parce que nous ne pouvons presque rien faire par nous-mêmes, non-seulement par défaut d'expérience dans ce singulier pays, mais parce que l'usage, le décorum, etc., ne permettent pas que nous fassions par nous-mêmes. Avec un factotum on ne laisse pas d'être volé, mais, sans lui, on le serait communément davantage. C'est un point reconnu et avéré qu'avec les Chinois il faut s'attendre à être dupé; il n'est question, dans les précautions à prendre, que du plus ou du moins.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 mai 1839.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. DE JOUENNE D'ESCRIGNY, propriétaire à Paris;

J. GILDMEISTER, docteur en philosophie.

Il est donné lecture d'une lettre de la Société royale asiatique de Londres, qui remercie de l'envoi du Journal pour l'année 1838.

Le Conseil s'occupe des préparatifs et de la fixation de l'assemblée générale de la Société, et le jour est arrêté pour le lundi 17 juin prochain.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 mai 1839.

Par les auteurs. *Troisième lettre des Conservateurs de la Bibliothèque royale, sur l'ordonnance du 22 février 1839, relative à cet établissement.* Broch. in-8°, 1839.

Par l'auteur. Deux feuillets contenant la traduction avec des notes de deux *contes du Bostan*, par M. le professeur FALCONER.

Par l'auteur. *Scriptorum de Rebus indicis loci et opuscula*, edidit J. GILDMEISTER, Bonn, 1839.

Par l'auteur. *Anthologia sanscritica*, edidit LASSEN, Bonn, 1838, in-8°.

Par M. le baron de Slane. *Observations sur le sens figuré de certains mots qui se rencontrent souvent dans la poésie arabe.* (Extr. du Journal asiatique.)

Par les éditeurs. Numéros de mars et d'avril du *Bulletin de la Société de géographie.*

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire français, turc et arabe, par M. FROMENT DE CHAMPLAGARDE, ancien consul général de France, etc.

LA Congrégation de la Propagande à Rome y a fait publier en 1665, pour l'usage des missionnaires du Levant, un vocabulaire italien et turc, dans lequel tous les mots de la langue italienne sont traduits en turc, en arabe, et les mots les plus usuels, aussi en persan; ce vocabulaire, en trois vol. in-4°, devenu très-rare, justifie l'opinion du monde savant à l'égard de l'érudition vaste et correcte qui distingue éminemment toutes les œuvres qui émanent de cette société si justement célèbre. Aucun ouvrage ne peut être consulté avec plus de fruit par les jeunes orientalistes familiarisés avec la langue italienne et avec les caractères orientaux. Ce vocabulaire, néanmoins, ne peut donner que ce que promet l'ouvrage le plus parfait en ce genre, c'est-à-dire la science des mots. M. FROMENT DE CHAMPLAGARDE, en le mettant à l'usage des Français, y a ajouté la connaissance de leur emploi dans la formation du discours, en joignant à cette traduction littérale de chacun des mots de la langue fran-

çaise leur traduction dans leurs différentes acceptions, et en reproduisant les caractères orientaux en caractères français qui en indiquent la prononciation.

L'énergie concise de la langue arabe, le fioritisme du persan, présentent un attrait puissant aux doctes orientalistes dont l'érudition découvre dans la difficulté l'élément du triomphe. Tous s'accordent, néanmoins, pour reconnaître dans la langue turque les beautés qui lui sont propres, et celles qu'elle s'est appropriées. Il en est peu d'aussi douces, il n'en est point dont les principes soient d'une aussi admirable simplicité.

Il importe, au plus haut degré, au progrès de nos relations actuelles dans le Levant et au succès de celles qui s'y établiront à l'avenir, de ne pas consulter exclusivement les intérêts de la haute littérature, et de présenter aux Français qui habitent l'empire ottoman, et aux Turcs qui veulent s'occuper du français, un ouvrage d'une utilité pratique pour la langue nationale des Osmanli, dont l'enseignement reçoit dans notre métropole une habile direction.

Il serait seulement à désirer que cet enseignement se propageât dans toute la France, et particulièrement dans les départements qui ont un intérêt plus direct au recouvrement de notre ancienne prépondérance dans le Levant.

La publication des travaux dont l'importance ne peut pas être contestée, conserve en tout temps le mérite de l'opportunité ; ce succès peut être prédit à cette œuvre d'une louable et laborieuse persévérance et d'un discernement exercé.

La publication de cet ouvrage et les conditions de la souscription seront annoncées ultérieurement.

The Thousand and one Nights, translated by Edward William Lane. Les Mille et une Nuits, traduites par E. G. Lane. Londres, 1839. Tome Ier. Gr. in-8°, p. xxiii et 618. (Prix 28 sh.)

M. Lane a prouvé, par son excellent ouvrage sur les Égyptiens modernes, qu'il était mieux en état que qui que ce soit de refaire les anciennes traductions des Mille et une Nuits. Il a vécu longtemps dans l'intimité avec des musulmans de la bonne compagnie du Caire, et a fait de leur langue, de leurs mœurs et de leur manière de penser et de sentir, une étude assidue. Son opinion sur l'origine controversée de ces contes est conforme à l'impression que les dernières discussions sur ce sujet doivent avoir laissée en général, c'est-à-dire qu'il admet que le cadre de l'ouvrage soit tiré du *Haft Afsaneh* persan; mais il croit que les contes ont été fort modifiés par les Arabes, surtout en ce qui regarde la substitution de mœurs musulmanes aux coutumes persanes, et considérablement augmentés par de nouveaux récits. Il place la dernière rédaction du livre entre le dernier quart du xive et le premier quart du xve siècle. Il n'énonce, au reste, son opinion que très-brièvement, et promet d'y revenir plus au long à la fin de l'ouvrage.

M. Lane a pris pour base de sa traduction l'édition imprimée à Boulak (en deux vol. in-4°), par les soins du savant scheik Abdourrahman Assafti Ascharkawi, qu'il reconnaît comme meilleure que toutes les autres. L'exemplaire de cette édition dont il s'est servi porte sur la marge un commentaire manuscrit, par le scheik Ayad Attantawi, qui paraît avoir été d'un grand secours au traducteur. On ne trouve pas encore à Paris l'édition de Boulak, de sorte qu'il nous est impossible de comparer le texte avec la traduction; mais M. Lane mérite toute la confiance que peuvent donner la connaissance de la langue et des mœurs des Arabes, et les soins évidents qu'il a mis à ce travail. Le style de la tra-

duction est excellent, de la plus grande simplicité, et portant toutes les marques d'une fidélité scrupuleuse. M. Lane fait suivre chaque conte de notes qui se rapportent à des traits de mœurs, et qui forment un précieux supplément à son ouvrage sur les Égyptiens modernes. Quelques traits et quelques contes entiers, que la décence européenne ne supporterait pas, sont omis dans la traduction, ainsi qu'une partie des pièces de vers quand elles ne sont pas nécessaires pour l'intelligence du récit. Le volume est orné de plusieurs centaines de gravures en bois, en général bien faites, et représentant fidèlement les costumes arabes. Mais on doit néanmoins regretter que M. Lane ait suivi en cela la mode du jour, et les costumes qu'il a fait représenter dans son ouvrage antérieur suffisaient parfaitement aux lecteurs des Mille et une Nuits, pendant que cette abondance de gravures a l'inconvénient de hausser excessivement le prix de l'ouvrage, sans ajouter à sa valeur réelle; et il est à désirer que M. Lane se détermine à publier plus tard une édition plus modeste, et de mettre ainsi ce travail très-remarquable entre les mains d'un plus grand nombre de lecteurs. L'ouvrage entier se composera de trois volumes.

A winter Journey into Koordistaun. Voyage d'hiver, dans le Kurdistan, par le capitaine MIGNAN. Londres, 1839. 2 vol. in-8°. (Prix : 21 sh.)

M. Mignan, connu par son voyage en Chaldée, vient de publier, sous le titre ci-dessus, le récit de son voyage de Saint-Pétersbourg à Bassora dans l'hiver de 1839. En partant de Tauris, il prit la route d'Ouroumia et traversa le Kurdistan jusqu'à Souleimania, d'où il se rendit sur le territoire de Baghdad. Il était accompagné de sa femme et de ses enfants, ce qui ne lui permit pas de se livrer à des recherches, toujours dangereuses dans ces contrées. Les notes que l'auteur, qui au reste connaît fort bien ce pays qu'il avait déjà

traversé plusieurs fois et en tous sens, a pu prendre pendant ce voyage-ci, sont donc nécessairement assez superficielles, et M. Mignan a peut-être eu tort d'enfler en deux volumes, des matériaux qui auraient pu fournir un petit volume intéressant, mais qui disparaissent par trop parmi les dissertations politiques et les extraits tirés d'auteurs anciens et modernes, dont il les entoure.

On annonce à Stuttgart la publication prochaine du Dictionnaire des Simples d'Abou Mohammed Abdallah ben Ahmed Ebn-Elbeithar, trad. par M. de Sontheimer, chirurgien en chef de l'armée wurtembergeoise; 2 vol. in-8°.

Ebn-Elbeithar était un médecin arabe de Malaga, né au XIIIe siècle, et un des hommes les plus savants de son temps et de sa nation. Il avait fait des voyages fort étendus en Afrique et en Orient, et y avait recueilli toutes les connaissances sur la médecine accessibles à cette époque. Il a suivi dans son ouvrage le texte de Galien et de Dioscorides, mais en y ajoutant tous les renseignements que son expérience et les ouvrages des médecins syriaques, arabes, persans et indiens lui fournissaient, et en enrichissant le catalogue des remèdes par une foule de substances qui étaient restées inconnues aux Grecs et aux Romains. Le travail de M. de Sontheimer remplira une lacune importante dans l'histoire des sciences; il paraîtra en deux éditions, dont l'une en allemand et l'autre en français.

FIN DU TOME VII.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME VII.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

Notice d'un ouvrage de Masoudi. (QUATREMÈRE.)..... 5
Mémoire sur l'organisation intérieure des écoles chinoises. (BAZIN.)..... 32
Notice sur un monument arabe conservé à Pise. (J. J. MARCEL.)..... 81
Le combat de Bedr, épisode de la vie de Mahomet. (A. CAUSSIN DE PERCEVAL.)..... 97
Épisode de Viçvamitra, traduit du sanscrit. (E. JACQUET.).. 146
Observations sur le sens figuré de certains mots qui se rencontrent dans la poésie arabe. (M. G. DE SLANE.)..... 167
Table générale d'un ouvrage chinois intitulé *Souan-fa-tong-tsong*, ou COLLECTION DES RÈGLES DU CALCUL (Fourmont, n° 350), traduite et analysée (par M. ED. BIOT.)..... 193
Swayambara, épisode du Mahâbhârata, traduit du sanscrit. (Th. PAVIE.)..... 218
Notice de l'ouvrage persan qui a pour titre *Moudjmel-altawarikh*, « Sommaire des histoires, » (man. pers. de la Bibliothèque du roi, n° 62) (QUATREMÈRE.)..... 246
Essai sur la langue pehlvie. (MULLER.)..... 289
Lettres sur quelques points de la numismatique arabe. (Fr. SAULCY.) — Première lettre..... 347
Seconde lettre..... 404
Troisième lettre..... 499
Mémoire sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par M. le Dr Honigberger. (Feu Eug. JACQUET.) (Suite et fin.)..... 385
La reconnaissance d'Ardjouna, épisode traduit du sanscrit. (Th. PAVIE.)..... 465
Relation d'un voyage en Chine. (RICHENET.)..... 512

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Kitab Wefayat al-Aiyan, ou Vies des hommes illustres. (M. G. DE SLANE.) 90
Anthologie sanscrite, par M. Chr. Lassen. (F. N.) 184
أمثال العرب Arabum proverbia vocalibus instruxit, latine vertit, commentario illustravit et sumptibus suis edidit G. W. Freytag. (M. G. DE S.) 369
Taberistanensis annales, ex cod. ms. Berolinensi arabice edidit et in latinum transtulit J. G. L. Kosegarten. (M. G. DE S.) 371
Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycérinus, traduits de l'anglais, etc. par M. Ch. Lenormant. (J. DE WITTE.) 456

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Extrait d'une lettre adressée à M. Jacquet par M. J. É. KOWALEWSKY 181
Lettre de M. D'ABBADIE à M. Garcin de Tassy 364
Lettre de M. D'ABBADIE à M. Jomard 367
Lettre de M. BARBE à M. le rédacteur du Journal asiatique. 446

JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME VIII.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BORÉ, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER, HASE, A. JAUBERT, STAN. JULIEN, MAC GUCKIN DE SLANE, J. MOHL, S. MUNK, QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, STAHL, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME VIII.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXIX.

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1839.

PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique du 17 juin 1839.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Amédée Jaubert, président de la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Tabert, évêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de Cochinchine et du Bengale, par laquelle il remercie la Société du titre de membre honoraire qui lui a été décerné. Mgr l'évêque d'Isauropolis annonce en même temps qu'il adresse à la Société plusieurs exemplaires de son Dictionnaire cochinchinois-français, sur lesquels la Société conservera pour elle un exemplaire qui lui est offert par l'auteur, et dont elle disposera en tout ou en partie selon les besoins de ses membres ou de ses correspondants. Il sera répondu à M. Tabert que la Société accepte avec

reconnaissance l'exemplaire qu'il veut bien lui offrir et qu'elle ne négligera aucun moyen de donner à son important ouvrage toute la publicité dont la Société peut disposer.

On donne en partie lecture d'une lettre de M. le chevalier DE PARAVEY, qui réclame contre l'omission faite par le Journal asiatique du titre d'un de ses ouvrages, offert par lui à la Société. On arrête que l'omission dont se plaint M. DE PARAVEY sera réparée dans un des prochains numéros du Journal, et que sa lettre sera renvoyée à une séance particulière du conseil.

M. J. M. JOST, docteur en philosophie à Francfort, est présenté et admis comme membre de la Société.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau.

Par MM. REINAUD et DE SLANE. Les bonnes feuilles de la seconde et dernière partie du texte arabe de la *Géographie d'Abou'l-féda*, plus les épreuves de l'index.

Par l'auteur. *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani*, par M. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut de France; in-8°; t. I, 1839.

Par l'auteur. *Cours de physique*, par M. PERRON, imprimé à Boulak, en 1254 (1838.)

Par l'auteur. طريق تكلم *Le Guide de la conversation*, en français et en turc, à l'usage des voyageurs français dans le Levant, et des Turcs qui

viennent en France; par T. X. Bianchi, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales. 1839.

Par M. Jaubert. *Relation turque du siége et de la prise de Candie par l'armée ottomane, en* 1669. Paris, 1835.

Par l'éditeur. *Baktiar nâmèh* (texte persan). Paris, Mme Ve Dondey-Dupré, 1839.

Par l'auteur. *Vestiges de dogmes chrétiens retrouvés dans les anciens livres chinois*, ou analyse d'un ouvrage inédit du P. Prèmare, par l'abbé A. Prunet; Paris, Gaume frères, 1839.

Par M. le chevalier de Paravey. *Illustrations de l'astronomie hiéroglyphique et des planisphères et zodiaques retrouvés en Égypte, en Chaldée, dans l'Inde et au Japon*, ou Réfutation des Mémoires astronomiques de Dupuis, de Volney, de Fourier et de M. Biot; ouvrage enrichi de caractères orientaux, accompagné de planches nombreuses, offrant les principaux zodiaques et planisphères comparés entre eux, et formant une suite nécessaire au grand ouvrage sur l'Égypte.

Par M. Loiseleur-Deslonchamps. La 36e demi-feuille de l'édition de l'*Amaracocha*.

Par l'auteur. *Essai sur la grammaire Mordwine* (*Versuch einer Mordwinischen Grammatik.*)

Par les auteurs. *Études sur les législations anciennes et modernes.*—Ire classe : *Législations orientales;* ire partie : *Droit musulman;* par Joanny Pharaon et Théodore Dufau. Paris, 1839. 3e et 4e livraisons.

Par l'auteur. *Table générale du Souan-fa-tong-tsong*, traduite et analysée par Édouard Biot.

Par la Société de géographie. *Recueil de voyages et de mémoires* publiés par la Société de géographie. Tome IV, 1839.

Par les éditeurs et rédacteurs. Plusieurs numéros de la *Gazette de Smyrne*, *du Moniteur ottoman*, *du Journal du Caire* et de l'*Écho de l'Orient*.

M. E. Burnouf donne lecture du rapport sur les travaux du conseil, pendant les six derniers mois de l'année 1838, et les cinq premiers mois de l'année 1839, par le secrétaire de la Société.

On donne lecture du règlement relatif aux publications de la Société, précédemment adopté par le conseil. L'assemblée, consultée par le président, adopte ce règlement qui sera imprimé à la suite du règlement de la Société.

M. Eyriès, au nom de MM. les censeurs, rend compte de la comptabilité de la Société durant l'année 1838, et il propose de l'adopter telle qu'elle a été arrêtée par la commission des fonds. M. Eyriès demande en même temps que des remercîments soient adressés à MM. les membres de la commission des fonds, à M. Lajard, trésorier, et à M. Cassin, agent de la Société, pour le soin avec lequel il a veillé à la conservation des livres composant la bibliothèque de la Société. L'assemblée, consultée par M. le président, adopte ces diverses propositions.

M. Baillieul, bibliothécaire, donne lecture d'un rapport sur l'état de la bibliothèque de la Société.

M. Marcel donne lecture d'un Mémoire sur l'histoire de la dynastie des Toulonides.

L'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture des Observations de M. de Slane sur la littérature des Arabes.

On procède à l'élection des membres sortant du conseil, et le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Amédée Jaubert.

Vice-présidents : MM. le comte de Lasteyrie et Caussin de Perceval.

Secrétaire : M. Eugène Burnouf.

Secrétaire-adjoint : M. Stahl.

Trésorier : M. F. Lajard.

Commission des fonds : MM. Würtz, Feuillet, Mohl.

Membres du conseil : MM. Eyriès, Dubeux, Stanislas Julien, Garcin de Tassy, Étienne Quatremère, Reinaud, Bianchi, Fauriel et Loiseleur-Deslongchamps.

Bibliothécaire : M. Bailleul fils.

Censeurs : MM. Eyriès, Bianchi.

La séance est levée à quatre heures.

Pour copie conforme :

Eug. BURNOUF,
Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JUIN 1839.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,
ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT.

M. Amédée JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte de LASTEYRIE.
CAUSSIN DE PERCEVAL.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. STAHL.

TRÉSORIER.

M. F. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. WÜRTZ.
FEUILLET.
J. MOHL.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. De Slane.
Landresse.
Grangeret de Lagrange.
Eichhoff.
Troyer.
Langlois.
Hase.
Burnouf père.
L'abbé de Labouderie.
Jouannin.
Marcel.
Audiffret.
Boré.
Eyriès.
Dubeux.
Garcin de Tassy.
Stanislas Julien.
Étienne Quatremère.
Reinaud.
Fauriel.
Bianchi.
Loiseleur-Deslongchamps fils.

CENSEURS.

MM. Eyriès.
Bianchi.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Bailleul, avocat.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. Cassin, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant les six derniers mois de l'année 1838 et les cinq premiers de l'année 1839, fait à la séance générale de la Société, le 17 juin 1839, par le secrétaire de la Société.

Messieurs,

En venant vous rendre compte chaque année de la marche des travaux auxquels vous accordez vos encouragements et dont vous avez confié la surveillance au conseil, nous avons besoins d'espérer que vous continuez d'apprécier avec une bienveillante indulgence les efforts qu'il ne cesse de faire pour en hâter les progrès. Vous n'oubliez ni l'importance des entreprises commencées par le conseil, ni l'étendue des sacrifices que ces entreprises imposent à la Société; et si vous désirez vivement qu'il les termine dans le plus court délai pos-

sible, votre impartialité ne veut lui demander compte que de l'emploi des ressources que vous mettez à sa disposition. Ce sentiment de confiance que vous permettez au conseil de conserver nous rend moins pénible une tâche qui devient chaque année plus difficile, parce que chaque année elle est également impérieuse. Il ne nous coûterait même pas de dire que la Société n'a pu, depuis notre dernière assemblée générale, donner au public une nouvelle preuve de son zèle pour les lettres asiatiques, si quelque obstacle inattendu avait arrêté la publication d'un ouvrage commencé; car nous savons que vous ne mesureriez pas sur le délai d'une année la nature et l'importance des difficultés que nous aurions eues à vaincre.

Heureusement pour le conseil, le zèle de ceux de nos confrères qui publient sous vos auspices les ouvrages dont nous vous avons déjà plus d'une fois entretenus, nous dispense cette année de solliciter de vous une indulgence sur laquelle, nous ne craignons pas de le dire, nous comptons entièrement. Grâce aux efforts réunis de MM. Reinaud et de Slane, nous pouvons vous annoncer que la publication de la Géographie arabe d'Abou'lféda, dont la première livraison vous a été présentée l'année dernière, est en ce moment même à peu près complétement achevée.

L'impression du texte arabe est terminée en entier; celle de la table des matières, dont la rédac-

tion a demandé aux éditeurs des soins et une attention considérables, l'est également; enfin il ne reste plus à imprimer que la préface dans laquelle les éditeurs exposent la marche de leur travail, et indiquent l'usage qu'ils ont fait des précieux secours qu'ils avaient à leur disposition. Vous apprendrez certainement avec plaisir que MM. Reinaud et de Slane ont, non-seulement pu consulter le manuscrit autographe d'Abou'lféda, circonstance si importante pour un ouvrage rempli de tableaux et de chiffres indiquant les latitudes et les longitudes; mais, et ce hasard est plus singulier encore et plus inespéré, qu'ils ont retrouvé les ouvrages dans lesquels Abou'lféda avait puisé, et, pour un de ces ouvrages, le manuscrit même dont Abou'lféda s'était servi : découverte heureuse qui a mis les éditeurs en état de corriger les négligences qui avaient échappé au savant arabe pendant la rédaction de son propre traité de géographie. Le monde savant sera bientôt en possession de ce volume qui, par la réunion de tous ces mérites, sera certainement un des plus remarquables de ceux qu'a jusqu'ici publiés la Société. Vous saurez gré, nous n'en doutons pas, à nos savants confrères des soins qu'ils ont bien voulu donner à ce grand travail; et lorsque l'ouvrage, qui sera très-prochainement livré au public, aura pu être apprécié par la critique, personne ne trouvera que l'achèvement d'une entreprise aussi importante et qui exigeait autant de soins se soit fait trop longtemps attendre.

Pendant que MM. Reinaud et de Slane mettaient la dernière main à l'édition arabe de la Géographie d'Abou'lféda, M. le capitaine Troyer pressait activement l'impression du texte sanscrit et de la traduction française de l'Histoire du Kachemire par le pandit Kalhana. Malgré quelques retards dont il n'a jamais dépendu de l'auteur de faire cesser les causes, cet ouvrage a marché d'une manière assez rapide, et le conseil peut dès aujourd'hui fixer approximativement l'époque à laquelle il lui sera possible de le livrer au public. Le texte sanscrit est totalement imprimé, et il forme un beau volume in-8°. Il est terminé par le relevé des leçons de l'édition de Calcutta, que M. Troyer n'a pas cru devoir introduire dans la sienne. La traduction française, qui forme également un volume in-8°, mais d'une étendue moins considérable que celui du texte, est également imprimée en entier. Cette traduction sera suivie des notes qui sont en ce moment sous presse, et dont douze feuilles sont déjà tirées. Ces notes forment le complément indispensable de l'ouvrage; et par l'étendue et la valeur des rapprochements qu'elles contiennent, elles répandent un grand jour sur les points les plus obscurs du texte de Kalhana. Des dissertations spéciales sur la chronologie et sur la géographie du Kachemire, telles qu'on peut les connaître d'après la chronique elle-même, termineront cet ouvrage qui sera, nous l'espérons, accueilli avec intérêt par les indianistes du continent. Au point où en est parvenue la pu-

blication de M. Troyer, tout nous porte à croire qu'elle pourra paraître avant notre prochaine séance générale. A cette époque, deux des plus beaux ouvrages qu'ait entrepris la Société auront très-probablement vu le jour.

La publication des papiers du Dr Schulz n'a pu suivre d'un pas égal le mouvement donné aux travaux dont nous venons de vous entretenir. La gravure des planches a cependant fait, depuis l'année dernière, des progrès très-marqués. Les planches, au nombre de huit, contenant les inscriptions rassemblées par M. Schulz à Van, et dans les villages voisins, sont achevées à l'exception d'une seule. Vous ne serez pas surpris, en pensant aux frais très-considérables que nécessite cette entreprise, que le conseil n'ait pu encore s'occuper de l'impression du texte. Il s'en faut en effet de beaucoup que les ressources de la Société lui permettent de mener de front des publications aussi dispendieuses, et dont les frais réels dépassent toujours les prévisions fondées sur les calculs les plus attentifs; mais le prochain achèvement de la Géographie d'Abou'lféda donnera au conseil le moyen de s'occuper avec activité de l'édition du Voyage du Dr Schulz, et nous avons lieu de croire que la Société n'aura pas à regretter que l'impression du texte n'ait pas commencé plus tôt, parce que ce retard même permettra de faire entrer cet ouvrage dans la collection dont le conseil a conçu le plan, et pour laquelle il a

rédigé un règlement spécial que nous allons tout à l'heure soumettre à votre jugement.

Vous avez sans doute remarqué que les publications exécutées aux frais de la Société n'étaient, à l'exception toutefois du Journal asiatique, soumises jusqu'à ce jour à aucun plan méthodique en ce qui touche le format. Les ouvrages que vous encouragez paraissaient tous isolément; détachés les uns des autres, ils ne venaient pas successivement prendre place dans une série de publications réunies entre elles par un lien commun. La Société par là perdait le grand avantage que possède tout corps permanent, celui de former peu à peu une collection de travaux dont la masse et l'importance, s'accroissant avec le temps, frappent tous les yeux, et qui, en assurant la conservation des ouvrages qu'elle renferme, perpétue le nom des hommes studieux qui ont contribué par leur savoir à la composer. Ajoutons qu'il est aussi difficile de réunir dans les bibliothèques publiques ou particulières des ouvrages qui paraissent isolément et sous des formats très-divers, qu'il est facile à une collection suivie et uniforme de se placer dans ces dépôts. Le conseil a voulu remédier aux inconvénients du mode actuel de publication, et garantir à vos travaux les avantages que possèdent les recueils de mémoires composés par des sociétés savantes. Il a pensé qu'une collection régulière et suivie de toutes nos publications était le meilleur moyen d'atteindre à

ce but, et il a en conséquence rédigé un règlement qui détermine le titre que devra porter cette collection, et qui crée une commission analogue à celle qui est chargée de la surveillance du Journal. Cette commission devra proposer au conseil les travaux qu'il paraîtra utile de publier; et quand il aura décidé l'impression d'un ouvrage, elle sera spécialement chargée de veiller à l'uniformité de l'exécution. Nous espérons que ce règlement n'obviera pas seulement aux inconvénients que nous venons de signaler, mais qu'il influera encore d'une manière avantageuse sur le choix des ouvrages appelés à jouir des encouragements de la Société. La commission et le conseil sentiront en effet le besoin d'une surveillance très-sévère; car un ouvrage qui est admis dans une collection savante ne répond pas seulement pour lui-même; son mérite ou ses défauts influent encore d'une manière directe sur l'opinion que le public se forme de la collection tout entière; et il n'est aucun livre qui puisse échapper à l'espèce de solidarité qui existe entre les diverses parties du recueil où il a une fois pris place.

Quant au Journal, le conseil a pensé que rien ne devait être changé au mode actuel de publication. Sous la forme que lui ont donnée les fondateurs de la Société, forme dont seize années d'existence ont constaté les avantages, le Journal asiatique s'est placé au premier rang parmi les recueils de

ce genre. Il répond à un besoin réel, et la preuve en est qu'il continue de s'enrichir des travaux d'hommes distingués à divers titres, qui, cette année comme par le passé, s'en sont servis pour communiquer au public les résultats de leurs recherches, et les premiers fruits d'études relatives à des sujets nouveaux. Le conseil espère que le Journal conservera ce caractère; et la commission qui est chargée d'en surveiller la rédaction ne négligera rien pour qu'il devienne de jour en jour le recueil où les orientalistes aimeront à déposer les travaux qui sont de nature à marquer les progrès que font les diverses branches des études asiatiques, et à signaler les voies nouvelles dans lesquelles la science entre chaque jour. Nous vous indiquerons, comme répondant à ce genre d'articles dont il est si désirable de voir le journal s'enrichir, les recherches de M. Fresnel sur la langue himyarite, et le mémoire de M. Müller sur le pehlvi. M. Fresnel a profité de son séjour en Arabie pour étudier l'idiome nommé *himyarite*, dont les anciens auteurs arabes parlent si fréquemment, et dont la nature était jusqu'ici restée un problème pour les savants européens. Il a envoyé au Journal les premiers essais d'une grammaire de ce curieux dialecte; et les fonctions auxquelles il est probable qu'il sera bientôt appelé, en le rapprochant du midi de l'Arabie où l'himyarite est encore parlé, lui donneront sans doute les moyens de poursuivre ses études, et peut-être d'arriver à l'explication des inscriptions himya-

rites que l'on a découvertes depuis quelques années sur la côte méridionale de l'Arabie.

Également familiarisé, par des études consciencieuses, avec les idiomes sémitiques, M. Müller s'est appliqué au déchiffrement du pehlvi, et ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Déjà on commence à entrevoir, par le premier mémoire de M. Müller, le véritable caractère de ce dialecte sur lequel on ne possédait encore que des renseignements si peu satisfaisants, et il est possible dès à présent d'apprécier l'influence que le zend a exercée sur le développement de cette langue dont le fond est incontestablement sémitique. Les personnes qui savent quelles lumières la philologie peut répandre sur les questions historiques qui passent pour les plus insolubles, souhaiteront vivement que M. Muller continue des recherches aussi heureusement commencées, et qu'il fonde, par la publication de quelque texte pehlvi, une étude qui lui doit déjà beaucoup et qui attend de son savoir et de sa pénétration des développements qui ne peuvent manquer de conduire à des résultats pleins d'intérêt.

Tout en accueillant avec empressement les essais dont nous venons de vous entretenir, la commission du Journal n'a rien négligé pour conserver à notre recueil le patronage des noms célèbres qui ont bien voulu y déposer des mémoires ou des fragments relatifs à d'importantes questions d'his-

toire ou de littérature. M. Ét. Quatremère a consenti à donner au Journal des notices et des analyses où brillent cette lecture si vaste et ce savoir si varié qu'on admire dans tous ses écrits. M. Reinaud, dans une notice étendue, a rendu un digne hommage à la mémoire du savant illustre qui a tant fait pour la Société, et dont le nom sera à jamais révéré de tous ceux qui sauront apprécier ce que lui doivent les lettres orientales en France et sur le continent. En se félicitant avec vous de se voir soutenu par l'appui de ces hommes éminents, la commission du Journal ne peut s'empêcher d'exprimer les regrets auxquels s'associe le conseil, sur la perte que nous avons faite dans la personne d'un jeune homme plein de zèle dont les premiers essais annonçaient déjà, outre un grand dévouement à la science, des lectures très-variées employées avec beaucoup d'intelligence et de pénétration. Nous voulons parler de M. Jacquet que vous aviez appelé à faire partie du conseil à l'époque de notre dernière assemblée générale, et qui a succombé, au mois de juillet 1838, à une longue maladie. Parmi les dernières productions de ce studieux jeune homme, les lecteurs de notre Journal ont remarqué avec intérêt l'analyse qu'il a donnée du mémoire de M. Lassen, sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis, analyse dans laquelle il rivalisait avec le savant auteur de sagacité et de critique, et où il éclairait quelques points curieux d'un problème dont M. Lassen avait tant avancé la solution. Déjà

M. Jacquet s'était fait connaître en Europe et dans l'Inde par l'ardeur de son zèle à poursuivre les études auxquelles ils s'était voué, et son nom cité avec honneur à Calcutta et à Bonn, était déjà un lien de plus entre la Société et les corps littéraires qui poursuivent en Europe et en Asie les mêmes études qu'elle.

Ces liens auxquels vous attachez avec raison tant de prix ne cessent de se multiplier et de se resserrer de jour en jour, et le conseil a la satisfaction de vous annoncer qu'ils continuent à porter les plus heureux fruits. Les relations que nous entretenons depuis plusieurs annnées avec la Société asiatique du Bengale ont pris en particulier, dans ces derniers temps, un développement nouveau, grâce au zèle infatigable que le secrétaire de cette Société, M. J. Prinsep, a témoigné pour tout ce qui pouvait servir la littérature orientale, tant en Asie qu'en Europe. Personne ne doit ignorer que c'est à la persévérance de M. Prinsep que nous devons la continuation des ouvrages sanscrits commencés, et plus tard abandonnés par le gouvernement anglais, et pour l'achèvement desquels le conseil avait plus d'une fois exprimé devant vous des vœux auxquels vous aimiez à vous associer. C'est encore à M. Prinsep qu'est due la création du Journal asiatique de Calcutta, recueil dont il a su faire un dépôt plein de nouveauté et d'intérêt, dans lequel sont venues s'enregistrer toutes les découvertes

dont se sont enrichies depuis quelques années dans l'Inde, les sciences historiques et naturelles, à la culture desquelles la rare souplesse de son esprit permettait à M. Prinsep de se livrer à la fois. Une grave maladie qui donne, nous devons le dire avec regret, de vives inquiétudes à tous ceux auxquels est cher le talent de M. Prinsep, est venue le frapper au milieu de recherches qui avaient déjà jeté un grand éclat sur son nom, et il s'est vu forcé d'interrompre ses travaux et de revenir en Europe. L'éloignement d'un tel homme du poste qu'il occupait si dignement à Calcutta, où, avec le plus rare désintéressement, il se plaisait à seconder les efforts de tous ceux qui cultivaient les lettres orientales, avait fait craindre au conseil que les entreprises commencées sous sa direction ne fussent interrompues; mais nous avons appris que M. Prinsep a trouvé, parmi les membres de la Société asiatique de Calcutta, des successeurs jaloux de suivre la marche qu'il avait tracée, et de continuer ce qu'il avait commencé avec tant de succès. Cette circonstance nous permet d'espérer que la Société du Bengale ne se refusera pas à entretenir avec nous, comme par le passé, des relations que le conseil tient à honneur de conserver, parce qu'elles ne peuvent tourner qu'à l'avantage de la science.

Vous savez quels résultats satisfaisants elles ont déjà produits, et le Journal asiatique, en publiant la lettre de M. Prinsep relative aux manuscrits

des Védas, dont on peut encore trouver à Bénarès une ample collection, n'a laissé ignorer à aucun membre de la Société ni ce que le conseil avait entrepris pour assurer à la France la possession d'une copie complète des livres brahmaniques, ni ce que M. Prinsep avait consenti à faire pour mettre à exécution les désirs du conseil. Il est, nous n'hésitons pas à le dire, honorable pour la Société d'avoir pris l'initiative d'une démarche que l'on regardait sans doute comme n'étant pas sans difficulté puisque personne jusqu'ici n'avait songé à la tenter; il ne l'est pas moins pour le Gouvernement français d'avoir satisfait, en destinant des fonds à cette entreprise, à des vœux que la Société n'exprimait pas pour elle. Mais on ne sait comment louer le zèle et l'empressement avec lesquels le secrétaire de la Société de Calcutta s'est mis au service de la Société asiatique de Paris. Déjà nous avons reçu un spécimen de la copie du texte et du commentaire du Rigveda sur lequel M. Prinsep sollicitait l'opinion de la Société et celle du Gouvernement français. Cette copie, exécutée avec un grand soin, a été adressée à M. le ministre de l'instruction publique avec l'avis du conseil dont elle a obtenu l'entière approbation. Il ne nous reste en ce moment qu'à faire des vœux pour que l'œuvre de M. Prinsep soit poursuivie par les membres de la Société asiatique de Calcutta qui lui ont succédé dans les fonctions de secrétaire. Ces vœux, nous l'espérons, ne tarderont pas à être remplis, si Babou

Ramkomal-sen, le savant auteur du Dictionnaire anglais et bengali, veut bien donner ses soins à la continuation de cette importante entreprise.

Nous aurions souhaité pouvoir vous annoncer aujourd'hui que le Gouvernement nous avait, cette année encore, accordé le secours qu'il nous alloue depuis six ans; mais, quelque désir qu'ait eu le ministre actuel de l'instruction publique, de donner aux travaux de la Société l'appui qui ne lui a jamais été refusé jusqu'ici, l'état dans lequel il a trouvé les fonds de son département ne lui a pas permis de mettre immédiatement à exécution ses intentions bienveillantes. Nous avons cependant l'espoir que notre demande ne sera pas oubliée, et la Société n'hésitera pas à partager les sentiments de confiance avec lesquels le conseil s'en repose sur la sollicitude que le ministre témoigne pour tout ce qui intéresse les études graves et solides.

Tel est, Messieurs, le résumé de ce qu'a fait cette année le conseil pour l'avancement des études que vous encouragez. Il a tâché de rester fidèle au plan que lui avaient tracé les fondateurs de la Société, à un plan éprouvé par quinze année de pratique, et, qu'il nous soit permis de le dire, de succès. Peu d'associations en effet peuvent se flatter d'avoir marché d'un pas aussi ferme vers le but marqué à leurs efforts; aucune peut-être ne s'est aussi rigoureusement abstenue de faire appel aux moyens extérieurs

qui jettent sur les sociétés savantes l'éclat stérile d'une popularité passagère. A des ressources modérées, vous n'avez jamais imposé d'ambitieux sacrifices; à des travaux sévères et difficiles, vous n'avez demandé que ce qu'ils donnent de nos jours, le plaisir de l'étude. Mais vos labeurs et votre désintéressement n'ont pas été perdus pour l'honneur national, et, grâces à vous, les corps savants qui, en Europe et en Asie, ont à cœur le progrès d'études faites pour répandre de si vives lumières sur l'histoire de l'esprit humain, ont su que vous ne vouliez pas laisser périr en France l'héritage de science et de gloire que vous ont légué nos illustres maîtres, les Rémusat et les Silvestre de Sacy.

EUGÈNE BURNOUF.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

PROTECTEUR.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (L').

MM. ABBADIE (Théod. D'), voyageur en Orient.

AMPÈRE, professeur de littérature française au Collége royal de France.

ANTOINE (l'abbé Joseph), prêtre du diocèse de Besançon.

ARNAUD DE VILLENEUVE, orientaliste.

ARRI (l'abbé), membre de l'académie de Turin.

AUDIFFRET, employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi.

BACH (Julien).

BADICHE (l'abbé), trésorier de la métropole.

BAILLEUL fils, bibliothécaire de la Société asiatique.

MM. Bargès (l'abbé), professeur suppléant d'arabe au collége royal de Marseille.
Barucchi, directeur du musée, à Turin.
Bazin, avocat.
Benary (le docteur Agathon), à Berlin.
Benary (le docteur Ferdinand), à Berlin.
Madame la princesse Belgiojoso.
MM. Belin (François-Alphonse).
Bercy (l'abbé), professeur au grand séminaire du Mans.
Bertrand (l'abbé), curé, à Herblay (Seine-et-Oise).
Bergmann, docteur en théologie.
Bianchi, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales.
Biot (Édouard).
Le duc de Blacas d'Aulps.
Bodin, curé, à Cléré, près Langeais.
Boilly (Jules).
Bonnety, directeur des Annales de philosophie chrétienne et de l'université catholique.
Eugène Boré.
Bresnier, professeur d'arabe à Alger.
Brockhaus (Le docteur Herman).
Burnouf père, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France.
Burnouf (Eugène), membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.

MM. Caussin de Perceval, professeur d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales vivantes, et d'arabe littéral au Collége royal de France.

Le comte de Cazalès.

Charmoy, conseiller d'état, ancien professeur à l'université de Saint-Pétersbourg.

Madame la comtesse Victorine de Chastenay.

MM. Cirier, correcteur d'imprimerie.

Le comte de Clarac, conservateur des Antiques du Musée.

Clément-Mullet (Jean-Jacques).

Cohn (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.

Collot, directeur de la Monnaie.

Congnet (l'abbé), ancien directeur de séminaire, à Soissons.

Conon de Gabelenz, conseiller d'état à Altenbourg.

Cook, ministre du S. Évangile, à Nîmes.

Eugène Coquebert de Montbret.

Cor, à Constantinople.

Cottin, élève de l'École spéciale des langues orientales.

Cousin, pair de France, membre de l'Institut.

David, conseiller d'état.

Le baron Benj. Delessert, membre de la Chambre des députés.

Delessert (François), banquier, député.

MM. Désaugiers aîné, chef de division au ministère des affaires étrangères.

Desforges, propriétaire.

Desgranges (Alix), professeur de turc au Collége royal de France.

Desnoyers (le Dr), membre de la Société asiatique de Calcutta.

Destappe (Adolphe).

Desvergers (Noël).

Dietrich, professeur en théologie au séminaire de Strasbourg.

Dubeux (J. L.), conservateur-adjoint à la Bibliothèque du roi.

Dulaurier (Édouard).

Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.

Le baron d'Eckstein.

Eichhoff, bibliothécaire de S. M. la reine des Français.

Elliot (Charles-Boileau), membre de l'Académie royale.

Eyriès, géographe.

Falconer (Forbes), professeur de LL. OO. au King's-College de Londres.

Fauriel, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres.

Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

Fischer (Overmeer).

Fleischer, professeur, à Leipsick.

MM. Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Flour de Saint-Genis, inspecteur des domaines, à Alger.

Flugel, docteur en philosophie.

Fortia d'Urban (Le marquis de).

Fresnel (Fulgence).

Gady, juge au tribunal civil de Versailles.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Gildemeister, docteur en philosophie.

Glaire (l'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie.

Gorrezio (l'abbé), professeur à Turin.

Grangeret de Lagrange, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

Grenville-Temple (Sir).

Guerrier de Dumast (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'académie, à Nancy.

Guigniaut, membre de l'Institut.

Hase, membre de l'Institut.

Hassler (Conrad-Thierry), à Ulm.

Holmboe, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

Jaubert (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

MM. Jomard, membre de l'Institut, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque royale.

Jost (Simon), docteur en philosophie.

Jost (J. M.), docteur en philosophie, à Francfort-sur-le-Mein.

Jouannin, premier secrétaire-interprète du roi.

Jouenne d'Esgrigny (de).

Julien (St.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége royal de France, conservateur à la Bibliothèque royale.

Kapff (le docteur), à Tubingen.

Kazimirski, élève de l'École des langues orientales.

De Kersten, conseiller de légation de S. A. le prince régnant de Schwartzbourg.

Kiriakoff, à Odessa.

L'abbé de Labouderie, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

Le comte de Laferté Sénectère.

Lajard (F.), membre de l'Institut.

Landresse, sous-bibliothécaire de l'Institut.

Langlois, membre de l'Institut, professeur au collége royal de Charlemagne.

Le comte Lanjuinais, pair de France.

Larsow (S.), docteur en philosophie, à Berlin.

MM. Le comte DE LASTEYRIE.

LAURENS, professeur de philosophie au collége de Montauban.

Le colonel LAZAREFF.

LE BAS, membre de l'Institut.

LENORMANT (Ch.), conservateur-administrateur de la Bibliothèque du roi.

LEPSIUS, docteur en philosophie.

LERAMBERT (Charles-François), élève de l'École des langues orientales.

LERMINIER (Eugène), professeur de législation comparée au Collége royal de France.

LIBRI, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences.

LITTRÉ, membre de l'Institut.

LOEWE (L.), docteur en philosophie, à Londres.

LOISELEUR DESLONGCHAMPS (Auguste).

Le baron MAC GUCKIN DE SLANE.

MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.

MAURY (A.), employé à la Bibliothèque du roi.

Le baron DE MEYENDORFF.

MIGNET, membre de l'Institut, conseiller d'État.

MILON, sénateur, à Nice.

MOHL (Jules).

MOHN (Christian).

MOOYER, bibliothécaire à Minden.

MULLER (L'abbé Jean).

MM. Munk (S.), docteur en philosophie.
Le comte de Munster, pair d'Angleterre.

Nicolas (Nicolas), docteur en théologie.
Nottret de Saint-Lys (Le baron).
Nully (de), secrétaire-interprète de la direction d'Alger au ministère de la guerre.

Sir Gore Ouseley, vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

De la Palun, consul de France en Amérique.
De Paravey, membre du corps royal du génie.
Le docteur Parthey, à Berlin.
Le baron Pasquier, chancelier de France.
Le comte de Pastoret (Amédée), membre de l'Institut.
Pauthier, homme de lettres.
Pavie (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.
Perron, professeur à l'École de médecine du Kaire.
Pictet (Adolphe), à Genève.
Platt (William).
Portal, maître des requêtes.
Le comte Portalis, pair de France, premier président de la Cour de cassation.
Le général comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie à Londres.

MM. Quatremère, membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collége royal de France, etc.

Le duc de Rauzan.

Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales.

Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.

Richy, à Calcutta.

Ricketts (Mordaunt).

Ritter, professeur, à Berlin.

Rœdiger, professeur à l'université de Halle.

Rœth, docteur en théologie.

Rohrbacher (L'abbé), supérieur du séminaire de Nancy.

Romey (Ch.), homme de lettres, à Paris.

Sir John Ross, capitaine de la marine royale anglaise.

Royer, orientaliste.

Saint-Hilaire, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France.

Le docteur E. de Salle, professeur d'arabe, à Marseille.

Salisbury (Édouard).

Le vicomte de Santarem, membre de l'Académie royale de Lisbonne.

Saulcy (de), capitaine d'artillerie et professeur de mécanique à l'École d'application de Metz.

MM. Sawelieff (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.
Schulz (Le docteur), de Kœnigsberg.
Sédillot, professeur d'histoire au collége royal de Henri IV.
Segond, docteur en théologie, à Genève.
Sernin, docteur, à Narbonne.
Sionnet (L'abbé).
Solvet, substitut du procureur du Roi, à Alger.
Sommerhausen (Henri), à Bruxelles.
Sontheimer (de), chef d'état-major médical, à Stuttgardt.
Le comte de Sorgo.
Stahl, professeur.
Sir Geo. Th. Staunton, membre du Parlement.

Tekely, de Szeh, à Pest.
Theroulde.
Le prince Théimouraz, à Saint-Pétersbourg.
Le colonel Tolstoï (Jacques).
Tornberg, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.
Le capitaine Troyer.
Tullberg, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

Uhlemann (Frédéric), docteur en philosophie, à Berlin.

MM. Van der Maelen, directeur de l'établissement géographique.
Vaucel (Louis), à Champremont (Mayenne).
Villemain, pair de France, ministre de l'Instruction publique.
Vincent, à Passy.
Warden, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.
Watson, à Naples.
Weil, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.
Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.
S. A. le comte Wilhelm de Wurtemberg.
MM. Wolff, docteur en philosophie, à Rottweil.
Würtz, négociant, à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. le baron de Hammer-Purgstall (Joseph), conseiller actuel aulique.
Ideler, membre de l'Académie de Berlin.
Le docteur Lee, à Cambridge.
Le docteur Macbride, professeur, à Oxford.

MM. Wilson (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

Frœhn (Le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Ouwaroff, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

Van der Palm (Jean-Henri), professeur à l'université de Leyde.

Le comte Castiglioni (Carlo-Ottavio), à Milan.

Rickets, à Londres.

De Schlegel (A. W.), professeur à l'université de Bonn.

Gesenius (Wilhelm), professeur à l'université de Halle.

Wilken, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

Peyron (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

Freytag, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.

Demange, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Le colonel Lockett (Abraham).

Hartmann, à Marbourg.

Delaporte, consul de France à Mogador.

Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université d'Iéna.

MM. Bopp (Fr.), membre de l'Académie de Berlin.
D'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.
Sir Graves Chamney Haughton, à Londres.
Wyndham Knatchbull, à Oxford.
Schmidt (L. J.), à Saint-Pétersbourg.
Habicht (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe, à Breslau.
Haughton (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.
Humbert, professeur d'arabe, à Genève.
Moor (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.
Jackson (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.
De Speranski, gouverneur général de la Sibérie.
Shakespear, à Londres.
Gilchrist (John Borthwick), à Londres.
Othmar Frank, professeur à l'université de Munich.
Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.
Élout, secrétaire de la haute régence des Indes, à Batavia.
De Adelung (F.), directeur de l'institut oriental de Saint-Pétersbourg.
Le général Briggs.
Grant-Duff, ancien résident à la cour de Satara.
Prinsep (F.), secrétaire de la Société asiatique de Calcutta.

MM. Hodgson (B. H.), résident à la cour de Népal.
Radja Radhacant Deb.
Radja Kali-Krichna Bahadour.
Manackji-cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.
S. M. le Maharâdja Randjit Singh, à Lahore.
MM. Le général Court, à Lahore.
Le général Ventura, à Lahore.
Lassen (Chr.), professeur, à Bonn.
Le major Rawlinson, à Téhéran.
Vullers, professeur de langues orientales, à Giessen.
Kowalewsky (Joseph-Étienne), professeur, à Kasan.
Monseigneur Tabert, vicaire apostolique dans les royaumes de Siam et de Cochinchine.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Journal asiatique, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr. et pour les membres de la Société 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 8 fr. et pour les membres 6 fr.

Troisième série, vol. I à VI, 1836-1838; 75 fr.

Choix de Fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8°; 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément a la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8°, br.; 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange; par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. St. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabadha, ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise. 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie. 1 vol. grand in-8°. Imprimerie royale; 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. In-4° (Première partie); 20 fr. et 12 fr. pour les membres de la Société.

OUVRAGES ENCOURAGÉS.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Tchoung-Young, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18; 2 francs.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. de 56 p. Livraisons I-IX; 10 fr. la livraison pour les membres de la Société.

Yu-kiao-li, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle

on donne la forme régulière des caractères vulgaires, et des variantes, 1re livraison. in-8°. L'ouvrage aura 10 livraisons à 2 fr. 50 c.

Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. Vol. II, in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHDY, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

MÉMOIRES RELATIFS À LA GÉORGIE, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS VOCAUX DE L'ÉCRITURE CHINOISE, divisé en deux parties, par J. C. Levasseur et H. Kurz. 1 vol. in-8°; 3 fr.

SOUS PRESSE :

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, publiée par MM. Reinaud et Mac-Guckin de Slane. In-4°.

VOYAGE DE M. SCHULZ DANS LE KOURDISTAN.

CHRONIQUE DE KACHEMIRE, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer. In-8°.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, POUR LES MEMBRES.

Raja Tarangini; Histoire de Cachemire. 1 vol. in-4°; 27 fr.
Moojiz el-Quanoon. 1 vol. in-8°; 13 fr.
Bâsha Parichheda. 1 vol. in-8°; 7 fr.
Lilavati (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.
Persian selections. 1 vol. in-8°; 10 fr.
Kifaya. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
Inayah. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
Anatomy description of heart. 1 vol. in-8°; 2 fr. 50 c.
Raghu-Vansa. 1 vol. in-8°; 18 fr.
Ashshurh ool-Mooghnee. 1 vol. in-4°; 38 fr.
Thibetan Dictionary. 1 vol. in-4°; 27 fr.
Thibetan Grammar. 1 vol. in-4°; 22 fr.
Mahâbhârata. Tomes, I, II et III. in-4°; 40 fr. le vol.
Susruta. 2 vol. in-8°; 25 fr.
Naishada. 1 vol. in-8°; 22 fr.
Asiatic Researches. Tomes XVI et XVII. 2 v. in-4°; 34 fr. le volume.
Tome XVIII, 1re et 2e part. 1 vol. in-4°; 22 fr. chaque partie.
Tome XIX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.
Tome XX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.
Index. 1 vol. in-4°; 20 fr.
Useful Tables, by F. Prinsep. 2 vol. in-8°; 16 fr.

V.

RÈGLEMENT

RELATIF

AUX PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Tous les ouvrages que la Société publiera (à l'exception du Journal asiatique) seront imprimés dans le même format, de manière à former une collection intitulée : Mémoires, textes orientaux et traductions, publiés par la Société asiatique.

ART. II.

Une commission permanente est chargée de l'exécution de cette mesure. Elle est composée du président, du secrétaire, des deux vice-présidents et de trois membres élus. Elle est renouvelée par le conseil, dans sa séance du mois de janvier de chaque année. Les trois membres sortants sont rééligibles.

ART. III.

La commission des publications examine tous les travaux présentés pour être insérés dans la collection, et fait sur chacun un rapport dans son sein. Elle propose au conseil la composition de chaque volume,

et le conseil vote sur l'adoption ou l'exclusion de chaque travail proposé pour l'impression par la commission.

ART. IV.

La commission ne peut proposer pour l'impression que des travaux qui sont entièrement achevés et déposés entre ses mains. Mais la priorité de présentation n'entraîne pas la priorité d'impression.

ART. V.

La commission est chargée de tous les soins qu'exige l'exécution matérielle des impressions.

ART. VI.

La commission peut proposer au conseil d'accorder aux auteurs des exemplaires gratis, dont le nombre ne pourra dépasser cinquante par volume. Si un volume se composait de travaux différents, ces exemplaires seraient répartis en raison de l'étendue de chaque travail.

CHRONIQUE

Du royaume d'Atcheh dans l'île de Sumatra, traduite du malay sur un manuscrit appartenant à la Société asiatique de Paris, collationné sur deux exemplaires manuscrits de la Bibliotheca Marsdeniana, de King's College, à Londres; par Ed. Dulaurier.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Parmi les manuscrits que possède la Société asiatique, il en est un qui lui a été offert par feu M. William Marsden et qui est en langue malaye; il est de format in-8°, et se compose d'une douzaine de feuillets de papier anglais: c'est une copie récente et tracée en caractères très-négligés d'une chronique du royaume d'Atcheh, que l'on appelle vulgairement Atchin, Achem ou Ajam, et qui occupe la pointe nord-ouest de l'île de Sumatra. En nous racontant la lutte héroïque et si longue que les Portugais établis à Malaca, dans la péninsule, eurent à soutenir contre les princes d'Atcheh, Joam de Barros, Castanheda, Diogo do Couto, Osorio, etc. nous avaient dit quelques-unes des vicissitudes intérieures qui agitèrent ce royaume. M. William Marsden, dans son excellent ouvrage sur l'île de Sumatra, a consacré un chapitre à l'histoire d'Atcheh qu'il a retracée en prenant pour guides les écrivains portugais. A l'époque où il composa son travail, le document que je publie ici devait lui être inconnu, car il n'en a fait aucun usage; il se borna plus tard à en extraire quelques lignes qu'il inséra comme exercice dans la *Praxis* qui est jointe à sa grammaire de la langue malaye.

Les notions historiques que nous possédons sur la Malaisie,

et en général sur le monde océanique, se réduisent jusqu'ici à de rares et incomplètes indications puisées la plupart dans les entretiens que les voyageurs européens ont eus avec les habitants de ces contrées. Notre chronique, quoique ne renfermant guère qu'une série de noms et de dates, n'en est pas moins très-précieuse comme monument chronologique, et surtout comme fixant avec certitude l'époque où la civilisation de l'islamisme est venue s'implanter sur la vieille civilisation que l'Inde avait transmise aux populations des îles de la Sonde.

La traduction que je donne ici, commencée depuis longtemps, était restée inachevée à cause de l'imperfection du manuscrit que j'avais entre les mains. Pendant mon séjour à Londres, dans l'automne dernier, j'ai recherché parmi les papiers de M. W. Marsden les deux exemplaires de la chronique d'Atcheh, mentionnés dans le catalogue imprimé de sa bibliothèque. Ces papiers existent aujourd'hui, ainsi que tous les livres du savant malayiste, à King's College, auquel il les a légués par un acte de dernière volonté. La bibliothèque de ce bel établissement m'ayant été ouverte par les soins bienveillants de M. H. H. Wilson, je dois à l'obligeance de M. Higgs à qui la garde en est confiée, d'avoir pu fouiller à loisir dans les papiers de M. W. Marsden. J'y ai retrouvé les deux exemplaires indiqués dans son catalogue, parmi la belle collection de manuscrits malays et battas qu'il s'était procurée pendant son séjour à Sumatra. J'ai pu rectifier ainsi les leçons vicieuses du manuscrit de Paris. Quant aux variantes, je les ai rejetées en note, désignant par la lettre A le manuscrit de la Société asiatique, et par la lettre B, celui des deux manuscrits de King's College qui m'a fourni une collation utile.

این فصل

قد میتاکن قرکتاءن سلسله سکال راج ۲ یغ کرجاءن
دالم نکری اچه دار السلام قد سوات روایت قد هاری
جمعت سهاری بولن رمضان قد تاهن ۶۰۱ داتغ سلطان
جوهن شاه دار اتس اغین یغ مغ اسلامکن اچه یغ
براستریکن انق بنو دار دودقن دکندغ برانق سوراغ
لکی ۲ دنماءین سلطان احمد اداله کیر ۲ عمرن تیك قوله
دو تاهن مك سلطان جوهن شاه قون مات مك اداله
سلطان ایت دالم تخت کرجاءنن تیك قوله تاهن سبلس
بولن قد هاری خمیس دو قوله انم هاری بولن رجب قد
تاهن ۶۳۲ مك کرجاءن سلطان احمد یغ برکلر سلطان
رعیت شاه دان اداله بکند ایت دالم تخت کرجاءن لیم
بلس تاهن دو بولن سقوله هاری مك بکند ایتقون مات
قد هاری ثلاث امقت هاری بولن شعبان قد تاهن ۲۵۵
مك کرجاءن (۱) انغن بهارو سمبیلن تاهن عمرن قد هاری
یت جوا دان اداله بکند ایت دالم تخت کرجاءن
امقت قوله تاهن مك بکند ایتقون قنده در کندغ
اچه کدالم سطاراغ این مك بکند ایتقون مات قد امقت

[1] Le ms. B lit كرجاءن له, en ajoutant la particule terminale indiquant le passé.

بلس هاری بولن ربیع الاول قد تاهن ۹۹۸ مك كرجاءن
انقن راج محمود یغبركلر سلطان فرمان شاه قد هاری
ایت جوا دان اداله بكند ایت دالم تخت كرجاءن امقت
قوله توجه تاهن لاقن بولن تیك بلس هاری قد تاهن ۸۴۵
مك كرجاءن راج منصور شاه قد هاری ایت جوا دان
اداله بكند ایت دالم تخت كرجاءن لیم قوله (۱) تاهن
سبولن دو قوله تیك هاری مك بكند ایتقون مات قد تاهن
۸۰۱ مك كرجاءن راج محمود یغ بركلر سلطان علا الدین
جوهن شاه دان اداله بكند ایت دالم تخت كرجاءن
لیم قوله سمبیان تاهن امقت بولن دو بلس هاری مك
بكند ایتقون مات قد هاری احد انم بلس هاری بولن
شعبان قد تاهن ۸۶۰ مك كرجاءن سلطان حسین شاه
قد هاری ایتجوا دان اداله بكند ایت دالم تخت
كرجاءن امقت قوله تاهن مك بكند ایتقون مات قد
هاری اربع سهاری بولن رجب قد تاهن ۹۱۱ مك كرجاءن
سلطان علی رعیت شاه مك اداله بكند ایت دالم تخت
كرجاءن لیم بلس تاهن دو بولن تیك بلس هاری مك
بكند ایتقون مات قد هاری ثلاث دو بلس هاری بولن
رجب قد تاهن ۹۱۷ مك كرجاءن سلطان صلاح الدین

[1] Après قوله, B ajoute انم *neuf*.

شاه قد هاری ایت جوا دان اداله بکند ایت دالم تخت
کرجاءن لاقن تاهن تیك بولن دو قوله لاقن هاری مك
بکند ایتقون دتورنکن سودارن قد هاری اتنین امقت
بلس هاری بولن ذو القعده قد تاهن ۹۳۵ مك کرجاءن
سلطان علا الدین (۱) یغ قهار قد هاری ایتجوا دان
اداله بکند ایت دالم تخت کرجاءن دو قوله لاقن تاهن
انم بولن دو قوله لاقن هاری مك بکند ایتقون مات قد
هاری احد لیم بلس هاری بولن صفر قد تاهن ۹۶۴ مك
کرجاءن سلطان حسین شاه قد هاری ایت جوا دان
اداله بکند ایت دالم تخت کرجاءن لاقن تاهن امقت
بولن امقت بلس هاری مك بکند ایتقون مات قد هاری
تلات لیم بلس هاری بولن جمادی الاخر قد تاهن ۹۷۲ مك
کرجاءن سلطان مود انق تونکیت ایت قد هاری ایتجوا
بهارو امقت بولن عمرن مك اداله بکند ایت دالم تخت
کرجاءن انم بولن دو قوله لاقن هاری مك بکند
ایتقون مات قد هاری جمعت دو بلس هاری بولن المحرم
قد تاهن ۹۷۳ مك کرجاءن راج فرمان (۲) قد هاری ایتجوا
دان اداله بکند ایت دالم تخت کرجاءن سبولن دو

[1] B ajoute le titre شاه *schah*.
[2] B ajoute le titre شاه.

قوله امقت هاری مك بكند ایتقون مات دبونه قد هاری
خمیس انمر بلس هاری بولن ربیع الاول قد تاهن ایتجوا
مك كرجاءن راج جنیل قد هاری ایتجوا دان ادالـه
بكند ایت دالم تخت كرجاءن سقوله بولن سقوله هاری
مك بكند ایتقون مات دبونه قد هاری جمعت امقت
بلس هاری بولن المحرم قد تاهن ۹۷۵ مك كرجاءن
سلطان منصور شاه دار قیرق قد هاری ایتجوا مك اداله
بكند ایت دالم تخت كرجاءن لاقن بلس تاهن تیك
بولن تیك بلس هاری مك بكند ایتقون مات دبونه قد
هاری اثنین توجه بلس هاری بولن المحرم قد تاهن
۹۹۳ مك كرجاءن سلطان بویغ قد هاری ثلاث لاقن
بلس هاری بولن المحرم مك اداله بكند ایت دالم
تخت كرجاءن دو تاهن سبلس بولن دو قوله توجه
هاری مك بكند ایتقون مات دبونه قد هاری ثلاث
توجه بلس هاری بولن ذو القعده قد تاهن ۹۹۶ مك
كرجاءن سلطان علا الدین رعیت شاه انق چچو سلطان
فرمان شاه قد هاری ایتجوا دان اداله بكند ایت دالم
تخت كرجاءن لیمر بلس تاهن سقوله بولن دو قوله
لاقن (۱) هاری مك بكند ایتقون دتورنكن انقن سلطان

[1] دلاقن B.

مود يغ بركلر سلطان على مغايت شاه قد هارى (1) ايتجوا
دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن تيك تاهن
سڤوله بولن دو ڤوله (2) هارى مك بكند ايتڤون مات قد
هارى اربع دو هارى بولن ذو الحجت قد تاهن ١٠١٥ مك
كرجاءن مهراج درم دبوڠس نن ڤڠكت يغبركلر اسكند
مود قد هارى ايتجوا دان اداله (3) بكند ايت دالم تخت
كرجاءن تيك ڤوله تاهن توجه بولن دو ڤوله امڤت
هارى مك بكند ايتڤون مات قد هارى سبت دو ڤوله
سمبيلن هارى بولن رجب قد تاهن ١٠٤٦ مك كرجاءن
سلطان موغل يغبركلر سلطان علا الدين مغايت شاه
قد هارى ايت جوا دان اداله بكند ايت دالم تخت
كرجاءن امڤت تاهن تيك بولن توجه هارى مك بكند
ايتڤون مات قد هارى اثنين توجه هارى بولن ذو القعده
قد تاهن ١٠٥٠ مك كرجاءن انق تونكيت اسكندر مود يغ
بركلر قدوك سرى سلطان تاج العالم (4) مغايت الدين
شاه بر دولت ظل الله فى العالم قد هارى ايتجوا دان اداله
بكند ايت دالم تخت كرجاءن تيك ڤوله ليم تاهن لاڤن

[1] B ajoute اثنين *le deuxième jour*, lundi.
[2] B سهارى *un jour*, en tout vingt et un jours.
[3] B omet اداله.
[4] Au lieu de مغايت que porte A, le ms. B lit صفيت.

بولن دو بلس هارى مك تونكيت ايتقون مات قد هارى
ثلاث سهارى بولن شعبان قد تاهن ١٠٨٦ مك كرجاءن
نور العالم صفيت الدين قد هارى ايتجوا دان اداله بكند
ايت دالم تخت كرجاءن دو تاهن تيك بولن دو قوله
ليمر هارى مك تونكيت ايتقون مات قد هارى ايت
جوا (١) دان اداله تونكيت ايت دالم تخت كرجاءن
سبلس تاهن لاقن هارى مك تونكيت ايتقون مات قد
هارى احد توجه هارى بولن ذو الحجت قد تاهن ١٠٩٩ مك
كرجاءن تونكيت قدوك سرى سلطان كالت شاه قد
هارى ايتجوا دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن
سبلس تاهن امقت بولن دو هارى مك بكند ايتقون
دتورنكن اوراغ شهدان اداله كرجاءن راج قرمقون
دالم نكرى اچه دار السلام امقت اوراغ اداله لمان
كرجاءن ايت انم قوله تاهن سمبيلن بولن توجه بلس
هارى مك كرجاءن سلطان بدر العالم شريف هاشم جمال
الدين قد هارى اربع دو قوله هارى بولن ربيع الاخر
قد تاهن دان اداله تونكيت ايت دالم تخت كرجاءن
دو تاهن امقت بولن دو بلس هارى مك بكند ايتقون

[1] Au lieu de هارى ايتجوا *ce jour*, B porte : هارى احد دلاقن هارى بولن ذوالقعدت قد تاهن ١٠٨٨ «Un dimanche, neu-«vième jour du mois de dsoulkaadeh, dans l'année 1088 (1677).»

داتغ رحمت در قد الله تعالی هابس کروت کاکی تاغنن دان
سمبهیغ قون تیاد کواس لاکی مك دمعزو اکندیرین
در قد کرجاءنن مك کلورله ای کتنجوغ قد هاری سبت
توجه بلس هاری بولن رمضان مك بکند ایتقون مات
قد هاری جمعت سهاری بولن شوال قد تاهن ۱۱۱۳ مك
کرجاءن تونکیت قرکاس عالم شریف لم تمفوی ابن ابرهیم
قد هاری سبت توجه بلس هاری بولن رمضان دان اداله
بکند ایت دالم تخت کرجاءن دو تاهن تیك بولن دو
قوله هاری مك بکند ایتقون دتورنکن اوراغله ای در قد
کرجاءن قد هاری اربع توجه هاری بولن المحرم دان
ترهنترله کرجاءن ایت کیر ۲ تیك بولن لمان قد تاهن
۱۱۱۵ مك کرجاءن انق تونکیت بدر العالم یغ برکلر
قدوك سری سلطان جمال العالم بدر المنیر فی العالم قد
هاری احد توجه هاری بولن ربیع الاول دان اداله بکند
ایت دودق دالم تخت کرجاءن دیدالم دو تاهن
سمبیلن بولن انم هاری مك توکنکیت ایتقون قنده
کملایو قد هاری ثلاث تیك بلس هاری بولن المحرم قد
تاهن ۱۱۱۸ دان اداله قیمت کرجاءن تونکیت ایت ود
قوله تیك تاهن سبلس بولن دو قوله انم هاری مك
تونکیت ایت دفارغ اوله سکال رعیت مك تونکیت

ایتغون الهله قد هاری خمیس تیك بلس هاری بولن ربیع
الاول مك تونکیت ایتغون کلوار برقرهو قد سالم جمعت
تیك بلس هاری بولن ربیع الاول مك برلایر کفیدیر قد
هاری ایت جوا قد تاهن ۱۱۳۹ مك قرهنتره کرجاءن
ایت کیر ۲ دو قوله دو هاری مك کرجاءن سلطان جوهر
العالم اهار الدین قد هاری جمعت لم هاری بولن ربیع
الاخر دان اداله تونکیت ایت دالم تخت کرجاءن دو
قوله هاری مك تونکیت ایتغون مات قد هاری خمیس دو
قوله لم هاری بولن ربیع الاخر ستله ایت مك درجاکن
اوله اوراغ امغت مقیم قرتام مقیم سدا سیتوء کدو مقیم
لم جقوك کتیك مقیم فیغ کاءمغت مقیم هور ۲ اکن
وندی تیغ قد هاری خمیس تیك هاری بولن جمادی الاول
قد تاهن ایتجوا دان اداله کیر ۲ تغه دو قوله هاری مك
دتورنکن اوله مقیم دو قوله دو قد هاری اربع لاقن بلس
هاری بولن جمادی الاول مك کرجاءن قدوك سری
سلطان علا الدین احمد شاه جوهن بر دولت قد
هاری سبت تیك بلس هاری بولن جمادی الاخر قد
تاهن ایتجوا مك اداله تونکیت ایت دالم تخت کرجاءن
لاقن تاهن لاقن بولن سهاری مك تونکیت ایتغون مات قد
هاری جمعت دو هاری بولن صفر قد تاهن ۱۱۴۸ مك ماسق

تونكيت جمال العالم ككمڤوغ جاو ڤد هارى سبت تيك
هارى بولن صفر مك ايسق هارى وقت عصر ماسق سكال
ڤرتوهاء بيت الرحمن دان منترى دلى دان ڤد ليـــلا
سجود (1) دان اوراغ مقيم امڤت دكمڤوغ فهغ دان سكال
توها 2 ڤد مهراج مك برڤاراغله كير 2 تيك بولن لمـــان
مك درجاكن اوله ايمام مود تاعت دان ايمام جـروك
دان ايمام كنروغ دان ايمام مود دو ڤوله انم دان مقيم
سمبيلن اكن تونكيت علا الدين احمد شاه يغبركلر
علاء الدين جوهن شاه ڤد هارى خميس امڤت هارى
بولن جمادى الاول مك اداله تونكيت ايت دالم تخت
كرجاءن كير 2 دو ڤوله امڤت تاهن دلاڤن بولن تيك
بلس هارى مك تونكيت اينتڤون مات ڤد هارى جمعت
توجه بلس هارى بولن المحرم ڤد تاهن ١١٧٤ مك كرجان
انق تونكيت (2) علا الدين محمود شاه ڤد هارى سبت
انم بلس هارى بولن ربيع الاخر مك اداله تونكيت
ايت دالم تخت كرجاءن كير 2 دو تاهن تيك بولن دو
ڤوله هارى مك تونكيت اينتڤون اداله دجاڤاء اوراغ ڤد

[1] B lit كمسجيد au lieu de سجود.

[2] Après تونكيت, B ajoute: جوهن شاه يغ بركلر ڤدوك سرى سلطان «Djohon Schah, qui fut surnommé Padouka Sri «Sultan.»

بولن رجب دو قوله توجه هاری بولن قد مالم ثلاث
مك تونكيت اينتقون كلورله نايك ككاقل مك كرجاءن
تونكيت بدر الدين جوهن عالم شاه قد هاری خميس
امقت بلس هاری بولن شعبان دان اداله تونكيت ايت
دالم تخت كرجاءن دو تاهن انم بولن تيك بلس هاری
مك تونكيت اينتقون مات دجاغاء اوراغ قد مالم احد
دو قوله توجه هاری بولن صفر قد تاهن ١١٧٤ مك قولغله
كرجاءن ايت كقد تونكيت محمود شاه مك اداله
تونكيت ايت دالم تخت كرجاءن كير٢ دهول دغن
كمدين دو قوله دو تاهن دو بولن دو هاری مك تونكيت
اينتقون مات قد مالم خميس دلاقن هاری بولن جمادی
الاخر دان اداله قد ماس تونكيت ايت كرجاءن در قد
اول سمقی قد اخرن ترللو امت هيروهار دنكری اچه دان
اداله تيك اوراغ كرجاءن دالم (١) قوله دو تاهن ايت
كدو اوراغ بدر الدين جوهن عالم شاه كتيك سلطان (٢)
شاه قد تاهن ١١٩٥ مك كرجاءن انق تونكيت علا
الدين محمود شاه يغبركلر قدوك سری سلطان علا
الدين محمود شاه جوهن بر دولت ظل الله فی العالم

[1] B lit دو قوله *vingt*, au lieu de قوله.

[2] B ajoute سليمان *Suleïman*.

ڤد هاری خميس دو ڤوله دو هاری بولن جمادی الاخر
مك تونكيت ايتڠون ترلال امت كرس دان سكوتن دان
ترلال امت مشهور برانين لاك ساڠت توكل كڠد الله
تعالى دان لاك ڤولا اكن اوراڠ سيد ٢ دان اوراڠ عادل ٢
ترلال ساڠت دڠرملیان لاك دڠن موره عادلن اكن سكال
رعيت ترلال امت ساڠت تاكوت اكندی در ڤد بارڠ ٢
ڤكرجاءنن مك اداله تونكيت ايت دالم تخت كرجاءنن
كير ٢ والله اعلم بالصوب انتهى كلام ادان ۞

Traduction.

Cet écrit a pour objet de retracer la généalogie des souverains qui ont régné dans le royaume d'Atcheh, le séjour de la paix. Suivant un récit qui a cours, ce fut un vendredi premier jour du mois de ramadhan, dans l'année 601 (1205 de l'ère chrét.) que le sultan Djohon Schah arriva des pays situés au-dessus du vent. Après avoir converti à l'islamisme les habitants d'Atcheh, il épousa une fille du pays, et s'établit à Kandjong [1]. Cette union lui donna un fils qu'il appela Sultan Ahmed. Djohon Schah avait trente-deux ans lorsqu'il monta sur le trône, et il l'occupa pendant trente ans et onze mois; il mourut un jeudi, 26e jour du mois de radjeb, en 632

[1] Probablement Tandjong Battou, situé près d'Atcheh et à l'est.

(1235). Son fils Ahmed, qui lui succéda, reçut le surnom de Sultan Rayet Schah; il comptait quinze années deux mois dix jours de règne lorsqu'il mourut un mardi, 4e jour du mois de schaban, en 655 (1257). La couronne fut transférée immédiatement à son fils, âgé seulement de neuf ans, et dont le règne fut de quarante années. Ce dernier étendit la limite de son empire de Kandjong dans le royaume d'Atcheh jusqu'à Satarang[1]. Sa mort arriva le 14 du mois rabih premier, l'an 698 (1298). Le sceptre passa après lui entre les mains de son fils Radja Mahmoud qui fut surnommé Sultan Firman Schah. Ce prince régna quarante-sept ans huit mois treize jours, jusqu'à l'année 745 (1344), auquel jour Radja Mansour Schah lui succéda : ce prince avait régné cinquante ans un mois vingt-trois jours, lorsque la mort vint le frapper en 801 (1398). Son successeur fut Radja Mahmoud, surnommé Sultan Alà eddin Djohon Schah, lequel, après un règne de cinquante-neuf ans quatre mois douze jours, mourut un dimanche, 16e jour de schaban, en 860 (1456). Après lui et aussitôt vint Sultan Hossein Schah, qui, après avoir régné quarante et un ans, mourut un mercredi 1er jour de radjeb, en 901 (1496). Son successeur fut Sultan Aly Rayet Schah, qui occupa le trône quinze années deux mois treize jours, jusqu'à sa mort, arrivée un mardi, 12 de radjeb, en 917 (1511). Le pouvoir souverain échut immédiatement

[1] Situé dans le pays de Battab, non loin de la rivière Pessang Souri, qui a son embouchure dans la baie de Tappanouly.

à Sultan Selah eddin Schah, qui l'exerça dix-huit ans trois mois vingt-huit jours, époque à laquelle son frère le détrôna un lundi, 14e jour du mois de dsoulkadeh, l'an 935 (1529). Après lui Sultan Selah eddin, qui fut conquérant, monta sur le trône, où il se maintint vingt-huit ans six mois vingt-huit jours; jusqu'au moment de sa mort, qui eut lieu un dimanche, 15e jour du mois de sefer, en 964 (1556). Sultan Hossein Schah, qui le remplaça aussitôt, eut un règne de huit ans quatre mois quatorze jours; il mourut un mardi, 15e jour du mois djoumadi second, en 972 (1564). Après lui, l'on compte dans la série des rois d'Atcheh son fils, jeune enfant à peine âgé de quatre mois quand il hérita de la couronne; mais au bout de six mois vingt-huit jours cet enfant mourut un vendredi, 12e jour du mois de muharrem, en 973 (1565.) Le trône fut aussitôt occupé par le radja de Priaman[1], qui ne le conserva qu'un mois vingt-quatre jours, ayant été assassiné un jeudi, 15e jour du mois de rabih premier, dans cette même année. Le sceptre passa immédiatement entre les mains de radja Djenil, qui, au bout de dix mois et dix jours, mourut assassiné un vendredi, 14e jour du mois de muharrem, dans l'année 975 (1567). Ce jour-là même la couronne d'Atcheh devint le partage de Sultan Mansour Schah, du pays de Pirak[2], qui, après avoir régné dix-huit ans trois mois treize jours, périt aussi de mort violente un lundi, 17e jour

[1] Ville située sur la côte occidentale de Sumatra.

[2] Ville de la presqu'île Malaye.

du mois de muharrem, l'an 993 (1585). Sultan Bouyang lui succéda un mardi, 18e jour du mois de muharrem. Son règne, qui fut de deux ans onze mois vingt-sept jours, finit avec sa vie par un assassinat un mardi, 17e jour du mois de dsoulkadeh, en 996 (1588.) Le trône fut aussitôt occupé par Sultan Alà eddin Rayet schah, descendant de Sultan Firman Schah, lequel, après un règne de quinze années un mois vingt-huit jours, fut déposé par son fils Sultan Mouda surnommé Sultan Aly Magayet Schah. Ce dernier régna trois ans, dix mois, vingt jours, après quoi il mourut un mercredi, 2e jour du mois de dsoulhidjeh, en 1015 (1607). Puis et aussitôt vint Maharadja Darma, qui faisait partie de la milice boughis, lequel fut surnommé Iskander le Jeune : ce prince comptait trente ans sept mois vingt-quatre jours de règne lorsqu'il mourut un samedi, 29e jour du mois de radjeb, en 1046 (1636). Son successeur fut Sultan Moughil, qui reçut le surnom de Sultan Ala eddin Magayet Schah et qui, après un règne de quatre ans sept mois sept jours, mourut un lundi, 7e jour du mois de dsoulkadeh, en 1050 (1641). Après lui la couronne passa au fils d'Iskander Jeune, lequel fut surnommé Padouka Sri Sultan; il régna trente-cinq ans deux mois douze jours, et mourut un mardi, 1er jour du mois de schaban, en 1086 (1675). Ce même jour Nour el-Alem Sefyet eddin lui succéda, et après deux ans trois mois, vingt-cinq jours de règne, il mourut un dimanche, 8e jour du mois dsoulkadeh, en 1088

(1677). Padouka Sri Sultan Rayet Schah lui succéda immédiatement. Son règne fut de onze ans huit jours; il mourut un dimanche, 8e jour du mois dsoulhidjeh, en 1099 (1688); auquel jour, Padouka Sri Kamalet Schah devint roi, mais après l'avoir été pendant onze ans quatre mois deux jours, il fut déposé. Le trône d'Atcheh, séjour de la paix, fut ensuite successivement occupé par quatre reines durant un espace de soixante ans neuf mois et dix-sept jours. Sultan Bader Alem Schérif Haschim Djemal-eddin monta sur le trône le mercredi, 20e jour du mois rabih second, l'an 1111 (1699); et après qu'il eut régné deux ans quatre mois douze jours, il plut à Dieu, dans sa miséricorde de l'éprouver par des contractions aux pieds et aux mains, de sorte qu'il n'était plus capable de faire les cérémonie de la prière. En conséquence il abdiqua volontairement et se retira dans un lieu nommé Tandjong, un samedi, 17e jour du mois de ramadhan. Sa mort arriva un vendredi, 1er jour du mois de schewal, de l'année 1113 (1701). Perkasa Alem Schérif Lam Tampawy obtint la couronne un samedi, 17e jour du mois de ramadhan : il n'avait encore régné que deux ans trois mois et vingt jours lorsqu'il fut déposé un mercredi, 7e jour du mois de muharrem. Après un interrègne d'environ trois mois, en 1115 (1705), le fils de Bader el-Alem lui succéda sous le nom de Padouka Sri Sultan Djemal el-Alem Bader el-Munir fil' Alem, un dimanche, 7 du mois de rebih premier. Au bout de deux ans neuf mois cinq jours,

ce prince alla se fixer chez les Malays [1], un mardi, 13e jour du mois de muharrem, l'an 1118 (1706). Après vingt-trois ans onze mois vingt-cinq jours de règne, ses sujets se déclarèrent contre lui. Ayant été vaincu le jeudi, 13e jour du mois de rabih el-ewel, il partit, s'embarqua dans la nuit le vendredi, 1er du mois de rabih premier, et mit le même jour à la voile pour Pedir [2], en 1139 (1726). Survint un interrègne de vingt-deux jours. La couronne fut ensuite dévolue à Sultan Djohor el-Alem Ahar ed-din un vendredi, 5e jour de rabih second. Mais au bout de vingt jours il mourut un vendredi, 25e jour de rabih second. Après cela le pouvoir fut confié aux citoyens de quatre cantons, dont le premier se nommait Souda Sitiwa; le second, Lam Djampoka; le troisième, Fiang, et le quatrième, Hour-Hour, jusqu'à Wendy Tiang, le jeudi, 3e jour de djoumadi premier dans cette même année. Mais au bout de quinze jours ils furent renversés par les habitants du canton nommé *les vingt-deux Moukims*, un mercredi, 18e jour du mois de djoumadi premier, puis le trône fut occupé par Padouka Sri Sultan Alâ-eddin Ahmed Schah Djohon Bader Berdewlet, un samedi, 13e jour de djoumadi second dans la même année. Son règne dura huit ans huit mois un jour, et finit avec sa vie un dimanche, 2e jour du mois de sefer, en 1148 (1735). Le prince Djemal-eddin

[1] C'est-à-dire dans la péninsule de Malaca.

[2] Ville autrefois assez considérable, située sur la côte septentrionale de l'île de Sumatra, près d'Atcheh.

fit son entrée dans le quartier de Jawa, un samedi, 3 du mois de sefer, et le lendemain sur l'après-midi arrivèrent pareillement tous les vieillards serviteurs de Dieu, les ministres de cour et les chefs de l'adoration avec des citoyens des quatre districts du quartier de Fihang, ainsi que tous les vieillards attachés à la personne du Maharadja, lesquels se disputèrent le pouvoir pendant environ trois mois. Au bout de ce temps le gouvernement de l'état passa aux mains de l'imam Mouda, de l'imam Djeroka, de l'imam Kenerong et de l'imam Mouda, pendant vingt-six jours : puis il fut confié aux citoyens de neuf Moukims qui le conservèrent jusqu'à l'avénement au trône d'Alà eddin Ahmed Schah, lequel fut surnommé Alah-eddin Djohon Schah un jeudi, 4e jour du mois de djoumadi premier. Après avoir régné vingt-quatre ans huit mois treize jours, ce prince mourut un vendredi, 17e jour du mois de muharrem, en 1174 (1760). Son fils Alà eddin Mahmoud Schah lui succéda un samedi, 16e jour de rabih second; il régnait depuis deux ans trois mois vingt jours, lorsque des troubles survinrent. Dans le mois de radjeb, le 27e jour de ce mois, et pendant la nuit du mardi, ce prince, quittant ses états, partit sur un vaisseau. Bader eddin Djohon Alem Schah lui succéda le jeudi, 14e jour du mois de schaban. Son règne dont la durée fut de deux ans, six mois, treize jours, finit par sa mort, survenue dans une révolte la nuit du dimanche, 27 de séfer, en 1179 (1765). La couronne retourna alors à Mahmoud Schah, dont le

règne embrassa un période de vingt-deux ans, deux mois deux jours, en comptant les années écoulées avant et après la restauration qui le ramena au pouvoir, jusqu'à sa mort arrivée dans la nuit du jeudi, 8e jour du mois djoumadi second; et tout le temps que dura le règne de ce prince, depuis le commencement jusqu'à la fin, le royaume d'Atcheh fut bouleversé par de violentes agitations. Trois souverains lui succédèrent dans un intervalle de vingt-deux ans. Le second des trois fut Bader eddin Djohon Alem Schah; le troisième fut Sultan Soleyman Schah, l'an 1195 (1780). Le fils d'Alà eddin, Mahmoud Schah, lequel fut surnommé Padouka Sri Sultan Alà eddin Mahmoud Schah Djohon Ber dewlet Dsil Allah fi'l Alem, commença son règne le jeudi, 22e jour de djoumadi second. Ce prince est extrêmement courageux et plein de force: renommé au loin par sa bravoure et par sa pieuse résignation aux volontés de Dieu, il se montre plein de respect pour les seïds et les savants. Il unit la libéralité à la justice, et tous ses sujets dans leurs actions montrent le respect qu'ils ont pour lui. Ce prince est sur le trône pour un temps que Dieu seul connaît: qu'une bonne fin couronne le discours qui a rapport à lui!

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES SOUVERAINS D'ATCHEH.

	Ère chrétienne.
Djohon Schah vient à Atcheh en	1205
Il meurt en	1235
Ahmed, surnommé Sultan Rayet Schah	1257
Son fils	1298
Radja Mahmoud, surnommé Sultan Firman Schah	1344
Radja Mansour Schah	1398
Radja Mahmoud, surnommé Sultan Alà eddin Djohon Schah	1456
Sultan Hosseïn Schah	1496
Sultan Aly Rayet Schah	1511
Sultan Selah eddin Schah, détrôné	1529
Sultan Selah eddin	1556
Sultan Hosseïn Schah	1564
Son fils, encore en bas âge	1565
Le Radja de Priaman	1565
Radja Djenil	1567
Sultan Mansour Schah	1585
Sultan Bouyang	1588
Sultan Alà eddin Rayet Schah, déposé	1603
Sultan Mouda, surnommé Sultan Aly Maghayet Schah	1607
Maharadja Darma, surnommé Iskander le Jeune	1636
Sultan Moughil, surnommé Sultan Alà eddin Maghayet Schah	1641
Padouka Sri Sultan	1675
Nour el-Alem Sefyet eddin	1677
Padouka Sri Sultan Rayet Schah	1688
Padouka Sri Kamalet Schah, déposé	1699
Quatre reines non comptées dans la succession dynastique.	
Sultan Bader Alem Scherif Haschim Djemal eddin	1701
Perkasa Alem Scherif Lam Tampawy, déposé	1703

Ère chrétienne.

Interrègne de 3 mois.
Padouka Sri Sultan Djemal el-Alem, etc. se retire chez les Malays..... 1706
Il va à Pédir..... 1726
Interrègne de 22 jours.
Sultan Djohor el-Alem Ahar eddin.
Quatre cantons disposent du pouvoir..... 15 jours.
Gouvernement du canton des vingt-deux Moukims.
Padouka Sri Sultan Alà eddin Ahmed Schah, etc... 1735
Interrègne et troubles..... 3 mois.
Quatre imams.
Alà eddin Ahmed Schah, surnommé Alah eddin Djohou Schah..... 1760
Alà eddin Mahmoud Schah..... 1762
Bader eddin Djohon Alem Schah..... 1765
Mahmoud Schah, de nouveau.
Trois souverains; le second des trois fut Bader eddin Djohon Alem Schah, le troisième Bader Soleyman Schah, qui commença en..... 1780
Padouka Sri Sultan Alà eddin Mahmoud Schah.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

Page 49, ligne 2.

Par le mot فصل (chapitre), il paraît qu'il ne faut point entendre ici une division ou portion d'ouvrage dont la chronique d'Atcheh formerait une partie, mais bien un ouvrage séparé, entier en soi, et de petite étendue. C'est la première fois que je rencontre dans le malay le mot arabe فصل, employé dans cette acception.

Page 59, ligne 15.

Le royaume d'Atcheh occupe l'extrémité nord-ouest de l'île Sumatra. Son étendue, dit Marsden, ne va pas, rigoureuse-

ment parlant, au delà d'environ 40 à 50 milles dans l'intérieur, au sud-est et un peu plus loin sur la côte, quoique anciennement il s'étendît jusqu'à Indrapoura et à Ticou. Un lieu appelé Carty, non loin de la rivière Battou Bara, forme ses limites sur la côte orientale. Les villes principales comprises dans cet espace sont Pedir, Samerlonga et Pasay. Sur la côte occidentale, il s'étend jusqu'à Barros, entre lequel et Atcheh on trouve Tappous, Sinkell, Tampat Touan, Labouan Hadji, Sousou, Nalabou, Arigas et Dayah.

L'intérieur du pays, depuis Atcheh jusqu'à Sinkell, est divisé en trois districts ou contrées : Allas, Riah et Carrow.

Sur une rivière qui se décharge près de la pointe nord-ouest, ou cap d'Atcheh, environ à 2 milles de son embouchure, dans une vaste vallée formée en amphithéâtre par deux hautes chaînes de montagnes, est la capitale qui porte le nom d'Atcheh [1].

Le premier Européen qui ait visité Sumatra est le Portugais Diogo Lopez de Siqueira. Voici comment le célèbre historien Portugais Joam de Barros raconte ce voyage [2] :

« Le motif pour lequel ce Diogo Lopez de Siqueira eut la

[1] W. Marsden, *History of Sumatra*, t. II, chap. XIX.

[2] « Livro quarto da segunda decada da Asia de Joam de Barros : « — Dos feitos que os Portugueses fizeram em descobrimento e con- « quista dos mares e terras do Oriente, en que se contem o que se « fez naquellas partes, o primeiro anno que Afonso d'Alboquerque « foy capitam geral e governador da India. » — Cap. III. Da viagem que Diogo Lopez de Siqueira fez depois que o anno de quinhentos e oito se partio deste reino. Tome II de l'édition in-folio, Lisbonne, 1553, fol. 53 et 54. Le voyage de Siqueira est aussi raconté dans l'historien espagnol Manuel de Faria y Sousa, *Asia Portuguesa*, t. I, part. II, cap. IV, claus. 4; ed. in-fol. Lisbonne, 1666. Cf. Osorio, *De rebus Emmanuelis regis Lusitaniæ invictissimi virtute et auspicio gestis*, lib. XII, Olysippone, 1571; in-fol. lib. VI, p. 246. — Fernão Lopez de Castanheda, *Historia do descobrimento e conquista da India pelos Portugueses*, liv. II, cap. III, in-fol. Coymbra, 1552. — *Historia general de la Yndia oriental*, compuesta por fray Antonio San Roman, lib. II, cap. XXVIII, in-fol. Valladolid, 1603.

mission d'aller découvrir l'île de Saint-Laurent (ancien nom de Madagascar) fut celui-ci : le roi (Emmanuel), avant l'arrivée de Antonio de Saldanha, ayant chargé Siqueira de découvrir Malaca, décida, pour ne pas faire la dépense de deux escadres, que ce dernier entreprendrait ces deux expéditions, et que, si les productions que l'on disait se trouver à l'île de Saint-Laurent n'étaient point suffisantes pour former une cargaison, il continuerait son voyage jusqu'à Malaca. Ce fut avec ces instructions que Diogo Lopez quitta Lisbonne l'année suivante, le 8 avril (1508). Le premier endroit où il aborda fut le cap *Talhado*[1], qui est au delà de celui de Bonne-Espérance ; après y avoir pris de l'eau et du bois, il reprit sa route[2]. Étant à la hauteur des mines d'or, il vit venir à lui Duarte de Lemos, et tous les deux partirent poussés par une tempête qui les porta à l'île Saint-Laurent. Ils abordèrent le 4 août dans une baie, à laquelle les Portugais donnèrent le nom de Saint-Sébastien. Poursuivant son exploration, Siqueira arriva dans un royaume de l'île Saint-Laurent, nommé Matatana. Mais voyant que ses recherches ne lui donnaient que peu de résultats, il vint à Cochim, sur les côtes de l'Inde, où ayant réparé ses vaisseaux, il se remit en route le 8 septembre 1509 ; son escadre s'était accrue d'un vaissseau que lui donna le vice-roi, et qui était monté par 90 hommes d'armes, parmi lesquels se trouvaient Francisco Serram et Fernam de Magalhaes. Diogo Lopez alla mouiller dans le port de Pedir, capitale du royaume de ce nom à Sumatra. Il trouva là cinq jonques qui sont des navires d'un port considérable, auxquelles il donna deux drapeaux aux armes royales de Portugal, en signe de paix, et comme sauf-conduit contre

[1] La position géographique de ce cap paraît être entre le *Penedo das fontes* et la *Bahia formosa*, d'après la carte qui accompagne les Décades de Barros, édit. in-8°; Lisbonne, Imprimerie royale, 1788.

[2] « E a primeira terra que tomou depois que desferio do porto de « Lixboa, foy o cabo talhado que è alem do de boa esperança, donde « tomada aguoa e lenha se partio ; » de Barros, dec. II, liv. IV, pag. 53 *v*.

les agressions de ses compatriotes en mer[1]. Le roi de Pedir ayant appris son arrivée envoya des gens pour lui faire une visite et lui remettre des provisions, s'excusant de ne pouvoir y aller lui-même à cause d'une indisposition qui l'en empêchait. Diogo Lopez lui fit une réponse telle qu'avec l'agrément du roi il éleva là un monument en pierre, pareil à ceux que les Portugais étaient dans l'usage de construire sur le territoire des pays qu'ils découvraient. Il reçut le même accueil dans le royaume de Pedir, qui est à vingt lieues plus loin sur la côte de l'île, et où il éleva un autre monument. Le roi de Pedir voulait lui donner une cargaison de piment, que l'on recueille dans ses états en abondance, mais il la refusa afin de se rendre immédiatement à Malaca. »

Page 59, ligne 19.

Dans le langage des Malays de Sumatra, les expressions *pays situés au-dessus du vent* désignent toutes les contrées situées à l'occident par rapport à eux, tels que l'Arabie, la Perse, l'Inde et même la presqu'île de Malaca; les mots *pays situés au-dessous du vent* désignent toutes les contrées placées au delà de cette ligne de démarcation, et principalement celui qu'ils habitent. Les Malays se désignent eux-mêmes le plus souvent par l'expression أورڠ دباوه أغين, *hommes au-dessous du vent.* La même distinction géographique se trouve dans Valenijn (*Description de Malaca*)[2] : Les *Orang di bawah anghin* sont les Malays ou Orientaux, et les *Orang di atas anghin* أورڠ دياتس أغين sont les habitants des contrées de l'ouest et particulièrement les Arabes.

M. W. Marsden rapporte, dans la préface de sa grammaire malaye, deux passages extraits de la correspondance des princes

[1] « Aos quales per serem de Bemgala e Pegu, deu duas bandeiras « das quinas reaes deste reino em señal de paz pera seguramente na- « vegarem sem de nossas armadas receberem danno. » De Barros, dec. II, liv. IV, pag. 54 *r.*

[2] *Beschrijving van Malakka*, t. V, p. 310.

malays de la péninsule: nous citerons celui qui répand le plus de lumière sur la valeur de l'expression précitée.

اد شيخ تيك يغ هندق ڤولغ كعرب مك هندقله
انق كيت تولغ كڠد كڠال يغ هندق ڤرك كسبله اتس
اغين سان

« Il y a trois scheiks qui désirent retourner en Arabie : mon « fils, aie la bonté de leur procurer un passage à bord d'un « bâtiment qui parte pour ces contrées au-dessus du vent. »

L'historien portugais Joam de Barros, si précis et si exact dans ses descriptions géographiques, s'est entièrement mépris sur l'application des deux expressions *di bawah anghin* et *di atas anghin :* il les prend dans un sens tout opposé, comprenant sous la première les pays à l'ouest de la péninsule indoustanique, et sous la dernière le royaume de Siam, la Chine, Choampa, Cambodge, et les îles si nombreuses qui existent dans cette partie de l'Orient[1].

Il serait difficile de dire quel fut le pays originaire du sultan Djohon-Schah, dont il est question dans la chronique d'Atcheh. Vint-il de l'Arabie, de la Perse ou de la presqu'île de l'Inde, avec les marchands de ces contrées, liées de tout temps par un commerce considérable avec les îles aux épices, et en société avec ces aventuriers qui, dans un but de conquête ou de prosélytisme religieux, fréquentaient ces parages reculés avant que les Portugais ne les eussent découverts. La conjecture la plus vraisemblable est que Djohon-

[1] « Porque ante da fundaçam da cidade Malaca, nesta Singapura « (que pelo sito seria aquella zaba de Ptolemeu), concorriam todollos « navegantes dos mares occidentaes da India e dos orientaes a ella « que sam as regioes de Siam, China, Choampa, Camboja, e de « tantas mil ilhas como jazem naquelle oriente, das quas duas partes « os naturaes da terra chaman dybananguin e atazanguin que quer « dizer abaixo dos ventos e acima dos ventos : abaixo por ponente e « acima levante. » Joam de Barros, livro VI°, da segunda decada, cap. 1°, t. II, p. 78.

Schah vint à Atcheh du pays de Kling (la côte de Coromandel), de tout temps en relation de commerce avec l'île de Sumatra.

De Barros prétend que ce fut de la Perse et du Goudjerate que sortirent les apôtres mnsulmans qui convertirent Malaca à l'islamisme, lequel de la péninsule se répandit à Sumatra, à Jawa, et dans les îles environnantes [1]. Diogo do Couto rapporte que des navires partis des ports de l'Arabie arrivèrent à Malaca portant un prêtre musulman qui vint prêcher la foi de Mahomet dans ces contrées. Le roi de Malaca, ayant adopté la nouvelle doctrine religieuse, reçut le nom de Schah Mohammed : ce fut le premier souverain mahométan qui régna sur cette ville. Ces événements eurent lieu, suivant l'historien portugais, à très-peu près, vers l'an de Notre-Seigneur 1384 [2].

Les annales de Malaca leur donnent une date antérieure, et nous apprennent que l'islamisme s'établit dans ses murs sous le règne de Mohammed-Schah, qui monta sur le trône en 1276. Les relations javanaises disent que la nouvelle religion ne fut prêchée dans l'île de Jawa qu'en 1406, par Scheïk Ibn-Mewlana, qui avait auparavant visité Atcheh et

[1] « Depois que estes de Malaca enduzidos por os mouros Parsèos e « Guzerates (que aly vieram resedir por causa de commercio) de « gentios os converteram a secta de Mahamed. Da qual conversam « por aly concorrerem, varias nacoes, começou laurar esta infernal « peste pela vezinhança de Malaca, asi como em Sumatra, Jauha, e « outras ilhas em torno destas. » Barros, IIª decada, liv. VIº, capit. 1º, fol. 79 *v*.

[2] « Em tempo deste, foraõ ter a Malaca alguas naos, dos portos « de Arabia : e veio hum anno n'ellas hum cassis pera ir pregar alli « de Mafamede por aquellas partes. Este ficando ali con el rey.... « lhe mudou o nome e lhe pos o de Mahamede por honra de seu pro- « feta e lhe deu o titulo de Xá, chamandolhe Xá Mahamede. Este « foi o primeiro rey Mouro que Malaca teue, o que socedeo muy « perto aos annos do Senhor de mil trezentos octenta e quatro, em « que começaremos o origen dos reis mouros. » Diogo do Couto, IVª decada, *Historia da India*, livro IIº, cap. 1º, in-fol. Lisboa, 1602.

Pasay, dans l'île de Sumatra, ainsi que Djohor, dans la presqu'île de Malaca [1].

Page 61, ligne 4.

C'est sans aucun doute le prince que les auteurs portugais appellent Radja Abraham. Il était fils d'un gouverneur d'Atcheh, qui était sous la dépendance du sultan de Pédir. Ce dernier le désigna pour succéder à son père, mais Abraham, dont le caractère était ambitieux et sanguinaire, ne tarda pas à s'affranchir de toute autorité. Il fit enchaîner son père dans une cage (*gayolla*), où il mourut; puis il détrôna son maître suzerain dont il envahit les possessions. Il se rendit surtout célèbre par ses guerres contre les Portugais, qu'il chassa de leur forteresse de Pacem (Pasay). Les détails de cette guerre sont consignés dans de Barros [2], Castanheda [3], Diogo do Couto [4] : les deux derniers racontent qu'il périt du poison qui lui fut donné par sa femme, fille du chef de Dayah, pour venger les outrages que son père en avait reçus.

De Barros place sa mort en 1528, mais Marsden remarque, avec raison, que le récit des faits de l'année suivante contredit cette date [5]; notre chronique porte qu'en l'an 1529 il fut détrôné par son frère nommé, par les historiens portugais, Radja Lila; le temps de la mort d'Abraham n'est pas connu d'une manière précise.

A l'époque où les Portugais vinrent se fixer à Malaca, le royaume d'Atcheh n'avait point encore l'importance qu'il

[1] Cf. W. Marsden, préface de sa Grammaire malaye, p. lxvij de la traduction française et hollandaise. — St. Raffles fixe, d'après les chroniques javanaises, l'établissement de l'islamisme à Jawa au commencement du xve siècle. *History of Java*, t. II, chap. xi.

[2] De Barros, III^a dec. liv. VIII, cap. i et seq.

[3] VI^a dec. da *Historia da India*, liv. VI, cap. i et ii; ed. in-fol., Lisboa, 1610 et années suivantes.

[4] *Historia da India*, liv. VI, cap. xvi et li. Cf. San Roman, liv. II, cap. xxii.

[5] *History of Sumatra*, chap. xx.

acquit plus tard[1]. Elle s'éleva si haut dans la suite que ses princes, dit Marsden, reçurent des ambassades de tous les grands potentats de l'Europe[2]. Lorsque les Portugais prirent Malaca, les deux souverains de Dayah et d'Atcheh étaient sous la dépendance du sultan de Pédir, dont ils avaient épousé chacun une nièce. Ce fut vers 1522 ou 1523 que la suprématie passa sans retour au royaume d'Atcheh. En 1523 le roi s'empara de la forteresse de Pasay sur les Portugais.

Les monarques successeurs de Radja Abraham continuèrent la guerre contre les Portugais[3], et tentèrent les plus incroyables efforts pour se rendre maîtres de Malaca. Ce fut dans cette lutte que se distingua le célèbre Laksamana, guerrier malay, dont la renommée vit encore par la tradition parmi les peuples de cette partie de l'Océanie. La flotte que le roi d'Atcheh envoya en juillet 1547 contre Malaca fut défaite par une escadre portugaise, à l'embouchure de la rivière de Parles, sur la côte de la presqu'île de Malaca. Diogo do Couto rapporte que saint François Xavier étant en chaire dans l'église principale de Malaca, le jour où se livra la bataille, une révélation lui apprit le temps et les circonstances de la victoire que venaient de remporter les Portugais, et qu'il les annonça aussitôt à la foule consternée qui se pressait autour de lui. Quelques jours après la nouvelle arriva de la retraite du roi d'Atcheh et du triomphe de la flotte portugaise[4].

[1] « E quando nos tomamos a cidade Malaca, ainda o senhor de « Deya e Achem eram escrauos deste rey de Pedir : e regiam por elle, « sendo porem ja casados con duas sobrinhas suas. — De Barros, « III^a decada, liv. VIII, cap. I. Em que se descreue parte da ilha « Çamatra, etc. »

[2] Marsden, *History of Sumatra*, chap. XIX.

[3] On peut en voir les détails dans les écrivains portugais précités. Cf. Faria y Sousa, *Asia Portuguesa*, t. II, part. I, cap. I.

[4] La description détaillée de ce combat se trouve dans Diogo do Couto, VIe dec. liv. VI, cap. I et II. Il fut livré le dimanche 6 décembre, jour de saint Nicolas.—Farya y Sousa, t. II, part II, cap. IV, p. 197.

Page 61, ligne 21.

Les puissances de la partie occidentale de l'Inde ayant formé une ligue, le roi d'Atcheh, devenu partie active de cette confédération, s'avança sur Malaca à la tête d'une flotte portant 15,000 soldats et 200 pièces d'artillerie de différents calibres. Malgré les efforts des assiégeants, les Portugais demeurèrent victorieux, quoique leurs forces ne consistassent qu'en 1500 hommes, dont 200 seulement étaient Européens. Le roi d'Atcheh revint encore, à différentes reprises, attaquer Malaca. Dans sa seconde expédition, sa flotte couvrait le détroit, disent les auteurs portugais. Il préparait une flotte de 300 voiles pour tenter un nouveau siége, lorsque son général Moratiza [1], qui depuis longtemps avait formé le projet d'envahir la couronne, le poignarda avec sa femme et la principale noblesse [2].

Le royaume d'Atcheh, dit Marsden, était alors parvenu au plus haut point de gloire et de puissance; son alliance était recherchée par les plus grands monarques de l'Asie. Aucune ville de l'Inde n'avait un commerce plus florissant; son port était rempli de marchandises de tous les pays [3].

[1] Faria y Sousa : — Quando Moratiza su general que de dias traia en el deseo levantarse con aquella corona, le mató apuñaladas, y a la reyna, y as personas capitales. » *Asia Portuguesa*, t. III, part. I, cap. v. Les quatre souverains qui se succédèrent sur le trône d'Atcheh de 1565 à 1588 périrent assassinés; mais ce ne peut être que Mansour Schah dont parle l'écrivain espagnol. Son règne fut assez long pour permettre de croire qu'il ait entrepris l'expédition si considérable dont il est ici question.

[2] *History of Sumatra*, chap. xx.

[3] Jean Davis, relation de son voyage aux Indes. Collection de Purchas, t. I et III.

Page 62, ligne 8.

Davis [1] et Beaulieu [2] racontent différemment l'histoire d'Aladin. Suivant Beaulieu, les nobles, après l'extinction de la dynastie précédente, étaient prêts à en venir aux mains pour se disputer le pouvoir, lorsque le chef des prêtres parvint à leur persuader d'élever au trône l'un d'entre eux, vieillard de beaucoup de sagesse et d'expérience, et qui descendait d'une des premières familles du royaume. Celui-ci, après avoir longtemps refusé de quitter la vie privée, n'accepta le pouvoir suprême qu'à condition de l'exercer comme un père. Mais à peine eut-il été élu qu'il se montra bien différent de ce qu'il avait annoncé : il invita tous les nobles اورغ كاى à un festin, et, à mesure qu'ils étaient introduits dans une cour intérieure, on les massacrait. Jean Davis, navigateur anglais, qui était à Atcheh vingt ans avant Beaulieu et sous le règne même d'Aladin, rapporte que ce prince fut d'abord pêcheur. Suivant lui il parvint à la couronne dans un âge fort avancé. Son habileté, son courage à la guerre, lui avaient valu, sous le règne qui précéda le sien, le commandement en chef des troupes d'Atcheh, et la main d'une des plus proches parentes du roi. La fille de celui-ci, le seul enfant qu'il eût, était mariée au roi de Johor dont elle avait un fils. Cet enfant fut envoyé à Atcheh pour y être élevé sous les yeux de son grand-père, qui l'avait désigné pour son héritier. A la mort du roi, Aladin prit le jeune prince sous sa protection ; mais bientôt après il le fit périr, et se déclara souverain en faisant valoir les droits de sa femme. Il s'attacha surtout à réduire le parti des nobles, dont la puissance et la richesse étaient très-considérables. Il s'empara de leurs armes, dé-

[1] Beaulieu, relation de son voyage publiée en 1664 dans la grande collection des Voyages de Thévenot.

[2] Cf. J. H. Van Linschöten, *Itinéraire*, Amsterdam, in-fol., 1596 et ann. suiv. — Traduction française, Amsterdam, in-fol. 1610 et ann. suiv.

molit leurs maisons fortifiées, et défendit de les rebâtir en pierre et d'y faire aucun retranchement en dedans ou en dehors. Il fit périr ceux d'entre les habitants qu'il soupçonnait de désapprouver sa conduite, et l'on prétend qu'il n'y eut pas moins de 20,000 personnes exécutées la première année de son règne.

Beaulieu et Davis placent l'époque de son avénement au trône environ cinq ans plutôt que l'historien Faria y Sousa. Notre chronique fixe la date de 1588, et nous apprend que Aladin était de race royale, et qu'il descendait du sultan Firman-Schah, qui occupa le trône d'Atcheh de 1298 à 1344.

Ce fut à cette époque, vers la fin du XVIe siècle, que les Hollandais commencèrent à naviguer dans les mers de l'Inde[1]. En 1600 quelques-uns de leurs vaisseaux mouillèrent à Atcheh, où ils furent, dans les premiers temps, accueillis très-favorablement. La première flotte anglaise qui visita ces parages arriva à Atcheh en 1602.

Aladin eut deux fils dont il fit le plus jeune roi de Pedir et l'autre son associé à l'empire. Mais ce dernier, voulant jouir sans partage de l'autorité souveraine, déposa son père, et le renferma dans une prison où le vieillard finit ses jours à l'âge de 95 ans suivant Beaulieu, ou de 100 suivant Davis.

La chronique d'Atcheh s'accorde avec les relations de ces deux voyageurs, et sur la date de l'association du fils d'Aladin à la couronne, et sur le fait de la déposition de son vieux père.

Page 62, ligne 15.

Maharadja Iskander était le neveu du roi précédent. Il s'empara du trône en gagnant les grands et le peuple par ses manières affables et libérales. Mais à peine fut-il sur le

[1] Ce fut en 1598 que leurs vaisseaux parurent pour la première fois dans les mers de l'Inde. Ils étaient placés sous le commandement de l'amiral Jacques-Cornelius Neque d'Amsterdam. Faria y Sousa, t. III, part. II, cap. III.

trône, qu'il se montra cruel, d'une avarice extrême, et d'un caractère farouche et inexorable [1].

En 1615 le roi d'Atcheh dirigea contre Malaca une expédition qui comptait plus de 500 voiles, dont 100 étaient des galères plus grandes qu'aucune de celles construites ce temps-là en Europe. Elles portaient chacune de 600 à 800 hommes, avec 3 gros canons et plusieurs pièces plus petites : mais les Atchenais furent défaits ; ils perdirent 50 voiles de différentes grandeurs et 20,000 hommes [2].

En 1621 les Français vinrent pour la première fois à Atcheh avec une escadre commandée par le capitaine Beaulieu.

En 1625 le roi d'Atcheh tenta de nouveau le siége de Malaca ; il partit pour cette expédition avec 250 voiles, dont 47 n'avaient pas moins de 100 pieds de quille, portant 12,000 hommes bien équipés, et un grand train d'artillerie. Les assiégeants poussèrent l'attaque avec vigueur, et les affaires des Portugais commençaient à être dans un état désespéré lorsqu'une flotte de 30 vaisseaux, grands et petits, sous le commandement de Nuno Alvarez Botelho, ayant à bord 1700 soldats européens, parut devant Malaca, et bloqua la flotte d'Atcheh dans une rivière à environ trois milles de la ville. Dès ce moment la face des affaires changea ; la principale galère des Atchenais appelée la *Terreur du monde*, qui portait le général malay, fut abordée et prise après avoir perdu 500 hommes, de 700 qu'elle contenait. Plusieurs autres furent prises ou coulées à fond.

Laksamana, le second grand guerrier de ce nom, après avoir vaillamment combattu, arbora pavillon blanc, et envoya faire des propositions d'accommodement : mais les Portugais répondirent que les Atchenais devaient se rendre à discrétion, et comme Laksamana hésitait, toutes leurs galères et tous leurs ouvrages furent attaqués à la fois et entièrement détruits

[1] Beaulieu, relation précitée.

[2] Faria y Sousa, t. III, part. IV, cap. VI et VII.

ou enlevés. Il n'échappa pas un seul bâtiment, et à peine un seul homme des 20,000 qui étaient venus devant la ville [1].

Cette défaite porta un coup terrible à la puissance d'Atcheh. Plus tard, en 1640, les Hollandais avec 1200 hommes, et le souverain d'Atcheh avec 25 galères, parurent devant Malaca qui, l'année suivante, fut enlevée sans retour aux Portugais.

Dans la Vie des gouverneurs hollandais on lit que cette même année mourut le roi d'Atcheh, appelé Sultan Padouka Sri (Maharadja Iskander le Jeune). Mais notre chronique fixe la date de sa mort à l'an 1636, et celle de son successeur, nommé Sultan Moughil, à l'année 1641.

Cette époque, qui fut celle de l'anéantissement de la domination portugaise dans la presqu'île de Malaca, vit aussi la décadence du royaume d'Atcheh [2]. Dans les guerres que les souverains de ce royaume soutinrent soit contre Malaca, soit contre les sultans ou les radjas leurs voisins, on les voit déployer des ressources qui témoignent hautement et de leur puissance et de leurs richesses. Beaulieu rapporte que le précédent roi d'Atcheh avait des trésors très-considérables, et qu'il employait constamment dans son palais 300 orfévres. Il avait 2000 canons de bronze et des armes en proportion. Ses éléphants montaient à plusieurs centaines. La vallée d'Atcheh seule pouvait fournir 40,000 hommes de troupes à l'occasion.

On lit encore dans la Vie des gouverneurs hollandais que ce

[1] Faria y Sousa, t. III, part. IV, cap. VI et VII.

[2] Un livre très-curieux, et où se trouvent expliquées les causes qui amenèrent la décadence et la destruction de la puissance portugaise dans l'Inde, est celui qui a pour titre : *Observacoes sobre as principaes causas da decadencia dos Portuguezes na Asia, escritas por Diogo do Couto em forma de dialogo, com o titulo de soldado pratico publicadas da ordem da Academia real das sciencias de Lisboa*, par Antonio Caetano do Amaral; in-8°, Lisboa, 1790. Quant au royaume d'Atcheh et à la ville de Malaca, voyez ce que l'auteur en dit dans sa seconde partie, cap. XIV, sobre o d'Achem, Bassora, e Ceilaõ; et cap. XVII, do poder do Achem.

monarque n'ayant point laissé de descendants mâles, la reine hérita paisiblement de la couronne, et que là commence une ère nouvelle dans l'histoire d'Atcheh, gouvernée désormais par des femmes. Notre chronique ne s'accorde point avec ces données : elle dit que ce ne fut qu'en 1699 ou 1700 que le trône d'Atcheh fut occupé par quatre reines qui se succédèrent pendant un espace de 60 ans et plusieurs mois, sous l'autorité nominale, à ce qu'il paraît, de plusieurs souverains dont la chronique fait coïncider l'existence et le règne avec celui de ces quatre reines. Il serait impossible de concilier la date fixée au commencement du règne des femmes à Atcheh avec le témoignage positif des registres de la compagnie des Indes, où il est rapporté que, lorsque les Anglais vinrent en ambassade de Madras à Atcheh en 1684, le trône était occupé par une femme, si ces derniers ne nous apprenaient pas qu'ils soupçonnèrent cette prétendue reine de n'être qu'un eunuque travesti en femme, et représenté comme telle par les nobles. Ils la peignent comme une personne grande, d'une voix extrêmement forte, mais point mâle [1].

La suite de l'histoire d'Atcheh, telle qu'elle a été compilée par Marsden d'après les registres de la compagnie des Indes, par Hamilton et Lockyer, contient encore la mention, mais très-sommaire, de trois règnes remplis par une femme (1688), un prêtre (1700), et un neveu de la dernière reine. Cette histoire diffère entièrement, quant aux noms et à la succession des règnes, de notre chronique dont l'autorité, comme monument original, doit l'emporter de beaucoup sur les renseignements qui nous ont été transmis par les écrivains européens.

[1] Marsden, *History of Sumatra*. t. II, chap. xx.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

LETTRE À M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Suez, 2 mai 1839.

Monsieur,

M. le baron de Slane a relevé avec raison une de ces inadvertances auxquelles on est toujours exposé quand on lit un texte arabe avec trop de vivacité. J'ai cru et j'ai publié qu'Aboul-féda avait fait marcher une ville l'espace de cent milles. Averti de ma méprise, je dois réparation d'honneur au prince de Hhamâh pour lui avoir prêté un miracle dont il est innocent. L'observation grammaticale de M. le baron de Slane est parfaitement juste : c'est le golfe qui s'enfonce dans les terres, ce n'est point la ville.

Mais, en plaçant Zhafâr au fond d'un golfe qui s'avancerait dans les terres jusqu'à une profondeur de cent milles, Aboul-féda a commis une erreur géographique qui subsiste toujours, qu'il importait de constater, et sur laquelle je demande la permission de revenir.

Je ne l'ai point calomnié en l'accusant d'avoir fondu les deux Zhafâr en un seul. En effet les longitudes qu'il donne pour ce point d'après différentes tables offrent une discrépance *maxima* d'environ 12°, et une discrépance moyenne de 9°. Or 9° c'est à très-peu près la distance longitudinale entre le Zhafâr de Niebuhr et le Zhafâr de l'Océan, — entre le Zhafâr situé à 24 parasanges de Ssanâa, et celui qui en est à 200 parasanges, — entre le Zhafâr de l'intérieur et le Zhafâr port de mer.

Mais voyez avec quel art Aboul-féda ne fait qu'une ville des

deux : choisissant la longitude qui le rapproche de Ssanâa, il créée un golfe dont l'embouchure serait un peu à l'est d'Aden, et qui s'enfoncerait dans les terres jusqu'à la profondeur de cent milles en allant vers le nord. Or cela nous conduit à l'emplacement du Zhafâr de Niebuhr, — et grâces au golfe imaginaire d'Aboul-féda, Zhafâr se trouve tout à la fois ville de l'intérieur, située à 24 parasanges de Ssanâa, et port de mer sur l'océan Indien. — Veuillez bien jeter les yeux sur la carte d'Arabie publiée à Gotha où vous ne trouverez pas, je crois, d'autre Zhafâr que le mien.

L'erreur du géographe arabe une fois constatée, il me semble qu'on peut toujours dire (en français) qu'il a fait marcher une ville des bords l'Océan dans l'intérieur de la péninsule arabique.

Je profite de l'occasion pour ajouter une note à ma quatrième Lettre sur l'histoire des Arabes.

J'ai dit (pag. 15) que le tombeau du patriarche Hoûd est situé dans le voisinage de Schibâm, capitale du Hhadramaut, et qu'à peu de distance de ce tombeau, dans la vallée de Barahoût ou Barhôt, est un puits d'où sort un bruit lugubre et des exhalaisons fétides, et où les Arabes d'aujourd'hui placent les âmes prédestinées à l'enfer. — Je viens d'ouvrir Ptolémée et je trouve qu'il place dans cette région, et à la latitude voulue où à peu-près (15°) une source qu'il appelle *Stygis aquæ fons*, « la source du Styx. » Premier rapprochement.

Parmi les tribus dont les docteurs arabes ont conservé les noms et qu'ils classent dans la catégorie des Arabes *âribah* ou primitifs, il y en a qui remontent à la plus haute antiquité. — Exemple : *Aâd* عاد, que je crois retrouver dans עָדָה, femme de Lamech et aïeule des premiers Scénites, — aïeule antédiluvienne; — d'autres qui sont comparativement très-modernes, comme Thamoûd ثمود. Effectivement Diodore de Sicile, et après lui Pline et Ptolémée nous parlent des *Thamudeni* ou *Thamyditæ* qui représentent bien certainement la tribu de Thamoûd. Cette confusion des docteurs musulmans

n'a rien qui doive étonner. Les annales du Yaman et des Sabéens étant devenues indéchiffrables, toute l'antiquité arabe a dû tomber dans le chaos. — La Bible, comme on sait, ne parle point de Thamoûd, non plus que de *Djadis*, *Djâcim* et *Wabâr;* mais je crois avoir retrouvé cette dernière tribu dans Ptolémée qui semble placer les *Banubari* (بنى وبار ou بنو وبار) vers le littoral de Yambo. — Second rapprochement.

Je pourrais multiplier beaucoup ces allitérations; mais — il y a quelque chose de mieux que cela à faire : c'est de visiter l'intérieur de l'Arabie, et avant tout les hypogées de Hhidjr et de Dawan (حِجْر و دَوْعَن), qui représentent respectivement les tribus de Thamoûd et de Aâd; c'est d'expliquer les monuments sabéens récemment découverts, et d'en découvrir d'autres, etc.

Agréez, Monsieur, etc.

F. Fresnel.

L'étude de la langue arabe à Genève, grâces au zèle de M. le professeur Humbert, fait de grands progrès. Pendant toute la durée du semestre académique qui vient de finir, le cours d'arabe a été suivi par vingt et un auditeurs, et neuf de ces auditeurs se sont présentés volontairement à un examen public devant l'Académie. C'était la première fois qu'un examen de cette nature avait lieu dans la faculté des lettres de la ville de Genève.

Parmi les ouvrages offerts à la Société asiatique, le jour de la séance générale, il y en a un dont il est juste de faire une mention distinguée : c'est le طريق تكلم ou *le Guide de la conversation en français et en turc*, par M. T. X. Bianchi, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales, et connu favorablement, depuis plusieurs années, par quelques ouvrages d'une utilité incontestable. M. Bianchi s'est proposé,

dans celui que nous annonçons, le double but de faciliter à nos compatriotes qui se rendent dans le Levant, et aux Ottomans qui viennent en France, la pratique des langues turque et française. Qui ne sait que la connaissance du turc importe extrêmement aux besoins de notre politique et de notre commerce, et que l'usage du français est devenu indispensable aux Ottomans, aujourd'hui surtout qu'ils marchent dans la voie du progrès, de la civilisation et qu'ils sont en spectacle à toute l'Europe attentive? Le Guide de la conversation est divisé en trois parties: la première contient un vocabulaire et des phrases élémentaires; la deuxième se compose d'une série de trente-six dialogues sur divers sujets; enfin la troisième et dernière partie comprend quatre morceaux de conversation, pleins d'intérêt et assez étendus, qui traitent: 1° de l'origine des Ottomans, de leur langue et de leur littérature; 2° de la géographie de l'empire ottoman dans l'Asie mineure, l'Arabie, l'Égypte et la Barbarie; 3° d'un voyage dans la Méditerranée par le bateau à vapeur; et 4° d'un aperçu géographique de la France. M. Bianchi a jugé convenable de donner, à la fin de son livre, un document important et qui sera surtout utile aux élèves des écoles et à nos drogmans, comme étude de la langue et du style actuel de la chancellerie ottomane; ce document est le texte turc et la traduction du traité de commerce conclu le 25 novembre dernier entre la France et la Turquie. Dans sa préface, l'auteur du Guide de la conversation avertit qu'il a cru devoir soumettre son travail au jugement de Mehemmed Emin-effendi, chef de bataillon de la garde du sultan, à Sami-effendi et à Emin-effendi, actuellement secrétaires de l'ambassade ottomane à Paris, et il leur témoigne sa reconnaissance pour les conseils qu'ils ont bien voulu lui donner. Les amateurs de la langue turque remercieront à leur tour M. Bianchi, qui leur offre, par cet hommage rendu à des Ottomans instruits, un gage de plus du mérite et de l'utilité du livre qu'il vient de publier.

L'occasion se présente ici naturellement d'appeler l'attention des orientalistes sur un ouvrage du même genre que

celui de M. Bianchi, que M. Humbert de Genève, correspondant de l'Institut, a fait paraître l'année dernière, sous le titre de *Guide de la conversation arabe*, ou *Vocabulaire français-arabe, contenant les termes usuels, classés par ordre de matières et marqués des signes-voyelles.* Ce volume, imprimé à Bonn, est le fruit des entretiens que l'auteur a eus avec Michel Sabbagh, Dom Raphaël, Brahemcha, et Abraham Daninos d'Alger, hommes savants dans leur langue, et dont le souvenir est encore cher aux personnes qui les ont connus. Toujours désireux de se rendre utile aux jeunes arabisants, en multipliant les bons livres élémentaires, l'orientaliste genevois annonce que si son Guide de la conversation est favorablement reçu, il le fera suivre d'un recueil inédit de phrases et de dialogues, qui complétera l'ouvrage. Espérons que l'approbation bien méritée qu'ont obtenue les ouvrages qu'il a publiés jusqu'ici l'encouragera à nous faire jouir bientôt de ce complément nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE.

老子道德經

LAO-TSEU-TAO-TE-KING,

Le Livre de la Voie et de la Vertu, de *Lao-tseu*, philosophe chinois du VIe siècle avant l'ère vulgaire; publié en chinois avec une traduction française et des notes perpétuelles tirées des plus célèbres commentaires, par M. Stanislas Julien, de l'Institut, etc.[1]

M. Stanislas Julien se dispose à mettre sous presse sa traduction du philosophe Lao-tseu, achevée en 1835, et qu'à cette époque il avait lue en entier à M. Victor Cousin, et à plusieurs autres membres éminents de la Société asiatique de Paris. Les notes perpétuelles qui accompagnent le texte et la traduction sont toutes empruntées aux commentateurs chinois les plus estimés, et en particulier à *Ho-chang-kong*, le plus ancien de tous, qui fit hommage de son travail à l'empereur *Hiao-wen-ti*, de la dynastie des Han, dans les années 163 à 156 avant J. C.

Nous croyons intéresser les lecteurs du Journal asiatique

[1] Le texte chinois, la traduction et les notes des 81 chapitres de Lao-tseu formeront un volume in-4°, du prix de 20 fr. L'ouvrage sera tiré à petit nombre. On peut souscrire, sans rien payer d'avance, chez Benjamin Duprat (libraire de la Société asiatique et du Comité oriental de Londres), n° 7, rue du cloître St-Benoît, à Paris.

en leur communiquant d'avance deux chapitres de l'ouvrage que nous annonçons.

CHAPITRE LXXVIII.

Parmi toutes les choses du monde[1] il n'en est pas de plus molle et de plus faible que l'eau, et cependant, pour briser ce qui est dur et solide, rien ne peut l'emporter sur elle.

Pour cela, rien ne peut remplacer l'eau[2].

[1] Tout ce chapitre doit se prendre dans un sens figuré. Il a pour but de montrer la supériorité des hommes qui pratiquent le *Tao* (qui imitent sa faiblesse apparente, son humilité, sa souplesse) sur ceux qui recherchent avec ardeur la puissance, la gloire et l'élévation.

Parmi toutes les choses du monde, dit le commentateur *Liu-kié-fou*, il n'y en a pas qui puisse, aussi bien que l'eau, prendre toutes les formes, toutes les directions. Tantôt elle se recourbe, tantôt elle se redresse (pour jaillir en l'air), elle se prête à remplir tantôt un vase carré, tantôt un vase circulaire. Si vous lui opposez un obstacle (A), elle s'arrête; si vous lui ouvrez un passage, elle se dirige où vous voulez. Cependant elle porte des vaisseaux, elle roule des rochers, elle creuse des vallées, elle perce des montagnes, et supporte le ciel et la terre.

B: L'eau est extrêmement molle, et cependant, en s'infiltrant goutte à goutte, elle peut creuser les durs rochers de ses rivages. Les montagnes et les collines sont extrêmement solides, et cependant elle peut les renverser par son impétuosité invincible.

[2] E: Parmi toutes les choses du monde qui peuvent détruire (littéral. *vaincre*) les choses dures et fortes, il n'y en a pas une seule qui puisse *remplacer* l'eau, *être substituée* à l'eau.

Aliter, *Liu-kié-fou*: Quoique l'eau puisse se courber, se plier, et prendre toutes les formes, jamais elle ne perd ce qui constitue sa nature, *elle ne change pas*.

Aliter B: Ce que j'avance a été et est encore un raisonnement, un axiome *invariable* (*pou-i-tchi-lun*; Basile: 9—3,893, 41—10,138).

Ce qui est faible[1] triomphe de ce qui est fort; ce qui est mou triomphe de ce qui est dur.

Dans le monde[2] il n'y a personne qui ne connaisse (cette vérité); mais personne ne peut la mettre en pratique[3].

« C'est pourquoi le saint homme dit: Celui qui supporte les « opprobres du royaume, devient le maître du royaume[4].

« Celui qui supporte[5] les calamités du royaume, devient le « chef de l'empire. »

Les paroles droites paraissent[6] contraires (à la raison).

[1] Voyez la fin de la note 1. A: La langue est molle et les dents sont dures; mais ordinairement les dents meurent avant la langue.

[2] A: Les hommes savent que ce qui est mou et faible dure longtemps, et que ce qui est dur et fort ne tarde pas à être brisé et détruit.

[3] B: Mais ils aiment à se faire grands et ne daignent point s'humilier. Ils aiment les richesses et les honneurs, et se trouvent malheureux dans une situation pauvre et abjecte. Ils aiment la force et la violence, et ne savent pas être souples et faibles.

[4] E: La honte, les calamités sont ce que la multitude ne sait supporter sans se plaindre. Il n'y a que l'homme souple et faible (suivant le *Tao*) qui puisse les endurer avec joie et sans difficulté. A l'aide de sa souplesse et de sa faiblesse, il subjugue les hommes les plus forts et les plus inflexibles du monde. C'est pourquoi il peut conserver les sacrifices des génies de la terre et des grains (symbole de la souveraineté), et devenir le maître de l'empire.

Le même commentaire cite plusieurs traits historiques à l'appui de la pensée de *Lao-tseu*: *Keou-tsien*, roi de *Youeï*, vint servir le roi de *Ou* en qualité de magistrat, et bientôt après il devint le chef des vassaux. — Le prince *Liu-heou* ne vengea point l'affront d'une lettre insolente, et les princes *Hiong-nou* vinrent solliciter son alliance et sa parenté.

[5] B: Celui qui ne se dérobe pas lâchement au danger, qui s'accuse lui-même de la disette ou des crimes d'un seul homme du peuple, celui-là peut devenir le chef de tout l'empire.

[6] E: « Les hommes du siècle disent qu'il faut être d'un caractère « bas et vulgaire pour supporter les affronts. » Le saint homme recommande, au contraire, de les endurer sans se plaindre, et regarde cette patience comme la marque du plus haut mérite. « Aussi (E)

CHAPITRE LXXX.

(Si je gouvernais) un petit royaume[1] et un peuple peu nombreux, n'eût-il des armes que pour dix ou cent hommes, je l'empêcherais de s'en servir.

J'apprendrais au peuple à craindre la mort[2], et à ne pas émigrer au loin[3].

Quand il aurait des bateaux et des chars, il n'y monterait pas[4].

Quand il aurait des cuirasses et des lances, il ne les porterait pas[5].

Je le ferais revenir à l'usage des cordelettes nouées[6].

« ses paroles, examinées du point de vue de la foule, paraissent ab-
« surdes et contraires à la raison. »

[1] *Sou-tseu-yeou :* Lao-tseu vivait à l'époque de la décadence des *Tcheou.* Les démonstrations d'une politesse étudiée avaient remplacé la sincérité du cœur et les mœurs se corrompaient de jour en jour, Lao-tseu aurait voulu sauver les hommes par le *non-agir;* c'est pourquoi, à la fin de son livre, il dit quel aurait été l'objet de ses vœux. Il aurait désiré d'avoir un petit royaume pour y faire l'application de ses doctrines, mais il ne put l'obtenir.

[2] E : Mes sujets aimeraient leur existence, ils seraient attachés à la vie et redouteraient la mort.

[3] A : L'administration n'étant point importune, ils exerceraient tranquillement leur profession, ils n'émigreraient point au loin, ils n'abandonneraient pas leur pays natal pour chercher le bonheur ailleurs.

[4] A : Ils resteraient dans un état de pureté, de quiétude et d'inaction absolue. Ils ne mettraient pas leur plaisir à voyager.

[5] B : Ils n'auraient aucun motif pour provoquer les autres et leur faire la guerre. Ils (A) ne s'attireraient pas la haine des autres peuples et n'auraient pas besoin de se défendre contre leurs attaques

[6] Dans la haute antiquité, lorsque l'écriture n'était pas encore inventée, les hommes se servaient de cordelettes nouées pour exprimer leurs pensées. A cette époque, les mœurs étaient pures et

Il savourerait sa nourriture[1]; il aimerait ses vêtements[2]; il se plairait dans sa demeure[3]; il chérirait ses usages[4].

Si un autre royaume se trouvait assez près du mien pour que les cris des coqs et des chiens s'entendissent de l'un à l'autre,

Mon peuple arriverait à la vieillesse et à la mort sans avoir jamais visité le peuple voisin[5].

Notice sur Rabbi Saadia Gaon et sur sa version arabe d'Isaïe, etc. par M. S. Munk. (Extrait du IXe volume de la Bible de M. Cahen.)

Depuis quelque temps l'amour de la littérature hébraïque semble se ranimer et vouloir marcher de front avec la littérature arabe à laquelle l'illustre Silvestre de Sacy a fait faire de si grands pas. Le rang qu'un injuste dédain avait fait perdre à la littérature hébraïque lui est en partie rendu. Nous voyons s'accomplir son triomphe sous les veilles assidues de quelques hommes spéciaux qui ont le courage de cultiver les lettres orientales. Chaque jour voit poindre un ouvrage à l'horizon du monde savant. Mais en présence de la foule on est

simples. (Suivant *Lao-tseu*) elles n'avaient pas encore été altérées par les progrès des lumières.

Dans la pensée de l'auteur, les mots : *Je ramènerai le peuple à l'usage des cordelettes nouées*, signifient : *Je ramènerai le peuple à sa simplicité primitive.*

[1] E : Ils savoureraient leur nourriture grossière.

[2] A : Leurs habits grossiers leur sembleraient élégants, ils n'estimeraient pas les étoffes de différentes couleurs.

[3] A : Ils se plairaient dans leur humble chaumière.

[4] A : Ils aimeraient leurs mœurs simples et pures, et ne chercheraient point à les changer.

[5] B, E : Mon peuple arriverait au terme de la vie sans avoir visité le peuple voisin, parce qu'il serait exempt de désirs et n'aurait pas besoin de chercher son bonheur au dehors.

quelquefois forcé de s'écrier qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

L'ouvrage que vient de publier M. S. Munk, bien loin de provoquer une pareille exclamation, est destiné à porter la lumière sur une foule de faits très-intéressants, mais mal connus ou mal appréciés; les remarques, précieuses sous tous les rapports, témoignent hautement de la sagacité pleine de goût de notre auteur.

Depuis longtemps la pénurie d'ouvrages rabbiniques destinés à éclaircir les livres sacrés se faisait vivement sentir. Les plus importants, tels que les commentaires arabes des rabbins, nous étaient complétement inconnus et le sont encore; et cependant, sans eux que pouvions-nous faire? n'étaient-ce pas ces rabbins, dépositaires des traditions, qui pouvaient, qui peuvent seuls jeter quelque lumière sur les passages obscurs de la Bible, passages, il faut l'avouer, qui ne se manifestent que trop souvent?

M. Munk a compris cette vérité dans toute son étendue, et, aussi animé de cet amour réel pour la littérature orientale, il vient d'élaborer un ouvrage destiné à faire connaître les auteurs capables d'aider dans l'exégèse et capables aussi de manifester dans tout son jour quel était l'esprit qui animait quelques rabbins de ces époques. Rabbi Saadia est l'auteur que M. S. Munk a choisi.

Dans sa préface cet interprète nous apprend les motifs qui l'ont décidé à entreprendre cette notice, et il nous révèle la pensée d'un travail dont les résultats seraient immenses pour le progrès des études bibliques. Le *Moré-nebouchim*, publié par une main aussi habile, est destiné à jeter un jour trop éclatant pour que nous n'applaudissions pas vivement à cette idée. Cependant il ne faut pas que cet ouvrage le détourne du projet annoncé dans sa préface de publier sa Chrestomathie arabe-rabbinique, dont le succès est déjà assuré dans les écoles destinées à former les jeunes gens qui se préparent à la carrière ecclésiastique israélite.

L'islamisme, après avoir envahi une grande partie de

l'Asie et de l'Afrique, après s'être donné pendant longtemps le droit de détruire, venait de subir une réaction puissante. Les sciences philosophiques repoussées jusqu'alors avec horreur du sein des fidèles enthousiastes, venaient aussi de trouver aide, protection et gloire jusque dans le sanctuaire de la puissance sacerdotale et impériale; les travaux de la pensée devinrent l'occupation principale de tout ce que l'intelligence avait de plus grand dans les domaines soumis aux musulmans; c'est à cette époque que les Arabes sentirent leur pauvreté scientifique, et que les pays voisins fournirent avec empressement leurs richesses littéraires. Dès lors, les traductions accomplies indifféremment par des chrétiens ou des musulmans se multiplièrent. D'un autre côté, les juifs, pendant cette période de gloire pour la science, ne restèrent pas inactifs; ils comprirent que les esprits dominés par l'ascendant de la nouvelle puissance et détournés par elle des études hébraïques, dans peu ne seraient plus capables d'entendre les livres sacrés dans leur langue primitive. L'inspiration parla, et des hommes s'écrièrent, comme autrefois le centurion Cornelius: Me voici, seigneur!

Saadia ben Joseph fut de ce nombre; né à Fayyoum, l'ancienne Pithôm, dans la haute Égypte, il porta de sa ville natale, le surnom d'*Alfayyoumi* الفيومى, et en hébreu celui d'*Happithomi* הפיתומי; à l'âge de trente-six ans ses talents fixèrent l'attention du nassi ou chef de la captivité, David ben-Zaccaï, qui l'ayant appelé à Sora (Matha Mehasia) le fit revêtir de la dignité de gaon, titre à cette époque conféré aux seuls chefs d'académies juives. Le mois d'iyyar 4688 de la création (mai 928) le vit dans toute sa gloire aborder le seuil de Sora. Hélas! devait-il prévoir que dans peu l'infortune pèserait sur lui?

Bientôt des différends surgirent entre le nassi et lui; une haine implacable en fut la conséquence. « Saadia fit des dé-« marches auprès du khalife Almoktadir-billah pour faire « transférer la dignité de nassi à Josias, frère de David; l'af-« faire fut portée devant une assemblée de vizirs et de khadis,

« présidée par le grand vizir Ali-ben-Isa. » Mais Saadia ne trouva pas le succès qu'il espérait, et la fuite dut être la seule ressource à laquelle il pût prétendre pour se dérober à la vengeance de David-ben-Zaccaï. Le temps qui s'écoula pendant cet exil ne fut pas perdu pour la science, car ce fut à cette époque qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Après sept ans de haine un ami commun réussit à rapprocher les deux ennemis, et Saadia put revenir à Sora où il expira cinq ans après. Tout ceci est décrit dans l'ouvrage avec lucidité et précision; cependant nous regrettons que M. Munk ne nous ait pas appris le sujet de la mésintelligence qui troubla l'amitié naissante que le chef de la captivité avait montrée pour Saadia d'une manière si sensible. Sans doute la brièveté devait être la première qualité de son ouvrage, et il est très-difficile dans peu de pages de satisfaire toutes les exigences.

Saadia est trop connu pour que nous entreprenions de rapporter les sentiments d'hommes illustres à son égard; nous ne pouvons cependant résister au désir de faire une légère citation du passage emprunté à Rabbi Behaï par M. Munk :

« Aide-toi, pour comprendre ces choses, des écrits de l'il-
« lustre maître Rabbi Saadia; car ils donnent la lumière à l'in-
« telligence et éclairent les esprits; ils guident le négligent et
« excitent l'indolent. »

واستعن بكتب الرئيس الفاضل רבי סעדיה זצל فى ادراك ذلك فانها تنير العقل وتصفى الاذهان وترشد الغافل وتنهض الكاسل

Après la narration et le développement concis de ces faits, M. Munk nous donne la liste des ouvrages qui nous restent encore de Saadia; ce sont :

1 تفسير التوراة « Traduction du pentateuque. »
2 تفسير يشعيه « Traduction d'Isaïe. »

3 كتاب التعديل « Le livre de la justification ou de la « Théodicée. »

4 تفسير السبعين لفظة الفردة « Explication des soixante-« dix mots isolés. »

5 كتاب المبادى « Livre des origines. »

6 كتاب الامانات و الاعتقادات « Livre des croyances « et des dogmes. »

Plus on avance dans la lecture de cet ouvrage, et plus les notes deviennent intéressantes par leur variété et leur profondeur. Les mots corrompus par les fautes, et les erreurs de M. Paulus, de Rosenmuller et de Gesenius sont en grande partie rétablies avec une rare sagacité. On sait que ces erreurs ne trouvaient leur origine que dans la fâcheuse habitude des juifs orientaux d'écrire l'arabe en caractères hébreux. M. Paulus, dans son édition de la version d'Isaïe, trompé par la similitude qui existe entre certains caractères, et d'ailleurs d'une force très-médiocre dans la langue arabe, avait dénaturé une très-grande quantité de mots; il fallait un interprète habile dans les deux langues.

M. Munk, après avoir parlé assez longuement de quelques versions persanes jusqu'à ce jour inconnues, nous donne un extrait du *Dalalat al-hayirin* de Mousa'ben-Maïmoun, dont l'érudition profonde complète justement celle que nous avons trouvée dans le corps de son ouvrage, érudition, qui, il faut l'avouer, se rencontre toujours dans les écrits de ce savant.

LATAPIE DE LA CROIX.

Journal écrit pendant une excursion en Asie mineure, par Ch. Fellows. Londres, Murray, 1837. In-8° de 348 pages.

L'auteur de ce journal s'est principalement occupé de la géographie et des antiquités du pays qu'il a parcouru. On y trouve des détails sur les ruines de Xante, d'Hiérapolis, de Laodicée, et sur plusieurs autres villes anciennes de cette partie de l'Asie mineure nommée Anatolie par les modernes, et qui comprenait la Lydie, la Mysie, la Bithynie, la Phrygie, la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie et la Carie.

Voyage dans les provinces de l'Indostan voisines de l'Himalaya, dans le Panjab, le Ladakh, et le Cash-mer, etc. par Will. Moorcroft et G. Trebeck, et publié par M. H. H. Wilson. Londres, 1839; 2 vol. in-8°.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1839.

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. Richenet.

(Suite.)

Après être restés trois jours à Faty nous apprenons que la famille de notre mandarin est arrivée à Canton, et qu'il ne pourra venir nous joindre que le 28 du mois. Dans l'espérance de le faire hâter, ou au moins de l'empêcher de tarder davantage, nous nous déterminons à nous éloigner un peu plus. Nous allons jusqu'à Fou-chan, qui est à cinq lieues de Canton. Le long séjour que nous avons fait sur la rivière de cet immense village nous a donné occasion d'admirer l'étonnante activité de son commerce, le nombre prodigieux des barques allant, venant, ou arrêtées dans ce vaste port. Ce village est peu large; dans un demi-quart

d'heure on peut le traverser; mais sa longueur le long de la rivière est immense. On dit qu'il contient plus d'habitants que Canton. Quoique plus considérable et plus important que plusieurs villes du premier ordre, ce n'est qu'un village dépendant de Canton.

Nos barques étaient mouillées près d'un corps de garde devant lequel il y a un cône de sept ou huit pieds de haut. Il est blanchi et a deux places rondes peintes en rouge. Près de tous les corps de garde qui sont sur la rivière, et ils sont très-fréquents, il y a trois cônes semblables; c'est une maçonnerie creuse. Leur destination, disent les Chinois, est de donner signal en cas de troubles ou de révolte : on les remplit de fiente de loups et autres matières combustibles, on y met le feu, et l'épaisse fumée qui en sort donne le signal qu'on se propose. Mais où trouverait-on assez de fiente de loup? Je ne cite cette explication que comme une petite preuve de la disposition où sont les Chinois de tout expliquer, et toujours avec quelque chose de merveilleux, quelque absurde qu'il soit. Probablement que, dans l'origine, on a eu quelque raison d'utilité dans l'établissement de ces cônes; mais maintenant il paraît qu'on ne les fait et entretient que par coutume, ou pour ornement. J'en ai vu plusieurs qui sont entièrement massifs, sans vide ni ouverture.

Notre intendant prétend que nous avons besoin d'une troisième barque. Je sens bien que c'est

pour sa commodité, plutôt que pour la nôtre, qu'il le désire; mais il ne convient pas de lui faire beaucoup d'objections, surtout dans ce moment. Il part pour Canton, et revient bientôt avec une barque qu'il a louée. Elle est plus petite que celles que nous fournit le gouvernement, mais elle est plus commode et plus élégante. C'est une jolie petite maison ambulante. Au milieu est la salle, qui a environ quatorze pieds de long sur dix de large; de chaque côté une porte à deux battants, et deux fenêtres; le tout sculpté, doré, etc. (Les barques du gouvernement n'ont d'ouverture que par le moyen d'une des nattes de la couverture, que l'on peut élever ou abaisser.) Nous entrons dans cette nouvelle barque. L'intendant avec son domestique prend celle que nous quittons, et la troisième sert de cuisine pour tous. Les caisses, les effets sont dans le fond des trois barques.

Enfin le 28 juin, neuf jours après que nous sommes embarqués, notre mandarin vient nous joindre, et le lendemain nous partons. Les productions que nous voyons sont, outre le riz, des plantations de mûriers si petits, qu'ils ont l'air de pépinières; des cannes à sucre, et différentes espèces de légumes, principalement des haricots. Ce légume est ici d'un très-grand usage, surtout à cause d'un mets appelé *to-fou* que l'on en fait. Voici comment on le prépare. On trempe les haricots pendant quelque temps dans l'eau, puis on les met sous une petite meule que l'on tourne

pour les presser; il en découle une substance liquide qui ressemble à du lait. En la mettant sur le feu elle devient solide, et a alors l'apparence des fromages blancs de mon pays. Le to-fou est la pitance presque journalière du peuple, avec quelques herbes et le riz. On en forme aussi de petits pains que l'on rend plus fermes, et qui ont l'apparence des fromages de Brie. On le sert le plus souvent avec de la sauce. Je l'ai goûté préparé de différentes manières, il ne m'a jamais assez plu pour que je puisse en faire grand éloge; mais il paraît que les Chinois l'aiment.

A neuf heures du soir nous nous arrêtons près d'un corps de garde pour passer la nuit. Le lendemain matin 30 juin, nous partons à quatre heures, et vers les huit heures nous nous arrêtons près d'une maison qui est à environ trois quarts de lieue de la ville San-choui-hien. Les bateliers de la barque de notre mandarin, et des deux nôtres fournies par le gouvernement, vont en ville, pour toucher leur paye chez le mandarin du lieu. Ils sont payés dans chaque ville à proportion de la distance qu'il y a jusqu'à la prochaine ville.

Pendant cette halte notre intendant nous avertit qu'il convient de faire un petit présent à notre mandarin. Il lui envoie, en notre nom, quatre mouchoirs blancs, deux bouteilles de tabac de Portugal, quatre bouteilles de vin, deux canards, deux poules, deux boîtes de petits gâteaux chinois, quatre vases de légumes salés, et deux rouleaux de

bougie. Il renvoie avec ses remercîments le vin, les canards, les poulets et les gâteaux. Nous partons de nouveau à midi. Nos barques vont assez lentement pour que nous puissions non-seulement nous promener, mais lire, en nous promenant sur le rivage. Il paraît que la culture de la terre est bien facile dans ce pays. J'ai rencontré un laboureur, allant ou revenant de son champ, qui portait sa charrue, et conduisait son buffle devant lui; un autre portait lui-même sa charrue et sa herse.

Nous faisons communément huit ou dix lieues par jour, rarement douze, quelquefois six seulement. Sur les autres rivières dont je parlerai ensuite, nous avons fait quelquefois vingt lieues, mais rarement. Comme sur celle-ci nous allons contre le courant, nos barques sont tirées par une partie des bateliers lorsque le vent est contraire ou n'est pas suffisant pour aller à la voile. Quand le rivage devient impraticable, les tireurs rentrent, et poussent avec de longues perches de bambou. De chaque côté des barques il y a des planches sur lesquelles ils se tiennent pour pousser. Ils se mettent à la proue, plantent leurs perches, et courent en poussant, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la poupe, puis ils retirent leurs perches et vont recommencer. Ils font un bruit épouvantable dans cette manœuvre, tant en criant qu'en frappant des pieds en courant. Leur cri est une espèce d'air sur trois ou quatre notes; les paroles sont communément *A-ya-*

ta-lay, c'est-à-dire « bon, il vient ! » Dans les autres provinces la chanson est différente. Ces barques ont deux rames, l'une au-dessus du gouvernail, l'autre dans le devant, au milieu de la proue; celle-ci sert comme de second gouvernail. Dans les barques que nous avons eues dans d'autres provinces, il y a dans le devant une rame de chaque côté, et chacune est manœuvrée par un, deux ou trois hommes, selon la grandeur des barques. Ces rames ne forment pas angle droit avec la barque, comme en Europe, mais elles lui sont presque parallèles, faisant un angle très-aigu. Il y a dans le derrière une autre rame à côté du gouvernail, et manœuvrée par celui seul qui a soin du gouvernail.

Le 3 juillet nous trouvons la rivière bordée de hautes montagnes. A l'entrée de cette gorge de montagnes est un *miao* (temple), remarquable par sa situation pittoresque et les fables que les bonzes débitent à son sujet. Le nom qu'on lui donne signifie, *qui a volé ici*, parce que l'on prétend qu'il était autrefois dans la province du Kiang-sy, et qu'un matin on le trouva là. La maison, ou plutôt les maisons principales du couvent sont au pied de la montagne; mais en montant l'on en trouve plusieurs petites, et dans toutes il y a des idoles, et quelques salles à côté, où l'on présente le thé et autres rafraîchissements aux étrangers. Après avoir monté plus de trois quart d'heure, le bonze conducteur nous dit que nous n'étions pas

au tiers de l'élevation. Je crois qu'il exagérait, mais il nous parut que réellement nous étions bien loin du haut. Nous ne jugeâmes pas à propos de continuer. Nos bottes de satin, à semelle d'un pouce et demi d'épaisseur, ne sont pas commodes pour grimper des escaliers si rapides. Dans l'endroit le plus élevé où nous allâmes, nous vîmes, dans un petit miao, un bonze qui faisait l'office tout seul, récitant, chantant, se prosternant, etc. Ce miao était bien orné. La plupart des lampes étaient de petits verres de table européens. Un peu plus bas nous avions un rocher formant une table large et bien unie, sur laquelle ou nous dit que saint Thomas avait célébré la messe; nos chrétiens, par respect, n'osèrent pas s'y asseoir.

A une lieue ou une lieue et demie de ce miao, les montagne s'écartent, la rivière devient plus large. Les rivages offrent un coup d'œil assez agréable par la variété : tantôt des rochers escarpés des deux côtés, quelquefois d'un seul côté; tantôt d'assez jolies collines, quelquefois incultes, quelquefois un peu, quelquefois fort bien cultivées; de temps en temps quelques espaces pleins. C'est surtout dans ces parages que les bateliers poussent des cris presque continuels, et bizarrement contrefaits, sifflant, miaulant, etc. pour se rendre favorable l'esprit protecteur de ces montagnes et lui demander un bon vent.

Le 4 juillet, arrêté près de la ville In-te-hien où je fis une promenade, mon thermomètre, à trois

heures après midi, dans ma barque, était à vingt-huit degrés de Réaumur, degré le plus haut où je l'aie vu dans notre factorerie de Canton.

Le 5 juillet autre miao curieux par sa situation. De la rivière l'on voit un rocher d'environ deux cents pieds d'élevation, et dont le sommet s'avance plus que le bas. Au pied l'on aperçoit une ouverture naturelle un peu oblique et irrégulière, d'environ vingt-cinq ou trente pieds de haut, sur sept ou huit de large, et un peu moins à quelques endroits. Au-dessus de cette fente, dans la même direction oblique, est une autre ouverture à peu près ronde, qui paraît avoir sept ou huit pieds de diamètre. A voir simplement ces ouvertures en passant, l'on ne serait point porté à y faire aucune attention particulière; il n'est pas rare, dans ces parages, de voir d'aussi larges ouvertures dans des rocs. Un escalier assez bien travaillé au bas de celui-ci, et deux lanternes à l'ouverture supérieure, annoncent qu'il y a quelque chose de particulier. D'ailleurs des bateaux ne manquent pas de venir inviter les passants à aller voir cette dévote habitation. L'escalier conduit à une chambre d'environ quinze pieds de largeur, au bout de laquelle sont deux autres petites chambres. Un escalier de sept ou huit marches conduit à deux autres chambres, dont l'une, sur le devant, est grande. Plus haut, à l'ouverture supérieure, est une chambre pareille, dans laquelle on a trouvé une table de pierre, peu élevée, sur laquelle on en a fait une de bois, pour

placer l'idole principale. Nous ne trouvâmes dans cette pagode qu'un bonze un peu âgé et un jeune. Ils nous dirent, et réellement il paraît que la nature seule a formé cette habitation, qu'on n'a pas eu besoin de rien couper dans le roc, que l'on a seulement tiré parti du local. A plusieurs endroits de ce roc, et spécialement à l'ouverture qui sert de fenêtre à la chambre supérieure, l'on voit des pétrifications pendantes. Elles ne sont ni plus claires, ni plus fines que la pierre de ce roc. Des gouttes d'eau que je vis tomber de temps en temps me firent soupçonner qu'il se forme continuellement de ces pétrifications.

Il serait inutile de vous nommer toutes les villes, tous les lieux par lesquels nous passons, les haltes journalières que nous faisons, etc. Ce serait une longueur, une monotonie, qui ne pourrait que vous ennuyer. Vous avez déjà assez besoin de patience pour lire les détails minutieux que je vous donne, quoique je tâche de les abréger. Nous nous arrêtons toujours pour la nuit, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard, et nous partons toujours de bon matin, environ vers quatre heures. Nos haltes pour la nuit sont le plus souvent près des corps de garde afin d'être plus en sûreté contre les voleurs. Ces corps de garde sont à peu de distance l'un de l'autre, le long des rivières. Pendant toute la nuit la garde y fait un bruit, ou plutôt un charivari, un tintamarre fort peu amusant pour des oreilles européennes. Quelquefois c'est avec le

lo, plat rond de cuivre, avec un rebord, et d'environ un pied et demi ou deux pieds de diamètre, sur lequel les soldats frappent avec un maillet. D'autres fois leur instrument est un bois creux, sur lequel ils frappent en cadence avec un autre bois. Cette déplaisante musique est pour annoncer qu'ils veillent. Dans la cour des grandes auberges, il y a aussi une garde qui pendant toute la nuit fait une musique pareille avec un bois creux. Devant tous les corps de garde, à quelques toises de la maison, il y a quatre petits piliers de bois qui, plantés sur une même ligne et surmontés de traverses, représentent une large porte au milieu, et une petite de chaque côté. Au-dessus sont des planches couvertes d'inscriptions, de sentences, et quelquefois d'autres enjolivements. Près de chaque corps de garde il y a, comme je l'ai déjà dit, des maçonneries creuses de briques, que l'on suppose destinées pour lui faire des signaux. Dans la province de Canton et dans celle du Kiang-sy, elles sont en forme de cône, et il y en a trois à côté l'une de l'autre. Dans le Kiang-nan, la forme est un peu différente; elles ressemblent à des pots de fleurs, et il y en a cinq. Dans le Chantong, autre différence. Dans le Tche-kiang, j'en ai vu en plusieurs endroits qui sont couvertes d'un toit, pour les conserver en meilleur état. Les corps de garde qui sont près des rivières nous saluent avec le lo quand nous passons, surtout dans la province de Canton; et nos bateliers leur rendent la même cérémonie. Ils observent cette

étiquette parce que sur nos barques il y a un petit pavillon jaune avec des lettres qui indiquent que nous voyageons par ordre de l'empereur. Les corps de garde, dans la route que nous avons faite par terre ne sont pas si fréquents que le long des rivières. Ceux du Chantong ont une tour carrée, d'environ quinze pieds de chaque face, et trente pieds de hauteur. Il paraît qu'elles sont massives, car on n'y voit ni portes, ni fenêtres. La plate-forme par laquelles elles se terminent est entourée de petits créneaux et a une petite chambre pour la sentinelle; on y monte par un escalier en dehors. Les murs des corps de garde sont communément couverts de peintures d'armes, de boucliers, etc. c'est la seule apparence militaire que l'on y voie. Les trois ou quatre soldats qui en ont soin ne paraissent point en uniforme, et ne montent point la garde constamment : ils cultivent la terre ou suivent d'autres professions. Je suis entré dans quelques-uns, et n'y ai trouvé personne.

Le 7 juillet nous arrivons à Cho-tcho, ville du deuxième ordre. La rivière est traversée par une chaîne et un pont de bateaux. Comme la rivière, approchant de sa source, commence à avoir trop peu d'eau dans cette saison où il y a eu peu de pluie depuis quelque temps, notre mandarin demande des barques plus légères que celles que nous avons. On nous en donne quatre, une pour le mandarin, et trois pour nous. Elles sont de la même forme que celles de Canton, fort longues;

mais la couverture si basse qu'elles sont un peu incommodes. Quoiqu'elles soient légères, il y a si peu d'eau, qu'elles touchent souvent le gravier.

Dans ces parages nous voyons des femmes travailler dans les champs. Elles portent de larges chapeaux de paille, avec des franges de toile pendantes tout autour. Ces chapeaux sont plats et ronds, avec un trou au milieu pour admettre les cheveux, qui sont tous assemblés et pliés au haut de la tête. La frange est longue, de manière à cacher une partie de la figure; elle doit être fort commode pour garantir du soleil.

Le 12 juillet nous arrivons à Nan-hiung, ville de premier ordre et la dernière ville, au nord, de la province de Canton. Nous débarquons nos effets, quittons nos barques, et allons loger dans une auberge. La rivière que nous quittons a sa source au pied de la montagne de Meline, à peu de distance. Nous avons douze lieues à faire par terre pour passer cette montagne célèbre par le chemin que l'on y a coupé dans le roc. C'est le seul chemin pour aller de Canton dans les provinces du nord. Le 13 je parcours la ville; je n'y trouve rien de remarquable, si ce n'est un temple de Confucius, qui est assez considérable. Nous partons le lendemain matin, à sept heures. On nous fournit des chaises, et des hommes pour porter nos effets : vingt-huit porteurs de chaises et cent six portefaix. Les chaises pour le mandarin, pour M. Dumazel et pour moi, sont comme celles

d'Europe; il y quatre porteurs pour chacune. Celles de notre intendant, de notre premier domestique (il a été élevé dans notre maison de Pékin, et parle latin correctement), et des deux domestiques du mandarin, sont de bambous, et fort petites : on les couvre de toile ou de feuilles de jonc, comme on juge à propos; elles n'ont que deux porteurs. Pour les autres domestiques, ce sont de simples brancards de bamboux auxquels sont attachés de petits siéges, et une sangle pendante pour appuyer les pieds. Le chemin est beau, bien pavé; beaucoup de villages, dont quelques-uns sont considérables; campagne bien cultivée et fertile dans ces vallées tortueuses, formées par une multitude de collines agréables à la vue. Nous dînons à mi-chemin de notre journée, dans une des auberges d'un gros village. A quatre heures et demie nous arrivons au pied de la montagne de Meline; à cinq heures, nous atteignons au sommet. Là est un couvent de bonzes, et à côté quelques inscriptions sur de grandes pierres, en mémoire du mandarin qui a frayé ce chemin, chemin extrêmement utile, puisque cette montagne sépare deux rivières importantes qui tirent d'elle leur source. L'excavation faite dans la cime du roc paraît à peu près de la hauteur d'une maison à deux étages. Malgré cette excavation le chemin est encore rapide. Sur le sommet, près du couvent, est un grand toit en forme de maison, qui couvre le chemin, et forme un refuge commode aux passants pour se

reposer. Ce couvert est la limite des provinces de Canton et de Kiang-sy. Il y a sur ce chemin plusieurs autres couverts moins grands, établis pour la même fin que le premier. Nous rencontrons un nombre prodigieux de voyageurs, surtout de portefaix, dont les uns vont, les autres viennent. Le chemin est si étroit en quelques endroits qu'il serait très-difficile d'y passer deux de front. Si des voyageurs allant en sens contraire s'y trouvent engagés, il faut que les uns reculent pour laisser passer les autres. A sept heures et demie du soir nous arrivons à Nan-gán, ville de premier ordre, dans le Kiang-sy.

Le lendemain, 15 juillet, le second mandarin de la ville nous envoie un message pour annoncer qu'il désirerait nous faire visite. Notre intendant et notre mandarin, ne se souciant pas de se mettre en frais de cérémonie, sont d'avis de ne pas le recevoir, et en conséquence l'intendant répond en notre nom par des excuses, que nous ne sommes qu'en passant, etc. Nous louons deux barques pour nous conduire jusqu'à Nan-tching; l'une est grande, propre et commode, l'autre est petite. Celle que loue le mandarin est aussi petite. Cette ville, dont je n'ai vu qu'une partie, ne me paraît ni grande, ni belle. Elle est partagée par la rivière, sur laquelle est un pont couvert de maisons. Elle est au pied d'une montagne ornée d'arbres et de beaucoup de jolis tombeaux. Je n'ai vu nulle part tant de mosquites si grosses et si furieuses, jour et nuit.

Le 16 nous avons été un peu surpris du dîner que l'on nous a donné avant de partir. Rien de chaud. Outre cinq ou six soucoupes de choses saumurées, dont l'odeur suffit pour qu'un Européen ne puisse y toucher, rien autre que trois soucoupes de canard rôti, assez bon, mais qui n'eût fait qu'une portion passable pour un seul. Au lieu de plats, ce sont de vraies soucoupes de tasses à thé. Après le dîner et le souper bons et copieux d'hier, nous nous attendions à toute autre chose aujourd'hui; mais un de nos gens nous a fait observer que c'était l'usage de bien traiter le premier jour. Les aubergistes ne donnent pas de compte ou mémoire, on ne le leur demande même pas; on leur donne volontairement, et ils s'attendent que ce soit généreusement, une somme proportionnée aux dépenses qu'ils ont faites, et aux services qu'ils ont rendus. C'est l'explication que m'a donnée notre intendant, et c'est la pratique qu'il suivait; mais je ne crois pas que ce soit la même chose dans les petites auberges. Quoi qu'il en soit, nous partons le 16, quelque temps après notre léger dîner.

Les voiles de nos barques sont des assemblages de grossières nattes oblongues, d'environ un pied de large sur huit ou dix de long. On les unit ensemble au moyen d'un bambou qui est entre chacune d'elles, et auquel elles sont attachées. Ces voiles sont fort hautes, mais n'ont de largeur que la longueur des nattes. Comme les nattes sont trop fermes pour se plier aisément, la voile se plie à

peu près comme un éventail. Les bambous autour desquels tournent les nattes restent toujours en dehors. Il n'y a point de vergue. Lorsque cette voile n'est pas en usage, elle ne demeure pas suspendue, mais reste sur la couverture de la barque.

Maintenant que nous suivons le courant de la rivière, nos bateliers n'ont plus besoin de tirer les barques avec des cordes. Nous ne pouvons pas nous promener sur le rivage aussi aisément qu'auparavant. Souvent nous ne pourrions pas suivre les bateaux : il faudrait qu'il attendissent, et nous ne voudrions pas les retarder. Le 17 il y eut un grand changement momentané dans la température de l'atmosphère; à six heures du matin le thermomètre descendit au-dessous de 20°, et dans l'après-midi, il remonta à près de 28°, ainsi qu'il était à peu près la veille.

Près de toutes les villes il y a une ou deux tours de forme pyramidale, de six, sept et huit étages, et quelquefois plus, ou plutôt qui paraissent avoir ce nombre d'étages, parce qu'elles ont ce nombre de corniches et de fenêtres les unes au-dessus des autres. J'ai cru pendant quelque temps que ces tours, si bien entretenues au dehors, devaient être encore plus brillantes en dedans. J'ai eu occasion d'entrer dans une, et n'y ai trouvé qu'une idole colossale, un pavé et des murs malpropres. Il n'y a aucun plancher. Toutes ces tours sont communément octogones et ont des fenêtres à chaque côté. Quelques-unes sont en forme de

pyramides tronquées. J'ai vu quelquefois, sur la plate-forme qui les termine des abrisseaux de sept ou huit pieds de hauteur, et d'autres plus petits sur les corniches qui sont entre les rangs de fenêtres. A Kan-tcho-fou, où nous arrivâmes le 19 juillet, je vis quelque chose de ce genre, qui attira mon attention; c'était un gros arbre, et quelques autres petits, sur une porte de la ville. Les branches du plus gros couvrent un espace d'au moins quatre-vingts pieds de diamètre. En général les Chinois estiment fort certains arbres et en prennent grand soin. Je soupçonne que la superstition y est souvent pour quelque chose. Si un arbre, surtout certain arbre antique se trouve sur leur voie lorsqu'ils bâtissent une maison, ils ne le coupent point et ne changent pas leur plan pour cela; mais ils mettent l'arbre en tout ou en partie dans la maison. J'ai vu plusieurs fois de grosses branches sortir du toit ou du mur d'une maison. Les arbres qui sont sur la porte de Kan-tcho ne peuvent être de cette manière : les troncs sont trop à découvert pour qu'ils puissent commencer au bas du mur, qui est fort élevé, et qui d'ailleurs est vide à cet endroit. Ce mur est très-large. Souvent, sur les portes de la ville, il y une maison qui sert de corps de garde; il n'y en a point sur celle-ci.

Je ne vous donne aucune description des villes que nous voyons. Excepté que quelques-unes sont grandes et d'autres petites, que les unes ont quelques rues larges et passablement belles, tandis que

les autres n'ont que des rues fort étroites et maussades, la forme et le mode sont à peu près les mêmes partout. Les maisons ne sont jamais fort élevées, et n'ont communément que le rez-de-chaussée. Si quelques marchands ont des chambres au-dessus, c'est si misérable, les fenêtres sont si petites, que c'est tout au plus comme nos entre-sols, ou de petits greniers malpropres. Il y sans doute dans quelques villes des choses qui mériteraient d'être observées; mais comment trouver un Chinois qui veuille ou qui soit en état de les faire remarquer, et surtout de les expliquer? Il en est à peu près de même pour certaines productions, certains arts, le commerce, la politique, en un mot, presque tous les articles sur lesquels on désirerait quelques éclaircissements. J'ai plusieurs fois questionné ceux qui nous accompagnaient, et quelques autres que j'ai eu occasion de voir : leurs réponses, leurs explications sont si fautives, si contradictoires, qu'en général on ne peut y faire aucun fond.

Presque toutes les villes près des rivières sont grandes, fort marchandes, fort peuplées : mais j'en ai vu quelques-unes, de celles mêmes qu'on apelle *fou*, c'est-à-dire de premier ordre, qui ressemblent plutôt à des villages qu'à des villes. La première que j'ai vue de ce genre est Kin-gan-fou, dont je parcourus la plus grande partie le 21 juillet. Son enceinte est assez vaste, mais renferme très-peu de maisons, surtout de maisons passables; la plupart ne sont que de petites maisons, et encore fort éloi-

gnées les unes des autres; quelques tribunaux isolés, quelques miaos, dont un seul m'a paru considérable et assez beau. A part une rue médiocrement grande sur la rivière, ce ne sont que des jardins potagers, des arbres, des chemins pavés, mais remplis d'herbes comme une campagne. Le faubourg est grand et très-marchand. D'autres villes près desquelles nous avons passé ont une partie de leurs murs sur des montagnes, et un immense espace sur ces montagnes est absolument désert sans aucune maison. Il y a beaucoup de bourgs qui, étant lieux de marché, sont aussi grands, aussi beaux, et plus considérables par leur commerce que plusieurs villes. N'ayant pas de tribunaux, ils n'ont pas le rang de ville.

Ce n'est que dans la partie du Kiang-sy, entre Nan-gan, et Nan-tching, que nous avons vu beaucoup de ces grandes roues, auxquelles sont attachés de larges bambous creux, et que le courant de la rivière, par le moyen de petites écluses, fait tourner, de sorte que l'eau que puisent les bambous est portée dans des rigoles élevées, d'où elle se répand dans les champs. Quelques-unes de ces roues sont mues par des bœufs ou des ânes. Quant aux autres petites machines pour le même effet d'arroser les champs, mais que les cultivateurs font travailler eux-mêmes, les uns avec les mains, la plupart avec les pieds, on en voit partout.

Le 25 juillet nous arrivâmes à Nan-tching, grande et belle ville, capitale du Kiang-sy; mémo-

rable pour nous, tant à cause du long retard que nous éprouvâmes, que parce que c'est là que nous reçûmes la première nouvelle de la persécution de Pékin, laquelle a occasionné notre retour ou renvoi. Voici la cause ou occasion de cette persécution. Un commissionaire envoyé de Macao à Pékin s'en revenait à Macao avec les dépêches des missionnaires. Arrivé à Nan-tching on eut, je ne sais comment, quelques soupçons à son sujet; il fut fouillé, son sac examiné, et l'on trouva les lettres européennes qu'il portait. Comme la source du crime venait de Pékin, le gouverneur y renvoya le coupable, avec tous les paquets, pour être examiné et jugé. Parmi les paquets il se trouva une carte géographique d'un certain district maritime de cet empire, laquelle était envoyée à Rome par un missionnaire italien pour consulter sur quelques difficultés relatives à sa mission. Cette carte donna l'alarme aux soupçonneux mandarins. Ils s'imaginèrent qu'elle était envoyée pour donner des renseignements aux fins de venir attaquer ce pays. En conséquence, inquisition, recherche dans les maisons des Européens. Beaucoup de chrétiens arrêtés, interrogés, tourmentés, exilés à cause de la religion; le missionnaire qui avait envoyé la carte dégradé de son rang de mandarin, et exilé en Tartarie; les autres missionnaires strictement surveillés pour les empêcher de faire des conversions, et même de communiquer avec les chrétiens. De là la révocation de la permission que l'empe-

reur nous avait donnée, et l'ordre de retourner sur nos pas.

Le jour de notre arrivée à Nan-tching, nous y fîmes une promenade. Nous parcourûmes les rues principales : elles sont bien pavées avec de larges pierres unies; ces rues sont propres et passablement larges : nous y vîmes surtout beaucoup de boutiques de porcelaines; c'est près de là qu'on la fait.

Depuis Canton jusqu'à Nan-tching, on ne peut guère voyager que par eau, ainsi que nous avons fait, mais là on peut choisir. Il y a un chemin par terre jusqu'à Pékin. Nous préférions aller par la rivière, comme je l'ai déjà insinué. Le lendemain de notre arrivée nous louâmes une barque. Comme il est question de passer par un lac que les Chinois redoutent, il faut une grande barque. C'est plutôt un vaisseau ou une petite maison : deux grandes chambres et avec une petite alcôve, la cuisine, et l'habitation des bateliers. Le fond est assez grand, assez profond pour contenir tous nos effets, et quelques marchandises des bateliers. Nous y logeons tous; nous y donnons même l'hospitalité à notre mandarin, qui représente que ses finances ne lui permettent pas de louer une grande barque, et qu'aucune petite ne veut s'exposer à passer le lac. Mais notre barque ne peut partir sans un passe-port, et ce malheureux passe-port, il faut l'attendre treize jours. Ce long retard n'a probablement pas été autant occasionné par la négligence que par la

mauvaise volonté du gouverneur qui, six ou sept mois auparavant, avait arrêté le commissionnaire de Macao, et qui déjà auparavant, dit-on, n'aimait pas les missionnaires de Pékin. Il déblatérait fortement contre eux dans la lettre qu'il écrivit à l'empereur en lui envoyant ledit commissionnaire. Il faut avouer toutefois que la timidité, l'inactivité de notre mandarin conducteur ont pu avoir une bonne part dans la cause de ce long délai. Quelques jours après notre arrivée nous vîmes ledit Fou-yuen (c'est-à-dire gouverneur de la province) venir à six heures du matin au Ma-to (espèce de salle ouverte, ou toit soutenu par des piliers, et sans murs), accompagné de plus de dix mandarins, pour faire le *ko-teou* d'usage, c'est-à-dire se prosterner et frapper neuf fois la tête contre terre, devant un présent qui venait de lui arriver de la part de l'empereur avec des médecines contre la chaleur. Ce présent lui avait été envoyé probablement comme une marque d'approbation du zèle qu'il avait montré en arrêtant le commissionnaire de Macao. De notre barque nous pouvions voir la cérémonie, mais nous ne pouvions soupçonner le motif qui avait pu occasionner ce présent impérial. Nous savions que le commissionnaire de Macao avait été arrêté, mais nous ignorions que ç'avait été à Nan-tching, et nous ne savions encore rien des circonstances ni des suites de cette arrestation.

Le lendemain de notre arivée nous eûmes la visite d'un missionnaire chinois appelé Lin-ly. C'est

un bon vieillard, gai et aimable. Il a été élevé au collége de Siam par MM. des Missions étrangères; il est encore plein d'activité, quoique âgé de soixante et dix et quelques années. Il a travaillé longtemps dans le Fo-kien, et depuis quelques années est venu travailler dans le Kiang-sy. Il nous a dit qu'il y a environ neuf mille chrétiens dans cette province, et qu'il n'y avait d'autre missionnaire que lui et M. Joseph Ly, notre confrère chinois, qui est toujours malade. Il n'y a guère que cent chrétiens dans la capitale. En général il y en a moins dans les villes que dans les campagnes. Je fus un peu surpris que ce bon vieillard parlât aussi bien et aussi aisément le latin, quoique depuis longtemps il ait eu si peu occasion de le parler. Comme il était venu en chaise assez propre, et en habits de soie, etc. avec des suivants aussi vêtus proprement, il nous dit agréablement de n'être pas scandalisés, et de pas imaginer que ce fût là son ordinaire; qu'il avait emprunté tout cet attirail pour ce jour, afin d'imposer aux mandarins ou satellites, et de ne pas se rendre suspect en venant nous voir. Le lendemain 27 nous fûmes visités par quelques chrétiens de la ville. Le 28 M. Lin-ly nous écrivit, nous faisant ses excuses de ne pouvoir, crainte des mandarins, nous inviter dans la maison où il était à la campagne, et nous envoyait deux piastres pour nous procurer le dîner qu'il aurait désiré nous donner. Je trouvai d'abord cette manière chinoise un peu singulière; mais

nos gens me dirent qu'elle n'avait rien d'extraordinaire. Nous renvoyâmes les deux piastres avec un petit présent de tabac de Portugal, quelques mouchoirs de poche, etc. Le tabac de Portugal est fort estimé ici; celui de première qualité se vend communément douze ou quinze piastres, c'est-à-dire trois ou quatre louis la livre, et à Pékin il se vend souvent le double. Nous aurions bien désiré faire visite à notre confrère M. Joseph Ly, qui par sa prodigieuse corpulence peut à peine bouger; mais il n'était pas prudent de nous éloigner à deux ou trois lieues, et d'ailleurs nous aurions craint de l'exposer, par la même raison alléguée par M. Lin-ly. Le soir un bonze vint faire des prières et des exorcismes sur un malade de notre barque. Cette cérémonie, dont le principal consistait en cris et contorsions d'énergumène, dura plus de deux heures.

Le 29 nous envoyâmes inviter M. Lin-ly à dîner. Il nous répondit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Joseph Ly, qui l'informait qu'il y avait une grande persécution contre les missionnaires de Pékin, et contres les chrétiens en général. Il nous donnait en substance ce que M. Joseph Ly avait lu dans la gazette à ce sujet. Il ajoutait qu'en conséquence il allait partir pour le Fo-kien afin d'y trouver un asile plus assuré. Cela donna occasion à nos gens de se procurer tout doucement quelques renseignements de plus à l'égard de cette affligeante nouvelle; ce fut alors que nous com-

mençâmes à entendre quelque chose de ce que j'ai insinué sur ce Fou-yuen; nous en avons été informés plus amplement ensuite.

Il faisait très-chaud, souvent point ou fort peu de vent. Vers les deux heures de l'après-midi, le thermomètre était communément à 97° de Farenheit, c'est-à-dire 29° de Réaumur. Depuis la promenade que nous avions faite en ville, le jour de notre arrivée, nous n'étions sortis qu'une fois pour faire une petite excursion dans la campagne, vêtus simplement et sans domestique; nous avions bonne envie et grand besoin d'en faire d'autres. Mais nos intendants, notre mentor, nous faisaient tant d'objections, qu'il n'y avait pas moyen; ils prétendaient que dans une ville, surtout comme celle-ci, nous ne devions sortir qu'en grand costume, et qu'il n'est pas décent, qu'il est contre l'usage, que des personnes ainsi habillées et accompagnées se promènent. Comme pis aller, comme terme moyen, je propose de prendre des chaises à porteurs; encore des objections, et il ne nous reste qu'à prendre patience. Je crois que ce qu'ils alléguaient était fondé, et qu'ils l'alléguaient sincèrement; mais je crois aussi qu'ils n'étaient pas peu guidés dans leur opposition par une autre raison qu'ils n'osaient alléguer : c'est que pour aller avec l'appareil mandarinique, qu'ils disent nécessaire, il faut qu'ils nous accompagnent : or cela coûte à leur nonchalance, et il coûte à leur vanité chinoise de produire des barbares, qui savent si peu le cérémonial na-

tional. Cependant la chaleur, et plus encore le défaut d'exercice nous rendant malades, le 1er août on nous propose d'aller en bateau à une pagode qui a de jolis endroits bien aérés, où nous pourrons nous promener commodément; nous n'hésitons pas d'accepter. Nous dînons de bonne heure et nous partons. Cette pagode est sur une petite île qu'elle occupe tout entière, à une demi-lieue au-dessus de la ville. Je remarquai dans ce miao une idole représentant une femme qui tient un petit enfant, et à côté quelques adorateurs. Cela nous frappa aussitôt par la ressemblance qu'il y a avec la Sainte-Vierge tenant l'enfant Jésus. J'ai entendu parler de semblables idoles existantes dans plusieurs autres miaos, et j'en ai entendu donner quelques explications, mais aucune qui m'ait paru mériter quelque attention.

Le 4 août, de bon matin, nous retournâmes à ce miao, conduisant notre cuisinier avec ce qu'il fallait pour dîner, etc. pour y passer le jour entier. Là nous eûmes occasion d'observer le mode d'une partie carrée. C'était un mandarin que l'on me dit être sans place, et trois de ses amis. Le but de cette partie me paraissait, par les préparatifs, devoir être de s'exercer à tirer de l'arc; mais je vis ensuite que ce n'en était qu'un petit accessoire. Ces quatre messieurs arrivèrent à midi dans deux bateaux petits, mais fort élégants. Ils entrèrent dans une salle, et commencèrent aussitôt à se mettre à l'aise. Le mandarin et un autre quittèrent

leurs habits et chemises, ne gardant exactement que leurs culottes, bas et bottes; les deux autres gardèrent leurs chemises : elles étaient sans manches. Le dîner étant prêt ils se mirent à table. Dans moins d'une demi-heure l'affaire fut finie, et ils commencèrent à jouer aux cartes. (Le jeu de cartes est défendu. On m'a dit qu'à Pékin on n'ose enfreindre cette défense que très-secrètement; mais dans les provinces éloignées on ne se gêne pas beaucoup à cet égard.) Après avoir joué à peu près une demi-heure, un des acteurs passa dans une salle voisine, prit un arc, et, sans sortir de la salle, tira quelques flèches, contre un but qui était dans le jardin. Voici comment était disposé ce but, que nous avions vu placer le matin dans l'allée qui est vis-à-vis ladite salle. On avait suspendu une grande courte-pointe à l'effet de retenir les flèches, et l'on avait placé devant, à huit ou dix pieds de distance, une espèce de coussin rond, piqué, d'environ trois pieds de diamètre. Le centre, d'à peu près huit ou dix pouces de diamètre, se sépare du reste, et tombe lorsque la flèche le frappe un peu fortement. Autour de ce centre sont peints six cercles, pour indiquer à quel degré on a approché du centre, suivant que l'on a frappé entre le cercle premier, second, troisième, etc. Les flèches, au lieu de fer au bout, ont des morceaux, les uns de bois, d'autres de corne, gros comme une noix, concaves et troués, ce qui leur fait produire un fort sifflement lorsqu'elles sont lancées. Un seul

des acteurs allait tirer pendant que les trois autres continuaient à jouer. On me dit que, par la nature du jeu, un des joueurs de temps en temps se trouve dehors, et c'est alors qu'il va tirer des flèches. Si cela est vrai, il ne doit pas être longtemps hors du jeu : il ne restait que trois ou quatre minutes à tirer, et retournait jouer. Comme les portes et fenêtres étaient tout ouvertes, nous étions à portée, en nous promenant dans le jardin, de voir tout ce qui se passait. Pendant que ces messieurs jouaient, leurs domestiques (non pas nus comme les maîtres, mais complétement vêtus, ayant quitté seulement leurs chapeaux, ce qui est une liberté) avaient soin de remplir de temps en temps les tasses de thé, je pense, car le vin ne se boit communément que dans des tasses plus petites que celles dont ils se servaient. De temps en temps aussi ils leur apportaient des linges trempés dans l'eau, puis étreints; ils s'essuyaient la face et le corps, à cause de la sueur. Quelquefois le domestique faisait une partie de cette opération. Je présume que les linges avaient été trempés dans de l'eau chaude; ce qui me le fait croire, c'est que c'est l'usage. Quand on arrive dans une auberge, quelque chaud qu'il fasse, on présente aussitôt un vase d'eau bien chaude pour se laver. Nous quittâmes ce jardin après cinq heures. Ces messieurs continuaient à jouer, et j'ai su que le lendemain ils y étaient retournés. Je vous demande pardon de vous écrire de pareilles minuties; mais quelles ob-

servations me serait-il possible de vous donner sur ce pays? Toutes les choses importantes dont je pourrais vous parler, vous les avez lues, vous les avez dans votre bibliothèque; il n'y a que des bagatelles semblables que vous n'y trouverez pas, et ces bagatelles, que l'on n'ose écrire, contribuent néanmoins à faire connaître les usages, les mœurs des nations.

Extrêmement fatigués du long délai que nous éprouvons, nous aguillonnons de nouveau notre mandarin, lui représentant fortement qu'il ne suffit pas d'envoyer son domestique au tribunal, comme il le fait, pour demander notre passe-port; mais puisqu'il est nécessaire, il doit agir en personne, au moins écrire avec énergie. Notre semonce a eu bon effet. Enfin le morceau de papier rouge à grand sceau arrive et nous partons le matin 7 août. Les seuls préparatifs et mouvements pour partir m'ont guéri à moitié de la faiblesse et de la langueur dans lesquelles j'ai été presque tout le temps que nous sommes restés dans ce port.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Notice sur l'Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte, écrite en arabe par Taki-eddin-Ahmed Makrizi, traduite en français et accompagnée de notes philologiques, historiques et géographiques, par M. Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1837; tome Ier, in-4°.

Parmi les travaux historiques et philologiques qui se publient aujourd'hui sur la littérature orientale, ceux de M. Quatremère tiennent, sans contredit, le premier rang; ils embrassent dans leur ensemble les points les plus curieux des annales des peuples de l'Asie, et l'on ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer de la science variée et profonde que cet illustre professeur déploie dans ses recherches, ou du zèle infatigable avec lequel il nous fait connaître les manuscrits apportés de l'Orient. Les écrits de M. Quatremère ont un cachet particulier qui les rend à nos yeux de la plus haute valeur, c'est qu'ils tendent constamment à révéler des faits nouveaux ou à rendre raison de difficultés vaincues; ce n'est jamais la reproduction de traductions anciennes, *revues et corrigées*, mais des ouvrages entièrement neufs, composés sur les originaux mêmes; et les commentaires qui les accompagnent forment un vaste répertoire encyclopédique où brille la plus

rare érudition, et où, quel que soit le sujet que l'on traite, l'on trouve toujours à puiser d'utiles et précieux renseignements. Si l'on jette un regard sur les publications les plus récentes sorties de la plume de ce savant maître, on est à la fois frappé de leur importance et de leur multiplicité, on comprend à peine qu'un seul homme ait pu suffire à tant de travaux; chaque jour le Journal asiatique s'enrichit de notices et de mémoires qui nous éclairent sur l'Histoire des Khalifes Abbassides et sur les Nabatéens, où sont passés en revue le *Kitâb-alagani*, les Proverbes de Meïdani, Masoudi, etc. ou qui nous montrent jusqu'à quel point les Orientaux portaient l'amour et le goût des lettres. Si nous lisons le Journal des savants, nous y découvrons des considérations de l'ordre le plus élevé sur les anciennes annales de la Perse, qui doivent être suivies de recherches nouvelles sur l'origine de la langue pehlvie. Bien plus, les volumes des Notices et extraits des manuscrits qui viennent de paraître ou qu'on imprime en ce moment nous offrent la description complète des plus importantes contrées de l'Asie, d'après le *Mesalek-alabsar*, etc. et la Vie des successeurs de Tamerlan. Mais ce n'est pas tout encore : tandis que l'Histoire des Mongols de Raschid-eldin ouvre avec éclat la Collection orientale publiée sous les auspices du gouvernement, l'un des meilleurs ouvrages de Makrizi, traduit et commenté par M. Quatremère, est mis au jour par les soins du comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne; et si l'on ajoute

à ces belles compositions tant de productions encore inédites et ce Dictionnaire polyglotte, fruit de quarante années d'études, qui s'augmente incessamment de nouvelles indications, et dont la publication, si ardemment désirée par les orientalistes de tous les pays, serait pour la France un vrai titre de gloire, on peut bien dire avec Motenabbi :

على قدر اهل العزم تاتى العزائم
وتاتى على قدر الكرام المكارم
وتعظم فى عين الصغير صغارها
وتصغر فى عين العظيم العظائم

L'Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte, dont nous nous proposons de rendre compte dans cet article, fait partie d'un manuscrit de Makrizi, où cet écrivain expose les règnes des souverains qui se sont succédé en Égypte depuis la destruction de la dynastie des Fatimites. Il est intitulé : كتاب السلوك لمعرفة دول الملوك, ou bien كتاب اخبار ملوك مصر.

M. Quatremère ne nous a pas donné la suite des princes Curdes-Aïoubites qui s'y trouve naturellement comprise, parce que, d'après un plan arrêté depuis longtemps, une histoire complète de cette dynastie réunie à celle des khalifes Fatimites[1] devait être placée, par forme d'introduction, en tête de la collection des Historiens des croisades, et qu'il n'était

[1] M. Quatremère a publié la Vie de Moez-ledin-illah, premier khalife Fatimite, dans le Journal Asiatique de 1837.

pas nécessaire d'attendre la réalisation de cet utile projet, pour commencer l'impression de l'Histoire des Sultans mamlouks dont le comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne avait offert de se charger; le premier volume de l'ouvrage de Makrizi est aujourd'hui publié; mais avant de le faire connaître en détail à nos lecteurs, disons quelques mots de l'auteur.

Taki-eddin Ahmed Makrizi, dont la famille était originaire de Baalbeck, naquit au Caire, vers 1364 de l'ère chrétienne; il fit ses études dans cette ville et les heureuses dispositions qu'il montra le firent entrer bientôt dans les bureaux de la chancellerie, auprès du cadi Bedr-eddin Mohammed ben-fadl-Allah-Omari. Il fut ensuite revêtu de la charge de *mohtésib* محتسب, et exerça divers autres emplois relatifs à la religion; il avait d'abord adopté les opinions de la secte des Hanéfites, mais il embrassa plus tard les dogmes de Schafeï et montra, pendant les dernières années de sa vie, contre les partisans d'Abou-Hanifa une partialité qui lui a été reprochée par ses contemporains; les vastes connaissances qu'il avait acquises et un goût très-vif pour la vie retirée lui permirent de se livrer jusqu'à sa mort, arrivée en 1441, à la composition de nombreux ouvrages, presque tous historiques, qui lui ont mérité, dans ces derniers temps, le surnom de *Varron de l'Egypte musulmane*. Il est à regretter que plusieurs ne nous soient pas parvenus; mais M. Quatremère a mis un soin particulier à en in-

diquer les titres et la matière, et sous ce rapport il a très-heureusement complété les articles publiés par M. de Sacy dans le tome II de sa Chrestomathie arabe, et par M. Hamaker (*Specimen cat. cod. mss. orient. bibl. acad. Lugd. Bat.*), d'après Aboul-Mahasen et Sakhawi; c'est ainsi qu'il établit avec beaucoup de raison que l'opuscule sur la musique attribué à Makrizi n'est autre chose que son traité sur les famines de l'Égypte, dont le titre doit être ainsi traduit : *Livre qui traite des moyens de faire cesser la fatigue et les misères, et qui fait connaître ce qui constitue la richesse :* كتاب ازالة التعاب والعناء فى معرفة الحال فى الغنـــــاء.

Pour donner une idée de l'activité littéraire de Makrizi il nous suffira de citer sa Grande chronique d'Égypte التاريخ الكبير لمصر, connue sous le nom de *mokfa* ou plutôt *moukaffa* المقفى, et qui devait avoir plus de quatre-vingts volumes. Ce recueil, qui ne fut jamais achevé, comprenait, par ordre alphabétique, l'histoire de tous les princes qui avaient régné en Égypte, de tous les personnages qui avaient fleuri dans cette contrée, et même de tous ceux qui l'avaient habitée ou visitée momentanément. Il existe à la Bibliothèque du roi un volume de ce dictionnaire, écrit de la main de l'auteur, et qui permet de juger l'ensemble et les détails du plan que s'était tracé Makrizi; il contient une partie des lettres ع, ظ, ط; mais cette compilation faite, il est vrai, avec beaucoup de goût et de discernement, n'a pas néanmoins l'importance de la Description historique et topo-

graphique de l'Égypte et du Caire, que Makrizi nous a donnée sous le titre d'*Avertissements et sujets de réflexions que présente le souvenir des anciennes divisions territoriales et des monuments de l'antiquité* كتاب المواعظ و الاعتبار في ذكر الخطط و الاثار. Mine inépuisable d'anecdotes et de détails relatifs à l'histoire religieuse, politique, administrative et commerciale de cette contrée, depuis la conquête des Arabes; aux costumes, aux dignités et à l'étiquette de la cour des khalifes et des sultans; aux coutumes, aux mœurs, aux usages sociaux, aux préjugés et aux superstitions des diverses nations qui peuplaient ce pays, aux monuments anciens, et aux édifices de tout genre construits par les Arabes, et qui sont eux-mêmes aujourd'hui devenus des antiquités d'un autre ordre. Cet ouvrage dont Renaudot, de Guignes, d'Herbelot, Silvestre de Sacy, etc. ont donné de courts extraits, a été l'objet d'une étude toute particulière de la part de M. Quatremère, qui s'en est servi pour enrichir son commentaire, et qui a su donner la clef de nombreux passages qu'on n'avait pas encore bien interprétés; en effet Makrizi prend quelquefois le soin d'expliquer le sens de certaines expressions ou propres aux Arabes d'Égypte, ou usitées dans cette province avec des acceptions inconnues ailleurs; et il est fort à regretter, comme l'écrivait M. de Sacy, il y a quelques années, « qu'il n'ait pas toujours pris cette peine; quoique l'époque à laquelle « il vivait ne soit éloignée de nous que de quatre siècles, ses ouvrages présentent beaucoup de termes

« dont on ne saurait déterminer avec certitude la signi-
« fication, et qui sont inconnus aux habitants actuels
« de l'Égypte. » D'un autre côté, malgré son mérite réel, l'auteur de la Description de l'Égypte n'est pas toujours exempt de blâme; « En reconnaissant, dit « M. Quatremère, la profonde érudition, la sagacité, « la critique judicieuse de Makrizi, on ne peut s'em- « pêcher de lui adresser un reproche qu'il a trop « mérité : c'est d'avoir souvent copié les écrits de « ses prédécesseurs sans avouer les emprunts im- « portants et multipliés qu'il leur faisait. J'ai eu oc- « casion, dans un autre ouvrage, de citer des articles « biographiques tirés mot pour mot du *Kitab al Agâni,* « sans qu'une seule parole indique au lecteur la source « où ces renseignements ont été puisés. Il existe un « ouvrage volumineux intitulé : *Mesalek-alabsar,* dont « je donnerai ailleurs une notice détaillée [1]; la partie « qui traite de l'Égypte et de la Syrie est peut-être, « je ne crains point de le dire, le traité qui dans un « nombre de pages assez borné renferme le plus de « renseignements curieux et instructifs sur cette con- « trée importante, son administration, l'étiquette de « la cour, etc. Or tous ces détails ont été textuelle- « ment copiés par Makrizi, et cependant il n'a jamais « prononcé le nom de l'auteur ni le titre de l'ou- « vrage. L'historien Djemal-eddin-ben-Wâsel a fourni « à Makrizi, pour l'histoire des Aioubites, et le com- « mencement de celle des sultans mamlouks, des ren-

[1] Cette importante notice a paru dans le tom. XIII des Notices et extraits des manuscrits, pag. 151 à 384, in-4°.

« seignements nombreux qu'il a reproduits avec une « fidélité scrupuleuse ; et pourtant à peine daigne-t-il, « dans quelques circonstances, invoquer le témoi- « gnage de cet annaliste consciencieux et éclairé ; « Nowaïri n'est pas cité davantage. Si nous avions « sous les yeux quantité d'ouvrages plus ou moins « étendus, qui traitent de l'histoire de l'Égypte, et « dont les titres nous sont donnés par d'autres écri- « vains, sans doute nous retrouverions la trace des « emprunts nombreux que leur a faits Makrizi, et « toutefois, dans la préface de la Description de l'É- « gypte, l'auteur proteste qu'il ne manquera jamais « de citer les écrivains auxquels il sera redevable « de son érudition. Mais, en blâmant avec toute « raison un plagiat aussi condamnable, il faut au « moins, sous d'autres rapports, rendre justice à « notre historien, et reconnaître qu'il a en général « parfaitement choisi ses guides, et qu'il était difficile « de faire un usage plus judicieux des trésors litté- « raires qu'il avait à sa disposition. Je n'hésite pas « à dire que sous le rapport de l'abondance et de la « variété des faits, du choix et de la disposition des « matières, les ouvrages historiques de Makrizi sont « bien au-dessus de ceux d'Aboul-Mâhasen, qui était « son contemporain, son ami, qui fut son biographe « et qui lui survécut de plusieurs années. »

Après la Description de l'Égypte et du Caire, le plus important des ouvrages de Makrizi est assurément son Histoire des sultans Aioubites et mamlouks; nous avons expliqué plus haut les motifs

qui ont déterminé M. Quatremère à publier séparément les annales de ces deux dynasties; le volume que nous avons sous les yeux comprend les règnes des trois premiers sultans mamlouks, Melik-Moez izzeddin Aibek, Melik-Mansour-Noureddin Ali, Melik-Modaffer Koutouz, qui occupèrent le trône de 1250 à 1260, et le commencement du règne de Melik-Daher Rokhneddin Bibars-Bondokdari, de 1260 à 1264.

Nous allons suivre M. Quatremère dans le récit des principaux événements qui remplissent cette période.

On sait que le nom de Mamlouks était appliqué à ces esclaves turcs et circassiens dont les successeurs de Saladin composèrent leur garde particulière, et qui, élevés aux premières dignités de l'empire, finirent par devenir les maîtres de l'Égypte. La révolution qui renversa le dernier prince Aioubite Melik Moaddam, le vainqueur de saint Louis, fut l'œuvre d'Aibek et de la sultane Schedjeraddorr; celle-ci, proclamée reine d'Égypte, épousa, peu de temps après, son complice et se démit en sa faveur de la souveraine puisance, sans abandonner toutefois la direction des affaires du royaume. Sur ces entrefaites on apprit que Melik-Naser, arrière-petit-fils de Saladin, s'était fait reconnaître sultan à Damas; Moez-Aibek commença par affermir son autorité en prenant pour collègue Melik-Aschraf, de la race des Aioubites, qui ne fut sultan que de nom (1254), et qu'il devait faire bientôt disparaître, et il ne songea plus qu'à reprendre la Syrie sur Melik Naser; mais après quelques

succès balancés, il fut convenu que celui-ci conserverait tout le pays situé au delà du Jourdain. Cependant Schedjeraddorr cherchait à faire tout plier sous sa volonté; et Moez, pour se venger de la tyrannie de cette femme impérieuse, avait fait demander en mariage la fille du prince de Mausel. La sultane irritée ouvrit des négociations secrètes avec Melik-Naser, et ayant appris que Moez-Aibek avait résolu de l'éloigner et même de la faire périr, elle se décida à prévenir ses desseins en le faisant assassiner.

Suivant la version pleine d'intérêt que M. Quatremère a tirée d'Aboul-Mahâsen, « elle manda auprès d'elle Safi-eddin Marzouk, lui demanda conseil, et lui promit la place de vizir. Loin d'accepter « cette offre, il blâma formellement le projet formé « par Schedjeraddorr, et la pressa d'y renoncer; « mais cette princesse, persistant dans sa résolution, « fit venir un Mamlouk qui était au service de l'eunuque Mohsin Salehi, lui proposa de se mettre à « la tête du complot, et lui fit les promesses les « plus magnifiques s'il voulait consentir à assassiner « Moez; ensuite elle manda quelques-uns de ses serviteurs avec lesquels elle concerta son plan. Le « mardi vingt-troisième jour du mois de rébi premier, Moez, ayant joué à la paume avec les personnes de son cortége, monta, vers le soir, au « château, et entra dans le bain. A peine avait-il « dépouillé ses habits, que Mohsin-Djaudjeri se précipita sur lui, accompagné de ses esclaves; ils « percèrent ce prince de traits et l'étranglèrent.

« Schedjeraddorr manda Ebn-Merzouk, de la part « de Moez; arrivé au château où il entra par la porte « secrète, il vit Schedjeraddorr qui était assise, et « devant laquelle était le corps de son mari; elle lui « raconta ce qui s'était passé, et ce récit produisit « sur Ebn-Merzouk une horreur profonde. Consulté « par la princesse, il répondit : Je ne sais que dire; « vous vous êtes jetée vous-même dans un péril au- « quel vous ne pouvez échapper. » Schedjeraddorr manda alors l'émir Djemal-eddin Idgadi et Izz-eddin-Aibek Halebi; elle offrit à chacun d'eux la dignité de sultan, mais tous deux refusèrent. Au point du jour, la nouvelle de cette catastrophe s'étant répandue excita dans toute la ville une extrême confusion; l'émir Alem-eddin-Sandjar Gatmi pénétra dans le palais du sultan à la tête des Mamlouks, se saisit des esclaves, des femmes, les fit appliquer à la torture et en arracha l'aveu de ce qui s'était passé. Schedjeraddorr fut enfermée dans la Tour-Rouge, البرج الاحمر, et lorsque le fils de Moez, Nour-eddin-Ali, eut été placé sur le trône, elle fut conduite en présence de la mère de ce prince, et les jeunes esclaves la frappèrent si fortement à coups de semelles de bois القباقيب qu'elle mourut le lendemain; Mohsin-Djaudjeri, fut pendu à la porte du château, et quarante eunuques fendus en deux parties[1], puis attachés à des poteaux placés depuis le château jusqu'à la porte de Zawilah.

[1] Ce supplice, dit M. Quatremère, a toujours été usité en Orient; il est exprimé en arabe par le verbe وسّط, et en persan par les

Moez Aibek s'était montré le protecteur des lettres; il avait fait construire sur les bords du Nil dans le vieux Caire un collége auquel il donna son nom. « C'était, dit Makrizi, un prince prudent, « brave, mais enclin à répandre le sang; il fit égor- « ger ou étrangler un grand nombre de personnes « innocentes, uniquement pour se faire redouter de « ses sujets. » Son fils Melik-Mansour-Nour-eddin Ali ne resta que deux ans sur le trône de 1257 à 1259; et c'est pendant ce règne si court que les Mongols, sous la conduite d'Houlagou, mirent fin au khalifat d'Orient par la prise de Bagdad. C'est dans l'Histoire des Mongols de Raschid-eldin, publiée récemment par M. Quatremère, qu'il faut lire les détails de ce grand événement[1]. La Syrie, l'Égypte se trouvaient menacées; Melik-Mansour n'était pas en état de résister à l'invasion; l'émir Koutouz ren-

mots ميان بدو نيم زدن. Makrizi rapporte que le sultan d'Égypte Borsebaï, ayant été attaqué d'une maladie dangereuse qu'aucun remède n'avait pu guérir, s'en prit à ses deux médecins dont il avait infructueusement suivi les ordonnances, et leur fit ouvrir le corps en deux. Le sultan d'Égypte successeur de Warachloch (Barkok), fait prisonnier, fut scié en deux. On lit dans l'histoire de Kaïrowan; امر العامل ان يوسّط صاحب المحرس, et dans le *Djihan-Kuschaï* : ديگر ياران را ميان بدو نيم زدند. Dans le *Schah-nâmeh*, il est fait mention d'une femme qui fut condamnée, par ordre du roi Kaï-Kaous, à être sciée par le milieu du corps. On dit aussi simplement et dans le même sens بدو نيم كردن. Voyez la note de M. Quatremère, pag. 72, et plus loin pag. 182.

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mongols de la Perse*, tom. Ier, in-fl, p. 229 à 319.

versa ce jeune prince et s'empara du pouvoir (1259). La défaite des Mongols près d'Aïndjalout et de Baisan, suivie de leur expulsion de la Syrie semblait devoir consolider son usurpation; mais il périt assassiné, au retour d'une partie de chasse, par Bibars Bondokdari, qui fut aussitôt proclamé sultan par la milice et qui prit le surnom de Melik-al-Daher. Le tome Ier de la traduction de Makrizi, ne comprend que les quatre premières années de son règne. Dans cet espace de temps Bibars réprima les soulèvements qui avaient éclaté en Syrie, sut tenir en respect les Mongols, les Grecs et les Arméniens, et pour donner à son autorité une sanction nouvelle, il se fit conférer la dignité de sultan par un prince de la famille des Abbassides, Ahmed (Mostanser-Billah), auquel il laissa le vain titre de khalife. Cet acte d'habile politique eut lieu en 1264, et c'est à l'année 1265 que s'arrête le volume publié par M. Quatremère. Nous ne nous étendrons pas sur les événements qui s'y trouvent rapportés, mais non sans regretter vivement que les limites de cette notice ne nous permettent pas de reproduire ici une foule de détails curieux dont le récit de Makrizi est partout semé; là des anecdotes rappellent au lecteur les contes des Mille et une nuits [1]; là, des faits extra-

[1] Voyez particulièrement les détails rapportés par M. Quatremère, pag. 246 et suiv. et sur l'origine de quelques traditions fort singulières, pag. 218; c'est ainsi qu'au rapport du voyageur Schiltberger il existait dans l'Arabie un pont formé d'un os de géant; il réunissait deux rochers séparés par une vallée profonde dans laquelle roulait un torrent. Voyez aussi pag. 30, 145, etc.

ordinaires interrompent, sans l'embarrasser, la marche rapide de l'historien; les accidents mémorables, les phénomènes survenus dans le ciel, etc. etc. sont enregistrés avec soin; la brillante comète qui parut en 1264, dans la constellation de Hakah هقعة (Orion), est décrite très-exactement[1]. Nous aurions voulu présenter quelques observations relativement à ce miroir célèbre[2] placé sur le phare d'Alexandrie, et au moyen duquel *on pouvait voir les vaisseaux sortir des ports de la Grèce*, ou du moins qui servait à découvrir les ennnemis qui s'approchaient sur la mer; mais il est temps de nous occuper de la partie la plus importante du bel ouvrage de M. Quatremère, c'est-à-dire du commentaire dont il a enrichi sa traduction, et dans lequel il a versé tous les trésors d'une érudition que nous envie l'Allemagne.

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, p. 241. Cette comète se levait un peu avant le jour; sa chevelure se dirigeait vers l'occident, et sa queue jetait une lueur très-vive; elle ne quittait pas la constellation de *Hakah* près de laquelle on la voyait constamment du côté de l'orient, à la distance d'environ la longueur d'un grande pique; elle se montra depuis la fin du mois de ramadan jusqu'au premier jour du mois dou'lkadah; avant son lever elle répandait dans l'air une masse considérable de rayons lumineux; à la fin du mois de ramadan et dans les premiers jours de schewal, on vit durant plusieurs nuits, après la dernière période du soir, paraître vers le nord-ouest des lignes brillantes qui ressemblaient à des doigts, et qui se trouvaient dans la partie la plus élevée du ciel; le quatrième jour de schewal, un peu avant le coucher du soleil, cet astre se colora d'une teinte rouge, perdit son éclat et resta complétement éclipsé jusqu'à ce qu'il disparut sous l'horizon.

[2] On peut voir ce qu'en dit Edrisi dans la traduction que M. le chevalier Amédée Jaubert a donnée de cet auteur.

Les notes nombreuses qui le composent peuvent être divisées en trois classes bien distinctes; la première comprend celles qui sont purement philologiques; la seconde, celles qui ont pour objet d'éclaircir des points encore douteux de géographie, et la troisième celles qui se rattachent à l'histoire générale de l'Orient. La connaissance approfondie des langues *réputées classiques* et des divers idiomes de l'Asie, que possède si bien l'illustre éditeur de l'Histoire des Mongols, lui fournit à chaque pas de précieux rapprochements. Loin de se borner à l'ouvrage qu'il traduit, souvent il puise dans d'autres manuscrits qu'il a le premier explorés tous les développements nécessaires à l'intelligence des faits qu'il expose. Nous prendrons pour exemples la relation du voyage de Bibars à Alexandrie d'après Djemal-eddin-ben-Wasel, et la relation de l'ambassade envoyée par ce sultan au prince mongol Berékeh, d'après Ebn-férat, Nowaïri, etc. Continuellement Ebn-Khaldoun, Mirkhond, Ahmed-Askalani l'auteur du *Inscha* ou *Diwan alinscha*, Bondari-Ebn-Nobatah, Abou'l-Mahasen, etc. sont mis à contribution[1]. Les détails géographiques abondent dans les citations et sont toujours relevés par quelques descriptions intéressantes; ainsi, en nous faisant connaître *Kera* كراع et *Khaschbi* خشبى, M. Quatremère fait une heureuse digression sur les puits creusés dans le sable, principalement vers l'isthme de Suez, près duquel était une pyramide surmontée, à ce qu'on

[1] M. Quatremère, *Hist. des Mamlouks*, p. 217 et 252, 213 à 218, etc.

prétend, d'un obélisque d'une seule pierre qui avait environ quatre pieds carrés à sa base, dix-huit pieds de hauteur, qui était couvert d'hiéroglyphes et dont il est surprenant qu'aucun voyageur n'ait cherché à découvrir les vestiges [1].

Que dirons-nous des nombreuses dissertations de l'auteur, destinées à nous introduire dans la cour des sultans [2], à nous initier au cérémonial usité, à nous expliquer les attributions des officiers du palais, etc. Il faut lire l'énumération faite par M. Quatremère de tout ce qui entourait ou précédait le sultan dans ses marches solennelles [3], pour avoir une juste idée des peines incalculables que de telles

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, p. 19 à 21. Voyez aussi, sur la forteresse de *Soubaibah*, قلعة الصبيبة, qui dépendait de la ville de *Banias*, بانياس, pag. 9 et 249; sur *Berzah*, pag. 87; *Kisweh*, كسوة, p. 163; *Tour*, طور, près d'*Akka*, عكا, p. 79 et 190; *Ziza*, زيزا, à deux journées de *Karak*, كرك, pag. 83 et 250; le canton de *Sanih*, السانح ارض, pag. 33; *Baridéh*, باردة ou plutôt واردة, pag. 55; *Amadieh*, عمادية, pag. 166; *Schariah*, شريعة, nom qui désigne le Jourdain, pag. 32 et 55, etc. M. Quatremère nous donne des renseignements curieux sur quelques tribus ou familles. Voyez sur la tribu des Arabes *Aïdh*, العايذ, pag. 189 et 251; les *Kaïmeris* et les *Kaïmaz*, قيمرية et قيماز, pag. 24 et 27; les *Schehrzouris*, pag. 79, etc.

[2] *Ibid.* p. 133 et *passim*: voy. particulièrement les mots *djâlisch*, جاليش, *étendard*, pag. 225 et suiv. et pag. 253; *dehliz*, دهليز, *tente ronde du sultan*, pag. 192; *mufred*, مفرد, *domaine particulier du prince*, p. 187; طشتخاناه حواج خاناه شراب خاناه, pag. 162; مقصورة, *chambre grillée où se tenait le sultan pour entendre la prière*, p. 164, etc.

[3] *Ibid.* pag. 133 à 139.

recherches ont dû coûter à ce savant. L'explication qu'il donne du *gaschiah* forme seule un véritable mémoire du plus grand intérêt[1]. Le mot *gaschiah*, غاشية, signifie quelquefois *un cercle, une réunion* et plus ordinairement une *couverture que l'on mettait par dessus la selle d'un cheval;* elle était portée devant le sultan par un des écuyers, qui s'avançait à pied au milieu du cortége; c'était un des insignes de la souveraineté; et lorsque le monarque devait paraître avec tout l'appareil du pouvoir, et de manière à commander un respect universel, c'était un des principaux personnages de l'état qui portait devant lui ce signe de l'autorité. Ebn-Athir, décrivant l'inauguration de Melik-Moez Aïbek, remarque expressément que les émirs portaient à tour de rôle le gaschiah devant lui. Cet usage existait déjà depuis longtemps; lorsque le sultan Seldjoucide Masoud fit sortir le khalife en public, il porta lui-même le gaschiah sur son épaule; et Melik Shah, ayant vaincu et fait prisonnier le khan de Samarcande, voulut, pour honorer son captif, marcher à pied près de son étrier et tenir le gaschiah. Plus tard les sultans d'Égypte s'arrogèrent le droit exclusif de le faire porter devant eux, mais pourtant tous les princes de Syrie qui appartenaient à la famille de Saladin, et qui étaient censés exercer une souveraineté absolue dans leurs petits états, se montraient publiquement avec cette marque d'une autorité indépendante; quelquefois même de grands personnages, dévorés d'ambition et profitant de la faiblesse

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 3 à 8.

de leurs maîtres, osèrent s'arroger un privilége qui ne devait appartenir qu'au sultan : mais ce n'étaient que de bien rares exceptions. Parmi les officiers de la cour dont M. Quatremère nous apprend les diverses fonctions, nous mentionnerons particulièrement l'*ostadar* استادار [1], ou grand-maître de la maison du prince; le *djaschenkir* جاشنكير [2], officier préposé pour goûter, avant le sultan, les mets que l'on servait sur sa table; les *djandars* جندارية [3], placés près du sultan pour accomplir ses ordres; les *dewadars* دودارية [4], chargés de faire arriver à leur destination les lettres royales; le *tabardar* طبردار [5], le porte-hache, l'*émir achor* امير آخور [6], ou grand écuyer; le *silahdar* سلاحدار [7], qui présentait au sultan chacune des pièces de son armure; le *djoukandar* جوكندار [8], porteur du *djoukan*, sorte de raquette

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 25.
[2] *Ibid.* pag. 2.
[3] *Ibid.* pag. 14.
[4] *Ibid.* pag. 118.
[5] *Ibid.* pag. 100.
[6] *Ibid.* pag. 119.
[7] *Ibid.* pag. 159.
[8] *Ibid.* pag. 121. Voyez aussi sur le *djemdar*, جمدار, pag. 11; sur le نايب الحكم, pag. 97; sur le *wali*, والي, et le *visir*, صاحب, pag. 109 et 115; sur l'*odjaki*, اوجاقي *page*, p. 108; l'*émir alem*, امير علم, pag. 200 et 234; le *mohtesib*, محتسب, pag. 114; le *schadd*, شادّ et le *mouschidd*, مشدّ, pag. 110; le *moustawfi*, مستوفي, pag. 202; les *rikabdaris*, ركابدارية, pag. 132; le مشرف, pag. 10; le مهتار, pag. 162; les طشتداريّة, رختوانية, شربداريّة, pag. 162, etc. etc.

peinte qui servait pour le jeu de paume à cheval, etc. M. Quatremère entre à cette occasion dans les détails les plus circonstanciés sur l'origine de ce jeu qui était déjà fort en vogue chez les Perses avant la fondation de Constantinople; les empereurs grecs le considéraient comme le plus noble des exercices, et Cinnamus l'a décrit assez exactement. Des jeunes gens divisés en deux bandes égales lançaient sur un terrain uni une balle de cuir de la grosseur d'une pomme; alors les joueurs accouraient à toute bride; chacun d'eux portait un bâton d'une longueur médiocre et terminé brusquement par une portion large et arrondie, dont l'intérieur était garni de cordelettes entrelacées en forme de réseau. Des deux côtés on poussait la balle avec force vers un point désigné d'avance, et le parti qui réussissait à atteindre ce but était déclaré vainqueur. Cet exercice présentait les dangers les plus réels, attendu que le joueur était obligé continuellement de se renverser en arrière, de se pencher à droite et à gauche, de faire caracoler son cheval et de le conduire au galop dans toutes les directions afin de suivre tous les mouvements de la balle : aussi l'histoire nous offre-t-elle une foule d'exemples de princes tués ou grièvement blessés par suite de ce périlleux divertissement. Les Arabes s'y livrèrent avec ardeur, et à partir du règne d'Haroun-al-Raschid, ce jeu fut en très-grand honneur dans tout l'Orient. Nous ne rapporterons pas ici les nombreuses citations par lesquelles M. Quatremère prouve que

les Turks Seldjoucides, les princes mongols, les sultans d'Égypte, etc. en faisaient leur amusement de prédilection; les faits historiques qu'il a recueillis sur ce sujet sont tellement multipliés que nous ne saurions mieux faire que de renvoyer le lecteur à l'ouvrage même. Lorsque les écrivains persans parlent du jeu de la paume, ils le désignent sous le nom de *tchaugan* چوگان, et quelquefois par le mot گوی, qui signifie boule; c'est dans ce dernier sens que les Arabes emploient les mots *korah* كرة, et *okrah* اكرة. S'il est vrai que le mot français *chicane* ait été longtemps en usage dans nos provinces méridionales pour désigner le jeu du mail ou de la paume, on pourrait croire que le mot persan *tchaugan* passé dans la langue arabe est la véritable origine du terme français qui a conservé sa forme primitive avec bien peu d'altération, et dont il serait difficile de donner une autre étymologie tant soit peu raisonnable; on peut même présumer que les Français l'auront introduit dans leur langue à l'époque des croisades [1].

Il nous reste à parler des savantes remarques de M. Quatremère sur une foule d'expressions qui se trouvent dans Makrizi et dont le sens n'est pas indiqué clairement dans les dictionnaires; c'est là sur-

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 132. M. Quatremère, nous fait connaître aussi un autre jeu appelé *kabak* قبق pag. 243; et il nous donne des détails curieux sur les ombres chinoises خيال الظلّ, dont il est souvent question dans Makrizi, pag. 152.

tout que se déploie cette haute sagacité devant laquelle les difficultés viennent se briser une à une; au milieu de ce trésor d'observations neuves et intéressantes, il n'est point aisé de faire un choix : nous allons tâcher cependant de montrer par quelques citations la critique judicieuse avec laquelle l'auteur a su éclaircir les points les plus délicats de la philologie orientale.

Les notes de M. Quatremère embrassent naturellement tous les sujets; tantôt il recherche l'origine de certains noms propres [1], et en voyant le surnom de *Sonkor* porté par des émirs et autres personnages, il nous donne une dissertation pleine de faits curieux sur les *Sonkors* [2], qui jouent un si grand rôle dans la fauconnerie des princes orientaux; tantôt il nous explique des termes de guerre [3], et de marine, et retrouve dans *taridah* طريدة, طرايد, *bâtiments de transport*, les ταρίται, ταρίδες des écrivains bysantins, les *tarita*, *tareta*, des auteurs latins

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, p. 3, sur *Aibek* et sur les surnoms de *turkoman*, التركمانى, de *burunli*, برنلى, et le titre de مكام, etc. pag. 1, 155, 251, etc.

[2] *Ibid.* pag. 91.

[3] Voyez principalement les mots suivants : أتابك العساكر, *atabek des armées*, pag. 2; حرسى, *soldat destiné à garder une place*, pag. 33; طلب, *corps de troupes*, pag. 34; يزك, *gardes avancés*, pag. 225; خجداش, *camarade de service*, pag. 43; عدد *munitions de guerre*, et عدة, *équipement guerrier*, pag. 238; تركاش, *un carquois*, pag. 13; برك, *bagages*, p. 253; خيل النوبة, *chevaux de relais*, p. 165, etc. etc.

du moyen âge, et enfin notre mot de *tartane*[1]; tantôt enfin il nous éclaire sur mille détails de l'administration de l'Égypte, et nous apprend ce que c'était que les tributs nommés قطيعة, جهة مفردة, قود, عداد[2], et les divers actes émanés de l'autorité tels que le *tedhkirah* تذكرة[3], et le *manschour* منشور, relatif aux concessions territoriales[4]; on distinguait plusieurs espèces de *manschours* : 1° le diplôme des deux tiers, منشور الثلثين, qu'on écrivait sur une feuille de papier qui avait les deux tiers d'une feuille de la plus grande dimension, et seulement pour les fils de sultan, les gouverneurs du premier rang et les commandants qui siégeaient à Damas; 2° le diplôme que l'on écrivait sur une feuille qui avait la moitié de la plus grande dimension, منشور النصف, acte destiné aux émirs de *Tabl-Khanah*[5], tant d'Égypte que de Syrie, et aux émirs commandants, qui gouvernaient les forteresses de la Syrie; 3° le diplôme du tiers de feuille منشور الثلث, pour les émirs de

[1] Voyez aussi sur les mots : شانى, *galère*, pag. 142; قطعة, *vaisseau*, pag. 143; حرّاقة, *brûlot*, pag. 143; استول, *flotte*, pag. 157, etc.

[2] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 189, 42, 17, 41, et sur les mots غرم, pag. 55; صيافة, pag. 76; تقوية, pag. 141; إقامة, pag. 22; عليق, pag. 180; نفقة, pag. 162; زوادة, pag. 188; جناية, pag. 199; قصة, pag. 236; سبيل, pag. 229.

[3] *Ibid.* pag. 188.

[4] *Ibid.* pag. 200; voy. aussi les mots حرج, p. 175, et خطب, pag. 202.

[5] *Ibid.*; voyez sur le mot طبلخاناة, pag. 173.

dix sans distinction, et pour les émirs de *Tabl-Khanah* qui se trouvaient parmi les Turkomans et les Curdes; et enfin, 4° le diplôme ordinaire pour les Mamlouks du sultan, les commandants de la *Halkah* et leurs subordonnés.

Plus loin, M. Quatremère nous explique diverses expressions que l'on rencontre fréquemment dans les écrivains arabes et dont le sens n'était pas bien déterminé; ce sont par exemple, حُوش ou حَوْش [1], désignant *un enclos, une cour, une ferme*, et dans le Hedjaz, *un khan* habité par des hommes de la basse classe, أطراف [2]; ربيع [3], signifiant *pâturages;* دهليز [4], *salle d'entrée, vestibule, tente*, etc.; puis M. Quatremère, commente avec un soin particulier اسناد et مسند, *celai qui connaît les traditions, l'oracle* [5]; شاطر [6], *un homme habile;* طالب عامة [7], *un homme de loi;* les

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, préface, pag. vij.

[2] *Ibid.* pag. 54.

[3] *Ibid.* pag. 16.

[4] *Ibid.* pag. 190. — Voyez aussi les mots وطاق, *tente*, p. 197; حلقة, *enceinte circulaire*, pag. 146; طرّاحة, *estrade*, pag. 147; قوافية, *poutres*, pag. 141; قرباص, *bloc de pierres*, pag. 140; طور, *montagne*, pag. 79; وقفة, *une station*, et قطار, *suite de chameaux attachés les uns aux autres*, pag. 45 et 161; شونة, *grenier*, pag. 52; قاعة, *une salle*, pag. 47; جب, *un cachot*, pag. 70, etc.

[5] *Ibid.* pag. 46 et 250.

[6] *Ibid.* pag. 50.

[7] *Ibid.* pag. 244, et les mots وصيّ, *exécuteur testamentaire*, pag. 237; عين, *un espion, un surveillant*, pag. 182, etc.

mots لغة et بتجة [1], درك et حوطة [2], etc. lui fournissent de nouveau l'occasion d'étaler toutes les richesses de la plus vaste érudition. Toutes les fois qu'un verbe doit être pris dans une acception nouvelle, il cite toujours un grand nombre d'exemples pour justifier son opinion; et si nous ne pouvons dans cet article présenter un vocabulaire complet des termes expliqués par notre illustre philologue, du moins nous saura-t-on gré d'en indiquer quelques-uns. Nous mentionnerons donc spécialement les verbes ادب [3] (à la 5e forme), *suivre l'étiquette;* تقنطر [4], *être renversé;* جلب [5] (10e forme), *gagner par des bienfaits;* خفر [6], *protéger moyennant un prix convenu;* حجب [7], *tenir renfermé;* خدم [8], *lever des troupes, prendre à son service, admettre parmi ceux qui reçoivent un bénéfice militaire* اقطاع, *ou le grade d'émir;* خمر [9] (3e forme), *trahir son maître;* زيّن [10], *décorer une ville pour des réjouissances publiques;* سعر [11] (2e forme), *taxer une denrée;* سقط فى ايديهم [12], *perdre courage, se repentir;* سفر [13], *être négociateur;* صقع [14] (2e forme), *cadas-*

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 12, 218, 219 et 252, et les mots حيامة, pag. 31; طرطور, pag. 77; مشدّة et شد, pag. 150; كسوة, pag. 223; سراقوج, pag. 235; عتابى, pag. 241; شهير, pag. 243; عصابة, p. 250; عرازة, p. 132; هلال, p. 253; خطام, p. 253, etc.

[2] *Ibid.* pag. 51, et les mots فرح, pag. 247; عشير, pag. 186; فتوة, pag. 58; قيامة et حشر, pag. 95, etc.

[3] *Ibid.* pag. 250. — [4] *Ibid.* pag. 40. — [5] *Ibid.* pag. 198. — [6] *Ibid.* pag. 207. — [7] *Ibid.* pag. 10. — [8] *Ibid.* pag. 160. — [9] *Ibid.* pag. 206. — [10] *Ibid.* pag. 29. — [11] *Ibid.* pag. 232. — [12] *Ibid.* pag. 48. — [13] *Ibid.* pag. 193. — [14] *Ibid.* pag. 89.

trer; عوّق [1], *emprisonner;* عقل [2] (8e forme), *mettre en prison;* قدم [3] (2e forme), *offrir un présent;* قبل [4] (4e forme suivie de على), *témoigner de la bienveillance,* كشف [5], *inspecter, examiner;* منع الاكتاف [6], *fuir et faire fuir;* نزل [7], *avec* عن, *céder, abdiquer;* نزل [8] (2e forme), *expédier, inscrire;* نكر [9] (5e forme, avec على), *être irrité contre quelqu'un;* وسّط [10], *fendre le corps en deux*, etc. etc.

Cette nomenclature, quoique dépouillée de tous les développements qui dans l'ouvrage de M. Quatremère lui communiquent de la vie et de l'éclat, peut donner une idée approximative mais exacte des travaux immenses, entrepris et menés à fin par ce savant maître; mais nous ne terminerons pas cette partie de notre notice sans dire quelques mots de ses intéressantes remarques sur le mot خوند [11], qui signifie *maître, seigneur;* خوند, ou avec la forme féminine خوندة, c'est à dire *dame, maîtresse*, était un titre par lequel on désignait l'épouse ou les épouses du sultan d'Égypte; Nowaïri, lorsqu'il représente des sujets adressant la parole à leur souverain, emploie au lieu de خوند le mot اخوند et M. Quatremère se sert très-ingénieusement de ces divers termes pour fixer l'étymologie du mot خونكار, *khonkar,* que l'on a traduit jusqu'à présent par *celui*

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks,* pag. 84. — [2] *Ibid.* pag. 209. — [3] *Ibid.* pag. 153. — [4] *Ibid.* pag. 164. — [5] *Ibid.* pag. 179. — [6] *Ibid.* pag. 105. — [7] *Ibid.* pag. 175. — [8] *Ibid.* pag. 205. — [9] *Ibid.* pag. 210. — [10] *Ibid.* pag. 72. — [11] *Ibid.* pag. 64 et suiv.

qui répand le sang. Les princes turks avaient l'usage de s'attribuer ce titre de *khonkar*, et comme l'a fait déjà remarquer M. de Sacy, il est peu probable qu'un souverain ait jamais voulu prendre un surnom plus convenable à un bourreau qu'à un monarque d'une grande nation; M. Quatremère a découvert que chez les chroniqueurs les plus anciens le mot est écrit *khondkar* خوندكار, خواندكار ou خندكار, et repoussant l'opinion qui le ferait dériver du persan *khodavendkar* خداوندكار, ou du zend *ahu* [1], il montre que اخوند ou خوند, qui appartient véritablement à l'idiome turk, a donné naissance au mot, خوندكار, et que probablement ce terme apporté dans la Perse par les Seljoucides, et oublié ensuite, n'a dû s'y naturaliser qu'à l'époque des conquêtes de Timour.

Tel est l'ensemble des matières comprises dans le tome Ier de l'Histoire des Mamlouks de Makrizi, publié par M. Quatremère; et le tome II, qui déjà est à la veille de paraître, ne sera pas moins riche en éclaircissements et en aperçus nouveaux. L'esquisse que nous venons d'offrir à nos lecteurs de la première partie paraîtra sans doute bien imparfaite à ceux qui feront une étude approfondie de l'original; une foule de détails échappent forcément à l'analyse, et nous n'avons pu rassembler dans cet article que les traits plus saillants de ce beau travail. M. Quatremère a voulu donner une histoire complète de l'Égypte sous la dynastie

Journal asiatique, avril 1839, pag. 342.

des Mamlouks, et il s'est même attaché à nous faire connaître dans ses notes les noms et les écrits des hommes illustres morts pendant la période dont il retrace les événements; il indique, en même temps, les colléges du Caire, de Damas ou de Bagdad [1], où ils ont fleuri, et il semble que rien de ce qui pouvait intéresser le monde savant n'a échappé à ses judicieuses observations. Le philologue, l'historien, le géographe trouveront dans son ouvrage une abondante récolte de faits et d'enseignements précieux; et les orientalistes puiseront, nous n'en doutons pas, dans l'exemple d'un chef aussi habile, de nouveaux éléments de force, de persévérance et de succès.

SÉDILLOT.

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*. Collége *Salehi*, pag. 11; collége *Kamelich*, pag. 81; colléges *Mostanseriah* et *Nidamiah*, pag. 35 et 77; collége *Kaimasiah*, pag. 27; collége *Scherifiah* à Fostàh, pag. 38, etc.

NOTICE

Sur les *Mowaschschahat* et les *Ezdjal*, deux formes de poëmes arabes, et les *ottave rime*, invention des Arabes.

Ce qui est connu jusqu'à présent en Europe sur les *mowaschschahat* [1] et les *ezdjal* [2] se réduit à ce que Casiri, Reiske (dans ses notes sur Abou'l-féda), et Freytag en ont dit. Le dernier traduit *mowaschschah* comme *orné d'une ceinture*, ce qui n'est pas juste, puisque, d'après le Kamous, *wischah* signifie *un collier de perles* ou *pierres précieuses*, où il y a entre chaque deux grains une perle ou pierre d'une autre espèce, en deux rangées de fil [3]. Le nom d'un collier à perles ou pierres précieuses mélangées a été donné aux vers mélangés dont M. Freytag suppose l'origine devoir être recherchée en Espagne. Cette supposition est très-juste, et il aurait pu en trouver la confirmation dans Casiri même (tom. Ier, pag. 127), où il est dit que le poëte Abd-rebbihi en était l'inventeur, et où il y a une liste de vingt-neuf auteurs qui se sont distingués dans ce genre de poëme. On sait moins encore jusqu'ici sur les *ezdjal* que sur les *mowaschschahat;* mais sur les uns

[1] موشّحات.

[2] ازجل.

[3] *Camous*, édit. de Constantinople, tom. I, pag. 532.

et sur les autres se trouve une notice fort précieuse dans la biographie du savant vizir Lisan-eddin ibn-ol-Khatib, mort en 776 (1374), qui est intitulée النفح الطيب فى الاندلس الرّطيب, c'est-à-dire *le bon parfum dans la fraîche Andalousie*, et dont l'auteur est le cheikh Chihab-eddin Ahmed-ben-Mohammed-el-Maghribi-el-Mokri, mort en 1041 (1631), auteur du *Ezhar ol riyaz* (voy. *Lex. Bibl.* ed. Flügel, pag. 262). Cette biographie n'a été connue ni de Casiri, ni de Hadji-Khalfa, et ne se trouve, que je sache, dans aucune bibliothèque européenne, pas même dans celle de Constantinople, mais bien dans ma collection de manuscrits arabes [1]. Cet ouvrage, divisé en six chapitres, contient des extraits fort précieux de plusieurs ouvrages historiques, nommément de احاطة *Ihatat*, c'est-à-dire de la grande histoire de Grenade, dont Casiri a tiré un si grand profit. C'est au cinquième chapitre que le biographe de Lisan-eddin traite des *mowaschschahat* et des *ezdjal*, puisque le savant vizir était maître parfait dans l'un et l'autre genre de ces poëmes. Le biographe donne l'histoire de ces deux formes de poëmes arabes, d'après Ibn-Khaldoun, lequel attribue l'invention des *mowaschschahat* à un poëte plus ancien qu'*Abdrebbihi*. Après avoir donné

[1] Voyez *Jahrbücher der Litteratur*, cxx Anzeigeblatt. pag. 90. M. de Hammer veut sans doute ici parler de l'ouvrage de Ahmed surnommé non pas *el-Mokri* mais *Almaccarri*, du nom du lieu de sa naissance, situé en Afrique, près d'Oran. Cet ouvrage se trouve dans la Bibliothèque royale de Paris. — R.

la liste de seize poëtes auteurs de *mowaschschat*, il passe à l'histoire des *ezdjal*, toujours d'après Ibn-Khaldoun; or ces *ezdjal* sont, comme on le verra tantôt, des *ottave rime* dans la meilleure forme, et l'invention de cette stance doit donc être attribuée aux Arabes.

TEXTE ARABE DE LA BIOGRAPHIE DE LISAN-EDDIN IBN-OL-KHATIB.

فنقول واما موشّحاته وازجاله فكثيرة وقد انتهت اليه
رياسه هذا الفنّ كما صرح بذلك قاضى القضاة ابن
خلدون فى مقدّمة تاريخه الكبير ولنذكر بعض كلامه اذ لا
يخلو من فائدة زائدة قال رحمه الله واما اهل الاندلس
فلما كثر الشعر فى قطرهم وتهذيب مناحيه وفنونه
وبلغ التنميق فيه الغاية استحدث المتاخرون منهم فنّا
سموه بالموشح ينظمونه اسماطًا اسماطًا واغصانًا اغصانًا
يكثرون منها اعاريضها المختلفة ويسمون المتعدد منها
بنيًا واحدًا ويلتزمون قوافى تلك الاغصان واوزانها
متتاليًا فيما بعد الى اخر القطعة واكثر ما ينتهى عندهم
الى سبعة ابيات ويشتمل كلّ بيت على اغصان عددها
بحسب الاغراض والمذاهب ويسبون فيها ويمدحون
كما يفعل فى القصائد وتجاوروا فى ذلك الى الغاية واستظرفه

الناس وجمله الخاصة والكافة لسهولة تناوله وقرب طريقه وكان المخترع لهذا بجزيرة الاندلس مقدم بن معافى القبرى من شعراء الامير عبد الله بن محمّد المروانى واخذ عنه ذلك ابن عبد ربه صاحب العقد

واستحدثوا فنّاً سموه بالزجل والتزموا النظم فيه على مناحيهم الى هذا العهد فجاوا فيه بالغرائب واتّسع فيه للبلاغة مجال بحسب لغتهم المستعجمة بالاندلس واوّل من ابدع فى هذه الطّريقة الزّجليّة ابو بكر بن قزمان وان كانت قبلت قبله وكان لعهد الملثمين وهو امام الزجالين على الاطلاق قال ابن سعيد رايت ازجاله مروية ببغداد واكثر مما رايتها بحواضر المغرب قال وسمعت ابا الحسن بن حجدر الاشبيلى امام الزجالين فى عصرنا ما وقع لاحد من ايمة هذا الشان مثل ما وقع لابن قزمان شيخ الصناعة وقد خرج مع بعض اصحابه فجلسوا تحت عريش وامامهم تمثال اسد من رخام يصب الماء من الحجر فقال

وعريش قد قام على ركان ... بجمال رواق
واسد قد ابتلع ثعبان ... من غلظ ساق
وفتح فمو بحال انسان ... به الغواق
وانطلق من ثم على الصّفاح ... والقى الصياح

وكان ان قزمان مع انه قرطبى الدّار كثيرًا ما يتردد الى اشبيلية وجاءت بعدهم حلبة كان سابقها مدغليس وتعت له الكجايب فى هذه فمن قوله فى زجله المشهور

وزوارق يـــــــــــــــــزل
وشعاع شمس يـــضـــرب
وترى الواحد يـغـــضـــض
وترى الاخر يـــذهـــــب
والنبات يشرب ويـســـكـــر
والغصون ترقص وتـــطـــرب
وتهيد تجى الـــيـــنـــــا
ثم تستحى وتـــرجـــــع

ومن محاسن ازجاله قوله لاح الضيا والنجوم سكارى ثم قال وظهر بعد هولاء فى اشبيلية ابن حجدر الّذى فضل على الزّجالين فى فتح ميورقه بالزّجل المشهور الّذى اوّله من يعاند التوحيد بالسيف يحق انا برى ممن يعاند الحقّ قال ابن سعيد لقيت تلميذه اليعيع صاحب الزجل المشهور الذى اوله يا ليتنى ان رءيت حبيبى ثم من بعدهم لهذه العصور صاحبنا الوزير ابو عبد الله ابن الخطيب امام النظم والنثر فى الملّة الاسلاميّة

TRADUCTION DU TEXTE ARABE DE LA BIOGRAPHIE DE LISAM-EDDIN IBN-OL-KHATIB.

« Nous allons parler maintenant de ses *mowasch-*
« *schahat* et *ezdjal* [1], qui sont en grand nombre;
« c'est avec lui que finit l'excellence dans cet art,
« comme il a été clairement exposé par le juge des
« juges, Ibn-Khadoun, dans les prolégomènes de
« sa grande histoire, dont nous allons citer quel-
« ques mots, qui ne seront pas dénués d'utilité. Il
« dit en substance : Les habitants de l'Andalousie
« poussèrent fort loin la poésie et ses différents arts,
« dans lesquels il excellèrent. Ce sont les modernes
« qui ont inventé l'art du *mowaschshahat*, qu'ils ar-
« rangent, rangée par rangée et branche par branche;
« en choisissant différents mètres et leur donnant
« différents noms, ils accompagnent un seul distique
« de nombre de rimes de même mesure, jusqu'à
« la fin de la stance; pour la plupart ils se bornent
« à sept distiques, et chaque distique comprend un
« nombre de branches suivant leurs différents buts
« et sectes. Ils s'en servent pour faire la description
« de la beauté, et des éloges comme dans les *kassi-*
« *det*. Ils ont poussé cet art à une perfection éton-
« nante; les hommes y ont trouvé du goût, les per-
« sonnes distinguées aussi bien que le vulgaire, à
« cause de la facilité et de la proximité de ce mode.
« L'inventeur de cet art fut, en Andalousie, Mo-

[1] Mot à mot nous disons ses *mowaschschahat*.

« kaddem-ben-Moaafi-el-Caberi, l'un des poëtes de « l'émir Abdallah-ben-Mohammed-el-Merwani, qui « a transmis cet art à l'auteur de l'*Ikd* (la grande « Anthologie).

« Ils ont inventé de même l'art nommé *zedjel* « (modulation de voix), et ils ont suivi cette mé- « thode jusqu'à ce temps, en y développant beau- « coup d'éloquence dans un langage inusité. Le « premier qui inventa cette nouvelle modulation fut « Abubahr-ben-Kazeman. S'il y en avait avant lui « en Andalousie, du moins leur mérite n'était pas « connu, et le genre ne devint célèbre que de son « temps qui était celui des *Molassemin*[1], et lui fut le « premier des compositeurs des *ezdjal* sous tous les « rapports. Ibn-Saaid dit : J'ai entendu réciter des « *ezdjal* à Bagdad, mais beaucoup plus au Maghrib. « J'ai entendu Ebal-Hassan-ben-Hadjder de Séville, « le premier compositeur des *ezdjal* de notre temps.

« Un des exemples fameux est celui d'Ibn-Caze- « man, le maître de cet art. Il était assis avec quel- « ques-uns de ses compagnons, sous une tente; « devant eux il y avait un lion de marbre qui vo- « missait de l'eau; il dit à ce propos :

« Je vois s'élever une tente
« Ainsi qu'un arc-boutant.
« D'un lion la gueule écumante

[1] Princes Almoravides, au XIe et XIIe siècle de notre ère. — R.

« Étrangle un gros [1] serpent.
« Du fond de sa bouche béante,
« Comme un homme râlant,
« Sort, quand il bondit sur le sable,
« Un cri terrible, épouvantable.

« Ibn-Kazeman, quoiqu'il fût établi à Cordoue, « vint souvent à Séville; après lui vint une foule « (de compositeurs d'*ezjdal*), dont le principal était « Medghalis, qui fit des merveilles dans ce genre. « Un de ses plus célèbres *ezdjal* est le suivant :

« Les canots sur le fleuve glissent
« Aux rayons d'un soleil ardent;
« Ici plantes, arbres fleurissent,
« Et plus loin tout paraît mourant.
« J'avais cru voir danser les branches,
« La rosée abreuver le pré :
« Je t'attendais, mais tu retranches
« De mes jours l'instant espéré [2].

« Dans l'un de ses plus beaux *ezdjal* se trouve « le mot : *L'aube du jour parut, les astres étaient dans « l'ivresse.* Après ceux-ci parut à Séville Ibn-Hadjder, « lequel, à la conquête de l'île de Majorque, rem- « porta le prix sur tous les compositeurs d'*ezdjal*,

[1] Gros comme une cuisse.

[2] Ou plus verbalement avec la rime double de la fin de la stance :

Je vois descendre des bateaux,
Et les rayons du soleil battent;
Je vois les uns fleuris et beaux,
Je vois les autres qui s'abattent.
S'enivrant, boivent les roseaux,
Les branches dansent et s'ébattent;
Tu voulus faire mon bonheur,
Tu te retiras par pudeur.

« par le *zedjel* célèbre qui commence ainsi : *Quiconque* « *s'opiniâtre contre la profession de l'unité est détruit par* « *le glaive; je me détache de ceux qui se refusent à la* « *vérité*. Ibn-Saaîd dit : Je l'ai rencontré, de même « que son disciple Yaaiyaa, l'auteur du célèbre *zedjel* « qui commence par : *Plût au ciel que j'eusse vu le* « *bien-aimé*. Après eux vint le vizir Eben-Abdallah-ben- « el-Khatib, le maître en vers et en prose dans la na- « tion des Moslims. »

Après avoir cité ce passage d'Ibn-Khaldoun, le biographe d'Ibn-ol-Khatib nomme, comme un des compositeurs le plus célèbres d'*ezdjal*, le poëte Eboubekr-ben-ess-ssaigh-et-Toudjibi de Saragosse (dont le nom a été estropié en Aben-Pace), et dont Lisan-eddin, dans son Histoire de Grenade, parle comme du dernier philosophe de l'islam en Andalousie. Le biographe de Lisan-eddin donne la biographie de ce poëte philosophe d'après l'ouvrage connu de Feth-ibn-Khacan, en observant toutefois que celui-ci l'avait calomnié par haine personnelle. En rectifiant les données d'Ibn-Khacan, il donne aussi la biographie de celui-ci avec des extraits de plusieurs de ses ouvrages, après lesquels seulement il reprend le fil de la biographie de Lisan-eddin, en donnant un grand nombre de ses *Mowaschschahat*. Cette biographie rectifiée du philosophe poëte Ibn-ess-ssaigh, celle du biographe des poëtes andalousiens, Ibn-Khacan, enfin celle d'Ibn-Khaldoun, sont

trois des articles biographiques les plus intéressants contenus dans la grande Biographie d'Ibn-ol-Khatib, laquelle a fourni cette occasion de revendiquer pour les Arabes l'honneur de l'invention des *ottave rime*.

HAMMER PURGSTALL.

NOTICE

Sur dix formes de versification arabe dont une couple à peine était connue jusqu'à présent des orientalistes européens.

Dans le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa se trouve sous ce titre : درّ المكنون فى غرائب الفنون, c'est-à-dire *la Perle cachée des doctrines rares*, l'article suivant :

« Ce livre, composé par Mohammed-ben-Ahmed « ben-Élias le Hénéfite, est divisé en sept doctrines : « 1° celle des poëmes remplis de figures de rhéto- « rique ; 2° la doctrine du philologue ; 3° celle des « *mowaschschahat* ; 4° celle des *mewali* ; 5° celle des « *kian* ; 6° celle des *kawme* ; 7° des *ezdjal* ; la con- « clusion traite des *hamak*. L'auteur acheva son ou- « vrage en 912 (1506). »

Mes recherches de plusieurs années pour déterrer l'ouvrage même, soit aux marchés, soit dans les bibliothèques de Constantinople, ont été infructueuses, et mes démarches faites auprès de plusieurs Turcs savants pour avoir l'explication des termes

techniques de poétique arabe contenus dans l'article susmentionné n'ont pas eu de meilleur succès; enfin j'ai été assez heureux de rencontrer un passage extrait de ces ouvrages dans les Biographies des hommes illustres du XIe siècle de l'hégire, dont l'auteur est Mohammed el-Emin, mort l'an 1111 (1699). Cet extrait se trouve dans la biographie du poëte Eboubekr-ben-Manssour-ben-Berekiat-ben-Hasan-ben-Ali-el-Omri, mort l'an 1048 (1638). De six formes de versification arabe qui sont définies et expliquées dans ce passage on n'a connu jusqu'à présent que le *mowaschah* et le *zedjel;* ayant déjà donné des renseignements plus satisfaisants sur l'un et sur l'autre, et ayant découvert dans le premier que les Arabes furent l'inventeur des *ottave rime* attribuées jusqu'à présent aux Italiens, je rattache à l'article précédent du Journal asiatique cet extrait intéressant comme un complément de la lexicographie et de la poétique arabe.

HAMMER PURGSTALL.

اول من نظم الموشّح المغاربة وهذبه القاضي الاجلّ هبة الله بن سنا الملك وتداوله النّاس الى الآن وسمى موشّحا لانّ جرحاته واغصانه كالوشاح له وسبب تقدّمه على ما بعده لاعرابه كالشّعر لكن يخالفه بكثرة اوزانه وتارة يوافق اوزان الشعر وتارة يخالفه والدوبيت اوّل من اخترعه

الفرس ونظموه بلغتهم ومعناه بيتان ويقال له الرّباعى
لاربعة مصاريعه وقد اشتهر باعجام داله وهو تصحيف
وهو ثلاثة اقسام يكون باربع قوافى كالمواليا واعرج بثلاث
قوافى ومردوفا باربع ايضاً وكلّه على وزن واحد وتقدم
على ما بعده لاعرابه ايضاً واوّل من اخترع الزجل رجل
اسمه راشد وقيل ابو بكر قزمان المغربى وهو فى اللغة
الصّوت وسمى زجلاً لانه يلتذ به ويفهم مقاطع اوزانه
ولزوم قوافيه حتى يغنى به ويصوت وهو خمسة اقسام
ما تضمن الغزل والزهر والخمر وحكاية الحال يخص بالزجل
وما تضمن الهزل والخلاعة يقال له بليق وما تضمن
الهجو والنّكت يقال له الحماق وما بعض الفاظه معرّبة
وبعضها ملحونة فاسمه مُزَيلج وما تضمن الحكم والمواعظ
فاسمه الكفّر بكسر الفاء المشدّدة والاوّل اصعب هذه الخمسة
وقال مخترعه قزمان لقد جردته من الاعراب كما يجرد
السّيف من القراب وسبب تقدّمه على ما بعده كثرة
اوزانه وصعوبة نظمه وقربه من الموشّح فى اغصانه
وجرحاته واوّل من اخترع المواليا اهل واسط وهو من
بحر البسيط اقتطعوا منه بيتين وقفّوا شطر كل بيت
بقافية ونظموا فيه الغزل والمدح وسائر الصّنايع على
قاعدة القريض وكان سهل التناول تعلّمه عبيدهم

المتسلمون عمارتهم والغلمان وصاروا يغنون به فى روس النّخل وعلى سقى المياه ويقولون فى اخر كل صوت يا مواليا اشارة الى ساداتهم فسمى بهذا الاسم ولم يزالوا على هذا الاسلوب حتى استعمله البغداديون فلطفوه حتى عرف بهم دون مخترعيه ثم شاع وسبب تقدّمه على كل ما بعده لانّه من بحر القريض بحيث ينظم معربًا على قاعدته وامّا الكان وكان فله نظم واحد وقافية واحدة ولكن السّطر الاوّل من البيت اطول من الثانى ولا تكون قافيته الّا مردوفة واوّل من اخترعه البغداديون وسبب تسميته بهذا الاسم انّهم لم ينظموا فيه سوى الحكايات والخرافات فكان قائله يحكى ما كان الى ان اكثر وظهر لهم مثل الامام ابن الجوزى والواعظ شمس الدين الكوفى وغيرهما من فضلاء بغداد فنظموا فيه المواعظ والحكم وسبب تقدمه على ما بعده لانّه ينظم بعض الفاظه معربة وامّا القوما فله وزنان الاوّل مركّب من اربعة اقفال ثلاثة متساوية فى الوزن والقافية والرّابع اطول منها وزنًا وهو مهمل بغير قافية والثانى من ثلاثة اقفال مختلفة الوزن متفقة القافية يكون القفل الاول منها اقصر من الثانى والثانى اقصر من الثالث واول من اخترعه البغداديون ايضًا فى الدولة العباسية برسم السّحور فى رمضان وسمى بهذا الاسم من

قول المغنين بعضهم لبعض قوما لنسحر قوما فغلب عليه
هذا الاسم ثم شاع ونظموا فيه الزهرى والخمرى والعتاب
وسائر الانواع واوّل من اخترعه ابو لقطة للخليفة الناصر
وكان يحبه ويطرب له وجعل لابى لقطه عليه وظيفة
فى كل سنة ولما توفى ابو لقطة كان له ولد صغير ماهر فى
النظم القوما فاراد ان يعرف الخليفة بموت والده يجرى على
معروفه فتعذر عليه ذلك الى رمضان ثم جمع اتباع
والده و وقف اوّل ليلة منه تحت الطّيارة وغنى القوما
بصوت رقيق فاصغى الخليفة وطرب له فلمّا اراد ان ينصرف قال

يا سيد السادات لك بالكرم عادات
انا ابن ابى لقطة تعيش ابى قد مات

فاعجب الخليفة من هذه الاختصار فاحضره وخلع عليه
ويصل له ضعف ما كان لابيه والقوما وكان لا يعرفهما
سوى اهل العراق وربما تكلف غيرهم بنظمهما وكل
بيت من القوما قائم بنفسه واما تاخيره فلعدم اعراب
انتهى قد اطلنا المقال لكن ما خلونا من فائدة تناسب
فى هذه المجال

Traduction.

« 1° Les premiers qui rimèrent le *mowaschschah*
« furent les *Haghriftis*, le juge très-haut Hebetollah-

« ben-Senaël-Mulk l'épura; et les hommes s'en servi-
« rent jusqu'à nos jours sous le nom de *mowasch-*
« *schah* à cause de l'ordre alternatif de ses parties et
« membres [1]. La raison de sa préséance sur les
« suivants se trouve en ce qu'il s'accorde tantôt avec
« les mesures de la poésie et tantôt en diffère.
« 2° Le quatrain (*dubeït*). Les Persans en sont les
« inventeurs; le mot même est persan et veut dire
« *double distique*, et en arabe *rubaai*, c'est-à-dire,
« *quatrain*, à cause de ses quatre césures. L'arran-
« gement en est célèbre en Perse; il est divisé en
« trois parties à quatre rimes, comme les *mewali*,
« tantôt clochant sur trois rimes, et tantôt marchant
« à quatre; le tout sur une seule mesure. La raison
« de sa préséance sur les suivants se trouve éga-
« lement dans son inflexion. 3° Le premier qui
« inventa le *zedjel* fut un homme nommé *Rachid*, ou
« comme d'autres disent Eboubekr Kazeman le *Ma-*
« *ghribin;* c'est un son dans la langue, qu'on nomme
« *zedjel*, c'est-à-dire modulation, à cause du plaisir
« qu'il donne, puisque l'on sent les césures de la
« mesure et la nécessité des rimes, qui approchent
« de la modulation du chant; il est divisé (selon
« son contenu) en cinq classes: les chants de l'amour,
« des fleurs, du vin, et le récit (la peinture des si-
« tuations) est qualifié de *zedjel*. 4° Ce qui tient
« à la farce et à la vie licencieuse se nomme *bo-*
« *leïk* (rayé de blanc et noir). 5° Ce qui tient à
« la satire et à l'épigramme se nomme *hamak* (petite-

[1] Rameaux.

« vérole). 6° Les vers dont les paroles sont en « partie dénuées de modulation et en partie mo- « dulées, sont appelés *mozeiledj*, c'est-à-dire l'exigu. « 7° Ceux qui renferment des sentences et des « maximes sont nommés *kiffr*. Le premier des « cinq genres est le plus difficile de tous; l'on « dit que son inventeur Kazeman le dépouilla de « toute inflexion, comme en tirant l'épée du four- « reau on la dépouille (de son habit). La raison « de sa préséance sur les suivants est la multitude « de ses mesures, la difficulté de ses rimes et sa « parenté avec le *mowaschschah* dans ses parties et « membres. 8° Les premiers inventeurs des *me-* « *wali* furent les habitants de Wasith; ces pièces de « vers sont du mètre *basith*. Ils en retranchèrent « deux distiques et rimèrent chaque ligne; ils chan- « tèrent dans ce mètre l'amour et des panégyriques, « et les autres artifices, selon les règles de la poésie « régulièrement mesurée (*kasidh*), mais facile à re- « tenir. Les habitants de Wasith l'enseignèrent à « leurs esclaves administrateurs de leurs terres et à « leurs mignons, qui chantèrent ces vers dans les « bois de palmiers et le long des irrigations, finissant « chaque strophe avec le refrain *ya-mewalia*, c'est-à- « dire *ô seigneurs!* désignant leurs maîtres; de là le « nom. Ils continuèrent de chanter de cette manière « jusqu'à ce que les habitants de Bagdad la mirent « en usage et trouvèrent agréables ces chants; de « sorte qu'ils leur furent attribués, et non pas aux « premiers inventeurs. Ces chants se répandirent en-

« suite; la raison de leur préséance sur ceux qui « viennent après est qu'il sont régulièrement ver- « sifiés dans le mètre *karidh*, et arrangés simple- « ment selon les règles. Tout ce qui regarde le « 9° *kian* est d'une seule rime; mais la première « ligne est plus longue que la seconde, et il n'y a « point de rime qui ne soit *merdouf* [1]. Les habitants « de Bagdad en furent les premiers inventeurs; le « nom est dérivé du sujet, puisqu'ils ne s'en servi- « rent que pour rimer des contes et des sornettes. « Le déclamateur commença par les mots *kiane :* « *il y avait un jour;* ils contèrent de la sorte en vers, « jusqu'à ce que le nombre de ces conteurs en vers « se multiplia, et qu'arrivèrent des poëtes comme « l'imam Ibn-ol-Djewzi et le prédicateur Shems-eddin « de Coufa et d'autres hommes de mérite de Bag- « dad; ils rimèrent des préceptes et des maximes de « sagesse. La raison de la préséance de ce genre « sur les autres c'est que quelques-unes seulement « des paroles sont données (d'inflexion). Le 10° « *kauma* est de deux espèces; la première composée « de quatre verroux (membres), dont trois sont « égaux en mesure, et le quatrième plus long; dans « celle-ci la rime est négligée. La seconde espèce est « de trois membres de différente mesure, mais d'une « seule rime; le premier membre est plus court que « le second, le second plus court que le troisième. « Les premiers inventeurs furent également les

[1] Probablement dans le sens de *moteredji*. Voyez Freytag, *Dictionnaire* et *Darstellung des Arab. dichtkunst.*

« habitants de Bagdad, du temps de la dynastie des « Abbassides. Ils s'en servirent en guise de réveil « pour annoncer l'apparition de l'aurore dans le « mois de jeûne, et les chanteurs appelèrent ces « vers du *peuple* (kawma), parce qu'ils avaient pour « objet d'annoncer l'aurore au *peuple* (kawm); ce nom « prit le dessus et se répandit ensuite. Dans cette « forme ils firent des vers pour chanter les fleurs, « le vin, les raisins (la vendange), et d'autres espèces « (de plaisirs). Le premier qui inventa ce genre de « vers fut Ebou-Lakta, qui eut un fils excellent ver- « sificateur de *kawma*. Il voulut faire savoir au calife « la mort de son père; il tâcha d'obtenir un rapport « dont on s'excusa à cause du mois de ramadhan. Il « rassembla donc les gens de la suite de son père, se « plaça la première nuit sous le *tayaret* [1], et chanta « un kawma d'une voix habile. Le calife, qui l'en- « tendit, en fut charmé. Lorsque le jeune homme « voulut se retirer il chanta :

« O seigneur! seigneur de mon sort,
« La grâce est de votre ressort;
« Je suis le fils d'Abou-Lakta :
« Vivez longtemps! mon père est mort.

« Le calife fut émerveillé de cette manière suc- « cincte de s'exprimer; il fit revêtir le poëte d'une « robe d'honneur, et lui assigna le double de la « pension de son père. Le kawma et le *kian* ne sont

[1] Peut-être la fenêtre ou le kiosque d'où le calife regarde le vol des oiseaux.

« connus l'un et l'autre que des habitants de l'Irac; « il se peut cependant que d'autres se soient aussi « donné la peine d'en composer. Chaque vers du « kawma subsiste de son chef; la cause de ce qu'il « est placé le dernier est le manque total de toute « inflexion.

« C'est fini, » ajoute l'auteur des biographies. Nous avons allongé le discours; mais il ne manque pas de choses utiles qui se rapportent au même sujet.

NOTE

Sur l'origine persane des Mille et une nuits.

L'opinion que j'ai émise il y a douze ans dans le Journal asiatique (t. X, p. 253), que les Mille et une nuits étaient probablement d'origine persane vient d'être victorieusement confirmée par le passage suivent de l'histoire la plus ancienne de la littérature arabe écrite l'an 377 (987) par Mohammed-ben-Ishak en-Nedim connu sous le nom d'Ebou-Yacoub-el-Werrek. C'est la meilleure réponse aux doutes mal fondés énoncés par M. Lane, dans sa nouvelle édition des Mille et une nuits. Le *Fihrist*, cet ouvrage si précieux pour l'histoire ancienne des Arabes et surtout pour la littérature, pour la plus grande partie perdue des quatre premiers siècles de l'hégire, n'a été connue que de nom du grand biblio-

graphe Hadji Khalfa, qui ne connaît point le plus grand nombre des ouvrages donnés avec leurs titres dans le Fihrist. Ce trésor enfoui jusqu'à présent n'a été mentionné, que je sache, que dans un seul passage de Casirius (tom. Ier, pag. 420), d'après l'Histoire des philosophes du Kofti, qui cite le Fihrist plus d'une fois, de même qu'Ibn-Ossaibiyé, le dernier nommément à l'article de *Sinan, fils de Corra*. Le Fihrist est divisé en six livres ou proprement discours مقالة, subdivisés en sections فنّ. Les quatre premiers discours se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris; mon manuscrit en contient le reste, malheureusement il n'est pas trop correct, et souvent sans point diacritiques, ce qui est surtout fâcheux pour les noms propres impossibles à deviner. Les deux mots اعرق et ماق (pour مايتى?) en font preuve dans le passage donné. Le récit même fort obscur, et à peine intelligible sans la connaissance du cadre des Mille et une nuits, paraît être tronqué, le nom de *Chehrazad* est cependant plus correct que celui de *Chirred* dans l'ouvrage de Mesoudi; la *Kahremanes* persane paraît répondre à ce que les Italiens nomment *Caramama*. *Houmei*, la grande reine de la seconde dynastie des rois de Perse, est la *Parisatis* d'Hérodote; son nom veut dire Auguste; cette Auguste reine ou reine Auguste est donc la Marguerite de Navarre des Persans auxquels, comme aux dames, est attribué ainsi l'honneur de l'invention du cadre des Mille et une nuits, comme le premier de tous les livres de

contes dans le double sens de prééminence en intérêt, et de précédence en ancienneté. Comme Alexandre donna si fort dans tous les goûts orientaux, il n'est rien moins qu'improbable qu'il ait adopté aussi celui des contes, quand même ce n'eût été que pour s'amuser, et non pas dans le but politique et gouvernemental que l'auteur arabe lui prête [1].

HAMMER PURGSTALL.

المقالة الثامنة وهى ثلثه فنون الفن الاول فى اخبار المسامرين والمخرفين واسماء الكتب المصنّفة فى الاسمار والخرافات قال محمد بن اسحاق اول من صنف الخرافات وجعل لها كتبًا واودعها لخزاين وجعل بعض ذلك على سنة الحيوان الفرس الاول ثم اعرق (?) فى ذلك ملوك

[1] De la notice des Mille et une nuits l'auteur arabe passe à celle du *Kelile we Dimnet*; viennent ensuite les titres des principaux ouvrages de contes des Persans, Indiens, Grecs, et des rois de Babylone; puis les noms des amants les plus célèbres parmi les Arabes dont les amours ont été le sujet d'une foule de romans; les noms des amants célèbres d'autres peuples; les titres de romans allégoriques; les noms des ouvrages les plus fameux dont les contes font l'entretien au clair de lune; les noms des génies amoureux; enfin les titres des ouvrages qui traitent des merveilles de la mer. Le *second Fèn* traite des nécromanciens, magiciens, faiseurs de tours de passe-passe, sorciers; les noms des démons qui ont comparu devant Salomon, les noms des auteurs les plus fameux en sciences occultes. Un paragraphe sur les talismans et amulettes. Le *troisième Fèn*, des héros et romans de chevalerie, des ouvrages orgiosmantiques, des ouvrages

الاشغانية وهم الطبقة الثالثة من ملوك الفرس ثم زاد
ذلك واتسع فى ايام ملوك الساسانيّة ونقلته العرب الى
اللغة العربية وتناوله الفصحاء والبلغاء فهذّبوه ونمقوه
وصنفوا فى معناه ما شبهه فاول كتاب عمل فى هذا المعنى
كتاب هزار افسان ومعناه الف خرافة وكان السبب فى
ذلك ان ملكًا من ملوكهم كان اذا تزوج امراة وبات
معها ليلة قبلها من الغد فتزوج بجارية من اولاد الملوك
ممن لها عقل ودراية يقال لها شهرازاد فلما حصلت معه
ابتدات تخرفه وتصل الحديث عند انقضاء الليل بما يحمل
الملك على استقبالها ومسئلتها فى الليلة الثانية عن
تمام الحديث الى ان اتى عليها الف ليلة وهو مع ذلك
يطاها الى ان رزقت منه ولدًا اظهرته واوقفته على حيلتها
عليه فاستعقلها ومال اليها واستبقاها وكان للملك قهرمانة
يقال لها دينارزاد فكانت موافقة لها على ذلك وقد قيل ان
هذا الكتاب الّف لهمائي بنت بهمن قال محمد بن اسحق
والصّحيح ان شاء الله انّ اوّل من سمر بالليل الاسكندر وكان

sur l'art équestre; sur la vétérinaire, sur les oiseaux de chasse; des livres de morale et de manières; des ouvrages oneïrocritiques, de ceux composés sur l'huile de rose (dont l'origine est ainsi bien plus ancienne que ne l'a pensé feu M. Langlès); sur l'art de la cuisine, sur les poisons et contre-poisons; sur les conjurations médicales; sur les simples. On voit de quel intérêt est ce seul livre, lequel est loin d'être le plus intéressant de ce trésor de littérature arabe.

له قوم يضحكونه ويخرفونه لا يريد بذلك اللذة وانما
كان يريد الحفظ والحرس واستعمل ذلك بعده الملوك
كتاب هزار افسان ويحتوى على الف ليلة وعلى دون المائى
سمر لان السمور بما حدث به فى عدة ليال وقد رايته
بتمامه دفعات وهو بالحقيقة كتاب غث بارد الحديث

Traduction.

« Huitième livre du *Fihrist* en trois sections « (*Fenn*); la première : des conteurs au clair de lune, « des conteurs de sornettes, et des noms des ou- « vrages de contes et de sornettes (nouveaux apolo- « gues). Mohammed-ben-Ishak dit : Les premiers qui « composèrent des contes et en conservaient les « livres au trésor, des apologues faits sur les mœurs « des animaux, furent (les rois) de la première dy- « nastie des Perses, puis les rois de la dynastie des « Aschghanides qui était la troisième des (quatre) « anciennes dynasties de la Perse; ces contes furent « augmentés et amplifiés sous la quatrième des Sassa- « nides; Les Arabes les traduisirent dans leur langue, « leurs écrivains éloquents les élaguèrent et en « composèrent d'autres semblables. Le premier livre « fait en ce genre fut celui de *Hezar efsan*, qui veut « dire mille sornettes ou contes. Le sujet de ce livre « est un roi qui [1] épousa une esclave de sang royal « remplie d'esprit et d'intelligence nommée *Chehra-*

[1] Il y a probablement ici une faute, et, au lieu de قبل, il faut lire قتل, alors le sens est : « Le sujet de ce livre est un roi qui,

« *zad*. Quand elle se trouva avec lui, elle commença « à l'amuser avec des contes, traînant le fil du récit « jusqu'à la fin de la nuit, où le roi vint à sa ren- « contre (l'interrompit), en lui demandant pour la « nuit prochaine la fin du conte, jusqu'à ce que mille « nuits se furent écoulées. Au milieu de tout cela « il coucha avec elle, de sorte qu'elle devint enceinte « d'un enfant qu'elle conserva avec ruse, et fit de « sorte que le roi s'attacha à elle et lui conserva la « vie. Le roi eut une entremetteuse nommée *Di-* « *narzad*, qui s'était entendue avec la conteuse. On « dit que ce livre a été composé par Houmai (Au- « guste), la fille de Behmen. Mohammed-ben-Ishak « dit : Le vrai, s'il plaît à Dieu, est que le premier « qui se fit faire des contes, le soir, fut Alexandre; « il y avait des hommes qui s'en moquèrent, mais il « ne le fit point pour le plaisir qu'il trouva à écouter « ces contes, mais pour se tenir éveillé et sur ses « gardes. Les rois venus après lui se servirent, pour « ce but, du livre des Mille contes, qui renferme « mille nuits, et outre cela deux cents entretiens au « clair de lune, qui ont été contés dans un nombre « de nuits. Je l'ai vu plus d'une fois complet; c'est, « en vérité, un livre de froides traditions. »

« lorsqu'il avait épousé une femme et passé une nuit avec elle, la « tuait le lendemain; or, il épousa une esclave, etc. » R.

JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1839.

LETTRE

Sur le Voyage au Soudan du schaykh Mohhammad al-Towniciyy.

A M. JULES MOHL, A PARIS.

Kaire, 2 janvier 1839.

Monsieur,

Il y a quelque temps je vous ai déjà parlé dans mes lettres d'un Voyage au Soudan du schaykh Mohammad al-Towniciyy. Les ouvrages arabes de ce genre sont rares; l'Arabe, au moins celui de ces pays-ci, est peu voyageur; il aime peu à pratiquer les autres nations.

Ensuite l'Arabe a son prisme particulier, sa lunette à lui, pour voir et juger les hommes, les

choses et les pays. Encore enfant, plus des deux tiers, peut-être, il décide à sa façon, et souvent même son tribunal condamne sans examen ou approuve sans examen, selon que ses préjugés et surtout sa religion sont établis en lui, selon que la *Sounnah* ou le *Hhadiyth*, ou le *Ckorân* ont déjà prononcé, ou à peu près.

Toutefois l'auteur du Voyage au Soudan est d'une certaine supériorité et en intelligence et même en philosophie. Il a séjourné longtemps dans les pays qu'il décrit, et c'est, selon moi, quelque chose de curieux que la revue de ces sauvages contrées, faite par un musulman d'esprit. Non-seulement il décrit la physionomie du pays, les mœurs, les bizarreries, les croyances, les superstitions, les actes habituels de la vie, les rapports des gouvernants avec les gouvernés, mais il détaille encore l'histoire des sultans; car là aussi il y a des sultans, et de nombreux et de très-fiers. Cette partie historique est souvent pittoresque et toujours intéressante.

Ajoutez à cela les indications d'une foule de tribus tout à fait inconnues des voyageurs jusqu'aujourd'hui : car, malgré qu'on en ait dit, il est impossible qu'un Européen qui ne serait pas musulman, et peut-être qui n'aurait pas le noble turban vert du schariyf, puisse mettre le pied dans nombre de contrées qu'a visitées notre schaykh al-Touniciyy.

Les divisions et les délimitations de provinces qu'il indique diffèrent de celles que donnent les géographes européens; mais telles qu'il les expose,

elles expriment ce qu'il y a d'établi dans le pays même. Enfin ses nombreuses pérégrinations, celles de son père, les guerres, les récits d'incursions, les indications commerciales lui ont fourni motif de citer beaucoup de pays qui sont à *géographiser*, beaucoup de distances qui sont à apprécier et à noter, des itinéraires inconnus que doivent écrire sur leur portefeuille ceux des voyageurs qui se sentent le courage et l'amour d'illustration nécessaires pour aller à la découverte de ces pays. Il y a, je crois, une belle gloire pour celui qui, avec l'arabe à la bouche, le Ckorân sous le bras pour tout viatique, un bon œil européen, une peau basanée par le soleil, ira voir ces régions africaines, chercher des métaux, trouver une botanique nouvelle, une zoologie nouvelle, etc. et revenir, après être parti par le Nil depuis le Kaire, revenir, dis-je, comme notre schaykh Towniciyy, du 10e degré de latitude et du 10e de longitude, par le Fezzân, par les régences de Tripoli et de Tunis.

Mais j'oubliais presque que je ne voulais vous écrire que le *khotbah* du livre du schaykh al-Towniciyy, et un extrait de ce qui regarde le Dâr-Fôr, ou pays de Fôr, pris du chapitre intitulé : *Description du Dâr-Fôr; ses habitants, leurs mœurs et coutumes; mœurs et coutumes des princes; noms des dignités, hiérarchie : de là, v sections.*

Je n'ai pas besoin de vous dire que, pour garder la couleur arabe, je traduis presque mot à mot.

Je commencerai par le *khotbah*, qui, comme vous

le savez, est une invocation-prière, accompagnée de réflexions qui constituent une sorte d'avant-propos qui vaut certainement bien le plus grand nombre de nos froides et pâles préfaces.

Au nom de Dieu miséricordieux et clément! que la bénédiction de Dieu soit sur notre seigneur Mahomet, sur sa famille et sur ses compagnons d'apostolat! que Dieu leur accorde abondante faveur et salut!

O toi qui diriges aux voyages les pieds des hommes par ta volonté suprême, toi qui as établi, dans ton admirable sagesse, le départ d'hiver et d'été[1] pour les habitants de la ville sainte, nous te glorifions de la louange de celui qui se délecte des douceurs du repos après l'amertume des peines du voyage; nous te remercions de l'action de grâces de celui dont le cœur s'épanouit lorsqu'après de longues fatigues, de longs ennuis, il est arrivé au terme de ses courses. Puis nous te demandons, ô roi des empires, toi dont la mystérieuse puissance a fixé les révolutions des planètes autour d'étoiles fixes, nous te demandons de faire pleuvoir les abondantes ondées de ta miséricorde et de ta bonté, et de faire descendre la pluie de ta grâce et de ta bénédiction sur le plus admirable en mérite de ceux qui firent des

[1] On sait que les habitants de la Mekke vont passer les grandes chaleurs de l'été à Tâyfah, séjour frais et ombragé.

voyages et arrivèrent à repos; celui-là qui alla à la Mekke et en Syrie, notre seigneur, notre maître Mahomet, l'intercesseur des nations au jour de la grande revue des coupables, lui à qui tu as mandé des cieux ces paroles du Ckorân : « Dis aux hommes : « Parcourez la terre, et voyez ce qui est advenu de « malheur à ceux qui (comme à Sodome et Go- « morrhe) m'ont accusé d'imposture. » Bénédiction aussi sur ses proches, qui abandonnèrent leur patrie par amour pour lui, et sur ses compagnons d'apostolat qui coururent à Médine s'unir à lui! Salut! salut!

Or, maintenant, a dit l'humble qui espère en la bonté de son seigneur, Dieu des bienfaits, Mohhammad Ibn Sayd-Omar le Tunisien, petit-fils de Solayman : lorsque le Dieu très-haut m'eut inspiré le goût des sciences arabes, je remplis la coupe de mes désirs par la connaissance des belles-lettres, et je méritai d'être compté au nombre des érudits et des enfants du savoir, au nombre de ceux qui adorent la science. Mais du durillon camélique de son poitrail, la fortune s'agenouillant sur moi, écrasa ce que j'avais de richesse en main, et n'y en laissa plus que la trace. Dès lors je dépensai de nouveau tous mes efforts à la recherches des connaissances, et à me ramasser en tête et prose et vers, et questions éparses et questions suivies. Hélas! je vis les persécutions de la fortune acharnée à mon malheur, et je dis comme le savant Abd-Rahhman al-Ssaftiyy (du livre de *Kaliylah et Dimnah*) dans ces vers :

Les pléiades des sciences les plus difficiles se sont abaissées devant moi par mes efforts, et je m'élevai de ciel en ciel dans les sciences.

Je surpassai tout en savoir; et cependant, entre moi et la richesse, distance, distance immense.

J'étais stupéfait : quoi! l'oriflamme brille pour l'ignorant! et la misère embrasse à pleins bras les turbans des savants!

Quand donc je vis la paume de ma main à zéro, quand mon plan fut un plan, quand fila ma richesse, quand changea ma fortune, quand la source rentra en terre, quand le pâturage disparut, alors je m'écriai sur moi-même, sur mon sort :

Que faire? cruelles rigueurs du siècle! Malheur pour le mérite, faveur pour l'homme de rien.

Guerre plus implacable contre le savoir et la vertu que ne furent jamais les quarante ans de la guerre de Baçows!

Vois comme s'élève l'imbécile ignorant; vois comme l'homme d'or pur souffre et est avili.

Et j'ajoutais encore ces pénibles mots d'un poëte :

Quoi! les lions passent les nuits dans leurs forêts avec la faim, et la viande de mouton, on la jette à des chiens!

Le cochon repose sur la soie, et le savant couche sur la poussière.

Puis mon esprit me dit tout bas : « Demande secours à quelques-uns de tes frères. » Je réfléchis alors : « Eh! tout ce qui est rouge n'est pas viande; « tout ce qui est blanc n'est pas graisse. » Et j'ajoutai : « Parfois tu peux verser la sueur de ta face hu-

miliée sans voir exaucer tes vœux; certes, jeter le suc de ta vie, ton sang, ce n'est rien auprès de verser la sueur qui te sue de honte, surtout lorsque sur toi tombe le guignon et le bonheur les pattes en l'air, et qu'il te faut demander à quelque cancre. Un poëte n'a-t-il pas dit :

Oui, l'arrachement des grosses molaires, le séjour d'une étroite prison, la perte de la vie, la descente sous la tombe,
Le feu qui t'atteint, le poids lourd du mépris, la vente de ta maison pour le quart d'une obole;
Conduire un singe pour mendier, les rigueurs du froid, tanner du cuir sans soleil,
La perte d'un ami, un gouffre qui t'engloutit et se referme, mille coups frappés avec mille triques,
Tout cela est plus doux que se tenir debout, homme de mérite et de vertu, à demander à la porte d'un vil cancre.

D'ailleurs n'a-t-on pas trouvé sur certaines pierres du monde ces mots tracés par la plume puissante de celui qui est le héros des héros, la plume de Dieu : « Mange de la fatigue de ta main et de la sueur de « ton front; et si ton courage vient à défaillir, de- « mande à Dieu qu'il te vienne en aide. » J'entrai au service de celui dont les bienfaits décorent les joues des temps, dont les faveurs éclairent les ténèbres de l'obscurité, lui l'ombre de Dieu, étendant son grand ombrage sur les villes et les villages, ardent conservateur des principes de l'islamisme, correcteur sévère de la dépravation, lui qui donne aux hommes un sommeil paisible à l'ombre vaste de sa bonté et de sa bienveillance, et leur fait goûter les douceurs

de la sécurité par son activité contre nos ennemis, et par sa protection :

Roi de gloire, magnanime, généreux, sa libéralité fait passer son soleil éclipsant par dessus toute libéralité.

Il répand la justice, enveloppe et étouffe l'injustice; ferme et inébranlable dans ce que prescrivent les lois.

Pur dans ses actes, sincère dans ses paroles, fidèle à ses serments, exact dans ses promesses,

Jaloux de détruire le mal, de faire le bonheur de ses sujets et d'aplanir leurs peines.

Nous sommes en paix sous son sceptre comme dans le parterre de la sécurité, et dans la joie de la vie sous son abondant ombrage.

O roi, jamais nulle gloire n'atteindra les limites de gloire où t'ont placé tes vertus.

Protégé par le bastion de notre Dieu, sois sans crainte, ne redoute ni l'œil envieux de tes ennemis, ni les ruses des jaloux.

Eh quoi ! c'est lui qui a conquis les deux villes saintes et glorieuses par ses triomphantes armées; qui s'est emparé des régions syriennes par le bras d'Ibrahiym, héros, lion célèbre. Il est l'émyr des croyants, le pèlerin Mohhammad Aliyy Pacha, roi de générosité; que Dieu rehausse et illustre le prétoire de la gloire de son empire, éternise son règne par l'éclat de son nom et la mémoire de sa hardiesse intrépide !

Je servis d'abord sous le titre d'aumônier au 8e régiment d'infanterie, et je fus en Morée où j'eus à essuyer maintes souffrances. Avant cela j'avais voyagé dans le Soudan, et j'y avais vu, en choses

étonnantes, de quoi orner un parterre, composer les fleurs d'un récit. Ensuite je fus au service de l'école d'Abou-zâbal, pour la révision des traductions des livres de médecine; j'y fus spécialement attaché à la révision des ouvrages pharmacologiques. J'étais là quand je me liai d'amitié avec le plus supérieur de tous ses collègues par sa pénétration et son intelligence, le plus habile d'œuvre et de science, le professeur de chimie, médecin Perron, Français. Il expliqua, par mon aide, le livre de Kaliylah et Dimnah, en arabe. Je lui parlai de ce que j'avais vu dans mes voyages, en merveilles et curiosités. Il m'engagea alors à lui en parer les pages de quelques cahiers de livre, à y exposer ce que j'avais rencontré de remarquable et d'intéressant, et à lui tracer ce qui s'était présenté à moi d'étrange en ces voyages. Je me rendis à sa prière; car j'ai vu la main blanche de son amitié; et puis j'ai aperçu qu'il y avait gloire pour moi, selon ces mots de l'auteur du livre en vers rimés par Alif Maksowrah :

Certes, l'homme ne laisse après lui que ses paroles; sois une parole, un récit de bien pour qui sait comprendre.

Je me mis donc à extraire ces perles de la coquille de mon esprit, et à lever le voile de ces belles vierges. Je rassemblai les raretés que je recueillis de gens véridiques et de confiance; encore j'en recueillis des livres en manière de digressions et d'épisodes; et tout cela afin que ce voyage pût être un parterre frais et fleuri pour qui y jetterait les

regards, un jardin donnant ses fruits pendants à portée de la main pour qui feuilletterait ces récits. Je ne laissai nul effort pour en rendre le sens clair; et j'ai évité de me plonger à la recherche des expressions étranges, afin d'être facilement compris de ceux qui entendraient mon livre.

J'ai arrangé le tout en exposition, plan et finale, avec divisions en chapitres, et j'ai appelé cet écrit : *Taschhaiyz al-Azhân bi-siyrat bilâd al-Arab wa al-Sowdân* (L'Aiguisement des esprits par un voyage en pays d'Arabes et du Soudan).

Mon Dieu! veuille étendre sur ce livre le vêtement brillant du bon accueil, le préserver de la malveillance des jaloux, et garantir de leurs traits mes paroles! Car combien jettent leur blâme sur des œuvres bonnes, et tout le mal n'en est que dans leur esprit malade. Et ce livre, l'eussé-je fait accompli, fût-il d'or pur, l'eussé-je coulé dans un moule parfait, je me garderais encore de dire qu'il est nu de défauts, innocent de toute erreur. Je suis homme, et partant j'ai capacité de fautes, d'oublis. Mais je remets entre les mains de Dieu les critiques de l'ignorant ennemi qui l'examinerait d'un œil malveillant et oserait publier à haute voix et à tous que mon livre n'est que rêveries. Admettez, proclamez, si vous voulez, que j'aie dit, « Ce matin, au « jour, il fait nuit; » mais est-ce que pour cela la lumière en est moins lumière? Et aussi, que Dieu donne miséricorde à qui aperçoit les défauts et les voile, à qui aperçoit les lacunes et les comble.

Que celui qui trouvera des reproches à me faire, refasse ce que j'ai mal fait. Et gloire à celui qui, seul, est sans défaut, gloire à lui ! Je demande à Dieu la force de persévérance dans le bien selon la voie droite; lui seul me suffit, lui seul est le bon appui, le bon maître, le bon secours.

DESCRIPTION DU DAR-FOR;

SES HABITANTS,

LEURS MOEURS ET COUTUMES; MOEURS ET COUTUMES DES PRINCES.

DESCRIPTION DU DAR-FOR,

OU PAYS DU FOR.

Le Dâr-Fôr est la troisième contrée des états du Soudan. A l'est ses limites les plus éloignées vont jusqu'au Towiycheh, pays sablonneux et stérile; à l'ouest il aboutit au Dâr-al-Maçâliyt, ou royaume de Maçalât, et au commencement du Dâr-Tâmah, pays désert situé entre le Dâr-Ssaliyh et le Dâr-Fôr. Au midi le Dâr-Fôr finit au désert qui s'étend du Fôr lui-même au Dâr-Fartiyt. Au nord il va jusqu'à Mazrowb, qui est le premier puits qu'on rencontre en venant du côté de l'Égypte.

Une foule de petits états dépendent du Fôr. Au nord est la province de Zaghâwah, contrée spacieuse, extrêmement peuplée et gouvernée par un

sultan particulier, mais qui, comparé au sultan Fôrien, n'est guère qu'un simple gouverneur. Au nord encore sont les pays de Miydowb et d'Alberty, deux contrées assez étendues; toutefois la seconde est plus peuplée que la première, et malgré le grand nombre des habitants, elle est plus soumise au sultan Fôrâwiyy, ou Fôrien, que celle de Miydowb. Le royaume même du Dâr-Fôr renferme la contrée de Barckid, celle de Barckaw, celle de Towndjowr, et celle de Miymah ou Miymeh. Le Miymeh et le Barckaw sont du côté de l'est; le Towndjowr et le Barckid sont au milieu même; le Dâdjaw et le Biyckaw sont deux provinces du midi, de même que celle du Farâowdjiy. Chacune de ces provinces a un gouverneur, qui porte aussi le nom de sultan, bien que tous relèvent du sultan Fôrien et lui soient soumis. Tous sont uniformes dans leur manière d'être et leurs vêtements, excepté celui de Towndjowr, qui a le turban noir. Je lui demandai pourquoi lui seul avait le turban de cette couleur. Il me dit que ses aïeux avaient jadis été maîtres du Dâr-Fôr, et que le sultan Fôrien, ayant conquis le Towndjowr par la force des armes, lui, portait le turban noir comme manifestation des regrets que lui causait la perte du sultanat souverain.

Du côté de l'est et du sud le Dâr-Fôr est environné d'une foule d'Arabes errants ou Bédouins, tels que les Maciyriyyah rouges, les Razickât, les Foullân, etc.; toutes ces tribus sont extrêmement nombreuses. Tous ces Arabes possèdent quantité

de bœufs, de chevaux, et d'ustensiles mobiliers. Beaucoup d'entre eux sont riches, mais n'ont pas de demeures fixes. Ils suivent les pâturages de quelque côté qu'ils se trouvent. On cite encore avec eux la tribu des Banou-Hhalbah, à cause du grand nombre de bœufs qu'ils possèdent; mais parfois ils pénètrent dans le Dâr-Fôr pour y sèmer. Parmi ceux de ces Arabes dont les richesses consistent surtout en chameaux, les plus remarquables sont les Mouhhâmiyd, les Fazârah, les Madjâniyn (ou les *Fous*), les Banou-Amrân, les Banou-Djarrâr, les Maciyriyyah bleus, etc. Sur chacune de ces tribus, le sultan Fôrien lève un impôt annuel; mais parfois on le lui refuse. Les Maciyriyyah rouges et les Razickat, comme étant les plus puissants et enfoncés dans le désert, ne donnent au sultan que les rebuts de leurs troupeaux. Le chargé d'affaires du sultan ne peut rien obtenir de leurs bons bestiaux que selon leur bon plaisir. S'il ne se contente pas de ce qu'on lui accorde, on l'expulse, et parfois même on le tue. Le sultan, d'ailleurs, ne peut avoir aucune prise sur eux. J'ai ouï dire que les Razickât se révoltèrent une fois contre le sultan Tyrâb. Tyrâb réunit des troupes et les fit partir contre eux; les Razickât les battirent. Tyrâb alors prit en personne le commandement de l'armée. Les Razickât s'enfuirent, et emportèrent avec eux leurs biens et leurs troupeaux, dans le Baradjawb. Il les poursuivit; mais les Razickât lui tuèrent un nombre considérable d'hommes.

Le Baradjawb a une étendue de plus de dix jours

de marche. C'est un territoire fangeux, sans consistance, presque partout couvert d'eau jusqu'à la hauteur du pubis, et tellement boueux que les pieds des animaux s'enfoncent profondément dans le sol. Cependant on y voit de grands arbres. Les pluies y sont continuelles, excepté pendant deux mois de l'année, en hiver.

La longueur du Dâr-For depuis la première contrée, le pays des Zaghâwah, jusqu'au Dâr-Rawnah, est d'environ soixante jours de marche; et en faisant un seul territoire depuis l'entrée du Rawnah à l'extrémité du Fankaraw, on a une étendue en longueur d'environ trois mois de marche. En outre, si on ajoute le Fartyt, qui est confédéré du sultan de Dâr-Fôr, et qui lui paye un tribut, jusqu'au Biykoh et au Schâlâh, on a encore en plus environ dix jours.

En largeur, depuis le désert qui sépare le Fôr du Dâr-Ssaliyhh jusqu'à l'extrémité du Towiyschah, et au commencement du désert qui le sépare du Kordofâl, on a environ dix-huit jours de marche.

Le pays est la moitié de plaines d'un terrain légèrement sablonneux, et cela jusque vers ses confins à l'est; alors il est presque tout sable et porte le nom de Ckawz; mais les terres du mont Marrah sont d'un limon noirâtre.

Les monts Marrah sont une longue chaîne qui coupe le Dâr-Fôr dans toute son étendue; on pense qu'elle s'unit au Mockattam qui domine le Kaire.

Le Marrah ne forme pas une seule masse égale et continue. Il présente une foule d'intersections;

il est découpé par un grand nombre de chemins. Sur cette sorte de *sierra* (ou *scie*) sont différentes populations et une foule considérable d'habitants. C'est là que se trouve la tribu des Koundjârah, dont est la famille des sultans du Dâr-Fôr. Le Marrah est creusé d'une quantité étonnante de cavernes qui servent de prisons, les unes pour les enfants des princes, les autres pour les vizirs. Les habitants de Marrah sont dans une aisance remarquable, et abondent surtout en bœufs et menus troupeaux; et sous ce rapport les habitants de nulle autre province ne peuvent leur être comparés. Tous leurs bestiaux paissent seuls et sans bergers; on ne craint jamais ni les voleurs, ni les lions, ni les loups.

En 1220 (de l'hégire, il y a environ trente-cinq ans), je demandai au sultan Mohhammad Fadhl la permission d'aller, avec un sauf-conduit de sa part, visiter les monts Marrah. Il fit quelques difficultés d'abord, par crainte pour moi de la sauvagerie des montagnards; mais ensuite il me le permit. Il m'adjoignit une escorte, et m'écrivit un firman pour tous les chefs de la montagne. Ce firman était conçu en ces termes :

« De par Son Excellence le grand sultan du Fôr, « le khâckân (haut prince) révéré, le haut sultan « des populations arabes et non arabes, qui met sa « confiance dans le secours du roi de justice, du « Dieu longanime, le sultan Mohhammad Fadhl le « Vainqueur, à tous les rois des monts Marrah :

« Or le chérif Mohhammad le Tunisien, le fils du « chérif le savant Omar de Tunis, nous a demandé « la permission d'aller voir la montagne et tout ce « qu'on y rencontre, et d'en visiter tout ce qu'il y a « de curieux, soit apparent, soit caché. Nous le lui « avons permis. Que nulle part on ne l'empêche « de voir tout ce qu'il voudra. J'ordonne à tout « roi chez lequel il descendra de le traiter avec « égard et distinction. Je l'ai fait accompagner par « deux de mes falckanâwiyy (alguazils) particuliers « pour lui servir d'intermédiaires entre vous et lui « dans ses relations, et pour l'exécution de son pro- « jet. Salut. »

Je partis avec les deux falckanâwiyy, deux esclaves à moi, et un individu du village que j'habitais. Après deux jours de marche nous arrivâmes près de Marrah, dans un village appelé Noumlayh. Le chef de ce village était un nommé Namr, qui avait un fils du nom de Mohhammad, et un du nom de Solaymân. Nous descendîmes chez ce Namr qui, ainsi que ses deux fils, nous fit le meilleur accueil. Nous leur fîmes part du but de mon voyage, et nous leur exhibâmes le firman du sultan. Ils se mirent en frais pour nous, et nous servirent un excellent repas. Nous passâmes une nuit chez lui.

Le lendemain ils nous conduisirent au marché de Noumlayh. Ce marché a lieu les lundis. Tous les gens de la montagne y affluent, hommes et femmes, pour y faire leurs emplettes ou leurs ventes. Je vis

là une population d'un noir très-foncé, aux yeux et aux dents rouges.

En m'apercevant la foule s'amassa autour de moi; on me regardait d'un air ébahi, on s'étonnait de mon teint, de mon visage blanc coloré; on se relayait en quelque sorte, troupe par troupe, pour m'examiner. Jamais il ne leur était arrivé de voir jusqu'alors le teint d'un Arabe comme moi; et il leur prit envie de me tuer, simplement par manière de plaisanterie. Je ne savais pas encore alors un mot de la langue fôrienne. Or, je ne pensais à rien, et voilà que tout à coup les gens qui m'accompagnaient portent la main à leurs armes, dégaînent contre la foule et s'interposent entre elle et moi. Je demande pourquoi ce mouvement. On me répond : « Ces gens « veulent te tuer. — Et pourquoi? — Stupidité de « leur part, bêtise. Ils disent que tu n'es pas mûr, « que tu n'es pas sorti à terme du ventre de ta mère. » D'autres disent : « Si une mouche lui descendait sur « la peau, elle en ferait jaillir du sang. » Un d'eux vient d'ajouter : « Attendez, je vais le percer de ce « fer; je veux voir combien il va couler de sang de « son corps. » Quand nous avons entendu ces pa- « roles, nous avons craint pour ta vie, et nous nous « sommes serrés contre toi. »

Mes gens m'emmenèrent alors du marché. Une foule prodigieuse nous suivait, mais on faisait effort pour l'éloigner de moi. Ensuite on me conduisit à une vallée où il y avait des dattiers, des bananiers et quelques citronniers; elle était semée tout entière

d'oignons, d'aulx, de poivre rouge à coque courte et fine et à grains un peu plus gros que des grains d'orge; de cumin, de coriandre, de fenouil, de concombres très-longs, d'autres concombres blancs et courts. On était en automne, et les dattes commençaient à rougir; on m'en coupa deux *soubatah* ou rameaux, de rouges et de jaunes. On me donna aussi un *bokhsah* (grande gourde sèche) de miel, tel que je n'en ai jamais rencontré pour la beauté, le goût et le parfum. Nous soupâmes magnifiquement, et nous passâmes la plus agréable nuit du monde.

Au matin, je manifestai le désir de partir, et nous partîmes. Nous parcourûmes les collines, nous franchîmes successivement les vallées; chacune était éloignée de l'autre d'environ un mille. Partout une culture luxuriante, des eaux courantes sur des lits de sable et étincelantes d'un éclat argentin. Sur les deux bords, chaque vallée est fermée d'une haie d'arbres et semble inviter le voyageur à ne pas la quitter. Nous nous assîmes sur la lisière d'une de ces vallées, à l'ombre d'un arbre; on tua un chevreau gras qu'on fit rôtir, et nous mangeâmes. Nous partîmes ensuite pour un village situé au pied de la montagne; nous y passâmes la nuit; nous y fûmes traités avec toute la prévenance possible. Au matin nous montâmes le Marrah proprement dit; nous fûmes près de trois heures à gravir avant d'arriver au sommet; nous y vîmes une population nombreuse, une foule de villages dispersés de tous côtés.

On nous conduisit chez le schaykh de la montagne, appelé Abou-Bakr. Nous le trouvâmes assis, seul. C'était un homme âgé, approchant de la soixantaine, sur lequel la vieillesse avait marqué de fortes traces. Nous le saluâmes. — « Soyez les bienvenus, » nous dit-il; et il nous fit asseoir.

Chose surprenante! les nuages ne s'enlèvent jamais de dessus la tête de cette montagne, que quelques jours, pendant toute l'année. Il y pleut assez pour permettre de semer du blé qui, d'ailleurs, y est excellent; il y devient si beau qu'on ne peut lui comparer que le blé de Barbarie ou celui d'Europe. Il n'en croît pas dans le reste du Dâr-Fôr, faute de terres convenables et de pluies, excepté toutefois dans quelques petits cantons, comme dans le Kowbayh et le Kabkâbiyyah; on y sème aussi du blé, mais on l'arrose avec l'eau des puits jusqu'à sa parfaite maturité.

On va consulter le schaykh, ou vieux de la montagne, à un jour fixé dans l'année; on accourt à lui de tous côtés. Il annonce à la multitude ce qui doit survenir durant toute l'année, la sécheresse ou la pluie, la guerre ou le calme, la tranquillité ou le malheur, la maladie ou la santé; et tous croient fermement à ses oracles. Mais au Dâr-Fôr on varie d'opinion sur la source inspiratrice de ses prédictions; les uns disent qu'il prédit par inspiration divine, et que celui qui revêt la dignité de schaykh de la montagne est illuminé de Dieu, un saint personnage, et qu'ainsi tout ce qu'il dit lui vient de Dieu.

C'est là l'explication des savants. D'autres prétendent que les génies l'instruisent de tout ce qui doit arriver, et qu'ensuite lui l'annonce aux hommes. Pour moi, j'ignore quelle est la valeur de ces deux opinions : toutefois on lui attribue plusieurs prédictions, et l'événement a eu lieu en sens contraire.

Nous exhibâmes au schaykh devin le firman du sultan. Il nous fit alors mille politesses des plus empressées, et nous fit servir à manger; puis, par son ordre, on battit le tambour, qu'ils appellent *tenbel*, et soudain arriva une foule d'individus. Parmi les plus jeunes, il en choisit une centaine et leur désigna pour chef un de ses parents connu par son courage et appelé le Fackiyh-Zayd. Il leur enjoignit de ne pas me quitter un seul moment, d'être toujours en éveil et en garde contre la rusticité des montagnards.

Nous montâmes à cheval et nous nous dirigeâmes sur un lieu où est une petite montagne et qui porte le nom spécial de Marrah; c'est elle qui a donné son nom à toute la chaîne de montagnes qui traverse le Dâr-Fôr. Nous trouvâmes là une sorte d'oratoire révéré de tous les habitants, qui croient fermement à sa haute sainteté; ils le vénèrent à l'égal des mosquées. Nous y entrâmes : un arbre énorme l'ombrage, et le soleil ne voit jamais ce lieu saint; nous nous y assîmes un moment. Il y a des serviteurs pour le tenir toujours propre, et recevoir les *ex voto* de ceux qui y viennent.

Nous partîmes; les soldats de Zayd marchaient

devant nous; une foule nombreuse d'hommes et de femmes nous suivait; on me regardait comme un événement extraordinaire; on se précipitait sur nous, on se pressait autour de moi; les soldats s'efforçaient vainement d'écarter la multitude. On disait : « Le « sultan envoie sur nos montagnes un homme qui « n'est pas né à terme, qui n'est pas mûr; c'est « pour que nous en fassions un repas. » Certains disaient : « C'est un homme. — Non, disaient d'autres, « ce n'est pas un homme, c'est un animal à chair « bonne à manger, sous la figure d'un homme. » Car ils ne croient pas qu'il y ait homme au monde de couleur blanche ou de couleur rosée.

Lorsqu'on vit qu'il était impossible d'éloigner de moi cette foule, Zayd vint à moi et me dit de me cacher le visage avec mon châle de manière à ne laisser apercevoir que la prunelle des yeux. Je me cachai; les soldats se serrèrent davantage encore autour de moi. Quand ces nègres virent que je m'étais ainsi dérobé à leurs regards, ils ne surent plus où ils en étaient. « Où est donc le *Rouge?* disaient-ils. « — Il est retourné vers le sultan, » leur répondit-on. Alors peu à peu on s'éloigna de nous.

Nous nous dirigeâmes du côté des prisons, c'est-à-dire des cavernes où on incarcère les fils des rois et les vizirs. Les geôliers nous en refusèrent l'entrée; et peu s'en fallut qu'il n'advînt quelque accident fâcheux entre eux et notre escorte; mais Zayd s'empressa de pacifier la querelle, puis il me prit mon firman et alla trouver le chef des geôliers auquel il

le lut. Celui-ci se soumit, et dit : « S'il en est ainsi « absolument, que celui qui a permission de visiter « les cavernes vienne tout seul, et que tous ceux qui « sont avec lui se tiennent à distance jusqu'à ce qu'il « ait fini et qu'il sorte. » Zayd vint m'annoncer cette décision, mais je ne voulus pas m'y soumettre. La peur me prit et je refusai d'entrer dans ces prisons; je manifestai mon désir de partir, et nous partîmes.

Une habitude singulière de ces peuples du Dâr-Fôr, c'est que nul homme n'épouse une femme qu'après avoir vécu avec elle et en avoir eu un ou deux enfants. On dit alors : « Elle est féconde. » L'homme reste avec elle, et ils vivent en union.

Les femmes ne fuient pas, comme en Orient, la société des hommes. Un mari qui rentre chez lui et trouve sa femme en tête à tête avec un autre ne s'en formalise pas et n'en prend nul souci, à moins qu'il ne les trouve couchés ensemble.

Ces peuples sont naturellement brutaux et très-colères, surtout quand ils sont ivres. Ils sont avares à l'excès, ne reçoivent jamais d'hôtes à moins que ce ne soit de leurs parents, ou des personnes avec lesquelles ils ont des relations d'intérêt, ou qu'ils craignent.....

Les jeunes gens, dans chaque endroit, ont un chef appelé *wournân;* les jeunes filles ont aussi une d'elles pour chef, et l'appellent *mayraym.* Aux jours de réjouissances, de fêtes et de cérémonies, le wournân rassemble ses compagnons, et tous vont s'asseoir dans un lieu particulier. La mayraym vient

ensuite avec ses compagnes, et elle va s'asseoir seule devant sa troupe. Le wournân se détache des siens et vient à la mayraym. Ils conversent un moment, puis la Mayraym ordonne à ses compagnes de se distribuer aux jeunes gens du wournân; chaque jeune homme prend une jeune fille, et chaque couple s'en va passer la nuit où bon lui semble; et cela honneur sauf pour tous.....

Il est à remarquer pour les habitants du Marrah, qu'ils ne mangent jamais rien de leurs récoltes de blé; ils le vendent, et du prix qu'ils en retirent ils achètent du *doukhn*, qui est une sorte de millet (*pennisetum typhoïdeum*).

Mais ce qu'il y a de plus frappant dans ces pays, c'est la rudesse et la brutalité des montagnards, bien qu'ils soient sans cesse en contact immédiat avec les femmes. Contradiction avec ce que répètent les langues de tous les Européens, que le contact et la société des femmes corrigent la rudesse et engendrent la politesse et la douceur des mœurs.

La plus merveilleuse chose que j'aie entendu raconter sur le mont Marrah, c'est que les *djinn* ou génies sont les gardiens des troupeaux qui, comme nous l'avons dit, paissent dans la campagne sans bergers. Nombre d'individus dignes de foi m'ont assuré que si quelqu'un, passant près d'un troupeau et le voyant sans garde, s'avise de voler un mouton, une vache, etc. et le tue, sa main encore armée du couteau reste attachée à la gorge de l'animal, et qu'il ne peut s'en débarrasser qu'à l'arrivée du maître

du troupeau. On saisit alors le larron et on lui fait payer son vol, valeur et intérêt, après l'avoir maltraité et vigoureusement battu. Ce récit me fut répété cent fois, ce qui finit par m'en confirmer la véracité, bien que d'abord je n'en eusse rien cru.

Étant au mont Marrah j'allai chez un individu de Noumlayh, pour le questionner à ce sujet. Arrivé à la maison, je n'y vis personne; mais j'y entendis une voix forte, effrayante, qui me fit frissonner, et qui me cria : « *Akibê*, c'est-à-dire, *il n'y* « *est pas.* » J'allais avancer encore et demander où était mon homme. Un individu qui passa alors près de moi, me tira et me dit : « Va-t'en, sauve-toi; celui « qui te parle n'est pas un être humain. — Et qu'est-il « donc? — C'est le génie gardien de la maison; ici « nous avons chacun le nôtre. Ces génies sont (ap- « pelés en langue fôrienne) les *damzôg.* » J'eus peur, et je pris le chemin par où j'étais venu. A mon retour de ce voyage au Marrah, lorsque je revins au *fâcher* [1], j'allai rendre visite au chérif Ahhmad-Badawiyy qui m'avait amené du Kaire et conduit au Dâr-Fôr. Je lui contai cette aventure. « Cet homme « avait raison, » me dit Ahhmad; puis il m'apprit

[1] *Fâcher* n'est pas, comme semblent l'indiquer toutes les cartes géographiques, un nom propre; il signifie simplement la *place* qui est devant la résidence du Sultan. Par extension, c'est aussi le nom général donné à la demeure elle-même du prince, et encore à la *ville* où il séjourne habituellement. Si le Sultan transporte le siége de l'État à un autre endroit, ne fût-ce même que temporairement, le nom de *fâcher* (prononcez l'*r*) est transporté à sa nouvelle résidence.

des choses plus merveilleuses encore. « Mon fils, « me dit-il, dans les premiers temps que je faisais le « commerce, j'avais entendu répéter souvent que « les damzôg s'achetaient et se vendaient, et que « celui qui en voulait un devait aller chez ceux qui « en avaient, et en achetait un au prix qu'il plaisait « au possesseur d'en demander; qu'on venait ensuite « avec un pot de lait, et qu'on le donnait au maître « du logis. Celui-ci, avec le lait, va dans l'endroit où « sont les damzôg, les salue, et suspend le pot de « lait contre le mur; puis il dit à ces génies : Un de « mes amis, un tel, très-riche, craint les voleurs et « désire que je lui donne un gardien : quelqu'un de « vous voudrait-il aller chez lui? Il y a du lait en « abondance; c'est une maison de bénédiction. Il a « même apporté déjà ce pot de lait. Les damzôg re- « fusent d'abord. Non, non, personne n'ira. Le maître « de la maison les conjure, les supplie de se rendre « à son désir : Oh! que celui de vous qui veut bien « aller chez lui, descende dans le pot de lait. « L'homme s'éloigne un peu; et aussitôt qu'il entend « le bruit de la chute du damzôg dans le lait, il va « vite couvrir la vase avec un couvercle tissu de fo- « lioles de dattier, le décroche ainsi couvert, et le « donne à l'acheteur qui l'emporte chez lui. Celui-ci « suspend le vase dans sa maison et le confie aux « soins d'une esclave ou d'une femme qui, chaque « matin, vient le prendre, en vide le lait, le lave, y « remet du lait fraîchement trait et le suspend à la « même place : par là on est en sécurité contre tout

« vol, contre toute perte que ce soit. Je traitais tout « cela de rêverie et de mensonge. Mais mes biens « s'accrurent; mes esclaves, mes domestiques me « volaient, et par aucun moyen je ne pouvais réus- « sir à les en empêcher. On me conseilla d'acheter un « damzôg. Je suivis ce conseil.....; je suspendis le « pot au lait dans mon magasin..... A compter de ce « jour on ne me vola plus rien; je laissais même la « porte ouverte sans le moindre danger, et cepen- « dant il était rempli de toutes sortes de marchan- « dises. Quiconque allait y prendre quelque chose « sans ma permission, le damzôg lui cassait le cou. « Nombre de mes esclaves y furent tués. J'étais dé- « sormais tranquille.

« Mais j'avais un fils. Il grandit; le goût des femmes « vint le talonner. Il voulut faire cadeau de quelques « verroteries, de grisgris, de quelques parures, à « celles qu'il aimait. Il épia un moment favorable; « et un beau jour il prit les clefs du magasin et l'ou- « vrit; il y entrait quand le damzôg lui rompit le « cou. Il mourut à l'instant même. Je l'aimais d'un « bien vif amour; je jurai par ma main droite que « le damzôg ne resterait plus chez moi; j'essayai de « le chasser, mais je ne pus y réussir; j'en témoignai « ma peine à un de mes amis. Il me conseilla de « préparer un grand repas, et d'y inviter un bon « nombre de convives qui viendraient tous avec « chacun un fusil et de la poudre, accourraient en « masse au magasin, et tout d'une fois décharge- « raient leurs fusils, en criant ensemble et à très-

« haute voix : *damzôg âyah*, c'est-à-dire *où est le* « *damzôg*? On répète les décharges d'armes, on re- « commence les cris, et on entre dans l'endroit où « sont les objets gardés. D'ordinaire le damzôg s'é- « pouvante et s'enfuit.

« Je fis cette cérémonie, et le damzôg disparut, « grâce à Dieu! et je fus délivré de la présence de « ces lutins infernaux. »

Tel est, Monsieur, l'extrait que je voulais vous transmettre du voyage du schaykh Mohhammad de Tunis. Ce livre intéressant, traduit en français, m'a fourni la matière de deux volumes moyens in-8°; je me propose de les publier bientôt. Si un ou deux extraits encore pouvaient plaire aux lecteurs du Journal asiatique, je vous les adresserais.

Je fais parvenir à la Société asiatique un Abrégé de physique dont je suis l'auteur, et qui est le résumé du cours que je fais à l'École de médecine du Kaire. Je puis dire que si je n'eusse connu assez bien la langue arabe, la traduction en eût été d'une difficulté presque insurmontable dans cet idiome désespérant; car, vous le savez, l'arabe est une langue close, finie, à frontières immobiles, dont le génie singulier, respecté à l'égal de la Kâbah par les *espèces* de savants ou ulémas actuels, ne voudrait pas admettre dans les vieilles richesses, dans les vieux falbalas dont il est attifé, un mince *kharaz* nouveau.

Épuisé ou trop plein, il tremble de se mettre à la bouche un mot nouveau; il ne veut, et pour ainsi dire ne peut plus brouter que dans son ancien enclos; il est vieux, et il ne veut rien prendre de la civilisation actuelle.

Il y a donc peine incroyable à lui jeter dans son domaine les noms techniques des sciences que n'ont pas connues les déserts, ou que n'ont connues qu'à l'état encore imberbe les cours des khalifes qui pensèrent à les importer dans l'Islamisme. Aussi je vous dirai franchement, et réellement sans vanité, que j'ai eu fatigue et ennui suffisants quand il s'est agi de traduire, de réviser et d'expliquer le texte premier, et d'indiquer en arabe les choses, les expériences, les instruments et la technologie physiques. Malgré tout ce que j'ai pu faire, il y a encore des sens louches, de faux sens; et comment éviter ces malheurs dans le temps où nous sommes? Voyez seulement les cinq premières pages du livre; j'y ai marqué en marge quelques bévues du réviseur arabe. Si au premier *khotbah*, qui est l'œuvre du schaykh réviseur même, il y a des reproches à faire, que sera-ce du reste du livre?

Cependant je dois dire que pour ce premier essai, dans une science difficile et de logique, le livre n'a pas mal réussi; car nous n'avions pas de modèles en arabe. Où pouvions-nous alors trouver des termes techniques pour des découvertes dont l'arabe n'a jamais soupçonné l'existence? Nous n'avons rien vu de mieux à faire, pour tous les noms et termes qui

n'ont pas d'équivalents justes et même approximatifs en arabe, que de garder la phonétique française, et de représenter les dénominations par des homophones écrits en lettres arabes.

J'ai déjà eu de ces difficultés à vaincre dans la science chimique; lorsque, de force, je fis accepter une nomenclature fondée sur les formes admises en Europe, les schaykhs crièrent, protestèrent contre toute tolérance pour cette façon de termes barbares. On gronda quelque peu de temps, puis la nomenclature devint par suite plus usitée, et une fois usitée, on s'habitua à sa physionomie, on lui trouva l'air moins âpre, moins exotique; et aujourd'hui on l'emploie comme si elle eût toujours existé en arabe, comme si elle venait d'Ismaël ou du prophète. En cinq ans, date de sa vie, la voilà acclimatée et maintenant nous l'imprimons. La voilà arabisée ainsi que la physique.

Un bon nombre d'autres *traités* dans les différentes branches scientifiques ont eu à batailler contre les mêmes obstacles. Maintenant la bouche est habituée à ces étrangetés, les oreilles aussi; on a vaincu les schaykhs et les scrupules pincés du langage, car pour les schaykhs la langue est tout; c'est elle qui commande, c'est la souveraine. « Non, « leur dis-je, la langue n'est rien, presque rien; ce « n'est qu'une esclave, et la maîtresse c'est la pensée. »

J'allais entrer dans quelques considérations sur l'éducation du pays et sur l'instruction; mais je réserve ce chapitre pour une autre fois : il est assez

important pour mériter quelques pages, et ne pas être placé ici, comme disent les arabes, *en queue* de lettre.

PERRON,

Professeur à l'École de médecine de Ckassr al-Ayniyy, au Kaire.

MÉMOIRE

Sur divers minéraux chinois appartenant à la collection du Jardin du roi, par M. Édouard BIOT.

La minéralogie de la Chine est jusqu'ici fort peu connue; quelques renseignements sur ce sujet intéressant se trouvent épars dans les mémoires des missionnaires, dans l'*Atlas sinensis* de Martini, qui a beaucoup emprunté au *Kouang-yu-ki,* et dans la Description générale de la Chine par Duhalde qui, à cet égard, n'a fait qu'abréger le texte de Martini. Plus récemment les savants attachés aux ambassades anglaises des lords Macartney et Amherst y ont ajouté quelques observations rapidement faites sur la route dont ils ne pouvaient s'écarter : on les trouve réunies dans les relations de Barrow, de Staunton, d'Abel, et dans le troisème volume de la compilation sur la Chine qui fait partie de l'*Edinburgh Cabinet Library.* Depuis quelques années plusieurs jeunes missionnaires sont partis pour la Chine après avoir fait une étude spéciale des sciences naturelles. L'un d'eux, M. Caderill, a adressé, en 1836, à M. Constant

Prevôt, une note sur la géologie des environs de Macao, avec divers minéraux de cette partie de la Chine. Cette note intéressante a été insérée dans le Bulletin de la Société géologique (année 1836), et M. Caderill y promet d'envoyer ses observations sur l'intérieur de la Chine où il allait pénétrer. Mais de nouveaux périls menacent ces courageux apôtres. La persécution s'est ranimée autour de la capitale et dans le Fo-kien, et l'on peut seulement faire des vœux pour la conservation d'existences ainsi dévouées à la fois au perfectionnement moral de l'humanité et aux progrès de la science.

On sait que trois kiven spéciaux du *Pen-tsao-kang-mou* traitent des minéraux rangés suivant diverses dénominations. L'Encyclopédie japonaise a reproduit les principaux articles de ces trois kiven dans ses livres LIX, LX, LXI, et l'éditeur a joint des notes aux textes du *Pen-tsao;* en outre, des figures ont été placées en tête de chaque article. Les indications ainsi données font connaître aisément plusieurs des minéraux cités : mais, souvent aussi, ces indications sont trop vagues et trop incertaines : souvent elles se bornent à des propriétés médicales ou fabuleuses, comme cela devait être chez un peuple complétement étranger à toute idée théorique. Quant aux figures, elles sont généralement trop peu correctes pour pouvoir être d'un secours réel.

L'identification de ces minéraux avec les espèces connues a été entreprise par M. Abel-Rémusat dans son vaste catalogue de l'Encyclopédie japonaise, et

la table qu'il a dressée avec sa sagacité habituelle est très-utile à consulter. Cependant son travail présente quelques erreurs et incertitudes dont on peut maintenant faire disparaître une partie à l'aide d'un nouveau secours que je dois à l'extrême complaisance de M. Alexandre Brongniart.

La galerie minéralogique du Jardin du roi possède depuis fort longtemps environ quatre-vingts échantillons de minéraux de Chine, renfermés dans des bocaux ou boîtes avec des étiquettes portant leurs noms chinois, écrits tantôt en caractères chinois, tantôt simplement en caractères romains. L'époque où ces minéraux ont été déposés dans cette collection n'est pas parfaitement certaine; cependant M. Ad. de Jussieu dont la famille s'est perpétuée dans l'administration du Jardin du roi, présume qu'ils ont été rapportés ou envoyés à son grand-père par un médecin du dernier siècle nommé Vandermonde, qui se rendit en 1720 à Macao, y exerça la médecine pendant dix années, et revint en France vers 1731. Ce Vandermonde, dont on peut lire l'article dans la Biographie universelle publiée par Michaud, a laissé un extrait manuscrit de la partie minéralogique et botanique du Pen-tsao. Les noms placés dans les bocaux se retrouvent dans cette partie du Pen-tsao, comme dans l'extrait que M. de Jussieu a bien voulu mettre à ma disposition et dont j'ai pris copie. Il est donc probable que ces quatre-vingts échantillons étaient annexés comme pièces de vérification au manuscrit de Vandermonde.

M. Alexandre Brongniart a consacré plusieurs séances à identifier ces quatre-vingts échantillons avec les espèces connues. J'ai assisté à ce travail. J'ai noté ses déterminations ainsi que les titres des étiquettes que j'ai pu déchiffrer; je les ai rapprochés des noms de l'Encyclopédie et des déterminations données par M. Rémusat, et j'ai reconnu que ce savant avait connu cette collection imparfaitement identifiée. Les déterminations de M. Brongniart, rapprochées des noms de l'Encyclopédie japonaise, me paraissent utiles à publier pour rectifier la table de M. Rémusat. Je n'ai pas pu me servir, dans le même dessein, des échantillons de M. Caderill, car aucune étiquette chinoise n'y est jointe. M. Constant Prevôt, averti par M. Stanislas Julien, a depuis écrit à M. Caderill de joindre aux échantillons qu'il pouvait adresser, leurs noms chinois; mais aucun nouvel envoi n'a été adressé jusqu'ici par ce zélé missionnaire.

Je vais rapporter les noms des espèces minérales reconnues par M. Brongniart, et je joindrai à chacune les noms chinois indiqués par les étiquettes. Je noterai à côté la page du kiven ou livre de l'Encyclopédie japonaise où se lisent ces mêmes noms, et au moyen de cette indication on retrouvera facilement les articles correspondants dans les diverses éditions du Pen-tsao. Je donnerai un extrait du texte lorsqu'il pourra offrir quelque intérêt.

Chaque bocal examiné a reçu un numéro; mais comme ces numéros ne suivent pas un classement

scientifique, et qu'ils seront nécessairement changés, je crois inutile de les rappeler.

Deux bocaux contiennent des échantillons de cristal de roche. Le premier est un quartz hyalin limpide. L'étiquette qui s'y trouve jointe porte : *Pe-chy-yng* ou cristal blanc. Ce même nom se lit page 7 *v.*, livre LX de l'Encyclopédie japonaise. Le texte cité du Pen-tsao dit que les morceaux précieux de cette espèce de pierre sont longs de deux à trois *tsun* (six à neuf centimètres), qu'ils ont six faces, et que si on frotte leur surface, elle paraît limpide et brillante. La figure jointe au texte représente des prismes à section hexagonale. L'un d'eux est terminé par des plans perpendiculaires à l'axe; un autre se termine par deux pyramides à six pans. Le texte ne dit pas que l'on s'en serve pour faire des lunettes ou besicles comme on en trouve à Canton et dans les autres villes chinoises. L'éditeur japonais cite cet emploi du cristal de roche à l'article *Choui-tsing*, nom qui désigne le cristal de roche limpide, et il dit également à l'article *Siao-tseu*, verre, qu'on fait avec cette matière des *Yen-king* ou lunettes aussi bonnes que celles de *Choui-tsing*. L'édition japonaise est de 1715 [1]. Le second échantillon est un quartz

[1] La collection de Fourmont présente, sous le n° 349, un traité sur les lunettes d'approche ou télescopes, désignées par le nom de *Youen-king*, lequel est daté de l'an 1626 (sixième de l'empereur *Thien-ky* des Ming), et porte le nom chinois du père Adam Schall. Ce traité contient une théorie des lentilles, et des détails sur la manière de tailler les verres. La date de cet ouvrage me semble être bonne à rappeler, pour expliquer comment Jupiter se trouve

hyalin enfumé (*Minéralogie* de Brongniart, tome Ier, page 280). Le bocal contient l'étiquette *Tse-chy-yng* ou cristal bleuâtre. Ce même nom se lit page 7 *v.* livre LX de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao dit que ces pierres sont de diverses dimensions, toutes à cinq angles et à deux extrémités en fer de flèche. Cependant un des morceaux représentés dans la figure est de forme hexagonale, et il faut très-vraisemblablement lire six angles au lieu de cinq angles. La forme la plus ordinaire du quartz cristallisé est en effet celle d'un prisme à six pans, et ces prismes sont terminés de chaque côté par une pyramide à six faces (*Minéralogie* de Brongniart, tome Ier, page 272). Cette forme est exactement celle d'une des pierres *pe-chy-yng* représentées dans la figure de l'article précédent (*Encyclopédie japonaise*, livre LX, page 7 *v.*).

A l'article *Tse-chy-yng*, le texte du Pen-tsao rapporte que cette pierre, plongée dans l'eau chaude,

représenté avec deux satellites au livre Ier de l'Encyclopédie japonaise. Cette figure et la note explicative de l'Encyclopédie ont été reproduites pour la première fois par M. Libri, dans son Histoire des sciences mathémathiques en Italie, note 8, tome Ier; elles ne se trouvent pas dans la première édition chinoise du *San-thsai-thou-hoey*. Il me semble donc très-vraisemblable que les Japonais, en rapport continuel avec les Chinois, ont pu avoir connaissance de l'ouvrage d'Adam Schall, et profiter des instructions qu'il renferme pour construire ou se procurer des lunettes au moyen de leurs relations commerciales avec les Hollandais. D'après le savant voyageur M. Siebold, les Japonais savent actuellement fabriquer et employer plusieurs de nos instruments de précision, ce que ne font pas les Chinois.

perd son éclat, qu'elle est semblable au cristal de roche (*Choui-tsing*), que seulement sa couleur est bleuâtre. L'auteur japonais dit en note que ce nom de *Tse-chy-yng* est donné à beaucoup de pierres dont la forme n'est pas semblable à celle que décrit le Pén-tsào; elles ont seulement toutes la couleur bleuâtre.

M. Rémusat a traduit, dans sa table, *Pe-chy-yng* par cristal de roche, ce qui est exact. Il a traduit *Tse-chy-yng* par améthyste. L'améthyste est un quartz coloré en bleu; on peut ajouter : « et quartz hyalin enfumé. »

Il y a quatre échantillons qui se rapportent aux espèces dites amphibole actinote et grammatite fibreuse. Le premier est l'amphibole actinote; il est joint à l'étiquette *Yn-tsing-chy*, pierre curieuse du principe inerte; ce nom se lit (*Encyclopédie jap.* l. LXI, page 31) parmi les noms en petits caractères. Le second a l'étiquette *Yang-ky-chy*, pierre *Yang-ky*; ce nom se lit (*Encyclopédie japonaise*, liv. LXI, p. 18 *v.*). Le troisième a l'étiquette *Pe-yang-chy*, pierre de mouton blanc; ce nom se lit (*Encyclopédie japonaise*, livre LXI, p. 18 *v.*) parmi les noms en petits caractères. Le quatrième a l'étiquette *Yang-ky-chy*, comme le second échantillon.

Les second et troisième échantillons sont identiques. Ils correspondent à l'espèce appelée wollastonite. Dans la table de M. Rémusat, on lit zéolithe pour l'article correspondant à la désignation *Yang-ki-chy*. Dans cet article, le Pen-tsao dit que

cette pierre *Yang-ky* se trouve sur une montagne nommée *Yang-ky* dans le district de *Tsy-tcheou*, et que de là vient son nom. La figure représente des lames de forme triangulaire superposées irrégulièrement. Le texte du Pen-tsao ne rapporte, en outre, que des fables sur la manière dont se forme cette pierre, et dit que, d'après la croyance générale, la pierre *Yang-ky* est le principe de la substance dite *Yun-mou* ou mère des nuages. Je parlerai plus loin de ce terme qui désigne le talc ou le mica.

Le nom *Yn-tsing-chy* de l'étiquette du premier échantillon se trouve placé dans l'Encyclopédie japonaise à l'article *Hien-tsing-chy*, pierre curieuse noirâtre. La figure représente des cristaux de forme hexagonale, dont deux côtés sont plus longs que les autres. Suivant le texte du Pen-tsao, cette pierre se tire de *Kiai-tcheou* (Chan-sy); sa forme est semblable à celle d'une écaille de tortue, et sa couleur verte. Si on la frappe, elle se divise en fragments semblables à ceux d'un miroir, et ayant tous six angles, comme des feuilles de saule. Si on la chauffe fortement, elle se divise en plaques semblables à des feuilles de saule et blanches comme la neige. Ces indications me semblent pouvoir faire présumer que le texte parle de bérils. Il ajoute : Celles dont on se sert maintenant proviennent de *Kiang-tcheou* (*Chan-sy*), ce sont des pierres rouges et non des pierres noirâtres. D'après cette indication de couleur rouge, celles-ci sont peut-être des corindons.

Neuf échantillons se rapportent à l'espèce des

stéatites, laquelle paraît comprendre les divers minéraux appelés par les Chinois *graisse de pierre*.

Le premier échantillon est une stéatite blanche.

Le second est une stéatite nuancée de rosâtre et de violet. Il a pour étiquette *Kan-chy-tchy*, graisse de pierre bleuâtre.

Un troisième est une stéatite rougeâtre terreuse. Il a pour étiquette *Kouang-chy-tchy*, c'est-à-dire graisse de pierre. . . . . Le premier caractère n'est pas bien lisible. Littéralement, il signifie *large*, et indique très-probablement que cet échantillon provient de la province de *Kouang-tong* ou de celle de *Kouang-sy*.

Un quatrième échantillon est une stéatite rosâtre. Il a pour étiquette *Tchy-chy-tchy*, graisse de pierre rouge. Ce nom se lit à la page 9 *v*. du livre LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte cité du Pen-tsao dit qu'il y a des graisses de pierre de cinq couleurs différentes; il cite l'espèce rouge et l'espèce blanche comme les principales. Celles-ci sont employées pour luter les joints des vases qui se placent sur le feu. Les autres espèces, bleue, jaune, noire, ne ont pas aussi bonnes.

M. Rémusat a écrit : graisse de pierre à l'article *Tchy-chy-tchy;* il faut lire : stéatite rosâtre et autres.

Le cinquième échantillon est une stéatite blanche, un peu onctueuse, semblable au carbonate de magnésie. Il a pour étiquette *Kouang-sy-hoa-chy*, pierre onctueuse du *Kouang-sy*.

Le sixième échantillon est une stéatite blanche

très-oncteuse. Il a pour étiquette *Sse-tchuen-hoa-chy*, pierre ontueuse du *Sse-tchuen*.

Ce nom de *Hoa-chi* (Basile, 5164) se lit à la page 8, liv. LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le Pen-tsao cité par l'Encyclopédie, dit que l'*Hoa-chy* ou la pierre oncteuse se tire principalement du département de *Kouey-lin*, capitale du *Kouang-sy*, et qu'elle sert à peindre les maisons et à nettoyer le papier. L'éditeur japonais l'indique comme utile pour enlever les taches d'huile, comme notre craie de Briançon. D'après les observations du célèbre missionnaire d'Entrecolles, rapportées au tome II de Duhalde, pages 180 et 181, cette pierre onctueuse, dite *Hoa-chy*, est très-employée par les Chinois dans la fabrication de la porcelaine, et remplace le *Kao-lin*. Cette application est récente, d'après le P. d'Entrecolles, et ceci explique comment elle n'est mentionnée ni dans le texte du *Pen-tsao*, ni dans la petite Encyclopédie pratique intitulée *Tien-kong-kay-we*. La stéatite de Cornouailles, qui contient 14 $\frac{0}{0}$ d'alumine, est employée à Worcester dans la fabrication de la porcelaine (*Minéralogie* de Brongniart, tome Ier, page 497). Les échantillons du Jardin du roi montrant que la pierre *Hoa-chi* est bien une stéatite, il me semble qu'il serait utile de les analyser, et de tenter de nouveaux essais des stéatites dans la fabrication de la porcelaine.

M. Rémusat a traduit, dans sa table, *Hoa-chy* par *sorte de craie*. Il faut lire : stéatite.

Les septième et huitième échantillons sont des

stéatites rosâtres, sans étiquette. Ce sont évidemment des *Tchy-chy-tchy*.

Le dernier est une pagodite isabelle avec l'étiquette *Tao-hoa-chi*, pierre fleur de pêcher.

Il y a deux échantillons d'argiles bolaires qui doivent suivre les stéatites. Le premier est une argile bolaire rougeâtre. Il a pour étiquette *Ou-sse-chy-tchy*, graisse de pierre à cinq couleurs, avec l'indication qu'il provient du *Sse-tchuen*. Le second est une argile bolaire, rougeâtre et tendre. Il a la même étiquette que le précédent avec l'indication qu'il provient du *Kouang-sy*.

Ce nom de graisse de pierre à cinq couleurs se rapporte évidemment à l'article de la page 9 *v.* livre LXI, *Encyclopédie japonaise*.

Il y a sept échantillons de mica. L'un est du mica argentin. L'étiquette porte les caractères *Thong-hong-chy*, littéralement, pierre de mine de cuivre. Un second est du mica à grandes lames, talqueux, verdâtre. L'étiquette porte les caractères *Fang-houang-chi*, littéralement, pierre brillante et lâche. Un troisième est du mica métalloïde laminaire avec l'étiquette *Tsing-mong-chi*, pierre de minerai bleuâtre. Un quatrième est du mica pailleté, bronzé, avec l'étiquette *Kin-mong-chi*, pierre de minerai d'or, et un cinquième est du mica pailleté jaune doré, avec l'étiquette *Kin-sing-chi*, pierre aux étoiles d'or.

Cette dernière dénomination se lit à la page 25 du LXIe kiven de l'Encyclopédie japonaise, et y désigne des variétés de mica comme M. Rémusat a traduit

dans sa table. La figure représente du mica en feuilles, et le texte du Pen-tsao distingue, à cause de leur couleur, l'espèce dite pierre aux étoiles d'or, et l'espèce dite pierre aux étoiles d'argent. Toutes deux se tirent principalement de *Hao-tcheou* (*Ho-nan*) et de *Pien-tcheou* (*Kiang-nan*).

Les caractères de la troisième étiquette *Tsing-mong-chi*, se lisent à la page 26, kiven LXI de l'Encyclopédie japonaise. La figure représente deux sortes de plaques parsemées de petits ronds. Le texte du Pen-tsao distingue l'espèce verte et l'espèce blanche. Il dit que si l'on prend celle qui est vert-noirâtre et qu'on la frappe, on trouve à l'intérieur des taches blanches comme des étoiles. M. Rémusat a écrit *Serpentine* pour le titre de cet article, qui paraît correspondre à un mica noirâtre.

Le sixième échantillon a été reconnu pour un mica laminaire, un peu nacré et tranparent. Il est joint à l'étiquette *Yun-mou*, littéralement, mère de nuages, et ce même nom se lit à la page 54 du livre VIII du *Pen-tsao*, et à la page 6 du LXe livre de l'Encyclopédie japonaise. Vandermonde a traduit ce nom par *talc* dans son extrait du Pen-tsao. La table de M. Rémusat porte *nacre de perle*. Il me paraîtrait que cette dernière interprétation doit être corrigée.

La figure de l'Encyclopédie à l'article *Yun-mou* représente assez mal la structure feuilletée du talc ou du mica. Une indication jointe aux figures, apprend que l'une des espèces représentées se trouve dans un district du Japon, le *Kiang-tcheou*, et l'autre

dans le district d'*Yen-tcheou* du *Chan-tong*. En général, d'après le texte du Pen-tsao, cette mère de nuages se rencontre parmi les pierres des montagnes; on l'employe à faire des paravents ou plutôt des écrans portés sur un pied. Il s'en trouve de diverses couleurs, et ces couleurs ne se voient bien qu'en tournant les morceaux vers le soleil : car elles ne paraissent pas à l'ombre. Évidemment c'est de ces couleurs changeantes qu'est venu le nom singulier de mère de nuages. L'emploi de ces *Yun-mou* dans la médecine chinoise est spécialement mentionné par le texte qui annonce aussi que les Chinois s'en servent pour empêcher les corps enterrés de se corrompre.

L'emploi du mica et du talc pour faire des vitres de fenêtres et des lanternes est noté par Vandermonde, comme par d'autres Européens qui ont visité le midi de la Chine.

Une boîte renferme du talc argentin pulvérulent avec l'étiquette *Yun-fen*, écrite en caractères romains; elle signifie probablement *poudre de nuages*. Une note dit qu'on se sert de ce minerai pour argenter. Une autre boîte contient du mica laminaire bronzé avec l'étiquette *Xi-zhing*.

Il y a deux échantillons de schiste coticule ou pierre à aiguiser. L'un est verdâtre : l'étiquette a les trois caractères *Tsing-chy-py*, ce qui signifie pierre bleuâtre. L'autre, également de couleur verdâtre, est taillée. Il a l'étiquette *Tchi-chy*, pierre à aiguiser. Ce nom se lit page 28 *v*. du livre LXI, *Encyclopédie*

japonaise, et est accompagné d'un assez long article. La figure représente des pierres taillées carrément avec deux faces planes. Le texte parle des diverses espèces bonnes pour aiguiser les couteaux et pour polir, étant réduites en poudre. M. Rémusat avait bien traduit : pierre à aiguiser.

Il y a cinq échantillons de stalactites. Tous ont pour étiquette *Chy-tchoung-sju*, goutte en forme de cloche pierreuse; ce nom est le sujet d'un assez long article pag. 12, liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*. Les Chinois attribuent des vertus médicales singulières aux stalactites. Un autre échantillon a pour étiquette *Tsing-tsuen-chy*, pierre de source de puits, nom qui se lit page 10 *v.* livre LXI, *Encyclopédie japonaise*, à l'article *Lou-kan-chi*, calamine. Le texte dit que cette pierre est tendre à l'extérieur, et disposée par couches superficielles, mais qu'elle est dure à l'intérieur. L'échantillon qui a l'étiquette *Tsing-tsuen-chy*, est un calcaire concrétionné fibreux ou une arragonite. Un autre échantillon, identique avec le précédent, a pour étiquette *Choui-tchong-pe-chy*, pierre blanche qui se trouve dans l'eau. Ce nom se lit page 28, liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*.

Il y a trois échantillons de chaux sulfatée. Le premier échantillon est un gypse sélénite, lamellaire, limpide. Il a pour étiquette *Pe-ky-chy*, pierre de chair blanche.

L'échantillon suivant est un gypse en petits cristaux gris, et opaque. Il a pour étiquette *Huen-tsing-chy*, pierre mince et noirâtre; nom qui se lit à la

page 31, livre LXI, *Encyclopédie japonaise*, et qui correspond dans cet article, comme on l'a vu, à des bérils ou à des grammatites. Ou il y a eu erreur dans l'étiquette, ou ce nom désigne en Chine diverses espèces minérales à structure plus ou moins feuilletée.

Le troisième échantillon est un gypse fibreux. Il a pour étiquette *Chy-kao*, graisse de pierre; nom qui se lit page 6 *v.* livre LXI, *Encyclopédie japonaise*. Le texte du Pen-tsao distingue deux espèces, l'une dure, l'autre tendre. L'espèce tendre se trouve dans les montagnes, en tablettes superposées; et telle est la figure représentée par l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao dit que ce *Chy-kao* tendre est très-friable, qu'il présente souvent des raies fines comme de la soie blanche.

Il y a neuf échantillons qui se rapportent à l'espèce fer.

Le premier échantillon est l'oxyde de fer magnétique ou aimant. Il a pour étiquette *Tseu-chy*, pierre d'aimant, et ce nom se lit page 19, liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*. Par inadvertance, M. Rémusat a traduit *ammonite;* il a été probablement trompé par la figure qui représente une masse pierreuse hérissée de petites pointes. M. Klaproth a relevé cette erreur dans son Mémoire sur la boussole. Au nom de *Tseu-chy* se trouve joint celui de *Y-tie-chy*, pierre qui attire le fer; et dans le texte du Pen-tsao on lit que cette pierre attire le fer; qu'une aiguille de fer, frottée avec cette pierre, marque le midi, mais non

le midi exact, car elle dévie toujours à l'orient. On sait que les Chinois observent la pointe de l'aiguille aimantée du côté du sud, tandis que les Européens observent la pointe qui regarde le nord.

L'échantillon suivant est du fer peroxydé ou colcothar. Il a pour étiquette *Chin-tan*, littéralement, rouge d'esprit céleste.

Un troisième échantillon est du fer oligiste oolithique; il a pour étiquette *Tching-to-ta-chy*.

Un quatrième échantillon est du fer oligiste terreux. Il a pour étiquette *Tai-tche-chy*, pierre qui ressemble à une autre. Cette dénomination se lit à la pag. 20 *v.* liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*. On lit aussi à cet article les noms de rouge de terre, rouge de fer. M. Rémusat a écrit dans sa table : argile colorée en rouge, ocre.

Le cinquième échantillon a paru un fer oligiste compact et comme concrétionné. L'étiquette porte *Ting-teou-tchi-chy*, pierre rouge, tête de clou.

Le sixième échantillon est du fer limonite, provenant de la décomposition des pyrites. L'étiquette porte *Che-han-chy* en caractères romains. A la page 11 *v.* du liv. LXI de l'Encyclopédie, on lit un nom qui se rapporte peut-être au précédent. L'article est intitulé *Che-tchy*, littér. branches et serpent. Une note dit : cette matière est semblable aux branches et à l'écorce d'un arbre, et aussi comme les écailles d'un serpent. La figure représente des agglomérations cylindriques formées d'éléments décomposés. Cette représentation se rapporte vrai-

semblablement au fer sulfuré concrétionné qui se trouve sous forme de concrétions ou de stalactites, cylindriques, globuleuses; la surface de ces concrétions est souvent écailleuse (*Minéralogie* de Brongniart, vol. II, page 152).

L'échantillon suivant est du fer limonite œthite, autrement pierre d'aigle. L'étiquette porte *Yo-ho-ky*, sans caractères chinois.

Deux échantillons, identiques entre eux et avec le précédent, ont pour étiquettes *Yu-yu-liang*, gâteau du repas d'*Yu*, et *Yu-liang-chy*, pierre gâteau d'*Yu*. Ces mêmes dénominations se lisent à la page 21 *v*. du LXIe livre, *Encyclopédie japonaise*.

La figure représente une masse brisée par le milieu, d'où s'échappe une sorte de terre. Selon le texte du Pen-tsao, *Yu* étant arrivé près d'une montagne où se trouve actuellement cette pierre, jeta dans une rivière les restes de son repas, et ces restes se convertirent en une matière minérale. Telle est l'origine du nom de cette pierre qui renferme à l'intérieur une sorte de farine jaune. On sait que les morceaux de fer œthite sont souvent creux par une désagregation de leurs couches intérieures. Ainsi le Pen-tsao parle bien ici de fer œthite ou pierre d'aigle.

Ces pierres assez singulières étaient regardées avec une sorte de vénération par l'antiquité grecque, qui leur attribuait beaucoup de vertus médicales. Les Chinois considèrent aussi l'*Yu-yu-liang* comme un médicament excellent pour rétablir et augmenter

les forces. M. Rémusat a écrit : sorte de pierre jaune, à l'article *Yu-yu-liang* ; il faut lire : fer œthite.

Le huitième échantillon est une pyrite cubique, altérée seulement à sa surface. Il a pour étiquette *Chi-tchong-hoang*, jaune d'intérieur de pierre.

Selon le Pen-tsao, cité à l'article précédent, l'*Yu-yu-liang*, proprement dit, est la poudre humide qu'on extrait du milieu des pierres d'aigle. Quand cette poudre est sèche, elle reçoit le nom de *Chi-tchong-hoang*, jaune d'intérieur de pierre, et est moins estimée, comme médicament, que la première.

Le neuvième échantillon est un fer ocreux pulvérulent avec l'étiquette *Nieou-hoang*, jaune de bœuf ou bézoard ; dénomination fondée sur une ressemblance de forme.

Il y a deux échantillons d'oxyde d'arsenic. L'un est de l'arsenic blanc avec l'étiquette *Pe-yu-chy*, et *Pe-py-chy*, nom de l'oxyde d'arsenic, qui se lit page 24, liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*. L'autre est un oxyde sublimé impur d'arsenic. Il porte l'étiquette *Py-chy*, littéralement, pierre d'arsenic rouge. Ce nom se lit à la même page de l'Encyclopédie japonaise.

Il y a un échantillon de cuivre azuré dur. L'étiquette porte *Pien-tsing*, sans caractère chinois. Ce nom se lit page 23, liv. LXI de l'Encyclopédie japonaise. *Tsing* signifie bleu verdâtre ; *Pien* signifie mince ou amincie. La figure représente des plaques peu épaisses. Au titre du même article, on lit aussi *Chi-tsing*, bleu de pierre ; *ta-sing*, grand bleu. Vandermonde, dans son extrait du Pen-tsao, a traduit : faux

bleu. Le texte du Pen-tsao dit que ce *Pien-tsing* est employé dans la peinture, et lui attribue diverses vertus médicales. M. Rémusat avait écrit dans sa table : sorte de pierre.

Il y a un échantillon de manganèse hydraté. L'étiquette porte *Wou-ming-y*, ce qui signifie, littéralement, divers objets sans nom. Cette dénomination singulière se lit à la page 11, livre LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao, rapporte que cette pierre *Wou-ming-y*, se trouve en grande quantité dans les provinces de *Kouang-tong*, *Kouang-sy* et *Sse-tchuen*, que sa couleur est noire, et qu'elle ressemble au bézoard de serpent. Il lui attribue diverses propriétés médicales, spécialement pour les meurtrissures. M. Rémusat, dans sa table, à l'article *Wou-ming-y*, a écrit : pierre d'aigle; il y a erreur évidente.

Il y a cinq échantillons de sulfure d'arsenic. L'un est un morceau d'orpiment. Il a pour étiquette *Chi-hoang*, jaune de pierre. Ce nom se lit en petits caractères page 5 *v.* livre LXI de l'Encyclopédie japonaise, à l'article *Hiong-hoang*, soufre mâle, qui est l'orpiment, comme M. Rémusat l'a traduit. Deux autres échantillons sont des morceaux de réalgar enduits d'orpiment. Ils ont pour étiquette *Hiong-hoang* et *Chi-hiong-hoang*, jaune mâle, jaune mâle de pierre, comme à l'article de la page 5 *v.* liv. LXI de l'Encyclopédie. Le Pen-tsao dit que le *Chi-hiong-hoang* est moins parfait que l'*Hiong-hoang*, qu'il est d'un jaune plus pâle. En effet, l'échantillon qui a pour étiquette *Hiong-hoang*, est d'un plus beau jaune

que l'autre. Ces sulfures sont fort usités dans la médecine chinoise.

Le quatrième échantillon est un orpiment laminaire. Il a pour étiquette *Tse-hoang*, jaune femelle. Ce nom se lit page 6, livre LXI de l'Encyclopédie japonaise.

Le cinquième échantillon est une agglomération de réalgar et d'orpiment dans du calcaire spathique. Il a pour étiquette *Tchu-ya-chy*, pierre dent de renard. Je n'ai trouvé ce nom ni dans le Pen-tsao, ni dans l'Encyclopédie japonaise. D'après le Pen-tsao, les orpiments et les réalgars se tirent ordinairement des monts *Chi-men*, porte de pierre; mais les meilleurs viennent du pays de *Vou-tou* à l'occident du *Leang-tcheou*. On trouve aussi, dans le texte, des traces anciennes de la croyance populaire qui a fait souvent prendre ces sulfures pour du minerai d'or, mais elle est réfutée par les auteurs récents.

Il y a deux échantillons de calamine. Tous deux ont pour étiquette *Lou-kan-chy*, pierre de fond de four. L'article, page 10, livre LXI de l'Encyclopédie japonaise, a ces trois caractères pour titre. Un de ces échantillons provient du *Sse-tchuen*, suivant l'étiquette; l'autre provient du *Kouang-sy*. Tous deux sont de la calamine blanche; le second est un peu farineux. Le texte du Pen-tsao indique qu'on fait un alliage de ce minéral avec le cuivre. J'en ai donné un extrait dans une notice imprimée en 1835 dans ce Journal.

Un échantillon de sulfate de fer porte l'étiquette

Tsing-fan ou vitriol bleu-verdâtre. Ce nom se lit en petits caractères à l'article du *Lou-fan*, vitriol vert (*Encyclopédie japonaise*, liv. LXI, p. 37 *v.*). Un autre échantillon est un sulfate de fer pulvérulent altéré. Il a pour étiquette *Lou-fan*, vitriol vert, titre principal de l'article que je viens de citer.

Un échantillon est du sulfate bleu de cuivre. Il a pour étiquette *Tan-fan*, vitriol bleu. Ce nom est le titre d'un article (*Encyclopédie japonaise*, page 23 *v.* liv. LXI.)

Un échantillon de carbonate vert de cuivre a pour étiquette *Lou-tsing-chi*, pierre bleu-verdâtre. Ce nom est le titre d'un article (*Encyclopédie japonaise*, page 22 *v.* liv. LXI). Le texte du Pen-tsao dit que cette pierre se trouve dans les mines de cuivre.

Un échantillon est de l'alun rougeâtre. Il a pour étiquette *Hong-fan*, alun ou vitriol rougeâtre. C'est une variété d'alun coloré par l'oxyde de fer.

L'étiquette *Pong-cha* est jointe à un morceau de borax. *Pong-cha* est, comme on le sait, le nom chinois du borax; c'est le titre de l'article page 34, liv. LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao dit que le *Pong-cha* se trouve dans le *Hou-kouang*.

Il y a un échantillon de spath fluor violet avec l'étiquette *Tsé-chy-yng*, substance de pierre bleuâtre. Ce nom est le titre de l'article page 7, livre LX de l'Encyclopédie japonaise. Nous avons déjà vu ce nom donné à un *quartz hyalin enfumé*. Le texte du Pen-

tsao indique simplement la couleur bleue de cette pierre. Un autre échantillon est un spath fluor verdâtre, avec l'étiquette *Lou-fou-chy*, pierre fusible verte.

Il y a une cornaline concrétionnée, enveloppée de balamites ou autres coquilles microscopiques. Elle a pour étiquette *Chi-nao*, cervelle de pierre. Ce nom est le titre d'un article page 13 *v.* liv. LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao attribue à cette pierre la vertu de prolonger la vie.

Un autre échantillon est une cornaline concrétioniforme. Il a pour étiquette *Feou-chy*, pierre surnageante. Ce nom est le titre d'un article pag. 16 *v.* liv. LXI de l'Encyclopédie. Le texte du Pen-tsao dit que cette pierre nage sur l'eau, et indique évidemment la pierre ponce, comme l'a traduit M. Rémusat. La figure représente aussi des pierres poreuses; probablement l'étiquette a été mal placée.

Un bocal renferme des térébratules fossiles. L'étiquette porte *Chy-yen*, hirondelle de pierre ou pétrifiée. Ce même nom est le titre d'un article p. 29, l. LXI, Encyclopédie japonaise. La figure représente des coquilles à valves ouvertes et identiques avec les échantillons. La forme de ces coquilles ressemble un peu à celle de deux ailes déployées, et de là leur vient leur nom d'hirondelles de pierre. Le texte du Pen-tsao dit que cette pierre se trouve dans le district d'*Yong-tcheou* qui fait partie du *Hou-kouang*. M. Rémusat a été exact en écrivant dans sa table, plicatule fossile. Le texte dit, en outre, que

ce même nom d'hirondelle de pierre se donne aussi aux oiseaux qui habitent dans les cavernes.

Un échantillon intitulé *Pe-tsing*, bleu-blanc, est un émail bleu de cobalt (artificiel). Un autre est un sulfure verdâtre qui paraît fondu. Son étiquette porte *Chi-leou-tsing*, vert bleuâtre de soufre. Un autre sulfure verdâtre a pour étiquette *Tchy-lou-chy*, pierre de soufre rouge. Un bocal renferme des *lapilli pisairs* avec l'étiquette *Tou-yn-nie*. Un autre contient du sable quartzeux avec l'étiquette *Ho-cha*, sable de rivière. Un troisième contient de la céruse avec l'étiquette *Yân-kouang-chy*, pierre brillante de plomb. Un quatrième renferme de la litharge altérée avec l'étiquette *mi-tho-seng*, nom étranger de la litharge, lequel est le titre d'un article p. 8, liv. LIX de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao dit que cette substance vient du pays de *Po-sse*, la Perse. Un dernier bocal renferme des pyrites avec l'étiquette *Tang-chy*, pierres cubiques. Dans un mémoire précédent sur divers procédés industriels des Chinois (*Nouveau Journal asiatique*, deuxième série, 1835), j'ai extrait du *Tien-hong-kai-we* et de l'Encyclopédie japonaise divers détails sur la fabrication de la céruse, de la litharge et des aluns; je ne reviendrai donc pas ici sur ce sujet.

Il y a ainsi en tout soixante et quinze échantillons ou espèces examinés.

A l'aide de ces déterminations, les personnes qui voudront s'occuper de la minéralogie chinoise pourront aisément corriger les erreurs accidentelles

qui se sont glissées dans la table de M. Rémusat, et seront ainsi mieux guidées dans la lecture des divers articles compris aux livres des minéraux du Pen-tsao et de l'Encyclopédie japonaise. Sans aucun doute, on peut extraire encore quelques détails curieux de ces livres ou de l'Encyclopédie pratique intitulée *Tien-kong-kai-we*. Mais je ne crois pas qu'une traduction complète de ces livres fût bien utile dans l'état actuel des sciences en Europe. Le mémoire de M. Rémusat sur le Pen-tsao et autres traités chinois d'histoire naturelle montre qu'en Chine les sciences naturelles sont restées à l'état rudimentaire ainsi que les sciences mathématiques; et comme étude réellement utile, on ne doit y chercher que des faits isolés. La comparaison des préjugés chinois avec ceux d'Aristote, de Pline et autres naturalistes de notre antiquité européenne, me paraît simplement une étude curieuse.

En me bornant ici à la minéralogie, je rappellerai que les Chinois divisent les minéraux en trois classes, savoir : les métaux, les pierres précieuses, et les pierres de diverses espèces. Parmi ces dernières une subdivision est faite pour les sels dans le Pen-tsao : elle comprend le sel commun et les sels vitrioliques ou *fan*. Ces mêmes sels sont placés à la fin du livre des pierres de diverses espèces, dans l'Encyclopédie japonaise. Ce classement, si on peut appeler ainsi cet arrangement, est tel qu'il se ferait dans la boutique d'un marchand; il est tout à fait commercial.

J'avais d'abord eu dessein de joindre à ce mémoire un essai de distribution des principales espèces minérales sur la surface de la Chine, en m'aidant des ouvrages chinois. Mais j'ai reconnu que ce travail avait déjà été fait à peu près aussi bien qu'il peut l'être actuellement. Le P. Martini, dans son *Atlas sinensis* presque calqué sur l'abrégé de géographie chinoise intitulé *Kouang-yu-ky*, a donné l'indication des principaux gîtes métallifères en Chine, et pour aller plus loin il faudrait être plus éclairé sur les diverses dénominations du Pen-tsao. Il faut donc attendre les envois qu'a promis M. Caderill, et les observations de ce zélé missionnaire ne peuvent manquer, à ce titre comme à tant d'autres, d'exciter le plus haut intérêt.

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. l'abbé Richenet.

(Suite.)

Le 9 août nous entrons dans le lac Po-yan. Nous en trouvons les eaux si tranquilles que nous aurions pu le parcourir sans danger dans de petites nacelles. Le 11 nous entrons dans le fleuve Kiang et la province de Kiang-nan. Je ne vous dis rien du grand nombre de manières différentes ingé-

nieuses de pêcher; de plusieurs rochers curieux par leurs formes, un entre autres ressemblant à un bœuf; des ânes blancs que j'ai vus ici pour la première fois.

Le 17 août nous nous arrêtons à une lieue et demie de Nan-kin. Notre factotum part aussitôt pour y aller remplir les formalités à la douane. Comme il sait que nous désirons voir cette ville, il a soin de nous cacher où il va, et que cet objet de notre curiosité est si près. Nous lui avions parlé plusieurs fois de notre désir; je lui en avais encore insinué quelque chose la veille. Comme il ne nous avait jamais fait apercevoir la moindre difficulté ni la moindre répugnance à cet égard, nous étions tranquilles, et attendions sans défiance le moment d'aller admirer la célèbre tour de porcelaine, etc. Quelques heures après, il revient, et nous partons sans soupçonner qu'il a été à Nan-kin, et que nous le passons. Ce ne fut que le lendemain que nous fûmes informés de cette horrible *chinoiserie*. Je grondai : nous déclarâmes qu'il fallait retourner. Le mandarin, touché de notre mécontentement, appuyait notre résolution; mais, examen fait, nous vîmes qu'il y avait trop de difficultés. Il fallut prendre patience, et nous contenter de dire : O Chinois, Chinois! Il faut avouer, cependant, que notre intendant, qui est bon garçon d'ailleurs, n'a sûrement pas agi ainsi par malice; il a voulu seulement se délivrer d'une corvée, pour la raison que j'ai dite à l'occasion de Nan-tching. Comme

nous sommes reconnus partout au premier instant, et comme partout, non-seulement on nous examine, mais que souvent les jeunes gens courent après nous et forment bientôt un nombreux attroupement autour de nous, si nous nous arrêtons un moment pour regarder quelque chose, cela n'est pas moins gênant et désagréable pour nos gens que pour nous. Il est difficile de se faire une idée, sans en avoir été témoin, de la curiosité, de l'empressement des Chinois à nous voir et à nous examiner. C'est surtout lorsqu'ils nous voient écrire ou qu'ils nous voient à table, que leur avidité redouble et devient insupportable. Nappe, cuillers, fourchettes, verres, bouteilles, notre manière de manger, tout leur paraît si étrange! Il faut avouer que les premières fois que nous voyons leurs usages, leurs deux baguettes pour manger leur riz, etc. nous ne sommes guères moins étonnés; mais ils sont si hardis, qu'à moins de bien se fermer, il est impossible de se soustraire à leur importunité. Au reste, quoique partout l'on nous reconnaisse pour étrangers, on ne nous appelle jamais *Fan-kouei.* Cette épithète paraît strictement confinée dans la province de Canton; on nous en a gratifiés jusque sur sa frontière, mais depuis nous ne l'avons pas entendue une seule fois. Ma barbe forte et copieuse, qui en ferait bien une vingtaine comme celles de la plupart des Chinois, les étonne, et occasionne, de temps en temps, des éclats de rire. Mais ce n'est pas la barbe seule qui nous décèle; les

yeux et le nez ne nous distinguent pas moins des Chinois.

Le 18 août nous arrivons à *Yan-tcheu*, ville de premier ordre. Nous devions y changer de barque; mais comme il est difficile, pour le moment, d'y en trouver à louer, nous louons de nouveau celle qui nous a amenés de Nan-tching. Il y a à Yan-tcheu quelques rues plus larges et plus belles qu'aucune que j'aie vue en Chine.

Il y a toujours un ou deux soldats nommés par les mandarins des endroits où nous passons pour accompagner, et, dit-on, protéger nos barques jusqu'à la prochaine ville, mais peut-être aussi pour nous surveiller, ou du moins rendre compte aux mandarins que nous avons passé leur district. Dans la promenade que je fis à Yan-tcheu, j'étais accompagné de deux domestiques, et d'un des susdits soldats. Son élégance mérite un petit mot de remarque. Il portait ses habits sur son bras, et était totalement nu jusqu'à la ceinture, n'ayant, outre son chapeau qui est sa marque distinctive de soldat, qu'un pantalon et de gros bas, qui, tombant sur ses souliers, laissaient voir le milieu de ses jambes. Il faut observer toutefois que ce soldat et les autres qui nous accompagnent ne sont pas de la troupe réglée, mais des soldats ou satellites des tribunaux.

J'ai vu dans les boutiques de Yan-tcheu quantité de ces belles lanternes de corne faites d'une seule pièce, telles que celles que l'on a quelquefois

envoyées en Europe par curiosité. Je crois que cette ville est le principal endroit où on les fait. J'ai demandé à les voir travailler, quoique je m'attendisse assez à ne pas réussir : j'avais expérimenté à Canton la réserve de divers ouvriers à laisser voir leurs opérations : en ayant vu quelquefois, en passant, travailler à leurs beaux éventails d'ivoire, dès que je m'arrêtais pour les examiner, ils cessaient, et cachaient leur ouvrage. J'avais fait des démarches auprès de quelques marchands que je connaissais particulièrement, pour voir travailler ces curieux globes d'ivoire dont l'un en renferme un autre, et celui-ci un autre etc. jusqu'à douze ou quinze, sans qu'il y ait où que l'on aperçoive aucune jointure, de sorte qu'ils sont ou paraissent tous faits d'une seule pièce.

Le 20, nous nous arrêtâmes pour la nuit près d'une machine à vent, pour élever l'eau de la rivière dans les champs; c'est la seule de ce genre que nous ayons vue. La construction est la même que celles que l'on fait mouvoir avec des bœufs; la seule différence est que ce sont des ailes qui font l'ouvrage des bœufs. Nous ne l'avons pas vue travailler; il n'y avait pas de vent.

Les 22 et 23, nous avons côtoyé un petit lac dont la rivière n'est séparée que par les chaussées qui la bordent. Ce lac était alors augmenté par une inondation. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on ne voyait que l'eau, et au milieu de l'eau, dans la partie inondée, des maisons, des arbres, des

bateaux. Quelques-unes de ces maisons étaient sur de petites collines ou mottes plus élevées que l'eau; la plupart étaient dans l'eau, et les personnes qui les habitaient se tenaient sur de petits radeaux, d'autres sur des échafauds; fort peu de ces maisons ont des planchers. Pour abréger notre route nous naviguâmes pendant quelques heures à travers ces maisons, par-dessus les champs. Sur la chaussée de la rivière nous vîmes un petit village dont chaque maison a une cheminée; c'étaient les premières cheminées que nous eussions vues sur des maisons chinoises. Sur la même chaussée il y a plusieurs villages, dont toutes les maisons sont simplement de jonc, et paraissent fort misérables. Cette chaussée est faite de jonc et de terre. Il y a une grande quantité de ce jonc dans les parages que nous traversâmes les jours précédents. Il croît à huit ou dix pieds de hauteur, ses feuilles ont deux ou trois pieds de long et plus d'un pouce de large. On rencontre beaucoup de barques chargées de ce jonc : ce sont de larges bateaux non couverts; on en joint deux ensemble; le jonc est mis dessus à la hauteur de vingt ou trente pieds, et dépassant les deux côtés des bateaux. Ces bateaux ont des voiles. Dans les temps de repos, les bateliers sont dans les bateaux, sous cet immense tas de jonc.

Nous avons passé près d'un bateau sur lequel il y avait seize oiseaux pêcheurs, ils sont un peu plus gros que des canards. Ils étaient attachés par un pied. Lorsque le maître le juge à propos, il les

délie et donne le signal; tous fondent sur leur proie qu'ils ne manquent pas d'apporter entière. J'ai vu de ces bateaux dans le Kiang-sy; ils étaient plus petits que ceux-ci, et n'avaient que deux oiseaux.

Le 26 août, nous arrivons à Tsin-kiang-pou, village considérable, où il faut quitter notre barque pour en prendre d'autres, ou aller par terre. Quoiqu'à Canton nous eussions eu fort à cœur, et eussions demandé à aller par eau jusqu'aussi près que possible de Pékin, nous nous déterminons maintenant à aller par terre, non pas seulement parce que nous sommes fatigués de la vie monotone et inactive des barques (depuis quelque temps nous avons plus rarement occasion de nous promener), et parce que dans ce moment les barques pour aller à Pékin sont fort chères dans ce quartier; mais particulièrement parce que la voie de terre abrége de plus de la moitié, et qu'il est important, à cause de la saison avancée, d'arriver à Pékin, plus tôt que nous ne pourrions le faire par eau. Il faut aller à un autre village pour louer des voitures. Ce village est au delà du terrible fleuve Jaune. Notre intendant juge à propos d'y aller d'abord avec un domestique, afin de voir si nous y trouverons ce qui nous convient. Il trouve le fleuve trop agité pour le passer; il revient. J'ai aperçu une charrette traînée par un cheval; c'est la première que j'aie vue en Chine. Dans la partie méridionale que nous venons de traverser, tous les transports se font par eau ou par des portefaix. La manière de

ceux-ci varie suivant les endroits. Le plus communément le même homme porte deux caisses ou autres objets suspendus aux deux extrémités d'un bambou, qu'il tient en équilibre sur une épaule, et que de temps en temps, pour se reposer, il fait passer adroitement d'une épaule à l'autre. Quand il n'a qu'un objet à porter, par exemple, une cruche d'huile, etc. pour faire l'équilibre, il suspend une pierre à l'autre extrémité du bambou. Quand un fardeau est très-pesant, il est suspendu au milieu du bambou, et porté par deux ou quatre hommes. A Canton, ils portent ainsi des pipes de vin, etc. au moyen de deux ou trois bamboux, et un nombre d'hommes proportionné. A la montagne de Mœline ou Méline nous vîmes une manière particulière de porter des caisses de thé. Chaque homme n'en portait qu'une. Il a deux bambous d'environ six pieds de long, qui sont croisés et liés ensemble, à environ deux pieds d'une des extrémités, de manière à faire un angle aigu à cette extrémité. Le fardeau est attaché à cette partie : l'homme tient les bambous sur ses épaules, et le fardeau tout près des épaules, sans les toucher. Lorsqu'il veut se reposer, il pose ses bambous à terre bien perpendiculairement, pour tenir en équilibre le fardeau qui est en haut.

Le 27 notre intendant part de nouveau pour le village en question, nommé Ouan-kia-in, et quelques heures après il revient, nous annonçant qu'il y a des chariots à un prix modique, etc. On nous

presse de partir : il n'y a que trois quarts de lieue à faire; nous serions fort aises d'aller à pied, mais ce serait une grande faute contre le *decorum;* il faut des chaises à porteurs, même pour les premiers domestiques. Nous entrons avec nos chaises dans un bac pour traverser le fleuve, et arrivons à Ouan-kia-in. C'est un assez gros village où l'on voit abondamment chevaux, ânes, et surtout mules, parce que c'est le seul endroit du quartier où l'on prend des chariots, litières et montures pour Pékin. Notre hôte a cent mules, une quarantaine tant ânes que chevaux, et il n'est peut-être pas le mieux fourni. On ne change pas de voitures ou de chevaux d'endroits à autres, comme en Europe; on n'en trouverait pas dans la route. Les mules que l'on prend à Ouan-kia-in doivent aller jusqu'à Pékin, c'est-à-dire faire deux cents lieues, ce que l'on nous promettait de faire dans dix-huit ou vingt jours; mais vous verrez que l'on calculait mal. Les préparatifs, un peu de pluie et une certaine dose de lenteur chinoise nous retiennent cinq jours.

Enfin, le 1er septembre, nous entrons dans un chariot. Nous en avons cinq avec dix chevaux, et quinze mules. Celui de M. Dumazel et le mien sont couverts de nattes, et assez proprement arrangés pour le pays. On a placé quelques caisses devant et derrière. Au milieu, il reste une place assez grande pour étendre nos petits matelas, les mêmes qui avaient servi pour nos hamacs dans le

vaisseau d'Europe. Devant, en dehors, il y a un domestique. Le chariot de notre intendant est à peu de chose près semblable. Deux autres sont uniquement chargés d'effets, et l'on étend simplement des nattes dessus pour les garantir de la pluie.

Ces chariots, quoique longs, n'ont que deux roues peu grandes, mais fortes. Au lieu de rais, c'est une grosse pièce de bois (non circulaire) de plus d'un pied de large et de quatre ou cinq pouces d'épaisseur, avec deux autres plus petites qui la croisent de chaque côté. Elle est emboitée dans différents bois qui sont bien ferrés et forment un cercle comme dans les roues à rais. L'essieu est fixé à ces roues et tourne avec elles. Chaque chariot est traîné par deux chevaux et trois mules. Il y a d'autres petits chariots plus élégants, fort légers, auxquels on ne met communément que deux chevaux ou deux mules : les roues sont à rais, et tournent autour de l'essieu, comme en Europe. On nous conseilla de ne n'en pas prendre de semblables, parce qu'ils sont plus incommodes par le cahot; et comme on ne peut y mettre aucun effet, ce n'eût pas été une économie. Les mandarins, et les marchands qui ont des choses à porter, en prennent toujours de grands. Fort peu de personnes vont en chaises à porteurs dans de si longues routes. Quant aux litières, ce n'est guères que pour les femmes ou quelques infirmes. Outre nos cinq chariots et celui du mandarin, nous avions un cheval

monté par un domestique, qui nous devançait afin de choisir et préparer les auberges. Chaque chariot a un petit pavillon jaune triangulaire sur lequel il est écrit : *se rendant à la cour, conformément à l'ordre de l'empereur,* ainsi qu'il était écrit sur les pavillons de nos barques et sur les lanternes. Le domestique qui nous devance en porte un semblable, qu'il place à la porte de l'auberge qu'il a choisie; c'est un signal pour la connaître lorque nous y arriverons. Ce que je vous dis de notre mode de voyager est une espèce d'étiquette et d'usage. Tout se fait ici par coutume. Il ne conviendrait pas de s'en écarter : les mandarins le trouveraient mauvais.

Nous parcourons pendant plusieurs jours une plaine aussi unie que j'en aie jamais vue (quoique celle où je suis né soit très-unie), et qui s'étend aussi loin que l'horizon, sans que l'on aperçoive la moindre colline. Ce chemin n'est pas à beaucoup près entretenu comme les routes de France et d'Angleterre; il y a de petits fossés à côté, c'est le seul travail qu'il ait coûté. Nous le trouvons de temps en temps plein d'eau, et des bourbiers dont il est difficile de se tirer, ce qui vient des pluies considérables qu'il a fait dans le nord, le mois précédent. L'on se met en route le matin, communément à trois heures et quelquefois deux heures, et l'on s'arrête plus tôt ou plus tard, tant pour le dîner que pour le coucher, suivant la distance des lieux où il y a des auberges. Sans le domestique qui nous précède nous ferions souvent fort maigre chère.

L'ordinaire des auberges est de quatre plats, ou plutôt quatre soucoupes, dont l'une contient deux ou trois œufs cuits durs, coupés en morceaux, et les trois autres, des légumes, qui sont pour la plupart confits au vinaigre, et souvent d'une puanteur insupportable à un Européen. Quand on veut de la viande il faut la recommander, par conséquent avoir le temps de l'acheter et de la préparer. Combien un Anglais trouveroit la table en *deficit* dans ce pays! Non-seulement point de *roast-beef*, mais point de bœuf d'aucune façon, point de mouton, point de fromage, point de beurre, point de crême, point de lait, point de pain : par conséquent, hélas! point de *toast* pour le thé. Dans le nord, cependant, le bœuf est moins rare; pour moi je me fais assez à toute sorte de cuisine : je me borne à écarter ce qui est trop puant. Les aubergistes n'ont pas grande dépense à faire pour les meubles. Une mauvaise table, quelques chaises de bois non meilleures, quelques tréteaux, avec des bambous dessus pour coucher; voilà tout. Chaque voyageur doit avoir son lit avec soi. Malgré cela quelquefois il n'y a pas assez de place pour nos domestiques; ils sont obligés de coucher dans les chariots. Point d'écuries pour les chevaux et les mules. On leur met tout uniment des crêches dans la cour, quelquefois, mais rarement, sous des appentis. Les auberges, ainsi que les boutiques, sont tout à fait séparées, et quelque fois éloignées de la famille de ceux qui les tiennent. Si par hasard un voyageur se présente pour

ouvrir la porte qui conduit au quartier de ladite famille, sur-le-champ ceux de l'auberge courent et crient pour faire reculer le pauvre étranger ignorant.

Nous rencontrons peu de villages considérables, mais beaucoup de maisons éparses, à peu de distance du chemin. Il paraît, par les nombreux tas de grains à battre et qu'on bat dans les différents endroits où nous passons, que ce pays est très-fertile. La manière la plus commune de séparer le grain de la paille est de faire passer dessus des rouleaux de pierre traînés par des vaches ou des ânes. Ces rouleaux ressemblent à ceux dont on se sert en Europe pour les allées ou gazons de jardin; dans quelques endroits ils ont des rainures dans leur longueur. Toutefois je n'ai vu employer cette manière que pour les différentes espèces de millets et haricots, qui sont les seules récoltes que l'on fait maintenant dans ces quartiers. Je n'ai point vu battre de froment, et partout où j'ai vu battre le riz, c'était à la main, le prenant par poignée, et le frappant sur des planches, communément dans des caveaux.

Je croyais, en voyant la nudité dans laquelle on laisse quelques enfants du peuple à Canton, que cette indécence n'avait lieu que dans cette ville corrompue. C'est bien pire dans les parages que nous traversons à présent. Les garçons, jusqu'à dix et onze ans, courent les rues et les champs absolument nus et sans la moindre apparence de honte. Quelques-uns ont une jaquette qui les couvre des

épaules aux reins et ne va pas plus bas, ce qui donnerait presque lieu de croire que cette indécence est affectée. Les ouvriers sont comme à Canton : une longue culotte, un chapeau de paille, et rien de plus.

Le 6 septembre nous trouvons les chemins encore plus mauvais qu'auparavant. Trois de nos chariots s'embourbent, et ce n'est que par un grand supplément de mules qu'on peut les débarasser. Un autre se renverse dans le bourbier, et les effets de plusieurs malles sont endommagés. On prend un guide pour nous conduire par des chemins de traverse; on ne réussit guère mieux. En quelques endroits il faut aplanir le chemin à coups de pioche pour que les chariots puissent passer sans verser. Nous trouvons quelquefois des ponts dans les chemins, mais plusieurs sont entourés d'eau, d'autres sont rompus, de sorte que le plus souvent il faut passer dans l'eau à côté des ponts. Cela ne nous empêche pas de nous promener; on trouve dans les champs de bons sentiers de pierre élevés. Enfin, après avoir traversé un village où il y a un pied d'eau, désespérant de pouvoir atteindre à une auberge nous nous arrêtons, à cinq heures, à une pagode, où le bonze nous procure, pour souper, des œufs et du jambon, et de bien tristes logements, quoique tout entourés de divinités.

Le 7 septembre nous traversons le pont le plus long que j'aie jamais vu. Il a cent cinquante-six arches, dont dix-huit sur la rivière, quatre-vingt-

quinze avant que d'y arriver, et quarante-trois après. Cette rivière est peu considérable; on pourrait la passer à pied sec, dans quelques endroits, au moyen des rochers dont son lit est tout rempli. Les côtés, quoique cultivés, sont fort bas, et sans doute, ainsi que le pont l'indique, sont couverts d'eau de temps en temps. Les arches sur la rivière sont en voûte et hautes; elles n'ont point d'arcs-boutants. Celles qui sont à côté ont de bons arcs-boutants en pierres de taille, mais ne sont pas voûtées; elle sont couvertes tout uniment de longues pierres transversales. Les arches ou ouvertures des extrémités sont très-peu élevées. A chaque bout il y a une chaussée dont les côtés sont en pierre de taille, et qui est pavée, ainsi que le pont, de très-grosses pierres assez mal jointes. Nous avons été trois quarts d'heure à traverser le tout. Il y a à l'entrée un beau monument et quelques ornements sur les gardes-corps de la partie qui est sur la rivière.

Le 8 septembre nous passons à côté du monument qui marque la limite des provinces du Kiang-nan et du Chan-tong. Ce monument est au milieu de la campagne, et, ainsi que tous les autres, consiste en des piliers qui s'unissent en haut par quelques ornements, et offre l'apparence de trois portes dont celle du milieu est plus élevée et plus large que les collatérales.

Nous voyageons deux jours au pied de montagnes, à travers des chemins remplis de rocs qui

remuent fortement la bile de ceux qui ont le courage ou la paresse de rester dans les chariots, ainsi que font presque tous les Chinois. A ces deux jours près, nous ne trouvons pas les cahots des chariots aussi terribles que l'on nous l'avait fait craindre. On peut y dormir assez aisément; je puis même y lire, quoique avec un peu de difficulté. Comme ils ne vont pas fort vite, on peut se promener quand on veut, ce que je ne manque pas de faire chaque jour, au moins trois ou quatre heures. Avant que d'arriver aux auberges, il faut avoir soin de rentrer dans les voitures pour s'habiller, s'épousseter, etc. afin que l'on ne s'aperçoive point que nous avons marché, parce que se promener, comme nous faisons, est pour des gens de notre espèce un crime de lèze-decorum chinois. Cet exercice fait que nous nous trouvons beaucoup mieux pour la santé que dans les barques, et qu'à Canton, où nous avions beaucoup moins de facilité pour nous promener, au moins avec un certain agrément, comme nous l'avons ici. Lorsque nous voyagions sur les rivières, nous pouvions nous promener quelquefois, mais souvent les rivages ne le permettaient pas.

Excepté quelques villages situés près des montagnes de roches, presque toutes les maisons, dans le nord du Kiang-nan, et dans tout le Chang-ton, sont faites de terre et couvertes de paille ou de jonc, même dans les villes de premier ordre; du moins c'est ainsi dans le peu de villes que nous avons

traversées. Non-seulement la plupart des maisons de ces villes sont de terre et couvertes de joncs, mais une partie du terrain est remplie de champs, de vergers, comme de médiocres villages; et l'on m'a dit que toutes les villes de ces quartiers étaient, à peu de chose près, semblables à celles que j'ai vues. Je n'aurais pas soupçonné que les villes fussent si maussades dans une province si belle d'ailleurs, car à cela près le Chang-ton est beau; les campagnes sont agréables, bien boisées, supérieurement cultivées. Ce n'est pas dans ces quartiers que l'on soupçonnerait aucune réalité dans ce que nous disait un jour notre mandarin, savoir : que la Chine contient six dixièmes d'eau, trois dixièmes de montagnes incultes et un dixième seulement de terres cultivées.

Le 9 septembre, étant arrêté dans un village pour dîner, nous voyons des nuées de sauterelles volant au-dessus des maisons à une hauteur considérable, et s'étendant à une grande distance; un de nos gens de Pékin me dit qu'il en avait souvent vu qui obscurcissaient entièrement le soleil. Nous en avons rencontré plusieurs autres fois des essaims considérables, les uns volant un peu haut, les autres voltigeant, sautillant sur la terre. Je dis des essaims, parce qu'on en trouve une troupe couvrant la terre, à quelques toises de largeur; puis à peu de distance une autre troupe, etc. J'ai vu, en passant dans un village, des paniers de ces sauterelles toutes vivantes, auxquelles on ôtait les ailes avant

de les faire cuire pour les manger. Ces sauterelles sont fréquemment un fléau terrible pour les endroits qu'elles attaquent.

Nous avons rencontré ces jours-ci beaucoup de voyageurs, plusieurs en petit chariot, et quelques mandarins avec des chariots semblables aux nôtres. Ils ont aussi de petits pavillons, et dessus est écrit ce qu'ils sont, d'où ils viennent, et où ils vont. Nous rencontrons beaucoup de brouettes qui transportent des marchandises. Outre celui qui tient les manches de la brouette, il y a quelquefois devant un âne, et quelquefois, au lieu d'âne, un homme qui tire avec des cordes. J'ai vu plusieurs personnes voyageant sur ces brouettes conduites par deux hommes, dont l'un pousse derrière, et l'autre tire devant.

Nous rencontrons plusieurs corps de garde qui ont de belles tours carrées finissant en plate-forme, avec de petits créneaux autour et une petite loge au milieu. On monte à cette plate-forme par un escalier en dehors. Comme il n'y a aucune porte à ces tours, dont chaque face a environ trente ou quarante pieds de large, je les soupçonne massives. J'en ai vu ensuite quelques-unes à peu près semblables, où il y a des fenêtres. Ces corps de garde sont généralement déserts; il est rare d'y voir aucun soldat.

Quoique j'aie traversé cinq provinces tout entières, je n'ai pas eu occasion de voir, je ne dis pas un seul régiment, mais une seule compagnie de

soldats, ni même un seul soldat en faction ou sous les armes pour aucun service. Une fois, passant près d'une grande, belle place, sur le bord d'une rivière, j'en vis un certain nombre, quelques centaines, je crois, et quelques mandarins. Je ne pus m'arrêter pour observer quel était le but de ce rassemblement. Je soupçonnai que c'était pour s'exercer, mais ils étaient en confusion, sans aucun ordre. A Canton, lorsque je fus habillé à la chinoise, j'en vis quelques-uns s'exercer; la première fois c'étaient des cavaliers. Il y avait un chemin creux, uni et étroit, d'environ deux cents toises de long : un cavalier sans uniforme courait dans ce chemin; quelques temps après, un autre, etc. Il paraît que tout leur exercice consistait à faire aller vite leurs chevaux : arrivés à l'extrémité, ils s'en retournaient tranquillement, par un autre chemin, à l'endroit d'où ils étaient partis. Une autre fois j'en vis s'exercer au fusil : ils étaient environ quarante; ils venaient l'un après l'autre à une place marquée, et tiraient à un but, mettant le feu à la poudre au moyen d'une mèche. Une troisième fois j'en vis un certain nombre qui s'exerçaient aux armes blanches : les uns étaient armés d'une lance, d'autres d'un sabre, et tous d'un bouclier : ils étaient pêle-mêle, sans aucun ordre : chaque champion (la plupart demi-nus) venait l'un après l'autre devant un officier, assis sur un fauteuil, et là faisait des gambades, agitait de différentes manières tantôt son bouclier, tantôt sa lance ou son sabre, et surtout faisait

des sauts, qui, suivant nos idées européennes, indiquaient plus un bon sauteur qu'un soldat. Voilà toute l'apparence militaire que j'ai vue en Chine quoique je sois resté plus de quatre ans à Canton, et aie ensuite traversé cinq provinces, dont trois et la moitié d'une autre, que j'ai parcourues deux fois, en allant et en revenant. Cette observation ne peut donner une idée favorable d'une grande tenue militaire en Chine. Il me paraît clair que ce que sir George Staunton a dit des troupes nombreuses qui paraissaient pour recevoir l'ambassadeur anglais était une chose extraordinaire, soit pour faire honneur à cet ambassadeur étranger, soit pour lui donner une meilleure idée des forces de l'empire.

Le 12 septembre nous traversons Tso-hien, patrie du célèbre Mencius, disciple de Confucius. Sa famille y entretient un beau et vaste miao. Nous voyons dans quelques villages de ces parages l'apparence de grandes et belles portes, comme celles des villes; je dis apparence, parce qu'elles ne se ferment pas. Ce sont de larges voûtes sous lesquelles la rue ou le chemin passe, et qui ont au-dessus un miao.

Dans le Kiang-nan j'avais vu quelques champs de chanvre d'une espèce très-différente de celui d'Europe. Il est semé plus clair que celui que j'ai vu en France. Il a vers son extrémité supérieure deux ou trois feuilles douces et rondes de trois ou quatre pouces de diamètre. Le Chinois qui m'accompagnait me dit que c'était la seule espèce qu'il y eût

en Chine. Depuis, j'en ai vu plusieurs fois dans le Chang-ton de la même espèce que celui de France. Voilà comme on peut compter sur le dire des Chinois, et voilà sans doute une des raisons d'une partie des inexactitudes que j'ai trouvées dans les narrations sur la Chine de quelques voyageurs anglais, fort estimables d'ailleurs.

Le cotonnier que je vois ici est bien différent de celui que j'ai vu dans le Brésil. Ici c'est une petite plante d'un pied et demi, tout au plus deux pieds de haut : à Rio-Janeiro, c'est un arbrisseau de cinq ou six pieds, quelquefois huit ou dix pieds de haut. Il faut observer, toutefois, que je n'ai pas vu dans le Brésil les champs de cotonniers, parce que je n'avais pas la liberté de voir la campagne; je n'y ai vu les cotonniers dont je parle que dans des jardins particuliers de la ville de Rio-Janeiro.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 12 juillet 1839.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. D'ABBADIE, voyageur en Orient.
ROMEY (Charles), homme de lettres.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le chevalier de Paravey, dont il a déjà été question à la séance générale de la Société, qui réclame contre l'omission dans le procès-verbal de la séance générale de 1838, du titre d'un ouvrage sur les *illustrations hiéroglyphiques* qu'il va publier incessament. Le conseil décide que cette omission sera réparée et insérée dans le procès-verbal de l'assemblée générale de cette année.

Un membre propose que la Société insère dorénavant dans son Journal des articles nécrologiques sur ceux de ses membres qu'elle a le malheur de perdre. Cette proposition est adoptée.

On procède au scrutin à l'élection des membres de la commission du Journal. Sont nommés :

MM. Eugène BURNOUF,
GRANGERET DE LAGRANGE,
LANDRESSE,
MOHL,
REYNAUD.

Séance du 9 août 1839.

M. D. G. MONRAD est présenté et admis en qualité de membre de la Société.

MM. Allen et Parbury adressent de Londres trois numéros du Journal de la Société de Madras. Les remercîments du conseil seront adressés à la Société de Madras.

M. le président de la Société de géographie offre, de la part de cette Société, le 4e volume des Mémoires qu'elle publie, et demande que la Société asiatique lui envoie les ouvrages qu'elle publie de son côté. Il sera répondu à la Société de géographie pour la prier d'indiquer les ouvrages que l'on a omis de lui adresser.

M. de Hammer-Purgstall adresse de Vienne un article intitulé *Bohtori*, le grand poëte arabe accusé de dualisme. Cet article est renvoyé à la commission du Journal.

M. Bazin donne lecture d'un fragment d'un mémoire sur le *Chan-haï-King*, cosmographie fabuleuse attribuée au grand Yu. Renvoyé au comité de rédaction.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 juillet 1839.

Par l'auteur. *Job et les Psaumes*, traduction nouvelle d'après l'hébreu, etc. par M. H. Laurens, professeur de philosophie, membre de l'académie de Montauban et de la Société asiatique de Paris. 1839, in-8°.

Par l'auteur. *Epigrafe araba trasportata a Firenze dall'alto Egitto*, illustrata da Carlo-Ottav. Castiglioni, con una tavola in rame, articolo inserito nel tomo 93° della Bibl. Ital. In-8°, dix pages. Milano, 1839.

Par l'auteur. *Deux mots sur les affaires d'Orient* (extrait d'une lettre d'Alexandrie en date du 7 mai), extrait du *Spectateur militaire*, In-8°. 12 pages.

Par la Société. *Transactions of the American philosophical Society held at Philadelphia*, vol. VI, new series (published by the Society). Philadelphia, 1839.

Séance du 9 août 1839.

Par l'éditeur. *Y-king,* antiquissimus Sinarum liber, quem ex latina interpretatione, P. Regis aliorumque ex Soc. Jesu PP. edidit Julius Mohl; vol. II, 1839. Stuttgartiæ et Tubingæ, in-8°.

Essais sur la langue pehlvie, par M. le docteur Müller (extrait du Journal asiatique, 1839).

Par M. Cirier. *L'Œil typographique,* offert aux hommes de lettres de l'un et de l'autre sexe, notamment à MM. les correcteurs, protes, sous-protes, etc. Paris, Firmin-Didot frères, 1839; 34 pages in-8°.

BIBLIOGRAPHIE.

Études grammaticales sur la langue euskarienne, par A. Th. d'Abbadie et J. Augustin Chaho de Navarre, auteur des *Paroles d'un Voyant.* Paris, chez Arthus Bertrand. 1836, in-8°, pp. 50 et 184.

Depuis près de quarante siècles il existe dans les Pyrénées une langue qui forme à elle seule un système à part. Ses racines n'ont pu jusqu'à présent être rattachées étymologiquement à aucune autre langue connue; et le vocabulaire donné par Klaproth dans le premier volume des Mémoires relatifs à l'Asie, où il compare environ cent cinquante mots basques à autant de vocables pris dans une cinquantaine d'idiomes différents ne saurait avoir aux yeux du philologue aucune valeur, et prouverait plutôt que cette langue n'a nulle affinité avec celles qu'il lui compare. Son analyse grammaticale l'isole encore plus complétement de tous les autres idiomes qu'on a pu étudier jusqu'ici : cependant l'œuvre de MM. d'Abbadie et Chaho offre sous ce rapport de curieux rapprochements

entre l'eskuara et l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le latin, le grec, le sanscrit, le hongrois, le lapon, le géorgien, le finnois, le wolofe, le mexicain, le quichuà, le péruvien, etc.

Il est impossible d'analyser l'ouvrage de MM. d'Abbadie et Chaho, qui n'est lui-même qu'une sorte d'aperçu grammatical, comme la plupart des livres publiés sur cette langue; je me contenterai donc de signaler quelques-unes des particularités les plus remarquables de l'eskuara.

Ses racines, essentiellement simples et élémentaires, épuisent pour ainsi dire toutes les combinaisons possibles entre un petit nombre de lettres; ainsi *jan*, manger; *jin*, venir; *jun*, aller; *jar*, s'asseoir; *jal*, sortir; *jo*, frapper; *jos*, lier, etc. les voyelles elles-mêmes paraissent avoir leur raison, et être exemptes de ce vague qui règne sur elles dans les autres langues et surtout dans les racines sémitiques.

L'eskuara possède, outre le singulier et le pluriel, une troisième déclinaison qui répond à un besoin senti d'exprimer un objet, une idée d'une manière vague et indéfinie.

La conjugaison n'emporte pas seulement avec elle l'idée du sujet, mais elle exprime encore, à l'aide de certaines modifications syllabiques, les relations de sujet à régime. Le verbe *dut*, j'ai, qui, toute brève qu'est sa racine, n'est lui-même qu'un composé, combine en outre dans sa contexture jusqu'à l'expression de deux régimes, comme *deïtzut*, je vous les ai... *deïztazut*, vous me les avez... ainsi, tandis que le latin n'a que six terminatives pour un temps, le grec huit, l'arabe douze ou treize, j'ai compté en eskuara cinq cent soixante-deux expressions univocales pour exprimer les divers rapports pronominaux du seul présent de l'indicatif : ajoutez les modifications des autres temps, des autres modes et des formes auxiliaires, et vous trouverez au moins trois mille inflexions dans la conjugaison du verbe composé *dut*. « Dieu « lui-même parlant aux hommes, dit M. Chaho, ne saurait « employer un verbe plus féerique. » Il est fort heureux que la langue ne possède que deux verbes, ou plutôt un seul, *iz*, être, unique affirmation possible dans le langage.

Tout mot, quel qu'il soit, peut modifier la signification primitive d'une multitude de manières différentes au moyen d'un système régulier de terminatives aussi délicates que variées qui expriment sans périphrases la manière, l'état, la nature, la quantité, l'âge, la réunion, la simultanéité, la destination, l'impulsion, l'usage, l'adhérence, etc. Les modifications de la déclinaison ne le cèdent en rien à celles du verbe; car par le moyen des cas, des modes, des nombres combinés, groupés, superposés, des terminatives essentielles, des augmentatifs, des diminutifs, des approximatifs, etc. on trouve pour chaque radical, terme moyen, six cents formations secondaires, également susceptibles de la déclinaison générale, riche elle-même, dans ses trois modes, de cinquante inflexions : ce qui fait déjà pour chaque mot radical trente mille modifications déclinatives. La déclinaison relative jusqu'à cinq et six degrés (dont le mécanisme est expliqué dans l'ouvrage), doublant ce chiffre à chaque combinaison nouvelle, l'élève, par une progression rapide, à plusieurs milliards, et grammaticalement, par la pensée, jusqu'à l'infini.

On trouve dans l'introduction due à M. d'Abbadie un catalogue curieux des ouvrages imprimés en cette langue ou qui en traitent explicitement, et qui ont été publiés depuis 1533 jusqu'en 1827. Les savants attendront sans doute avec impatience, pour compléter cette liste, l'ouvrage spécial annoncé par M. Chaho, dans lequel il se propose d'examiner les rapports qui existent entre la langue euskarienne, le sanscrit et les dialectes primitifs de l'Amérique.

BERTRAND.

Haji-Khalfæ Lexicon bibliographicum, curâ FLÜGELI. Lipsiæ, 1839; tom. II, in-4°.

Prolegomena ad editionem poematis Ibn-Abduni in Aphtasidarum interitum, edidit M. HOOGVLIET. Lugduni Batavorum, 1839, in-4°.

Sojuti Liber de interpretibus Korani, curâ A. MEURSINGE. Lugduni Batavorum, 1839, in-4°.

Nous rendrons compte de ces trois ouvrages.

On annonce comme devant paraître incessamment le tome Ier des Tables astronomiques d'Oloug-beg, commentées et publiées avec le texte en regard, par M. SÉDILLOT, professeur d'histoire au collége Saint-Louis. — Ce premier volume contiendra, sous forme d'introduction, un Aperçu historique des progrès de l'astronomie chez les Orientaux, du VIIIe au XVe siècle de notre ère.

On écrit de Calcutta que la première série du *Journal of the Asiatic Society of Bengal* a été close avec le vol. VII (1839), et qu'une nouvelle série va commencer à paraître sous la direction de MM. O'Shaughnessy et Malan.

ERRATA POUR LE CAHIER D'AOÛT.

Pag. 127, lig. 17 : après *annales de la Perse*, ajoutez : *considérations*. — Page 128, ligne 10, au lieu de مغارها, lisez صغارها. — Page 146, note 1, au lieu de مكام, lisez مقام. — Page 148, ligne 21, au lieu de 146, lisez 246.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1839.

天竺部彙考

EXAMEN MÉTHODIQUE

Des faits qui concernent le *Thien-tchu*[1] ou l'Inde, traduit du chinois par M. PAUTHIER.

漢

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES HAN.

La [2]... année du règne de *Wou-ti*, on communiqua pour la première fois par des envoyés avec le *Youan-tou*.

[1] Nommé aussi à diverses époques et par divers écrivains : *Youan-tou*, *Chin-thou*, *Yin-tou*, *Tchoung-yin-tou* (Inde centrale), *Pang-ko-la* (Bengale), *Yin-ti-a* (India), *Mou-siu*. Le texte chinois dont on donne ici la première traduction se trouve dans le *Kou-kin-tou-chou*, « Livre, avec figures, sur l'antiquité et les temps modernes; section « *Pian-i-tian*, Pays situés au delà des frontières (de la Chine) », liv. LVIII, fol. 1-22; appartenant à la Bibliothèque royale de Paris.

[2] La date de l'année n'étant pas connue des historiens chinois

On remarque que ce fait n'est point rapporté dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, aux Livres des *Han*.

On remarque aussi que selon la Relation du *Si-yu*[1] (ou des contrées occidentales de l'Asie), le roi du royaume de *Youan-tou*, gouvernait la vallée de *Yen-thun* (étendue et fleurie), distante de *Tchang-an*[2], de neuf mille huit cent soixante *li*[3], comprenant trois cent quatre-vingts familles, onze cents bouches et cinq cents hommes d'armes[4]. A l'orient, jusqu'au gouvernement général de la Tartarie chinoise[5], il y avait deux mille huit cent soixante et un *li*; de là jusqu'au midi de *Sou-le*[6], avec le pays dépendant

d'une manière précise, est laissée en blanc dans le texte. La date laissée ici en blanc ne peut cependant être placée que dans les premières années du règne de *Wou-ti*, et au plus tard 126 ans avant notre ère.

[1] 西域傳 *Si-yu-tchouan.*

[2] Capitale des *Han*, aujourd'hui *Si-gan-fou*, située dans la province actuelle du *Chen-si*, à 30° 16′ de latitude nord et 7° 34′ de longitude de *Pékin*.

[3] 里 *Li*; on ne sait pas qu'elle était la valeur précise de cette mesure géographique au temps des *Han*. Aujourd'hui le *li* équivaut à environ un dixième de lieue; de sorte que 250 *li* font un degré de l'équateur. Sous la dynastie des *Thang*, le *li* avait moitié moins d'étendue; il en fallait 20 pour une lieue, et 500 pour un degré de l'équateur.

[4] Il est évident, d'après la population indiquée dans le texte, qu'il n'est ici question que de quelque petite principauté de l'Inde, restée indépendante à cette époque.

[5] Le siége de ce gouvernement fut d'abord fixé à *Hou-lou-si*; on le transporta ensuite dans le pays de *Kao-tchang* ou *Tourfan*.

[6] 疏勒 *Sou-le* ou *Chou-le*, que l'on a aussi nommé *Kieou-*

des monts *Tsoung-ling* [1]. (ou montagnes grises), il n'y avait point de population [2]. Si à l'occident (en partant de *Sou-le*) on gravit les monts *Tsoung-ling*, alors on trouve les *Hieou-siun* [3]; de là en allant au nord-ouest jusqu'au pays des *Ta-wan* [4] (ou grands

cha (Kachgar), *Tchi-li*, *Ki-li-to-ti*. Le roi de ce royaume gouvernait la ville fortifiée de *Sou-le*; 1,510 familles, 18,647 bouches, 2,000 hommes d'armes. Voyez *Pian-i-tian*, livre LVI.

[1] 葱嶺 *Tsoung-ling*, aujourd'hui *Belour-tag*; c'est une chaîne de montagnes situées au nord du Kachemire, et qui sépare le Turkestan oriental ou la petite Bouckharie de la grande Bouckharie.

[2] Ce fait doit faire nécessairement supposer qu'à l'époque dont il est question dans le texte, c'est-à-dire sur la fin du 11e siècle avant notre ère, il y avait eu des guerres sanglantes qui avaient dévasté le pays et éloigné les populations de ces contrées aujourd'hui très-peuplées.

[3] 休循 *Hieou-siun*. Selon la Relation du *Si-yu*, le roi de cet état gouvernait au temps de *Wou-ti* (vers 126 avant notre ère) la vallée de *Niao-feï* (ailes d'oiseaux), située à l'occident des monts *Tsoung-ling*, et distante de *Tchang-an* de 12,210 *li*. Le nombre des familles était de 358; celui des bouches, de 1,013; celui des hommes d'armes, de 480. A l'orient, jusqu'au gouvernement général de la Tartarie chinoise, on comptait 3,121 *li*, et jusqu'à la vallée *Yen-thun* du *Yin-tou*, 260 *li*; au nord-ouest, jusqu'au royaume des *Ta-wan*, 920 *li*; à l'occident, jusqu'aux grands *Youë-chi*, 1600 *li*. Les mœurs du peuple et ses vêtements sont de la même espèce que chez les *Ou-sun*. Comme ils étaient anciennement errants et vagabonds, ils formaient une peuplade distincte (de celle des *Ou-sun*, avec laquelle ils étaient sans doute primitivement confondus). *Pian-i-tian*, livre LVI.

[4] 大宛 *Ta-wan* ou *Ta-van* (طافن *Tâfan* dans Masoûdi), nommé aussi *Lo-na*, royaume de *chi* ou des roches, *Tché-chi*, *Tché-tchi*. Le roi de ce pays gouvernait la ville fortifiée de *Kouei-chan*, la noble Montagne, distante de *Tchang-an* de 12,250 *li*. Le nombre des familles était de 60,000; celui des bouches, de 300,000; celui des hommes d'armes, de 60,000. Voyez *Pian-i-tian*, livre LIX.

Wan) on compte mille trente *li*; les frontières de ce dernier pays communiquent au nord avec celles des *Ou-sun* [1], dont les vêtements sont d'une espèce qui leur est propre. Les *Ou-sun* recherchent les eaux et les pâturages qui leur sont accessibles dans les monts *Tsoung-ling*; c'était autrefois une peuplade ou tribu séparée.

On fait observer que, selon la Relation des barbares du sud-ouest [2], la première des années *Youan-chéou* (122 avant notre ère), le lieutenant général *Tchang-kian* dit que, lorsqu'il fut envoyé chez les *Ta-hia* [3], il y vit des étoffes de coton de *Chou* [4], et des tiges de bambou du mont *Kiung* [5]. Il demanda d'où provenaient ces objets? On lui répondit que c'était des royaumes du *Chin-thou* [6], sud-est, d'où,

[1] 烏孫 *Ou-sun*. Selon la Relation du *Si-yu*, le grand *Kouan-mi* (ou grand chef) des *Ou-sun* gouvernait à cette époque la ville fortifiée de *Tchi-kou* (vallée rouge), distante de *Tchang-'an* de 8,900 *li*. Voyez *Pian-i-tian*, livre LVIII.

[2] 西南夷傳 *Si-nân-i-tchouan*.

[3] 大夏 *Ta-hia* (Δάαι dans Strabon, etc. Δάαι, Σκυθικὸν ἔθνος, Steph. Bys.). Selon la Relation du *Ta-wan* dans le *Sse-ki* de *Sse-ma-thsian*, le pays des *Ta-hia* ou grands *Hia* était situé au sud-ouest des *Ta-wan*, ou grands *Wan*, à environ une distance de 2,000 *li*, et au midi de la rivière *Weï* (Oxus). Voy. *Pian-i-tian*, livre XLVII.

[4] Province actuelle du *Sse-tchouan*.

[5] Montagne de cette même province.

[6] 身毒 *Chin-thou*. Ces mots sont une transcription fidèle du terme sanskrit सिन्धु *Sindhou*, l'un des deux principaux fleuves de l'Inde, qui a donné son nom dès les temps anciens aux contrées qu'il arrose.

en faisant quelques milliers de *li*, on pouvait atteindre le pays de *Chou* (en Chine); que des marchands avaient appris sur les places de commerce que le royaume du *Chin-thou* pouvait être à deux mille *li* à l'ouest du territoire de *Chou*. *Tchang-kian*, s'étant trouvé satisfait de ces renseignements, leur dit que les *Ta-hia* (ou *Dahae*), étant au sud-ouest des *Han* (ou Chinois), ils devaient toujours affectionner et respecter le royaume du milieu, détester les *Hioung-nou* [1]; que les commerçants de ce pays devaient abandonner leur (ancienne) route de commerce (qui passait par le pays des *Hioung-nou*), pour se rendre à *Chou* (en Chine), par la route du royaume du *Chin-thou* (ou de l'Inde), qui était beaucoup plus rapprochée; qu'en outre ils ne couraient aucun danger par cette voie. Le fils du ciel (l'empereur de la Chine) ordonna, à ce sujet, aux vice-rois des districts de *Pé-chi* et *Tchang-liu* d'envoyer une expédition d'environ un millier de chars d'hommes armés, par les pays barbares du sud-ouest (de la Chine), pour chercher le royaume du *Chin-thou*. Cette expédition parvint jusqu'à *Tien* (pays de barbares voisins de la frontière chinoise du *Yun-*

[1] 匈奴 *Hioung-nou* (vils esclaves); Tartares de race turque, que de Guignes a pris pour les Huns. Ce peuple était presque toujours en guerre avec les Chinois, sur le territoire desquels il faisait de fréquentes incursions pour en rapporter du butin. Il avait aussi intercepté les deux routes de commerce qui, partant de la frontière occidentale de la Chine, se rendaient dans les contrées civilisées de l'occident de l'Asie, et isolait pour ainsi dire la Chine des autres nations.

nan). Le roi de *Tien* la fit retenir parmi les *Kiang* [1], tribu de bergers nomades, et elle fut plus de quatre années à chercher la route du *Chin-thou* [2]; tous les éclaircissements ayant été refusés aux hommes de l'expédition, ils ne purent pénétrer jusque dans ce pays.

後漢

ÉPOQUE DES HAN POSTÉRIEURS [3].

La deuxième des années *Yen-hi* de *Hiouan-ti* (l'an 159 de notre ère), le royaume du *Thian-tchu* (ou de l'Inde) envoya offrir des présents.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres, dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux Livres des *Han* postérieurs.

Dans la Relation des contrées occidentales (*Si-yu*), le royaume du *Thian-tchu* [4] est nommé par quelques-

[1] 羌 *Kiang*, « bergers nomades » qui ont contribué à former la nation thibétaine. On peut voir la longue Notice que le *Pian-i-tian* donne de ce peuple, livre XLVII, art. 13.

[2] Selon la note de l'éditeur chinois, des éditions du temps des *Soung* portent : « Ils furent cherchant la route à l'occident ; » 爲求道西 *Weï khieou tao si*, au lieu de 爲求道四歲餘 *Weï khieou tao sse soui iu*.

[3] Cette époque date de l'année 25 à l'année 221 de notre ère. Les rois de cette période sont aussi nommés *Han orientaux*, parce qu'ils transportèrent leur cour de *Si-'an-fou* (*Tchang-'an*) dans le *Chen-si*, à *Ho-nân-fou*, dans la province orientale du *Ho-nân*.

[4] 天竺 *Thian-tchu*, que l'on peut aussi prononcer *Thian-tou*.

uns *Chin-thou;* et on le dit situé au sud-est des *Youë-chi*[1], ou « peuple de race lunaire », à la distance de quelque milliers de *li*. Les mœurs de ses habitants sont les mêmes que celles des *Youë-chi*[2]. Le sol de ce pays est bas et humide, mais la chaleur de la température y est très-élevée.

Ce royaume est arrosé par de grands fleuves[3]; on y monte sur des éléphants pour combattre; les habitants y sont d'un caractère faible en comparaison des *Youë-chi*. Ils pratiquent la doctrine de *Fou-thou* (Bouddha); ils ne tuent point (d'êtres vivants), et au lieu de cela, ils s'efforcent de perfectionner leurs mœurs.

Depuis le royaume de *Kao-fou*[4], des *Youë-chi* (ou

[1] 月氏 *Youë-chi*, mots éthniques qui signifient *de race lunaire*, absolument comme le terme sanskrit चन्द्रवंस *tchandra-vansa*. Voy. la Notice sur ce peuple célèbre (que l'on croit être les Indo-Scythes des historiens occidentaux), que nous avons traduite du *Pian-i-tian*, liv. LII, art. 2.

[2] 俗與月氏同 *Sou-yu-youë-chi-thoung*: mores cum (τοῦ) *Youë-chi* (moribus) *iidem*. Quelque extraordinaire que cette assertion paraisse, elle confirmerait le soupçon que nous avons déjà émis ailleurs, que les *Youë-chi* ou hommes de race lunaire pourraient bien avoir la même origine que les rois indiens aussi de race lunaire, *tchandra-vansa*, qui ont régné sur plusieurs parties de l'Inde concurremment avec les rois de race solaire, *soûrya-vansa*.

[3] Littéralement : s'appuie sur de grandes eaux; 臨大水 *lin-ta-chouï*.

[4] 高附 *Kao-fou*, Kaboul. *Ma-touan-lin* dit que ce royaume était situé au sud-ouest des grands *Youë-chi*, et il était considérable. Les habitants avaient des mœurs semblables à celles des Indiens; ils étaient doux et humains, et se livraient beaucoup au com-

enfants de la lune), en allant au sud-ouest jusqu'à la mer occidentale [1], à l'est jusqu'au royaume appelé *Pan-ki* [2], toutes ces contrées forment le territoire du *Chin-thou* (ou l'Hindoustan). Le *Chin-thou* a différentes villes fortifiées et entourées de fossés pleins d'eau; on en compte plusieurs centaines de cette espèce dans lesquelles sont placés des commandants. Il y a aussi différents royaumes; dans quelques dizaines de ces royaumes sont établis des rois. Toutefois il y a peu de différence entre eux, et on leur donne à tous le nom collectif de *Chin-thou*.

A cette époque [3], tous ces royaumes (Kaboul et

merce. Selon le *Pian-i-tian* (liv. LX, art. 4), qui rapporte ce que dit de ce royaume la Relation du *Si-yu* dans l'Histoire des *Han* postérieurs, reproduit par *Ma-touan-lin*, ce royaume, par la faiblesse de caractère de ses habitants, se laissait facilement subjuguer, et il n'appartint pas constamment au même maître. Le *Thian-tchu* (l'Inde), *Ki-pin* (Kophène) et les *'An-si* (ou Parthes) sont les trois royaumes qui le possédèrent aux jours de leur puissance et le perdirent aux jours de leur faiblesse; et auparavant il n'avait jamais appartenu aux *Youē-chi*, qui en dépouillèrent les Parthes ou *'An-si*, lesquels commencèrent à le posséder sous les *Han* postérieurs, de 26 à 220 de notre ère; il appartenait encore à ces derniers (selon les mêmes autorités) à l'époque des trois royaumes (c'est-à-dire de 220 à 260 de notre ère). Voyez la traduction de la Notice sur *Kao-fou* ou *Kaboul* que nous avons traduite du *Pian-i-tian*.

[1] 西海 *Si-haï*. Les Chinois paraissent avoir, à plusieurs époques, désigné par cette dénomination différentes grandes masses d'eau situées à l'occident de la Chine, telles que le lac Balkhach, la mer Caspienne et l'océan Indien; il n'y a pas de doute ici sur l'indication de ce dernier.

[2] Royaume situé dans l'Inde transgangétique.

[3] Voici le texte de ce passage important : 其時皆屬

les divers autres états de l'Hindoustan) appartenaient aux *Youë-chi*, ou peuple de race lunaire. Les *Youë-chi*

月氏月氏殺其王而置將令統其人。

Khi chi kiaï chou youë chi; youë chi cha khi wang eulh tchi tsiang ling thoung khi jin. On doit entendre par l'expression 其時 *khi chi*, « en ce temps-là, » l'époque dont il a été question plus haut, 159 de notre ère ou quelques années près. Ce fait, que rien n'autorise à révoquer en doute, est très-important pour l'histoire ancienne de l'Inde. *Ma-touan-lin* dit dans sa Notice sur les grands *Youë-chi* (l. CCCXXXVIII, fol. 2), que le général chinois *Tchang-kian* fut envoyé en ambassade chez les *Youë-chi*, par l'empereur *Wou-ti* (126 ans avant notre ère), et qu'environ 100 ans après (c'est-à-dire 26 ans avant J. C.), un prince des *Youë-chi*, qui possédait l'un des cinq gouvernements conquis par eux, du pays des *Dahae*, se soumit les *Ye-tha** (ou Gêtes), *Ki-pin* (Kophène, les pays de Kaboul et de Kachemire), et que le *Thian-tchu* ou l'Inde fut *de nouveau* subjuguée. Cette *nouvelle* conquête de l'Inde par les *Youë-chi*, ou enfants de race lunaire (Indo-Scythes), devrait donc être placée vers l'année 26 avant notre ère. *Ma-touan-lin* ajoute que ces *Youë-chi*, devenus riches et puissants (par leurs conquêtes), restèrent dans cet état jusqu'aux temps des *Han* (de *Chou*), qui commencèrent à régner en 222 de notre ère. Il résulterait de là que les *Youë-chi*, ou peuple de race lunaire, auraient été maîtres de l'Inde depuis environ l'an 26 avant J. C. jusqu'à l'année 222 de notre ère. Mais on verra plus loin qu'à l'époque des *trois royaumes*, c'est-à-dire de 220 à 280 de notre ère, l'Inde était encore au pouvoir des *Youë-chi*, selon les historiens chinois, dont l'exactitude ne peut être révoquée en doute; ce qui établirait une possession d'environ 300 ans.

La première invasion de l'Inde par les *Youë-chi* dut avoir lieu avant le règne de *Vikramâditya*, dont l'ère célèbre, qui commence 56 ans avant la nôtre, tire son origine de la défaite complète des *Saces* (*Saka*) par ce roi indien; événement qui méritait bien une telle immortalisation. Voyez COLEBROOKE, *Preface to indian algebra*, p. 43; *Miscellaneous Essays*, t. II, p. 475, et LASSEN, *De Pentapotamia indica Commentatio*, p. 56. Le premier de ces deux savants

* Le texte du *Pian-i-tian* porte *Han-ta*. Voyez notre traduction.

avaient fait mourir leurs rois et établi à leur place des commandants militaires pour gouverner tous leurs sujets. Le pays produit des éléphants, des rhinocéros, des écailles de tortues, de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'acier, du plomb, de l'étain. A l'occident il entretient des relations avec le *Ta-thsin* [1], (ou empire romain) pour l'écoulement de ses productions précieuses. Il y a aussi des étoffes très-fines, d'excellents tissus en laine recherchée, toutes sortes de parfums, du miel en pierre, du poivre, du gingembre et du sel noir.

Du temps de *Ho-ti* (de 89 à 106 après J. C.) plusieurs ambassades de ce pays vinrent offrir des tributs. Ensuite les contrées occidentales (*Si-yu*) se révoltèrent et parvinrent à se détacher complétement de l'empire.

La deuxième et la quatrième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti* (159 et 161 de notre ère), des étrangers vinrent fréquemment, en passant en dehors

indianistes dont on est sûr de trouver les lumières toutes les fois que l'on s'occupe d'une question importante concernant l'Inde, cite les paroles d'un ancien scoliaste de *Varâha-mihira* qui explique ainsi le mot *s'aka*, employé par cet astronome célèbre pour marquer l'ère *samvat* (*s'aka-bhôupa-kâla*) : « l'époque où les rois barbares nommés *s'aka* furent défaits par Vikramâditya. » Il n'est pas question de cette première invasion de l'Inde par les *Youë-chi* chez les historiens chinois, et par conséquent de leur défaite par *Vikramâditya;* mais cette omission n'est pas de nature à infirmer le témoignage des traditions indiennes.

[1] 大秦 *Ta-thsin*, nommé aussi *Li-kien*, *Li-hien* (du nom grec Λυκία?), *Li-kan*, *Fo-lin*. On peut voir une longue notice sur cet empire dans le *Pian-i-tian*, liv. LX, art. 7.

des frontières du *Ji-nan*[1] (le Tonquin et la Cochinchine), apporter des présents[2]. Une tradition du temps rapporte que *Ming-ti*[3] ayant rêvé qu'il voyait un homme d'or, d'une grande taille, et dont le sommet de la tête brillait d'un vif éclat, résolut d'interroger ses ministres à ce sujet. L'un d'entre eux lui répondit que dans les régions occidentales il y avait un être divin[4] dont le nom était *Fo;* que sa statue avait six pieds de hauteur, et que sa couleur était celle de l'or jaune. L'empereur, d'après ces informations, envoya des ambassadeurs dans le *Thien-tchu,* pour s'instruire des lois et des doctrines de *Fo,* et pour rapporter dans le royaume du milieu son image peinte et sa statue.

Ce fut le roi de *Thsou*[5], nommé *Ying,* qui crut

[1] 日南 *Ji-nân,* «midi du soleil.» Nom donné par les Chinois aux contrées situées au sud-ouest de la Chine.

[2] A cette époque la Chine était encore considérée comme la suzeraine puissante de tous les peuples à moitié civilisés qui habitaient l'Asie centrale. Il n'est donc pas étonnant que des chefs de l'Inde soumise aux *Youë-chi* aient envoyé des exprès en Chine pour chercher à obtenir de l'empereur des moyens de délivrer leur patrie du joug de leurs conquérants, avec le secours des armées chinoises qui auraient fait rentrer dans le devoir leurs sujets révoltés de l'Asie moyenne, et causé une puissante diversion en faveur des peuples civilisés de l'Asie occidentale, sur lesquels se ruaient les barbares de l'Asie centrale. Ainsi s'expliquent facilement des faits en apparence les plus invraisemblables, de même que des questions historiques regardées jusqu'ici comme insolubles et que les livres chinois sont appelés à résoudre.

[3] Cet empereur régna de l'année 58 à l'année 76 de notre ère.

[4] 神 *Chin,* esprit divin, génie.

[5] Ou *Tchou,* comme on l'écrit quelquefois. C'était un petit royaume

le premier à sa doctrine. Voilà la cause de l'introduction et de l'adoption, dans le royaume du milieu, de la doctrine de *Fo*.

Ensuite *Hiouan-ti* (147-167), ayant eu une grande passion pour les êtres surnaturels et divins (*chin*), sacrifia plusieurs fois à *Fo-thou* (Bouddha) et à *Lao-tseu*. Les cent familles (les habitants de la Chine) adoptèrent peu à peu (cette religion nouvelle); ensuite ses sectateurs s'augmentèrent en grand nombre.

Pendant la dixième lune de la quatrième année *Yan-hi* (161 de J. C.), le royaume de l'Inde envoya offrir des présents.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux histoires des *Han*.

三國

ÉPOQUE DES TROIS ROYAUMES[1].

Le royaume du *Thian-tchu*, à l'époque des trois royaumes, appartenait aux grands *Youë-chi*[2].

On remarque que dans la Relation des Barbares

feudataire de l'empire chinois sur lequel régnait *Lieou-ying*, sixième fils de l'empereur *Kouang-wou* et frère de *Ming-ti*.

[1] *San-kouë*. On nomme ainsi l'époque où l'empire chinois des *Han* fut divisé en trois royaumes séparés, c'est-à-dire de 220 à 265 de notre ère.

[2] 天竺國三國時屬于大月氏 *Thian tchu kouë, san kouë chi, chou iu ta youë chi.*

répandus à l'occident[1], que renferme la géographie des *Weï*[2], ce fait est rapporté avec plusieurs autres.

On remarque, en outre, qu'il est dit dans les livres bouddhiques du royaume nommé *Tchou-lin eulh*[3] que le roi de ce royaume donna naissance à *Fout-hou* (Bouddha); que *Fou-thou* était l'héritier de la royauté[4]. Son père se nommait *Si-theou-ye*[5]; sa mère *Mou-ye*[6]. Le corps de *Fou-thou* était comme un vêtement de couleur jaune; ses cheveux étaient azurés et semblables au duvet de la soie couleur d'azur qui sort du cocon; ses sourcils crépus étaient

[1] 注西戎傳 *Tchou si joung tchouan.*

[2] 魏 *Weï*, l'un des trois royaumes en question, situé dans la partie septentrionale de l'empire chinois.

[3] 注臨兒國浮屠經云 *Tchou-lin eulh kouë fou thou-king yun.* Nous ignorons quelle est la synonymie sanskrite de ce nom de royaume, que nous n'avons trouvé cité nulle part ailleurs. Il est peut-être, non la transcription, mais la traduction d'un terme sanskrit qui se terminerait par *poutra* (fils), valeur du caractère chinois final 兒 *eulh*; les deux premiers caractères signifiant *couler au loin, descendre.* Toutes ces données ne paraissent cependant se rapporter ni à *Kapila-vastou*, la ville regardée presque unanimement comme ayant donné naissance à *Bouddha*, ni au royaume de *Magadha*, où le même *Bouddha* prêcha pour la première fois ses doctrines.

[4] *Taï-tseu*, « fils ou héritier présomptif. »

[5] Ce nom doit être la transcription altérée du mot sanskrit शुद्धोदन *souddhôdana*, nom qualificatif du père de *Bouddha*.

[6] En sanskrit माया *mâyâ*, nom de la mère de *Bouddha*.

rouges comme du cuivre. Dans le principe, sa mère *Mou-ye* conçut après avoir vu en songe une image blanche. L'enfant naquit par le côté gauche de sa mère, qui ne put l'enfanter autrement. Il ne fut pas plus tôt mis au mon de qu'il put marcher sur la terre et faire sept pas en avant.

Ce royaume (de *Tchou-lin-eulh*, où naquit Bouddha) est situé dans le *Thian-tchu* (ou l'Inde); c'est une ville fortifiée (Kapilavastou?) qui est dans le *Thian-tchu* central [1]. En outre il y a là un homme divin qui se nomme *Cha-liu-si* [2].

La première des années *Youan-tcheou* de *'Aï-ti* des *Han* (2 ans avant notre ère), *King-lou*, disciple d'un savant lettré, reçut du roi des grands *Youë-chi* (peuple de race lunaire) un envoyé nommé *I-tsun-keou;* il reçut en même temps un livre bouddhique qui disait : « Celui qui sera établi de nouveau (patriarche « bouddhique?), c'est cet homme [3] ! » Ce que con-

[1] 此國在天竺城中天竺 *Thseu kouë tsaï tsian tchu, tching tchoung thian-tchu.*

[2] 又有神人名沙律昔 *Yeou yeou chin jin ming cha liu si.*

[3] 博士弟子景盧受大月氏王使伊存口受浮屠經曰復立者其人也

Po sse ti tseu king lou cheou ta youë-chi wang sse i-tsun-kéou; chéou fou-thou king youë : fou li tche; khi jin ye. Ce passage important fait connaître : 1° que le roi des *Youë-chi*, quelques années *avant l'ère chrétienne*, s'était constitué le propagateur du bouddhisme, et que par conséquent *lui*, et très-probablement *son peuple*, professaient

tenaient ces livres bouddhiques concernait *Pou-ssé*, *Sang-men*, *Pe-wen*, *Pe-sou-kien*, *Pe-khieou*, *Chin-men*, surnoms qualificatifs de ses disciples [1].

Le contenu des livres de *Fou-thou* s'accorde parfaitement avec le livre de *Lao-tseu* du royaume du milieu. Or *Lao-tseu* est considéré généralement comme étant sorti de la Chine, à l'occident, par la porte frontière nommée *Kouan*, et comme ayant traversé le *Si-yu* ou les contrées occidentales (de l'Asie), pour aller dans le *Thian-tchu* (ou l'Inde) instruire les barbares [2].

cette doctrine; 2° que des tentatives d'introduction du bouddhisme en *Chine* avaient déjà été faites avant l'époque de l'empereur *Ming* des *Han*, 64 ans après notre ère.

[1] Ces noms signifient en chinois : 1° *étendu et solide;* 2° *porte du mûrier ou de la solitude;* 3° *ouïe respectable et distinguée;* 4° *interrogation nette et claire;* 5° *ouverture blanche;* 6° *colline du nord;* 7° *porte du matin.* Il est plus vraisemblable toutefois que ces noms ne sont que des transcriptions de titres bouddhiques sanskrits, comme *Pousse* — *Phou-sa* ou *Bodhisattva; Sang-men* — *Sâmana* ou *Sramana; Pe-khieou* — *Bhikchou.*

[2] 浮屠所載與中國老子經相出入蓋以爲老子西出關過西域之天竺教胡 *Fou-thou sso tsaï iu tchoung kouē Lao-tseu king siang tchu-ji. Kaï i weï Lao-tseu si tchu kouan kouo si-yu tchi thian-tchu kiao hou.* L'écrivain chinois n'a pas tiré la conséquence qui résulte des deux propositions qu'il a avancées : 1° « que les doctrines contenues dans « les livres de *Bouddha* sont à peu près identiques avec celles conte- « nues dans le livre de *Lao-tseu;* 2° que l'opinion générale considère « *Lao-tseu* du royaume du milieu comme étant venu apporter sa « doctrine dans l'*Inde.* » Cette conséquence est que *Bouddha* aurait reçu sa doctrine de *Lao-tseu* lui-même, et que le *bouddhisme* n'est

Les différents titres ou surnoms des disciples et des dépendants (spirituels) de *Fou-thou*, étant réunis, sont au nombre de vingt-neuf; ce n'est pas ici le lieu de les examiner et de les rapporter; c'est pourquoi on se borne à ce qui a été dit ci-dessus.

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES TÇIN.

La première des années *Ching-ping* de *Mou-ti* (357 de notre ère), à la première lune, l'Indien

que la doctrine même de *Lao-tseu* apportée dans l'Inde et propagée par *Bouddha*, qui s'en serait constitué l'apôtre.

Si l'on réunit les données précédentes à celles qui naissent de la coïncidence du voyage de *Lao-tseu*, ou plutôt de sa disparution de la Chine et de sa direction vers l'occident de l'Asie et dans l'Inde, à la même époque où les chronologies *birmane* et *cinghalaise* placent l'apparition de *Gôtama-Bouddha*, c'est-à-dire vers 564 ans avant notre ère, époque où *Lao-tseu* aurait eu 40 ans et *Bouddha* 20 (la mort de *Bouddha* est placée par ces chronologies et par celle des *Siamois* 544 et 543 avant J. C.); si l'on réunit, dis-je, toutes ces données à celles qui ressortent encore de plusieurs autres faits que l'on passe ici sous silence, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que leur concours est bien propre à jeter un nouveau jour sur l'origine de cette religion bouddhique, qui s'est étendue sur toutes les régions de l'Asie et qui a eu une si grande influence sur la civilisation de ces contrées.

Ce passage important est aussi une nouvelle preuve de la vérité des rapprochements que nous avons essayé d'établir entre les doctrines de *Lao-tseu* et celles de quelques philosophes de l'Inde dans un Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao, fondée en Chine par *Lao-tseu*, etc. suivi de deux *Oupanichads* des Védas, avec le texte sanscrit et persan. Paris, 1831, in-8°.

Tchen-tan[1] vint offrir des chevaux très-dociles et des éléphants.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Mou-ti*, aux histoires des *Tçin*.

宋

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES SOUNG.

La cinquième des années *Youan-kia* de *Wen-ti* (428 de notre ère), le royaume du *Thien-tchu*[2] envoya des ambassadeurs apporter un tribut et offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Wen-ti*, aux histoires des *Soung*[3].

[1] *Thian tchu tchen-than.*

[2] 天竺國 *Thian-tchu-kouê.*

[3] Dans la Notice historique sur l'Inde, par *Ma-touan-lin*, que nous avons également traduite du chinois, et qui a été publiée en anglais, avec les Notes que nous y avions jointes, dans l'*Asiatic journal* de Londres, juillet et août 1836, reproduite dans le Journal de la Société asiatique du Bengale, janvier 1837, on trouve de plus que dans le *Pian-i-tian*, sous cette dynastie, des faits que le nouveau rédacteur chinois aura retranchés comme étant relatifs au royaume de *Kia-pi-li* (Kapila), dont il fait une Notice à part (Voy. l. LXVI, art. 5) Voici un de ces passages : « La cinquième année *Youan-kia* de *Wen-ti* des *Soung* (428 de notre ère), le roi du royaume de *Kia-pi-li* « (Kapila) de l'Inde, nommé *Youë-'aï* (le bien-aimé de la lune), lui « envoya un ambassadeur pour lui présenter des lettres de soumis- « sion et lui offrir des diamants, des anneaux précieux, des brace-

梁

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES LIANG.

La deuxième des années *Thien-kian* de *Wou-ti* (503 de notre ère), le royaume de l'Inde centrale[1] envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, aux histoires des *Liang*.

Selon la Relation des Indes[2], le royaume de l'Inde centrale est situé à quelques milliers de *li*, au sud-est es grands *Youē-tchi*[3]; son territoire a trente mille *li*

« lets, ainsi que d'autres ornements d'or ciselés, et deux perroquets, « l'un rouge et l'autre blanc. »

Dans une note jointe à ce passage, nous avions dit que *Youē-'aï*, qui signifie en chinois *aimé* ou *chéri de la lune*, nous paraissait être la traduction du terme sanskrit चन्द्रकान्त *tchandra-kânta*, ou plutôt de चन्द्रनन्द *tchandra-nanda*, « joie ou délices de la lune, » cité dans la cinquième table de l'*Ayin-Akberi* comme le nom d'un roi de Kachemire; mais le savant indianiste, M. le docteur Mill, directeur du collége sanskrit de Calcutta, pense que c'est plutôt चन्द्रश्री *tchandra-s'rî*, le dernier des rois du *Magadha*, que M. J. Prinsep a placé (d'après l'autorité chinoise), dans ses très-utiles tables généalogiques, à l'année 428 de notre ère. Cette concordance si remarquable ne laisse aucun doute sur l'identité du nom, et nous nous félicitons que notre erreur l'ait suggérée.

[1] 中天竺國 *Tchoung-thian-tchu-kouë.*

[2] 天竺傳 *Thian-tchu-tchouan.*

[3] 大月支 *Ta youe-tchi.* Dans cette dénomination, le dernier

carrés d'étendue. Quelques personnes le nomment *Chin-thou*. Du temps des *Han* (le général) *Tchang-kian* ayant été envoyé dans le *Ta-hia* (ou la Bactriane), vit des tiges de bambous du mont *Kioung* et des étoffes de coton de *Chou*. Des hommes du royaume lui dirent qu'ils les achetaient sur les marchés du *Chin-thou*[1]. Or le *Chin-thou* n'est que le *Thian-tchu* (ou l'Inde); donc c'est seulement la transcription phonétique du nom dans les Relations qui n'est pas identique; mais les pays que l'on a voulu désigner est un seul et même pays.

Depuis le royaume de *Kao-fou*[2] des *Youë-tchi*, en allant au sud-ouest jusqu'à la mer occidentale, à l'est jusqu'à *Pang-ki*, sont différents royaumes au nombre de quelques dizaines, dans chacun desquels sont établis des rois; quoique ces royaumes diffèrent par leurs noms, ils sont tous compris sous la dénomination commune de *Chin-thou*.

Du temps des *Han*, ce pays appartenait au *Youë-*

caractère, qui se prononce *tchi*, ne signifie plus *race*, *famille*, mais *branche*, c'est-à-dire *grande branche lunaire*. Les historiens chinois ne disent pas ce que ce peuple nomade et conquérant est devenu à l'époque dont il est question; ils le retrouvent sous les *Ming*, en 1368, sous le nom de *Moung-kou* (ou Mongols) *aux haches rouges*. Il est fait mention des *Youë-tchi* dans le *Chan-haï-king*.

[1] Ce paragraphe et celui qui vient ci-après ne sont qu'une répétition presque littérale de paragraphes semblables déjà rapportés précédemment. On en trouvera beaucoup d'autres dans cet Examen méthodique, parce que le rédacteur chinois a eu moins en vue l'élégance de la diction que l'exactitude et l'évidence des faits qu'il tire chronologiquement des différents livres chinois qui ont parlé des peuples étrangers.

[2] Voyez la note ci-devant, p. 265.

tchi (branche lunaire); les mœurs de ses habitants, le climat, paraissent les mêmes que le climat et les mœurs des *Youë-tchi* (branche lunaire)[1]; et le sol bas et humide est soumis à une température très-élevée. La population faible et timide craint la guerre; elle était bien faible en comparaison des *Youë-tchi!*

Le royaume s'appuie sur un grand fleuve nommé *Sin-tao*, qui prend sa source au mont *Kouen-lûn*, et, se divisant en cinq grands courants, forme ce que l'on désigne par le nom générique des *eaux du Gange*[2]. Ces eaux sont douces et belles, et dans le

[1] 漢時羈屬月支其俗土著與月支同 *Han chi ki-chou youë-tchi; khi sou thou tcho iu youë-tchi thoung.*

[2] 恆水 *Hang* (ou) *Gang-chouï.* Sans cette dernière dénomination, on aurait pu penser que les mots 新陶 *Sin tao*, du texte, ne sont que la transcription du mot sanskrit सिन्धु *Sindhou*, nom du fleuve Indus. Mais on a déjà vu précédemment que les Chinois avaient transcrit ce dernier mot par ces deux caractères 身毒 *Chin-thou*, qui le rendent bien plus exactement. Les expressions *Sin-tao* sont donc plutôt la transcription du mot sanskrit सीता *Sîtâ*, nom de l'une des sources du Gange. C'est encore au savant indianiste Colebrooke que nous devons de reconnaître l'exactitude de la relation chinoise. Dans un Mémoire sur les sources de ce fleuve célèbre, l'illustre anglais cite le passage suivant de l'astronome *Bhâskara atchârya :* « Le saint ruisseau qui s'échappe « du pied de *Vichn'ou* descend de la demeure de ce dieu, située sur « le mont *Mérou* (le *Koûen-lûn*), d'où il se divise en *quatre* courants « (le texte chinois porte *cinq*), et passant à travers les airs, il atteint « les lacs situés sur le sommet des montagnes qui le soutiennent. « Sous le nom de *Sîtâ*, cette rivière va rejoindre le *Bhadrâswa;* comme « l'*Alakanandâ*, elle entre dans le *Bharata-varcha;* comme le *Tchak-* « *chou*, elle va à *Kêtoumala*, et, comme la *Bhadrâ*, elle se rend au

fond de leur lit elles déposent un véritable sel dont la couleur est aussi blanche que le cristal de roche[1].

Le sol produit habituellement des rhinocéros[2], des éléphants[3], des martes zibelines[4], des écailles de tortue dont on fait le commerce[5], l'espèce de perle de feu nommé *ho-tsi*[6], de l'or, de l'argent et de l'acier. On y fabrique des tissus en laine très-fine brochés d'or; des objets en filigrane, d'autres en cuir ornés d'or pur; de fins tissus faits à la main, des étoffes de coton, des ouvrages en peau tannée, et des étoffes de laine très-fine[7] (tissus de Kache-

« *Kourou* du nord. » [*Siddhânta sirômani, Bhavana kôcha*, 37 et 38].

« Les Indiens, dit M. H. H. Wilson, prétendent que le Gange « tombe des cieux sur le sommet du mont *Mérou*, et en descend « divisé en quatre courants. La branche méridionale est le Gange « de l'Inde, la branche septentrionale, qui coule dans la Tartarie, est « la *Bhadrasômâ;* la branche orientale est la *Sitâ*, et la branche « occidentale est le *Tchakchou.* » (*Sanskrit Dictionary*, au mot *Mérou*). *Kin lou tchi tching kin pi ki si mo pe tie hao kieou ta leng.* Conférez *Râmâyana*, liv. Ier, ch. 44, sl. 15; et p. 135 de la trad. de M. de Schlegel.

[1] 水精 *Choui tsing*, essence pure de l'eau, c'est-à-dire cristal.

[2] 犀 *Sse.* — [3] 象 *Siang.* — [4] 貂蟬 *Tiao hoen.* — [5] 瑇瑁 *Taï meï.* — [6] 火齊 *Ho-tsi.*

[7] 金鏤鐵成金皮罽細摩白疊好裘毾㲪 *Kin lou tchi tching kin pi ki si mo pe tie hao kieou ta teng.* Tous ces noms d'objets d'art n'ont peut-être pas été très-exactement rendus dans notre traduction, parce que les dictionnaires chinois européens ne les expliquent pas clairement, ou parce qu'ils ne les expliquent pas du tout. Il est à présumer que les tissus brochés d'or étaient ces fameux brocarts ou tissus de fine laine brochés d'or dont il se fait encore de nos jours un si grand commerce à

mire). Le *ho-tsi*[1] paraît être comme le talc[2]; sa couleur est jaune-rouge, et il a l'éclat de l'or. Si on le divise, alors il se disperse comme les ailes du grillon; si on l'entasse, alors il devient compacte comme des fils de soie fine fortement tissus : en le comprimant ainsi, ses parties s'unissent intimement entre elles.

Ce royaume de l'Inde fait un grand commerce à l'occident avec le *Ta-thsin*[5] et les *An-si*[4]; c'est par la mer surtout que le *Ta-thsin* ou l'empire romain trafique avec l'Inde et lui enlève ses produits précieux, tels que le corail[5], l'ambre[6], l'or, le saphir[7], la nacre de perle[8], l'espèce de perle nommée *ki*[9], les pierres de qualité inférieure[10], la plante odorifé-

Bénarès, ainsi que dans toute l'Inde, et que l'on commence à imiter en France.

[1] 火齊 *Ho-tsi.* Nous n'avons trouvé l'explication de ce composé dans aucun dictionnaire chinois européen. Voici ce qu'en dit celui de *Kang-hi* : « *Ho-tsi*, nom de la nacre de perle *tchou*, que « quelques-uns disent ressembler à *la mère des vapeurs légères* (ou du « *talc*), qui est par nombreuses couches très-minces, et qui, étant « ouverte, est de couleur jaune-rouge comme l'or. »

[2] 如雲母 *Jou yun mou*, littéralement : « comme la mère « des nuages ou des vapeurs blanches légères ».

[3] 大秦 *Ta-thsin*, le *Grand thsin*, ou l'empire romain. On peut voir une longue Notice sur ce pays dans le *Pian-i-tian*, livre LX.

[4] 安息 *An-si*, Ases ou Parthes. Voyez la Notice sur ce peuple, que nous avons traduite du *Pian-i-tian*, liv. LVII.

[5] 珊瑚 *Chan-hou.* — [6] 琥珀 *Hou-pe.* — [7] 碧 *Pie.*

[8] 珠 *Tchou.* — [9] 璣 *Ki.* — [10] 琅玕 *Lang-kan.*

rante nommée *yô-kin*[1]; des composés de plantes médicinales, c'est-à-dire le jus exprimé de toutes les plantes odoriférantes par la coction et la distillation, et non des produits naturels.

Il est dit encore que les hommes du *Ta-thsin*[2] (ou de l'empire romain) prennent ces composés de plantes médicinales, en extraient préalablement toutes les parties succulentes, afin d'en composer des pâtes odorantes ou des cosmétiques, et ils vendent le résidu privé de ses meilleures qualités aux marchands des autres royaumes. C'est pourquoi ces différents objets de commerce qui ont été introduits par différentes voies, et transportés dans le royaume du milieu, n'avaient pas beaucoup de parfums. La plante odoriférante *yo-kin* ne croît que dans le royaume de *Ki-pin*[3]; ses feuilles sont de couleur complétement jaune et très-minces; elles ressemblent aux feuilles du *fou-young*[4], et au lys des eaux qui couvre les rivages. Les habitants du royaume, avant de la prendre pour l'offrir dans les temples de *Fo*, en expriment chaque jour les parfums, et quant aux résidus, c'est-à-dire aux restes de la tige ainsi

[1] 鬱金 *Yo-kin.* — [2] 大秦人 *Ta thsin jin.*

[3] 罽賓國 *Ki-pin-kouē* (Kophène). Les Chinois ont donné successivement à ce royaume les noms de *Kia-che-mi-lo* (Kachemire), de *Thsao*, de *Ko-chi-mie* et de *Sa-ma-eulh-kan* (Samarkande). Voyez la Notice de ce royaume, que nous avons traduite du *Pian-i-tian*, livre LIII.

[4] Cette fleur, selon Morrison, *Dictionnaire chinois*, est l'*hibiscus mutabilis*.

exprimés, ils les jettent. Les marchands retirent secrètement et avec précaution ces parfums de l'intérieur des temples pour les porter vendre ensuite au royaume de *Tŏ* [1] (ou de *Magadha*).

La neuvième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti*, de la dynastie des *Han* (166 de notre ère), *An-tun* (Antonin), roi du *Ta-thsin* (de l'empire romain [2]), envoya une ambassade, par la frontière extérieure du *Ji-nan* (le Tonquin), pour offrir des présents. Il n'y eut que cette seule communication du temps des *Han* (entre l'empire romain et l'empire chi-

[1] 佗國摩伽佗 *To-kouē;* c'est une abréviation à la manière chinoise de *Mo-kia-to*, transcription du mot sanscrit मगध *Magadha.*

[2] 大秦王安敦 *Ta-thsin wang 'an-tun, 'An-tun,* « roi du Ta-thsin. » Il ne peut exister aucun doute sur le nom de ce roi, ni sur celui du pays qu'il gouvernait. Il est probable que c'est après avoir été défait par les Parthes avec ses seize légions, qu'Antonin (Marc Aurèle) envoya une ambassade à l'empereur de la Chine. Cette ambassade de l'empereur romain est rapportée dans les mêmes termes et à la même date dans la Notice sur le *Ta-thsin* du *Pian-i-tian*, l. LX, fol. 2. On ajoute seulement que le *tribut* consistait en dents d'éléphants, en cornes de rhinocéros et en écailles de tortues. Ce n'est pas la seule ambassade que les grands empereurs romains aient envoyée aux empereurs de la Chine. Il en est mentionné une autre à l'année 284 de notre ère (5ᵉ année *Taï-kang* de *Wou-ti* des *Tçin*); une autre en 643 (17ᵉ année *Tching-kouan* de *Taï-tsoung* des *Thang*), et le *Ta-thsin* est alors nommé *Fou-lin;* une autre en 711; une autre en 719; une autre en 742, composée de *prêtres* de la *grande vertu;* une autre en 1081, sous la dynastie des *Soung;* le roi qui l'envoya se nommait le *Kaï-sa* (Kaesar) *Mi-li-i-ling* (Michel?); une autre fut envoyée en 1091; une autre en 1371. Ce royaume faisait ses monnaies d'or et d'argent; celles d'argent valaient dix fois moins que celles d'or, etc. Voyez *Pian-i-tian*, liv. LX.

nois). Les habitants de ce royaume vont très-souvent, pour leurs relations de commerce, jusqu'au *Fou-nân*[1], au *Ji-nân*[2], au *Kiao-tchi*[3]. De tous ces royaumes des frontières du midi (de la Chine), il est bien peu d'hommes qui soient allés jusqu'au *Ta-thsin*.

La cinquième des années *Hoang-wou* de *Sun-kiouan*[4], il y eut un marchand du *Ta-thsin*, ou de l'empire romain, du nom de *Thsin-lûn*[5], *Lûn* le Romain, qui vint dans le *Kiao-tchi* (le Tonquin). Le gouverneur[6] de *Kiao-tchi*, nommé *Ou-mo*, envoya ce marchand, et l'accompagna en personne près du souverain chinois *Kiouan* (devenu *Ta-ti*). Ce dernier l'interrogea sur les chants, les mœurs de son pays. *Lûn* répondit à toutes les questions qui lui furent faites sur les personnes et sur les choses. Dans ce temps-là on se donnait beaucoup de peine pour chercher le breuvage de l'immortalité[7] dans toutes

[1] 扶南 *Fou-nân*, le Pégou et l'empire birman actuel.

[2] 日南 *Ji-nân*, aujourd'hui la Cochinchine.

[3] 交趾 *Kiao-tchi*, le Tonquin.

[4] C'est le nom d'un souverain qui vivait pendant les guerres civiles du IIIe siècle de notre ère. Les années *Houng-wou* de *Ta-ti*, fondateur de la petite dynastie de *Ou*, correspondent aux années 222-278 de notre ère. Le territoire de cette dynastie confinait à celui de *Kiao-tchi* ou de la Cochinchine, qui en était une dépendance.

[5] 秦論 *Thsin lûn*, « le romain Lûn. »

[6] 太守 *Taï-chéou*, « le grand conservateur. »

[7] 丹 *Tan*, « cinabre et pierre philosophale. »

les plantes nourrissières. C'étaient de petits hommes dont le teint tirait sur le noir, qui s'occupaient ainsi de faire des dupes au grand jour. *Lûn*, en les voyant, dit que ces hommes se montraient rarement dans le *Ta-thsin*[1]. *Kouan* (le roi de *Ou*) chargea des magistrats d'examiner l'affaire de dix de ces hommes avec autant de femmes, après quoi ils furent tous mis à mort. On reconduisit *Lûn* pendant toute la route avec ses bagages, et il s'en retourna alors dans son pays natal.

Du temps de *Ho-ti*, de la dynastie des *Han* (de 86 à 106 de notre ère), plusieurs ambassades de l'Inde vinrent offrir des tributs; ensuite les contrées occidentales (*Si-yu*) s'étant révoltées contre la domination chinoise, il en résulta que toutes les relations avec ces pays furent rompues.

La deuxième et la quatrième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti* (159 et 161 de notre ère), des étrangers vinrent souvent par les frontières extérieures du *Ji-nân* (ou de la Cochinchine) apporter des présents[2].

[1] On peut présumer que ces devins ambulants étaient de la race des Bohémiens de nos jours. Hérodote (liv. IV, §§ 67 et 68) dit que l'on voyait chez les Scythes un grand nombre de devins qui se servaient de baguettes de saule pour prophétiser; on en trouve chez la plupart des nations de l'antiquité et même des temps modernes.

[2] Ce paragraphe et celui qui précède sont encore une répétition des mêmes paragraphes placés dans leur ordre chronologique sous la dynastie des *Han*. L'intention des rédacteurs chinois, en les rapportant ici de nouveau, paraît avoir été de rassembler tous les faits qui concernent la route de la Chine par le midi.

Du temps des *Weï* et des *Tçin* (de 220 à 420 de notre ère), les relations rompues (entre l'Inde et la Chine) ne furent pas renouées. Ce fut seulement du temps de la dynastie de *Ou*[1] que le roi du *Fou-nân*, nommé *Fan-tchen*, envoya un homme de ses parents, nommé *Sou-we*, comme ambassadeur dans ce royaume (de l'Inde). En partant du *Fou-nân*, l'ambassade sortit par l'embouchure du *Téou-kieou-li*[2], suivit sa route par mer dans la grande baie[3], et, en se dirigeant par le nord-ouest, elle entra dans la baie, qu'elle traversa en côtoyant les frontières de plusieurs royaumes. En une année environ elle put parvenir à l'embouchure du fleuve de l'Inde[4]. Elle remonta ses eaux pendant une marche de sept mille *li*, et arriva alors à sa destination. Le roi de l'Inde[5] (en voyant ces étrangers) s'écria : « Les côtes de la « mer sont extrêmement éloignées ; comment ces « hommes sont-ils arrivés jusqu'ici ? » Il ordonna que

[1] 吳 *Ou*, l'une des trois dynasties qui régnèrent simultanément sur trois grandes divisions de l'empire chinois. Elle subsista depuis l'année 222 jusqu'à l'année 278 de notre ère.

[2] *Téou-kieou-li*, c'est sans doute l'*Irrawady* dans l'empire birman.

[3] *Ta-wan*, le golfe de *Martaban*.

[4] 天竺江口 *Tchian tchu kiang kéou*. C'est le Gange qui est ici désigné, en sanscrit गङ्गासागर *Gangâ-sagarâ*, océan Gangétique.

[5] 天竺王 *Thian tchu wang*. Les détails qui suivent font connaître que c'était le roi du royaume de *Magadha*, dans la partie méridionale du Béhar actuel.

l'on fit voir à l'ambassadeur l'intérieur du royaume, et dans ce but il lui donna[1], pour l'accompagner comme guides, deux hommes étrangers, de la même nation que l'ambassadeur, avec des chevaux scythes, et quatre pièces d'étoffe précieuse pour en faire présent à *Fan-Tchen* (roi du *Fou-nan*), et il le renvoya avec des vivres et des provisions pour son retour. Au bout de quatre ans (depuis son départ) l'ambassadeur fut de retour dans son pays.

Pendant ce temps la dynastie de *Ou* envoya un officier de second rang nommé *Kang-taï*, comme ambassadeur au *Fou-nan;* il y vit les guides chinois (qui avaient accompagné l'ambassadeur du *Fou-nan* dans son retour de l'Inde). A toutes les questions qu'il leur fit sur les mœurs et les coutumes du pays de l'Inde ils lui répondirent :

« La doctrine de *Fo* (ou de Bouddha) est celle « qui est en honneur dans le royaume; la popula-

[1] 仍差陳宋等二人以月支馬 etc. *Jing tchaï tchin soung teng eulh jin i youē tchi ma*, etc. litt. « En conséquence, « comme messagers ou guides (il lui fut donné) deux hommes étran- « gers de la même espèce que les Soung. » Par ces derniers mots il faut entendre *des Chinois*, et en voici la raison : sous chaque différente dynastie, les écrivains chinois ont l'habitude de se désigner par le nom de cette dynastie, pour dire qu'ils sont des sujets de l'empire. Ainsi *Han-jin* veut dire homme de l'empire des *Han* ou *Chinois; Soung-jin*, homme de l'empire des *Soung* ou *Chinois; Thang-jin;* homme de l'empire des *Thang* ou *Chinois*, etc. Cette expression *Soung-jin* a été d'abord employée par *Ma-touan-lin*, qui écrivait sous les *Soung*, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. La signification que *tchin* a ici est celle qu'il porte dans la phrase du *Li-ki* citée dans le Dictionnaire de *Khang-hi*, à l'explication du caractère.

« tion y est très-nombreuse; la terre y est riche et « fertile; le roi de ce pays a pour titre *Meou-lûn*[1]; la « résidence royale, qui est une ville fortifiée (*tching*), « est baignée par des ruisseaux abondants qui se par- « tagent et se perdent dans des fossés profonds qui en- « tourent la ville. Au bas de celle-ci coule un grand « fleuve (le Gange). Tous les palais et les édifices « publics de cette ville sont revêtus d'inscriptions « sculptées et d'autres ornements gravés en reliefs. « Une rue qui est tortueuse forme la place du marché. « Les maisons d'habitation ont plusieurs étages[2]. Des « cloches ou de grandes timballes, et des tambours « composent leurs instruments de musique[3], et les vê- « tements sont ornés de fleurs odorantes. On voyage « par eau et par terre; un nombre considérable de « marchands y fait le commerce de joyaux et autres

[1] Ce nom, qui est désigné dans le texte chinois comme une épithète (*hao*), peut être la transcription de महारण *mahâran'a; grand ran'a;* il n'y aucun doute sur la syllabe *meou* pour महा *mahâ*. (en composition) grand; mais le mot sanskrit représenté par *lûn* ou *run, ran,* est moins sûr.

[2] Ce fait est encore vrai aujourd'hui, selon les récits des voyageurs modernes, qui donnent sept à huit étages à un grand nombre de maisons de Bénarès. Les pagodes et les édifices publics sont encore également couverts de sculptures et de bas-reliefs de toutes sortes.

[3] « C'est un concert bien étrange aux oreilles d'un Européen nou- « veau venu qui n'y est pas encore accoutumé, car il y a quelquefois « dix ou douze hautbois et autant de timballes, qui donnent tout « d'un coup, et il y a tel hautbois, celui qu'on appelle *karna,* qui « est long d'une brasse et demie, et qui n'a pas moins d'un pied « d'ouverture par le bas, comme il y a des timballes de cuivre ou « de fer, qui n'ont pas moins d'une brasse de diamètre. » (Voyage de F. Bernier).

« objets précieux de luxe; on peut s'y procurer tout « ce que le cœur désire. A droite et à gauche l'œil « n'aperçoit que des choses agréables et séduisantes; « les maisons sont ombragées par des feuillages et « rafraîchies par le mouvement des eaux de toute « nature.

« Il y a seize grands royaumes qui sont éloignés « de l'Inde, les uns de deux mille *li*, les autres de « trois mille : tous ces royaumes honorent l'Inde et « la respectent; ils la regardent comme placée entre « le ciel et la terre. »

Dans le commencement des années *Thian-kian* (502 et suivantes de notre ère), le roi de ce pays, nommé *Kiu-to*[1], envoya à la cour un officier supérieur, du nom de *Tchu-lo-ta*[2], pour présenter une lettre respectueuse de sa part. Cette lettre portait : « Votre humble serviteur[3] a entendu dire que votre « royaume s'appuie sur des fleuves; qu'il est borné « par la mer et par des montagnes; que des rivières « l'arrosent en tous sens; qu'il y a un grand nombre « d'hommes très-savants dans toutes sortes de scien- « ces; qu'ils ont une démarche sévère et grave; que « le territoire de ce royaume ressemble à celui de « la *ville des changements* (ou des métamorphoses[4]);

[1] 屈多 *Kiu-to.* — [2] 竺羅達 *Tchu-lo-ta;* कुत *Koûta.*

[3] 伏 *Fou*, celui qui se prosterne la face contre terre.

[4] 化城 *Hoa-tching*, ville des métamorphoses. Il est très-probable qu'il y a ici une faute dans le texte chinois, et qu'il faut lire 花城 *hoa tching*, ville des fleurs. Alors on a une traduction exacte

« qu'il y a de magnifiques palais, richement décorés; « que les rues des villes sont ouvertes, larges, éga- « les et unies; que la population est excessivement « nombreuse; qu'elle est satisfaite, contente, tran- « quille, heureuse et livrée à la joie. J'ai entendu « dire aussi que, lorsque le roi sort pour son plaisir, « quatre corps de troupes suivent sa personne sa- « crée; que ce roi est éclairé, humain, plein d'affec- « tion pour le peuple, auquel il ne fait jamais de « mal, ainsi qu'à tous les êtres vivants; que dans « ce royaume les sujets sont très-obéissants; qu'ils « pratiquent et suivent exactement les lois; que le « grand roi qui les gouverne avec tant d'humanité « est saint, par l'amélioration continuelle qu'il fait « de soi-même en se convertissant à la pure doctrine, « pour suivre la voie de la charité et de la commi- « sération[1], ne repoussant jamais de lui aucun mem- « bre du troupeau des êtres vivants, et cultivant « toujours les préceptes purs de la sagesse et de la « vertu qui conduisent dans la droite voie. Toutefois, « si vous n'embrassez pas la loi suprême[2], vous serez « comme un navire qui fait eau de toutes parts et

du nom sanskrit कुसुमपुर *kousouma-poura*, « la ville des fleurs », capitale du royaume de मगध *Magadha*, dont le roi écrit à l'empereur de la Chine la lettre en question.

[1] 化之以道慈悲 *Hoa tchi i tao tseu pei.*

[2] 不及無上法 *Pou ki wou chang fa;* « si vous n'atteignez pas, si vous n'embrassez pas la loi sans supérieure, c'est-à-dire « la loi de Bouddha, » en vue de laquelle cette lettre pleine d'onction a été certainement écrite par un fervent sectateur de *Bouddha*.

« s'enfonce dans les flots à la vue du rivage. Tous « les magistrats et les sujets de votre empire recevront (cette loi de Bouddha) avec joie et sans aucune crainte; tous les cieux veilleront sur eux et « viendront à leur aide; les dix mille esprits (ou bons « génies, *chin*) recevront avec respect les ordres du « ciel; tous les démons (ou mauvais génies) seront « vaincus et s'en retourneront (dans leur repaire). « On lève avec espoir les regards vers la personne « du roi, qui apparaît grave et majestueuse comme « le soleil lorsqu'il commence à briller sur l'horizon. « L'humanité fait fructifier et pénètre tout comme la « lumière du soleil; elle fertilise comme une nuée « abondante qui tombe après le ralentissement lointain du tonnerre. Au matin on recuille les êtres « qui ont péri dans l'orage. Obligez tous les fonctionnaires de votre royaume (à adopter la loi de « Bouddha); la tête étant ainsi mise à l'ordre, le ciel « prendra soin de vous et veillera sur votre salut. « Ordonnez, et votre royaume, tranquille et heureux, « se réjouira de son roi; les ministres qui ne se sont « pas encore séparés (des mauvaises doctrines), qui « n'ont pas encore rompu avec elles, deviendront « tous, dans votre royaume, des images des *sept précieux*[1] (saints bouddhiques). La population imitera

[1] 七寶形像 *Tsi pao hing siang.* Ce sont sans doute les *sept Bouddhas* humains, canonisés par les sectateurs de leur doctrine et dont la liste a été donnée par plusieurs écrivains. Voy. Hodgson, *Essais sur le bouddhisme*, et H. H. Wilson, *Notice sur trois ouvrages bouddhiques envoyés du Népal* par Hodgson. *As. res.* v. XVI et XVII.

« merveilleusement la démarche grave et réfléchie « des ministres, qui eux-mêmes n'auront fait que se « corriger et imiter l'exemple du roi dans sa con- « version.

« Le serviteur de la *Loi,* du nom de *Kiu-to,* de « l'ancienne tribu royale, aux longues générations, « désire surtout que la sainte personne du grand roi « (empereur de la Chine) jouisse d'une santé et « d'une tranquillité parfaites; et pour ce qui concerne « ce royaume, il désire que tous les fonctionnaires « publics et la population entière dispersée sur les « montagnes et le long des rivières estiment ce qui « est précieux pour le pratiquer; en un mot qu'ils « s'appliquent de toutes leurs forces à propager sur « la terre (la pure doctrine); qu'ils retournent à la « perfection; que le grand roi fasse en sorte de bien « traiter l'Indien *Ta* (*Lo-ta,* l'envoyé), pour avoir « apporté la lettre fidèle et respectueuse. »

C'est d'après ces motifs que cet envoyé fut traité par le grand roi comme s'il était venu lui offrir les choses les plus extraordinaires et les plus rares que l'on pût attendre. L'empereur fit reconduire et accompagner l'envoyé jusqu'aux frontières du territoire; et même plus, c'est que le grand roi, se conformant aux lois du royaume [1], ordonna de le bien traiter sur toute sa route et de lui fournir tout ce qui pouvait être à son usage. Il désira que les rela-

[1] 便是大王之國王之法 *Pian tchi ta wang tchi kouē wang tchi fa.*

tions de confiance et de bonne amitié qui existaient entre les deux royaumes[1] ne fussent point interrompues; il chargea un ambassadeur de reporter (au roi de l'Inde) l'expression de ses désirs et de ses vœux, et en même temps il promulgua un saint édit (ordonnance impériale) dans lequel il prescrivait ce qu'il était convenable de faire pour arriver à une amitié parfaite et pour que les espérances conçues ne fussent point vaines. Ce qu'il avait fait reporter (par son ambassadeur) était aussi clair que sincère; mais il voulut ajouter de plus qu'il saisissait cette occasion pour lui offrir des vases de plusieurs espèces, différents parfums, des coquillages et autres objets de ce genre[2].

La troisième des années *Thian-kian* (504 de notre ère), à la neuvième lune, le royaume de l'Inde septentrionale[3] envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, à l'histoire des *Liang*.

[1] C'est-à-dire la Chine et l'Inde, ou le royaume de *Magadha* en particulier.

[2] Le texte chinois que nous traduisons n'ayant aucun signe de ponctuation, nous ne sommes pas sûrs d'avoir toujours parfaitement rendu le sens de cette longue correspondance diplomatique. Nous espérons toutefois l'avoir exprimé aussi exactement qu'il était possible de le faire.

[3] 北天竺國 *Pe thian tchu kouë.*

陳

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DE TCHIN.

Pendant la cinquième lune de la troisième des années *Ta kian* de *Hiouan-ti* (571 de notre ère), le royaume de l'Inde envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est mentionné avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux histoires des *Tchin*.

北魏

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES WEÏ SEPTENTRIONAUX[1].

Pendant la neuvième lune de la première des années *Taï-ho* de *Hiao-wen-ti* (477 de notre ère), le royaume de l'Inde occidentale[1] envoya un ambassadeur à la cour porter un tribut.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'au-

[1] Cette dynastie régna sur les provinces septentrionales de la Chine et sur la plus grande partie de la Tartarie, en même temps que celles des *Thsi* et *Liang*, regardées comme plus légitimes, occupaient les provinces méridionales. La dynastie des *Weï* du nord régna depuis l'an 398 jusqu'à l'année 534 de notre ère. Les princes de cette dynastie, originaires de la Sibérie, avaient conservé des relations avec toutes les tribus qui habitaient au delà du lac Baïkal jusqu'à l'Obi et jusqu'aux contrées voisines de la mer glaciale. (V. M. A. Rémusat, *Mém. sur l'extension de l'empire chinois.*)

[2] 西天竺國 *Si thian tchu koue.*

tres dans les Mémoires officiels sur *Hiao-wen-ti*, aux histoires des *Weï*.

La troisième des années *King-ming* de *Hiouan-wou-ti* (503 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale [1] envoya un ambassadeur à la cour porter un tribut.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-wou-ti*, aux livres des *Weï*.

On remarque de plus que, selon la Relation des contrées occidentales, le royaume de l'Inde méridionale est éloigné de trente et un mille cinq cents *li* de la vice-royauté [2] (des possessions occidentales de l'empire chinois). Là est la ville fortifiée de *Fou-tchéou* [3], qui a dix *li* de circuit; c'est dans cette ville que naquit le *Mo-ni aux grains de corail* [4]. A trois cents *li* à l'orient de cette ville, il y a une autre ville for-

[1] 南天竺國 *Nân thian-tchu kouē.*

[2] 代 *Taï.* Ce caractère, qui signifie ordinairement *génération, au lieu de*, etc. doit avoir ici une signification spéciale que nous n'avons trouvée dans aucun dictionaire.

[3] 伏醜城 *Fou-tcheou-tching*, c'est-à-dire «ville soumise à ce «qui est détesté».

[4] 摩尼珠珊瑚 *Mo-ni tchou san hou. Mo-ni* est la transcription du mot sanskrit मुनि *mouni*, «anachorète, saint ermite», épithète caractéristique de ceux qui se livrent aux saintes austérités. *Tchou-san-hou* signifient des *grains de corail.* C'est aussi avec ces grains que les *Mounis* font des chapelets qu'ils portent suspendus à leur cou. Nous ne savons quel est le *mouni* qui est ici désigné, ni quelle est cette ville qui lui donna naissance.

tifiée que l'on nomme *Pa-laï* [1]; le territoire de cette ville produit de l'or jaune, du véritable bois de santal blanc [2]; du miel en pierre [3] et des raisins. Le sol convient à la culture des cinq sortes de grains.

Du temps de *Chi-tsoung* (de 954 à 960), le roi de ce royaume, *Po-lo-hoa* [4], envoya des ambassadeurs offrir des chevaux de course de fine race [5], de l'or, de l'argent, dont chacun des ambassadeurs était pourvu, afin de les présenter à la cour, comme tribut.

Pendant la quatrième *lune* de la quatrième des années *King-ming* (504 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale offrit des branches de *pei* (*to*) et une dent de *Fo* [6].

[1] *Pa-laï*, « qui s'appuie sur une éminence. »

[2] 白眞檀 *Pe tchin-tan.* — [3] 石蜜 *Chi mi.*

[4] 婆羅化 *Po-lo-hoa;* ce doit être le premier *belala*, *radja* ou *roi* du *Kârnâta*, dans l'Inde méridionale, que nous a fait connaître M. Wilson, dans sa description des *Manuscrits Mackensie*, ce *belala*, qui régnait précisément à la même époque que *Po-lo-hoa*, de 954 à 960. *Belala*, ou *belal*, n'étant que l'altération du mot sanskrit बल *bala*, fort, ou de बलल *balala*, le terme *po-lo-hoa* en est une transcription assez exacte, surtout si l'on considère que, dans les transcriptions chinoises de mots sanskrits, l'*a* de ces derniers est toujours transcrit par *o*, comme si la transcription était faite sur la forme *pâli*, et que l'articulation labiale faible *b*, n'existant pas en chinois, dût être représentée par *p*. Nous remarquerons en outre que le rédacteur chinois a ici interverti l'ordre chronologique pour rattacher ces faits au royaume de l'Inde méridionale dont il était question.

[5] 駿馬 *Tsiun ma.*

[6] 辟支佛牙 *Pei-tchi fo ya.* On trouve ordinairement écrit

Pendant la neuvième lune de la quatrième des années *Tching-chi* (507 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des présents.

Pendant la deuxième lune de la première des années *Young-ping* (508), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des présents.

Pendant la onzième lune de la troisième des années *Yan-tchang* (515), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des presents.

On remarque que ces faits sont rapportés avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-wou-ti*, aux livres des *Weï* supérieurs.

辟多支 *pei-to tchi*, branche de *pei-to*. Voy. ci-après la note qui concerne cet article. Quant à la *dent de Fo*, on peut consulter le *Foe-kouë-ki*, p. 27, 86, 92, 333, 344.

(*La suite au prochain numéro.*)

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. l'abbé Richenet.

(Suite.)

Le 18 septembre nous arrivons à Te-tcho, et nous y rencontrons un domestique de Pékin, qu'on avait envoyé à notre rencontre, et qui nous attendait là depuis deux mois. Te ou Te-cho ou Te-cheu, est sur la frontière nord-ouest de la province de Chantong, à environ une lieue de celle de Pe-tche-y. Nous devions aller coucher dans cette dernière province, mais un accident arrivé à un de nos charretiers nous oblige de nous arrêter. Le lendemain matin notre mandarin va au tribunal du gouverneur, pour demander qu'on prenne soin du malade et qu'on nous procure un autre charretier. Là on lui annonce qu'il y a ordre d'empêcher que nous n'allions à Pékin. Peu après on nous donne copie de cet ordre. C'est une lettre circulaire adressée à tous les vice-rois, et par eux, à tous les tribunaux sur le passage, jusqu'à Canton. La substance de cette lettre est que les trois mandarins chargés de veiller sur les quatre maisons d'Européens à Pékin ont représenté à l'empereur, que comme lesdits Européens répandent les principes de leur religion, et à cause de cela sont surveillés, pour empêcher

qu'ils n'aient de communications avec les Chinois; que, comme d'ailleurs il y a assez d'astronomes pour le présent à Pékin il serait bon d'écrire pour que, si nous n'étions pas encore partis de Canton, on ne nous fît pas partir, ou que, si nous étions partis, on nous fît retourner dans notre pays. La conclusion est que l'empereur a consenti à la proposition.

A cette nouvelle nous dépêchons promptement un domestique, afin d'annoncer ce contre-temps à nos confrères. Il lui faut quatre ou cinq jours pour arriver à Pékin. Deux jours après notre intendant ou factotum part avec d'autres lettres que nous lui donnons. Le gouverneur de la ville écrit au vice-roi de la province, pour demander ses ordres à notre sujet. Nous indiquons la manière dont nous désirerions que l'on écrivît. Nous représentons qu'il faudrait informer l'empereur que M. Dumazel, notre compagnon, n'est pas seulement astronome, mais horloger, artiste que nous savons être désiré à Pékin; que nous pouvons rendre service à bien des malades par le moyen de la machine galvanique que nous portons, et rendre un autre service important en inoculant la vaccine dont nous portons la matière; lesquels deux articles sont encore inconnus à Pékin; que, etc. etc. En bon chinois on nous promet tout, et, ainsi que je m'y attendais, l'on n'en fait rien. Le 25 arrive un mandarin à bouton blanc, et par son rang qualifié *ta-lao-ye*, c'est-à-dire, grand Monsieur ou Monseigneur. Il est

chargé par le vice-roi de nous conduire jusqu'à l'autre frontière de la province. Je sentais bien que, l'affaire étant à ce point, il n'y avait pas moyen de parer le coup; mais il était important de traîner en longueur, afin de faire tout ce que nous pourrions pour recevoir des nouvelles et des instructions de nos confrères : en conséquence nous renouvelons nos objections et représentations. Nous demandons le temps d'avoir une réponse de Pékin. Nous alléguons que nos finances sont épuisées, que, etc. Ce mandarin, d'ailleurs honnête et aimable, répond que les ordres sont stricts de partir incessamment, que nous serons défrayés dans toute la route, que nous serons sur le pied de madarins qui voyagent par ordre de l'empereur, que rien nous manquera, et qu'il en sera de même à Canton. Il accompagna cette déclaration de plusieurs expressions d'honnêteté; que le contre-temps que nous éprouvions n'était pas notre faute; qu'il en était touché; qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour nous en diminuer le désagrément. Il était question de partir le lendemain. Nous demandâmes qu'on nous donnât au moins le temps de nous préparer, de séparer nos effets propres de ceux que nous avions à envoyer à Pékin; on nous accorda jusqu'au surlendemain.

Le 27 le gouverneur de la ville nous envoie à dîner, ainsi qu'à notre mandarin (usage chinois), et après dîner nous partons sans avoir pu recevoir réponse de Pékin. Une lettre adressée au domestique qui nous avait attendus là, et que nous ré-

çûmes la veille de notre départ, nous fait voir que nos confrères ne savaient rien de l'ordre de l'empereur, et nous attendaient incessamment.

Je ne vous dis rien des différentes visites que nous ont faites à Te-tcheu quelques mandarins, ni de l'amélioration que nous commencions à trouver dans les provisions : bœuf, mouton[1], raisins, pêches assez bonnes, etc. Mais il faut vous dire un mot d'une curieuse forme de bâton que j'y ai vue. Notre mandarin étant malade fut visité par un vieux médecin à bouton. Quoiqu'il vînt en chaise à porteurs, il avait un bâton, et ce bâton était, dans sa moitié inférieure, courbé à peu près comme un arc. Notre mandarin me dit que les bâtons dont on se sert dans ce pays sont communément de même. Il est fort rare, en Chine, de se servir de bâtons, parce que les gens comme il faut ne vont jamais à pied (dans les provinces du midi, la ma-

[1] Cette observation est très-importante, car rien ne prouve l'excessive population de la Chine aussi certainement que la rareté de la nourriture animale dans toutes les provinces situées au midi du fleuve Jaune. Le petit nombre de grandes routes que les ambassades ont parcourues pourrait regorger d'habitants sans que pour cela le reste du pays fût aussi peuplé qu'on le dit; mais dans ce cas on mangerait plus de chair, car l'homme ne s'en prive que par nécessité et jamais par choix, et s'il restait de la place pour les pâturages dans le midi de la Chine, on ne ferait pas venir de la Tartarie les moutons qui sont destinés aux tables des riches à Canton. Aussi voyons-nous que M. Richenet ne trouve des chevaux et des mulets pour les transports qu'au nord du fleuve Jaune, et tout le monde a pu observer que le cuir n'est jamais employé dans les meubles et ustensiles qui viennent de la Chine méridionale. L'homme n'y a pas laissé de place pour les animaux. — J. M.

nière ordinaire est d'aller en chaise à porteurs; ici la plupart vont à cheval, ou en chaise avec un seul cheval), et les gens du commun, lorsqu'ils voyagent, ont leur parasol, qui leur tient lieu de bâton. Je n'ai encore vu que deux Chinois, outre ce médecin, qui portassent des bâtons; c'étaient deux vieillards du commun. Je fis peu d'attention à la forme de ces bâtons, mais je me rappelle assez que, quoiqu'ils ne fussent pas simples ou unis comme ceux d'Europe, ils n'étaient pas comme celui du médecin de Te-theu. Si l'assertion de notre mandarin est vraie, il y a apparence qu'elle n'a lieu que pour les vieillards du bon ton. Après cette minutieuse note, il faut vous dire quelque chose du mode de notre retour.

Nous avons les mêmes chariots qui nous ont amenés. Nous les avions congédiés dès le lendemain que nous fûmes informés de l'obstacle qui s'opposait à la continuation de notre voyage. Nous jugeâmes à propos de prendre promptement ce parti à cause de la dépense considérable à laquelle nous aurions été exposés en les gardant, surtout ne pouvant prévoir quand notre affaire serait terminée. Le gouverneur de la ville les retint, et comme par honnêteté ou politique, il nous amusait, en tâchant de nous persuader qu'il avait écrit de manière à ce que probablement nous pourrions continuer notre route; il nous cachait la raison pour laquelle il retenait ces chariots. On nous disait que c'était pour tels mandarins qui devaient aller à tel endroit,

et chaque jour nouvelle histoire pourquoi ils ne partaient pas, et laissaient ainsi la cour de notre auberge remplie de mules auxquelles on faisait faire fort maigre chère parce qu'elles ne travaillaient pas. Ce ne fut que lorsque la sentence de notre retour nous fut signifiée, que nous apprîmes que c'était pour nous que les chariots avaient été retenus.

Le mandarin qui nous a accompagnés depuis Canton revient avec nous, et est traité comme nous aux frais des endroits où nous nous arrêtons. L'autre mandarin *ta-lao-ye*, qui nous accompagne envoie un de ses domestiques en avant, afin que nous trouvions tout préparé dans les auberges. Une grande bande de soie rouge, en guise de notre petit pavillon, flotte sur la porte de la station que l'on nous a choisie et où l'on nous attend. Nombre de domestiques qui se trouvent, à notre descente de voiture, tout prêts à nous servir, annoncent par leur costume, surtout par le chapeau à flocons de soie rouge, qu'ils appartiennent au gouverneur de l'endroit. Beaux tapis de drap rouge, souvent galonnés, devant les tables et sur les fauteuils, et quelquefois même aux commodités; table bien servie, tant par la qualité que la quantité des mets; en un mot, en allant nous voyagions en bourgeois, et renvoyés, nous voyageons en mandarins. Ce mode a cependant souffert quelques exceptions; c'était dans des villages dont le gouverneur de la ville dont ils dépendent n'avait pas été averti de notre arrivée assez tôt pour pouvoir donner ses ordres.

Dans ces cas, nous étions traités un peu à la bourgeoise, mais toujours assez bien. Je me félicitais même de cette différence; la variété plaît si naturellement! Je ne vous parle pas du mode de servir les tables; de petites écuelles remplies de viandes et de légumes qui nagent dans les sauces, ou plutôt excellents bouillons; de petites soucoupes remplies de viandes bouillies ou rôties, poissons, etc. le tout toujours coupé en petits morceaux ou petites tranches; des deux petits bâtons, en guise de couteau, cuiller et fourchette. Je crois vous avoir parlé de tout cela dans une de mes précédentes lettres. De cette manière il est aisé de servir douze ou quinze mets différents sur une table carrée de trois ou quatre pieds de largeur, comme elles sont communément ici. Nous n'avons pas cru devoir nous astreindre à l'usage des bâtonnets; nous nous sommes toujours servis de nos fourchettes, cuillers, etc.

Avant de quitter Te-tcheu, nous avions prié notre mandarin de Canton de vouloir bien faire partir par la voie publique, c'est-à-dire par les couriers du tribunal, une lettre que nous désirions envoyer à nos confrères de Pékin : il n'osa le faire. Dans une visite que nous fit notre *ta-lao-ye*, accompagné dudit mandarin de Canton (ainsi qu'ils ont fait de temps en temps depuis), dans le premier endroit où nous nous arrêtâmes pour coucher, nous lui fîmes la même pétition. Il se trouva embarrassé; il n'osait se charger de cette commission, crainte de se com-

promettre, et par honnêteté, il ne savait comment la refuser. Nous lui représentions qu'il n'y avait rien à craindre, parce que les mandarins de Pékin feraient, s'ils voulaient, interpréter cette lettre, et ne la remettraient qu'autant qu'ils le jugeraient à propos. Cela ne le tranquillisait pas. Ce ne fut que lorsque nous lui eûmes représenté combien il serait désagréable pour nos confrères de n'être point informés de notre départ assez tôt pour profiter d'une si belle occasion d'écrire en Europe, en nous envoyant promptement leurs lettres à Canton; combien il serait dur pour les pères et mères, parents et amis desdits confrères, de ne recevoir par nous aucune nouvelle de leurs fils, parents ou amis, ce ne fut qu'alors qu'il se détermina. Cette raison de piété filiale, si puissante pour un Chinois, le désarma; il reçut la lettre, et le lendemain il nous dit qu'elle était partie. Notre but, en envoyant cette lettre, était d'informer nos confrères, par une voie légale, de notre position, afin de les mettre à même de pouvoir parler de nous; car ils ne pouvaient rien dire de ce que nous leurs avions écrit auparavant, l'ayant fait secrètement et par contrebande. Comme cette lettre devait être vue par les mandarins, je l'avais faite pour eux plus que pour nos confrères. J'ai appris, depuis, que cette lettre n'avait pas été remise à nos messieurs de Pékin.

Nous trouvons les chemins meilleurs que lorsque nous allions, mais nous avons une poussière horrible fort gênante.

Le 2 octobre nous passons à Yen-tcheu-fou (ville de premier ordre), que nous n'avions pas vue en allant. Il nous a fallu à peine dix minutes pour la traverser. Ce que nous en avons vu n'est pas brillant. La plupart des maisons sont couvertes de paille, de gros millet ou de jonc; néanmoins elle est moins mal que les autres villes de cette province que nous avons vues; au moins la continuité des boutiques a un air de ville. Elle est fort étroite dans l'endroit où nous l'avons traversée, mais elle paraît passablement longue. Après en être sortis, nous avons été plus d'une demi-heure à longer un de ses murs.

Le 3 octobre nous rencontrons les présents envoyés à l'empereur par les Anglais. Outre le mandarin envoyé de Canton pour les conduire, et qui avait voulu nous conduire en même temps, il y en avait un autre qui appartient à la province du Chantong, et qui se change d'endroit à autre. Tous les deux étaient en chaise à porteurs; renfermé pour le moment dans mon chariot et n'étant point prévenu, je n'ai pu voir qu'une partie de ce convoi. Mon domestique, qui était à la porte de ma voiture, me dit qu'il y avait trente hommes pour porter chacune des trois grandes caisses (trois glaces); que quatre ou six portent à la fois, et sont relevés par d'autres successivement; qu'il y a plusieurs soldats à cheval pour accompagner le tout, et que sur le pavillon il y a ces deux lettres : *chang-yuen*, c'est-à-dire : pour l'empereur.

Le 4 octobre nous passons près du monument qui marque la séparation entre le Chantong et le Kiang-nan.

Nos voitures sont payées de distance en distance par les mandarins des villes où nous passons; quatre maces pour chaque mule ou cheval, c'est-à-dire deux taels par voiture, ce qui qui fait à peu près quinze francs par jour pour chaque chariot, et nos gens m'assurent que c'est le prix ordinaire du gouvernement.

Le 5, après le dîner, nous passons le pont qui a cent cinquante-six arches, et peu après nous quittons le chemin que nous avions tenu en allant. Nous prenons à l'ouest pour aller chercher Sui-tcho-fou, ville de premier ordre, qui doit nous donner un mandarin pour nous accompagner en place de notre *ta-lao-ye* du Chantong, qui s'en retourne. Nous passons le fleuve Jaune tout près de Sui-tcho, et logeons assez petitement dans une auberge qui est comme ensevelie entre la chaussée et les murs de la ville. La chaussée est aussi haute que ces murs, de sorte que j'ai pu apercevoir une grande partie de la ville sans y entrer. Dans cette partie, il y a quelques maisons qui paraissent passables, mais il y a beaucoup de chaumières.

Le 6 nous repassons le fleuve. Notre nouveau mandarin est parent de notre mandarin de Canton. C'est un excellent garçon : il y va tout uniment et simplement, mais franchement et tout de cœur. Celui qui nous quitte est fort honnête, et s'est

très-bien montré à notre égard, mais il est sur un ton plus haut et plus réservé que le nouveau. Nous voyageons sur de belles chaussées, à travers de belles campagnes, de jolies plantations de saules, qui sont plus beaux que tous ceux que j'ai vus en Europe, puis quelques marais, puis de petites montagnes. A quatre heures huit minutes nous nous retrouvons dans le chemin que nous avons déjà tenu en allant, et peu après nous arrivons à un village où nous dînons. Nous repartons promptement, et nous arrivons à la couchée, à dix heures, ayant fait cent dix *li* dans le jour. Vent frais, un peu de pluie, tonnerre, éclairs.

Le 7, belle, charmante campagne tout le jour. Nous voyageons, en grande partie, près et souvent sur de belles digues, dans le voisinage du fleuve Jaune. Il y a communément deux, quelquefois trois digues parallèles à peu de distance l'une de l'autre. Vent du nord plus que frais le matin, et assez frais tout le jour, quoiqu'il ait fait beau soleil.

Le 8, nous longeons de belles digues entre le fleuve Jaune et la rivière *Ouen-leang*, n'étant quelquefois qu'à une portée de canon de tous les deux, et voyant continuellement les mâts des barques sur tous les deux. A neuf heures nous arrivons à un bac du *Ouen-leang*, que nous passons. Nous y sommes à peu près une heure et demie, et nous voyons comment les mandarins se conduisent envers le peuple. Un des bateliers du bac ne s'étant pas rendu assez promptement quand on l'appelait, nos deux

mandarins l'ont fait prendre et l'ont eux-mêmes fustigé. Comme nous voyageons en mandarins, les bacs doivent nous passer gratis. En venant nous avons payé une fois jusqu'à cinq mille sapecs, c'est-à-dire près de deux louis. Un peu avant d'arriver au bac, j'ai aperçu de loin, sur une autre rivière, un pont de soixante et seize arches toutes un peu élevées, mais non voûtées.

Après souper nous envoyons un petit présent au mandarin qui doit nous quitter demain : une bouteille de tabac de Portugal, une paire de ciseaux et deux couteaux.

Quoique nos voitures marchent plus vite qu'en allant, je me promène tous les jours au moins quatre ou cinq heures. Le temps est plus agréable pour cela, parce qu'il fait moins chaud.

Le 9 octobre, route comme hier. Nombre de villages, près et sur les digues. Sur le soir, le nouveau mandarin qui est désigné pour nous conduire vient nous faire visite. Il a l'air embarrassé et peu entendu.

Le 10, à six heures, ce mandarin revient à notre auberge, et nous partons : il va à cheval et nous devance. Nous perdons au change du conducteur : heureusement nous n'avons celui-ci que pour un jour. Il est aussi négligent que ses deux prédécesseurs ont été honnêtes et attentifs à notre égard. Je crois devoir attribuer cette négligence à son peu d'intelligence plutôt qu'à sa mauvaise volonté. Arrivé à la station longtemps avant nous, il ne donna

aucun ordre pour le dîner; il ne savait rien de cette règle, a-t-il dit après. Nous dînons à la bourgeoise et à nos frais, et nous nous remettons en route à une heure et demie. Après cinq heures nous arrivons à Ouan-kia-in. Nous descendons à l'auberge où nous avions logé en allant, où nous avions pris les chariots et où nous les quittons. L'aubergiste se souvient de la somme considérable que nous lui avons donnée en allant; il veut nous traiter.

Le 11 nous passons le fleuve Jaune dans une barque grande et préparée à la mandarine, et nos chaises à porteurs passent dans une petite barque. Arrivés à *Tsin-kian-pou*, nous mettons pied à terre au *Ma-to* ou *Quan-ty*, c'est-à-dire la maison publique des mandarins. (Dans chaque ville et lieu d'importance, il y a ainsi une maison où les mandarins qui vont et viennent peuvent aller se reposer. *Tsin-kian-pou* n'est pas une ville, mais un gros village, important à cause du passage. La douane est considérable, et le receveur est un grand mandarin.) On a préparé un bateau médiocrement grand, mais un seul pour mon confrère et pour moi. Il serait fort incommode de nous y loger tous les deux avec tous nos effets. Nous demandons que l'on nous en donne deux : on l'accorde; ils sont propres et commodes. Bonne alcove, salon de neuf pieds sur huit, antichambre presqu'aussi grande. Le mandarin de Tsin-kian-pou qui est chargé de nous accompagner est malade; c'est un domestique qui fait pour lui. Il est venu nous chercher

à Ouan-kia-in. Point de souper; on dit qu'il faut aller le chercher à trente *li*. La nuit suit de près la fin des discussions, et empêche de partir. Nous soupons avec quelques bagatelles que nos domestiques nous achètent. Ayant l'estomac peu chargé, nous n'en dormons que mieux.

Le 12 octobre, partis à sept heures, nous sommes retenus une heure et demie à la grande douane *Houang-kouan*. A 11 heures nous arrivons à Hoen-gan-fou, où nous aurions dû venir coucher hier. Nous nous attendions à y trouver le dîner prêt. Nouvel ordre de choses : plus d'auberges, plus de table mandarine. Dans le fait il serait fort incommode de chercher des auberges en voyageant par eau, et quelquefois on aurait longtemps à jeûner; il est comme nécessaire de manger dans sa barque. Chaque ville par laquelle nous passons (on en rencontre presque chaque jour) donne une somme équivalente à environ quatre francs par personne, quelquefois davantage. Souvent on donne des provisions, poulets, canards, cochon, poisson, riz, légumes, thé, sel, chandelles, charbon; quelquefois tous ces objets à la fois, quelquefois une partie seulement, mais communément quelque argent en outre.

Le 13 nous côtoyons tout le jour le lac Cha-po-hou, et à six heures nous arrivons à Kao-you. Avant d'y arriver, nous avons vu beaucoup de saules, qui forment comme deux petites forêts. Plusieurs de ces saules sont plus hauts et plus gros que ceux du

Chantong, mais ils sont moins beaux. Le mandarin nommé pour nous accompagner vient nous voir. C'est un bon garçon, aisé, familier, déluré, et qui a la langue bien affilée; il s'appelle Chang. Il nous a fait apporter en sa présence, à chacun, deux paquets de rhubarbe et deux petits paniers de thé. Nous sommes dans le canal Yun-ho : les digues qui sont des deux côtés sont garnies de villages fort près les uns des autres.

Le 14 nous côtoyons comme hier le lac, qui paraît augmenté par une inondation. A quatre heures et demie nous nous arrêtons dans le port de Yan-tcho-fou. Notre mandarin Chang a passé presque tout le jour dans la barque de M. Dumazel, lui faisant beaucoup de questions sur les usages d'Europe, etc. Aussitôt que nos bateaux sont arrêtés, il vient me voir avec M. Dumazel; il nous dit qu'une partie de sa famille et plusieurs de ses amis sont chrétiens : il nous montre comment ils prient, se mettent à genoux, etc. Voyant que nos habits n'étaient pas tout à fait convenables pour la saison, il nous dit qu'il va demander au tribunal de nous en procurer d'autres. Je lui fais un petit présent, une bouteille de tabac de Portugal, deux flacons d'eaux de senteur, une paire de ciseaux et deux couteaux. Il nous fait ses adieux, ajoutant qu'il va tout droit au tribunal.

Le 15, à huit heures, un chrétien, écrivain dans un petit tribunal, vient nous faire visite. Il a été averti de notre arrivée par notre mandarin Chang,

qui est son parent. Peu après viennent des commis envoyés par le premier tribunal pour nous procurer des habits. On nous apporte l'étape. A onze heures les habits arrivent, et nous partons. A deux heures nous passons à côté d'une pagode, vaste et belle, sur la pointe formée par le confluent de deux rivières. Belle tour terminée par une grosse boule surmontée par une pointe : le tout paraît doré. Beaucoup de petites loges élégantes dans la cour de la pagode. La plupart des toits sont en tuiles vertes, ce qui suppose une concession impériale. A cinq heures grande douane, où l'on s'arrête une demi-heure pour les formes de visite; à six heures et demie nous arrivons au port de Qua-tcho.

Le 16, peu de temps après avoir quitté Qua-tcho, nous sortons de la rivière que nous avions suivie en allant, et nous prenons la route du Tche-kiang. Quand on voyage par étape, comme nous le faisons, l'on préfère cette voie, dit notre mandarin, parce que les villes y sont plus près les unes des autres. Nous passons près d'un rocher fort élevé, en forme de pain de sucre; on y voit un grand et beau miao dont les maisons construites en amphitéâtre, fort près du sommet, offrent un joli coup d'œil. On est naturellement surpris d'y voir de si grandes habitations, malgré l'extrême difficulté qu'il doit y avoir pour y monter. Ce rocher, ainsi que plusieurs autres fort pittoresques que l'on voit en même temps, est dans une vaste étendue d'eau formée par le confluent du fleuve Kiang et la rivière où

nous sommes entrés. Ce passage est redouté par les Chinois, à cause des cochons de mer qui, disent-ils, y sont fréquents, et renversent quelquefois, surtout dans les gros temps, les barques de médiocre grandeur. Pour éviter ce danger, souvent l'on amarre les barques les unes aux autres. Le temps était fort beau et fort tranquille lorsque nous avons passé; néanmoins il y avait de grands bateaux qui, nous dit notre mandarin, croisaient là et nous observaient afin de venir à notre secours en cas d'accident. En sortant de cette petite mer, nous entrons dans un canal étroit, et bientôt nous arrivons à Tchin-kiang-fou, à sept heures du matin. Nous y recevons l'étape, et nous partons, longeant les murs de la ville pendant une heure et demie. Aux deux extrémités il y a des ponts avec une seule arche qui est très-élevée.

Lorsqu'on nous donne l'étape, on paye aussi nos barques, savoir : pour celle de M. Dumazel, 2,200 sapecs (un peu plus de 3 piastres, ou 18 fr.), pour la mienne, 1,900 sapecs; pour celle de notre mandarin de Canton, 1,800 sapecs, et 700 sapecs pour une petite que l'on a donnée à son domestique pour aller quelquefois devant nous, faire les commissions, etc.

Le 20, en me promenant sur le bord du canal, je vis passer le tsong-tou du Kiang-nan, qui venait de Su-tcho, et s'en retournait à Nankin; sa barque était traînée par vingt-sept hommes, outre six ou sept chefs qui les surveillaient. Chacun des tireurs

avait sur la poitrine un morceau de papier, avec des lettres qui indiquaient qu'il appartenait audit tsong-tou. Le fou-yuen de la province, et qui demeurait à Su-tcho, l'accompagnait dans une barque à peu près pareille; puis à quelque distance venaient huit ou dix autres bateaux plus petits, mais très-élégants. On me dit qu'ils appartenaient aux mandarins de Su-tcho, qui allaient accompagner le tsong-tou jusqu'à la grande douane, qui est à trois lieues de la ville.

Quelque temps auparavant j'avais rencontré des troupes de plusieurs milliers de canards. Chaque troupe était conduite par deux hommes, quelques-unes par un seul homme qui était dans un petit bateau et avait une longue perche à la main.

Les champs de cette campagne sont petits et tous séparés par de petites élévations couvertes d'herbe; les uns plus élevés, les autres moins, quelques-uns en amphithéâtre. La production principale est le riz, qui est très-beau, et que l'on récolte à présent. Les autres productions que l'on voit actuellement sont la plante à coton, un blé qui me paraît comme notre sarrasin ou blé noir, quelques restes de ko-leang (gros millet, dont la plante a quelque chose de semblable à celle du maïs), quelques haricots. Le long du fossé on trouve beaucoup de jonc, qui a quatre ou cinq pieds de haut, et dont la feuille, qui est de moitié de cette longueur, a un pouce ou un pouce et demi de large. Je crois que c'est avec cette feuille que

les bateliers et quelques autres gens du peuple font de gros manteaux pour se garantir de la pluie. Ils unissent tout simplement ces feuilles par une des extrémités à l'extrémité qui est la plus large.

Le 20, à six heures du soir, nous arrivons au faubourg de Su-tcho, et, sans nous arrêter, nous employons deux heures un quart pour arriver à la ville. Le lendemain matin j'y fais un tour. Elle est grande, très-peuplée, très-marchande, mais je n'y ai pas vu de rue aussi large, aussi belle que j'en ai vu dans quelques autres villes. Nous y sommes retenus jusqu'à cinq heures, parce que nos bateliers attendent de l'argent, pour quelques marchandises qu'ils y ont vendues, l'un d'eux surtout, pour cela et, je crois, quelques autres arrangements, traîne en longueur malgré les cris de notre mandarin. Sa barque ne quitte le rivage que lorsqu'un soldat ou satellite l'y fait entrer et pousser au large. A onze heures et demie nous nous arrêtons près d'un corps de garde qui est à trois lis de Ou-kiang-hien.

Depuis le 17 jusqu'au 22, le pays que nous traversons, surtout la partie du Su-tcho, est de beaucoup meilleur et plus beau que tout ce que nous avons vu dans notre route; c'est même, dans son genre, un des plus beaux pays que j'aie vus nulle part. On n'y trouve ni parcs, ni bosquets, ni jardins élégamment tenus, comme dans le voisinage de Paris, et quelques autres endroits de la France; mais c'est une riche et superbe plaine. Le mode supé-

rieur de la culture; la riche récolte dont la campagne est couverte pour la deuxième fois de l'année; la variété de ses productions, ses nombreux canaux; plusieurs petits lacs, avec de petites îles couvertes de charmantes habitations; les milliers de bateaux que l'on rencontre chaque jour sur le canal principal, que nous suivons; une multitude active d'allants et venants sur les belles et excellentes chaussées de ce canal; des ponts fréquents, superbes et majestueux; de beaux villages si voisins, qu'ils paraissent n'en faire qu'un dans un espace d'environ trente lieues; en un mot, une riche, élégante et variée simplicité, tant naturelle qu'artificielle, offre un coup d'œil qui enchante.

Les villages ne sont pas tout à fait sur le bord du canal; ils en sont éloignés d'environ une demi-lieue. La chaussée que forme le canal est séparée des champs par un autre petit canal ou grand fossé. Tout le long de ce fossé, à la tête des champs, l'on voit un nombre prodigieux de jolis tombeaux faits en forme de maisons, de deux, trois et quatre pieds de haut, les uns placés d'une façon, les autres d'une autre; car chacun consulte et consulte longtemps les esprits, ou au moins les prétendus interprètes desdits esprits, pour trouver, non-seulement le lieu avantageux, mais aussi la direction, la manière de placer les tombeaux, tant pour le bonheur des personnes qu'ils contiennent, que pour le bonheur de ceux qui les font faire. Les villes où nous nous sommes arrêtés pendant ces cinq jours sont Tan-

yan-hien, Tching-tcho-fou ou Tsy-hien, Su-tcho-fou ou Kiang-hien.

Le 22, à huit heures et demie, nous nous arrêtons pour la nuit près d'un corps de garde qui est dans le Tche-kiang. Le nouveau mandarin qui doit nous accompagner est du sixième ordre, à boutan blanc opaque. Il nous envoie un billet de visite d'une manière économique. Son domestique le présente à chacun de nous, c'est-à-dire à notre mandarin de Canton, à M. Dumazel, et à moi, puis il le remporte : de cette manière le même billet peut servir pour toute la vie d'un homme. Ce n'est pas la seule fois que l'on nous ait envoyé des billets de cette façon.

Cette nuit, à une heure du matin du 23, M. Dumazel s'aperçoit que sa lampe est éteinte, qu'une de ses fenêtres est ouverte. Ayant fait venir de la lumière, il trouve des effets épars sur le planchers, et il voit qu'on a enlevé deux malles. Un domestique ayant conseillé d'aller à la recherche; on est allé sur le rivage, et, à peu de distance on a trouvé les deux caisses; l'une était vide, et les effets étaient à côté. Ces caisses contenaient des livres, des instruments d'astronomie et autres choses d'Europe que les voleurs ne connaissaient pas, et dont ils ne se sont pas souciés, probablement de crainte que cela ne les décelât. Ils se sont contentés de prendre quelques chemises et on laissé le reste. Notre mandarin de Canton désirait que les effets restassent *in statu quo*, sur le rivage, jusqu'à ce que le protecteur du lieu fût

averti et arrivé. Réflexion faite, je prévois que cette formalité nous occasionnerait beaucoup de retard. La justice et la réparation que nous aurions droit de demander suivant les lois est de trop peu d'importance; je pense que d'ailleurs il ne nous conviendrait aucunement de la demander; qu'il vaux mieux laisser le protecteur du lieu tranquille et partir sans dire mot; ce que nous faisons, quoique un peu plus tard que nous ne nous l'étions proposé.

Le 23, près de Kia-king-fou, grand emplacement pour exercer les soldats, jolis pavillons pour les officiers. L'exercice finissait; je n'ai vu que le reste des hommes qui partaient.

Me promenant sur la chaussée, j'ai eu occasion de voir la pêche avec le pélican. Je n'ai pu compter combien il y avait de ces oiseaux pêcheurs, parce que, tantôt ils plongeaient, tantôt ils reparaissaient tous pêle-mêle. Il y avait sept ou huit bateaux pour les diriger et recevoir la pêche; comme chaque homme recevait et engageait à plonger les oiseaux qui venaient près de lui, il paraît que la pêche se faisait en commun.

Temps très-agréable; matin et soir, frais; au milieu du jour, pas assez chaud pour empêcher de se promener. J'observe peu le thermomètre, parce que notre position variant si souvent, étant tantôt à l'abri dans les ports, tantôt à découvert et exposés au vent dans les autres endroits, le thermomètre peut varier beaucoup, quoique la température réelle varie peu.

Nous avons rencontré aujourd'hui plus de douze monuments ou arcs de triomphe, et une jolie petite tour sans ouverture.

La province de Tche-kiang offre beaucoup de variété, c'est-à-dire chaque quartier diffère beaucoup des autres. La partie qui avoisine le Kiang-nan participe de la beauté de cette dernière province, mais on trouve bientôt de la différence, quoique cependant le pays soit bon, et même beau à quelques endroits. Dans un espace d'un jour de traversée, le terrain est plein de monticules de quatre, six ou huit pieds de haut, qui sont artificiels ou au moins préparés; les uns en forme circulaire et quelquefois larges seulement de quelques toises, d'autres longs, ressemblant à des chaussées. Sur ces élévations sont des mûriers, des arbres à suif, des pins, etc. Il y a aussi quantité de gros jonc semblable à celui que j'ai vu dans le Kiang-nan, mais dont les feuilles me paraissent plus longues et plus épaisses. J'en ai vu en France, près d'endroits marécageux, qui me semble de la même espèce; je doute cependant que cela soit, puisque celui-ci croît sur des élévations. En voyant cette grande quantité de jonc, je pensais qu'il devait être de grande utilité, puisqu'on pourrait tirer bon parti du terrain où il croît. On m'a dit néanmoins qu'il ne sert qu'à faire des couvertures, et pour le feu. Entre les élévations dont j'ai parlé sont les champs de riz. La plus considérable production dans ce quartier sont les mûriers pour les vers à soie; ces mûriers sont beaucoup

plus gros que ceux que j'ai vus dans la province de Canton et celle du Kiang-sy.

Le 25, le bord de la rivière est, pour quelques lieues, un pont presque continuel de très-grosses pierres (placées simplement l'une au bout de l'autre), à cause des différents canaux, étangs, marécages, qui l'avoisinent. Toutes ces nappes d'eau, et même le milieu de la rivière, sont couverts de plantes qui donnent un fruit à quatre cornes, à peu près tel que j'en ai vu sur quelques étangs en France, et que l'on appelle vulgairement *escalibot*. On en fait ici une grande consommation; il est plus estimé que celui de Canton et d'ailleurs. On voit nombre de personnes occupées à le cueillir : les unes sont dans des bateaux, et plusieurs dans des vases de bois ronds ou ovales d'environ deux pieds de diamètre, dont elles se servent en guise de bateaux. On voit sur ce rivage quelques champs de cannes à sucre, les unes vertes, les autres rouges.

A trois heures nous nous arrêtons à la douane de Han-tcho-fou, capitale de la province. Sur le soir on nous annonce qu'il faut aller par terre à trois lieues pour prendre d'autres bateaux et une autre rivière.

Le 26, à six heures et demie, nous passons la douane, et après quelques minutes nous arrivons au Ma-to. A sept heures, le tsong-tou des deux provinces Fo-kien et Tché-kiang s'embarque à côté de nous, avec son nombreux et élégant cortége, pour retourner dans le Fo-kien, sa résidence ordinaire. A neuf heures nous entrons en chaises à porteurs pour

nous rendre à l'endroit où nous devons prendre d'autres barques. Nous sommes une heure et demie à traverser la ville : elle a quelques rues assez belles. Au sortir de la ville nous trouvons un endroit charmant, un chemin très-bien pavé; d'un côté de jolies collines, de l'autre des jardins et vergers, puis, peu après, de jolies maisons, de beaux villages sans interruption jusqu'au port, où nous arrivons à midi. C'est un deuxième port de Han-tcho-fou. La rivière est si large, qu'au premier coup d'œil je l'ai prise pour un lac : elle s'appelle Kiang, ou, comme la province, Tche-kiang. Ce n'est pas le même Kiang qui passe par le Kiang-sy. On nous conduit au Ma-to, et là nous apprenons qu'il n'y a point de grands bateaux, qu'ils ont tous été pris pour aller accompagner le tsong-tou, et qu'il est douteux que nous puissions en avoir aujoud'hui. Des commis du tribunal viennent : on argumente, on délibère; deux heures arrivent. C'est jour de jeûne; la faim se fait sentir; nous nous informons des moyens de l'apaiser : on répond que l'on ne vend rien ici que des tensin, espèce de petits gâteaux fort communs. Cependant un de nos domestiques va à la recherche, et une demi-heure après, vient nous annoncer qu'il s'est arrangé avec le concierge du Ma-to pour nous procurer du riz, des œufs et du pe-tsay. Un instant après cette pitance arrive et est bientôt expédiée. Nous allons voir les bateaux; nous en trouvons un qui est assez grand, mais fort incommode, parce qu'il a trop peu de profondeur pour qu'on puisse placer nos

caisses sous le plancher; et ce qu'il y a de non moins incommode, c'est que la chambre est le seul passage de la nombreuse famille des bateliers, laquelle demeure à la poupe, et a besoin d'aller souvent d'un bout à l'autre. Pour comble d'infortune, il n'y en avait qu'un pour nous deux. Cependant, après quelques représentations, on en amène un autre pareil, et nous les acceptons. Le désagrément de rester dans un gîte semblable ou plutôt sans gîte empêche toute tentation d'en attendre de meilleurs. Le lendemain matin, avant le jour, la marée agite nos barques si violemment et avec un tel bruit, que je le prends pour un fort coup de vent : on m'a dit après qu'elle est communément forte dans ce port, et qu'à certaines époques, spécialement environ le 18 de la huitième lune, elle est furieuse.

Le 27 quelques pétitions que notre mandarin fait au tribunal nous retardent : nous ne partons qu'à une heure. Jolies montagnes des deux côtés de la rivière à peu de distance du rivage. A cinq heures nous entendons et nous voyons la marée venir avec grande force, mais moindre qu'au port où nous étions le matin. A dix heures et demie nous nous arrêtons près de Fou-yan-hien, après avoir fait cent vingt lis, c'est-à-dire plus de douze lieues.

Le 28 je trouve le matin très-froid. A sept heures, le thermomètre est à 51°; à quatre heures six minutes, à 70°. Nos barques ne sont pas payées uniformément dans ce quartier comme l'étaient les dernières. Hier elles reçurent 500 sapecs pour chacune,

et aujourd'hui on ne leur en a donné que 380. Le mandarin qui nous accompagne dans ce district est un ta-lao-ye. Il dit à notre mandarin de Canton qu'il désirerait voir des livres, des lettres européennes, etc.

Le 29, à huit heures et demie du matin, nous nous arrêtons près de Tong-la-hien, pour recevoir l'étape. Cette ville n'a point de murs; c'est le premier hien ou ville de troisième ordre que je voie sans murs. Nous en avons rencontré quelques autres depuis. Notre ta-lao-ye nous envoie un billet de visite ou plutôt d'annonce de visite, et quelque temps après il vient nous voir, ou plutôt voir les petites choses d'Europe que nous avons. Il désire nous voir écrire, et emporte quelque chose écrit par M. Dumazel. C'est un jeune homme de vingt-huit ans, fort joli garçon : il est du cinquième ordre.

Depuis le 28 octobre jusqu'au 2 novembre les bords de la rivière sont presque continuellement de hautes montagnes dans lesquelles il n'y a qu'un sentier très-étroit, fait pour ou par les tireurs de barques. J'en profite quelquefois pour me promener, mais c'est un exercice violent plutôt qu'une promenade. Ces montagnes sont couvertes de grandes herbes; l'on rencontre quelques maisons isolées, dont les habitants sont occupés à couper cette herbe, ces broussailles et les branches d'arbres; nous voyons plusieurs barques venir les prendre pour les transporter dans les villes voisines. L'on ne trouve que peu d'intervalles, parmi ces montagnes, pour quelques villes et quelques villages.

La rivière, qui est si grande dans l'endroit où nous nous sommes embarqués, s'est trouvée, dès le quatrième jour, extrêmement difficile; beaucoup de bancs de sable et de graviers, et fréquemment si peu d'eau, qu'il faut soulever les barques pour les faire avancer. Un Européen est naturellement étonné de voir tant de barques, et de barques si grandes, naviguer sur une rivière où souvent il n'y a pas deux pouces d'eau. L'on trouve sur cette rivière beaucoup de moulins à casser le riz : ils ressemblent aux moulins à papier; il n'y a pas de meule : chaque roue fait lever huit ou dix marteaux ou pilons de pierre qui retombent dans des auges aussi de pierre, qui contiennent le riz. C'est la seule rivière où nous ayons vu des moulins à eau, outre quelques-uns dans le nord du Kiang-sy. L'on voit sur cette rivière beaucoup de canots ou plutôt de petits radeaux qui servent de canots. Ce sont quatre ou cinq gros bambous et quelquefois d'autres bois simplement attachés ensemble et communément courbés dans le devant. Quand il y a peu d'eau, celui qui s'en sert les traîne, et quand il y a beaucoup d'eau, il monte dessus.

Le 3 novembre nous voyons les montagnes plus éloignées de la rivière, les rivages cultivés, beaucoup d'orangers couverts de petites oranges très-délicates, appelées kiou-tse; elles sont de la même espèce que celles que l'on appelle à Canton oranges mandarines, dont l'écorce est rouge et se sépare aisément de la partie qui se mange; mais les kiou-tse

sont beaucoup plus petites. Notre mandarin nous dit que tous les ans l'on en envoie de ce quartier à l'empereur, mettant chacune dans une boîte séparée afin de les mieux conserver. Nous voyons peu de riz, mais beaucoup de millet de trois ou quatre espèces ou couleurs différentes, quantité d'arbres à suif et quelques arbres élevés dont le milieu du tronc était enveloppé d'un tas de paille de six ou sept pieds de diamètre : c'était, m'a-t-on dit, à cause du froid et de la pluie. Je présume que ce sont des camphres.

Le 5 nous passons près de jardins ou petits champs de légumes supérieurement cultivés, et peu après nous arrivons à Kia-tcho-fou; nous passons un pont de bateaux près des murs de la ville, et nous nous arrêtons.

Le bateau de M. Dumazel faisant beaucoup d'eau, les bateliers demandent à ne pas aller plus loin; on lui en donne un autre fort petit, afin qu'il puisse mieux aller sur cette basse rivière : il est long, mais fort étroit et fort bas. Notre mandarin quitte aussi le sien pour en prendre un encore plus petit que celui de M. Dumazel; on ne peut s'y tenir debout qu'au milieu dans une petite place d'environ deux pieds carrés.

La province de Tche-kiang est la moins bonne de celles que nous avons vues. Nous y sommes entrés le 22 octobre, et nous sommes arrivés à sa dernière station le 6 novembre. C'est un petit port dépendant de Tchang-chan-hien, qui est à un quart

de lieue. Comme il a fallu souvent pousser à force de bras ma barque qui touchait les cailloux, je ne suis arrivé à cette station que trois heures après M. Dumazel et le mandarin.

Le gouverneur de Tchang-chan-hien est venu nous voir : c'est un homme d'un certain âge, fort aimable. Cette rivière étant près de sa fin, il faut aller par terre en chercher une autre à huit lieues.

Le 7, à neuf heures, nous montons en chaises à porteurs, et dans dix minutes nous arrivons à la ville. Nous sommes un quart d'heure à la traverser. Elle n'est ni belle, ni grande; les maisons sont petites, mais presque toutes blanchies et propres; une partie des murs est sur une montagne, et laisse de ce côté-là un espace considérable sans maisons. Les environs de la ville sont agréables; le chemin, circulant entre ces nombreuses collines, est excellent, fort plainier et fort uni; il a dix ou douze pieds de large; bien pavé dans la plus grande partie, le reste bien gravé des deux côtés, soutenu de maçonnerie tout le long, en un mot supérieurement tenu. Il est presque partout séparé des collines. Des deux côtés sont des champs bien cultivés, mais en quelques endroits ils n'ont qu'une cinquantaine de toises. Ces montagnes ou collines sont agréables par la verdure et quelques arbres dont elles sont couvertes. Après avoir fait six lieues, nous les trouvons plus éloignées du chemin; elles laissent une assez grande plaine. Tout ce chemin est garni de beaux villages sans aucune interruption de plus d'un quart d'heure; ces villages

ont quelques maisons assez jolies : la plupart sont des boutiques, beaucoup d'auberges; on y trouve des rangées de commodités pour les passants. Dans les petites interruptions que laissent les villages, il y a des endroits couverts, soutenus de piliers, et fournis de bancs pour se reposer. Beau temps, joli local, vue pittoresque et délicieuse. Cette excursion est des plus agréables. L'affluences des allants et venants, surtout des portefaix, n'est guère moins grande que celle que l'on rencontre dans les grandes villes d'Europe au milieu du jour. Quelques voyageurs sont portés, au lieu de chaises, sur de petits siéges supportés par de simples brancards de bambous. Nos chaises sont portées par quatre hommes. J'ai admiré la gaieté, la force et la célérité de ces porteurs. Ils ont un pas allongé au moyen duquel ils vont avec une vitesse qui m'a ôté toute tentation de marcher, par la crainte de les retarder ou de ne pouvoir les suivre qu'avec difficulté. Nous nous sommes arrêtés à mi-chemin pour dîner dans un village qui est la limite entre le Tche-kiang et le Kiang-sy. Cette excursion a beaucoup de ressemblance avec celle du passage de la montagne de Méline, mais elle est plus agréable et plus belle.

A six heures nous passons un joli pont, et aussitôt nous entrons dans la ville de Yu-chang-hien. Elle est beaucoup plus considérable que Tchang-chan-hien. Nous avons traversé plusieurs rues pour arriver à notre auberge, qui est sur la rivière et hors de la ville. Un mandarin de Tchang-chan-hien nous

a accompagnés tout le jour avec des soldats ou satellites, mais de tout le jour il n'a dit mot ni à nous, ni à notre mandarin de Canton; il nous a laissés à l'entrée de Yu-chang, également sans rien dire et sans se mêler de nous : nous avons été exempts de le remercier. Heureusement le gouverneur de Tchang-chan avait envoyé avant nous une lettre au tribunal du gouverneur de Yu-chang; en conséquence de cet avis, un commis chargé de prendre soin de nous nous attendait à l'auberge. Il nous a reçus et traités avec toute l'honnêteté possible. Bons logements, bon souper envoyé par le gouverneur, et le tout avec une attention toute particulière. De tous les endroits où nous avons passé, c'est celui où nous ayons été le mieux traités et de meilleure grâce.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 13 septembre 1839.

M. J. Orchard-Hallivel, de la Société royale de Londres, est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Jurine, directeur du séminaire des missions étrangères, écrit au Conseil en lui envoyant un exemplaire du Dictionnaire cochinchinois-français et français-cochinchinois de Mgr l'évêque d'Isauropolis. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Jurine, qui sera prié de les transmettre à l'auteur, et l'ouvrage sera renvoyé à M. Bazin, qui en fera un rapport au Conseil.

Il est donné communication d'une lettre adressée par M. le général Court à feu M. Jacquet, et contenant des détails sur plusieurs points de la géographie du Pendjab, visités par M. Court. Le Conseil arrête que cette lettre sera renvoyée à la commission du Journal, et que s'il y a lieu de l'imprimer en tout ou en partie, il y sera joint une note indiquant l'état dans lequel se trouvaient, au moment de la mort de M. Jacquet, les papiers et dessins adressés par M. Court à ce dernier.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 septembre 1839.

Par le traducteur. *Choix de contes et nouvelles*, traduits du chinois par Théod. Pavie. Paris, Benjamin Duprat, 1839, in-8°.

Par M. TABERT. *Dictionarium latino-anamiticum*, auctore J. L. TABERT, episcopo Isauropolitano. Fredericnagori, vulgo Serampore, ex typis J. C. Marshman, 1838, in-4°.

Dictionarium anamitico-latinum, primitus incœptum ab illustrissimo et reverendissimo P. J. PIGNAUX, episcopo Adranensi, dein absolutum et editum a J. L. TABERT, episcopo Isauropolitano. Fredericnagori, vulgo Serampore, ex typis J. C. Marshman, 1838, in-4°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Madras Journal of Litterature and Science*. N°s 19, 20 et 22.

Plusieurs numéros du Moniteur ottoman, du Journal de Smyrne, du Journal de Candie, etc.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la littérature hindoui et hindoustani, par M. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut. Tome Ier. *Biographie et bibliographie*. Paris, Imprimerie royale, 1839; in-8° de 650 pag.

On n'a pas encore universellement déterminé quels sont les caractères essentiels qui distinguent les idiomes que l'on est convenu d'appeler *langues*, de ceux à qui on donne le nom de *patois, jargons, dialectes;* mais lorsqu'un idiome quelconque est parlé par un grand peuple, lorsqu'il est soumis à des règles grammaticales fixes et unanimement adoptées, lorsqu'un grand nombre d'auteurs de tous genres l'ont employé dans leurs ouvrages, on ne peut nier qu'il ne doive être placé au rang des langues. Or peu de langues orientales possèdent plus que l'hindoustani ces trois caractères : le premier est attesté par le fait; l'hindoustani est pour les Indes ce que le français est pour l'Europe; il est parlé non-seule-

ment dans les pays où il est l'idiome national, mais il n'est peut-être pas une ville dans ces vastes régions, où l'on ne puisse se faire entendre par son moyen. Qu'il soit soumis à des règles fixes et universellement adoptées, c'est ce qui est abondamment démontré par les ouvrages grammaticaux publiés à Calcutta, à Londres, à Paris, à Rome, etc. et le volume que nous annonçons est la preuve la plus positive que l'hindoustani jouit au plus haut degré du troisième caractère. En effet, M. Garcin de Tassy nous y donne la biographie de plus de sept cent cinquante auteurs originaux, et la bibliographie de plus de neuf cents ouvrages : il en est bien d'autres sans doute qui ne sont point parvenus à sa connaissance. Ce livre donne donc le démenti le plus formel à ceux qui s'obstinent à ne voir dans l'hindoustani qu'une espèce de jargon; c'est un préjugé qui subsiste encore dans quelques esprits. On sait que Victor Jacquemont professait pour cette langue un souverain mépris, sans doute parce qu'il regardait comme perdu le temps qu'il consacrait à une étude autre que celle de la géologie; et ce qui semble le prouver, c'est qu'il enveloppait le sanscrit dans le même anathème. Reprocherait-on à l'hindoustani d'être formé de langues plus anciennes? Mais où en serait le français, si on lui ôtait le celte, le latin, le grec qu'il s'est appropriés? Où en serait le latin, où en serait le grec lui-même, si on retranchait leurs emprunts?

L'auteur montre dans sa préface qu'outre ses avantages commerciaux et politiques, l'hindoustani offre encore un triple intérêt sous le rapport de l'histoire, de la poésie et de la philosophie. D'après les écrivains orientaux eux-mêmes, il jouit en Asie d'une telle réputation de pureté et d'élégance, qu'aucune autre langue ne saurait lui être comparée; aussi est-il enseigné avec éclat en Angleterre. En France (chose étonnante dans un pays en relation avec les Indes) il était à peu près inconnu avant M. Garcin de Tassy; c'est à ses soins et à son dévouement que nous devons l'érection de la chaire d'hindoustani à Paris, et la publication des œuvres de Tahcîn-uddin et de Walî, seuls auteurs hindoustani édités en France.

Le tome Ier de l'Histoire de la littérature hindoui et hindoustani forme à lui seul un ouvrage complet, sorte de galerie dans laquelle on peut passer en revue toutes les richesses littéraires de l'Hindoustan. Il renferme : 1° des notices par ordre alphabétique sur les écrivains hindî; 2° un appendice contenant des notes succintes sur les ouvrages anonymes et sur ceux qui ont été composés par des Européens; 3° enfin une table des auteurs et une table des ouvrages mentionnés dans le volume. Il serait à désirer qu'on fît un semblable travail sur les écrivains turcs, persans, arabes, chinois, etc. la société se familiariserait davantage avec la littérature orientale, car l'ouvrage que nous annnonçons n'a pas été composé seulement pour les orientalistes; il est à la portée de tous les gens de lettres.

Le comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a cru devoir encourager l'auteur par une large souscription qui l'a mis à même de publier son précieux travail.

Le tome II contiendra des extraits et des analyses des principaux ouvrages hindî; on trouve cependant dans le premier un certain nombre de gazal, de masnawi et d'extraits qui tempèrent l'austérité inhérente à ce genre d'ouvrages; nous y lisons même une satire de Sauda contre le poëte Mirzâ Fakr Makîn; nous la rapportons ici pour donner une idée du genre du Juvénal indien.

« Une histoire me vient actuellement en mémoire; est-elle « vraie ou inventée à plaisir? C'est ce dont je me soucie peu. « Il y avait, sous le règne de Schâh Jahân, un mulla qui n'é- « tait ni précisément savant, ni absolument ignorant. Il tenait « une école où il apprenait à lire aux enfants. Tout dépourvu « de jugement qu'il était, les enfants l'aimaient, mais ne le « craignaient guère. L'école était pour eux une salle de jeu. « Un jour, un des écoliers qui se distinguait par son intelli- « gence dit à ses camarades : Mes amis, nous avons fait cent « sortes de jeux, et nous en sommes fatigués; mais sachez « que j'ai inventé un jeu nouveau, tout à fait particulier. —

« Quel est donc ce jeu, frère? dirent ses camarades : apprends-« nous-le. — Ce jeu, répondit-il, est celui du roi et des mi-« nistres. S'il vous convient, il ne sera pas difficile à jouer; « aucun n'est plus divertissant. Voici ce dont il s'agit : il faut « nous amuser un peu de notre maître, en feignant de le « prendre pour Schâh Jahân. — Bravo! dirent les autres éco-« liers en riant, nous y consentons. — Eh bien! dit le malin « camarade, voici comment il faut s'y prendre. Ceux d'entre « nous qu'il fera lire demain matin devront le regarder at-« tentivement; et, comme il en demandera la cause, ils lui « diront qu'ils admirent la puissance de Dieu qui, dans la « nuit, a changé le visage du mulla, au point qu'il est réelle-« ment celui de Schâh Jahân; que la ressemblance est aussi « parfaite, que celle de deux cheveux; et qu'ils sont, par con-« séquent, surpris de cette merveille. Il faut même s'accorder « à exiger qu'il fasse serment, sans hésiter, qu'il n'est pas le « roi. Par là vous jugerez de son esprit; car, j'en suis sûr, il « se laissera reconnaître pour le souverain.

« La petite intrigue que cet enfant avait préparée fut donc « agréée par ses camarades, et ils agirent si bien, que le maître « finit par dire : Il est très-possible que je ressemble à Schâh « Jahân. Il fit plus, il s'imagina que si ce monarque venait « à décéder avant lui, les officiers, ne pouvant supporter la « douleur de l'absence, viendraient dans sa maison pour le « visiter. Il pensa même que, puisqu'on le prenait pour Schâh « Jahân, il devait imiter ses manières et ses habitudes, et, « en conséquence, mal recevoir le personnage qu'on lui en-« verrait en députation.

« Il est inutile de s'étendre davantage là-dessus; les gens « de sens comprendront que ceci est l'histoire de quelqu'un « qui, dans sa propre pensée, est devenu poëte comme le « schaïkh; de même que ce maître d'école était devenu Schâh « Jahân : mais il est loin d'avoir le talent et l'excellence du « schaïkh dont il s'agit; l'égaler est pour lui chose impos-« sible. »

BERTRAND.

القاموس الصغير فى لغة مصر والجزاير

Dictionnaire arabe-français des dialectes vulgaires africains, c'est-à-dire de ceux d'Alger, de Tunis, de Maroc et d'Égypte, par M. Marcel, membre de la Société asiatique de Paris et de celle de Calcutta, de l'Institut d'Égypte, etc.

Si la littérature orientale reconnaît pour son régénérateur M. Silvestre de Sacy, qui l'illustra par ses savantes compositions, elle n'est pas moins cultivée en ce moment par les successeurs et les héritiers de son talent, formés à son école.

Nous voyons paraître tous les jours de nouveaux ouvrages, qui attestent les hautes connaissances et la vaste érudition de leurs auteurs; mais ces travaux, pour la plupart consacrés à la discussion de questions philologiques, historiques et géographiques, ne semblent réservés qu'à un petit nombre de personnes capables d'en apprécier toute la valeur et le mérite, et sont, pour ainsi dire, interdits à celles qui font les premiers pas dans l'orientalisme.

M. Silvestre de Sacy a sans doute beaucoup fait pour les études orientales élémentaires, par les diverses publications qu'il a mises au jour; mais une grande lacune restait encore à combler.

Les dictionnaires, base première de toute étude philologique, sont cependant ce qu'il y a de plus rare et de plus difficile à se procurer à cause du prix élevé auquel ils sont maintenus, et, par cela même, un grand nombre de personnes ne peuvent se livrer à l'impulsion de leurs goûts. De plus, tous les dictionnaires sont en latin; souvent les explications qu'ils donnent sont loin d'être claires, soit parce que les auteurs orientaux qui ont servi de guide ne possédaient pas des connaissances assez étendues, soit parce que leurs traducteurs dans certains passages n'entendaient pas d'une manière assez exacte les textes qu'ils avaient sous les yeux. En somme, le

besoin d'un nouveau travail sur cette matière devient plus vivement senti, à mesure que nous avançons dans la carrière. M. Quatremère, qui a entrepris cette œuvre immense, nous fait espérer qu'il la livrera un jour à l'impression. (Puissent les vœux que nous formons pour l'exécution d'un si beau travail se réaliser le plus promptement possible). Mais un dictionnaire de cette nature est plutôt du domaine des savants que de celui des commerçants et des voyageurs, qui étudient l'arabe seulement pour s'en servir dans leurs transactions commerciales et dans leurs relations habituelles. La possession de l'Algérie nécessite, pour l'usage de cette colonie, la publication d'un vocabulaire portatif, et cependant assez complet pour qu'il puisse servir à la fois aux études, comme à tous les besoins de la vie et des rapports sociaux.

Un travail de ce genre devait être confié aux mains d'un savant habile, familiarisé avec la langue parlée, connaissant toutes les mœurs des Orientaux, et ayant vécu au milieu d'eux. M. Marcel, dont les nombreux ouvrages ont depuis longtemps attesté les talents scientifiques et littéraires, a entrepris ce travail, et l'a terminé.

Déjà, lors de la mémorable expédition française en Égypte, M. Marcel avait composé un vocabulaire abrégé français-arabe, destiné à l'usage de ses jeunes compatriotes, et qui contribua pour sa part aux heureuses influences qu'a laissées notre séjour en Égypte[1].

Plus tard, en 1830, lorsque l'armée française marchait à la conquête de l'Algérie, il publia un autre vocabulaire, plus étendu que le premier, et qui reçut l'approbation spéciale du ministre de la guerre[2]. L'Algérie conquise, ce travail devenait insuffisant; M. Marcel fut le premier à s'apercevoir de

[1] *Vocabulaire français-arabe, contenant les mots principaux et d'un usage plus journalier.* Au Kaire, de l'Imprimerie nationale, an VII de la république française; un volume petit in-8°.

[2] *Vocabulaire français-arabe du dialecte vulgaire d'Alger, de Tunis et de Maroc, à l'usage des militaires français.* Paris, 1re édition, 1830; 2e édition, même année; un volume petit in-8° oblong.

son imperfection, et donna alors son vocabulaire français-arabe, qui contient plus de quarante mille mots [1].

Ce vocabulaire, formant un volume in-8° de 500 pages et plus [2], est, par la modicité de son prix, à la portée de toutes les bourses. Néanmoins M. Marcel a accumulé dans ce travail une grande partie des richesses qu'il avait recueillies en Égypte, par ses fréquentes relations avec les hommes les plus instruits et les plus distingués du pays, de telle manière que son ouvrage peut servir en Égypte et en Syrie, aussi bien qu'à Alger, à Maroc et dans toutes les contrées où l'arabe est parlé. En outre, voulant y déposer toutes les ressources qui étaient en son pouvoir, il y a intercalé un grand nombre de mots berbères, recueillis par lui de la bouche d'indigènes venus en Égypte, et nous a ainsi donné, le premier, le vocabulaire le plus complet qui existât jusqu'à présent sur la langue berbère [3].

Le Dictionnaire français-arabe ne pouvait, à lui seul, satisfaire aux besoins de nos compatriotes d'Afrique. La contre-partie était absolument indispensable, surtout depuis que le gouvernement a fondé des écoles où les Français apprennent l'arabe, et les Arabes le français : certes, pour ces derniers, le vocabulaire français-arabe ne serait pas d'un grand secours, c'est l'inverse qu'il leur faut [4]. Seulement alors, par

[1] Peu de temps auparavant M. Caussin de Perceval avait publié le Dictionnaire français-arabe d'Élious Bokhtor, dans lequel on a regretté que la prononciation des mots arabes ne fût pas rendue en caractères français.

[2] *Vocabulaire français-arabe des dialectes vulgaires africains d'Alger, de Tunis, de Maroc et d'Égypte.* Paris, Hingray, 1837. Prix : 15 fr.

[3] J'en excepte cependant le travail de M. Venture. M. Marcel se propose de publier, d'ici à peu de temps, cet excellent ouvrage, et d'y ajouter un grand nombre d'additions, fruit de ses travaux assidus et de ses recherches multipliées sur la langue berbère.

[4] Un collége a été institué à Alger dans ce double but d'instruction; et le professeur nommé par le ministre pour y remplir la chaire d'arabe littéral et vulgaire, est M. L. Bresnier, ancien élève de M. Marcel.

le moyen de cet ouvrage[1], qui, bien certainement, sera acquis par les Arabes eux-mêmes, et par tous les Français qui résident en Afrique, les relations amicales entre les vainqueurs et les vaincus deviendront possibles, car, alors, ils pourront se comprendre les uns et les autres, et ne seront plus séparés par la barrière insurmontable que la différence de langage a créée et maintenue au milieu d'eux.

Dans ce vocabulaire, ils trouveront presque toutes les phrases les plus usitées. Le savant auteur y a joint également un grand nombre de proverbes choisis, d'un emploi familier dans la conversation, et qu'il a placés sous chacun des mots arabes auxquels ils ont principalement rapport.

Cet ouvrage, entrepris depuis longtemps, est le fruit des veilles opiniâtres de son auteur, qui, malgré l'aridité d'un travail si pénible, ne s'est pas rebuté, encouragé par l'approbation que les savants les plus recommandables ont décernée à ses efforts[2].

Nous ne doutons pas que la publication de ce vocabulaire, qui, probablement, n'est pas fort éloignée, ne produise les plus heureux effets dans l'Algérie, en contribuant à l'affermissement de la puissance française en Afrique; nous ne doutons pas non plus que le gouvernement, auquel sont chères toutes les gloires de la France, ne donne encore une nouvelle preuve de sa sollicitude pour notre colonie d'Alger, en accordant à cet ouvrage tous les encouragements dont il est digne.

BELIN.

Il vient de paraître à Calcutta le premier volume d'une nouvelle édition des Mille et une nuits. On s'est servi pour elle d'un manuscrit écrit en Égypte, et apporté dans l'Inde par feu le major Macan. L'éditeur ne paraît pas avoir connu l'é-

[1] Le Vocabulaire arabe-français, formera un très-fort vol. in-8°.

[2] Voyez les curieuses et intéressantes notes de l'Histoire des Mamlouks de Makrizi, publiée par M. Quatremère, etc.

dition de Boulak en 2 vol. in-4°, car il dit que c'est la première édition complète du texte. Voici le titre de l'ouvrage : *The Alif Leila*, edited by W. H. MACNAGHTEN. Calcutta; 1 vol. in-8° (prix, 30 sh.).

Il a paru, en même temps, une traduction de cette édition sous ce titre : *The Book of the thousand nights and one night* translated by H. TORRENS. Calcutta, 1839; 1 vol. in-8° (prix, 10 sh. 6 p.).

La troisième livraison du texte arabe des Vies des hommes illustres par Ibn-Khallicân, vient de paraître. Cette partie renferme les lettres ص, ض, ط, ظ, et la première moitié de l'ع. La quatrième livraison est sous presse.

M. de Slane, l'éditeur de cet ouvrage, vient de commencer l'impression de la traduction de ce recueil biographique; elle formera quatre volumes in-4°, chacun de six cents pages; le premier sera achevé dans un an. Cette traduction s'imprime sous le patronage et aux frais du Comité anglais des traductions orientales.

ERRATA. — CAHIER D'AOÛT.

Page 155, note 2, au lieu de ازجل, lisez ازجال.

CAHIER DE SEPTEMBRE.

Par une erreur involontaire, dans le Mémoire sur les minéraux chinois, pages 206 et 230, le nom de M. *Callery*, missionnaire en Chine, a été mal écrit. C'est ce nom qu'on doit lire, au lieu de celui de *Caderill*.

JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1839.

NOTICE

Du *Chan-haï-king*, cosmographie fabuleuse attribuée au grand Yu, par M. Bazin aîné.

Le Livre des montagnes et des mers, *Chan-haï-king* 山海經, contient une description fabuleuse du monde, attribuée, par quelques historiens de la secte des Tao-ssé, au grand Yu et à Pé-y, ministres de l'empereur Chun (2255 ans avant notre ère).

Cette cosmographie, fondée sur un système particulier à la Chine, et qui a sa source dans les traditions religieuses de l'empire, est divisée en dix-huit livres. On y traite :

Dans le premier, qui a pour titre *Nan-chan-king*, des montagnes du sud;

Dans le deuxième, *Si-chan-king*, des montagnes d'occident;

Dans le troisième, *Pé-chan-king*, des montagnes du nord;

Dans le quatrième, *Tong-chan-king*, des montagnes d'orient;

Et dans le cinquième, *Tchong-chan-king*, des montagnes du milieu ou du centre.

Les auteurs de la cosmographie admettent donc qu'il existe sur la surface de la terre cinq groupes principaux de montagnes : le groupe du midi, le groupe d'occident, le groupe du nord, le groupe d'orient et le groupe du milieu ou du centre. De chacun de ces groupes partent, comme d'un point commun, de grandes chaînes de montagnes qui se dirigent vers le midi, l'occident, le nord ou l'orient. Tous les fleuves de la terre prennent leur source dans ces chaînes de montagnes, dont la plupart sont couvertes des produits d'une végétation extraordinaire. Des quadrupèdes et des oiseaux, quelques reptiles, quelques monstres fabuleux à griffes de tigre et à queue de léopard, appartenant aux trois cent soixante variétés du Ki-lin, aux trois cent soixante variétés du Fong-hoang, du dragon ou de la tortue, font leur séjour sur ces montagnes gigantesques.

Voici l'origine probable de cette division systématique.

Dans le IVe siècle de notre ère, des écrivains de la secte moderne des Tao-ssé, voulant frapper l'imagination de la multitude ou spéculer sur la crédulité des simples, s'autorisèrent des grands noms de

Yu et de Pé-y pour débiter des fables, et publièrent une cosmographie. Ces écrivains n'avaient aucune idée de la structure de la terre, aucune connaissance des pays étrangers; mais comme de toutes les montagnes du céleste empire il en est cinq que les géographes chinois, depuis la dynastie des Tcheou, mettent au premier rang et désignent sous des titres distincts, les auteurs du *Chan-haï-king*, pour trouver une base, un point de départ, imaginèrent, à la place de ces montagnes consacrées par la tradition, par les cérémonies du culte et par l'histoire, cinq groupes principaux ou cinq grandes chaînes de montagnes.

Qu'on adopte cette conjecture ou qu'on la rejette, toujours est-il que le *Chan-haï-king* ne présente pas une cosmographie positive, sérieuse, et qu'on ne doit pas songer le moins du monde à déterminer l'emplacement des lieux que les auteurs, quels qu'ils soient, annoncent comme existants. On peut s'en convaincre par la lecture du fragment que je vais citer; c'est le premier chapitre du *Nan-chan-king* (Description des montagnes du sud).

NAN-CHAN-KING [1].

GROUPE DU SUD.

TSIO [2]-CHAN (Montagne *Tsio*).

La montagne du sud, autrement dite *Tsio-chan* ou *Tchao-yao* [3]*-tchi-chan* (montagne du *Tchao-yao* [4]), confine à la mer d'occident.

On voit sur cette montagne un grand nombre de cannelliers [5] qui ont de la ressemblance avec les *Pî-pa*, et croissent à la hauteur de deux pieds chinois. On y trouve en abondance de l'or et du jade, des plantes légumineuses semblables aux *Kieou* (poireaux) et dont les fleurs sont bleues; on les nomme *Tcho-yu*. Ces plantes ont la vertu d'apaiser la faim, pour peu qu'on en mange.

Il y a un arbre appelé *Mi-ko*, qui ressemble à l'arbre à papier, dont les veines sont noirâtres et les fleurs très-rouges;

[1] Le mémoire de M. Bazin contient des extraits très-nombreux de l'ouvrage dont il traite; mais nous nous contenterons d'en donner quelques-uns qui suffiront pour mettre le lecteur en état de se faire une idée de l'espèce de fable dont se compose le livre. (*Note de la commission du Journal.*)

[2] Dans le texte actuel du commentateur Jin-tchin, on écrit *Tsio* (Bas. 12,954). L'encyclopédie chinoise intitulée *San-tsaï-tou-hoeï* dit que le génie de la montagne du sud avait fixé sa résidence sur la montagne Tsio.

[3] Nom d'une constellation.

[4] C'est la même montagne sous une autre dénomination. Un commentateur dit que la montagne Tsio se joint à la montagne du Tchao-yao.

[5] Liu-chi, dans son commentaire sur le *Tchun-tsieou* de Confucius, parle des cannelliers du Tchao-yao.

de chacune de ces fleurs sortent quatre jets de lumière qui, en réfléchissant la couleur des pétales, donnent à la terre et à tous les objets qui les environnent une teinte purpurine. Tant qu'on porte sur soi une petite branche de cet arbre, on est à l'abri de la cécité.

On y remarque encore des quadrupèdes qui, par leur forme, ne diffèrent point du singe de la grande espèce (*yu*) ou de l'orang-outang, et qui ont des oreilles blanches. Soit que ces quadrupèdes dorment couchés sur le dos ou la face contre terre, soit qu'ils marchent de compagnie, les hommes prennent la fuite dès qu'ils les aperçoivent. On les nomme *Sing-sing* (orangs-outangs). Ceux qui mangent de la chair de ces animaux excellent à la course.

La rivière des Daims prend sa source dans la montagne Tsio, coule vers l'occident et se décharge dans la mer. Il y a dans cette rivière une grande quantité de plantes aquatiques appelées *Yo-peï;* on en fait usage pour se préserver des maladies vermiculaires.

TCHANG-TING-CHAN (Montagne *Tchang-ting*),

A 300 lis à l'est.

On trouve sur cette montagne une grande quantité d'arbres appelés *Lien*. Les fruits du lien contiennent des pepins qui ressemblent à de grosses prunes, sont rouges et bons à manger. Il y a beaucoup de singes blancs (*Pé-youen*). Aujourd'hui, le singe de cette espèce a les épaules larges et les jambes très-longues; la couleur de son poil est mêlée de noir et de jaune; quand il chante, sa voix exprime la tristesse. Cette montagne abonde en cristal et en or.

HOU-SUN-CHAN (Montagne *Hou-sun*).

A 380 lis à l'est.

On y remarque en grande quantité des quadrupèdes et des poissons monstrueux, du jade blanc, des sauterelles et des insectes, des serpents extraordinaires et des arbres d'une si grande hauteur qu'on ne peut jamais atteindre leur faîte.

TCHEOU-YANG-TCHI-CHAN (Montagne de *Tcheou-yang*).

A 370 lis à l'est.

On trouve, dans la partie sud de cette montagne, une grande quantité de métal rouge (cuivre); dans la partie nord une grande quantité de métal blanc (argent).

Il y a des quadrupèdes qui, par leur forme, se rapprochent beaucoup du cheval. Ils ont sur le corps de larges bandes en forme de cercles, comme les tigres, la tête blanche, la queue roussâtre et une voix semblable à celle d'un homme qui chante. On les appelle *Lo-cho*, et l'on croit que la peau et la queue de ces quadrupèdes ont une vertu talismanique, celle de maintenir la paix et la bonne harmonie parmi les enfants et les petits enfants.

Une rivière merveilleuse prend sa source dans cette montagne, coule vers l'est et se jette dans un étang, où vivent en grand nombre des animaux que l'on prendrait au premier coup d'œil pour des tortues, mais qui ont la tête d'un oiseau et la queue d'un serpent. On les nomme *Siouen-koueï*. Leurs sifflements entrecoupés ressemblent au bruit d'un arbre qui se rompt. On se sert de ces tortues monstrueuses comme d'un talisman, pour se préserver de la surdité, ou bien encore pour recouvrer la santé, quand on est malade.

RÉCAPITULATION.

Le chapitre qui a pour titre *Tsio-chan* comprend en tout dix montagnes. La première est séparée de la dixième par une distance de 2950 lis. Les esprits qui habitent les montagnes du sud ont tous le corps d'un oiseau et la tête d'un dragon, etc. etc.

Le sixième chapitre du *Chan-haï-king* a pour titre *Haï-waï-nan-king*, Région du midi au delà de la mer;

Le septième a pour titre *Haï-waï-si-king*, Région de l'occident au delà de la mer;

Le huitième, *Haï-waï-pé-king*, Région du nord au delà de la mer;

Le neuvième, *Haï-waï-tong-king*, Région de l'orient au delà de la mer;

Le dixième, *Haï-neï-nan-king*, Région du midi en deçà de la mer;

Le onzième, *Haï-neï-si-king*, Région de l'occident en deçà de la mer;

Le douzième, *Haï-neï-pé-king*, Région du nord en deçà de la mer;

Le treizième, *Haï-neï-tong-king*, Région de l'orient en deçà de la mer;

Le quatorzième, *Ta-hoang-tong-king*, Partie orientale des grands déserts;

Le quinzième, *Ta-hoang-nan-king*, Partie méridionale des grands déserts;

Le seizième, *Ta-hoang-si-king*, Partie occidentale des grands déserts;

Le dix-septième, *Ta-hoang-pé-king*, Partie septentrionale des grands déserts;

Et le dix-huitième, *Haï-neï-king*, Iles de la mer.

Ces treize derniers chapitres du *Chan-haï-king* renferment une description des pays étrangers (*y-yu*), c'est-à-dire des pays habités par des esprits et par quelques-unes des trois cent soixante variétés de la race humaine.

Les esprits qui gouvernaient ou habitaient la surface du monde, dans le temps que le grand Yu et Pé-y, ministres de l'empereur Chun, travaillaient tous les deux à l'écoulement des eaux du déluge (vers l'an 2255 avant notre ère, suivant la chronologie du *Tseu-tchi-thong-kien* de Ssé-ma-kouang), diffèrent des esprits qui vivaient sous les règnes de Fou-hi, de Hoang-ti, de Tchao-hao, de Tchouen-hio et de Ti-ko. On n'y reconnaît pas l'esprit du soleil, l'esprit de la lune et les esprits des cinq planètes, dont il est fait mention dans le douzième livre du *Chin-yi-tien* (Histoire des dieux et des prodiges). Quant aux esprits de la terre (*ling-ki*), les auteurs de la cosmographie en ont fait des monstres ou des animaux fantastiques; et, à cause de cela, l'on serait tenté de regarder la description qu'ils nous ont transmise comme une parodie malicieuse, imaginée par un écrivain d'un esprit médiocre, pour tourner en dérision les croyances des Tao-ssé.

Voici d'ailleurs l'explication des planches qui re-

présentent les esprits terrestres. Cette explication n'est autre chose qu'une petite notice, à laquelle j'ai cru devoir réunir les faits épars dans les commentaires.

LING-KI.

ESPRITS DE LA TERRE.

Planche I. — KOU.

Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Kou*. Il a la figure d'un homme et le corps d'un dragon ; il ressemble aux génies ailés du mont Li-chan, et demeure sur la montagne Tchong-chan, à 460 lis du Tchao-yao. On trouve sur le mont Tchong-chan une immense quantité de jade. L'encyclopédie *San-tsaï-tou-hoeï* dit qu'il existait autrefois, dans les montagnes du sud, un esprit appelé *Kou*, qui avait le visage d'un homme et le corps d'un dragon [1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen 11, pag. 19 *r*.

Planche II. — YNG-TCHAO.

Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Yng-tchao*. Il a le corps d'un cheval, le visage d'un homme, la peau mouchetée d'un tigre et les ailes d'un oiseau. C'est lui qui préside à la montagne du Hoaï-kiang. Sa domination s'étend jusqu'à la mer d'Occident. Les esprits du ciel et les démons affamés qui président aux maladies pestilentielles demeurent dans la contrée qui lui est soumise. Les esprits du ciel ont le corps d'un bœuf, la queue d'un cheval, huit pieds et deux têtes; et comme ils se laissent voir publiquement, il y a, dans la ville où ils résident, des soldats pour les garder et les défendre, en cas de besoin. Quant aux démons faméliques, ils habitent chacun un côté de la montagne du Hoaï-kiang [1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen II, pag. 21 *r*.

Planche III. — LO-OU ou KIEN-OU.

Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Lo-ou*. Il a le corps et les griffes d'un tigre, le visage d'un homme et neuf têtes. Il habite le sommet du mont Kouen-lun. C'est lui qui préside aux neuf collines du ciel sur lesquelles sont situées les neuf villes célestes, et fixe les limites des jardins, des potagers ou métairies des empereurs (du ciel). Le Kouen-lun est la cour inférieure (*hia-tou*) des Thien-hoang ou Thien-ti. A 350 lis dans la direction de l'est on trouve la célèbre montagne de jade sur laquelle demeure Si-wang-mou (la Reine d'occident). Si-wang-mou a le corps d'une femme, une queue de léopard et des dents de tigre. Elle excelle à siffler. Sa tête est ornée de guirlandes de fleurs, et sa longue chevelure flotte au gré des vents. Si-wang-mou préside aux habitations du ciel [1].

[1] *Chan-hai-king-kouang-tchou*, kiouen II, pag. 24 et 25.

Planche IV. — TI-KIANG.

Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Ti-kiang*. Il a la forme d'un sac ; la couleur de son corps est rougeâtre, comme celle du feu ou du breuvage d'immortalité ; il a six pieds et quatre ailes. C'est une masse informe et grossière qui n'a pas de visage et se traîne sur la montagne du ciel. L'Histoire des esprits et des prodiges dit : « On trouve, « à l'ouest du mont Kouen-lun, un animal d'une structure « singulière ; il a deux yeux et ne voit pas, deux oreilles et « n'entend pas ; il a des entrailles et n'a point les cinq viscères, « des intestins et ne fait point de sécrétions. On l'appelle « *Hoen-tun* (masse informe). » Le commentateur Wang-chi affirme que l'esprit de la montagne du ciel porte le nom d'un oiseau et s'appelle *Ti-kiang ;* qu'il préside à la musique et à la danse, et qu'il ne faut pas le confondre avec l'esprit Ti-kiang dont parle ici le *Chan-haï-king*. La montagne du ciel est très-haute ; elle est couverte de neige en été comme en hiver ; on y remarque des arbres à formes gigantesques. Tous les voyageurs qui passent devant cette montagne s'arrêtent et descendent de cheval pour la saluer [1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen II, pag. 29 et 30.

Planche V. — CHIN-KOUEI.

Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Chin-koueï*. Son visage ressemble à celui d'un homme, son corps à celui d'un quadrupède; il n'a qu'un pied et qu'un bras, et fait son séjour sur la montagne Kang. On a remarqué que les démons aériens qui infestent les montagnes n'avaient pour la plupart qu'un seul pied; c'est peut-être à cause de cela que le Livre des vers disait autrefois : « Les gé« nies des montagnes n'ont qu'un pied. » Quand ils parlent, on croirait entendre un récitatif ou une déclamation harmonieuse [1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen II, pag. 34 et 35. — [Le défaut d'espace nous oblige d'omettre la description du reste des esprits (*Note de la commission.*)].

Voilà pour les esprits de la terre; voici maintenant un échantillon de l'histoire des royaumes étrangers. On va voir que les auteurs de la cosmographie avaient de ces royaumes une idée analogue à celle que les Chinois illettrés ont encore aujourd'hui de quelques régions situées au delà des mers.

YU-MIN-KOUÉ.

(Basile, 8,224-4,822-1539.)

Ce royaume est situé au sud-est de la montagne Nan-chan. Les êtres qui l'habitent naissent avec des ailes; ils ont, suivant les uns, les joues très-larges et la tête surmontée d'un panache noir; suivant d'autres, la tête blanche et les yeux rouges. Kouo-pho dit qu'ils volent, mais sans pouvoir s'élever bien haut, parce que leur vol est pesant. Une singularité re-

marquable, c'est la faculté qu'ils ont d'engendrer *naturellement* des êtres semblables aux immortels. Le philosophe *Hoaï-nan-tseu* croit que les habitants du Yu-min-koué furent autrefois les chefs des San-miao, et les gouvernèrent. Un auteur rapporte que du temps de l'empereur *Chun*, vers l'an 2217 avant J.-C., ils envoyèrent des tributs et offrirent à l'empereur des toiles d'amiante (littéralement, des toiles incombustibles).

Il y a, dans ces lieux déserts et sauvages, une grande quantité d'oiseaux appelés *louan*[1]; ils font des œufs, et les habitants du pays les mangent. Le génie qu'ils adorent préside à la nuit[2].

HOUAN-TEOU-KOUÉ.

(Bas. 12,594-12,221-1539.)

Ce royaume est situé à l'extrémité de la mer du sud. Les êtres qui l'habitent ont le visage d'un homme et les ailes

[1] Le *louan* est le *phasianus argus* des naturalistes.

[2] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen VI, pag. 1 et 2.

d'un oiseau; ils pêchent des poissons. Le commentateur *Kouo-pho* dit que, du temps de *Yao*, le ministre préposé à l'instruction publique était originaire de ce royaume; il ressemblait exactement à un immortel. Voici comme s'exprime *Jin-tchin-ngan*: « On lit dans l'Histoire des esprits et des pro-« diges que les habitants du Houan-teou-koué ont les pattes « d'un oiseau et des ailes qui facilitent leur marche; ils « mangent des poissons et ne craignent ni le vent ni la « pluie[1]. »

YEN-HO-KOUÉ.

(Basile, 5,759-5,381-1539.)

On trouve dans la partie méridionale de ce royaume des êtres qui ont le corps d'un quadrupède et la peau noire; ils vomissent des flammes. Kouo-pho dit qu'ils ressemblent aux singes de la grande espèce, appelés *Mi-heou*, et qu'ils rejettent par la bouche le feu dont ils se nourrissent. On voit, dans les contrées méridionales, des hommes qui vo-

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen VI, pag. 2 *v*.

missent du feu (Commentaires du *Pen-thsao*). Un ancien livre rapporte qu'il existe, sur le mont Kouen-lun, des hommes qui mangent des charbons ardents, et des animaux dont la chair se compose d'une substance ignée; on les appelle *Ho-teou*. Lorsque l'empereur *Ngan-ti*, des Han, retourna dans sa capitale, la première année Yong-ning (l'an 120 de notre ère), des hommes du pays des Tchen-yu (si-yu) vinrent à sa cour et lui présentèrent un breuvage merveilleux; à peine avait-on goûté de ce breuvage que l'on vomissait sur-le-champ des flammes et des matières ignées.

On remarque, au nord du Yen-ho-koué, une grande quantité de coraux. Le corail est un arbre qui croît sur les rives du fleuve Rouge, et s'élève en pyramide comme le cyprès; sa forme est majestueuse; son écorce est rouge et brillante, quelquefois nuancée de diverses couleurs. Il a des feuilles roides et oblongues, des fruits qui ont une saveur acerbe. *Jin-tchin-ngan* et *Hoaï-nan-tseu* nous apprennent qu'il existe trente-six royaumes au delà des mers, et qu'au nombre de ces trente-six royaumes se trouve celui des *San-miao*, situé à l'est du fleuve Rouge. L'an 2285 avant notre ère, quand *Yao* céda l'empire à *Chun*, le chef des San-miao ne voulant pas reconnaître l'autorité du nouvel empereur, *Chun* le fit mourir [1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen VI, pag. 2 et 3.

KI-KENG-KOUÉ.

(Basile 1813-8,433-1539.)

Ce royaume est situé au nord du San-chin-koué. Les êtres qui habitent la partie nord et la partie sud de la contrée ont trois yeux, mais ils n'ont qu'un bras. On remarque sur le penchant des collines des oiseaux à deux têtes, dont le plumage est rouge ou jaune. Les habitants du Ki-keng-koué sont très-industrieux; ils savent construire des chars volants. Du temps de Tching-tang (1783 à 1753 avant notre ère),

les vents d'ouest firent un tel ravage dans ce pays, que les habitants effrayés montèrent sur des chars qu'ils dirigèrent vers l'orient, parvinrent jusqu'aux frontières du Lo-tcheou, y séjournèrent pendant dix ans et revinrent ensuite dans leur pays.

A quelques centaines de lis du Ki-keng-koué est un royaume dont les habitants ont les cheveux et la peau d'une couleur blanche et blafarde. La durée de leur vie est d'environ trois mille ans [1].

Comme ces extraits démontrent suffisamment que le *Chan-haï-king* n'offre pas une cosmographie réelle dont la science moderne ait à tirer quelque chose, mais des documents qui peuvent servir à l'histoire des erreurs et des extravagances de l'esprit humain, je vais passer à la seconde partie de ma notice et rechercher (ce qui me semble plus digne d'intérêt) quelles furent les opinions des principaux écrivains chinois sur l'origine de ce livre si bizarre et sur son autorité si contestable, sur ses auteurs présumés, son antiquité prétendue.

Je rapporterai les opinions séparément et je les discuterai par ordre de dates.

Il est fait pour la première fois mention du *Chan-haï-king* dans le *Kia-yu* de Confucius. Le *Kia-yu* (Discours familiers) est considéré, par les écrivains de la secte des Tao-ssé, comme un monument authentique. Si l'on en croit le témoignage d'un

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen VII, pag. 2 et 4.

chroniqueur, il fut trouvé dans les démolitions de la maison de Confucius, avec le *Lun-yu* (le Livre des entretiens), le *Hiao-king* (le Livre de la piété filiale), une partie du dictionnaire *Eul-ya*, etc. et offert à l'empereur Hiao-wou-ti par Kong-ngan-koué, qui descendait du grand philosophe. Les écrivains de l'école orthodoxe mettent le *Kia-yu* au rang des anciens livres qui ont été interpolés, altérés ou corrigés par des écrivains de la dynastie des Han. D'autres, en plus grand nombre, regardent le *Kia-yu* comme un livre apocryphe. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage mérite de fixer notre attention. En admettant qu'il ait été composé sous les Han, c'est-à-dire vers le commencement de l'ère vulgaire, le *Kia-yu* est encore le plus ancien monument qui fasse mention du *Chan-haï-king*. Or je veux discuter, comme je l'ai dit, par ordre de dates, les opinions des écrivains chinois.

Un disciple de Confucius, qui a fait un commentaire sur l'*Y-king*, Tseu-hia, dont le nom de famille était Po-yang, s'exprime en ces termes dans le *Kia-yu* :

« Sous la dynastie des Chang (1783 à 1134 avant « notre ère) on entendit parler d'un Livre des mon- « tagnes (*Chan-king*). »

Tseu-hia dit encore :

« Dans ce livre, on désignait l'orient et l'occident « de la terre sous le nom de *weï;* le midi et le nord « sous le nom de *king* [1]. »

[1] *Khong-tseu-kia-yu.*

On verra plus tard qu'il est impossible de ne pas reconnaître le *Chan-haï-king* dans le *Chan-king* dont parle ici Tseu-hia. Les mots *weï* (trame) et *king* (fil) sont des termes de nomenclature ou de classification, dont le sens est perdu. On les retrouve aujourd'hui dans le langage astronomique des Chinois : les cinq planètes sont appelées *weï*, les vingt-huit constellations *king*.

Ssé-ma-thsien, le plus célèbre des historiens chinois, s'exprime ainsi dans le *Ssé-ki* :

« On attribue au grand Yu le Livre des mon-« tagnes (*Chan-king*); mais il y a dans ce livre tant « de choses extraordinaires que je n'ose pas en par-« ler[1]. »

Je n'approuve pas le parti que prend ici Ssé-ma-thsien, et je crois que son silence, précisément à cause de la gloire qu'il s'était acquise pour avoir fondé la critique historique dans son pays, a dû provoquer l'indécision des écrivains postérieurs. Mais dans son scepticisme, je me hâte de le dire, il n'y a pas de sa faute, et les biographes de ce grand homme attestent que ce n'est pas sans de longues et pénibles recherches qu'il y a persisté. « Ssé-ma-« thsien, dit Abel-Rémusat, avait pris connaissance « des nombreux matériaux amassés par Ssé-ma-« than. Bien des choses qu'il y avait lues lui parais-« sant incroyables, il résolut, à l'âge de vingt ans, « d'aller s'assurer par ses yeux de la réalité des tra-« ditions qui comportaient ce genre de vérification,

[1] *Ssé-ma-thsien-ssé-ki.*

« et particulièrement de reconnaître ce qui pouvait « rester des travaux de nivellement et de canalisa- « tion qui sont, dans le *Chou-king*, attribués au « grand Yu. Il visita, dans ce dessein, les provinces « du sud et du nord de la Chine; il examina avec « attention le cours des fleuves et des principales « rivières [1]. » Or, comme on ne connaît pas de Ssé-ma-thsien d'autre ouvrage que le *Ssé-ki* (Mémoires historiques), on peut conjecturer que les études qu'il avait faites dans ses voyages, d'une part, et de l'autre que les vestiges des anciennes annales et les fragments qu'il avait recueillis, que les monnaies, les urnes, les vases, les meubles et les instruments qu'il avait interrogés; que tous ces travaux enfin dont parlent les biographes, n'avaient pas pu tirer Ssé-ma-thsien du scepticisme dans lequel il était tombé, relativement à l'histoire primitive de son pays et à l'origine du monument que nous examinons. Cela est si vrai, que dans le VIIe siècle de notre ère un historien chinois, appelé Ssé-ma-tching, entreprit de tracer l'histoire des temps primitifs [2], qui manquait au *Ssé-ki* de Ssé-ma-thsien,

[1] Voyez la notice sur Ssé-ma-thsien dans les Mémoires concernant les Chinois, et la biographie de cet historien dans les Nouveaux Mélanges asiatiques de M. Abel-Rémusat, t. II, pag. 133.

[2] Il écrivit l'histoire des trois Hoang (*san-hoang-pen-ki*), ou des trois souverainetés, dénomination obscure, que les écrivains des sectes hétérodoxes appliquent aux trois grandes dynasties mythologiques, la dynastie du ciel, la dynastie de la terre et la dynastie de l'homme. On sait qu'une tradition, conservée par les Tao-ssé, affirme que ces trois dynasties gouvernèrent successivement le monde, après

et que, dans une explication générale du livre intitulé *Kouo-yen-nien-ssé*, on trouve ce qui suit :

« Le grand historien (*taï-ssé-kong*) n'a pas osé

le premier homme, Pan-kou. A ce sujet, les PP. Prémare et Mailla rapportent tous les deux, le premier dans ses Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-king (*Chou-king* de Gaubil, Préface, pag. LXIII), et le second dans son *Histoire générale de la Chine* (Préface, pag. XXIV et XXV), un morceau fort curieux de l'écrivain Tchouang-hou-hou-chi. On place ordinairement ce morceau à la tête du *Thong-kien-kang-mou* (Annales de la Chine), parce qu'il offre un résumé succinct des opinions des principaux écrivains de l'école orthodoxe sur l'origine de ces trois hoang ou de ces trois souverainetés, et qu'il trace en même temps des limites au-delà desquelles l'historien ne saurait marcher, sans se perdre dans le dédale des antiquités chinoises. Voici une traduction littérale de ce passage, qui a été cité, comme je viens de le dire, et analysé par les savants pères.

« Tchouang-hou-hou-chi s'exprime ainsi : Le nom des trois Hoang « se rencontre pour la première fois dans le rituel de la dynastie des « Tcheou (*Tchéou-li*, édition impériale, pag. 31 *v.* ligne 26). Ce « rituel dit que le Waï-ssé, ou l'historiographe extérieur (*on l'appelait « l'historiographe extérieur, parce qu'il était chargé de transmettre les « documents écrits et les ordres adressés aux peuples étrangers ; — « Tchéou-li*, édition impériale, *ibid.*), avait sous son inspection les « livres des trois Hoang et des cinq Ti ; mais il n'indique ni les titres « de ces livres, ni les époques auxquelles ils furent composés. (*Sous « le règne des trois Hoang, il n'y avait pas encore de caractères ; après « l'invention de l'écriture, on recueillit les faits qui s'étaient passés de « leurs temps, et on en composa le livre intitulé* San-fen. — *Commentaire « de Kou-kong-hien*, édition impériale, *ibid.*) Ce ne fut que sous les Thsin (*vers l'an* 250 *avant J. C.*), qu'un magistrat qui exerçait alors « les fonctions de Taï-fou (*précepteur de la famille impériale*), publia « une dissertation sur les Thien-hoang (*la dynastie du ciel*), les Ti-« hoang (*la dynastie de la terre*), et les Jin-hoang (*la dynastie de « l'homme*) ; et comme, à cette époque, on n'était pas encore très-« éloigné des temps anciens, je remarquerai que ces dénominations « pourraient bien ne pas manquer tout à fait d'exactitude. Kong-« ngan-koué, qui vivait sous la dynastie des Han, dit dans sa Préface

« parler du *Chan-haï-king*, soit en bien, soit en mal. « C'est assurément un ouvrage composé sous les « Thsin. Les faits qu'il rapporte sont à moitié « croyables, à moitié douteux (littéralement, *la foi « et le doute se partagent les esprits*). »

Après Ssé-ma-thsien vient Tchao-chi (Tchao-hoa), qui vivait sous les Han. Tchao-chi, dans son commentaire sur la chronique des royaumes de Ou

« du Chou-king que Fou-hi, Chin-nong et Hoang-ti furent les trois « Hoang; que Tchao-hao, Tchouen-hio, Kao-tsin (*Ti-ko*), Yao et « Chun furent les cinq Ti; mais je ne sais en vérité sur quoi il se « fonde, car Confucius, dans l'ouvrage intitulé Kia-yu (Discours fa- « miliers), appelle du nom de Ti tous les empereurs qui se sont « succédé depuis Fou-hi; on ne trouve dans ses commentaires sur « l'Y-king (*ta-tchouen*), et dans son Tchun-tsieou (*neï* et *waï-tchouen*), « que les noms de Hoang-ti et de Yen-ti. Dans le commentaire de « Liu-chi sur le Youé-ling (troisième chapitre du *Li-ki*), bien qu'on « ne puisse pas s'appuyer de l'opinion de Liu-chi, il n'est point fait « mention des trois Hoang; le commentateur parle seulement de Ti- « taï-hao, de Ti-yen-ti et de Ti-hoang-ti. Dans les livres composés « sous les Thsin, on ne lit point que Fou-hi, Chin-nong et Hoang-ti, « furent les trois Hoang. Il faut redescendre jusqu'à la dynastie des « Song (l'an 960 de notre ère), pour trouver l'opinion de Ou-fong- « hou-chi. Ou-fong-hou-chi, développant ce passage du Ta-tchouen « (commentaire sur l'*Y-king*), où Confucius dit : Fou-hi, Chin-nong, « Hoang-ti, Yao et Chun, sont les cinq Ti; attachez-vous aux king, « et ne croyez pas aux traditions (*tchouen*), affirme positivement qu'il « ne faut pas pour cela rejeter les trois Hoang, que l'on peut même « ajouter foi à l'histoire des Tsien-hoang, des Ti-hoang et des Jin- « hoang, et que, d'après son sentiment, ce qui peut avoir donné lieu « à cette dénomination, c'est qu'au commencement, quand le chaos « (*Hoen-tun*) se débrouilla, le ciel naquit en premier lieu, que la « terre parut après, et qu'enfin l'homme vint dans le monde, après « que le ciel et la terre eurent pris une forme visible. » (*Kang-kien-i-tchi-lo*, pag. 1 *r.* et *v.* — *Thong-kien-kang-mou-tsien-pien*, pag. 1 et 2.)

et de Youé, ouvrage dont l'autorité est fort équivoque, s'exprime en ces termes :

« Yu marcha pendant sept années; il examina la « seconde partie du livre de Hoang-ti et vit ce que « les saints et les sages (des siècles précédents) « avaient rapporté. »

Tchao-chi dit encore :

« Au sud-est de la montagne Kieou-y s'élève la « *Colonne du ciel;* on la nomme *Wan-weï.* Il y avait « autrefois sur cette montagne un livre dont les « planchettes étaient d'or et les caractères de jade. « On avait somptueusement relié les textes de ce « livre avec des fils d'argent. Yu monta sur la mon- « tagne Heng; il rêva qu'il portait des vêtements « rouges ornés de broderies, et s'appela lui-même « l'*envoyé des ondes.* Alors une voix cria : *Que celui « qui désire connaître le livre des esprits de nos mon- « tagnes jeûne au bas de la montagne sacrée de Hoang- « ti!* — Yu se retira et observa le jeûne prescrit. « Au jour keng-tseu du troisième mois il monta « sur la montagne Wan-weï, ouvrit la grotte de « pierre qui s'y trouvait et enleva le livre. A l'aide « des planchettes d'or et des caractères de jade, il « put comprendre à fond la nature (le principe) « des eaux et l'art d'en diriger le cours. Il revint « ensuite sur la montagne sacrée; puis, accompa- « gnant ses trois fils, il fit construire les quatre vé- « hicules appelés *tsaï,* pour travailler à l'écoulement « des eaux. Il commença par la montagne Ho, « classa en passant les cinq montagnes sacrées et

« leur donna des noms distincts; il poursuivit son « inspection et mena dans la mer les eaux des « quatre fleuves appelés *Ssé-tou*. Cette inspection « achevée, il communiqua ses plans à Y et à Koueï, « visita les montagnes célèbres et les grands lacs, « évoqua les esprits (de ces montagnes et de ces « lacs) et les interrogea sur les montagnes et les « fleuves qui renfermaient de l'or et du jade, sur « les oiseaux et les quadrupèdes, sur les reptiles et « tous les animaux qu'on y trouvait; sur les mœurs « des peuples des huit parties du monde, enfin sur « l'étendue des terres que comprenaient les royaumes « et les pays étrangers. Il ordonna à Y de noter tous « ces détails, d'y ajouter un commentaire et de « composer le livre intitulé *Chan-haï-king*. Il ordonna « à Ta-tchang de visiter l'orient et l'occident, à Ju-« haï le midi et le nord, de parcourir d'un bout à « l'autre l'étendue des huit Ki et de supputer les « révolutions du ciel et de la terre [1]. »

Ce fragment, que je viens de traduire sur un texte cité dans les notes *variorum* du *Chan-haï-king* [2], fourmille d'inexactitudes. Sans parler des détails fabuleux, voici d'abord un anachronisme du genre de ceux qu'on ne rencontre jamais dans les bons ouvrages chinois. *Yu*, dit Tchao-chi, *détermina et nomma les cinq montagnes sacrées*. Mais tout le monde sait que, du temps du grand Yu, on ne comptait, dans l'empire, que quatre montagnes sacrées appe-

[1] *Tchao-chi-ou-youé-tchun-tsieou.*

[2] *Chan-haï-king-tsa-cha*, pag. 1 *r.* et *v.*

lées *Yo*, quatre montagnes qui répondaient fictivement aux quatre points cardinaux et marquaient le terme où le souverain devait s'arrêter pour pratiquer les cérémonies religieuses. Le premier de ces Yo était celui de l'orient, le second celui du midi, le troisième celui de l'occident et le quatrième celui du nord. Ce ne fut que sous la dynastie des Tcheou, c'est-à-dire *plus de onze cents ans après Yu*, qu'à ces quatre montagnes célèbres on en ajouta une cinquième pour représenter le milieu. On choisit alors le mont Thaï ou Song, situé dans le département de Ho-nan, de la province du même nom[1]. — Tchao-chi dit *que le grand Yu commença ses travaux par la montagne Ho*. La montagne Ho ou Heng est située dans le département de Liu-tcheou, de la province de Ngan-hoeï, et le chapitre *Yu-kong* (du *Chou-king*), le plus beau morceau de l'antiquité, au dire du P. Cibot, dans le genre historique et géographique, affirme que *Yu commença par la montagne Hou-keou, d'où il alla faire les réparations nécessaires à Leang et à Ki;* or la montagne Hou-keou est située dans le district de Ping-yang-fou, de la province de Chan-si. — Tchao-chi dit *que Yu accompagna ses trois fils*, quoique le *Chou-king*, le *Thong-kien-kang-mou* et les autres monuments ne fassent pas mention des trois fils de Yu. — Ta-tchang et Ju-haï sont des personnages supposés; les *pa-ki* (ou les huit extrémités) des mots qui n'appartiennent

[1] Voyez les Nouveaux mélanges asiatiques de M. Abel-Rémusat, t. Ier, pag. 13.

pas au langage historique; ils dérivent du jargon des Tao-ssé modernes, qui placent une montagne à chacune des huit extrémités de la terre : à l'orient, par exemple, la montagne Kaï-ming-men (la Porte de la lumière naissante), au midi la montagne Tchu-men (la Porte de la chaleur), au nord-ouest la montagne Yeou-tou-men (la Porte de la résidence obscure), etc. etc. Je m'en tiens à ces observations; elles suffisent, je crois, pour que la critique apprécie le degré d'estime que ce document mérite.

Dans l'ouvrage qui renferme les dissertations astronomiques de Wang-tchong (littéralement, *où Wang-tchong disserte sur les distances et fait une polémique, à propos du ciel*), on trouve quelques renseignements sur le *Chan-haï-king*. Wang-tchong, dont le titre honorifique était *Tchong-jin*, vivait sous le règne de Hiao-ho-ti des Han, qui monta sur le trône l'an 89 de notre ère. Il s'exprime ainsi :

« Le grand Yu reçut l'ordre de travailler à l'écou-« lement des eaux; Y fut chargé d'écrire l'histoire « des événements extraordinaires. Ces deux hommes « visitèrent toutes les provinces, gravirent les mon-« tagnes les plus hautes, parcoururent des pays si-« tués au delà des mers, et du récit de tout ce « qu'ils avaient vu et entendu, ils composèrent le « *Chan-haï-king*. Plus tard Tong-tchong-tchu vit de « ses propres yeux l'oiseau de Tchong-tchang; Licou-« tseu-tching reconnut le cadavre de Eul-fou. Or, « comme il est fait mention de l'oiseau de Tchong-

« tchang et de l'esprit Eul-fou dans le *Chan-haï-king*, « on a établi la discussion sur ces deux points si « obscurs de l'histoire de l'antiquité; mais si Yu et « Y n'eussent pas voyagé tous les deux dans des « pays lointains, assurément ces deux grands hommes « n'auraient jamais pu composer le *Chan-haï-king;* « et, d'un autre côté, si Tong et Lieou n'eussent « pas lu le *Chan-haï-king*, ces derniers n'auraient pas « pu confirmer par leur propre témoignage deux « faits historiques sur lesquels on conservait des « doutes [1]. »

On vante beaucoup la science astronomique de Wang-tchong. « Dans sa jeunesse il était si pauvre, « dit la Biographie universelle de la Chine, qu'il « n'avait pas le moyen d'acheter des livres; il allait « dans les marchés, lisait les ouvrages que l'on « mettait en vente, et, comme il avait une excel- « lente mémoire, il les apprenait par cœur. » Mais cet écrivain suivait la secte des Tao-ssé : son témoignage est suspect.

Un poëte qui vivait durant l'époque des San-koué (221 à 265 de notre ère), et qui avait la réputation d'être l'homme le plus habile de son temps dans la connaissance des historiens, Tso-ssé, natif du royaume de Tsi, fait mention du *Chan-haï-king* dans une pièce de vers intitulée *Ou-tou-fou* (Vers sur les cinq capitales).

Tso-ssé dit :

« Les noms (des esprits) furent inscrits dans le

[1] *Wang-tchong-lun-heng-tan-thien-pien-youe.*

« *Chan-haï-king;* leurs images (*hing*) furent gravées « sur les trépieds des Hia. »

Les trépieds des Hia sont les neuf grands vases ou les neuf grandes urnes de métal que le chef de la dynastie des Hia fit fondre la quatrième année de son règne, suivant le *Thong-kien-kang-mou* (l'an 2208 avant notre ère). Comme cette assertion a une assez grande importance historique, et que d'ailleurs elle semble confirmée par l'imposant témoignage de Tso-khieou-ming, je dois m'y arrêter un peu.

Le *Tchun-tsieou* de Confucius commence où finit le *Chou-king*. Lorsque le *saint homme* publia cet ouvrage historique, Tso-khieou-ming occupait une place dans le tribunal de l'histoire. Confucius avait pour lui une grande vénération; il ne faisait pas difficulté de dire publiquement *qu'il n'estimait que ce que Tso-khieou-ming approuvait.* Tso-khieou-ming examina le *Tchun-tsieou*, en parla avec éloge; mais il trouva qu'il y manquait quelque chose, et résolut de publier dans toute son étendue, et dans le même ordre que Confucius, l'histoire des temps postérieurs à ceux dont parle le *Chou-king*. Il écrivit donc le commentaire du *Tchun-tsieou.* Ces faits sont rapportés par le P. Mailla dans sa préface de l'Histoire générale de la Chine [1].

Il faut savoir, en outre, que Tso-khieou-ming publia son commentaire avant la révision des *King* par Confucius, de telle sorte que lorsqu'il cite les

[1] T. Ier, préface, pag. xv.

King, il les cite (et ce n'est pas là un des moindres avantages du *Tso-tchouen*) tels qu'ils existaient avant Confucius. Dans le cinquième livre, par exemple, à la 29e année Siang-kong, il mentionne plusieurs odes du Livre des vers, et, si on les recherche dans le *Chi-king* que nous possédons, on voit que la première ode citée manque et que la classification des autres n'est plus la même. « C'est qu'à cette « époque, dit un commentateur du *Tso-tchouen* (le « Livre des vers), ce livre n'avait pas encore passé « par les mains de Confucius, qui l'a revu et corrigé[1] : »

蓋此時未經夫子刪定之手也

Confucius élagua des *King* toute la partie religieuse qui se rapportait, soit à l'explication, soit au développement des dogmes traditionnels; il ne voulut rien y admettre de ce qui était en dehors du cercle de la *raison*. Je ne sais pas si la philosophie chinoise a gagné quelque chose à cette révision des grands livres de l'antiquité, mais assurément l'histoire y a fait une perte irréparable. Tso-khieou-ming, au contraire, historien plus exact, respecta davantage la tradition, qu'il définit admirablement dans le cinquième livre du *Tso-tchouen*, chapitre intitulé *Dissertation de Cho-sun-pao sur le sens des mots* 不朽 pou-hieou, 24e *année Siang-kong*, c'est-à-dire sur le sens de cette parole des anciens, *les hommes meurent et ne sont point*

[1] Dans un autre endroit, le même commentateur dit : « A cette « époque, le texte du *Kang-kao* (chapitre du *Chou-king*) n'était pas « le même qu'aujourd'hui. »

anéantis. Mais ce qui fait surtout du commentaire de Tso-khieou-ming un livre inestimable, c'est qu'il eut un sort plus heureux que le *Chou-king* et le *Chi-king* de Confucius, qu'on n'a pu recouvrer qu'en partie. « Tso-khieou-ming, à sa mort, dit un passage « du *Hiong-ssé-li*, cité par Mailla, laissa son com- « mentaire entre les mains de Lou-chin; Lou-chin « le remit à Ou-ki, de Ou-ki il passa à Tsé-ki, d'où « il vint à Tou-tsiao, et de Tou-tsiao, par Yu-king « et Sun-king, à Tchang-tsang, qui vivait sous les « Han. Hien-wang, prince de Ho-kien, chez qui on « le trouva, lorsque les décrets contre les anciens « livres furent révoqués, le tenait de Tchang-tsang. « Il fut donc sauvé de l'incendie [1]. »

On voit maintenant quel immense intérêt s'attache aux ouvrages de Tso-khieou-ming. Or c'est le témoignage de ce grand écrivain que les mythologues osent invoquer à l'appui de l'assertion du poëte Tso-ssé.

En effet, voici ce qu'on trouve dans le troisième chapitre Siouen-kong du *Tso-tchouen*. Je traduis ce chapitre en entier.

« Réponse de Wang-sun-man au prince de Tsou, « qui faisait des questions sur les trépieds.

« (Troisième année Siouen-kong ou première « année du règne de Ting-wang, de la dynastie des « Tcheou, 606 avant J. C.).

« Tsou-tseu attaqua les barbares (*Jong*) du pays

[1] *Histoire générale de la Chine*, par Mailla, préface, t. Ier, pag. xv, et xvi.

« de Lou-hoen (partie de la Tartarie), et revint,
« après cette expédition, sur les bords du fleuve Lo
« (près de la ville où les souverains de la dynastie
« des Tcheou avaient établi leur résidence); comme
« il lançait en passant des regards de curiosité sur
« les troupes préposées à la défense de la famille
« impériale, Ting-wang, qui craignait la guerre,
« chargea Wang-sun-man (c'était un magistrat des
« Tcheou) d'offrir des vivres au prince de Tsou
« (Tsou-tseu). Le prince reçut l'envoyé de l'empe-
« reur, mais il lui demanda comment étaient faites
« les urnes du grand Yu; si elles étaient grandes ou
« petites, légères ou pesantes (c'était pour les dé-
« rober, ajoute la glose, et par suite, s'emparer de
« l'empire); Wang-sun-man lui répondit : Prince,
« le droit de commander aux autres (la possession
« de l'empire) réside dans la vertu et non point dans
« les trépieds des Tcheou. Autrefois, quand la dy-
« nastie des Hia cultivait la vertu (l'auteur veut
« parler du règne du grand Yu), les habitants des
« pays éloignés, qui avaient coutume de figurer les
« objets par la peinture (de représenter les objets
« rares et curieux que l'on trouve sur le sommet
« des montagnes ou sur les rives des fleuves), ap-
« portèrent en tribut aux neuf pasteurs (*mou*) ou
« intendants des neuf provinces une grande quantité
« de métal; le chef de la dynastie des Hia fit fondre,
« avec le métal des neuf provinces, neuf grands vases
« à trois pieds, sur lesquels il fit encore graver (avec
« la carte des neuf provinces) la carte des pays

« étrangers, et les figures des êtres extraordinaires « qu'on y rencontre, des esprits et des démons. Il « voulut que le peuple n'ignorât rien, qu'il apprît à « connaître les esprits malfaisants, leurs inclinations « basses, leurs affections dépravées et la forme exté- « rieure de leurs corps; c'est pourquoi le peuple, « lorsqu'il traversait les fleuves et les lacs, montait « sur les montagnes ou pénétrait dans les forêts, « n'avait rien à redouter de ces êtres nuisibles, car « il pouvait éviter leur présence par la fuite. On ne « dit point non plus qu'un homme du peuple ait « rencontré, dans ce temps, les mauvais esprits des « montagnes, ni cet être extraordinaire appelé Meï, « ni le génie Wang-liang, qui infeste les fleuves. A « l'aide des inscriptions gravées sur les trépieds, le « grand Yu fit régner la paix et la concorde parmi « les supérieurs et les inférieurs, qui reçurent les « bienfaits du ciel. Quand Kie (autrement Li-koué, « le dernier empereur de la dynastie des Hia) aban- « donna la vertu, les trépieds furent remis aux Chang « qui régnèrent pendant six cents ans. Quand Tcheou « (autrement Cheou-sin, le dernier empereur de la « dynastie des Chang) exerça des cruautés, les tré- « pieds passèrent des Chang aux Tcheou, dont la « vertu a brillé d'un si vif éclat pendant trois géné- « rations. Tching-wang, pour exécuter les volontés « de son père Wou-wang, transporta les neuf vases « dans la nouvelle capitale des Tcheou (Lo-yang), « où le devin prédit que cette dynastie compterait « trente empereurs et aurait une durée de sept cents

« ans (la dynastie des Tcheou compte trente-six em-
« pereurs et a régné huit cent soixante-sept ans; *le*
« *devin s'est trompé*). Quoique la vertu des Tcheou ait
« beaucoup dégénéré de son ancienne splendeur, le
« ciel cependant n'a point encore décrété leur chute.
« Prince, pourquoi demandez-vous si les trépieds du
« grand Yu sont légers ou pesants? cette question
« est indiscrète[1]. »

Certes l'autorité de Tso-khieou-ming est imposante; il rapporte les faits avec une exactitude vraiment scrupuleuse; mais je ne saurais souscrire à l'assertion de Wang-sun-man, concernant la carte des pays étrangers et les figures des esprits que le fondateur de la dynastie des Hia fit graver sur les trépieds, parce qu'aucun témoignage des écrivains de l'école orthodoxe ne m'induit à supposer que le grand Yu ait jamais fait graver sur les neuf vases de métal, avec la carte des pays étrangers, les représentations de Tchi-meï, de Wang-liang ou de Tchi-yeou, qui était le chef de ces esprits malfaisants. Pour trouver des assertions semblables, il faut recourir aux livres des mythologues ou des Tao-ssé, dont parle Prémare, et qui disent que les anciens avaient coutume de faire graver la figure de Tchi-yeou sur les vases dont ils se servaient, afin d'éloigner par cette vue tous les hommes de la débauche et de la cruauté; ou bien au *Lou-ssé* de Lo-pi qui rapporte que Hoang-ti fit faire le portrait de Tchi-yeou pour épouvanter tout l'univers;

[1] *Tso-tchouen-siouen-kong*, kiouen III, pag. 35 et 36.

que, sous la première dynastie, les populations furent consternées d'effroi, quand le bruit se répandit tout à coup dans les provinces que Tchi-yeou n'était pas mort; que, sous l'empereur Hiao-wou-ti des Han, qui monta sur le trône cent quarante ans avant J. C. Tchi-yeou apparut en plein jour dans le territoire de Taï-youen, ville capitale de la province de Chan-si, etc. Ce qui doit être admis pour incontestable dans le récit de Tso-khieou-ming, ce qui est d'ailleurs confirmé par le *Thong-kien-kang-mou*, c'est que le grand Yu fit graver sur les urnes la carte des neuf provinces de la Chine. A ce sujet, je consignerai ici un fait historique qui vient à l'appui de mon opinion. L'an 697 de notre ère, l'impératrice Wou-heou, des Thang, qui avait chassé son fils Tchong-tsong, et s'était assise sur le trône; Wou-heou, que les historiens chinois regardent comme une usurpatrice, fit fondre neuf grands vases nommés *Ting*, à l'imitation de ceux du grand Yu, et fit représenter sur chacun de ces vases une province de la Chine, telle qu'elle était sous la dynastie des Hia, avec ses montagnes et ses rivières. Wou-heou aimait beaucoup la secte des Tao-ssé, dont elle excitait l'émulation et stimulait continuellement le zèle par l'appât des faveurs et des récompenses; elle accueillait avec enthousiasme tous les livres de la secte qui lui étaient présentés. Or, comment supposer que cette impératrice n'eût pas fait graver, avec la carte des neuf provinces, les figures de tous ces esprits, conservées fidèlement, dit-on, dans le *Chan-*

haï-king et révérées de la secte des Tao-ssé, si la tradition dont je parle eût été respectable et si l'assertion de Tso-ssé ou de Wang-sun-man eût eu le moindre fondement?

Mais au lieu de discuter moi-même le récit de Tso-khieou-ming, je vais laisser parler un critique chinois.

Le commentateur des *King*, Tchao-chi, qu'il ne faut pas confondre avec Tchao-chi ou Tchao-hoa, qui a travaillé sur le texte de la chronique des royaumes de Ou et de Youé, s'exprime en ces termes, au sujet du chapitre que je viens de traduire:

« Tso-chi (Tso-khieou-ming) croit qu'on a figuré « et représenté tous les objets sur les trépieds; que « le fondateur de la dynastie des Hia voulut que le « peuple apprît à connaître les esprits malfaisants. « Quant à moi, je pense que c'est une erreur. On « n'a jamais regardé l'existence de Tchi-meï et de « Wang-liang comme une calamité pour l'empire; « ces démons, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, « n'ont fait de mal à personne. Il n'y a que les « hommes dont le savoir est médiocre, et les femmes « dépourvues d'intelligence et de pénétration, qui « disent cela, mais les esprits éclairés n'en parlent « point [1]. »

On remarque dans cette critique un ton affirmatif et tranchant qui n'est pas commun aux écrivains de la Chine. Que les démons n'aient jamais

[1] *Thong-kien-kang-mou*, kiouen IV, pag. 5 *v*.

fait de mal à personne, cela est vrai, si l'on veut, mais cela n'est vrai qu'au point de vue dans lequel je cherchais à me placer moi-même tout à l'heure, au point de vue de la critique historique et philosophique. Du reste Tso-khieou-ming avait aussi son point de vue, et un système qui valait bien celui du commentateur des King. En parlant de Tchi-meï et de Wang-liang, il a voulu laisser aux faits conservés par la tradition toute leur indépendance; il n'a jamais altéré le sens propre et littéral des documents que l'histoire lui présentait.

Il est fait mention du *Chan-haï-king* dans la préface d'un commentaire du *Choui-king* (Livre des eaux), ouvrage composé durant l'époque des San-koué (221 à 264 de notre ère); l'auteur dit :

« Autrefois le grand Yu composa le *Chan-haï-king;* « il avait rassemblé les matériaux de ce livre dans « ses longs voyages. »

Un autre commentaire du *Choui-king* dit :

« Le *Chan-haï-king* est une histoire mutilée « (*tchoang-tchi*); mais toujours est-il que le grand « Yu a fait la description des pays étrangers. »

Tchang-hoa, dans sa préface du *Po-wé-tchi* (Encyclopédie fabuleuse), parle du *Chan-haï-king*. Cet auteur, dont le titre honorifique était *Meou-tsièn*, et qui vivait sous les Tçin (265 à 420 de notre ère), s'exprime ainsi :

« Deux livres de la première antiquité (*Taï-kou-* « *chou*) subsistent encore aujourd'hui; ces deux livres « sont l'Herbier de Chin-nong (le *Pen-thsao*) et le

« *Chan-haï-king*, que plusieurs écrivains attribuent « au grand Yu. »

Dans les Considérations (*lun*) sur les royaumes occidentaux et méridionaux, livre publié durant la dynastie des Han postérieurs (947 à 951 de notre ère), on trouve ce qui suit :

« Le Livre des montagnes contient une descrip- « tion du monde, depuis le pays où le soleil se lève « jusqu'à l'endroit où il se couche. »

Enfin, dans les sommaires de la Géographie de Tou-yu, on lit encore :

« Il y a longtemps que les vingt-huit constella- « tions du ciel ont été désignées sous des titres par- « ticuliers ; il y a longtemps que les montagnes et « les fleuves de la terre ont reçu des dénominations « spéciales. Tous ces titres et ces dénominations se « retrouvent en abrégé dans le *Yu-kong* et le *Chan-* « *haï-king*, monuments légués par les hommes des « anciens temps aux générations suivantes ; mais si « l'on veut approfondir la matière, et connaître plus « en détail les noms des royaumes et des villes, il « faut lire le *Tchun-tsieou* de Confucius. »

Sans m'arrêter à toutes ces assertions qui ne valent guère la peine d'être discutées, je viens à l'opinion de Lo-pi.

Lo-pi était natif de la ville de Ki-ngan-fou, dans le Kiang-si. Il avait échoué au concours pour le doctorat (*tsin-ssé*), et Tchang-youen, qui publia dans ces derniers temps une édition du *Lou-ssé* de Lo-pi, parle, dans un discours préliminaire, de

l'abattement de son âme et du chagrin violent qu'il éprouva, quand il vit que son nom ne figurait pas sur la liste des candidats heureux. Par un coup de désespoir dont les Tao-ssé eurent à se féliciter, car Lo-pi était un homme d'esprit, il embrassa la secte de ces derniers, et composa, la première année tchao-hi du règne de Kouang-tsong, de la dynastie des Song (l'an 1190 de notre ère), le livre dont je vais citer un passage :

« Pé-y avait l'inspection du feu (*tchang-ho*). Il fut « nommé intendant (*yu*) des oiseaux et des animaux « des montagnes et des fleuves. Il classa (par es- « pèces) les arbres et les plantes, distingua les « fleuves, la figure de la terre et détermina les « quatre montagnes sacrées appelées *Yo*.... Il pé- « nétra dans des pays où l'on ne voyait que rare- « ment des vestiges de l'homme; il aborda dans des « contrées où l'on connaissait à peine les barques « et les chariots. A l'intérieur il reconnut et nomma « les montagnes des cinq *fang*; à l'extérieur il re- « connut et nomma les montagnes des huit *fang*. Il « décrivit, en voyageant, les objets rares et précieux « qu'il rencontrait, les productions des pays étran- « gers, les quadrupèdes, les oiseaux et les reptiles « qu'on y trouve; les lieux où séjournaient des Ki- « ling et des Fong-hoang, et les présages heureux « qu'ils annonçaient. Il franchit les bornes des quatre « mers; il vit des royaumes dont le sol offrait une « végétation extraordinaire, des hommes de variétés « et d'espèces différentes. Quand ils furent de re-

« tour, Yu divisa la Chine en neuf provinces, con-
« céda des terres et fixa les tributs. Y, de son côté,
« établit une classification des êtres, distingua ceux
« qui sont nuisibles d'avec ceux qui sont bienfai-
« sants, et composa le *Chan-haï-king*[1].

On voit que l'auteur du *Lou-ssé* expose, à peu près comme les écrivains de l'école hétérodoxe et dans les mêmes termes, l'origine du *Chan-haï-king*. Qu'on se garde bien, cependant, de juger du *Lou-ssé* de Lo-pi par le fragment qui précède, encore moins par les citations du P. Prémare. Toutes les fois que Lo-pi ne s'appuie pas de l'autorité de Liè-tseu, Tchouang-tseu, Hoaï-nan-tseu, etc. il retrace les principaux événements avec une fidélité qui déconcerte. Il a plutôt l'air d'un compilateur que d'un mythologue ou d'un sectaire. Dans son histoire des deux premières dynasties, il suit invariablement la chronologie du *Tseu-tchi-thong-kien;* mais quand il revient à ses auteurs de prédilection, il entremêle ses récits d'événements fabuleux, et traduit tour à tour sur la scène les personnages mythologiques de sa secte ou des êtres surnaturels qui ont assez de ressemblance avec les monstres du *Chan-haï-king*.

Dans des ouvrages plus modernes, dans le *Kou-yang-tsa-tsou* de Kia-tching-chi, on lit :

« Toutes les opérations du ciel et de la terre sont
« mystérieuses et incompréhensibles ; elles se dé-
« robent à l'investigation des hommes. C'est pour-
« quoi le *Chan-haï-king* et le dictionnaire *Eul-ya*, qui

[1] *Lo-pi-lou-ssé*, kiouen XII.

« en parlent, sont des livres qu'on ne peut pas ap-
« profondir. »

Dans le recueil des poésies de Tcheou-pang-yen il est dit :

« Le Livre des montagnes est un livre dont on « ne connaît point l'origine; le royaume de Tsi est « un royaume que personne n'a vu. »

Enfin le livre intitulé *Tsou-tsé-yu* fait mention du *Chan-haï-king* en ces termes :

« Le ciel et la terre sont grands; que ne ren-« ferment-ils pas? Le *Chan-haï-king* est rempli de « faits douteux; mais qui est-ce qui peut affirmer « que ces faits qui nous paraissent douteux sont ab-« solument faux? »

Ce que nous savons le mieux du *Chan-haï-king* et de son origine, c'est encore ce que nous en dit Tou-yeou, dans le livre intitulé *Tou-yeou-thong-tien* (Encyclopédie de Tou-yeou), ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque royale, et qui fut publié pour la première fois sous la dynastie des Thang. Tou-yeou, dont l'opinion est universellement reçue dans l'école orthodoxe, s'exprime ainsi :

« Quant au *Yu-pen-ki* (Histoire de Yu), et au « *Chan-haï-king*, je ne sais sous quelle dynastie ces « deux livres ont été composés. On y trouve des « choses étranges, bizarres et qui sont en contra-« diction avec les faits rapportés par les King. Je « soupçonne que ces ouvrages ont été écrits après « que Confucius eut révisé le *Chi-king* et le *Chou-« king*, par un homme qui aimait le merveilleux.

« Peut-être aussi que le *Yu-pen-ki* et le *Chan-haï-king* « subsistaient avant (Confucius), et que les fables « qu'il renferme y ont été ajoutées par quelques « écrivains des générations suivantes, comme ceux « qui ont composé le *Kou-tcheou-chou*, la Chronique « des royaumes de *Ou* et de *Youé*, le *Youé-tsioueï-* « et le *Tchou-weï-chou.* »

Je n'imagine pas qu'il soit possible d'aller au delà de ce que nous apprend ici l'écrivain encyclopédique, à savoir que le *Chan-haï-king* est un livre fabuleux et dont l'origine n'est pas bien connue. Pour mon compte je déclare m'en tenir à cette opinion. Quand j'interrogerais tour à tour les écrivains chinois de la secte des Tao-ssé, dont les conjectures sont si vagues et les hypothèses si confuses; quand j'ajouterais de nouveaux témoignages à ceux que je viens de rapporter, la plus imposante autorité ne saurait balancer celle de l'académie impériale des Han-lin; et les rédacteurs du *Ko-tchang-tiao-li* (Code des examens publics et des concours), en mettant le *Chan-haï-king* à l'index, ont prouvé jusqu'à l'évidence qu'ils étaient du même sentiment que Tou-yeou. Malgré cela, les lettrés lisent toujours le *Chan-haï-king;* mais ils se garderaient bien d'invoquer sérieusement les traditions qu'il renferme; ils le lisent à peu près comme on lit un roman, pour trouver une distraction, un passe-temps agréable, et parce qu'il faut se mettre au courant de tout ce que les hommes ont écrit. « On « a travaillé presque toujours sur le *Chan-haï-king*,

« dit l'auteur d'un ouvrage intitulé *Lieou-fong-tsa-*
« *tsou*; et même aujourd'hui, parmi les grands lettrés,
« on en voit beaucoup qui le lisent et l'étudient,
« mais qui le regardent comme un livre où le mer-
« veilleux domine. »

Le *Chan-haï-king* sert d'aliment à l'imagination des jeunes Chinois qui recherchent avec avidité cette fabuleuse cosmographie. Aussi trouve-t-on souvent dans les préfaces des phrases comme celles-ci :

« *Dans ma jeunesse* j'ai lu le *Chan-haï-king*, et je
« me rappelle que les animaux monstrueux dont il
« parle ont presque tous des noms bizarres. » (*Kouei-yeou-kouang-chi.*)

« *Quand j'étais jeune* j'aimais à copier des livres.
« J'ai transcrit deux fois le dictionnaire *Eul-ya*, le
« *Chan-haï-king* et le *Pen-thsao.* » (Préface du livre intitulé *Nan-ssé-wang-yun-tchouen.*)

Après avoir réuni autant qu'il m'a été permis de le faire, mais peut-être dans un cercle trop étroit d'érudition chinoise, les renseignements que les écrivains du céleste empire nous ont transmis sur le *Chan-haï-king*, j'examinerai succinctement les opinions des commentateurs.

Les commentateurs du *Chan-haï-king*, Kouo-phô, Jin-tchin-ngan, etc. reproduisent généralement les opinions des écrivains originaux. Ils y ajoutent quelquefois des notes; mais ces notes, instructives pour des Chinois, n'ont aucun intérêt pour nous. Le fameux philosophe Lié-tseu, celui qui demeura

quarante ans inconnu dans un désert, attribue la rédaction du *Chan-haï-king* à Meng-kien. Il dit : « Le « grand Yu découvrit (les montagnes et les mers) dans « ses voyages; Pé-y reconnut (celles que le saint « homme avait signalées), il leur donna des noms. « Meng-kien entendit (le récit de ces voyages de la « bouche de Pé-y), et le consigna par écrit. » Le philosophe Tchouang-tseu croit que « ce que les hommes « savent ne vaut pas ce qu'ils ignorent. » D'autres commentateurs, qui n'avaient ni l'autorité des grands sectateurs de Lao-tseu, ni la science de Wang-tchong, ni l'érudition mythologique de Lo-pi, se bornent à citer les faits extraordinaires dont il est fait mention dans le *Chan-haï-king*; quelques-uns passent en revue les peuples étrangers qui habitent au delà des mers. Ils insistent particulièrement sur les divisions du *Chan-haï-king* et sur les termes de nomenclature. Ils varient presque tous sur le nombre de chapitres qu'avait le *Chan-haï-king* durant telle ou telle dynastie. Kouo-pho assure que, sous les Thsin, chaque chapitre était suivi d'un argument dans lequel on s'attachait à faire ressortir tout ce qu'il y avait d'intéressant dans le chapitre. Un fait bon à noter, c'est qu'il y avait autrefois beaucoup de lacunes au commencement et à la fin du *Chan-haï-king*, et que sous la petite dynastie des Tsi (479 à 502 de notre ère), un lettré, appelé Kiang-yen, voulut y joindre un supplément, de même que Li-chi, sous la dynastie des Thsin (255 à 206 de notre ère), avait fait un supplément au *Po-wé-tchi*. Les

commentateurs ne soumettent pas à une critique judicieuse les noms géographiques des royaumes étrangers; mais ils cherchent à démontrer que telle montagne du *Chan-haï-king* répond à telle autre du *Yu-kong*. Enfin deux commentateurs mettent le *Chan-haï-king* au nombre des *Tchou-chou*, c'est-à-dire des livres écrits sur des tablettes de bambou et trouvés dans des tombeaux la première année Taï-chi du règne de Wou-ti, des Tsin (l'an 265 de notre ère). Les *Tchou-chou* sont évidemment des livres apocryphes, et rien ne pouvait affaiblir davantage l'autorité du *Chan-haï-king*, que cette assertion des deux commentateurs.

On a compté les caractères du *Chan-haï-king*. Dans l'édition *Chan-haï-king-kouang-tchou*, dont j'ai fait usage,

Le texte se compose de.....	30,919 caractères;
Les commentaires comprennent....	20,350
Il y a donc en tout	51,269 caractères.

C'est beaucoup pour un livre qui renferme tant d'extravagances et qui ne méritait guères d'être étudié à fond dans un pays comme la Chine, où les connaissances géographiques n'ont rien de méprisable.

EXAMEN MÉTHODIQUE

Des faits qui concernent le *Thien-tchu* ou l'Inde, traduit du chinois par M. PAUTHIER.

(Suite.)

唐

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES THANG.

La quinzième des années *tching-kouan* de *Taï-tsoung* (541 de notre ère), l'Inde envoya un ambassadeur apporter des tributs [1].

On remarque que ce fait ne se trouve pas mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung* aux Livres des *Thang*. On remarque, en outre, que selon la Relation des Indes, le royaume de l'Inde (ou des Indes) est le *Chin-thou* du temps des *Han;* quelques-uns le nomment *Mo-kia-to* [2], d'autres *Po-*

[1] Aucun royaume spécial de l'Inde n'est désigné.

[2] 摩伽陀 *mo-kia-to*, transcription du mot मगध *magadha*. *Ma-touan-lin* (*Wen-hian-thoung-khao*, liv. CCCXXXVIII, fol. 24) décrit ainsi ce royaume : « *Mo-kie-to*, que quelques-uns nomment « *Mo-kia-tchi*, appartenait primitivement à l'Inde centrale. Il a 50 *li* « de circonférence. La terre y est riche et fertile, les récoltes y sont « abondantes; il y a différentes sortes du blé nommé *tao* (qui croît

lo-men [1]; il est éloigné de la capitale de l'empire chinois (*King-sse*) de neuf mille six cents *li*, et de la résidence du gouverneur général (de la Tartarie chinoise) de deux mille huit cents *li*. Il est situé au midi des monts *Tsoung-ling*, et a trente mille *li* de circonférence. Il se divise en Indes orientale, occidentale, méridionale, septentrionale et centrale. Dans toutes ces cinq divisions de l'Inde on compte plusieurs centaines de villes fortifiées, de bourgs et de bourgades.

L'Inde méridionale confine à la mer; elle produit

« dans les bas-fonds arrosés par les eaux), et une grande quantité de « riz. Le roi habite la ville de *Kieou-sou-ki-lo-phou-lo*, que quelques-uns nomment *Kieou-sou-mo-phou-lo* (कुसुमपुर *Kousoumapoura*) ou encore « ville de *Po-to-li-tseu* (पाटलिपुत्र *Pâtali-poutra*, la terminaison chi- « noise 子 *tseu* signifiant *fils*, comme पुत्र *poutra*). Au nord se pré- « cipite le fleuve *Khing-kia* (गङ्गा *Gangâ*, le Gange).

« La vingt et unième année *tching-kouan* des *Thang* (648 de notre « ère), un ambassadeur fut envoyé pour la première fois de ce pays « au fils du ciel (l'empereur de la Chine), pour lui offrir différentes « sortes de fruits et l'arbre *pe-yang* (ou l'arbre blanc nommé *yang*). « L'empereur *Taï-tsou* envoya à son tour un ambassadeur (dans le « royaume de *Magadha*) pour y recueillir les lois ou procédés de la « fabrication (littéralement, « de la cuisson ») du sucre, et celle de « la culture de l'arbre *yang*, dans les terrains arrosés par les eaux. « Toutes les cannes à sucre sont broyées ensemble jusqu'à ce qu'elles « forment un liquide onctueux, en donnant au mélange les mêmes « proportions que dans les contrées occidentales éloignées, etc. etc. » Voyez la Notice sur ce royaume, extraite du *Pian-i-tian*, liv. LXV, art. 1.

[1] 婆羅門 *Po-lo-men*, transcription du mot sanscrit ब्राह्मन् *brâhman*, nom du dieu qu'adorent les ब्राह्मणास् *brâhmanâs*; le pays des Brâhmanes.

des lions[1], des zibelines[2], des antilopes[3], des chameaux[4], des rhinocéros, des éléphants; l'espèce de perle de feu nommée *ho-tsi;* celles d'une qualité inférieure, du miel en pierre et du sel noir.

L'Inde septentrionale est située au pied des *montagnes neigeuses*[5] (ou de l'Himâlaya); elle en est enveloppée de toutes parts comme une pierre précieuse dont la forme ronde ressemble à celle du ciel. Au midi il y a une vallée qui la traverse et qui forme la porte ou l'entrée du royaume[6].

[1] 師子 *Sse-tseu.* — [2] 豹 *Pao.*

[3] 貙 *hoeï.* Selon le *Chan-haï-king,* le Livre des montagnes et des mers, « la montagne de la prison et de la *hoi* a des bêtes fauves dont « la forme est comme celle des chiens avec une face humaine. Si ces « animaux aperçoivent un homme, alors ils se prennent à rire. Leur « nom est *chien* (HOEÏ) *des montagnes;* leur marche est rapide comme « celle du vent; si on les regarde, alors il s'élève de grands orages « dans le monde. » Cette définition fantastique de l'animal qui est cité dans notre texte nous a fait penser que c'était l'antilope. On peut comparer le récit du *Chan-haï-king* à celui que fait Ktésias des Κυνοκέφαλοι qu'il dit être nommés, dans la langue du pays, Καλύστριοι, ou, selon quelques auteurs, Καλισκάροι. Ce dernier mot serait une transcription assez exacte du terme sanskrit कालसार *kâlasâra,* qui est un des noms de l'antilope noire, mot composé de काल *kâla* noir, et de सार *sâra,* essence. Les Kynocéphales de Ktésias avaient aussi une couleur noire; mais cet historien les regardait comme appartenant à la race humaine. Voyez *Ctesiæ reliq.* p. 320-368, ed. Baehr.

[4] 橐駝 *To-to.* En sanscrit दन्दी *dandi.*

[5] 雪山 *Siuë-chan;* c'est la traduction exacte du mot sanscrit हिमालय *Himâlaya,* séjour des neiges, ou plutôt हिमालगिरि *Himâlagiri,* montagne où séjournent les neiges.

[6] 南有谷通爲國門 *Nân yeou kou thoung weï kouë*

L'Inde orientale est limitée par la mer ainsi que par le *Fou-nân* et le *Lin-y* [1].

L'Inde occidentale confine à *Ki-pin* (Cophène, Caboul), et à *Po-sse* [2] (la Perse).

L'Inde centrale communique par ses frontières avec les quatre autres divisions de l'Inde. Sa ville capitale est nommée *ville* de *Tcha-pou-ho-lo* [3]; elle est située sur les bords du fleuve *Kia-pi-li* [4] (Kapila); il y a des villes entourées de murs au nombre de plusieurs centaines; dans toutes sont placés des commandants ou gouverneurs [5]. Il y a différents

men. Cette description de l'Inde septentrionale se rapporte parfaitement au royaume de Kachemire. On lit dans *Masoudi*, historien et géographe arabe : « Le royaume de Kachemire, qui fait partie de « l'Inde, est entouré de très-hautes montagnes; il renferme un « nombre prodigieux de villes et de villages; *on ne peut y entrer que « par un seul passage qui se ferme par une porte.* » (Traduction de Deguignes.) Le Kachemire est ainsi décrit dans *Quasvini* :

« Regio fere sexaginta millia urbium et prædiorum continet; *una « solummodo via ad eam ducit, quæ porta una occludi potest.* Cingunt « eam montes altissimi, per quos ne feræ quidem præ hominibus « viam inveniunt. » *Quasvini* apud Gildemeister, *De Rebus indicis, etc.*

[1] Les royaumes actuels de *Siam* et de *Pégou*.

[2] 波斯 *Po-sse*.

[3] 茶鎛和羅城 *Tcha-pou-ho-lo-tching*. On peut facilement reconnaître dans *Tcha-pou-ho-lo*, une transcription exacte de *Tchamparan*, ville qu'*Aboul-fazel* place dans le *Bihar*, ancien royaume de *Magadha*, et vraisemblablement la même que la *Tchapra* moderne, située sur le Gange; car *Tchapra* n'est que l'altération de चम्पानगर *tchampânagara*.

[4] 迦毗黎 *Kia-pi-li*, en sanscrit कपिल *Kapila*, et plus communément कपिलधारा *Kapiladhârâ*, l'un des noms du Gange.

[5] 長 *Tchang*.

royaumes au nombre de plusieurs dizaines, dans lesquels sont établis des rois. Ces royaumes se nomment, l'un *Che-weï*[1], d'autres *Kia-mo-lou*, *Kaï-hou*[2], tous deux situés vers l'orient; un autre se nomme *Kia-chi*[3], un autre *Po-lo-na-sse*[4].

[1] 舍衞 *Che-weï.* श्रावस्ती *Srâvasti*, nom d'une ville et d'un état cités, selon M. Wilson, dans le *Vichnou-pourâna.*

[2] *Kia-mo-lou, kaï-hou.* C'est évidemment le royaume de कामरूप *kamaroûpa*, dans la partie la plus orientale du Bengale, et appartenant aujourd'hui au royaume d'Assam, qui est désigné par les trois mots *Kia-mo-lou.* Ce royaume est nommé dans l'inscription sanskrite de la colonne d'Allahabad, publiée dans le *Journal of the asiatic Society of Bengal* (juin 1834), traduction de M. le docteur Mill *. — *Kaï-lou* est peut-être la transcription du mot sanscrit गया *gayâ*, nom d'une ancienne cité de la province actuelle du *Bihar*, qui était sans doute autrefois le chef-lieu d'un certain gouvernement, et dont cependant la transcription connue est *Kia-ye.*

[3] 迦尸 *kia-chi*, est la transcription exacte du mot sanscrit काशी *kâs'i*, qui signifie *splendide*, épithète sacrée de la ville de Bénarès.

[4] 波羅那斯 *Po-lo-na-sse*; on doit reconnaître également dans ce nom la transcription du mot sanscrit वराणसी *varân'asi*, Bénarès. Cette dénomination est représentée dans le texte aussi fidèlement que peut le permettre la langue chinoise, privée des articulations *ra*, *ri*, *ro*, etc. par les monosyllabes *po-lo-na-sse*, *va-ra-na-si*. Le व *v* sanscrit a si souvent le son de ब *b*, qu'ils ne sont pas distingués l'un de l'autre dans l'écriture bengalie. Il est d'ailleurs à remarquer que c'est une loi générale de transcription du sanskrit en chinois de représenter l'*u* bref par l'articulation *o* bref; son qu'il a également dans la prononciation indigène. La syllabe sanskrite का *kâ*, est très-bien représentée par *kia* dans *kia-mo-lou* et *kia-chi*, comme म *mu* bref par *mo*, et रू *roû* par *lou*; le chinois n'ayant que

* Reproduite et traduite de nouveau par M. J. Prinsep dans le même journal (décembre 1837) avec d'excellentes remarques.

La nourriture de la population de ces contrées est très-peu copieuse; ils tuent quelques bœufs de couleur noire, dont les cornes minces et effilées ont quatre pieds de longueur. Il leur est permis d'en tuer un tous les dix jours, mais non pas s'ils sont pauvres et dans le besoin. Lorsque le bœuf est tué, les habitants boivent son sang. Quelques personnes disent que les hommes vivent là cinq cents ans, et que la vie des bœufs est aussi longue.

Le roi du royaume de l'Inde centrale a pour nom patronimique de *la famille* ou *race Ki-li-hi*, et aussi de *la génération* des *Tcha-li* (de la race des *Kchatriyas* ou guerriers [1]). Il n'y a point de troubles et de rébellions dans son royaume. Le climat humide et chaud de ce pays est très-favorable au dévelop-

l'articulation liquide *l* pour représenter *l* et *r*. La dernière syllabe प *pa*, de *kâmaroûpa*, n'est pas transcrite parce qu'elle était absorbée dans le dialecte vulgaire; car on trouve aussi ce mot écrit quelquefois en arabe par كامرو *kâmroû*.

[1] 乞利哌氏亦曰剎利世 *Ki-li-hi-chi, i youē: tcha-li-chi;* ce sont deux transcriptions approximatives et un peu différentes du terme sanscrit क्षत्रियजाति *kchattriyadjâti*, caste ou tribu militaire dont font ordinairement partie toutes les familles royales et princières de l'Inde. Les deux caractères chinois 氏 *chi* et 世 *chi*, qui terminent les deux transcriptions *Ki-li-hi* et *Tcha-li*, signifient famille, tribu, race, génération, et représentent exactement le mot sanscrit जाति *djâti*, race, tribu, famille. Ce même terme générique de क्षत्रिय *kchattriya* a été aussi transcrit plus exactement par les trois caractères chinois 剎帝利 *Tcha-ti-li*, comme on le trouve écrit dans la description des mœurs et coutumes des Indiens, *Pian-i-tian*, liv. LXXX, fol. 8.

pement de la végétation. Le grain que l'on sème dans les terrains marécageux [1] mûrit quatre fois par an. Le blé qui vient le plus grand dépasse la hauteur des chameaux. Les coquillages précieux et les dents (d'éléphants?) forment une partie de la richesse commerciale des habitants. Il y a des diamants [2], du bois de sandal rouge [3], des plantes odoriférantes nommées *yo-kin*. Ce royaume fait un grand commerce d'échange avec le *Ta-thsin* (l'empire romain), le *Fou-nân* (le Pégou et l'empire birman), et le *Kiao-tchi* (le Tonquin). Les négociants, hommes riches et aimant les plaisirs, ne se servent pas de livres de comptes pour leurs affaires commerciales. Ceux qui cultivent les terres du roi lui en payent des impôts déterminés. Baiser les pieds, embrasser les genoux, sont les témoignages les plus expressifs de la politesse et de la déférence. Lorsqu'il y a des réjouissances extraordinaires dans les familles, on y invite de jeunes filles qui dansent avec beaucoup de grâce et d'habileté [4]. Le roi et ses ministres portent des vêtements de soie brodés et de laine fine auxquels sont attachés des coquillages perlés en spirale. Leurs cheveux sont réunis en touffe sur le sommet de la tête [5] (comme les portent les femmes chinoises); le

[1] 稻 *Tao;* « Grain that is planted amongst water; the paddy of « the southern regions. » *Dictionnaire* de Morrison, art. *Tao.*

[2] 金剛 *Kin-kang.* — [3] 旃檀 *Tchen-tan.*

[4] Ce sont les danseuses que les Européens nomment *bayadères.*

[5] Cest le जटा *djat'â;* voyez à ce sujet les Lois de Manou, livre II, sloka 219.

restant des cheveux est coupé avec des ciseaux ou retroussé avec soin. Les hommes ont les oreilles percées, auxquelles pendent des ornements précieux. Quelques-uns suspendent des anneaux d'or à leurs oreilles; ce sont les hommes des classes supérieures. L'habitude est d'aller pieds nus. Les vêtements sont généralement blancs. Les femmes portent des ornements au cou; ce sont des colliers d'or, d'argent et de perles. On brûle le corps des personnes qui meurent, et on en recueille les cendres que l'on dépose dans une pagode; quelques-uns les portent dans un lieu désert, inhabité, ou ils les jettent dans un fleuve, ce qui dispense de faire les cerémonies funèbres avec les gâteaux de chair d'oiseaux, de quadrupèdes, de poissons et de tortues amphibies.

Ceux qui trament des révoltes sont enfermés dans des prisons et punis de mort. Les crimes moins graves se rachètent par un rançon en pièces de monnaie. Ceux qui n'ont point de piété filiale, qui ne sont point soumis à leurs parents, sont punis sévèrement; on leur coupe les mains, les pieds, le nez, les oreilles, ou on les exile au delà des frontières [1].

Ce peuple a une écriture et une littérature; il a fait de grands progrès dans les sciences astronomi-

[1] Il n'est pas à notre connaissance que ces châtiments sévères soient encore appliqués dans l'Inde, ni qu'ils soient prescrits par les lois; mais ils sont toujours en vigueur en Chine, où la piété filiale a été regardée dès la plus haute antiquité comme le premier des devoirs et la première vertu.

ques. Il étudie le *Si-than*, traité confus, obscur, que l'on nomme en (langue) *fan* (ou sanskrite), *Lois du ciel*[1]. Les livres sont faits de feuilles de *pei-to* dont

[1] 有文字善步曆學悉曇章妄曰梵天法 *Yeou wen tseu, chen pou li, hio si-than, tchang wang youë fan : thian fa.* Il y a quelques différences, non dans les faits, mais dans l'expression de ces mêmes faits, entre le texte de *Ma-touan-lin* (que nous avons traduit et cité, *Asiatic Journal* de juillet 1836, où se trouvent plusieurs fautes d'impression), et celui-ci du *Pian-i-tian*, dans lequel il est explicitement dit que le 悉曇 *si-than* est un livre d'astronomie. En effet ce terme paraît évidemment être, comme nous l'avions déjà dit, la transcription du mot sanskrit सिद्धान्त *siddhânta*, qui signifie *vérité établie, conclusion démontrée*, et qui sert à former le titre de plusieurs traités d'astronomie, entre autres de celui qui est intitulé सूर्यसिद्धान्त *Soûryasiddhânta*. Cependant nous ne devons pas dissimuler que la phrase du texte chinois peut prêter, par l'absence de tout signe de ponctuation, à une autre interprétation, en la lisant différemment, c'est-à-dire en réunissant le caractère 天 *thian* (ciel, dieu) au caractère 梵 *fan*, employé dans les livres chinois pour désigner, soit le *sanskrit*, comme dans le dictionnaire chinois *Tchin-tseu-thoung*, soit le dieu *Brahma* lui-même lorsqu'il est suivi du caractère 天 *thian* (ciel, dieu) et précédé de 大 *ta* (grand). On aurait alors ce sens : *Il étudie le Si-than, traité confus, obscur, que l'on dit être les Lois de fan-thian* (c'est-à-dire : du *ciel* ou *Dieu-fan*, ou de BRAHMA) ; et alors, dans ce dernier cas, ce seraient peut-être les Lois de Manou qui seraient désignées. La première interprétation nous paraît plus simple et plus naturelle.

Nous savons d'ailleurs par les écrivains chinois que des livres d'astronomie indienne étaient déjà connus et même traduits en chinois à l'époque de la dynastie des *Thang*. On verra ci-après dans la traduction que nous donnerons des Considérations générales sur l'Inde (*thsoung-lûn*), tiré du *Si-yu-ki* ou Histoire des contrées de

on se sert pour rappeler et conserver le souvenir des choses[1]. Il faut ajouter que, selon la loi de *Fou-*

l'occident, composée sous les premiers *Thang*, que les Chinois avaient alors une connaissance exacte de l'état des sciences et de la littérature des Indiens.

[1] 書貝多葉以記事 *Chou pei-to ye i ki sse.* Les feuilles de l'arbre *pei-to* sont les *olles* sur lesquelles sont écrits la plupart des livres sanskrits, surtout ceux en caractères *télingas*, en usage dans les contrées méridionales de l'Inde. La Notice suivante que nous trouvons dans le *Pian-i-tian*, aux Considérations générales sur les royaumes des contrées occidentales (liv. XLIV, art. *Tsi-lou*, fol. 1), confirme parfaitement cette assertion.

« *Pao-kouang-sse* (le Temple de la lumière précieuse), qui a été « au *Si-yu*, en a rapporté des livres *pei-to-po-li-tch'a* (ou écrits gravés « au stylet sur des feuilles de palmier), qui pouvaient avoir six à sept « pouces de longueur et moitié moins de largeur. Ces feuilles sont « comme l'écorce des tiges du bambou nommé *si-miao* (chat effilé), « flexibles et moëlleuses comme le *pa-tsiao* (*musa coccinea*). Dans les « traités sanskrits (梵典 *fan-tien*) il est dit que le *pei-to* croît dans « le royaume de *Mo-kia-to* (ou *Magadha*), et qu'il atteint une longueur « de six ou sept *tchang* (50 à 60 pieds). Les livres faits avec ses feuilles « ne se gravent point au stylet l'hiver; les feuilles pourraient s'en- « dommager. Les mots (sanskrits) *pei-to-po-li-tch'a* (वटपत्रलेख *vat'a-* « *patra-lékha*) sont bien rendus par les mots (chinois) *fan ye chou ye king*, « c'est-à-dire « livre d'arbres à feuilles volantes ». Il en est de grands, « qui sont comme un vase de bois un peu rouge; l'écriture marche « d'un côté à l'autre ou transversalement, en traces d'insectes, « comme des pieds de mouches. On ne sait pas quels sont ces livres. « A l'extérieur deux éclats de bois contiennent ces feuilles de chaque « côté. La forme de ces livres est comme celle d'un pin (*jou-chan*), « et ils sont enveloppés de fine soie, si on y attache un grand prix. « Il y en a dans tous les temples du *Nân-tou*, ou du gouvernement « méridional, et à peine trouve-t-on quelqu'un capable de répéter ce « qu'il y a dans ces livres. On dit, de plus, que ces livres en feuilles « de *peï-to* peuvent se conserver de six à sept cents ans. »

Des explications inexactes du terme *peï-to* ont été données dans la traduction du *Foë-kouë-ki*.

thou (Bouddha), on ne doit point tuer d'être vivant ni boire de vin[1].

Dans ce royaume il y a un endroit où l'on montre, dit-on, des anciens vestiges du pied de *Fo*. Ses sectateurs jurent que ce sont bien ses empreintes. Ils rapportent qu'en récitant soigneusement certaines prières ils peuvent parvenir à acquérir la forme de dragons et à s'élever dans les nuages.

A l'époque de *Yang-ti* de la dynastie des *Souï* (de 605 à 616), une expédition fut envoyée pour chercher à reconnaître tous les royaumes des contrées occidentales[2]; il n'y eut que l'Inde (*Thian-tchu*) et le *Fo-lin*[3] (ou l'empire romain), dans lesquels elle ne pénétra point; ce qui lui causa une grande peine.

Pendant les années *wou-te* (de 618 à 627), il y eut de grands troubles dans le royaume du milieu[4].

[1] 尚浮圖法不殺生飲酒 *Chang fou thou fa pou cha seng yin thsieou.* Ceci est contraire à un usage qui a été décrit précédemment. Voy. pag. 388.

[2] 西域諸國 *Si-yu tchou kouë.*

[3] 拂菻 *Fo lin.* Ce nom a été donné par les Chinois vers l'époque dont il est ici question à l'empire romain d'orient, dont le siége ou la capitale était *Constantinopolis*, la ville de Constantin. Le nom de πόλις, à l'accusatif πόλιν, *polin*, a pu donner naissance au nom de *fo-lin*.

[4] C'est l'époque de la chute de la dynastie des *Souï* et de l'élévation du fondateur de la grande dynastie des *Thang*, qui a jeté tant d'éclat sur la Chine. L'écrivain chinois, en rapportant ce fait (qui au premier abord ne paraît pas se rattacher à son récit), a eu pour but de faire un rapprochement entre la Chine et l'Inde dans lesquelles de grands troubles intérieurs existaient simultanément. Un

Le roi (indien) *Chi-lo-yi-to*[1] fit aussi des guerres et livra des combats comme on n'en avait pas encore vu précédemment. Les éléphants n'étaient point désellés, les soldats ne quittaient point leurs boucliers, parce que ce roi tentait de réunir les quatre Indes sous sa domination; toutes les provinces qui regardent le nord se soumirent à lui[2].

Au commencement de la dynastie des *Thang*, un zélé sectateur de *Fou-thou* (Bouddha) nommé *Youan-tchouang*, se rendit dans ce royaume (de l'Inde). *Chi-lo-yi-to* le fit venir en sa présence et lui dit : « Ton pays a produit de saints hommes; le roi de « *Thsin*[3], qui a mis en déroute les armées de ses

grand mouvement s'opérait aussi dans l'Asie occidentale, avec l'apparition de Mahomet, qui devait fonder un grand empire sur d'aussi grandes ruines.

[1] Nous avions pensé (traduction de la Notice sur l'Inde de *Matouan-lin*, lieu cité), que cette transcription pouvait peut-être représenter le terme sanskrit *s'rîrahita*, si toutefois un roi indien de ce nom avait régné à cette époque. M. J. Prinsep, dans une note ajoutée à la reproduction de cette Notice dans son précieux Journal de la Société asiatique du Bengale (janvier 1837), croit que l'on peut plutôt assimiler ce nom à celui de *Siláditya*, qui régnait dans le *Sauráchtra* au commencement du VIe siècle de notre ère. Il y aurait dans ce cas une différence de date de près d'un siècle; mais comme la chronologie chinoise est incontestable, c'est celle de l'Inde qui serait à réformer sur ce point.

[2] 討四天竺皆北面臣之

[3] 秦 *Thsin*; ce nom est celui de la dynastie qui régna sur la Chine de 255 à 202 avant notre ère, et pendant laquelle la puissance de l'empire chinois s'étendit au loin dans l'Asie centrale et occidentale sous le règne de *Thsin-chi-hoang-ti*, le célèbre conquérant et incendiaire des livres. C'est de ce nom de *thsin* que s'est formé le nom asiatique et européen de *Chine*, en sanskrit चीन

« ennemis, doit être bien satisfait; il peut être com-
« paré à moi-même. Dis-moi quel est cet homme ? »

Youan-tchouang lui répondit en lui vantant les exploits de *Taï-tsoung* (le fondateur de la dynastie des *Thang*), que l'on nommait le guerrier divin qui avait pacifié l'empire, anéanti les révoltes, et réduit les quatre nations de barbares à la nécessité de se soumettre à lui.

Le roi (indien) parut très-satisfait (de cette réponse); il dit : Je veux envoyer un ambassadeur à la cour de l'empereur de l'Orient[1].

tchîna, nom que l'on trouve déjà dans les Lois de Manou (lect. 10, sloka 44), et dans le *Ramâyana* (liv. IV), deux ouvrages d'une date assurément antérieure au IIIe siècle. On pourrait croire dès lors, comme en effet de savants orientalistes l'ont généralement cru, que ce n'étaient pas les Chinois qui étaient désignés dans ces deux anciens ouvrages. On peut facilement expliquer cette contradiction apparente, comme nous l'avons déjà expliquée ailleurs (Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du *Tao*, déjà cité, p. 50), en faisant remonter l'origine du nom de चीन *tchîna* à l'époque de la fondation du petit royaume de *Thsin*, dans la province actuelle du *Chen-si*, plus de 1000 ans avant notre ère, d'où sortit, avec son nom de 秦 *thsin*, le fondateur de la grande dynastie de ce nom. On est d'autant plus autorisé à faire remonter aux communications de l'Inde avec ce petit royaume, ou avec des peuplades intermédiaires, l'origine du nom चीन *tchîna*, qu'il y avait dans ce dernier des coutumes évidemment indiennes et scythes. (Voy. notre Description de la Chine, t. Ier, p. 109.) C'est sous ce titre de *Thsin* ou *Tchina* que le roi indien *Chi-lo-yi-to* désigne l'empire chinois plutôt que sous celui des dynasties postérieures des *Han* ou des *Thang*, parce que c'était le nom consacré.

[1] 我當東面朝之 *O thang thoung mian tchao tchi*, littéralement : « Ego debeo Orientem versus ad-aulam-inviseudi-
« causa-mittere. »

(En effet), la quinzième des années *tching-kouan* (642 de notre ère), le roi qui se nomme lui-même *roi de Mo-kia-to*[1] (*Magadha*) envoya des ambassadeurs présenter des livres à l'empereur. L'empereur ordonna qu'un officier de cavalerie d'un rang inférieur, nommé *Liang-hoeï-ki*, irait, dans un temps prescrit, assurer (le roi de *Magadha*) de la bonne harmonie qui existait entre eux. *Chi-lo-yi-to* étonné interrogea des hommes de son royaume en ces termes : « Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, des « ambassadeurs du *Mo-ho-tchin-tan*[2] (ou de la grande « Chine) ont-ils déjà été envoyés dans notre royaume? « Tous répondirent : Il n'y en est pas encore venu; « ce que l'on nomme le royaume du Milieu[3], c'est le « *Mo-ho-tchin-tan* (ou le grand pays de la Chine). » Alors (le roi) allant au-devant de l'ambassadeur, fléchit le genou en signe de soumission et de respect pour recevoir la missive impériale ou la lettre de créance (de l'empereur de la Chine), qu'il plaça sur le sommet de sa tête. Des ambassadeurs (du roi de *Magadha*) furent de nouveau envoyés à la cour par suite de cette ambassade (de l'empereur de la Chine). Il fut prescrit à un assistant du département de la guerre, nommé *Li*, de prendre con-

[1] 自稱摩伽陀王 *Tseu tching mo-kia-to wang.*

[2] 摩訶震旦 *Mo-ho-tchin-tan*, en sanscrit महाचीन *Mahá-tchina*, la grande Chine, ou dans les dialectes plus modernes de l'Inde, *Mahatchinestan*, le pays de la grande Chine.

[3] 中國 *Tchoung kouë.*

naissance du contenu de la lettre respectueuse [1], et d'en rendre compte. Les ministres de l'empereur reconduisirent les ambassadeurs jusqu'en dehors de la ville et il fut ordonné que l'on brûlât des parfums sur leur passage.

Chi-lo-yi-to, environné de tous ses ministres, reçut, la face tournée vers l'Orient, la lettre impériale; il envoya de nouveau en présent des perles de feu [2], des plantes odoriférantes nommées *yô-kin* et de l'arbre *pou-ti* [3].

[1] 表 *Piao.* On voit la différence que les écrivains chinois veulent constamment établir entre ce qui émane de leurs souverains et ce qui vient d'un souverain étranger avec lequel ils ont cependant des relations amicales et suivies. La lettre de l'empereur de la Chine au monarque indien est désignée par les deux caractères 詔書 *tchao chou*, «lettre ou missive impériale» qui vient d'en haut pour instruire ce qui est inférieur; au contraire la lettre du monarque indien est désignée par le terme 表 *piao*, «document offert à un «supérieur».

[2] 火珠 *Ho-tchou.*

[3] 菩提樹 *pou-ti-chou.* Les mots *pou-ti* sont la transcription du mot sanskrit बोधि *bôdhi* (*ficus religiosa*), arbre sacré employé dans les cérémonies religieuses et dont il est souvent fait mention dans les poëmes sanskrits. Ce qui confirme notre opinion, c'est le passage suivant du Dictionnaire de *Khang-hi*: 菩提樹名樹出摩伽陀國 *pou-ti-chou-ming: chou tchu mo-kia-to kouē*, c'est-à-dire : «POU-TI est un nom d'arbre; cet arbre croît dans «le royaume de *Mo-kia-to* (Maghada).» Le même dictionnaire ajoute que dans les livres de *Fo* il est dit : «*Pou-ti-sa-to* (en sanskrit «बोधिसत्व *Bôdhisattva*) signifie, *l'essence de ce qui est manifesté*, «*déclaré*; par abréviation on dit *Pou-sa.*» En sanskrit le mot *Bôdhi-*

Pendant la cinquième lune de la vingtième des années *tching-kouan* (646), le royaume de l'Inde envoya des ambassadeurs offrir en tribut des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est pas mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux livres des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tsi-fou-youan-kouei*.

La vingt-deuxième des années *tching-kouan* (648 de notre ère), on envoya *Wang-youan-tse* avec *Thsiang-sse-jin* et d'autres comme ambassadeurs dans l'Inde. Mais le roi de ce pays (nommé, ci-dessus, *Magadha*) était mort; son ministre *O-lo-na-chun* s'était mis à sa place; il envoya des troupes pour s'opposer à l'arrivée de *Youan-tse* et de sa suite. *Youan-tse*, ayant été défait, appela à son aide des troupes des royaumes voisins. Il attaqua les Indiens, les vainquit; prit *O-lo-na-chun* pour le présenter à l'empereur (comme un trophée). On remarque qu'il n'est point fait mention de cet événement dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux livres des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est ainsi raconté dans la Relation des Indes : « La vingt-deuxième « année (648) on envoya un officier supérieur, du « rang d'*officier de la droite préposé à la garde de l'em-* « *pereur*, nommé *Youan-tse*, comme ambassadeur

sattva signifie *vérité de l'intelligence*; c'est le nom qui a été donné à certains patriarches bouddhiques après avoir été élevés à l'état de sanctification divine.

« dans ce royaume (de l'Inde), avec *Thsiang-sse-jin*, « comme second dans l'ambassade. Avant son ar- « rivée dans ce pays *Chi-lo-yi-to* était mort; les ha- « bitants du royaume étaient en révolution; le mi- « nistre (du roi décédé) *Na-fou-ti O-lo-na-chun* s'était « mis à sa place; il envoya des troupes pour s'op- « poser à l'arrivée de *Youan-tse* (l'ambassadeur chi- « nois). Dans ces circonstances, ce dernier prit avec « lui quelques dizaines de cavaliers et livra le com- « bat aux troupes (du ministre rebelle); mais il ne « put les vaincre et sa petite troupe fut exterminée. « Il résulta de là que les tributs des différents royaumes « et les produits offerts (par les états du *Si-yu*) furent « pris. *Youan-tse* se retira seul en toute hâte sur les « frontières occidentales du Tou-fan (ou Thibet). Il « ordonna [1] aux royaumes voisins de lui fournir des « troupes. Le *Thou-fan* lui amena mille hommes « armés; le *Ni-po-lo* [2] (Népal) lui fournit sept mille « cavaliers. *Youan-tse*, après avoir organisé sa troupe, « s'avança pour livrer bataille jusqu'à la ville de « *Tcha-pou-ho-lo* [3] (*Tchapra*), qu'il prit d'assaut en

[1] 撽召 *Kiao-tchao*. Cette demande d'autorité, si elle n'est pas employée ici, comme les faits le prouvent assez, pour satisfaire la vanité chinoise, indique qu'à cette époque le Thibet était déjà sous la dépendance de l'empire chinois, ainsi que plusieurs royaumes voisins.

[2] 泥婆羅 *Ni-po-lo*, c'est le royaume du नेपाल *Népâla*, ou Népâl, situé sur les frontières du Thibet, et dont on peut voir une notice dans le *Pian-i-tian*, liv. LXXV, art. 11.

[3] Voir la note p. 386. Le *Pian-i-tian*, l. LXXV, art. 13, donne une notice sur l'état dont cette ville était la capitale située sur le Gange.

« trois jours. Il fit couper la tête à trois mille per-
« sonnes; dix mille périrent noyées dans les eaux du
« fleuve. *O-lo-na-chun* se sauva dans le royaume de
« *Weï* [1]. Il y rallia ses troupes dispersées et revint
« à la charge. Le second de l'ambassade, *Sse-jin*, le
« fit prisonnier, ainsi que mille hommes auxquels
« on fit trancher la tête. Le restant de la population
« se retira avec les femmes du roi sur les bords du
« fleuve *Kan-to-weï* [2]. *Sse-jin* les attaqua et occasionna
« un grand désordre dans cette population. Il fit aussi
« captifs les concubines et les enfants du roi, ainsi
« que des prisonniers de guerre, tant hommes que
« femmes, au nombre de douze mille, et il prit des
« animaux de toute espèce au nombre de trente
« mille. Il soumit cinq cent quatre-vingts villes for-
« tifiées et bourgades, et le roi de l'Inde orientale,
« *Chi-kieou-mo* [3], lui envoya trente mille pièces de
« bétail, tant bœufs que chevaux, pour nourrir et
« remonter son armée, ainsi que des arcs, des sabres
« et des colliers précieux. Le royaume de *Kia-mo-lou*
« (*Kâmaroûpa*) offrit différentes choses; il présenta,
« pour être offerte respectueusement à l'empereur,
« une carte du pays, en sollicitant en retour un por-
« trait de *Lao-tseu* [4].

[1] 委國 *Weï-kouē*. J'ignore quel est ce royaume.

[2] *Kan-to-weï-kiang*. Ce fleuve doit être le गोदावरी *gôdâvarî*, (Godavéry), qui a son embouchure dans le golfe du Bengale.

[3] La transcription *chi-kieou-mo* représente peut-être le terme sanskrit श्रीकुमार *s'rî-koumâra*.

[4] 迦沒路國獻異物拜上地圖請老

« *Youan-tseu* prit avec lui *O-lo-na-chun* pour l'offrir « à l'empereur (comme un trophée) de son humble « serviteur. Il y eut un ordre impérial qui prescrivit « d'informer les ancêtres (de cette victoire) par des « prières dans le temple qui leur est consacré. L'em- « pereur dit : Les oreilles et les yeux de cet homme « ne respirent que les plaisirs ; sa bouche et son nez « sont ceux d'un homme adonné aux penchants vi- « cieux ; il fait sentir une odeur désagréable (il a « de mauvaises passions) ; voilà l'origine de sa per- « versité et de la ruine qu'il a faite de la vertu. Si « les *Po-lo-men* (les Brâhmanes) n'avaient pas mal- « traité et dépouillé mon ambassadeur, cet homme « ne serait pas venu ici captif. » *Youan-tseu* reçut à la cour un emploi supérieur.

Dans ses voyages l'ambassadeur avait rencontré un docteur nommé *Na-lo-eulh-so-po-meï* [1], qui lui avait dit être âgé de deux cents ans et posséder la

子像 *Kia-mo-lou kouë hien i we, peï chang thi thou, thsing Lao-tseu siang.* Ce passage mérite d'être remarqué sous plusieurs rapports ; d'abord comme faisant connaître que, vers le milieu du VIIe siècle de notre ère, la géographie était assez cultivée dans le royaume de *Kâmaroûpa* (l'Assam actuel), pour avoir des cartes du pays, ensuite comme faisant également connaître que la doctrine du philosophe *Lao-tseu* y était en grand honneur. (Conférez la note ci-devant, pag. 271.)

[1] Les deux premières syllabes de ce nom, *Na-lo*, sont évidemment la transcription du mot sanskrit नर *nara*, « homme », mot qui entre dans la composition de beaucoup de noms propres ; mais la valeur sanskrite des quatre autres syllabes est plus difficile à déterminer. Dans *Ma-touan-lin*, les deux avant-dernières syllabes sont transposées.

recette de l'immortalité[1]. L'empereur (ayant appris cette nouvelle) renvoya aussitôt son conseil pour dépêcher un envoyé à la recherche de la *pierre philosophale*[2]. Il ordonna au président du ministère de la guerre de donner à l'envoyé toutes les instructions et tous les secours nécessaires pour faire son voyage avec succès et en sûreté. Cet envoyé parcourut le monde à cheval pour recueillir les médicaments surnaturels, ainsi que les pierres les plus extraordinaires et les plus rares. L'envoyé parcourut tous les royaumes des *Po-lo-men* (Brâhmanes), et le pays que l'on nomme les eaux du *Pan-tcha-fa*[3], qui sortent du milieu de roches calcaires. Il y a là des hommes figurés en pierre qui les gardent[4]. Les eaux sont de sept espèces et de sept couleurs différentes; la qualité de l'une est d'être chaude, celle de l'autre est d'être froide; les plantes et le bois peuvent s'y consumer; l'or et l'acier y entrer en fusion, et la personne qui y introduirait la main l'aurait aus-

[1] 有不死術 *Yeou pou sse-chou*, littéralement : « habere « non moriendi doctrinam. »

[2] 丹 *Tan*, cinabre, pierre philosophale.

[3] Cette expression *pan-tcha-fa* est une transcription très-exacte du mot persan پنجاب *pendjâb*, les cinq eaux ou cinq rivières, en sanskrit पञ्चनद *pantchanada*, qui désigne une province très-étendue et très-fertile de l'Inde. Voyez à ce sujet le savant mémoire de M. Lassen, *de Pentapotamia indica*. La dernière syllabe *fa* de la transcription chinoise représente d'autant plus fidèlement la syllabe persane اب *âb* que les consonnes finales qui les constituent sont toutes deux des labiales très-souvent prises l'une pour l'autre.

[4] 有石象人守之 *Yeou-chi siang jin cheou tchi.*

sitôt brûlée. C'est avec des crânes de chameau qui tournent en rond (en forme de chapelet) que l'on verse cette eau dans des vases. Il y a aussi un arbre que l'on nomme *tsou-laï-lo*, dont les feuilles sont comme du vernis ou cirage noir. Il croît sur le haut penchant des montagnes escarpées et désertes. Il y a d'énormes serpents qui le gardent, et ceux qui errent dans le voisinage ne peuvent en approcher. Celui qui désire en cueillir des feuilles se sert de différentes flèches pour atteindre les branches de l'arbre; alors les feuilles tombent. Il y a aussi là une multitude d'oiseaux qui prennent ces feuilles dans leur bec et les emportent au loin; alors il faut également leur lancer des flèches pour obtenir ces feuilles. Les autres espèces de stratagèmes ou de procédés magiques que l'on trouve dans ce pays sont du même genre.

Ensuite la recette de l'immortalité ne put être trouvée et reconnue par l'envoyé, lequel fut rappelé et ne put aller plus loin. Il revint mourir à *Tchang-gan* (capitale de la Chine à cette époque).

Du temps de *Kao-tsoung* (de 650 à 684 de notre ère), un *Lou-kia-yi-to* [1], du pays de *Ou-tcha*, dans

[1] C'était un लोकायतिक *lôkâyatika* ou sectateur du système de philosophie fondé par चार्व्वाक *Tchârvâka*, et intitulé लोकायत *lôkâyata*. Voy. *Essais sur la philosophie des Hindous*, par Colebrooke, traduction française, pag. 236 et suiv. Le suffixe क *ka*, qui forme des noms collectifs en sanscrit, est représenté en chinois par le caractère 者 *tche*, qui sert également à former des adjectifs et des noms collectifs en chinois.

l'Inde orientale [1], vint aussi offrir ses hommages à l'empereur, en se donnant comme possesseur de la *recette* (de *l'immortalité*) et comme pouvant devenir un lieutenant général d'armée.

La deuxième des années *kien-foung* de *Kao-tsoung* (667), les cinq Indes [2] (ou les cinq divisions politiques de l'Inde) envoyèrent (des ambassadeurs) à la cour.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Kao-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

[1] 烏茶 *Ou-tcha*, nommé aussi *Kiouan-yu-mo*, *Ou-to*. Le roi de ce pays, du temps de *Wou-ti* des *Han* (140-120 ans avant J. C), gouvernait dans la ville fortifiée de *Ou-tcha*, distante de *Tchang-'an* de 9,950 *li*; le nombre des familles était de 490, celui des bouches de 2,733; celui des hommes d'armes, de 748. Au nord il confine à *Tseu-ho* et à *Po-li*; à l'ouest à *Nan-teou**. A l'époque dont il est question dans le texte, le *Pian-i-tian* (liv. LIV, art. 2) dit que cet état confine au *Yin-tou* oriental, qu'il a environ 7,000 *li* de circuit; que la capitale fortifiée avait environ 2,000 *li* de circonférence. Il y a beaucoup de *stoupas*, ou tours bouddhiques. Aux frontières sud-ouest de ce royaume et au milieu de hautes montagnes, il y avait (à l'époque de 650 à 684), le *seng-kia-lan*, ou monastère bouddhique du nom de *Pou-sse-po-ti-li*, dont le *stoupa* en pierre était très-élevé. Les frontières sud-est de ce royaume dominaient le rivage de la grande mer où se trouvait la ville fortifiée de *Tchi-li-tan-lo* (ce nom, dit le rédacteur chinois, signifie : *qui se met en marche*; ce serait en sanskrit चरित *tcharita*, et par conséquent *tcharita-poura*), ayant environ 2,000 *li* de circonférence; or c'est un port de mer très-fréquenté par les négociants, etc. Les écrivains chinois ont confondu tour à tour *Ou-tchang*, *Yan-tchang* et *Ou-tcha* (*Pian-i-tian*, l. LI, LIV, LXIII). Cette confusion sera exposée ailleurs.

[2] 五天竺 *Ou thian tchu*.

* Cette première description ne peut convenir à un état de l'Inde méridionale.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté tout au long dans la Relation des Indes.

Pendant la troisième lune de la troisième des années *hian-heng* (672), le royaume de l'Inde méridionale offrit des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Kao-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté en détail dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

La neuvième des années *sse-ching* de *Tchoung-tsoung*[1] (692), les cinq Indes envoyèrent à la cour offrir des présents.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur l'impératrice *Wou-heou*, aux histoires des *Thang*.

Mais on remarque, d'un autre côté, que, selon le *Tse-fou-youan-koueï*, pendant la troisième lune de la troisième des années *thian-cheou* (692), le roi du royaume de l'Inde orientale nommé *Mo-lo-pa-mo*, le roi du royaume de l'Inde occidentale nommé *Chi-lo-yi-to*, le roi du royaume de l'Inde méridionale nommé *Tche-lou-khi-pa-lo*, le roi de l'Inde septentrionale nommé *Na-na*, le roi de l'Inde centrale nommé *Ti-mo-si-na*, envoyèrent tous à la cour offrir des présents[2].

[1] C'est de l'impératrice *Héou*, dit l'éditeur chinois, par conséquent la 3e des années *thian-chéou*.

[2] Ce passage, très-important pour l'histoire de l'Inde, nous fait connaître qu'en l'année 692 de notre ère l'Inde était divisée en cinq gouvernements au moins (il pouvait exister un plus grand nombre d'états). Ce synchronisme, qui présente avec tous les caractères de

La première lune de la quatrième des années *king-loung* (710), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur à la cour.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Tchoung-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

la certitude les noms des *cinq rois* qui régnaient sur les cinq principales divisions de l'Inde, est un point d'appui inappréciable pour l'histoire et la chronologie. Il s'agit seulement de reconnaître la synonymie des transcriptions chinoises. Le roi de l'Inde orientale, qui comprenait la plus grande partie des contrées arrosées par le Gange, *Mo-lo-pa-mo*, est difficile à reconnaître; nous ne savons pas avec quel roi de l'Inde on peut l'identifier. *Chi-lo-yi-to*, roi de l'Inde occidentale, qui comprenait les pays arrosés par le cours inférieur de l'Indus, et qui s'étendait jusqu'à la *Nerboudda*, est évidemment un descendant de *Chi-lo-yi-to*, que l'on a vu précédemment en rapport avec l'empereur de la Chine, et qui avait voulu réunir les quatre autres états ou divisions de l'Inde sous sa domination. Il ne paraît pas douteux que ce ne soit un des *S'ilâditya* ou rois du *Sauràchtra*, contrée appartenant à cette division politique de l'Inde qui était nommée Inde occidentale. L'Inde méridionale comprenait tout le Dékan, ou *Dakchina-patha* des livres sanskrits, contrée du *Maharàchtra*, grand royaume, d'où est venu par des altérations successives le nom de *Mahrattes*, et de plusieurs autres états. Le roi de ce pays, *Tché-lou-khi-pa-lo*, paraît devoir appartenir à la dynastie de *Trichanapali* (XLVIIIe table de M. Prinsep), et être *Tcholâdhipa*, ou un autre roi de cette dynastie. *Na-na*, roi de l'Inde septentrionale, qui comprenait le Pendjab, le Kachmire et d'autres pays limitrophes comme *Ayôdhyâ*, *Mathourâ* et *Oudjdjayanî* est peut-être un des *Ranas* ou *Râdjas du Malwa*, dont une liste a été donnée par Abou'l-fazel, comme *Ti-mo-si-na*, roi de l'Inde centrale, peut être assimilé à *Deosen*, de la dynastie rhatore de Kanoudje (t. XXIX de M. Prinsep). Nous ne présentons ici que des conjectures; la chronologie de l'Inde est encore tellement obscure, tellement à l'état de chaos, que tout ce que l'on peut faire maintenant est de planter comme on le fait ici quelques jalons qui puissent servir à diriger dans les recherches futures sur la même matière.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres faits dans le *Tse-fou-youan-koueï.*

Pendant la neuvième lune de la première des années *king-yun* de *Jouï-tsoung* (711), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur offrir en tribut des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jouï-tsoung,* à l'histoire des *Thang.*

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-koueï.*

Pendant la sixième lune de la deuxième des années *sian-thian* de *Youan-thsoung* (713), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur à la cour offrir un tribut. Tous les quatre Barbares (ou les Barbares des quatre côtés[1]) vinrent à la cour apporter des tributs. L'empereur très-élevé et toutes les personnes de la cour se rendirent sur le balcon de la porte impériale pour les voir arriver.

On remarque que ces faits ne sont point consignés dans les Mémoires officiels sur *Youan-tsoung,* à l'histoire des *Thang.*

On remarque, d'un autre côté, qu'ils sont rapportés avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-koueï.*

Pendant la huitième lune de la deuxième des années *kaï-youan* (714), le royaume de l'Inde occidentale envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

[1] 凡四夷 *Fan sse i.*

Pendant la seconde lune de la troisième des années *kaï-youan* (715), un ambassadeur du royaume de l'Inde occidentale, nommé *Thi-than hoeï-kan* (ou *Thi-than* le compatissant et miséricordieux), vint offrir des productions du pays.

Pendant la cinquième lune de la cinquième des années *kaï-youan* (717), le roi de l'Inde centrale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir en commun des productions du pays.

Pendant la première lune de la huitième des années *kaï-youan* (720), le royaume de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour. Pendant la cinquième lune, le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur offrir des zibelines avec des perroquets de cinq couleurs. Pendant la onzième lune, le roi du royaume de l'Inde méridionale envoya encore un ambassadeur à la cour.

Pendant la septième lune de la treizième des années *kaï-youan* (725), le roi de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour.

Pendant la sixième lune de la dix-septième des années *kaï-youan* (729), un prêtre samanéen, instruit dans les trois mystères bouddhiques, du royaume de l'Inde septentrionale, nommé *Mi-to*[1], vint offrir

[1] 三藏沙門僧密多 *San-tsang cha men sang-mi-to*, « le très-silencieux prêtre samanéen instruit dans les trois trésors « cachés. » Voyez, sur les mots *cha-men* et *sa-man*, la note ci-après, page 413.

du *tchi-han*[1] et autres médicaments de cette espèce.

Pendant la onzième lune de la dix-huitième des années *kaï-youan* (730), le royaume de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour offrir un tribut.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels de l'histoire des premiers *Thang*, ni dans aucun des mémoires biographiques des grands personnages.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-kouei*.

La dix-neuvième des années *kaï-youan* (731), les royaumes de l'Inde envoyèrent à la cour offrir des présents.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Youan-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, dans la période des années *kaï-youan* (de 713 à 742), un ambassadeur, envoyé par l'Inde centrale, traversa trois fois l'Inde méridionale et ne vint qu'une fois seulement offrir des oiseaux de cinq couleurs qui pouvaient parler. Il demandait des secours contre les *Ta-chi*[2] (ou Arabes)

[1] 質汗 *Tchi han.*

[2] 大食 *Ta-chi*, c'est le nom par lequel les Chinois désignent les Arabes. C'est une transcription du mot persan تازى *tâzi*, nom qui fut appliqué aussi à la Perse lorsque les Arabes en eurent fait la conquête. Les trois tentatives de l'ambassadeur de l'Inde cen-

et les *Thou-fan* (ou Thibétains), en se proposant pour être nommé le général de ces troupes auxiliaires.

trale, dont deux furent infructueuses, pour aller demander des secours à l'empereur de la Chine contre les Arabes, sont un fait curieux dans l'histoire de l'Inde. Il vient confirmer cet autre fait important à peine mentionné par les historiens orientaux : l'invasion de l'Inde par les Arabes dans le commencement du VIIIe siècle de notre ère. « Mohammed-ben-Cassim (dit Almakin dans son histoire des Sarra-« sins), occupa l'Inde; il s'empara des contrées voisines du *Sind* « (l'Indus), livra bataille à Duhar, qui en était roi, le vainquit, le fit « prisonnier et lui ôta la vie. » Mohammed-ben-Casssim (dit Abou'lféda dans ses Annales musulmanes, traduites par Reiske), parcourut l'Inde en vainqueur. L'historien Tabari offre un rapprochement historique bien plus curieux encore et qui fait voir avec quelle exactitude l'histoire est écrite en Chine. Le passage que nous allons citer est tiré de l'Histoire de l'empire des Khalifes, traduite de la version turque par des Jeunes de langues français (mss. de la Bibliothèque royale), et dont nous devons la connaissance à M. Reinaud : « Cette même année, 87e de l'hégire (705 de notre ère), fut glo-« rieusement terminée par la défaite de deux cent mille Tartares qui « étaient entrés dans le pays des Musulmans commandés par le *Te-« ghaboun*, neveu de l'empereur de la Chine. Les Musulmans recon-« nurent qu'ils devaient cette importante victoire à la protection de « Dieu. »

Cette victoire remportée sur les Tartares commandés par le neveu de l'empereur de la Chine, si elle était rapportée par Tabari à une date postérieure de quelques années, pourrait faire penser que, parmi les troupes vaincues par les Arabes, se trouvaient celles obtenues comme auxiliaires par l'ambassadeur indien; mais une différence de quelques années ne doit pas empêcher de reconnaître l'intime liaison qui existe entre le fait rapporté par l'histoire chinoise et celui rapporté par Tabari. La demande d'auxiliaires de la part de l'Inde fut peut-être la conséquence de cette victoire des Arabes.

On peut voir une Notice sur les *Ta-chi*, dans le liv. LXXVIII du *Pian-i-tian*.

On lit aussi dans la Notice sur les *Ta-wan*, dans le même Recueil, liv. LIX, le passage suivant : « La 29e des années *kaï-youan* (741),

L'empereur *Youan-tsoung* (plus communément nommé *Ming-hoang-ti*) conféra à l'ambassadeur indien le grade de général en chef. L'ambassadeur lui dit : « Les barbares *Fan*, ou Thibétains, ne sont « séduits que par les habillements et les ceintures « que l'on porte. Empereur! il faut me donner des « étoffes de soie brodée, une longue robe, un bou- « clier, une ceinture de cuir, de l'or, des poissons « et un sac. » Ces sept choses lui furent accordées par l'empereur. L'Inde septentrionale envoya aussi une fois à la cour.

On remarque que, selon le *Tse-fou-youan-koueï*, pendant la dixième lune de la dix-neuvième des années *kaï-youan* (731), le roi du royaume de *l'Inde centrale* nommé *I-cha-fou-mo*[1] envoya à la cour son ministre surnommé le *prêtre bouddhique souverainement vertueux, la sincérité soudainement pénétrante*[2].

宋

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES SOUNG.

La huitième des années *kaï-pao* de l'empereur *Taï-tsoung* (975), en automne et pendant la septième

« le roi du royaume de *Chi* (Farghâna), demanda des secours contre « les *Ta-chi*, ou Arabes, qui ne lui furent point accordés. »

[1] *I-cha-fou-mo* ; c'est peut-être la transcription du nom de *Yasovarma*, roi de Kanoudje, qui fut vaincu par Lalitâditya, roi du Kachmire.

[2] 其臣大德僧勃達信 *Khi tchin ta te sing po ta sin.*

lune, le fils du roi du *Yin-tou* oriental dans le *ciel occidental*[1], nommé *Yang-kie-chouë-lo*, vint à la cour.

On remarque que ce fait est consigné avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, dans les historiens des *Soung*.

On remarque en outre que, selon la Relation des Indes, le royaume du *Thian-tchu* (ou de l'Inde) se nommait anciennement *Chin-thou;* on le nommait aussi *Mo-kia-to* (*Magadha*) et *Po-lo-men* (royaume des Brâhmanes). On y révère et pratique la doctrine de *Fou-thou* qui défend de boire du vin et de manger de la viande. L'empereur *Wou-ti* des *Han* envoya une expédition d'environ mille chars qui demanda à sortir par le sud-ouest pour chercher le *Chin-thou.* Tous les éclaircissements lui ayant été refusés, elle ne put pénétrer dans ce pays. *Ming-ti* des *Han* rêva un homme d'or; c'est d'après cela qu'il envoya un ambassadeur dans le *Thian-tchu* pour s'instruire de la loi et de la doctrine de *Fo*. C'est depuis ce temps que la religion (de ce dernier) s'est propagée dans le royaume du Milieu. Sous *Wou-ti* des *Liang*, et sous *Hiouan-wou* des *Weï* postérieurs, on vint de ce pays apporter des tributs. Sous *Yang-ti* des *Souï*, il y eut de nombreuses communications avec tous les

[1] 西天東印土王子 *Si thian thoung yin-tou wang-tseu*. Les deux caractères 印土 *yin-tou*, comme ailleurs 印度 *yin-tou*, sont la transcription du mot sanscrit इन्दु *indou*, lune; comme सिन्धु *sindhou*, le fleuve Indus, est transcrit en chinois par les deux caractères 身毒 *chin-thou*.

royaumes des contrées occidentales [1]; il n'y eut que le *Thian-tchu* ou l'Inde avec lequel on n'eut point de relations. A compter des années *kaï-youan* (de 713 à 742) des *Thang*, les tributs sont arrivés successivement à la cour sans interruption. Dans les années *thian-cheou* (690-692), tous les rois des cinq Indes envoyèrent à la cour offrir des présents. Dans les années *kian-youan* (758-759), *Mo-ho-loung* [2] ayant été renversé du trône et anéanti, il arriva de là qu'il ne vint plus de nouveaux (ambassadeurs).

La troisième des années *kouang-chun* des *Tcheou* postérieurs (953 de notre ère), un *sa-man* [3], prêtre bouddhique de l'Inde occidentale, avec plusieurs autres prêtres de sa religion, représentants de seize peuplades ou clans, vinrent apporter en tribut des chevaux de race renommés.

La troisième des années *kian-to* (965), un prêtre bouddhique de *Tsang-tcheou* nommé *Tao-youan* (cercle de la raison), en revenant des contrées occidentales (*Si-yu*), avait rapporté une parcelle du corps de *Fo* [4],

[1] 西域諸國 *Si-yu tchou kouē.*

[2] *Mahâ-linga?*

[3] *Sa-man;* ce nom sanskrit est plus souvent représenté en chinois par les caractères 沙門 *cha-men;* mais ceux qui sont employés dans ce texte sont une transcription très-exacte du mot pali *samana*, en sanskrit श्रमण *s'raman'a*, « ascétique ou religieux pénitent, » épithète que se donnent les prêtres de Bouddha, et par laquelle l'antiquité classique désignait une secte de philosophes indiens.

[4] 得佛舍利一水晶器貝葉梵經

des vases de cristal et des livres *fan* (sanskrits ou pâlis), écrits sur des feuilles de *pei-(to)*, au nombre de quarante, qu'il vint offrir à l'empereur. *Tao-youan* était retourné dans les contrées occidentales pendant les années *thian-fou* des *Tçin* (de 936 à 944), il resta douze années en voyage, errant dans les cinq *Yin-tou* pendant six ans. Les cinq *Yin-tou* ne sont par conséquent que le *Thian-tchu* (ou l'Inde). En s'en revenant, il passa par le *Yu-tien* (ou pays de *Kothan*), avec les envoyés duquel il rentra en Chine.

L'empereur *Taï-tsou* (qui régna de 950 à 953) le fit appeler pour l'interroger sur les mœurs et les coutumes des peuples chez lesquels il avait voyagé; sur les montagnes, les rivières et la longueur des routes. Il put répondre une par une à toutes les questions. Pendant quatre ans, prêtre de *Fo*, il avait voyagé en compagnie de cent cinquante-sept personnes. De retour, il dit qu'il avait désiré se rendre dans les contrées occidentales (*Si-yu*) pour y chercher les livres de *Fo;* qu'il en avait trouvé là où il avait voyagé, dans les îles de *Kan-cha, I-sou* et autres[1]; dans les royaumes de *Yan-tchang, Koueï-tseu, Yu-tien, Ko-lou* et autres[2]. En outre, il passa par les royaumes

四十夾來獻 *Te fo che-li i chouï tsing ki peï ye fan king sse chi kia laï hien.* Les deux caractères 舍利 *che-li* sont une transcription du mot sanscrit शरीर *s'arîra*, corps, ou शारीर *s'ârîra*, corporel.

[1] Nous ignorons quelles sont ces îles.

[2] On peut voir des Notices dans le *Pian-i-tian* (liv. LI et liv. LV)

de *Pou-lo-cha*, de *Kia-che-mi-lo* [1] et autres; partout des ordres furent donnés à ces royaumes pour que des hommes lui servissent de guides.

A la suite des années *kaï-pao* (968-975), un prêtre bouddhique de l'Inde apporta des manuscrits religieux en sanskrit (ou pâli [2]), qu'il offrit à l'em-

sur les trois premiers de ces royaumes. Le roi de *Yan-tchang*, nommé aussi *Ou-tchang*, *Ou-tchang-ni*, avait sa cour dans la ville de *Youan-kiu*. La population de cet état était, 126 ans avant notre ère, de 4,000 familles, 32,000 bouches, et 6,000 hommes d'armes. Ce pays, au nord, était contigu avec les *Ou-sun*, et touchait à un grand lac très-poissonneux.

76 ans avant notre ère, le roi de ce pays avait sa cour dans la ville *Ho-nân*, *au midi du fleuve;* il y avait 15,000 familles, 52,000 bouches, environ 20,000 hommes d'armes. Ce royaume était borné sur ses quatre côtés par de hautes montagnes qui en rendaient la garde facile par ses dangereux défilés. La capitale fortifiée avait environ 30 *li* de tour. (Voy. la traduction complète que nous avons faite de cette Notice).

Le roi du royaume de *Kouëï-tseu* (nommé aussi *Kieou* et *Kiu-tseu*, *Pi-chi-pa-li*, *Bich-balich*), avait sa cour dans la ville fortifiée de *Yen*, 126 ans avant notre ère; la population de cet état était alors de 6970 familles, 81,317 bouches, et 21,076 hommes d'armes. Il confinait au nord avec les *Ou-sun*, et à l'occident avec *Kou-me*, etc.

La Notice sur le *Yu-tien* du *Pian-i-tian* a été traduite par M. Rémusat, et publiée sous le titre d'*Histoire de la ville de Khotan*.

[1] 叉歷布路沙加濕彌羅 Ce sont les royaumes de पुरुष *Pouroucha* et de कश्मीर *Kas'mîra*, Kachemire. Le *Pian-i-tian* donne une longue notice sur ce dernier royaume, en le confondant avec *Ki-pin*, Kophène; *Sa-ma-eulh-kan*, Samarkande. Voyez l. LIII, art. 1, et la traduction que nous en avons faite.

[2] 梵夾 *Fan-kia*. On a coutume de désigner par cette expression, chez les écrivains chinois bouddhiques, des manuscrits religieux écrits dans les langues de l'Inde, usitées pour ces sortes d'ouvrages, c'est-à-dire le sanskrit ou le pâli.

pereur, et des envoyés ne cessèrent d'en apporter. Pendant l'hiver de la huitième année (975), le fils du roi du *Yin-tou oriental*, nommé *Yang-kie-chouë-lo*, vint à la cour apporter un tribut.

Le roi du Royaume de la loi dans l'Inde [1] étant venu à mourir, son fils aîné lui succéda dans sa dignité. Tous ses autres fils sortirent de leur patrie et se firent prêtres bouddhiques; ils ne retournèrent pas habiter dans leur royaume natal. Il y eut un des fils de ce roi indien, nommé *Man-tchou-chi-li* [2], qui vint dans le royaume du milieu comme prêtre bouddhique. L'empereur *Taï-tsou* ordonna de lui donner un appartement dans le palais des ministres d'état, de le bien traiter pendant tout le temps qu'il resterait dans la capitale, et de lui fournir tout ce qu'il pourrait désirer. Les richesses abondaient dans sa demeure; tous les autres prêtres bouddhiques le prirent en haine jalouse, et lui, ne pouvant s'exprimer facilement dans la langue des *Thang* [1] (la langue chinoise), pour repousser des accusations mensongères qui avaient été portées contre lui près de l'empereur, chercha à retourner dans son pays natal. Cette permission lui fut accordée par l'empereur qui publia une proclamation à ce sujet. *Man-*

[1] 天竺之法國王 *Thian tchu tchi fa kouë wang.* C'est vraisemblablement le royaume de *Magadha* qui est désigné.

[2] *Man-tchou-chi-li* est une transcription très-exacte du mot sanskrit मञ्जुश्री *mandjous'rí*, terme qui désigne un saint bouddhique

[3] 不解唐言 *Pou-kiaï-thang-yan.*

tchou-chi-li (*Mandjous'rî*) avait d'abord fortement redouté la haine de la foule des prêtres bouddhiques; mais lorsque ceux-ci eurent appris le contenu de la proclamation impériale, ils furent déconcertés dans leurs desseins. (*Mandjous'rî*) prolongea encore son séjour de quelques lunes et il partit ensuite. Il dit que son intention était d'aller s'embarquer dans la mer méridionale sur un navire marchand pour retourner dans son pays. On ne sait pas finalement où il se rendit.

La septième des années *taï-ping-hing-kouë* (982 de notre ère), un prêtre bouddhique de *Y-tcheou* [1], nommé *Kouang-youan* (lumière qui se répand au loin), revint de l'Inde avec une lettre respectueuse du roi de ce pays nommé *Mou-si-nang* [2], qu'il présenta à l'empereur.

On remarque que ce fait n'est point consigné

[1] Dans le *Liao-thoung*, près de la province de Pé-king.

[2] *Mou-si-nang* peut être la transcription du mot sanskrit महासिंह *mahâ-sinha*, grand lion, épithète souvent donnée aux rois indiens, ou plutôt de मधुसिंह *madhusinha*, lion débonnaire, titre donné à un roi du Bengale dans la liste de l'*Ayin Akberi*. Nous ferons encore ici une observation sur les lois de transcription des noms étrangers en chinois; la terminaison nasale chinoise *ang* et plus généralement *ng* n'a d'autre valeur que l'*anouswara* sanskrit ou la labiale म *m*, à la fin des mots. Elle équivaut donc à l'accusatif sanskrit, terminaison qui est devenue générale dans le dialecte du sud de l'Inde, et qui est passée dans tous les ouvrages français qui ont été composés avant l'étude en Europe du sanskrit savant et littéraire; comme *Vêdam* pour *Vêda*, *Ezour-Vêdam* pour *Yadjour-Vêda*, *Bhagavadam* pour *Bhagavata*, etc. Il faut encore remarquer que, à mesure que l'on se rapproche des temps modernes, les transcriptions chinoises des noms relatifs à l'Inde s'éloignent du pur sanskrit.

dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, chez les historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, dans la Relation des Indes, il est dit : La septième des années *taï-ping-hing-kouë* (982), un prêtre bouddhique de *Y-tcheou*, nommé *Kouang-youan*, revint de l'Inde avec une lettre respectueuse du roi de ce pays nommé *Mou-si-nang*, qu'il présenta à l'empereur [1]. L'empereur ordonna qu'un prêtre bouddhique indien traduisît la lettre missive et en donnât connaissance. La traduction était ainsi conçue : « J'ai appris récemment que, dans le royaume de *Tchi-na* [2], il « existait un roi très-illustre, très-saint, très-éclairé, « dont la majesté et la puissance subsistent en elles-« mêmes et par elles-mêmes. Je rougis à chaque « instant de la fâcheuse position qui m'empêche de « me rendre à votre cour pour vous présenter mes « hommages. Dans l'éloignement où je suis, je porte « avec espérance mes regards vers le *Tchi-na*. Que « vous soyez levé ou assis, en mouvement ou en « repos (c'est-à-dire dans toutes les circonstances « de la vie), je souhaite à votre sainte personne « dix mille félicités [3] !

« *Kouan-youan* vous porte des médicaments rares,

[1] Littéral. *en haut*, comme nous disons *en haut lieu*.

[2] 支那國 *Tchi-na-kouë*.

[3] Cette partie de la lettre du roi de l'Inde à l'empereur de la Chine avait déjà été citée par M. Morrison, dans son ouvrage intitulé *View of China for philological purposes*, pag. 84. Nous ne savons pas à quelle autorité il l'avait empruntée.

« des diamants que je lui ai remis, des talismans, « des amulettes pour porter bonheur et préserver « des dangers, ainsi que de saintes images ou sta- « tues de *Che-kia*[1], des vêtements sans manches que « les prêtres bouddhiques portent sur les épaules « en forme de collet, nommés *kia-cha*, et divers « objets dont on se sert pour prendre la nourriture. « Je désire que l'auguste empereur du *Tchi-na* soit « comblé de toutes sortes de félicités, qu'il jouisse « d'une longue vie, qu'il se dirige toujours dans la « bonne voie; en un mot, que tous ses désirs s'ac- « complissent. Au milieu de l'océan de la vie et de « la mort la plupart de ceux qui le traversent se « noient, et, dans de telles circonstances, il faut « s'attacher (pour se sauver) aux reliques de *Che-kia* « que *Kouang-youan* doit aller porter à votre hau- « tesse[2]. »

En outre on fit traduire et expliquer le contenu tout entier de la lettre respectueuse apportée de ce même royaume (de l'Inde) par un autre prêtre bouddhique, et dont les idées et les sentiments étaient les mêmes que dans celle de *Mou-si-nang*. Le porteur de ce document fit connaître qu'il était du royaume de *Ou-hien-nang*[3]; que ce royaume ap-

[1] En sanscrit शाक्य *s'âkya* ou शाक्यमुनि *s'âkya-mouni*, nom patronymique de Bouddha.

[2] Cette lettre a beaucoup de rapports avec celle d'un autre roi de l'Inde qui est rapportée précédemment; elles sont toutes deux empreintes d'un ardent esprit de prosélytisme en faveur de la doctrine de Bouddha.

[3] Dans *Ma-touan-lin*, ce nom est écrit *Ou-tien-nang*. Ce doit être

partenait au *Yin-tou* septentrional; qu'en marchant à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Kian-tho-lo* [1] (*Kandahar*); en marchant encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Nang-go-lo-ho-lo* (?); en marchant encore à l'ouest pendant dix jours, on arrive au royaume de *Lan-po* [2] (?); en marchant encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Go-je-nang* [3] (?); en marchant encore à l'ouest, on arrive au royaume de *Po-sse* (ou de la Perse), et on atteint la mer occidentale [4] (ou le golfe Persique).

En partant du *Yin-tou* septentrional, si l'on marche pendant cent vingt jours, on arrive au *Yin-tou* central. Arrivé dans le *Yin-tou* central, si l'on marche à l'ouest la longueur de trois *tching* [5], on arrive au

le royaume d'*Oudyâna*, avec la terminaison nasale moderne *Oudyanam*, dont *Ou-tien-nang* serait une transcription exacte. Le nom ancien उड्डान *Oudjdjâna* a été représenté en chinois par les mots *Ou-tchang* ou *Ou-tchang-na*. Une Notice sur ce royaume est donnée dans le *Pian-i-tian*, liv. LXIII, art. 5.

[1] En sanskrit गान्धार *Gândhâra*. Le *Pian-i-tian* (l. LXIII, art. 7), donne une Notice sur ce royaume, sous les noms de *Kian-to-weï*, *Kan-to-weï*, *Nie-po-kan-to*, *Kian-tho-lo*, *Nie-po-lo* (Népal).

[2] Le *Pian-i-tian* (liv. LXXIII, art. 23), donne aussi une Notice sur ce royaume.

[3] *Gaznah*.

[4] 西海 *Si-haï*.

[5] 程 *Tching*. Les dictionnaires chinois européens ne donnent pas la valeur de cette mesure itinéraire chinoise. Le dictionnaire de *Khang-hi* dit que dans le système des postes à cheval du gouvernement, le *tching* est une mesure itinéraire : 驛程道里也 *yi-tching tao-li-ye*. Il n'en donne pas la valeur.

royaume de *Ho-lo-weï;* si l'on marche encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Weï-nang-lo;* si l'on marche encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Po-laï-ye-kia;* si l'on marche encore à l'ouest pendant soixante jours, on arrive au royaume de *Kia-lo-na-kiu-je;* si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Mo-lo-weï* [1]; si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Ou-jan-ni* [2]; si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt-cinq jours, on arrive au royaume de *Lo-lo;* si l'on marche encore à l'ouest pendant quarante jours, on arrive au royaume de *Sou-lo-tcha* [3]; si l'on marche encore pendant onze jours à l'ouest, on arrive à la mer occidentale. Ce qui fait en tout du *Yin-tou* central six lunes de marche continuelle par postes à cheval.

Parvenu dans le *Yin-tou* méridional, si l'on marche à l'ouest pendant quatre-vingt-dix jours, on arrive au royaume de *Koung-kia-na* [4]; si l'on marche encore à l'ouest pendant une lune, on arrive à la mer. Depuis le *Yin-tou* méridional, si l'on se dirige au midi pendant six lunes de marche continuelle en poste à cheval, on atteint la mer méridionale. Voilà tout ce que raconta l'envoyé.

[1] En sanscrit मालव *Málava*, Malva.

[2] En sanscrit उज्जयनि *Oudjdjayani*, aujourd'hui Oudjeïn.

[3] सुराष्ट्र *Sourâchtra*.

[4] कोङ्कण *Kôngkan'a*, c'est le Concan actuel.

La huitième des années *taï-ping-hing-kouë* (983), un prêtre bouddhique, maître dans la loi[1], vint de l'Inde rapportant avec lui des livres sacrés (*king*). Il avait rencontré les prêtres bouddhiques indiens *Mi-mo-lo*, *Tchi-li*, *Yu-pou-to*, qui lui avaient remis une lettre respectueuse, en désirant qu'il la rapportât dans le royaume du Milieu, avec des livres sacrés (de *Fo*) traduits; ce qui leur fut accordé.

On remarque que ce fait n'est point mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, dans les histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, dans la Relation des Indes, il est dit : La huitième année (983), un prêtre bouddhique, maître dans la loi, revint de l'Inde apportant avec lui des livres. Arrivé à *San-fo-thsi*[2], il avait rencontré les prêtres bouddhiques indiens *Mi-mo-lo*, *Tchi-li*, *Yu-pou-to*, qui lui avaient remis une lettre respectueuse, en désirant qu'il la rapportât dans le royaume du Milieu, avec des livres sacrés (de *Fo*) traduits, pour être offerts à l'empereur et servir à la propagation de la loi. Il rencontra ensuite des bouddhistes mendiants[3], portant des collets bouddhiques et des coiffures

[1] 僧法 *Sang-fa*, en sanskrit सङ्घ *sangha* et धर्म *dharma*, le prêtre ou l'assemblée religieuse et la foi.

[2] 三佛齊 *San-fo-thsi*, nom que les Chinois donnent à une partie de l'île de Sumatra. Voyez dans le *Pian-i-tian*, livre XCVIII, une Notice sur cette île.

[3] *Mou youan*, en sanskrit भिक्षु *bhikchou*.

précieuses disposées en forme de serpent[1]. Il retourna avec eux en pèlerinage dans l'Inde. Une lettre lui fut donnée pour lui servir dans les royaumes qu'il traverserait. Une lettre de créance ou de recommandation lui avait été accordée par l'empereur pour le roi de *San-fo-tsi* (ou de l'île de Soumatra). De cette contrée lointaine où il se trouvait, il se rendit près du chef ou souverain du royaume de *Go-kou-lo;* près du chef ou souverain du royaume de *Sse-ma-kie-mang-ko-lan,* qui le recommanda à *Tan-lo* (?), roi du Ciel occidental[2] (ou de l'Inde), dont le fils avait le dessein de lui envoyer des livres sur les esprits et les génies immortels.

En hiver, pendant la dixième lune de la deuxième des années *young-hi* (985), des prêtres bouddhiques indiens nommés *Thian-si-thsaï*[3], *Chi-hou-fa-thian*[4], furent ensemble à la cour de l'empereur pour demander à être nommés fonctionnaires publics[5].

On remarque que ce fait est rapporté dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

La quatrième des années *young-hi* (987), un

[1] Ce sont sans doute les turbans dont se coiffent les Mahométans et les Indiens modernes.

[2] 讚怛羅西天王 *Tsan tan-lo si thian wang.* Par ciel occidental, *si thian,* les Chinois ont souvent désigné l'Inde, c'est-à-dire le pays où *Fo* est né. Nous ignorons la synonymie de *Tan-lo.*

[3] *Ciel arrêtant les calamités.*

[4] *Qui explique le ciel de la loi.*

[5] 大夫 *Ta fou.*

prêtre bouddhique de *Weï-tcheou*[4], nommé *Tseu-hoan*, revenu des contrées occidentales (*Si-yu*) où il avait été présenté au roi de l'Inde septentrionale (*Pe-yin-tou*), vint offrir des livres.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est dit dans la Relation des Indes : Pendant les années *young-hi* (de 984 à 988), un prêtre bouddhique de *Weï-tcheou*, nommé *Tseu-hoan*, revenu avec *Mi-tan-lo* (ou *Tan-lo*, le silencieux), prêtre bouddhique barbare des contrées occidentales, où il avait été présenté au roi du *Yin-tou* septentrional nommé *Na-lan-to*, qui le reçut assis, ayant des parures de diamants, vint apporter des livres. En outre il y eut un prêtre *Po-lo-men* (ou Brâhmane), nommé *Young-chi* (siècle éternel), avec un infidèle persan[2], nommé *O-li-yen*, qui vinrent ensemble à la capitale de l'empire (chinois). *Young-chi* (le Brâhmane ou l'Indien) dit que son pays natal se nommait *Li-te*, que le nom patronymique du roi de ce royaume était *Ya-lo-ou-te*[3]; que son prénom était *O-je-ni-fo*; qu'il portait des vê-

[1] Dans la province actuelle de *Pé-king*; ce pays appartenait alors au *Leao-toung*.

[2] 又有婆羅門僧永世與波斯外道 *Yeou yeou Po-lo-men seng young-chi iu po-sse 'aï-tao.*

[3] 本國名利得國王姓牙羅五得 *Pen kouē ming li te; kouē wang seng ya-lo-ou-te.*

tements jaunes, et avait sur sa tête un bonnet d'or orné de sept brillants précieux; que lorsqu'il sortait il montait sur un éléphant; des coureurs avec des instruments de musique sur leurs épaules précédaient sa marche, et la foule se précipitait dans le temple de *Fo* [1], où il distribuait des bienfaits aux pauvres et des secours à ceux qui en avaient besoin. Il ajouta que sa concubine [2] se nommait *Mo-ho-nî;* qu'elle portait des vêtements rouges ornés de filigranes d'or; qu'elle ne sortait qu'une fois par an et qu'elle faisait beaucoup de largesses. Les hommes (poursuivit-il) se pressent en foule pour attendre le roi et sa concubine, et ils poussent des cris de joie lorsqu'ils viennent à passer. Il y a quatre ministres amovibles pour administrer toutes les affaires du royaume. On trouve dans ce pays les cinq sortes de grains et les six espèces de fruits nourriciers comme dans le royaume du Milieu. On s'y sert de monnaies de cuivre pour les échanges dans les affaires commerciales; ces monnaies portent des inscriptions tracées en rond et diamétralement comme on en fait dans le royaume du Milieu [3]; seulement

[1] 佛寺 *Fo-sse.* Ce fait est très-important en ce qu'il prouve que la doctrine de *Fo* ou Bouddha était en vigueur dans le royaume de *Li-té* (?), sur la fin du xe siècle de notre ère.

[2] 妃 *Fi,* royale ou impériale concubine.

[3] 市易用銅錢有文漫圓徑如中國之制 *Chi-i young thoung tsian yeou wen man youan king, jou tchoung kouē tchi tchi.*

ces monnaies ne sont pas percées dans le milieu et enfilées l'une avec l'autre.

De ce royaume, en marchant à l'orient pendant six lunes [1], on arrive au royaume des *Ta-chi* (ou Arabes); en marchant encore deux lunes, on arrive à *Si-tcheou* (l'île Occidentale [2]); en marchant encore trois lunes, on arrive à *Hia-tcheou* [3] (l'île d'Été).

O-li-yen (le Persan) dit que le roi de son royaume natal avait pour titre ou surnom *Hé-i* [4] (vêtement noir), que son nom de famille était *Tchang* [5], son prénom *Li-mou* [6]; qu'il se servait de vêtements de soie brodés et peints de différentes couleurs, et qu'il ne les portait chacun que deux ou trois jours seulement, pour les reprendre un seul jour. Il ajouta que le royaume avait neuf ministres amovibles pour diriger les affaires d'état; que les articles de commerce ne s'échangeaient point contre de la monnaie, mais que c'était avec différents objets que l'on payait les articles d'échange.

De ce royaume, en se dirigeant à l'orient pen-

[1] 其國東行徑六月至大食國 *Khi kouë thoung king king lou youë tchi ta-chi kouë.* Ce passage du texte placerait le royaume de *Li-te*, dont il était question précédemment, à l'ouest des *Ta-chi* ou Arabes. Cela est d'autant plus difficile à admettre que la doctrine de *Fo* y était en honneur, et que ce royaume était indien, puisque *Young-chi* était un prêtre brahmanique (*po-lo-men-sang*). Peut-être faut-il lire 西 *si*, ouest, au lieu de 東 *thoung*, est.

[2] 西州 *Si-tcheou.* — [3] 夏州 *Hia-tcheou.* — [4] 黑衣

[5] 張 *Tchang*, étendu. — [6] 哩沒

dant une marche de six lunes, on arrive à *Po-lo-men* (ou pays des Brâhmanes).

Pendant la huitième lune de la deuxième des années *tchi-tao* (996), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui vinrent sur des vaisseaux jusqu'au port de mer.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la huitième lune de la deuxième des années *tchi-tao* (996), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui vinrent sur des vaisseaux jusqu'au port de mer, apportant à l'empereur une cloche d'airain, une autre de cuivre, et chacun une statue de *Fo* avec des livres *fan* (sanskrits) écrits sur des feuilles de *pei-(to)*, dont on ne put connaître le contenu.

Pendant l'automne de la deuxième des années *thian-ching* de l'empereur *Taï-tsoung* (1024), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui apportèrent en présent des livres sacrés en langue *fan* (ou sanskrite).

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur l'empereur *Jin-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la neuvième lune d'automne de la deuxième des années *thian-ching* (1024), des prêtres bouddhiques du *Yin-tou* occidental, que l'on nommait *aimant la sagesse, la prudence, la sincérité*,

et autres dénominations de cette espèce, vinrent offrir des livres sacrés en langue *fan* ou sanskrite. Chacun d'eux reçut de l'empereur une pièce d'étoffe jaune pour s'en envelopper le corps et s'en faire des bonnets.

La cinquième des années *thian-ching* (1027), des prêtres bouddhiques, maîtres de la loi (*sâng-fa*), que l'on nommait *les fortunés, les heureux,* et autres dénominations de cette espèce, vinrent offrir en présent des livres *fan* ou sanskrits.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jin-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la seconde lune de la cinquième des années *thian-ching* (1027), des prêtres bouddhiques, maîtres dans la loi, que l'on nommait *les heureux, les fortunés,* et autres dénominations de cette espèce, au nombre de cinq, vinrent offrir des livres *fan* ou sanskrits. L'empereur leur donna des pièces d'étoffe jaune pour se faire des robes traînantes.

La troisième des années *king-yeou* (1036), des prêtres bouddhiques, que l'on nommait *les vertueux, les glorifiés*, et autres dénominations de cette espèce, apportèrent des livres sacrés en langue *fan* (ou sanskrite), des os et une statue de *Fo*.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jin-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la première lune de la troisième des années *king-yeou* (1036), des prêtres bouddhiques, que l'on nommait *les vertueux, les glorifiés*, et autres dénominations de cette espèce, au nombre de neuf, apportèrent en tribut des livres sacrés en langue *fan* ou sanskrite, des os de *Fo* avec du cuivre, des dents (d'éléphant?), des statues ou images de *Phou-sa* [1] (ou *Bôdhisattwa*). L'empereur leur donna des pièces d'étoffe pour s'envelopper le corps et se faire des bonnets.

[1] En sanskrit बोधिसत्त्व *bôdhisattva*, saints bouddhiques.

(*La suite au prochain cahier.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 octobre 1839.

M. Vincent Noël, agent consulaire de l'île de Zanzibar, est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Desage, conseiller d'état, adresse au conseil le manuscrit d'une lettre en langue berbère, copiée et traduite par M. Delaporte, consul à Mogador. Ce manuscrit est renvoyé à la commission du Journal.

M. Dulaurier écrit au conseil pour demander que la Société se charge de faire graver un caractère javanais. On arrête qu'on demandera à M. Dulaurier des renseignements plus étendus sur cet objet.

M. Berthelot, secrétaire de la commission centrale de la Société de géographie, écrit au conseil pour le remercier de l'envoi des ouvrages que le conseil a adressés à cette Société.

M. Ideler adresse au conseil un exemplaire de ses Mémoires sur la chronologie chinoise. Ce travail est renvoyé à l'examen de M. Stahl.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 octobre 1839.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor Jacquemont, pendant les années 1828 à 1832. Paris, Firmin Didot, 1838, in-fol. 22e livr.

Par l'auteur. *Études géographiques sur l'Arabie*, accompagnées d'une carte de l'Assyrie et d'une carte générale de l'Arabie; suivies de la relation du voyage de Mohommed-Aly dans le Fazoql, avec des observations sur l'état des affaires en Arabie et en Égypte, par M. JOMARD, membre de l'Institut de France, etc. Paris, Firmin Didot, 1839, in-8°.

Par l'auteur. *Ueber die Zeitrechnung der Chinesen*, von L. IDELER. Berlin, 1839, in-4°.

Par l'auteur. *Chronique du royaume d'Atcheh, dans l'île de Sumatra*, trad. du malay, par M. Éd. DULAURIER. (Extrait du Journal asiatique.)

BIBLIOGRAPHIE.

Christiani Jacobi van der Vlis DISPUTATIO CRITICA *de Esdræ Libro vulgo quarto dicto.* — Amstelodami. 1839, in-8°, pp. 198.

Parmi les écrits qui ont été attribués au prophète Esdras, celui qui est appelé *le quatrième livre* a été rejeté par tous les critiques comme apocryphe; mais il restait cependant des doutes sur la patrie du véritable auteur et sur l'époque où il écrivait. Quelques critiques le croyaient juif; d'autres, chrétien du IIe siècle, ou bien judéo-chrétien : mais il parut à Londres, en 1820, une ancienne version éthiopienne de ce livre, dans laquelle on reconnaissait une autre rédaction que celle donnée par la traduction latine, et l'on sait que jusqu'alors ce ne fut que par cette traduction que le quatrième livre d'Esdras fut connu : le fait était assez important pour mériter un examen, et M. van der Vlis se livra à un travail sur les deux rédactions, par suite duquel il fut amené aux conclusions suivantes : 1° que l'ouvrage avait été écrit originaire-

ment en grec, et que les traductions latine et éthiopienne avaient été faites sur ce texte primitif; 2° les passages de la version latine d'après lesquels on avait conclu que l'ouvrage avait dû être écrit vers le IIe siècle sont des interpolations; 3° les prétendues prophéties renfermées dans ce livre se rapportent à l'empire romain, dont elles retracent d'une manière figurée l'histoire jusqu'à l'époque de la mort de César et des efforts faits par Antoine et Lépidus pour s'emparer du pouvoir; 4° l'auteur était juif natif d'Égypte, et il a dû écrire son livre après la mort de César et avant celle d'Antoine.

M. van der Vlis paraît avoir parfaitement établi les deux premières conclusions, mais on pourra trouver qu'il manque quelque chose à l'appui des deux dernières; cependant, par la nature même du sujet, il ne pourrait en être autrement: le faussaire qui compose un écrit au nom d'un ancien prophète doit nécessairement se bien garder de donner des indications qui le trahiraient; il en résulte que, dans cette sorte d'ouvrages, il est très-difficile de trouver une évidence interne tellement précise qu'elle permette de fixer d'une manière positive l'époque de leur composition.

Dans ce petit volume, M. van der Vlis a fait preuve d'un savoir et d'une critique qui font présager d'heureux résultats pour les nouveaux travaux auxquels il va se livrer: ce jeune savant est sur le point de se rendre à Java pour étudier de près les mœurs et les langues des peuplades qui existent encore dans ce pays.

M. G. DE S.

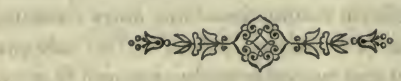

JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1839.

EXAMEN MÉTHODIQUE

Des faits qui concernent le *Thien-tchu* ou l'Inde, traduit du chinois par M. PAUTHIER.

(Suite.)

明

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES MING [1].

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi du royaume de *Pang-ko-la* (Bengale), nommé *'Aï-ya-sse-ting* [2], envoya un ambassadeur apporter des tributs.

[1] L'intervalle de près de 400 ans qui sépare les dernières communications entre l'Inde et la Chine, qui eurent lieu sous les *Soung*, jusqu'à celles qui recommencèrent sous les *Ming*, peut s'expliquer par l'état de guerre et de révolutions que subit la Chine, envahie par les peuples tartares et mongols du nord de l'Asie.

[2] Ce doit être *Djelal-el-din, Mohammed-cha*, dont la dernière

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, le *Pang-ko-la* n'est que le royaume du *Chin-thou* des *Han*. Sous les *Han* orientaux, on nommait ce pays *Thian-tchu*. Ensuite le *Thian-tchu* central paya tribut aux *Liang;* le *Thian-tchu* méridional paya tribut aux *Weï*. Sous les *Thang*, ce pays fut aussi divisé en cinq *Thian-tchu* ou Indes; il fut nommé en outre les cinq *Yin-tou*. Sous les *Soung*, on le nomma *Pang-ko-la* du *Thian-tchu* (le Bengale de l'Inde); c'était alors le *Yin-tou* oriental. Depuis *Ta-la* de *Sou-men*, avec des vents favorables, on peut y arriver en vingt jours et vingt nuits.

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce pays, *'Aï-ya-sse-ting*, envoya un ambassadeur à la cour pour offrir des tributs consistant en productions du pays; *Yen-laï* était l'envoyé.

On remarque que, dans le Recueil des lois de la dynastie des *Ming* [1], le royaume du *Pang-ko-la* est situé dans le *Si-thian* (Ciel occidental), qui comprend les royaumes des cinq *Yin-tou;* le *Pang-ko-la* forme le *Yin-tou* oriental.

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce royaume, *'Aï-ya-sse-ting*, envoya des tributs à la cour. L'empereur fit présent au roi de ce royaume d'étoffe de soie écrue nommée *tchou-sse*, et d'autres étoffes de soie fine et légère nommée *cha-lo* [2], au

année du règne, selon les Tables de M. Prinsep, correspond à l'année 1408 de notre ère.

[1] 明會典 *Ming hoeï-tien.* — [2] 紗羅 *Cha-lo.*

nombre de quatre pièces de chaque espèce, ainsi que de huit pièces de l'étoffe de soie nommée *kiouen*[1], qui sert dans les jours de fête. Il donna aussi pour la concubine du roi trois pièces de chaque espèce des étoffes de soie nommées *tchou-sse* et *cha-lo*, et six pièces de l'étoffe de soie nommée *kiouen*. Il donna en outre à chaque nombre de cinq personnes de second rang dans l'ambassade une paire de moutons, une d'oies et une autre de poules; dix bouteilles de vin, cinq boisseaux de riz, six *kin*[2] de froment, des fruits des quatre couleurs et des légumes de toutes sortes que l'on emploie dans la cuisine. Le tribut du royaume du *Pang-ko-la* consistait en chevaux, en selles de chevaux, en or, en argent, en une grande variété d'objets, comme de l'or ciselé, des vases à boire d'une substance vitrée, des fleurs azurées, de la porcelaine blanche, des étoffes brochées, des oiseaux à long cou dont la marche est lente comme celle des cigognes; des oiseaux nommés *kio*, d'autres à grandes plumes nommés *tsouï*, d'autres oiseaux nommés *ying*, au chant harmonieux; du sucre, du miel, et différents autres objets ou produits du pays[3].

On remarque qu'il est dit dans la grande Géo-

[1] 絹 *Kiouen.* — [2] 斤 *Kin.* Le *kin* est une mesure de capacité équivalant de 590 à 600 grammes.

[3] Suit une série de 24 caractères chinois qui ne présentent aucune signification suivie, et qui ne paraissent être que la transcription de noms sanskrits ou bengalis que l'absence de toute ponctuation nous empêche de reconnaître.

graphie des *Ming*[1] : Le royaume de *Pang-ko-la* était primitivement dans la haute antiquité une province ou district du *Hin-tou*[2]; et, des cinq royaumes du *Yin-tou* situés sous le Ciel occidental, celui-ci était le *Yin-tou* oriental. Ce royaume a une très-ancienne dynastie régnante. Pendant la sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce royaume, *'Aï-ya-sse-ting*, envoya un ambassadeur à la cour pour offrir un tribut.

On remarque que, selon la géographie des barbares des îles (*Tao-i-tchi*), l'année tout entière est employée (dans ce pays) aux travaux de l'agriculture; il n'y a aucune partie du sol cultivable en friche, mais tous les champs sont cultivés avec une perfection admirable. Chaque année on fait trois récoltes, en commençant par dépouiller le sol des bambous dont il est couvert et dont on fait des nattes. Le premier labour suffit pour donner aux semences une végétation abondante. Les grains les premiers semés ne demandent presque pas de soin, et il n'est pas nécessaire d'employer une seconde fois des manœuvres pour la culture. La température dans ce pays est toujours généralement chaude. Les hommes et les femmes ont des vêtements courts et légers qui ne leur couvrent qu'une partie du corps, et une longue tunique. Les magistrats qui lèvent les impôts prennent *deux parties sur dix* (ou un

[1] 明一統志 *Ming-i-toung-tchi.*

[2] 忻都州府 *Hin-tou tcheou fou.*

cinquième). Le peuple est tranquille et très-calme, les productions du pays sont très-abondantes; le royaume est riche; les mœurs sont généreuses et bienfaisantes. Le royaume a des monnaies en argent fondu que l'on nomme *thang-kia* [1]. Chaque pièce de monnaie pèse deux *thsian* ($\frac{2}{10}$ d'once chinoise) et huit *fen* (ou $\frac{8}{100}$). Il y a aussi des monnaies de moindre valeur. La végétation du sol s'élève très-haut. Vous trouverez là en profusion des étoffes brodées, des oiseaux à longues plumes dont on fait des parures, des étoffes brochées en or et de différentes couleurs, ainsi que des objets de verre ou de cristal.

La septième des années *young-lo* (1409), le *Pang-ko-la* envoya des ambassadeurs présenter des tributs.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming* [2], la septième des années *young-lo* (1409), des ambassadeurs de ce pays vinrent une seconde fois (en Chine) avec une suite de deux cent trente personnes environ. l'empereur, dans cette circonstance, leur fit un accueil très-flatteur en les engageant à continuer des relations interrompues avec leur contrée, et il leur

[1] 國鑄銀錢名唐加 *Kouë tchou yin tsian ming thang kia.* L'expression *thang-kia* par laquelle les monnaies du royaume du Bengale étaient désignées à l'époque dont il s'agit, est probablement la transcription du mot تمغا *tamghâ*, d'origine tartare, qui signifie *signe*, *cachet*, et qui était le nom des pièces de monnaie des souverains mongols. La monnaie porte encore aujourd'hui, en bengali, le nom de *Tâkâ*.

[2] 明外史 *Ming 'aï sse.*

fit aussi de grandes largesses. Depuis cette année en question les tributs continuèrent d'arriver.

La dixième des années *young-lo* (1412), on fêta les envoyés porteurs du tribut du *Pang-ko-la* sur le fleuve *Tchin* [1]. On envoya en retour des ambassadeurs pour aller assister aux cérémonies que l'on devait faire dans les funérailles du roi décédé de ce royaume.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, la dixième des années *young-lo* (1412), des envoyés, porteurs de tributs, rencontrèrent les ambassadeurs de l'empereur qui les fêtèrent sur le fleuve *Tchin;* les envoyés chargés d'affaires annoncèrent que leur roi était décédé. Les ambassadeurs de l'empire se rendirent dans le royaume des envoyés pour assister aux cérémonies funéraires. L'héritier présomptif, fils du défunt, fut installé roi sous le titre de *Saï-fé-ting* [2].

La douzième année *young-lo* (1414), le *Pang-ko-la* envoya un ambassadeur offrir des oiseaux nommés *tse*, avec un tribut consistant en *ki-lin* [3] et en chevaux renommés.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la*

[1] 鎮江 *Tchin-kiang.*

[2] Ce nom paraît être une transcription exacte de *Saïf-ed-din*, qui régna de 1373 à 1383; mais dans ce cas il y aurait un anachronisme de 39 ans.

[3] Animal fabuleux, selon les Chinois, qui est un signe (lorsqu'il apparaît) de la naissance d'un grand sage dans le monde.

dans les histoires étrangères des *Ming*, pendant la douzième des années *young-lo* (1414), l'héritier de la royauté (du Bengale) envoya un ambassadeur pour présenter une lettre respectueuse à l'empereur, et porter des oiseaux nommés *tse* avec des *ki-lin* en tribut, en même temps que des chevaux renommés et des productions du pays. L'ambassadeur sollicita une lettre de congratulation que l'empereur ne voulut pas lui accorder.

Pendant la treizième des années *young-lo* (1415), l'empereur envoya un ambassadeur au *Pang-ko-la;* le roi de ce royaume, la reine et les ministres, reçurent tous des présents.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, à la treizième des années *young-lo* (1415), l'empereur envoya le prince illustre *Tsi-tchao* comme ambassadeur dans ce royaume; le roi, la reine et les ministres reçurent tous des présents.

La troisième des années *tching-toung* du règne de *Ying-tsoung* (1438), le *Pang-ko-la* envoya en tribut des *ki-lin* avec des lettres de congratulation de tous les fonctionnaires publics.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans la Relation du *Pang-ko-la*, aux histoires étrangères des *Ming*.

Pendant la quatrième des années *tching-toung* (1439), des tributs vinrent du *Pang-ko-la*.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la*, aux histoires étrangères des *Ming*, la quatrième des

années *tching-toung* (1439), des tributs vinrent de ce pays; mais on n'envoya plus de nouvelles ambassades dans ce royaume. Son territoire est riche en grandes productions; il y a des villes nombreuses entourées de fossés et de murailles; les routes et les marchés, couverts d'une quantité considérable de marchandises, sont fréquentés par des négociants empressés et menant joyeuse vie, comme dans le royaume du Milieu. La température des quatre saisons se succède d'une manière constante. Si pendant l'été le sol est humecté, le grain mûrit deux fois dans l'année[1] sans que l'on ait besoin de sarcler les champs ensemencés. Les mœurs y sont pures et simples. Il y a une écriture et une littérature. Les hommes et les femmes s'adonnent au labourage et au tissage des étoffes. L'aspect extérieur de leur personne est noir; si l'on demande quels sont ceux qui sont blancs, on répondra que c'est le roi avec la foule des fonctionnaires publics qui sont tous des *Hoeï-hoeï* (ou musulmans). Dans les funérailles et les autres cérémonies sacrificatoires, dans les mariages, ils ont un grand nombre de rites qu'ils observent avec ponctualité. Tous les enfants mâles ont les cheveux rasés; ils s'enveloppent d'un vêtement de toile blanche dans lequel ils ont pratiqué une ouverture pour passer le cou. Le bas peuple se sert d'une toile simple dont il s'entoure le corps.

[1] « Binæ æstates in anno, binæ messes ». (Pline, *Histoire naturelle*, liv. VI, 21.)

Leur calendrier n'a point de lune intercalaire. En fait de châtiments, ils emploient des bâtons de bambou et l'exil. Il y a plusieurs sortes de fonctionnaires publics pour administrer les affaires du royaume; qu'ils soient d'un rang supérieur ou d'un rang inférieur, ces fonctionnaires sont soumis à de nombreux déplacements. La médecine s'exerce par la divination et la connaissance des deux principes de la nature, le principe mâle et le principe femelle[1]. Les artisans de toutes classes cultivent les arts industriels avec autant d'habileté que dans le royaume du Milieu; car ils les pratiquent tous de génération en génération, et c'est de leurs ancêtres qu'ils en reçoivent la connaissance. Leur roi révère le ciel[2]. Si la cour apprend que l'envoyé d'une puissance étrangère est arrivé, elle envoie aussitôt un magistrat pour lui procurer et lui offrir toutes les choses dont il peut avoir besoin, et elle le fait escorter, jusqu'à son arrivée à la cour, par mille cavaliers.

Le palais du roi est élevé et spacieux; les piliers sont tous recouverts de cuivre jaune, sur lequel des fleurs ainsi que des animaux sont peints et sculptés. A droite et à gauche sont de grands appartements bien distribués, dans l'intérieur desquels sont exposées des armures brillantes. Des chevaux au nombre de plus de mille sont logés à l'extérieur.

[1] 陰陽 *Yin yang.*

[2] 其王敬天 *Khi wang king thian*, «leur roi révère le «ciel;» c'est-à-dire qu'il pratiquait la religion musulmane.

Une foule innombrable d'hommes avec des casques étincelants et des armures brillantes se tiennent là l'épée à la main, ou un sabre à deux tranchants, avec un arc et des flèches; ce qui donne à tout un grand air de force et de majesté. A droite et à gauche du vestibule, dont le pavé est couleur de chair, sont rangées des plumes de paon et des parasols. Il y a encore là plus de cent éléphants à demeure; plus de cent sont logés dans de hautes et larges salles du palais. Les rois précédents [1] avaient fait peindre les *huit précieux* [2] assis les jambes croisées et le bonnet sur la tête. Dans une salle très-élevée du palais se trouve le trône, garanti par une barrière avec des fers de lance. Quand un ambassadeur se présente dans la salle d'audience, deux officiers de service, appuyés sur des bâtons d'argent, l'introduisent. Après avoir fait cinq pas en avant, l'un d'eux l'annonce à haute voix, et, arrivés au milieu de la salle, ils s'arrêtent. En outre, deux officiers, appuyés sur des bâtons d'or, le conduisent, comme d'abord, près du roi, qu'il salue respectueusement, lorsqu'il est arrivé en sa présence, en fléchissant le genou et en inclinant profondément la tête [3], les mains portées au front. Après que sa

[1] Qui ne pratiquaient pas la religion musulmane.

[2] 八寶 *Pa-pao*. Les huit वसुस् *vasous* ou demi-dieux.

[3] 叩頭 *ho-téou*. C'est le *prosternement* que l'étiquette chinoise exige aussi pour l'empereur, et auquel plusieurs ambassadeurs européens n'ont pas voulu se soumettre.

lettre de créance a été ouverte et lue attentivement, il reçoit les présents d'usage consistant en fourrures préparées exprès dans une autre salle du palais [1]. En fêtant l'ambassadeur à la cour, on ne boit point de vin, mais on se sert d'une liqueur composée du jus exprimé de certaines plantes végétales et de miel odoriférant, que l'on boit au lieu de vin. On donne à l'ambassadeur une coupe d'or, des cordons d'or, des flacons d'or, des bassins d'or. Quant au second de l'ambassade, on lui donne autant d'argent qu'il peut en dépenser, et toutes les personnes de la suite de l'ambassadeur reçoivent aussi des présents.

Les tributs que le roi de ce pays envoie consistent en chevaux de fine race [2], en vases d'or, d'ar-

[1] Voici comment le voyageur français Bernier raconte la réception des ambassadeurs des Tartares d'Usbec, près d'Aurengzèbe, dont il fut témoin : « Comme j'étais présent lorsqu'ils furent admis « à l'audience devant Aurengzèbe, j'en puis rapporter les particula- « rités avec certitude. Ils firent de fort loin le *salam*, ou salut à « l'indienne, mettant trois fois la main sur la tête, et l'abaissant « autant de fois jusqu'en terre; ils s'approchèrent ensuite de si près « qu'Aurengzèbe eût bien pu prendre leurs lettres immédiatement de « leurs mains, et néanmoins ce fut un *omerah* qui les prit, qui les « ouvrit et qui les lui donna. Il les lut en même temps d'un air fort « sérieux, leur fit donner à chacun une veste de brocart, un turban « et une écharpe, ou ceinture de soie en broderie, qui est ce qu'on « appelle communément *ser-apah*, comme qui dirait vêtement depuis « la tête jusqu'aux pieds; après cela on fit venir leurs présents, qui « consistaient en quelques boîtes de *lapis-lazuli*, ou azur choisi, en « quelques chameaux à longs poils, en plusieurs très-beaux chevaux, « en quelques charges de chameaux de fruits frais, etc. »

[2] 良馬 *Liang-ma.* On a dû remarquer, dans le cours de cette Notice historique sur l'Inde, que les rois de ce pays envoyèrent sou-

gent et de cristal, en fleurs azurées[1], en porcelaines blanches, en oiseaux à long cou dont la marche est lente comme celle des cigognes, en oiseaux nommés *kio*, en d'autres à grandes plumes nommés *tsouï*, en perroquets et en différents autres objets du pays.

vent des chevaux en présents aux empereurs de la Chine. Nous avons déjà fait observer ailleurs (*Description historique de la Chine*, t. I, p. 84) que le cheval était originairement étranger à la Chine et que les anciens empereurs en recevaient souvent en présents des rois étrangers. Cet animal n'est pas non plus indigène de l'Inde, quoiqu'il en soit souvent question dans les anciens poëmes épiques de cette nation. Les chevaux, du moins ceux de belle race, étaient originaires des contrées occidentales de l'Asie qu'occupèrent les Scythes. Ainsi on lit dans le रामायण *Râmâyana* (édit. de Schlegel), liv. I, chap. VI, sloka 21 :

काम्बोजदेशजैश्चापि हयैर् वनायुजैस् तथा ।
नदीजैर् वाह्लिकैश् चैव पूर्णा हरिहयोपमैः ॥

[La ville d'*Ayôdya*] était pleine de coursiers nés dans les pays de *Khâmbôdja* et de *Vanâyou*, sur les bords du fleuve (Indus), et même dans le pays des *Vâhlikas* (ou Baktriens, aujourd'hui Balkh), tous semblables aux chevaux du soleil Indra.

Les chevaux scythes étaient déjà renommés du temps d'Hérodote, et ce sont des chevaux de race scythe, 月支馬 *youë tchi ma*, qu'un roi de l'Inde envoya à l'empereur de la Chine dans le commencement du IIe siècle de notre ère. (Voyez ci-devant, p. 284.)

L'*Amara-kôcha* cite aussi comme chevaux étrangers à l'Inde les chevaux originaires de *Vanâyou*, les chevaux *persiques*, ceux nés dans le pays de *Khâmbôdja* et des *Vâhlikas* :

वनायुजाः पारशीकाः काम्बोजाः वाह्लिका हयाः

Liv. II, chap. VIII, sect. 3.

[1] 青花 *Thsing hoa.*

天竺部總論

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'INDE[1],

TIRÉES DES MÉMOIRES
SUR LES CONTRÉES OCCIDENTALES DE L'ASIE,
PUBLIÉS
SOUS LA GRANDE DYNASTIE DES THANG[2].

I. — NOMS DE L'INDE.

Si l'on veut déterminer avec précision et exactitude le sens du terme *thian tchu* (ou autrement *thian*

[1] Nous avons cru devoir retrancher de ces Considérations générales quelques parties qui pouvaient n'offrir que peu d'intérêt après la lecture du morceau précédent.

[2] 大唐西域記 *Ta thang si yu ki*, partie concernant le *Thian-tchu* ou l'Inde. Cet ouvrage si curieux pour l'histoire de l'Inde fut composé par *Hiouan-thsang*, prêtre bouddhique chinois, qui voyagea dans l'Inde, de 628 à 645 de notre ère, et qui le publia à son retour en Chine par ordre de l'empereur *Taï-thsoung*. Cet ouvrage est si rare en Europe que l'on n'en connaît qu'un exemplaire, qui est entre les mains de M. le professeur Stanislas Julien. (Voyez Journal asiatique, août 1836, p. 183.) Mais il est reproduit par fragments dans le *Pian-i-tian*, sous les différents sujets auxquels il se rapporte. (Voyez l'usage qu'en a fait M. Landresse dans le IIe Appendice du *Foë-kouë-ki*, p. 375). Toutes les observations de l'écri-

tou[1]), on éprouve beaucoup d'embarras. Anciennement on nommait ce pays *Chin-thou*[2]. Quelques écrivains l'ont appelé *Hian-théou*[3]. Maintenant, d'après une prononciation exacte et qui lui convient, on le nomme *Yin-tou*[4]. Les habitants du *Yin-tou*, pour se conformer aux conditions de leur pays, nomment leur royaume : *région humiliée, subjuguée, détruite*[5], terme qui exprime des coutumes différentes et une grandeur déchue. En général dans leur langue, ce qui est beau et digne de louange, ils le nomment *yin-tou*. Cette expression se rend, en langue *thang* (ou chinoise), par *lune*[6]. La lune a beaucoup de noms (en sanskrit), mais ces noms sont compris sous cette seule dénomination (de *indou*). Ils disent que tous les êtres vivants tournent sans fin dans un cercle d'existences successives; que ceux qui ne sont pas éclairés par les lumières de l'intelligence subissent un long crépuscule, et que ceux qui n'ont pas pour les guider dans la vie la lumière directrice de l'astre qui brille dans le ciel, ressemblent à ceux qui sont plongés dans les ténèbres d'un jour brillant qui s'est obscurci. Que l'on s'éclaire par une succession de

vain chinois se rapportent à l'état de la civilisation de l'Inde, dans le commencement du VIIe siècle de notre ère. C'est une date importante à constater.

[1] 天竺 — [2] 身毒 — [3] 賢豆 — [4] 印度

[5] 殊方 *Tchou fang;* विनाशितदेश *Vinâs'ita-dês'a?*

[6] 月 *youé*, en sanskrit इन्दु *indou*, signifie aussi *lune*, le dieu *Lunus*, la lune.

lumières artificielles; quand même elles auraient l'éclat des étoiles qui brillent au firmament, comment pourrait-on les comparer à la clarté de la lune brillante? Si, dominés par ces considerations de causes et d'effets, et après avoir comparé l'excellence de la lune avec leur pays, les saints hommes et les sages (de l'Inde) ont successivement saisi ces rapports, ils ont été amenés à en faire une application spéciale aux choses qui, comme l'éclat de la lune, s'étendent au loin. C'est de là que vient le sens de l'expression (sanskrite) *yin-tou*, « indou », qui a été donnée à ce pays.

II. — POPULATION, ÉTENDUE ET LIMITES DE L'INDE; NATURE DE SON SOL.

La population du *Yin-tou* est divisée en classes ou castes; mais celle des *Po-lo-men* (Brâhmanes), est la seule noble et pure. C'est de cette caste que sortent les instructions destinées à former et à perfectionner les mœurs. Nous ne parlerons pas ici en détail de l'étendue et des limites de ce pays auquel on donne la dénomination générale de Royaume des Po-lo-men[1]. Si l'on y comprend toutes les contrées dont les frontières se communiquent et que l'on peut appeler les limites des cinq *yin-tou*, ce pays a quatre-vingt-dix mille *li* environ de circonférence. De trois côtés il touche à la grande mer;

[1] 婆羅門國 *Po-lo-men-kouë.*

au nord il est adossé au montagnes neigeuses (l'*Himâlaya*). Du nord, en s'étendant au sud, sa forme étroite et allongée ressemble à une demi-lune. On y a tracé les divisions d'environ soixante et dix royaumes. Les saisons y sont très-chaudes; le sol y est très-humide, arrosé qu'il est par des eaux abondantes. Au nord, c'est-à-dire dans les montagnes qui cachent dans leur sein de nombreuses collines transversales, il y a beaucoup de mines de sel. A l'orient, des courants d'eaux, qui traversent des plaines désertes, viennent arroser des campagnes cultivées et en former un sol riche et fertile. Dans la région méridionale, des arbres et des plantes de diverses natures croissent en abondance. Dans la région occidentale, le sol est pierreux et pauvre; il y forme une grande plaine sablonneuse. Mais nous devons abréger notre description.

III. — MESURES DE L'ESPACE ET DU TEMPS; DIVISIONS DE L'ANNÉE.

Le terme dont on se sert dans ce pays pour exprimer des quantités en étendue est *yu-chen-na*[1]. Le *Yu-chen-na* (Yôdjana) était, dans les temps anciens, l'espace qu'un saint roi parcourait en un jour avec son armée. Selon cette ancienne tradition, un *yô-*

[1] 踰繕那, en sanskrit योजन *yôdjana*. « Anciennement, dit « en note l'éditeur chinois, on disait *yeou-siun*, et encore *yu-'an-na*, « *yeou-yen*; c'étaient l'une et l'autre des abréviations fautives. »

djana est de quarante *li*[1]; mais selon l'usage des royaumes du *Yin-tou*, il ne comprend que trente *li*. D'autres parts, selon ce qui est contenu dans les saintes instructions[2], seize *li* seulement peuvent former un *yôdjana*.

Si l'on divise un *yôdjana* selon les principes du calcul (indien), on forme huit *kiu-lou-che*[3]. On appelle *kiu-lou-che* (*krôs'a*), l'extrême distance où le beuglement d'un grand bœuf peut se faire entendre[4]. En divisant un *krôs'a*, on forme cinq cents arcs[5]. En divisant un arc (de huit pieds de longueur), on forme quatre *tchéou* ou avant-bras[6]; en divisant un *tchéou* ou avant-bras, on forme vingt-quatre *tchi* ou pouces[7]; en divisant un *tchi* ou pouce en plus petites fractions, on forme sept *sou-mé* ou grains d'orge[8], et on arrive ainsi à des quantités qui représentent des grains de sable, des

[1] Ou deux lieues de France, en ne donnant au *li* des *Thang* que le vingtième de cette même lieue.

[2] 聖教 *ching kiao*.

[3] 拘盧舍, en sanskrit क्रोश *Krôs'a* ou *Krôsha*.

[4] Le *Krôs'a*, selon M. Wilson, représente une étendue de 4,000 pieds de longueur. On le nomme aussi गव्यूति *gavyoûti*, de गवि *gavi*, pour गो *gaû*, bœuf, taureau, et ऊति *oûti*, par allusion à la définition ci-dessus.

[5] 弓 *koung*, c'est une mesure de longueur de *huit pieds* chinois; ce qui forme exactement les 4,000 pieds du *Krôs'a*.

[6] 肘 *tchéou*, en sanskrit हस्त *hasta*.

[7] 指 *tchi*, en sanskrit अङ्गुल *angoula*.

[8] 宿麥 *sou-mé*, en sanskrit यव *yava*.

crins de bœufs ou de moutons, lesquels, divisés une seconde fois en sept, représentent des grains de poussière très-ténue, laquelle fraction de grains de poussière très-ténue, divisée encore en sept, forme une autre fraction de grains de poussière dont la ténuité est portée au dernier degré. Ces grains de poussière, dont la ténuité est portée au dernier degré, ne peuvent plus être de nouveau divisés; par conséquent on est arrivé au vide (ou à ce qui ne peut plus être perçu par les sens); c'est pourquoi on nomme ces quantités *extrêmement subtiles* ou *atomes*[1].

Si l'on veut déterminer les révolutions du principe de la lumière et de celui des ténèbres[2], les demeures successives du soleil et de la lune, quoique le temps qui n'est plus ou qui n'est pas encore ne présente aucune différence, mais en se conformant à la position des astres, en prenant pour régulateur la lune, on nomme ces périodes de temps saisons[3].

La fraction la plus courte du temps se nomme *cha-na*[4]; cent vingt *cha-na* forment un *tan-cha-na*[5]; soixante *tan-cha-na* forment un *la-fo*[6]; trente *la-fo* (*lava*) forment un *méou-hou-li-to*[7]; cinq *mouhoûrtta*

[1] 極微 *ki weï*, en sanskrit परमाणु *paramân'ou*, mot qui signifie aussi *extrêmement subtil*.

[2] 陰陽曆運 *yin yang li yun*.

[3] 時 *chi*, en sanskrit ऋतु *ritou*, pris comme saison, et काल *kála*, pris comme temps.

[4] क्षण *kchan'a*, fraction de seconde. - [5] Seconde. - [6] लव *lava*, minute.

[7] मुहूर्त्त *mouhoûrtta*, heure, ou 30e partie du jour.

forment un temps; six temps réunis forment un jour et une nuit complets[1]. Plus communément, le jour et la nuit sont divisés en huit temps. Du moment où la lune est opaque ou en conjonction[2] (nouvelle lune), jusqu'à celui où elle est pleine[3] (pleine lune), on nomme cet intervalle de temps division blanche[4]; du moment où la lune est dans son quartier, jusqu'à celui où elle est complétement obscure, on nomme cet intervalle de temps *division noire*[5]. La division noire a quatorze ou quinze jours, selon la durée de la lune. La (division) noire précédant, et la (division) blanche suivant[6], forment, étant réunies, une lune ou mois. Six lunes réunies

[1] «La nuit a trois temps et le jour trois» (Ed. Ch.). Ce jour et cette nuit, que nous nommons simplement *un jour*, se disent en sanskrit दिन *dina, dies,* et अहोरात्र *ahôrâtra*, c'est-à-dire *jour* (et) *nuit.*

[2] 盈 *ying*, en sanskrit अमावस्या *amâvasyâ* «en conjonction.»

[3] 滿 *mân*, en sanskrit पूर्णिमा *poûrnimâ.*

[4] 白分 *pe fen*, en sanskrit शुक्लपक्ष *s'oukla-pakcha*, qui a la même signification.

[5] 黑分 *me fen*, en sanskrit कृष्णपक्ष *krichn'a-pakcha.*

[6] 黑前白後 *mé thsian, pé héou*, c'est-à-dire en faisant commencer le mois par l'époque où la lune entre dans la *division noire*, que l'on appelle *nouvelle lune*, et en le terminant par la *division blanche*, époque de la *pleine lune.* Il suit de là que l'année hindoue, ici indiquée, n'est pas l'année suivie dans l'Hindoustan proprement dit et le Télingana, année empruntée au *Soûrya-siddhanta*, qui commence avec le *poûrn'imâ*, mais l'année ordinaire suivie dans l'ère *Samvat*, qui commence au moment de la conjonction du soleil et de la lune, c'est-à-dire à la *nouvelle lune* qui précède immédiatement le commencement de l'année solaire, et qui est nommée *amâvasya.*

forment une marche[1]. Le soleil, dans sa course, étant en deçà (de la ligne équatoriale), c'est ce que l'on nomme la marche du nord; le soleil, dans sa course, étant au delà (de la même ligne), c'est ce que l'on nomme la marche du midi. Ces deux marches étant réunies, forment une année[2].

De plus, on divise une année en six saisons. Depuis le seizième jour de la première lune (ou du premier mois de l'année) jusqu'au quinzième jour de la troisième lune, c'est la saison où la chaleur arrive graduellement[3]; depuis le seizième jour de la troisième lune jusqu'au quinzième jour de la cinquième lune, c'est la saison de la chaleur pleine[4]; depuis le seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour de la septième lune, c'est la saison des pluies[5]; depuis le seizième jour de la septième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième lune, c'est la saison de la végétation[6]; depuis le seizième jour de la neuvième lune jusqu'au quinzième jour de la onzième lune, c'est la saison du froid arrivant graduellement[7]; depuis le seizième

[1] 行 *hing*, marche, en sanscrit अयनं *ayanam*, marche. Ici c'est la marche apparente du soleil en deçà ou au delà de l'équateur.

[2] On trouve la même définition dans l'*Amara-kôcha* (livre I, chap. IV, sect. 1.

अयने द्वे गतिर् उदग्दक्षिणार्कस्य वत्सरः ॥ १३ ॥

[3] En sanskrit वसन्त *vasanta*.

[4] En sanskrit ग्रीष्म *grichma*.

[5] En sanskrit वर्ष *varcha*.

[6] En sanskrit शरद् *s'arad*.

[7] En sanskrit हेमन्त *hémanta*.

jour de la onzième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année, c'est la saison du froid plein [1].

Dans les saintes instructions de *Jou-laï* [2], l'année forme trois saisons. Depuis le seizième jour de la première lune jusqu'au quinzième jour de la cinquième lune, c'est la saison chaude; depuis le seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième, c'est la saison pluvieuse; depuis le seizième jour de la neuvième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année, c'est la saison froide.

Il en est qui divisent l'année en quatre saisons : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

Les trois mois du printemps sont le mois *tchi-ta-lo* [3] (*s. tchaitra*), le mois *feï-che-kieou* (*vais'âkha*), le mois *chi-sse-tcha* (*djyécht'a*). On doit faire compter

[1] En sanskrit शिशिर *s'is'ira.*

[2] 如來 *jou-laï*, littéralement : *comme venu ;* en sanskrit तथागत *tathâgata*, qui a absolument la même signification. C'est बुद्ध *Bouddha*, qui, aux yeux de ses nombreux sectateurs, est l'Être divin venu dans le monde pour sauver les hommes.

[3] Voici les noms de ces douze mois de l'année en sanskrit, avec nos mois correspondants :

1. चैत्र *tchaitra*, mars-avril.	7. आश्विन *âs'vina*, sept.-oct.
2. वैशाख *vais'âkha*, avril-mai.	8. कार्तिक *kârtika*, oct.-nov.
3. ज्येष्ठ *djyécht'a*, mai-juin.	9. मार्गशिर *mârgas'ira*, nov.-déc.
4. आषाढ *âchâḍa*, juin-juillet.	10. पुष्य *pouchya*, déc.-janvier.
5. श्रावण *s'râvan'a*, juillet-août.	11. माघ *mâgha*, janvier-février.
6. भाद्र *bhâdra*, août-septembre.	12. फाल्गुन *phalgouna*, fév.-mars.

cette saison depuis le seizième jour de la première lune jusqu'au quinzième jour de la quatrième lune.

Les trois mois de l'été sont le mois *'o-cha-tou* (*âs'âd'â*), le mois *chi-lo-fa-na* (*s'râvan'a*), le mois *po-ta-lo-po-to* (*bhâdra*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la quatrième lune jusqu'au quinzième jour de la septième lune.

Les trois mois de l'automne sont le mois *'o-che-fou-kou-tou* (*âs'vina*), le mois *kia-la-ti-kia* (*kârtika*), le mois *mou-kia-chi-lo*[1] (*mârgas'ira*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la septième lune jusqu'au quinzième jour de la dixième lune.

Les trois mois de l'hiver sont le mois *pao-cha* (*paucha*), le mois *mo-kiu* (*mâgha*), le mois *po-lo-kiu-na* (*phâlgouna*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la dixième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année.

C'est par suite de cette dernière division que les prêtres bouddhiques du *Yin-tou*, se conformant aux saintes instructions de *Fo*, se retirent, les jambes croisées, dans la demeure de la grande tranquillité (ou monastère bouddhique), les uns avant trois lunes, les autres après trois lunes. Si c'est avant trois lunes, ils doivent les faire compter du seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour

[1] Le premier caractère chinois de ce mot sanskrit est dans le texte 未 *weï*, au lieu de 未 *mou*; c'est évidemment une faute d'impression.

de la huitième; si c'est après trois lunes, ils doivent les faire compter de la sixième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième.

Avant l'époque où les Livres sacrés (bouddhiques) et les autres ouvrages réglementaires furent traduits (du sanskrit en chinois), les uns disaient qu'il fallait se mettre en retraite, les jambes croisées, pendant l'été, les autres disaient qu'il fallait le faire quelque temps après le solstice d'hiver.

Toutes ces coutumes et habitudes étrangères, si différentes des nôtres, n'avaient pas encore pénétré dans le royaume du Milieu. Quant à la prononciation exacte (des termes sanskrits), le langage dans certaines provinces n'est jamais en parfaite harmonie (avec celui d'autres provinces), et les traductions ou transcriptions que l'on en a faites sont pleines d'incorrections. En outre, pour ce qui concerne la conception de *Jou-laï* (*Bouddha*), sa naissance, la sortie de sa famille, son absorption dans le *Nie-pan* (*Nirvan'a*), le soleil et la lune, tout cela ne peut être exposé (en chinois) que dans des termes irréguliers, par la nécessité où l'on se trouve de n'en parler que de seconde main[1].

[1] 皆有參差語在後記 *kiaï yéou thsan tchha iu tsaï heou ki.* Il est toujours difficile de faire passer dans une langue avec toute l'exactitude désirable des idées et des faits qui ont leurs analogues dans la langue du traducteur, à plus forte raison si l'instrument qui sert de moyen de communication est aussi peu souple que la langue chinoise. Il est toujours beaucoup plus facile de signaler les erreurs que de les éviter.

IV. — CONSTRUCTIONS DES VILLES, DES VILLAGES, DES ÉDIFICES PUBLICS, DES MAISONS PARTICULIÈRES; NATURE DE CES CONSTRUCTIONS; MANIÈRE DE VIVRE DES INDIENS; LEURS HABILLEMENTS ET LEURS PARURES; LEUR PROPRETÉ.

Il est dit dans cette section que les villes enceintes de murs des Indiens sont spacieuses, et ont des maisons élevées; que les rues en sont tortueuses. Des pavillons publics, qui supportent des étendards ornés de diverses peintures, sont élevés dans les carrefours, et c'est là que se trouvent les boucheries et les poissonneries. On y voit des représentations théâtrales [1]. En dehors des villes, dans les lieux fréquentés par la population, vont et viennent des personnes débauchées, vouées à la prostitution, qui se tiennent sur le bord des chemins; elles se rendent jusque dans les maisons des particuliers où elles s'établissent.

La plupart des constructions des villes sont faites en briques entassées les unes sur les autres. Quelques personnes font leurs maisons en bambous et en d'autres pièces de bois disposées les unes sur les autres avec art. Il s'y trouve des balcons ou galeries faites avec des planches; mais ces maisons, jusqu'au niveau de la tête, sont faites avec des couches de mortier, de chaux et de pierres, et elles sont couvertes avec des tuiles. Ces maisons diffèrent le plus souvent en hauteur, mais la forme de leur architecture est généralement la même.

[1] 倡優 *tchang yéou.*

Ce qu'il y a chez les Indiens qui diffère surtout de ce l'on voit ailleurs, ce sont les *sang-kia-lan*[1] ou « monastères bouddhiques; » l'architecture en est des plus extraordinaires. Ces édifices sont carrés et s'élèvent jusqu'à quatre étages. Les portes et les fenêtres en sont ciselées, les murailles unies représentent des peintures de couleurs brillantes et d'une grande variété. Une foule nombreuse d'hommes au teint noir (ou bronzé) y font leur demeure.

A quelque distance de la salle du trône, tourné vers l'orient, est une enceinte haute et spacieuse, ornée de glaces et de pierreries, dans l'intérieur de laquelle est un objet étrange que l'on nomme la couche du lion[2]. Cette couche est formée de laine très-fine et repose sur un support précieux. Chacun des officiers de service près du roi, selon ce qu'il aime le mieux, porte des vêtements ornés de perles rares, de pierres précieuses et éclatantes. Rien ne peut leur faire diminuer la quantité de pierres précieuses dont ils couvrent leurs vêtements. La forme en est noble et élégante. En fait de couleur, la plus pure à leurs yeux est la couleur blanche; ils estiment peu les couleurs mélangées et éclatantes. Les

[1] 僧伽藍 *sǎng-kia-lan*, en sanskrit शाक्यविहार *s'âkya-vihâra*, « monastère de *s'âkia*, ou Bouddha, dans lequel la foule des reli- « gieux bouddhistes peuvent se livrer au plaisir de la promenade. » On peut voir un dessin de cette sorte de monastère, existant encore au Népal, dans les *Transactions of the royal Asiatic society*, vol. II, pl. 7.

[2] 獅子牀 *sse tseu tchouang*.

hommes s'entourent les reins de leurs vêtements qu'ils rattachent sous l'aisselle et le ramènent transversalement sur le côté droit en laissant le bras gauche à nu. Les femmes ont des vêtements qui pendent jusqu'en bas, et qui, passant sur les épaules, couvrent entièrement le sommet de la tête, où elles forment une petite touffe de leurs cheveux, le reste tombant sur leurs épaules.

Quelques habitants de l'Inde ont la moustache rasée; mais par là ils se distinguent des autres et ils blessent les habitudes du pays. Leur tête a pour coiffure un long châle à fleurs, qui l'entoure de ses plis. Un collier de perles descend jusqu'à leur ceinture.

Le vêtement qu'ils portent se nomme (dans leur langue) *kiao-tche-ye*[1], avec d'autres vêtements faits d'étoffes de laine. Ce *kiao-tche-ye* est fait de soie écrue. Ils ont encore le vêtement *tseu-mŏ*, confectionné avec une espèce de lin; le vêtement *hien-po-lo*, tissu avec de la laine de mouton très-fine; le vêtement *ho-la-li*, fabriqué avec du poil de bêtes fauves. Toutes ces étoffes sont tissues à la main; c'est pourquoi elles ont beaucoup plus de valeur.

Dans le *Yin-tou* du nord, où le climat est froid, et où les chaleurs fortes durent peu, les vêtements sont courts et de forme étroite; pour le reste, c'est comme dans les autres provinces.

Quant aux vêtements des barbares, aux habillements de ceux qui professent des doctrines étran-

[1] कौशेयं *Kaosheyam.*

gères aux croyances communes[1], ces vêtements sont très-variés, d'espèces et de formes très-différentes. Les uns portent des vêtements faits avec des ailes et des queues de paons; les autres portent des colliers de crânes desséchés[2]; d'autres n'ont de vêtements que la forme de la rosée[3]; d'autres se couvrent le corps avec des nattes de roseaux; d'autres s'arrachent les cheveux et se rasent la barbe[4]; d'autres, enfin, laissent croître leurs cheveux en désordre, et ils en forment des touffes sur leurs tempes. Pour ceux-ci aucune forme de vêtements n'est déterminée. Le rouge ou le blanc ne sont point prescrits d'une manière absolue. Les *Cha-men* ne peuvent, d'après leurs lois, porter que trois espèces de vêtements, y compris le *sǎng-kio-ki*[5] (ou le *khio-ki* des prêtres bouddhiques), et le *ni-fo-si-na*[6]. Ces

[1] 胡服外道服 *hou fou, 'ai tao fou.*

[2] Ce sont les sivaïtes, ou sectateurs de Siva.

[3] Ce sont vraisemblablement les जैन *djainas*, qui se nomment विवास *vivâsa* « sans vêtement, » मुक्ताम्बर *mouktâmbara* « vêtu du simple appareil de l'atmosphère, » दिगम्बर *digambara* « vêtu par les régions de l'espace, nu. » (Voyez Essais sur la philosophie des Hindous, par Colebrooke, traduction française, p. 210.)

[4] C'est la secte des ascétiques connus sous le nom de लुञ्चितकेश *Lountchita-kês'a* « tonsam, avulsam cæsariem habens. »

[5] « En langue *thang* (ou chinoise), c'est le vêtement qui couvre « le corps jusque sous l'aisselle. On le nommait autrefois *Sǎng-ki-tchi* « (ou *ki-tchi* des prêtres bouddhiques), mais c'était une transcription « fautive. » (Édit. chin.).

[6] « En langue *thang*, c'est le *kiun* ou la partie inférieure de « l'habillement (qui ressemble à la jupe des femmes). Autrefois on

trois vêtements ne se ressemblent ni par la coupe ni par la manière de les porter. En fait de bordures, les uns les ont larges, d'autres, étroites; en fait de feuilles de plantes, les uns les portent grandes, les autres, petites.

Le *săng-khio-ki* couvre l'épaule gauche, embrasse les deux aisselles; il est ouvert à gauche et se réunit à droite, où deux longs pans coupés descendent jusqu'au-dessous des reins.

Le *nie-fo-si-na* est sans ceinture ou écharpe pour le serrer au corps. Tous ces vêtements portés ensemble forment des draperies retenues par la ceinture. Si les draperies ont des franges, alors toutes les classes les portent chacune de couleur différente, c'est-à-dire que le jaune et le rouge ne sont pas communes à toutes.

Les *Cha-ti-li*[1] et les *Po-lo-men*[2] portent la pure soie blanche[3] sans aucune teinte; mais dans leurs demeures, ils retranchent ces pures étoffes blanches avec une louable économie.

Le roi du royaume, ainsi que ses ministres, portent des vêtements enrichis de pierreries. Un châle à fleurs d'une rareté extraordinaire, orné de brillants, forme leur coiffure et pare leur tête. Ils por-

« l'appelait *ni-pan-săng*, mais c'était une transcription fautive. » (*Id.*) Les mots *ni-fo-si-na* sont la transcription du terme sanskrit निवसन *nivasana*, espèce d'habillement.

[1] क्षत्रिय *Kchattriya*, caste des guerriers et des rois.

[2] ब्राह्मण *Brâhmana*, caste des prêtres et des instituteurs religieux.

[3] 清素 *thsing sou*.

tent des anneaux en pierres précieuses, des bracelets d'or, des colliers de perles qui leur descendent jusqu'à la ceinture [1]. Les marchands qui sont riches et qui font un grand commerce ne vendent que ces objets de luxe. Les hommes sont très-adonnés à ces futilités; il en est cependant peu qui aient des chaussures aux pieds. Ils teignent leurs dents, les uns en rouge, les autres en noir; ils ont beaucoup de soins de leurs chevelures. Leurs oreilles sont percées, et ils ornent leur nez de grandes boucles pendantes [2]. Voilà pour leur tenue extérieure [3].

[1] « Les rois des Indes portent à leurs oreilles des pendants de pierres précieuses enchâssées dans de l'or. Ils portent aussi des colliers d'un grand prix, ornés de pierres précieuses de diverses couleurs, et particulièrement de vertes et de rouges; mais les perles sont ce qu'ils estiment davantage, et leur prix surpasse celui de toutes les pierreries. Les principaux de leur cour, les grands officiers et les capitaines portent aussi de semblables joyaux à leurs colliers. » (Anciennes Relations de l'Inde et de la Chine, traduites de l'arabe par l'abbé Renaudot.)

[2] Arrien dit également que les Indiens se perçaient le nez et les lèvres.

[3] Quinte-Curce décrit presque de la même manière les vêtements et les parures des Indiens du temps d'Alexandre : « Corpora usque « pedes *carbaso* velant; soleis pedes, capita linteis vinciunt. Lapilli « ex auribus pendent; brachia quoque et lacertos auro colunt, quibus « inter populares aut nobilitas aut opes eminent. Capillum pectunt « sæpius, quam tondent. Mentum semper intonsum est : reliquam « oris cutem ad speciem levitatis exæquant. » (L. VIII, c. 19).

Nous ferons, sur ce passage, une observation que nous croyons de quelque importance : c'est que le mot *carbasus*, employé ici par Quinte-Curce pour désigner la nature du vêtement des Indiens, ne signifie ni *lin*, ni *toile de lin*, comme l'ont cru les traducteurs et les Lexicographes, mais *coton*, *étoffe de coton*, ce mot de *carbasus* n'étant que la transcription fidèle du mot sanskrit कर्पास *karpâsa*,

Quant à la propreté, à la pureté que les Indiens entretiennent sur eux-mêmes, on ne cherchera pas à redresser leurs idées sur ce point. Toute personne qui se dispose à prendre ses aliments doit d'abord se laver les mains. Les restes du repas ne doivent point être servis une seconde fois sur la table. Les vases et ustensiles qui ont servi à une personne ne doivent pas être présentés à une autre [1]. Ces vases sont en terre cuite ou en bois; quand on s'en est servi, on doit les jeter. L'or, l'argent, le cuivre, l'acier, chacun de ces métaux ajoute son éclat aux festins. Le repas étant fini, on mâche des boutures de l'arbre nommé *yang* [2], ou figuier d'Inde; on fait ensuite ses purifications et ses ablutions, qui ne sont pas considérées comme terminées tant que l'on ne

qui signifie *coton, arbre qui porte le coton.* On pourrait conclure de là que, du temps d'Alexandre, les Indiens ne connaissaient pas encore les étoffes de lin et de soie, puisque Quinte-Curce n'en fait pas mention. Strabon et Arrien disent également que l'habillement en coton des Indiens descendait jusqu'au milieu de la jambe. Le dernier appelle le cotonnier तल *tala*, par erreur, ce nom étant celui du palmier (*borassus flabelliformis*).

[1] « Parmi les Indiens il y en a qui ne mangent jamais deux dans un même plat, ni sur une même table, et qui croiraient ne le pouvoir faire sans commettre un grand péché... Les rois et les personnes de grande qualité se font préparer tous les jours des tables, de petits plats et des assiettes tissues avec des feuilles de cocos, sur lesquels ils mangent ce qui est préparé pour leur nourriture. A la fin du repas ils jettent la table, les plats et les assiettes dans l'eau avec les restes de leurs viandes. Ils recommencent ainsi, à chaque repas, à les préparer de nouveau. » (Anciennes Relations de l'Inde et de la Chine.)

[2] 楊 *yang*, en sanskrit वट *vaṭa*, « ficus indica. »

s'est pas bien frotté et essuyé les mains. Chacun doit aller se plonger et se laver dans l'eau; le devoir est de faire cette action en s'enduisant le corps avec de la glaise délayée.

Tous ces parfums que l'on nomme *tchen-tan* (sandal), *yo-kin* [1], les rois et les princes en font usage dans leurs bains. En fait de musique, leurs instruments sont de gros tambours et des instruments à cordes. Lorsqu'ils font des sacrifices aux êtres invisibles et qu'ils rendent hommage aux mânes de leurs ancêtres, ils s'oignent le corps, se baignent, se lavent les mains, et ils font toutes sortes d'ablutions prescrites.

V. — LANGUE ET LITTÉRATURE DES INDIENS.

Examinons maintenant la langue et la littérature [2] des Indiens. C'est le dieu Brahma qui les a formées [3]. Si elles tirent de lui leur origine, si elles en descendent, alors les quarante-sept articulations ou lettres [4] qui se sont rencontrées avec les objets de

[1] Voir ci-devant, p. 279-389.

[2] 文子 *wen tseu.*

[3] 梵天所製 *fan thian sso tchi.* Par *fan thian* « ciel de *fan*, » on doit entendre *Brahma*, comme le prouve la Nomenclature pentaglotte bouddhique, de la Bibliothèque royale, qui traduit महाब्रह्म *mahâbrahma* par les caractères chinois 大梵天 *ta fan thian* « grand ciel de *Fan* ou *Brahma.* »

[4] 四十七言 *sse chi thsi yan.* Ce sont les *quarante-sept*

la nature qu'elles devaient exprimer, en se réunissant, en se combinant dans leur totalité, se sont assimilées à toutes les actions, et par leur répétition continuelle dans l'usage qu'on en a fait, elles se sont étendues à l'infini et se sont divisées en de nombreuses ramifications. Leur source s'est perdue sur la large surface de la terre, et en s'accommodant à la science subtile des hommes, elles ont subi plusieurs transformations.

Les idiomes des peuples de l'Inde ne diffèrent généralement pas dans leurs éléments primitifs [1]; c'est seulement dans le *Yin-tou* central que l'on enseigne la langue correcte, identique avec celle qui fut révélée par Brahma [2]. Les sons de cette langue, ses intonations, ses articulations finales sont pures et claires. Si on se règle sur la prononciation des habitants de cette contrée (l'Inde centrale), alors celle des différents royaumes dont les frontières sont voisines, est vicieuse. La véritable, la parfaite prononciation des mots est pleine, abondante; mais si l'on veut suivre la prononciation vulgaire, on n'en conserve pas toute la pureté.

Arrivons maintenant aux livres de préceptes tra-

voyelles et consonnes de l'alphabet sanskrit, non compris le ऌ *lra*, qui n'est employé que dans le *Rig-véda*, et qui forme la quarante-huitième des lettres sanskrites données par les grammairiens.

[1] 語其大較未異本源 *yu khi ta kiao weï i pen youan.*

[2] 與天同 *yu thian thoung;* littéralement : *identique avec le ciel.*

ditionnels [1]. Chaque action de la vie a ses règles prescrites, qui sont consignées dans des livres de lois dont le titre général est *Ni-lo-pi-tcha* [2]. La vertu et le vice y sont présentés sous le point de vue des récompenses et des châtiments divins, et on en explique les obscurités en vous faisant avancer pas à pas et comme en vous menant par la main. On enseigne d'abord à respecter et à observer les douze chapitres [3], et après la septième année (d'études), on communique par degré les cinq lumières, qui sont de grands entretiens [4].

La première est nommée la Lumière des sons [5];

[1] 記言書 *ki yan chou*, श्रुति *s'routi* et स्मृतिशास्त्र *smritis'âstra*. Ces livres sont très-considérables; le plus vénéré de ces derniers est le मनुसंहिता *Manousanhitâ*, ou Collection des lois de Manou.

[2] 尼羅蔽茶 *ni-lo-pi-tcha*. L'éditeur chinois dit en note que ce titre sanskrit signifie en chinois 青藏 *thsing thsang*, « trésor d'azur. » Nous ne connaissons que le titre निलपुराण *nila-pourân'a*, « pourâna noir ou azur, » d'un livre qui renfermait les doctrines des *Djainas*, qui y réponde; mais il n'est guère probable que ce soit ce même livre.

[3] 先遵十二章 *sian tsun chi eulh tchang*; ce sont peut-être les douze chapitres des Lois de Manou.

[4] 五明大論 *ou ming ta lun*. Le caractère 明 *ming*, « lumière, clarté, » doit être la traduction du mot sanskrit भाष्य *bhâchya*, « grande explication ou commentaire » destiné à jeter les plus grandes lumières sur les traités les plus obscurs, en faisant dériver ce terme de भास् *bhâs*, « briller, luire; » mais les *bhâchya* n'ont qu'une autorité secondaire bien inférieure à celle des *S'âstra* et autres livres révérés.

[5] 聲明 *ching ming*.

ce livre explique en détail les mots, les allusions et les comparaisons dont l'ensemble se divise en plusieurs parties différentes.

La deuxième se nomme la Lumière des arts [1]; ce livre contient la doctrine des arts ingénieux, des mouvements mécaniques, des deux principes de l'astronomie et des mathématiques.

La troisième se nomme la Lumière des préceptes médicaux [2]; ce livre enseigne la manière de régler les imprécations, les incantations, les enchantements; de se préserver des choses impures, des charmes diaboliques; de connaître la vertu des pierres médicinales et des plantes cautérisantes.

La quatrième se nomme la Lumière des causes [3]; ce livre détermine et fixe les limites du vrai et du faux, du juste et de l'injuste; il fait connaître les épreuves judiciaires auxquelles on doit soumettre les prévenus; il enseigne les moyens d'acquérir la certitude des faits en démêlant le vrai du faux.

La cinquième se nomme la Lumière intérieure [4]; ce livre porte ses investigations sur le bien dont on peut jouir dans ce monde, sur les cinq systèmes, sur les motifs et les fruits des œuvres, sur les causes les plus extraordinaires et les plus merveilleuses.

[1] 巧明 *kiao ming.*
[2] 醫方明 *i fang ming.*
[3] 因明 *yin ming.*
[4] 內明 *nei ming.*

Les *Po-lo-men* (Brahmanes) étudient les quatre Recueils d'entretiens que l'on nomme *Feï-to* [1].

Le premier (*Véda*) se nomme Vie longue [2]; il renferme les règles propres à se conduire dans la vie et à amender son naturel.

Le deuxième se nomme Rituel pour les sacrifices [3]; il enseigne à offrir les sacrifices aux dieux, à leur adresser des prières et des invocations.

Le troisième se nomme Égal, conciliant, tranquillisant [4]; il enseigne les lois de la politesse et de

[1] 四吠陀論 *Sse-feï-to-lun.* « Autrefois, dit l'éditeur chi-« nois, on les nommait *pie-to*, par une prononciation vicieuse. » Les quatre वेदास् *Védas* sont ici évidemment nommés; cependant on pourrait croire, à la manière dont le contenu en est indiqué, que ce sont plutôt les उपवेदास् *oupavédâs*, qui sont désignés.

[2] 壽 *chéou.* Ce terme est la traduction exacte du mot sanskrit आयुस् *âyous*; qui signifie aussi « vie longue, grand âge, » et qui est le titre du premier *oupavéda*, renfermant les préceptes de la médecine. Il est probable, ainsi que M. E. Burnouf l'a déjà fait observer (Nouveau Journal Asiatique, t. VII, p. 253), à propos d'une autre mention des quatre *Védas*, que c'est une méprise des écrivains chinois, qui auront confondu आयुस् *âyous*, « vie longue, » avec यजुस् *Yadjous*, véritable titre du यजुर्वेद *Yadjour-Véda*, avec lequel celui dont il est question ci-dessus serait identifié.

[3] 祠 *sse*, « rites; offrir des sacrifices. » Ce titre se rapporterait plutôt au *Yadjour* qu'au ऋक् *Rik* ou ऋग्वेद *Rig-Véda*, dont le titre dérive de la racine ऋच् *ritch*, « chanter les louanges des dieux, » tandis que la racine du titre du premier *Véda*, यज् *yadj*, « adorer, » indique que son contenu est relatif à la manière d'adorer les dieux.

[4] 平 *ping*; ce terme est la traduction du sanskrit सामन् *sâman*,

la justice, la divination par les sorts, et l'art de commander les armées.

Le quatrième se nomme Art, doctrine [1]; il contient les préceptes des différents arts, des mathématiques, de la magie et de la médecine.....

VI. — CASTES DE L'INDE.

Il y quatre castes [2] dans l'Inde. La première est celle des *Po-lo-men* (Brahmanes [3]); c'est la caste aux actions pures, ou qui purifie les actions. Elle conserve les saines doctrines et habite des lieux sans souillures; le blanc est la couleur qu'elle porte.

Le deuxième est celle des *Cha-ti-li* [4]; c'est la caste ou tribu royale. Les princes régnants sont de cette caste, de génération en génération. L'humanité, la

titre du सामवेद *Sâma-Véda*, qui a aussi la signification de *conciliant, tranquillisant.*

[1] 術 *chou;* ce dernier titre ne correspond nullement à celui du quatrième *Véda* nommé अथर्व्वन् *Atharvan*, qui, d'ailleurs, n'a pas le même contenu; il se rapporterait plutôt au quatrième *Oupâvéda*, qui traite des arts mécaniques. Dans tous les cas, le fait essentiel de l'existence des quatre *Védas*, dans le commencement du VIe siècle de notre ère, ne peut pas être mis en doute, quand même l'écrivain chinois se serait trompé sur leur titre ou leur contenu.

[2] 有四流 *yeou sse lieou*, en sanskrit वर्णास् *varṇâs.*

[3] En sanskrit ब्राह्मणास् *Brâhmanâs.*

[4] En sanskrit क्षत्रियास् *Kchâttriyâs.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, on la nommait *cha-li*, par une transcription fautive. »

charité, sont placées par elle au nombre de ses principaux devoirs [1].

La troisième est celle des *Feï-tche* [2]; c'est la caste des marchands ou négociants, lesquels, dans leurs transactions commerciales, ne repoussent aucune sorte de gain, prochain ou éloigné.

La quatrième est celle des *Seou-to-lo* [3]; c'est la caste des agriculteurs; ils doivent consacrer toutes leurs forces corporelles, de génération en génération, à cultiver les champs, à semer et à moissonner.

Chacune de ces différentes castes, pures et impures, ne contracte pas de mariages avec une autre. Une femme, une fois mariée, l'est jusqu'à la fin de ses jours; elle ne se marie pas une seconde fois. Le restant de la population est composé de classes mêlées, qui suivent des lois qui leur sont propres.

VII. — CASTE ROYALE ET GUERRIÈRE; COMPOSITION DES ARMÉES.

Les rois et les princes, de génération en génération, sont pris dans la classe des *Cha-ti-li* (Kchâtriyâs), et dans le cours des siècles, des races royales ayant été anéanties, il s'est élevé des familles différentes au pouvoir souverain, lesquelles, quoique

[1] 仁恕爲志 *jin chou weï tchi.*

[2] En sanskrit वैश्यास् *vais'yâs.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, « on la nommait *pi-che*, par une transcription fautive. »

[3] En sanskrit शूद्रास् *s'oûdrâs.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, on « la nommait *cheou-to*, par une transcription fautive. »

honorées et dignes de l'être, ont suscité des guerres dans le royaume.

Les grades militaires se transmettent de père en fils, lorsque ces derniers sont suffisamment instruits et consommés dans l'art de la guerre. Dans les temps de paix, lorsque les troupes sont à demeure, elles vont tenir garnison dans les forts, les casernes et autres lieux destinés à cet usage. Quand elles vont à la guerre, elles marchent en corps, précédées par une avant-garde. Elles sont composées de quatre sortes d'armes : l'infanterie, la cavalerie, les chars de guerre et les éléphants [1]. Ceux qui combattent montés sur des éléphants sont les *Ya-chi-li-kiu* [2], protégés par des armes ou massues solides. Les uns, se plaçant en repos ou immobiles sur un char de guerre, se tiennent à une certaine distance, et deux serviteurs soldats, placés à leur droite et à leur gauche, dirigent l'équipage militaire. Ces chars de guerre sont traînés par quatre chevaux attelés de front. Le commandant

[1] 凡有四兵步馬車象 *fan yeou sse ping : pou, ma, kiu, siang.* En sanskrit, une armée porte le nom de चतुरङ्ग *tchatour-anga*, « à quatre membres, » qui sont aussi पदाति *padâti*, « le fantassin; » हय *haya*, « le cavalier; » रथ *ratha*, « le char, » et दन्तिन् *dantin*, « l'éléphant. » On peut voir dans Arrien et Quinte-Curce la description des armées indiennes qui furent opposées à l'armée d'Alexandre; la composition en était la même que celle dont il est ici question.

[2] Ces mots sont peut-être la transcription du terme sanskrit याष्टीक *yâchṭ'ika*, c'est-à-dire armé du यष्टि *yachṭ'i*, ou de la forte massue.

en chef de l'armée se tient sur un char. Les troupes, rangées en ordre de bataille, s'étendent au loin dans les positions qui leur sont assignées, en s'appuyant sur les chars, dont la masse est cachée autant que possible à l'ennemi. La cavalerie se développe à l'opposé pour forcer l'ennemi à battre en retraite et pour porter les ordres avec la plus grande célérité[1]. L'infanterie, manœuvrant avec agilité, remplit ses devoirs avec audace et énergie; un grand et large bouclier protége les plus timorés. Ils tiennent à la main une longue lance dentelée. Quelques-uns tiennent aussi à la main un glaive ou un sabre à deux tranchants, qu'ils étendent devant eux en marchant à l'ennemi en ordre de bataille. Chaque arme offensive est aiguisée en pointe; c'est ce qu'on appelle généralement lance, hallebarde. Le bouclier, l'arc, les flèches, les glaives, les sabres à deux tranchants, les haches d'armes de toute espèce, les lances, les bâtons, les longues hallebardes les chars et tout

[1] Voici l'ordre de bataille d'une armée hindoue, exposé dans l'*Hitopadés'a* (liv. III, fab. VII, édit. Schlegel) :

पार्श्वयोरु उभयोरु अश्वा अश्वानां पार्श्वयो रथाः ।

रथानां पार्श्वयोरु नागा नागानां च पदातयः ॥

Sur les deux ailes sont les chevaux ou la cavalerie; sur le flanc de la cavalerie sont les chars; sur le flanc des chars sont les éléphants, et sur le flanc des éléphants l'infanterie.

L'*Amara-kôcha* (liv. II, ch. VIII, sect. 2) définit ainsi une armée hindoue :

हस्त्यश्वरथपादातं सेनाङ्गं स्याच्च चतुष्टयं ॥ १ ॥

Le corps d'une armée rangée en ordre de bataille doit être un corps quadruple, c'est-à-dire composé d'éléphants, de cavalerie, de chars et d'infanterie.

ce qui en dépend, sont dans les usages du siècle. Voilà les coutumes des Indiens relatives à l'art de la guerre.

(*La fin à un prochain numéro.*)

LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.

IV.

Monsieur,

Dans la deuxième des lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser, je vous ai longuement entretenu des monnaies bilingues arabo-grecques frappées en Syrie presque aussitôt après la conquête musulmane, et jusque vers l'année 76 de l'hégire, (695 de J. C.). Je rappelle ici cette date, parce qu'en discutant les assertions des chroniqueurs arabes et grecs, on est conduit à regarder comme très-probable l'opinion qui admet qu'en cette année le khalife Abdou'l-Malek, prenant conseil de sa fierté, résolut d'affranchir son peuple de l'espèce de suje-

tion que lui avait imposée jusqu'alors la supériorité artistique des Grecs et des Persans. Froissé dans sa conscience religieuse, le khalife ne voulut pas s'astreindre plus longtemps à emprunter les monnaies usuelles de son empire à des vaincus qui méconnaissaient et insultaient sa croyance. L'adoption d'un système monétaire purement arabe et musulman fut aussitôt décrétée, et si les ordres du khalife ne furent pas exécutés sur-le-champ dans toutes les provinces conquises, cela tient à ce que des circonstances locales et peut-être même l'intérêt de l'islamisme exigèrent par fois que ces ordres fussent éludés, ou ne reçussent qu'une exécution partielle et progressive.

Le fait d'une fabrication régulière commencée vers l'année 76 de l'hégire est démontré par l'existence des monnaies arabes pures d'or et d'argent, contenues dans les cabinets, et parfaitement expliquées par tous les orientalistes qui ont étudié la numismatique arabe. Quant au système monétaire de cuivre, qui vraisemblablement prit naissance avec le système adopté pour les monnaies des métaux supérieurs, on est fort loin d'avoir tout dit sur son compte, parce que malheureusement El-Makrizy ne s'en est occupé que d'une manière superficielle, et que d'ailleurs les assertions de cet écrivain forment le fonds des documents originaux possédés par nous sur l'histoire numismatique des Arabes.

Si nous en croyons El-Makrizy, le khalife Abdou'l-Malek n'est pas le premier prince musulman qui ait

fait frapper des monnaies. Cet historien cite en effet des dirhems bilingues fabriqués par l'ordre du khalife Omar. Voici ses expressions :

وضرب حينيذ عمر رضى الله عنه الدراهم على نقش الكسروية وشكلها باعيانها غير انه زاد فى بعضها الحمد لله فى بعضها محمّد رسول الله وفى بعضها لا اله الّا الله وحده وعلى اخر عمر

« Alors Omar fit frapper des dirhems aux mêmes « empreintes qui étaient en usage du temps de Cos- « roës et de la même forme, si ce n'est qu'il ajouta « sur les uns, *Louange à Dieu;* sur d'autres, *Maho- « met est l'envoyé de Dieu;* sur quelques autres, *Il n'y « a point de dieu autre que le seul Dieu;* sur d'autres « enfin, *Omar.* » (Traduction de M. de Sacy.)

Les dirhems de fabrique sassanide conformes à cette description sont aujourd'hui retrouvés : El-Makrizy n'a donc pas imaginé ce fait en l'énonçant. On lit dans le même livre deux autres passages qui trop longtemps ont été reçus avec une défiance entière, et ont semblé, sinon apocryphes, du moins bien hasardés. Je crois cependant qu'il faudra finir par les admettre comme des vérités matérielles. El-Makrizy dit, en parlant de Moaviah : وضرب معاوية ايضًا دنانير عليها تمثاله متقلدا سيفا.

« Moaviah fit encore frapper des dinars sur les- « quels il était représenté ceint d'une épée. »

Enfin en parlant d'El-Hedjadj ben-Iousef, qui reçut du khalife Abdou'l-Malek l'ordre de faire com-

mencer dans l'Irak la fabrication des espèces musulmanes dirigée par le juif Somaïr, El-Makrizy ajoute, en parlant de ces espèces :

فضربها وقدمت مدينة رسول الله صلعم وبها بقايا من الصحابة رضوان الله عليهم اجمعين فلم ينكروا منها سوى نقشها فان فيه صورة

« Ces monnaies étant parvenues à Médine, où il « restait encore quelques-uns des compagnons du « Prophète, ils n'en désapprouvèrent que les em- « preintes, car elles portaient une figure. »

Nous verrons ces deux passages importants recevoir tout à l'heure une application évidente.

Le savant comte Castiglioni est le premier numismate qui ait émis une opinion rationnelle sur les monnaies de cuivre offrant au droit un khalife debout, et au revers la lettre grecque Φ placée sur des degrés. Il a reconnu et prouvé que ces monnaies appartenaient au règne d'Abdou'l-Malek-ben-Merouan, et désormais cette classification est acquise à la science.

Il serait beaucoup trop long de donner ici l'historique des explications plus ou moins bizarres que les auteurs ont successivement cherché à faire prévaloir, en s'occupant des monnaies en question. Aussi ce que je me propose n'est pas de discuter la valeur de telle ou telle opinion, mais bien d'étudier les légendes et les types que je décrirai, en regar-

dant comme démontrée la classification de M. Castiglioni.

Avant de connaître l'ouvrage de ce savant, avant d'avoir feuilleté un seul livre écrit sur la numismatique arabe, j'avais souvent et sérieusement examiné les pièces de ce genre insérées à tort dans la suite byzantine du baron Marchant. La lecture de ces monnaies me les avait fait attribuer au khalife Abdou'l-Malek-ben-Merouan. Maintenant que j'ai trouvé cette attribution prouvée sans réplique dans les observations préliminaires de M. Castiglioni, il ne me reste plus qu'à glaner dans le champ défriché par lui, et à consigner, à mesure qu'elles se présenteront, les nouvelles observations qui découlent de l'examen de ces monnaies.

J'ai donc pensé devoir réunir dans une seule lettre la description de toutes les pièces de cette classe que j'ai rencontrées dans les cabinets numismatiques; et de cette réunion ressortira nettement, je l'espère, ce fait intéressant, que l'ordre transmis en l'an 76 de l'hégire, à El-Hedjadj-ben-Iousef, de veiller à ce que les monnaies arabes d'or et d'argent présentassent des types constants, fut étendu au système monétaire de cuivre, que nous trouverons effectivement empreint d'un style complétement unitaire. Du reste, ce type primitif ne fut pas longtemps en usage, et cessa bientôt d'être employé; nos collections prouvent, en effet, que les monnaies de cuivre furent très-promptement mises à l'unisson des monnaies d'or et d'argent, sous le rapport du type.

De toutes les monnaies de cuivre, arabes pures, celle que je considère comme la plus ancienne a été décrite et gravée plusieurs fois déjà [1]. Au droit paraît un khalife debout. Il a les cheveux longs et flottant à droite et à gauche du visage, et porte une large épée au côté. Autour on lit محمد رسول الله. « Mahomet est l'envoyé de Dieu. » Au revers paraît l'M cursive des pièces bilingues arabo-grecques d'Émèse. Cette lettre est surmontée d'une sorte de croissant et placée au-dessus d'une barre; à droite le mot فلسطين *Palestine;* à gauche, un mot que je lis ايليا *Aïlia.* (Fig. 1.) Mon cabinet.

Marchant, qui ne savait pas l'arabe, n'avait pu donner aucune explication des légendes de cette pièce, qu'il se contentait de regarder comme une imitation musulmane des monnaies byzantines.

M. Castiglioni lut à tort قنسرين *Qennesryn* au lieu de فلسطين *Falestyn,* que porte réellement la pièce; dès lors il ne put arriver à deviner la valeur du second mot. Schiepati, incapable de faire mieux que de copier servilement M. Castiglioni, répéta ce qu'avait dit celui-ci, et ne dit rien de plus.

Quant à Marsden, il reconnut l'erreur de M. Castiglioni, la releva et lut correctement le nom de province inscrit sur la monnaie. Mais l'exemplaire qu'il avait sous les yeux étant d'une conservation défectueuse, il crut voir dans le second mot بطلميا *Ptolmaya* pour *Ptolemaïs.* Malheureusement ce nom

[1] Marchant, lettre Ire, fig. 5. — Castiglioni, pl. VIII, fig. 5. — Schiepati, p. 45, n° 16; et enfin Marsden, pl. XVII, n° 306.

n'est pas arabe, et Ptolémaïs n'en a jamais eu d'autre que عكّا *Akka*, dont nous avons fait *Acre*.

J'espère que la nouvelle leçon que je propose ne paraîtra pas inadmissible. En effet Jérusalem était la métropole de la Palestine; au moment de la conquête, elle s'appelait *Ælia;* car, dans la capitulation accordée par Omar à la ville sainte, nous voyons celle-ci désignée sous le nom d'*Ailia*. Ce fut donc un peu plus tard que les Arabes la désignèrent généralement sous le nom de القدس *Elqods*, ou le Sanctuaire [1].

Il existe plusieurs variétés insignifiantes de cette monnaie. Ainsi, sur un exemplaire que je possède, la première partie de la légende est écrite correctement, tandis que la seconde est rétrograde. Sur un autre, qui appartient à M. le marquis de Lagoy, le mot فلسطين est tourné vers le grènetis.

J'ai trouvé au cabinet du roi une monnaie parfaitement semblable à celle que je viens de décrire, sauf qu'au revers le mot ايليا est remplacé par le mot فلسطين, qui se trouve ainsi répété deux fois, et de chaque côté de l'indice monétaire M. (Fig. 2.)

Voyons maintenant ce que nous devons penser relativement à l'âge de cette pièce. D'abord ce qui lui reste des types byzantins la reporte évidemment au premier siècle de l'hégire; de plus, elle offre l'effigie d'un khalife, telle que nous la retrouvons

[1] Nous verrons tout à l'heure que ce nom fut déjà employé sous le khalifat d'Abdou'l-Malek.

sur les espèces nominales d'Abdou'l-Malek; donc elle est à peu près contemporaine de celles-ci. Mais il existe des monnaies de ce khalife, frappées à Jérusalem القدس, avec le type complet du système monétaire de cuivre, introduit vers l'an 76 : donc les pièces que je viens de décrire sont d'une époque nécessairement antérieure. Je dis qu'elles sont antérieures parce qu'elles ne portent pas de légende nominale, et surtout parce qu'elles présentent des traces d'analogie évidentes avec les monnaies bilingues frappées en Syrie avant le khalifat d'Abdou'l-Malek, traces qui viennent expirer sur quelques monnaies certaines de ce khalife.

Certes il serait difficile de trouver une justification de l'assertion d'El-Makrizy, plus complète que celle que nous présente cette pièce. En parlant des monnaies dont il attribue l'émission à Moaviah, on y voit, dit-il, تمثاله متقلدا سيفا. Or l'effigie décrite ainsi est bien semblable à celle que nous retrouvons sur la pièce, et nous sommes en droit de conclure qu'El-Makrizy a eu raison en affirmant que les premières monnaies des khalifes présentaient l'effigie de ces princes ayant l'épée au côté. Cette particularité, du reste, n'est pas indifférente, puisque El-Makrizy a jugé à propos de la signaler formellement; elle a donc besoin d'être interprétée.

Je n'hésite pas, pour ma part, à croire que le khalife n'est pas représenté ici avec un costume de guerre, mais bien avec les insignes du pontificat, parce que la suprématie des khalifes était essen-

tiellement religieuse, et beaucoup plus réligieuse que militaire. Quel était, en effet, l'acte par lequel un khalife constatait sa prise de possession du khalifat? Il haranguait les fidèles réunis, et prononçait devant eux la prière, l'épée nue à la main. Donc l'épée que porte ici le khalife n'est très-probablement que le glaive que doit tenir tout imam lorsqu'il prononce la khotbah[1]. Voici à ce sujet quelques renseignements qui ne paraîtront pas, je pense, hors de propos, et que j'extrais d'une lettre de Sidy-Ali-ben-Hamdan, jeune Algérien fort au courant de toutes les pratiques de sa religion:

على التحقيق وان فى زمان الخلافى الاولين كنوا يخطبو
بسيفهم فى يدهم فى خطبه يوم الجمعة وذالك باق الى
يومنا هذا فى مصر والله اعلم فى بلاد الغرب كذالك
وذالك مذكور فى كتاب الله تعالى وان الخلافى لا بد لهم
يكونو مقلدين بسيوفهم وهذا ما عندى نعلمكم ۞
وفى الجزاير الخاطيب يشد فى يده عكازة خضرة وهذه
العادة اتت من كون الخاطيبا الذى فى الجزاير كونهم
كبرى فى السن وكون النبى صلى الله عليه وسلام
رفدها فى خطبته حين كان مستمرض وكان يتكى عليا

[1] C'est, du reste, dans une effigie de khalife analogue, qu'Adler (1re partie, p. 71) reconnaissait l'image du Christ, en prenant son épée pour le livre des Évangiles.

فبقت ذلك عادة هناك ولمّا كنوا يخطبو خطبة الجهاد
كانو مقلدين بسيوفهم [1]

Enfin, l'inspection de l'effigie qui se présente ici me suggère une dernière remarque : la chevelure du khalife est partagée, à droite et à gauche de la figure, en grandes mèches flottantes; et dans les détails donnés par Lebeau (Hist. du Bas-Empire, année 637) sur la capitulation de Jérusalem, je trouve que le khalife Omar stipula, entre autres clauses du traité, que les habitants de cette ville ne partageraient pas leurs cheveux comme les vrais fidèles. Malheureusement je ne puis étudier le texte de cette capitulation, et par conséquent reproduire le passage curieux relatif à la coiffure adoptée par les premiers musulmans.

En résumé, les monnaies analogues à celles que je viens de décrire, si elles sont du khalife Abdou'l-Malek, ont été frappées à Jérusalem antérieurement à l'année 76 de l'hégire. Elles pourraient d'ailleurs, conformément à l'assertion d'El-Makrizy, s'attribuer à Moaviah, puisque le règne de ce prince n'est séparé de celui d'Abdou'l-Malek-ben-Merouan que par un intervalle de cinq années, pendant lesquelles le khalifat, sans cesse disputé, fut possédé trois ans et demi par Iezid-ben-Moaviah, un mois à peine par Moaviah-ben-Iezid, et un mois par Merouan-ben-

[1] Je n'ai rien voulu changer à l'orthographe de ces deux passages que j'ai transcrits fidèlement.

el-Hakem, père d'Abdou'l-Malek. Il est bon d'ailleurs de remarquer que, pendant que Merouan était khalife en Syrie (64 de l'hégire), Abd-allah-ben-Zobeyr l'était en Egypte, à la Mecque et dans l'Irak. Le khalifat d'Abd-allah dura 128 jours.

Je passe actuellement à la description des monnaies que M. Castiglioni a restituées au khalife Abdou'l-Malek-ben-Merouan, et qui appartiennent incontestablement à ce prince. Ayant eu le bonheur de réunir un assez grand nombre de pièces de ce genre, inédites ou assez mal éditées jusqu'ici, je les ai classées d'après l'ordre alphabétique des localités dans lesquelles elles ont été frappées.

بعلبك *BAALBEK.* — HÉLIOPOLIS.

[1]. بسم الله لعبد الله عبد الملك.... (امير المومنين)
« Au nom de Dieu; pour le serviteur de Dieu, Ab-« dou'l-Malek (prince des croyants). » Khalife debout, la main droite à la garde de son épée, dont il tient le fourreau de la gauche. Dans le champ, une étoile.

R. لا اله الّا الله (وحده ومحمد رسول) الله. « Il n'y « a de dieu que Dieu (lui seul, et Mahomet est « l'envoyé) de Dieu. » Dans le champ, une figure analogue à la lettre Φ majuscule, placée sur trois degrés. A droite, بعلبك *Bâalbek.* (Fig. 3.) Cabinet du roi.

[1] Les portions de légende entre parenthèses sont restituées.

Je me suis longtemps demandé quelle signification pouvait avoir ce singulier type du revers, qui évidemment est une dégénérescence de la croix des monnaies chrétiennes. Une explication bien simple, et que je n'ose pourtant adopter, m'a été donnée par l'effendi que j'ai déjà cité dans cette lettre, Sidy-Ali-ben-Hamdan. Aussitôt qu'une des pièces de cuivre du genre de celle-ci lui fut présentée, il renversa le type et prétendit sans hésitation qu'il ne représentait autre chose que le mot الله *Dieu,* avec lequel effectivement cette figure, ainsi renversée, a un rapport qui saute aux yeux. Je laisse à de plus habiles le soin de discuter la valeur de cette hypothèse, qui, je l'avoue, me paraît assez satisfaisante.

Cette pièce de Bâalbek n'offre, du reste, aucune ambiguïté dans ses légendes, qui s'expliquent d'elles-mêmes. La forme لعبد الله *pour le serviteur de Dieu*, est très-remarquable, et avait été signalée déjà par M. Castiglioni sur une monnaie de cette classe.

حلب *HALEB.* — ALEP.

لعبد الله عبد الملك ام (يسر المومنين). « Pour le « serviteur de Dieu, Abdou'l-Malek (prince des « croyants). »

R. لا اله الّا الله وحده (و محمد رسول الله). « Il n'y a « de dieu que Dieu (lui seul, et Mahomet est l'en- « voyé de Dieu). » Même type du Φ sur trois degrés. A droite, dans le champ, حلب *Alep;* à gauche, un mot

écrit ici en caractères rétrogrades, mais qui se présente sur beaucoup de pièces analogues, écrit directement وان, *de bon poids*. (Fig. 4.) Cabinet du roi.

Un deuxième exemplaire du cabinet du Roi diffère du précédent, en ce que le signe Φ n'est placé que sur deux degrés, et que le mot وان est écrit directement.

Une variété de la même monnaie, dont trois exemplaires se trouvent au cabinet du Roi, offre le nom de la ville, précédé de la préposition ب *à*. بحلب, *à Alep*. (Fig. 5.)

Cette dernière pièce a été publiée et figurée par M. Castiglioni (nos LVIII et LIX, pl. I, fig. 8 et 9). Du reste, il y a lu mal à propos, je crois, بسم الله *au nom de Dieu*, au lieu de لعبد الله *pour le serviteur de Dieu*. Marsden la donne sous le n° CCXCVI. Enfin Schiepati (n° XIII, pag. 42 et 43) reproduit aussi cette pièce, qu'il attribue, comme de raison, à Abdou'l-Malek. Mais il n'a garde de deviner le sens du mot وان, puisque le savant qu'il copie ne l'avait pas deviné.

Je ne puis concevoir comment ce mot a pu mettre en défaut tous les numismates qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés des monnaies analogues, surtout après que notre illustre Silvestre de Sacy l'avait si bien apprécié dans la légende d'un verre coufique fabriqué par l'ordre d'Obeid-allah-ben-el-Khabkhab, préfet du tribut en Égypte, sous le khalifat d'Hecham-ben-Abd-el-Malek. Ce verre, extrait du cabinet du chevalier Nani, et publié pour

la première fois par Ol. Tychsen, a été complétement expliqué par M. de Sacy. M. Castiglioni, et d'après lui Schiepati, l'ont cité, et tous deux ont écrit وافر, où il n'y avait réellement que وان[1]; mais M. Castiglioni a laissé simplement échapper une faute d'impression, tandis que Schiepati, continuant son rôle de plagiaire, a reproduit cette faute, mais en prenant soin de constater qu'il copiait de confiance. En effet, il a imaginé de donner en toutes lettres la prononciation du mot *uafir*. Si, du reste, on peut s'étonner de voir un orientaliste comme M. Castiglioni ne pas reconnaître sur les monnaies le mot وان, que M. de Sacy avait rencontré sur le verre d'Obeïd-allah, il n'y a lieu à s'étonner de rien dès qu'il s'agit de Schiepati.

Jusqu'ici donc le mot وان des monnaies a paru à tous les numismates une énigme inextricable. Niebuhr, Reiske, Adler et Marsden[2] y ont vu une

[1] Ce mot وان est familier aux Syriens et remplace chez eux l'adjectif plus régulier وافى qu'El-Makrizy lui-même emploie dans le premier chapitre de son livre, lorsqu'en parlant des monnaies antérieures à l'islamisme, il en cite deux espèces السودا الوافية والطبرية العتقا, « les noires de bon poids et les tabariennes anciennes. » Voici à ce sujet une note que je dois à Sidy Hassan-Damiaty, officier d'artillerie au service du vice-roi d'Égypte : فى مصر الناس يتكلمو وافى وفى بلد الشام يتكلمو بهذا اللفظ وان.

[2] Marsden discute longuement l'opinion de M. Castiglioni, qu'il appelle : « A new and rather bold opinion : but which, if sustainable, « would certainly remove many difficulties. » — Le savant anglais élève effectivement de nombreuses objections contre le système de M. Castiglioni, et ne parvient, à mon avis du moins, qu'à le faire trouver meilleur.

date en chiffres dont ils n'ont su naturellement que faire. De leur côté, Assemani et M. Castiglioni ont bien reconnu des lettres, mais ils n'en ont pas deviné le sens. En résumé, ce mot doit se lire وافٍ, équivalent du mot régulier وافٍ (*Integer, totus, completus, ut justum pondus*, Lexique de Castell; — *Integer, perfectus, copiosus*, Lexique de M. Freytag). Ce mot, tout à fait analogue aux mots grecs et arabes Καλόν et طيّب, ou جايز des monnaies bilingues, dont l'émission précéda de peu de temps l'émission des pièces en question, signifie que la pièce qui le porte est de bon poids et a réellement la valeur qui lui est attribuée.

حمص *HEMS.* — ÉMÈSE.

لعبد الله عبد الملك امير المومنين. Khalife debout, comme sur les pièces précédentes.

R. لا اله الاّ الله وحده ومحمد رسول الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à droite, حمص *à Émèse;* à gauche, طيّب *bon.* (Fig. 6.) Cabinet du roi.

Sur cette pièce nous retrouvons le mot dont sont inscrites les monnaies bilingues de la même ville, et par conséquent il y a lieu de croire que les époques d'émission des deux espèces ne sont pas fort éloignées l'une de l'autre.

Cette pièce ressemble à celle que M. Castiglioni a donnée (pl. I, fig. 10), sauf que celle-ci ne porte pas de trace du mot طيّب. Cet auteur (pl. XIV,

fig. 10) en donne une seconde tout à fait semblable à celle que je viens de décrire, et sur laquelle il a lu à tort ضرب au lieu de طيّب.

لعبد الله عبد الملك امير المومنين. Même type.

R. (*sic*) لا اله الّا الله وحده محمد رسول اله. Même type. Dans le champ, à droite, بحمص; à gauche, une étoile. (Fig. 7.) Cabinet du roi.

Marsden (pl. XVII, fig. 297) donne une pièce identique sur laquelle il se refuse à lire les mots عبد الملك.

دمشق *DEMECHQ.* — DAMAS.

(*Sic*) لا اله الّا الله محمد غالبه. « Il n'y a de dieu « que Dieu; Mahomet est vainqueur par lui. » Khalife debout.

R. .....لا اله الّا الله. Φ sur deux degrés. Dans le champ, à droite, دمشق *Damas*. (Fig. 8). Cabinet de M. de Lagoy.

Le légende du droit est singulière; je pense cependant en avoir bien deviné le sens, malgré la liaison singulière des deux ب. Il n'y a point ici de nom de khalife; cette pièce pourrait donc, à la rigueur, être considérée comme antérieure, mais de très-peu, au règne d'Abdou'l-Malek. Néanmoins je crois que les types qu'elle présente doivent la classer parmi les pièces nominales d'origine certaine.

Marsden (n° ccxcv) donne une belle monnaie de Damas aux mêmes types, mais avec les légendes

suivantes : au droit بسم الله لا اله الّا الله وحده محمد رسول الله, et au revers لا اله الّا الله وحده محمد رسول الله.

الرها *ER-ROHA.* — ÉDESSE.

محمد رسول الله. Khalife debout.

R. بسم الله لا اله الّا الله وحده. Φ sur des degrés. A gauche, dans le champ, الرها. (Fig. 9.) Cabinet du roi.

Un second exemplaire du cabinet du roi porte le nom de la ville, à droite, dans le champ.

Quoique ces pièces n'offrent pas non plus le nom du khalife Abdou'l-Malek, je n'hésite pas à les lui attribuer, à cause de leur similitude extrême avec les monnaies à légende nominale que j'ai décrites plus haut.

Marsden donne cette pièce sous le n° ccxcix.

عما *'AMA?*

عبد الله عبد (الملك امير ال) مومنين; en légende rétrograde. Khalife debout.

R. لا اله الّا الله وحده محمد رسول الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, une étoile; à droite, le mot عما. (Fig. 10.) Cabinet de M. de Lagoy.

Un second exemplaire que je possède diffère du précédent, en ce que le nom de lieu est inscrit à la place de l'étoile, et réciproquement.

Il n'est pas aisé de deviner quelle est la ville que

désigne ce mot عما. Ce ne peut être Hamat, dont le nom ne s'écrit pas par un ع. Ce ne peut être non plus Akka, qui s'écrit عكّا. Cette manière de procéder par exclusion me mènerait trop loin pour que je ne renonce pas à débrouiller cette énigme[1].

القدس *EL-QODS.* — JÉRUSALEM.

عبد.....المومنين. Khalife debout.

R. .....الله وحده محمد رسول.... Φ sur deux degrés. Dans le champ, à gauche, وان; à droite, بقودس, *à El-qods.* (Fig. 2.) Cabinet de M. de Lagoy.

Voilà encore une pièce dont la légende locale est réellement difficile à déterminer. Je crois bien qu'elle indique Jérusalem; et cependant, il faut en convenir, il y a loin de cette orthographe singulière بقودس à la forme correcte بالقدس[2].

قنسرين *QENNESRYN.* — CHALCYS.

لعبد الله عبد الملك امير المومنين. Khalife debout.

R. لا اله الّا الله.....رسول الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, وان; à droite, بقنسرين, *à Qennesryn.* (Fig. 12.) Cabinet du roi.

Cette pièce a été donnée déjà par Schiepati,

[1] Il s'agit peut-être de la ville de عمان *Amman*, capitale du pays des Ammonites, à l'est du Jourdain, et appelée par les grecs *Philadelphia.* (*Note de M. Reinaud.*)

[2] Peut-être il faut lire بقورس, et alors il s'agirait de l'ancienne ville de *Corus* ou *Cyrrhus*, capitale de la province appelée *Cyrrhestique*, dans la partie septentrionale de la Syrie. (*Note de M. Reinaud.*)

n° xv, p. 44, et par Marsden, n° ccxcviii. Ni l'un ni l'autre n'a compris le mot وان. Une deuxième variété, qui fait aussi partie du cabinet du roi, diffère de la précédente, en ce que la légende du droit commence par les mots بسم الله.

منبج *MENBEDJ.* — HIERAPOLIS.

امير المومنين خلفة (النبى). « Le prince des croyants, « khalife du (Prophète). » Khalife debout.

R. .....الّا الله وحده محمد..... Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, وان; à droite, منبج *Menbedj*. (Fig. 13.) Cabinet du Roi.

Voilà sans contredit la plus ancienne monnaie arabe sur laquelle se trouve le titre خلفة ou خليفة. Elle est donc, par cela même, extrêmement remarquable. On voit qu'elle précède de près d'un siècle le dirhem de Mohammed-el-Mahdy, frappé en l'an 162 de l'hégire, et que Marsden cite comme la plus antique de toutes les monnaies arabes connues, sur lesquelles la qualification de khalife ait été inscrite.

La pièce suivante, frappée dans la même ville, présente la légende nominale du khalife Abdou'l-Malek.

لعبد الله عبد..... المومنين. Khalife debout.

R. .....لا اله الّا الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, وان; à droite, منبج. (Fig. 14.) Cabinet du roi.

Maintenant que j'ai énuméré les monnaies du khalife Abdou'l-Malek, frappées dans des localités dont les noms peuvent se reconnaître, je passe à la description de celles qui ne présentent pas de légende locale, ou qui présentent des noms dont je ne parviens pas à deviner le sens.

عبد الله عبد الملك امير المومنين. Khalife debout.

R. لا اله الا الله محمد رسول الله. Dans le champ, une M; entre ses jambages, un A; en dessous, une barre. (Fig. 15.) Cabinet de M. de Lagoy.

Ce type du revers se retrouvant sur toutes les pièces bilingues de Damas, peut faire supposer que la monnaie d'Abdou'l-Malek qui le porte, a été fabriquée dans la même ville.

محمد رسول الله. Khalife debout.

R. بسم الله لا اله الا الله وحده. Φ sur des degrés. Dans le champ, à droite et à gauche, les deux signes I. S. (Fig. 16.) Cabinet du roi.

Cette monnaie a été déjà publiée par Marsden (n° ccxciv). Il suppose que les deux signes du revers sont les initiales des mots grecs Ἰησοῦς σωτήρ. J'avoue que cette explication est loin de me séduire, et j'aime mieux renoncer à en proposer une quelconque que d'en hasarder une semblable.

Traces de la légende nominale d'Abdou'l-Malek. Khalife debout.

R. .....لا اله الّا الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, la lettre ا; à droite وان. (Fig. 17.) Cabinet du roi.

لعبد الله..... المومنين. Khalife debout.

R. .....لا اله الّا الله وحده محمد. Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, ق; à droite, un mot dont le sens m'échappe, et que, par conséquent, je ne puis transcrire. La figure donne avec une exactitude rigoureuse les linéaments qui composent ce mot, et que l'absence des points diacritiques rend indéchiffrable pour moi. (Fig. 18.) Cabinet du roi.

Cette pièce offre quelque analogie avec celle qui, dans l'ouvrage de M. Castiglioni, porte le n° LXIII. (Tab. VIII, fol. 2.) L'auteur dit ببير مير, *à Byr-myr*, mais sans pouvoir appliquer ce nom à aucune ville connue [1].

لعبد الله عبد الملك امير المومنين. Khalife debout.

R. لا اله الّا الله وحده محمد رسول الله. Φ sur des degrés. Dans le champ وان, et un nom qui offre quelque analogie avec celui de *Qennesryn*, mais que cependant je n'ose lire ainsi, la première lettre me

[1] Ne pourrait-on pas lire سرمين *Sermyn*, nom d'une ville située sur la route d'Alep à Hamat? (*Note de M. Reinaud.*)

paraissant évidemment un ـمر. (Fig. 19.) Cabinet du roi.

(*Sic*) لا اله الاّ الله و محمد غالبيه. Khalife debout.

R. .....لا اله الاّ الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à droite, مشق? (Fig. 20.) Mon cabinet.

(الله) لا اله الاّ الله و محمد رسول. Khalife debout.

R. Légende que je suppose rétrograde et dont je ne puis deviner le sens. Φ sur des degrés. Dans le champ مشـق. (Fig. 21.) Mon cabinet.

Quel nom de lieu faut-il lire? Voilà ce que je ne saurais préciser. Il est bien singulier que la fin du nom دمشق se trouve sur une pièce offrant la même légende de face qu'une monnaie frappée indubitablemement à Damas, et portant le nom entier de cette ville. Ce nom a-t-il jamais été écourté et privé de sa première consonne, de manière à être prononcé par le peuple, *Mechq* au lieu de *Demechq*? C'est ce que j'ignore. Il est évident que si ce fait était une fois avéré, les deux monnaies que je viens de décrire reviendraient de droit à la capitale du khalifat.

Après avoir passé en revue tout ce que je connais de monnaies arabes primitives, avec effigie de

khalife, il ne me reste plus qu'à résumer en peu de mots ce que je crois devoir conclure de l'étude de ces monnaies.

El-Makrizy dit que Moaviah frappa des espèces à son effigie, et qu'Abdou'l-Malek-ben-Merouan en fit frapper de semblables; il affirme, de plus, que l'effigie qu'elles offraient était représentée l'épée au côté.

Or, toutes les pièces que je viens d'énumérer concourent à prouver qu'El-Makrizy a énoncé deux faits réels.

Quelques-unes de ces pièces portent en toutes lettres le nom du *serviteur de Dieu, Abdou'l-Malek*, et la classification de celles-là est indubitable. Quant à celles qui ne portent pas de légende nominale, quelques-unes peuvent, et je dirai même plus, doivent être antérieures à l'année 76 de l'hégire. On pourrait donc, sans trop accorder à l'imagination, voir dans ces pièces la preuve matérielle du premier fait consigné par El-Makrizy.

Toutes sont calquées sur un seul et même type, bien que frappées dans des villes fort éloignées les unes des autres. Donc il est permis d'admettre que leur fabrication fut le résultat d'un ordre du souverain, transmis dans toutes ces villes à la même époque et dans les mêmes termes. Mais aussi l'on est forcé de croire que cet ordre ne fut exécuté que pendant quelques années.

Enfin toutes ces pièces ayant été fabriquées dans les provinces syriennes et dans une zone assez

F. de Saulcy. Autog. de Dembour à Metz.

LETTRES SUR LA NUMISMATIQUE ARABE.

(IV.)

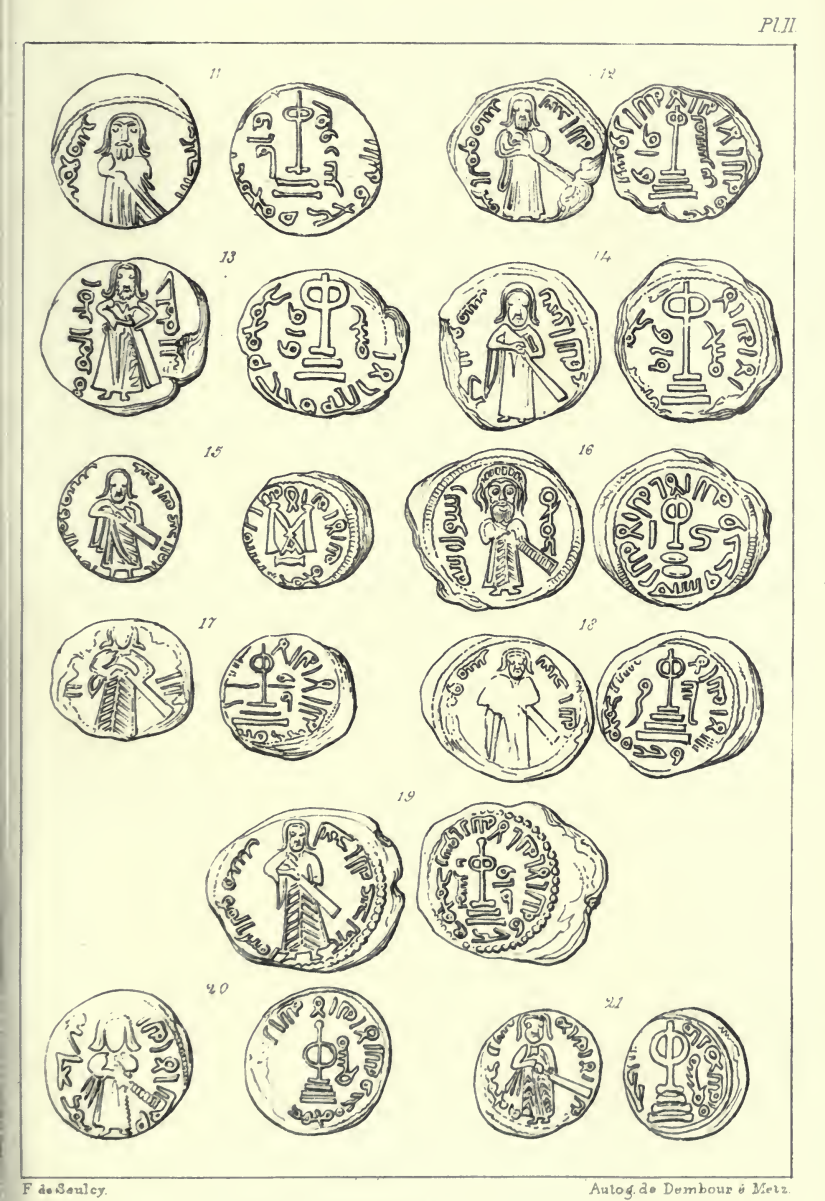

F. de Saulcy. Autog. de Dembour à Metz.

LETTRES SUR LA NUMISMATIQUE ARABE.

(IV.)

étroite, s'étendant depuis Jérusalem jusqu'à Édesse, on est presque en droit de conclure qu'il en a été frappé d'analogues dans toutes les villes importantes des mêmes provinces, et que tôt ou tard celles-ci seront retrouvées et facilement classées.

Cette lettre, Monsieur, contient bien peu de faits nouveaux; mais elle attirera, je l'espère, l'attention des numismates sur une classe de monnaies fort précieuses, en ce qu'elles sont réellement les premiers produits de l'art monétaire chez les Arabes. Si, par suite, ces monnaies sont mieux étudiées et mieux connues, j'aurai atteint le but que je m'étais proposé.

Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments dévoués et de mon inviolable attachement.

Fr. de Saulcy,

Capitaine d'artillerie.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 novembre 1839.

M. Bazin présente au Conseil son rapport sur le dictionnaire anamitique de M. Tabert; ce rapport est renvoyé à la commission du Journal, et on arrête en même temps qu'il en sera adressé une copie certifiée à M. Tabert.

M. Caussin de Perceval propose au Conseil de solliciter de l'Académie des inscriptions quelques exemplaires de la médaille que l'Académie fait frapper à la mémoire de M. de Sacy. Cette proposition est adoptée, et le secrétaire est chargé de faire les démarches nécessaires à ce sujet.

M. Chalet, sur le point de partir pour Manille, propose au Conseil de se charger des instructions que la Société croirait convenable de lui adresser. Cette proposition est renvoyée aux membres qui s'occupent des études chinoises.

M. de Paravey présente au Conseil une réclamation relative à la date d'une note rédigée par lui sur les satellites de Jupiter, et que M. Biot attribue à titre de découverte à M. Libri. Cette réclamation est renvoyée à la commission du Journal.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 novembre 1839.

Par M. de Schlegel. *Solemnia natalitia regis Aug. ac pot. Frederici Wilhelmi III, die III Augusti, ab alma academia Fre-*

dericia Wilhelmia rhenana, publice pieque celebranda magnifici rectoris et illustris senatus auctoritate indicit Dr Augustus Guilelmus da SCHLEGEL, ordinis philosophorum H. A. decanus. Præmittitur commentatio de zodiaci antiquitate et origine. Bonnæ, 1839; in-4°, 37 pag.

Par M. Brosset. *De l'état religieux et politique de la Géorgie jusqu'au* XVIIe *siècle*, par M. BROSSET. (Tiré du Bulletin scientifique publié par l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. V, nos 15,16.)

Monographie des monnaies arméniennes, par M. BROSSET (avec deux planches). Saint-Pétersbourg, 1839.

Par l'auteur. *Méthode systématique de l'enseignement des langues, appliquée au grec ancien et moderne*, par Étienne MARCELLA. 1re part. 1838.

Par les éditeurs et rédacteurs. *The Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.* London, September 1839.

The quarterly Journal of the Calcutta medical and physical Society. N° 5. January, 1838.

Bulletin de la Société de géographie. Nos 67-68. Juillet et août.

Par l'auteur. *Notice de M. Sédillot sur l'histoire des sultans mamlouks de l'Égypte*, écrite en arabe par Taki-eddin-Makrizy, traduite en français par M. Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Extrait du Journal asiatique).

NOTE SUR LA CONNAISSANCE QUE LES CHINOIS ONT EUE DE LA VALEUR DE POSITION DES CHIFFRES, PAR M. ÉD. BIOT.

M. Rémusat, dans sa Grammaire chinoise, p. 115, a donné, après Hyde (*Syntagm. analyticum*), le tableau des deux espèces de chiffres employés généralement par les Chinois. Les pre-

miers sont les chiffres de l'écriture régulière, et sont usités seuls dans les impressions. Les seconds sont les chiffres de l'écriture cursive. M. Rémusat, dans les exemples qu'il a donnés de nombres composés de plusieurs ordres d'unités, a toujours placé le signe 十 entre les chiffres de dizaines et celui des unités; le signe 百 entre le chiffre des centaines et celui des dizaines, et ainsi de suite. Cette intercalation est en effet habituelle chez les Chinois; cependant, un savant géomètre de l'Académie des sciences, M. Libri, a constaté, en examinant différents ouvrages chinois, que le chiffre indicateur de l'ordre d'unités était souvent supprimé, et, qu'en conséquence, les Chinois connaissent la valeur de position des chiffres depuis un certain temps. Il a consigné cette observation dans la deuxième note du premier volume de son Histoire des sciences mathématiques en Italie. Après avoir représenté les chiffres ordinaires des Chinois, depuis 1 jusqu'à 10, M. Libri dit dans cette note : « Depuis, ils ont « laissé le chiffre 10 十 lorsqu'il n'y avait pas d'équivoque, « et ils écrivent presque toujours

四 四
三 pour 十, etc. »
三

M. Libri cite, en outre, un passage du *Souan-fa-tong-tsong*, livre Ier, page 3, où les nombres 11, 22, 33, sont écrits, en omettant le signe dix, et employant un système de barres, tantôt verticales, tantôt horizontales, pour représenter les dizaines et les unités.

J'ajouterai ici quelques développements à la remarque de M. Libri.

Dans le texte ordinaire des divers cahiers du *Souan-fa-*

tong-tsong, on ne trouve point de nombres, où les caractères indicateurs des dizaines, centaines, milles, 十, 百, 千, soient supprimés. Mais on voit des exemples de cette suppression dans la pagination de divers ouvrages chinois, quoique, le plus souvent aussi, les éditions, même récentes, conservent les caractères des dizaines et des centaines.

La combinaison des lignes, tantôt verticales, tantôt horizontales, pour distinguer les unités des dizaines et centaines, est présentée dans le *Souan-fa-tong-tsong* comme une application des chiffres de l'écriture cursive dont les figures sont reproduites à la même page : mais elle n'y sert que pour les trois premiers chiffres, et les suivants sont simplement accolés ensemble, dans leur position ordinaire. Ainsi 44 est écrit ××; 57 est écrit 8⊥; 69 est écrit ⊥文. Un autre ouvrage chinois intitulé *Y-kou-yen-touan*, et que M. Julien a bien voulu mettre à ma disposition avec son extrême obligeance, présente des exemples beaucoup plus nombreux, où ce système de barres verticales et horizontales, combinées régulièrement, sert à représenter tous les chiffres et tous les nombres possibles. L'édition est du temps des Mongols, et la notation que j'indique ici se trouve dans des additions au texte principal. Celui-ci a été publié la première fois sous les Thang, du VIIe au Xe siècle, d'après la date de la préface d'une autre édition que possède M. Julien. Les chiffres employés dans cette partie ajoutée se divisent en deux séries que je reproduirai ici, parce que plusieurs d'entre eux diffèrent des chiffres rapportés par Hyde et par M. Rémusat. Je présenterai ensuite quelques exemples de leur combinaison, qui confirmeront la première remarque.

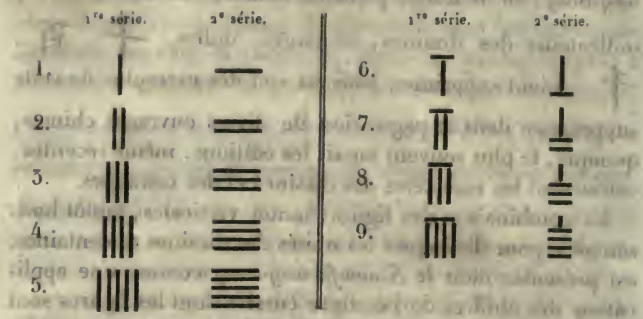

Dans la première série, les cinq premiers chiffres sont formés d'un nombre de barres verticales, égal à leur valeur numérique. Ensuite le 6 est représenté par une demi-barre horizontale superposée à une barre verticale, et les trois autres chiffres suivants se forment en posant à côté de celle-ci une, deux, trois barres verticales. Dans cette série, les trois premiers chiffres seuls sont identiques avec les chiffres correspondants de l'écriture cursive des Chinois.

Les chiffres de la deuxième série se forment par un mode analogue appliqué à des barres horizontales. Les cinq premiers chiffres sont formés uniquement de barres horizontales juxtaposées. Puis le 6 est représenté par une demi-barre verticale superposée à une barre horizontale, et les trois autres chiffres suivants se forment en posant au-dessous de celle-ci une, deux, trois autres barres horizontales. On voit que, dans cette série horizontale, les trois premiers chiffres sont semblables aux chiffres correspondants de l'écriture ordinaire des Chinois, et ceux qui représentent 6, 7, 8, sont identiques avec les chiffres correspondants de l'écriture cursive.

En écrivant les nombres de plusieurs chiffres, on commence par écrire les unités en traits verticaux, puis les dizaines en traits horizontaux, les centaines en traits verticaux, et ainsi de suite en alternant, de manière à bien distinguer les divers ordres d'unités.

Ainsi 83,592 s'écrit ; et 94,179

Ici, comme lorsque l'on emploie les chiffres de l'écriture régulière, un zéro ou un rond sert à marquer l'ordre des unités qui manquent :

Ainsi 1,082 s'écrit —0 ; et 20,000 ||0000

Quand le nombre finit par un ou plusieurs zéros, le premier ordre d'unités effectives est le plus ordinairement représenté par des barres verticales.

La même notation s'étend naturellement aux fractions décimales.

Ainsi 0,75 s'écrit 0

Il est facile de vérifier ceci en examinant un des problèmes proposés dans l'*Y-kou-yen-touang*, et en suivant la marche indiquée par le texte pour arriver à la solution.

Ainsi, l'on peut prendre pour exemple le problème de la page 1, 2ᵉ cahier, où étant donné la somme des surfaces d'un cercle et d'un carré, ainsi que la quantité dont le côté du carré excède le diamètre du cercle, on demande la valeur de ce côté et celle du diamètre. La première somme est 1307. 5 : la différence est 10. Ceci se traduit par les deux équations :

$$x - y = 10 \qquad x^2 + \frac{\pi y^2}{4} = 1307,5.$$

où x désigne le côté du carré, et y le diamètre du cercle.

L'auteur chinois cherche d'abord y, et faisant $\pi = \frac{22}{7}$, il forme successivement les coefficients de l'équation suivante, résultante de l'élimination :

$$100 + 20y + y^2 + \tfrac{22}{28}y^2 = 1307,5$$

Il écrit d'abord l'excédant 10 : |0

Il le carre et obtient 100 : |00

Divisant $\frac{22}{35}$ par 2, ce coefficient se réduit à $\frac{11}{14}$. Il multiplie alors les deux membres de l'équation par 14, et obtient ainsi d'abord les trois coefficients 1400, 280 et 14, qu'il écrit :

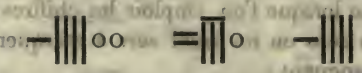

L'autre terme en y^2 ayant le coefficient 11, il ajoute les deux coefficients $11+14=25$; ce qui lui donne les trois coefficients 1400, 280, 25, qu'il écrit encore :

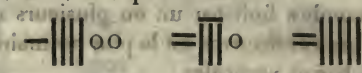

Ensuite, il multiplie 1307, 5 par 14, et retranche du résultat 1400, ce que lui donnent les trois nombres définitifs :

16,905 280 25

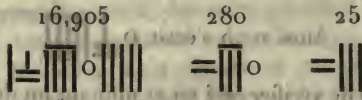

Le premier ordre d'unités est souvent barré transversalement, sans que cette barre ait aucune indication particulière.

On peut identifier de même les nombres des problèmes suivants, qui sont de forme semblable; et c'est en résolvant ainsi ces problèmes, la plume à la main, que j'ai constaté la valeur de ces barres combinées. En même temps que moi, M. Julien retrouvait dans le grand ouvrage chinois *Seng-li-ta-tsuen* (Fourmont, 295), livre XXV, page 3, la série des chiffres à traits verticaux depuis 1 jusqu'à 9. Les chiffres à traits horizontaux n'y sont pas indiqués, et les premiers ne sont pas employés pour former des nombres de plusieurs ordres d'unités.

M. Julien m'a depuis montré des comptes de ses correspondants en Chine, où cette notation est employée pour les unités et les dizaines. J'ai pensé qu'elle méritait d'être mentionnée dans ce Recueil, pour montrer que les Chinois connaissaient la valeur de position des chiffres, au moins du temps des Mongols.

VERS SUR LA CONQUÊTE D'ALGER.

Alger possède un poëte dont les œuvres jouissent d'une grande popularité parmi ses co-réligionnaires. C'est un vieillard aveugle et pauvre, vénéré pour sa piété, et que distinguent aussi des connaissances étendues en grammaire et en jurisprudence. Il se nomme Mohhammed ben el-Chahed, et est l'auteur d'un grand nombre d'élégies et d'autres poésies légères que les musulmans de l'Algérie aiment à réciter. La conquête d'Alger ne pouvait manquer d'inspirer sa muse : l'étendard de la chrétienté arboré sur l'un des plus inexpugnables remparts de l'islamisme ; le Maghreb, ce pays de foi et d'orthodoxie, ouvert désormais aux envahissements de l'infidélité ; des lois, des coutumes, des habitudes, une race, considérées comme impies, venant prendre possession d'une terre que Dieu avait donnée aux enfants de l'islâm ; en un mot, la parole de l'infidèle élevée, selon l'expression du Coran, au-dessus de la parole de Dieu ; quel sujet plus fécond de lamentations pour un pieux musulman ? Mohhammed ben el-Chahed ressentit cet événement avec douleur, et il le déplora dans plusieurs élégies, que je ne crois point indignes de fixer l'attention des orientalistes. J'offre ici le texte et la traduction de l'une de ces élégies ; j'en possède deux, j'ai choisi celle qui m'a semblé la plus susceptible de faire apprécier le talent du poëte.

Texte arabe.

أمن صولة الاعداء سورَ الجزايـــر
سرى فيك رعب ام ركنتَ الى الاشرِ
لبستَ سواد الحزن بعد المسـرّة
وعمّت بواديك الفتون بلا حصْرِ

رفضتَ بياض الحقّ يومًا فاصبحتْ
نواحيك تشكو بالامانى الى الجورِ
ولُثّم درس العلم والجهل عسعسَ
ونادى بتعطيل العلوم على النشْرِ
وناح على الاسواق طير خرابها
فاصبح فاس الهدم تنبئُ بالغدْرِ
أُصِبتَ بسهم من عيون سهامُها
تراد عن المعيان بالشفع والوتْرِ
فاظهرت للاعداء وجهَ سلاحةٍ
وابرزت للاحباب وجهًا من النكْرِ
عليك لقد اجريتُ نهر مدامعى
وفيك استحقّ العقل سكرًا بلا خمْرِ
نقضتَ عهودًا بالوداد تقرّرت
وواليت اقوامًا توالت على ضرّ
فجاسوا بروجًا للحروب تشيّدت
وداسوا ديارًا بالنواهى وبالامْرِ
ونالوا من الاموال يسرًا ميسّرًا
وفازوا بها والقلب يصلى على الجمْرِ
ومن لطفه ان السيوف اتت لنا
وسلّت على الاشجار تقطع بالثمْرِ

فضجّت اناسٌ والعقول تـولّـهـت
وباتوا على حزن الفراق بلا فـكْـرِ
فباعوا نفايس المتاع بـبخسـهـا
وهاموا حيارى في الفيافي وفي البحْرِ
فـآه على جهدى وما به منـفـعـةٌ
وءآه على دار يسود بها غـيـرى
اموت وما تدرى البواكى بـقـصّـتى
وكيف يطيب العيش والانس في الكفْرِ
فيا عين جودى بالدموع سماحـةً
ويا حزن شيّدْ في الفواد ولا تسْـرِ
ويا صاحِ تدبير الامور لخـالـقى
فصبرًا عسى عسر يبدّل باليـسْـرِ

Traduction [1].

« Murailles d'Alger, l'attaque de l'ennemi jeta-t-elle en vous « l'effroi ou le bonheur, vous avait-il inspiré une trompeuse « confiance ?

« Votre joie n'est plus; la robe noire de la tristesse vous « couvre, et les désordres inondent la vallée où vous êtes assises.

« Vous vous êtes séparées de la lumineuse vérité, et alors,

[1] Ces vers sont sur le mètre طـويـل, et composés des pieds فعولن مفاعيلن فعولن مفاعلن — فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن.

« on vit vos populations pousser leurs plaintes vers l'iniquité,
« en se flattant d'un vain espoir;

« Alors le voile fut posé sur les bouches qui enseignaient
« les hommes, et la ténébreuse ignorance vint proclamer que
« le règne des sciences avait cessé;

« Alors on entendit gémir sur les bazars l'oiseau dont les
« funestes cris annonçaient leur destruction, et le perfide mar-
« teau de la démolition se montra tout à coup aux regards [1].

« Des yeux aux cruels maléfices vous ont atteintes de l'un
« de ces mille traits qu'ils dardent à la fois.

« Puis vous avez offert aux ennemis un agréable aspect,
« mais aux amis un aspect de réprobation.

« Je verse sur vous des torrents de larmes, et vous suffisez,
« sans le secours du vin, à jeter l'esprit dans l'étourdissement
« de l'ivresse, quand il arrête sur vous sa pensée.

« Infidèles à une foi cimentée par l'amitié, vous vous êtes
« alliées à des hommes conjurés pour de malfaisants projets;

« Et ces hommes ont pénétré dans des châteaux, citadelles
« de guerre, dont ils ont interrogé les secrets; ils ont franchi
« le seuil de palais d'où ils ont dicté des lois;

« Ils ont recueilli sans peine d'abondants trésors; ils en
« sont devenus possesseurs; et le cœur brûlait sur les charbons
« ardents de la douleur.

« Heureux, dans ce désastre, que ce soit contre les arbres
« qu'aient été dégaînés les glaives apportés pour vous frapper;
« contre les arbres qu'ils abattent avec leurs fruits [2]!

[1] On désignait généralement à Alger par le mot سوق, *marché*, que je traduis par *bazar*, les rues le long desquelles étaient situées les boutiques dont l'édifice, selon l'usage oriental, était distinct de celui des maisons. Ces rues se trouvant plus particulièrement au nombre de celles qu'il devint indispensable d'élargir pour y rendre facile la circulation des voitures, on y abattit un grand nombre de boutiques; c'est à ce fait que Mohhammed ben el-Chahed fait allusion.

[2] Le poëte rend ici hommage à l'humanité du vainqueur, dont la fureur ne se déchaîna, dit-il, que contre les arbres. Beaucoup

« Alors les hommes frémirent; leurs esprits se troublèrent; « ils laissèrent, interdits, en proie à la douleur de la séparation, s'écouler les heures de la nuit;

« Puis ils vendirent à vil prix leurs effets précieux, et se « répandirent, errants, étonnés, sur les terres et la mer [1].

« Ah! tourment que j'endure et dont il n'est rien qui me « délivre! Ah! malheureuse cité où règne l'étranger!

« J'expire, et les pleureuses ignorent le secret de mes maux. « Eh! comment la vie pourrait-elle avoir des charmes quand « l'homme habite au milieu de l'infidélité?

« Donnez, ô mes yeux! libre cours à vos larmes et répandez-« les en abondance. O tristesse! empare-toi de l'âme et ne la « quitte plus.

« Mais, ô mes amis! le créateur est le maître des événe-« ments; patience donc! peut-être, aux temps pénibles succé-« deront les jours propices! »

d'arbres furent en effet abattus, à l'époque de la conquête, sur les collines qui avoisinent Alger. Ce fut souvent nécessité, quelquefois désordre. Depuis, l'industrie active des colons a amplement réparé ce dommage dans les propriétés dont il se sont rendus acquéreurs; d'utiles plantations y tiennent aujourd'hui la place des arbres qui disparurent alors.

[1] Le poëte fait, dans ces deux vers, allusion à l'émigration des musulmans après la conquête d'Alger. Cette émigration, que des susceptibilités nationales et religieuses contribuèrent puissamment alors à déterminer, et depuis à entretenir, a enlevé à Alger plus des deux tiers de la population musulmane.

B. VINCENT.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. KOWALEWSKI
À M. STANISLAS JULIEN.

Casan, 17 juin 1839.

Monsieur,

..... Ne vous étonnez pas de ce que mes compositions ont été jusqu'à présent publiées dans la langue russe, que j'ai acquise de la même manière que les autres langues européennes. La nécessité de préparer à la Russie des connaisseurs du mongol m'a forcé de préférer la langue russe pour la composition des ouvrages élémentaires. L'accueil favorable de la part des orientalistes, ainsi que les progrès rapides que mes élèves faisaient dans la langue mongole, m'ont prouvé que j'ai atteint mon but, celui d'être utile dans cette nouvelle carrière. Profitant de vos conseils, j'ajouterai dans mon dictionnaire l'explication des phrases et des mots en français. Dans ce moment un de mes amis a entrepris de traduire dans cette langue les commentaires de ma Chrestomathie. Je me fais un plaisir de vous présenter ci-joint le premier essai de ce travail, et je prends la liberté de vous prier de vouloir bien le faire imprimer dans le Journal asiatique. Cela sera de votre part une aimable attention pour le traducteur, qui veut bien consacrer son temps à un travail aussi sec et aussi peu attrayant.

Pour ce qui regarde le prix du *K'hanggiour* dans la langue mandjoue, je ne puis vous dire là-dessus rien de positif, car il est impossible de le trouver dans les librairies privées. A la suite de la dégénération des Mandjous en Chine, et du mépris qu'ils font de leur propre langue, l'empereur a été forcé de commander, aux frais de la couronne, les planches de l'imprimerie, et de faire imprimer le *K'hanggiour* pour les Wangs et Ambanes, pour être distribué comme un présent. Outre cela, les Mandjous n'étant pas

disposés à accepter la religion bouddhique, ne pouvaient sentir le besoin du *K'hanggiour* dans leur propre langue. Pendant mon séjour à Peking, j'ai eu l'occasion d'en voir un exemplaire qui était à vendre dans une des bibliothèques particulières, contenant une seule partie du *K'hanggiour*, connue sous le nom de *Dhâvana*, qui était reliée à la manière chinoise, en cahiers, et coûtait presque 1800 francs. Cet exemplaire était écrit en langue tubétaine, chinoise, mandjoue et mongole, et contenait 32 vol.

Je n'ai pas eu l'occasion de voir la collection complète du *K'hanggiour* en langue mandjoue, et je vous avouerai que je m'en souciai peu, ayant sous les yeux celle des ouvrages tubétains, chinois et mongols. J'ai acquis pour la bibliothèque de l'université de Casan une superbe édition de *Wadjratchtch'edaka* en tubétain, chinois, mongol et mandjou. Le feu baron Schilling s'en est fait faire une copie. De pareils ouvrages sont plus faciles à trouver qu'une collection du *K'hanggiour* complète, volumineuse et d'un prix exorbitant.....

Introduction.

Au nombre des langues asiatiques cultivées par les Européens, s'est jointe récemment celle d'une nation qui inonda jadis la terre comme un torrent impétueux, et submergea presque toutes les trois parties du monde, en les menaçant d'une destruction universelle. Cette nation se trouve pour ainsi dire placée maintenant comme un rempart entre deux puissances, et continue, sous leur protection, son existence nomade. Il s'agit des Mongols, de ce peuple, autrefois si féroce, qui, ayant reçu du Tubet la religion indienne, sous l'influence de laquelle il adoucit peu à peu ses mœurs, et réussit à produire des ouvrages précieux pour nous sous beaucoup de rapports.

La plus grande partie de la littérature mongole consiste en traductions, surtout du tubétain, qui abondait autrefois,

à son tour, en traductions du sanskrit, et qui finit par s'enrichir de ses propres productions. La destinée politique et littéraire de ces deux nations, les Tubétains et les Mongols, par un concours de circonstances particulières, fut à peu près semblable. C'est à la religion bouddhique qu'ils sont redevables de l'étroite amitié qui les unit, ainsi que de la propagation des lumières et de la civilisation. La politique astucieuse des souverains de la Chine les mit dans l'état où ils se trouvent maintenant.

Outre la religion, les savants tubétains et mongols s'occupaient de philosophie, de médecine, d'astrologie et d'histoire. Quelques-uns accusent injustement la littérature bouddhique de manquer d'ouvrages historiques. Dans cette partie de l'Asie, le gouvernement laïque s'alliait autrefois avec l'ecclésiastique; de même les productions des savants, qui décrivent les événements séculiers, suivaient la marche de la religion.

Les souverains, aidés du clergé, gouvernaient paisiblement leurs sujets et s'énorgueillissaient du titre de *khan ecclésiastique* (nomoun-khan). De leur côté, les Lamas, s'appuyant sur la protection des souverains, agissaient librement sur le peuple, et en même temps enracinaient les dogmes de la religion sur les lois de l'empire; par là ils propageaient les livres comme un moyen sûr d'atteindre leur but. La plupart de ceux qui enseignaient le bouddhisme, descendaient de la dynastie des souverains; ayant été élevés sous l'influence du clergé, ils devinrent par la suite son plus sûr appui. Ce même clergé embrassa plusieurs fois le parti du peuple opprimé, et concourut avec lui à restreindre la puissance des oppresseurs.

Possesseurs de toute la civilisation contemporaine, ils la communiquaient au peuple autant que cela était convenable à leurs vues. Le médecin du corps est ici le médecin de l'âme; il offre ses remèdes comme une révélation de quelque Bouddha avec des prières et des exorcismes. Le peintre livre ses productions comme une inspiration divine; et la rédac-

tion du calendrier se fait par les calculs mystérieux de l'astrologie, fondée sur leur théologie. Sous cette influence de la caste ecclésiastique, est-il étonnant que toutes leurs productions portent une empreinte religieuse ? Il est évident aussi que l'historien ne peut éviter la marche tracée par l'impulsion de la civilisation universelle. Toutes leurs productions, empreintes du principe religieux, renferment des matériaux précieux, qui peuvent expliquer l'histoire de la civilisation des peuples asiatiques, et servir de supplément aux notions que nous ont transmises les Chinois et autres annalistes orientaux. Le bouddhisme est leur âme, et pour ainsi dire, une seconde vie qui circule dans leurs veines.

Pendant la persécution des bouddhistes dans l'Inde, plusieurs originaux sanskrits furent emportés dans d'autres contrées, ou détruits par leurs adversaires ; de sorte que ceux qu'on retrouve de nos jours forment une partie tout à fait nulle, comparativement aux traductions qui se sont conservées en langue tubétaine, chinoise et mongole. Cette circonstance augmenta leur valeur, car elles sont les uniques sources d'où un savant et laborieux observateur peut puiser ses connaissances[1].

La pauvreté de la langue, jointe à la vénération des traducteurs pour la sainteté des originaux, rendit leurs productions si embrouillées, si diffuses, qu'on ne peut les comprendre à la lecture sans l'original tubétain. On doit pourtant rendre justice à l'assiduité des Lamas-traducteurs, qui ont su rendre avec tant d'art, dans leur langue pastorale, les principales idées et les hautes expressions du sanskrit, langue très-riche et très-cultivée. Nous apprenons aussi la véritable cause, pourquoi tant d'ouvrages furent traduits et corrigés

[1] Cette observation aurait paru parfaitement vraie il y a quelques années, mais les lecteurs du Journal asiatique savent que l'on possède maintenant, par suite des découvertes faites par M. Hodgson dans les cloîtres bouddhistes du Népal, les originaux sanskrits de ces ouvrages. — *Note de la rédaction.*

dans les langues tubétaine et mongole, et pourquoi, malgré tous leurs efforts, il resta une quantité considérable d'expressions purement techniques, mécaniquement formées, dont on ne découvre le véritable sens que par une habitude constante du travail, une lecture profonde et un examen assidu de divers ouvrages, en les confrontant avec les termes originaux. Que de mots sanskrits sont divisés en syllabes, et chaque syllabe forme dans la traduction un mot entier et séparé! Quoi qu'il en soit, le génie de la langue mongole, relativement à la grammaire, resta intact sur sa base solide, comme pour servir de modèle aux ouvrages subséquents. Cette langue, employée par les meilleurs auteurs, se nomme *langue des livres sacrés* (nomoun-kèle).

Ainsi, à l'aide de la littérature tubétaine, les Mongols, guidés par les Lamas, créèrent leur propre langue, pour laquelle s'éleva une autre époque, quand la politique astucieuse des souverains de la Chine, pour sa propre sûreté, réussit à abaisser l'orgueil de ses voisins importuns, et à leur faire prendre une autre direction. Les traducteurs, sous prétexte de conserver une fidélité précise du texte, donnèrent accès à des formes abrégées de mots, propres à un jargon, ou aux expressions de l'original mandjou. Sous un déluge de néologismes, de traductions, d'édits, de préceptes, de règles, d'astronomie, de livres chrétiens et d'ouvrages des philosophes chinois, la langue mongole fit des progrès rapides.

Pendant que cette littérature s'enrichissait, sous la dynastie des *Thsing*, de livres pour ainsi dire séculiers, la langue ecclésiastique fut fixée au moyen de quelques dictionnaires, comme le *Tokbar-loa*, le *Minghi-djamso*, et surtout le dictionnaire encyclopédique *Khaybi-djounay*, où sont rassemblés, non-seulement les mots et les expressions des livres sacrés, mais certaines connaissances indispensables pour servir de guide à la lecture et aux traductions. A l'aide de ce dernier dictionnaire, on a traduit, après le *K'hanggiour*, toute la collection de livres connus sous le nom de *Stanggiour*. Les laborieux cénobites, encouragés par *Djandja Khou-*

touktou, continuent assidûment à traduire les ouvrages qui servent à l'explication des dogmes et de l'histoire du bouddhisme.

L'impression à la manière des Chinois, en occasionnant un grand sacrifice de temps et d'argent, nuit beaucoup à la propagation immédiate des nouveaux ouvrages. Les manuscrits, si estimés en Asie, conservent leur primitive valeur. Les pagodes, les monastères et les maisons privées des bouddhistes dévots ont des bibliothèques très-riches, qui renferment des productions savantes, mais inaccessibles aux étrangers. Un livre est considéré comme un moyen de salut ou une chose sacrée qui protége contre les maladies et les malheurs, et non comme une œuvre purement littéraire.

Plusieurs tribus mongoles qui peuplent le pays au delà du Baïkal, acquérant par degrés, sous la protection de la Russie, les moyens d'améliorer leur situation, sont aujourd'hui un objet de jalousie pour leurs compatriotes soumis à *Bogdo-Khan*. Le principe du bouddhisme, introduit en Mongolie par le clergé tubétain, est tellement répandu, que non-seulement les Bouriates professent la doctrine de Bouddha, mais même les tribus toungouses se sont tout à fait régénérées en les imitant. Les lamas bouriates se trouvaient jadis en grande relation avec le Tubet; ils se formaient dans la capitale de leur souverain, et, transportant de là une quantité de livres et d'usages surannés, ils enseignaient le tubétain aux jeunes gens. Lorsque ces pèlerinages furent interceptés, les profonds connaisseurs de la langue sacrée devinrent rares dans les écoles; mais il exista toujours au milieu des tribus bouriates des Lamas laborieux et zélés, qui, surmontant tous les obstacles, faisaient des progrès étonnants dans la littérature tubétaine; les traductions des meilleurs ouvrages, écrits en style énergique, coulant et correct, en servent de preuve.

Notre gouvernement, en établissant l'ordre et la tranquillité dans les belles steppes au delà du Baïkal, tâche d'habituer les indigènes à avoir un domicile fixe, et leur fait sentir

les avantages de la civilisation. Avec la vie domestique, s'est réveillée chez les Bouriates l'inclination pour les sciences. Dans les écoles, établies dans les steppes de Sélengensk et de Khorin, ainsi que dans plusieurs maisons privées, les jeunes gens apprennent, quoique lentement, à lire et à écrire. On a établi récemment une école à *Troizko-Savsk* pour les enfants des Cosaques Mongolo-Bouriates, qui justifie déjà l'attente du gouvernement. Le séminaire d'Irkoutsk possède une classe mongole qui forme des prédicateurs pour le pays des mongols. D'après l'édit de 1828, il est prescrit d'enseigner le Mongol au gymnase d'Irtoutsk et à Nerchinsk, car la Russie, étant en relations intimes avec les tribus mongoles, a besoin de bons interprètes de cette langue. Les Kalmouks trouvèrent des secours pour leur propre civilisation à Stravropol et à Saint-Pétersbourg. Enfin le premier gymnase de Casan, dans le nombre de ses élèves étrangers, compte déjà de jeunes Bouriates.

Mais la Russie a fait plus encore pour l'étude de la langue mongole. M. Schmidt, membre de l'académie de Saint-Pétersbourg, a donné à l'Europe la première grammaire et le premier dictionnaire de cette langue, ainsi que plusieurs autres ouvrages relatifs à l'histoire et à la religion des Mongols. La première chaire de la langue mongole fut fondée à Casan. Nos bibliothèques possèdent de grands trésors en livres imprimés et en manuscrits, rassemblés dans les tribus soumises à la domination russe et dans l'intérieur de la Chine, inaccessibles aux autres puissances européennes. Sentant le besoin d'un manuel pour l'enseignement du mongol, et possédant un grand nombre de livres et de manuscrits dans cette langue, je me suis déterminé à publier une Chrestomathie mongole, composée de contes qui feront connaître la partie morale du bouddhisme, de fragments d'ouvrages dogmatiques, qui enseigneront les divers changements que cette religion a subis, et qui contiennent une série de renseignements indispensables à l'étude de l'histoire de l'Orient; enfin, d'extraits du Code mongol et des préceptes de l'empe-

reur Tchin-tsong, qui faciliteront l'étude du style moderne et feront connaître l'état actuel de cette nation. J'y ai ajouté des notes tant grammaticales qu'historiques.

BIBLIOGRAPHIE.

طبقات المفسّرين للاسيوطى Soyouthii Liber de interpretibus Korani, edidit Albertus Meursinge. Lugd. Bat. 1839, in-4°, pp. 243.

Au nombre des écrivains arabes les plus célèbres par la multiplicité et l'importance de leurs travaux, il faut mettre au premier rang Abou'l-Fadl Abd ar-Rahman al-Khodaïri, mieux connu sous le nom de Soyouthi, dérivé d'Osyouth ou Soyouth, ville de la haute Égypte, où il naquit l'an 849 de l'hégire (1445 de J. C.). Après avoir fait de bonnes études sous les professeurs les plus habiles de son temps, il acquit, de bonne heure, des connaissances tellement étendues, qu'il se trouva en position de traiter à fond presque toutes les sciences qui composent l'encyclopédie musulmane. Doué d'une excellente mémoire et d'une grande application, il s'était familiarisé avec toutes les branches de la littérature; et comme sa passion pour la célébrité n'était pas moins grande que son amour pour l'étude, il chercha à obtenir, par ses nombreux écrits, la première place parmi les écrivains, afin de pouvoir parvenir de là à la fortune et aux honneurs. Jamais, peut-être, on ne vit un auteur si fécond; théologie et poésie, jurisprudence et histoire, philosophie, grammaire et biographie : tous les sujets furent également de son ressort, et il ne manqua pas de les aborder tous; mais il compilait plutôt

qu'il ne composait; il refaisait même les travaux de ses devanciers, et les donnait ensuite au public sous son propre nom. Une liste de plus de trois cents ouvrages témoigne assez de son ardeur infatigable à tout traiter et tout entreprendre. Mais les travaux d'érudition étaient bien loin d'absorber toutes ses facultés; il aspirait à être regardé comme le premier, non-seulement parmi les hommes de lettres, mais aussi parmi les docteurs; il énonça hautement ses prétentions au rang de *modjtehid*, et s'arrogeant ainsi le droit de ne pas admettre aveuglément l'autorité des anciens imams, il voulait, en même temps, obliger ses contemporains à reconnaître la sienne. Si les hommes de loi et de lettres repoussèrent ses prétentions, il eut cependant l'adresse de les faire accueillir par des personnages hauts placés dans le gouvernement; et par sa forfanterie et ses intrigues, autant que par ses talents, il réussit à obtenir des emplois lucratifs et honorables, et il fournit ainsi de nouveaux sujets de jalousie à ses ennemis. Après avoir joui de la belle position qu'il s'était faite, et surpassé tous ses prédécesseurs par le nombre de ses écrits, sinon par leur qualité, il mourut dans l'île de Rauda, près du Kaire, en l'an 911 de l'hégire (1505 de J. C.).

Plusieurs ouvrages de Soyouthi se trouvent dans les bibliothèques de l'Europe, et ont attiré l'attention de nos savants; et s'il était permis de juger de ses autres écrits par ceux qui nous sont connus, on devrait reconnaître qu'ils ne manquent pas de mérite chacun dans son genre : mais il est certain qu'un grand nombre de ses productions doivent être de simples ébauches, et que leur titre n'est pas toujours justifié par leur contenu; le petit ouvrage qui fait le sujet de cette notice en est une preuve manifeste. L'auteur se proposa d'y donner de courtes notices biographiques sur les principaux commentateurs du Koran; mais ce traité porte les marques d'un travail fait à la hâte; arrangé comme il est, par ordre alphabétique, il offre beaucoup de noms sous les premières lettres, mais ensuite on s'aperçoit, non-seulement de lacunes,

mais d'omissions; et, chose singulière, le nom du célèbre Beïdawi ne s'y trouve pas. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage sera d'une grande utilité aux amateurs de la littérature musulmane, et M. Meursinge a rendu un grand service à ceux qui se livrent aux recherches biographiques, en leur donnant une édition soignée de cette monographie, d'après le manuscrit de Leyde, le seul connu en Europe. Le volume qu'il vient de publier se compose : 1° du texte arabe des طبقات, remplissant quarante-trois pages et renfermant cent trente-six notices biographiques; 2° des notes et éclaircissements de l'éditeur, qui remplissent cent quatre pages, et témoignent de l'étendue des recherches auxquelles ce jeune savant a dû se livrer avant de pouvoir donner des indications sur tous les docteurs et écrivains nommés par Soyouthi dans le cours de son ouvrage; 3° d'un riche *index* de noms propres remplissant trente-quatre pages; 4° de cinquante pages de prolégomènes, offrant de curieux renseignements sur l'auteur et ses ouvrages; on y trouve surtout trois documents bien faits pour exciter la curiosité, savoir : l'autobiographie de Soyouthi avec la liste de ses ouvrages donnée par lui-même; une autre biographie de Soyouthi, par un contemporain, le célèbre Sekhawi, qui le juge très-sévèrement; et enfin une *contre-biographie* de Sekhawi, composée par Soyouthi. Une courte analyse de ces trois pièces donnera une faible idée de l'intérêt qu'elles offrent au lecteur européen, et fera connaître la nature des rapports qui existaient entre les savants musulmans de cette époque. Dans la première, Soyouthi raconte l'histoire de ses études; il parle des livres qu'il avait appris aux écoles, et des professeurs dont il reçut les leçons. Il passe ensuite à un sujet qu'il traite avec une franchise et une modeste assurance tout à fait édifiantes; il apprécie ses propres talents et l'étendue de son savoir. « Par la faveur de Dieu, dit-il, j'ai approfondi l'exégèse du Koran, la science des traditions, la jurisprudence, la grammaire et la rhétorique; aucun de mes professeurs ne les sut si bien que moi. » Il est vrai qu'il reconnaît

ensuite à un de ses maîtres un grand talent pour la jurisprudence. Mais l'homme n'est pas parfait, il ne peut pas tout savoir : ainsi Soyouti convient qu'il y a certaines sciences où il n'a pas de connaissances très-étendues; et quant à l'arithmétique, dit-il, « c'est une étude extrêmement difficile pour « moi et tout à fait étrangère à mon génie; quand j'essaie « d'en résoudre une question, c'est comme si je tâchais de « soulever une montagne. Mais, en revanche, je possède « parfaitement toutes les qualités nécessaires à un docteur « *modjtehid;* je dis cela, non pas pour m'en vanter, mais « pour déclarer les bienfaits que je dois à Dieu. Si je vou- « lais aborder un sujet quelconque et le traiter à fond ainsi « que les différentes opinions émises dessus, citer les preuves « que les traditions et le raisonnement pourraient fournir, « rapporter les réfutations et erreurs auxquelles ce sujet a « déjà donné lieu; enfin, établir une comparaison entre « les différentes manières dans lesquelles on l'a déjà en- « visagé, je pourrais, certes, le faire par la faveur et la « grâce de Dieu. » Il paraîtrait que Soyouthi n'avait pas alors beaucoup d'amis, puisqu'il était obligé de dire ces choses lui-même. Notre auteur termine cette autobiographie si modestement écrite, par une liste de ses trois cents ouvrages; autre trait de modestie, qui, pour les orientalistes, est excusable. Dans la seconde pièce, Sekhawi prend la parole, et après avoir retracé les études faites par Soyouthi, il cite une petite anecdote qui prouve qu'au commencement même de sa carrière, Soyouthi avait une idée assez haute de sa propre importance : il était allé aux leçons d'un professeur nommé Al-Monawi, et il s'était mis parmi l'auditoire à la place d'honneur; ceci ne plut nullement au professeur, qui lui insinua, par les paroles suivantes, l'inconvenance de sa conduite : « Quand nous étions jeunes, nous « nous mettions derrière le cercle des auditeurs; » il ajouta aussi d'autres observations de la même nature [1]. Soyouthi,

[1] M. Meursinge a traduit ce passage autrement, mais il me semble

comme on le pense bien, quitta promptement un professeur qui donnait des leçons de bienséance. Sekhawi passe ensuite en revue l'autobiographie de Soyouthi, dont il ne ménage nullement la forfanterie; il paraît que Sekhawi avait eu Soyouthi pour élève, et que ce dernier lui avait volé quelques-uns de ses écrits : *inde iræ*. Il faut avouer aussi qu'il traite Soyouthi durement, quand même ce qu'il en dit serait fondé sur la justice; exposer ses emprunts ou plutôt ses plagiats, décrier ses talents, le déclarer un charlatan, rappeler ses torts envers plusieurs savants, et exposer la nullité de ses prétentions : telle est la tâche que Sekhawi a exécutée de grand cœur et qui nous a valu une notice extrêmement curieuse et passablement amusante; mais cette critique n'inspire pas beaucoup de respect ni pour l'un ni pour l'autre. Quand Sekhawi publia son ouvrage, Soyouthi se pressa de compiler une espèce de dictionnaire biographique où son ancien professeur tient sa place, comme de juste : « Mohammed Ibn Abd ar-Rahman « Sekhawi, historien calomniateur جارح, dépourvu de toute « science, excepté celle des traditions; un homme qui se com- « plaît dans la calomnie, etc. » On voit combien le ton des savants d'alors était différent de celui qui distingue ceux de nos jours; il faut, sans doute, en chercher l'explication dans la différence des pays et des époques.

Ce volume est le premier d'une série d'ouvrages entrepris sous la direction de M. Weyers de Leyde, et exécutés par ses élèves : un second ouvrage vient aussi de paraître, renfermant des prolégomènes au célèbre poëme d'Ibn Abdoun, dans lequel l'auteur déplore la chute des Benou'l-Aftas, dynastie maure-espagnole qui fut renversée par Yousouf Ibn Taschifin. En rendant prochainement compte de ce nouveau travail, nous pourrons alors ajouter quelques observations sur la direction imprimée par M. Weyers aux études orientales à Leyde; en attendant, nous félicitons ce professeur de

qu'il n'en a pas saisi le vrai sens. Du reste c'est le seul endroit de son travail qui paraît avoir besoin de rectification.

l'honorable début de son élève, M. Meursinge, qui vient de faire preuve, dans la carrière des lettres orientales, d'une instruction aussi solide qu'étendue.

M. G. DE S.

HAJI KHALIFÆ LEXICON ENCYCLOPÆDICUM ET BIBLIOGRAPHICUM; *primum edidit, latine vertit et commentario instruxit* Gustavus FLÜGEL. — In-4°; t. I, pp. 540; t. II, pp. 672. Lipsiæ, 1835-7.

Le dictionnaire bibliographique composé vers le milieu du XVIIe siècle par Hadji Khalifa a toujours été regardé à juste titre comme un ouvrage indispensable pour l'étude de l'histoire littéraire des musulmans. Ce recueil renferme l'indication de plus de quarante mille ouvrages avec les noms d'environ huit mille auteurs; très-souvent aussi on y trouve la date de leur mort: de sorte que, par ce dernier genre de renseignements, il devient d'une certaine importance pour la biographie. L'auteur, en adoptant l'ordre alphabétique, avait cédé à la nécessité de rendre son livre facile à consulter; mais, ayant bien senti qu'un tel mode de classification ne donnerait que des notions fort imparfaites sur l'ensemble de la littérature musulmane, il a mis en tête de son travail des prolégomènes très-étendus sur la division des sciences, leur origine, leur progrès et leur utilité, et il a renvoyé au corps de l'ouvrage les définitions spéciales de chaque science. Ces additions sont d'une haute importance; mais le style dans lequel elles sont rédigées est très-concis, et la terminologie scolastique que Hadji Khalifa a empruntée à Ibn-Khaldoun les rend souvent fort difficiles à entendre: on y reconnaît, néanmoins, le grand talent et la vaste instruction de l'auteur, qui, après avoir embrassé d'un coup d'œil toute l'encyclopédie des sciences, descend à l'examen de chacune d'elles en

particulier, et montre dans cette nouvelle tâche un profond savoir, un jugement sain et une parfaite connaissance des divers sujets qu'il aborde. Pour rassembler les matériaux d'un tel ouvrage, l'auteur se livra à de longues et profondes recherches; après avoir fouillé et visité les différentes bibliothèques de l'Orient pour prendre connaissance des trésors qu'elles renfermaient, il compulsa toutes les collections biographiques dont la littérature musulmane est si riche, et y puisa l'indication d'une foule d'écrits en tout genre, dont la majeure partie lui était inconnue. C'est ainsi qu'il parvint à former son célèbre Dictionnaire bibliographique, qui nous reste comme une preuvre irréfragable de l'immense étendue de la littérature arabe et comme témoignage des grands travaux de l'auteur et un des plus solides titres de gloire.

Hadji Khalifa ne fut pas cependant le premier écrivain arabe qui eut la pensée de recueillir les titres de tous les ouvrages qui composent la littérature des nations musulmanes: la tentative avait déjà été faite au milieu du IVe siècle de l'hégire, sous le règne du khalife at-Taï-lilla, par Abou'l-Ferej Mohammed Ibn-Abi Yacoub al-werrak (*le libraire*), de Baghdad, et surnommé an-Nedîm al-Baghdadi (*le convive agréable de Bagdad*). Son ouvrage intitulé : *Fihrest al-Oloum, Catalogue des sciences*, et qu'il composa en 377 (987 de J. C.), est distribué en dix sections; chacune d'elles traite un sujet spécial, comme on le verra par l'indication suivante :

Première section. Sur la langue des Arabes et celle des Adjem (*étrangers*) ; titres des livres révélés dont l'authenticité est reconnue par les musulmans; sur le Koran.

Deuxième section. Sur l'origine de l'art grammatical, sur les grammairiens des écoles de Basra et Koufa, et les grammairiens éclectiques, sur les grands écrivains, etc. et la liste de leurs ouvrages.

Trosième section. Sur les historiens, les *rawis* ou rapporteurs de récits historiques, les rapporteurs de traditions relatives à Mahomet, les généalogistes, etc. et la liste de leurs

ouvrages. Histoire des *katibs* et autres fonctionnaires publics qui se sont occupés de littérature; notice sur les gens de plaisir, chanteurs, bouffons, etc. et la liste de leurs ouvrages.

Quatrième section. Sur les poëtes avant et pendant l'islamisme, les compilateurs de *diwans*, les *rawis* ou récitateurs d'ouvrages poétiques, etc.

Cinquième section. Sur la théologie, les Motazélites, Shiites, Imamites et autres sectes hérétiques; la liste de leurs livres. Les dévots qui ont renoncé au monde et qui se sont livrés aux mortifications, etc. leurs ouvrages.

Sixième section. Sur la jurisprudence : Malik, ses sectateurs et leurs livres. Abou Hanifa, ses sectateurs et leurs livres; Schafi, ses sectateurs et leurs livres. Dawoud (Abou Soleiman Taï), ses sectateurs, et leurs livres. Jurisconsultes schiites. — Abou Jaafer Taberi, ses partisans, et leurs livres.

Septième section. Les philosophes et leurs ouvrages. Les professeurs, mathématiciens, arithméticiens, astronomes, etc. La médecine et les médecins tant anciens que modernes, avec la liste de leurs ouvrages.

Huitième Section, Les fabulistes, conteurs, etc. Leurs ouvrages.

Neuvième section. Les Sabéens de la ville de Harran, leurs doctrines, etc. Sectes indiennes et chinoises.

Dixième section. Les alchimistes, les travailleurs au grand œuvre; leurs livres.

On voit par cet exposé qu'Ibn al-Werrak a envisagé son sujet sous un autre point de vue que Hadji Khalifa : l'auteur du Fihrest s'est surtout occupé des écrivains, et il met leurs ouvrages en seconde ligne; Hadji Khalifa, au contraire, dirige d'abord l'attention de ses lecteurs sur les livres et leur contenu; ensuite il en nomme les auteurs. Mais la différence la plus frappante qui existe entre ces deux recueils est dans le caractère des ouvrages qui y sont mentionnés. Dans le Fihrest on rencontre presque à chaque page des titres de livres maintenant perdus; ainsi nous est revélée l'existence de traduc-

tions du grec, du pehlewi et de l'indien; des traités sur l'histoire et les antiquités arabes, persanes et indiennes; d'ouvrages de poésie et grammaire; enfin celle d'une littérature étendue et variée, riche surtout en souvenirs et en traditions des temps anciens; d'une littérature complète et maintenant presque anéantie, car il ne nous en reste de bien important que quelques monuments, savoir : pièces de poésie; le Koran; des recueils de traditions, le *Kitab* de Sibewaih, des fragments de la vaste collection de documents historiques rassemblés par Taberi, et le *Moroudj ad-Deheb* de Mesoudi, compilation dont la lecture excite plutôt qu'elle ne satisfait la curiosité.

La Bibliothèque du roi ne possède qu'un seul volume du Fihrest; il a été transcrit l'an 627 de l'hégire (1229-30 de J. C.), et il renferme les quatre premières sections seulement; M. de Hammer vient de s'en procurer la dernière partie, et il paraît qu'un exemplaire complet se trouve à la bibliothèque de Leyde. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance d'un tel ouvrage; les orientalistes savent l'apprécier, et peut-être un jour deviendra-t-il plus accessible à la généralité des lecteurs.

En terminant nous ne pouvons nous dispenser de présenter quelques observations sur les difficultés que M. Flügel a dû surmonter avant de pouvoir livrer à l'impression son édition du Lexique bibliographique de Hadji Khalifa : les manuscrits de cet ouvrage ont été toujours recherchés avec empressement; mais, en multipliant les exemplaires, le zèle des copistes surpassa leur instruction, et le texte qu'ils devaient reproduire subissait sans cesse de graves altérations dues, soit à l'ignorance, soit à la précipitation. Les prolégomènes devinrent quelquefois inintelligibles; les titres des livres furent altérés au point d'être méconnaissables, les noms des auteurs estropiés, les dates changées, le texte même tronqué. Aucun des exemplaires que nous possédons en Europe n'est exempt de ces défauts, et il arrive souvent que l'incorrection du texte force le lecteur à renoncer

au secours que l'ouvrage aurait pu lui fournir. Pour donner une bonne édition de ce lexique, il fallait collationner un grand nombre de manuscrits, vérifier les noms propres, fixer les dates, être initié aux différentes branches des sciences musulmanes pour pouvoir en comprendre la terminologie : après avoir rétabli le texte, il fallait, pour en faire la traduction, vaincre des difficultés non moins grandes pour rendre avec précision les pensées de l'original, et en reproduire exactement et clairement les définitions et les termes techniques, en faisant plier le génie d'une langue à celui entièrement différent d'une autre langue. Dans les deux premiers volumes que M. Flügel a terminés, et qui forment le quart de l'ouvrage entier, on reconnaîtra que ces conditions ont été parfaitement remplies, et que Hadji Khalifa a trouvé un éditeur et traducteur digne de lui; il nous reste à exprimer notre désir de voir bientôt paraître la suite de cet important travail, qui fera également honneur à la Société anglaise des traductions orientales, qui l'a encouragé, au jeune savant qui l'a exécuté, et à la mémoire de l'illustre professeur dont M. Flügel fut l'élève.

M. G. DE S.

Hikayant ooljaleelah, translation of *Alfa ly lattin o lielah*, called *arabian Nights;* for the use of the college of Fort Saint-George, translated by MOONSHY SHAMS-OODDEEN UHMUD in the year 1252 hijree, or 1836 A. D. c'est-à-dire: *les Histoires célèbres*, ou *les Mille et une nuits*, traduites en hindoustani. Madras, 1836, in-8°.

L'ouvrage le plus remarquable de la littérature arabe moderne est sans contredit celui qui a pour titre *les Mille et une nuits* (*Alf*[1] *laïla o laïla*). Malheureusement on y rencontre beaucoup d'expressions peu usitées qu'on ne trouve

[1] Et non pas *alif*, comme on lit dans les prospectus des nouvelles

pas dans les dictionnaires, et de nombreuses allusions à des usages peu connus des lecteurs européens. On regrettait qu'il n'en existât pas de traduction dans une langue de l'Orient musulman, en sorte qu'on pût y avoir recours pour l'interprétation des passages obscurs. En effet, les versions des ouvrages orientaux dues à des natifs, sont généralement très-utiles pour l'intelligence des originaux, parce que les contrées où ces différentes productions sont écrites, ont des mœurs et des usages à peu près pareils, et que les langues qui y sont usitées ont beaucoup d'analogie entre elles. Telles sont, par exemple, la traduction turque d'Ibn Khalidoun et la version persane de Tabari. Quant aux Mille et une nuits, l'idiome de l'Asie dans lequel on devait désirer de pouvoir les lire, c'est certainement l'hindoustani, à cause que cet ouvrage célèbre étant, à ce qu'on croit généralement, d'origine indienne, quoique écrit en Égypte par des musulmans : il ne pouvait, en effet, être mieux traduit que par un musulman de l'Inde, et en hindoustani, qui est la langue de l'Inde musulmane, le persan et l'arabe étant pour elle à peu près comme pour l'Europe le grec et le latin. Or voici une excellente traduction hindoustani dont le premier volume, qui renferme cent nuits, est arrivé en Europe. Cette traduction, écrite à la fois avec simplicité et élégance, se distingue par un style clair et aisé qui ne présente jamais aucune ambiguïté; aussi suis-je convaincu qu'elle pourrait aider à l'intelligence de l'original les personnes qui, à la connaissance de l'arabe, joignent celle de l'hindoustani. Le volume dont il s'agit, et que j'ai sous les yeux, est lithographié avec beaucoup de soin. Il est écrit en caractères *nestalis*, qui tiennent le milieu entre les caractères arabes nommés *neskhî*, et les persans nommés *talîc*[1]. Je le considère comme une des pu-

éditions de Calcutta. Le mot الف, prononcé *alf*, signifie *mille;* mais prononcé *alif*, il indique la première lettre de l'alphabet.

[1] Le mot نستعليق paraît être une contraction des mots نسخى et تعليق.

blications les plus utiles qui soient sorties, dans ces dernières années, des presses de l'Inde.

G. T.

Histoire de l'expédition des Français en Égypte, par *Nakoula el-Turk*, publiée et traduite par M. Desgranges aîné, secrétaire interprète du Roi. Paris, Imprimerie royale, in-8°. 1839. Se vend à Paris, à la librairie orientale de Mme veuve Dondey-Dupré, rue Vivienne, n° 2.

M. A. Loiseleur Deslongchamps, qui, par la publication de divers ouvrages relatifs à la littérature sanskrite, s'est placé à un rang distingué parmi les savants de notre siècle, réimprime en ce moment le célèbre vocabulaire intitulé *Amarakocha* (Trésor d'Amara ou Trésor immortel), lequel a pour auteur Amarasinha, illustre grammairien de l'Inde.

Le premier volume de cet ouvrage, qui comprend tout le texte et la traduction française, vient de paraître sous le format in-8°, et fait honneur, par sa belle exécution, aux presses de l'Imprimerie royale.

Le second volume, comprenant l'*index*, sera mis sous presse dans deux mois.

FIN DU TOME VIII.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE VIIIe VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

Pages.

Chronique du royaume d'Atcheh. (Éd. DULAURIER.) 47

Relation d'un voyage en Chine. (RICHENET.) — Suite..... 97

Suite..... 230

Suite..... 295

Notice sur les *mowaschschahat* et les *ezdjal*, deux formes de poëmes arabes, et les *ottave rime*, invention des Arabes. (DE HAMMER.)..... 153

Notice sur dix formes de versification arabe, dont une couple à peine était connue jusqu'à présent des orientalistes européens. (DE HAMMER.)..... 162

Note sur l'origine persane des Mille et une nuits. (DE HAMMER.) 171

Lettre sur le Voyage au Soudan, du schaykh Mohhammad al-Towniciyy. (PERRON.)..... 177

Mémoire sur divers minéraux chinois appartenant à la collection du Jardin du roi. (Édouard BIOT.)..... 206

Examen méthodique des faits qui concernent le *Thien-tchu* ou l'Inde. (PAUTHIER.)..... 257

Suite..... 383

Suite..... 433

Notice du *Chan-haï-king*, cosmographie fabuleuse attribuée au grand Yu. (BAZIN aîné.)..... 337

Lettres à M. Reinaud sur quelques points de la numismatique arabe. (Fr. DE SAULCY.) — Quatrième lettre..... 472

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Notice sur l'Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte, trad. en français par M. Quatremère. (SÉDILLOT)..... 126

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Pages.
Procès-verbal de la séance générale de la Société asiatique du 17 juin 1839 5
Tableau du Conseil d'administration 10
Rapport sur les travaux du Conseil 12
Liste des Membres souscripteurs 27
Liste des Membres associés étrangers 37
Liste des ouvrages publiés par la Société asiatique 40
Liste des ouvrages mis en dépôt par la Société asiatique de Calcutta 44
Règlement relatif aux publications de la Société asiatique 45
Lettre au Rédacteur du Journal asiatique. (F. Fresnel.) 28
Note sur la connaissance que les Chinois ont eue de la valeur de position des chiffres. (Ed. Biot.) 497
Vers sur la conquête d'Alger. (B. Vincent.) 503
Extrait d'une lettre de M. Kowalewski à M. Stan. Julien 508

PJ
4
J5
ser.3
t.7-8

Journal asiatique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY